EFE

LES EXPERTISES MÉTIERS

Droit Social - Ressources Humaines – Formation
Droit des affaires | Finance – Gestion
Comptabilité – Contrôle de gestion – Audit
Fiscalité | Banque – Assurance
Immobilier – Construction
Environnement – Sécurité – Énergie

Osez l'avenir

FORMATIONS 2018

www.efe.fr

BY ABILWAYS

ÉDITO

LAETITIA BONNISSANT

Directeur Général Adjoint
lbonnissant@efe.fr
@Laetixe

La digitalisation a envahi notre quotidien et nos sociétés ; la formation professionnelle ne saurait y déroger. La révolution numérique modifie en profondeur les métiers, et **de nombreux emplois vont disparaître ou être profondément modifiés**. Les collaborateurs des entreprises vont de ce fait être contraints **d'acquérir de nouvelles compétences**.

EFE s'inscrit résolument dans cette mutation numérique à travers son offre de formations 2018 pour vous accompagner dans les nombreux changements qui vous attendent :

- 60 % de nos formations en présentiel offrent **des modalités distancielles pour un meilleur accompagnement des apprenants** : quiz amont/aval, modules e-learning, micro-learnings vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession et classes virtuelles post-formation
- notre offre de formations 100 % distancielle a été renforcée **avec la création de parcours vidéo, de classes virtuelles en mode synchrone et de modules e-learning pour construire votre propre parcours apprenant personnalisé**
- **la digitalisation du présentiel** n'a pas été oubliée grâce à MAGENCY® : une façon ludique et engageante de faire des quiz, du brainstorming ou du team building avec des outils digitaux interactifs
- notre espace client vous permet d'avoir accès à votre **documentation pédagogique dématérialisée où et quand vous le souhaitez**
- **l'e-évaluation de toutes nos formations vous offre une mesure objective et quantifiable des résultats de la formation suivie** : à chaud pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et à froid pour mesurer le transfert des acquis en situation professionnelle
- **nos blogs et nos 12 newsletters mensuelles thématiques** vous donnent accès gratuitement à la dernière actualité de votre secteur et vous permettent **d'échanger avec vos pairs sur les meilleures pratiques du moment**

La révolution digitale ancre le client au centre et lui offre beaucoup **plus de liberté, de choix et d'individualisation dans son parcours formation**. À nous de répondre au mieux à vos nouvelles attentes en n'oubliant pas que la formation professionnelle – digitale ou pas – encourage la fidélisation et l'engagement des collaborateurs, favorise la cohésion d'équipe et accroît la performance collective au sein de vos entreprises.

VOS CONTACTS
LES EXPERTS MÉTIERS & PÉDAGOGIE

Robert BIEWER

Responsable des secteurs
Droit social – RH - Formation
Banque - Assurance
01 44 09 12 89
rbiewer@efe.fr

Johanne COUTIER

Responsable du secteur
Droit des affaires
01 44 09 12 72
jcoutier@efe.fr

Adrien CODRON

Responsable du secteur
Finance - Gestion
01 44 09 12 83
acodron@efe.fr

Boris MASSOUTIER

Responsable du secteur
Fiscalité
01 44 09 12 75
bmassoutier@efe.fr

Alain BARBOT

Responsable du secteur
Comptabilité - Contrôle de Gestion - Audit
01 44 09 22 20
abarbot@efe.fr

Amandine ROGEON

Responsable du secteur
Immobilier - Construction
01 44 09 12 67
arogeon@efe.fr

Cécile ORDOVAS

Responsable du secteur
Environnement - Sécurité
Énergie
01 44 09 12 82
cordovas@efe.fr

Tatiana MAROT

Responsable pédagogique
01 70 39 39 78
tmarot@efe.fr

BIENVENUE !

PAGE

JE CHERCHE

Le sommaire détaillé des domaines d'expertise 4

Une formation certifiante ou diplômante 6

Une formation 100 % à distance 8

Une formation en lien avec mon domaine d'expertise

Droit social - Ressources humaines - Formation 16

Droit des affaires 96

Finance - Gestion 202

Comptabilité - Contrôle de gestion - Audit 242

Fiscalité 286

Banque - Assurance 340

Immobilier - Construction 434

Environnement - Sécurité - Énergie 482

EN SAVOIR PLUS SUR EFE ET ABILWAYS

7 bonnes raisons de choisir EFE 10

Les éditions by EFE 12

Bienvenue dans l'univers ABILWAYS 14

JE M'INSCRIS

Mon inscription étape par étape 540

Le bulletin d'inscription 541

Les conditions générales de vente 542

Pour vous aider dans votre choix,
un seul numéro : **01 44 09 25 08**
ou **infoclient@efe.fr**

SOMMAIRE DE NOS DOMAINES D'EXPERTISE

APERÇU RAPIDE DE NOS **EXPERTISES MÉTIERS**

	PAGE
DROIT SOCIAL - RESSOURCES HUMAINES - FORMATION	
126 formations dont 2 titres diplômants en partenariat avec SUPdesRH	
Droit social	32
Recrutement et développpement des compétences	49
Formation	54
Paie et administration du personnel	71
Relations sociales	80
Santé, sécurité et qualité de vie au travail	21
Process et outils RH	89
DROIT DES AFFAIRES	
L'offre la plus complète et experte du marché : 223 formations entreprises, 30 conférences d'actualité par an	
Droit des sociétés	116
Droit des contrats	131
Concurrence - Distribution - Consommation	146
Garanties et recouvrement	157
Prévention des risques - Responsabilité - Contentieux	159
Les assurances de l'entreprise	403
Droit immobilier et de l'urbanisme	165
Droit du digital et de la propriété intellectuelle	170
Droit international des affaires	182
Juristes : développez de nouvelles compétences	184
Assistant(e)s juridiques	194
Initiations au droit des affaires	105
FINANCE - GESTION	
83 formations avec 1 nouveau parcours 100 % à distance	
Corporate finance	212
Gestion de l'entreprise	237
COMPTABILITÉ - CONTRÔLE DE GESTION - AUDIT	
112 formations dont 1 cycle certifiant éligible au CPF et inscrit à la LNI	
Techniques comptables pour les collaborateurs	253
Techniques comptables pour les responsables	262
Management des équipes comptables et financières	264
Consolidation et normes IFRS	267
Comptabilités étrangères et anglais comptable et financier	270
Gestion de l'entreprise	272
Audit	282
Les initiations	247
FISCALITÉ	
Une expertise reconnue : 112 formations entreprises, 20 conférences d'actualité par an et 1 parcours 100 % à distance	
Fiscalité des sociétés	298
Fiscalité des groupes	309
Fiscalité internationale	316
Fiscalité immobilière	321
Fiscalité en banque assurance	290
TVA - Douanes - CVAE, CET et impôts locaux	323
Contrôle et contentieux	330
Ingénierie fiscale du patrimoine	291
Les initiations	291

BANQUE - ASSURANCE

171 formations dont 3 CQP en partenariat avec la branche du courtage de l'assurance

Droit bancaire et financier	354
Banque digitale	361
Gestion de patrimoine	364
Métiers de la banque	371
Marchés financiers	379
Fondamentaux juridiques de l'assurance	384
Assurances de dommages et responsabilité civile (IARD)	397
Assurances de personnes	410
Vente et action commerciale en assurance	417
Comptabilité et actuariat	420
Gestion des risques et gouvernance	431

IMMOBILIER - CONSTRUCTION

126 formations couvrant tout le spectre, du juridique à la technique

Projets immobiliers	446
Droit immobilier - Baux commerciaux	437
Gestion financière et fiscale de l'immobilier	438
Construction - Travaux - Bâtiments	468
Assurances et responsabilités	406
Bâtiments durables	518

ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ - ÉNERGIE

92 formations sur tous les métiers, unique sur le marché

Les métiers	484
Droit de l'environnement	496
Installations classées (ICPE)	499
Sites et sols pollués	502
Déchets	505
Eau	507
Santé et sécurité : réglementation et métiers	509
Évaluation, analyse et gestion des risques	513
Management de l'environnement et de la sécurité	516
Bâtiments	518
Énergie	526
Développement durable	533
Partenariat EFE - INSAVALOR	535

Découvrez nos 2 autres catalogues :

Les expertises secteurs public/privé

Plus de 200 formations dédiées aux métiers et aux réglementations du secteur public et de ses entreprises partenaires

Marchés et contrats publics
Urbanisme – Aménagement – Maîtrise foncière
Domaine public – Opérations immobilières – Logement social
Travaux – Construction – Bâtiments
Comptabilité – Finances – Budget
Fonction publique – Ressources humaines
Management public

Les expertises humaines

Plus de 200 formations pour accompagner le développement des compétences de l'ensemble de vos collaborateurs

Efficacité professionnelle – Développement personnel
Reconversion et évolution professionnelles
Management et leadership
Management de projet
Assistant(e)s – Secrétaires

À commander sur www.efe.fr

SOMMAIRE DES FORMATIONS CERTIFIANTES & DIPLÔMANTES

VALORISEZ **VOTRE CV** ET BOOSTEZ **VOTRE EMPLOYABILITÉ**

DROIT SOCIAL - RESSOURCES HUMAINES - FORMATION

2 titres diplômants en partenariat avec SUPdesRH

			Durée	Tarif HT	Page
	Titre « Chargé(e) des Ressources Humaines »	CPF	37 jours	17 750 €	28
	Titre « Manager du développement RH »	CPF	33 jours	20 295 €	30

Cycles certifiants CP FFP

10124	Juriste spécialisé en droit social	CPF	15 jours	7 850 €	32
10127	Responsable formation		10 jours	5 230 €	56
10196	Digital Learning Manager		11 jours	5 790 €	58
10162	Chargé(e) de formation		10 jours	4 880 €	60
10150	Formateur		11 jours	5 490 €	68
10139	Gestionnaire paie	CPF	12 jours	6 150 €	74
10126	Gestionnaire des ressources humaines		15 jours	7 850 €	76
10125	Responsable des relations sociales		12 jours	6 150 €	84

DROIT DES AFFAIRES

Cycles certifiants CP FFP

20159	Juriste d'entreprise		15 jours	8 545 €	114
20011	Juriste spécialisé en droit des sociétés	CPF	15 jours	8 545 €	118
20150	Administrateur de sociétés		15 jours	9 990 €	124
20038	Juriste spécialisé en droit des contrats		15 jours	8 545 €	136
20162	Contract manager		15 jours	8 545 €	140
20195	Délégué à la Protection des données - DPO		10 jours	5 720 €	174
21043	Assistant(e) juridique		10 jours	5 490 €	194

FINANCE - GESTION

Cycles certifiants CP FFP

91266	Finance d'entreprise	CPF	15 jours	8 545 €	216
91265	Responsable des fusions-acquisitions		15 jours	8 545 €	228
60088	Contrôleur de gestion	LNI CPF	12 jours	6 545 €	272

LA CERTIFICATION
BY EFE

01 Les titres et certificats SUPdesRH

Dans le cadre de son partenariat avec SUPdesRH, EFE vous permet de valider à votre rythme les différents blocs de compétences composant les 2 titres diplômants proposés. Pour chaque bloc de compétences validé, vous bénéficiez d'un certificat SUPdesRH reconnu, enregistré au RNCP et éligible au CPF.

02 Les CQP en assurance

EFE est agréé par la branche professionnelle du Courtage pour proposer et dispenser les formations en lien avec les 3 Certificats de Qualification Professionnelle : CQP Gestionnaire assurances de personnes, CQP Gestionnaire de production IARD, CQP Gestionnaire de sinistres IARD.

COMPTABILITÉ - CONTRÔLE DE GESTION - AUDIT

Cycles certifiants CP FFP

60084	Comptale d'entreprise		12 jours	5 995 €	254
60088	Contrôleur de gestion	LNI CPF	12 jours	6 545 €	272

FISCALITÉ

Cycle certifiant CP FFP

30088	Fiscaliste spécialisé en fiscalité des entreprises		15 jours	8 545 €	298

BANQUE - ASSURANCE

Capacité professionnelle

92306	Intermédiaire en assurance		25 jours	13 000 €	384

Certificats de Qualification Professionnelle

92336	Gestionnaire de production IARD	CPF	43 jours	11 180 €	385
92337	Gestionnaire de sinistres IARD	CPF	43 jours	11 180 €	386
92338	Gestionnaire assurances de personnes	CPF	43 jours	11 180 €	387

IMMOBILIER - CONSTRUCTION

Cycles certifiants CP FFP

72250	Aménageur		12 jours	6 120 €	452
73297	Responsable de montages d'opérations immobilières		15 jours	7 650 €	460
74251	Maître d'ouvrage		14 jours	7 140 €	470

ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ - ÉNERGIE

Cycles certifiants CP FFP

40079	Responsable Hygiène Santé Sécurité Environnement		15 jours	7 695 €	494
40083	Responsable Énergie en entreprise		15 jours	7 695 €	526

03 Les certificats CP FFP*

Délivrée par un jury d'experts, la certification professionnelle FFP est adossée à un référentiel métier. Le certificat professionnel FFP (CP FFP) valide les compétences acquises en formation et atteste de la maîtrise d'un métier, d'une fonction ou d'une activité.

04 Les certificats EFE*

Délivré par un jury d'experts, le certificat EFE valide les compétences acquises en formation et atteste de la maîtrise d'un métier, d'une fonction ou d'une activité.

Son obtention est soumise à la soutenance d'un mémoire devant un jury de professionnels aptes à juger de la maîtrise des nouvelles compétences acquises.

05 La VAE Experts

La Validation des Acquis de l'Expérience permet de valider des compétences, savoirs et savoir-faire acquis dans une activité, une fonction, un métier. Elle permet d'obtenir sans formation, ou avec un complément de formation, une certification professionnelle.

La VAE Experts est disponible, à la demande, sur tous nos cycles certifiants.

*Certains de nos certificats sont inscrits à l'Inventaire CNCP et donc éligibles au CPF et à la période de professionnalisation.

SOMMAIRE DES FORMATIONS 100 % À DISTANCE

APPRENEZ **OÙ VOUS VOULEZ, QUAND VOUS VOULEZ**

DROIT SOCIAL - RESSOURCES HUMAINES - FORMATION

Classes virtuelles

		Durée	Tarif HT	Page
10168	Maîtriser l'actualité sociale	2 heures	190 €	25
10170	Intégrer les éléments essentiels du contrat de travail	2 heures	190 €	25
10169	Découvrir les règles essentielles du recrutement	2 heures	190 €	25
10172	Décrypter l'actualité de la paie	2 heures	190 €	26
10171	Promouvoir la santé et la sécurité au travail	2 heures	190 €	26
10192	Gérer la période de professionnalisation et le CPF	2 heures	190 €	26
10193	Connaître les bases de la retraite	2 heures	190 €	27

DROIT DES AFFAIRES

Classes virtuelles

20181	Choisir sa société en fonction de l'objectif poursuivi	2 heures	190 €	110
20182	Intégrer les bases du droit des contrats	2 heures	190 €	111
20183	Rédiger ses CGV en e-commerce	2 heures	190 €	111
20184	S'initier aux voies d'exécution	2 heures	190 €	111
92344	Décoder la lutte contre le blanchiment	2 heures	190 €	351
92342	Cerner la responsabilité du banquier dispensateur de crédit	2 heures	190 €	351
40109	Acquérir les bases des obligations légales en environnement	2 heures	190 €	491
20202	Rédiger une clause d'indexation dans les baux commerciaux	2 heures	190 €	112
72366	Analyser le régime des autorisations d'urbanisme	2 heures	190 €	444
20203	Sécuriser sa démarche BYOD	2 heures	190 €	112
20204	Maîtriser la signature électronique	2 heures	190 €	112

Parcours vidéo

	Le droit des contrats, ça s'apprend !	1h30	44,99 € TTC	113

FINANCE - GESTION

Classes virtuelles

91305	Assimiler les fondamentaux de la finance	2 heures	190 €	209
91302	Comprendre l'analyse financière	2 heures	190 €	209
91304	Comprendre l'évaluation d'entreprise	2 heures	190 €	209
91301	Intégrer les fondamentaux de la gestion d'entreprise	2 heures	190 €	210
91300	Présenter un business plan	2 heures	190 €	210

Parcours vidéo

	L'analyse financière, ça s'apprend !	1h30	44,99 € TTC	211

COMPTABILITÉ - CONTRÔLE DE GESTION - AUDIT

Classes virtuelles

60104	Comptabiliser les stocks	2 heures	190 €	250
30134	Déclarer sa TVA	2 heures	190 €	295
30147	Récupérer la TVA sur les notes de frais	2 heures	190 €	296
30136	Intégrer les règles liées aux factures	2 heures	190 €	295
60105	Comprendre l'arrêté des comptes	2 heures	190 €	250
91301	Intégrer les fondamentaux de la gestion d'entreprise	2 heures	190 €	210
91300	Présenter un business plan	2 heures	190 €	210
60107	Optimiser ses tableaux de bord	2 heures	190 €	251
60108	Créer un tableau croisé dynamique sous Excel®	2 heures	190 €	251
60106	Analyser un bilan et un compte de résultat	2 heures	190 €	251

Parcours vidéo

	L'analyse financière, ça s'apprend !	1h30	44,99 € TTC	252

FISCALITÉ

Classes virtuelles

30139	Utiliser Télérecours®	2 heures	190 €	295
30136	Intégrer les règles liées aux factures	2 heures	190 €	295
30134	Déclarer sa TVA	2 heures	190 €	295
30147	Récupérer la TVA sur les notes de frais	2 heures	190 €	296

30137	S'initier aux règles de douane	2 heures	190 €	296
92368	Intégrer les bases de la gestion de patrimoine	2 heures	190 €	352
30148	Perfectionner sa déclaration des revenus	2 heures	190 €	296
30135	Déclarer son ISF	2 heures	190 €	297
30138	Négocier en interlocution départementale	2 heures	190 €	297

Parcours vidéo

	La fiscalité d'entreprise, ça s'apprend !	1h30	44,99 € TTC	297

BANQUE - ASSURANCE

Classes virtuelles

92344	Décoder la lutte contre le blanchiment	2 heures	190 €	351
92342	Cerner la responsabilité du banquier dispensateur de crédit	2 heures	190 €	351
92345	Comprendre le rôle des marchés financiers	2 heures	190 €	352
92368	Intégrer les bases de la gestion de patrimoine	2 heures	190 €	352
92347	Découvrir les bases de l'assurance	2 heures	190 €	352
92346	Maîtriser l'obligation d'information et de conseil	2 heures	190 €	353
92343	Comprendre l'assurance vie	2 heures	190 €	353
92369	Maîtriser les bases de la protection sociale	2 heures	190 €	353

IMMOBILIER - CONSTRUCTION

Classes virtuelles

72362	Cerner les documents d'urbanisme et les spécificités du PLU	2 heures	190 €	443
72361	Intégrer les fondamentaux de l'aménagement urbain	2 heures	190 €	443
72363	Décoder la ZAC et la concession d'aménagement	2 heures	190 €	443
72364	Pratiquer les outils et modes de financement de l'urbanisme	2 heures	190 €	444
72365	Intégrer les fondamentaux de la maîtrise foncière et de l'expropriation	2 heures	190 €	444
72366	Analyser les régimes des autorisations d'urbanisme	2 heures	190 €	444
20202	Intégrer les fondamentaux de la maîtrise foncière et de l'expropriation	2 heures	190 €	112
40107	Analyser les régimes des autorisations d'urbanisme	2 heures	190 €	492

Parcours vidéo

	Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend !	1h30	44,99 € TTC	445
	Monter une opération immobilière, ça s'apprend !	1h30	44,99 € TTC	445
	Réussir les étapes clés d'un marché public, ça s'apprend !	1h30	44,99 € TTC	445

ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ - ÉNERGIE

Classes virtuelles

40109	Acquérir les bases des obligations légales en environnement	2 heures	190 €	491
40108	Réussir son dossier d'étude d'impact	2 heures	190 €	491
40119	Acquérir les bases de la gestion des déchets en entreprise	2 heures	190 €	491
10171	Promouvoir la santé et la sécurité au travail	2 heures	190 €	26
40110	Être performant au poste de responsable HSE	2 heures	190 €	492
40106	Passer à la norme ISO 14001 version 2015	2 heures	190 €	492
40108	Organiser efficacement son audit énergétique	2 heures	190 €	492

LE DIGITAL LEARNING

BY EFE

Vivez de nouvelles expériences d'apprentissage où vous voulez, quand vous voulez !

01 LES CLASSES VIRTUELLES

2h max pour découvrir une nouvelle thématique, approfondir vos connaissances ou perfectionner vos pratiques en interagissant à distance avec le formateur et les autres participants !

02 LES VIDÉOS

Vidéos apprenantes de 3 minutes à acheter seules ou dans le cadre d'un parcours, les vidéos sont en accès illimité et immédiat et délivrent des savoirs agiles, directement opérationnels, avec les meilleurs experts ABILWAYS

PERSONNALISEZ ET BLENDERISEZ VOTRE PARCOURS

Intéressé par ce format 100 % distanciel mais vous souhaitez un parcours personnalisé ?

Nous adoptons nos MOOCs et parcours vidéo à vos problématiques

Contactez Jean-Marc FAYOLLE

jfayolle@abilways.com

01 44 09 17 57

7 BONNES RAISONS DE CHOISIR EFE

01

L'OFFRE LA PLUS COMPLÈTE DU MARCHÉ

- **200 conférences d'actualité**
- **1 000 formations interentreprises** en présentiel, à distance ou chez vous en intra entreprise
- Des **diplômes enregistrés au RNCP** et des **certificats inscrits à l'inventaire**, éligibles au **CPF**
- Un **service orientation clients** pour vous conseiller sur votre évolution professionnelle et le choix de votre financement

02

DES PROFESSIONNELS QUI FORMENT ET NON DES FORMATEURS PROFESSIONNELS

Des opérationnels actifs, sélectionnés pour leur expertise, formés à la pédagogie et évalués à chaque formation

03

DES CONCEPTEURS EXPERTS

En contenu et en pédagogie. Responsables de l'actualisation des formations, ils maîtrisent les dernières techniques de pédagogie interactive et participative

CONTACT

01 44 09 25 08 – infoclient@efe.fr

NOTRE CREDO

LA MULTIPLICITÉ DES **EXPERTISES** ET DES **FORMATS** AU SERVICE DE VOTRE **ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL**

04

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE AXÉE SUR LE FAIRE ET UNE DIGITALISATION DE L'EXPÉRIENCE APPRENANTE

- Des **techniques pédagogiques actives** pour être acteur de sa formation
- Des **jeux pédagogiques** pour apprendre en s'amusant
- La **digitalisation du présentiel** avec MAGENCY
- Des parcours de formation en **blended learning**
- La **dématérialisation des supports pédagogiques** à retrouver dans votre ESPACE CLIENT EFE

05

UNE DÉMARCHE QUALITÉ ORIENTÉE CLIENTS ET RÉSULTATS QUI RÉPOND À 100 % AUX CRITÈRES DU DÉCRET QUALITÉ

98,3% de satisfaction clients *(source : données basées sur les retours qualité des participants aux formations EFE)*

- EFE répond aux **6 critères qualité** énoncés dans le décret du 30 juin 2015
- EFE bénéficie de la qualification **ISQ-OPQF**
- EFE est référencé sur **DATADOCK**
- La totalité de notre offre de formations est actualisée chaque année

L'évaluation de nos formations :

- e-évaluation à chaud à la fin de la formation pour mesurer l'atteinte des objectifs
- e-évaluation à froid à J+3 mois pour mesurer le transfert des acquis en situation professionnelle

ROI client : une mesure objective et quantifiable des résultats de la formation

06

VOTRE FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE

Adhérez à notre programme de fidélisation et bénéficiez d'avantages tout au long de l'année

07

NOS CERTIFICATIONS, HOMOLOGATIONS & RÉFÉRENCES

EFE est membre de la FFP. Les formations EFE sont qualifiées par l'ISQ-OPQF.
EFE est habilité à délivrer des CP FFP dans tous ses domaines de qualification ISQ-OPQF.
Les formations à destination des avocats sont homologuées par le CNB au titre de la formation continue des avocats.
EFE est référencé sur DATADOCK. L'offre de formation EFE est répertoriée dans DOKELIO Île-de-France.

EFE EN CHIFFRES

10 000
stagiaires formés chaque année

2 000
intervenants experts

1 000
formations actualisées chaque année

200
conférences d'actualité

LES ÉDITIONS
BY EFE

Nos collections d'ouvrages pratiques, nos revues de jurisprudence et nos newsletters thématiques

Depuis plus de 20 ans, nos parutions ont pour vocation de traiter les sujets abordés sous un angle technique et de répondre concrètement aux questions des professionnels du droit.

LES OUVRAGES

À forte valeur ajoutée, ils répondent précisément à vos **besoins opérationnels** et abordent des **thèmes d'actualité ciblés**.

Ils couvrent les domaines de la fiscalité, de la gestion de patrimoine, du droit des affaires, du droit social, de la gestion locale et de l'urbanisme.

LES REVUES

Publications juridiques de référence, le Bulletin de jurisprudence de droit de l'urbanisme (**BJDU**) et le Bulletin juridique des contrats publics (**BJCP**) sont de véritables outils de travail pour les professionnels.

Rédigées par des experts renommés qui assurent la pertinence de la sélection et la qualité des commentaires, nos revues s'affirment comme des instruments uniques **d'analyse de l'actualité pour anticiper sur les problématiques et enjeux à venir**.

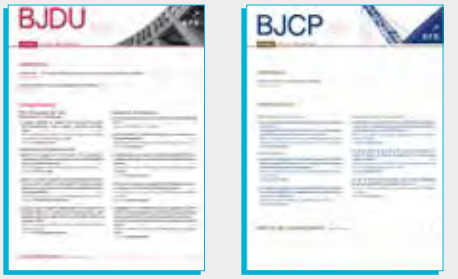

www.bjdu.fr

Recevez en plus, gratuitement, toutes les actualités qui vous intéressent en vous abonnant aux 2 newsletters associées : BJDUonline et BJCPonline

CONTACT

Retrouvez tous nos ouvrages et revues sur www.efe.fr
Ou contactez-nous : 01 87 22 75 17 – editions@efe.fr

BLOGS & NEWSLETTERS

2 outils pour rester à la pointe de l'actualité de votre secteur !

Abonnez-vous gratuitement à nos newsletters **Analyses Experts** et partagez vos meilleures pratiques sur nos blogs !

LE CHOIX PARMI 12 NEWSLETTERS THÉMATIQUES

- Management et innovation
- Efficacité professionnelle et développement personnel
- L'actualité en RH et droit social
- L'actualité des assistantes
- L'actualité en droit des affaires
- L'actualité en fiscalité
- L'actualité en finance-gestion
- L'actualité en banque-assurance
- L'actualité en environnement
- L'actualité du droit de la fonction publique et RH
- La lettre BJDUonline
- La lettre BJCPonline

Abonnez-vous sur www.efe.fr

BIENVENUE
DANS L'UNIVERS
ABILWAYS
LE MULTISPÉCIALISTE DU LEARNING

EFE

LES EXPERTISES
MÉTIERS & HUMAINES
SECTEURS PRIVÉ & PUBLIC

ism

L'EXPERT MARKETING,
DIGITAL & COMMERCIAL

CFPJ

L'EXPERT MÉDIAS,
COMMUNICATION
& LEADERSHIP

iDCC

L'EXPERT RELATION
& EXPÉRIENCE CLIENT

ABILWAYS
LEARNING GROUP
www.abilways.com

PYRAMYD

L'EXPERT COMMUNICATION
VISUELLE & CRÉATION
PRINT & DIGITAL

IFE by ABILWAYS

BUSINESS &
HUMAN EXPERTISE
À L'INTERNATIONAL

ABILWAYS DIGITAL

L'EXPERT
TRANSFORMATION DIGITALE
& LEARNING HACKERS

acp FORMATION

L'EXPERT ACHATS
& MARCHÉS PUBLICS
FINANCES PUBLIQUES

ABILWAYS
EN CHIFFRES

30 000
stagiaires formés chaque année

6 000
intervenants experts

Plus de **2 500** formations actualisées chaque année

300
collaborateurs

NOTRE
CREDO

Le learning comme
levier d'engagement
et de **performance**
pour être
#HappyAtWork

NOTRE
OFFRE

- **La plus large du marché** grâce à des **expertises complémentaires** et **des domaines d'activité variés**
- Des formats multiples, du choix pour tous : **une gamme complète de formations** courtes, longues, certifiantes (RNCP, CP FFP, éligibles au CPF), en présentiel et/ou à distance, des conférences, du coaching, des MOOCs, des vidéos, des classes virtuelles…

UN ACCOMPAGNEMENT
SUR MESURE

Intégration de toutes les étapes de production de vos projets formation, en présentiel ou à distance : contenu, pédagogie, réalisation technique et gestion de projet

- Identification du besoin
- Rédaction des contenus
- Choix des modalités pédagogiques adaptées
- Pour les formations à distance, transformation, par nos concepteurs internes, des contenus en solution digitalisée pour obtenir un format adapté à l'objectif poursuivi et à la cible (vidéo, serious game, MOOC, COOC, module e-learning…)
- Déploiement, animation et suivi de l'engagement des apprenants

LE LABEL
ABILWAYS ACADEMY

- Un label spécialement créé pour les experts animateurs d'ABILWAYS **garantissant des formations concrètes et efficaces**
- La garantie de **déroulés pédagogiques interactifs, innovants et ludiques** au service de l'ancrage des connaissances
- 1/3 du temps consacré aux apports théoriques et **2/3 de mises en situation pratique**
- Un **nombre de participants adapté** aux parcours pour une meilleure efficacité pédagogique

ÉDITO

La révolution numérique engendre de nombreuses mutations qui vont durablement impacter le fonctionnement des entreprises. Certains métiers disparaissent, de nouveaux sont créés et dans le même temps, de nouvelles formes d'organisation du travail se développent.

Face à ces changements, deux attitudes sont possibles pour les directions des ressources humaines. Se reposer sur ses acquis, sur ses ressources existantes ou se mettre en marche en anticipant l'évolution des métiers de vos collaborateurs par l'acquisition de nouvelles compétences. Certains aspects de la réforme du Code du travail ainsi que l'ouverture du CPF aux travailleurs non-salariés à compter du 1er janvier 2018, s'inscrivent dans ce mouvement.

Nous accompagnons vos collaborateurs dans leurs projets de montée en compétences et d'évolution professionnelle, grâce à une offre de formations " Droit social - Ressources humaines - Formation " composée de 2 titres professionnels enregistrés au RNCP et des formations certifiantes inscrites à l'Inventaire des certifications et accessibles au financement CPF.

Robert BIEWER
Responsable du secteur Droit social - Ressources humaines - Formation

3 QUESTIONS À L'EXPERT

" Les directions d'entreprise vont jouir d'une grande souplesse pour mettre en place des règles propres à leurs entreprises "

Avi BITTON
Avocat au Barreau de Paris
Membre élu du Conseil National des Barreaux
Ancien Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats

1 La " barémisation " des indemnités prudhommales prévue dans le cadre de la réforme du Code du travail sera-t-elle efficace ?

Les indemnités de licenciement constituent certes la part la plus importante des condamnations prononcées par les prud'hommes. Cependant, d'une part, le barème, qui vise à définir un plancher et un plafond des dommages et intérêts accordés par les conseils de prud'hommes en cas de licenciement abusif, va très surement prévoir des exceptions en cas de harcèlement ou de discrimination. D'autre part, le barème ne sera pas applicable à d'autres chefs de condamnations, tels que les rappels d'heures supplémentaires par exemple. Enfin, les juges seront tentés, dans un souci d'équité, d'accorder d'autres compensations aux salariés injustement licenciés.

2 Quelles seront les conséquences d'une primauté de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche ?

D'un côté, les directions d'entreprise vont jouir d'une grande souplesse pour mettre en place des règles propres à leurs entreprises. D'un autre côté, ces accords d'entreprise devront être très sécurisés juridiquement, car les juges seront enclins à les annuler pour faire primer le Code du travail en faveur des salariés.

3 La réforme va-t-elle limiter le nombre de contentieux aux prud'hommes ?

À la suite de la loi travail (dite loi El Khomri), le nombre des saisines des prud'hommes a substantiellement chuté. Il est donc prévisible qu'il chute davantage avec la barémisation des indemnités, puisque les salariés ayant obtenu une indemnité équivalente au barème auront peu de chances d'obtenir davantage en faisant appel.

DROIT SOCIAL RESSOURCES HUMAINES FORMATION

126 FORMATIONS

TÉMOIGNAGE

Samira I., Chargée des RH, INSERT

Participante à la formation " Cycle certifiant - Juriste spécialisé en droit social " p. 32

" J'ai intégré la formation certifiante Juriste spécialisé en droit social afin de parfaire mes connaissances, et obtenir une certification de Juriste spécialisé en droit social en relation avec mes tâches quotidiennes. Ce cycle m'a permis de mettre à jour mes connaissances et mes pratiques quotidiennes. Pendant la formation, nous avons pu revoir les évolutions amenées par les lois EL KHOMRI et REBSAMEN. Je peux désormais mettre en place une procédure plus renforcée pour sécuriser mes dossiers. "

SOMMAIRE
DROIT SOCIAL - RH - FORMATION

PICTOTHÈQUE

NOUVEAU Vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !

CPF Formation éligible au Compte Personnel de Formation

BLENDED Formation mixant présentiel et modalités distancielles*

CERTIFIANTE Formation validée par un titre ou un certificat

LNI Formation inscrite sur la Liste Nationale Interprofessionnelle

CLASSE VIRTUELLE Formation courte 100 % à distance (1h30 à 2h max)

BEST-OF Formation plébiscitée par nos clients

SUPPORT ÉCRIT DÉMATÉRIALISÉ
Pour toutes les formations, un support pédagogique dématérialisé est accessible en ligne pendant 6 mois

HOMOLOGATION PAR LE CNB
Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efe.fr

* Quiz amont/aval, module e-learning, module vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession, classe virtuelle

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
DIGITAL LEARNING				
Classes virtuelles : 120 mn chrono pour...				
10168	Maîtriser l'actualité sociale	2 heures	190 €	25
10170	Intégrer les éléments essentiels du contrat de travail	2 heures	190 €	25
10169	Découvrir les règles essentielles du recrutement	2 heures	190 €	25
10172	Décrypter l'actualité de la paie	2 heures	190 €	26
10171	Promouvoir la santé et la sécurité au travail	2 heures	190 €	26
10192	Gérer la période de professionnalisation et le CPF	2 heures	190 €	26
10193	Connaître les bases de la retraite	2 heures	190 €	27
Modules e-learning pour progresser ATAWADAC*				
27011001	Les fondamentaux du droit social	30 mn	30 €	27
27011002	Découvrir l'essentiel des IRP	30 mn	30 €	27
FORMATIONS DIPLÔMANTES ET CERTIFIANTES				
10194	Titre " Chargé(e) des Ressources Humaines "	37 jours	17 750 €	28
10195	Titre " Manager du Développement des Ressources Humaines "	33 jours	20 295 €	30
10124	Juriste spécialisé en droit social	15 jours	7 850 €	32
10139	Gestionnaire paie	12 jours	6 150 €	74
10127	Responsable formation	10 jours	5 230 €	56
10196	Digital Learning Manager	11 jours	5 790 €	58
10162	Chargé(e) de formation	10 jours	4 880 €	60
10150	Formateur	11 jours	5 490 €	68
10126	Gestion des ressources humaines	15 jours	7 850 €	76
10125	Responsable des relations sociales	12 jours	6 150 €	84
DROIT SOCIAL				
Gestion du contrat de travail				
10124	**Cycle certifiant** - Juriste spécialisé en droit social	15 jours	7 850 €	32
10001	Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1	2 jours	1 310 €	34
10175	Découvrir les instances représentatives du personnel	4 heures	395 €	34
10168	120 mn pour maîtriser l'actualité sociale	2 heures	190 €	25
10057	Perfectionner la pratique du droit du travail - Niveau 2	2 jours	1 340 €	35
10176	La durée du travail	4 heures	425 €	35
10077	Droit du travail pour responsables RH	2 jours	1 310 €	36
10177	Les modes de rupture du contrat de travail	4 heures	425 €	36
10035	**Cycle long** - L'essentiel du droit social	4 jours	2 395 €	37

*** Any Time Any Where Any Device Any Content**

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
10058	Droit du travail pour managers	2 jours	1310 €	**38**
10170	120 mn pour intégrer les éléments essentiels du contrat de travail	2 heures	190 €	**25**
10004	CDD et intérim : sécuriser ses contrats	1 jour	865 €	**39**
10167	CDI intérimaire	4 heures	425 €	**39**
10189	Contrats de professionnalisation et d'apprentissage	1 jour	885 €	**40**
10151	Gérer les contrats de travail	2 jours	1340 €	**40**
20015	Sécuriser les contrats de sous-traitance	2 jours	1450 €	**144**
10163	Organiser le télétravail	2 jours	1340 €	**41**
10011	Les départs négociés	1 jour	865 €	**41**
10031	Expatriation et détachement	2 jours	1375 €	**42**
10178	Gérer la protection sociale des salariés en mobilité internationale	4 heures	425 €	**42**
Rémunération, retraite et protection sociale				
10039	Piloter le système de rémunération	3 jours	1795 €	**90**
10042	Stock-options et actions gratuites	1 jour	895 €	**43**
10040	Intéressement, participation, épargne salariale	2 jours	1340 €	**43**
10030	Maîtriser les régimes de retraite	2 jours	1310 €	**44**
10193	120 mn pour connaître les bases de la retraite	2 heures	190 €	**27**
10100	Préparer son dossier de retraite	2 jours	1340 €	**44**
92248	Maîtriser le système de protection sociale	1 jour	980 €	**412**
92278	Prévoyance collective	2 jours	1495 €	**413**
92284	Assurance complémentaire santé	2 jours	1480 €	**416**
Responsabilité de l'employeur, contrôle et contentieux				
10012	Maîtriser le risque pénal en droit du travail	2 jours	1375 €	**45**
10179	Prévenir le délit d'entrave	4 heures	425 €	**45**
10191	Mettre en œuvre le principe de non-discrimination lors du recrutement	1 jour	885 €	**51**
20024	Responsabilité pénale	2 jours	1495 €	**162**
10006	Mettre en place des délégations de pouvoirs efficaces	1 jour	885 €	**46**
10105	Exercice du pouvoir disciplinaire	2 jours	1340 €	**46**
10190	Gérer le fait religieux en entreprise	1 jour	885 €	**47**
10098	Le contentieux des représentants du personnel	1 jour	885 €	**47**
10016	Prévenir et gérer un contrôle URSSAF	1 jour	885 €	**48**
10014	Gérer un contentieux prud'homal	1 jour	865 €	**48**

RECRUTEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Recrutement				
10086	Réussir ses recrutements	3 jours	1795 €	**49**
10169	120 mn pour découvrir les règles essentielles du recrutement	2 heures	190 €	**25**
10034	Innover dans ses méthodes de recrutement	2 jours	1340 €	**49**
10048	Conduire un entretien de recrutement	2 jours	1340 €	**50**
10180	Le B.A.BA de l'entretien pour managers	4 heures	395 €	**50**
10191	Mettre en œuvre le principe de non-discrimination lors du recrutement	1 jour	885 €	**51**
53354	Décoder la communication non verbale	2 jours	1330 €	**51**
53208	Décoder les comportements et les micro expressions	2 jours	1355 €	**52**
Développement des compétences				
10159	Les entretiens professionnels obligatoires	2 jours	1340 €	**52**
10049	Entretien annuel d'évaluation	2 jours	1310 €	**53**
51014	Mener efficacement ses entretiens annuels	2 jours	1325 €	**94**
10027	Gestion des compétences	2 jours	1310 €	**53**
10117	Piloter un dispositif de GPEC dynamique	3 jours	1810 €	**54**

FORMATION

Gestion de la formation

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
10053	Assistant(e) formation	2 jours	1 310 €	54
10094	Gestion administrative et financière de la formation	2 jours	1 340 €	55
10181	Focus sur le financement de la formation	4 heures	425 €	55
10192	120 mn pour gérer la période de professionnalisation et le CPF	2 heures	190 €	26
10127	**Cycle certifiant** - Responsable formation	10 jours	5 230 €	56
10196	**Cycle certifiant** - Digital Learning Manager	11 jours	5 790 €	58
10162	**Cycle certifiant** - Chargé(e) de formation	10 jours	4 880 €	60
10158	Gérer le plan de formation et le CPF	1 jour	865 €	62
10051	Construire et piloter le plan de formation	3 jours	1 810 €	62
10183	Obligations d'information et de consultation du CE en matière de formation	4 heures	425 €	81
10189	Contrats de professsionalisation et d'apprentissage	1 jour	885 €	40
55383	Préparer sa VAE	2 jours	1 045 €	63
10187	Gérer la formation à l'ère du digital	2 jours	1 340 €	63
10137	Optimiser ses achats de formation	2 jours	1 340 €	64
10173	Construire les tableaux de bord de la formation	2 jours	1 340 €	64
10002	Piloter la mise en œuvre d'actions de formation	2 jours	1 340 €	65
10182	Mesurer le retour sur investissement (ROI) de la formation	4 heures	425 €	65
10188	Créer son académie d'entreprise	2 jours	1 340 €	66

Ingénierie de la formation

10075	Formation de formateurs occasionnels	3 jours	1 795 €	66
10099	Formation de formateurs	6 jours	3 250 €	67
10150	**Cycle certifiant** - Formateur	11 jours	5 490 €	68
10005	Concevoir une action de formation	2 jours	1 340 €	70
10015	Animer une action de formation	3 jours	1 855 €	70

PAIE ET ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Paie

10148	L'essentiel de la paie pour non-spécialistes	2 jours	1 310 €	71
10130	Pratique de la paie - Niveau 1	3 jours	1 795 €	71
10172	120 mn pour décrypter l'actualité de la paie	2 heures	190 €	26
10131	Pratique de la paie - Niveau 2	3 jours	1 810 €	72
10147	Établir le bulletin de paie - Sessions à la carte	3 jours	1 810 €	72
10149	Pratique de la paie - Niveau 3 - Sessions à la carte	3 jours	1 853 €	72
10132	Calcul de la dernière paie	2 jours	1 375 €	73
10085	Superviser le service paie - Sessions à la carte	2 jours	1 340 €	72
60026	Comptabiliser les charges de personnel	2 jours	1 495 €	260
10134	Audit de la paie	2 jours	1 375 €	73
10139	**Cycle certifiant** - Gestionnaire paie	12 jours	6 150 €	74
10145	Calculer les cotisations sociales - Sessions à la carte	3 jours	1 810 €	72
10140	Remplir la Déclaration Sociale Nominative - Sessions à la carte	3 jours	1 375 €	72
10016	Prévenir et gérer un contrôle URSSAF	1 jour	885 €	48
30129	Prélèvement à la source	1 jour	955 €	301

Administration du personnel

10126	**Cycle certifiant** - Gestion des ressources humaines	15 jours	7 850 €	76
10138	**Cycle long** - Assistant(e) Ressources Humaines	6 jours	2 995 €	78
10047	Gérer l'administration du personnel au quotidien	3 jours	1 795 €	79
10044	Assistant(e) RH	3 jours	1 795 €	79

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE

RELATIONS SOCIALES

10175	Découvrir les instances représentatives du personnel	4 heures	395 €	**34**
10098	Le contentieux des représentants du personnel	1 jour	885 €	**47**
10056	Représentants du personnel	2 jours	1 310 €	**80**
10021	Maîtriser l'organisation et le fonctionnement du CE	2 jours	1 310 €	**81**
10183	Obligations d'information et de consultation du CE en matière de formation	4 heures	425 €	**81**
10026	CHSCT : ses missions et ses moyens	1 jour	865 €	**88**
10069	Présider le Comité d'Entreprise	2 jours	1 340 €	**82**
10070	Réussir les élections professionnelles	2 jours	1 375 €	**82**
10019	Négocier avec ses partenaires sociaux	2 jours	1 310 €	**83**
10184	Les bonnes pratiques de la négociation sociale pour managers	4 heures	395 €	**83**
10125	**Cycle certifiant** - Responsable des relations sociales	12 jours	6 150 €	**84**

SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

40085	Animateur santé sécurité	3 jours	1 865 €	**512**
10079	Accidents du travail et maladies professionnelles	2 jours	1 340 €	**86**
40029	Méthode de l'arbre des causes	2 jours	1 370 €	**515**
92251	La faute inexcusable de l'employeur	2 jours	1 595 €	**405**
92348	La responsabilité civile de l'employeur	4 heures	495 €	**398**
10074	Risques psychosociaux et bien-être au travail	2 jours	1 340 €	**86**
10171	120 mn pour promouvoir la santé et la sécurité au travail	2 heures	190 €	**26**
53034	Maîtriser son stress pour améliorer ses performances	2 jours	1 305 €	**87**
40039	Réglementation santé et sécurité - Niveau 1	2 jours	1 370 €	**509**
40040	Réglementation santé et sécurité - Niveau 2	2 jours	1 395 €	**510**
40111	Responsabilité des managers en santé sécurité	4 heures	395 €	**509**
40015	Réaliser son plan de prévention	2 jours	895 €	**515**
10161	Prévenir les troubles musculosquelettiques	2 jours	1 340 €	**87**
10012	Maîtriser le risque pénal en droit du travail	2 jours	1 375 €	**45**
10026	CHSCT : ses missions et ses moyens	1 jour	865 €	**88**
10064	Présider le CHSCT	2 jours	1 340 €	**88**

PROCESS ET OUTILS RH

Contrôle de gestion sociale

10022	Conduire un audit social	2 jours	1 375 €	**89**
10114	Piloter sa masse salariale	2 jours	1 310 €	**89**
10039	Piloter le système de rémunération	3 jours	1 795 €	**90**
10023	Contrôle de gestion sociale	2 jours	1 340 €	**90**
10024	Bâtir et faire évoluer ses tableaux de bord sociaux	2 jours	1 340 €	**91**
10185	Analyser et interpréter le bilan social	4 heures	425 €	**91**

Pilotage RH

10174	Pilotage stratégique de la fonction RH	3 jours	1 810 €	**92**
10083	Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	3 jours	1 795 €	**92**
10036	**Cycle long** - L'essentiel de la fonction RH	6 jours	3 250 €	**93**

RH pour managers

51183	6 étapes pour recruter un candidat	1 jour	895 €	**94**
51014	Mener efficacement ses entretiens annuels	2 jours	1 325 €	**94**
53266	Les clés d'une négociation gagnant-gagnant	2 jours	1 355 €	**95**
51153	Devenir manager coach	2 jours	1 365 €	**95**

SOMMAIRE PAR NIVEAU

Droit social			Recrutement et développement des compétences	Formation	

01 INITIATION

Maîtriser la pratique du droit du travail **Niveau 1** p. 34	CDD et intérim : sécuriser ses contrats p. 39	Maîtriser les régimes de retraite p. 44	Réussir ses recrutements p. 49	Assistant(e) formation p. 54	Préparer sa VAE **Nouveau** p 63
Découvrir les instances représentatives du personnel p. 34	Sécuriser les contrats de sous-traitance p. 144	Maîtriser le système de protection sociale p. 412	Le B.A.BA de l'entretien pour managers p. 50	Gérer la période de professionnalisation et le CPF **Classe virtuelle** p. 27	Formation de formateurs occasionnels p. 66
Droit du travail pour responsables RH p. 36	Les départs négociés p. 41	Assurance complémentaire santé p. 416	Décoder la communication non verbale **Nouveau** p. 51	Gérer le plan de formation et le CPF p. 62	Formation de formateurs **Cycle long** p. 67
Droit du travail pour managers p. 38	Piloter le système de rémunération p. 90	Gérer un contentieux prud'homal p. 48	Entretien annuel d'évaluation p. 53		
Intégrer les éléments essentiels du contrat de travail **Classe virtuelle** p. 25	Connaître les bases de la retraite **Classe virtuelle** p. 27		Mener efficacement ses entretiens annuels p. 94		
			Gestion des compétences p. 53		

02 PERFECTIONNEMENT

Juriste spécialisé en droit social **Cycle certifiant** p. 32	Gérer les contrats de travail p. 40	Mettre en œuvre le principe de non-discrimination lors du recrutement **Nouveau** p. 51	Découvrir les règles essentielles du recrutement **Classe virtuelle** p. 25	Responsable formation **Cycle certifiant** p. 56	Gérer la formation à l'ère du digital **Nouveau** p 63
Maîtriser l'actualité sociale **Classe virtuelle** p. 25	Organiser le télétravail p. 41	Responsabilité pénale p. 162	Conduire un entretien de recrutement p. 50	Digital Learning Manager **Cycle certifiant** p. 58	Optimiser ses achats de formation p. 64
Perfectionner la pratique du droit du travail **Niveau 2** p. 35	Gérer la protection sociale des salariés en mobilité internationale p. 42	Mettre en place des délégations de pouvoirs efficaces p. 46	Mettre en œuvre le principe de non-discrimination lors du recrutement **Nouveau** p. 51	Chargé(e) de formation **Cycle certifiant** p. 60	Construire les tableaux de bord de la formation p. 64
La durée du travail p. 35	Intéressement, participation, épargne salariale p. 43	Exercice du pouvoir disciplinaire p. 46	Innover dans ses méthodes de recrutement p. 49	Gestion administrative et financière de la formation p.55	Piloter la mise en œuvre d'actions de formation p. 65
Les modes de rupture du contrat de travail p. 36	Préparer son dossier de retraite p. 44	Gérer le fait religieux en entreprise **Nouveau** p. 47	Décoder les comportements et les micro expressions **Nouveau** p. 52	Focus sur le financement de la formation p. 55	Mesurer le retour sur investissement (ROI) de la formation p.65
L'essentiel du droit social **Cycle long** p. 37	Prévoyance collective p. 413	Le contentieux des représentants du personnel p. 47	Les entretiens professionnels obligatoires p. 52	Construire et piloter le plan de formation p. 62	Créer son académie d'entreprise **Nouveau** p 66
CDI intérimaire p. 39	Prévenir le délit d'entrave p. 45	Prévenir et gérer un contrôle URSSAF p. 48	Piloter un dispositif de GPEC dynamique p. 54	Obligations d'information et de consultation du CE en matière de formation p. 81	Formateur **Cycle certifiant** p. 68
Contrats de professionnalisation **Nouveau** p. 40				Contrats de professionnalisation **Nouveau** p 40	Concevoir une action de formation p. 70

03 EXPERTISE

Expatriation et détachement p.42	Maîtriser le risque pénal en droit du travail p. 45	Animer une action de formation p. 70
Stock-options et actions gratuites p. 43		

Paie et administration du personnel

L'essentiel de la paie pour non-spécialistes p. 71

Assistant(e) Ressources Humaines **Cycle long** p. 78

Pratique de la paie **Niveau 1** p. 71

Assistant(e) RH p. 79

Décrypter l'actualité de la paie **Classe virtuelle** p. 26

Gérer l'administration du personnel au quotidien p. 79

Retenue à la source p. 301

Pratique de la paie **Niveau 2** p. 72

Gestion des ressources humaines **Cycle certifiant** p. 76

Établir le bulletin de paie p. 72

Comptabiliser les charges de personnel p. 260

Superviser le service paie p. 72

Calculer les cotisations sociales p. 72

Gestionnaire paie **Cycle certifiant** p. 74

Prévenir et gérer un contrôle URSSAF p. 48

Pratique de la paie **Niveau 3** p. 72

Audit de la paie p. 73

Calcul de la dernière paie p. 73

Remplir la Déclaration Sociale Nominative p. 72

Relations sociales, santé, sécurité et qualité de vie au travail

Représentants du personnel p. 80

Méthode de l'arbre des causes p. 515

Découvrir les instances représentatives du personnel p. 34

Promouvoir la santé et la sécurité au travail **Classe virtuelle** p. 26

Maîtriser l'organisation et le fonctionnement du CE p. 81

Maîtriser son stress pour améliorer ses performances p. 87

Négocier avec ses partenaires sociaux p. 83

Réglementation santé et sécurité - **Niveau 1** p. 509

Animateur santé sécurité p. 512

Responsabilité des managers en santé sécurité p. 509

Les bonnes pratiques de la négociation sociale pour managers p. 83

CHSCT : ses missions et ses moyens p. 88

Le contentieux des représentants du personnel p. 47

Risques psychosociaux et bien être au travail p. 86

Obligations d'information et de consultation du CE en matière de formation p. 81

Réglementation santé et sécurité - **Niveau 2** p. 510

Présider le Comité d'Entreprise p. 82

Réaliser son plan de prévention p. 515

Responsable des relations sociales **Cycle certifiant** p. 84

Prévenir les troubles musculosquelettiques p. 87

Accidents du travail et maladies professionnelles p. 86

Présider le CHSCT p. 88

La responsabilité civile de l'employeur p. 398

Réussir les élections professionnelles p. 82

Maîtriser le risque pénal en droit du travail p. 45

La faute inexcusable de l'employeur p. 405

Process et outils RH

Piloter sa masse salariale p. 89

L'essentiel de la fonction RH **Cycle long** p. 93

Piloter le système de rémunération p. 90

6 étapes pour recruter un candidat p. 94

Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines p. 92

Mener efficacement ses entretiens annuels p. 94

Contrôle de gestion sociale p. 90

Pilotage stratégique de la fonction RH p. 92

Bâtir et faire évoluer ses tableaux de bord sociaux p. 91

Les clés d'une négociation gagnant-gagnant p. 95

Analyser et interpréter le bilan social p. 91

Conduire un audit social p. 89

Devenir manager coach p. 95

DIGITAL LEARNING BY EFE

Construisez vous-même votre parcours personnalisé

01 LES CLASSES VIRTUELLES POUR INTERAGIR

- Vous former n'importe où, en gardant de l'interaction avec votre formateur
- 90 ou 120 minutes chrono

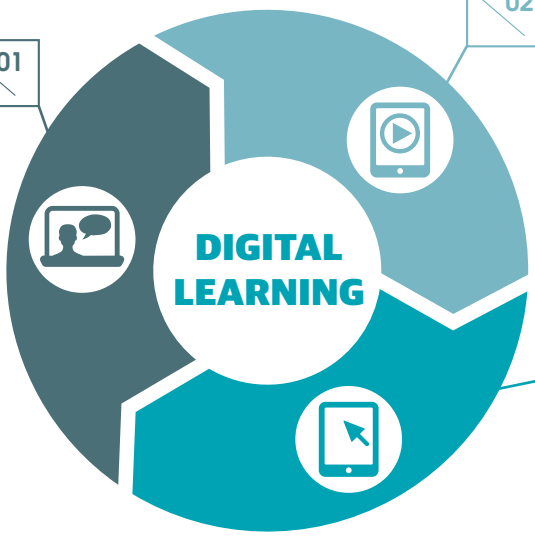

02 LA VOD POUR MUSCLER VOS COMPÉTENCES

- Pour apprendre à votre rythme, partout et tout le temps
- Des contenus courts, concrets et opérationnels avec les meilleurs experts

03 LES MODULES E-LEARNING POUR PROGRESSER ATAWADAC*

- Pour vous préparer au présentiel
- Pour renforcer l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences

** AnyTime, AnyWhere, AnyDevice, AnyContent*

01 LES CLASSES VIRTUELLES POUR INTERAGIR

Vous former **N'IMPORTE OÙ,** en gardant de **L'INTERACTION** avec votre **FORMATEUR,** c'est possible !

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

D'UNE DURÉE D'1H30 OU 2H, LES CLASSES VIRTUELLES EFE VOUS PERMETTENT D'ABORDER UN SUJET D'UNE TOUTE NOUVELLE FAÇON EN 3 ÉTAPES.

ÉTAPE 1
- Définition des enjeux liés à la thématique
- Contenus théoriques expliqués par le formateur

ÉTAPE 2
- Mise en pratique individuelle
- Accompagnement des apprenants par tchat

ÉTAPE 3
- Temps collectif : partage d'expériences
- Conclusion du formateur sur les bonnes pratiques

Maîtriser l'actualité sociale

120 minutes chrono

Anticiper les changements dans son entreprise

OBJECTIFS
- Intégrer les dernières réformes en matière sociale.
- Faire le point sur les décisions jurisprudentielles récentes.
- Anticiper les conséquences de ces évolutions pour les entreprises.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant perfectionner ses connaissances en droit du travail

ANIMATEUR
Marc PATIN
Avocat à la Cour
LEXT AVOCATS

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 minutes pour décrypter les dernières évolutions de la législation sociale
- Cerner les nouvelles règles d'organisation du travail : forfait-jour, modulation du temps de travail
- Définir les contours du licenciement économique
- Décrypter le contenu du compte personnel d'activité

15 minutes pour faire le point sur l'actualité jurisprudentielle en matière de rupture du contrat de travail
Étude de cas : analyse de la jurisprudence précisant les contours de l'obligation de reclassement à la charge de l'employeur en matière de licenciement économique
- Faire le point sur le licenciement pour inaptitude physique suite à la loi Rebsamen

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques à adopter pour prévenir les risques en matière de :
- Santé et sécurité au travail
- Relations avec les représentants du personnel et négociation sociale

Le programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'anticiper les conséquences des évolutions législatives et jurisprudentielles en matière sociale au sein de votre entreprise.

DE 11H À 13H	Code 10168	Tarif HT : 190 €
7 mars 2018	24 septembre 2018	

Intégrer les éléments essentiels du contrat de travail

120 minutes chrono

Gérer quotidiennement l'exécution du contrat de travail

OBJECTIFS
- Identifier les clauses essentielles du contrat de travail.
- Les mettre en œuvre.
- Anticiper tout risque juridique.

PRÉREQUIS
Manager une équipe ou évoluer au sein d'un service RH.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne appelée à gérer une relation de travail

ANIMATEUR
Marc PATIN
Avocat à la Cour
LEXT AVOCATS

PROGRAMME *Initiation*

60 minutes pour acquérir les bases de la gestion du contrat de travail
Autodiagnostic : recensement des différents types de contrats de travail
- Identifier les éléments pouvant être modifiés unilatéralement et dans quelle mesure, et ceux qui ne peuvent pas l'être
- Exécuter les clauses contractuelles dans le respect des règles légales, conventionnelles et des exigences de la jurisprudence
- Prévenir la réalisation de risques juridiques pouvant se matérialiser à l'occasion de l'exécution du contrat ou de sa rupture
- Gérer le dossier disciplinaire du salarié et les situations précontentieuses

15 minutes pour réaliser des exercices pratiques
Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la première heure et effectuent des exercices pratiques
Exercice d'application : distinction entre modification du contrat et changement des conditions de travail

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces
- Choisir un contrat de travail en fonction des besoins de l'entreprise : CDI, CDD, temps partiel
- Identifier les règles à respecter pour établir un contrat de travail
- Connaître les obligations des parties au contrat : employeur et salarié

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les éléments essentiels d'un contrat de travail.

DE 11H À 13H	Code 10170	Tarif HT : 190 €
30 mai 2018	29 novembre 2018	

Découvrir les règles essentielles du recrutement

120 minutes chrono

Optimiser le processus de recrutement au sein de son entreprise

OBJECTIFS
- Choisir parmi les techniques de recrutement, les outils les plus adaptés à l'entreprise dans le respect du principe de non-discrimination à l'embauche et de l'égalité de traitement.
- Connaître et respecter les étapes de l'entretien de recrutement.
- Analyser le comportement des candidats et adopter la meilleure posture.

PRÉREQUIS
Avoir la responsabilité d'une mission de recrutement.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne devant recruter de nouveaux collaborateurs ou évoluant au sein d'un service RH

ANIMATEUR
Charlotte BRAND
Consultante en ressources humaines

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 minutes pour acquérir les règles essentielles du recrutement
- Définir la stratégie de recrutement de l'entreprise et la stratégie de recherche des candidats
- Définir le besoin et lister les principaux critères de recrutement
- Analyser les dossiers de candidature et connaître les différentes étapes de l'entretien de recrutement
- Connaître les différents types de questions à poser, les thèmes à aborder et les outils complémentaires à l'entretien

15 minutes pour s'exercer sur son poste
Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la première heure et s'exercent sur différentes problématiques liées au recrutement.
Exercices d'application : définition d'un besoin de recrutement, optimisation du sourcing, sélection des candidatures, prise de décision d'une embauche

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces
Partage d'expériences : la gestion d'un recrutement
- Identifier les difficultés de chacun dans le pilotage des missions de recrutement : gestion du temps, compréhension du contexte dans lequel va s'opérer le recrutement (définition du besoin, listing des critères de recrutement...)
- Savoir identifier le bon profil, comprendre la motivation d'un candidat, savoir objectiver sa décision

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous connaîtrez les différentes étapes du processus de recrutement et les règles essentielles de la conduite d'un entretien de recrutement.

DE 11H À 13H	Code 10169	Tarif HT : 190 €
5 juin 2018	9 novembre 2018	

LES CLASSES VIRTUELLES

Décrypter l'actualité de la paie

120 minutes chrono

Découvrir les évolutions sociales et fiscales

OBJECTIFS
- Faire le point sur l'actualité paie.
- Intégrer rapidement les dernières réformes sociales et fiscales ayant des impacts en paie.
- Sécuriser le traitement de la paie.

PRÉREQUIS
Connaître les règles du droit du travail applicables à la gestion du personnel.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne évoluant au sein d'un service RH ou amenée à établir la paie en entreprise

ANIMATEUR
Séverine BUSIERE
Consultante Paie-Administration du personnel

PROGRAMME
Initiation

60 minutes pour intégrer les dernières évolutions législatives ou réglementaires en matière de paie
- Découvrir la nouvelle présentation et les mentions obligatoires du bulletin de paie applicables depuis le 01/01/17
- Cerner l'impact des évolutions affectant la réglementation du temps de travail sur les salaires
- Intégrer les impacts en paie du volet " épargne salariale " de la loi Macron
- Connaître les évolutions et les impacts en paie de la législation relative à la prévoyance frais de santé

15 minutes pour s'exercer au décryptage des nouvelles mentions obligatoires d'un bulletin de paie

Exercice d'application : établissement d'un bulletin type conforme aux nouvelles règles légales et calcul des assiettes de cotisation " forfait social " applicables

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces

Partage d'expériences : le traitement des différentes contributions et cotisations sociales et la nouvelle structure des bulletins de paie

Le programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de traiter la paie en conformité avec les nouvelles obligations légales.

DE 11H À 13H	Code 10172	Tarif HT : 190 €
23 mars 2018	20 septembre 2018	

Promouvoir la santé et la sécurité au travail

120 minutes chrono

Intégrer les obligations de l'employeur

OBJECTIFS
- Cerner les obligations de l'employeur.
- Identifier les règles de prévention.
- Recenser les droits et les obligations des salariés.

PRÉREQUIS
Connaître les problématiques rencontrées par les entreprises en matière de santé et sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs d'établissements, directeurs et responsables des ressources humaines
- Membres de CHSCT
- Responsables juridiques et juristes

ANIMATEUR
Céline DUBAIL
Avocat à la Cour
DUBAIL AVOCATS

PROGRAMME
Initiation

60 minutes pour cerner les enjeux majeurs en matière de santé et sécurité au travail
- Cerner les obligations de l'employeur
- Découvrir les principes généraux de prévention : analyser les neufs principes de l'article L4121-2 du Code du travail

30 minutes pour réaliser un exercice pratique

Les participants mettent en pratique les points abordés pendant la première heure au travers d'une étude de cas

Étude de cas : analyse commentée d'une grille d'évaluation et d'un plan d'action de prévention des risques

30 minutes pour échanger sur les droits et obligations des salariés
- Les droits d'alerte et de retrait
- Les obligations du salarié
- L'information et la formation des salariés
- Les règles de protection applicables à certaines catégories de salariés

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de cerner les fondements de la responsabilité de l'employeur en matière de santé et de sécurité des salariés au travail.

DE 11H À 13H	Code 10171	Tarif HT : 190 €
7 juin 2018	10 octobre 2018	

Gérer la période de professionnalisation et le CPF

NEW NOUVEAU

120 minutes chrono

Optimiser son budget de formation grâce à ces dispositifs

OBJECTIFS
- Intégrer les règles qui régissent la mise en œuvre d'actions de formation dans le cadre de la période de professionnalisation et du CPF.
- Identifier les conditions de financement de ces dispositifs de formation par son OPCA.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables formation, responsables des ressources humaines
- Chargé(e)s de formation, assistant(e)s formation
- Toute personne en charge de la gestion de la formation

ANIMATEUR
- Véronique GARGUILO
  Consultante en ingénierie de la formation
  FORMA CONSEIL +

PROGRAMME
Initiation

60 minutes pour gérer la période de professionnalisation et le CPF
- Connaître les principes de répartition de la contribution à la formation professionnelle versée à son OPCA, par dispositif et en fonction de la taille de l'entreprise
- Cerner l'intérêt pour l'entreprise de recourir aux périodes de professionnalisation et au CPF dont les fonds sont mutualisés
- Identifier les formations éligibles à ces dispositifs en fonction des branches d'activités, du type de salarié...
- Maîtriser les conditions de mise en œuvre
- Identifier les règles de prise en charge du coût de ces formations par son OPCA

15 minutes pour s'exercer sur son poste

Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la première heure et s'exercent sur différentes problématiques

Exercice d'application : saisie d'une demande d'action de formation dans le cadre du CPF sur le site moncompteformation.gouv.fr

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces
- Identifier les actions de formations éligibles à la période de professionnalisation à la lecture des critères de prise en charge de sa branche professionnelle
- Lister les actions éligibles au CPF pour son entreprise

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez gérer les périodes de professionnalisation et le CPF et optimiser le budget formation de votre entreprise.

DE 11H À 13H	Code 10192	Tarif HT : 190 €
18 juin 2018	19 octobre 2018	

Connaître les bases de la retraite

120 minutes chrono

Distinguer les différents régimes de retraite

NEW NOUVEAU

Initiation

OBJECTIFS
- Connaître le mode de fonctionnement des systèmes de retraite du secteur privé en France.
- Comprendre les failles du régime général et des régimes complémentaires.
- Identifier les régimes supplémentaires et les dispositifs d'épargne retraite pour pallier les carences des régimes obligatoires.

PRÉREQUIS
Être confronté au traitement des dossiers de retraite.

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs au sein d'un service RH
- Conseillers dans le secteur bancaire ou assurance proposant des solutions retraite

ANIMATEUR
Isabelle PACE-BOBERO
Experte en gestion de patrimoine

PROGRAMME

60 minutes pour acquérir les notions essentielles de la retraite
- Comprendre le fonctionnement des régimes de retraite du secteur privé en France
- Le régime général de base de la Sécurité sociale
- Les régimes complémentaires ARRCO et AGIRC
- Maîtriser les modalités de calcul de la retraite sécurité sociale et des retraites complémentaires
- Identifier les régimes supplémentaires

15 minutes pour s'exercer sur son poste
Les participants mettent en pratique les connaissances acquises durant la première heure et s'exercent aux calculs des niveaux de retraite.
Exercice d'application : calcul de la retraite d'un salarié cadre

45 minutes pour échanger sur les failles des régimes obligatoires et sur les alternatives
Partage d'expériences : les modalités pour pallier les carences des régimes obligatoires et anticiper les évolutions du régime de retraite en France
- Analyser les failles du régime général et des régimes complémentaires
- Identifier et comparer les différents dispositifs d'épargne retraite collective ou individuelle

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous connaîtrez les différents régimes de retraite en France, leur mode de calcul, et vous serez en mesure d'identifier les solutions alternatives pour répondre aux questions de vos salariés ou clients.

DE 11H À 13H	Code 10193	Tarif HT : 190 €
14 mai 2018	21 novembre 2018	

03 LES MODULES E-LEARNING POUR PROGRESSER ATAWADAC*

OBJECTIFS
- Pour vous préparer au présentiel
- Pour renforcer l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences

** AnyTime, AnyWhere, AnyDevice, AnyContent*

POURQUOI CHOISIR UN MODULE E-LEARNING ?
- Des formations courtes, scénarisées et interactives conçues par nos meilleurs experts
- Associées à nos formations présentielles en prérequis ou en complément
- À l'unité, pour se former en toute autonomie et à son rythme

COMMENT SUIVRE UN MODULE E-LEARNING ?
- Un accès simple, ne nécessitant aucune installation logicielle, grâce à vos codes d'accès individuels
- Des modules accessibles **24h/24** et **7j/7**
- Une traçabilité du suivi des modules pour sécuriser l'apprentissage

LES FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL

OBJECTIFS
- Tester ses connaissances sur les fondamentaux du droit social.
- Évaluer sa pratique sur le contrat, sa durée, sa rupture, ses acteurs au moyen de QCM.

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services RH
- Toute personne souhaitant avoir une bonne connaissance des grands principes du droit du travail

PROGRAMME
- La portée des différentes règles de droit du travail
- Les principales étapes de la vie du contrat
- Les différents types de contrats de travail
- Le pouvoir disciplinaire
- Les relations avec les IRP, syndicats…

Durée : 30 minutes code 27011001	Tarif HT : 30 €

DÉCOUVRIR L'ESSENTIEL DES IRP

OBJECTIFS
- Identifier les différentes instances représentatives du personnel (IRP).
- Découvrir les missions, pouvoirs et moyens d'action des IRP.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Toute personne en relation avec les IRP

PROGRAMME
- Les délégués du personnel
- Le Comité d'Entreprise (CE)
- Les délégués syndicaux
- La délégation unique du personnel
- Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Durée : 30 minutes code 27011002	Tarif HT : 30 €

PARTENARIAT

EFE - SUPdesRH

CHARGÉ(E) DES RESSOURCES HUMAINES

Titre certifié Niveau II (BAC+3) enregistré au RNCP

Éligible au CPF

Code 2627

Validez à votre rythme UN OU PLUSIEURS DES 7 blocs de compétences ci-dessous et bénéficiez pour chaque bloc d'un certificat reconnu, enregistré au RNCP et éligible au CPF !

Validez tous les blocs de compétences sur 5 ans, et obtenez le titre certifié de " Chargé(e) des Ressources Humaines ".

01 ÉLABORER LES PROCESSUS ET LES TABLEAUX DE BORD RH

02 GARANTIR L'APPLICATION DU DROIT SOCIAL INDIVIDUEL

03 CONTRIBUER À L'ANIMATION DU DIALOGUE SOCIAL

04 METTRE EN PLACE UNE GESTION DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES

05 RECRUTER LES COLLABORATEURS

06 PILOTER LA FORMATION PROFESSIONNELLE

07 ASSURER LA PAIE ET LES DÉCLARATIONS SOCIALES

Le certificat qui atteste de la maîtrise d'un bloc de compétences est délivré par SUPdesRH à l'issue d'une évaluation en ligne sous la forme de cas pratiques et d'un questionnaire reliés à une problématique RH.

LES + DE LA FORMATION

+ **VALIDEZ SÉPARÉMENT CHAQUE BLOC DE COMPÉTENCES** à l'issue d'un parcours de formation continue pratique et opérationnel animé par des spécialistes du droit du travail et des professionnels RH.

+ Pour chaque bloc de compétences validé, bénéficiez d'un **CERTIFICAT ENREGISTRÉ AU RNCP ET ÉLIGIBLE AU CPF**.

+ Vous disposez d'un **DÉLAI DE 5 ANS POUR VALIDER LA TOTALITÉ DES BLOCS DE COMPÉTENCES** et obtenir le titre certifié de " Chargé(e) des ressources humaines ".

DÉTAIL DU PARCOURS DE FORMATION

PRÉPARANT À LA VALIDATION DES 7 BLOCS DE COMPÉTENCES DU TITRE " CHARGÉ(E) DES RESSOURCES HUMAINES "

RECRUTER LES COLLABORATEURS
ÉLABORER LES PROCESSUS ET LES TABLEAUX DE BORD

La formation : Cycle long - L'essentiel de la fonction RH (code 10036 p. 93)
Ce parcours valide les blocs de compétences n°5 + n°1 qui font l'objet d'une certification
6 jours - Tarif 3 250 € HT / Coût de l'évaluation : 600 € HT

METTRE EN PLACE UNE GESTION DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES

La formation : Gestion des compétences (code 10027 p. 53)
Ce parcours valide le bloc de compétences n°4 qui fait l'objet d'une certification
2 jours - Tarif 1 310 € HT / Coût de l'évaluation : 300 € HT

GARANTIR L'APPLICATION DU DROIT SOCIAL INDIVIDUEL
CONTRIBUER À L'ANIMATION DU DIALOGUE SOCIAL

La formation : Cycle certifiant - Juriste spécialisé en droit social (code 10124 p. 32)
Ce parcours valide les blocs de compétences n°2 + n°3 qui font l'objet d'une certification
15 jours - Tarif 7 850 € HT / Coût de l'évaluation : 900 € HT

ASSURER LA PAIE ET LES DÉCLARATIONS SOCIALES

La formation : Cycle certifiant - Gestionnaire paie (code 10139 p. 74)
Ce parcours valide le bloc de compétences n°7 qui fait l'objet d'une certification
12 jours - Tarif 6 150 € HT / Coût de l'évaluation : 600 € HT

PILOTER LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation : Gestion administrative et financière de la formation (code 10094 p. 55)
Ce parcours valide le bloc de compétences n°6 qui fait l'objet d'une certification
2 jours - Tarif 1 340 € HT / Coût de l'évaluation : 300 € HT

TOTAL 37 JOURS
Code produit : 10194
7 blocs de compétences validés
Coût forfaitaire de l'évaluation : 2 700 € HT
Tarif Formations : 14 925 € HT*
Frais de dossier : 125 € HT
Coût global : 17 750 € HT

*Soit 25 % de remise

PAROLES DE PARTICIPANTS

J'ai choisi de valider 3 des 7 blocs de compétences reconnus et enregistrés au RNCP. L'intérêt pour moi était de pouvoir me constituer un parcours sur mesure. Le rythme était tout à fait adapté à mon travail, et m'a permis d'ajouter une nouvelle certification à mon CV.

JULIETTE DURIEZ
CHARGÉE DE MISSIONS RH

POUR EN SAVOIR PLUS

ou être conseillé,
contactez Robert BIEWER
au 01 44 09 12 89
ou rbiewer@efe.fr

PARTENARIAT

EFE - SUPdesRH

MANAGER DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Titre certifié Niveau I (BAC + 4) enregistré au RNCP

Éligible au CPF

Code 192034

Développez votre expertise et boostez votre carrière dans le management des ressources humaines, en validant un ou plusieurs blocs de compétences du titre de **" Manager du Développement des Ressources Humaines "**.

À l'issue de cette formation vous serez capable de :

- 01 PILOTER LA STRATÉGIE RH DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL
- 02 MANAGER ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES
- 03 MANAGER UNE ÉQUIPE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT
- 04 MANAGER LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL
- 05 MANAGER LES RELATIONS SOCIALES INDIVIDUELLES
- 06 MANAGER LE DIALOGUE SOCIAL
- 07 PILOTER LA RÉMUNÉRATION ET LA MASSE SALARIALE

Le certificat qui atteste de la maîtrise d'un bloc de compétences est délivré par SUPdesRH à l'issue d'une épreuve d'évaluation sous forme de cas pratiques devant un jury professionnel.

LES + DE LA FORMATION

+ **VALIDEZ SÉPARÉMENT CHAQUE BLOC DE COMPÉTENCES** à l'issue d'un parcours de formation continue enrichi par les retours d'expériences de nombreux experts opérationnels RH.

+ Pour chaque bloc de compétences validé, bénéficiez d'un **CERTIFICAT ENREGISTRÉ AU RNCP ET ÉLIGIBLE AU CPF**.

+ Vous disposez d'un **DÉLAI DE 5 ANS POUR VALIDER LA TOTALITÉ DES BLOCS DE COMPÉTENCES** et obtenir le titre certifié de " Manager du Développement des Ressources Humaines ".

DÉTAIL DU PARCOURS DE FORMATION

PRÉPARANT À LA VALIDATION DES 7 BLOCS DE COMPÉTENCES DU TITRE " MANAGER DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES "

PILOTER LA STRATÉGIE RH DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

La formation : à suivre sur demande en coaching ou validation par la VAE
Ce parcours valide le bloc de compétences n°1 qui fait l'objet d'une certification

MANAGER ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

La formation : Construire et piloter le plan de formation (code 10051 p. 62)
Piloter un dispositif de GPEC dynamique (code 10117 p. 54)
Ce parcours valide le bloc de compétences n°2 qui fait l'objet d'une certification
6 jours - Tarif 3 260 € HT / Coût de l'évaluation : 900 € HT

MANAGER UNE ÉQUIPE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT

La formation : Être acteur de la réussite de son projet (code 52164 sur www.efe.fr)
Manager une équipe - Niveau 2 (code 51012 sur www.efe.fr)
Ce parcours valide le bloc de compétences n°3 qui fait l'objet d'une certification
4 jours - Tarif 2 445 € HT / Coût de l'évaluation : 900 € HT

MANAGER LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

La formation : Réglementation santé et sécurité - Niveau 1 (code 40039 p. 509)
Risques psychosociaux et bien-être au travail (code 10074 p. 86)
CHSCT : ses missions et ses moyens (code 10026 p. 88)
Ce parcours valide le bloc de compétences n°4 qui fait l'objet d'une certification
5 jours - Tarif 3 215 € HT / Coût de l'évaluation : 900 € HT

MANAGER LES RELATIONS SOCIALES INDIVIDUELLES

La formation : Droit du travail pour responsables RH (code 10077 p. 36)
Expatriation et détachement (code 10031 p. 42)
Les départs négociés (code 10011 p. 41)
Maîtriser le risque pénal en droit du travail (code 10012 p. 45)
Gérer un contentieux prud'homal (code 10014 p. 48)
Ce parcours valide le bloc de compétences n°5 qui fait l'objet d'une certification
8 jours - Tarif 5 210 € HT / Coût de l'évaluation : 900 € HT

MANAGER LE DIALOGUE SOCIAL

La formation : Négocier avec ses partenaires sociaux (code 10019 p. 83)
Le contentieux des représentants du personnel (code 10098 p. 47)
Maîtriser l'organisation et le fonctionnement du CE (code 10021 p. 81)
Ce parcours valide le bloc de compétences n°6 qui fait l'objet d'une certification
5 jours - Tarif 3 155 € HT / Coût de l'évaluation : 900 € HT

PILOTER LA RÉMUNÉRATION ET LA MASSE SALARIALE

La formation : Piloter sa masse salariale (code 10114 p. 89)
Piloter le système de rémunération (code 10039 p. 90)
Ce parcours valide le bloc de compétences n°7 qui fait l'objet d'une certification
5 jours - Tarif 2 795 € HT / Coût de l'évaluation : 900 € HT

TOTAL 33 JOURS
Code produit : 10195
7 blocs de compétences validés
Coût forfaitaire de l'évaluation : 3 100 € HT
Tarif Formations : 17 070 € HT*
Frais de dossier : 125 € HT
Coût global : 20 295 € HT

*Soit 15 % de remise

POUR EN SAVOIR PLUS

ou être conseillé,
contactez Robert BIEWER
au 01 44 09 12 89
ou rbiewer@efe.fr

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

Formation éligible au CPF via SUPdesRH, code CPF : 2627

15 jours
105 heures

BEST OF · CERTIFIANT · CPF · BLENDED

JURISTE spécialisé en droit social

Garantir l'application de la réglementation sociale dans l'entreprise

Le juriste en droit social est l'interface entre l'entreprise et les salariés. Son rôle consiste principalement à assister la direction des ressources humaines et les managers opérationnels à répondre à toutes les questions relatives au droit du travail. Accéder à cette fonction implique ainsi de maîtriser les règles essentielles qui régissent les relations individuelles et collectives du travail.

OBJECTIFS
- Maîtriser les règles encadrant la conclusion, l'exécution et la rupture des contrats de travail.
- Identifier les obligations pesant sur l'employeur et prévenir les risques.
- Préparer et organiser les réunions avec les représentants du personnel.

PRÉREQUIS
Des connaissances générales en droit du travail sont requises pour suivre utilement cette formation.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes souhaitant obtenir une spécialisation en droit social
- Toute personne souhaitant perfectionner ses connaissances en droit social

ANIMATEUR
Alexis TRICLIN
Avocat à la Cour

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser la pratique du droit social pour conseiller utilement et défendre au mieux les intérêts de votre entreprise.

MODULE 1 Du recrutement à la rédaction du contrat de travail 3 jours

OBJECTIFS
- Se repérer dans l'arsenal des normes juridiques.
- Identifier les contraintes juridiques propres aux différents contrats et procéder au choix le plus adapté.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner l'environnement juridique des relations du travail
- Identifier et hiérarchiser les sources du droit social
- Distinguer les juridictions compétentes en droit du travail

Maîtriser les différentes étapes de l'embauche d'un salarié
- Appliquer les meilleures méthodes pour réussir un recrutement
- Connaître les obligations liées au recrutement
- Respecter l'obligation d'embauche de travailleurs handicapés
- Prévenir les risques de discrimination

Identifier les différentes formalités à respecter
- Promesse d'embauche : nature juridique et effets
- Déclaration unique d'embauche, visites médicales

Choisir et rédiger le contrat de travail le mieux adapté
- Analyser les différents types de contrats
- Rédiger un CDI : les clauses usuelles et sensibles
- Maîtriser les spécificités du CDD et de l'intérim

Exercice d'application : rédaction des clauses sensibles du contrat de travail

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 La gestion et le suivi de la durée du travail 2 jours

OBJECTIFS
- Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion de la durée du travail.
- Mettre en place des outils de suivi et de contrôle du temps.

PROGRAMME
Maîtriser les règles fondamentales de la durée du travail

Maîtriser le cadre juridique du temps de travail
- Définir la notion de temps de travail effectif
- Identifier le risque pénal en matière de durée du travail

Gérer les horaires
- La mise en place, le suivi et le contrôle des horaires
- Les possibilités de modification de l'horaire
- Le contrôle par l'Inspection du travail

Gérer le temps de travail des cadres
- Identifier les 3 catégories de cadres
- Rédiger les conventions de forfait en temps ou en jours
- Connaître les possibilités de rachat des jours de RTT

Gérer les jours de RTT
- L'acquisition des jours
- Les incidence des absences

Intégrer les règles du CET
- La négociation de l'accord
- Maîtriser les nouvelles possibilités d'alimentation et d'utilisation et les limites

S'adapter aux fluctuations de l'activité

Gérer les heures supplémentaires
- Définir les HS, respecter le contingent d'HS
- Paiement ou contrepartie obligatoire en repos

Gérer les heures complémentaires des temps partiels

Exercice d'application : rédaction de conventions de forfait

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 L'exécution du contrat de travail 3 jours

OBJECTIFS
- Gérer les absences et les différents cas de suspension du contrat de travail.
- Sécuriser les procédures en matière d'AT/MP
- Maîtriser les différents dispositifs de formation professionnelle.

PROGRAMME
Gérer les congés payés et les périodes de suspension du contrat

Maîtriser les règles relatives aux congés payés
- Fixer et comptabiliser les CP: ordre et date des départs, affichage
- Identifier les différents cas de suspension du contrat de travail
- Gérer les arrêts maladie, les congés maternité/paternité, le congé parental, etc.

Gérer les accidents de travail et la maladie professionnelle

Prendre en charge les accidents de travail
- Établir la déclaration accident de travail
- Maîtriser la procédure de reconnaissance de l'AT

Gérer les cas de reconnaissance de maladie professionnelle
- Connaître la définition et les contours de la MP
- Connaître la typologie des principales MP

Gérer l'inaptitude et le reclassement du salarié

Identifier le rôle des différents acteurs
- Connaître les conditions de contestation de la déclaration et ses effets
- Connaître la situation juridique du salarié inapte

Rechercher une solution de reclassement
- Mesurer l'étendue de l'obligation de reclassement
- Aménager le poste de travail, une obligation
- Faire face à une impossibilité de reclassement

Étude de cas : mise en œuvre d'une procédure d'inaptitude

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

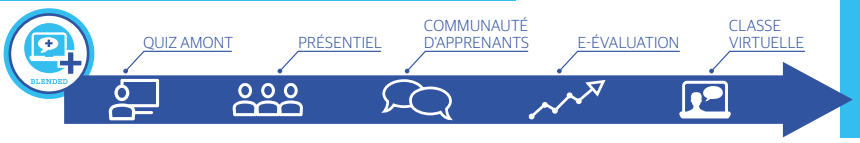

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

15JOURS | 105 heures | **Code 10124**

Paris - Promotion 1
14 au 16 mars, 5-6 avril, 14 au 16 mai, 14-15 juin, 6-7 septembre, **27 septembre***, 1er au 3 octobre 2018 et **25 janvier 2019****

Paris - Promotion 2
17 au 19 octobre, 15-16 novembre, 17 au 19 décembre 2018, 14-15 janvier, 14-15 février, **22 février***, 13 au 15 mars et **24 juin 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 7 850 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 6 280 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 4 900 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?

CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP

JURISTE SPÉCIALISÉ EN DROIT SOCIAL

Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS

JURISTE SPÉCIALISÉ EN DROIT SOCIAL

Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES

1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 500 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS: 3 200 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 4 Identifier les pouvoirs et obligations de l'employeur et leurs limites 2 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser les modalités d'exercice du pouvoir disciplinaire.
- Cerner les limites aux pouvoirs de l'employeur.

PROGRAMME

Connaître les pouvoirs de l'employeur et leurs corollaires

Apprécier l'étendue du pouvoir de direction
- Modifier le contrat de travail : lieu, fonction
- Cerner les devoirs et obligations des salariés

Exercer le pouvoir disciplinaire
- Identifier les comportements fautifs
- Connaître la procédure et les sanctions applicables

Cerner l'obligation de sécurité qui pèse sur l'employeur
- L'obligation de sécurité de résultat en matière d'hygiène et de sécurité
- Identifier le risque pénal

Cerner les limites aux pouvoirs de l'employeur

Respecter le principe de non discrimination
- Identifier les pratiques prohibées
- Mettre en œuvre une politique de prévention

Prévenir le harcèlement
- Maîtriser le cadre juridique du harcèlement

Gérer les risques psychosociaux
- Identifier les causes et les conséquences du stress et des RPS
- Connaître la réglementation applicable

Cerner le rôle et les pouvoirs des principaux interlocuteurs

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 5 Gérer la fin du contrat de travail 2 jours

OBJECTIFS
- Identifier les motifs de rupture du contrat de travail.
- Sécuriser les procédures de licenciement.

PROGRAMME

La démission du salarié
- Identifier ses conditions de validité
- Cerner les conséquences pour le salarié

Maîtriser tous les aspects du licenciement

Le licenciement pour motif personnel
- Identifier les motifs de licenciement
- Sécuriser la procédure de licenciement

Le licenciement pour motif économique
- Maîtriser la procédure de licenciement économique
- Mettre en place les mesures d'accompagnement : PSE, contrat de sécurisation professionnelle

Sécuriser les départs négociés

Intégrer le dispositif de rupture conventionnelle
- Recourir à bon escient à la rupture amiable
- Respecter les conditions de validité de la rupture conventionnelle

Négocier une transaction
- Respecter les conditions de validité de la transaction

Anticiper les conséquences de la rupture
Exercice d'application : élaboration d'une rupture conventionnelle homologuée

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULE 6 Les représentants du personnel 3 jours

OBJECTIFS
- Assurer la mise en place et le bon fonctionnement de chaque instance.
- Identifier le rôle spécifique de chaque instance représentative du personnel.

PROGRAMME

Les délégués du personnel
- Organiser les élections des DP
- Cerner le rôle et les missions des DP

Le comité d'entreprise
- Identifier la composition et le fonctionnement du CE
- Informer et consulter le CE
- Les autres comités : comité d'établissement, comité central, comité de groupe...

Les syndicats
- Gérer au mieux les relations avec les délégués syndicaux

Le CHSCT
- Maîtriser le fonctionnement et les moyens du CHSCT
- Apprécier l'étendue des missions du CHSCT

Assurer le fonctionnement régulier des IRP
- Garantir les droits des représentants du personnel

Mesurer les sanctions encourues et prévenir les contentieux
- Prévenir le risque de délit d'entrave

Exercice d'application : détermination des évènements de la vie de l'entreprise qui nécessitent l'information ou la consultation d'une de ces instances

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

LE CONSEIL DU COACH

L'obligation de mettre en œuvre des mesures destinées à prévenir et à détecter la commission de faits de corruption ou de trafic d'influence pèse sur les sociétés et établissements industriels et commerciaux employant ou appartenant à un groupe employant au moins 500 salariés et dont le chiffre d'affaire, consolidé ou non, est supérieur à 100 millions d'euros. Il convient d'intégrer sans attendre au règlement intérieur de l'entreprise le Code de conduite dont la mise en place est requise par la nouvelle loi. À cette fin, le **Code de conduite** devra faire l'objet d'une consultation du CE ou, à défaut, des DP ainsi que, pour les matières relevant de sa compétence, du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (article L.1321-4 du Code du travail).

Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1

Cerner le contrat de travail et les missions des IRP

Parce que le droit du travail s'impose à tous au sein de l'entreprise, il convient d'en maîtriser les règles essentielles qui régissent les relations contractuelles, de la conclusion à la rupture du contrat de travail, ainsi que les relations entre employeurs, salariés et représentants du personnel.

OBJECTIFS
- Acquérir les connaissances juridiques de base en droit du travail et les mettre en pratique.
- Maîtriser les différents types de contrats de travail, leur contenu et leur gestion.
- Distinguer les rôles et missions des instances représentatives du personnel.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales en droit.

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services RH
- Toute personne souhaitant maîtriser les principes fondamentaux du droit du travail

ANIMATEUR
Véronique GARGUILO
Consultante spécialisée droit social
FORMA CONSEIL +

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 4 septembre 2018 ou 20 février 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Module e-learning : les fondamentaux du droit social (voir descriptif p. 27)

Cerner l'environnement juridique des relations du travail

Identifier et connaître les sources du droit du travail
- Loi, conventions et accords collectifs, jurisprudence, usages, règlement intérieur...
- Savoir où trouver l'information dont on a besoin

Partage d'expériences : la hiérarchie et l'articulation des règles du droit du travail

Distinguer les juridictions compétentes en droit du travail
- Les compétences spécifiques des juridictions civiles, pénales et administratives
- Rôles et pouvoirs de l'inspecteur du travail

Partage d'expériences : les juridictions compétentes en droit social

Le contrat de travail en pratique

Choisir et rédiger le contrat de travail
- Connaître les formalités préalables à l'embauche
- Choisir le contrat de travail le mieux adapté : Contrat à Durée Indéterminée (CDI), Contrat à Durée Déterminée (CDD), intérim, temps partiel, alternance...
- Rédiger les clauses essentielles et sensibles : mobilité, horaires, non-concurrence...

Étude de cas : analyse commentée des clauses sensibles du contrat de travail

Gérer la relation contractuelle
- Appliquer la durée et l'aménagement du temps de travail : temps partiel, heures supplémentaires, congés, absences, convention de forfait...
- Identifier les comportements fautifs et les sanctions applicables
- Exercer le pouvoir de direction et le pouvoir disciplinaire

Mise en situation : étendue et limites du pouvoir disciplinaire de l'employeur

Gérer la rupture du contrat de travail
- Maîtriser tous les aspects du licenciement
- Sécuriser les départs négociés
- Anticiper les conséquences de la rupture

Exercice d'application : élaboration d'une rupture conventionnelle homologuée

Les instances représentatives du personnel
- Comité d'entreprise et d'établissement
- Délégués du personnel
- Délégués et représentants syndicaux
- Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
- Organiser les élections
- Cerner leurs rôles et attributions respectifs
- Identifier les obligations de l'employeur à leur égard
- Assurer le fonctionnement régulier de ces instances

Exercice d'application : identification des missions et des domaines d'intervention respectifs des IRP

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en pratique les règles de base du droit du travail.

2 JOURS	14 heures	Code 10001	Tarif HT : 1 310 € - repas inclus

Paris		Lyon
22-23 mars 2018	4-5 octobre 2018	5-6 juin 2018
5-6 juin 2018	11-12 décembre 2018	11-12 décembre 2018

BESOIN DE COMPRENDRE LES BASIQUES ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Découvrir les instances représentatives du personnel

OBJECTIFS
- Cerner la place des représentants du personnel dans la vie de l'entreprise.
- Maîtriser les missions des représentants du personnel.

PRÉREQUIS
Être amené à travailler au contact des représentants du personnel.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et collaborateurs des services ressources humaines
- Directeurs d'établissement
- Managers opérationnels

ANIMATEUR
Stéphane VOLFINGER
Avocat en droit social

PROGRAMME
Initiation

Cerner le cadre légal de la représentation du personnel
- Connaître les sources du droit syndical
- Maîtriser les règles de la représentativité syndicale

Test de connaissances : quiz sur le dialogue social

Connaître les rôles principaux de chaque instance représentative du personnel
- Maîtriser les missions du Comité d'Entreprise ou d'établissement
- Connaître le statut des délégués du personnel
- Intégrer les pouvoirs du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail
- Mettre en place l'instance unique prévue par la loi du 17/08/15
- Décrypter les attributions des délégués et représentants syndicaux

Test de connaissances : quiz sur le rôle de chaque instance et le cadre de sa mise en place

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mieux cerner le rôle des représentants du personnel au sein de votre entreprise.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 10175	Tarif HT : 395 €

Paris		
	12 avril 2018 (9h-13h)	21 septembre 2018 (14h-18h)

Perfectionner la pratique du droit du travail - Niveau 2

BEST OF BLENDED RÉGION

Sécuriser les relations individuelles et collectives du travail

La situation des salariés au sein de l'entreprise est régie par le contrat de travail mais aussi par d'autres sources de droit telles que les conventions collectives, les usages... La maîtrise de l'ensemble des règles juridiques qui organisent le statut individuel et collectif des salariés permet in fine de mieux sécuriser la relation de travail et de limiter le risque de contentieux.

OBJECTIFS
- Intégrer les modalités de conclusion des contrats de travail.
- Maîtriser les règles encadrant la rupture du contrat de travail.
- Maîtriser les missions et le statut des représentants du personnel.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1 " (code 10001 p. 34).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes en droit social
- Collaborateurs de la fonction ressources humaines
- Toute personne souhaitant perfectionner ses connaissances en droit du travail

ANIMATEURS
Laure SARECH
& Jacques PCHIBICH
Avocats à la Cour
CABINET SARECH & PCHIBICH

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 5 septembre 2018 ou 22 février 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Sécuriser la conclusion et le suivi des contrats de travail

Choisir le contrat de travail le mieux adapté
- Contrat à Durée Indéterminée (CDI), Contrats à Durée Déterminée (CDD), intérim, temps partiel... Les critères de choix

Exercice d'application : rédaction des clauses les plus délicates sous l'éclairage de la dernière jurisprudence et des réformes législatives

L'exécution du contrat de travail et sa modification
- Gérer les différents cas de suspension du contrat de travail
- Maîtriser les règles liées au départ en formation
- Faire face à un comportement fautif : les sanctions disciplinaires
- Gérer la modification du contrat : lieu, horaires, fonction...

Étude de cas : choix de la procédure la plus adaptée pour modifier un élément essentiel de la relation de travail

Mettre en œuvre les règles encadrant la rupture du contrat

Licenciement pour motif personnel
- Mettre en place une procédure : préparer son dossier, motiver et notifier la décision et indemniser le salarié
- Les contraintes légales et la jurisprudence récente

Exercice d'application : rédaction de la lettre de licenciement

Licenciement pour motif économique
- Intégrer l'obligation de négociation sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)
- Sécuriser la procédure de licenciement
- Élaborer le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) et recourir au contrat de sécurisation professionnelle

Maîtriser le régime de la rupture conventionnelle

Négocier une transaction
- Respecter les conditions de validité, mesurer les effets, négocier le montant de l'indemnité transactionnelle

Durée et aménagement du temps de travail

Appliquer la réglementation du temps de travail
- Durée légale, conventionnelle, temps effectif, partiel, droits au repos, convention de forfait : maîtriser les normes en vigueur

Optimiser les aménagements du temps de travail en toute sécurité
- Le régime des heures supplémentaires
- Distinguer les différentes formes d'aménagement du temps de travail
- Le régime du compte épargne temps

Maîtriser les rapports avec les représentants du personnel

Connaître le rôle des différentes instances élues et désignées

Identifier les obligations de l'employeur
- Heures de délégation, réunions, information et consultation

Maîtriser les règles du dialogue social
- Le principe majoritaire dans la conclusion d'accords collectifs
- L'articulation entre les niveaux de négociation et la reconnaissance de l'accord de groupe
- Négocier avec le comité d'entreprise, les délégués du personnel ou un salarié mandaté

Maîtriser les règles de la représentativité syndicale

Étude de cas : analyse de la jurisprudence relative aux critères de représentativité des syndicats

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'assister et de conseiller les directions opérationnelles de votre entreprise en matière de législation du travail.

2 JOURS	14 heures	Code 10057	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus

Paris		Lyon
29-30 mars 2018	11-12 octobre 2018	11-12 juin 2018
11-12 juin 2018	17-18 décembre 2018	17-18 décembre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

La durée du travail

OBJECTIFS
- Cerner la notion de durée du travail et ses implications.
- Comprendre les risques liés à la méconnaissance de la durée du travail.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans la gestion des contrats de travail.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines, managers
- Toute personne confrontée à des dossiers comportant une problématique liée à la durée du travail

ANIMATEUR
Hélène ECHARD
Avocat à la Cour

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser les règles de la durée du travail
- Faire le point sur les durées du travail
- Comprendre la notion de temps de travail effectif et ses incidences
- Intégrer le mécanisme des conventions de forfait (forfait heures / forfait jours)

Étude de cas : analyse de situations concrètes et de leur conformité aux règles susmentionnées

Connaître les risques liés à la méconnaissance de la durée du travail
- Appréhender l'importance de l'obligation de décompte du temps de travail incombant à l'employeur
- Assimiler les risques liés à la conclusion de conventions de forfait
- Analyser les responsabilités encourues

Exercice d'application : examen d'un dossier contentieux

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier les situations à risques en matière de durée du travail.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 10176	Tarif HT : 425 €

Paris	12 avril 2018 (14h-18h)	21 septembre 2018 (9h-13h)

Droit du travail pour responsables RH

Sécuriser juridiquement ses décisions RH

Dans un environnement juridique de plus en plus complexe et en constante évolution, les responsables RH doivent sécuriser en permanence leurs pratiques contractuelles afin de prévenir les risques contentieux.

OBJECTIFS
- Intégrer efficacement les règles du droit du travail dans les décisions RH.
- Mettre en place une politique RH en adéquation avec les obligations et les responsabilités de l'employeur.
- Maîtriser les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1 " (code 10001 p. 34).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et gestionnaires des ressources humaines
- Toute personne appelée à prendre des responsabilités dans un service RH

ANIMATEUR
Aude BOURUET AUBERTOT
Avocat à la Cour
BGBA AVOCATS

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 30 mai 2018 ou 31 janvier 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Module e-learning : les fondamentaux du droit social (voir descriptif p. 27)

Connaître l'environnement juridique des relations RH

Maîtriser les sources de droit
- L'articulation loi, jurisprudence et convention collective

Gérer les relations avec les partenaires sociaux
- DP, CE, DS et CHSCT

Gérer les relations avec les interlocuteurs extérieurs
- Médecin du travail, Inspecteur du travail

Intégrer les bases du contentieux prud'homal
- Les étapes, les preuves et les délais

Sécuriser la procédure de recrutement et d'embauche

Respecter les obligations légales en matière d'embauche
- Les formalités préalables et consécutives à l'embauche

Prévenir les risques d'infraction en matière d'embauche
- Les cas de discrimination à l'embauche

Étude de cas : analyse des différents motifs de discrimination prohibés par la loi sous l'éclairage de la dernière jurisprudence

Choisir le contrat de travail le plus adapté
- Le CDI, le CDD, les contrats aidés, l'intérim et le temps partiel

Maîtriser les clauses essentielles du contrat de travail

Étude de cas : analyse des clauses les plus sensibles sous l'éclairage de la dernière jurisprudence

Piloter l'exécution du contrat de travail

Intégrer la réglementation de la durée du travail
- Le contrôle du temps de travail, forfait jours et les heures supplémentaires

Gérer l'absence, la maladie et l'inaptitude du salarié

Sécuriser les conditions d'exercice du pouvoir disciplinaire

Modifier le contrat

Étude de cas : choix de la procédure la plus adaptée pour modifier un élément essentiel de la relation de travail

Maîtriser la rupture du contrat de travail

Identifier les différents modes de rupture
- La démission, la rupture conventionnelle, le licenciement, la prise d'acte et la résiliation judiciaire

Maîtriser les procédures de licenciement
- Le licenciement personnel et le licenciement économique

Évaluer les risques contentieux

Exercice d'application : identification des écueils à éviter dans la rédaction de lettres de licenciement

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de sécuriser juridiquement vos décisions RH.

2 JOURS	14 heures	Code 10077	Tarif HT : 1 310 € - repas inclus	
Paris	12-13 mars 2018		5-6 juillet 2018	19-20 novembre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Les modes de rupture du contrat de travail

OBJECTIFS
- Maîtriser les différents modes de rupture du contrat de travail.
- Sécuriser ses pratiques pour éviter tout risque de contentieux.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans la gestion des contrats de travail.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Juristes d'entreprise
- Toute personne en charge de la gestion des contrats de travail

ANIMATEUR
Karen DURAND-HAKIM
Avocat au Barreau de Paris
DDLC SOCIÉTÉ D'AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser la procédure de licenciement et la démission
- Intégrer les différentes étapes de la rupture du contrat de travail par l'employeur
- Gérer la rupture du contrat de travail par le salarié

Exercice d'application : rédaction d'une lettre de licenciement

Sécuriser la rupture des contrats de travail
- Définir le motif du licenciement
- Sécuriser la rupture de la période d'essai et la rupture anticipée d'un CDD
- Gérer une transaction
- Connaître les modes de rupture alternatifs au licenciement et à la démission

Étude de cas : analyse commentée d'exemples de décisions jurisprudentielles

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier les précautions à prendre pour rompre un contrat de travail.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 10177	Tarif HT : 425 €
Paris	6 avril 2018 (9h-13h)		14 septembre 2018 (14h-18h)

L'essentiel du droit social

Cycle long - Sécuriser les contrats de travail et gérer les relations collectives

Face à la complexité croissante des règles du droit social et à l'augmentation du nombre de contentieux devant les juridictions prud'homales, avoir une vision complète et précise de la réglementation qui encadre les modalités de conclusion et de rupture des contrats de travail ainsi que la gestion des relations collectives au sein de l'entreprise est devenu un impératif pour les responsables ressources humaines.

OBJECTIFS

- Sécuriser les processus de recrutement et de rupture des contrats de travail.
- Faire évoluer les contrats en place au gré des évolutions de l'entreprise.
- Gérer efficacement les relations avec les institutions représentatives du personnel.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1 " (code 10001 p. 34).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables des ressources humaines et des relations sociales
- Juristes d'entreprise
- Toute personne appelée à prendre des responsabilités dans la gestion du personnel et des relations sociales

ANIMATEURS

Marc PATIN
Avocat à la Cour
LEXT AVOCAT

Avi BITTON
Avocat au Barreau de Paris

4 JOURS | 28 heures | **Code 10035**

Tarif HT : **2 395 €** - repas inclus

Paris
7-8 decembre 2017, 11-12 janvier et **15 février 2018***
19-20 mars, 9-10 avril et **13 juin 2018***
4-5 octobre, 12-13 novembre 2018 et **28 janvier 2019***
6-7 décembre 2018, 10-11 janvier et **12 mars 2019***

***CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Sécuriser les contrats de travail du recrutement à la rupture

Sécuriser le processus d'embauche

Prévenir les risques d'infraction en matière d'embauche
- Les formalités préalables et consécutives à l'embauche
- L'égalité professionnelle et la non-discrimination

Étude de cas : analyse des différents motifs de discrimination prohibés par la loi sous l'éclairage de la dernière jurisprudence

Choisir le contrat de travail le mieux adapté
- CDI, CDD, intérim, temps partiel : les critères de choix

Rédiger le contrat de travail
- Les clauses du contrat de travail : savoir les faire évoluer, faut-il tout écrire...

Exercice d'application : rédaction des clauses les plus délicates sous l'éclairage de la dernière jurisprudence et des réformes législatives

Contrôler l'exécution du contrat de travail

Gérer les aléas initiés par le salarié
- Gérer les différents cas de suspension du contrat de travail
- Faire face à un comportement fautif

Gérer les aléas initiés par l'employeur
- Gérer la modification du contrat

Exercice d'application : choix de la procédure la plus adaptée pour modifier un élément essentiel de la relation de travail

Gérer le lien de subordination
- Mise à disposition de personnel
- Transfert d'entreprise et contrats de travail

Maîtriser les cas de rupture du contrat de travail
- Distinguer les modes de rupture du contrat de travail

Exercice d'application : choix du mode de rupture le plus adapté à la situation
- Identifier les acteurs externes de la rupture du contrat de travail
- Connaître les modalités du licenciement

Exercice d'application : rédaction d'une lettre de licenciement

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Gérer les relations collectives

Cerner les rôles et missions des représentants du personnel

Les délégués du personnel
- Relations avec les salariés, interventions auprès de l'employeur
- Zoom sur le pouvoir d'enquête

Le Comité d'Entreprise (CE)
- Attributions, fonctionnement et pouvoirs
- Information et consultation du CE
- Le recours aux experts

Exercice d'application : identification des cas de consultation du CE à partir d'exemples de jurisprudence

Les délégués syndicaux
- Mesurer la représentativité d'une organisation syndicale
- Connaître leurs missions et moyens d'action
- Maîtriser le champ et les modalités de négociation avec les DS

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- Identifier les obligations de consultation
- Connaître les moyens d'action du CHSCT

Exercice d'application : identification du champ d'intervention du CHSCT à partir d'exemples concrets

Maîtriser leurs droits et leurs devoirs

Mettre à leur disposition les moyens nécessaires
- Les obligations de l'employeur
- Les droits des représentants du personnel
- Le pouvoir de contrôle de l'employeur sur l'utilisation de ces moyens et ses possibilités de contestation et de recours
- Faire respecter le devoir de confidentialité

Respecter leur statut de salarié protégé
- Les personnes concernées et l'étendue de la protection
- Les limites au droit de licencier et le risque de discrimination

Optimiser les relations au quotidien
- Dans la gestion de l'accès à l'information
- Dans les modalités de consultation de ces instances

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de mieux cerner l'environnement juridique des relations du travail.

TESTEZ-VOUS !

Pour quels types de contrats de travail, l'écrit est obligatoire ?

- ☐ A - Le contrat à durée déterminée à temps plein
- ☐ B - Le contrat à durée indéterminée à temps partiel
- ☐ C - Le contrat à durée indéterminée à temps plein
- ☐ D - Le contrat à travail temporaire

Réponse : A, B et D. Il n'est pas systématiquement obligatoire d'établir un écrit pour conclure un contrat de travail. Un contrat verbal reste valable. Mais l'écrit reste obligatoire pour le contrat à temps partiel, le contrat à durée déterminée et le contrat de travail temporaire.

Droit du travail pour managers

Maîtriser la réglementation et adapter son relationnel

Un bon manager doit s'assurer de la conformité juridique de ses pratiques de gestion des ressources humaines tout en sachant créer un lien de confiance avec l'ensemble des salariés, notamment en développant la qualité de vie au travail et en optimisant ses relations avec les différentes instances représentatives du personnel.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base en droit social.
- Intégrer la réglementation sociale dans son management.
- Identifier les réflexes et comportements à adopter et ceux à proscrire en tant que manager pour respecter le droit social.

PRÉREQUIS

Avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1 " (code 10001 p. 34).

PUBLIC CONCERNÉ

- Chefs de service
- Responsables d'équipe
- Managers

ANIMATEUR

Deborah NAKACHE AMAR
Avocat en droit social

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :

- Comment gérer les conflits avec assertivité ?
- Quels éléments combiner pour une présentation vivante ?

2 JOURS	14 heures	Code 10058
Tarif HT : 1 310 € - repas inclus		

Paris
26-27 mars 2018
29-30 novembre 2018

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Module e-learning : les fondamentaux du droit social (voir descriptif p. 27)

Maîtriser l'environnement juridique des relations du travail

Se repérer dans les sources du droit du travail : savoir où trouver l'information dont on a besoin

- La loi, les décrets et règlements et le Code du travail
- Les conventions collectives et les accords d'entreprise
- Le règlement intérieur et les usages

Comprendre la portée de la jurisprudence

Identifier les différents contrats de travail

Descriptif et analyse des différents contrats

- Contrat à Durée Indéterminée (CDI), Contrat à Durée Déterminée (CDD), CDD à objet précis, intérim et sous-traitance

Impact du type de contrat de travail pour le manager

Gérer la relation contractuelle

Les étapes clés du contrat

- Période d'essai et entretien d'évaluation
- Envisager le licenciement : les éléments à réunir et la procédure
- La rupture conventionnelle

La durée et l'aménagement du temps de travail

- Règles de base et minima à ne pas dépasser
- Heures supplémentaires, travail de nuit et travail le dimanche

Les congés, arrêts pour maladie et les absences

La modification du contrat et des conditions de travail

- Identifier les éléments constitutifs du contrat de travail
- Les clauses particulières : mobilité, non-concurrence

Exercice d'application : quiz sur la liste de situations de modifications susceptibles ou non d'être imposées au salarié

Le droit de la formation

- Congé Individuel de Formation (CIF), Compte Personnel de Formation (CPF)...

Le pouvoir disciplinaire

- Les comportements fautifs et les sanctions applicables

Mise en situation : appréciation d'un comportement fautif, et réaction vis-à-vis de l'intéressé et de sa hiérarchie

Prévenir les risques

- Ce qu'il faut savoir sur les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité
- Le harcèlement : proscrire les pratiques à risque

Exercice d'application : à partir de situations données présentées par l'animateur, les participants distinguent le " vrai " du " faux " harcèlement

- Le stress, la discrimination

Intégrer des notions de base sur le rôle des IRP et des syndicats

Mise en situation : analyse du comportement du manager face à un collaborateur élu

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser l'essentiel de la législation sociale et de gérer au mieux la relation du travail au quotidien.

TESTEZ-VOUS !

Quels modes de rupture du contrat de travail sont réservés au salarié ?

- ☐ A - La rupture conventionnelle
- ☐ B - La résiliation judiciaire
- ☐ C - La prise d'acte de rupture
- ☐ D - La démission avec réserve

Réponse : B, C et D. Les modes de rupture du contrat de travail à l'initiative du salarié sont principalement au nombre de 3 : la résiliation judiciaire, le salarié peut également prendre acte de la rupture ou démissionner et saisir le Conseil de prud'hommes pour requalification en licenciement sans cause réelle et sérieuse.

CDD et intérim : sécuriser ses contrats

Intégrer la méthodologie pour prévenir les risques

Le Contrat à Durée Déterminée (CDD) et l'intérim occupent une part croissante de l'emploi en France. S 'agissant du CDD, la législation prévoit à la fois les cas où son usage est autorisé et les cas où il est interdit. Le recours à ce type de contrat exige de tout responsable RH de maîtriser les règles strictes qui l'encadrent afin d'éviter tout risque de requalification.

OBJECTIFS
- Identifier les contraintes juridiques propres aux différents contrats et procéder au choix le plus adapté.
- Rédiger en toute sécurité les contrats de travail pour éviter toute requalification.
- Prévenir les risques de mise en jeu des responsabilités civile et pénale.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1 " (code 10001 p. 34).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines et du personnel
- Responsables du recrutement
- Toute personne possédant des connaissances générales en droit social, impliquée dans la gestion de ces contrats

ANIMATEUR
Thomas CHEVALIER
Avocat à la Cour

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les spécificités du CDD et de l'intérim

Choisir le contrat adéquat

Étude de cas : analyse comparée des avantages, inconvénients et coûts pour l'entreprise

Cerner les contraintes juridiques liées à leur mise en œuvre
- Cas dans lesquels le recours à l'un ou à l'autre de ces contrats est prohibé
- Identifier les dérogations possibles et les formalités préalables
- Identifier les modalités de recours au CDD senior
- Connaître les droits individuels des salariés intérimaires et en CDD
- Appliquer la convention collective et les accords collectifs
- Conséquences de l'absence du salarié intérimaire ou en CDD
- Obligations de l'employeur en matière de rémunération, congés payés et formation
- Mesurer la portée du droit d'information des salariés en CDD et en intérim sur les postes en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) disponibles

Rédiger au mieux le contrat
- Conditions de forme : les nouvelles mentions obligatoires
- Description du poste, période d'essai, rémunération et avantages : rédiger les mentions selon le type de contrat
- Durée du contrat : connaître les conditions de renouvellement ou de prolongation

Exercice d'application : rédaction de clauses sensibles des contrats de CDD et intérim

Gérer la fin du contrat en toute sécurité
- Prévenir un contentieux lors du départ du salarié en fin de CDD
- Les risques de requalification en CDI

Prévenir les risques de contrôle et de sanction

Déterminer les risques de contrôle
- Recours abusifs aux CDD et à l'intérim : cas et modalités des contrôles
- Éviter la mise en œuvre des responsabilités civile et pénale

Exercice d'application : compréhension, à partir d'exemples, de la notion de " recours abusif " et les sanctions possibles
- Rôles des représentants du personnel et de l'inspection du travail

Prévenir les risques liés au recours à l'intérim
- Intérim : distinguer le partage de responsabilité entre entreprise d'accueil et entreprise de travail temporaire
- Sécurité du travail : l'obligation de sécurité pour l'entreprise d'accueil
- Le cas des accidents du travail
- Obligation de surveillance, d'information et de formation : les mesures préventives à mettre en place
- Rôle du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) de l'entreprise utilisatrice

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de repérer les situations où le recours à un CDD est autorisé.

1 JOUR	7 heures	Code 10004	Tarif HT : 865 € - repas inclus
Paris	17 mai 2018	26 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

CDI intérimaire

OBJECTIFS
- Maîtriser le cadre juridique du CDI intérimaire.
- Évaluer l'intérêt de sa mise en place.

PRÉREQUIS
Être confronté à la gestion des contrats de travail temporaire et d'intérim.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables des ressources humaines
- Juristes, chefs d'entreprises
- Toute personne amenée à recruter des intérimaires

ANIMATEURS
Karen DURAND-HAKIM
Avocat au Barreau de Paris
& Marie-Cécile DE LA CHAPELLE
Avocat en droit social
DDLC SOCIÉTÉ D'AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser les règles applicables au CDI intérimaire
- Identifier les conditions de recours
- Conclure un CDI intérimaire
- Fixer la rémunération

Exercices d'application : comparaison d'un CDI classique et d'un CDI intérimaire et comparaison d'un CDI intérimaire et d'un contrat de travail temporaire

Exécuter les missions
- Gérer la situation du salarié pendant les périodes de mission
- Déterminer les droits du salarié pendant les périodes sans activité
- Rompre un CDI intérimaire

Étude de cas : analyse des principales clauses d'un CDI intérimaire

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'établir un CDI intérimaire et de recourir à un intérimaire en CDI.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 10167	Tarif HT : 425 €
Paris	15 mars 2018 (9h-13h)	18 octobre 2018 (14h-18h)	

Contrats de professionnalisation et d'apprentissage

NEW NOUVEAU

Distinguer les différents contrats de travail en alternance

La loi Travail du 08/08/16 a introduit des nouveautés dans la gestion des contrats en alternance que sont l'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Il importe donc de revenir sur le cadre juridique de ces dispositifs et les obligations des employeurs afin d'acquérir et d'appliquer les bonnes pratiques en matière de recrutement et d'optimisation financière.

OBJECTIFS
- Intégrer les dispositifs d'alternance et identifier les obligations de l'entreprise en matière d'alternance.
- Adapter sa politique de recrutement des alternants.
- Optimiser financièrement le recours à l'alternance au regard des dernières évolutions législatives.

PRÉREQUIS
Disposer de connaissances et/ou d'une pratique professionnelle régulière en droit de la formation professionnelle et notamment sur les dispositifs d'alternance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables des ressources humaines et formation
- Juristes en droit social
- Collaborateurs des services RH et Formation

ANIMATEURS
Sabrina DOUGADOS
Avocat Associé
& Léa RAMEAU
Avocat à la Cour
FROMONT BRIENS

PROGRAMME
Perfectionnement

Savoir dans quel cas recourir aux contrats en alternance

Maîtriser le cadre juridique des deux dispositifs
- Le contrat de professionnalisation : conditions d'ouverture, formalisme et obligations de l'employeur
- Le contrat d'apprentissage : conditions d'ouverture, formalisme et obligations de l'employeur

Choisir le contrat adéquat

Étude de cas : analyse comparée des avantages, des inconvénients et des coûts pour l'entreprise

Optimiser le recours aux contrats de professionnalisation

Identifier les mesures en faveur du développement des contrats de professionnalisation
- Le contrat de professionnalisation " Nouvelle chance "
- La mesure expérimentale visant à favoriser le recours au contrat de professionnalisation

Connaître les modalités de financement des contrats de professionnalisation
- Les règles de prise en charge
- Les nouvelles modalités de financement du coût de la formation en contrat de professionnalisation

Exercice d'application : modalités et délai de formalisation d'une demande de prise en charge

Mettre en place des contrats d'apprentissage

Intégrer les mesures en faveur du développement de l'apprentissage
- La possibilité de recruter un apprenti en CDI
- La mesure expérimentale visant à favoriser le recours à l'apprentissage
- La valorisation de la fonction tutorale
- Le renforcement du rôle des CFA

Maîtriser les modalités de financement des contrats d'apprentissage
- La suppression/réduction des aides publiques liées à l'embauche d'apprentis
- La suppression de l'indemnité compensatrice forfaitaire (ICF)
- La nouvelle aide au recrutement des apprentis dans les TPE/PME
- Le crédit d'impôt restreint
- La restructuration de la taxe d'apprentissage et du financement de l'apprentissage
- Les modalités de répartition et d'affectation
- Les règles de détermination des coûts de formation par apprenti
- Les modalités de collecte

Exercice d'application : formalisation d'un contrat d'apprentissage

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de recourir aux contrats de formation en alternance de manière optimisée.

1 JOUR	7 heures	Code 10189	Tarif HT : 885 € - repas inclus
Paris	24 mai 2018	22 novembre 2018	

Gérer les contrats de travail

Du recueil des besoins à la mise en place du plan de son entreprise

L'augmentation du nombre de contentieux aux Prud'hommes et la complexification des règles relatives à la relation individuelle de travail, rendent aujourd'hui nécessaire une vigilance particulière quant au suivi des contrats de travail. Cela concerne aussi bien les processus de recrutement, que la rédaction des clauses du contrat de travail, ses nécessaires évolutions au gré des jurisprudences et sa rupture.

OBJECTIFS
- Sécuriser les processus de recrutement.
- Faire évoluer les contrats en place au gré des évolutions de l'entreprise.
- Maîtriser les modalités de rupture des contrats de travail.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1 " (code 10001 p. 34).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et gestionnaires des ressources humaines
- Tout manager appelé à gérer une relation de travail ou à prendre des responsabilités dans un service RH

ANIMATEUR
Marc PATIN
Avocat au Barreau de Paris
LEXT AVOCAT

PROGRAMME
Perfectionnement

Sécuriser le processus d'embauche
- Prévenir les risques d'infraction en matière d'embauche

Étude de cas : analyse des différents motifs de discrimination prohibés par la loi sous l'éclairage de la dernière jurisprudence
- Choisir le contrat de travail le mieux adapté
- Rédiger le contrat de travail

Exercice d'application : rédaction des clauses les plus délicates sous l'éclairage de la dernière jurisprudence et des réformes législatives

Contrôler l'exécution du contrat de travail

Gérer les aléas initiés par le salarié
- Gérer les différents cas de suspension du contrat de travail
- Maîtriser les règles liées au départ en formation
- Faire face à un comportement fautif

Étude de cas : analyse des cas où il faut sanctionner ou non et dans quelle mesure, évaluation de l'impact sur le contrat de travail

Gérer les aléas initiés par l'employeur
- Gérer la modification du contrat

Exercice d'application : choix de la procédure la plus adaptée pour modifier un élément essentiel de la relation de travail

Gérer le lien de subordination
- Mise à disposition de personnel

Exercice d'application : distinction entre prêt de main-d'œuvre et sous-traitance
- Transfert d'entreprise et contrats de travail

Étude de cas : application ou non des dispositions de l'article L. 1224-1 du Code du travail au transfert des contrats de travail en cours

Maîtriser les cas de rupture du contrat de travail

Distinguer les modes de rupture du contrat de travail
- Le préavis
- Le règlement des droits et formalités

Exercice d'application : choix du mode de rupture le plus adapté à la situation

Identifier les acteurs externes de la rupture du contrat de travail
- Les attributions et le pouvoir de contrôle de l'Inspection du travail
- Le rôle et les missions du médecin du travail
- La procédure devant le Conseil de Prud'hommes

Connaître les modalités du licenciement
- Les motifs du licenciement
- Les procédures de licenciement

Exercice d'application : rédaction d'une lettre de licenciement

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier clairement et de sécuriser les zones de risques au sein du processus de recrutement, d'évolution et de rupture des contrats de travail.

2 JOURS	14 heures	Code 10151	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	19-20 mars 2018	4-5 octobre 2018	6-7 décembre 2018

Organiser le télétravail

Maîtriser les obligations de l'employeur

Le télétravail permet au salarié de travailler hors des locaux de l'entreprise, en utilisant les technologies de l'information et de la communication. Les enjeux pour l'employeur sont d'importance, puisqu'il est soumis à de nombreuses obligations envers le salarié placé en situation de télétravail, y compris lorsque cette situation prend fin. Le télétravail peut donc être mis en place, dans le respect de règles précises qu'il convient de maîtriser.

OBJECTIFS
- Maîtriser le cadre juridique du télétravail.
- Identifier les droits et les devoirs des parties au contrat de travail.
- Maîtriser les enjeux liés à l'exécution du télétravail.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1 " (code 10001 p. 34).

PUBLIC CONCERNÉ
- Dirigeants d'entreprises et directeurs d'établissement
- Directeurs et responsables des ressources humaines
- Toute personne amenée à mettre en place le télétravail

ANIMATEUR
Bruno CLÉMENT
Avocat à la Cour

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser le cadre juridique du télétravail

Définir le télétravail
- Différencier le télétravail des autres formes de travail : travailleur indépendant, travailleur à domicile

Connaître les règles de droit applicables
- Le dispositif légal : Code du travail
- Le contenu de l'ANI et des accords d'entreprises portant sur le télétravail
- Le contrat de travail initial et sa modification

Exercices d'application : analyse d'un accord collectif de mise en place du télétravail, rédaction d'un avenant au contrat de travail

Mettre en place le télétravail

Définir les modalités du télétravail
- L'initiative de la mise en place du télétravail
- Le caractère total ou partiel du télétravail

Anticiper les conséquences sur le contrat de travail
- Le refus du salarié d'accepter le télétravail
- La détermination des horaires et du lieu d'exécution du télétravail
- La prise en charge des coûts par l'employeur : installation, matériel

Étude de cas : analyse des conséquences sur le contrat de travail du refus d'un salarié d'accepter le télétravail

Définir les règles de fonctionnement du télétravail

Déterminer les conditions d'emploi du salarié
- Concilier vie privée et télétravail
- Assurer l'égalité de traitement du télétravailleur avec les autres salariés de l'entreprise
- Garantir le droit du salarié au reclassement et à un entretien annuel
- Observer les directives de l'employeur
- Préserver la confidentialité

Distinguer les obligations de l'employeur
- Respecter le temps de travail préalablement défini
- Identifier les obligations de l'employeur en matière d'hygiène et sécurité

Test de connaissances : les droits et obligations des parties au contrat de travail en matière de télétravail

Cerner les enjeux du télétravail
- Intégrer les enjeux organisationnels : productivité, surfaces d'exploitation...
- Prévenir la discrimination en matière d'évolution professionnelle
- Adapter le mode de management au travail à distance
- Contrôler l'activité du salarié
- Gérer le sort du salarié à la fin du télétravail

Étude de cas : analyse des bonnes pratiques à adopter à partir d'un exemple réussi de mise en place du télétravail

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez mettre en place le télétravail au sein de votre entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 10163	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	12-13 avril 2018	15-16 octobre 2018	

Les départs négociés

Sécuriser les accords amiables de rupture du contrat de travail

Ruptures amiable et conventionnelle, départ volontaire, transaction, sont autant de moyens juridiques qui permettent à un salarié de négocier son départ de l'entreprise. De la préparation de la négociation à la conclusion d'un accord, les règles juridiques qui encadrent ces modes de rupture du contrat de travail doivent être parfaitement maîtrisées pour sécuriser ses accords de rupture négociée.

OBJECTIFS
- Maîtriser les modes de rupture négociée du contrat de travail.
- Choisir le mode de rupture le mieux adapté.
- Négocier et rédiger un accord de départ.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1 " (code 10001 p. 34).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables des ressources humaines
- Directeurs de site
- Juristes et gestionnaires d'effectifs

ANIMATEUR
Bruno CLÉMENT
Avocat à la Cour

PROGRAMME
Initiation

Maîtriser les modes de rupture amiable du contrat de travail

Le licenciement suivi d'une transaction
- Connaître les règles applicables en matière de licenciement
- Cerner l'intérêt de la transaction
- Respecter les conditions de validité
- Faire un inventaire des concessions réciproques admises
- Évaluer le montant de l'indemnité transactionnelle

Exercice d'application : analyse critique d'une transaction éronnée

La rupture conventionnelle
- Connaître les cas de recours légaux et autorisés par la jurisprudence
- Maîtriser la procédure : les formalités relatives à l'entretien préalable
- Cerner le contenu de la convention
- Connaître les modalités de rétractation

Choisir le mode de rupture adapté à son contexte

Opérer le bon choix
- Identifier les critères de choix
- Mesurer l'impact de sa décision

Anticiper les risques pour l'entreprise
- Calculer le coût de la séparation
- Repérer le risque de nuisance
- Les personnes à prévenir
- Bâtir son calendrier

Mettre en œuvre la stratégie de rupture

Communiquer avec le salarié concerné
- Savoir convaincre le salarié
- Préparer ses arguments pertinents

Construire un accord de rupture gagnant-gagnant
- Définir le moment pour requérir l'accord

Sécuriser l'ensemble du processus

Mettre en œuvre un départ négocié
- La rédaction des actes
- Le rôle de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
- Le régime social et fiscal des sommes versées
- S'adapter aux situations à risques : salarié protégé, malade, âgé, femme enceinte

Exercice d'application : formalisation d'une rupture amiable, rédaction des clauses essentielles et identification des pièges à éviter

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mener la négociation face au salarié et de construire un accord sur son départ.

1 JOUR	7 heures	Code 10011	Tarif HT : 865 € - repas inclus
Paris	5 avril 2018	6 novembre 2018	

Expatriation et détachement

Gérer les salariés en mobilité internationale

De grands groupes, mais aussi de plus en plus de PME / PMI se développent à l'international et expatrient des salariés. L'entreprise doit préserver au mieux ses intérêts, tout en maintenant une protection sociale de ses collaborateurs. L'employeur se doit de gérer au mieux cette situation et de mettre en place les procédures nécessaires au bon fonctionnement du suivi RH.

OBJECTIFS
- Maîtriser le cadre juridique de l'expatriation et du détachement.
- Sécuriser le contrat de travail international.
- Identifier les modes de rémunération les plus adaptés.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Perfectionner la pratique du droit du travail - Niveau 2 " (code 10057 p. 35).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Responsables de la gestion des carrières et de la mobilité internationale
- Toute personne associée à la gestion des expatriés

ANIMATEUR
Pascal BANCHEREAU
Avocat fiscaliste
SELARL GLOBAL TAX NETWORK

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Sécuriser le contrat de travail

Maîtriser les aspects juridiques de l'expatriation et du détachement
- Intégrer les différences et spécificités de chaque régime
- Identifier le statut collectif applicable
- Définir la durée du travail et les congés

Exercice d'application : détermination de la loi applicable et de la juridiction compétente en cas de litige

Rédiger un contrat de travail international
- Sécuriser la clause de mobilité
- Rompre ou suspendre le contrat initial
- Maîtriser la rédaction des clauses essentielles du contrat de détachement, d'expatriation et de la lettre de mission
- Faciliter les missions de courte durée grâce aux " short term contracts "

Étude de cas : analyse commentée d'un contrat type et des clauses les plus sensibles
- Clause de mobilité, période probatoire ou d'essai, clause de rupture, avenant d'expatriation, de détachement...

Maîtriser les règles applicables en cas de rupture

Déterminer la couverture sociale et la retraite du salarié

Assurer la couverture sociale de l'expatrié
- Remplir ses obligations en matière d'assurance maladie, retraite, chômage...
- Maîtriser les règles relatives aux affiliations aux caisses spécifiques, à l'assiette et au paiement des cotisations sociales
- Prendre en compte la réglementation européenne et les conventions internationales de sécurité sociale

Exercice d'application : analyse des différences de régime entre pays, calcul des coûts et choix de la meilleure couverture sociale

Optimiser le choix de la protection sociale complémentaire
- Complémentaires retraite et santé, assistance/rapatriement...
- Intégrer les principes de l'optimisation fiscale

Optimiser la rémunération des expatriés et détachés

Concevoir des packages adaptés
- Panorama des pratiques : primes, frais de déplacement, avantages en nature

Exercice d'application : choix de l'ancrage de la rémunération : pays d'origine, pays d'accueil et combinaisons possibles

Maîtriser la fiscalité applicable aux expatriés et détachés
- Identifier la résidence fiscale
- Mesurer la portée des conventions fiscales internationales

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de sécuriser le contrat de travail et choisir le meilleur statut possible pour les salariés en mobilité internationale.

2 JOURS	14 heures	Code 10031	Tarif HT : 1 375 € - repas inclus
Paris	1er-2 février 2018	8-9 octobre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Gérer la protection sociale des salariés en mobilité internationale

OBJECTIFS
- Connaître les spécificités de la protection sociale des salariés expartiés.
- Maîtriser les règles de la couverture sociale des détachés.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans la gestion des salariés détachés ou expatriés.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Responsables de la gestion des carrières et de la mobilité internationale
- Toute personne associée à la gestion des expatriés

ANIMATEUR
Pascal BANCHEREAU
Avocat fiscaliste
SELARL GLOBAL TAX NETWORK

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser le régime de protection sociale des salariés expatriés
- Adhérer au régime de protection sociale du pays d'accueil
- Choisir le régime de la Caisse des Français à l'Étranger (CFE)
- Souscrire des régimes complémentaires de retraite, de prévoyance et de santé

Exercice d'application : identification des différents risques couverts dans le cadre du régime volontaire de la CFE

Intégrer les règles de couverture sociale des détachés
- Identifier les conditions et les formatlités déclaratives de l'employeur en matière de couverture sociale
- Appliquer les conditions posées au sein de l'Union Européenne
- Maintenir l'affiliation au régime de sécurité sociale du pays d'origine

Exercice d'application : identification de cas de dispense d'affiliation au régime de sécurité sociale du pays d'accueil

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de proposer des garanties sociales en fonction du statut de chaque salarié en mission à l'étranger.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 10178	Tarif HT : 425 €
Paris	22 mai 2018 (9h-13h)	14 décembre 2018 (14h-18h)	

Stock-options et actions gratuites

Mettre en place un dispositif d'actionnariat salarié

Les formules d'actionnariat salarié (stock-options ou actions gratuites) sont des opportunités pour les entreprises qui y voient un moyen de motiver et de fidéliser leurs salariés et pour les bénéficiaires qui y trouvent une source de rémunération fiscalement avantageuse. La mise en œuvre de ces dispositifs est complexe et recèle de nombreux pièges.

OBJECTIFS
- Distinguer les différentes formules d'actionnariat salarié.
- Maîtriser le cadre juridique et fiscal de plans de stock-options et d'attribution d'actions gratuites.
- Choisir et mettre en place l'outil ou la combinaison d'outils adaptés.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail et en fiscalité.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Responsables rémunération et avantages sociaux
- Responsables administratifs et financiers

ANIMATEURS
Nicolas MEURANT
Avocat Associé
& Annaig DELANNAY
Senior Manager Avocat
TAJ SOCIÉTÉ D'AVOCATS

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Choisir les dispositifs les mieux adaptés

Identifier la place des stock-options et actions gratuites parmi les différentes formules d'accès à l'actionnariat salarié
- Panorama des outils : stock-options, Bons du Créateur d'Entreprise (BCE), Bons de Souscription d'Actions (BSA), actions gratuites
  Exercice d'application : identification des paramètres du choix suivant les objectifs poursuivis
- Enjeux fiscaux pour l'entreprise, pour les bénéficiaires et les coûts

Articuler stock-options et actions gratuites
- Complémentarité ou substitution : déterminer la meilleure formule
- Les associer à d'autres dispositifs de rémunération différée
  Étude de cas : analyse comparée des avantages et limites des deux dispositifs pour l'entreprise et les salariés

Mettre en place les plans

Maîtriser les aspects juridiques
Exercice d'application : rédaction du plan, les précautions à prendre, rédaction des clauses sensibles
- Déterminer la légalité d'une condition de présence dans l'entreprise au moment de la levée
- Mesurer la portée de l'obligation d'information du salarié
- Maîtriser la procédure d'octroi
- Définir le nombre d'actions offertes et en fixer le prix...
- Sélectionner les bénéficiaires. Les critères d'attribution
- Intégrer les nouvelles règles de transparence sur la rémunération des dirigeants
- Conditions de levée
- Transmission à titre gratuit des stock-options : avant et après la levée

Maîtriser les aspects fiscaux
- Fiscalité du rabais
- Fiscalité de la plus-value d'acquisition
- Fiscalité de la plus-value de cession

Connaître le sort des stock-options en cas de fusion, d'OPA et d'OPE
- Intégrer les spécificités de la mise en place d'un plan de stock-options dans un cadre international

Maîtriser le traitement comptable des stock-options
- Comptabiliser les options d'achat et de souscription d'actions

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les règles applicables en matière de stock-options et d'actions gratuites.

1 JOUR	7 heures	Code 10042	Tarif HT : 895 € - repas inclus
Paris	26 mars 2018	4 décembre 2018	

Intéressement, participation, épargne salariale

Maîtriser les différents dispositifs de l'épargne salariale

Les textes qui encadrent les mécanismes d'intéressement, de participation et d'épargne salariale se caractérisent par une grande complexité due à la diversité des institutions et aux liens multiples qui existent entre la fiscalité, le droit de la sécurité sociale, la règlementation financière et le droit des sociétés. Il est ainsi essentiel de maîtriser ces domaines afin de pouvoir mettre en place et assurer le fonctionnement des différents dispositifs d'épargne salariale dans de bonnes conditions de sécurité.

OBJECTIFS
- Maîtriser les mécanismes d'épargne salariale.
- Choisir et adapter les dispositifs aux caractéristiques et objectifs de l'entreprise.
- Articuler ces mécanismes pour les mettre en œuvre conjointement.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Perfectionner la pratique du droit du travail - Niveau 2 " (code 10057 p. 35).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et cadres des directions des ressources humaines
- Responsables compensations & benefits
- Directeurs et cadres des directions administratives et financières
- Cadres des sociétés de gestion d'épargne salariale

ANIMATEURS
Olivia RAULT-DUBOIS
Avocat Associé
FIDAL

Gérard KESZTENBAUM
Avocat Associé

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les différents dispositifs d'épargne salariale

Mettre en place la participation dans l'entreprise
- Le champ d'application : groupe de sociétés ou unité économique et sociale
- Utiliser la formule de calcul de droit commun
  Exercices d'application : calcul d'une réserve spéciale de participation à partir d'une liasse fiscale
- Connaître les modalités de déblocage anticipé des droits affectés au QEE
- Définir le contenu de l'accord de participation et son régime fiscal et social
  Étude de cas : analyse des multiples cas de contentieux individuels

Maîtriser le mécanisme d'intéressement des salariés
Exercices d'application : calculs d'intéressement en fonction de différentes formules et analyse d'un exemple de répartition non conforme

Concevoir un dispositif de PEE
- Délimiter son champ d'application et le mettre en place dans l'entreprise ou dans un groupe de sociétés
- Maîtriser les règles applicables aux FCPE d'épargne salariale et les principales clauses d'un règlement de PEE
- Maîtriser le régime fiscal et social de l'abondement

Maîtriser les modalités d'adhésion à un PEI
- Identifier les liens spécifiques avec la participation des salariés et fixer l'abondement

Mettre en place un PERCO
- Distinguer les principales spécificités du PERCO par rapport au PEE
- Intégrer les règles de sortie

Maîtriser les règles particulières applicables aux transferts individuels et collectifs de sommes issues de l'épargne salariale
- Maîtriser les règles applicables aux FCPE d'épargne salariale
  Étude de cas : analyse des modalités de mise en place d'un actionnariat salarié collectif
- Identifier les types de transferts individuels
  Étude de cas : analyse du devenir des institutions d'épargne salariale en cas de fusion
- Le compte épargne temps monétisé (CET)

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier les spécificités de chaque dispositif d'épargne salariale.

2 JOURS	14 heures	Code 10040	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	12-13 mars 2018	8-9 octobre 2018	

Maîtriser les régimes de retraite

Gestion des fins de carrière dans l'entreprise

Qu'il résulte d'un choix personnel du salarié ou d'une décision de l'entreprise, le départ à la retraite obéit à des conditions légales que tout responsable RH se doit de maîtriser. De la même manière, il doit aussi être en mesure de rassembler et de communiquer au salarié en fin de carrière, les documents dont il a besoin pour faire valoir ses droits auprès des différents organismes de retraite.

OBJECTIFS
- Maîtriser les conditions de départ à la retraite.
- Identifier les différents régimes légaux, complémentaires et supplémentaires.
- Choisir les dispositifs les mieux adaptés à l'entreprise et aux salariés.

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance du droit de la protection sociale ou avoir suivi " Maîtriser le système de protection sociale " (code 92248 p. 412).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines et des relations sociales
- Responsables rémunération
- Responsables retraite et protection sociale

ANIMATEURS
Patricia BOURGOIN
Consultante en gestion de patrimoine

Isabelle PACE-DODERO
Experte en gestion de patrimoine

PROGRAMME
Initiation

Maîtriser les modalités de départ à la retraite

Mettre en œuvre les dispositifs de fin de carrière
- Gérer les demandes de départ volontaire
- Identifier les contraintes et le coût de la mise à la retraite
- Évaluer les indemnités de fin de carrière

Exercice d'application : mise en œuvre d'une procédure de mise à la retraite

Maîtriser les régimes de retraite obligatoires

Identifier les conditions d'ouverture des droits dans le régime de base
- L'allongement de la durée de cotisation

Intégrer les possibilités de cessation anticipée d'activité
- Le départ anticipé pour carrière longue
- Le départ anticipé au titre de la pénibilité : connaître les obligations de l'employeur

Calculer le montant des droits
- Les éléments pris en compte dans la liquidation des droits
- Le montant de la retraite de base
- Les avantages complémentaires

Exercice d'application : exemple de calcul d'une pension du régime de base des salariés

Analyser les modalités du rachat de trimestres

Distinguer les régimes de retraite complémentaires
- La retraite complémentaire des salariés de l'ARRCO
- La retraite complémentaire des cadres de l'AGIRC

Mettre en place un dispositif d'épargne retraite

Identifier les différents outils disponibles
- Intégrer les incitations fiscales des régimes de retraite à cotisations définies et leur taxation sociale
- Recourir aux produits d'épargne retraite, Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO), Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP) et Plan d'Épargne Retraite Entreprise (PERE)

Choisir le dispositif le mieux adapté
- Tenir compte des aspects techniques : fonctionnement, acquisition des droits, versement des prestations...
- Mesurer l'incidence des exonérations fiscales et sociales

Étude de cas : analyse comparative des différents dispositifs d'épargne retraite et critères de choix

Réussir la mise en place du dispositif
- Recourir à la négociation, au référendum ou à une décision unilatérale de l'employeur
- Identifier les obligations des différents intervenants

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'informer les salariés en fin de carrière sur leurs droits et de les accompagner dans la constitution de leur dossier de retraite.

2 JOURS	14 heures	Code 10030	Tarif HT : 1 310 € - repas inclus
Paris	7-8 juin 2018	13-14 décembre 2018	

Préparer son dossier de retraite

Dossier retraite et gestion du patrimoine

Le passage de la vie professionnelle à la retraite est une étape importante que chaque salarié doit préparer en s'informant en amont sur les démarches à accomplir pour faire valoir ses droits à la retraite. Quand partir, comment calculer sa pension, à quelle caisse s'adresser ? Autant de questions qu'il convient d'anticiper en se familiarisant dès maintenant avec les aspects administratifs et financiers de la retraite.

OBJECTIFS
- Identifier les différentes étapes permettant d'établir son dossier de départ en retraite.
- Connaître ses droits en matière juridique et fiscale.
- Maîtriser les différents dispositifs d'épargne retraite.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances fondamentales en droit de la protection sociale ou avoir suivi " Maîtriser les régimes de retraite " (code 10030 p. 44).

PUBLIC CONCERNÉ
- Membres des services RH qui assistent les collaborateurs pour préparer leur dossier retraite
- Toute personne souhaitant aborder positivement sa retraite

ANIMATEURS
Patricia BOURGOIN
Consultante en gestion de patrimoine

Isabelle PACE-DODERO
Experte en gestion de patrimoine

PROGRAMME
Perfectionnement

Gérer son dossier de départ à la retraite

Connaître ses droits et calculer sa pension
- Analyser le relevé de carrière
- Préparer son dossier de reconstitution de carrière
- Distinguer retraite de base / retraite complémentaire
- Définir la fiscalité et les charges sociales des retraites

Définir les besoins en prévoyance et en santé

Assimiler les étapes à suivre pour liquider sa retraite

Acquérir les bons réflexes pour dialoguer avec sa caisse de retraite et sa mutuelle
- Formations à prévoir, outils informatiques...

Connaître les mesures pour l'emploi des seniors
- Cumul emploi-retraite
- Retraite majorée / retraite progressive
- Surcotisation des temps partiels

Exercice d'application : récapitulatif des actions à mener pour constituer son dossier de départ à la retraite

Maîtriser les aspects financiers et fiscaux

Procéder à l'état des lieux du patrimoine

Analyser les outils de gestion du patrimoine
- Distinguer les différents produits permettant de se constituer un complément de revenus

Examiner les caractéristiques des placements financiers et immobiliers

Distinguer les techniques de transmission du patrimoine
- La succession
- La donation
- Le testament
- Le démembrement de propriété

Connaître les aspects fiscaux

Étude de cas : analyse de différentes situations de personnes proches de la retraite

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de rassembler l'ensemble des éléments nécessaires à la constitution de votre dossier de retraite.

2 JOURS	14 heures	Code 10100	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	19-20 juin 2018	3-4 décembre 2018	

Maîtriser le risque pénal en droit du travail

Discriminations, santé et sécurité au travail

Les infractions commises dans le cadre de la relation de travail sont nombreuses : harcèlement, discrimination, délit d'entrave... Le respect de la loi par les salariés doit ainsi être contrôlé par le chef d'entreprise et ses collaborateurs bénéficiant d'une délégation de pouvoirs afin d'éviter toute mise en cause sur le plan pénal. Il est pour cela indispensable d'identifier les comportements à risque, d'évaluer et de repenser sa politique de prévention.

OBJECTIFS
- Intégrer les mécanismes de la responsabilité pénale.
- Identifier les principaux risques en droit du travail.
- Mettre en place des procédures internes.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Perfectionner la pratique du droit du travail - Niveau 2 " (code 10057 p. 35).

PUBLIC CONCERNÉ
- Les dirigeants et leurs délégataires
- Responsables des ressources humaines et du personnel
- Directeurs juridiques

ANIMATEUR
Renaud DUFEU
Avocat à la Cour

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les mécanismes de la responsabilité pénale
- Cerner la notion d'infraction pénale : instantanée ou continue
- Identifier l'auteur de l'infraction : personne morale ou simple collaborateur
- Gérer les actions introduites par la victime ou ses ayant-droits
- Les juridictions compétentes

Étude de cas : analyse d'une situation permettant de distinguer la responsabilité qui incombe à la personne physique ou à la personne morale

Prévenir le risque pénal en matière de risques psychosociaux, de santé et de sécurité
- L'évolution de l'obligation de sécurité de résultat pour la santé physique et mentale
- L'obligation de sécurité de résultat en matière de faute inexcusable
- La reconnaissance de la faute de l'entreprise dans les risques psychosociaux
- Stress, harcèlement moral, maladie pour dépression, surmenage
- La nouvelle définition du harcèlement sexuel
- Intégrer les principes de la charte de la Sécurité sociale sur les accidents du travail et l'acte suicidaire
- Connaître les pouvoirs des différents acteurs

Étude de cas : analyse de la jurisprudence relative à la responsabilité personnelle du DRH sur les questions liées au respect des règles d'hygiène et de sécurité

Cerner le risque pénal en matière de discrimination et de rupture de l'égalité de traitement

Les discriminations visant la personne du salarié
- Lors du recrutement : l'origine, la situation de famille, la race, l'apparence physique
- Discrimination liée à l'état de santé et à l'âge

La rupture d'égalité de traitement
- Respecter le principe d'égalité de rémunération : à travail égal, salaire égal
- Garantir l'égalité de traitement hommes/femmes

Les discriminations professionnelles
- Discrimination liée à l'évolution de carrière et du salaire
- Renforcement du délit de discrimination syndicale

Étude de cas : analyse d'une situation de discrimination et identification des actions de prévention à mettre en place

Lanceur d'alerte et risque pénal
- Point sur la nouvelle réglementation : lanceur d'alerte, un salarié protégé
- Prévenir le risque : mise en place d'une procédure interne
- Gérer une situation de crise : cellule communication interne et externe, cellule juridique

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier les comportements à risque en matière sociale et de mettre en place des actions de prévention concrètes.

2 JOURS	14 heures	Code 10012	Tarif HT : 1 375 € - repas inclus
Paris	5-6 février 2018	15-16 octobre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Prévenir le délit d'entrave

OBJECTIFS
- Identifier et prévenir les risques juridiques liés au délit d'entrave.
- Maîtriser les sanctions applicables.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans la gestion des relations avec les représentants du personnel.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables des ressources humaines
- Juristes en droit social et collaborateurs d'un service ressourceshumaines
- Directeurs d'établissements et managers

ANIMATEUR
Stéphane VOLFINGER
Avocat en droit social

PROGRAMME
Perfectionnement

Prévenir le risque de délit d'entrave
- Maîtriser le cadre juridique du délit d'entrave
- Identifier les catégories protégées : représentants du personnel, inspecteur du travail, conseiller prud'homme
- Connaître les différentes formes d'entrave

Test de connaissances : les situations pouvant constituer d'un délit d'entrave

Connaître les sanctions encourues
- Connaître les peines remodelées par la loi Macron du 06/08/15
- Identifier les personnes susceptibles d'être poursuivies
- Analyser les applications jurisprudentielles

Exercice d'application : à partir de décisions de jurisprudence, recherche des éléments permettant de retenir ou d'écarter la responsabilité

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de prévenir le délit d'entrave et de sécuriser vos relations avec les instances représentatives et l'inspection du travail.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 10179	Tarif HT : 425 €
Paris	22 mai 2018 (14h-18h)	14 décembre 2018 (9h-13h)	

Mettre en place des délégations de pouvoirs efficaces

De la rédaction au suivi de l'acte de délégation

Il appartient à chaque dirigeant de faire respecter par les salariés la réglementation applicable à l'entreprise en matière de sécurité notamment. Suivant la taille de l'entreprise, le dirigeant peut transférer une partie de ses prérogatives à ses collaborateurs dans le cadre d'une délégation de pouvoirs dont la mise en œuvre obéit à certaines conditions.

OBJECTIFS
- Maîtriser les conditions de validité de la délégation de pouvoirs.
- Rédiger l'acte de délégation en toute sécurité juridique.
- Maîtriser les effets et assurer le suivi de la délégation de pouvoirs.

PRÉREQUIS
Maîtriser les principes de base de la responsabilité pénale ou avoir suivi " Responsabilité pénale " (code 20024 p. 162).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines et du personnel
- Directeurs et responsables juridiques
- Toute personne amenée à mettre en place ou à recevoir une délégation de pouvoirs

ANIMATEUR
Arnaud CONSTANT
Avocat Associé
DS AVOCATS

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 10 septembre 2018 ou 7 février 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les conditions de la délégation de pouvoirs
Intégrer les conditions de validité
- Conditions liées au délégant
- Conditions liées au délégataire
- La subdélégation

Déterminer l'étendue de la délégation
- Savoir quels pouvoirs déléguer
- Gérer le risque de dilution des pouvoirs

Identifier les salariés concernés
- Déterminer le bénéficiaire d'une délégation
- Mesurer les impacts sur le contrat de travail

Mettre en place les délégations de pouvoirs
Rédiger l'acte de délégation
- Analyse des principales clauses à mentionner
- Notion de délégation implicite

Exercice d'application : rédaction des mentions essentielles d'une délégation de pouvoirs écrite

Prendre les précautions indispensables
- Transmettre les informations au délégataire

Mesurer les effets de la délégation de pouvoirs
Déterminer la responsabilité de l'entreprise, du chef d'entreprise et du délégataire
- La délégation de pouvoirs exonère le dirigeant de sa responsabilité
- Les limites à l'effet exonératoire
- La possibilité ou non de poursuivre le délégant comme complice du délégataire

Identifier les conditions nécessaires pour invoquer la délégation comme moyen de défense
- Savoir quand invoquer la délégation
- Cerner les moyens de preuve de la réalité de la délégation

Exercice d'application : à partir des décisions récentes, recherche des éléments pris en considération par les juges pour retenir ou écarter l'effet exonératoire d'une délégation

Auditer et assurer le suivi de ses délégations
Organiser les contrôles
- Procéder aux vérifications adéquates
- Définir la fréquence

Mettre en place le processus de mise à jour
- S'assurer de l'efficacité du système : les outils
- Gérer au mieux les sous-délégations

Exercice d'application : élaboration d'un schéma récapitulatif des éléments clés d'une délégation de pouvoirs efficace

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de rédiger les principales clauses d'un acte de délégation.

1 JOUR	7 heures	Code 10006	Tarif HT : 885 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018	27 novembre 2018	

Exercice du pouvoir disciplinaire

Maîtriser la procédure de sanction

Dans un contexte de complexification du cadre légal, la gestion des relations individuelles dans le cadre de la procédure disciplinaire peut s'avérer très risquée pour l'entreprise. Ce constat contraint les professionnels de la fonction RH et les managers à renforcer et à actualiser leurs connaissances dans le traitement des dossiers disciplinaires.

OBJECTIFS
- Identifier les droits et les obligations des parties au contrat de travail.
- Distinguer ce qu'est un fait fautif du salarié.
- Mettre en œuvre le pouvoir disciplinaire.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Droit social pour managers " (code 10058 p. 38) ou " Perfectionner la pratique du droit du travail - Niveau 2 " (code 10057 p. 35).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chefs de service, responsables d'équipe et managers
- Gestionnaires des ressources humaines juniors
- Toute personne appelée à prendre des responsabilités dans un service RH

ANIMATEUR
Avi BITTON
Avocat au Barreau de Paris

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner les obligations des parties

Test de connaissances : questions/réponses sur les obligations des parties

Identifier les obligations du salarié
Identifier les obligations de l'employeur
- Les obligations d'ordre général et contractuel
- Focus sur les obligations liées au respect des droits et libertés du salarié
- Vie personnelle / vie professionnelle
- Convictions religieuses et politiques
- Apparence physique

Analyser ce qu'est un agissement fautif

Test de connaissances : questions/réponses sur le droit disciplinaire

Définir la faute
- La notion de faute
- Les faits et les situations pouvant donner lieu à sanction

Focus sur les faits commis hors du travail
- Inventaire des cas relevant de la vie personnelle et pouvant donner lieu à sanction de la part de l'employeur

Qualifier la faute
- Faute simple, légère, grave ou lourde : échelle des fautes
- Nature des fautes et effets sur le contrat de travail
- Qualifier la faute : principe et limites

Éviter la prescription de la faute
- Engager les poursuites dans les délais prévus

Connaître la typologie des sanctions
- Inventaire des sanctions le plus couramment prononcées dans l'entreprise
- Conditions de mise en œuvre et effets sur le contrat et la rémunération

Maîtriser la procédure de sanction
Mettre en œuvre la procédure simplifiée
Utiliser la procédure renforcée
- Identifier les cas où la mise en place de la procédure est exigée
- Les étapes de la procédure
- Convocation à un entretien préalable
- Entretien
- Mettre en œuvre le licenciement disciplinaire

Prononcer une mise à pied conservatoire
Préparer une convocation à l'entretien préalable
Conduire un entretien préalable
Notifier et motiver le licenciement

Étude de cas : tour d'horizon de la jurisprudence du licenciement disciplinaire

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de repérer les différentes situations pouvant donner lieu à sanction.

2 JOURS	14 heures	Code 10105	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	7-8 juin 2018	6-7 décembre 2018	

Gérer le fait religieux en entreprise

NEW NOUVEAU

Maîtriser les risques et sécuriser les pratiques

Sur une question passionnée et d'actualité, les dirigeants d'entreprise, les professionnels RH et les managers sont à la recherche de repères et de solutions pragmatiques. Connaître le cadre juridique et les postures à adopter pour gérer le fait religieux en entreprise, est indispensable afin de résoudre concrètement les problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés dans leur pratique professionnelle.

OBJECTIFS
- Maîtriser les droits et obligations de l'employeur ou de ses représentants en matière de fait religieux dans l'entreprise.
- Mettre en place des outils internes dans le respect du droit.
- Identifier des réponses concrètes aux situations rencontrées.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Perfectionner la pratique du droit du travail - Niveau 2 " (code 10057 p. 35).

PUBLIC CONCERNÉ
- Dirigeants, chefs d'entreprise
- Directeurs des ressources humaines et responsables des ressources humaines
- Chefs de service, responsables d'équipe et managers

ANIMATEUR
Frédéric DANNEKER
Avocat au Barreau de Paris

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser le cadre juridique et identifier les risques

Cerner le principe de non-discrimination en droit du travail
- Les critères prohibés : origine, sexe etc.
- Focus sur les convictions religieuses
- Les différences de traitement admises

Test de connaissances : questions/réponses sur les domaines de non-discrimination (recrutement...)

Mettre en œuvre les notions de liberté fondamentale et de restrictions justifiées par la nature des tâches à accomplir et proportionnées au but recherché
- Concilier liberté religieuse et bonne marche de l'entreprise

Décliner le principe de laïcité dans les entreprises privées et publiques
- Mettre en œuvre le principe de laïcité selon le statut juridique de l'entreprise
- Distinguer les zones grises : organismes de droit privé chargés d'une mission de service public, organismes de droit privé aux statuts particuliers, les " entreprises de conviction "

Identifier les risques pour l'entreprise

Test de connaissances : questions/réponses sur les sanctions encourues par l'employeur
- Le risque de nullité des mesures prises et les conséquences pratiques
- La responsabilité civile et pénale
- L'image de marque de l'entreprise

Exploiter les outils disponibles

Déterminer les clauses licites et illicites d'un règlement intérieur
- Intégrer l'apport de la loi du 08/08/16, dite loi Travail
- Agir en l'absence de clause dans le règlement intérieur

Mesurer l'intérêt et la portée des chartes et guides de bonnes pratiques
- Le guide sur le fait religieux du ministère du Travail
- Les chartes et guides internes à l'entreprise

Mobiliser les ressources du droit disciplinaire versus le trouble objectif caractérisé
- Analyser la synthèse de la jurisprudence et tirer les enseignements des arrêts " Baby Loup "

Étude de cas : rédaction d'une clause d'un règlement intérieur relative à la tenue vestimentaire et au port de signes religieux

Adopter les comportements adaptés et être en capacité de décider
- Adopter les comportements adaptés
- Répondre aux demandes d'aménagement de nature religieuse

Mises en situation : simulation d'entretiens individuels par les participants

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'analyser juridiquement les problématiques rencontrées sur le terrain, liées au fait religieux dans l'entreprise et d'y apporter des solutions concrètes.

1 JOUR	7 heures	Code 10190	Tarif HT : 885 € - repas inclus
Paris	21 mars 2018		25 septembre 2018

Le contentieux des représentants du personnel

BLENDED

Maîtriser les principaux risques liés aux IRP

Les attributions et les prérogatives des instances représentatives du personnel sont très nombreuses au sein de l'entreprise. Elles doivent par exemple être consultées avant toute prise de décision relative à " la marche générale de l'entreprise ", sous peine de délit d'entrave. C'est dire si les contentieux peuvent être nombreux si l'employeur ne maîtrise pas ou ne respecte pas ses obligations.

OBJECTIFS
- Identifier les obligations d'information/consultation.
- Faire face aux demandes d'expertises, d'enquêtes et exercices du droit d'alerte.
- Maîtriser les spécificités de la procédure en cas de contentieux.

PRÉREQUIS
Avoir préalablement suivi " Représentants du personnel " (code 10056 p. 80).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables des ressources humaines
- Directeurs et responsables des relations sociales
- Directeurs et responsables d'usine et d'établissement
- Juristes en droit social

ANIMATEUR
Thomas GODEY
Avocat Associé
BRL AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Module e-learning : découvrir l'essentiel des IRP (voir descriptif p. 27)

Maîtriser les clés de la procédure
- Connaître les instances compétentes et les différentes procédures
- Organiser au mieux sa défense

Identifier les principaux risques

Le contentieux en cas de réorganisation et de restructuration
- Définir la réorganisation/restructuration, son importance et son motif
- Apprécier le caractère obligatoire de l'information et de la consultation

Étude de cas : recensement des évènements de la vie de l'entreprise qui nécessitent une information ou une consultation
- Maîtriser la procédure d'information et de consultation
- Identifier les cas de consultation du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
- Cerner la notion de " projet important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail "
- Maîtriser les étapes de la consultation en cas de licenciements économiques et de plans sociaux

Étude de cas : analyse de la jurisprudence relative aux condamnations les plus fréquentes et les pièges à éviter

Maîtriser les différents contentieux

Le contentieux de la fixation de l'ordre du jour
- Principe d'élaboration de l'ordre du jour
- Les risques d'établissement unilatéral

Le contentieux du droit d'alerte
- Les instances pouvant engager cette procédure
- Les moyens de contester le droit d'alerte
- Le risque de délit d'entrave

Le contentieux du recours à l'expert
- Les conditions de recours à un expert selon l'instance représentative
- Cas de " risque grave "

Étude de cas : exemples de jurisprudence
- Le profil, les tarifs et les pouvoirs de l'expert
- Les moyens de contester une désignation d'expert

Le contentieux pour atteintes aux libertés individuelles et collectives
- Les pouvoirs des délégués du personnel pour faire cesser ces atteintes

Étude de cas : état des lieux de la jurisprudence

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier la juridiction compétente et de respecter ses règles de procédure.

1 JOUR	7 heures	Code 10098	Tarif HT : 885 € - repas inclus
Paris	21 juin 2018		13 décembre 2018

Prévenir et gérer un contrôle URSSAF

Les étapes de la procédure de contrôle et de redressement

Les contrôles URSSAF suscitent une certaine appréhension de la part des entreprises qui doutent de leur conformité, la législation sociale devenant de plus en plus complexe. Aussi, est-il essentiel d'en maîtriser les grandes étapes (hors travail dissimulé) notamment la méthodologie du contrôle, ses droits et obligations de chacun, cotisant et inspecteur du recouvrement, et d'en connaître les modes de résolution.

OBJECTIFS
- Identifier les postes les plus fréquemment contrôlés.
- Prendre les précautions indispensables pour réduire les risques de contrôle.
- Maîtriser les étapes de la procédure de contrôle et de redressement et organiser sa défense.

PRÉREQUIS
Maîtriser les principes de la paie ou avoir suivi " Pratique de la paie - Niveau 1 " (code 10130 p. 71).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines et du personnel
- Responsables paie et rémunération
- Responsables administratifs et financiers

ANIMATEUR
Maxime AUNOS
Avocat à la Cour

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier les principaux postes à risque
- Les exonérations, les allégements, le CICE
- Les frais professionnels et avantages en nature
- Les avantages d'entreprise, avantages conventionnels
- Les rémunérations non soumises à cotisations
- Les risques liés aux ruptures de contrats de travail
- Les risques propres aux dirigeants
- Les risques liés à la sous-traitance
- Les risques issus des anciens contrôle
- L'élargissement des compétences des URSSAF : risques encourus
- Les cotisations et versements annexes

Exercice d'application : inventaire des documents à tenir à jour et des précautions indispensables pour réduire les risques de contrôle

Sécuriser les opérations
- Connaître les nouveaux droits des cotisants et les droits du cotisant contrôlé

Maîtriser la procédure : les nouvelles modalités de redressement
- Connaître son droit à l'information avant le contrôle pour pouvoir s'organiser
- Cerner les prérogatives de l'inspecteur du recouvrement
- Anticiper les risques de taxation

Définir la stratégie à mettre en œuvre en cas de redressement
- Solution amiable, contentieuse ou mixte : définir la stratégie à adopter

Accepter le redressement
- Connaître les conditions et les délais pour payer
- Demander la remise des pénalités et majorations de retard

Refuser tout ou partie du redressement
- Connaître les modalités de contestations et leurs délais

Saisir la Commission de Recours Amiable (CRA)

Étude de cas : examen des arguments à développer pour sa défense sur différents chefs de redressement

Transiger : les règles à connaître

La phase contentieuse : les modalités de saisine des juridictions de la Sécurité sociale
- Saisir le Tribunal des Affaires de Sécurité sociale (TASS)
- Utiliser les voies de recours contre une décision du TASS

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de gérer une procédure de contrôle URSSAF et de redressement et d'organiser votre défense.

1 JOUR	7 heures	Code 10016	Tarif HT : 885 € - repas inclus
Paris	18 mai 2018		14 novembre 2018

Gérer un contentieux prud'homal

Préparer son dossier et organiser sa défense

BLENDED

La juridiction prud'homale intervient pour régler les litiges pouvant survenir entre employeurs et salariés. Cette institution est dotée de structures et de règles de fonctionnement particulières qu'il convient de respecter afin de mener à bonne fin la résolution d'un litige. Il est essentiel de constituer son dossier en amont et de choisir les meilleurs axes de défense.

OBJECTIFS
- Identifier les zones à risque majeur en droit du travail.
- Bien préparer son dossier en prévision d'un litige.
- Maîtriser les différentes phases et particularités de la procédure prud'homale.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1 " (code 10001 p. 34).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines et du personnel
- Responsables contentieux
- Juristes en droit social

ANIMATEUR
Michèle DURAND
Avocat en droit social

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Anticiper et réduire le risque de contentieux
- Identifier les risques majeurs à l'embauche
- Réduire les risques lors de l'exécution du contrat
- Rompre le contrat de travail en toute sécurité

Préparer le dossier prud'homal

Maîtriser les règles de preuve
- Connaître les moyens de preuve recevables
- Identifier les précautions liées à la constitution de son dossier

Exercice d'application : identification des moyens de preuve admis à partir d'exemples concrets

Communiquer les pièces à la partie adverse
- Respecter le principe du contradictoire

Saisir le conseil de prud'hommes
- Règles de compétence et modalités de saisine

Recourir au référé prud'homal
- Identifier les cas de figure et les mesures susceptibles d'être ordonnées

Optimiser la tentative de conciliation
- Connaître ses modalités et les mesures provisoires que le bureau de conciliation peut décider

Identifier les mesures d'instruction que le juge peut ordonner
- L'enquête, l'expertise et le renvoi à un conseiller rapporteur

Le jugement et son exécution
- Apprécier la règle de l'unicité de la demande et ses exceptions
- Distinguer les différentes voies d'exécution d'un jugement

Connaître les voies de recours et leurs délais
- Appel et pourvoi en cassation

Mise en situation : gestion des incidents majeurs susceptibles de compliquer le déroulement du procès

Maîtriser les coûts
- Estimer la durée et le coût d'un contentieux prud'homal et les sanctions pécuniaires encourues
- Mesurer l'intérêt de transiger en cours de procédure

Exercice d'application : transaction ou contentieux : élaboration d'un tableau de calcul de risques

Organiser au mieux sa défense
- Comparution personnelle et représentation
- Connaître les précautions procédurales à chaque étape du procès

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de préparer au mieux votre dossier en défense et de maîtriser les particularités de la procédure prud'homale.

1 JOUR	7 heures	Code 10014	Tarif HT : 865 € - repas inclus
Paris	8 février 2018		8 novembre 2018

Réussir ses recrutements

Techniques et conduite d'entretien de recrutement

La décision de recruter est un acte important qui permet à l'entreprise de répondre à ses besoins en compétences. La maîtrise des principales étapes d'un recrutement est ainsi indispensable pour trouver le bon candidat. La DRH doit aussi être capable d'utiliser les différents canaux de communication afin d'attirer des candidats qualifiés et motivés.

OBJECTIFS
- Identifier les meilleures méthodes pour réussir un recrutement.
- Maîtriser les techniques de conduite d'un entretien d'embauche.
- Structurer un entretien étape par étape et s'entraîner à le conduire.

PRÉREQUIS
Avoir une première expérience dans le recrutement ou dans la fonction RH.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Chargé(e)s de recrutement
- Toute personne amenée à préparer et à participer aux entretiens de recrutement

ANIMATEUR
Bianca GLACE
Directeur Associé
PROJECTISSIME CONSULTING

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quelles sont les clés essentielles de l'écoute active ?
- Pourquoi utiliser l'assertivité en entretien ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les étapes clés du recrutement

Définir sa stratégie : intégrer la mobilité interne dans le processus
- Connaître les préalables à réunir
- Évaluer les avantages évidents
- Repérer les inconvénients et les freins

Déployer le processus de recrutement

Préciser le besoin de recrutement
- Recenser les différentes phases : diagnostic du besoin, description du poste à pourvoir et définition du profil de candidat

Cerner les enjeux de la communication de recrutement
- Le marketing du recrutement
- Développer sa marque employeur
- Comment attirer les meilleurs candidats

Rechercher les candidats
- Recourir à la prospection interne ou externe
- Maîtriser les aspects juridiques : priorités d'emploi et de réembauchage
- Cerner les enjeux et le cadre juridique de la diversité

Connaître les différents outils de sourcing
- Choisir un support généraliste, spécialiste, international, national, régional
- Tirer profit des réseaux sociaux : Twitter, Facebook, Viadeo, LinkedIn
- Rédiger une annonce et choisir des supports de diffusion

Exercice d'application : rédaction d'un projet d'annonce en tenant compte de la méthodologie étudiée

Sélectionner les candidats
- Procéder à la présélection : tri de CV
- Élaborer les questionnaires de candidature

Étude de cas : analyse d'un CV en identifiant les points forts et points faibles afin de préparer un entretien de recrutement

Conduire l'entretien de recrutement

Maîtriser la structure de l'entretien
- Accueillir le candidat
- Présenter l'entreprise et le poste dans le détail
- Enquêter : formation, expériences, compétences ...
- Rechercher les motivations

Recourir à des tests

Mise en situation : simulation d'un entretien de recrutement

Concrétiser l'embauche
- Prendre la décision finale sans discrimination
- Négocier les conditions d'embauche, procéder à la signature du contrat

Accueillir et intégrer le nouveau salarié

Évaluer la performance du processus de recrutement

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en place des outils et de maîtriser les techniques de recrutement.

3 JOURS	21 heures	Code 10086	Tarif HT : 1 795 € - repas inclus	
Paris	12 au 14 mars 2018	10 au 12 septembre 2018	19 au 21 décembre 2018	

Innover dans ses méthodes de recrutement

Diversifier son sourcing grâce aux médias sociaux

Les médias sociaux sont devenus à la fois un vecteur essentiel de la stratégie de communication RH des entreprises et un canal efficace pour recruter de nouveaux collaborateurs. Ils sont utilisés pour sourcer des candidats mais aussi pour valoriser l'image de l'entreprise afin d'attirer de nouveaux talents. Intégrer les nouveaux outils technologiques dans ses processus de recrutement, est plus que jamais indispensable pour chaque professionnel RH.

OBJECTIFS
- Intégrer les médias sociaux dans la communication marque employeur.
- Définir une stratégie de recrutement via les médias sociaux.
- Utiliser efficacement les outils numériques et digitaux pour mieux recruter.

PRÉREQUIS
Avoir une première expérience dans le recrutement ou dans la fonction RH ou avoir suivi " L'essentiel de la fonction RH " (code 10036 p. 92).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Chargés de recrutement et collaborateurs des services RH
- Responsables communication

ANIMATEUR
Guillaume COUDERT
Consultant - Agitateur d'innovations RH
Animateur du blog marque-employeur.blogspot.com
Directeur Associé chez AGORIZE

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Structurer votre veille, c'est possible
- Pourquoi utiliser l'assertivité en entretien ?

PROGRAMME
Perfectionnement

Définir une stratégie digitale pour recruter les nouvelles générations

Comprendre le contexte et les attentes des nouvelles générations
- Des baby-boomers aux millenials : portaits-robots de générations
- Appréhender l'écosystème digital et son évolution

Exercice d'application : définition du potentiel d'un candidat

Positionner le recrutement au cœur de la transformation digitale de l'entreprise
- Identifier les risques et opportunités de la transformation digitale
- Redéfinir le rôle des RH à travers les nouvelles tendances de recrutement

Promouvoir sa marque employeur à travers les nouveaux outils web

Développer sa marque employeur pour attirer les meilleurs talents
- Adopter les techniques marketing pour valoriser l'image de l'entreprise auprès de potentiels futurs collaborateurs
- Promouvoir son image de marque : valeurs, management, diversité, gestion des carrières...
- Optimiser la visibilité de l'entreprise par des actions de communication RH sur les médias sociaux

Définir le profil ciblé
- Attirer les candidats millenials et de la Génération Y
- Intégrer l'impératif intergénérationnel

Partage d'expériences : autour des problématiques générationnelles rencontrées dans vos entreprises et partage de bonnes pratiques

Optimiser sa stratégie de recherche des candidats sur les médias

Maîtriser les outils et méthodes pour attirer les meilleurs profils
- Utiliser les outils digitaux : les médias sociaux (Linkedin, Facebook, Instagram, Youtube, Snapchat...)
- Identifier et s'inspirer des dernières tendances à traver des cas concrets d'entreprises : sites carrières, business games...
- Associer les collaborateurs aux actions de communication : le salarié ambassadeur de l'entreprise

Exercice d'application : recherche de profils sur les médias sociaux à partir de critères prédéfinis

Mettre en place des ateliers collaboratifs online et offline
- Mesurer la présence Web de son entreprise
- Développer son e-réputation

Identifier ses facteurs clés de succès et ceux à améliorer

Étude de cas : à partir d'une offre d'emploi, identification du portrait-robot du candidat idéal et la manière de le sourcer au mieux à travers les nouveaux outils digitaux

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'utiliser efficacement les nouvelles techniques de sourcing sur les médias sociaux et de mettre en place une stratégie RH globale sur ces nouveaux outils.

2 JOURS	14 heures	Code 10034	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	22-23 mars 2018	17-18 septembre 2018	

Conduire un entretien de recrutement

Maîtriser les techniques d'évaluation des compétences

La différence entre le coût d'une bonne décision de recrutement et le coût d'une mauvaise décision est considérable. Un recrutement raté coûte cher en termes financiers, en temps passé, en organisation et en termes d'image. L'entretien de recrutement est une situation de communication qui intègre différentes séquences qu'il convient de respecter pour s'inscrire dans une approche structurée.

OBJECTIFS
- Maîtriser les étapes clés de l'entretien de recrutement.
- Déceler les compétences d'un candidat à travers son CV et son parcours professionnel.
- Structurer et mener efficacement un entretien de recrutement.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Réussir ses recrutements " (code 10086 p. 49).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Responsables du recrutement
- Managers

ANIMATEUR
Charlotte BRAND
Consultante en ressources humaines

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment mettre son langage corporel au service du tact ?
- Quelles sont les clés essentielles de l'écoute active ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Maîtriser les étapes préalables à l'entretien

Autodiagnostic : chaque participant identifie ses points forts et ses axes d'amélioration

Définir le poste à pourvoir
- Définir précisément le besoin, le poste et les missions
- Identifier et hiérarchiser les compétences clés du poste à pourvoir

Rechercher et présélectionner les candidats
- Rédiger une annonce
- Sélectionner les supports de diffusion
- Présélectionner les candidatures
- Mener des entretiens téléphoniques au préalable

Étude de cas : entraînement à l'analyse de CV

Maîtriser les principes clés du recrutement

Structurer l'entretien
- Préparer l'entretien : comprendre le besoin au regard des objectifs de l'entreprise
- Adopter une approche multi-évaluateurs et multi-outils
- Intégrer l'évaluation de la personnalité
- Procéder à des feedbacks

Optimiser sa communication en entretien de recrutement
- L'entretien de recrutement : une situation de communication
- Les freins à une bonne communication en entretien

Connaître les techniques de l'entretien
- Établir une grille d'entretien

Exercice d'application : préparation de sa grille d'entretien
- Utiliser les bonnes techniques d'écoute et le langage non verbal
- Observer le comportement du candidat
- Poser les bonnes questions
- Connaître les techniques de formulation et de reformulation

Mise en situation : entraînement à l'entretien : observation vidéo, échange de pratique, synthèse des acquis

Utiliser des outils complémentaires à l'entretien
- Tests psychotechniques, mises en situation...

Mettre en œuvre la démarche de recrutement
- Analyser le besoin et définir la fonction
- Évaluer les candidats
- Prendre la décision de recruter
- Articuler recrutement et déontologie
- Élaborer un guide de référence des questions types

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en place des outils et méthodes d'entretien efficaces.

2 JOURS	14 heures	Code 10048	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	26-27 mars 2018	22-23 novembre 2018	

BESOIN DE COMPRENDRE LES BASIQUES ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Le B.A.BA de l'entretien pour managers

OBJECTIFS
- Préparer l'entretien en amont.
- Adopter la juste attitude à l'égard du candidat et identifier les pièges à éviter lors de l'entretien.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans le processus de recrutement de collaborateurs.

PUBLIC CONCERNÉ
- Managers

ANIMATEUR
Charlotte BRAND
Consultante en ressources humaines

PROGRAMME

Initiation

Maîtriser le travail de préparation en amont
- S'intéresser à l'environnement du poste
- Définir le poste et lister les critères de recrutement
- Identifier les compétences techniques et relationnelles du poste à pourvoir
- Maîtriser et respecter les différentes étapes de l'entretien

Exercice d'application : à partir d'un besoin clairement identifié, définition d'une liste des différents critères de recrutement et élaboration d'une grille de sélection

Identifier les pièges à éviter lors de l'entretien
- S'en tenir aux déclarations des candidats
- Poser des questions qui induisent la réponse
- Interpréter de façon trop subjective les réponses des candidats
- La discrimination à l'embauche : proscrire les questions interdites

Mise en situation : entraînement à poser des questions sur un thème précis et à reformuler les réponses des candidats

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous connaîtrez les erreurs à ne pas commettre dans la conduite d'un entretien de recrutement.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 10180	Tarif HT : 395 €
Paris	6 avril 2018 (14h-18h)	18 octobre 2018 (9h-13h)	

Mettre en œuvre le principe de non-discrimination lors du recrutement

NEW NOUVEAU

Maîtriser les risques et sécuriser les pratiques

Au-delà de l'obligation édictée par la loi du 27/01/17 relative à l'égalité et à la citoyenneté de former périodiquement certains publics à la non-discrimination à l'embauche, les praticiens du recrutement sont à la recherche de bonnes pratiques leur permettant de conjuguer le nécessaire respect du cadre juridique et l'efficacité professionnelle attendue dans les missions qui leur sont confiées.

OBJECTIFS
- Maîtriser les obligations des entreprises en matière de non-discrimination à l'embauche.
- Mettre en place des outils pour favoriser la non-discrimination lors du recrutement.
- Identifier et mettre en œuvre les bonnes pratiques dans les différentes étapes du processus de recrutement.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Perfectionner la pratique du droit du travail - Niveau 2 " (code 10057 p. 35).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés de recrutement, consultants en recrutement
- Responsables ressources humaines et collaborateurs des services RH
- Toute personne amenée à participer au recrutement de collaborateurs

ANIMATEUR
Frédéric DANNEKER
Avocat au Barreau de Paris

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser le cadre juridique et identifier les risques

Cerner le principe de non-discrimination en droit du travail
- Rappel des critères prohibés : origine, sexe...
- Focus sur les critères prohibés les plus exposés lors du recrutement

Test de connaissances : questions/réponses sur les domaines de non-discrimination

Identifier les différences de traitement autorisées en matière de recrutement et d'accès à un stage
- Les conditions légales d'exigence professionnelle essentielle et déterminante, d'objectif légitime et d'exigence proportionnée
- Les différences de traitement fondées sur l'âge, l'état de santé, le handicap ou le lieu de résidence

Étude de cas : rédaction par chaque participant d'une situation justifiant une différence de traitement autorisée

Appréhender les risques pour l'entreprise

Test de connaissances : questions/réponses sur les sanctions encourues par l'employeur
- La responsabilité civile et pénale
- L'image de marque de l'entreprise

Mobiliser les ressources existantes favorisant la non-discrimination à l'embauche

Rédiger les offres d'emploi
- Le guide de bonnes pratiques de Pôle Emploi

Concevoir les rubriques du formulaire ou dossier de candidature
- Les rubriques possibles / à proscrire
- La distinction des informations à recueillir au moment du recrutement et au moment de l'embauche
- Le CV anonyme

Recruter par simulation ou sans CV
- L'intérêt de ces techniques au plan de la non-discrimination

Pratiquer l'auto testing
- Les modalités de mise en œuvre

Test de connaissances : questions/réponses sur des exemples d'offres d'emploi

Adopter les bonnes pratiques à chaque étape du recrutement
- Maîtriser les critères de présélection
- Conduire les entretiens de recrutement
- Rédiger les comptes rendus d'entretien
- Favoriser des pratiques non discriminantes à l'embauche auprès des opérationnels

Mises en situation : simulation d'entretiens individuels par les participants, avec un candidat mentionnant " travailleur handicapé " sur son CV, avec un manager réclamant un collaborateur " junior "

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'adopter des pratiques non discriminantes à l'embauche et de les diffuser au sein de l'entreprise.

1 JOUR	7 heures	Code 10191	Tarif HT : 885 € - repas inclus
Paris	17 mai 2018	27 novembre 2018	

Décoder la communication non verbale

NEW NOUVEAU

Ce qui n'est pas dit mais qui veut tout dire

La communication passe par les mots mais aussi, et surtout, par ce qui les accompagne : intonation, expressions du visage, gestes. Le corps véhicule un message et occulter cet aspect de la communication ne permet pas une maîtrise totale de ce que nous transmettons. Se former à la communication non verbale permet à la fois de pouvoir jouer sur tous les canaux et de décrypter ce que vos interlocuteurs ne vous disent pas.

OBJECTIFS
- Connaître la signification des gestes, expressions et attitudes les plus courantes.
- Faire de la communication non verbale un levier de sa communication.
- Analyser ce que son interlocuteur ne dit pas.

PRÉREQUIS
Vouloir gagner en impact dans sa communication en intégrant l'aspect non verbal

PUBLIC CONCERNÉ
- Managers
- Fonctions RH
- Négociateurs, commerciaux
- Toute personne étant régulièrement en position de communication à enjeux

ANIMATEUR
Consultant formateur

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous saurez utiliser vos corps et expressions pour vos communications et pourrez décrypter ce que vos interlocuteurs ne vous disent pas.

PROGRAMME
Perfectionnement

Prendre conscience du langage du corps et de sa signification

Partage d'expériences : les idées qu'ont les participants sur le langage du corps
- Mesurer la place du non verbal dans la communication interpersonnelle
- Identifier les composantes du non verbal : gestes, expressions, postures, regard, intonation...
- Distinguer les gestes " spontanés " des gestes " forcés " : de l'inné à l'acquis
- Associer émotions et langage corporel

Exercice d'application : déteection des émotions à partir de vidéos tirées de films, interviews...

Penser sa communication non verbale pour renforcer son impact
- Travailler sa voix, ses intonations
- Jouer avec les silences
- Prendre conscience de ses gestes, postures, expressions en situation de communication

Mise en situation : en binôme, les participants prennent conscience de leurs gestes " inconscients "
- Jouer de son regard pour capter l'attention de son interlocuteur
- Prendre possession de l'espace sans envahir
- Adopter des gestes ouverts, accueillants pour mettre en confiance

Exercice d'application : entraînements sur les points vus ci-dessus
- Identifier les gestes, postures, expressions à éviter

Analyser la communication non verbale de ses interlocuteurs
- Lister les attitudes, expressions, gestes les plus observés en situation professionnelle
- Connaître leur signification

Exercice d'application : détection des émotions via les expressions du visage
- Observer et mettre en rapport ce que l'on voit avec ce que l'on entend
- Comprendre les non-dits
- Reconnaître la sincérité, les mensonges
- Repérer les signes du conflit pour le désamorcer

Étude de cas : analyse des hésitations, des situations inconfortables...

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous saurez utiliser vos corps et expressions pour vos communications et pourrez décrypter ce que vos interlocuteurs ne vous disent pas.

2 JOURS	14 heures	Code 53354	Tarif HT : 1 330 € - repas inclus
Paris			
15-16 mars 2018	15-16 mai 2018	17-18 septembre 2018	26-27 novembre 2018

Décoder les comportements et les micro expressions

Aiguiser ses capacités d'écoute pour lever ses doutes

Nombre de situations nous amènent à douter de la sincérité d'un candidat, d'un négociateur ou d'un collaborateur. Décoder les comportements et les mensonges est alors une compétence indispensable et à l'impact non négligeable.

OBJECTIFS
- Reconnaître les incongruences de ses interlocuteurs et les tentatives de tromperie.
- Collecter les informations nécesaires pour détecter les attitudes et expressions.
- Déjouer les pièges tendus pour mieux communiquer.

PRÉREQUIS
Être régulièrement en position de négociation, discussion, d'entretien...

PUBLIC CONCERNÉ
- Managers ou recruteurs
- Tout collaborateur de l'entreprise ayant besoin de décoder les comportements

ANIMATEUR
Consultant formateur

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous saurez comment décoder les comportements de vos interlocuteurs tout en optimisant vos capacités de communication.

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment gérer les informations dans ses échanges ?
- Comment percer les motivations de son interlocuteur ?

PROGRAMME

Expertise

Accroître ses capacités de perception

Développer une capacité d'écoute fine
- Percevoir la réalité de l'autre
- Prendre conscience de ses défauts de perception, erreurs associatives et préjugés
- Reconnaître les moyens de manipulation et d'influence

Exercice d'application : sur la perception d'un message, d'une posture ou de résultats

Apprendre à détecter les émotions de ses interlocuteurs
- Établir les habitudes de communication de l'interlocuteur
- Repérer l'apparition des émotions chez l'autre et leur positionnement dans la conversation
- Identifier les démarches de persuasion et de manipulation
- Utiliser les techniques de questionnement en relation avec les émotions

Mise en situation : identification des zones à observer pour décoder les émotions des interlocuteurs

Maîtriser les techniques d'analyse de la communication

Connaître différentes techniques de communication
- Définir le comportement de référence
- Analyser la communication verbale
- Analyser les comportements et les interactions avec l'environnement

Mise en situation : simulations relatives à la vie de tous les jours en entreprise

Connaître les bases de la communication non verbale
- Analyser les expressions et microexpressions faciales et corporelles
- Étudier les variations comportementales : visages et gestes
- Comprendre les significations de la gestuelle : postures et changements de position, respiration, tension, agilité
- Décoder les différentes postures : bras, mains, jambes, pieds
- Identifier les tentatives d'autocontrôle, les dérapages comportementaux, les réajustements multiples
- Repérer les indicateurs verbaux : erreurs, négations, hésitations et blocages...
- Repérer les indices de tromperie, les effets persuasifs et les éviter

Étude de cas : analyse de signaux de communication non verbale

Mise en situation : analyse des comportements et du message des participants

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous saurez comment décoder les comportements de vos interlocuteurs tout en optimisant vos capacités de communication.

2 JOURS	14 heures	Code 53208	Tarif HT : 1 355 € - repas inclus

Paris			
19-20 mars 2018	7-8 juin 2018	18-19 septembre 2018	29-30 novembre 2018

Les entretiens professionnels obligatoires

Mettre en œuvre et gérer ses entretiens professionnels

Rendus obligatoires par la loi du 05/03/14 relative à la formation professionnelle, les entretiens professionnels deviennent " le fer de lance " de la gestion des ressources humaines en entreprise. En l'espèce, chaque entretien professionnel, se construit, se conduit et se gère, est dynamique et implique une vision à long terme de la gestion des compétences par les équipes RH.

OBJECTIFS
- Acquérir une méthodologie d'entretien et de copilotage de projet professionnel.
- Mettre en place des outils et des supports spécifiques pour conduire et gérer les entretiens professionnels.
- Conduire les entretiens professionnels.

PRÉREQUIS
Évoluer au sein d'un service RH et connaître les fondamentaux de la gestion des compétences en entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines et du personnel
- Responsables du développement des compétences
- Chargés de mobilité interne et de la formation
- Toute personne amenée à réaliser un entretien professionnel et souhaitant améliorer ses pratiques

ANIMATEUR
Christophe PARMENTIER
Directeur Associé
CLAVA
Maître de conférences, intervenant à Rennes 2 et UMPC

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Pourquoi utiliser l'assertivité en entretien ?
- Quelles sont les clés essentielles de l'écoute active ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Maîtriser l'environnement juridique des entretiens professionnels
- Cerner les nouveaux enjeux des entretiens professionnels
- Maîtriser les caractéristiques de l'entretien professionnel et du compte personnel de formation

Test de connaissances : les nouveaux apports de la loi relative à la formation professionnelle sur les entretiens professionnels
- Repérer les différentes mesures en matière de développement et de reconnaissance des compétences
- Cerner les caractéristiques des principaux dispositifs de formation pendant et hors temps de travail
- Identifier les articulations possibles et les mettre en œuvre : VAE, CPF, DIF, CIF, le plan de formation

Test de connaissances : les différents dispositifs de formation, leur mise en œuvre et leur financement

Conseiller et accompagner le salarié dans son parcours professionnel

Maîtriser les concepts essentiels de la gestion des compétences

Partage d'expériences : échange sur la diversité des pratiques d'accompagnement et de gestion des compétences en entreprise

Mettre en œuvre l'entretien professionnel
- Sensibiliser les acteurs de l'entreprise
- Élaborer les supports d'entretien

Exercices d'application : élaboration d'une trame d'outil d'évaluation des compétences et d'identification des besoins, d'un support d'entretien et de gestion du projet professionnel ainsi que de la procédure d'utilisation des outils

Conduire l'entretien et conseiller le collaborateur
- Accompagner le salarié dans l'élaboration de son parcours professionnel
- Choisir et articuler les actions de formation

Mise en situation : entraînement pratique à la conduite d'un entretien professionnel

Élaborer le suivi et l'état des lieux du parcours du salarié
- Mettre en place un bilan récapitulatif du parcours professionnel

Exercice d'application : élaboration d'une procédure de gestion de l'état des lieux du parcours professionnel

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en place une démarche structurée et outillée pour la conduite des entretiens professionnels.

2 JOURS	14 heures	Code 10159	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus

Paris		
	29-30 mars 2018	8-9 octobre 2018

Entretien annuel d'évaluation

En faire un outil de management des compétences

L'entretien annuel d'évaluation représente un enjeu essentiel pour piloter les objectifs d'activité et gérer les carrières et l'employabilité des salariés. C'est un moment fort pour tous les acteurs de l'entreprise. Intégré dans la politique RH, sa mise en place requiert une réflexion approfondie en amont et une méthodologie précise afin d'en faire un outil privilégié de management et de gestion des compétences.

OBJECTIFS
- Déterminer les objectifs et les enjeux de l'entretien annuel d'évaluation.
- Clarifier la place des entretiens annuels avec les dispositifs RH existants.
- S'approprier la méthodologie de mise en place et les outils nécessaires à l'entretien annuel.

PRÉREQUIS
Avoir une première expérience dans la fonction RH ou avoir suivi " Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines " (code 10083 p. 92).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines et leurs collaborateurs
- Toute personne en charge de la gestion de l'entretien annuel d'évaluation dans l'entreprise

ANIMATEUR
Marie-Françoise HOSDAIN
Consultante en ressources humaines

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Pourquoi utiliser l'assertivité en entretien ?
- Comment mettre son langage corporel au service du tact ?

PROGRAMME
Initiation

Cerner les enjeux et la finalité de l'entretien annuel d'évaluation
- Maîtriser le cadre réglementaire
- Identifier les enjeux de l'entretien annuel d'évaluation
- Intégrer l'entretien annuel dans la gestion des compétences (GPEC) et la politique RH de l'entreprise

Exercice d'application : identification des enjeux de l'entretien annuel pour l'entreprise, les managers et les salariés

Construire le dispositif d'entretien annuel d'évaluation

Définir les objectifs de la mise en place des entretiens et indicateurs clés
- Recenser les étapes du projet
- Définir le cadre : population, calendrier, thèmes abordés ou non

Identifier les outils RH prérequis ou ceux à construire
- Fiches fonctions, référentiels métiers et compétences, bourse aux emplois, demandes de formation, supports d'entretien, guide de préparation, tableaux de suivi

Construire les supports spécifiques

Jeu de rôles : réalisation d'une interview à deux pour identifier les objectifs de sa démarche et lister les thèmes à aborder lors de l'entretien annuel

Déployer et optimiser les entretiens annuels d'évaluation

Identifier le rôle de la RH

Adapter son organisation pour gérer les campagnes et le suivi
- Accompagner, préparer et mobiliser les managers et les salariés
- Bâtir un plan de communication interne

Exercice d'application : construction d'un plan de communication détaillé et présentation lors d'une réunion à des managers

Conclure un entretien annuel d'évaluation

Faire une synthèse des points clés et adapter à son propre contexte
- Les conditions de réussite du système
- Les pièges à éviter

Plan d'action personnel : élaboration de son plan d'action individuel pour mettre en place les entretiens annuels d'évaluation dans son entreprise

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en place un système d'entretien annuel d'évaluation efficace et d'exploiter le dispositif de manière optimale.

2 JOURS	14 heures	Code 10049	Tarif HT : 1 310 € - repas inclus
Paris	5-6 avril 2018	8-9 octobre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 28 juin 2018 ou 18 décembre 2018

Gestion des compétences

Diagnostiquer les compétences disponibles

BLENDED

L'évolution des organisations et des modes de pilotage incitent fortement les managers et les équipes à consolider régulièrement le contenu de leur métier et de leur pratique professionnelle. Aussi, savoir diagnostiquer puis transmettre les compétences clés, est devenu une nécessité stratégique pour les entreprises. Il appartient ainsi à la fonction RH de mettre en place à travers la GPEC, des actions qui favorisent une gestion proactive des compétences stratégiques.

OBJECTIFS
- Mettre en place une véritable méthodologie pour anticiper ses besoins en compétences et définir un référentiel propre à l'entreprise.
- Maîtriser les outils d'évaluation des compétences.
- Articuler au mieux gestion des compétences et plan de formation.

PRÉREQUIS
Avoir une première expérience dans la fonction RH ou avoir suivi " Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines " (code 10083 p. 92).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines et du personnel
- Toute personne s'engageant dans une démarche de gestion des compétences

ANIMATEUR
Bianca GLACE
Directeur Associé
PROJECTISSIME CONSULTING

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Connaître les notions essentielles
- Analyser les étapes clés : conditions de succès et préalables essentiels
- Articuler GPEC et stratégie d'entreprise
- Connaître le cadre juridique de la GPEC
- Constituer une équipe projet et identifier les principaux jalons

Analyser les compétences requises et diagnostiquer les compétences disponibles : adopter une méthodologie
- Définir les concepts métier, emploi et compétence
- Distinguer gestion des compétences, gestion par les compétences, Gestion Prévisionnelle des emplois et des Compétences (GPEC)...

Identifier les besoins de l'entreprise : les compétences utiles de demain
- Analyser la stratégie de l'entreprise
- Identifier les besoins en ressources humaines (emplois, compétences)

Exercice d'application : élaboration de scénarios pour analyser les besoins futurs en termes d'emplois et de compétences

Analyser l'existant : identifier les compétences disponibles
- Périmètre de l'analyse : les emplois à cibler, les compétences à évaluer
- Recenser les différents outils et définir leurs conditions de mise en place
- Construire une cartographie des métiers, un référentiel de compétences...
- Connaître les outils individuels d'évaluation des compétences

Exercice d'application : élaboration d'un référentiel de compétences

Mettre en place un plan d'action
- Identifier et construire les mesures correctives et les plans stratégiques RH

Mobiliser et déployer les compétences vers les nouveaux besoins
- Définir la place des seniors dans la transmission des compétences
- Associer recrutement et mobilité interne à la démarche de développement des compétences
- Mettre en adéquation gestion des compétences et plan de formation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable mettre en place des outils d'évaluation des compétences adaptés à votre entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 10027	Tarif HT : 1 310 € - repas inclus
Paris			
16-17 janvier 2018	12-13 avril 2018	11-12 octobre 2018	22-23 janvier 2019

Piloter un dispositif de GPEC dynamique

Intégrer la démarche compétence dans ses processus RH

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) permet une nouvelle approche du management des compétences. Sa mise en place devient nécessaire pour l'optimisation des compétences et cela quels que soient la taille et l'effectif de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Cerner les enjeux de la GPEC et l'intégrer dans la stratégie de l'entreprise.
- Élaborer les outils de GPEC.
- Intégrer la GPEC dans la politique formation de l'entreprise.

PRÉREQUIS
Avoir préalablement suivi " Gestion des compétences" (code 10027 p. 53).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs des ressources humaines
- Responsables des ressources humaines
- Responsables formation et gestionnaires de carrières

ANIMATEUR
Marie-Françoise HOSDAIN
Consultante en ressources humaines

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 29 mai 2018 ou 17 janvier 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Intégrer la GPEC dans la stratégie de l'entreprise

Identifier les conditions de succès-réussite
- Définir les objectifs de mise en place
- Mettre en place une organisation projet
- Impliquer l'ensemble des acteurs de l'entreprise

Préparer et anticiper les mutations de l'entreprise
- Anticiper l'évolution des métiers

Exercice d'application : recensement des facteurs pouvant influencer l'évolution des emplois et des compétences dans son entreprise

Piloter une démarche GPEC performante

Planifier ses besoins
- Identifier les activités et les projets futurs
- Ajuster les compétences aux évolutions technologiques et économiques

Identifier les ressources existantes
- Faire un état des lieux des emplois et des compétences détenues par l'entreprise

Autodiagnostic : évaluation de la pratique de son entreprise, ses projets futurs et l'impact sur les emplois et compétences

Construire des outils de gestion des compétences

Maîtriser les concepts de base
- Cerner les notions clés : compétence, emploi, poste, référentiel des métiers...

Bâtir les outils de la GPEC
- Construire un référentiel des emplois-types
- Dresser une carte des emplois
- Recenser les compétences en construisant un référentiel de compétences

Intégrer d'autres outils RH
- Développer un outil SIRH dédié à la GPEC

Exercice d'application : construction d'un répertoire métier et d'un plan d'action sur un cas type

Articuler GPEC et politique de formation
- Adapter le plan de formation au besoin en développement de compétences
- Fixer les priorités dans la mise en place des dispositifs de formation
- Mettre en œuvre les mesures d'accompagnement de la GPEC

Plan d'action personnel : réflexion sur les moyens de développement des compétences nécessaires au sein de son entreprise

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en place une stratégie GPEC adaptée aux besoins de votre entreprise et d'être parfaitement opérationnel dans le déploiement d'une démarche compétence.

3 JOURS	21 heures	Code 10117	Tarif HT : 1 810 € - repas inclus
Paris	28 au 30 mars 2018	19 au 21 novembre 2018	

Entre les dernières réformes de la formation professionnelle, les différents types de formations et les sources de financement, il est essentiel pour l'assistant(e) formation de maîtriser tous les dispositifs de la formation professionnelle afin d'assurer efficacement le suivi administratif et logistique des actions de formation mises en œuvre au sein de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Mettre en œuvre la réglementation de la formation.
- Acquérir des outils et méthodes de gestion efficaces pour gérer la formation.
- Participer à la conception et à la mise en place du plan de formation.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux de la gestion de la formation en entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s formation
- Assistant(e)s des ressources humaines
- Toute personne en charge de la gestion de la formation

ANIMATEURS
Christophe PARMENTIER
Directeur Associé
CLAVA
Maître de conférences, intervenant à Rennes 2 et UMPC

Véronique GARGUILO
Consultante en ingénierie de la formation
FORMA CONSEIL +

MODULE VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Pourquoi utiliser l'assertivité en entretien ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Intégrer les évolutions des différents dispositifs de formation
- Mettre en œuvre le Compte Personnel de Formation (CPF) et la transition DIF/CPF
- Cerner les enjeux des dispositifs de préparation opérationnelle à l'emploi, du bilan d'étape professionnel et du passeport formation
- Identifier les publics prioritaires, les nouveaux acteurs et les nouvelles missions

Identifier leurs caractéristiques : public, conditions et financement
- Le plan de formation dans sa nouvelle orientation depuis la réforme de 2014
- Les contrats et périodes de professionnalisation, les évolutions
- Le bilan de compétences, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Connaître l'articulation entre les différents dispositifs
- Cerner le rôle et les missions des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA)
- Participer activement à l'élaboration du plan de formation et à la gestion des actions s'y rapportant

Test de connaissances : validation des acquis à travers des QCM et des études de cas

Transformer les besoins en objectifs et les objectifs en actions
- Analyser et recueillir les besoins
- Préparer et assurer le suivi logistique de la formation
- Optimiser les achats de formation
- Analyser le marché

Exercice d'application : structuration d'un plan de formation et rédaction d'un cahier des charges

Procéder à la sélection d'un prestataire
- Établir une grille d'analyse des offres et les critères de choix
- Piloter une action de formation
- Gérer et suivre les évaluations
- Apporter son aide dans le suivi des actions

Exercice d'application : sélection d'un prestataire

Gérer le CPF au quotidien
- Acquisition des droits, liquidation et transfert du DIF au CPF

Construire des tableaux de bord de suivi
Recenser les documents à conserver

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de gérer les dossiers et d'assurer le suivi du plan de formation.

2 JOURS	14 heures	Code 10053	Tarif HT : 1 310 € - repas inclus
Paris			Lyon
8-9 février 2018		6-7 décembre 2018	17-18 mai 2018
17-18 mai 2018		7-8 février 2019	3-4 décembre 2018

Gestion administrative et financière de la formation

Maîtriser les dispositifs de formation et leurs modes de financement

La formation professionnelle continue est devenue le principal levier de développement des compétences des salariés. Pour cela, de nombreux dispositifs de formation ont été mis en place par le législateur et actualisés par la récente réforme de 2014 : Compte Personnel de Formation (CPF), reliquat DIF, CIF, VAE... Afin d'adapter l'organisation et le suivi du plan de formation de l'entreprise, il est essentiel de maîtriser les spécificités et le mode de financement de chaque dispositif de formation dans son nouveau contexte législatif.

OBJECTIFS
- Gérer les différents dispositifs de formation.
- Maîtriser les obligations administratives et financières.
- Participer à l'élaboration du budget formation et mobiliser les ressources.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux de la gestion de la formation en entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Responsables formation
- Toute personne impliquée dans la gestion de la formation

ANIMATEUR
Christophe PARMENTIER
Directeur Associé
CLAVA
Maître de conférences, intervenant à Rennes 2 et UMPC

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 30 mai 2018 ou 17 janvier 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Piloter les dispositifs de formation de l'entreprise
- Cerner les grandes évolutions de la formation et leurs impacts sur la gestion administrative et financière de la formation

Gérer et suivre les différents dispositifs de formation des salariés
- La nouvelle définition et les catégories des actions de formation
- Du Droit Individuel à la Formation (DIF) au Compte Personnel de Formation (CPF) : comment gérer la transition
- Mettre en place et gérer le CPF
- Le Congé Individuel de Formation (CIF) : les droits pour les salariés et les impacts pratiques pour l'entreprise
- Les contrats et périodes de professionnalisation, le tutorat et leurs évolutions dans la nouvelle loi
- Le 0,2 % : CIF, CDI et CDD
- Les modalités d'évolution de l'apprentissage
- L'entretien professionnel institué par la loi de 2014
- Les nouveaux outils : passeport, Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE), BIC, VAE, CEP
- Intégrer les nouveaux enjeux de la qualité de la formation prévus par le décret du 30/06/15

Étude de cas : élaboration d'une check-list des éléments à suivre puis mise en place des indicateurs de suivi pour chaque dispositif

Élaborer le plan de formation
- Évaluer, analyser les besoins et informer
- Déterminer et suivre le budget formation à partir des indicateurs et des ratios
- Les outils pour mettre en œuvre et piloter le plan formation

Mise en situation : élaboration d'un tableau de suivi du plan formation

Gérer les déclarations administratives

Financer la formation

Connaître l'organisation du financement de la formation
- Mesurer les impacts des évolutions de la formation continue, de la refonte des OPCA et de la réforme de mars 2014
- Connaître les modalités de fonctionnement du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP)
- Maîtriser les sources de financement de la formation : le budget CPF
- Rechercher des financements externes : Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), Fonds Social Européen (FSE), État, région...
- Présenter les nouvelles missions des OPCA et leur relation avec les branches
- Optimiser les relations avec les OPCA

Piloter les coûts de formation
- Contrôler la gestion des coûts et maîtriser les coûts annexes
- Optimiser les achats et les cahiers des charges
- Évaluer la contribution, la collecte et la répartition des coûts...

Exercice d'application : construction d'un tableau de bord de pilotage des coûts de formation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de conseiller utilement le dispositif de formation qui est adapté au besoin de chaque salarié et de maîtriser le mode de financement qui lui est associé.

2 JOURS	14 heures	Code 10094	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus	
Paris	21-22 mars 2018	2-3 juillet 2018	26-27 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Focus sur le financement de la formation

OBJECTIFS
- Repérer les sources de financements des actions de formation : OPCA, FSE, branche et région, autre...
- Savoir les mobiliser.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux de la gestion de la formation en entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de formation en entreprise ou collectivité
- Chargés de formation et collaborateurs de services formation et RH
- Consultants impliqués dans l'ingénierie financière de dispositifs de formation

ANIMATEUR
Christophe PARMENTIER
Directeur Associé
CLAVA
Maître de conférences, intervenant à Rennes 2 et UMPC

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser le nouveau financement de la formation par les OPCA
- Les modalités de l'obligation légale en fonction de la taille des entreprises
- L'affectation des fonds
- Le financement du CPF

Test de connaissances : quiz sur les changements majeurs dans le financement de la formation

Abonder les financements des OPCA
- Les financements européens FSE...
- Les financements des régions et des branches
- Les autres sources de financement : Agefiph, individuels, dirigeants...

Exercice d'application : identification et articulation de plusieurs modes de financement pour une seule action de formation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'anticiper et d'adapter pratiquement la recherche de financement pour optimiser la formation des salariés et le développement des compétences des collaborateurs de votre structure.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 10181	Tarif HT : 425 €
Paris	24 mai 2018 (9h-13h)	6 décembre 2018 (14h-18h)	

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

RESPONSABLE formation

Piloter la politique de formation de l'entreprise

10 jours
70 heures

CERTIFIANT BLENDED

Le développement des compétences joue un rôle essentiel dans l'évolution du parcours professionnel des salariés et la compétitivité des entreprises. La réforme de la formation du 05/03/14 vient faire évoluer les dispositifs et les procédures. Pour répondre à ces enjeux, il est indispensable que la fonction formation soit une force de proposition, capable de mettre en place des outils et process permettant de repérer, évaluer, développer et valider les compétences des collaborateurs, et d'accompagner les managers dans la gestion des compétences.

OBJECTIFS
- Disposer d'une vision globale du métier de responsable formation et de son évolution au regard de la réglementation.
- Maîtriser l'environnement juridique de la formation continue.
- Construire un plan de formation adapté aux projets de l'entreprise et aux besoins en développement des compétences des salariés.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux de la gestion de la formation en entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services RH
- Chefs de projet formation
- Toute personne amenée à prendre en charge la fonction responsable formation

ANIMATEUR
Christophe PARMENTIER
Directeur Associé
CLAVA
Maître de conférences, intervenant à Rennes 2 et UMPC

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de prendre en charge le pilotage de la fonction responsable formation.

MODULE 1 Positionner la fonction formation dans l'entreprise 3 jours

OBJECTIFS
- Cerner le rôle de la fonction formation.
- Maîtriser le cadre réglementaire.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les nouvelles missions du responsable formation (RF)

Analyser l'évolution de la formation et des missions du RF
- Garant de la cohérence de la politique formation, consultant interne, développeur des compétences, pilote du processus formation et expert en ingénierie financière

Relier la formation à la stratégie d'entreprise
- Identifier la valeur ajoutée de la formation, sa contribution à la performance
- Connaître le jeu d'acteur des différents interlocuteurs du RF

Autodiagnostic : de la fonction formation dans son entreprise

Maîtriser la réglementation de la formation

Cerner les enjeux des différentes réformes de la formation professionnelle
- D'un droit à la formation au droit à la compétence - Le Compte Personnel Formation (CPF)
- Les nouvelles obligations de participation des employeurs à la formation
- La notion d'action de formation et les critères d'imputabilité depuis la loi du 05/03/14
- Les catégories d'actions du plan de formation

Utiliser les différents dispositifs de formation de manière optimale
- Plan, CPF et résidu DIF, période de professionnalisation, formations hors temps de travail et outils de développement des compétences

Gérer le départ du salarié en formation

Exercice d'application : articulation de dispositifs de formation et identification des formations imputables

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Construire un plan de formation cohérent avec les objectifs de l'entreprise 3 jours

OBJECTIFS
- Suivre l'élaboration du plan.
- Mettre en place une politique CPF.
- Articuler formation et gestion des compétences.

PROGRAMME
Maîtriser les étapes de l'élaboration du plan
- Élaborer les orientations de la formation
- Recueillir les besoins collectifs et individuels
- Définir les priorités, piloter les arbitrages

Exercices d'application : rédaction d'une note d'orientation et établissement d'un planning d'élaboration du plan de formation

Articuler gestion des compétences et formation
- Mesurer l'impact d'une démarche compétences sur l'élaboration du plan de formation
- Utiliser les outils de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) pour définir les objectifs de formation

Passer du DIF au CPF
- Identifier les obligations contenues dans le CPF
- Solder le DIF dans le CPF
- Définir une politique CPF et son champ d'application
- Gérer le CPF
- Intégrer l'initiative du salarié dans le dialogue managérial
- Déterminer des règles d'arbitrage claires pour toutes les parties prenantes

Accompagner les salariés dans leur projet professionnel
- Conseiller les salariés sur les dispositifs : bilan de compétences, VAE et CIF, POE
- Impliquer les managers
- Utiliser au mieux l'entretien professionnel

Exercice d'application : mise en place d'actions de communication pour réaliser la transition

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

10 JOURS | 70 heures | **Code 10127**

Paris - Promotion 1
14 au 16 mars, 9 au 11 avril, 15-16 mai, **1er juin***, 14-15 juin et **14 septembre 2018****
Paris - Promotion 2
5 au 7 septembre, 10 au 12 octobre, 8-9 novembre, **30 novembre***, 10-11 décembre 2018 et **18 février 2019****
Paris - Promotion 3
13 au 15 mars, 3 au 5 avril, 13-14 mai, **4 juin***, 13-14 juin et **6 septembre 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 5 230 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 4 185 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 3 500 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?

CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP

RESPONSABLE FORMATION
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS

RESPONSABLE FORMATION

Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES

1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 900 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 2 400 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Concevoir et mettre en œuvre les actions de formation 2 jours

OBJECTIFS
- Élaborer un cahier des charges.
- Construire le dispositif de formation.
- Définir les modalités de l'évaluation des formations.

PROGRAMME

Analyser la demande et bâtir le cahier des charges
Étudier le besoin
- Technique d'entretien, analyse et validation
- De l'objectif de formation à l'objectif pédagogique
- Élaborer un cahier des charges
- Lancer un appel d'offres

Exercice d'application : élaboration d'un cahier des charges

Construire le dispositif pédagogique
Maîtriser les différentes modalités de formation
- Présentiel, tutorat et l'e-learning
- Distinguer les facteurs faciliteurs et les freins à l'apprentissage
- Déterminer les modalités pédagogiques les plus pertinentes à chaque action
- Choisir les intervenants

Exercice d'application : choix du dispositif pédagogique de formation le plus adapté

Acheter la formation
- Avoir recours à la sous-traitance ou développer en interne
- Connaître le marché de la formation et se constituer un référentiel de prestataires
- Définir les critères de sélection
- Mettre en place une relation de partenariat avec les fournisseurs : évaluation et axes de progrès

Exercice d'application : établissement d'une grille de sélection de prestataires

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

LE CONSEIL DU COACH

Un des principes majeurs de la loi sur la formation est le passage d'une obligation de payer (dimension fiscale) à une obligation de former (dimension sociale). Le plan de formation doit nécessairement inclure des actions d'adaptation au poste de travail, d'évolution et de maintien dans l'emploi et des actions de développement de compétences. Ainsi, la notion " d'imputabilité " est aujourd'hui remplacée par celle de " traçabilité ". Il relève de la responsabilité de l'employeur de gérer les compétences et l'employabilité interne comme externe de ses salariés.

MODULE 4 Piloter l'efficacité de la formation et bien gérer son budget 2 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser la gestion administrative et organiser le suivi.
- Optimiser le budget formation.
- Piloter la formation et établir un tableau de bord.

PROGRAMME

Évaluer la formation
Distinguer les différents niveaux d'évaluation
- Satisfaction des participants, acquis, transferts en situation de travail et impact
- Construire les outils adaptés en fonction de l'objet de l'évaluation
- Prendre les mesures correctives en relation avec les acteurs
- Intégrer les normes de qualité prévues par les financeurs dans le décret du 30/06/15

Exercice d'application : identification des outils d'évaluation adaptés

Bien gérer son budget
- Connaître la nouvelle donne du financement de la formation définie par la loi du 05/03/14
- Optimiser les relations avec les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) dans ce nouveau cadre
- Combiner les modes de financement possibles pour une même action de formation
- Calculer les dépenses imputables sur la contribution de l'entreprise

Exercice d'application : optimisation des budgets de formation

Piloter la fonction formation
Choisir les indicateurs de performance du service formation
- Ratios budgétaires et financiers, indicateurs de suivi et d'évaluation des actions
- Établir un tableau de bord et communiquer autour des résultats

Exercice d'application : mise en place d'un tableau de bord de pilotage du plan de formation.

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

DIGITAL Learning Manager

11 jours
77 heures

CERTIFIANT BLENDED

Dans un contexte de transformation digitale, les organisations cherchent à s'appuyer sur un nouveau profil rare : le Digital Learning Manager. Son rôle est complexe : il doit répondre aux nouveaux besoins des apprenants et créer de nouvelles expériences pédagogiques. Le Digital Learning Manager a donc plusieurs casquettes et de multiples compétences ! Le parcours certifiant au métier de Digital Learning Manager permet aux professionnels de la formation de booster leur carrière.

OBJECTIFS
- Maîtriser les outils indispensables au métier de Digital Learning Manager.
- Développer ses compétences et son réseau.

PRÉREQUIS
Être impliqué(e) dans la gestion de la formation en entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargé(e)s de formation
- Chargé(e)s de projet e-learning
- Responsables formation
- E-learning managers
- Digital Learning Managers

ANIMATEURS
Digital Learning Managers opérationnels au sein de grands groupes

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de développer vos compétences et votre réseau pour devenir Digital Learning Manager.

EN PARTENARIAT AVEC
LEARN ASSEMBLY ABILWAYS DIGITAL

MODULE 1 Le Digital Learning Manager : l'explorateur des nouveaux territoires du learning 2 jours

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances
- Digital learning & learning dans un monde digital : panorama des expériences apprenantes
- Retours d'expériences : qui est le Digital Learning Manager ?
- Le futur du learning : comment apprendrons-nous dans 20 ans
  Jeu agile : expérimentation des différences entre apprenants et " appreneurs "
- Exercice d'application : définition de son projet fil d'équipe
- Pitcher son projet avec la méthode des 5 C et recruter des sponsors
- Définir la vision et le " Golden circle " de son projet
- Prototypage flash : prototyper son projet selon le Learning Model Canvas©

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Le Digital Learning Manager pédagogue, designer d'expériences apprenantes dans un monde digital 4 jours

PROGRAMME
- S'initier aux techniques de la pensée UX pour son design pédagogique
- Interroger et comprendre les usages apprenants et sa cible
  Exercice d'application : définition et élaboration de ses personas
- Intégrer les ressorts du storytelling pour renforcer ses contenus apprenants
- Expérimenter l'écriture narrative sur ses scénarios pédagogiques
- Comprendre et intégrer les ressorts de la gamification
  Exercice d'application : construction d'un scénario gamifié à partir d'un cas d'étude
- Production multimédia : les différents formats et leurs objectifs
- Cartographier les compétences et connaissances visées pour bâtir la structure de son parcours ou de sa production
- Rédiger le script de sa production : les règles incontournables pour un message efficace
- Réaliser un story-board : les clés pour éviter le décrochage, rythmer sa production et faciliter la post-production
  Exercice d'application : production d'un contenu multimédia apprenant
  Livrables du projet fil rouge en équipe : cartes persona de son public cible, scénario gamifié sur une séquence, script et storyboard d'une production multimédia

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Le Digital Learning Manager pilote : maîtriser la gestion de projet innovante 2 jours

PROGRAMME
- Intégrer les clés du management de projet agile
- Suivre et piloter le développement de ses projets avec des contributeurs multiples
  Jeu agile : expérimentation de l'Agilité avec le Scrum Ball Game
- Découper ses projets en sprints et favoriser une production itérative pour limiter les risques
- Découvrir les outils de data analyse pour optimiser ses projets de learning
- Collecter et exploiter les datas pour faciliter les apprentissages
- S'initier à l'adaptive learning

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 4 Le Digital Learning Manager communicant : offrir de la visibilité à ses projets 2 jours

PROGRAMME
- Bâtir un plan de communication omnicanal interne pour assurer le succès de son dispositif
- Les étapes incontournables : identifier ses cibles, segmenter les messages
- Déterminer les meilleurs relais de sa communication : les sponsors et les ambassadeurs
- Sélectionner les canaux de diffusion adaptés : newsletter, RSE, affichage...
- Développer une culture graphique
  Exercice d'application : création des bons messages et sélection des meilleurs relais de communication sur un projet d'étude
  Livrables du projet fil rouge en équipe : plan de communication du projet

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

11 JOURS | 77 heures | **Code 10196**

Paris - Promotion 1
22-23 janvier, 15-16 février, 28-29 mars, 12-13 avril, 14-15 mai, **25 mai***, 12 juin 2018 et **17 septembre 2018****

Paris - Promotion 2
2-3 juillet, 30-31 août, 13-14 septembre, 15-16 octobre, 22-23 novembre, 3 décembre, **11 décembre 2018*** et **6 février 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 5 790 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 3 500 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?

CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP

DIGITAL LEARNING MANAGER

Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS

DIGITAL LEARNING MANAGER

Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES

1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 900 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 2 400 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 5 Le Digital Learning Manager community manager : fédérer et animer des communautés 1 jour

PROGRAMME
- Fédérer une communauté d'ambassadeurs
- Bâtir un plan d'animation sociale
- Produire des contenus d'animation
- Déployer un plan d'animation : animer vs modérer
- Remonter et faire circuler les informations, idées et signaux clés

Livrables du projet fil rouge en équipe : plan d'animation sociale du projet et sélection de la plateforme

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

MODULE 6 Le Digital Learning Manager stratège et agent du changement

PROGRAMME
- Comment aborder et mener sa mission d'évangélisation
- Accompagner le changement et dépasser les silos :
- Expérimenter l'open-innovation, la logique de lab...
- Traduire, incarner et nourrir les ambitions stratégiques

Partage d'expériences : vos témoins surprises : chaque groupe organisera ses meetups à tour de rôle en invitant des témoins inspirants à partager leurs parcours, histoires et expériences !

Exercice d'intersession : pour valider les acquis

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

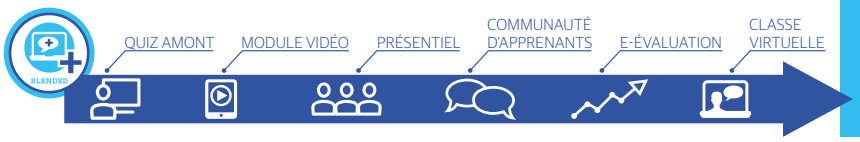

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

CHARGÉ(E) de formation

Mettre en œuvre les actions de formation des salariés

10 jours
70 heures

CERTIFIANT BLENDED

Le/La chargé(e) de formation est devenu(e) un acteur clé dans la mise en place des dispositifs de formation qui permettent de maintenir l'employabilité des salariés et de les adapter aux évolutions de l'entreprise. Il doit ainsi être capable d'identifier les besoins et de répondre aux demandes de formation des collaborateurs, d'assurer la gestion administrative de la formation en relation avec les OPCA et les différents prestataires. Avoir une vision globale des enjeux et des modalités de la formation professionnelle est ainsi indispensable pour assurer cette fonction, afin de pouvoir répondre efficacement aux objectifs de l'entreprise et aux souhaits de développement de compétences des collaborateurs.

OBJECTIFS
- Cerner les enjeux de la formation en entreprise.
- Optimiser le budget de formation et utiliser l'ensemble des différents dispositifs de formation.
- Mettre en place des actions de formation adaptées aux besoins de l'entreprise et de développement de compétences des salariés.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux de la gestion de la formation en entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services RH
- Assistant(e)s RH, assistant(e)s de direction
- Toute personne amenée à prendre en charge la fonction de chargé(e) de formation

ANIMATEUR
Bianca GLACE
Directeur Associé
PROJECTISSIME CONSULTING

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'organiser, de gérer et d'assurer le suivi des différentes actions de formation de votre entreprise.

MODULE 1 Identifier la place de la formation au sein de la fonction Ressources Humaines 3 jours

OBJECTIFS
- Situer la formation dans l'entreprise et au sein de la fonction RH.
- Maîtriser la législation en vigueur afin de pouvoir respecter les obligations de l'entreprise.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner la place de la formation dans l'entreprise

Identifier le rôle de la formation dans le développement futur de l'entreprise
- Connaître les objectifs de l'entreprise et sa place dans l'environnement économique
- Identifier le rôle de la formation au sein de l'entreprise
- Connaître les différents interlocuteurs

Analyser la fonction formation et son évolution au sein de l'entreprise
- Identifier la place de la formation au sein de la fonction RH
- Articuler la politique de formation avec les autres politiques de l'entreprise
- Définir le rôle et les missions du (de la) chargé(e) de formation

Étude de cas : analyse de la fonction formation dans son entreprise

Maîtriser l'évolution du cadre réglementaire

Connaître les principales réformes et leurs enjeux
- Intégrer les nouvelles obligations de participation des employeurs à la formation
- Maîtriser les spécificités de la loi du 05/03/14

Optimiser les différents dispositifs de formation
- Cerner la notion d'action de formation
- Connaître les objectifs et les finalités d'un plan de formation, du Compte Personnel de Formation (CPF), de la période de professionnalisation et des autres dispositifs de développement des compétences
- Identifier les différentes possibilités du départ des salariés en formation

Exercice d'application : optimisation des dispositifs de formation

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Concevoir le plan de formation et gérer les actions de formation tout au long de l'année 3 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser les étapes de la construction du plan de formation.
- Articuler l'ensemble des dispositifs de formation et maîtriser l'utilisation du CPF.
- Identifier les différents types d'accompagnement des salariés.

PROGRAMME
- **Identifier le rôle de la GPEC dans l'élaboration du plan de formation**
- Définir les orientations futures de l'entreprise et leurs impacts sur l'emploi
- Mettre en place les outils GPEC et définir les plans de développement RH

Élaborer le plan de formation
- Élaborer les axes prioritaires de la formation à partir des orientations stratégiques
- Recueillir les besoins collectifs et individuels
- Bâtir le plan de formation et piloter les arbitrages
- Organiser la communication auprès des différents interlocuteurs

Exercice d'application : rédaction des axes prioritaires de la formation, établissement d'un planning d'élaboration du plan de formation

Accompagner le développement des compétences et les évolutions professionnelles
- Organiser les entretiens professionnels et identifier les projets individuels
- Utiliser l'ensemble des dispositifs : bilan de compétences, validation des acquis d'expérience, congé individuel de formation
- Maîtriser la mise en place du CPF
- Sensibiliser et impliquer les managers dans le développement des compétences des collaborateurs

Exercice d'application : définition d'un projet d'accompagnement individuel

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

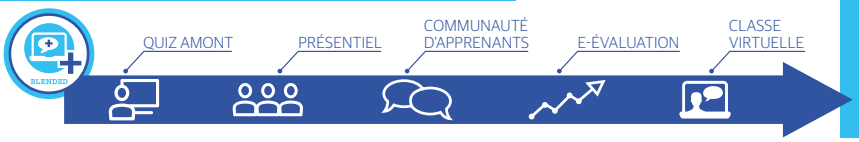

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

10 JOURS | 70 heures | **Code 10162**

Paris - Promotion 1
19 au 21 mars, 9 au 11 avril, 17-18 mai, **8 juin***, 18-19 juin et **13 septembre 2018****
Paris - Promotion 2
5 au 7 novembre, 3 au 5 décembre 2018, 14-15 janvier, **5 février***, 14-15 février et **30 avril 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)
** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 4 880 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 3 905 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 3 200 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?

CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP

CHARGÉ(E) DE FORMATION
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS

CHARGÉ(E) DE FORMATION

Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 900 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 2 100 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Définir et mettre en place les projets de formation sur mesure 2 jours

OBJECTIFS
- Élaborer un cahier des charges de formation sur mesure.
- Choisir les organismes de formation.
- Évaluer la formation.

PROGRAMME

Définir les actions de formation sur mesure

Identifier les besoins
- Impliquer les managers dans la définition des besoins
- Traduire les besoins en actions de formation

Élaborer le cahier des charges
- Identifier les éléments indispensables pour élaborer un cahier des charges
- Lancer un appel d'offres auprès des prestataires

Exercice d'application : élaboration d'un cahier des charges

Choisir son organisme de formation et valider le programme de formation

Définir les modalités de sélection
- Identifier les critères de sélection
- Faire un premier choix de prestataires

Organiser l'audition des prestataires
- Constituer un jury de sélection
- Choisir un prestataire

S'accorder sur les modalités de formation
- Déterminer les modalités pédagogiques les plus adéquates
- Valider les programmes de formation, les modalités de mise en œuvre et les prix
- Planifier les formations à mener
- Préparer les outils d'évaluation de la formation

Exercice d'application : construction d'une matrice de sélection de prestataires

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULE 4 Construire les tableaux de bord de la formation 2 jours

OBJECTIFS
- Élaborer un tableau de bord.
- Construire le budget formation.
- Organiser le suivi des dépenses.

PROGRAMME

Définir et mettre en place les outils statistiques d'aide à la décision

Choisir les indicateurs significatifs de suivi et de mesure des actions de formation
- Déterminer les ratios mesurant l'effort de formation, l'effort financier et les ratios de qualité
- Communiquer auprès des managers

Exercice d'application : identification des indicateurs significatifs permettant de piloter la formation dans son entreprise

Maîtriser les coûts de la formation

Évaluer le coût des formations internes et externes
- Maîtriser les nouvelles règles de financement de la formation définie par la loi relative à la formation professionnelle du 05/03/14
- Gérer les différents dispositifs, la relation avec les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) et les autres interlocuteurs de la formation professionnelle
- Maîtriser la construction du budget et les modalités de suivi des dépenses

Exercice d'application : élaboration d'un budget de formation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

TESTEZ-VOUS !

À quelle fréquence l'entretien professionnel doit-il avoir lieu ?

☐ A - Doit avoir lieu tous les 2 ans
☐ B - Doit avoir lieu tous les 6 ans
☐ C - Peut se dérouler lors de l'entretien d'évaluation

Réponse : A. L'entretien professionnel doit être mené tous les deux ans à compter du jour de l'embauche et doit être distinct de l'entretien d'évaluation.

Gérer le plan de formation et le CPF

Combiner efficacement les dispositifs de formation

En passant de " l'obligation de payer à l'obligation de former ", la nouvelle loi sur la formation professionnelle incite les employeurs à mettre en place des plans de formation qui tiennent compte des besoins réels des entreprises en termes de compétences. Les responsables formation doivent désormais mieux articuler le plan de formation avec les nouveaux dispositifs tels que le compte personnel de formation (CPF) et l'entretien professionnel, pour favoriser l'employabilité de leurs collaborateurs.

OBJECTIFS
- Maîtriser les spécificités de chaque dispositif de formation.
- Mettre en œuvre le compte personnel de formation.
- Assurer la complémentarité entre le plan de formation et le CPF.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux de la gestion de la formation en entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables formation, responsables des ressources humaines
- Chargé(e)s de formation, assistant(e)s formation
- Toute personne en charge de la gestion de la formation

ANIMATEUR
Franck SAVANN
Consultant expert en formation
FINANCERMAFORMATION.COM
FIMAFOR

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Connaître les nouveaux dispositifs issus de la réforme

Cerner la nouvelle logique financière
- Comprendre la logique de la contribution unique
- Gérer les relations avec l'OPCA
- Évaluer les services à valeur ajoutée de l'OPCA

Exercice d'application : calcul des nouvelles contributions

Intégrer les obligations sociales liées au plan de formation
- Passer de l'imputabilité à la traçabilité des actions

Exercice d'application : définition du calendrier de consultation de son CE

Connaître l'entretien professionnel
- Intégrer l'entretien professionnel dans le processus RH

Exercice d'application : création de son propre support d'entretien professionnel

Articuler le plan de formation avec le CPF

Comprendre le compte personnel de formation (CPF)
- Maîtriser les règles d'acquisition et de mobilisation des heures
- Les formations éligibles au CPF et les types d'abondement

Test de connaissances : les engagements du CPF en gestion interne

Communiquer sur le CPF en interne
- Préparer les équipes RH et les managers aux retours de leurs collaborateurs

Financer les formations au titre du CPF
- Identifier les formations CPF à intégrer dans le plan de formation

Exercice d'application : élaboration d'un budget type d'un plan de formation avec actions au titre du CPF

Associer le plan de formation à un plan GPEC

Exercice d'application : illustration de l'investissement formation dans la base de données unique

Gérer le CPF dans le plan de formation
- Identifier les règles liées au traitement de CPF par l'entreprise
- Mettre en place des indicateurs de pilotage pour le suivi et le bilan du plan de formation

Exercice d'application : élaboration d'un tableau de bord de suivi du plan de formation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de renforcer l'efficacité de votre plan de formation en y intégrant les nouveaux dispositifs légaux.

1 JOUR	7 heures	Code 10158	Tarif HT : 865 € - repas inclus
Paris	16 mars 2018	15 novembre 2018	

Construire et piloter le plan de formation

Du recueil des besoins à la mise en place du plan de son entreprise

Depuis la réforme de 2014, les nombreux dispositifs proposés dans le cadre de la formation professionnelle offrent de nouvelles opportunités pour la gestion du plan de formation, plus tournée vers la sécurisation des parcours professionnels. Le responsable formation doit ainsi mieux articuler le plan de formation de l'entreprise avec les stratégies d'évolution des collaborateurs.

OBJECTIFS
- Maîtriser les étapes clés de l'élaboration du plan, du recueil des besoins à la consultation des représentants du personnel.
- Déterminer le dispositif de départ en formation correspondant à chaque besoin.
- Mettre en place le plan de formation.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux de la gestion de la formation en entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables formation
- Responsables des ressources humaines
- Toute personne impliquée dans l'élaboration du plan d'une entreprise

ANIMATEUR
Christophe PARMENTIER
Directeur Associé
Maître de conférence, intervenant à Rennes 2 et UMPC
CLAVA

PROGRAMME
Perfectionnement

Cerner la place du plan de formation dans la stratégie de l'entreprise
- Lier le plan de formation à la stratégie de l'entreprise
- Perfectionner l'articulation du plan avec le CPF, le Congé Individuel de Formation (CIF), la professionnalisation

Partage d'expériences : sur la synergie entre le CPF, le CIF et le 0,9 %

Construire le plan de formation
- Recenser les besoins
- Analyser et traduire les besoins

Exercice d'application : détermination de l'action de formation répondant aux besoins présentés
- Rédiger le plan selon la nouvelle présentation
- La nouvelle définition de l'action de formation contenue dans la réforme de 2014
- Élaborer l'architecture du plan

Exercice d'application : présentation d'un plan de formation, définition des différentes rubriques et classification des actions

Définir le budget et financer le plan
- Procéder au chiffrage du plan suivant la nouvelle législation
- Appliquer les conditions d'imputabilité des actions de formation
- Optimiser les relations avec son OPCA
- Rechercher des financements complémentaires
- Évaluer le coût des départs en formation hors temps de travail

Valider et promouvoir le plan

Consulter les représentants du personnel
- Maîtriser la procédure de consultation selon les nouvelles procédures
- Les documents à communiquer et les délais à respecter
- Mesurer la portée de la consultation, notamment en matière fiscale

Vendre le plan en interne

Mise en situation : élaboration d'un cahier des charges et sélection de prestataires, communication auprès de la direction, des managers et des salariés

Mettre en œuvre le plan

Pratiquer l'achat de formation

Faire vivre le plan de formation
- Organiser le suivi administratif et logistique du plan
- Évaluer les résultats

Exercice d'application : mise en place d'un tableau de bord de suivi

Plan d'action personnel : simulation d'élaboration de son prochain plan de formation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de participer à l'élaboration d'un plan de formation.

3 JOURS	21 heures	Code 10051	Tarif HT : 1 810 € - repas inclus
Paris	3 au 5 avril 2018	22 au 24 octobre 2018	

Préparer sa VAE

Constuire son dossier VAE pour faire valoir ses compétences

Lorsque l'on souhaite évoluer professionnellement voir se reconvertir, l'option VAE est fréquemment citée mais peut faire peur. La légende urbaine du dossier de VAE insurmontable, des heures passées à son bureau, à ressasser ses souvenirs... fantasme ou réalité ? Un peu les deux. Il est important de savoir exactement quel est son projet pour cerner précisément ses compétences et expériences à mettre en avant. Identifier les attentes tant pour le dossier que pour le jury et se préparer permet de faire de la VAE un moment fort de votre vie professionnelle.

OBJECTIFS
- Connaître les conditions d'accès à la VAE et ses étapes de réalisation.
- Identifier les éléments constitutifs du dossier de VAE.
- Se préparer au passage devant le jury.

PRÉREQUIS
Avoir un souhait d'évolution professionnelle incluant possiblement une VAE.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant préparer une VAE
- Toute personne s'interrogeant sur la démarche VAE pour son évolution professionnelle

ANIMATEUR
Consultant formateur

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 15 juin 2018 ou 18 janvier 2019

PROGRAMME
Initiation

S'inscrire dans une démarche de VAE

Faire le point sur la démarche de VAE
- Connaître les conditions d'accès et les modes de financement
- Comprendre la place de la VAE dans la réforme de la formation
- Associer VAE et entreprise
- Identifier les différentes étapes d'une démarche de VAE
- Identifier les différents acteurs de la démarche VAE

Mise en situation : le rôle des différents acteurs

Valider le choix de son diplôme
- Identifier les certifications éligibles
- Être au clair sur les critères de recevabilité
- Savoir vers qui se retourner pour préciser son projet de VAE
- Exercice pratique : identification du titre choisi pour faire sa VAE

Analyser les différentes étapes du projet de VAE

Énumérer les étapes du processus de validation de la VAE
- Faire une demande auprès de l'organisme valideur
- Déposer son dossier : livret 1
- Préparer l'évaluation : livret 2
- L'examen du dossier et l'évaluation de l'expérience
- La validation totale, partielle ou nulle...

Mise en situation : analyse d'une expérience professionnelle et " mise en mots " de celle-ci pour son livret 2

Découvrir le dossier de VAE
- Étudier les composantes du dossier de VAE
- Lister les éléments constitutifs du dossier
- Appréhender le temps de préparation de son dossier VAE

Étude de cas : analyse d'un dossier VAE

Faire ressortir la valeur de son parcours professionnel
- Lister ses activités professionnelles
- Montrer la cohérences entre celles-ci
- Faire ressortir ses compétences professionnelles
- Mettre en avant son employabilité

Exercice d'application : analyse de son parcours professionnel

Maintenir sa motivation jusqu'au passage devant le jury

Garder sa motivation intacte
- Lister ses motivations
- S'assurer de la faisabilité de son projet
- S'entourer de personnes ressources

Préparer son passage devant le jury
- Identifier les attentes du jury
- Imaginer les questions du jury pour mieux y répondre
- Présenter son contexte professionnel

Mise en situation : passage devant le jury

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous connaîtrez précisément le cadre de la VAE et saurez comment préparer votre dossier de VAE et le soutenir.

2 JOURS	14 heures	Code 55383	Tarif HT : 1 045 € - repas inclus

Paris	5-6 février 2018	11-12 avril 2018	15-16 novembre 2018

Gérer la formation à l'ère du digital

Intégrer la digitalisation dans le processus de formation interne

La digitalisation prend une place importante dans les entreprises. Les apprenants issus de la génération Y et Z sont familiarisés avec les différentes technologies et ont besoin de s'approprier les connaissances d'une manière différente de celle des générations X. L'objectif n'est pas de remplacer une méthode d'apprentissage par une d'autre mais de l'intégrer afin de répondre aux différents besoins des apprenants.

OBJECTIFS
- Cerner le processus d'apprentissage chez l'adulte et les spécificités des générations Y et Z.
- Se familiariser avec l'univers digital dans la formation.
- Intégrer le digital dans un parcours formation.

PRÉREQUIS
Être impliqué(e) dans la gestion de la formation en entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables formation
- Chargé(e)s de formation, assistant(e)s formation
- Toute personne en charge de la formation

ANIMATEUR
Doris ZELLER
Consultante en ingénierie de formation
LATITUDE CLIENTS

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier les spécificités de l'évolution de l'apprentissage chez l'adulte : penser autrement la formation

Développer l'apprentissage des générations X, Y et Z dans l'entreprise
- Cerner le fonctionnement de l'apprentissage dans les différentes générations
- Repérer les spécificités pour les nouvelles générations

Mesurer l'impact des réformes dans la gestion de la formation
- La vocation de la formation pour l'entreprise et ses collaborateurs
- Le rôle du Responsable Formation depuis la réforme de la formation
- Le RF en tant qu'initiateur d'une démarche d'amélioration continue de la formation

Partage d'expériences : le rôle du RF dans la démarche formation : de l'analyse du besoin à l'évaluation des acquis

Le RF un concepteur pédagogique adapté au besoin

Décrypter les nouvelles formes d'apprentissage digital
- Se familiariser avec les MOOC, SPOC, COOC, E-learning...
- Cerner les enjeux et les limites des formations à distance

Test de connaissances : les nouvelles méthodes d'apprentissage adaptées aux différents savoirs

Élaborer un parcours de formation incluant le digital
- Distinguer les différentes formes de savoirs et les méthodes pour les transmettre
- Repenser le présentiel autrement en rendant l'apprenant acteur de son apprentissage
- Organiser un parcours de transmission mixte

Exercice d'application : rédaction d'un parcours mixte présentiel et digital

Évaluer la formation
- Connaître les différentes évaluations

Exercice d'application : élaboration de différentes formes d'évaluation des compétences : quiz, exercice, test...
- Valider un parcours de formation

Intégrer le processus de formation et d'évolution des compétences
- Inscrire l'évolution des compétences dans une démarche GPEC

Exercice d'application : élaboration d'un tableau récapitulatif : méthode de transmission selon les compétences à l'aide des éléments de l'entreprise (fiche de poste, récapitulatif des compétences...)

Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en œuvre pour optimiser la formation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'élaborer un parcours de formation mixte et d'organiser avec les différents interlocuteurs l'évaluation des acquis à court, moyen et long terme.

2 JOURS	14 heures	Code 10187	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus

Paris	24-25 mai 2018	13-14 décembre 2018

Optimiser ses achats de formation

Maîtriser les étapes clés et les outils pour un achat réussi

L'offre de formation est très variée et s'opère dans un vaste marché, complexe et très concurrentiel. Au croisement d'une double logique, optimisation budgétaire et efficacité pédagogique, la réussite de l'achat d'une action de formation repose sur une démarche précise et méthodique qui nécessite pour l'acheteur d'en connaître l'environnement, les étapes et les outils.

OBJECTIFS
- Cerner l'environnement du marché de la formation.
- Maîtriser les étapes clés de l'achat de formation.
- Mettre en place des outils efficaces pour optimiser sa démarche.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux de la gestion de la formation en entreprise ou avoir suivi " Construire et piloter le plan de formation " (code 10051 p. 62).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables formation
- Chargé(e)s de formation, assistant(e)s formation
- Acheteurs de prestations intellectuelles
- Toute personne en charge de l'achat d'actions de formation

ANIMATEUR
Valérie GILLOT
Consultante en ingénierie de la formation

PROGRAMME
Perfectionnement

Connaître le marché de la formation
- Se repérer dans le marché de la formation
- Cerner son rôle d'acheteur et la relation client/fournisseur

Autodiagnostic : analyse de sa démarche et identification des difficultés rencontrées lors de ses expériences d'achat

Passer de la demande à l'achat de formation

Analyser la demande
- Analyser la demande de formation en pertinence avec les orientations générales

Mise en situation : conduite d'une négociation avec le commanditaire d'une action de formation
- Élaborer un cahier des charges et formaliser l'achat

Exercice d'application : rédaction d'un cahier des charges

Procéder à la sélection d'un prestataire
- Élaborer des outils de sélection et définir des critères d'attribution
- Analyser et comparer les offres, sélectionner un prestataire

Exercice d'application : élaboration d'une grille de sélection

Mise en situation : négociation d'un achat

Formaliser l'achat de formation

Contractualiser l'achat
- Déterminer ses dépenses de formation
- Connaître les obligations des dispensateurs de formation
- Rédiger la convention et le contrat de formation
- Mettre en place un accord-cadre

Administrer l'achat de formation
- Organiser le suivi de la prestation et vérifier le respect des éléments contractuels
- Optimiser les relations avec les organismes de formation

Test de connaissances : validation des acquis à travers un quiz

Évaluer son achat de formation
- Évaluer la performance du prestataire de formation
- Évaluer la pertinence de sa politique d'achat et de sa démarche
- Constituer un référentiel de prestataires et le faire vivre

Exercice d'application : élaboration d'une grille d'évaluation

Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en œuvre pour optimiser ses achats

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'assurer en toute autonomie l'ensemble du processus d'achat de formation et d'en optimiser la démarche.

2 JOURS	14 heures	Code 10137	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	17-18 mai 2018	13-14 décembre 2018	

Construire les tableaux de bord de la formation

Piloter la formation et communiquer sur la performance des actions de formation

Le suivi des actions de formation ainsi que des dépenses de formation nécessitent l'utilisation des tableaux de bord permettant de mesurer en temps réel la réalisation des objectifs fixés. En utilisant des indicateurs pertinents, le tableau de bord est un outil d'aide à la décision qui permet aux responsables formation de rationaliser les dépenses, de piloter et d'améliorer la performance des actions de formation.

OBJECTIFS
- Cerner les enjeux de la formation en entreprise.
- Construire des tableaux de bord à l'aide des indicateurs pertinents et adaptés à ses problématiques.
- Optimiser le budget de formation et utiliser l'ensemble des différents dispositifs de formation.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Construire et piloter le plan de formation " (code 10051 p. 62).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables formation
- Chargé(e)s de formation
- Collaborateurs des services RH
- Toute personne amenée à prendre en charge la fonction de chargé(e) de formation

ANIMATEUR
Bianca GLACE
Directeur Associé
PROJECTISSIME CONSULTING

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner la place de la formation dans l'entreprise

Identifier le rôle de la formation dans le développement futur de l'entreprise
- Connaître les objectifs de l'entreprise et sa place dans l'environnement économique
- Identifier le rôle de la formation au sein de l'entreprise
- Connaître les différents interlocuteurs

Analyser la fonction formation et son évolution au sein de l'entreprise
- Identifier la place de la formation au sein de la fonction RH
- Articuler la politique de formation avec les autres politiques de l'entreprise
- Définir le rôle et les missions du/de la chargé(e) de formation

Étude de cas : analyse de la fonction formation dans son entreprise

Définir et mettre en place les outils statistiques d'aide à la décision

Choisir les indicateurs significatifs de suivi et de mesure des actions de formation
- Comprendre les enjeux de la mise en place des tableaux de bord
- Définir les différents types de tableaux de bord à mettre en place
- Identifier les indicateurs pertinents et applicables au contexte de son entreprise
- Recueillir les données, vérifier la fiabilité et prendre les décisions adéquates
- Mettre en valeur les tableaux de bord et communiquer auprès des managers, collaborateurs et autres interlocuteurs

Exercice d'application : identification des indicateurs significatifs permettant de piloter la formation dans son entreprise

Maîtriser les coûts de la formation

Évaluer le coût des formations internes et externes
- Maîtriser les nouvelles règles de financement de la formation définie par la loi relative à la formation professionnelle du 05/03/14
- Gérer les différents dispositifs, la relation avec les OPCA et les autres interlocuteurs de la formation professionnelle
- Maîtriser la construction du budget et les modalités de suivi des dépenses

Exercice d'application : élaboration d'un budget de formation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier les indicateurs pertinents et de construire vos propres tableaux de bord adaptés au contexte de votre entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 10173	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris			
12-13 février 2018	18-19 juin 2018	18-19 décembre 2018	14-15 février 2019

Piloter la mise en œuvre d'actions de formation

De la conception du cahier des charges à l'évaluation de l'action

La mise en œuvre d'actions de formation répond à des critères précis et à des besoins spécifiques liés à la stratégie de l'entreprise. Le responsable formation doit ainsi maîtriser toutes les étapes de ce processus complexe qui va de la conception d'un cahier des charges, à la sélection du prestataire adéquat, en passant par le déploiement de la formation et la mise en place d'un dispositif d'évaluation performant.

OBJECTIFS
- Élaborer un cahier des charges formation.
- Sélectionner un prestataire.
- Déployer la formation et construire le dispositif d'évaluation.

PRÉREQUIS
Avoir préalablement suivi " Gestion administrative et financière de la formation " (code 10094 p. 55).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables formation
- Toute personne en charge de mettre en œuvre une action de formation

ANIMATEUR
Valérie GILLOT
Consultante en ingénierie de la formation

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 25 mai 2018 ou 11 décembre 2018

PROGRAMME
Perfectionnement

Clarifier la demande : une étape essentielle

Identifier sa mission
- Se situer dans son rôle
- Repérer ses marges de manœuvre

Partage d'expériences : analyse des situations de chaque participant

Mener l'analyse préalable de la demande
- Identifier la nature des informations à collecter
- Recenser les demandes individuelles
- Analyser le besoin
- Construire son questionnaire

Jeu de rôles : conduite d'entretien
- Synthèse de l'analyse du contexte

Analyser l'offre de formation
- Connaître le marché dans son domaine professionnel
- Identifier les organismes de formation

Concevoir le dispositif de formation

Choisir une solution optimale
- Choisir les modalités de formation adaptées : présentiel, distanciel...

Mettre en place un processus de référentialisation
- Analyser la structure d'un référentiel de formation
- Construire un référentiel de formation

Élaborer un cahier des charges
- Identifier les caractéristiques du cahier des charges

Étude de cas : structuration d'un cahier des charges

Faire appel à un prestataire externe
- Définir le panel d'organismes à consulter
- Lancer l'appel d'offres
- Sélectionner un prestataire

Exercice d'application : construction d'une grille de sélection
- Rédiger une convention de formation

Réaliser le dispositif de formation
- Planifier le déploiement de la formation
- Organiser des parcours de formation

Organiser l'évaluation de l'action de formation

Identifier les différents types d'évaluation et leurs fonctions
- Évaluation directe
- Évaluation différée ou à froid

Jeu pédagogique : conception d'un dispositif d'évaluation

Repérer les outils de l'évaluation selon le contexte
- Évaluation de satisfaction
- Évaluation des acquis pédagogiques
- Évaluation professionnelle
- Évaluation des résultats socio-économiques

Analyser les résultats pour proposer des actions correctives

Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en œuvre pour conduire ses actions de formation avec succès

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en œuvre et d'évaluer les actions de formation.

2 JOURS	14 heures	Code 10002	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	8-9 mars 2018	17-18 octobre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Mesurer le retour sur investissement (ROI) de la formation

OBJECTIFS
- Évaluer l'impact de son dispositif de formation et en mesurer la valeur ajoutée.
- Valoriser ses investissements et prouver l'efficacité des formations.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans la gestion des actions de formation.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs des ressources humaines, responsables formation
- Chargé(e)s de formation, assistant(e)s formation
- Toute personne en charge du pilotage de la formation

ANIMATEUR
Valérie GILLOT
Consultante en ingénierie de la formation

PROGRAMME
Perfectionnement

Mesurer le ROI de la formation : enjeux et pratiques
- Comprendre les nouveaux enjeux de la formation : passer d'une logique de dépense à une logique d'investissement
- Appréhender la notion de ROI appliquée à la formation
- Distinguer le ROE comme alternative au ROI

Partage d'expériences : à partir de l'analyse des modèles proposés, échange sur les pratiques et les difficultés rencontrées

Élaborer un dispositif d'évaluation pour mesurer le ROI
- Identifier les coûts d'une formation et calculer l'investissement
- Élaborer un dispositif d'évaluation et choisir des indicateurs pertinents
- Repérer les impacts de la formation et analyser les résultats

Exercice d'application : mesure de la rentabilité d'une action de formation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en place des moyens pour évaluer l'efficacité de vos actions de formation et d'en mesurer les bénéfices.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 10182	Tarif HT : 425 €
Paris	15 mars 2018 (14h-18h)	5 octobre 2018 (9h-13h)	

Créer son académie d'entreprise

NEW NOUVEAU

Identifier les étapes structurantes pour le développement de son activité de formation

La création de son académie en entreprise nécessite une démarche méthodologique qui comprend la création légale et réglementaire d'une activité contrôlée dont sont attendues qualité et traçabilité. Par ailleurs, le développement de l'activité de formation doit s'appuyer sur une approche marketing pour la promotion d'une offre quand bien même celle-ci serait destinée à des clients internes.

OBJECTIFS
- Identifier les étapes de création et de gestion d'une activité de formation.
- Élaborer une offre de formation et en garantir la qualité.
- Promouvoir l'offre de formation pour la développer.

PRÉREQUIS
Disposer d'une expérience de la formation en tant que responsable d'un service formation, chargé(e) de formation ou formateur.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables formation
- Chargé(e)s de formation
- Toute personne en charge de développer une activité de formation

ANIMATEUR
Franck SAVANN
Consultant expert en formation
FINANCERMAFORMATION.COM
FIMAFOR

PROGRAMME

Perfectionnement

Créer son académie en entreprise sur le plan légal

Identifier l'activité de formation
- Définir l'action de formation, présentielle ou à distance, formation interne et académie d'entreprise
- Contractualiser la prestation de formation
- Identifier les documents obligatoires

Déclarer l'activité de formation
- Connaître les étapes et modalités de déclaration de l'activité

Test de connaissances : quiz sur les fondamentaux légaux et réglementaires d'une activité de formation

Gérer l'activité de formation de son académie

Garantir la conformité de l'activité de formation
- Cerner et intégrer les dimensions administrative et financière
- Intégrer la dimension commerciale

Déclarer l'activité de formation
- Décrypter le bilan pédagogique et financier

Exercice d'application : déclaration de son activité par le bilan pédagogique et financier

Se préparer à un contrôle de la formation
- Identifier les différents types de contrôles
- Identifier les sanctions applicables

Exercice d'application : élaboration d'une check-list pour la prévention d'un contrôle de la formation selon les situations : contrôle sur site ou contrôle sur pièces

Garantir la qualité de la formation

Décrypter le décret du 30/06/15 dit " Décret qualité "
- Comprendre les enjeux du décret qualité
- Identifier les six critères du décret et les options possibles pour référencer l'activité de formation

Choisir le référencement pour l'académie d'entreprise
- Identifier les critères de sélection
- Décrypter les 21 indicateurs des OPCA et comprendre le data-dock

Autodiagnostic : évaluation individuelle de l'activité de formation avec le diagnostic de qualif.fr

Élaborer son offre de formation
- Définir la stratégie de l'académie d'entreprise

Exercice d'application : définition des conditions d'une digitalisation de ses programmes de formation

Promouvoir son activité de formation
- Structurer son plan de communication
- Créer des actions de marketing interne

Plan d'action personnel : élaboration d'un plan de communication à partir d'une trame type

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de créer une académie d'entreprise, de la déclaration d'activité au développement de son offre de formation.

2 JOURS	14 heures	Code 10188	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	24-25 mai 2018	17-18 décembre 2018	

Formation de formateurs occasionnels

BLENDED

Développer ses capacités à concevoir et à animer une action de formation

De plus en plus de collaborateurs sont amenés à dispenser ponctuellement des formations en interne. Former ne s'improvise pas. Former des adultes n'est pas seulement leur faire une présentation. Concevoir et animer des formations efficaces pour des adultes relève de méthodes et de techniques qui s'apprennent.

OBJECTIFS
- Découvrir les principes de la pédagogie pour adultes.
- Maîtriser les méthodes et les techniques de préparation et d'animation.
- Anticiper et gérer les situations difficiles en formation.

PRÉREQUIS
Avoir un sens de la pédagogie et de l'organisation ainsi qu'une aisance relationnelle ou avoir suivi " Développer son aisance relationnelle avec l'AT et la PNL " (code 53111 sur www.efe.fr).

PUBLIC CONCERNÉ
- Formateurs débutants
- Toute personne amenée à transmettre ponctuellement son expertise dans le cadre de formations occasionnelles

ANIMATEUR
Doris ZELLER
Consultante en ingénierie de formation
LATITUDE CLIENTS

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment transformer son trac en atout ?
- Quelles sont les clés essentielles de l'écoute active ?

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Faire le point sur le rôle du formateur
- Découvrir les principes de la pédagogie pour adultes
- Intégrer le fonctionnement du groupe

Exercice d'application : la motivation d'un adulte en formation

Bien préparer l'action de formation

Valider le contexte de l'intervention
- Connaître les différents types de formations envisageables
- Définir le contenu et les résultats à atteindre

Exercice d'application : définition d'un objectif global et des objectifs intermédiaires

- Intégrer les différences entre les objectifs de formation, les objectifs pédagogiques et les objectifs opérationnels

Choisir la méthode pédagogique
- Maîtriser les différentes méthodes pédagogiques

Jeu pédagogique : les méthodes pédagogiques

Bien choisir la technique pédagogique et les supports adaptés
- Les différentes techniques
- Les différents types de supports
- Faire preuve de créativité
- Les outils digitaux et distanciels : MOOC, e-learning...

Exercice d'application : choix d'un mode pédagogique selon le sujet et le public visé

Structurer le programme et organiser le déroulement de la formation
- Concevoir une progression pédagogique

Exercice d'application : conception d'un scénario pédagogique

Réussir l'animation de la formation
- Bien débuter sa formation

Mise en situation : démarrage d'une formation et réponse aux objections

- Réaliser le coeur de la formation
- Prendre plaisir à animer

Mise en situation : gestion des participants

- Clôturer la formation

Jeu pédagogique : de la conception à l'animation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous aurez les réflexes clés pour assurer des actions de formation efficaces.

3 JOURS	21 heures	Code 10075	Tarif HT : 1 795 € - repas inclus
Paris	2 au 4 juillet 2018 et 28 septembre 2018*	5 au 7 décembre 2018 et 11 mars 2019*	

*CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

Formation de formateurs

Cycle long - Développer les compétences clés du métier de formateur

Former est un métier. La formation pour adultes est notre métier. Au cours de ce cycle long, nous mettons notre savoir-faire à votre disposition. Nous vous proposons donc trois modules de deux jours pour maîtriser les techniques pédagogiques de conception et d'animation et transmettre votre expertise avec pédagogie.

OBJECTIFS
- Maîtriser l'ingénierie pédagogique.
- Concevoir et animer des formations.
- Gérer et impliquer un groupe d'apprenants.

PRÉREQUIS
Avoir un sens de la pédagogie et de l'organisation ainsi qu'une aisance relationnelle.

PUBLIC CONCERNÉ
- Formateurs débutants et occasionnels

ANIMATEUR
Doris ZELLER
Consultante en ingénierie de formation
LATITUDE CLIENTS

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment favoriser les interactions avec son public ?
- Quelles sont les clés essentielles de l'écoute active ?

6 JOURS | 42 heures | **Code 10099**

Tarif HT : 3 250 € - repas inclus

Paris
18-19 décembre 2017, 11-12 janvier, 8-9 février 2018 et **16 mars 2018***
12-13 mars, 10-11 avril, 14-15 mai 2018 et **26 juillet 2018***
6-7 septembre, 8-9 octobre, 15-16 novembre 2018 et **20 décembre 2018***
18-19 décembre 2018, 10-11 janvier, 12-13 février 2019 et **22 mars 2019***

***CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Intégrer les fondamentaux de la formation pour adultes

Les bases de la pédagogie pour adultes
Faire le point sur son rôle de formateur
Distinguer les particularités de l'apprentissage de l'adulte
Partage d'expériences : l'apprentissage
- Créer un climat favorable à l'apprentissage
- Identifier les facteurs d'implication de l'apprenant

Exercice d'application : la motivation d'un adulte en formation
Tenir compte du rôle du groupe dans la formation

Les éléments essentiels de l'apprentissage
Définir un objectif pédagogique
- Formuler un objectif pédagogique
- Les différents niveaux d'objectifs

Exercice d'application : les objectifs pédagogiques
Choisir une méthode pédagogique
- Les différentes méthodes pédagogiques

Étude de cas : les méthodes pédagogiques
Choisir les techniques pédagogiques
Créer et animer une Étude de cas
- Concevoir un jeu pédagogique

Exercice d'application : conception d'un jeu
- Les techniques pour dynamiser la formation

Prévoir des supports adaptés

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Concevoir une action de formation

Jeu pédagogique : la métacognition

Bien préparer l'action de formation
Valider le contexte de l'intervention
- Les différents types de formations envisageables
- Identifier le public destinataire

Maîtriser les étapes clés de conception
Les objectifs de la formation
- Définir l'objectif pédagogique

Concevoir une progression pédagogique pertinente
Construire le guide animateur

Exercice d'application : concevoir un scénario pédagogique

Évaluer une formation
Prévoir les évaluations intermédiaires
- Les différentes formes d'évaluations

Mesurer l'effet formation
S'auto-évaluer dans son rôle de formateur

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Maîtriser les clés d'une animation efficace et réussie

Se préparer à animer
- Apprivoiser son trac
- Préparer matériellement la formation
- Prévenir les situations inconfortables

Partage d'expériences : les freins et résistances personnels

Assurer le bon déroulement de sa formation
Bien démarrer sa formation pour en assurer le succès
Mise en situation : le démarrage d'une formation
Choisir une technique de présentation
Mise en situation : les techniques de présentation
Entretenir la dynamique de groupe
- Tenir compte et s'adapter au rythme d'apprentissage

Conclure la formation
- Faciliter la transposition

Maîtriser et adapter son comportement
Choisir un style d'animation
Étude de cas : les styles d'apprentissage
- Former un public d'apprenants peu qualifiés

Anticiper et gérer les situations difficiles
Mise en situation : les participants difficiles
Développer son écoute
Donner un feed-back constructif
Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en œuvre pour continuer à progresser et animer des formations avec succès

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de concevoir et d'animer vos formations avec les meilleures pratiques du métier.

3 QUESTIONS À L'EXPERT

1 • Qu'est-ce que la transmission des savoirs ?
Former c'est proposer une forme d'apprentissage qui soit validée socialement. La formation est l'apprentissage socialisé, validé par un contrat social. Reste à trouver la forme qui fait écho au besoin d'efficacité des entreprises.

2 • Comment est-elle mise en œuvre dans l'entreprise ?
À travers deux canaux traditionnels, les espaces de pensées (les think tanks) et les lieux d'expérimentation (les lab sociaux), la pensée ne nourrit plus assez l'innovation de la formation, il est nécessaire de faire pour penser, nous sommes entrés dans l'âge du faire en formation.

3 • Quels sont les bénéfices pour l'entreprise ?
L'entreprise qui réussira est celle qui sera agile, on parle d'entreprise liquide. La mise en œuvre d'un nouvel écosystème apprenant permettra aux entreprises d'anticiper les signaux faibles pour en faire un avantage concurrentiel.

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

FORMATEUR

Piloter un dispositif de formation de A à Z

11 jours
77 heures

CERTIFIANT BLENDED

Le métier de formateur ne s'improvise pas : véritable challenge professionnel, il fait appel à un champ de compétences très vaste. À la fois ingénieur pédagogique, leader, communicateur, expert-métier et facilitateur, le formateur doit avant tout bénéficier d'un accompagnement opérationnel et personnalisé tout le long de son apprentissage. Avoir une maîtrise des méthodes et des techniques pédagogiques est indispensable pour acquérir les compétences clés du métier de formateur.

OBJECTIFS
- Concevoir une action de formation : de l'analyse des besoins au scénario pédagogique.
- Animer une formation en choisissant son propre style d'animation.
- Concevoir et mettre en œuvre les outils d'évaluation.

PRÉREQUIS
Avoir un sens de la pédagogie et de l'organisation ainsi qu'une aisance relationnelle.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant devenir formateur

ANIMATEUR
Vanessa GICQUEL
Consultante en ingénierie pédagogique

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de réaliser une formation dans ses toutes étapes : de la conception de l'action à l'évaluation finale.

MODULE 1 Maîtriser les bases de l'ingénierie pédagogique 3 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser les notions fondamentales de l'ingénierie pédagogique.
- Développer ses compétences de négociation.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les méthodes d'apprentissage des adultes
- Définir ce qu'est l'andragogie et identifier les différences avec la pédagogie
- Définir les qualités du formateur en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être
  Partage d'expériences : échanges sur les qualités requises et les qualités à développer

Analyser les besoins et définir les objectifs pédagogiques
Cadrer la demande
- Analyser la demande avec le mandataire à travers la méthode QQOQCP
- Analyser la demande à travers des entretiens avec le mandataire, les managers et les collaborateurs
- Définir l'objectif stratégique

Choisir le type de réponse formation
Spécifier les objectifs pédagogiques
- Définir l'objectif pédagogique global
- Intégrer les messages et mots-clés

Développer son activité
- Évaluer le coût de la formation et négocier avec le client
- Identifier ses partenaires potentiels : organismes de formation, OPCA, etc.
  Exercice d'application : formalisation d'une action de formation répondant aux besoins recueillis

Concevoir et séquencer une action de formation
Définir un itinéraire et construire un scénario
- Identifier le temps d'attention d'un groupe et son incidence sur la planification du scénario pédagogique
- Découvrir les méthodes pédagogiques
- Scénariser la formation
  Exercice d'application : conception d'un scénario pédagogique à partir d'un cahier des charges

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Mettre en œuvre les outils pédagogiques 3 jours

OBJECTIFS
- S'approprier les principales méthodes pédagogiques.
- Concevoir et mettre en œuvre des outils pédagogiques pertinents et efficaces.

PROGRAMME
Choisir les méthodes d'apprentissage
Découvrir les méthodes actives
- La méthode de la découverte et de cas
- Le tâtonnement
- Les méthodes interrogatives

Utiliser les outils propres aux méthodes actives
- Le Jigsaw
- La pédagogie de projets
- L'étude de cas, jeu de rôles, quiz, brainstorming

Identifier les éléments de réussite et de cohérence
Mise en situation : expérimentation des différentes méthodes pédagogiques par les participants

Intégrer le jeu en formation
Cerner les ressorts psychologiques du jeu en formation
- Identifier les conditions de réussite

Créer un jeu cadre
- Distinguer les différents types de jeux : jeux de cartes, posters, jeux de plateaux, défis, quiz

Déployer des activités pédagogiques
- Concevoir des outils en sous-groupes, jeu de plateau, "mission formateur "
  Exercice d'application : conception d'une fiche technique pour créer un jeu de plateau

Mettre les moyens pédagogiques au service de l'apprentissage
Concevoir des supports utiles et efficaces
- Travailler ses supports par objectifs/effets recherchés

Préparer les outils pédagogiques
- Préparer les ressources logistiques : disposition de la salle, matériel pédagogique
- Utiliser une check list
  Exercice d'application : conception des outils pédagogiques à partir d'un scénario pré-identifié
  Exercice d'application : définition d'un projet d'accompagnement individuel

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

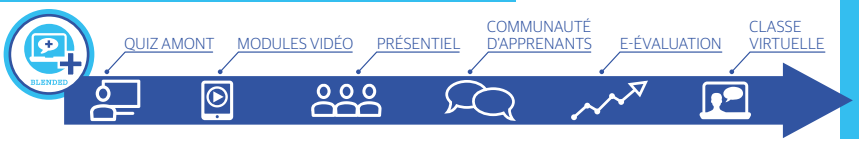

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

11 JOURS | 77 heures | **Code 10150**

Paris - Promotion 1
19 au 21 mars, 11 au 13 avril, 16 au 18 mai, **7 juin***, 18-19 juin et **17 septembre 2018****

Paris - Promotion 2
3 au 5 octobre, 12 au 14 novembre, 12 au 14 décembre 2018, **8 janvier***, 21-22 janvier et **28 mars 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 5 490 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 4 390 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 3 600 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?

CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP

FORMATEUR
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS

FORMATEUR

Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES

1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 900 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 2 500 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Animer une formation
3 jours

OBJECTIFS
- Cerner les enjeux de la relation pédagogique.
- Travailler sa posture de formateur.

PROGRAMME
Se préparer pour réussir son animation
Examiner l'organisation matérielle
- Vérifier le matériel pédagogique : disposition des tables, supports pédagogiques, ordinateur, vidéoprojecteur, etc.

Gérer l'anxiété du formateur
- Identifier les origines du tract
- Les astuces pour le surmonter

Mise en situation : prise de parole devant le groupe et débriefing de l'attitude à adopter pour être à l'aise dans l'animation de groupes

Adopter la posture de formateur
Introduire les moments clés d'une formation
- Les clés du démarrage
- Le cœur de la formation
- Le phase de clôture

La relation pédagogique
- Le formateur facilitateur, expert, régulateur
- Les techniques d'animation

Gérer un groupe
Maîtriser les dynamiques de vie du groupe
- Gérer les situations délicates
- Réaliser un diagnostic en situation des difficultés du groupe

Utiliser les outils digitaux et les nouvelles formes de pédagogie
- Les outils digitaux distanciels : e-learning, classe virtuelle, MOOC
- La pédagogie inversée

Jeu de rôles : simulation d'animation

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULE 4 Concevoir et exploiter les outils d'évaluation
2 jours

OBJECTIFS
- Choisir un outil en adéquation avec les objectifs de l'évaluation.
- Construire et exploiter un outil d'évaluation.

PROGRAMME
Identifier les objectifs de l'évaluation
Distinguer les différents niveaux d'évaluation
- Évaluations à chaud et à froid
- Évaluations sommatives
- Évaluations des effets et de la formation

Construire un outil d'évaluation
- Le questionnaire : intérêt et limites
- La matrice de correspondance
- Conception de l'outil de diffusion

Étude de cas : analyse critique de questionnaires existants

Exploiter un outil d'évaluation
- Traiter les données
- Inscrire ses interventions dans une démarche d'amélioration continue
- Faire vivre la formation dans le temps et prolonger ses effets
- Générer de nouvelles demandes de formation

Exercice d'application : conception d'un questionnaire d'évaluation d'une action de formation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment favoriser les interactions avec son public ?
- Comment adapter son langage corporel en fonction des situations et des interlocuteurs ?

3 QUESTIONS À L'EXPERT

1 • Qu'est-ce qu'une action de formation ?
C'est une réponse adaptée à un besoin détecté suite à une analyse précise. Lors de l'analyse du besoin on définit la problématique et l'objectif visé.

2 • Qui peut former ?
Tout le monde ne peut pas mettre en œuvre une action de formation. Il faut au départ, avoir des aptitudes à transmettre telles que l'empathie, l'écoute, des facilités de communication, une bonne connaissance du sujet, etc.

3 • Quelles sont les qualités requises pour faire une bonne animation ?
Le formateur doit détenir des qualités de pédagogue en adaptant ses connaissances au niveau et aux besoins des participants. Un bon formateur adaptera les méthodes et techniques pédagogiques en fonction de l'attention du groupe pour permettre un meilleur ancrage des connaissances.

Concevoir une action de formation

Élaborer une progression pédagogique efficace

Construire une formation est un exercice qui ne se limite pas simplement à la conception d'un document PowerPoint. En tant qu'expert, le rôle de l'animateur consiste surtout à rendre le contenu de ce qu'il doit transmettre accessible aux participants, afin que la formation leur soit utile.

OBJECTIFS
- Définir les objectifs généraux et objectifs pédagogiques de la formation.
- Choisir les méthodes pédagogiques et les techniques d'animation adéquates.
- Construire les supports et les outils d'animation.

PRÉREQUIS
Avoir un sens de la pédagogie et de l'organisation ainsi qu'une aisance relationnelle.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne en charge de concevoir une action de formation

ANIMATEUR
Doris ZELLER
Consultante en ingénierie de formation
LATITUDE CLIENTS

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les 5 éléments d'une structuration réussie ?
- Comment mieux communiquer en usant d'assertivité ?

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 20 juillet 2018 ou 17 décembre 2018

PROGRAMME
Perfectionnement

Découvrir les bases de la pédagogie pour adultes
- Distinguer les particularités de l'apprentissage de l'adulte
- Connaître l'andragogie
- Définir les conditions d'apprentissage
  Partage d'expériences : l'apprentissage
- Faire le point sur son rôle de formateur
- Intégrer le triangle pédagogique

Maîtriser les étapes de la conception
- Préparer la conception de l'action de formation
- Analyser le contexte de l'intervention
  Exercice d'application : identification du besoin et définition de la réponse adaptée

Formuler les objectifs de la formation
- Des objectifs stratégiques à l'objectif pédagogique
- Décomposer les objectifs pédagogiques partiels
  Exercice d'application : rédaction des objectifs pédagogiques bien formulés

S'adapter aux différentes stratégies individuelles d'apprentissage
- Retenir l'attention du groupe
- Maîtriser les différentes méthodes pédagogiques
  Jeu pédagogique : les méthodes pédagogiques
- Choisir une technique pédagogique
- Choisir un outil pédagogique et un type d'échanges
- Choisir un support pédagogique
- Découvrir les nouvelles formes pédagogiques : formation à distance, pédagogie inversée

Concevoir une progression pédagogique pertinente
- Rythmer et alterner les méthodes pédagogiques pour maintenir l'attention, la motivation et favoriser l'ancrage
- S'adapter au public, au contenu et aux moyens
- Équilibrer les séquences à aborder par rapport au temps imparti
- Tenir compte du rythme chronologique de l'apprenant

Maîtriser les supports outils du formateur
- Choisir des supports adéquats
- Construire le guide animateur
- Prévoir les modalités d'évaluation des acquis de la formation
  Étude de cas : analyse des évaluations en formation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'élaborer une progression pédagogique et des actions de formation dynamiques, participatives et ludiques.

2 JOURS	14 heures	Code 10005	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus

Paris			
18-19 janvier 2018	28-29 mai 2018	15-16 octobre 2018	17-18 janvier 2019

Animer une action de formation

Dynamiser ses séquences pédagogiques

Réussir sa formation, c'est allier la transmission de son expertise avec une conception pédagogique adaptée à l'apprentissage et une animation efficace, dynamique et conviviale. Les nombreuses mises en situation de cette formation permettent aux participants d'être à l'aise pour animer et créer un bon climat d'apprentissage.

OBJECTIFS
- Maîtriser les techniques d'animation.
- Développer ses compétences d'animateur.
- Créer un climat favorable à l'apprentissage.

PRÉREQUIS
Avoir préalablement suivi " Concevoir une action de formation " (code 10005 p. 70).

PUBLIC CONCERNÉ
- Formateurs

ANIMATEUR
Doris ZELLER
Consultante en ingénierie de formation
LATITUDE CLIENTS

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment transformer son trac en atout ?
- Comment gérer ses émotions à chaud et rester calme ?

PROGRAMME
Expertise

Se préparer à animer
- Apprivoiser son trac
- Prévenir les situations inconfortables
  Partage d'expériences : les freins et les résistances personnels
- Préparer ses apprenants à devenir acteur de leur formation

Assurer le bon déroulement de sa formation
- Bien démarrer sa formation pour assurer le succès
  Partage d'expériences : échanges sur les bonnes pratiques pour assurer le succès du démarrage
- Choisir une technique de présentation
- Découvrir les différentes techniques de présentation
  Mise en situation : démarrage d'une formation et choix d'un type de présentation

Se centrer sur le cœur de la formation
- Maîtriser les éléments de la communication
  Jeu pédagogique : la communication
- Entretenir la dynamique de groupe
  Exercice d'application : définition et mise en place d'un réveil pédagogique
- Choisir un style d'animation
- Gérer les participants
  Mise en situation : gestion des participants " difficiles "
- Utiliser les outils digitaux et les nouvelles formes pédagogiques
- Les outils digitaux distancies : MOOC, e-learning, webinar
- La pédagogie inversée
  Mise en situation : découverte d'une classe virtuelle ou webinar

Conclure la formation et donner envie de poursuivre
- Vérifier les acquis
  Plan d'action personnel : à l'issue de la formation, les apprenants sont invités à formaliser les actions qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour continuer à progresser et animer leur formation avec succès

Classe virtuelle* : pour la mise en pratique de l'animation d'une classe virtuelle

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'assurer un déroulement fluide et efficace de vos séquences de formation.

3 JOURS	21 heures	Code 10015	Tarif HT : 1 855 € - repas inclus

Paris	13 au 15 février 2018 et **30 avril 2018***	24 au 26 septembre 2018 et **29 novembre 2018***

***CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

L'essentiel de la paie pour non-spécialistes

Distinguer les principales composantes d'un bulletin de paie

Brut, net, cotisations salariales et patronales, mutuelle, congés, maladie et indemnités diverses. Les multiples informations qui figurent dans le bulletin de paie sont d'une grande complexité pour le salarié, mais aussi pour les collaborateurs des services RH qui ne sont pas des professionnels de la paie. D'où la nécessité, pour chaque acteur de l'entreprise, de maîtriser les composantes essentielles de la paie afin de limiter les risques d'erreur.

OBJECTIFS
- Décrypter les principales rubriques d'un bulletin de paie.
- Identifier les différents prélèvements sociaux et fiscaux.
- Établir et expliquer des paies simples.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en droit du travail ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1 " (code 10001 p. 34).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires de paie débutants
- Gestionnaires administration du personnel
- Gestionnaires RH en charge de la paie
- Toute personne souhaitant décrypter les grandes rubriques d'un bulletin de paie

ANIMATEUR
Pierrick MOREL
Responsable Droit social et Paie
Cabinet d'expertise comptable

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Décrypter les composantes essentielles d'un bulletin de paie

Analyser le haut du bulletin
- Identification du salarié et de l'employeur
- Classification, horaire

Comprendre la structure du salaire brut
- Le salaire, les primes
- Les heures supplémentaires et complémentaires
- Les absences, les avantages en nature

Exercice d'application : calcul du salaire en fonction du nombre d'heures

Déterminer l'assiette des cotisations sociales
- URSSAF et Pôle Emploi
- Retraites complémentaires, prévoyance et mutuelle

Exercice d'application : identification des éléments soumis ou non à cotisations sociales

Caculer les allègements des cotisations sociales
- Les déductions TEPA, Fillon

Calculer le salaire net
- Les tickets restaurant, le remboursement transport
- Les frais professionnels
- L'acompte, l'avance
- La saisie sur salaire

Appliquer les règles des cumuls

Gérer les cas particuliers en paie

Décompter les congés payés
- Le droit aux congés payés et leur durée
- Le décompte des congés payés et leur indemnisation

Exercice d'application : établissement d'un bulletin de paie avec prise de congés payés

Gérer absences, maladie, maternité, paternité et accidents du travail
- L'incidence sur le contrat de travail

Exercice d'application : établissement d'un bulletin de paie avec une absence maladie

Sécuriser la rupture du contrat de travail
- Collecter les informations indispensables pour établir un solde de tout compte (STC)
- Calculer les primes et indemnités de départ
- Rédiger les documents de STC à remettre

Exercice d'application : établissement d'un bulletin de paie de solde de tout compte

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'établir un bulletin de paie simple et d'assurer le contrôle des points clés.

2 JOURS	14 heures	Code 10148	Tarif HT : 1 310 € - repas inclus
Paris	15-16 mars 2018	19-20 novembre 2018	

Pratique de la paie - Niveau 1

Maîtriser les techniques essentielles de la paie

La gestion de la paie est une activité complexe qui va de l'établissement des bulletins de salaire au suivi d'éléments connexes qui entrent dans le calcul de la paie : primes, heures supplémentaires, congés, maladie, vacances. La maîtrise de ces éléments est indispensable pour tout collaborateur d'un service paie afin d'assurer la fiabilité des éléments calculés dans la production de la paie.

OBJECTIFS
- Maîtriser les principes de base de la paie.
- Analyser un bulletin de paie et ses différentes rubriques.
- Les mettre en application pour établir la paie.

PRÉREQUIS
Avoir une connaissance de base des règles du droit du travail applicables à la gestion du personnel ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1 " (code 10001 p. 34).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés de paie débutants
- Collaborateurs de cabinets comptables
- Toute personne en charge de l'administration du personnel

ANIMATEUR
Séverine BUSIERE
Consultante paie et administration du personnel

PROGRAMME
Initiation

Identifier le cadre juridique de la paie
- Les sources légales de la paie
- Les sources émanant de la négociation

Maîtriser le traitement de la durée du travail en paie
- Définir le temps de travail effectif
- Connaître les durées maximales du travail
- Maîtriser le régime des heures supplémentaires
- Traiter les astreintes en paie

Exercices d'application : calcul du montant des heures supplémentaires à partir de grilles horaires de salariés et valorisation de jours fériés

Maîtriser le traitement des principales absences en paie

Calculer la retenue pour absences
- Les méthodes horaires
- Les méthodes en jours ouvrés et en jours ouvrables

Les congés payés
- Les règles relatives à l'acquisition et à la prise des congés payés
- Le calcul de l'indemnité de congés payés selon les deux méthodes de calcul : règle du maintien de salaire et règle du 1/10

Les absences partiellement indemnisées par la Sécurité sociale
- Les deux modes de traitement en paie : la subrogation et le versement des IJSS au salarié par la Sécurité sociale
- Le calcul des Indemnités journalières de Sécurité Sociale (IJSS)

Exercices d'application : calcul de retenues pour absences à partir des différentes méthodes existantes

Identifier les cotisations sociales et leurs modalités de calcul

Identifier les différents organismes collecteurs des cotisations sociales
- L'URSSAF
- Les caisses de retraite cadres et non cadres : AGIRC et ARRCO
- Les caisses de prévoyance et mutuelle

Connaître le déclenchement et calculer les cotisations sociales
- Les assiettes et le taux de cotisations sociales, le plafond de la Sécurité sociale
- La régularisation des tranches de cotisation

Exercices d'application : établissement d'un bulletin de paie et détermination des assiettes de cotisations

Connaître le formalisme imposé du bulletin de paie et ses rubriques
- Les mentions obligatoires et mentions interdites sur le bulletin de paie

Exercice d'application : établissement d'un bulletin de paie type

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'établir un bulletin de paie simple et d'assurer le contrôle des points clés.

3 JOURS	21 heures	Code 10130	Tarif HT : 1 795 € - repas inclus	
Paris	22 au 24 mai 2018		3 au 5 octobre 2018	5 au 7 décembre 2018

Pratique de la paie - Niveau 2

Maîtriser les règles de calcul et contrôler la paie

BLENDED REGION ORDINATEUR

Le calcul de la paie est un exercice délicat qui fait appel aux règles du droit du travail, du droit de la Sécurité sociale et de la fiscalité. La maîtrise de ces différentes réglementations dans l'établissement d'un bulletin de paie est une condition indispensable pour tout collaborateur chargé d'en assurer le contrôle et la fiabilité.

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles de calcul de la paie au niveau des éléments de rémunération.
- Calculer les charges sociales et effectuer les déclarations obligatoires.
- Mettre en place des outils de contrôle avant versement des salaires et cotisations sociales.

PRÉREQUIS

Maîtriser les principes de base de la paie ou avoir suivi " Pratique de la paie - Niveau 1 " (code 10130 p. 71).

PUBLIC CONCERNÉ

- Gestionnaires de paie
- Collaborateurs de cabinets comptables
- Toute personne en charge de l'administration du personnel

ANIMATEUR

Séverine BUSIERE
Consultante paie et administration du personnel

3 JOURS | 21 heures | **Code 10131**

Tarif HT : **1 810 €** - repas inclus

Paris
6 au 8 juin 2018
10 au 12 octobre 2018
11 au 13 décembre 2018

Lyon
6 au 8 juin 2018
11 au 13 décembre 2018

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 19 septembre 2018 ou 4 février 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le traitement de la durée du travail en paie

Intégrer le régime des heures supplémentaires
- Les taux de majoration applicables

Maîtriser les règles applicables aux contrats de travail à temps partiel
- Les durées maximales du travail autorisées, les taux de majoration applicables

Analyser les modalités de l'aménagement du temps de travail

Appliquer les conventions de forfait

Exercices d'application : calcul de montants d'heures supplémentaires et complémentaires correspondantes, à partir de différents cas pratiques, travail sur les conventions de forfait, sur le traitement de la modulation du temps de travail

Maîtriser le traitement en paie des absences indemnisées par la Sécurité sociale

Maîtriser les règles d'indemnisation des différentes absences
- Les différentes catégories d'absence
- Les conditions de versement des Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS)
- Les délais de carence applicables et le calcul des IJSS

Connaître les deux mécanismes de traitement des absences
- La subrogation
- Le versement des IJSS au salarié par la Sécurité sociale

Calculer le complément employeur
- Les compléments employeurs applicables aux différentes absences selon l'ancienneté du salarié

La garantie du salaire net
- Les modalités de calcul de la garantie du net
- Les incidences en paie

Exercices d'application : détermination de montants de compléments employeurs et de garanties du net à partir de plusieurs cas pratiques d'absences indemnisées par la Sécurité sociale

Identifier les différents éléments de rémunération et leur traitement en paie

Les éléments soumis à cotisations sociales
- Les primes et les avantages en nature

Les éléments non soumis à cotisations sociales
- Les titres restaurant, les remboursements de frais professionnels et titres de transport
- Les avances et acomptes, les saisies arrêt et les pensions alimentaires

Exercice d'application : calcul d'une saisie arrêt

Calculer et contrôler les cotisations sociales

Les cotisations sociales
- Les différents organismes collecteurs des cotisations sociales
- Le calcul de tranches de cotisations et leur régularisation annuelle
- La cotisation GMP
- Le cas particulier des cotisations dues pour les mois incomplets et temps partiels

Les contrats particuliers
- Les contrats d'apprentissages et de professionnalisation

Exercices d'application : calcul de régularisation d'assiettes de cotisations dans le cadre de salariés à temps partiel ou de mois incomplet, établissement de bulletins de paie types pour les contrats particuliers

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de réaliser une paie complexe en toute autonomie et d'en assurer le contrôle, tant au niveau des éléments de rémunération que des cotisations sociales.

* 3 collaborateurs à former

JE CRÉE LA SESSION À LA DATE DE MON CHOIX !

Je fais mes propositions au 01 44 09 25 08 - infoclient@efe.fr

Et je découvre ce concept sur www.efe.fr

Établir le bulletin de paie
Maîtriser le contenu du bulletin de salaire
Code 10147 - 3 jours - 21 heures
Tarif HT : 1 810 €

Pratique de la paie - Niveau 3
Développer son expertise en paie
Code 10149 - 3 jours - 21 heures
Tarif HT : 1 855 €

Superviser le service paie
En fiabiliser le fonctionnement
Code 10085 - 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 340 €

Calculer les cotisations sociales
Maîtriser les bases et les taux de cotisations
Code 10145 - 3 jours - 21 heures
Tarif HT : 1 810 €

Remplir la Déclaration Sociale Nominative
Sécuriser sa DSN
Code 10140 - 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 375 €

Programmes disponibles sur www.efe.fr

Calcul de la dernière paie

Fiabiliser le calcul du solde de tout compte

Le solde de tout compte constitue la dernière paie que le salarié reçoit lors de son départ de l'entreprise. Il règle toutes les sommes restant dues, liées ou non au motif du départ. Il est donc indispensable pour toute personne impliquée dans la gestion de la paie d'en maîtriser les éléments afin d'en assurer l'exactitude.

OBJECTIFS
- Maîtriser les règles et calculs applicables en paie dans le cadre du départ d'un salarié afin de fiabiliser la production de la dernière paie.
- Mettre en place des outils de contrôle du solde de tout compte avant paiement.
- Effectuer les démarches administratives et produire les documents obligatoires relatifs à la sortie du salarié.

PRÉREQUIS
Maîtriser les principes de base de la paie ou avoir suivi " Pratique de la paie - Niveau 1 " (code 10130 p. 71).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Responsables de service paie et administration du personnel
- Gestionnaires de paie

ANIMATEUR
Séverine BUSIERE
Consultante paie et administration du personnel

PROGRAMME
Expertise

Maîtriser l'incidence des différents modes de rupture du contrat de travail sur la paie
- Les contrats de travail prévoyant un terme
- La rupture du contrat de travail pendant la période d'essai
- Les ruptures de contrat du fait du salarié
- La rupture conventionnelle
- Les ruptures de contrat du fait de l'employeur

Identifier les éléments de rémunération du solde de tout compte

Les éléments du salaire brut et leur régime social et fiscal
- Le dernier salaire : la prise en compte de l'absence en cas de départ en cours de mois
- Le paiement des jours RTT et du Compte Épargne Temps
- Les primes diverses
- L'indemnité de préavis, l'indemnité compensatrice de congés payés
- L'indemnité de précarité, l'indemnité de non-concurrence
- L'indemnité de départ à la retraite

Les éléments de départ non constitutifs du salaire brut et leur régime social et fiscal
- L'indemnité de licenciement
- L'indemnité transactionnelle
- L'indemnité de mise à la retraite

Exercice d'application : calcul de soldes de tout compte et des indemnités relatives à la sortie du salarié en fonction du motif de départ

Maîtriser l'incidence de la dernière paie sur les cotisations sociales

Les assiettes de cotisations sociales
- Le calcul des assiettes et la régularisation des assiettes de cotisations sociales

Les plafonds de cotisations applicables
- Le plafond de Sécurité sociale et la Garantie Minimale de Points
- Le prorata des plafonds de Sécurité sociale et de la base de cotisations GMP

Exercices d'application : calcul de régularisations d'assiettes de cotisations et de bases de cotisations GMP

Organiser le départ du salarié

Identifier les documents administratifs remis au salarié lors de son départ de l'entreprise
- Le certificat de travail, le solde de tout compte, l'attestation Pôle Emploi

Effectuer les formalités déclaratives incombant à l'employeur
- Informer les organismes sociaux et les différentes administrations concernées

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'établir un solde de tout compte conforme aux obligations légales et aux règles applicables en matière de paie, ainsi que d'en assurer le contrôle.

2 JOURS	14 heures	Code 10132	Tarif HT : 1 375 € - repas inclus
Paris	14-15 juin 2018		15-16 novembre 2018

Audit de la paie

Contrôler et sécuriser le traitement des rémunérations

Réaliser un audit de la paie permet à l'entreprise de maîtriser les risques liés au respect des obligations légales et conventionnelles mais aussi de fiabiliser les processus de paie et d'optimiser les coûts liés au fonctionnement du service paie. Méthodique, objectif et documenté, l'audit de paie est un outil indispensable que tout gestionnaire de paie doit maîtriser pour réajuster les écarts et pérenniser les ressources financières de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Acquérir les méthodologies et les outils de l'audit paie.
- Garantir la conformité et fiabiliser les processus de paie.
- Optimiser les coûts liés à la paie.

PRÉREQUIS
Maîtriser la paie ou avoir suivi " Pratique de la paie - Niveau 2 " (code 10131 p. 71).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de service paie
- Gestionnaires de paie confirmés
- Auditeurs internes

ANIMATEUR
Nadège CENIZO
Consultante audit paie et charges sociales
CABINET RH GLOBAL PLUS

PROGRAMME
Expertise

Maîtriser la méthodologie et les outils de l'audit paie

Préparer et organiser la mission d'audit
- L'engagement de la mission d'audit : ordre et lettre de mission
- Cadrer la mission
- Organiser son intervention
- Déterminer la documentation à réunir
- Identifier les acteurs et la procédure paie
- Arrêter le choix des outils

Exercice d'application : construction d'un Questionnaire de Prise de Connaissance (QPC)

Réaliser l'audit de paie
- Conduire les entretiens : la validation des questionnaires de contrôle interne
- Valider son référentiel d'intervention : dérouler les tests et vérifier les process de traitement de la paie

Exercice d'application : construction d'un plan test sur la paie

Établir ses conclusions et ses recommandations
- Rédiger le rapport d'audit
- Établir ses recommandations

Garantir la conformité et fiabiliser la paie

Respecter les obligations légales et conventionnelles : l'audit de conformité
- Sécuriser sa paie
- Les points de contrôle

Exercice d'application : identification des éléments légaux et conventionnels d'un bulletin de paie

Le traitement de la paie en entreprise : l'audit d'efficacité des processus
- Mesurer l'efficacité des processus de paie
- Les points de contrôle : calendriers de la paie, organisation du service paie et analyse des indicateurs du coût de la paie

Optimiser l'organisation et les coûts liés à la paie

L'audit de la gestion des rémunérations
- Mesurer la cohérence en matière de rémunération
- Les points de contrôle : individualisation des rémunérations

La détection des risques liés au traitement des informations paie : l'audit stratégique
- Mesurer la productivité et la performance de la paie en entreprise
- Les points de contrôle : analyse de la performance du SIRH, indicateurs de productivité

Exercice d'application : calcul et analyse des coûts de la paie

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de réaliser un audit de la paie et de mettre en œuvre les actions correctives pour la fiabiliser et l'optimiser.

2 JOURS	14 heures	Code 10134	Tarif HT : 1 375 € - repas inclus
Paris	21-22 juin 2018		21-22 novembre 2018

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

Formation éligible au CPF via SUPdesRH, code CPF : 2627

GESTIONNAIRE paie

Maîtriser les étapes du calcul de la paie et des charges sociales

12 jours
84 heures

BEST OF · CERTIFIANT · CPF · BLENDED

L'établissement du bulletin de paie nécessite des connaissances juridiques, sociales et fiscales. Le gestionnaire de la paie doit être capable de mettre en place et de vérifier les modifications intervenant dans le calcul des bulletins qu'il s'agisse de traiter l'entrée ou la sortie d'un collaborateur, de gérer l'absence maladie ou l'indemnisation des congés payés, de régler les cotisations auprès des organismes sociaux et de fiabiliser la DADS-U.

OBJECTIFS
- Maîtriser les bases de la législation sociale.
- Maîtriser la paie et assurer le paiement des salaires.
- Garantir le paiement des cotisations sociales et valider la DSN.

PRÉREQUIS
Avoir une connaissance de base des règles du droit du travail applicables à la gestion du personnel ou avoir suivi " Droit du travail pour responsables RH " (code 10077 p. 36).

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne en prise de poste de la fonction de gestionnaire de la paie

ANIMATEUR
Christian GRIMBERT
Consultant paie et charges sociales

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de réagir et d'intervenir dans toutes les étapes du calcul de la paie.

MODULE 1 Construire un bulletin de paie
2 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser le cadre juridique de la relation de travail.
- Distinguer les types de contrats de travail.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Analyser les différentes zones du bulletin de paie
- Afficher les informations obligatoires
- Connaître les mentions interdites
- Mensualisation et respect du SMIC

Identifier les avantages en nature
- Valorisation des différents avantages en nature
- Différencier les frais professionnels des avantages en nature
  Exercice d'application : calcul de l'avantage en nature voiture

Valoriser une entrée/sortie en cours de mois
- Les jours calendaires, ouvrables, ouvrés, les heures
- Les différentes méthodes de calcul

Gérer la durée du travail
- Durée légale hebdomadaire, mensuelle, annuelle
- Heures supplémentaires, contingent annuel et contrepartie obligatoire en repos
  Exercice d'application : calcul des heures supplémentaires

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Gérer les absences
2 jours

OBJECTIFS
- Gérer les absences selon le motif.
- Calculer les indemnités afférentes.

PROGRAMME
Décompter les congés payés
- Période d'acquisition et de prise des congés
- Décompte des congés, incidence des jours fériés
- Calcul de l'indemnisation selon le maintien de salaire ou le dixième
  Exercice d'application : calcul d'un bulletin de paie avec absence maladie et garantie sur le net

Gérer l'absence maladie
- Indemnisation de la maladie
- IJSS et garantie sur le net
  Exercice d'application : calcul d'un bulletin de paie avec absence maladie et garantie sur le net

Indemniser le congé de maternité et de paternité
- Durée légale
- Indemnisation de la maternité ou de la paternité
- IJSS et garantie sur le net

Indemniser l'absence en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle
- Indemnisation
- IJSS et garantie sur le net

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Gérer les relations avec les organismes sociaux
2 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser le rôle des organismes sociaux.
- Assurer la cohérence du calcul des cotisations.

PROGRAMME
Différencier les organismes sociaux
- Identifier les cotisations et les prestations correspondantes
- Comprendre le fonctionnement des organismes sociaux
  Test de connaissances : quiz sur l'organisation de la Sécurité sociale

Maîtriser les bases de cotisations
- La totalité, les tranches A/B/C et les tranches 1 et 2
- La CSG et la CRDS
- Le forfait social 8 % et 20 %
- La Garantie Minimale de Points (GMP)
- Nouvelle présentation du bulletin de paie " clarifié "

Vérifier la régularisation des bases de cotisations
- La régularisation progressive mensuelle
- La régularisation des bases lors du passage non-cadre à cadre
- Le passage à temps partiel en cours de mois
  Exercice d'application : calcul des bases de cotisations en cas de rémunération variable

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

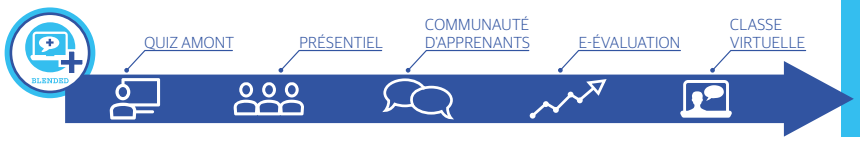

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

12 JOURS | 84 heures | **Code 10139**

Paris - Promotion 1
15-16 mars, 12-13 avril, 14-15 mai, 11-12 juin, 9-10 juillet, **24 juillet***, 6-7 septembre et **23 novembre 2018****
Paris - Promotion 2
13-14 septembre, 27-28 septembre, 11-12 octobre, 8-9 novembre, 26-27 novembre, **5 décembre***, 18-19 décembre 2018 et **19 février 2019****
Paris - Promotion 3
19-20 novembre, 10-11 décembre 2018, 10-11 janvier, 7-8 février, 14-15 mars, **27 mars***, 4-5 avril et **28 juin 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)
** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 6 150 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 4 920 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 4 000 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
GESTIONNAIRE PAIE
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS
GESTIONNAIRE PAIE
Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 100 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 2 700 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 4 Gérer les contrats particuliers 2 jours

OBJECTIFS
- Distinguer les différents contrats.
- Gérer les stagiaires conventionnés.

PROGRAMME
Différencier les différents contrats
- Contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- Contrat unique d'insertion (CUI) et contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)
- Stagiaires conventionnés et CDD étudiants
  Étude de cas : analyse des règles de rémunération applicables au contrat de professionnalisation

Établir le bulletin de paie
- La base forfaitaire d'un bulletin de paie apprenti
- L'exonération des cotisations patronales du contrat de professionnalisation
- L'exonération des cotisations patronales du contrat unique d'insertion
  Exercice d'application : calcul du bulletin de paie d'un apprenti

Maîtriser les limites d'exonération retraite supplémentaire et prévoyance/mutuelle
- Vérifier les limites d'exonération fiscale et sociale des cotisations salariales et patronales
- Les réintégrer dans les bases de cotisations et dans le net fiscal

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 5 Calculer le solde de tout compte 2 jours

OBJECTIFS
- Calculer les indemnités de rupture du contrat.
- Identifier les documents à remettre.

PROGRAMME
Identifier les motifs de rupture et calculer les indemnités
- Démission, fin de CDD
- Licenciement et rupture conventionnelle
- Retraite, période d'essai
  Exercice d'application : calcul d'un bulletin de paie selon les différents motifs

Gérer un rappel de salaire après le départ du salarié
- Vérifier les cumuls des bases de cotisations
- Intégrer le rappel de l'année suivant le départ

Limite d'exonération des indemnités de rupture
- Limite d'exonération sociale et fiscale
- Le sort de l'indemnité transactionnelle
  Exercice d'application : intégration de l'excédent fiscal et social dans le calcul du solde de tout compte

Recenser les documents à remettre
- Le certificat de travail et le reçu pour solde de tout compte
- L'attestation Pôle Emploi

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante
Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULE 6 Calculer les charges sociales 2 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser et contrôler le calcul des charges sociales.
- Fiabiliser la DSN

PROGRAMME
Contrôler les bases et vérifier les cotisations versées
- Fiabiliser la période de versement des cotisations
- Urssaf et Pôle Emploi
- Retraite ARRCO et AGIRC, prévoyance
- Mutuelle, taxe sur les salaires
- Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE): déterminer les bases de calcul
  Exercice d'application : tenue d'un bordereau de cotisations Urssaf, Arrco et Agirc

Réaliser la DSN
- Déclaration sociale nominative
- Tableau récapitulatif Urssaf
- Avantages en nature, frais professionnels
- Réduction Fillon
  Exercice d'application : vérification d'une DSN et contrôle des zones de déclaration

Remplir les déclarations annuelles
- Déclaration des travailleurs handicapés
- Taxe Apprentissage
- Éffort construction
- Formation professionnelle

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression
Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

3 QUESTIONS À L'EXPERT

1 • Qu'est-ce que la DADS norme 4DS ?
La déclaration annuelle des données sociales (DADS) est une formalité déclarative dématérialisée que toute entreprise employant des salariés doit accomplir. Elle reproduit de façon nominative et détaillée les traitements versés aux salariés.

2 • Quand est-elle établie ?
La déclaration annuelle des données sociales (DADS) doit être établie au plus tard le 31 janvier de chaque année.

3 • Quelles sont les sanctions encourues si elle n'est pas établie par l'entreprise ?
Le retard ou le défaut de production de la DADS dans les délais prescrits entraîne l'application de pénalités d'un montant de 7,50 euros par salarié ou assimilé, dans la limite de 750 euros par déclaration. Si le retard excède un mois, une pénalité identique est appliquée pour chaque mois ou fraction de mois de retard.

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

Formation éligible au CPF, identifiant à l'inventaire : 1170

15 jours
105 heures

CERTIFIANT CPF BLENDED

GESTION des ressources humaines

Mettre en place des procédures RH efficaces dans l'entreprise

De nombreux acteurs tels que les dirigeants ou les managers opérationnels interviennent quotidiennement dans la gestion des ressources humaines. Cette implication du management dans la fonction RH peut produire des effets positifs pour l'entreprise en termes de climat social notamment. Pour cela, il est indispensable que chaque intervenant dispose de connaissances spécifiques sur la législation sociale et la maîtrise des différents processus RH.

OBJECTIFS
- Maîtriser les bases de la législation sociale.
- Maîtriser les outils RH.
- Mettre en œuvre l'ensemble des procédures de gestion administrative du personnel.

PRÉREQUIS
Avoir une première expérience dans la fonction RH.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne ayant récemment intégré la fonction RH

ANIMATEURS
Nadège CENIZO
Consultante audit paie
CABINET RH GLOBAL PLUS

Cécile PERNETTE
Consultante en ressources humaines

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les processus RH et de participer à l'élaboration des procédures RH.

MODULE 1 Découvrir les bases du droit du travail 3 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser le cadre juridique de la relation de travail.
- Distinguer les types de contrats de travail.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser l'environnement de la relation individuelle du travail
- Intégrer la hiérarchie des normes
- Le contrat de travail
- Gérer les relations avec les interlocuteurs externes

Maîtriser l'environnement de la relation individuelle du travail
- Intégrer la hiérarchie des normes
- Le contrat de travail
- Gérer les relations avec les interlocuteurs externes

Identifier les différents contrats de travail
- Décrire et analyser les différents contrats
- Mesurer les impacts du type de contrat de travail

Gérer la relation contractuelle

La conclusion du contrat de travail
- Points de vigilance sur la période d'essai
- Formalisme du renouvellement

L'exécution du contrat de travail
- La modification du contrat et des conditions de travail
- Les différents cas de suspension du contrat de travail

L'exercice du droit disciplinaire
- Repérer les comportements fautifs et les sanctions applicables

La fin de la relation contractuelle

Étude de cas : analyse des clauses spécifiques d'un contrat de travail

Organiser la durée du travail

Appliquer la durée légale et durée conventionnelle

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) 3 jours

OBJECTIFS
- Identifier les enjeux et les outils de la GPEC.
- Mettre en place un dispositif de GPEC.

PROGRAMME
Cerner les enjeux de la GPEC
- Maîtriser le cadre légal

Analyser les différents outils de la GPEC

Intégrer les différentes notions
- Compétences, emplois, métiers et performance
- Cartographie des emplois et référentiel de compétences

Analyser les définitions de fonctions
- Les fiches emploi repère, les fiches de poste...

Recenser les différents entretiens

Connaître l'ensemble des dispositifs
- Plan de formation, CIFI, CPF, professionnalisation, VAE...

La démarche de mise en œuvre d'une GPEC

Analyser les différentes étapes de la mise en œuvre
- Lien entre projet de GPEC et politique, stratégie de l'entreprise

Intégrer la dimension opérationnelle de la démarche
- Construire l'ensemble des outils : carte des métiers, référentiels de compétences
- Analyser les métiers et les compétences existantes
- Analyser les passerelles métiers-compétences

Exercice d'application : rédaction d'une fiche de poste

Élaboration d'un plan d'action de développement des compétences
- Définir une politique de formation, de mobilité et de recrutement

Communiquer sur la GPEC

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Le recrutement 2 jours

OBJECTIFS
- Découvrir le droit du recrutement.
- Assurer la gestion administrative des candidatures.

PROGRAMME
Maîtriser le processus de recrutement
- Identifier les différentes étapes du processus
- Intégrer les aspects réglementaires

Analyser et formaliser le besoin de recrutement

Définir le profil de poste

Analyser le poste, les missions et les critères de choix
- Ajuster la demande du manager en compétences observables
- Définir les compétences clés
- Définir les critères et les objectifs de sélection

Rechercher des candidats
- Identifier les différents types de supports de recrutement
- Trier les CV
- Présélectionner les entretiens " utiles "

Conduire l'entretien de recrutement
- Se préparer à l'entretien de recrutement
- Accueillir le candidat et le cadrer
- Définir le contenu de l'entretien
- Pratiquer l'entretien

Prendre une décision
- Construire une grille d'entretien
- Faire un compte-rendu
- Départager les candidatures

Suivre le candidat jusqu'à son intégration
- Optimiser l'accueil et l'intégration d'un candidat

Exercice d'application : rédaction d'une annonce de recrutement

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

BLENDED

QUIZ AMONT — PRÉSENTIEL — COMMUNAUTÉ D'APPRENANTS — E-ÉVALUATION — CLASSE VIRTUELLE

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

15 JOURS | 105 heures | **Code 10126**

Paris - Promotion 1
19 au 21 mars, 9 au 11 avril, 23-24 mai, 7-8 juin, 5-6 juillet, **27 juillet***, 18 au 20 septembre et **4 décembre 2018****
Paris - Promotion 2
8 au 10 octobre, 12 au 14 novembre, 13-14 décembre 2018, 17-18 janvier, 7-8 février, **11 mars***, 13 au 15 mars et **28 mai 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 7 850 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 6 280 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 4 900 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?

CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 500 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 3 200 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 4 Gérer les relations avec les instances représentatives du personnel 2 jours

OBJECTIFS
- Distinguer les formes de représentation du personnel.
- Identifier le rôle et les missions de chaque instance.

PROGRAMME
Cerner le champ d'intervention de chaque IRP
Les représentants du personnel élus
- Le comité d'entreprise (CE) : son rôle et ses moyens juridiques et économiques
- Les délégués du personnel : leur mandat, leurs missions et leurs moyens d'action
- Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) : son rôle et ses moyens

Les représentants du personnel désignés
- Les délégués syndicaux : leurs missions et leur mode d'action, l'interaction des DS avec les salariés, l'employeur ou l'Inspection du travail

Maîtriser le statut de salarié protégé
- Les personnes concernées et l'étendue de la protection
- Les limites au droit de licencier et le risque de discrimination
- Les précautions à prendre en conséquence dans la gestion des relations du travail

Identifier les moyens nécessaires à l'exercice de leur mandat
- Les moyens matériels : formation, crédit d'heures, affichages, budgets de fonctionnement, locaux
- Les moyens de fonctionnement : accès à l'information, déplacements dans et hors de l'entreprise
- Mesurer son pouvoir de contrôle sur l'utilisation de ces moyens
- Faire respecter le devoir de confidentialité

Exercice d'application : identification des cas de consultation d'un CE à partir d'exemples concrets

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 5 L'administration du personnel 2 jours

OBJECTIFS
- Repérer les interlocuteurs extérieurs.
- Assurer les déclarations auprès des organismes sociaux..

PROGRAMME
Intégrer les obligations de l'entreprise en matière de gestion du personnel
Identifier les obligations générales
- Les obligations en termes d'hygiène et de sécurité des salariés
- Les registres et les affichages
- L'obligation d'un règlement intérieur
- L'obligation de l'entreprise en terme d'emploi des travailleurs handicapés, des seniors...
- L'obligation de la formation des salariés

Identifier les obligations internes au service RH
- Les registres du personnel et les déclarations des fichiers du personnel

Exercice d'application : recensement des différentes obligations dans le cadre d'une embauche

Maîtriser les relations avec les administrations et les organismes sociaux
- Organismes sociaux : URSAFF, CPAM, CRAM, Pôle-emploi, ARRCO...
- Administrations : Inspection du travail, médecine du travail, administration fiscale...
- Consultants extérieurs : expert-comptable, conseiller juridique, syndicats...

Suivre les droits et obligations des salariés
- Mesurer l'importance de la veille juridique
- Préparer les réunions des différentes instances

Mettre en place des tableaux de bord et tableaux de suivi RH
- Intégrer les généralités sur les tableaux de bord

Exercice d'application : établissement de tableaux de bord RH

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULE 6 La paie et la rémunération 3 jours

OBJECTIFS
- Établir un bulletin de paie.
- Traiter la paie.
- Maîtriser les éléments variables..

PROGRAMME
Découvrir les principes généraux de la paie
- Analyser la présentation d'un bulletin de salaire
- Lire et interpréter un bulletin de paie

Identifier les éléments périphériques de la rémunération
- L'intéressement, la participation, les avantages en nature...

Définir une politique de rémunération
- Les différents éléments d'un système de rémunération
- Élaborer sa politique de rémunération cible
- Acquérir une démarche pour faire évoluer son système de rémunération

Piloter et calculer la masse salariale
- Établir une classification et des grilles de salaires

Exercice d'application : élaboration d'une matrice d'augmentation de salaires en fonction de la contribution des salariés

Analyser les formes d'individualisation des salaires
- Identifier les différentes formes d'individualisation : sur quoi individualiser (fixe ou variable)
- Définir les critères d'individualisation : mettre l'appréciation au cœur du système
- Définir les stratégies de partage des augmentations individualisées
- Élaborer des matrices d'augmentation de salaires en fonction de la contribution des salariés
- Revisiter ou créer une part variable
- Définir les éléments d'une politique salariale annuelle

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

Assistant(e) Ressources Humaines

Cycle long - Maîtriser les outils et process RH

Dans un environnement social réglementé, l'assistant(e) RH tient une place essentielle, tant près d'un manager opérationnel, que d'un responsable RH. Comprendre les interactions entre les différents besoins de l'entreprise et les nombreuses obligations qu'impose la réglementation du travail permet à la fois de sécuriser l'entreprise et de développer une relation sociale et humaine de qualité.

OBJECTIFS

- Cerner le lien entre toutes les missions de la fonction.
- Acquérir les réflexes juridiques adéquats et trouver la bonne information.
- Maîtriser l'essentiel des obligations à remplir et leur calendrier.

PRÉREQUIS

Avoir une première expérience dans la fonction RH.

PUBLIC CONCERNÉ

- Assistant(e)s des ressources humaines
- Assistant(e)s de direction en PME assumant la charge RH ou souhaitant évoluer vers la fonction RH
- Toute personne évoluant vers un poste d'assistant(e) des ressources humaines

ANIMATEUR

Emmanuelle LECOMTE
Experte en ressources humaines

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :

- Pourquoi s'affirmer dans sa vie professionnelle ?
- Comment écrire avec tact ?

6 JOURS | 42 heures | **Code 10138**

Tarif HT : **2 995 €** - repas inclus

Paris

11-12 décembre 2017, 11-12 janvier, 8-9 février 2018 et **12 mars 2018***

5-6 avril, 24-25 mai, 21-22 juin 2018 et **6 septembre 2018***

20-21 septembre, 18-19 octobre, 19-20 novembre 2018 et **6 février 2019***

13-14 décembre 2018, 14-15 janvier, 11-12 février 2019 et **29 avril 2019***

***CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Définir la place de la fonction RH dans l'entreprise

Identifier les missions RH et leur cadre juridique

Analyser le rôle et les missions de l'assistant(e) RH en fonction des enjeux stratégiques de l'entreprise

- Les hommes : moteurs de l'entreprise
- Déterminer le périmètre de la fonction
- Distinguer les modèles d'organisation de la fonction RH selon le type d'entreprise
- Définir la position de l'assistant(e) RH

Utiliser les sources du droit social et les premières obligations

- Le Code du travail, la jurisprudence
- Les conventions collectives, les accords de branche et d'entreprise
- Le règlement intérieur et les affichages obligatoires
- La responsabilité juridique RH

Étude de cas : analyse d'un règlement intérieur

Maîtriser les obligations liées à l'emploi dans l'entreprise

Gérer les obligations d'emploi

- Handicap, réintégration et réembauche
- Salariés étrangers, discrimination

Participer au recrutement

- Sélectionner des CV
- Organiser des entretiens
- Choisir un candidat et conclure

Exercice d'application : rédaction d'une annonce et analyse d'un CV

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Maîtriser la relation contractuelle du travail

Rédiger et administrer le contrat de travail

Distinguer les différents types de contrats

- Le contrat à durée indéterminée
- Les modalités du CDD, les contrats d'intérim
- Les clauses essentielles et non essentielles et les avenants au contrat

Administrer, ordonner et archiver

- Les documents liés au contrat : de la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) à la paie
- Les processus ISO, les registres obligatoires

Étude de cas : analyse d'un bulletin de paie

Gérer les absences

Gérer la vie et la fin du contrat de travail

Mettre en place les outils pour gérer la carrière des salariés

- L'entretien annuel d'évaluation
- Le management par objectif
- Gérer la mobilité des salariés

Organiser la formation professionnelle continue

- De la procédure de recueil des besoins à l'évaluation post-formation

Gérer les procédures de la sanction à la cessation du contrat de travail

- L'avertissement, la mise à pied
- Le licenciement, la démission, la transaction ou rupture conventionnelle
- Le départ à la retraite

Exercice d'application : rédaction du formulaire d'une rupture conventionnelle

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Gérer les relations avec les partenaires internes et externes

Cerner le rôle et les spécificités des différentes IRP

Participer à l'organisation des élections

- Du contenu à la mise en œuvre matérielle d'un accord électoral

Intégrer le fonctionnement des partenaires sociaux

- Connaître les obligations de fond et de forme pour les convocations, les négociations et les informations à communiquer

Sécuriser les relations avec les partenaires externes

Connaître les diverses obligations déclaratives et les seuils correspondants

- Formation : CPF, Fongécif, OPCA...
- Logement, handicapés, apprentissage

Gérer la relation avec l'Inspection du travail, la médecine du travail, le Conseil de prud'hommes, les mutuelles, Pôle Emploi...

- Connaître les rôles et les pouvoirs des différents organismes
- Maîtriser les droits et les obligations de l'entreprise

Exercice d'application : rédaction d'une déclaration d'accident du travail

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de respecter les principales obligations sociales de l'entreprise et de participer efficacement au développement des outils RH.

LE CONSEIL DU COACH

Le truc de base pour gagner en efficacité, c'est avant tout une bonne connaissance des structures de la société dans laquelle on travaille et des dispositions et normes applicables au sein de sa structure au plan collectif : usages, accords ou convention collectifs, règlement intérieur, et au plan individuel : contrat de travail, avenant, entretien individuel...

Gérer l'administration du personnel au quotidien

Sécuriser les dossiers individuels des salariés

Face à un cadre juridique en constante évolution, l'administration du personnel est aujourd'hui un élément primordial des ressources humaines de toute entreprise. Du recrutement jusqu'à la rupture du contrat, il convient ainsi de maîtriser tous les aspects liés à la vie des salariés dans l'entreprise.

OBJECTIFS
- Maîtriser l'ensemble des aspects de la gestion du personnel.
- Dialoguer efficacement avec ses interlocuteurs internes et externes.
- Professionnaliser le suivi des dossiers des salariés.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1 " (code 10001 p. 34).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires du personnel
- Assistant(e)s des ressources humaines
- Membres des services du personnel

ANIMATEUR
Bruno CLÉMENT
Avocat à la Cour

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les aspects pratiques de l'administration du personnel

Identifier les formalités liées à l'embauche
- Les informations à recueillir
- Les formalités préalables et consécutives à l'embauche
- Les principaux contrats de travail et leurs spécificités

Étude de cas : analyse comparée de plusieurs contrats de travail

Modifier le contrat de travail
- Les éléments nécessitant l'accord du salarié et leurs aspects pratiques
- Les conséquences du refus

Gérer le temps de travail et les absences
- Les règles de base et minima à ne pas dépasser
- Les heures complémentaires et supplémentaires
- Les congés payés et les congés spéciaux
- Gérer les absences injustifiées

Exercice d'application : questions pratiques sur les congés et les absences

Identifier les principales notions sur la gestion des salaires : de la rémunération globale à la paie
- Connaître les techniques de rémunération
- Gérer la paie, déclarations mensuelles et annuelles
- Gérer les absences, les congés et les RTT
- Tenir le fichier du personnel

Gérer la formation
- Les obligations légales

Appliquer les sanctions disciplinaires
- L'échelle des sanctions disciplinaires et leurs procédures

Organiser le départ du salarié
- Connaître les différentes formes de rupture du contrat de travail
- Organiser le départ du salarié

Exercice d'application : élaboration de la check-list des procédures à suivre pour un licenciement pour motif personnel

Établir les déclarations et les informations obligatoires
- La formation, l'apprentissage et le logement
- Le bilan social
- Le calendrier social

Identifier ses interlocuteurs
- Les IRP
- Les interlocuteurs extérieurs

Mettre en place une organisation efficace

Gérer l'archivage des documents
- Tenir à jour les dossiers des salariés
- Faciliter le droit d'accès des salariés

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de suivre les dossiers individuels des salariés et d'effectuer les déclarations obligatoires.

3 JOURS	21 heures	Code 10047	Tarif HT : 1 795 € - repas inclus
Paris	14 au 16 mai 2018	3 au 5 décembre 2018	

Assistant(e) RH

S'initier à la gestion du personnel

De la déclaration d'embauche d'un nouveau salarié à la délivrance d'un certificat de travail au moment de la rupture du contrat de travail, les formalités et règles à respecter sont nombreuses et impliquent pour tout assistant(e) ressources humaines d'avoir une bonne connaissance de la législation sociale.

OBJECTIFS
- Maîtriser les fondamentaux de la législation sociale et de l'administration du personnel.
- Identifier les enjeux stratégiques de la fonction RH.
- Se positionner en interface efficace vis-à-vis des salariés et de la hiérarchie.

PRÉREQUIS
Être assistant(e) au sein d'un service RH ou évoluer vers cette fonction.

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s RH
- Assistant(e)s du personnel
- Toute personne évoluant vers un poste d'assistant(e) RH

ANIMATEURS
Valérie DE LOREILHE
Avocat à la Cour
VDL AVOCAT

Nicole PELLETIER
Consultante en ressources humaines

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les fondamentaux du droit du travail et les obligations du service RH

Respecter le calendrier des formalités
- Identifier les formalités et les déclarations obligatoires

Gérer le contrat de travail
- Les formalités à l'embauche
- Les différents types de contrats et leurs risques majeurs

Exercice d'application : étude et préparation du contrat de travail et computation des délais en matière de période d'essai
- Identifier les registres à tenir à jour

Contrôler l'administration du personnel
- Assurer la gestion administrative des salariés, de l'embauche à leur départ
- Gérer le départ d'un salarié et faire son solde de tout compte

Exercice d'application : organisation et mise à jour du dossier individuel des salariés

Identifier les différents partenaires au sein de l'entreprise et les intervenants
- Distinguer les représentants désignés par les organisations syndicales
- Leurs rôles respectifs : missions et pouvoirs

Cerner le pouvoir disciplinaire de l'employeur : portée et limites

Maîtriser le contentieux prud'homal
- Mieux comprendre la procédure et préparer un dossier

S'impliquer efficacement dans les missions RH

Prendre toute la mesure de l'évolution de la fonction RH
- Cerner le rôle de l'assistant(e) RH dans ce cadre

Participer à la gestion des compétences
- Établir des descriptions de fonctions et de missions
- Comprendre ce qu'est un référentiel de compétences

Communiquer une image positive du département et de la stratégie RH
- Agir dans une logique de client-fournisseur en interne

Mise en situation : assistant(e) RH, relais et interface pour intervenir efficacement au quotidien, en situation exceptionnelle ou de crise
- Développer ses qualités relationnelles et savoir écouter

Partage d'expériences : fixation d'objectifs en terme de développement des qualités relationnelles

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'assurer efficacement le suivi des procédures liées à la gestion du personnel.

3 JOURS	21 heures	Code 10044	Tarif HT : 1 795 € - repas inclus	
Paris	4 au 6 juin 2018	17 au 19 septembre 2018	10 au 12 décembre 2018	

Représentants du personnel

Maîtriser les missions et les moyens des IRP

Délégués du Personnel (DP), Comité d'Entreprise (CE), Délégués Syndicaux (DS), Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), sont des acteurs incontournables de l'entreprise. L'employeur doit connaître et appliquer ses obligations envers ces différentes instances représentatives du personnel afin d'en assurer le fonctionnement sous peine de délit d'entrave.

OBJECTIFS

- Identifier les missions, pouvoirs et moyens d'action des représentants du personnel.
- Maîtriser les droits et devoirs de l'employeur.
- Gérer efficacement le fonctionnement des institutions représentatives et prévenir le délit d'entrave.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en droit du travail ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit du travail - Niveau 1 " (code 10001 p. 34).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables des ressources humaines et du personnel
- Responsables des relations sociales

ANIMATEUR

Avi BITTON
Avocat au Barreau de Paris

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :

- Quelles sont les erreurs à éviter dans une prise de parole sensible ?

2 JOURS	14 heures	Code 10056

Tarif HT : **1 310 €** - repas inclus

Paris
11-12 janvier 2018
9-10 avril 2018
12-13 novembre 2018
10-11 janvier 2019

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**

RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION

Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30

Dates : 13 juin 2018 ou 28 janvier 2019

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Module e-learning : découvrir l'essentiel des IRP (voir descriptif p. 27)

Cerner les rôles et missions des représentants du personnel

Les délégués du personnel

- Relations avec les salariés, interventions auprès de l'employeur et contacts avec l'inspection du travail
- Zoom sur le pouvoir d'enquête des DP

Le Comité d'Entreprise (CE)

- Attributions, fonctionnement et pouvoirs
- Information et consultation du CE : identifier les obligations à la charge de l'employeur et la procédure à suivre
- Maîtriser les nouveaux pouvoirs du CE en matière de formation
- Le recours aux experts
- CE européen, comité central, comité d'établissement et comité de groupe : identifier leurs rôles respectifs

Exercice d'application : identification des cas de consultation du CE à partir d'exemples concrets

Les délégués syndicaux

- Mesurer la représentativité d'une organisation syndicale
- Connaître leurs missions et moyens d'action
- Maîtriser le champ et les modalités de négociation avec les DS : négociation annuelle obligatoire / négociation d'entreprise

Le CHSCT

- Identifier les obligations de consultation : réorganisation, introduction des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), opérations de sous-traitance...
- Les moyens d'action du CHSCT : expertise, alerte en cas de danger grave et imminent, pouvoirs d'inspection et d'enquête...

Exercice d'application : identification du champ d'intervention du CHSCT à partir d'exemples de jurisprudence

Maîtriser leurs droits et leurs devoirs

Mettre à leur disposition les moyens nécessaires

- Les obligations de l'employeur : formation, crédit d'heures, affichages, budget de fonctionnement, locaux et équipement
- Les droits des représentants du personnel : accès à l'information, déplacements dans et hors de l'entreprise, tractage, utilisation des NTIC et recours aux experts
- Mesurer le pouvoir de contrôle de l'employeur sur l'utilisation de ces moyens et ses possibilités de contestation et de recours
- Faire respecter le devoir de confidentialité

Respecter leur statut de salarié protégé

- Les personnes concernées et l'étendue de la protection
- Les limites au droit de licencier et le risque de discrimination
- Les précautions à prendre en conséquence dans la gestion des relations du travail

Optimiser les relations au quotidien

- Dans la gestion de l'accès à l'information
- Dans les modalités de consultation de ces instances
- Lors de la préparation et de la tenue des réunions

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les obligations de l'entreprise face aux institutions représentatives du personnel.

TESTEZ-VOUS !

Pour la mise en place des institutions représentatives du personnel, quels salariés sont à prendre en compte dans les effectifs ?

- ☐ A - Les apprentis
- ☐ B - Les travailleurs temporaires
- ☐ C - Les salariés à temps partiel
- ☐ D - Les salariés remplaçants
- ☐ E - Les salariés de prestataires mis à disposition

Réponse : B et C. Les articles L.1111-2 et L.1111-3 du code du travail précisent les salariés à prendre en compte. Les salariés de prestataires mis à la disposition d'une entreprise sont inclus dans le calcul de l'effectif s'ils sont intégrés de façon étroite et permanente à la communauté de travail que cette entreprise constitue c'est-à-dire qu'ils " sont présents dans les locaux de l'entreprise utilisatrice et y travaillent depuis au moins un an " (C. trav, art. L. 1111-2, 2).

Maîtriser l'organisation et le fonctionnement du CE

Respecter ses obligations vis-à-vis du comité d'entreprise

Le Comité d'Entreprise (CE) est une instance de dialogue et de concertation dont l'essor n'a fait que croître depuis sa création. Afin d'éviter tout risque contentieux pour l'employeur et tout particulièrement le risque de délit d'entrave, il est important de maîtriser et respecter les moyens et les droits dont disposent les membres du comité d'entreprise.

OBJECTIFS
- Identifier les missions, pouvoirs et moyens d'action des représentants du personnel.
- Maîtriser les droits et devoirs de l'employeur.
- Gérer efficacement le fonctionnement des IRP et prévenir le délit d'entrave.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Représentants du personnel " (code 10056 p. 80).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des relations et des affaires sociales
- Responsables des ressources humaines
- Juristes en droit social

ANIMATEUR
Chérif RAMOUL
Avocat au Barreau de Paris

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Situer le CE parmi les différentes IRP dans l'entreprise

Cerner le rôle spécifique du CE par rapport aux autres IRP
- Identifier les différentes IRP et leurs prérogatives
- La double mission du CE et ses attributions spécifiques

Maîtriser la procédure de mise en place du CE
- Déterminer le niveau de mise en place : CE, comité d'établissement, CCE, UES, comité de groupe
- Connaître l'effectif de référence, le nombre de représentants et le mandat des membres
- Organiser les élections

Test de connaissances : quiz sur le rôle des différentes IRP et le cadre de mise en place d'un CE

Respecter les droits et moyens du CE

Connaître les droits des membres du CE
- Les crédits d'heures : volume, paiement, modalités d'utilisation
- La liberté de déplacement et de réunion
- La protection spécifique : licenciement et discrimination

Distinguer les deux budgets du CE
- Le budget de fonctionnement
- Le budget des activités sociales et culturelles
- Le compte-rendu annuel de gestion des budgets du CE

Étude de cas : exemples de calcul du budget de fonctionnement et des œuvres sociales

Mettre à disposition les moyens matériels
- Local, affichage, nouvelles technologies
- Le droit à la formation des élus du CE

Maîtriser les règles de fonctionnement du CE

Organiser les réunions obligatoires avec le CE
- Périodicité et participants des réunions
- Formalités sur l'organisation : la convocation et l'ordre du jour, le règlement intérieur
- Les commissions du CE

Exercice d'application : rédaction d'un ordre du jour du CE et d'un règlement intérieur

Maîtriser le déroulement d'une réunion
- Le principe de discussion et les réponses motivées de l'employeur
- Les modalités sur le droit de vote
- La rédaction et la diffusion du procès-verbal

Gérer les moyens d'action du CE
- Le recours aux experts
- L'exercice du droit d'alerte économique du CE

Test de connaissances : quiz sur les règles de fonctionnement du CE

Respecter les obligations d'information et de consultation du CE

Transmettre les informations obligatoires du CE
- La nature et la périodicité des informations
- Les modalités de communication

Gérer les consultations obligatoires du CE
- Les principaux domaines de consultation : organisation et marche générale de l'entreprise, conditions de travail, formation professionnelle
- Focus sur la nouvelle consultation relative aux orientations stratégiques de l'entreprise
- La procédure de consultation à respecter étape par étape

Exercice d'application : distinction des décisions imposant l'information ou la consultation du CE

Prévenir les risques juridiques
- Le délit d'entrave : définition, exemples et sanction
- Les actions en justice du CE

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les obligations de l'entreprise à l'égard du comité d'entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 10021	Tarif HT : 1 310 € - repas inclus
Paris	29-30 mai 2018	15-16 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Obligations d'information et de consultation du CE en matière de formation

OBJECTIFS
- Intégrer les obligations d'information et de consultation annuelle du CE sur la formation.
- Préparer et animer les réunions de consultation du CE.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans le pilotage des actions de formation en entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables des ressources humaines
- Responsables formation
- Chargé(e)s de formation

ANIMATEUR
Chérif RAMOUL
Avocat au Barreau de Paris

PROGRAMME
Perfectionnement

Intégrer les obligations d'information et de consultation du CE en matière de formation
- Distinguer les compétences et attributions des différentes instances
- Consulter le CE sur la politique de formation de l'entreprise et sa mise en œuvre
- Organiser la réunion annuelle sur la politique sociale de l'entreprise

Exercice d'application : rédaction et communication des orientations de la formation de son entreprise

Maîtriser le déroulement des réunions du CE
- Préparer la séance
- Communiquer les informations au CE
- Maîtriser les règles d'animation des réunions

Exercice d'application : préparation d'une séance
- Intégrer les informations relatives à la formation dans la BDES

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'organiser une réunion du CE sur le thème de la formation.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 10183	Tarif HT : 425 €
Paris	4 avril 2018 (14h-18h)	12 septembre 2018 (9h-13h)	

Présider le Comité d'Entreprise

Maîtriser ses obligations et améliorer ses pratiques

Mise en place du Comité d'Entreprise (CE), organisation et animation des réunions, procédures de consultation sur " la marche générale de l'entreprise ", les obligations du président du CE sont nombreuses en la matière sous peine de délit d'entrave. Le chef d'entreprise qui en assure la présidence de droit, doit par ailleurs connaître les missions du CE afin d'assurer au mieux sa fonction.

OBJECTIFS
- Identifier les obligations du président.
- Mettre en œuvre la procédure d'information et de consultation du CE.
- Prévenir le risque de délit d'entrave engageant la responsabilité personnelle du président du CE.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser l'organisation et le fonctionnement du CE " (code 10021 p. 81).

PUBLIC CONCERNÉ
- Dirigeants d'entreprise ou directeurs d'établissement
- Directeurs des ressources humaines
- Toute personne ayant à présider un comité d'entreprise

ANIMATEUR
Adeline LARVARON
Avocat Associé
LUSIS AVOCATS

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Quelles sont les clés essentielles de l'écoute active ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner le statut du président du CE
- Une présidence de droit
- Les obligations du président
- Les assistants du président

Maîtriser la procédure de mise en place du CE
- Définir le niveau de mise en place du CE : entreprise, établissement, l'Unité Économique et Sociale (UES)
- Organiser des élections
- Calculer la représentativité syndicale
- Cerner le rôle de chacun : les suppléants, le secrétaire du CE, le trésorier, le Représentant Syndical au CE
- Établir les comptes
- Mettre en place des commissions spécialisées
- Élaborer un règlement intérieur

Informer et consulter le CE
- Cerner l'étendue des missions du CE
- Organiser et animer les réunions
  Exercice d'application : rédaction d'une convocation à une réunion de CE et de l'ordre du jour
- Rédiger l'ordre du jour et le procès-verbal
- Établir la Base de Données Économiques et Sociales
- Identifier les hypothèses d'information/consultation obligatoires dans le cadre de projets ponctuels
- Gérer les interférences avec les autres procédures d'information/consultation : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), délégués du personnel
  Mise en situation : simulation d'une réunion de consultation

Contrôler l'utilisation des moyens de fonctionnement attribués au CE
- Les locaux et les panneaux d'affichage
- L'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)
- Le budget de fonctionnement et le budget activités sociales et culturelles
- L'URSSAF face aux prestations versées par le CE
- Le crédit d'heures de délégation
- La protection au regard de la rupture du contrat
- Le recours aux experts
- La responsabilité pénale de la personne morale
- Intégrer la définition du délit d'entrave
  Étude de cas : analyse des décisions jurisprudentielles portant sur le délit d'entrave et recensement des pratiques à risque

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de présider efficacement un comité d'entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 10069	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	20-21 mars 2018	18-19 octobre 2018	

Réussir les élections professionnelles

Sécuriser le process électoral étape par étape

Les délégués du personnel, les membres du CE assurent la défense des intérêts des salariés auprès de la direction. La loi impose ainsi aux entreprises d'au moins 11 salariés, l'obligation d'organiser périodiquement les élections des représentants du personnel, sous peine de poursuites pénales. Chaque employeur se doit ainsi de connaître les règles qui encadrent la mise en place de ces élections.

OBJECTIFS
- Maîtriser les étapes clés de la préparation et du déroulement des élections professionnelles.
- Négocier et rédiger un protocole d'accord préélectoral.
- Sécuriser le processus électoral et prévenir le contentieux.

PRÉREQUIS
Connaître le fonctionnement des institutions représentatives du personnel ou avoir suivi " Représentants du personnel " (code 10056 p. 80).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des relations sociales
- Responsables des ressources humaines
- Toute personne en charge d'organiser les élections des représentants du personnel

ANIMATEURS
Laure SARECH
& Jacques PCHIBICH
Avocats à la Cour
CABINET SARECH & PCHIBICH

PROGRAMME

Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Initier l'élection
- Intégrer les obligations de l'employeur
- Identifier le cadre de l'élection
- Apprécier les seuils d'effectif
  Exercice d'application : calcul des seuils

Maîtriser le processus électoral étape par étape
- Informer les salariés et convoquer les organisations syndicales
- Négocier le protocole d'accord préélectoral
  Exercice d'application : rédaction d'un protocole d'accord préélectoral
- Définir les collèges électoraux
- Identifier l'électorat

Encadrer les aspects matériels de l'élection

Prévoir les modalités du vote
- Date et lieu du vote
- Vote par correspondance et vote électronique

Cerner les conditions de la propagande électorale
- En connaître les limites
- La question de l'usage de l'intranet par les syndicats

Assurer le bon déroulement du scrutin
- Mode de scrutin
- Contrôler les votes et connaître les modalités de dépouillement
- Attribuer les sièges
  Exercice d'application : calcul de la répartition des sièges
- Proclamer les résultats et rédiger le procès-verbal
- Connaître la procédure à suivre en cas de carence

Gérer le contentieux électoral
- Identifier les personnes susceptibles d'agir et dans quels délais
- Maîtriser les spécificités de la procédure devant le tribunal d'instance
- Connaître les conditions d'annulation des élections
  Étude de cas : analyse commentée de la jurisprudence portant sur le contentieux électoral et identification des irrégularités ayant fondé une annulation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les procédures applicables aux élections professionnelles.

2 JOURS	14 heures	Code 10070	Tarif HT : 1 375 € - repas inclus
Paris	28-29 mai 2018	4-5 octobre 2018	

Négocier avec ses partenaires sociaux

Réussir ses accords collectifs

Dans les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales, les employeurs ont l'obligation d'engager une négociation chaque année. L'employeur peut aussi négocier avec d'autres interlocuteurs. Il lui incombe de ce fait d'en maîtriser les modalités et d'appréhender les risques encourus en cas de non-respect de cette obligation.

OBJECTIFS
- Cerner les enjeux et étapes clés d'une négociation réussie.
- Maîtriser les outils et les techniques juridiques, relationnelles et comportementales.
- Assurer le suivi de l'accord.

PRÉREQUIS
Connaître le fonctionnement des institutions représentatives du personnel ou avoir suivi " Représentants du personnel " (code 10056 p. 80).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Responsables des relations et des affaires sociales
- Chefs d'établissement et directeurs d'usine

ANIMATEUR
Marc BRETEL
Chargé de mission en relations sociales

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Comment gérer les conflits avec assertivité ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Module e-learning : découvrir l'essentiel des IRP (voir descriptif p. 27)

Cerner les enjeux de la négociation sociale

Identifier les différents interlocuteurs et leurs rôles
- Les partenaires sociaux et leurs rôles respectifs
- Leur stratégie, leurs attributions et leurs moyens
- La section syndicale et le délégué syndical

Découvrir l'environnement juridique de la négociation
- La démocratie sociale et la nouvelle représentativité syndicale
- Les conditions de validité des accords : accord majoritaire et majorité d'opposition
- Les différents niveaux de négociation et leur articulation
- La conformité juridique d'un accord

Test de connaissances : quiz d'autoévaluation

Maîtriser les techniques et les étapes de la négociation

Préparer la négociation
- Les raisons de négocier, le délit d'entrave
- L'accord de méthode
- Identifier ses partenaires et leur stratégie
- Entretenir des relations au quotidien avec les représentants du personnel
- Établir un calendrier et collecter les informations
- Constituer et transmettre le dossier aux partenaires

Exercice d'application : délimitation de l'objet de la négociation, détermination des zones non négociables et construction de scénarios alternatifs

Conduire la négociation et aboutir à un accord
- Maîtriser les techniques de la négociation
- L'art de l'argumentation : écouter, savoir reformuler et expliquer
- Établir une règle de conduite et un mode de communication
- Éviter les pièges : l'improvisation et l'affrontement
- Gérer les situations de conflit et de blocage : des éléments clés pour en sortir
- Conduire la négociation vers un compromis : clore la négociation

Mise en situation : conduite d'une négociation

Conclure l'accord
- Le procès-verbal de désaccord
- La rédaction de l'accord : les clauses essentielles à insérer
- La signature de l'accord et dépôt

Étude de cas : examen d'un accord et de ses avenants

Faire vivre l'accord et en assurer le suivi

Faire prospérer un accord collectif
- Communiquer et informer sur l'accord négocié
- En assurer le suivi et l'application
- Maîtriser les modalités et les conditions de révision/dénonciation de l'accord

Connaître les différents types de négociations et leurs spécificités
- La négociation annuelle obligatoire
- La durée et l'aménagement du temps de travail
- La négociation à l'occasion d'un conflit
- Les accords dérogatoires

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de conduire une négociation sociale dans le respect des rôles de chacun et dans l'intérêt de l'ensemble des parties.

2 JOURS	14 heures	Code 10019	Tarif HT : 1 310 € - repas inclus
Paris	10-11 avril 2018	15-16 novembre 2018	

BESOIN DE COMPRENDRE LES BASIQUES ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Les bonnes pratiques de la négociation sociale pour managers

OBJECTIFS
- Mener une négociation sociale avec succès.
- Désamorcer un problème avant qu'il ne dégénère.

PRÉREQUIS
Être amené à travailler au contact des représentants du personnel.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs d'établissement
- Managers

ANIMATEUR
Stéphane VOLFINGER
Avocat en droit social

PROGRAMME
Initiation

Mener à bien un processus de négociation
- Préparer sa négociation
- Préparer son argumentaire
- Conduire une négociation

Autodiagnostic : chaque participant évalue ses capacités à négocier

Trouver son style de négociateur
- Choisir sa stratégie
- Anticiper un conflit
- Gérer un désaccord

Jeu de rôles : entraînement à la négociation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mener à bien un processus de négociation avec les représentants du personnel.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 10184	Tarif HT : 395 €
Paris	24 mai 2018 (14h-18h)	6 décembre 2018 (9h-13h)	

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

Formation éligible au CPF, identifiant à l'inventaire : 2808

RESPONSABLE des relations sociales

Maîtriser le cadre juridique des relations sociales

12 jours
84 heures

CERTIFIANT CPF BLENDED

Le maintien d'un bon climat social s'appuie sur un dialogue constant entre managers et représentants du personnel. Parce qu'il a la responsabilité d'impulser le dialogue social au sein de l'entreprise, le responsable RH doit maîtriser les règles légales et conventionnelles relatives aux IRP, afin de pouvoir mettre en place des outils de pilotage des relations sociales.

OBJECTIFS
- Maîtriser les droits et obligations des différents acteurs de la négociation collective.
- Gérer efficacement les relations sociales dans l'entreprise.
- Prévenir les risques juridiques et sociaux.

PRÉREQUIS
Avoir une connaissance des notions fondamentales du droit du travail ou avoir suivi " Perfectionner la pratique du droit du travail - Niveau 2 " (code 10057 p. 35).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines et des relations sociales
- Juristes d'entreprise
- Toute personne appelée à prendre des responsabilités dans la gestion des relations sociales ou l'animation des instances

ANIMATEUR
Stéphane VOLFINGER
Avocat en droit social

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de construire et mettre en œuvre un dialogue social de qualité au sein de votre entreprise en respectant les droits et devoirs des partenaires sociaux.

MODULE 1 Manager les instances représentatives du personnel 2 jours

OBJECTIF
- Identifier les missions, pouvoirs et moyens d'action des représentants du personnel.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner les rôles et missions des représentants du personnel

Connaître le rôle des représentants élus
- Les Délégués du Personnel (DP)
- Le Comité d'entreprise ou d'établissement (CE)
- L'instance unique prévue par la loi du 17/08/15
  Exercice d'application : identification des cas de consultation du CE à partir d'exemples concrets
- Les moyens d'actions du CHSCT : expertise, alerte en cas de danger grave et imminent, pouvoirs d'inspection et d'enquête...
  Exercice d'application : identification du champ d'intervention du CHSCT à partir d'exemples de jurisprudence

Comprendre le rôle des représentants désignés
- Les règles de la représentativité syndicale
- L'organisation syndicale dans l'entreprise
- La conclusion des accords collectifs
- Les nouveautés apportées par la loi du 08/08/16
  Test de connaissances : quiz sur les différents mandats de représentant du personnel

Maîtriser leurs droits et devoirs
- Affecter les moyens nécessaires à l'exercice des mandats
- Respecter le statut des salariés protégés
- Prévenir les risques d'infraction

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Maîtriser les négociations collectives 2 jours

OBJECTIF
- Maîtriser les étapes clés d'une négociation réussie.

PROGRAMME
Cerner les enjeux de la négociation sociale
- Connaître les différents types de négociations et leurs spécificités
- Identifier les différents interlocuteurs et leurs rôles
- Découvrir l'environnement juridique de la négociation

Maîtriser les techniques et étapes de la négociation

Préparer la négociation
- Définir l'accord de méthode
- Identifier ses partenaires et leur stratégie
- Établir un calendrier et collecter les informations
- Constituer et transmettre le dossier aux partenaires
  Exercice d'application : délimitation de l'objet de la négociation, détermination des zones non négociables et construction de scénarios alternatifs

Conduire la négociation et aboutir à un accord
- Maîtriser les techniques de la négociation
- L'art de l'argumentation : écouter, savoir reformuler et expliquer
- Établir une règle de conduite et un mode de communication
- Conduire la négociation vers un compromis
  Mise en situation : conduite d'une négociation. Techniques et comportements à adopter.

Conclure l'accord
- Le procès-verbal de désaccord
- La rédaction de l'accord
- La signature de l'accord et dépôt
  Exercice d'application : rédaction de clauses à partir de modèles types commentés

Faire vivre l'accord et en assurer le suivi

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Maîtriser la communication sociale 2 jours

OBJECTIF
- Sécuriser la communication sociale pour prévenir et limiter les risques de contentieux.

PROGRAMME
Adapter le message à son destinataire

Cerner les enjeux de la communication sociale
- La poursuite de différents objectifs, l'adaptation aux différents interlocuteurs internes et externes
- Le choix et les enjeux d'une communication orale ou écrite

Savoir communiquer face à un groupe
- Entraîner l'adhésion du groupe
- Rendre les auditeurs acteurs de l'intervention
  Exercice d'application : choix des mots, des idées et des informations à communiquer

Construire un message : le fond
- Identifier les objectifs
- Bâtir une argumentation solide
  Étude de cas : choix de la réponse en fonction du destinataire et du support utilisé

Construire un message : la forme
- Communication institutionnelle : les exemples de formulation
- Les règles à respecter : bien choisir le support et le format
  Exercice d'application : préparation de la trame d'un diaporama pour des collaborateurs internes, d'une présentation en CE ou d'une intervention devant un organisme extérieur

Maîtriser la communication écrite due aux Institutions Représentatives du Personnel (IRP)
- Choisir le type d'écrit et son contenu
- Préparer un compte rendu de réunion des DP, bâtir un ordre du jour et construire un dossier de consultation CE ou CHSCT
  Partage d'expériences : choix de bonnes pratiques

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

BLENDED

QUIZ AMONT | MODULES VIDÉO | PRÉSENTIEL | COMMUNAUTÉ D'APPRENANTS | E-ÉVALUATION | CLASSE VIRTUELLE

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

12 JOURS | 84 heures | **Code 10125**

Paris - Promotion 1
22-23 mars, 10-11 avril, 17-18 mai, 14-15 juin, 10-11 septembre, **26 septembre***, 4-5 octobre 2018 et **30 janvier 2019****

Paris - Promotion 2
15-16 octobre, 15-16 novembre, 17-18 décembre 2018, 15-16 janvier, 12-13 février, **21 février ***, 14-15 mars et **27 mai 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 6 150 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 4 920 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 4 000 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?

CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP

RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES

Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS

RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES

Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES

1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 200 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 2 700 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 4 Prévenir les risques psychosociaux
2 jours

OBJECTIF
- Mettre en place des actions de prévention efficaces.

PROGRAMME

Comprendre les risques psychosociaux
Cerner les enjeux de la prévention des risques psychosociaux
Jeu pédagogique : jeu par équipe
- Le stress, les risques psychosociaux
- Stress, harcèlement et violences au travail

Repérer les risques psychosociaux
Repérer le stress par ses effets sur la santé
- Les effets sur le comportement au quotidien et au travail
Mise en situation : les mécanismes du stress au travail

Repérer les différents facteurs de risques
- Les sources de tensions pouvant entraîner un déséquilibre ressenti entre les exigences du travail et les ressources pour y faire face

Repérer les facteurs de risques liés au travail : modèle ANACT
- Les contraintes de travail, les changements de travail
Exercice d'application : travail en sous-groupes puis débriefing collectif

Prévenir les risques psychosociaux
- Appliquer les trois niveaux de prévention
- Associer les acteurs de la prévention du stress professionnel
- Traiter les situations avérées
Partage d'expériences : synthèse avec les participants en fonction de leur environnement

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quelles sont les clés essentielles de l'écoute active ?
- Quelles sont les erreurs à éviter dans une prise de parole sensible ?

MODULE 5 Maîtriser les risques juridiques dans l'entreprise
2 jours

OBJECTIF
- Analyser les risques et engager les actions de mise en conformité.

PROGRAMME

Connaître le cadre de la responsabilité de l'employeur
- Responsabilité des personnes morales et des personnes physiques
- Sanctions civiles et pénales

Mettre en place des délégations efficaces
- Les différentes formes de délégations
- Le cadre de la délégation
- Les effets de la délégation
Exercice d'application : à partir de décisions de jurisprudence, recherche des éléments permettant de retenir ou d'écarter l'exonération de responsabilité

Identifier et prévenir les risques d'infraction
- Le délit d'entrave et les relations avec les IRP
- La discrimination, les inégalités et le harcèlement
- Le risque pénal en matière d'hygiène et de sécurité : le droit d'alerte et de retrait, les risques psychosociaux
- Prendre en compte les évolutions jurisprudentielles et mettre en place des mesures préventives de surveillance de la santé au travail

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULE 6 Organiser les élections professionnelles
2 jours

OBJECTIF
- Maîtriser les étapes clés de la préparation et du déroulement des élections professionnelles.

PROGRAMME

Initier l'élection
- Intégrer les obligations de l'employeur
Exercice d'application : calcul des seuils

Maîtriser le processus électoral étape par étape
- Négocier le protocole d'accord préélectoral
Exercice d'application : rédaction d'un protocole d'accord préélectoral

Définir les collèges électoraux
- Déterminer le nombre et la composition des collèges électoraux
- Répartir le personnel et les sièges au sein des collèges

Identifier l'électorat
- Cerner les conditions d'éligibilité
- Mesurer l'étendue de la protection des candidats
- Recenser les électeurs
- Établir et communiquer la liste électorale

Encadrer les aspects matériels de l'élection
- Prévoir les modalités du vote
- Assurer le bon déroulement du scrutin
Exercice d'application : calcul de la répartition des sièges

Gérer le contentieux électoral
- Identifier les personnes susceptibles d'agir et dans quels délais
- Maîtriser les spécificités de la procédure devant le tribunal d'instance
Étude de cas : analyse commentée de la jurisprudence portant sur le contentieux électoral et identification des irrégularités ayant fondé une annulation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

Accidents du travail et maladies professionnelles

Gérer efficacement les dossiers AT/MP

La protection de la santé du salarié est une des préoccupations majeures des pouvoirs publics et des magistrats. Pour répondre à cette exigence, l'employeur doit connaître les contours de cette protection. Ce qui lui permettra ainsi, en cas de maladie professionnelle ou d'accident du travail, de gérer le retour du salarié dans l'entreprise et de sécuriser ses déclarations administratives et ses procédures contentieuses.

OBJECTIFS
- Maîtriser le cadre juridique des arrêts pour accident du travail ou maladie professionnelle.
- Maîtriser les voies recours et les spécificités du contentieux des AT/MP.
- Gérer les dossiers d'inaptitude.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser le système de protection sociale " (code 92248 p. 412).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables des ressources humaines
- Juristes et responsables paie
- Directeurs d'établissement et responsables QHSE

ANIMATEUR
Alexis TRICLIN
Avocat à la Cour

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner l'étendue de la protection de la maladie et de l'accident du travail
- Maîtriser le cadre juridique des absences pour raison de santé
- Identifier l'origine professionnelle de l'accident ou de la maladie

Assurer la gestion administrative des dossiers AT-MP

Réagir face à un accident du travail ou une maladie professionnelle
- Déclarer un accident du travail
- Rédiger une lettre de réserve de responsabilité
- Identifier les coûts liés aux AT/MP

Exercice d'application : établissement d'une déclaration d'accident du travail

Contester l'origine professionnelle de l'accident ou de la maladie
- Identifier les juridictions compétentes
- Différencier les types de contentieux : général, incapacité, tarification...
- Connaître les principaux délais de procédure

Étude de cas : suivi d'une procédure contentieuse devant le TASS

Maîtriser les relations avec la médecine du travail

Distinguer les différents types de visites et évaluer leurs conséquences
- La visite de pré-reprise, les changements introduits par la réforme de la médecine du travail
- La visite de reprise

Maîtriser la terminologie de la médecine du travail
- L'inaptitude, l'incapacité, l'invalidité
- La procédure de danger immédiat
- L'aptitude partielle, l'aptitude sous réserve et l'inaptitude provisoire

Exercice d'application : rédaction d'un courrier au médecin du travail après un avis d'inaptitude temporaire

Contester l'avis médical
- La contestation de l'avis devant l'inspecteur du travail
- Les conséquences d'une annulation

Reclasser son salarié en cas d'inaptitude

Mesurer l'étendue de l'obligation de reclassement
- Le périmètre des recherches et postes concernés : exemples jurisprudentiels

Rompre le contrat de travail
- Le licenciement pour absence prolongée ou absences répétées

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de gérer les procédures administratives et contentieuses en matière d'AT/MP et d'inaptitude.

2 JOURS	14 heures	Code 10079	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	29-30 mars 2018	8-9 novembre 2018	

Risques psychosociaux et bien-être au travail

Diagnostic, suivi des RPS et promotion de la qualité de vie au travail

L'amélioration des conditions de travail des collaborateurs doit être une préoccupation constante de l'entreprise, car des salariés bien dans leur peau contribuent à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité. Pour cela, il convient de mettre en place des mécanismes qui permettent de détecter les signes de souffrance au travail et d'impliquer l'ensemble des acteurs dans une démarche de prévention des risques psychosociaux et de promotion de la qualité de vie au travail.

OBJECTIFS
- Mesurer les enjeux de la prévention des risques psychosociaux au travail.
- Construire des indicateurs d'alerte et mettre en place des actions de prévention.
- Développer des actions favorables à la qualité de vie au travail.

PRÉREQUIS
Avoir une connaissance de la réglementation en matière de santé au travail ou avoir suivi " Réglementation santé et sécurité - Niveau 1 " (code 40039 p. 509).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Médecins du travail

ANIMATEUR
Aurélie AGOSTINI
Psychologue du travail
ALTER & SENS

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Comprendre les risques psychosociaux
- Cerner les enjeux de la prévention des risques psychosociaux
- Analyser les trois approches du stress au travail
- Décrypter les définitions officielles et le contexte légal : stress, harcèlement et violences au travail

Repérer les risques psychosociaux
- Repérer le stress par ses effets sur la santé

Mise en situation : analyse des mécanismes du stress au travail
- Repérer les différents facteurs de risques

Mise en situation : vidéo d'une situation sous contrainte et travail individuel puis débriefing collectif
- Repérer les facteurs de risques liés au travail : modèle ANACT

Prévenir les risques psychosociaux

Appliquer les trois niveaux de prévention
- Primaire : agir en amont pour limiter les sources de stress
- Secondaire : limiter les conséquences du stress au travail
- Tertiaire : accompagner en aval les salariés victimes du stress, réduire les effets des tensions

Associer les acteurs de la prévention du stress professionnel
- Les procédures, outils et indicateurs d'alerte
- Le rôle des acteurs concernés et les dispositifs de suivi

Accompagner les personnes en difficulté
- Gérer les situations de stress et aider à la prise de recul
- Mener un entretien avec une personne en difficulté

Développer la qualité de vie au travail

Identifier les leviers de la qualité de vie au travail
- Intégrer les apports de l'accord national sur la qualité de vie au travail
- Identifier les actions à mettre en œuvre
- Définir un plan d'action favorisant la qualité de vie au travail

Partage d'expériences : synthèse avec les participants en fonction de leur environnement

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de participer à des actions de prévention du stress, de mettre en place des actions en lien avec la qualité de vie au travail et de prévenir les risques psychosociaux.

2 JOURS	14 heures	Code 10074	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	22-23 mai 2018	6-7 décembre 2018	

Maîtriser son stress pour améliorer ses performances

BEST OF BLENDED RÉGION

Convertir son stress en énergie positive

Le quotidien est fait de plusieurs événements pouvant occasionner du stress : objectifs qui paraissent trop grands, gestion des imprévus, climat de travail tendu. Pourtant, il est tout à fait possible d'agir rapidement sur ces générateurs de stress. Il existe en effet des techniques et des méthodes qui permettent de maîtriser son stress afin de gagner en sérénité et donc en performance.

OBJECTIFS
- Utiliser méthodes et outils pour faire face au stress en milieu professionnel.
- Transformer son stress en énergie motrice.
- Tester plusieurs nouvelles pratiques de gestion du stress.

PRÉREQUIS
Être fréquemment confronté au stress dans son quotidien professionnel.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables d'équipe, managers
- Tout collaborateur d'une entreprise

ANIMATEUR
Sandrine VINAY
Consultante et formatrice en relations humaines

PROGRAMME
Initiation

Mieux se connaître : analyser ses propres réactions face au stress
- Repérer les symptômes permettant d'identifier le stress et ses causes
- Repérer les trois grandes catégories de stressés : A, B et C
- Les fonctions essentielles du stress
- Comprendre le processus du stress
- Identifier son point d'équilibre

Autodiagnostic : de sa propre résistance au stress et de son style de stressé

Prévenir et maîtriser son stress : les outils efficaces

Cerner les différentes méthodes pour limiter ses tensions
- Trouver la plus adaptée à sa personnalité et au contexte
- Les techniques de relaxation : Shultz, Jacobson...

Mise en situation : exercices de respiration et de relaxation

Mieux apprivoiser son stress et celui des autres par la mise en place de nouvelles pratiques
- Développer son équilibre personnel au quotidien
- Les sept commandements de l'équilibre de vie pour limiter le stress
- Mieux gérer ses émotions
- Raisonner autrement pour apaiser les tensions

Assurer une bonne capacité de prise de décision malgré le stress
- Comprendre l'influence de ses émotions sur la prise de décision
- Se constituer une trousse à outils d'urgence pour libérer le stress

Comprendre et gérer les problématiques professionnelles du stress

Les facteurs de génération du stress par l'entreprise
- Reconquérir son temps pour soi et son équipe
- Prendre des applications concrètes : préserver une heure, éviter les sollicitations...
- Manager différemment pour augmenter la résistance au stress de son équipe
- Faire face aux situations professionnelles difficiles

Mises en situation : entraînements à la gestion de situations stressantes : prise de parole en public, conduite d'un entretien conflictuel et réorganisation interne

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous serez capable de comprendre les mécanismes du stress pour mieux en prévenir les excès.

2 JOURS	14 heures	Code 53034	Tarif HT : 1 305 € - repas inclus

Paris			Lyon
12-13 mars 2018	14-15 mai 2018	26-27 septembre 2018	14-15 juin 2018
11-12 avril 2018	14-15 juin 2018	22-23 octobre 2018	12-13 décembre 2018
	27-28 août 2018	17-18 décembre 2018	

Prévenir les troubles musculosquelettiques

Maîtriser les outils d'analyse et de prévention des TMS

Les troubles musculosquelettiques (TMS) sont une source majeure de souffrance pour le personnel, d'absentéisme et de désorganisation pour l'entreprise, de défauts de qualité pour le client. Le chef d'entreprise confronté à ce problème a une obligation de résultat de sécurité alors même que le problème semble particulièrement complexe. Il existe cependant des constantes sur lesquelles s'appuyer pour obtenir des résultats satisfaisants pour tous. Aussi est-il indispensable de se doter d'une méthode opérationnelle et d'outils de prévention des TMS afin de préserver les salariés et l'entreprise.

OBJECTIFS
- Évaluer le coût des TMS pour l'entreprise.
- Mettre en place un plan de prévention.
- Anticiper les changements liés à l'environnement de travail.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Réglementation santé et sécurité - Niveau 1 " (code 40039 p. 509).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et collaborateurs des directions des ressources humaines
- Directeurs d'établissement
- Membres du CHSCT
- Toute personne amenée à traiter les problèmes liés à la santé et à la sécurité au travail.

ANIMATEUR
Véronique PINET
Intervenante en prévention des risques
VPL CONSULTING

PROGRAMME
Perfectionnement

Préparer le plan de prévention des TMS

Évaluer les coûts des TMS pour l'entreprise
- Financier, organisationnel, humain, réputation et image de l'entreprise

S'entourer des personnes clés et les sensibiliser aux TMS
- Définir le rôle des cadres intermédiaires et des autres acteurs clés
- Mobiliser le médecin du travail : l'enquête de recueil des doléances
- Identifier les trois niveaux de pathologie : latente, symptomatique ou avérée
- Consulter le CHSCT

Planifier et donner un cadre
- Former les personnes du groupe de travail
- Procéder aux observations et analyses des facteurs de risques

Exercices d'application : identification des sources internes d'information sur le coût réel des TMS et rédaction d'une feuille de sensibilisation pour motiver l'encadrement

Mettre en œuvre le plan de prévention

Analyser les situations de travail
- Repérer les sources des TMS
- Identifier les situations de travail critiques pouvant être à l'origine des TMS

Établir et hiérarchiser les priorités
- Utiliser la grille d'identification
- Effectuer un repérage lors d'une " traversée " de l'entreprise

Identifier les différents leviers d'action et les prioriser
- Distinguer les leviers techniques, organisationnels et humains

Étude de cas : analyse d'un poste de travail du secteur tertiaire ou industriel

Mesurer l'efficacité des actions de prévention

Mettre en place des indicateurs de succès
- Définir des indicateurs pertinents
- Impliquer les équipes dans leur élaboration

Expérimenter les propositions

Exercices d'application : consultation du CHSCT, suivi de ses performances et comparaison avec le choix des indicateurs

Améliorer les mesures prises
- Anticiper et se préparer aux changements à venir
- Capitaliser sur des retours d'expérience utiles

Exercice d'application : rédaction d'un rapport d'incident

Plan d'action personnel : élaboration d'un plan de communication autour du plan d'action de prévention des TMS et réalisation d'une affiche

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en place des plans d'action de prévention des troubles musculosquelettiques.

2 JOURS	14 heures	Code 10161	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus

Paris		
	11-12 juin 2018	10-11 décembre 2018

CHSCT : ses missions et ses moyens

Prévenir les risques professionnels dans l'entreprise

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) est un acteur majeur de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise. Il a une mission d'étude, d'information, de contrôle et de prévention. Il dispose à cet effet d'importants pouvoirs d'inspection et d'enquête dont les contours doivent être maîtrisés par les acteurs opérationnels qui interviennent dans le champ de la santé et de la sécurité au travail.

OBJECTIFS
- Identifier le rôle spécifique du CHSCT en matière d'hygiène et de sécurité du travail.
- Déterminer les limites de ses pouvoirs et missions.
- Maîtriser le risque de délit d'entrave.

PRÉREQUIS
Avoir préalablement suivi " Représentants du personnel " (code 10056 p. 80).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines et du personnel
- Responsables hygiène, sécurité et conditions de travail
- Chefs d'établissement
- Médecins du travail

ANIMATEUR
Sophie BURY
Avocat à la Cour

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Mesurer la portée des obligations de l'employeur

Maîtriser le fonctionnement et les moyens du CHSCT
- Connaître le statut des membres du CHSCT
- Mettre des moyens matériels à leur disposition

Informer et consulter le CHSCT
- Les informations et documents devant être délivrés au CHSCT
- Faire le point sur les questions à soumettre à la consultation du CHSCT

Exercice d'application : identification des cas de consultation obligatoire du CHSCT à partir d'exemples concrets : réorganisation, accident du travail...

Faire face à la désignation d'experts
- Les conditions et limites de l'expertise
- Connaître les recours de l'employeur en contestation de l'expertise

Apprécier l'étendue des missions du CHSCT

Prévention des risques
- Identifier les cas où il intervient et ses marges de manœuvre

Domaines d'intervention
- Conditions psychologiques de travail, santé mentale et harcèlement

Surveillance et intervention
- Cerner les pouvoirs généraux d'inspection et d'enquête du CHSCT
- Conditions et modalités d'alerte en cas de danger grave et imminent

Exercice d'application : à partir d'exemples concrets, appréhension de la notion de danger grave et imminent
- Maîtriser les conditions et les modalités d'exercice du droit de retrait

Analyser l'articulation avec les autres entités intervenant en matière d'hygiène et de sécurité
- Inspection du travail et service prévention de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM)
- Relations avec les Comités d'Entreprise (CE) et les délégués du personnel...
- Rôle du médecin du travail au sein du CHSCT

Prévenir le délit d'entrave au CHSCT
- Caractériser le délit d'entrave. En connaître les sanctions

Étude de cas : analyse jurisprudentielle des agissements ou omissions constitutifs de délits d'entrave

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier les obligations de l'employeur en matière de prévention des risques professionnels.

1 JOUR	7 heures	Code 10026	Tarif HT : 865 € - repas inclus
Paris	4 juin 2018	10 décembre 2018	

Présider le CHSCT

Faire vivre la politique sécurité dans l'entreprise

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) contribue à la protection de la santé et de la sécurité des salariés et participe à l'amélioration de leurs conditions de travail. Le président du CHSCT doit en maîtriser le rôle et le fonctionnement et connaître ses obligations afin de pouvoir repérer et évaluer les éventuels dysfonctionnements.

OBJECTIFS
- Maîtriser les obligations et les responsabilités du président du CHSCT.
- Animer les réunions du CHSCT.
- Garantir l'efficacité de la politique de prévention des risques dans l'entreprise.

PRÉREQUIS
Connaître le fonctionnement du CHSCT ou avoir suivi " CHSCT : ses missions et ses moyens " (code 10026 p. 88).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chefs d'entreprise et d'établissement
- Directeurs des ressources humaines
- Responsables hygiène et sécurité
- Toute personne déléguée à la présidence du CHSCT

ANIMATEUR
Véronique PINET
Intervenante en prévention des risques
VPL CONSULTING

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Quelles sont les erreurs à éviter dans une prise de parole sensible ?

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Bien cerner le rôle et le fonctionnement du CHSCT

Maîtriser sa mise en place et sa composition
Connaître ses missions
- Identifier les obligations de consultation
- Les inspections, études et enquêtes réalisées par le CHSCT

En financer le fonctionnement

Mise en situation : présentation d'un projet important au CHSCT

Maîtriser les obligations du président du CHSCT

Garantir le bon exercice de ses missions
- Gérer les crédits d'heures et la liberté de déplacement
- Fournir les informations nécessaires à ses missions
- L'informer en cas d'intervention d'une entreprise extérieure
- Organiser les relations avec le médecin du travail, l'inspecteur du travail et la CARSAT/CRAMIF

Animer les réunions
- Programmer les réunions et fixer l'ordre du jour
- Convoquer les membres du CHSCT
- Réaliser les inspections préalables

Conduire les débats
- Gérer divergences et conflits
- Rédiger les procès-verbaux

Mise en situation : animation d'une réunion dans un contexte de tension à partir de cas tirés de l'expérience des participants

Étude de cas : étude d'ordres du jour, de compte-rendus synthétiques et de procès verbaux

Envisager la responsabilité juridique du président

Assurer le suivi de la politique sécurité dans l'entreprise

Identifier les rapports obligatoires soumis à consultation
- Le bilan de la situation générale de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail
- Le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- Le document unique

Étude de cas : étude détaillée de modèles des documents écrits à remettre au CHSCT. Les participants sont invités à apporter leurs propres documents

Faire face à un danger grave et imminent
- Procéder à l'enquête obligatoire
- Prendre les mesures pour faire cesser le danger

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de garantir une participation efficace du CHSCT à la politique de prévention des risques dans l'entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 10064	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	26-27 mars 2018	5-6 novembre 2018	

Conduire un audit social

Pour évaluer les performances de ses pratiques RH

Démarche rigoureuse d'investigation et d'analyse, le recours à l'audit social se généralise aujourd'hui dans les entreprises, sollicitées par les différentes parties prenantes sur la conformité et l'efficacité de leurs pratiques sociales. L'audit social est ainsi devenu un outil indispensable de pilotage, de contrôle et de communication de la stratégie sociale des entreprises.

OBJECTIFS
- Intégrer les principes de l'audit social.
- Acquérir la démarche et les outils méthodologiques pour le conduire avec efficacité.
- Choisir et mettre en place des indicateurs de gestion des coûts.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience dans la fonction RH ainsi qu'une connaissance de base des techniques de l'audit ou avoir suivi " Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines " (code 10083 p. 92).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines et du personnel
- Contrôleurs de gestion, auditeurs internes et externes
- Représentants du personnel

ANIMATEUR
Sophie BURY
Avocat à la Cour

PROGRAMME

Expertise

Cerner les objectifs et spécificités de l'audit social

Définir et délimiter son champ d'application
- La finalité de l'audit social
- Les apports par rapport aux méthodes traditionnelles d'analyse et de diagnostic
- Les différentes situations pouvant donner lieu à un audit

Identifier les différents types d'audits sociaux et leurs finalités
- Audit de conformité : vérifier le respect des obligations légales, réglementaires et conventionnelles
- Audit du climat social
- Audit d'efficacité : évaluer la performance des pratiques RH
- Audit de la responsabilité sociale

La démarche : initier et mener à bien un audit social

Donner des exemples de missions
Maîtriser les étapes et les méthodes de l'audit
- La mise en place et les personnes à associer à la démarche
- L'audit externe, l'audit participatif et l'audit de contrôle
- Les étapes : préparation, réalisation et rapport
- Les méthodes : entretiens, questionnaires, enquêtes et fiches d'audit

Exercice d'application : réalisation de questionnaires et de fiches d'audit à partir d'exemples concrets de missions d'audit
- Délimiter le périmètre : le choix des domaines à auditer
- Déterminer les critères et définir les objectifs
- Élaborer ou adapter un référentiel
- Choisir les indicateurs : performance, risque et valeur ajoutée
- Les indicateurs thématiques : effectifs, rémunération, temps de travail, formation et climat social
- Conclure l'audit et présenter son rapport
- Communiquer efficacement tout au long de la mission et sur les résultats

Exercice d'application : récapitulatif de la méthode de l'audit à travers différents exemples : audit des processus de la fonction humaine, audit de recrutement, audit de rémunération, audit sécurité et conditions de travail, audit du climat social...

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en pratique la méthodologie et les outils nécessaires à la conduite de l'audit social.

2 JOURS	14 heures	Code 10022	Tarif HT : 1 375 € - repas inclus
Paris	24-25 mai 2018	22-23 novembre 2018	

Piloter sa masse salariale

Budgéter et anticiper ses variations

BLENDED

La masse salariale constitue une part importante des coûts de toute entreprise. Il est donc indispensable de comprendre et d'anticiper ses variations afin de mettre en place un outil de pilotage efficace. Savoir anticiper et prévoir, pour mieux ajuster les ressources humaines aux besoins de l'entreprise, est alors une source significative de performance.

OBJECTIFS
- Cerner les mécanismes d'évolution de la masse salariale.
- Acquérir une méthodologie efficace de suivi et de prévision des frais de personnel.
- Élaborer des tableaux de bord des rémunérations.

PRÉREQUIS
Maîtriser les principes de base de la paie ou avoir suivi " Pratique de la paie - Niveaux 1 et 2 " (codes 10130 p.71 et 10131 p. 72).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Responsables paie et rémunération
- Contrôleurs de gestion

ANIMATEUR
Olivier HERRBACH
Spécialiste du contrôle de gestion sociale

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir et calculer la masse salariale et les coûts du personnel
- Cerner la notion de masse salariale comptable, fiscale et sociale
- Calculer son montant
- Définir les frais de personnel et le coût du travail

Piloter l'évolution de la masse salariale

Comprendre les mécanismes de variation des rémunérations
- Identifier les facteurs d'évolution des salaires : mouvements de personnel entrants et sortants, mobilité interne, augmentations, temps de travail, absentéisme
- Évaluer leur impact sur la masse salariale

Exercice d'application : analyse et chiffrage de l'impact de chaque facteur de variation de la masse salariale

Assurer le pilotage de la masse salariale
- Analyser les écarts et mesurer l'impact simultané des facteurs d'évolution
- Synthétiser l'information dans des tableaux de bord de masse salariale

Étude de cas : à partir d'une situation d'entreprise concrète, examen des facteurs à prendre en compte et analyse des variations de la masse salariale sur une période choisie

Prévoir l'évolution de la masse salariale

Maîtriser les étapes de l'élaboration du budget
- Déterminer la masse salariale de base
- Prendre en compte les éléments susceptibles de la faire évoluer
- Construire le budget des frais de personnel

Exercice d'application : élaboration d'un budget de frais de personnel reprenant les différentes étapes à respecter et les éléments susceptibles d'impacter le montant de la masse salariale

Construire des scénarios de frais de personnel
- Poser des hypothèses de développement de l'entreprise et traduire leur impact salarial
- Optimiser le budget de masse salariale : scénarios, négociations et arbitrages

Exercice d'application : à partir d'un cas concret, construction de budgets de masse salariale en fonction d'hypothèses sur l'évolution de l'entreprise

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'analyser et de construire un budget de masse salariale.

2 JOURS	14 heures	Code 10114	Tarif HT : 1 310 € - repas inclus
Paris	11-12 juin 2018	17-18 décembre 2018	

Piloter le système de rémunération

Pour manager la performance

BLENDED

La rémunération renvoie à des problématiques quantitatives (maîtrise des coûts, reconnaissance de la performance, valorisation du capital humain) mais également qualitatives (attirer et fidéliser les salariés les plus compétents et performants, image de l'entreprise). Autant de facteurs qui doivent inciter les dirigeants à repenser leur politique de rémunération, en adoptant une vision globale et flexible, sans perdre de vue la nécessité de maîtriser l'évolution de leur masse salariale.

OBJECTIFS
- Identifier les composantes d'un dispositif de rémunération : individuelle, collective, fixe, variable.
- Élaborer une politique de rémunération globale.
- Mesurer l'efficacité et auditer son système de rémunération.

PRÉREQUIS
Évoluer au sein d'un service RH ou paie.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de rémunération récemment nommés
- Chargés de rémunération
- Contrôleurs de gestion sociale
- Dirigeants de PME

ANIMATEUR
Virginie MORTIER MATTEOTI
Consultante en management et développment des RH
Ancienne responsable des ressources humaines

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Distinguer les composantes d'un dispositif de rémunération

Connaître l'évolution des salaires et ses règles
- Cerner l'impact de l'environnement macro-économique sur la politique de rémunération
- Identifier les critères d'un bon système de rémunération
- Maîtriser la classification des emplois et élaborer une grille de salaires
  Exercice d'application : élaboration d'un diagnostic de son entreprise à partir d'une grille d'analyse

Déterminer la rémunération du collaborateur
- Valoriser la rémunération des compétences
- Prendre en compte la performance
- Prôner une rémunération individualisée au mérite

Élaborer une politique de rémunération globale
- Positionner la rémunération comme levier de la stratégie de l'entreprise
- Mesurer l'efficacité de son dispositif de rémunération
  Exercice d'application : réalisation d'un diagnostic de la politique de rémunération globale de son entreprise

Maîtriser la notion de rémunération variable
- Connaître les principaux dispositifs de rémunération variable
- Faire coïncider rémunération variable et management par objectif
  Exercice d'application : proposition d'un sytème de prime d'objectifs sur plusieurs catagories de salariés à partir d'un cas d'entreprise

Intégrer la rémunération collective dans la rémunération globale
- Organiser et optimiser son dispositif de rémunération collective
  Exercice d'application : analyse critique des pratiques de rémunération de son entreprise et identification des axes d'amélioration

Contrôler et suivre l'évolution de la masse salariale
- Connaître les différentes définitions de la masse salariale
- Mesurer l'impact du système de rémunération sur la masse salariale
  Exercice d'application : réalisation de différents calculs de simulation et de projection, en vue de faciliter les arbitrages décisionnels

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de participer à l'élaboration d'une politique de rémunération globale et d'en mesurer l'efficacité.

3 JOURS	21 heures	Code 10039	Tarif HT : 1 795 € - repas inclus
Paris	28 au 30 mars 2018	12 au 14 novembre 2018	

Contrôle de gestion sociale

Évaluer les politiques RH et piloter la masse salariale

ORDINATEUR

La crédibilité des praticiens des ressources humaines passe largement par leur aptitude à argumenter de manière chiffrée face à leurs divers interlocuteurs (direction générale, direction financière, partenaires externes). Il leur est de ce fait indispensable de maîtriser les principales notions du contrôle de gestion sociale pour procéder à l'évaluation des pratiques RH et au suivi des frais de personnel.

OBJECTIFS
- Maîtriser les notions d'analyse coûts/bénéfices et de retour sur investissement.
- Les utiliser dans le cadre de l'évaluation des pratiques et des politiques RH.
- Acquérir une méthodologie efficace de suivi et de prévision des frais de personnel.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience dans la fonction RH ou avoir suivi " L'essentiel de la fonction RH " (code 10036 p. 93).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Responsables paie et rémunération
- Contrôleurs de gestion

ANIMATEUR
Olivier HERRBACH
Spécialiste du contrôle de gestion sociale

PROGRAMME
Perfectionnement

Le contrôle de gestion des frais de personnel

Établir une projection des effectifs
- Maîtriser les principes de la gestion prévisionnelle de l'emploi
- Identifier les mécanismes d'évolution des effectifs
  Exercice d'application : anticipation des mouvements de personnel

Le contrôle de gestion de la productivité du travail
- Comprendre la notion de productivité
  Exercice d'application : décomposition de l'évolution de la productivité
  Étude de cas : analyse des indicateurs financiers de coût du travail
- Déterminer les grands arbitrages de la gestion du personnel
  Étude de cas : analyse des différentiels de coûts salariaux

Le contrôle de gestion de la masse salariale
- Comprendre les mécanismes de variation des rémunérations
  Exercice d'application : analyse et chiffrage de l'impact de chaque facteur de variation de la masse salariale
- Assurer le pilotage de la masse salariale
- Synthétiser l'information dans des tableaux de bord de masse salariale

La construction du budget de masse salariale
- Maîtriser les étapes de l'élaboration du budget
  Exercice d'application : élaboration d'un budget de frais de personnel
- Construire des scénarios de frais de personnel
  Étude de cas : construction de budgets de masse salariale en fonction d'hypothèses sur l'évolution de l'entreprise à partir d'un cas concret

Le contrôle de gestion du climat social
- Évaluer l'absentéisme
  Exercice d'application : évaluation financière des conséquences de l'absentéisme
- Évaluer le roulement du personnel
  Exercice d'application : détermination du niveau optimal de turnover

Le contrôle de gestion du capital humain
- Évaluer le coût du recrutement
  Exercice d'application : évaluation des canaux de recrutement
- Gérer les compétences
  Exercice d'application : détermination de l'impact financier de la polyvalence
- Évaluer la formation
  Exercice d'application : calcul d'un retour sur investissement formation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de conduire des analyses coûts/bénéfices dans le domaine de la gestion du personnel et de piloter l'évolution de votre masse salariale.

2 JOURS	14 heures	Code 10023	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	15-16 mars 2018	11-12 octobre 2018	

Bâtir et faire évoluer ses tableaux de bord sociaux

Mise en place d'outils de pilotage social

BLENDED ORDINATEUR

Les responsables des ressources humaines souhaitent de plus en plus mesurer l'impact des politiques qu'ils mettent en place. Leurs décisions s'appuient ainsi sur des informations fiables élaborées à partir de différents indicateurs pertinents. Outils de communication, de diagnostic et de suivi, les tableaux de bord sociaux leur fournissent le moyen de piloter efficacement leurs actions.

OBJECTIFS
- Identifier la contribution des ressources humaines et du pilotage social à la stratégie de l'organisation.
- Construire des tableaux de bord adaptés aux spécificités de l'entreprise.
- Garantir leur fiabilité et leur pertinence.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience dans la fonction RH ou avoir suivi " L'essentiel de la fonction RH " (code 10036 p. 93).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Contrôleurs de gestion
- Toute personne associée à l'élaboration et à l'utilisation de tableaux de bord sociaux

ANIMATEUR
Olivier HERRBACH
Spécialiste du contrôle de gestion sociale

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner les enjeux du pilotage social
- La place des ressources humaines dans la stratégie d'entreprise
- La contribution du pilotage social à la mise en place de la stratégie
  Exercice d'application : identification des stratégies de ressources humaines

Choisir les indicateurs
- Les qualités d'un bon indicateur
- Les critères de choix

Élaborer des tableaux de bord adaptés à ses objectifs

Assurer un suivi des effectifs
- Les différentes catégories d'effectifs
- Les effectifs aux temps travaillés
  Exercice d'application : mise en place d'un indicateur d'effectifs et de structure des effectifs

Analyser l'évolution de la performance socio-économique
- Évolution de la masse salariale
- Indicateurs de performance économique et de mobilisation du personnel
  Étude de cas : analyse et suivi de la performance et de la productivité

Piloter l'absentéisme
- Détermination de l'absentéisme
- Analyse de la structure de l'absentéisme
  Exercice d'application : évaluation de l'absentéisme

Piloter le climat social et les dysfonctionnements
- Turn-over, satisfaction et implication du personnel
- Conflictualité ouverte, accidents du travail
  Exercice d'application : détermination du turn-over

Piloter les compétences et la formation
- Les différents types de compétences
- Le pilotage de la formation et de la qualité de la formation
- Le pilotage des carrières et de la mobilité
  Exercice d'application : élaboration et utilisation d'une matrice de mobilité
  Exercice d'application : détermination du taux de couverture des compétences et des indicateurs d'accès à la formation

Faire vivre ses tableaux de bord sociaux

Identifier les étapes incontournables
- Déterminer les objectifs et les utilisateurs
- Sélectionner l'information et la mettre en perspective
  Exercice d'application : adaptation de la présentation et du contenu du tableau de bord aux besoins des différents destinataires

Accompagner la mise en place
- Déployer les tableaux de bord dans l'entreprise en s'assurant de leur appropriation par leurs utilisateurs
- Organiser et orchestrer les mises à jour
  Plan d'action personnel : élaboration de différents tableaux de bord RH à partir des attentes spécifiques des participants, choix des indicateurs pertinents

Construire et utiliser le bilan social
- Cerner les enjeux et objectifs du bilan social
- Maîtriser le format et les principaux indicateurs du bilan social
- Intégrer le bilan social dans le dialogue social
  Étude de cas : présentation commentée de bilans sociaux

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en place ou de reconfigurer le tableau de bord social et le bilan social de votre entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 10024	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	15-16 mai 2018	22-23 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Analyser et interpréter le bilan social

OBJECTIFS
- Cerner l'utilité et les enjeux du bilan social.
- Maîtriser les indicateurs sociaux et leur élaboration.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience dans la fonction RH.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des ressources humaines
- Toute personne amenée à construire ou utiliser un bilan social d'entreprise ou d'établissement

ANIMATEUR
Olivier HERRBACH
Spécialiste du contrôle de gestion sociale

PROGRAMME
Perfectionnement

Cerner les enjeux et objectifs du bilan social
- Connaître l'utilité du bilan
- Respecter les obligations légales
- Stimuler le dialogue avec les IRP
- Maîtriser les principaux indicateurs du bilan social
  Exercice d'application : calcul des indicateurs

Analyser et interpréter le bilan social
- Maîtriser les principes de présentation
- S'adapter aux problématiques d'entreprise spécifiques
- Interpréter les évolutions constatées
  Étude de cas : présentation commentée de bilans sociaux

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de respecter les obligations légales et d'améliorer le bilan social de votre organisation.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 10185	Tarif HT : 425 €
Paris	4 avril 2018 (9h-13h)	12 septembre 2018 (14h-18h)	

Pilotage stratégique de la fonction RH

Faire de la fonction RH un outil créateur de valeur

Dans un contexte mondialisé et de concurrence exacerbée, les entreprises doivent adapter en permanence leur organisation, les compétences de leurs collaborateurs. La fonction RH revêt un rôle de premier ordre pour accompagner des mutations multiples. Pour ce faire, elle se doit de connaître les environnements externes impactant l'entreprise afin de jouer pleinement son rôle de partenaire stratégique de la Direction et de Business Partner des managers.

OBJECTIFS
- Élaborer un diagnostic stratégique de l'entreprise.
- Déployer une politique ressources humaines permettant de soutenir celle de l'entreprise.
- Identifier et optimiser ses processus RH stratégiques.

PRÉREQUIS
Avoir exercé des missions au sein d'une Direction des Ressources Humaines

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs des ressources humaines récemment nommés
- Responsables des ressources humaines
- Chargés de missions RH

ANIMATEUR
Virginie MORTIER MATTEOTI
Consultante en management et développment des RH
Ancienne responsable des ressources humaines

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Élaborer un diagnostic stratégique de l'entreprise
- Connaître et déployer les différentes méthodes de diagnostic
- Analyser le macro-environnement
  Exercice d'application : réalisation du diagnostic stratégique d'une entreprise

Connaître la capacité stratégique de l'entreprise

Identifier les fondements de la capacité stratégique
- Connaître ses ressources et ses compétences
- Identifier ses compétences fondamentales

Repérer ses avantages concurrentiels

Diagnostiquer sa capacité stratégique en s'appuyant sur la méthode SWOT
- Élaborer une cartographie des activités

Faire de la fonction RH un levier pour déployer la stratégie de l'entreprise
- Distinguer les trois niveaux de la fonction RH
- Connaître le contexte actuel des problématiques de GRH
- Élaborer une politique RH au service de la stratégie de l'entreprise
- Déterminer les étapes concrètes pour croiser GRH et stratégie de l'entreprise
  Exercice d'application : réalisation de l'analyse diagnostique de son entreprise par chaque participant

Construire et optimiser ses processus RH stratégiques
- Élaborer un processus RH
- S'approprier l'esprit des normes qualité
  Exercice d'application : élaboration d'un processus RH, soit propre à son entreprise, soit à partir d'un cas concret d'entreprise

Créer de la valeur par la fonction RH
- Connaître les éléments spécifiques à la valeur RH
- Respecter certains critères pour une fonction RH nouvelle
- Prendre en compte les attentes et besoins des parties prenantes externes et internes
- Construire une stratégie RH
- Prouver le retour sur investissement : les tableaux de bord sociaux
  Exercice d'application : élaboration d'un exemple de tableau de bord social à partir des pratiques de son entreprise

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de déployer et de mettre en place des méthodes et outils stratégiques RH en vue de professionnaliser et de fiabiliser les pratiques RH de votre entreprise.

3 JOURS	21 heures	Code 10174	Tarif HT : 1 810 € - repas inclus
Paris	14 au 16 mai 2018	10 au 12 décembre 2018	

Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines

Maîtriser les missions clés de la fonction RH

La gestion des ressources humaines est un levier essentiel de la compétitivité des entreprises. Les acteurs des services RH doivent ainsi connaître les principales missions qui sont dévolues à leur fonction, afin de pouvoir déployer efficacement dans l'entreprise, les différents processus RH que sont le recrutement, la formation, la rémunération et l'appréciation des collaborateurs.

OBJECTIFS
- Cerner le rôle de la fonction RH.
- Identifier les différents domaines de la gestion des ressources humaines et leur imbrication.
- Maîtriser le cadre juridique des différents domaines afin de sécuriser ses pratiques.

PRÉREQUIS
Connaître le fonctionnement d'une entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant acquérir des connaissances de base en gestion des ressources humaines

ANIMATEUR
Myriam SAINT-PAUL
Consultante en ressources humaines

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Pourquoi utiliser l'assertivité en entretien ?
- Pourquoi s'affirmer dans sa vie professionnelle?

PROGRAMME

Initiation

Cerner les enjeux de la fonction Ressources Humaines (RH)
- Lier la politique RH à la politique globale de l'entreprise
- Lier les différents types d'organisations et les pratiques RH
- Organiser la collaboration RH/manager

Maîtriser le cadre juridique des relations de travail entre employeurs et salariés
- Connaître la hiérarchie des normes en droit du travail
- Identifier les caractéristiques du contrat de travail

Identifier les principaux domaines de la gestion des ressources humaines

Le recrutement
- Connaître les différentes étapes du recrutement
- Définir la fonction et le profil du candidat
- Mettre en place des outils de sélection
- Élaborer les dispositifs d'accueil et d'intégration
- Connaître les aspects juridiques du recrutement
  Mise en situation : analyse d'un CV et conduite d'un entretien d'embauche

Le développement des compétences : les apports de la formation
- Connaître les points clés de la loi sur la formation professionnelle
- Inscrire la formation dans une démarche de compétences et de GPEC
- Élaborer le plan de formation
  Exercice d'application : arbitrage en fonction des besoins d'un salarié, de l'utilisation du dispositif de formation adapté

Le dispositif d'appréciation
- Cerner les enjeux de l'appréciation pour l'entreprise, les salariés et les managers
- Les étapes de l'entretien annuel
  Mise en situation : réalisation d'un diagnostic sur la performance du dispositif d'appréciation en vigueur

La gestion des rémunérations
- Connaître les critères d'un bon système de rémunération
- Suivre l'évolution de la masse salariale
  Exercice d'application : élaboration du budget " salaires " et calcul de l'effet report, de l'effet de Noria, de l'effet d'effectif et de l'effet de structure

Le climat social
- Repérer l'influence des styles de management sur le climat social
  Exercice d'application : mise en place des outils de mesure du climat social

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les principales missions de la fonction RH.

3 JOURS	21 heures	Code 10083	Tarif HT : 1 795 € - repas inclus
Paris	26 au 28 mars 2018	26 au 28 novembre 2018	

L'essentiel de la fonction RH

Cycle long - Maîtriser les outils de pilotage des RH

L'environnement économique global impose plus que jamais aux entreprises de concevoir la gestion des hommes comme un levier au service de leur compétitivité. La fonction RH, acteur stratégique majeur, doit s'inscrire dans la chaîne de valeur, en proposant des politiques pertinentes et efficientes, en déployant les processus de recrutement, de formation et de rémunération, tout en mesurant leurs impacts.

OBJECTIFS
- Cerner les enjeux de la fonction RH et savoir recruter.
- Maîtriser les outils d'évaluation des performances des salariés.
- Élaborer les outils de gestion des compétences.

PRÉREQUIS
Connaître le fonctionnement d'une entreprise ou avoir une première expérience dans la fonction RH.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne récemment nommée à un poste de responsable RH ou amenée à prendre ce poste
- Toute personne souhaitant évoluer vers des missions relevant de la fonction RH

ANIMATEUR
Bianca GLACE
Directeur Associé
PROJECTISSIME CONSULTING

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment gérer les conflits avec assertivité ?
- Pourquoi utiliser l'assertivité en entretien ?

6 JOURS | 42 heures | **Code 10036**

Tarif HT : 3 250 € - repas inclus

Paris
27 au 29 novembre 2017, 15 au 17 janvier 2018 et **14 février 2018***
12 au 14 mars, 11 au 13 avril 2018 et **29 juin 2018***
10 au 12 septembre, 10 au 12 octobre 2018 et **12 décembre 2018***
19 au 21 décembre 2018, 21 au 23 janvier 2019 et **29 mars 2019***

***CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Se positionner dans sa fonction et savoir recruter

Cerner les rôles et missions de la fonction RH
- Maîtriser les nouveaux enjeux de la fonction RH
- Identifier les différents modèles d'organisation

Maîtriser les étapes clés du recrutement

Définir sa stratégie
- Intégrer la mobilité interne dans le processus

Déployer le processus de recrutement

Préciser le besoin de recrutement
Rechercher les candidats
- Recourir à la prospection interne ou externe

Exercice d'application : rédaction d'un projet d'annonce en tenant compte de la méthodologie étudiée

Sélectionner les candidats
- Procéder à la présélection : tri de CV

Exercice d'application : analyse d'un CV en identifiant les points forts et points faibles, afin de préparer un entretien de recrutement

Conduire l'entretien de recrutement

Maîtriser la structure de l'entretien
Recourir à des tests

Mise en situation : simulation d'un entretien de recrutement

Concrétiser l'embauche
Accueillir et intégrer le nouveau salarié

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Maîtriser les outils de la GRH

Piloter le système de rémunération

Déterminer la structure des rémunérations
- Les critères à réunir pour un bon système de rémunération
- La politique de rémunération
- Le pilotage de la masse salariale

Exercice d'application : analyse du système de rémunération de chaque participant et construction d'un package de rémunération pour différents profils de fonctions

Apprécier les collaborateurs
- Définir ce qu'on souhaite apprécier
- Maîtriser les principales étapes de l'entretien annuel
- Évaluer les retombées de l'entretien sur les différents processus RH

Autodiagnostic : des participants sur les pratiques de leurs entreprises respectives

Les outils de pilotage de la fonction RH
- Les principaux piliers de la performance RH
- Les différents tableaux de bord sociaux et leurs finalités respectives
- Les grandes familles d'indicateurs
- Mesurer la performance de la fonction RH, de la GRH et du climat social

Exercice d'application : réalisation d'un tableau de bord de suivi du climat social

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Gérer et développer les compétences

Connaître les notions essentielles

Analyser les étapes clés : conditions de succès et préalables essentiels
- Articuler GPEC et stratégie d'entreprise
- Connaître le cadre juridique de la GPEC
- Constituer une équipe projet et identifier les principaux jalons
- Communiquer sur la démarche et impliquer la direction
- Identifier le rôle des Institutions Représentatives du Personnel (IRP) et la place de l'encadrement
- Faire des managers des partenaires motivés

Analyser les compétences requises et diagnostiquer les compétences disponibles : adopter une méthodologie
- Les concepts métier, emploi et compétences, GPEC
- Identifier les besoins en ressources humaines : emplois, compétences

Exercice d'application : élaboration de scénarios pour analyser les besoins futurs en termes d'emplois et de compétences

Analyser l'existant : identifier les compétences disponibles
- Périmètre de l'analyse : les emplois à cibler, les compétences à évaluer
- Recenser les différents outils et définir leurs conditions de mise en place
- Construire une cartographie des métiers, un référentiel de compétences
- Connaître les outils individuels d'évaluation des compétences : entretien annuel, bilan de compétences, auto-évaluation...
- Les utiliser à bon escient dans une démarche compétences

Exercice d'application : élaboration d'un référentiel de compétences

Mettre en place un plan d'actions
- Identifier et construire les mesures correctives et les plans stratégiques RH : recrutement, formation, transfert de savoir-faire, mobilité, gestion de carrière...

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les principes et outils de pilotage de la fonction RH.

TESTEZ-VOUS !

Quel est le rôle de la fonction RH en entreprise ?
- ☐ A - Définir les politiques RH
- ☐ B - Définir les politiques d'Achat de fournitures
- ☐ C - Faire respecter les normes de sécurité
- ☐ D - Piloter les investissements
- ☐ E - Récompenser les salariés

Réponse : A, C et E. Le rôle de la fonction RH est de définir les politiques RH, attirer des talents, former et rémunérer les salariés, prévenir les accidents et faire respecter les normes de sécurité, gérer la vie contractuelle des salariés et appliquer les dispositions légales.

6 étapes pour recruter un candidat

L'entretien de recrutement pour manager

Recruter un futur collaborateur demande certaines compétences. La capacité à créer un climat agréable, l'aptitude à cerner une personnalité et, surtout, la juste appréciation de ses compétences sont des atouts majeurs. Ils peuvent être renforcés par la pratique de l'écoute active, l'étude concrète du processus de recrutement et le développement d'un esprit d'analyse rattaché à l'environnement professionnel.

OBJECTIFS
- Connaître les lois sur la discrimination.
- Développer ses attitudes d'écoute active.
- Conduire un entretien structuré.

PRÉREQUIS
Avoir à mener des entretiens de recrutement dans l'exercice de ses fonctions.

PUBLIC CONCERNÉ
- Managers
- Encadrants
- Toute personne amenée à participer à un processus de recrutement

ANIMATEUR
Michèle BELNAT
Consultante RH et coach
AKUIT ACADEMIE

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Accueillir le candidat
- Créer un climat favorable
- Se présenter, se situer dans le processus de recrutement
- Resituer l'objet, l'objectif de l'entretien et sa durée cible
- Présenter la structure, le service, le poste à pourvoir et son environnement

Jeu de rôles : les deux premières minutes de l'entretien

Rechercher des informations complémentaires de manière approfondie
- Approfondir ce qui est réellement important pour le poste
- Poser les bonnes questions
- Pratiquer l'écoute active
- Reformuler

Mise en situation : les questions à poser

Valider les compétences
- Vérifier les compétences acquises
- Utiliser les faits significatifs
- Se doter d'épreuves ou de mises en situation

Exercice d'application : les faits significatifs

Vérifier les caractéristiques de personnalité
- Connaître le candidat en restant dans le cadre légal
- Utiliser des tests

Partage d'expériences : les tests utilisés

Apprécier les motivations du candidat
- Identifier des critères de motivation
- Poser les questions qui permettent de percevoir les moteurs et les valeurs du candidat

Étude de cas : analyse de critères de motivation pour un poste donné

Conclure l'entretien
- Synthétiser les points clés
- Informer des étapes suivantes et des échéances

Mise en situation : prise de notes efficace

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous aurez assimilé les étapes clés d'un entretien de recrutement et saurez le conduire efficacement.

1 JOUR	7 heures	Code 51183	Tarif HT : 895 € - repas inclus	
Paris	25 mai 2018	14 septembre 2018	23 novembre 2018	

Mener efficacement ses entretiens annuels

Viser le développement de ses collaborateurs

Parmi les fonctions du manager, la conduite des entretiens annuels tient une place importante. C'est le moment de faire le point sur l'activité de ses collaborateurs et de leur donner des pistes d'évolution. Acquérir les outils et les méthodes qui permettent de se sentir légitime, savoir agir et réagir de façon positive, sont des compétences clés pour aborder sereinement cet exercice.

OBJECTIFS
- Identifier les enjeux réels de l'entretien annuel.
- Scénariser son entretien annuel.
- Outiller la démarche : conception, mise en œuvre et suivi.

PRÉREQUIS
Avoir à mener des entretiens annuels d'évaluation dans l'exercice de ses fonctions.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables d'équipe et managers
- Toute personne amenée à pratiquer les entretiens annuels d'évaluation et souhaitant améliorer ses pratiques

ANIMATEUR
Brigitte BREVILLE
Coach, consultante et formatrice en développement des compétences

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Comprendre les enjeux de l'entretien annuel
- Identifier les enjeux et les attentes des collaborateurs, des hiérarchiques et des RH
- Faire de l'entretien un outil de management efficace

Préparer efficacement l'entretien
- Connaître les quatre règles d'or de l'entretien
- Mettre en place un environnement propice aux échanges
- Concevoir la démarche, l'entretien et ses différents outils
- Assurer la mise en œuvre

Autodiagnostic : de son attitude en entretien

Exercice d'application : construction d'une check-list des résultats attendus de l'entretien, des pièges à éviter et des sujets à aborder

Réaliser un entretien annuel productif

Identifier les différentes étapes d'un entretien annuel
- Créer un climat de confiance
- Faire le bilan de l'année passée et évaluer les résultats
- Associer objectifs individuels et stratégie d'entreprise
- Reconnaître les situations à risque et savoir les gérer

Exercice d'application : conception d'un plan type d'un entretien et liste des questions à se poser

Conduire l'entretien de façon positive du début à la fin
- Développer sa capacité d'écoute active
- Connaître les bases de la communication non verbale
- Formuler une critique de manière constructive
- Écouter et accueillir les remarques

Mises en situation : conduite d'entretiens faisant l'objet d'analyses, de débriefing et de préconisations

Fixer des objectifs motivants à ses collaborateurs
- Connaître les cinq caractéristiques d'un objectif bien formulé avec la méthode SMART
- Suivre la mise en œuvre tout au long de l'année

Exercice d'application : construction d'objectifs qualitatifs et quantitatifs

De l'entretien d'appréciation à l'entretien professionnel
- Distinguer entretien annuel et entretien professionnel
- Connaître les points clés de l'entretien professionnel

Exercice d'application : construction d'un plan de développement des compétences

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous saurez conduire vos entretiens annuels avec efficacité et professionnalisme.

2 JOURS	14 heures	Code 51014	Tarif HT : 1 325 € - repas inclus	
Paris	25-26 janvier 2018	17-18 septembre 2018	20-21 novembre 2018	

Les clés d'une négociation gagnant-gagnant

NEW NOUVEAU BLENDED

Réussir ses négociations en tenant ses objectifs

Les principes et les méthodes de la négociation raisonnée, aussi appelée négociation gagnant-gagnant, ont été définis par R. Fisher et W. Ury, fondateurs du Harvard Negotiation Project. Le but est d'adopter un accord jugé équitable par tous, sans avoir recours à des moyens de pression ou à des astuces particulières et au terme d'un processus d'écoute mené dans le respect des personnes.

OBJECTIFS
- Préparer ses négociations raisonnées.
- Construire des relations gagnantes durables dans le temps.
- Sortir des situations de blocage dans ses négociations.

PRÉREQUIS
- Être amené à conduire de nombreuses négociations et vouloir développer une nouvelle approche.

PUBLIC CONCERNÉ
- Acheteurs et négociateurs
- Managers, acteurs RH
- Toute personne amenée à conduire des négociations au quotidien

ANIMATEUR
Consultant en management

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Autodiagnostic : de ses techniques de négociation

Préparer sa négociation
- Définir ses objectifs
- Analyser les rapports de forces entre les négociateurs
- Choisir sa stratégie de négociation
- Connaître le profil de ses interlocuteurs

Exercice d'application : élaboration de sa matrice de négociation détaillée

Gérer la relation en visant le " gagnant-gagnant "

Les compétences relationnelles du négociateur
- Connaître les compétences relationnelles d'un bon négociateur
- Pratiquer l'écoute active
- Dire non et rester assertif sans blocage

Exercice d'application : la bonne posture du négociateur raisonné

Développer son intelligence relationnelle selon les situations
- Exprimer ses sentiments sans agresser
- Gérer son stress
- Gérer la tension lorsque les a priori réciproques sont importants
- Résoudre les conflits avec un client

Exercice d'application : la bonne posture du négociateur orienté " gagnant-gagnant "

Mise en situation : l'affirmation de soi avec le DESC

Conduire une négociation orientée " gagnant-gagnant "

Connaître les quatre principes de la négociation raisonnée
- Traiter de façon séparée questions et personnes
- Se concentrer sur les intérêts et non sur les positions de chacun
- Explorer plusieurs pistes de solutions

Mise en situation : traitement des objections

Appliquer ces principes pour mener la négociation à terme
- Maîtriser toutes les phases de la négociation raisonnée
- Présenter l'offre sous un angle gagnant-gagnant
- Traiter les objections tout en préservant la relation dans le temps
- Valoriser les concessions et contreparties dans une dynamique positive

Mise en situation : conclure positivement, prendre congé et envisager le futur

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous saurez négocier de façon raisonnée, tout en trouvant un accord gagnant-gagnant.

2 JOURS	14 heures	Code 53266	Tarif HT : 1 355 € - repas inclus

Paris	5-6 juin 2018	29-30 novembre 2018
6-7 février 2018	10-11 septembre 2018	11-12 février 2019

Devenir manager coach

Les outils du coaching pour rendre ses collaborateurs plus autonomes et performants

Challenges incessants, autonomie croissante des collaborateurs, réactivité attendue... les défis de l'entreprise sont de plus en plus grands et les managers ont à charge de motiver leurs équipes pour aller vers plus d'efficacité. La posture de manager coach permet de trouver des solutions efficaces aux situations rencontrées et de considérer de nouvelles options d'action pour atteindre les objectifs.

OBJECTIFS
- Identifier les spécificités de la posture de coach pour mieux se positionner comme manager coach
- Intégrer les outils du coaching dans son management.
- Professionnaliser sa démarche d'accompagnement et de fixation d'objectifs pour renforcer la performance de ses collaborateurs.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience du management d'équipe ou avoir suivi " Manager une équipe - Niveau 2 " (code 51012 sur www.efe.fr).

PUBLIC CONCERNÉ
- Managers, responsables d'équipes et de projets
- Toute personne ayant des responsabilités d'encadrement

ANIMATEUR
Hubert GAZET
Ingénieur-Conseil en management
Hubert Gazet Consultants

PROGRAMME
Expertise

Prendre conscience des spécificités de la posture de manager coach
- Définir les qualités d'un bon manager coach
- Positionner le coaching parmi les différents actes de management
- Définir quand adopter une posture de coach : intervenir à bon escient, quand coacher et quand ne pas coacher
- Utiliser la grille de lecture du management situationnel

Étude de cas : analyse de différentes situations managériales et des apports du coaching

Adopter les méthodes et les outils du coaching
- Découvrir les caractéristiques d'une relation de coaching
- Mettre en place le contrat de coaching : objectifs et cadre de l'intervention
- Connaître les pièges à éviter
- Comprendre les jeux psychologiques et savoir les gérer

Exercice d'application : élaboration d'un contrat d'intervention en entretien avec son collaborateur

Mise en situation : ajustement selon le positionnement du collaborateur par rapport au problème rencontré
- Intégrer la dimension émotionnelle dans le processus de coaching
- Aider le collaborateur à dépasser ses freins personnels

Mise en situation : gestion des résistances au changement avec les outils du coaching

Conduire un entretien de coaching
- Mettre en place l'alliance avec le collaborateur
- Explorer la situation-problème avec l'outil SCORE
- Maîtriser les outils du manager coach : questionnement en rebond, feedback, recadrages de contexte et de sens
- Développer une lecture systémique des situations de coaching

Exercice d'application : entraînements à la synchronisation, à la reformulation et à la conduite d'entretiens de coaching

Mise en situation : clarification d'une situation-problème et définition d'un objectif bien formulé, préparation de ses futures actions de coaching

Plan d'action personnel : identification de ses points forts et formalisation de son plan de progrès en tant que manager coach

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous saurez prendre une posture de manager coach dans votre management et, ainsi, développer l'engagement, la résilience et la performance de vos collaborateurs.

2 JOURS	14 heures	Code 51153	Tarif HT : 1 365 € - repas inclus

Paris	29-30 mars 2018	24-25 septembre 2018	29-30 novembre 2018

ÉDITO

Lorsque l'on réalise l'ampleur de la réforme du droit des contrats et ses conséquences pour les juristes au quotidien, les défis qui doivent être relevés pour mettre en place un RGPD qui révolutionne le traitement des données personnelles, les nouveaux programmes de conformité qu'il faut intégrer dans sa structure pour respecter la loi Sapin 2, ou encore l'ambitieuse réforme de la responsabilité civile... on mesure à quel point les directions juridiques doivent réinventer sans cesse leur pratique.

Parallèlement à ce renouvellement constant de leur " matière première ", elles sont confrontées à la transformation digitale de leur métier, qui leur permet d'intégrer de nouveaux outils digitaux afin de déléguer certaines tâches pour se concentrer sur la haute valeur ajoutée de leur expertise.

EFE est plus que jamais à vos côtés pour vous accompagner dans ces nouveaux défis en se projetant sans cesse vers l'avenir pour vous offrir aujourd'hui les formations dont vous aurez besoin demain.

À bientôt sur nos formations.

Johanne COUTIER
Responsable du secteur
Droit des affaires
@EfeJuridique

3 QUESTIONS À L'EXPERT

" Au juriste d'être très vigilant et d'être toujours en quête "

Hervé LÉCUYER
Agrégé des Facultés de droit, Professeur
UNIVERSITÉ PARIS II – PANTHÉON-ASSAS

1 Selon vous, quelles sont les réformes qui doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part des juristes ?

Il y a d'abord les réformes qui rayonnent, celles qui, parce qu'elles touchent au droit commun, affectent tous les juristes quelle que soit leur spécialité. C'était hier la réforme du droit des contrats et des obligations, ce sera demain celle de la responsabilité civile. Mais il y a aussi, à l'opposé, ces dispositions très spécifiques, souvent comprises - noyées - dans un texte d'envergure dont l'intitulé ne laisse pas transparaître l'exact contenu (songeons à la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté). Au juriste d'être très vigilant et d'être toujours en quête.

2 En tant que Professeur de droit, que pensez-vous des nouveaux formats pédagogiques (e-learning, VOD, classes virtuelles, formats courts) ?

Plagiant Carbonnier, je dirais volontiers " à chacun ses besoins de formation, à chacun les instruments pédagogiques adaptés ". Ces procédés nouveaux comblent des besoins auxquels les moyens d'enseignement plus classiques répondaient peu ou mal. Ils ne doivent pas nécessairement les remplacer. Il faut saisir les opportunités nouvelles et enrichir la gamme des moyens assignés à la finalité de transmission des savoirs.

3 De quelle manière la digitalisation va-t-elle modifier le métier de juriste ou d'avocat ?

Elle va bouleverser – et bouleverse déjà – le métier, favorisant l'accès le plus ouvert à l'information et sa circulation. Cela ne veut cependant pas dire que la digitalisation lève et lèvera tous problèmes rencontrés par les professionnels. Seulement, elle en modifie la nature. Il faut au juriste apprendre à gérer une masse d'information qui, si elle est bien appréhendée, sera au service de son activité et, si elle l'est mal, pourra entraver cette dernière. Il faut apprendre à canaliser le trop-plein.

DROIT DES AFFAIRES

223 FORMATIONS

TÉMOIGNAGE

Véronique JAURALDE, Responsable juridique et RH
OCEA Construction navale

Participante à la formation " Juriste spécialisé en droit des contrats " p. 136

" L'animateur expérimenté a su nous transmettre les connaissances requises tout en restant en permanence à notre écoute et en mettant en œuvre des " cas pratiques " inspirés des problématiques réelles que nous pouvions rencontrer dans nos entreprises. Cette formation me permet désormais de prendre en charge les dossiers juridiques de l'entreprise, tant en ce qui concerne la rédaction et la mise au point de contrats, que le traitement des dossiers contentieux. "

SOMMAIRE
DROIT DES AFFAIRES

PICTOTHÈQUE

NOUVEAU Vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !

CPF Formation éligible au Compte Personnel de Formation

CLASSE VIRTUELLE Formation courte 100 % à distance (1h30 à 2h max)

CERTIFIANTE Formation validée par un titre ou un certificat

BLENDED Formation mixant présentiel et modalités distancielles*

BEST-OF Formation plébiscitée par nos clients

HOMOLOGATION PAR LE CNB Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efe.fr

SUPPORT ÉCRIT DÉMATÉRIALISÉ
Pour toutes les formations, un support pédagogique dématérialisé est accessible en ligne pendant 6 mois

* Quiz amont/aval, module e-learning, module vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession, classe virtuelle

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
DIGITAL LEARNING				
Classes virtuelles : 120 mn chrono pour...				
20181	Choisir sa société en fonction de l'objectif poursuivi	2 heures	190 €	**110**
20182	Intégrer les bases du droit des contrats	2 heures	190 €	**111**
20183	Rédiger ses CGV en e-commerce	2 heures	190 €	**111**
20184	S'initier aux voies d'exécution	2 heures	190 €	**111**
92344	Décoder la lutte contre le blanchiment	2 heures	190 €	**351**
92342	Cerner la responsabilité du banquier dispensateur de crédit	2 heures	190 €	**351**
40109	Acquérir les bases des obligations légales en environnement	2 heures	190 €	**491**
20202	Rédiger une clause d'indexation dans les baux commerciaux	2 heures	190 €	**112**
72366	Analyser les régimes des autorisations d'urbanisme	2 heures	190 €	**444**
20203	Sécuriser juridiquement sa démarche BYOD	2 heures	190 €	**112**
20204	Maîtriser la signature électronique	2 heures	190 €	**112**
Modules e-learning				
27012001	Initiation au droit des contrats	½ heure	30 €	**113**
27012002	Initiation au droit des sociétés	½ heure	30 €	**113**
Parcours vidéo				
	Le droit des contrats, ça s'apprend !	1h30	44,99 € TTC	**113**
FORMATIONS CERTIFIANTES				
20159	Juriste d'entreprise	15 jours	8 545 €	**114**
20011	Juriste spécialisé en droit des sociétés	15 jours	8 545 €	**118**
20150	Administrateur de société	15 jours	9 990 €	**124**
20038	Juriste spécialisé en droit des contrats	15 jours	8 545 €	**136**
20162	Contract manager	15 jours	8 545 €	**140**
20195	Délégué à la Protection des Données	10 jours	5 720 €	**174**
20143	Assistant(e) juridique	10 jours	5 490 €	**194**
DROIT DES SOCIÉTÉS				
Approche générale				
20001	Droit des sociétés pour non-juristes	2 jours	1 395 €	**116**
20181	120 mn pour choisir sa société en fonction de l'objectif poursuivi	2 heures	190 €	**110**
20110	Droit des sociétés pour juristes	2 jours	1 450 €	**117**
20011	**Cycle certifiant** - Juriste spécialisé en droit des sociétés	15 jours	8 545 €	**118**
20040	**Cycle long** - Maîtriser l'essentiel du droit des sociétés	6 jours	3 510 €	**120**
Spécificités des structures sociétaires				
20027	Pratique de la société anonyme - Sessions à la carte	2 jours	1 495 €	**121**
20049	Pratique de la société par actions simplifiée - Sessions à la carte	2 jours	1 495 €	**121**
20006	Pratique de la SARL - Sessions à la carte	2 jours	1 495 €	**121**
20051	Pratique de la société en participation - Sessions à la carte	1 jour	995 €	**121**
20052	Pratique de la société en commandite par actions - Sessions à la carte	1 jour	995 €	**121**
30017	Créer et gérer une société civile immobilière	2 jours	1 495 €	**338**

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
Autres structures				
20176	Sociétés holdings : aspects juridiques et fiscaux	1 jour	995 €	**121**
20081	Joint venture : choisir la forme juridique adaptée	2 jours	1 495 €	**122**
20092	Consortium et GME	2 jours	1 575 €	**143**
30015	Gérer un GIE	1 jour	955 €	**314**
30090	Régime fiscal de la fiducie	1 jour	995 €	**306**
30062	Fondation, fonds de dotation et mécénat	1 jour	995 €	**337**
20104	Créer et gérer une association - Sessions à la carte	2 jours	1 395 €	**121**
Organisation et fonctionnement				
20108	Maîtrise des formalités légales	1 jour	940 €	**122**
20002	Le conseil d'administration - Sessions à la carte	1 jour	995 €	**121**
20003	Les assemblées d'actionnaires - Sessions à la carte	1 jour	995 €	**121**
20160	Approbation des comptes annuels des sociétés	2 jours	1 495 €	**123**
20053	Conventions réglementées	1 jour	995 €	**123**
20150	**Cycle certifiant** - Administrateur de société	15 jours	9 990 €	**124**
30123	Fiscalité des dividendes	1 jour	995 €	**304**
Cessions, acquisitions et restructurations				
20039	Cessions, acquisitions, restructurations d'entreprises	2 jours	1 495 €	**126**
20186	Sécuriser l'exécution des garanties de passif	4 heures	465 €	**126**
20060	Cession de fonds de commerce	1 jour	995 €	**144**
20094	Cession-acquisition d'actifs immobiliers	2 jours	1 575 €	**166**
20111	Maîtriser les techniques de restructuration des sociétés	2 jours	1 575 €	**127**
20187	Apport partiel d'actif : les objectifs à poursuivre	4 heures	465 €	**127**
20029	Augmentation et réduction de capital	2 jours	1 575 €	**226**
91311	Gérer une émission obligataire	4 heures	495 €	**226**
20004	Rédiger les pactes d'actionnaires	2 jours	1 575 €	**128**
20151	Conflits entre associés	2 jours	1 575 €	**128**
20036	Garanties de passif	2 jours	1 575 €	**129**
40005	Gérer le passif environnemental	1 jour	895 €	**504**
92317	Structurer son patrimoine en société	2 jours	1 495 €	**368**
20138	Maîtriser le traitement des entreprises en difficulté	1 jour	995 €	**129**
20025	Procédures collectives	2 jours	1 495 €	**130**
20188	Droit des créanciers dans une procédure collective	4 heures	465 €	**130**

DROIT DES CONTRATS

Approche générale

20012	Droit des contrats pour non-juristes - Niveau 1	2 jours	1 395 €	**131**
20182	120 mn pour intégrer les bases du droit des contrats	2 heures	190 €	**111**
20022	Droit des contrats pour non-juristes - Niveau 2	2 jours	1 495 €	**132**
20139	Droit des contrats pour commerciaux	2 jours	1 395 €	**132**
20072	Maîtriser la pratique du droit des contrats - Niveau 1 pour juristes	2 jours	1 450 €	**133**
20185	Réussir la phase précontractuelle	4 heures	465 €	**133**
20013	Perfectionner la pratique du droit des contrats - Niveau 2 pour juristes	2 jours	1 495 €	**134**
22654	**Conférence d'actualité** - Panorama 2018 du droit des contrats	1 jour	995 €	**135**
20038	**Cycle certifiant** - Juriste spécialisé en droit des contrats	15 jours	8 545 €	**136**
20043	**Cycle long** - Maîtriser l'essentiel du droit des contrats	6 jours	3 510 €	**138**
20057	Analyser des contrats types	2 jours	1 495 €	**139**
20161	Les bases du contract management	3 jours	1 895 €	**139**
20162	**Cycle certifiant** - Contract manager	15 jours	8 545 €	**140**
20080	Droit comparé des contrats anglais et français	2 jours	1 495 €	**142**
20177	Déséquilibre significatif dans les contrats	1 jour	995 €	**143**

SOMMAIRE
DROIT DES AFFAIRES

PICTOTHÈQUE

NOUVEAU
Vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !

CPF
Formation éligible au Compte Personnel de Formation

CLASSE VIRTUELLE
Formation courte 100 % à distance (1h30 à 2h max)

CERTIFIANTE
Formation validée par un titre ou un certificat

BLENDED
Formation mixant présentiel et modalités distancielles*

BEST-OF
Formation plébiscitée par nos clients

HOMOLOGATION PAR LE CNB
Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efe.fr

SUPPORT ÉCRIT DÉMATÉRIALISÉ
Pour toutes les formations, un support pédagogique dématérialisé est accessible en ligne pendant 6 mois

* Quiz amont/aval, module e-learning, module vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession, classe virtuelle

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
Les contrats spécifiques				
20092	Consortium et GME	2 jours	1 575 €	**143**
92081	Conclusion et gestion de contrats d'assurance	2 jours	1 480 €	**392**
92148	Gérer efficacement les contrats d'assurance	2 jours	1495 €	**393**
20060	Cession de fonds de commerce	1 jour	995 €	**144**
20015	Sécuriser les contrats de sous-traitance	2 jours	1 450 €	**144**
20014	Sécuriser les contrats de maintenance	2 jours	1 450 €	**145**
20089	Contrats informatiques - Niveau 1	2 jours	1 450 €	**170**
20058	Contrats informatiques spécifiques - Niveau 2	2 jours	1 495 €	**170**
20158	Les contrats Cloud computing : IAAS, PAAS, SAAS...	2 jours	1 495 €	**171**
20028	Contrats d'externalisation	2 jours	1 450 €	**171**
20102	Transfert de technologie	2 jours	1 575 €	**181**
20018	Maîtriser les contrats d'achat - Niveau 1	2 jours	1 450 €	**145**
20073	Sécuriser les contrats d'achat - Niveau 2	2 jours	1 495 €	**146**
40065	Gérer ses contrats d'électricité et de gaz	2 jours	1 370 €	**528**
20037	Les réseaux de franchise en pratique	2 jours	1 495 €	**153**
20021	Sécuriser les contrats de vente immobilière	2 jours	1 450 €	**165**
20016	Négocier et rédiger les contrats internationaux	2 jours	1 575 €	**182**
20122	PPP et concessions à l'international	2 jours	1 575 €	**182**
20156	Droit des contrats chinois	1 jour	995 €	**183**

CONCURRENCE - DISTRIBUTION - CONSOMMATION

Concurrence				
20140	Les bases du droit de la concurrence	2 jours	1 450 €	**146**
20141	Maîtriser les risques des pratiques anticoncurrentielles	2 jours	1 495 €	**147**
20189	Sécuriser les aides d'État	4 heures	465 €	**147**
20030	**Cycle long** - Maîtriser le droit de la concurrence	4 jours	2 595 €	**148**
20129	Contrôles et enquêtes de concurrence	1 jour	995 €	**149**
20062	Contentieux en droit de la concurrence	1 jour	995 €	**149**
Distribution				
20063	E-commerce	2 jours	1450 €	**150**
20190	Sécuriser les CGV de son site e-commerce	4 heures	465 €	**150**
20183	120 mn pour rédiger ses CGV en e-commerce	2 heures	190 €	**111**
20055	Conditions générales de vente et d'achat	1 jour	940 €	**151**
20191	Cerner les enjeux des CGV	4 heures	435 €	**151**
20009	Le cadre juridique d'une politique commerciale	2 jours	1450 €	**152**
20177	Déséquilibre significatif dans les contrats	1 jour	995 €	**143**
20178	Rupture des relations commerciales établies	1 jour	995 €	**155**
20172	Réparation du préjudice commercial	1 jour	975 €	**152**
20037	Les réseaux de franchise en pratique	2 jours	1495 €	**153**
20019	Droit de la publicité et de la promotion des ventes	2 jours	1495 €	**153**
20113	Droit du marketing	2 jours	1495 €	**154**
20084	Maîtriser le cadre juridique du marketing direct	2 jours	1495 €	**154**

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
Consommation				
20074	Pratique du droit de la consommation	2 jours	1 450 €	**155**
20178	Rupture des relations commerciales établies	1 jour	995 €	**155**
20164	Maîtriser les actions de groupe	1 jour	995 €	**164**
20008	Responsabilité du fait des produits et des services	2 jours	1 495 €	**156**
20121	Droit du tourisme	2 jours	1 450 €	**156**

GARANTIES ET RECOUVREMENT

20142	Droit des sûretés	2 jours	1 450 €	**157**
20192	Cerner les enjeux du droit des sûretés	4 heures	435 €	**157**
92011	Cautionnement, garantie à première demande et lettre d'intention	2 jours	1 495 €	**357**
92030	Garanties financières dans un contexte international	1 jour	995 €	**358**
92038	Bordereau Dailly, affacturage, assurance-crédit, escompte	1 jour	985 €	**358**
20035	Pratique du cautionnement	2 jours	1 495 €	**158**
20036	Garanties de passif	2 jours	1 575 €	**129**
20032	Les outils juridiques du recouvrement de créances	2 jours	1 450 €	**158**
20138	Maîtriser le traitement des entreprises en difficulté	1 jour	995 €	**129**
20025	Procédures collectives	2 jours	1 495 €	**130**
20188	Droit des créanciers dans une procédure collective	4 heures	465 €	**130**

PRÉVENTION DES RISQUES - RESPONSABILITÉ - CONTENTIEUX

Prévention des risques				
20045	Legal risk management et compliance	2 jours	1 575 €	**159**
20015	Sécuriser les contrats de sous-traitance	2 jours	1 450 €	**144**
60083	Gérer le risque de fraude	2 jours	1 495 €	**284**
92008	Lutte contre le blanchiment	1 jour	995 €	**356**
92344	120 mn pour décoder la lutte contre le blanchiment	2 heures	190 €	**351**
20196	Compliance en entreprise NEW	2 jours	1 495 €	**159**
20153	Détecter et prévenir la corruption	1 jour	995 €	**160**
10006	Mettre en place des délégations de pouvoirs efficaces	1 jour	885 €	**46**
20180	Cybercriminalité	1 jour	995 €	**178**
Précontentieux				
20082	Maîtriser les voies d'exécution	2 jours	1 450 €	**160**
20184	120 mn pour s'initier aux voies d'exécution	2 heures	190 €	**111**
20044	Contrôles, perquisitions et saisies	1 jour	975 €	**161**
20179	Garde à vue et mise en examen	1 jour	995 €	**161**
20155	Contrôles de la CNIL	1 jour	995 €	**177**
20129	Contrôles et enquêtes de concurrence	1 jour	995 €	**149**
40112	Prévenir le contentieux administratif des ICPE	4 heures	425 €	**499**
Responsabilité				
92144	Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile	2 jours	1 480 €	**398**
92348	La responsabilité civile de l'employeur	4 heures	495 €	**398**
20008	Responsabilité du fait des produits et des services	2 jours	1 495 €	**156**
20065	Comprendre le droit pénal des affaires - Niveau 1	2 jours	1 450 €	**162**
20024	Responsabilité pénale - Niveau 2	2 jours	1 495 €	**162**
40114	Gérer et prévenir la responsabilité pénale du chef d'entreprise en environnement	4 heures	425 €	**497**
92006	Responsabilités civile, disciplinaire et pénale du banquier	2 jours	1 495 €	**355**
92342	120 mn pour cerner la responsabilité du banquier dispensateur de crédit	2 heures	190 €	**351**

SOMMAIRE
DROIT DES AFFAIRES

PICTOTHÈQUE

NOUVEAU Vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !

CPF Formation éligible au Compte Personnel de Formation

CLASSE VIRTUELLE Formation courte 100 % à distance (1h30 à 2h max)

CERTIFIANTE Formation validée par un titre ou un certificat

BLENDED Formation mixant présentiel et modalités distancielles*

BEST-OF Formation plébiscitée par nos clients

HOMOLOGATION PAR LE CNB Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efe.fr

SUPPORT ÉCRIT DÉMATÉRIALISÉ
Pour toutes les formations, un support pédagogique dématérialisé est accessible en ligne pendant 6 mois

* Quiz amont/aval, module e-learning, module vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession, classe virtuelle

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
Contentieux				
20173	Maîtriser les procédures d'urgence	2 jours	1495 €	**163**
20067	Gérer le contentieux judiciaire	2 jours	1495 €	**163**
20138	Maîtriser le traitement des entreprises en difficulté	1 jour	995 €	**129**
20025	Procédures collectives	2 jours	1495 €	**130**
20165	Le sort des baux commerciaux dans les procédures collectives	1 jour	995 €	**164**
20062	Contentieux en droit de la concurrence	1 jour	995 €	**149**
20178	Rupture des relations commerciales établies	1 jour	995 €	**155**
20172	Réparation du préjudice commercial	1 jour	975 €	**152**
20164	Maîtriser les actions de groupe	1 jour	995 €	**164**
72285	Contentieux de l'urbanisme	2 jours	1450 €	**449**
20010	Arbitrage et médiation - Sessions à la carte	2 jours	1575 €	**181**
LES ASSURANCES DE L'ENTREPRISE				
92250	Les bases de l'assurance entreprise	2 jours	1480 €	**403**
92147	Assurance responsabilité civile	2 jours	1480 €	**404**
92358	Gestion d'un sinistre en multirisque professionnelle	4 heures	495 €	**404**
92327	Gestion des sinistres RC des entreprises	2 jours	1495 €	**405**
92251	La faute inexcusable de l'employeur	2 jours	1595 €	**405**
92176	Analyser les mécanismes de l'assurance construction	2 jours	1495 €	**406**
92290	Assurance responsabilité civile décennale	2 jours	1495 €	**407**
92289	Assurance dommages ouvrage	2 jours	1595 €	**407**
92328	Gestion des sinistres construction	2 jours	1595 €	**408**
92084	Gérer les risques de l'entreprise en assurance	2 jours	1495 €	**408**
92256	Assurance et risques environnementaux	2 jours	1595 €	**409**
92282	Appliquer le Traité des Risques d'Entreprises	3 jours	1995 €	**409**
DROIT IMMOBILIER ET DE L'URBANISME				
Droit immobilier				
20046	Pratique du droit immobilier	2 jours	1450 €	**165**
20021	Sécuriser les contrats de vente immobilière	2 jours	1450 €	**165**
20094	Cession-acquisition d'actifs immobiliers	2 jours	1575 €	**166**
73331	Les contrats et montages immobiliers	2 jours	1450 €	**466**
20068	Copropriété	1 jour	940 €	**166**
20144	Négocier ses baux commerciaux - Niveau 1	2 jours	1450 €	**167**
20193	Introduction au régime légal des baux commerciaux	4 heures	435 €	**167**
20017	Gérer au mieux ses baux commerciaux - Niveau 2	2 jours	1495 €	**168**
20202	120 mn pour rédiger une clause d'indexation dans les baux commerciaux	2 heures	190 €	**112**
20050	Renouvellement des baux commerciaux	1 jour	995 €	**169**
20165	Le sort des baux commerciaux dans les procédures collectives	1 jour	995 €	**164**
22653	**Conférence d'actualité** - Baux commerciaux 2017/2018	2 jours	1695 €	**169**
30017	Créer et gérer une société civile immobilière	2 jours	1495 €	**338**

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
Droit de l'urbanisme				
72064	**Cycle long** - Maîtriser l'essentiel du droit de l'urbanisme	6 jours	3 300 €	**446**
72176	Droit de l'urbanisme pour non-juristes	2 jours	1 450 €	**447**
72342	L'indispensable du droit de l'urbanisme	1 jour	890 €	**448**
72366	120 mn chrono pour analyser les régimes des autorisations d'urbanisme	2 heures	190 €	**444**
72028	Réglementation et pratique du droit de l'urbanisme	2 jours	1 450 €	**448**
72285	Contentieux de l'urbanisme	2 jours	1 450 €	**449**
72178	L'urbanisme commercial	2 jours	1 450 €	**450**

DROIT DU DIGITAL ET DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Droit du digital				
20089	Contrats informatiques - Niveau 1	2 jours	1 450 €	**170**
20058	Contrats informatiques spécifiques - Niveau 2	2 jours	1 495 €	**170**
20158	Les contrats Cloud computing : IAAS, PAAS, SAAS...	2 jours	1 495 €	**171**
20014	Sécuriser les contrats de maintenance	2 jours	1 450 €	**145**
20028	Contrats d'externalisation	2 jours	1 450 €	**171**
20083	Contrats télécoms et communications électroniques - Sessions à la carte	2 jours	1 450 €	**179**
20026	Maîtriser le cadre juridique du digital	2 jours	1 450 €	**172**
20199	Sécuriser l'e-réputation de son entreprise	4 heures	465 €	**172**
20204	120 mn pour maîtriser la signature électronique	2 heures	190 €	**112**
20063	E-commerce	2 jours	1 450 €	**150**
20069	Maîtriser la conformité Informatique et libertés	2 jours	1 450 €	**173**
20195	**Cycle certifiant** - Délégué à la Protection des Données	10 jours	5 720 €	**174**
20174	Correspondant Informatique et Libertés et DPO	2 jours	1 495 €	**176**
20166	Maîtriser les enjeux juridiques du big data	1 jour	995 €	**176**
92324	Protection des données personnelles dans la banque	2 jours	1 495 €	**362**
20203	120 mn pour sécuriser juridiquement sa démarche BYOD	2 heures	190 €	**112**
20154	Flux transfrontières de données personnelles	1 jour	995 €	**177**
20155	Contrôles de la CNIL	1 jour	995 €	**177**
20180	Cybercriminalité	1 jour	995 €	**178**
20198	Cadre juridique de l'intelligence artificielle	1 jour	995 €	**178**
20101	Droit des données biométriques - Sessions à la carte	1 jour	995 €	**179**
Propriété intellectuelle				
20071	Maîtriser les bases de la propriété intellectuelle	2 jours	1 450 €	**179**
20020	Le droit d'auteur	2 jours	1 495 €	**180**
20042	Protection des œuvres et inventions des salariés - Sessions à la carte	1 jour	995 €	**179**
20007	Déposer et protéger ses marques	2 jours	1 495 €	**180**
20128	Assistant(e) marques	1 jour	940 €	**200**
20041	Déposer et protéger ses brevets - Sessions à la carte	2 jours	1 495 €	**179**
20127	Assistant(e) brevets - Sessions à la carte	1 jour	940 €	**179**
20102	Transfert de technologie	2 jours	1 575 €	**181**
20066	Contrefaçon - Sessions à la carte	1 jour	940€	**179**

DROIT INTERNATIONAL DES AFFAIRES

20016	Négocier et rédiger les contrats internationaux	2 jours	1 575 €	**182**
20122	PPP et concessions à l'international	2 jours	1 575 €	**182**
20120	Droit maritime - Sessions à la carte	2 jours	1 495 €	**181**
92030	Garanties financières dans un contexte international	1 jour	995 €	**358**

SOMMAIRE
DROIT DES AFFAIRES

PICTOTHÈQUE

NOUVEAU
Vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !

CPF
Formation éligible au Compte Personnel de Formation

CLASSE VIRTUELLE
Formation courte 100 % à distance (1h30 à 2h max)

CERTIFIANTE
Formation validée par un titre ou un certificat

BLENDED
Formation mixant présentiel et modalités distancielles*

BEST-OF
Formation plébiscitée par nos clients

HOMOLOGATION PAR LE CNB
Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efe.fr

SUPPORT ÉCRIT DÉMATÉRIALISÉ
Pour toutes les formations, un support pédagogique dématérialisé est accessible en ligne pendant 6 mois

* Quiz amont/aval, module e-learning, module vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession, classe virtuelle

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
20123	Droit des affaires en Chine	2 jours	1 495 €	**183**
20156	Droit des contrats chinois	1 jour	995 €	**183**
20131	Droit des affaires aux États-Unis - Sessions à la carte	2 jours	1 495 €	**181**
20061	Droit américain de la concurrence - Sessions à la carte	1 jour	995 €	**181**
20124	Droit des affaires en Inde - Sessions à la carte	2 jours	1 495 €	**181**
20125	Droit des affaires en Russie - Sessions à la carte	2 jours	1 495 €	**181**
20130	Droit des affaires au Brésil - Sessions à la carte	2 jours	1 495 €	**181**
20080	Droit comparé des contrats anglais et français	2 jours	1 495 €	**142**
20118	**Cycle long** - Maîtriser l'anglais juridique des affaires	4 jours	2 550 €	**184**
20145	Négociation en anglais	2 jours	1 450 €	**184**
20023	English contracts and English companies law	2 jours	1 450 €	**185**
20157	Contracts under Common Law	2 jours	1 495 €	**185**

JURISTES : DÉVELOPPEZ DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Anglais pour juristes

20118	**Cycle long** - Maîtriser l'anglais juridique des affaires	4 jours	2 550 €	**184**
20145	Négociation en anglais	2 jours	1 450 €	**184**
20023	English contracts and English companies law	2 jours	1 450 €	**185**
20157	Contracts under Common Law	2 jours	1 495 €	**185**
20070	French business law in English	2 jours	1 450 €	**186**
20080	Droit comparé des contrats anglais et français	2 jours	1 495 €	**142**

Fiscalité et comptabilité pour juristes

20033	Fiscalité pour juristes	2 jours	1 450 €	**186**
20034	Fiscalité internationale pour juristes et financiers - Sessions à la carte	2 jours	1 495 €	**181**
20200	Les bases de la comptabilité et de la finance pour juristes	2 jours	1 450 €	**187**
20201	Finance pour juristes	1 jour	995 €	**187**

Stratégie, management et efficacité personnelle

20119	Lobbying juridique national et européen	2 jours	1 575 €	**188**
20096	Le juriste, conseil juridique de son entreprise	2 jours	1 450 €	**188**
20197	Transformation digitale de la direction juridique	1 jour	940 €	**189**
20091	Piloter un service juridique	2 jours	1 450 €	**189**
20099	Manager une équipe juridique	2 jours	1 495 €	**190**
20095	Techniques de négociation pour juristes	2 jours	1 495 €	**190**
20098	Techniques rédactionnelles pour juristes	2 jours	1 450 €	**191**
53036	Assertivité et leadership	2 jours	1 355 €	**191**
52163	Les 7 outils clés du chef de projet occasionnel	2 jours	1 310 €	**192**
52373	Pert et Gantt : quelle utilité ?	4 heures	395 €	**192**
52026	Réussir le management de son projet	2 jours	1 335 €	**193**
52376	Valider la faisabilité économique de son projet	4 heures	425 €	**193**

ASSISTANT(E)S JURIDIQUES

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
20143	**Cycle certifiant** - Assistant(e) juridique	10 jours	5 490 €	**194**
20087	**Cycle long** - Assistant(e) juridique	4 jours	2 260 €	**196**
20005	Assistant(e) juridique - Niveau 1	2 jours	1 395 €	**197**
20105	Assistant(e) juridique - Niveau 2	2 jours	1 445 €	**197**
20088	Secrétariat juridique du contentieux	2 jours	1 480 €	**198**
20106	Secrétariat juridique de sociétés commerciales	2 jours	1 395 €	**198**
20109	**Cycle long** - Secrétariat juridique : sociétés, contrats, contentieux	6 jours	3 390 €	**199**
20167	Organiser une veille juridique efficace	1 jour	935 €	**200**
20128	Assistant(e) marques	1 jour	940 €	**200**
20127	Assistant(e) brevets - Sessions à la carte	1 jour	940 €	**179**
20108	Maîtrise des formalités légales	1 jour	940 €	**122**
20093	Anglais pour assistant(e) juridique	2 jours	1 395 €	**201**
54049	Assistant(e) : mieux gérer son temps et ses priorités	2 jours	1 275 €	**201**

INITIATIONS AU DROIT DES AFFAIRES

20001	Droit des sociétés pour non-juristes	2 jours	1 395 €	**116**
20110	Droit des sociétés pour juristes	2 jours	1 450 €	**117**
20012	Droit des contrats pour non-juristes - Niveau 1	2 jours	1 395 €	**131**
20182	120 mn pour intégrer les bases du droit des contrats	2 heures	190 €	**111**
20139	Droit des contrats pour commerciaux	2 jours	1 395 €	**132**
20072	Maîtriser la pratique du droit des contrats - Niveau 1 pour juristes	2 jours	1 450 €	**133**
20161	Les bases du contract management	3 jours	1 895 €	**139**
20018	Maîtriser les contrats d'achat - Niveau 1	2 jours	1 450 €	**145**
20089	Contrats informatiques - Niveau 1	2 jours	1 450 €	**170**
20140	Les bases du droit de la concurrence	2 jours	1 450 €	**146**
20191	Cerner les enjeux des CGV	4 heures	435 €	**151**
20192	Cerner les enjeux du droit des sûretés	4 heures	435 €	**157**
20184	120 mn pour s'initier aux voies d'exécution	2 heures	190 €	**111**
20065	Comprendre le droit pénal des affaires - Niveau 1	2 jours	1 450 €	**162**
40109	120 mn pour acquérir les bases des obligations légales en environnement	2 heures	190 €	**491**
20144	Négocier ses baux commerciaux - Niveau 1	2 jours	1 450 €	**167**
20193	Introduction au régime légal des baux commerciaux	4 heures	435 €	**167**
72176	Droit de l'urbanisme pour non-juristes	2 jours	1 450 €	**447**
72342	L'indispensable du droit de l'urbanisme	1 jour	890 €	**448**
72366	120 mn pour analyser les régimes des autorisations d'urbanisme	2 heures	190 €	**444**
20071	Maîtriser les bases de la propriété intellectuelle	2 jours	1 450 €	**179**
92085	Maîtriser les bases du droit financier	2 jours	1 480 €	**360**
92151	Maîtriser les bases du droit boursier	2 jours	1 480 €	**360**
92235	**Cycle long** - L'essentiel du droit bancaire	6 jours	3 510 €	**354**
92032	Pratique du droit bancaire	2 jours	1 480 €	**355**
92250	Les bases de l'assurance entreprise	2 jours	1 480 €	**403**
92241	**Cycle long** - L'essentiel du droit des assurances	6 jours	3 510 €	**389**
92144	Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile	2 jours	1 480 €	**398**

SPÉCIAL AVOCATS

Chaque année, le Conseil National des Barreaux (CNB) homologue plus de 300 formations EFE.

16-042

Retrouvez l'ensemble de cette offre sur **www.efe.fr**

L'obligation de formation continue des avocats constitue un gage de qualité des prestations de défense et de conseil.

Validez vos 20 heures annuelles au titre de la formation continue obligatoire avec les formations EFE conçues par vous et pour vous.

SOMMAIRE PAR NIVEAU

01 INITIATION

Droit des sociétés

Maîtriser l'essentiel du droit des sociétés **Cycle long** p. 120

Droit des sociétés pour juristes p. 117

Droit des sociétés pour non-juristes p. 116

Gérer un GIE p. 314

Choisir sa société en fonction de l'objectif poursuivi **Classe virtuelle** p. 110

Maîtrise des formalités légales p. 122

Droit des contrats

Le droit des contrats, ça s'apprend ! **Parcours vidéo Nouveau** p. 113

Maîtriser la pratique du droit des contrats **Niveau 1** p. 133

Contrats informatiques **Niveau 1** p. 170

Maîtriser l'essentiel du droit des contrats **Cycle long** p. 138

Les bases du contract management p. 139

Contrats d'externalisation p. 171

Droit des contrats pour non-juristes **Niveau 1** p. 131

Conclusion et gestion de contrats d'assurance p. 392

Maîtriser les contrats d'achat **Niveau 1** p. 145

Intégrer les bases du droit des contrats **Classe virtuelle** p. 111

Sécuriser les contrats de sous-traitance p. 144

Gérer ses contrats d'électricité et de gaz p. 528

Droit des contrats pour commerciaux p. 132

Sécuriser les contrats de maintenance p. 145

Sécuriser les contrats de vente immobilière p. 165

02 PERFECTIONNEMENT

Droit des sociétés

Juriste spécialisé en droit des sociétés **Cycle certifiant** p. 118

Conventions réglementées p. 123

Gérer une émission obligataire p. 226

Créer et gérer une société civile immobilière p. 338

Administrateur de société **Cycle certifiant** p. 124

Gérer le passif environnemental p. 504

Sociétés holdings : aspects juridiques et fiscaux p. 121

Fiscalité des dividendes p. 304

Structurer son patrimoine en société p. 368

Joint venture : choisir la forme juridique adaptée p. 122

Cessions, acquisitions, restructurations d'entreprises p. 126

Maîtriser le traitement des entreprises en difficulté p. 129

Régime fiscal de la fiducie p. 306

Sécuriser l'exécution des garanties de passif p. 126

Procédures collectives p. 130

Approbation des comptes annuels des sociétés p. 123

Cession de fonds de commerce p. 144

Droit des créanciers dans une procédure collective p. 130

Droit des contrats

Juriste spécialisé en droit des contrats **Cycle certifiant** p. 136

Contract manager **Cycle certifiant** p. 140

Contrats informatiques spécifiques **Niveau 2** p. 170

Droit des contrats pour non-juristes **Niveau 2** p. 132

Droit comparé des contrats anglais et français p. 142

Les contrats Cloud computing : IAAS, PAAS, SAAS... p. 171

Réussir la phase précontractuelle p. 133

Déséquilibre significatif dans les contrats p. 143

Sécuriser les contrats d'achat **Niveau 2** p. 146

Perfectionner la pratique du droit des contrats **Niveau 2** p. 134

Gérer efficacement les contrats d'assurance p. 393

Les réseaux de franchise en pratique p. 153

Analyser des contrats types p. 139

Cession de fonds de commerce p. 144

Droit des contrats chinois p. 183

03 EXPERTISE

Droit des sociétés

Consortium et GME p. 143

Maîtriser les techniques de restructuration des sociétés p. 127

Rédiger les pactes d'actionnaires p. 128

Fondation, fonds de dotation et mécénat p. 337

Apport partiel d'actif : les objectifs à poursuivre p. 127

Conflits entre associés p. 128

Cession-acquisition d'actifs immobiliers p. 166

Augmentation et réduction de capital p. 226

Garanties de passif p. 129

Droit des contrats

Consortium et GME p. 143

Négocier et rédiger les contrats internationaux p. 182

Panorama 2018 du droit des contrats **Conférence d'actualité** p. 135

Transfert de technologie p. 181

PPP et concessions à l'international p. 182

Concurrence - Distribution Consommation

- Les bases du droit de la concurrence p. 146
- Le cadre juridique d'une politique commerciale p. 152
- E-commerce p. 150
- Réparation du préjudice commercial p. 152
- Rédiger ses CGV en e-commerce **Classe virtuelle** p. 111
- Pratique du droit de la consommation p. 155
- Conditions générales de vente et d'achat p. 151
- Droit du tourisme p. 156
- Cerner les enjeux des CGV p. 151

Garanties et recouvrement

- Droit des sûretés p. 157
- Cerner les enjeux du droit des suretés p. 157
- Les outils juridiques du recouvrement de créances p. 158

Prévention des risques Responsabilité - Contentieux

- Sécuriser les contrats de sous-traitance p. 144
- Contrôles, perquisitions et saisies p. 161
- Décoder la lutte contre le blanchiment **Classe virtuelle** p. 351
- Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile p. 398
- Maîtriser les voies d'exécution p. 160
- Comprendre le droit pénal des affaires **Niveau 1** p. 162
- S'initier aux voies d'exécution **Classe virtuelle** p. 111
- Réparation du préjudice commercial p. 152

- Maîtriser le droit de la concurrence **Cycle long** p. 148
- Maîtriser les risques des pratiques anticoncurrentielles p. 147
- Les réseaux de franchise en pratique p. 153
- Sécuriser les aides d'État p. 147
- Droit de la publicité et de la promotion des ventes p. 153
- Sécuriser les CGV de son site e-commerce p. 150
- Droit du marketing p. 154
- Déséquilibre significatif dans les contrats p. 143
- Maîtriser le cadre juridique du marketing direct p. 154
- Rupture des relations commerciales établies p. 155
- Responsabilité du fait des produits et des services p. 156

- Cautionnement, garantie à première demande et lettre d'intention p. 357
- Maîtriser le traitement des entreprises en difficulté p. 129
- Bordereau Dailly, affacturage, assurance-crédit, escompte p. 358
- Procédures collectives p. 130
- Pratique du cautionnement p. 158
- Droit des créanciers dans une procédure collective p. 130

- Gérer le risque de fraude p. 284
- Gérer et prévenir la responsabilité pénale du chef d'entreprise en environnement p. 497
- Compliance en entreprise **Nouveau** p. 159
- Responsabilité civile, disciplinaire et pénale du banquier p. 355
- Mettre en place des délégations de pouvoirs efficaces p. 46
- Cerner la responsabilité du banquier dispensateur de crédit **Classe virtuelle** p. 351
- Garde à vue et mise en examen p. 161
- Maîtriser les procédures d'urgence p. 163
- Contrôles de la CNIL p. 177
- Gérer le contentieux judiciaire p. 163
- Prévenir le contentieux administratif des ICPE p. 499
- Maîtriser le traitement des entreprises en difficulté p. 129
- La responsabilité civile de l'employeur p. 398
- Procédures collectives p. 130
- Responsabilité du fait des produits et des services p. 156
- Rupture des relations commerciales établies p. 155
- Responsabilité pénale **Niveau 2** p. 162
- Contentieux de l'urbanisme p. 449

- Contrôles et enquêtes de concurrence p. 149
- Contentieux en droit de la concurrence p. 149
- Maîtriser les actions de groupe p. 164

- Garanties financières dans un contexte international p. 358
- Garanties de passif p. 129

- Legal risk management et compliance p. 159
- Contrôles et enquêtes de concurrence p. 149
- Lutte contre le blanchiment p. 356
- Le sort des baux commerciaux dans les procédures collectives p. 164
- Détecter et prévenir la corruption p. 160
- Contentieux en droit de la concurrence p. 149
- Cybercriminalité p. 178
- Maîtriser les actions de groupe p. 164

SOMMAIRE PAR NIVEAU

Les assurances de l'entreprise	Droit immobilier et de l'urbanisme	Droit du digital et de la propriété intellectuelle

01 INITIATION

Les bases de l'assurance entreprise p. 403

Pratique du droit immobilier p. 165
Introduction au régime légal des baux commerciaux p. 167
Sécuriser les contrats de vente immobilière p. 165
Maîtriser l'essentiel du droit de l'urbanisme **Cycle long** p. 446
Les contrats et montages immobiliers p. 466
Droit de l'urbanisme pour non-juristes p. 447
Copropriété p. 166
L'indispensable du droit de l'urbanisme p. 448
Négocier ses baux commerciaux **Niveau 1** p. 167
Analyser les régimes des autorisations d'urbanisme **Classe virtuelle** p. 444

Contrats informatiques **Niveau 1** p. 170
E-commerce p. 150
Sécuriser les contrats de maintenance p. 145
Maîtriser la conformité Informatique et libertés p. 173
Contrats d'externalisation p. 171
Maîtriser les bases de la propriété intellectuelle p. 179
Maîtriser le cadre juridique du digital p. 172
Assistant(e) marques p. 200

02 PERFECTIONNEMENT

Gérer efficacement les contrats d'assurance p. 393
Analyser les mécanismes de l'assurance construction p. 406
Assurance responsabilité civile p. 404
Assurance responsabilité civile décennale p. 407
Gestion d'un sinistre en multirisque professionnelle p. 404
Gérer les risques de l'entreprise en assurance p. 408
Gestion des sinistres RC des entreprises p. 405
Appliquer le Traité des Risques d'Entreprises p. 409

Gérer au mieux ses baux commerciaux **Niveau 2** p. 168
Réglementation et pratique du droit de l'urbanisme p. 448
Rédiger une clause d'indexation dans les baux commerciaux **Classe virtuelle** **Nouveau** p. 112
Contentieux de l'urbanisme p. 449
Renouvellement des baux commerciaux p. 169
L'urbanisme commercial p. 450
Créer et gérer une société civile immobilière p. 338

Délégué à la protection des données **Cycle certifiant** **Nouveau** p. 174
Protection des données personnelles dans la banque p. 362
Contrats informatiques spécifiques **Niveau 2** p. 170
Sécuriser juridiquement sa démarche BYOD **Classe virtuelle** **Nouveau** p. 112
Les contrats Cloud computing : IAAS, PAAS, SAAS... p. 171
Flux transfrontières de données personnelles p. 177
Sécuriser l'e-réputation de son entreprise **Nouveau** p. 172
Contrôles de la CNIL p. 177
Maîtriser la signature électronique **Classe virtuelle** **Nouveau** p. 112
Le droit d'auteur p. 180
Correspondant Informatique et Libertés et DPO p. 176
Déposer et protéger ses marques p. 180

03 EXPERTISE

La faute inexcusable de l'employeur p. 405
Gestion des sinistres construction p. 408
Assurance dommages ouvrage p. 407
Assurance et risques environnementaux p. 409

Cession-acquisition d'actifs immobiliers p. 166
Baux commerciaux 2017/2018 **Conférence d'actualité** p. 169
Le sort des baux commerciaux dans les procédures collectives p. 164

Maîtriser les enjeux juridiques du big data p. 176
Cadre juridique de l'intelligence artificielle **Nouveau** p. 178
Cybercriminalité p. 178
Transfert de technologie p. 181

Droit international des affaires

- Maîtriser l'anglais juridique des affaires **Cycle long** p. 184
- Négociation en anglais p. 184
- English contracts and English companies law p. 185

Juristes : développez de nouvelles compétences

- Maîtriser l'anglais juridique des affaires **Cycle long** p. 184
- Négociation en anglais p. 184
- English contracts and English companies law p. 185
- French business law in English p. 186
- Fiscalité pour juristes p. 186
- Les bases de la comptabilité et de la finance pour juristes p. 187
- Le juriste, conseil juridique de son entreprise p. 188
- Transformation digitale de la direction juridique **Nouveau** p. 189
- Piloter un service juridique p. 189
- Techniques rédactionnelles pour juristes p. 191
- Les 7 outils clés du chef de projet occasionnel p. 192
- Pert et Gantt : quelle utilité ? p. 192
- Réussir le management de son projet p. 193

Assistant(e)s juridiques

- Assistant(e) juridique **Cycle long** p. 196
- Assistant(e) juridique **Niveau 1** p. 197
- Secrétariat juridique de sociétés commerciales p. 198
- Organiser une veille juridique efficace p. 200
- Maîtrise des formalités légales p. 122
- Anglais pour assistant(e) juridique p. 201
- Assistant(e) : mieux gérer son temps et ses priorités p. 201

- Droit des affaires en Chine p. 183
- Droit des contrats chinois p. 183
- Droit comparé des contrats anglais et français p. 142
- Contracts under Common Law p. 185
- Juriste d'entreprise **Cycle certifiant** p. 114
- Contracts under Common Law p. 185
- Droit comparé des contrats anglais et français p. 142
- Finance pour juristes **Nouveau** p. 187
- Manager une équipe juridique p. 190
- Techniques de négociation pour juristes p. 190
- Assertivité et leadership p. 191
- Valider la faisabilité économique de son projet p. 193
- Assistant(e) juridique **Cycle certifiant** p. 194
- Assistant(e) juridique **Niveau 2** p. 197
- Assistant(e) marques p. 200

- Négocier et rédiger les contrats internationaux p. 182
- PPP et concessions à l'international p. 182
- Garanties financières dans un contexte international p. 358
- Lobbying juridique national et européen p. 188
- Secrétariat juridique du contentieux p. 198
- Secrétariat juridique : sociétés, contrats, contentieux **Cycle long** p. 199

DIGITAL LEARNING BY EFE

01 LES CLASSES VIRTUELLES POUR INTERAGIR

Vous former **N'IMPORTE OÙ,** en gardant de **L'INTERACTION** avec votre **FORMATEUR,** c'est possible !

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

D'UNE DURÉE D'1H30 OU 2H, LES CLASSES VIRTUELLES EFE VOUS PERMETTENT D'ABORDER UN SUJET D'UNE TOUTE NOUVELLE FAÇON EN 3 ÉTAPES.

ÉTAPE 1
- Définition des enjeux liés à la thématique
- Contenus théoriques expliqués par le formateur

ÉTAPE 2
- Mise en pratique individuelle
- Accompagnement des apprenants par tchat

ÉTAPE 3
- Temps collectif : partage d'expériences
- Conclusion du formateur sur les bonnes pratiques

Choisir sa société en fonction de l'objectif poursuivi

Définir la structure sociétaire la plus appropriée

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Cerner le cadre légal de l'entreprise adapté en fonction des choix d'exercice de son activité.
- Rationaliser la réflexion sur les conséquences juridiques, fiscales, sociales et patrimoniales de l'adoption d'une structure sociétaire déterminée.
- Formuler les questions multiples devant conduire à une option globale.

PRÉREQUIS
Avoir des bases en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour non-juriste " (code 20001 p. 116).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juriste
- Toute personne impliquée dans la création d'une société

ANIMATEUR
Marc MORIN
Consultant en entreprise
Ancien Avocat

PROGRAMME

Initiation

60 mn pour maîtriser le périmètre et la problématique
- Cerner les principaux objectifs recherchés lors du choix d'une structure sociétaire
- Établir une grille d'adéquation entre les objectifs et les véhicules sociétaires

15 mn pour se confronter à l'ambiguïté des objectifs

Exercice d'application : justification du choix de la structure de société adaptée à l'objectif poursuivi
- Choix de l'EURL par un entrepreneur
- Préférence de la SAS pour des chercheurs de génie
- Définition de la structure inspirant le plus de confiance comme partenaire commercial

45 mn pour échanger sur les principaux écueils

Partage d'expériences : échanges sur les principales difficultés rencontrées pour définir la structure la plus appropriée à chaque projet de société
- Mesurer la nécessité d'une recherche et d'une définition, préalables et rigoureuses, des objectifs
- Mettre en évidence la nécessité d'une méthode
- Faire face au besoin d'une pluridisciplinarité impérieuse

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de définir la structure sociétaire la plus adaptée en fonction des principaux objectifs poursuivis.

DE 11H À 13H	Code 20181	Tarif HT : 190 €
23 mai 2018	10 octobre 2018	

Intégrer les bases du droit des contrats

Identifier les points essentiels et mesurer les risques

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Identifier les clauses clés des contrats d'affaires.
- Mettre à jour ses contrats et acquérir les bons réflexes.
- Mesurer les risques liés aux contrats.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans la négociation de contrats.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne, sans formation juridique initiale, souhaitant acquérir les réflexes juridiques liés à la conclusion de contrats

ANIMATEUR
Audrey COHAS
Avocat à la Cour
ITLAW AVOCATS

PROGRAMME *Initiation*

60 mn pour décortiquer la logique du contrat
- Cerner la vie du contrat, de la période précontractuelle à la conclusion du contrat
- Étudier la structure et le contenu du contrat
- Analyser les principales clauses sensibles

15 mn pour s'exercer sur son poste à la rédaction d'une clause essentielle
Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la 1ère heure et s'exercent sur leur poste en rédigeant une clause sensible
Exercice d'application : rédaction de la clause de prix, de responsabilité ou de résiliation d'un contrat

45 mn pour échanger sur la portée et les conséquences des contrats
Partage d'expériences : échanges autour des risques induits par les clauses sensibles et sur les litiges les plus fréquents

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de repérer les clauses essentielles et de mesurer les risques liés à un contrat.

DE 11H À 13H	Code 20182	Tarif HT : 190 €
31 mai 2018	13 novembre 2018	

Rédiger ses CGV en e-commerce

Sécuriser les conditions générales de la vente à distance

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Faire le point sur la réglementation en matière de CGV.
- Mettre à jour ses CGV en e-commerce.
- Rédiger les clauses sensibles de ses CGV en e-commerce.

PRÉREQUIS
Être amené à rédiger ou à mettre à jour des CGV pour une activité de e-commerce.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Toute personne amené à rédiger les CGV

ANIMATEUR
Yaël COHEN-HADRIA
Avocat à la Cour
YCH AVOCATS

PROGRAMME *Initiation*

60 mn pour apprendre à rédiger ses CGV e-commerce
- Identifier les clauses incontournables et préparer le sommaire des CGV
- Intégrer les clés pour rédiger le contenu de ses CGV e-commerce
- Cerner les différences avec les CGU, les mentions légales ou le " bandeau cookies " et leur potentielle intégration aux CGV
- Faire le point sur l'actualité et les mises à jour des dernières CGV

15 mn pour s'exercer sur son poste
Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la 1ère heure et s'exercent sur leur poste après avoir choisi une thématique avec le formateur.
Exercice d'application : rédaction de la clause " livraison " ou de la clause " rétractation " au regard des évolutions de la loi Hamon

45 mn pour échanger sur les clauses sensibles
Partage d'expériences : échanges autour des clauses sensibles et spécifiques des CGV e-commerce, notamment au regard de l'actualité légale et règlementaire et sur les principales difficultés rencontrées dans la rédaction/mise à jour des CGV en e-commerce

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de rédiger vos CGV en e-commerce.

DE 11H À 13H	Code 20183	Tarif HT : 190 €
4 avril 2018	9 novembre 2018	

S'initier aux voies d'exécution

Identifier les différentes procédures civiles d'exécution et leur impact

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Faire la différence entre mesures conservatoires et exécutoires.
- Mesurer l'impact des différents modes de saisie.
- Mettre en œuvre une saisie.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans des procédures civiles d'exécution.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Credit managers
- Toute personne confrontée à la réalisation d'une saisie

ANIMATEUR
Fabrice FRANCOIS
Avocat à la Cour

PROGRAMME *Initiation*

60 mn pour identifier les différents modes de saisies et leur impact
- Choisir entre mesures conservatoires et exécutoires
- Identifier la saisissabilité ou l'insaisissabilité des biens d'un débiteur
- Cerner les conditions de mise en œuvre des différentes saisies : attributions, sur rémunérations, mobilière, immobilière et sur compte bancaire
- Respecter le formalisme des différentes saisies

15 mn pour s'exercer sur son poste
Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la 1ère heure et s'exercent sur leur poste après avoir choisi une thématique avec le formateur.
Exercice d'application : formalisme à respecter sur un cas de saisie de compte bancaire

45 mn pour échanger sur les difficultés de mise en application
Partage d'expériences : échanges autour des difficultés rencontrées dans la réalisation effective des saisies

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier la procédure la plus appropriée à la saisie envisagée.

DE 11H À 13H	Code 20184	Tarif HT : 190 €
12 juin 2018	20 décembre 2018	

LES CLASSES VIRTUELLES

Rédiger une clause d'indexation dans les baux commerciaux

Choisir le mode de calcul et anticiper les risques

NEW

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Cerner le cadre réglementaire.
- Choisir la méthode de calcul la plus appropriée à son cas.
- Mesurer et anticiper les risques.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans la rédaction de baux commerciaux.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Avocats
- Toute personne confrontée à la rédaction d'un bail commercial

ANIMATEUR
Sophie ERIGNAC-GODEFROY
Avocat Associée
UGGC Avocats

PROGRAMME
Initiation

60 mn pour préparer la rédaction de la clause d'indexation en matière de baux commerciaux
- Définir la clause d'indexation et la distinguer des autres modes de variation du loyer
- Cerner les textes applicables notamment les articles L.145-38 du Code de commerce et L.112-1 du Code monétaire et financier
- Dresser l'état de la jurisprudence
- Mesurer les risques : nullité ou clause réputée non écrite
- Choisir l'indice approprié
- Appliquer la bonne formule ou méthode de calcul
- Définir les aménagements possibles après la sanction par la Cour de cassation des clauses d'indexation ne variant qu'à la hausse

15 mn pour s'exercer sur son poste sur la rédaction de la clause d'indexation
- Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la 1ère heure et s'exercent sur leur poste pour définir la méthode de calcul appropriée et rédiger la clause d'indexation

Exercice d'application : choix de la méthode appropriée, calcul approprié et rédaction de la clause d'indexation

45 mn pour échanger sur la portée de la clause d'indexation

Partage d'expériences : échanges autour des difficultés rencontrées dans la rédaction de la clause d'indexation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de rédiger une clause d'indexation de bail commercial.

DE 11H À 13H	Code 20202	Tarif HT : 190 €
26 juin 2018	18 décembre 2018	

Sécuriser juridiquement sa démarche BYOD

Adapter et sécuriser ses pratiques

NEW

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Faire le point sur le BYOD (Bring Your Own Device).
- Mesurer les risques juridiques.
- Adapter sa pratique actuelle.

PRÉREQUIS
Être engagé dans une démarche de BYOD.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes et responsables juridiques
- Avocats

ANIMATEUR
Florence REVEL de LAMBERT
Avocat à la Cour
FRL Avocat

PROGRAMME
Perfectionnement

60 mn pour faire le point sur les aspects juridiques du BYOD
- Définir le concept de BYOD
- Identifier les risques juridiques
- Déterminer les mesures à mettre en œuvre
- Formaliser une politique de sécurité

15 mn pour mettre à jour sa charte informatique
- Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la 1ère heure et s'exercent sur leur poste après avoir choisi une thématique avec le formateur.

Exercice d'application : identification des clauses à modifier ou intégrer dans sa charte informatique

45 mn pour échanger sur la mise en place et les clauses sensibles et spécifiques au BYOD

Partage d'expériences : échanges sur les principales difficultés rencontrées dans la mise en place et la gestion juridique du BYOD en entreprise

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de gérer les risques juridiques liés au BYOD et d'adapter vos pratiques internes.

DE 11H À 13H	Code 20203	Tarif HT : 190 €
17 mai 2018	20 novembre 2018	

Maîtriser la signature électronique

Sécuriser l'usage des certificats et des signatures électroniques

NEW

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Cerner le cadre juridique de l'utilisation de la signature électronique.
- Identifier les usages multiples de la signature électronique
- Sécuriser juridiquement le déploiement d'un système de signature électronique.

PRÉREQUIS
Être intégré dans un projet de mise en place de signature électronique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Toute personne souhaitant exploiter la signature électronique

ANIMATEUR
Sylvain MARTIN
Avocat à la Cour

PROGRAMME
Initiation

60 mn pour maîtriser les aspects juridiques de la signature électronique
- Cerner le référentiel légal
- Définir la signature électronique et ses fonctions
- Dresser la typologie des différentes signatures électroniques : de la signature électronique-sceau à la signature électronique faisant preuve de manière quasi-irréfragable
- La signature électronique pour signer un contrat électronique
- La signature électronique pour sécuriser juridiquement l'archivage électronique
- Dématérialisation des documents : destruction des exemplaires en papier et arrêté du 22 mars 2017 fixant les modalités de numérisation des factures papier en application de l'article L102 B du livre des procédures fiscales
- La convention de preuve et la réforme du Code civil le 1er octobre 2017

15 mn d'atelier pratique sur le certificat

Exercice d'application : analyse du fonctionnement d'un certificat de signature électronique

45 mn pour échanger sur les liens entre le droit et la technologie

Partage d'expériences : échanges sur un projet de mise en place d'un système de signature électronique, principales difficultés rencontrées, projets passés et projets à venir

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'accompagner juridiquement la mise en place d'un système de signature électronique.

DE 11H À 13H	Code 20204	Tarif HT : 190 €
19 juin 2018	6 décembre 2018	

02 LES MODULES E-LEARNING POUR PROGRESSER ATAWADAC*

OBJECTIFS

- Pour vous préparer au présentiel
- Pour renforcer l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences

** AnyTime, AnyWhere, AnyDevice, AnyContent*

POURQUOI CHOISIR UN MODULE E-LEARNING ?

- Des formations courtes, scénarisées et interactives conçues par nos meilleurs experts
- Associées à nos formations présentielles en prérequis ou en complément
- À l'unité, pour se former en toute autonomie et à son rythme

COMMENT SUIVRE UN MODULE E-LEARNING ?

- Un accès simple, ne nécessitant aucune installation logicielle, grâce à vos codes d'accès individuels
- Des modules accessibles **24h/24** et **7j/7**
- Une traçabilité du suivi des modules pour sécuriser l'apprentissage

INITIATION AU DROIT DES CONTRATS

OBJECTIFS
- Permettre aux apprenants de se positionner quant à leurs connaissances sur le sujet.
- Être sensibilisé au droit des contrats.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne amenée à négocier, conclure et gérer des contrats pour son entreprise

PROGRAMME
- Formalisation des contrats
- Avant-contrats
- Erreur dans la formation des contrats
- Contenu des contrats
- Inexécution des contrats

Durée : 30 minutes code 27012001	Tarif HT : 30 €

INITIATION AU DROIT DES SOCIÉTÉS

OBJECTIFS
- Permettre aux apprenants de se positionner quant à leurs connaissances sur le sujet.
- Être sensibilisé au droit des sociétés.

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s juridiques, assistant(e)s de direction, collaborateurs de service juridique, juristes, responsables administratifs et financiers
- Toute personne impliquée dans la gestion d'une société ou dont la fonction exige une bonne connaissance des règles essentielles du droit des sociétés

PROGRAMME
- Les différents types de sociétés et leurs particularités
- Les transformations possibles
- Les organes de direction
- Le statut des associés et des actionnaires
- Les assemblées générales

Durée : 30 minutes code 27012002	Tarif HT : 30 €

03 PARCOURS VIDÉO

MUSCLEZ VOS COMPÉTENCES ET VOTRE CV AVEC DES CONTENUS COURTS, CONCRETS ET OPÉRATIONNELS AVEC LES MEILLEURS EXPERTS.

LE DROIT DES CONTRATS ÇA S'APPREND !

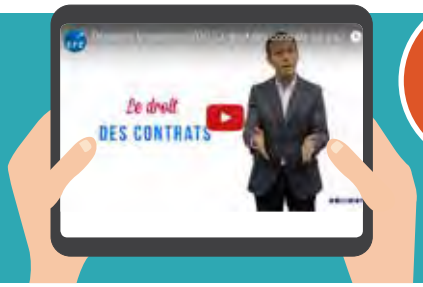

44,99 € TTC

NB : disponible également sur mesure

COMMENT ?

- Un **parcours à suivre à votre rythme, partout et tout le temps**
- Un accès illimité aux vidéos premium, jeux, évaluation, forum du parcours
- Un apprentissage avec notre experte : Yaël COHEN-HADRIA
- **Attestation de réussite et recommandation LinkedIn**
- Durée estimée du parcours : 1h30

OBJECTIFS

- Comprendre les éléments constitutifs d'un contrat
- Décrypter les effets d'un contrat
- Comprendre les obligations et responsabilité liés au contrat
- Comprendre les clauses de durée, de responsabilité et la clause pénale

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

JURISTE d'entreprise

Maîtriser les missions dévolues au juriste d'entreprise

15 jours
105 heures

CERTIFIANT BLENDED

Le juriste d'entreprise est devenu un multispécialiste garant de la stratégie juridique de l'entreprise à moyen et à long terme. Il a pour mission d'accompagner les opérationnels en les éclairant sur les risques juridiques pour définir avec eux les solutions les mieux adaptées à chaque situation rencontrée. Hormis l'indispensable maîtrise des techniques juridiques tant en droit des sociétés qu'en droit des contrats, les directions attendent de lui qu'il sache convaincre afin de susciter l'adhésion.

OBJECTIFS
- Cerner les points essentiels du droit des contrats.
- Optimiser son rôle de juriste auprès des opérationnels.
- Maîtriser les règles générales du droit des sociétés.
- Sécuriser les opérations de sessions-acquisitions, restructurations d'entreprises.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances sur le fonctionnement juridique de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes

ANIMATEURS
Grégory MOUY
Avocat à la Cour
MOUY DANGLETERRE

Isabelle ERAY
Consultante en management juridique
RATIONE PERSONAE

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser l'essentiel des missions dévolues au juriste d'entreprise.

MODULE 1 Maîtriser l'essentiel du droit des contrats 6 jours

OBJECTIFS
- Gérer les aspects juridiques d'une négociation précontractuelle et en cerner les enjeux.
- Identifier les précautions à prendre dans la rédaction des clauses principales des contrats.
- Mesurer les effets des contrats et anticiper les risques d'inexécution.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation

Module e-learning : Initiation au droit des contrats (voir descriptif p. 113)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Réussir la phase précontractuelle

Cerner les enjeux d'une négociation précontractuelle
- Intégrer les étapes d'une négociation et analyser les documents précontractuels
- Identifier les obligations liées à la phase de négociation
- Rupture abusive des pourparlers : identifier les responsabilités encourues

Focus sur le problème des contrats de confidentialité
- Assurer la confidentialité des informations échangées
- Identifier les moyens

Exercice d'application : qualification des avant-contrats et analyse de clauses essentielles

Maîtriser la phase contractuelle

Conclure un contrat en toute sécurité
- Intégrer les préalables essentiels à la formation du contrat
- La formation du contrat : définir où, quand et comment

Étudier les points clés de la rédaction d'un contrat
- Analyser les clauses essentielles
- Recourir aux clauses particulières : clauses de hardship, de reconduction, de prorogation
- Identifier les clauses spécifiques à certains contrats

Exercice d'application : rédaction d'un contrat, ses clauses communes, ses clauses sensibles et spécifiques

Identifier les effets du contrat
- Mesurer la portée juridique du contrat
- Assurer l'efficacité du contrat

Exercice d'application : analyse de clauses spécifiques et les aménagements contractuels de l'inexécution

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Optimiser son rôle auprès des opérationnels et savoir négocier 3 jours

OBJECTIFS
- Analyser l'environnement juridique et concurrentiel dans lequel évoluent l'entreprise et ses différents services opérationnels.
- Communiquer pour convaincre les opérationnels.
- Préparer des négociations à partir de documents juridiques et élaborer une stratégie de négociation.

PROGRAMME
Positionner le service juridique au sein de l'entreprise
- Identifier les acteurs de l'environnement de l'entreprise et du service juridique
- Effectuer un suivi de l'environnement par rapport à son évolution
- Faire le bilan de fonctionnement du service juridique par rapport à ses interlocuteurs et apporter les solutions adaptées

Partage d'expériences : échanges sur les questions à poser pour être performant vis-à-vis de ses différents interlocuteurs
- Initier les démarches pour satisfaire les clients internes
- Déléguer pour responsabiliser

Mise en situation : réalisation d'une délégation efficace

Mettre en place une communication efficace pour optimiser le rôle du service juridique
- S'exprimer efficacement auprès des différents interlocuteurs en tenant compte de leur personnalité
- Recenser les outils de communication interne à utiliser
- Gérer une situation conflictuelle

Étude de cas : analyse d'une situation conflictuelle

Mise en situation : attitudes à adopter lors d'une situation conflictuelle

Réussir la négociation d'un acte juridique
- Identifier les approches existantes et les modèles pratiques

Étude de cas : analyse des principaux modèles de négociations et transposition dans des négociations juridiques
- Construire sa stratégie de négociation

Exercice d'application : élaboration de stratégies de négociation en vue de la finalisation d'un contrat
- Maîtriser les phases de la négociation : échanges, confrontation et compromis
- Finaliser la négociation
- Agir en situation difficile

Mise en situation : définition de son style de négociation à partir d'un cas élaboré par l'animateur et application du modèle en cinq étapes

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

BLENDED

QUIZ AMONT — MODULE VIDÉO — PRÉSENTIEL — COMMUNAUTÉ D'APPRENANTS — E-ÉVALUATION — CLASSE VIRTUELLE

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.

Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

15 JOURS | 105 heures | **Code 20159**

Paris - Promotion 1
5-6 avril, 14-15 mai, 11-12 juin, 2 au 4 juillet, 20-21 septembre, 15-16 octobre, **14 novembre***, 3-4 décembre 2018, **31 janvier 2019****
Paris - Promotion 2
13-14 septembre, 11-12 octobre, 19-20 novembre, 10 au 12 décembre 2018, 17-18 janvier, 4-5 février, **21 février***, 21-22 mars, **16 mai 2019****

* **CLASSE VIRTUELLE** pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 8 545 €
Tarif TTC pour les particuliers : 6 845 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 5 690 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
JURISTE D'ENTREPRISE
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS JURISTE D'ENTREPRISE
Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 500 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 3 990 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Maîtriser les règles générales du droit des sociétés 4 jours

OBJECTIFS
- Cerner la création d'une société.
- Mesurer les prérogatives des dirigeants et leurs limitations.
- Cerner les responsabilités encourues en cas de non-respect des règles.

PROGRAMME
Module e-learning : Initiation au droit des sociétés (voir descriptif p. 113)

Maîtriser les points clés du contrat de société
Identifier la validité du contrat de société
- Capacité des associés
- Détermination de l'objet de la société
- Différents types d'apports : en numéraire, en nature et en industrie
- Participation aux bénéfices et contribution aux pertes des associés

Préparer la création de la société
- L'intérêt d'un avant-contrat
- Cerner les rapports entre associés selon qu'il s'agit de la période antérieure ou postérieure à la signature des statuts

Connaître les principales formes de sociétés
- Les principales caractéristiques d'une société
- Présentation des principales formes de sociétés commerciales
- Les avantages et les inconvénients des différentes sociétés commerciales
  Exercice d'application : recherche des erreurs insérées dans des statuts de SARL

Mesurer les pouvoirs et les obligations des organes de gestion
- Distinguer entre le contrat de travail et le mandat social
- Déterminer les règles de cumul des mandats sociaux
- Déterminer les règles de cessation de fonctions et ses conséquences
- Cerner les pouvoirs des organes de gestion
- Analyser la responsabilité des organes de gestion
  Étude de cas : choix de la forme de société selon les besoins de l'activité, du financement...

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment choisir son contrat ?
- Comment renforcer l'impact de nos messages ?
- Comment incarner son message ?

MODULE 4 Sécuriser les opérations de cession, acquisition et restructuration d'entreprises 2 jours

OBJECTIFS
- Apprécier le contexte de l'opération.
- Cerner le déroulement de l'opération.
- Rédiger les actes formalisant l'opération.

PROGRAMME
Apprécier le contexte de l'opération
- Cession d'actions versus cession d'actifs
- Apports, fusions et scissions
- Apport-cession
- LBO
  Mise en situation : négociation des clauses essentielles d'une promesse unilatérale de vente

Maîtriser le déroulement et rédiger les actes formalisant l'opération
Cerner les modalités de l'opération
- Définir le périmètre de l'opération et la structure juridique de l'entreprise
- Opération de gré à gré versus open bid
- L'audit
- L'importance de la confidentialité : les clauses essentielles d'un accord de confidentialité
- Anticiper le calendrier de l'opération : maîtrise des conditions suspensives

Définir les contours de l'offre
- Les clauses essentielles d'une lettre d'intention (LOI)
- Le protocole d'accord : Memorandum of Understanding (MoU)
- La convention de break up fee
- Offre ferme ou conditionnelle
- Le contrat de cession : clauses d'ajustement de prix (earn-out) et détermination du prix
- Le recours à expertise
  Étude de cas : analyse de la jurisprudence actuelle

Rédiger les clauses essentielles du pacte d'actionnaires
- Les clauses statutaires versus extra-statutaires
- Les clauses relatives à la gouvernance : conventions de vote, décisions importantes, composition des organes de direction...
- Les clauses relatives aux transferts
- Assurer l'exécution forcée
  Mise en situation : négociation des clauses essentielles d'un pacte d'actionnaires

Maîtriser l'intéressement des cadres : management package
Gérer la garantie d'actif et de passif
Exercice d'application : rédaction et négociation d'une garantie d'actif et de passif efficace

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

Droit des sociétés pour non-juristes

Maîtriser les notions et les montages simples en droit des sociétés

Une entreprise peut revêtir de très nombreuses formes sociétaires, c'est pourquoi il importe de prendre en compte ses caractéristiques propres pour sélectionner la forme de société adéquate, en maîtriser son fonctionnement et anticiper les évolutions possibles de celle-ci.

OBJECTIFS

- Identifier les différentes formes de sociétés pour maîtriser leurs avantages et leurs inconvénients.
- Cerner leurs règles essentielles de fonctionnement.
- Mesurer les responsabilités encourues et comprendre le rôle joué par les organes extérieurs à la société.

PRÉREQUIS

Être confronté au droit des sociétés dans sa pratique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant s'initier concrètement au droit des sociétés

ANIMATEUR

Anne-Sophie MERLE
Avocat à la Cour
MERLE AVOCATS

2 JOURS | 14 heures | **Code 20001**

Tarif HT : **1 395 €** - repas inclus

Paris
22-23 janvier 2018
9-10 avril 2018
21-22 juin 2018
27-28 août 2018
8-9 octobre 2018
6-7 décembre 2018
21-22 janvier 2019

Lyon
21-22 juin 2018
6-7 décembre 2018

PROGRAMME

Initiation

Module e-learning : Inititation au droit des sociétés (voir descriptif p. 113)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Choisir la forme sociale la mieux adaptée
- Différences entre société civile et société commerciale
- Société à Responsabilité Limitée (SARL)
- Société anonyme classique
- Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
- Société par Actions Simplifiée (SAS)
- Société en nom collectif

Exercice d'application : choix de la structure la mieux adaptée à l'entreprise

Garantir l'équilibre des organes de direction
- Les conditions de nomination et de révocation
- Le statut personnel du dirigeant
- Mesurer les pouvoirs et responsabilités du dirigeant
- La délégation de pouvoirs : l'utiliser efficacement
- La séparation des pouvoirs entre dirigeants et assemblées

Organiser des assemblées générales
- Les domaines de compétence des assemblées : Assemblées Générales Ordinaires (AGO) et extraordinaires (AGE)
- Appliquer les statuts
- Convocations et formalités préalables pour les assemblées
- Les assemblées générales : obligations légales et conséquences pratiques
- Délibérations
- Formalités de dépôt et de publicité des AGO et AGE

Aménager les pouvoirs et responsabilités des associés
- Le statut des associés
- Examiner la répartition des pouvoirs des associés
- Définir la responsabilité des associés face aux dettes sociales
- Le vote aux assemblées
- Pacte d'associés : identifier les avantages
- Distribution des bénéfices et des dividendes

Exercice d'application : répartition des pouvoirs entre les actionnaires

Anticiper le contrôle de gestion par les organes extérieurs
- Examiner le rôle du commissaire aux comptes au sein de la société
- Définir ses pouvoirs et ses responsabilités
- Les différentes expertises

Étude de cas : augmentation du capital et égalité entre actionnaires

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les notions essentielles et de comprendre les montages simples en droit des sociétés.

TESTEZ-VOUS !

1. Peut-on constituer une SARL avec un capital d'1 € ?
2. Le Commissaire aux comptes est-il obligatoire dans toutes les sociétés ?
3. Peut-on constituer une SA avec 3 associés ?

Solutions : 1. oui, 2. non, 3. non

Droit des sociétés pour juristes

Optimiser sa pratique pour conseiller le chef d'entreprise

BEST OF BLENDED RÉGION

La maîtrise du droit des sociétés permet au juriste d'effectuer des choix stratégiques pour l'entreprise quant au type de société à adopter, à la forme d'administration à mettre en place et à la répartition des pouvoirs à déterminer. Ces choix doivent être en adéquation avec les objectifs recherchés par le chef d'entreprise.

OBJECTIFS

- Identifier les différences entre structures sociétaires.
- Rédiger les statuts en adéquation avec les objectifs recherchés.
- Maîtriser les modalités de fonctionnement des différentes formes sociales.

PRÉREQUIS

Être confronté au droit des sociétés dans sa pratique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Collaborateurs des services juridiques
- Experts-comptables, commissaires aux comptes
- Toute personne souhaitant approfondir sa pratique en droit des sociétés

ANIMATEUR

Anne-Sophie MERLE
Avocat à la Cour
MERLE AVOCATS

2 JOURS | 14 heures | **Code 20110**

Tarif HT : **1 450 €** - repas inclus

Paris
29-30 janvier 2018
22-23 mars 2018
17-18 mai 2018
30-31 août 2018
18-19 octobre 2018
17-18 décembre 2018
28-29 janvier 2019

Lyon
17-18 mai 2018
17-18 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn
Dates : 5 juillet 2018 ou 11 décembre 2018

PROGRAMME

Initiation

Module e-learning : Inititation au droit des sociétés
(voir descriptif p. 113)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Etude de cas "fil rouge" : mise en application des exercices à partir de la création d'un groupe de sociétés

Différencier les structures existantes en droit des sociétés et les mettre en place

Identifier les utilisations les plus courantes des structures sociales

- SCI, SNC, SARL, SAS... : les spécificités reconnues à chacune
- Leurs intérêts stratégiques, juridiques et fiscaux

Étude de cas : analyse des principales formes sociales du groupe créé et photographie du montage juridique

Cerner la place des structures sociales au sein d'un groupe de sociétés

Constitution et financement des différents types de sociétés : analyse des particularités

- Constitution du capital : identifier les associés et les actionnaires avec leurs droits et obligations
- Les structures ayant peu de contraintes sur le capital social
- Comparer les modes de financements traditionnels avec les modes novateurs

Rédiger les statuts des structures sociales en adéquation avec les objectifs recherchés

- Analyser le contenu des statuts encadrés légalement : SA, SARL...
- Maîtriser le contenu des statuts des différentes formes sociales laissant une grande liberté contractuelle : SCI, SNC, SAS...

Exercice d'application : rédaction des statuts des sociétés du groupe créé et analyse des spécificités de chacun

Maîtriser le fonctionnement des différentes formes sociales : de la représentation aux décisions collectives

Gestion et représentation : les formes sociétaires avec " gérance "

- Choisir entre gérant unique ou pluralité de gérants
- Déterminer et délimiter les pouvoirs du gérant

Organiser la direction au sein d'une SA et d'une SAS

- Distinguer le système moniste du système dualiste : atouts et limites de chaque formule
- Analyser les différents leviers de l'organisation du pouvoir dans la SAS
- Identifier les représentants et les dirigeants de ce type de société

Exercice d'application : création de l'organigramme du pouvoir des sociétés du groupe et analyse de la répartition des pouvoirs

Décisions collectives et contrôle interne : maîtriser les modalités de consultation et les règles propres à chacune

- Identifier les domaines de compétence des assemblées
- Convocations, formalités, quorum et majorité : intégrer les conditions à respecter et les différents seuils applicables
- Maîtriser l'exercice du contrôle interne

Exercice d'application : organisation d'une assemblée générale et analyse des documents y afférents

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de conseiller utilement le chef d'entreprise en droit des sociétés pour atteindre ses objectifs.

ÇA VOUS PARLE ?

" Formation dynamique, interactive avec une animatrice parfaitement à l'écoute de nos attentes qui a su répondre aux questions que nous nous posions. Idéale pour approfondir ses connaissances et se perfectionner en droit des sociétés afin d'acquérir un raisonnement, un savoir faire et être capable d'apporter des conseils juridiques au sein de sa propre société. "

Cindy PIOTROWSKI
Juriste, GÉNÉRALE DU SOLAIRE

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

Formation éligible au CPF, identifiant à l'inventaire : 1162

JURISTE spécialisé en droit des sociétés

Conseiller et défendre au mieux les intérêts de son entreprise

15 jours
105 heures

CERTIFIANT CPF BLENDED

De nombreux juristes doivent utiliser le droit des sociétés dans le cadre de leur fonction. Dès lors, pour rédiger des statuts de sociétés adaptés aux objectifs de l'entreprise, réaliser des procès-verbaux d'AG ou encore, effectuer un rachat ou une cession de société, il est indispensable d'acquérir une vision d'ensemble du droit des sociétés.

OBJECTIFS
- Cerner les règles qui régissent le droit des sociétés.
- Traiter les règles propres à chaque forme sociétaire.
- Maîtriser les règles des opérations de transformation, fusion et scission.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en droit des sociétés.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes souhaitant obtenir une spécialisation en droit des sociétés

ANIMATEUR
Aurélie BONNET
Avocat

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser la pratique du droit des sociétés pour conseiller utilement et défendre au mieux les intérêts de votre entreprise.

MODULE 1 Les règles générales du droit des sociétés 4 jours

OBJECTIFS
- Cerner la création d'une société.
- Mesurer les prérogatives des dirigeants et leurs limitations.
- Cerner les responsabilités encourues en cas de non-respect des règles.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation

Module e-learning : Initiation au droit des sociétés (voir descriptif p. 113)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les points clés du contrat de société

Identifier la validité du contrat de société
- Différents types d'apports : en numéraire, en nature et en industrie
- Participation aux bénéfices et contribution aux pertes des associés

Préparer la création de la société
- L'intérêt d'un avant-contrat
- Cerner les rapports entre associés

Connaître les principales formes de sociétés
- Les principales caractéristiques d'une société
- Les avantages et les inconvénients des différentes sociétés commerciales

Exercice d'application : recherche des erreurs insérées dans des statuts de
- SARL

Mesurer les pouvoirs et les obligations des organes de gestion

Distinguer entre le contrat de travail et le mandat social
- Les conditions de cumul
- Les conséquences du cumul admis par la loi

Déterminer les règles de cumul des mandats sociaux
- Interdiction de cumul et limitation du nombre de mandats
- Sanction en cas de non-respect des règles de cumul

Déterminer les règles de cessation de fonctions et ses conséquences

Cerner les pouvoirs des organes de gestion
- Engager la société à l'égard de tiers dans la limite de l'objet social
- Pouvoirs encadrés par des clauses statutaires dans les rapports avec les associés

Analyser la responsabilité des organes de gestion

Étude de cas : choix de la forme de société selon les besoins de l'activité, du financement...

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Les règles communes aux différents types de sociétés 3 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser la constitution et le fonctionnement d'une société.
- Déterminer les règles propres à la fin des sociétés.

PROGRAMME
Analyser la formation de la société
- Établir les statuts et les annexes, la signature
- Identifier le régime des actes passés pour le compte de la société
- Documents nécessaires à l'immatriculation et formalités de publicité de la création de la société

Jeu pédagogique : mise en ordre des pièces pour reconstituer les étapes de la constitution d'une société

Identifier les règles communes de fonctionnement

Établir et approuver les comptes sociaux
- Établissement des comptes sociaux
- Affectation des résultats
- Assemblée générale annuelle
- Publicité des comptes sociaux et des rapports annuels

Cerner les règles des groupes de sociétés
- Modalités de constitution d'un groupe
- Obligations d'information propres au groupe de sociétés
- Règles concernant les dirigeants, les actionnaires et les salariés
- Obligations comptables propres aux groupes de sociétés
- Régime des contrats intra-groupe

Mesurer le rôle des commissaires aux comptes

Analyser les règles communes à la fin des sociétés

Maîtriser la liquidation et le partage des sociétés
- Maintien ou disparition de la personnalité morale
- Liquidation légale
- Liquidation conventionnelle
- Partage des sociétés commerciales

Mesurer le régime des entreprises en difficulté
- Prévention des difficultés
- Caractéristiques communes des procédures collectives
- Sauvegarde et redressement judiciaire
- Liquidation judiciaire
- Sanctions des dirigeants

Étude de cas : analyse d'une procédure de sauvegarde et de ses conséquences sur le fonctionnement de la société

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

BLENDED

QUIZ AMONT — PRÉSENTIEL — COMMUNAUTÉ D'APPRENANTS — E-ÉVALUATION — CLASSE VIRTUELLE

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

15 JOURS | 105 heures | **Code 20011**

Paris - Promotion 1
22-23 mars, 12-13 avril, 23 au 25 mai, 25-26 juin, 10-11 septembre, **19 septembre***, 4-5 octobre, 5-6 novembre 2018 et **9 janvier 2019****

Paris - Promotion 2
20-21 septembre, 15-16 octobre, 14 au 16 novembre, 13-14 décembre 2018, **9 janvier***, 10-11 janvier, 14-15 février, 14-15 mars et **14 mai 2019****

* **CLASSE VIRTUELLE** pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 8 545 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 6 845 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 5 690 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
DROIT DES SOCIÉTÉS
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS DROIT DES SOCIÉTÉS
Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 500 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 3 990 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Les règles propres à chaque type de société 4 jours

OBJECTIFS
- Analyser les règles de fonctionnement des trois principaux types de sociétés.
- Identifier les spécificités de la SA et de la SAS.

PROGRAMME
Société à responsabilité limitée
- Constitution
- Gérance
- Décisions collectives
- Statuts des associés
- Dissolution
- Spécificités de l'EURL

Société anonyme
- Constitution
- Conseil d'administration ou Directoire et Conseil de surveillance
- Assemblées d'actionnaires
- Droits des actionnaires
- Modifications du capital
  Test de connaissances : quiz sur les augmentations de capital dans une SA

Société par actions simplifiée
- Constitution
- Fonctionnement
- Statuts des associés
- Dissolution
- Spécificités de la SASU

Le pacte d'associés/actionnaires
- Contenu d'un pacte d'associés/actionnaires
- Conséquences d'un pacte
  Étude de cas : analyse de clauses d'un pacte d'actionnaires
  Exercice d'application : création d'une SAS

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

ÇA VOUS PARLE ?
" Les cas pratiques en sous-groupe se sont avéré une réelle plus-value à la formation par leur aspect pratique et la formation a permis de vérifier certains points de fonctionnement internes. Le bénéfice d'un tel cycle certifiant pour sécuriser la gestion juridique d'une entreprise m'apparait donc très pertinent."

Martine MEUNIER
Responsable du service administratif et juridique
GROUPE GASCOGNE

MODULE 4 Les valeurs mobilières et les opérations de transformation, fusion, acquisition 4 jours

OBJECTIFS
- Connaître les principales caractéristiques des valeurs mobilières.
- Maîtriser la transformation d'une société.
- Identifier le régime d'une fusion ou d'une scission.

PROGRAMME
Déterminer les règles générales des valeurs mobilières
- Dématérialisation des valeurs mobilières
- Opérations sur titres financiers et offre au public de titres financiers
- Placement des titres financiers

Distinguer les règles propres aux titres cotés
- Identification des actionnaires, négociation d'instruments financiers cotés, action de concert, franchissement de seuils et informations privilégiées
- Offres publiques d'acquisition
  Exercice d'application : rédaction d'ordres de mouvements de titres et transcription dans le registre des mouvements d'une SA

Distinguer le régime des actions du régime des obligations
Établir les droits et obligations attachés aux actions
- Caractéristiques des actions
- Droits et obligations à la charge des actionnaires
- Règles générales de transmission
- L'actionnariat des salariés et des dirigeants : remarques générales

Définir les obligations et leurs caractéristiques
- Caractéristiques et conditions d'émission des obligations
- Droits des obligataires
- Obligations émises par une SARL

Maîtriser la transformation d'une société
- Intérêts et nécessité d'une transformation
- Préparation et déroulement d'une transformation
- Sanctions des irrégularités

Cerner le fonctionnement des fusions et des scissions
- Règles générales et préparation des fusions et des scissions
- Exécution et conséquences d'une fusion ou d'une scission
- Sanctions des irrégularités
- Régime fiscal des fusions et des scissions
- Exercice d'application : scission d'une SARL par apport partiel d'actif à une société nouvelle

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

Maîtriser l'essentiel du droit des sociétés

Cycle long - Assurer la création juridique et le fonctionnement des sociétés

Pour contribuer à l'efficacité économique, le droit des sociétés doit être abordé comme une technique d'organisation de l'entreprise prenant en compte son fonctionnement. Il convient dès lors de savoir se servir du droit pour fixer le cadre juridique adapté à une situation donnée et à un objectif clairement identifié.

OBJECTIFS

- Cerner les aspects juridiques de la création d'une société.
- Analyser les modalités de fonctionnement propres à chaque forme sociétaire.
- Gérer les opérations de transformation, dissolution et liquidation.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en droit des sociétés.

PUBLIC CONCERNÉ

- Assistants juridiques et assistants de direction
- Collaborateurs des services juridiques, contentieux, comptables, financiers, administratifs et commerciaux
- Toute personne dont la fonction exige une bonne connaissance des règles essentielles du droit des sociétés

ANIMATEUR

Marc MORIN
Consultant en entreprise, ancien Avocat
Enseignant en droit des affaires à l'Université Paris V

6 JOURS | 42 heures | **Code 20040**

Tarif HT : **3 510 €** - repas inclus

Paris

18-19 décembre 2017, 18-19 janvier, 12-13 février et **13 mars 2018***

9-10 avril, 15-16 mai, 12-13 juin et **11 juillet 2018***

17-18 septembre, 15-16 octobre, 19-20 novembre 2018 et **8 janvier 2019***

10-11 décembre 2018, 8-9 janvier, 5-6 février et **2 avril 2019***

*CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Initiation

Module e-learning : Initiation au droit des sociétés (voir descriptif p. 113)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Maîtriser les préalables essentiels à la création d'une société

Cerner les enjeux de la création

Opérer un choix entre les structures

- Entreprise individuelle ou société
- Société ou autre groupement

Maîtriser les points clés du contrat de société

- Validité du contrat de société
- Dénomination, capital, siège social...
- Régime des apports et droits d'enregistrement
- Modalités de distribution des bénéfices
- Responsabilités
- Reprise des actes

Étude de cas : traitement des actes pris par la société en formation et analyse commentée d'un contrat de société

Étudier les différents modes de financement

Financement par capitaux propres

- Augmentation de capital et émission de valeurs mobilières

Étude de cas : cas chiffré d'augmentation de capital et reconstitution des capitaux propres

Endettement et autres techniques de financement

- Prêt bancaire, compte courant d'associés, obligations...
- Introduction en bourse, LBO...

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Identifier les formes sociales et les règles essentielles de fonctionnement des sociétés

Choisir une forme sociale adaptée aux objectifs identifiés

- Les différentes caractéristiques au plan juridique, fiscal et social

Maîtriser le fonctionnement des sociétés

L'organisation du pouvoir : les organes de direction

- Les notions de dirigeant et de représentant légal : conditions de nomination et de révocation
- Pouvoirs, statut personnel et responsabilités du dirigeant/gérant
- La délégation de pouvoirs
- La séparation des pouvoirs
- Les conventions réglementées

Compétence et fonctionnement des assemblées

- Place des salariés et des institutions représentatives
- Assemblées ordinaires/extraordinaires
- Tenue des registres, RCS et formalités

Étude de cas : analyse de PV d'assemblées

Pouvoirs et responsabilités des associés et actionnaires

- Le vote aux assemblées : abus de majorité/de minorité
- Les pactes d'associés/d'actionnaires, les conventions de vote...
- Le droit aux bénéfices et la contribution aux pertes

Exercice d'application : création de statuts et d'un pacte d'actionnaires

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Organiser la transformation, la transmission et la fin d'une société.

Identifier les opérations de transformation et de transmission de sociétés

Les grands principes des restructurations

- Fusion, apport partiel d'actif, scission, TUP...

Étude de cas : analyse d'un projet de fusion et calcul d'un rapport d'échange

La transmission de sociétés

- Cession, location-gérance de fonds de commerce et location de droits sociaux
- Les cessions d'actions ou de parts sociales : les clauses d'agrément

Étude de cas : examen d'un compromis de vente de fonds de commerce

Gérer la fin d'une société

La mise en œuvre d'une procédure collective

- La prévention des difficultés
- La cessation des paiements
- La sauvegarde, le redressement et la liquidation judiciaires
- Les créanciers de l'entreprise en difficulté
- La responsabilité des dirigeants

Mise en situation : suivi d'une procédure de liquidation simplifiée

La mise en sommeil et la dissolution de la société

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'assurer la création et le fonctionnement des formes sociales dont vous avez la charge.

3 QUESTIONS À L'EXPERT

1 • La disparition de la " cause " dans les contrats, à compter de l'entrée en vigueur de la réforme du Code Civil (1er octobre 2016) a-t-elle une incidence en droit des sociétés ?

Le nouveau concept de " contenu licite et certain " introduit dans l'Article 1128 du Code Civil, devrait permettre aux Juges de disposer d'un moyen de contrôle des conventions équivalent à la cause traditionnelle.

2 • La nouvelle action interrogatoire en matière de représentation, s'appliquera-t-elle aux dirigeants de sociétés ?

La réforme n'a vocation à s'appliquer que par défaut et ne devrait pas remettre en cause les solutions propres aux modes spéciaux de représentation tels ceux du Droit des Sociétés où la preuve des pouvoirs intervient essentiellement par publicité.

3 • N'est-il pas indispensable d'inclure une convention de preuve dans les statuts afin d'alléger le formalisme entre associés ?

Des conventions de preuve étaient déjà introduites dans certaines Sociétés la réforme va sans doute amplifier l'efficacité de ces clauses, sous réserve des textes spéciaux qui demeurent applicables.

* 3 collaborateurs à former
JE CRÉE LA SESSION À LA DATE DE MON CHOIX !
Je fais mes propositions au 01 44 09 25 08 - infoclient@efe.fr
Et je découvre ce concept sur www.efe.fr

Pratique de la société anonyme
Respecter les obligations et les règles de gouvernance de la SA
Code 20027 - 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 495 €

Pratique de la société par actions simplifiée
Maîtriser la constitution, le fonctionnement et la transformation d'une SAS
Code 20049 - 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 495 €

Pratique de la SARL
Respecter ses règles de constitution et comprendre son fonctionnement
Code 20006 - 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 495 €

Pratique de la société en participation
Maîtriser les aspects juridiques de la SEP
Code 20051 - 1 jour - 7 heures
Tarif HT : 995 €

Pratique de la société en commandite par actions
Cerner son régime juridique et son fonctionnement
Code 20052 - 1 jour - 7 heures
Tarif HT : 995 €

Créer et gérer une association
Aspects juridiques et fiscaux
Code 20104 - 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 395 €

Le conseil d'administration
Maîtriser son fonctionnement et aménager ses pouvoirs
Code 20002 - 1 jour - 7 heures
Tarif HT : 995 €

Les assemblées d'actionnaires
Préparer et sécuriser leur déroulement
Code 20003 - 1 jour - 7 heures
Tarif HT : 995 €

Programmes disponibles sur www.efe.fr

Sociétés holdings : aspects juridiques et fiscaux

BLENDED

Optimiser en toute conformité sa stratégie sociétaire et patrimoniale

La holding est un outil multifacette : indispensable à l'organisation des groupes, elle est également tout à la fois un véhicule d'investissement, un puissant outil d'optimisation fiscale et un instrument d'ingénierie patrimoniale indispensable pour les chefs d'entreprise et les grandes fortunes. Elle offre aux entreprises et aux particuliers des solutions fiscales et économiques sans équivalent. Son maniement est cependant particulièrement complexe tant au niveau de sa constitution que de son fonctionnement.

OBJECTIFS
- Découvrir l'intérêt de la technique du holding et les différentes utilisations envisageables.
- Cerner les techniques de constitution des holdings.
- Maîtriser le régime juridique et fiscal des holdings.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances pratiques en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour juristes " (code 20110 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables administratifs et financiers
- Notaires
- Avocats et conseils

ANIMATEUR
Samuel SCHMIDT
Avocat Associé
UGGC Avocats

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Constituer une holding

Définir la holding
- Cerner l'intérêt de la holding
- Identifier les différents types de holdings

Constituer la holding
- Choisir la forme juridique la plus adaptée de la holding SAS / SA / société en commandite par actions / société civile
- Constituer une holding par apport de titres
- Constituer une holding par achat de titres
- Constituer une holding par filialisation de l'activité

Exercice d'application : choix du sens de la constitution / cas de " carve out "

Gérer le fonctionnement d'une holding

Mettre en place les conventions entre la holding et ses filiales
- Les principes directeurs et les risques juridiques : risques fiscaux, risque pénal
- La convention de prestations de services
- La gestion des créances
- La convention de trésorerie / dispositif de lutte contre la sous-capitalisation

Étude de cas : analyse de cas de dirigeants communs entre la holding et ses filiales, conventions de prestations de services et rémunération des dirigeants

Cerner le statut des salariés
- Dirigeant des filiales
- Droits des salariés

Gérer les relations avec les tiers
- Garantie des engagements des filiales
- Responsabilité des engagements des filiales

Identifier le régime fiscal

Cerner le régime de l'IS

Étude de cas : analyse de la neutralisation de la quote-part de frais et charges

Définir les aspects TVA

Étude de cas : analyse d'une holding mixte et création de secteurs distincts d'activité

Gérer la taxe sur les salaires

Étude de cas : minimisation de la taxe sur les salaires

Mesurer l'impact sur l'IFI et le droit de mutation à titre gratuit

Cerner les aspects internationaux : la constitution d'une holding étrangère
- Choisir entre apport des titres à une société étrangère et transfert de siège
- Identifier la fiscalité applicable à quelques holdings étrangères avec un focus sur le Luxembourg
- Mesurer les risques fiscaux et la notion de substance de la holding

Étude de cas : analyse d'une holding de rachat dans le cadre d'un LBO - interdiction pour une société de financer son propre achat, abus de biens sociaux, abus de pouvoir, abus de majorité, règles relatives aux distributions de dividendes et fusion rapide

Exercice d'application : structuration au mieux d'un family buy out pour la transmission familiale

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de choisir la forme la plus appropriée de la holding en fonction de votre stratégie, de la constituer de manière optimale et de la faire fonctionner en conformité avec les règles tant juridiques que fiscales.

1 JOUR	7 heures	Code 20176	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	6 juin 2018	12 décembre 2018	

Joint venture : choisir la forme juridique adaptée

Réaliser une opération conjointe à plusieurs entreprises

Réaliser un projet à plusieurs entreprises implique de choisir une forme juridique adaptée aux objectifs communs. La joint venture doit pouvoir répondre aux éventuelles difficultés liées aux relations entre partenaires et intégrer toutes les répercussions comptables, fiscales et sociales de l'aventure commune.

OBJECTIFS
- Choisir la forme de joint venture la mieux adaptée dès la phase des pourparlers.
- Rédiger les clauses essentielles d'un accord de coopération.
- Maîtriser les enjeux fiscaux et sociaux.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour juristes " (code 20110 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables fusions-acquisitions
- Avocats

ANIMATEUR
Samuel SCHMIDT
Avocat Associé
UGGC Avocats

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Mesurer les impacts des pourparlers et des négociations préalables
- Rédiger une lettre d'intention, un protocole d'accord ou un accord de confidentialité
- Gérer la rupture des négociations

Étude de cas : comparaison de différents modèles de supports écrits de pourparlers

Choisir la forme juridique de joint venture la mieux adaptée
- La joint venture " sociétaire " ou " contractuelle "
- Les contrats, indivisions ou sociétés sans personnalité morale
- La société avec personnalité morale commune
- Choix du pays d'implantation, structure opaque ou translucide et modalités de réalisation

Étude de cas : analyse de différents exemples représentatifs de joint venture

Constituer une joint venture

Répartir le capital entre partenaires

Rédiger un contrat cadre
- Régularité de l'opération contractuelle et définition des objectifs
- Rédaction des statuts, nomination des organes de direction, droits et obligations des parties et fin de la collaboration
- Actes d'acquisition, pacte d'actionnaires et accords accessoires
- Contrats passés entre les partenaires et la joint venture juridique : répartition des résultats, agrément et droit de préemption

Exercice d'application : rédaction des clauses principales de constitution d'une joint venture

Intégrer les droits de propriété intellectuelle à une joint venture
- Les droits de propriété intellectuelle préexistants
- Les droits de propriété intellectuelle développés dans le cadre de la joint venture et leur sort à la fin de la joint venture

Régler les blocages et les conflits
- Définir la loi applicable à la joint venture
- Identifier les limites du choix

Adopter une stratégie fiscale adaptée
- Mesurer les conséquences fiscales des transferts d'activités
- Déterminer la forme et la localisation de la structure commune
- Intégrer la réglementation des prix de transfert
- Cerner l'acte anormal de gestion et l'abus de droit

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de réaliser une joint venture pour optimiser vos projets communs à plusieurs entreprises.

2 JOURS	14 heures	Code 20081	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	9-10 avril 2018	4-5 octobre 2018	

Maîtrise des formalités légales

Accomplir les démarches légales indispensables aux entreprises

La vie d'une entreprise est jalonnée de différentes formalités légales obligatoires. Il est important de veiller à déjouer quelques pièges récurrents, en particulier les différences de procédures liées aux formes juridiques des sociétés, qui entraînent un allongement des délais, une surcharge de travail et parfois, des pénalités de retard.

OBJECTIFS
- Intégrer le système des formalités légales pour rédiger un acte.
- Effectuer les modifications statutaires et non statutaires.
- Déposer les actes et les comptes annuels.

PRÉREQUIS
Avoir des notions en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour non-juristes " (code 20001 p. 116).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes et avocats
- Experts-comptables
- Assistants(e)s juridiques
- Toute personne confrontée à la pratique des formalités légales

ANIMATEUR
Éric LABONNE
Consultant spécialisé en formalités juridiques
SARL L & L CONSULTANTS ASSOCIÉS
Ancien salarié du service juridique du Greffe du Tribunal de commerce de Paris

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Apprendre à rédiger un acte

Statuts, acte de vente et procès-verbal

Constituer un dossier de création d'entreprise
- Le dépôt de son dossier d'immatriculation
- Attribution du numéro de gestion et du numéro SIREN
- Les démarches pour le travailleur non salarié
- Obtention du K-bis

Les formulaires déclaratifs

Rédiger une annonce légale

Exercice d'application : rédaction de l'imprimé déclaratif MO et d'une annonce légale de constitution

Définir l'opposabilité aux tiers
- Le cas d'une fusion, de la TUP, de la vente de fonds, d'une réduction de capital non motivée par des pertes...
- Assurer la continuité d'une société, notamment pour les partenaires éventuels
- Rôle ponctuel de certains organismes
- Les délais et le formalisme

Effectuer les modifications statutaires et non statutaires
- Définir les conditions de l'inscription ou non au RCS
- Les dépôts au RCS : les documents à fournir et les liasses à remplir
- Modifier l'objet social, la durée, le capital, la dénomination...
- Enregistrer les changements de personnes

Analyser les droits et moyens de recours en cas de modification d'établissement dans le cadre des formalités
- Remplissage des nouvelles liasses
- Pièces à fournir, déclarations à faire et conséquences pour les salariés
- Définir quel organisme avertir
- Notification intergreffe
- Nécessité d'une personne nommée responsable pour chaque établissement et autorisations spécifiques

Étude de cas : ouverture, fermeture, transfert d'établissement et transfert de siège (hors ressort et ressort identique)

Transformation et restructuration de société : les formalités particulières à accomplir
- Les formalités en cas de restructuration
- Les transformations et la transmission universelle de patrimoine
- Sociétés en difficulté
- Faire le point sur les privilèges

Déposer les actes et les comptes annuels

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'accomplir les formalités légales de base de votre entreprise.

1 JOUR	7 heures	Code 20108	Tarif HT : 940 € - repas inclus
Paris	2 février 2018 14 mai 2018	21 septembre 2018 20 décembre 2018	14 février 2019

Approbation des comptes annuels des sociétés

Maîtriser la procédure juridique d'approbation des comptes

À l'occasion de l'Assemblée Générale des associés, la procédure d'approbation des comptes annuels représente une étape essentielle de la vie de la société tant pour ses associés/actionnaires que pour les organes dirigeants. Dans ce cadre, la société doit avoir une vision précise des procédures qui lui sont applicables et qui sont autant de contraintes en matière de gouvernance.

OBJECTIFS
- Identifier les points de vigilance principaux.
- Cerner les principales difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de la procédure juridique d'approbation des comptes.
- Gérer les formalités légales et les obligations.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour juristes " (code 20110 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Responsables administratifs et financiers
- Experts-comptables

ANIMATEUR
Sébastien SEGARD
Avocat à la Cour
UGGC Avocats

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Analyser les modifications récemment intervenues
- Identifier les modifications en droit des sociétés pour les formes sociales suivantes : SAS / SA et SARL
- Intégrer le code de gouvernance AFEP-MEDEF de juin 2013
- Mesurer l'impact de la loi du 2/01/14

Cerner les points de vigilance principaux
- La rémunération des dirigeants
- Les mécanismes de contrôle : code AFEP-MEDEF, recommandations AMF et actualité jurisprudencielle
- L'arrêté des comptes : le bilan, le compte de résultat, l'annexe et les éléments de l'annexe prévus par le Plan comptable
- Les modifications affectant l'exercice social

Partage d'expérience : échange sur les points de vigilance

Maîtriser la procédure d'approbation
- Le calendrier des opérations
- L'information sur les transactions des mandataires sociaux
- Les mandats
- Les contenus des différents rapports à établir : de gestion, spécial, informations sociales et relatives à l'environnement
- Le traitement des dividendes
- L'affectation du résultat
- La tenue de l'assemblée générale

Étude de cas : analyse des réactions à adopter en cas d'opposition d'un groupe d'actionnaires

Gérer les formalités légales et les obligations en matière de registres sociaux
- Les registres d'assemblées ou des organes sociaux
- Les registres de mouvements de titres
- Le dépôt des comptes au RCS : documents à déposer, à tenir à disposition, sanctions
- Les autres publicités, délais et effet de la publicité
- Les actualisations et nouveautés en la matière

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les outils de la procédure d'approbation annuelle des comptes et d'en comprendre les enjeux en matière de gouvernance pour une société quelque soit sa forme sociale.

2 JOURS	14 heures	Code 20160	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	22-23 janvier 2018 12-13 février 2018	24-25 mai 2018 6-7 décembre 2018	17-18 janvier 2019 11-12 février 2019

Conventions réglementées

Gérer les conventions réglementées et anticiper leur contrôle

La loi prévoit des mécanismes d'autorisation préalable et d'approbation de certaines conventions conclues par la société auxquelles les dirigeants ou actionnaires sont parties. La rémunération des dirigeants ou l'octroi des cautions, avals et garanties, sont également réglementés. Ces conventions et engagements réglementés, souvent " intra-groupe ", doivent être traités méthodiquement afin d'éviter les erreurs de qualification juridique ou de procédure ainsi que les omissions d'autorisation ou de contrôle.

OBJECTIFS
- Identifier les différentes conventions et leur champ d'application.
- Cerner les procédures relatives aux conventions réglementées.
- Maîtriser les conventions intra-groupe et les garanties des engagements pris par les filiales.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour juristes " (code 20110 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables administratifs et financiers
- Avocats, experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR
Sébastien SEGARD
Avocat à la Cour
UGGC Avocats

PROGRAMME

Perfectionnement

Autodiagnostic : identification et gestion des conventions et engagements réglementés dans son entreprise

Identifier le régime des conventions et des engagements selon leur nature
- Les conventions " libres "
- Les conventions interdites
- Les conventions réglementées
- La rémunération des dirigeants et les cautions, avals et garanties

Maîtriser les procédures de contrôle des conventions réglementées
- Les personnes physiques ou morales directement et indirectement intéressées
- Les différents types de conventions et engagements visés

Le régime d'autorisation et/ou d'approbation applicable pour les différents types de sociétés
- L'information et l'autorisation préalable du conseil d'administration ou de surveillance pour les SA
- L'information et le rapport des commissaires aux comptes
- L'approbation par l'assemblée générale
- La procédure dans les SARL, SAS et sociétés unipersonnelles

Les difficultés d'application et les modes de régularisation notamment en cas de non-respect du régime d'autorisation

Les responsabilités encourues

Étude de cas : identification de conventions réglementées et des procédures de contrôle en pratique et en jurisprudence

Le cas des conventions intra-groupe : prestations de services, financements, conventions de trésorerie
- Définition des opérations courantes conclues à des conditions normales et prise en compte de l'existence d'un groupe
- Les conventions de trésorerie et d'intégration
- Les difficultés de mise en œuvre des procédures de contrôle
- Le risque pénal

Étude de cas : analyse de conventions intra-groupe sanctionnées en jurisprudence

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier et de gérer les conventions et engagements réglementés de votre entreprise en maîtrisant les procédures de contrôle.

1 JOUR	7 heures	Code 20053	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018	14 novembre 2018	

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

ADMINISTRATEUR de société

Maîtriser la pratique opérationnelle du mandat d'administrateur

15 jours
105 heures

CERTIFIANT BLENDED

L'administrateur de société (dans un conseil d'administration ou de surveillance) participe à la stratégie globale de développement de la société. Il s'implique dans le fonctionnement de l'entreprise, décide par sa voix des choix à faire, analyse et maîtrise les risques encourus. Cette fonction suppose de solides notions en gestion des entreprises, finance et comptabilité, management et ressources humaines.

OBJECTIFS
- Cerner les règles qui régissent le fonctionnement du conseil d'administration ou de surveillance.
- Mettre en place une stratégie financière adaptée en tenant compte des risques.
- Maîtriser les points clés de l'analyse et de la certification des comptes.
- Conduire son mandat d'administrateur en mesurant ses responsabilités.

PRÉREQUIS
Il est recommandé d'avoir de bonnes connaissances en gestion de société.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne appelée à devenir administrateur au sein d'un conseil d'administration ou de surveillance

ANIMATEURS
Laurence MALÈS
Diplomée d'expertise comptable, Commissaire aux comptes
DyLeaM (Dynamic Learning Management)

Marc MORIN
Consultant en entreprise, Ancien Avocat
Enseignant en droit des affaires à l'Université Paris V

Jean-Michel ROCCHI
Consultant en finance

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser la pratique du mandat d'administrateur de conseil d'administration ou de surveillance.

MODULE 1 Pratique du fonctionnement du conseil d'administration ou du conseil de surveillance 4 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser le fonctionnement du conseil.
- Mesurer les prérogatives des administrateurs et leurs limites.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation

Module e-learning : Initiation au droit des sociétés (voir descriptif p. 113)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les règles de composition et de fonctionnement du conseil

Analyser la composition du conseil
- Les conditions de nomination des administrateurs
- Le cumul des mandats : pratiquer les règles de comptabilisation
- Le statut de l'administrateur

Maîtriser le fonctionnement du conseil
- Les réunions du conseil et la visioconférence
- Le fonctionnement collégial du conseil
- L'information : cerner les droits du conseil
- Les décisions du conseil : délibérations, procédures de vote, contestations et annulations
- Règlement intérieur du conseil

Exercice d'application : quiz sur les règles de composition et de fonctionnement du conseil

Optimiser les pouvoirs du conseil

Déterminer la répartition des pouvoirs au sein du conseil

Gérer les différents comités spécialisés
- Comité d'audit : une interface clé entre la direction financière, les commissaires aux comptes et le reste du conseil d'administration
- Le fonctionnement et les résultats selon le comité envisagé
- La composition des comités
- Le transfert d'information entre comités spécialisés et conseil d'administration
- Le rôle tenu par les comités
- Les particularités des comités des rémunérations et des nominations
- La responsabilité des membres des comités

Mettre en place des délégations de pouvoirs efficaces

Gestion de crise

L'assurance personnelle et le droit de retrait

Étude de cas : analyse des différents rôles et des jeux d'influence entre les comités d'audits, de rémunérations, de nominations et de conseils

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment analyser l'activité d'une entreprise ?
- Comment apprécier la performance d'une entreprise ?
- Comment renforcer l'impact de nos messages ?

MODULE 2 Analyse et certification des comptes : maîtriser les points clés 5 jours

OBJECTIFS
- Analyser les règles d'information financière qui régissent la rédaction du rapport annuel (comptes sociaux et comptes consolidés) et du rapport du Président sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.
- Assimiler la méthodologie du diagnostic financier pour évaluer la pertinence d'un projet.
- Comprendre le rôle et les missions du commissaire aux comptes pour instaurer un mode de fonctionnement efficace.

PROGRAMME
Maîtriser les états financiers de l'entreprise et le rapport annuel

Maîtriser le contenu du rapport annuel
- Arrêté des comptes : les principaux documents comptables et financiers
- Comprendre et analyser le contenu des comptes individuels et des comptes consolidés
- Information des tiers : assurer la transparence financière tout en préservant les intérêts de l'entreprise

Analyser la performance financière de l'entreprise
- Analyse du résultat et de la structure financière de l'entreprise : les soldes intermédiaires de gestion et les différents types de ratios
- Lien entre le résultat et la trésorerie.
- Intérêt du tableau des flux de trésorerie pour suivre le fonctionnement de l'entreprise
- Lancement d'une activité : rentabilité d'un projet d'investissement et business plan
- Calcul du point mort : distinguer les charges variables des charges fixes - Impact de la sous-activité
- L'effet de levier : lien entre la rentabilité et l'endettement

Suivre les autres informations communiquées par l'entreprise : les risques et les incertitudes

Exercice d'application : lecture et analyse des comptes individuels d'une société et des comptes consolidés d'un groupe

Maîtriser le rôle et les missions du commissaire aux comptes
- La certification des comptes
- La vigilance sur la continuité d'exploitation et la procédure d'alerte
- La révélation des faits délictueux
- La lutte anti-blanchiment et anti-terroriste
- La détection des fraudes
- La vigilance sur le respect de l'égalité entre actionnaires
- L'émission de recommandations sur les procédures de contrôle interne

Étude de cas : analyse des rapports des commissaires aux comptes - rapports sur les comptes individuels et consolidés, rapport spécial...

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

15 JOURS | 105 heures | **Code 20150**

Paris - Promotion 1
13-14 mars, 9-10 avril, 14-15 mai, 28 au 30 mai, 25 au 27 juin, **10 juillet***, 10 au 12 septembre et **6 novembre 2018****

Paris - Promotion 2
18-19 septembre, 9-10 octobre, 5-6 novembre, 19 au 21 décembre 2018, 14 au 16 janvier, **22 janvier***, 11 au 13 février et **2 mai 2019****

* **CLASSE VIRTUELLE** pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 9 990 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 7 990 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 6 980 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
ADMINISTRATION DE SOCIÉTÉ
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS
ADMINISTRATION DE SOCIÉTÉ

Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 2 000 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 4 780 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Stratégie et gestion des risques de la société 3 jours

OBJECTIFS
- Déterminer une stratégie adaptée à sa société.
- Identifier les risques et opportunités liés à certaines opérations.

PROGRAMME
Mieux connaître l'entreprise pour mieux l'accompagner
Déterminer une stratégie adaptée à sa structure
- Missions du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance
- Type de gouvernance à promouvoir
- La place à accorder à l'actionnaire
- La responsabilisation du conseil
- Le niveau d'information recherché chez les opérationnels :: méthode Janus et Executive Scoreboard
- Mesurer l'enjeu juridique de ses décisions
- Le rôle joué par les administrateurs indépendants en pratique
- Organiser la réflexion stratégique du conseil

Exercice d'application : quiz sur les outils d'analyse stratégique

Évaluer la création de valeur et les risques associés à un projet stratégique
- L'orientation stratégique à adopter
- Évaluer les risques des projets en cours et à venir
- Le suivi de l'exécution auprès de la direction
- La stratégie de l'entreprise par rapport à la stratégie préconisée par l'administrateur
- La théorie du Chaos

Étude de cas : analyse d'un projet stratégique pour une entreprise et mesure
- des impacts pour celle-ci

Mesurer les risques liés aux montages financiers proposés au conseil d'administration
- L'introduction en Bourse (IPO) et émission obligataire (IBO)
- Les offres publiques : OPA, OPE, OPR
- Le changement de périmètre du groupe : opération de croissance externe (M&A) ou techniques de désinvestissement
- Le risque lié au levier : financements structurés - LBO, titrisation et SBO, asset et project finance.

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULE 4 Rôle, rémunération et responsabilité de l'administrateur 3 jours

OBJECTIFS
- Analyser la place et l'influence de l'administrateur au sein de sa structure.
- Maîtriser le fonctionnement des rémunérations.
- Anticiper la responsabilité de l'administrateur.

PROGRAMME
Déterminer les comportements les plus efficaces dans la conduite d'un mandat d'administrateur
- Sortir de sa posture " d'expert " pour se comporter en administrateur à valeur ajoutée
- Les apports de l'administrateur au sein de son Conseil
- Administrer tout en acceptant de ne pas maîtriser 100% des facettes de l'entreprise
- Intégrer des réseaux, un partage d'expérience

Renforcer son leadership en tant qu'administrateur
Valoriser son expérience professionnelle pour être un administrateur à valeur ajoutée

Évaluer et fixer la rémunération des administrateurs en pratique
- Analyser la composition de la rémunération des administrateurs
- Assurer la publicité des rémunérations

Situer son rôle et ses responsabilités en tant qu'administrateur
Mesurer la responsabilité des administrateurs
- Responsabilité et éthique, charte administrateurs
- Conventions conclues entre un administrateur et la société

Exercice d'application : recherche des conventions réglementées ou non
- Violation de la loi ou des statuts
- Faute de gestion
- Responsabilité particulière en cas de procédures collectives
- Sanctions pénales

Identifier les risques en pratique
Étude de cas : analyse des missions d'un administrateur et des risques y afférents

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

Cessions, acquisitions, restructurations d'entreprises

Sécuriser juridiquement ces opérations

Conseiller une société dans ses opérations de cession, d'acquisition et de restructuration requiert une grande maîtrise du droit des sociétés, tant ces opérations sont complexes : négociation et rédaction de lettres d'intention, contrats de cession d'actions et de parts sociales, conventions de garantie d'actif et de passif, pactes d'actionnaires... sont autant d'actes qui nécessitent une grande sécurité juridique.

OBJECTIFS
- Apprécier le contexte de l'opération.
- Cerner le déroulement de l'opération.
- Rédiger les actes formalisant l'opération.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour juristes " (code 20110 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables fusions-acquisitions
- Responsables juridiques et juristes
- Avocats et experts-comptables

ANIMATEUR
Édouard HELIOT
Avocat Associé
UGGC AVOCATS

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 16 mai 2018 ou 27 novembre 2018

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Apprécier le contexte de l'opération
- Cession d'actions versus cession d'actifs
- Apports, fusions et scissions
- Apport-cession
- LBO

Mise en situation : négociation des clauses essentielles d'une promesse unilatérale de vente

Maîtriser le déroulement et rédiger les actes formalisant l'opération

Cerner les modalités de l'opération
- Définir le périmètre de l'opération et la structure juridique de l'entreprise
- Opération de gré à gré versus open bid
- L'audit
- L'importance de la confidentialité : les clauses essentielles d'un accord de confidentialité
- Anticiper le calendrier de l'opération : maîtrise des conditions suspensives

Définir les contours de l'offre
- Les clauses essentielles d'une lettre d'intention (LOI)
- Le protocole d'accord
- La convention de break up fee
- Offre ferme ou conditionnelle
- Le contrat de cession : clauses d'ajustement de prix (earn-out) et détermination du prix
- Le recours à expertise

Étude de cas : analyse de la jurisprudence actuelle

Rédiger les clauses essentielles du pacte d'actionnaires
- Les clauses statutaires versus extra-statutaires
- Les clauses relatives à la gouvernance : conventions de vote, décisions importantes, composition des organes de direction...
- Les clauses relatives aux transferts : maîtriser les clauses d'inaliénabilité, de préemption, de cession forcée, de cession conjointe, de deadlock, de buy-or-sell
- Assurer l'exécution forcée

Mise en situation : négociation des clauses essentielles d'un pacte d'actionnaires

Maîtriser l'intéressement des cadres : management package
- Définir les supports des management packages : BSAs, stock-options, actions gratuites...
- Anticiper le départ des cadres : les promesses de " good and bad leaver "

Gérer la garantie d'actif et de passif
- Définir les garanties légales et vices du consentement
- Identifier les principales déclarations et les mécanismes d'indemnisation
- Maîtriser les mécanismes de franchise : seuil de déclenchement, seuil de minimis, plafond, exclusions usuelles
- Mettre en œuvre la garantie : application en cas de revente des titres, en cas de fusion-absorption... et obligations d'information

Exercice d'application : rédaction et négociation d'une garantie d'actif et de passif efficace

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de sécuriser juridiquement les opérations de cession, d'acquisition et de restructuration d'entreprises.

2 JOURS	14 heures	Code 20039	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus

Paris	25-26 janvier 2018 22-23 mars 2018 18-19 juin 2018	30-31 août 2018 4-5 octobre 2018 3-4 décembre 2018	24-25 janvier 2019

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Sécuriser l'exécution des garanties de passif

OBJECTIFS
- Mettre en œuvre la garantie.
- Limiter le contentieux lié aux garanties de passif.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour juristes " (code 20110 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables administratifs et financiers
- Avocats et experts-comptables

ANIMATEUR
Philippe TORRE
Avocat Associé
REINHART MARVILLE TORRE

PROGRAMME
Perfectionnement

Assurer l'exécution de la garantie de passif
- Maîtriser les techniques d'exécution : rétention d'une partie du paiement, nantissement de droits sociaux, cautionnement...
- Maîtriser les conditions de leur mise en jeu en fonction des opérations envisagées
- Négocier une " garantie de la garantie "

Étude de cas : analyse de garantie de la garantie, durée, montant...

Limiter le contentieux
- Identifier les risques de litiges
- Analyser les difficultés nées de l'interprétation des garanties et leur champ d'application
- Prévenir le déroulement des litiges dès la rédaction des conventions

Partage d'expériences : échanges sur les motifs de contentieux les plus courants

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de consolider l'exécution de vos garanties de passif.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 20186	Tarif HT : 465 €

Paris	16 mai 2018 (14h-18h)	16 novembre 2018 (9h-13h)

Maîtriser les techniques de restructuration des sociétés

Mener à bien les opérations de fusion, apport partiel d'actif et dissolution sans liquidation

Les entreprises doivent constamment s'adapter aux contraintes et pressions de leur environnement et les techniques de restructuration permettent de gérer et d'anticiper les changements. Elles peuvent prendre différentes formes : fusion, apport partiel d'actif, dissolution sans liquidation... et emportent de lourdes conséquences juridiques sur la structure de la société et sur son activité.

OBJECTIFS
- Cerner les modalités juridiques des opérations de fusion par absorption.
- Mesurer l'intérêt de la fusion simplifiée.
- Maîtriser les opérations d'apport partiel d'actif.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour juristes " (code 20110 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables administratifs et financiers
- Avocats et experts-comptables

ANIMATEUR
Véronique GONCALVES
Avocat à la Cour
ELYSEE AVOCATS
Chargée d'enseignement à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 24 mai 2018 ou 6 décembre 2018

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

La fusion par absorption

La phase préparatoire
- Nomination du commissaire à la fusion, consultation du CE et délit d'entrave
- Élaboration du calendrier des opérations
- Préparation du traité de fusion : déterminer la parité d'échange et définir quand utiliser la valeur réelle et la valeur comptable
- Choisir les comptes qui doivent être utilisés
- Apprécier les différences entre la prime de fusion et le boni de fusion

La phase de réalisation
- Rôle des commissaires à la fusion
- L'intervention des commissaires aux comptes
- Approbation de la fusion par les actionnaires

Les effets de la fusion
- Dissolution sans liquidation de l'absorbée
- Principe de transmission universelle du patrimoine de l'absorbée : identifier les exceptions à ce principe
- Effet rétroactif ou différé de la fusion
- Cerner en quoi consiste le régime fiscal de faveur

Exercice d'application : calcul d'une parité d'échange et d'une prime de fusion

La fusion simplifiée versus la dissolution sans liquidation
- Les particularités propres à leur préparation et leur réalisation
- Les spécificités de l'intervention du commissaire aux apports
- Privilégier la fusion simplifiée ou la dissolution sans liquidation en fonction de l'environnement fiscal
- Apprécier la possibilité d'un effet rétroactif fiscal et comptable

Exercice d'application : préparation d'un calendrier des opérations relatif à une fusion simplifiée

L'apport partiel d'actif

L'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions
- Définir la notion d'apport partiel d'actif
- Cerner la notion de branche complète d'activité
- Identifier les bénéficiaires du régime des scissions
- Apprécier les avantages que procure ce régime
- Définir le contenu du traité d'apport
- Cerner la mission du commissaire à la scission
- Définir si le régime des scissions permet de bénéficier du régime fiscal de faveur

L'apport partiel d'actif soumis au régime des apports en nature
- Définir le régime des apports en nature
- Identifier les sociétés concernées par ce régime
- Cerner la mission du commissaire aux apports
- Définir si le régime des apports en nature permet de bénéficier de la TUP
- Bénéficier du régime fiscal de faveur

Étude de cas : examen d'un traité d'apport partiel d'actif soumis au régime des apports en nature

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'utiliser à bon escient les techniques juridiques des opérations de restructuration d'entreprises.

2 JOURS	14 heures	Code 20111	Tarif HT : 1 575 € - repas inclus
Paris	26-27 mars 2018 21-22 juin 2018	8-9 octobre 2018 18-19 décembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Apport partiel d'actif : les objectifs à poursuivre

OBJECTIFS
- Cerner la finalité de l'apport partiel d'actif.
- Sécuriser une opération d'APA.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour juristes " (code 20110 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables administratifs et financiers
- Avocats et experts-comptables

ANIMATEUR
Samuel SCHMIDT
Avocat Associé
UGGC Avocats

PROGRAMME
Expertise

Cerner la finalité de l'apport partiel d'actif
- Transférer une branche d'activité d'une société : filialiser ou optimiser la cohérence organisationnelle
- L'APA comme opération de détourage ou carve out : technique de coopération
- Bénéficier du régime fiscal de faveur

Étude de cas : examen d'un contrat d'apport et analyse du sort des dettes

Sécuriser une opération d'APA
- Mesurer l'intérêt de la scission partielle
- Gérer la répartition des actifs et passifs communs : immeubles, marques...
- Vigilance à avoir eu égard au changement d'activité

Partage d'expériences : échanges sur la valorisation et la contrepartie de l'apport

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de perfectionner vos pratiques des opérations d'apport partiel d'actif.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 20187	Tarif HT : 465 €
Paris	20 juin 2018 (9h-13h)	26 novembre 2018 (14h-18h)	

Rédiger les pactes d'actionnaires

Garantir le bon fonctionnement de ses pactes d'actionnaires

En complément des statuts de la société, le pacte d'actionnaires est une convention ayant pour objectif d'organiser les relations entre les différents actionnaires en termes de répartition des pouvoirs, de protection des minoritaires et d'évolution de l'actionnariat. Sa rédaction requiert beaucoup d'attention afin d'éviter les situations de blocage voire de litige.

OBJECTIFS
- Constituer un pacte d'actionnaires.
- Négocier les clauses essentielles et les rédiger en toute sécurité.
- Maîtriser les modalités de sortie des pactes.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour juristes " (code 20110 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables fusions-acquisitions et financiers
- Avocats et notaires

ANIMATEURS
Laura MALACH
Avocat à la Cour
& Charles-Emmanuel PRIEUR
Avocat Associé
UGGC Avocats

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 25 avril 2018 ou 8 novembre 2018

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser la constitution d'un pacte d'actionnaires

Organiser l'exercice du pouvoir au sein du pacte
- Définir les aménagements du droit de vote des actionnaires
- Organiser la répartition des pouvoirs entre investisseurs, administrateurs et dirigeants fondateurs
- Mesurer les obligations d'information financière et commerciale
- Mettre en place l'organisation particulière nécessaire pour le pacte conclu par les managers participant à un LMBO

Exercice d'application : les techniques rédactionnelles pour garantir l'efficacité d'une convention de vote

Optimiser la composition du capital
- Définir les valeurs mobilières à émettre
- Garantir l'équilibre établi
- Clauses antidilution (full ratchet)
- Clause d'agrément
- Concevoir une clause de préemption adaptée à ses besoins

Exercice d'application : rédaction des clauses sur le contrôle d'entrée des nouveaux associés

Rédiger au mieux les clauses de répartition des bénéfices
- Définir les formes de dividendes à distribuer et comment aménager le droit à dividendes
- Pactes de garantie des dividendes et de non-distribution de dividendes
- Dividendes intra-groupe : identifier les particularités
- Cessions d'actions ou de parts sociales : organiser le partage des dividendes
- Assurer l'equity quicker des managers dans un LMBO

Exercice d'application : rédaction des clauses aménageant le droit à dividendes

Anticiper l'exécution et la sortie du pacte
- Rédiger des clauses de sortie

Exercice d'application : rédaction d'une clause d'offre alternative et d'une clause d'impasse
- Prévenir les difficultés de mise en œuvre

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de rédiger en toute sécurité juridique les clauses sensibles de vos pactes d'actionnaires.

2 JOURS	14 heures	Code 20004	Tarif HT : 1 575 € - repas inclus
Paris	12-13 avril 2018 9-10 juillet 2018	20-21 septembre 2018 13-14 décembre 2018	

Conflits entre associés

Gérer et résoudre les mésententes et litiges entre associés

Entre des actes de gestion contestables, les droits des actionnaires minoritaires malmenés ou encore les risques de conflits inhérents à une opération de restructuration, les hypothèses ne manquent pas pour voir émerger des dissensions entre les associés. Dès lors, il est essentiel d'anticiper les risques de mésententes pour mieux les encadrer et trouver des solutions acceptables par les différentes parties.

OBJECTIFS
- Identifier les conflits possibles avant leur survenance.
- Prendre les bonnes mesures pour gérer les conflits avérés.
- Résoudre et trouver une issue aux conflits.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour juristes " (code 20110 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Avocats
- Notaires

ANIMATEURS
Laura MALACH
Avocat à la Cour
& Charles-Emmanuel PRIEUR
Avocat Associé
UGGC Avocats

PROGRAMME
Expertise

Identifier les principales sources de conflits
- Définir la typologie des opérations de gestion contestables par les associés
- Faire le point sur le risque de non-respect des droits des associés minoritaires ou majoritaires
- Identifier les situations de mésentente dans la gouvernance

Étude de cas : analyse des difficultés soulevées par une restructuration du capital

Définir les mesures à prendre au cours du conflit
- Transmettre les informations sociales : les droits des associés
- Contester une opération de gestion
- Identifier les droits des associés lors des assemblées générales
- Réaliser une opération de restructuration du capital sans risque
- Définir les droits des associés vis-à-vis des commissaires aux comptes
- Mesurer les risques pour les dirigeants
- " Sanctionner " le harcèlement d'un associé

Étude de cas : analyse de la tendance jurisprudentielle

Résoudre les conflits

Organiser l'exclusion ou le retrait d'un associé
- Apprécier en pratique les conditions de validité
- Anticiper la mise en œuvre et le contrôle du juge

Valoriser les titres de l'associé sortant

Exercice d'application : rédaction des clauses de prix de cession

Organiser la dissolution de la société
- Cerner la notion de mésentente entre associés
- Définir la procédure d'une action en dissolution judiciaire
- Mesurer le pouvoir du juge : désignation d'un administrateur provisoire, mesures conservatoires, exclusion d'un associé, condamnation de l'associé fautif

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de gérer efficacement et de résoudre les conflits entre associés pour assurer au mieux la continuité de l'entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 20151	Tarif HT : 1 575 € - repas inclus
Paris	11-12 juin 2018	19-20 novembre 2018	

Garanties de passif

Négocier, rédiger et exécuter ses clauses de garantie

La prise de participations ou l'acquisition d'une société doit passer par l'élaboration d'une clause de garantie dont la négociation et la rédaction doivent être particulièrement réfléchies. Par ailleurs, face à la nouvelle donne économique, la mise en jeu des garanties de passif est en forte augmentation, aussi importe-t-il d'anticiper les mécanismes de mise en œuvre et du contentieux.

OBJECTIFS

- Analyser les déclarations et les clauses sensibles et savoir les rédiger.
- Mettre en œuvre les différentes techniques garantissant l'exécution de la garantie.
- Maîtriser et anticiper les incidents susceptibles d'être rencontrés lors de la mise en jeu de la garantie.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi " Cessions, acquisitions, restructurations d'entreprises " (code 20039 p. 126).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Responsables administratifs et financiers
- Avocats

ANIMATEUR

Philippe TORRE
Avocat Associé
REINHART MARVILLE TORRE
Coauteur de l'ouvrage " les garanties de passif "
Éditions EFE

PROGRAMME

Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Optimiser ses négociations

- Définir pour quelle garantie opter
- Maîtriser les critères juridiques et fiscaux pouvant influencer son choix
- Acheteur, vendeur : trouver le point d'équilibre de ses négociations

Partage d'expériences : les conseils à donner au vendeur et à l'acheteur

Élaborer et rédiger ses garanties avec précision

Examiner les déclarations à envisager

- Sur la pérennité financière de l'entreprise, sur la sincérité des comptes, sur l'activité et la gestion de la société et de ses filiales, sur l'environnement, sur les litiges en cours...

Déterminer la valeur juridique des déclarations et des annexes

Faire le point sur les différents éléments de la garantie et analyser les clauses les plus fréquentes

- Déterminer le fait générateur et le bénéficiaire
- Limiter sa garantie : durée, plafond, franchise, seuil...

Exercice d'application : élaboration d'une liste de déclarations et analyse des clauses potentiellement inadaptées

Garantir et assurer l'exécution des garanties de vendeur

- Maîtriser les conditions de leur mise en jeu
- Négocier une " garantie de la garantie " pour garantir leur exécution

Limiter le contentieux des garanties de passif

Identifier les risques majeurs de litiges

Analyser les difficultés nées de l'interprétation des garanties et leur champ d'application

Prévenir le déroulement des litiges dès la rédaction des conventions

- Rédiger des clauses attributives de compétence et des clauses d'arbitrage valables
- Choisir entre un arbitrage et une juridiction étatique

Étude de cas : examen des motifs de contentieux le plus couramment rencontrés en pratique

Exercice d'application : à partir d'un cas concret, les participants déterminent la technique la mieux adaptée à l'opération envisagée

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'éviter les principales causes de nullité ou d'inefficacité d'une garantie de passif.

2 JOURS	14 heures	Code 20036	Tarif HT : 1 575 € - repas inclus
Paris	5-6 avril 2018	24-25 septembre 2018	

Maîtriser le traitement des entreprises en difficulté

Assurer le retournement et la restructuration des entreprises

La prévention des difficultés des entreprises est devenu le moteur du droit des procédures collectives. Les nouveaux textes européens en cours et à venir confèrent de nouveaux moyens au chef d'entreprise pour anticiper le plus en amont possible ses difficultés et sauver sa structure. Dans ce cadre, il faudra porter une attention particulière à la prochaine directive européenne bouleversant les procédures de prévention et de sauvegarde.

OBJECTIFS

- Identifier et analyser les difficultés de l'entreprise.
- Sélectionner et mettre en oeuvre la procédure la plus pertinente en fonction des difficultés rencontrées par l'entreprise.
- Mesurer les risques encourus et l'étendue des responsabilités.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour juristes " (code 20110 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables des services juridiques et contentieux
- Avocats et conseils
- Experts-comptables

ANIMATEUR

Dimitri SONIER
Avocat à la Cour
BERSAY & Associés

PROGRAMME

Perfectionnement

Identifier les difficultés de l'entreprise

- Détecter les éléments d'alerte en interne et en externe
- Utiliser les outils de gestion et de pilotage de l'activité : tableaux de bord, business plan d'exploitation, reportings de gestion et de trésorerie...
- Réaliser des diagnostics pour prendre les mesures de restructuration adéquates

Choisir la procédure la mieux adaptée à la situation de difficulté rencontrée

Le mandat ad hoc

- Les conditions d'ouverture et les principales caractéristiques du mandat ad hoc
- L'ordonnance de désignation du Président du tribunal de commerce
- La mission du mandataire ad hoc

La conciliation

- Les conditions d'ouverture et les principales caractéristiques de la conciliation
- La mission du conciliateur
- La signature du protocole de conciliation
- Le privilège de new money
- La constatation ou l'homologation du protocole de conciliation

Étude de cas : maîtrise et optimisation de la procédure de conciliation, la nécessaire unanimité des parties, le bénéfice de la confidentialité, l'utilité de l'homologation, la rédaction du protocole d'accord...

La procédure de redressement judiciaire

- Les principales caractéristiques du redressement judiciaire
- Le role de l'administrateur judiciaire
- Le sauvetage de l'entreprise

La procédure de sauvegarde

- Caractéristiques et éligibilité à la sauvegarde
- La période d'observation et les organes de la procédure
- La sauvegarde transfrontalière et le règlement communautaire
- Le plan de sauvegarde arrêté par jugement

La sauvegarde financière accélérée

La sauvegarde accélérée

- Innovation et caractéristiques de la sauvegarde accélérée
- Conséquences de son application

Le prépack cession

Étude de cas : mise en œuvre d'une procédure de prévention

Mesurer les risques encourus

- Les risques de nullité de certains actes
- Les risques de mise en jeu de responsabilité

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation vous serez en mesure de choisir la procédure la mieux adaptée à la situation de difficulté rencontrée.

1 JOUR	7 heures	Code 20138	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018	21 novembre 2018	

Procédures collectives

Maîtriser les procédures propres aux entreprises en difficulté

Le droit des procédures collectives est en constante mutation, aussi les entreprises confrontées à des difficultés doivent-elles maîtriser les dispositifs législatifs et/ou administratifs pour réagir vite et bien. Si les mesures préventives, toujours plus efficaces au fur et à mesure des réformes, s'avèrent insuffisantes, il convient alors d'envisager les différentes procédures collectives.

OBJECTIFS
- Mesurer l'incidence des textes les plus récents dans le domaine de la prévention et du traitement des entreprises en difficulté.
- Identifier les droits des créanciers dans le cadre d'une procédure collective.
- Mesurer l'étendue des responsabilités des dirigeants et des partenaires de l'entreprise dans le cadre d'une procédure préventive ou collective.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi " Maîtriser le traitement des entreprises en difficulté " (code 20138 p. 129).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des services juridiques et contentieux
- Avocats et conseils
- Experts-comptables

ANIMATEUR
Marc MORIN
Consultant en entreprise, ancien Avocat
Enseignant en droit des affaires à l'Université Paris V

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 1er juin 2018 ou 7 novembre 2018

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les mécanismes applicables aux entreprises en difficulté

Prévention des difficultés : identifier les nouveaux instruments juridiques
- Détecter les difficultés : intensification des mesures
- Mandat ad hoc, conciliation, sauvegarde... : choisir la procédure de prévention adaptée aux difficultés des entreprises
- La procédure de sauvegarde : recours, issues et comités de créanciers
- La Sauvegarde Financière Accélérée (SFA) et la Sauvegarde accélérée

Étude de cas : la notion de cessation des paiements, " curseur stable " des procédures collectives

Gérer la période d'observation
- Poursuivre les contrats en cours ou les résilier
- Les plans de sauvegarde ou de continuation : les choix à faire
- Organiser une cession : le contenu à envisager
- Du redressement à la liquidation : définir les conditions
- Le maintien de l'activité en cas de liquidation judiciaire

Étude de cas : examen d'un plan de sauvegarde

La liquidation judicaire
- Distinguer le régime de droit commun des régimes simplifiés
- Les conditions d'ouverture
- La vente des actifs
- La vérification du passif
- Le projet de répartition

La procédure de rétablissement professionnel

Identifier les droits des créanciers dans le cadre d'une procédure collective

Déterminer les droits des créanciers munis de garanties réelles et personnelles
- Intégrer les règles de fonctionnement des comités de créanciers
- Faire jouer ses garanties réelles et personnelles : actions en restitution et en revendication de biens
- Sûretés réelles : mesurer l'étendue des droits des créanciers
- Les hypothèses et les incidences de la substitution de garantie
- Mettre en œuvre une clause de réserve de propriété
- L'intérêt de la fiducie

Adopter une stratégie efficace en tant que créancier
- La mise en œuvre du cautionnement
- La garantie à première demande
- Maîtriser les voies d'action à l'encontre du codébiteur

Nouvelle prérogative des créanciers : proposition de plan alternatif

Mesurer l'étendue des responsabilités des dirigeants et des partenaires de l'entreprise
- L'immunité de l'article 650-1 du Code du commerce
- Loi du 12 mars 2012 ou loi Pétroplus
- Responsabilité civile
- Responsabilité pénale

Étude de cas : la notion de faute et/ou de fraude

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser juridiquement la prévention et le traitement des entreprises en difficulté.

2 JOURS	14 heures	Code 20025	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus

Paris			Lyon
25-26 janvier 2018	3-4 juillet 2018	3-4 décembre 2018	19-20 juin 2018
3-4 avril 2018	24-25 septembre 2018	22-23 janvier 2019	26-27 novembre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Droit des créanciers dans une procédure collective

OBJECTIFS
- Identifier le rôle des créanciers dans une procédure collective.
- Mettre en œuvre les garanties.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des sociétés en difficulté ou avoir suivi " Maîtriser le traitement des entreprises en difficulté " (code 20138 p. 129).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des services juridiques et contentieux
- Avocats et conseils
- Experts-comptables

ANIMATEUR
Marc MORIN
Consultant en entreprise, ancien Avocat
Enseignant en droit des affaires à l'Université Paris V

PROGRAMME
Perfectionnement

Cerner l'étendue des solutions offertes aux créanciers selon le statut et la procédure
- Cerner les différents statuts de créanciers
- Intégrer le privilège de " new money "
- Sécuriser les situations particulières : réserve de propriété, droit de rétention...

Étude de cas : analyse des différentes garanties et de leur sort dans une procédure collective

Mettre en œuvre les solutions offertes aux créanciers
- Déclarer sa créance : délai et formalités
- Cerner le rôle des créanciers dans les Comités
- Soumettre un plan alternatif au plan présenté par le débiteur

Partage d'expériences : échanges sur les difficultés et contestations rencontrées dans la mise en œuvre des garanties

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en œuvre les garanties pour recouvrer sa créance dans le cadre d'une procédure collective.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 20188	Tarif HT : 465 €

Paris		
	11 avril 2018 (9h-13h)	6 novembre 2018 (14h-18h)

Droit des contrats pour non-juristes - Niveau 1

Mesurer la portée et les conséquences de ses contrats d'affaires

BEST OF BLENDED RÉGION

Sans en avoir réellement conscience, de nombreux salariés concluent tous les jours de nouveaux contrats dans le cadre de leur fonction, puisque dès que l'on se met d'accord sur la chose et sur le prix, il y a contrat. Dès lors, il importe d'identifier à quelle étape d'une négociation on se retrouve lié, d'apprécier les conséquences éventuelles de telle mention, ou encore de préparer la fin du contrat.

OBJECTIFS

- Cerner les principes fondamentaux qui régissent la vie d'un contrat.
- Analyser la structure et le contenu d'un contrat.
- Gérer le suivi et l'exécution du contrat.

PRÉREQUIS

Avoir connaissance de contrats dans sa pratique quotidienne.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne, sans formation juridique initiale, souhaitant acquérir les bases du droit des contrats et les réflexes juridiques indispensables à la conclusion de contrats

ANIMATEUR

Audrey COHAS
Avocat à la Cour
ITLAW Avocats

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :

- Comment choisir son contrat ?
- Quelles obligations avant de signer un contrat ?
- Quand un contrat est-il formé ?

2 JOURS | 14 heures | **Code 20012**

Tarif HT : **1 395 €** - repas inclus

Paris
25-26 janvier 2018
29-30 mars 2018
4-5 juin 2018
15-16 octobre 2018
10-11 décembre 2018
21-22 janvier 2019

Lyon
29-30 mars 2018
15-16 octobre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**

RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION

Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30

Dates : 15 mai 2018 ou 13 décembre 2018

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le droit commun des contrats

Identifier les caractéristiques des contrats

- Définir les grandes familles de contrats
- Différencier contrats nommés et innommés, contrats synallagmatiques et unilatéraux, contrats à titre onéreux et à titre gratuit...
- Les contrats d'adhésion : identifier les particularités

Distinguer le contrat de droit commun des autres contrats

- Les critères du contrat de droit commun
- Définir les règles applicables

Les règles de qualification des contrats

Le guide du négociateur : les règles essentielles à connaître

- Déterminer à quelles conditions un accord constitue ou non un contrat
- Mesurer le risque d'être poursuivi alors que le contrat n'est pas conclu
- Le rôle déterminant de la qualification donnée au contrat
- Identifier les documents précontractuels usuels et les moyens de prospecter et de s'informer
- Les obligations attachées à la période de négociation
- Définir le choix qui s'offre après les négociations
- Les responsabilités en cas de rupture des pourparlers

Exercice d'application : classification des différents contrats présentés et identification des effets de leur qualification

Conclure un contrat et en maîtriser la portée et ses conséquences

Identifier les conditions de validité d'un contrat

- Les modalités d'échange des consentements
- Erreur, dol, violence : les éléments constitutifs
- L'objet du contrat : détermination de la chose et du prix

Cerner la structure d'un contrat et son contenu

- Définir l'architecture type d'un contrat
- Identifier les documents annexes au contrat
- Les clauses contractuelles communes
- Apprécier les dispositions et les mentions obligatoires
- Obligations de moyens, obligations de résultat : définir les différences et les conséquences
- Retard de paiement, garanties, responsabilité et pénalités

Exercice d'application : lecture d'un contrat et analyse commentée de son contenu

Identifier les effets du contrat

- La force obligatoire du contrat
- Révision ou terme du contrat : définir les modalités et le recours en cas d'absence de clause
- Inexécution : identifier les solutions et mesurer les responsabilités
- Prévenir les litiges
- Recours amiable ou contentieux : identifier les paramètres de choix
- Définir les clauses pénales

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser la portée et les conséquences de vos contrats d'affaires.

ÇA VOUS PARLE ?

" La meilleure formation à laquelle j'ai assisté depuis très longtemps tant au niveau du contenu pédagogique, de l'organisation que de la formatrice."

Christelle C.
ENTREPOSE PROJETS

Droit des contrats pour non-juristes - Niveau 2

Négocier les clauses principales d'un contrat d'affaires

Les contrats comportent régulièrement des clauses dont les conséquences peuvent se révéler très désavantageuses pour l'une des parties. Aussi, est-il indispensable d'envisager, de repérer et d'adapter ces clauses clés dès le stade des négociations, avant de s'engager en toute connaissance de cause.

OBJECTIFS
- Structurer la conduite des négociations contractuelles.
- Examiner les devoirs et les obligations de chaque cocontractant.
- Repérer et négocier les clauses essentielles d'un contrat.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des contrats ou avoir suivi " Droit des contrats pour non-juristes - Niveau 1 " (code 20012 p. 131).

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne, sans formation juridique initiale, souhaitant acquérir les bases du droit des contrats et les réflexes juridiques indispensables à la conclusion de contrats

ANIMATEUR
Audrey COHAS
Avocat à la Cour
ITLAW Avocats

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quel est l'effet du contrat pour les parties ?
- Quel est l'effet du contrat pour les tiers ?
- Quelle durée pour mon contrat ?

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser la conduite des négociations
- Mener des négociations " informelles " ou les structurer contractuellement
- Distinguer entre pourparlers, offres, conventions de négociations et avant-contrats
- Qualifier le devis et le cahier des charges
- Prendre les précautions relatives aux documents échangés en cours de négociation et portée des documents commerciaux

Exercice d'application : rédaction de clauses autour d'un appel d'offres, d'une offre, d'une acceptation, d'une contreproposition...

Déterminer les devoirs et obligations qui s'imposent en cours de négociation

Cerner le devoir d'information, de conseil et de mise en garde du partenaire
- Vérifier l'identité, la capacité et le pouvoir du cocontractant qui s'engage
- Obligation de renseigner autrui et de se renseigner soi-même

Faire le point sur le devoir de loyauté
- Sincérité et cohérence
- Respect de la confiance légitime du partenaire

Identifier la répartition des obligations à la charge des parties

Déterminer la chose et le prix
- Analyser les clauses négociables

Mise en situation : négociation des clauses pécuniairesGarantir l'exécution de ses contrats

S'assurer de la bonne exécution
- Clauses de collaboration
- Clauses d'exécution
- Clauses d'information
- Modification du contrat en cours d'exécution

Déterminer le suivi du contrat
- Identifier les pièges à éviter
- Formulation de réserves
- Clauses de confidentialité

Prévoir le sort de ses contrats
- Durée du contrat
- Transfert du contrat ou d'une créance
- Réparation des dommages

Étude de cas : analyse de clauses extraites de contrats afin de déterminer à qui elles sont favorables et pourquoi

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de négocier les clauses essentielles de vos contrats d'affaires pour vous engager en limitant les risques.

2 JOURS	14 heures	Code 20022	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	12-13 mars 2018 17-18 mai 2018	2-3 juillet 2018 1er-2 octobre 2018	18-19 décembre 2018

Droit des contrats pour commerciaux

Négocier avec ses clients en toute sécurité

Négocier n'est plus le privilège des juristes. L'entreprise demande aujourd'hui à ses commerciaux de négocier les contrats avant même l'intervention des juristes d'entreprises. Les responsables commerciaux, ingénieurs d'affaires sont donc au cœur du processus contractuel sans pour autant y avoir été formés. Les opérationnels doivent se familiariser avec les notions juridiques et posséder les outils nécessaires au succès de leurs négociations.

OBJECTIFS
- Identifier les clauses clés des contrats.
- Analyser les risques encourus.
- Cerner les enjeux en matière de responsabilité.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans la négociation de contrats.

PUBLIC CONCERNÉ
- Commerciaux
- Toute personne amenée à négocier des contrats à travers son activité et qui souhaite en déjouer les pièges

ANIMATEUR
Myriam HOSNI
Avocat à la Cour
ITLAW Avocats

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment choisir son contrat ?
- Quelles obligations avant de signer un contrat ?
- Quand le consentement est-il vicié ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les différentes formes de contrats
- Conditions de validité du contrat
- Les différentes formes de contrats
- Les contrats nommés et innommés

Maîtriser les risques et les limites de son engagement contractuel

Les risques lors de la phase des négociations
- Analyser les risques potentiels avant la signature du contrat
- Identifier le moment précis où vous êtes engagé

L'étendue des risques encourus par rapport à une offre de prix
- L'offre de prix par téléphone
- Le devis, le bon de livraison, livraison en retard

L'exécution du contrat

Exercice d'application : identification des risques encourus dans certaines clauses types

L'analyse des risques encourus par rapport au produit ou à la prestation non conforme aux attentes du client

Exercice d'application : analyse des conséquences concrètes des clauses négociées par le responsable commercial

Analyser les enjeux en matière de responsabilité
- Les conditions retenues pour engager sa responsabilité
- Limiter sa responsabilité : les outils abusives
- Faire le point sur les preuves utilisées dans les contrats

Étude de cas : analyse des preuves utilisées pour retenir la responsabilité de l'entreprise prestataire
- Sanctions possibles issues de l'inexécution du contrat

Étude de cas : analyse des conséquences concrètes pour les parties de l'exécution sous astreinte du contrat

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation vous serez en mesure de négocier vos contrats en toute sécurité tout en gardant la maîtrise des risques.

2 JOURS	14 heures	Code 20139	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	8-9 février 2018	9-10 octobre 2018	5-6 février 2019

Maîtriser la pratique du droit des contrats - Niveau 1

Détecter les pièges de la rédaction contractuelle

L'ordonnance réformant le droit des obligations a pour vocation de fournir plus de sécurité juridique à notre droit des contrats, c'est pourquoi elle codifie pour l'essentiel une jurisprudence et une pratique bien établies. Cependant elle apporte également de nombreuses innovations. Qu'il s'agisse de la nouvelle obligation d'information en amont, de la suspension d'exécution par anticipation, de la sanction du déséquilibre significatif ou encore de la théorie de l'imprévision, les contrats obéissent aujourd'hui à de nouvelles règles.

OBJECTIFS
- Aménager l'étendue des obligations contractuelles.
- Gérer les effets du contrat.
- Maîtriser l'évolution et l'avenir de la relation contractuelle.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en droit des contrats

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Toute personne souhaitant améliorer ses connaissances et sa maîtrise de la rédaction des contrats d'affaires

ANIMATEUR
David BAKOUCHE
Professeur agrégé des facultés de droit
UNIVERSITÉ PARIS XI

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quelles obligations avant de signer un contrat ?
- Quel est l'effet du contrat pour les parties ?
- Quel est l'effet du contrat pour les tiers ?

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 18 mai 2018 ou 28 novembre 2018

PROGRAMME
Initiation

Module e-learning : Inititation au droit des contrats (voir descriptif p. 113)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Mesurer l'étendue des obligations contractuelles

Obligations de conseil, d'information et de sécurité : mesurer les enjeux pour les entreprises
- Cerner les contours de l'obligation de conseil
- La différencier de l'obligation d'information
- L'obligation de sécurité à la charge du vendeur
- Apprécier les sanctions en cas de non-respect

La responsabilité des parties au contrat : aménager l'étendue des engagements
- Les clauses de responsabilité : obligation de moyens ou de résultat, clauses limitatives ou exonératoires de responsabilité
- L'événement de force majeure : gérer l'aléa
- Responsabilité et assurance : définir les liens éventuels

Étude de cas : analyse de garanties d'exécution des obligations
- Notion de faute et mise en cause de la responsabilité
- Absence de résultat ou résultat défectueux
- L'encadrement de l'aléa dans le contrat

Gérer au mieux les effets du contrat et son évolution

La propriété au sein du contrat : mesurer les difficultés rencontrées en pratique
- Le transfert de propriété et ses risques : le gérer et l'assurer
- Se protéger grâce à une clause de réserve de propriété
- La problématique des restitutions : identifier les solutions selon les contrats

Définir l'efficacité du contrat entre les parties et à l'égard des tiers
Aménager une indemnisation en cas de manquement des parties à leurs obligations respectives
- Définir les effets recherchés par l'insertion d'une clause pénale
- Prévoir une clause d'astreinte

Gérer dans le temps la relation contractuelle

Définir la durée pour son contrat
- Mesurer les conséquences de la tacite reconduction
- Déterminer la date d'expiration du contrat : cerner l'intérêt
- La rupture des relations : apprécier les hypothèses de fin
- Mesurer l'impact de la résiliation abusive

Étude de cas : analyse de la responsabilité du débiteur contractuel, les clauses relatives à la responsabilité

Organiser une cession de contrats
- Définir et aménager le changement dans la personne du cocontractant
- Cerner l'intérêt de prévoir une autorisation de transfert
- Organiser une cession en l'absence de clause de transfert
- Devenir du transfert des contrats lors des opérations de réorganisation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de détecter les pièges que comporte habituellement toute rédaction de contrat.

2 JOURS	14 heures	Code 20072	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	15-16 mars 2018 7-8 juin 2018	1er-2 octobre 2018 6-7 décembre 2018	**Lyon** 7-8 juin 2018 6-7 décembre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Réussir la phase précontractuelle

OBJECTIFS
- Cerner le déroulement des pourparlers.
- Mettre en place un avant-contrat.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en droit des contrats.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Toute personne souhaitant améliorer la préparation de ses négociations précontractuelles

ANIMATEUR
David BAKOUCHE
Professeur agrégé des facultés de droit
UNIVERSITÉ PARIS XI

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier les comportements attendus des parties lors des pourparlers
- Mesurer la liberté de rompre les pourparlers
- Se conformer au nouveau devoir général d'information
- Évaluer la réparation du préjudice en cas de rupture fautive des pourparlers

Étude de cas : analyse des comportements des parties lors des pourparlers et détection de ceux qui pourraient être sources de responsabilité

Conclure un avant-contrat
- Intégrer les promesses de contrats et cerner la force accrue de la bonne foi
- Négocier l'accord de principe, la lettre d'intention et le pacte de préférence
- Mesurer la valeur juridique des avant-contrats ou des contrats préparatoires

Exercice d'application : élaboration de stratégies de négociation précontractuelle

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de cerner les enjeux et de sécuriser la phase précontractuelle de vos contrats.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 20185	Tarif HT : 465 €
Paris	11 avril 2018 (14h-18h)	6 novembre 2018 (9h-13h)	

Perfectionner la pratique du droit des contrats

Niveau 2 - Sécuriser la rédaction des contrats d'affaires

Afin de garantir l'exécution des obligations contractuelles ou de se protéger d'un éventuel contentieux, un contrat d'affaires bien rédigé est indispensable. Le juriste doit donc mesurer le niveau de risque de chaque clause contractuelle et prendre des précautions rédactionnelles quant aux clauses dites sensibles, pour sécuriser les relations commerciales.

OBJECTIFS

- Cerner les précautions dont il faut s'entourer lors de la phase précontractuelle.
- Rédiger les clauses sensibles des contrats d'affaires.
- Optimiser la prévention et la gestion des litiges liés à l'exécution du contrat.

PRÉREQUIS

Avoir de bonnes connaissances en droit des contrats ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit des contrats - Niveau 1 pour juristes " (code 20072 p. 133).

PUBLIC CONCERNÉ

- Juristes
- Toute personne souhaitant perfectionner ses connaissances et sa pratique des contrats d'affaires

ANIMATEUR

David BAKOUCHE
Professeur agrégé des facultés de droit
UNIVERSITÉ PARIS XI

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :

- Pourquoi négocier une clause de responsabilité équilibrée ?
- Qu'est-ce qu'une clause abusive ?
- Dois-je mettre une clause pénale ?

2 JOURS | 14 heures | **Code 20013**

Tarif HT : **1 495 €** - repas inclus

Paris
26-27 mars 2018
21-22 juin 2018
28-29 août 2018
18-19 octobre 2018
17-18 décembre 2018

Lyon
21-22 juin 2018
17-18 décembre 2018

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 22 mai 2018 ou 5 décembre 2018

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

De la phase précontractuelle à la phase contractuelle : sécuriser la négociation et la rédaction des contrats

Conduire une négociation : les précautions juridiques

- S'assurer de l'aptitude juridique des parties au contrat
- Choisir un contrat préparatoire en adéquation avec ses projets
- Offre, promesse et autres avant-contrats : éviter les ambiguïtés, la qualification à retenir et ses incidences propres
- La portée des obligations à respecter
- Violer un devoir de loyauté et de sincérité, une obligation de confidentialité et de renseignement : les sanctions encourues
- Accord de confidentialité : son contenu et sa portée
- Analyser les responsabilités encourues en cas de rupture des pourparlers

Étude de cas : analyse de la jurisprudence, élaboration d'un guide des négociations et erreurs à ne pas commettre

Rédiger un contrat, clause par clause

- Qualifier un contrat et déterminer la loi applicable
- Recourir efficacement aux conditions suspensives et résolutoires
- La durée dans le contrat : les points sensibles à identifier
- Rédiger au mieux les dispositions visant à organiser le traitement des litiges éventuels
- Aménager l'étendue de ses engagements et le partage de responsabilité : clause d'exonération et/ou de limitation
- Les clauses de prix et les garanties

Exercice d'application : analyse commentée et rédaction des clauses particulières des contrats

- La pratique des clauses de hardship et de renégociation
- Les clauses de durée
- Les clauses d'interprétation
- Les clauses de transfert du contrat

Analyser les clauses spécifiques à certains contrats

- Vente : clauses de garantie, de transfert de propriété
- Sous-traitance...

Mesurer l'impact commercial, juridique et financier des clauses

Sécuriser l'exécution de ses contrats

- Intégrer l'aléa de la force majeure et le gérer
- Reconnaître l'efficacité des clauses pénales et s'aménager une indemnisation en cas de manquement
- Anticiper le cas d'une inexécution partielle
- Pénalités et astreintes
- Conciliation, médiation et arbitrage : les écueils à éviter
- Utiliser les outils juridiques adéquats : exécution forcée ou mesures conservatoires

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de détecter les pièges de manière à rédiger vos contrats en toute sécurité juridique.

QUELQUES MOTS DE +

Le contrat est pour les parties un acte de prévision. Par le contrat, on se projette dans l'avenir, un avenir que l'on espère maîtriser.

Quand le futur devient présent, on peut apprécier le sort réservé aux prévisions de contractants. Ces dernières peuvent être déjouées ou au contraire confortées.

L'avenir peut, tout d'abord, s'avérer conforme aux prévisions de contractants. La situation est alors idéale où le contrat est exécuté par les parties contractantes et satisfait leurs attentes.

Les contractants peuvent d'ailleurs s'attacher, dans le contrat, à multiplier les chances de conformité. Deux voies opposées peuvent être empruntées par eux à cette fin. Ils peuvent, tout d'abord, solution simple et radicale, s'abstenir de prévoir, ou de trop prévoir, diminuant ainsi les risques d'un enchaînement des circonstances qui serait contraire à leurs prévisions. Ils peuvent au contraire, maintenir un ambitieux programme d'anticipation, mais en intégrant dans celui-ci le risque d'imprévision.

PANORAMA 2018 DU DROIT DES CONTRATS
MARDI 27 MARS 2018

ÉDITO

La réforme du droit des contrats a entraîné de nombreux changements dans la pratique des juristes au quotidien. Dès lors, il est indispensable d'identifier les nouvelles pratiques, **aussi bien dans la formation des contrats que dans leur exécution**.

Que l'on parle de **déséquilibre significatif, imprévision, violence économique, détermination du prix, cession de créance, clauses abusives**... Vous devez porter une attention particulière à toute la jurisprudence qui met en œuvre la nouvelle ordonnance.

Retrouvez-nous pour **une journée exceptionnelle autour de professeurs et d'avocats de renom**, afin de bénéficier d'une expertise unique et complète qui vous permettra d'acquérir les nouveaux réflexes juridiques nécessaires à la bonne pratique du droit des contrats.

PLUS DE **1 000 PARTICIPANTS EN 12 ANS**
Et VOUS ?

À L'ISSUE DE CETTE CONFÉRENCE, VOUS SAUREZ CONCRÈTEMENT :

- Maîtriser tous les changements en matière de droit des contrats
- Mesurer toutes les conséquences de la réforme du droit des contrats sur votre activité et intégrer la jurisprudence en la matière

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ
12E RENDEZ-VOUS ANNUEL

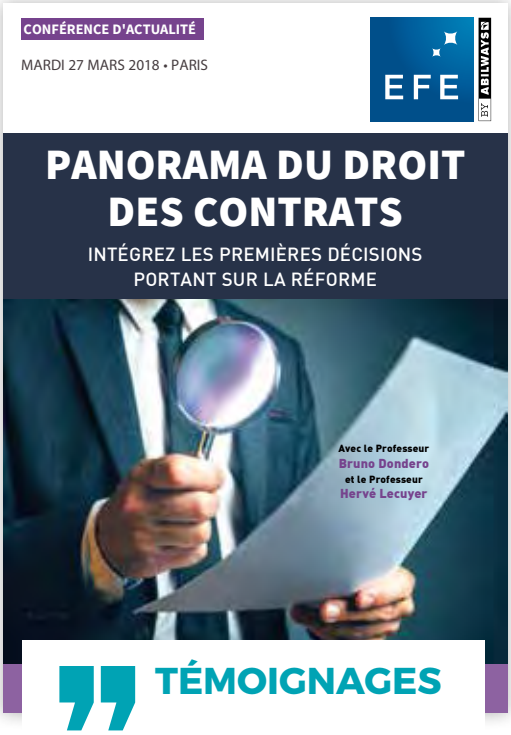

TÉMOIGNAGES

" Intéressant mélange de doctrine et de problématiques pratiques "
SOCOTEC FRANCE

" Interventions très vivantes "
UTC AEROSPACE SYSTEMS

" Pragmatique, clair et précis "
AFNOR

CONTACT

Pour vous inscrire :
01 44 09 25 08
infoclient@efe.fr

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

JURISTE spécialisé en droit des contrats

Négocier, rédiger et gérer l'exécution des contrats de l'entreprise

15 jours
105 heures

CERTIFIANT BLENDED

De nombreux juristes sont confrontés quotidiennement à la négociation et à la rédaction de contrats. Dès lors, pour rédiger des contrats adaptés aux objectifs de l'entreprise et intégrer dans sa pratique, au quotidien, les bonnes techniques contractuelles, il est indispensable de maîtriser toutes les subtilités de cette matière.

OBJECTIFS
- Gérer les pourparlers et la négociation des contrats d'affaires.
- Rédiger les contrats et anticiper les conséquences.
- Acquérir une compétence d'ensemble du processus contractuel, de la négociation à l'extinction du contrat.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en droit des contrats.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes souhaitant obtenir une spécialisation en droit des contrats

ANIMATEUR
Grégory MOUY
Avocat à la Cour
MOUY DANGLETERRE

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de rédiger en toute sécurité tous les contrats d'affaires qui concourent à l'activité de votre entreprise.

MODULE 1 La négociation du contrat 3 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser les droits et obligations des parties lors de la phase de négociation du contrat.
- Mesurer la valeur des pourparlers.
- Optimiser l'utilisation des avant-contrats pour sécuriser la phase de négociation du contrat.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation

Module e-learning : Initiation au droit des contrats (voir descriptif p. 113)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les principes gouvernant la négociation du contrat

Identifier le comportement des parties lors de la négociation du contrat
- La liberté de rompre les pourparlers
- Les exceptions au principe : les devoirs de loyauté et de cohérence pesant sur les parties
- L'indemnisation du préjudice en cas de rupture fautive des pourparlers

Analyser les précautions à prendre lors de la négociation du contrat
- Identifier la personne habilitée à négocier le contrat dans l'entreprise
- Cerner à quelles conditions un échange de correspondances peut constituer un contrat

Exercice d'application : détection des comportements normaux et des comportements déloyaux lors de la négociation du contrat

Mesurer les atouts et les contraintes liées à la conclusion d'un avant-contrat

Dresser la typologie et la présentation des principaux avant-contrats
- La promesse unilatérale et synallagmatique
- Le pacte de préférence, l'accord préliminaire et l'accord de principe

Déterminer les sanctions encourues en cas d'inexécution de l'avant-contrat
- Le régime juridique des avant-contrats
- Le problème de l'exécution forcée de l'avant-contrat et le versement de dommages et intérêts

Exercice d'application : analyse d'un échange de correspondances, qualification retenue et détermination du régime juridique applicable

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 La formation du contrat 4 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser le processus de formation du contrat.
- Identifier les conditions de validité du contrat.
- Rédiger les clauses essentielles du contrat.

PROGRAMME
De l'échange des consentements à la validité du contrat

Analyser l'expression du consentement
- Les modalités d'échange des consentements : l'offre et l'acceptation
- L'étendue de l'acceptation : la valeur juridique des documents annexes et des conditions générales de vente ou d'achat
- Le droit de repentir octroyé à certaines catégories de contractants

Cerner les conditions de validité du contrat
- Identifier les conditions de validité du contrat
- Les évolutions jurisprudentielles concernant la détermination du prix
- L'ordre public
- Le problème de la conclusion d'un contrat déséquilibré
- Identifier les informations à communiquer à son cocontractant lors de la négociation

Exercice d'application : identification des causes possibles de remise en cause de la validité du contrat

Mesurer l'aménagement par les parties de leurs obligations contractuelles

Maîtriser la rédaction des clauses essentielles du contrat
- La durée du contrat / la tacite reconduction du contrat
- Les conditions suspensives et résolutoires
- Typologie des principaux contrats passés par une entreprise
- Les clauses d'exclusivité et de non-concurrence
- Les clauses de confidentialité et d'information
- Les clauses d'indivisibilité

Anticiper la survenance d'un litige entre les parties
- Les clauses aménageant la responsabilité des parties
- Les clauses fixant le montant de l'indemnisation
- Les clauses résolutoires expresses

Exercice d'application : lecture d'un contrat, analyse de sa validité et appréciation de la pertinence des stipulations contractuelles

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

BLENDED

QUIZ AMONT | MODULE VIDÉO | PRÉSENTIEL | COMMUNAUTÉ D'APPRENANTS | E-ÉVALUATION | CLASSE VIRTUELLE

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

15 JOURS | 105 heures | **Code 20038**

Paris - Promotion 1
26 au 28 mars, 12-13 avril, 24-25 mai, 18-19 juin, 9-10 juillet, 6-7 septembre, **10 septembre***, 4-5 octobre et **5 décembre 2018****

Paris - Promotion 2
24 au 26 septembre, 18-19 octobre, 12-13 novembre, 19-20 décembre 2018, 21-22 janvier, **1er février**, 14-15 février, 14-15 mars et **15 mai 2019****

* **CLASSE VIRTUELLE** pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 8 545 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 6 845 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 5 690 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
DROIT DES CONTRATS
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS DROIT DES CONTRATS
Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 500 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 3 990 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Les effets du contrat
4 jours

OBJECTIFS
- Mesurer les conséquences de la force obligatoire du contrat.
- Cerner les pouvoirs du juge et les possibilités offertes aux parties.
- Identifier les clauses illicites du contrat.

PROGRAMME
Intégrer la rigueur de la force obligatoire du contrat et les effets du contrat à l'égard des tiers
Mesurer l'étendue des obligations contractuelles entre les parties
- La distinction entre les obligations de moyens et de résultat
- L'interprétation de la volonté des parties
- L'intangibilité du contrat et ses conséquences néfastes : l'absence de révision pour imprévision

Cerner les effets du contrat à l'égard des tiers
- L'effet relatif et l'opposabilité du contrat
- Engager la responsabilité d'un tiers complice de l'inexécution du contrat
- La responsabilité du contractant vis-à-vis des tiers en cas d'exécution défectueuse du contrat

Exercice d'application : rédaction d'un contrat à partir d'un énoncé pratique

Agir sur la force obligatoire du contrat
Cerner les pouvoirs du juge sur le contrat
- L'octroi de délais de paiement
- Les clauses réputées non écrites
- Les clauses dont l'application est paralysée en cas de violation d'une obligation essentielle
- Les obligations créées par la jurisprudence
- L'exemple de l'obligation de sécurité et de l'obligation d'information
- Les obligations découlant de l'exigence de bonne foi : l'obligation de renégociation imposée aux parties

Moduler la force obligatoire du contrat
- La rédaction d'une clause de hardship
- La rédaction d'une clause d'indexation

Étude de cas : analyse de la jurisprudence et adaptation de sa pratique contractuelle en fonction des exigences jurisprudentielles

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quand un contrat est-il formé ?
- Quel est l'effet du contrat pour les parties ?
- Quel est l'effet du contrat pour les tiers ?

MODULE 4 Le dénouement du contrat
4 jours

OBJECTIFS
- Réagir en cas d'inexécution du contrat.
- Mesurer les droits et obligations des contractants lors de l'exécution du contrat.

PROGRAMME
Mesurer les conséquences de l'inexécution du contrat
Identifier les remèdes pouvant être utilisés par les parties sans l'intervention d'un juge
- Typologie, avantages et inconvénients des principaux remèdes
- L'exception d'inexécution
- La mise en œuvre d'une clause résolutoire expresse
- La rupture unilatérale en raison de la gravité du comportement du cocontractant

Exercice d'application : rédaction d'une lettre de rupture d'un contrat

Faire le point sur les remèdes nécessitant l'intervention du juge
- Typologie, avantages et inconvénients des principaux remèdes
- L'exécution forcée du contrat
- La responsabilité et la réparation du dommage contractuel
- La résolution judiciaire du contrat

Organiser le règlement des litiges par la voie transactionnelle

Organiser la transmission du contrat
- Aménager la cession du contrat
- Obtenir le consentement du cocontractant
- Maîtriser les conséquences de la cession de contrat
- Distinguer la spécificité de la cession de contrat par rapport à d'autres mécanismes

Faire face à la procédure collective du contractant
Se protéger par une clause de réserve de propriété
Cerner les contraintes de la procédure collective
Maîtriser la date de naissance des créances dans le contrat
- Le régime juridique des créances contractuelles antérieures et postérieures à l'ouverture de la procédure collective
- L'exemple du contrat de fourniture
- L'exemple du contrat de bail

Test de connaissances : réaction efficace à la violation du contrat et utilisation des remèdes à l'inexécution du contrat

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

ÇA VOUS PARLE ?
" L'enjeu était de de répondre efficacement et qualitativement aux problématiques clients. La certification a permis d'acquérir une meilleure visibilité des droits, obligations et conséquences en matière de droit contractuel, de progresser dans le conseil client, techniquement dans l'écriture d'actes juridiques et de revoir les pratiques internes. L'expertise acquise profite à l'ensemble de l'équipe. "

Sabine B.
Responsable Pôle juridique AGRI
CERFRANCE

Maîtriser l'essentiel du droit des contrats

Cycle long - Développer sa pratique des contrats d'affaires

Le droit des contrats est un outil de gestion aux conséquences juridiques et économiques essentielles pour l'entreprise. Sa maîtrise permet de sécuriser, de rédiger et de garantir au mieux l'évolution des accords tant dans la formation du contrat, que dans sa validité, ses effets, et les responsabilités encourues. Le droit des contrats est par ailleurs réformé par l'ordonnance du n°2016-131 du 10 février 2016 qui est entrée en vigueur le 1er octobre 2016 et dont il convient de mesurer les impacts sur le droit existant.

OBJECTIFS

- Gérer les aspects juridiques d'une négociation précontractuelle et en cerner les enjeux.
- Identifier les précautions à prendre dans la rédaction des clauses principales des contrats.
- Mesurer les effets des contrats et anticiper les risques d'inexécution.

PRÉREQUIS

Avoir des bases en droit des contrats ou avoir suivi " Droit des contrats pour non-juristes - Niveau 1 " (code 20012 p. 131).

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne dont la fonction exige une bonne connaissance du droit des contrats

ANIMATEUR

Grégory MOUY
Avocat à la Cour
MOUY DANGLETERRE

6 JOURS | 42 heures | **Code 20043**

Tarif HT : **3 510 €** - repas inclus

Paris

11-12 décembre 2017, 15-16 janvier, 5-6 février et **9 mars 2018***

5-6 avril, 14-15 mai, 11-12 juin et **12 juillet 2018***

13-14 septembre, 11-12 octobre, 19-20 novembre et **17 décembre 2018***

10-11 décembre 2018, 10-11 janvier, 7-8 février et **21 mars 2019***

*CLASSE **VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Initiation

Module e-learning : Initiation au droit des contrats (voir descriptif p. 113)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Réussir la phase précontractuelle

Cerner les enjeux d'une négociation précontractuelle

Intégrer les étapes d'une négociation et analyser les documents précontractuels

- Contrôler la capacité juridique des parties
- Choisir des contrats préparatoires associés aux pourparlers

Identifier les obligations liées à la phase de négociation

- Sincérité, bonne foi, liberté...
- La sanction du juge en cas de violation

Rupture abusive des pourparlers : identifier les responsabilités encourues

- L'intention de nuire ou la mauvaise foi de l'un des partenaires
- La réparation du préjudice

Focus sur le problème des contrats de confidentialité

Assurer la confidentialité des informations échangées

- Définir les informations confidentielles
- Réciprocité ou non de l'obligation de confidentialité, sa durée...
- Conséquences et sanctions encourues en cas de violation
- Mesurer la portée de l'obligation légale de confidentialité

Identifier les moyens

- Insérer une clause contractuelle
- Opter pour un simple engagement de confidentialité

Exercice d'application : qualification des avant-contrats et analyse de clauses essentielles

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Maîtriser la phase contractuelle

Conclure un contrat en toute sécurité

Intégrer les préalables essentiels à la formation du contrat

- Prendre les précautions nécessaires dans la rédaction du préambule et des annexes du contrat
- Obligations de moyens/de résultat
- La portée des obligations d'information et du devoir de conseil
- Clauses d'intégralité
- L'annulation des clauses abusives

La formation du contrat : définir où, quand et comment

- L'offre et l'acceptation et la contre-offre
- Les règles applicables en l'absence d'accord des parties
- Clauses de forme

Étudier les points clés de la rédaction d'un contrat

Analyser les clauses essentielles

- L'objet du contrat
- Le recours aux conditions suspensives et résolutoires
- Les clauses de prix et de durée
- Les pénalités et astreintes

Recourir aux clauses particulières

- Les clauses de hardship
- Les clauses de reconduction et de prorogation

Identifier les clauses spécifiques à certains contrats

Exercice d'application : rédaction d'un contrat, ses clauses communes, ses clauses sensibles et spécifiques

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Identifier les effets du contrat

Mesurer la portée juridique du contrat

L'interprétation du contrat : identifier les écueils à éviter

La force du contrat entre les parties

- La force obligatoire / l'effet relatif du contrat
- Transférer la propriété, les risques et les obligations
- Réviser ou mettre un terme au contrat
- Faire le point sur les clauses d'exécution forcée en nature
- La portée de la révision judiciaire du contrat pour imprévision

Assurer l'efficacité du contrat

Assurer l'exécution du contrat : les outils juridiques

- Exécution forcée et mesures conservatoires
- Le recours contentieux : définir les sanctions
- Le risque pénal : l'infraction et la mise en cause pénale

Anticiper les risques d'inexécution

- Inexécution partielle : mesurer l'efficacité des clauses pénales
- Le retard d'exécution et la force majeure
- Organiser le règlement des litiges éventuels
- Régler à l'amiable les litiges : conciliation, médiation et arbitrage
- Les clauses limitatives ou exonératoires de responsabilité
- Les garanties et l'assurance : définir ce qu'il faut prévoir

Exercice d'application : analyses de clauses spécifiques et les aménagements contractuels de l'inexécution

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les problématiques propres à chacune des phases de l'opération contractuelle et disposerez, pour y répondre, de tous les outils nécessaires.

ÇA VOUS PARLE ?

" Suite à la réforme du droit des obligations, l'ensemble des impacts a tout d'abord été cartographié. À partir des éléments identifiés, des actions de sensibilisation notamment au moyen de formations dédiées ont été mises en place. Cette réforme modifie structurellement nos habitudes car elle a des effets dès l'étape précontractuelle de la négociation.

Nous devons donc définitivement évoluer progressivement vers des négociations et donc des contrats " win-win . "

Mathilde AUZERAL
Responsable du service juridique
Nespresso France

Analyser des contrats types

Identifier les précautions rédactionnelles à prendre pour les sécuriser

Les contrats types font l'objet d'une rédaction particulière car il est indispensable d'anticiper toutes les clauses essentielles à traiter dans le cadre de la future relation contractuelle. Tout en s'adaptant à chaque cas envisagé, celui-ci doit offrir aux co-contractants une sécurité suffisante pour en assurer l'exécution.

OBJECTIFS

- Structurer ses contrats, les rédiger et reconnaître les bons des mauvais termes en fonction du contrat.
- Sécuriser ses contrats par une analyse et une rédaction au cas par cas des clauses sensibles à insérer.
- Optimiser la rédaction des contrats propres à certains montages et à certaines activités.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en droit des contrats ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit des contrats - Niveau 1 pour juristes " (code 20072 p. 133).

PUBLIC CONCERNÉ

- Juristes
- Toute personne souhaitant acquérir une méthodologie rédactionnelle ou se perfectionner dans la rédaction de contrats types

ANIMATEUR

Xavier HUGON
Avocat Associé
PDGB Société d'Avocats

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment choisir son contrat ?
- Quand un contrat est-il formé ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Module e-learning : Initiation au droit des contrats (voir descriptif p. 113)

Phase I : construire ses contrats et structurer leur rédaction

Ordonner les dispositions contractuelles
Rédiger un contrat type et reconnaître les bons des mauvais termes

Autodiagnostic : décomposition et recomposition d'un contrat type
- L'acte de naissance du contrat : titre, identification des parties, préambule...
- La méthodologie pour remplir la page blanche
- Conseils pratiques pour organiser les zones d'imprévision
- Utiliser des formulaires
- La conclusion du contrat

Phase II : rédiger des clauses claires et précises, lisibles, ordonnées, adaptées... et efficaces

Exercice d'application : rédaction des clauses particulières des contrats types et analyse de leurs dangers
- Clauses identifiant les parties
- Clauses relatives à la naissance des obligations
- Clauses de définition du territoire contractuel
- Clauses relatives aux éléments essentiels : chose, prix, monnaie, transfert de propriété, risques...
- Clauses relatives à l'exécution, à l'inexécution et à ses suites : quantité, qualité, délai, mise en demeure, caractère pénal...
- Clauses unifiant, allégeant ou intensifiant les obligations contractuelles : indivisibilité, exclusivité, non-concurrence, confidentialité...
- Clauses de modification de la loi contractuelle : hardship, sauvegarde, révision, renégociation...
- Clauses relatives à la durée du lien contractuel et clauses relatives à son renouvellement
- Clauses relatives à la circulation du lien contractuel
- Clauses relatives à la rupture et à la disparition du lien contractuel : résiliation, restitution, liquidation...
- Clauses de gestion des litiges : notifications et choix de compétence

Phase III : identifier les particularités rédactionnelles de certains contrats types

Exercice d'application : analyse commentée et rédaction des contrats types propres à certaines activités
La coopération entre entreprises : joint ventures et organisation de la distribution
Les contrats adjacents à des opérations corporate : acquisitions, pactes, garanties, financements...
Les droits intellectuels : les clauses assurant le transfert et la conservation du savoir-faire

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier clause par clause les précautions rédactionnelles à prendre.

2 JOURS	14 heures	Code 20057	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus

Paris	6-7 février 2018 28-29 juin 2018	26-27 novembre 2018 4-5 février 2019

Les bases du contract management

Optimiser la stratégie autour du cycle contractuel

Le contract management est un outil d'optimisation des relations contractuelles au service de la performance d'entreprise. Riche dans sa diversité et en expansion constante, la profession de contract manager se construit autour d'un socle d'apprentissage exigeant.

OBJECTIFS

- Cerner le déroulé d'un cycle contractuel par l'étude de ses phases et des principaux risques associés.
- Découvrir les missions du contract manager et les outils et processus à sa disposition.
- Maîtriser les bonnes pratiques en matière de transfert de la connaissance contractuelle et de gestion des évolutions.

PRÉREQUIS

Disposer d'une bonne maîtrise du droit des contrats ou avoir suivi " Perfectionner la pratique du droit des contrats - Niveau 2 pour juristes " (code 20013 p. 134).

PUBLIC CONCERNÉ

- Contracts managers débutants
- Toute personne susceptible d'intervenir dans la gestion des contrats complexes autrement qu'en qualité de contract manager.

ANIMATEURS

Alain BENSOUSSAN
& Éric LE QUELLENEC
Avocats à la Cour
ALAIN BENSOUSSAN - AVOCATS

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment choisir son contrat ?
- Quel est l'effet du contrat pour les parties ?
- Qu'est ce que le management de projet ?

PROGRAMME

Initiation

Identifier les acteurs du contract management
- Le contract manager côté client-utilisateur ou côté fournisseur
- Le contract manager face aux directions qualité, métiers, juridique, administrative et financière
- Le contract manager externe, assistant à maître d'ouvrage

Le cycle contractuel : une matière vivante
- Cerner les dimensions technique, économique, juridique et émotionnelle du contract management
- Analyser les missions et les activités régulières du contract management
- Intégrer le cycle de vie contractuel et l'ensemble de ses phases
- Présenter le contract management en interne et face au cocontractant : création d'une baseline personnalisée

Étude de cas : analyse des risques et des problèmes fréquemment rencontrés en cours de cycle

Les clauses clés du contrat : enjeux et opportunités
- Ingénierie contractuelle : les structures de contrat
- Le contrat projet : périmètre de services, prix, délais, garanties, responsabilité, assurance et confidentialité...
- Clauses spécifiques : propriété intellectuelle et données personnelles
- Anticipation des risques et bonnes pratiques contractuelles
- Sécuriser la protection des données à caractère personnel
- Gérer les problématiques de PI

Mise en situation : négociation du contrat et dégradation relationnelle

Gérer l'évolution du cycle

Identifier les indicateurs de la performance du contract manager
- Le tableau de bord du contract manager
- Les compétences incontournables à acquérir

Mise en situation : conduite du changement en visant l'optimisation

Revue détaillée du processus de gestion des changements
- Présentation du processus et des étapes clés
- Le formulaire de gestion des changements
- Le registre des changements

Mesurer la valeur ajoutée du contract management
- Le contract management, outil de la performance d'entreprise

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation vous serez en mesure d'identifier les principaux risques d'un cycle contractuel complexe et d'interagir avec les experts de la gestion de contrat en vue d'être associé à la stratégie d'optimisation du cycle.

3 JOURS	21 heures	Code 20161	Tarif HT : 1 895 € - repas inclus

Paris	28 au 30 mai 2018	17 au 19 octobre 2018

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

CONTRACT manager

Maîtriser la gestion du cycle de vie des contrats complexes

15 jours
105 heures

CERTIFIANT BLENDED

Seule fonction intervenant sur toute la durée du cycle de vie des conventions, le contract manager se doit, pour être efficace, d'acquérir une approche pluridisciplinaire tant en termes de compétences techniques sur ses domaines de prédilection que de savoir-être dans les relations avec les cocontractants. Issu d'une pratique reposant sur l'exécution de contrats sur de grands projets informatiques, la méthodologie présentée se décline quel que soit le secteur d'activité concerné (télécom, BTP, industrie, médical). Par la mise en pratique de cette vision transversale, le contract management s'impose comme une activité à haute valeur ajoutée pour les organisations du secteur privé comme du secteur public.

OBJECTIFS
- Cerner les différentes phases du cycle contractuel.
- Gérer l'exécution du contrat en maîtrisant les risques et en maintenant les opportunités.
- Acquérir le savoir-être assurant le développement d'une expertise pointue dans la gestion des contrats complexes.

PRÉREQUIS
- Avoir une connaissance approfondie du droit des contrats ou avoir suivi " Perfectionner la pratique du droit des contrats - Niveau 2 pour juristes " (code 20013 p. 134).

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne souhaitant exercer la fonction de contract manager.

ANIMATEURS
Alain BENSOUSSAN
& Éric LE QUELLENEC
Avocats à la Cour
ALAIN BENSOUSSAN - AVOCATS

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de justifier de l'acquisition des compétences et des connaissances nécessaires à l'exercice du métier de Contract Manager dans tout type d'organisation et quelle que soit la structure du contrat.

MODULE 1 Les bases du contract management 3 jours

OBJECTIFS
- Comprendre le déroulé d'un cycle contractuel par l'étude de ses phases et des principaux risques associés.
- Découvrir les missions du contract manager et les outils et processus à sa disposition.
- Maîtriser les bonnes pratiques en matière de transfert de la connaissance contractuelle et de gestion des évolutions.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances
Étude de cas "fil rouge" : analyse d'un cycle de vie contractuel tout au long des 15 jours de formation

Identifier les acteurs du contract management
- Le contract manager côté client-utilisateur ou côté fournisseur
- Le contract manager face aux directions qualité, métiers, juridique, administrative et financière
- Le contract manager externe, assistant à maître d'ouvrage

Le cycle contractuel : une matière vivante
- Cerner les dimensions technique, économique, juridique et émotionnelle du contract management
- Analyser les missions et les activités régulières du contract management
- Intégrer le cycle de vie contractuel et l'ensemble de ses phases
- Présenter le contract management en interne et face au cocontractant : création d'une baseline personnalisée
  Étude de cas : analyse des risques et des problèmes fréquemment rencontrés en cours de cycle

Les clauses clés du contrat : enjeux et opportunités
- Ingénierie contractuelle : les structures de contrat
- Le contrat projet : les clauses incontournables (périmètre de services, prix, délais, garanties, responsabilité, assurance et confidentialité)
- Clauses spécifiques : propriété intellectuelle et données personnelles
- Anticipation des risques et bonnes pratiques contractuelles
- Sécuriser la protection des données à caractère personnel en France, en Europe et à l'international
- Gérer les problématiques de propriété intellectuelle
  Mise en situation : négociation du contrat et dégradation relationnelle

Gérer l'évolution du cycle
Identifier les indicateurs de la performance du contract manager
- Le tableau de bord du contract manager
- Les compétences incontournables à acquérir
  Mise en situation : conduite du changement en visant l'optimisation

Revue détaillée du processus de gestion des changements
- Présentation du processus et des étapes clés
- Le formulaire de gestion des changements
- Le registre des changements

Mesurer la valeur ajoutée du contract management
- Le contract management, outil de la performance d'entreprise

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Gérer l'exécution du contrat 3 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser les phases critiques du cycle contractuel une fois le contrat signé.
- Apprendre à gérer les risques, comprendre la gestion de projet et utiliser la pratique financière comme levier d'optimisation.

PROGRAMME
Les essentiels de la gestion de projet
- Préparer le plan de son projet
- Construire le planning
  Exercice d'application : construction de la matrice des tâches
- Valoriser et optimiser le planning
- Piloter un projet
  Mise en situation : simulation du lancement d'une réunion de projet
- Organiser le contrôle
  Exercice d'application : mise à jour d'un tableau de bord après le passage
- d'un jalon
  Plan d'action personnel : formalisation des objectifs et du plan de progression

Identifier et maîtriser les risques
- Identifier pourquoi les projets ont tendance à dériver
- Définir la cartographie des risques
  Exercice d'application : identification en sous-groupes par nature de risque
- Identifier les risques
- Processus associé et utilisation des outils de créativité
- Évaluer les risques
  Exercice d'application : élaboration d'un processus de revue des risques
- Maîtriser les risques
  Étude de cas : analyse des méthodes de réduction des risques dans un projet en France ou à l'international
- Piloter par les risques
  Exercice d'application : élaboration d'un processus d'audit
  Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en œuvre pour piloter son contrat par les risques

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment choisir son contrat ?
- Quel est l'effet du contrat pour les parties ?
- Comment s'entrainer à être diplomate ?
- Qu'est-ce que le management de projet ?
- Quels outils utiliser pour cadrer votre projet ?

15 JOURS | 105 heures | **Code 20162**

Paris - Promotion 1
28 au 30 mars, 16 au 18 mai, 7-8 juin, 5-6 juillet, 13-14 septembre, **10 octobre***, 7 au 9 novembre 2018, **9 janvier 2019****

Paris - Promotion 2
17 au 19 octobre, 21 au 23 novembre, 19-20 décembre 2018, 17-18 janvier, 11-12 février, **26 mars***, 3 au 5 avril et **11 juin 2019****

* **CLASSE VIRTUELLE** pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 8 545 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 6 845 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 5 690 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
CONTRACT MANAGER
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS CONTRACT MANAGER
Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 500 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 3 990 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Négocier et résoudre les conflits
6 jours

OBJECTIFS
- Appliquer les principes de la négociation raisonnée à la gestion du cycle contractuel.
- Utiliser les techniques de résolution de conflit pour pacifier les relations dégradées.

PROGRAMME
Se familiariser avec les différentes approches de la négociation
- Identifier les approches existantes et les modèles pratiques
- Déterminer la nature des situations de négociation
- Définir les acteurs de la négociation juridique : partenaires ou adversaires
  Étude de cas : analyse des principaux modèles de négociation

Maîtriser les composantes du processus de négociation
- Élaborer et construire sa stratégie
  Exercice d'application : élaboration de stratégies de négociation
- Discussion du problème : les phases d'échanges et de confrontation
- Réagir en situation difficile
- Exprimer un " non " positif
  Mise en situation : définition de son style de négociation

Préparer sa négociation raisonnée
- Gérer la relation en négociation raisonnée
  Mise en situation : les arguments pour convaincre
- Conduire un entretien de négociation raisonnée
  Mise en situation : gestion des objections

Conclure un avenant au contrat
- Définir le périmètre du projet
- Procéder à la révision du prix
  Exercice d'application : rédaction d'un avenant en pratique

Anticiper et résoudre les conflits
- Définir les différents types de conflits et leurs mécanismes
  Autodiagnostic : son comportement face à un conflit
- Positionner le rôle du contract manager en situation de crise
  Mise en situation : à partir de situations types, recherche et expérimentation du meilleur scénario de résolution du conflit
- Décoder le conflit grâce à l'écoute et au questionnement
  Mise en situation : expérimentation des comportements et stratégies les mieux adaptés en cas d'agressivité, de manipulation et d'évitement
- Cerner les enjeux et les opportunités de la conciliation et de la médiation
- Assurance : typologie et relations avec les assureurs

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULE 4 Le contract management de A à Z
3 jours

OBJECTIFS
- Appliquer la méthode agile.
- Mettre en pratique l'intégralité des compétences acquises utiles à la pratique quotidienne du contract management.

PROGRAMME
Appliquer la méthode agile au contract management
- Cycle en V versus méthode agile : définitions et enjeux
- Rôle du contract manager par rapport au product owner et au scrum master
- Périmètre projet et impact sur le prix : " trade in, trade out "
- Recette par sprint et/ou par livrable dans son ensemble

Mise en application : réalisation d'un tour de cycle complet de la vie du contrat
- Processus de gestion des escalades
- Présentation du reporting type
- Close-out process
- Le partage d'expérience " lessons learned "

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

Droit comparé des contrats anglais et français

Maîtriser les spécificités de la Common Law

Rédiger un contrat de droit anglais se révèle un exercice périlleux pour le juriste français, tant il relève de concepts anglo-saxons radicalement différents de notre droit. Il est donc indispensable de maîtriser les règles de la Common Law pour " penser " son contrat selon les pratiques anglo-saxonnes.

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités du droit des contrats anglais par rapport au droit français.
- Cerner les principes juridiques anglais essentiels à la négociation et à la rédaction des clauses de conclusion, d'exécution et de fin du contrat.

PRÉREQUIS

Cette formation implique une compréhension de l'anglais courant et juridique par les participants car les exposés sont à 80 % en anglais.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Avocats
- Toute personne travaillant sur des contrats anglais ou internationaux

ANIMATEUR

Patrick GRIFFIN
Solicitor
Maître de conférences à l'Université PARIS XII

2 JOURS | 14 heures | **Code 20080**

Tarif HT : **1 495 €** - repas inclus

Paris
25-26 janvier 2018
22-23 mars 2018
18-19 juin 2018
30-31 août 2018
11-12 octobre 2018
6-7 décembre 2018
24-25 janvier 2019

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 16 mai 2018 ou 6 février 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les différences entre les grands principes du droit français et ceux de la Common Law
- Le droit commercial
- La pratique contractuelle
- Les mécanismes de la responsabilité

Rédiger des contrats anglais en toute sécurité juridique
- La notion d'"offer and acceptance"
- La notion de "consideration" en droit anglais
- La notion de "misrepresentation" en droit anglais
- Les clauses "subject to contract"
- Les notions de "express and implied terms"
- Les "conditions", "warranties" et "innominate terms"

Exercice d'application : rédaction des points clés d'une "letter of intent"

Cerner les différents types de contrats anglais et en maîtriser les effets
- Les "contracts"
- Les "deeds"
- L'effet relatif des contrats anglais face aux règles anglaises de "privity of contract"
- Le contract "right of third parties Act" de 1999

Étude de cas : les différents pièges à éviter lors de la négociation des contrats

Effectuer une analyse comparée des clauses clés
- Clauses de confidentialité
- Clauses limitatives de responsabilité
- Clauses de non-concurrence
- Clauses de "blue pencil rule" et de "severability"
- Clauses d'intégralité du contrat
- Clauses de "time of the essence"
- Clauses de "service of process"
- Clauses relatives au transfert des contrats

Exercice d'application : rédaction des clauses clés spécifiques aux contrats anglais

Maîtriser la fin des contrats
- La bonne exécution des contrats : la notion de "performance" en droit anglais
- La notion de force majeure face à celle de "frustration" en droit anglais
- Les différentes prescriptions avec les "limitation periods"

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les techniques rédactionnelles propres aux contrats anglais.

3 QUESTIONS À L'EXPERT

1 • What is the fundamental difference between common law contract law and the approach employed by the employed by the civil law?
The common law, unlike the civil law, in a first time seeks only to give economic effect to the contractual relationship entered into by the parties rather than attempt to place any general civic duty on them.

2 • What is the basic remedy offered by the common law?
The common law only offers litigants one remedy and that is damages. Complainants seeking an alternative remedy will have to look to equity.

3 • Does liability attach to misreprentations (false statements) innocently made?
In some common law jurisdictions the only remedy available for innocent misrepresentation is rescission and even in the UK where damages may be found owing, liability only attaches to those most direct of damages.

Déséquilibre significatif dans les contrats

Anticiper les risques et sécuriser les contrats

L'intensification du contrôle du déséquilibre significatif entre les droits et obligations des parties dans les relations entre professionnels, sanctionné par l'article L. 442-6, I, 2° du Code du commerce, invite les entreprises à faire preuve de vigilance lors de la négociation, la rédaction et l'exécution des contrats. La connaissance de ce dispositif permet de sécuriser les contrats.

OBJECTIFS

- Identifier les cas où s'applique l'article L. 442-6, I, 2° du Code du commerce et comprendre son articulation avec l'article 1171 du Code civil issu de l'Ordonnance du 10/02/16 portant réforme du droit des contrats.
- Apprécier le déséquilibre significatif dans les contrats.
- Mesurer les risques de contrôles et de sanctions liés au déséquilibre significatif.

PRÉREQUIS

Pratiquer le droit des contrats ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit des contrats - Niveau 1 pour juristes " (code 20072 p. 133).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Avocats, conseils

ANIMATEUR

Valérie MARX
Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine
FIDAL

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir les cas où s'applique l'article L. 442-6, I, 2° du Code de commerce

- Identifier les contrats concernés
- Cerner les opérateurs concernés
- Cerner les secteurs concernés
- Mesurer l'impact en matière internationale

Étude de cas : analyse de contrats et évaluation du risque d'application de l'article L. 442-6, I, 2°

Apprécier le déséquilibre significatif

- Interpréter les notions de "soumettre" ou de "tenter de soumettre"
- Distinguer déséquilibre de la clause et du contrat
- Définir les critères du déséquilibre significatif
- Apprécier le déséquilibre contractuel et/ou financier

Exercice d'application : négociation et rédaction de contrats

Mesurer les risques de contrôles et de sanctions liés au déséquilibre significatif

- Identifier les clauses qui ont été d'ores et déjà sanctionnées par le juge
- Définir le rôle de la CEPC en matière de déséquilibre significatif
- Cerner le rôle de la Médiation des relations inter entreprises
- Définir qui peut agir en justice
- Cerner l'impact de l'action du ministre
- Mesurer les sanctions applicables

Partage d'expériences : échange sur les difficultés rencontrées dans la gestion du précontentieux

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'anticiper et de sécuriser les risques posés par le déséquilibre significatif dans les contrats.

1 JOUR	7 heures	Code 20177	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018	12 décembre 2018	

Consortium et GME

Organiser juridiquement sa participation à un groupement momentané d'entreprises

Le contrat de consortium organise une collaboration temporaire entre plusieurs acteurs pour réaliser un projet et obtenir un résultat. Pour ne pas risquer la requalification en société créée de fait notamment, et pour encadrer les obligations à la charge des coopérants dans un temps donné, il convient d'identifier toutes les clauses essentielles de son accord.

OBJECTIFS

- Cerner le cadre juridique du contrat de consortium ou du Groupement Momentané d'Entreprises (GME) pour en limiter les risques de requalification.
- Mesurer les obligations et les responsabilités pesant sur les coopérants.
- Gérer l'évolution du contrat et anticiper les litiges.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en droit des contrats ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit des contrats Niveau 1 - pour juristes " (code 20072 p. 133).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Responsables de projets et d'opérations
- Avocats et conseils d'entreprises

ANIMATEUR

Bruno de CAZALET
Avocat Honoraire au Barreau de Paris

PROGRAMME

Expertise

Identifier le cadre juridique du contrat de consortium et les risques de requalification

- Définition et intérêts du consortium et distinction avec les autres formes de groupements
- Les règles encadrant la pratique du consortium
- Les risques actuels de requalification du contrat de consortium en société créée de fait par les tribunaux

Étude de cas : analyse jurisprudentielle de requalification

Maîtriser les obligations particulières pesant sur les coopérants et organiser son consortium

- Les caractéristiques du contrat de consortium
- L'intensité des rapports entre les partenaires : devoir de collaboration et de loyauté

Exercice d'application : rédaction de clauses types

- Organiser son consortium

Étude de cas : structuration des rapports entre partenaires, choix des organes du groupement et répartition des pouvoirs entre les coopérants

Prévoir les modalités financières et matérielles de la coopération, ainsi que le régime de responsabilité

- Le financement et la garantie des contrats commerciaux réalisés en consortium
- Les modalités matérielles du consortium

Organiser le régime de responsabilité des membres du consortium

- Réagir en cas de défaillance d'un membre du consortium
- Distinguer obligation solidaire et obligation conjointe
- Les responsabilités vis-à-vis du donneur d'ordres

Gérer l'évolution et la rupture d'un contrat de consortium

- L'évolution du consortium en fonction des modalités juridiques mises en place et des organes de décision
- Mettre en place la gestion post-contractuelle du consortium

Étude de cas : effets de la rupture sur le contrat de coopération suivant que le consortium est un acte fermé ou ouvert

Contrat de consortium et cotraitance : les liens juridiques entre les différents contrats

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en œuvre et de gérer vos contrats de consortium.

2 JOURS	14 heures	Code 20092	Tarif HT : 1 575 € - repas inclus
Paris	22-23 mai 2018	8-9 novembre 2018	

Cession de fonds de commerce

Rédiger des contrats de cession

La cession d'un fonds de commerce est soumise à des formalités rigoureuses dont le manquement peut invalider l'ensemble de l'opération. Aux mentions obligatoires devant figurer dans l'acte de cession, les parties peuvent ajouter des clauses permettant de s'assurer de l'effectivité de la transmission de la clientèle.

OBJECTIFS
- Identifier les précautions préalables.
- Rédiger les clauses sensibles des contrats de vente de fonds de commerce.
- Sécuriser la mise en œuvre de la cession.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour juristes " (code 20110 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables administratifs et financiers
- Notaires
- Avocats et conseils

ANIMATEUR
Samuel SCHMIDT
Avocat Associé
UGGC Avocats

PROGRAMME
Perfectionnement

Cerner la notion de cession de fonds de commerce et ses enjeux
- Identifier les cas de cession de fonds de commerce
- Différencier la simple cession d'actif et la cession partielle de fonds de commerce
- Choisir entre cession de fonds de commerce et apport partiel d'actif

Identifier les précautions préalables
- Rédiger les actes préparatoires au transfert d'un fonds de commerce
- Bien déterminer le périmètre de la cession
- Mesurer les aspects sociaux

Maîtriser la rédaction des clauses sensibles

Rédiger l'acte de cession d'un fonds de commerce
- Connaître les clauses sensibles : clauses de description des éléments, clauses obligatoires, garanties au bénéfice de l'acheteur et clause de non-concurrence
- Rédiger la clause de prix ; rédiger une clause de complément de prix
- Organiser le transfert des autorisations administratives attachées au fonds
- Assurer le transfert des contrats attachés au fonds

Exercice d'application : rédaction des clauses de description des éléments composant le fonds

Rédiger la garantie d'actif et de passif dans une opération de cession de fonds de commerce
- Définir les passifs qui peuvent être transmis dans une cession de fonds de commerce
- Organiser la garantie sur les actifs transférés
- Identifier les garanties légales supplétives

Exercice d'application : rédaction des clauses de fonctionnement de la garantie d'actif et de passif

Sécuriser la mise en œuvre de la cession
- Analyser la procédure d'opposition sur le prix de cession
- Optimiser les conséquences fiscales et patrimoniales
- Rédiger un acte de cession d'actif

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de rédiger les clauses sensibles de vos contrats de cession de fonds de commerce.

1 JOUR	7 heures	Code 20060	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	28 mars 2018	17 octobre 2018	

Sécuriser les contrats de sous-traitance

Garantir l'encadrement de ses contrats et anticiper leurs issues

BLENDED

Le contrat de sous-traitance est un contrat dit " d'entreprise " pour exécuter un autre contrat d'entreprise. Il doit être rédigé selon un cadre strict pour ne pas risquer d'être requalifié. Il s'inscrit dans un cadre législatif d'ordre public dont le non-respect peut engendrer la nullité des contrats ou engager la responsabilité civile. La connaissance de ce cadre est donc essentielle pour le respecter de façon opportune.

OBJECTIFS
- Rédiger les clauses sensibles du contrat.
- Prévenir les risques juridiques propres aux opérations de sous-traitance.
- Négocier la fin du contrat et les éventuels litiges.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en droit des contrats ou avoir suivi " Droit des contrats pour non-juristes - Niveau 1 " (code 20012 p. 131).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables des ressources humaines
- Toute personne impliquée dans la négociation et la rédaction des contrats de sous-traitance.

ANIMATEURS
Valérie RAYNAUD, Avocat
Guillaume SANNA, Avocat
FIDAL

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quelle durée pour mon contrat ?
- Pourquoi négocier une clause de responsabilité équilibrée ?

PROGRAMME
Initiation

Module e-learning : Inititation au droit des contrats (voir descriptif p. 113)

Rédiger les clauses essentielles du contrat de sous-traitance
- Définir les clauses formalisant au mieux cet accord

Étude de cas : les techniques pour rédiger les accords préparatoires à un contrat de sous-traitance dans le cadre d'une réponse à un appel d'offres
- Définir l'étendue des garanties fournies par l'entrepreneur principal et le " back to back " avec le sous-traitant
- Aménager les droits de propriété intellectuelle
- Identifier les spécificités contractuelles de la sous-traitance internationale

Prévenir les risques en matière de responsabilité
- Analyser les enjeux juridiques et sociaux du recours à la sous-traitance de services
- Identifier les aménagements contractuels possibles

Exercice d'application : rédaction des clauses limitatives de responsabilité
- Obligation de moyens ou de résultat : mesurer les incidences
  Prendre toutes les précautions en matière sociale

Étude de cas : techniques pour cantonner/anticiper le risque de prêt de main-d'œuvre et de requalification de co-employeurs

Négocier au mieux la fin du contrat et les éventuels litiges

Gérer le transfert des contrats de prestataires et de sous-traitants

Exercice d'application : rédaction des éléments clés d'une information/consultation du CE pour obtenir son avis dans le cadre d'une externalisation
- Mesurer l'impact d'un redressement judiciaire du sous-traitant
- Résiliation et résolution : les conditions et les alternatives

Étude de cas : les clauses essentielles à mettre en œuvre à la fin du contrat de sous-traitance

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de garantir l'encadrement de vos contrats de sous-traitance et d'anticiper leurs issues.

2 JOURS	14 heures	Code 20015	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	30-31 mai 2018	12-13 novembre 2018	

Sécuriser les contrats de maintenance

Mettre en place et gérer ses contrats de maintenance

Le contrat de maintenance engage un prestataire à fournir une prestation de services, dont l'assistance au client dans l'utilisation d'un matériel et la réparation des dysfonctionnements. Il importe de rédiger des clauses précises encadrant le type de prestations souhaitées en adéquation avec les besoins identifiés.

OBJECTIFS

- Identifier les clauses spécifiques pour sécuriser la rédaction des appels d'offres et des contrats de maintenance.
- Anticiper les litiges éventuels et les responsabilités des cocontractants.
- Définir la gestion juridique à mettre en place pour garantir la bonne exécution du contrat.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en droit des contrats ou avoir suivi " Droit des contrats pour non-juristes - Niveau 1 " (code 20012 p. 131).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables services généraux et maintenance
- Responsables techniques
- Juristes
- Toute personne amenée à participer à la négociation, à l'élaboration et au suivi des contrats de maintenance

ANIMATEUR

Sylvain MARTIN
Avocat à la Cour

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :

- Quelles obligations avant de signer un contrat ?
- Pourquoi négocier une clause de responsabilité équilibrée ?

PROGRAMME

Initiation

Module e-learning : Initiation au droit des contrats (voir descriptif p. 113)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Préparer la négociation d'un contrat de maintenance

De la définition des besoins...

- Réaliser un audit efficace des besoins en maintenance
- Définir le type de maintenance
- Choisir entre obligation de moyens ou obligation de résultats

À la rédaction du cahier des charges

Exercice d'application : élaboration d'un référentiel de bonnes pratiques pour traduire les besoins en termes de délai d'intervention, de fréquence et de contenu de la maintenance

Identifier les responsabilités des cocontractants

- Prescripteur, donneur d'ordres, fournisseur
- La nature des responsabilités et les sanctions encourues
- La sous-traitance occulte

Exercice d'application : analyse commentée et rédaction des clauses essentielles des contrats de maintenance

- L'objet du contrat
- Obligation de moyens ou obligation de résultats
- Les délais d'intervention et la durée de l'engagement
- Les clauses financières
- Aménager le partage de responsabilités
- Assurances et responsabilités : définir ce qu'il faut prévoir
- Les garanties légales et complémentaires

L'impact de la normalisation sur la relation contractuelle

- Les aspects juridiques des normes ISO 9000-2000 et 14000
- Le régime juridique des démarches QSE

Assurer le suivi du contrat de maintenance

Gestion juridique du contrat

- Les principales sources de litige

Exercice d'application : élaboration d'un système de pénalités performant pour les cas de non-respect des obligations contractuelles

Législation sociale : prévenir les risques de mise en cause de sa responsabilité

Autodiagnostic : évaluation de la pratique des participants dans la gestion des risques sociaux et élaboration de points clés à vérifier lors du retour dans l'entreprise

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'assurer la mise en place et la gestion de vos contrats de maintenance.

2 JOURS	14 heures	Code 20014	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	4-5 juin 2018	10-11 décembre 2018	

Maîtriser les contrats d'achat - Niveau 1

Négocier et prévenir les risques des contrats d'achat

Parce que les entreprises concluent de nombreux contrats d'achat divers et variés avec leurs fournisseurs, il est vital pour elles que les personnes en relation avec des fournisseurs et prestataires extérieurs maîtrisent les règles essentielles de négociation, les obligations à la charge des deux parties ou encore les risques encourus en matière de droit de la concurrence.

OBJECTIFS

- Intégrer les réflexes essentiels pour optimiser la négociation et la formalisation des contrats d'achat.
- Identifier les risques majeurs de responsabilité et prévenir les litiges.
- Gérer la dimension internationale des contrats d'achat.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en droit des contrats ou avoir suivi " Droit des contrats pour non-juristes - Niveau 1 " (code 20012 p. 131).

PUBLIC CONCERNÉ

- Acheteurs et responsables achats
- Juristes
- Toute personne impliquée dans la négociation et la conclusion de contrats d'achat et de CGA

ANIMATEUR

Myriam HOSNI
Avocat à la Cour
ITLAW Avocats

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :

- Quelles obligations avant de signer un contrat ?
- Quel est l'effet du contrat pour les parties ?

PROGRAMME

Initiation

Module e-learning : Initiation au droit des contrats (voir descriptif p. 113)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Négociations : identifier les précautions indispensables

- Déterminer la valeur des documents échangés et des engagements oraux lors des pourparlers
- Cerner les obligations des parties

Maîtriser le cadre juridique du contrat d'achat

- Les différents types de contrats et formes d'achats
- Identifier les obligations de l'acheteur et du vendeur
- Intégrer les règles essentielles du droit de la concurrence

Exercice d'application : analyse commentée et rédaction des clauses essentielles des contrats d'achat

Suivi et exécution du contrat : prévenir les risques

Anticiper le non-respect du contrat

- Assurer un suivi opérationnel, financier et juridique du contrat
- Les cas d'inexécution contractuelle
- La mise en jeu de la responsabilité
- Le défaut de conformité et les vices cachés
- Les cas de force majeure : prévoir l'imprévisible
- La médiation : un outil de prévention et de gestion des conflits

Maîtriser les spécificités de certaines prestations

- Prévenir le délit de marchandage et le prêt de main-d'œuvre illicite
- Protéger son patrimoine intellectuel : contrefaçon et droits d'auteur
- La confidentialité des données et du savoir-faire

Étude de cas : les incidences juridiques du côté de l'émetteur et du côté du soumissionnaire dans le cadre d'un appel d'offres

S'initier à la dimension internationale des achats

Mise en situation : négociation acheteur/vendeur des clauses essentielles d'un contrat d'achat

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous aurez acquis les réflexes essentiels pour négocier et auditer vos engagements contractuels dans vos contrats d'achat.

2 JOURS	14 heures	Code 20018	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	23-24 mai 2018	8-9 novembre 2018	

Sécuriser les contrats d'achat - Niveau 2

Rédiger et sécuriser ses contrats d'achat

La pratique des contrats d'achat peut faire courir de nombreux risques à l'entreprise dans un cadre légal toujours plus contraignant et sanctionnant. C'est pourquoi, la maîtrise des règles de transparence tarifaire, des pratiques abusives, des règles propres aux achats dématérialisés ou encore aux achats internationaux, est gage de bon fonctionnement.

OBJECTIFS
- Cerner les réglementations ad hoc applicables aux contrats d'achat.
- Identifier les risques spécifiques pour mieux les prévenir lors de la rédaction et de la négociation des contrats.
- Maîtriser les clauses incontournables pour sécuriser l'exécution des contrats d'achat spécifiques.

PRÉREQUIS
Avoir de bonnes bases en droit des contrats ou avoir suivi " Maîtriser les contrats d'achat - Niveau 1 " (code 20018 p. 145).

PUBLIC CONCERNÉ
- Acheteurs et responsables achats
- Juristes
- Toute personne impliquée dans la négociation et la conclusion de contrats d'achat nationaux et internationaux

ANIMATEUR
Claudia WEBER
Avocat à la Cour
ITLAW Avocats

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment sortir de mon contrat ?
- Pourquoi négocier une clause de responsabilité équilibrée ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner les enjeux du droit de la concurrence propres aux contrats d'achat

La rupture des négociations
- Le régime juridique applicable pendant ses négociations
- La responsabilité pendant les négociations
- Anticiper et limiter ce risque

La rupture d'une relation d'affaires établie
- Le régime juridique applicable
- Le niveau de responsabilité des acheteurs
- Anticiper et limiter ce risque

Étude de cas : analyse d'une méthode d'anticipation des risques à partir de plusieurs cas concrets de rupture de négociations et de rupture de relations d'affaires établies

Sécuriser les pratiques commerciales

La transparence tarifaire
- Les règles de facturation (obligations légales relatives au contenu)
- Les délais de paiement et intérêts de retard
- La validité des remises arrière

Les pratiques abusives
- Les fournisseurs " monoclient "
- Les conditions générales d'achat
- Les pratiques d'achat abusives
- La constitution de " listes noires "

L'application de la langue française

Exercice d'application : identification et anticipation de pratiques d'achat illicites

Intégrer les achats dématérialisés
- L'Échange de Données Informatisé (EDI)
- L'archivage électronique

Étude de cas : analyse de la valeur juridique de différents documents (contrats, factures, bons de commande...)

Gérer les achats internationaux
- Le rôle des conventions internationales
- Définir quelle convention internationale appliquer
- Les incoterms

Exercice d'application : identification de la convention internationale applicable à un cas concret et intérêt ou non de l'appliquer

Maîtriser les clauses spécifiques selon les catégories d'achats
- Les achats " marketing "
- Les achats informatiques
- Les achats règlementés

Étude de cas : rédaction et négociation des clauses spécifiques d'un cas concret

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'adopter les bonnes réactions lors de la rédaction et de la négociation des contrats d'achat.

2 JOURS	14 heures	Code 20073	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus	
Paris	19-20 mars 2018	28-29 juin 2018	29-30 novembre 2018	

Les bases du droit de la concurrence

Identifier les pratiques anticoncurrentielles et comprendre les procédures

Sans en avoir conscience, les entreprises adoptent régulièrement des pratiques qui pourraient être qualifiées d'ententes illicites, d'abus de domination ou encore ignorent l'obligation de notifier une opération de concentration. C'est pourquoi il est indispensable d'identifier les frontières à ne pas dépasser et les seuils de notification applicables pour éviter de faire courir des risques à son entreprise.

OBJECTIFS
- Identifier les différents types de pratiques anticoncurrentielles.
- Anticiper les pratiques économiques à risque au sein de son entreprise.
- Maîtriser les règles procédurales selon l'autorité ou la juridiction compétente.

PRÉREQUIS
Être confronté dans sa pratique aux problématiques du droit de la concurrence.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes et avocats
- Responsables administratifs et financiers
- Responsables commerciaux

ANIMATEUR
Nizar LAJNEF, Avocat à la Cour
UGGC Avocats
Maître de conférences à Sciences Po,
Membre du comité de direction de l'AFEC

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier l'applicabilité du droit de la concurrence et l'autorité compétente
- La notion de droit de la concurrence
- L'application du droit de la concurrence
- Les différentes autorités de contrôle de la concurrence

Exercice d'application : analyse de l'applicabilité du droit de la concurrence national et/ou européen

Cerner les différentes pratiques anticoncurrentielles

Les ententes anticoncurrentielles
- Les différentes formes d'entente : ententes horizontales, ententes verticales, décision d'association d'entreprises, pratiques concertées, infraction complexe, unique et continue...
- Les exemptions : par catégorie et individuelle

Les abus de position dominante et les abus de dépendance économique
- Identifier le marché pertinent : SSNIP test
- La situation de domination économique et les sanctions

Étude de cas : analyse de pratiques anticoncurrentielles

Mesurer l'étendue du contrôle des concentrations
- Contrôlabilité et autorité compétente
- Appréciation de l'atteinte à la concurrence : indice Herfindahl Hirschman, engagements, restrictions accessoires...

Étude de cas : analyse de sanctions appliquées

Faire le point sur les procédures selon l'autorité concernée
- Déposer une plainte

Exercice d'application : analyse et élaboration d'une plainte
- Analyser la procédure devant chaque autorité et juridiction
- Mesurer les pouvoirs d'enquête de chaque autorité

Mise en situation : réaction à une enquête

Mesurer l'importance des sanctions
- Anticiper les sanctions encourues en fonction de l'autorité saisie : nullité, amendes, astreintes, injonctions, mesures de publicité, dommage-intérêts
- Maîtriser le contentieux des sanctions par la mise en œuvre d'alternatives à la sanction : clémence, non-contestation des griefs, engagements, programmes de mise en conformité

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez concrètement maîtriser les risques en matière d'atteinte à la libre concurrence et les différentes procédures selon l'autorité de concurrence compétente.

2 JOURS	14 heures	Code 20140	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	15-16 mai 2018	8-9 novembre 2018	

Maîtriser les risques des pratiques anticoncurrentielles

Mesurer les sanctions encourues et les possibilités de négociation

Le montant des amendes fixé par les autorités de concurrence a été multiplié par trois en dix ans, il n'est donc nul besoin de prouver à quel point celles-ci disposent de pouvoirs d'investigation et de sanction importants pour garantir la libre concurrence. Dès lors, il importe d'anticiper les responsabilités encourues en matière de pratiques anticoncurrentielles et de maîtriser les procédures utilisées.

OBJECTIFS
- Mesurer les risques en matière de pratiques anticoncurrentielles nationales et européennes.
- Maîtriser les règles de procédure devant les autorités et juridictions nationales et européennes.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en droit de la concurrence ou avoir suivi " Les bases du droit de la concurrence " (code 20140 p. 146).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables administratifs et financiers
- Responsables commerciaux
- Avocats

ANIMATEURS
Émilie BUHE
& Nizar LAJNEF
Avocats à la Cour
UGGC Avocats

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Mesurer les risques en matière de pratiques anticoncurrentielles

Les ententes
- Les différentes formes d'ententes, accords verticaux et horizontaux
- L'atteinte à la concurrence, l'imputabilité de l'entente
- Les dérogations au principe : les différentes exemptions

Les abus de position dominante et les abus de dépendance économique
- Définition du marché et de la position dominante
- Les formes d'exploitation abusive d'une position dominante ou d'une dépendance économique

Déterminer les sanctions applicables
- Injonctions, amendes, astreintes, mesures provisoires, sanctions civiles et pénales
- Méthode de calcul du montant des amendes aux niveaux national et communautaire

Maîtriser les différentes procédures négociées
- Procédures de clémence, transaction, non-contestation des griefs
- Les engagements
- Les programmes de mise en conformité

Mesurer les risques en matière de contrôle des concentrations
- Définir les opérations concernées et calculer les seuils
- La procédure de contrôle
- L'appréciation de l'opération de concentration

Maîtriser les procédures devant les autorités nationales et européennes

Identifier les choix offerts aux victimes de pratiques anticoncurrentielles
- La procédure sur plainte devant la Commission Européenne et l'Autorité de la concurrence
- Compétence parallèle des autorités et juridictions nationales et européennes
- Arbitrage : définir les paramètres à prendre en considération en fonction des éléments du dossier

Exercice d'application : analyse et élaboration d'une plainte

Gérer les procédures d'enquête
- Les pouvoirs des enquêteurs et leurs limites en droit français et en droit européen
- Les moyens à opposer
- Les mesures préventives à prendre

Exercice d'application : réaction lors d'une enquête

L'instruction de l'affaire

Identifier les voies de recours contre les décisions de l'Autorité de la concurrence et de la Commission Européenne

Étude de cas : analyse de cas concrets et formation méthodologique sur les échanges d'informations, les clauses de non-concurrence, la discrimination tarifaire, la revente sur internet, le refus d'agrément, la revente hors réseau et le choix du réseau de distribution

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez le fonctionnement du contrôle des pratiques anticoncurrentielles, les sanctions encourues et les négociations possibles avec les différentes autorités de concurrence.

2 JOURS	14 heures	Code 20141	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	19-20 mars 2018	25-26 juin 2018	22-23 novembre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Sécuriser les aides d'État

OBJECTIFS
- Déterminer la légalité d'une aide publique directe ou indirecte.
- Maîtriser les procédures de contrôle pour mieux prévenir les risques.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit de la concurrence ou avoir suivi " Les bases du droit de la concurrence " (code 20140 p. 146).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Directeurs administratifs et financiers et comptables
- Avocats

ANIMATEUR
Nizar LAJNEF
Avocat à la Cour
UGGC Avocats

PROGRAMME
Perfectionnement

Mesurer les enjeux des différentes aides d'État : définir leur légalité et la vérifier
- Les aides à la création : identifier lesquelles utiliser en toute légalité
- Identifier les aides au fonctionnement de l'entreprise : cerner les conditions à remplir pour en bénéficier
- Recenser les aides qui sont autorisées en cas de difficultés économiques

Partage d'expériences : échanges sur les différentes aides d'État

Maîtriser le régime des aides d'État et identifier les risques inhérents
- Identifier les différentes catégories d'aides
- Anticiper les difficultés de la procédure de contrôle
- Mesurer les risques concrets pour l'entreprise

Étude de cas : analyse de plusieurs affaires récentes et élaboration de solutions face aux difficultés rencontrées

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de sécuriser votre gestion des aides d'État.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 20189	Tarif HT : 465 €
Paris	20 juin 2018 (14h-18h)	26 novembre 2018 (9h-13h)	

Maîtriser le droit de la concurrence

Cycle long - Pratiques anticoncurrentielles, contrôle des concentrations et aides d'État

Le droit de la concurrence se joue à deux niveaux pour les entreprises, national et communautaire. Sachant que les autorités de concurrence ont toujours plus de prérogatives, qu'elles appliquent des sanctions de plus en plus sévères et que le droit évolue (class actions en France), il est essentiel de maîtriser les règles qu'elles appliquent pour bien appréhender les risques qui pèsent sur l'entreprise.

OBJECTIFS
- Identifier les sources et les acteurs du droit de la concurrence.
- Intégrer les pratiques anticoncurrentielles en droit interne et européen.
- Analyser les pratiques restrictives de concurrence.

PRÉREQUIS
Être confronté dans sa pratique au droit de la concurrence.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables du contentieux
- Responsables juridiques et juristes
- Toute personne dont la fonction exige une bonne connaissance des règles du droit de la concurrence

ANIMATEUR
Emmanuel TRICOT
Avocat Associé
VEIL JOURDE

4 JOURS | 28 heures | **Code 20030**

Tarif HT : **2 595 €** - repas inclus

Paris
4-5 décembre 2017, 11-12 janvier et **2 février 2018***
15-16 mars, 29-30 mars et **17 mai 2018***
1-2 octobre, 15-16 octobre et **21 novembre 2018***
17-18 décembre 2018, 14-15 janvier et **12 mars 2019***

* CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Maîtriser les fondements du droit de la concurrence interne et communautaire, identifier ses acteurs

Intégrer les sources du droit de la concurrence
- Déterminer le champ d'application des règles de concurrence
- Définir l'articulation entre droit communautaire et droit national

Identifier les organismes de contrôle et cerner le rôle de chacun

Les autorités de concurrence : Autorité de la concurrence, Ministre de l'Économie (DGCCRF) et Commission européenne
- Cerner leurs pouvoirs d'investigation
- Mesurer leur pouvoir de sanction

Les entreprises : mettre en œuvre des stratégies préventives d'encadrement du risque concurrence

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Établir les conditions de la concurrence et les règles de comportement

Maîtriser le contrôle préventif des concentrations

Cerner le champ d'application
- Définir la notion de concentration
- Mesurer les seuils de contrôlabilité

Mettre en place l'analyse
- Définir les marchés pertinents et les marchés affectés
- Procéder aux analyses concurrentielles

Se familiariser avec les procédures
- Cerner les principes généraux
- Maîtriser la procédure nationale
- Gérer la procédure communautaire

Mesurer les recours et sanctions

Étude de cas : analyse de recours

Apprécier les aides d'État et l'égalité des chances entre les concurrents

Définir et analyser les critères de qualification des aides d'État
- Dresser la typologie des exemptions : exemption générale et exemption individuelle (cas particulier des aides accordées en période de crise)
- Identifier une aide d'État

Mettre en œuvre la procédure contentieuse
- Les différentes phases de la procédure
- L'intervention des tiers
- Les modalités de récupération des aides d'État
- Les différentes actions envisageables devant les juridictions nationales

Étude de cas : analyse d'une procédure contentieuse

Intégrer les règles de comportement

Définir les ententes
- Réunir les éléments constitutifs : concertation entre entreprises et affectation de la concurrence
- Exemple d'ententes
- Identifier les exemptions par catégorie/simple

Étude de cas : analyse d'ententes

Mesurer les abus de dominance
- Sous l'angle du droit de la concurrence, l'abus de position dominante (typologie des abus)
- Sous l'angle des pratiques restrictives, la dépendance économique et la pratique de prix abusivement bas

Intégrer les modes alternatifs de règlement des litiges
- La procédure de clémence
- La procédure d'engagement
- La procédure de transaction

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Analyser les pratiques restrictives de concurrence

Intégrer la libération de la négociation commerciale
- Le nouveau principe de négociabilité des tarifs et des conditions de vente
- Les délais de paiement
- L'encadrement de la négociation

Le contrôle de la relation commerciale : identifier les règles applicables
- Le contrôle de l'exécution
- Le contrôle de la rupture

Étude de cas : analyse des règles de facturation et de détermination du seuil de revente à perte

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez le droit des pratiques anticoncurrentielles, le contrôle des concentrations ainsi que le contrôle des aides d'État.

QUELQUES MOTS DE +

" De l'importance de maîtriser le droit de la concurrence "

Toutes les entreprises, quelle que soit leur forme, sont soumises au respect du droit de la concurrence, dont la violation peut conduire au paiement d'amendes très importantes puisque leur montant peut atteindre 10 % du chiffre d'affaires total du groupe auquel l'entreprise concernée appartient.
Ne pas maîtriser le droit de la concurrence constitue donc un risque que les entreprises ne peuvent pas raisonnablement prendre aujourd'hui.

Contrôles et enquêtes de concurrence

Faire face aux enquêtes des Autorités de la concurrence et de la DGCCRF (DDPP/DIRECCTE)

En France, trois institutions, la Commission européenne, l'Autorité de la concurrence et la DGCCRF (DDPP/DIRECCTE) enquêtent et sanctionnent les entreprises qui ne respectent pas les règles de concurrence ou la réglementation. Compte tenu du renforcement par le législateur des pouvoirs des enquêteurs (loi Hamon et loi Macron), il est nécessaire de distinguer les pouvoirs de chacune d'elles et leurs compétences exactes pour apporter la meilleure réponse possible face aux risques encourus.

OBJECTIFS
- Définir les différents types de contrôles et d'enquêtes de concurrence.
- Identifier les pouvoirs d'enquête de la Commission européenne, de l'Autorité de la concurrence et de la DGCCRF.
- Cerner les droits et obligations de l'entreprise et de ses représentants en cas de contrôles ou d'enquêtes.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit de la concurrence ou avoir suivi " Les bases du droit de la concurrence " (code 20140 p. 146).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables du contentieux
- Responsables juridiques et juristes
- Avocats

ANIMATEUR
Emmanuel TRICOT
Avocat Associé
VEIL JOURDE

PROGRAMME
Expertise

Mesurer les conséquences de la réforme portant création de l'Autorité de la concurrence

Maîtriser les pouvoirs d'enquête et de contrôle des différentes autorités de concurrence
- L'articulation des pouvoirs d'enquête entre la Commission européenne, l'Autorité de la concurrence et la DGCCRF
- Les enquêtes " simples " : pouvoirs d'investigation classiques ou ordinaires
- Les différents types de procès-verbaux : cerner les obligations en la matière pour les enquêteurs
  Étude de cas : déroulement d'une enquête " simple "
- Les enquêtes " lourdes " : pouvoirs d'investigation sur autorisation judiciaire
- Les inspections communautaires de concurrence
- Les pouvoirs d'enquête en matière de pratiques restrictives pénalement ou civilement sanctionnées
  Étude de cas : déroulement d'une enquête " lourde "

Réagir face aux contrôles et enquêtes
- Les droits reconnus aux entreprises : droit à la présence d'un avocat et introduction de possibilités de recours
- Les recours dont dispose l'entreprise en cas d'enquête
- Les droits de l'entreprise en cas de contrôles et d'enquêtes
- S'assurer du respect des droits de la défense lors du déroulement de l'enquête
- Les risques encourus face aux enquêteurs
- La présence de l'avocat lors des enquêtes
- La procédure de clémence et les enquêtes de concurrence

Se préparer aux contrôles et enquêtes de concurrence
- La mise en œuvre d'un " compliance " programme au sein de l'entreprise
- Les comportements à adopter et ceux à éviter en cas d'enquêtes
  Test de connaissances : quiz de validation des acquis

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de réagir aux contrôles, enquêtes et saisies menés par les différentes autorités de concurrence en France.

1 JOUR	7 heures	Code 20129	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	28 mai 2018		28 novembre 2018

Contentieux en droit de la concurrence

Prévenir les risques et adopter les bonnes stratégies contentieuses de défense

Les pratiques anticoncurrentielles, que les entreprises ne parviennent pas toujours à clairement identifier, font courir des risques majeurs aux entreprises. Il est donc essentiel de minimiser ces risques pour réduire le montant de l'amende encourue ou les conséquences d'éventuelles actions indemnitaires / class actions visant l'entreprise. Réciproquement, l'adoption d'une stratégie contentieuse offensive peut représenter une arme efficace au service des intérêts de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Identifier les pratiques à risque et cerner la politique des autorités de la concurrence.
- Mettre en place, au sein de l'entreprise, un programme de compliance.
- Gérer une procédure et anticiper les pièges des contentieux privés et des class actions.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit de la concurrence ou avoir suivi " Les bases du droit de la concurrence " (code 20140 p. 146).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables du contentieux
- Responsables juridiques et juristes
- Avocats

ANIMATEUR
Emmanuel TRICOT
Avocat Associé
VEIL JOURDE

PROGRAMME
Expertise

La prévention du contentieux en droit de la concurrence : identifier les pratiques à risque

Cerner la politique des autorités de la concurrence et anticiper son évolution
- Les actions des autorités
- Les concentrations
  Autodiagnostic : pratiques des participants
- Faire le point sur les principaux visages du droit de la concurrence
- Identifier les pratiques à risque selon les secteurs d'activité
- Industrie : les échanges d'informations / les appels d'offres
  Exercice d'application : élaboration d'un tableau de bord des risques en fonction de son activité
- Une fois le risque identifié, organiser la réaction
  Exercice d'application : audit des pratiques des entreprises

Organiser le contentieux privé
- Les actions à mettre en œuvre en défense
- La préparation d'une éventuelle attaque
- Les class actions en France
  Étude de cas : étude comparative et analyse des amendes record fixées par les autorités françaises et communautaires

La gestion du contentieux en droit de la concurrence

Réagir aux enquêtes de concurrence
- Dialoguer avec les autorités de la concurrence
- Utiliser le droit de la concurrence de manière offensive
  Partage d'expériences : analyse des comportements et des difficultés rencontrés en pratique
- Échapper aux éventuelles sanctions ou les minimiser
  Étude de cas : mise en application d'un programme de clémence et anticipation des risques de contentieux induits

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation vous serez en mesure d'anticiper et de gérer les risques de contentieux en droit de la concurrence pour votre entreprise.

1 JOUR	7 heures	Code 20062	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	29 mai 2018		29 novembre 2018

E-commerce

Sécuriser juridiquement ses applications digitales

La forte croissance du e-commerce, la digitalisation des applications a permis un développement sans précédent de la vente à distance. Dans un souci constant de renforcement de la protection du consommateur, le législateur adopte un cadre de plus en plus strict. L'adoption de la loi Hamon, la réforme du droit des contrats, la Loi pour une République Numérique et le Règlement Général Données Personnelles (RGDP) ont conduit à imposer de nouvelles obligations et des sanctions plus lourdes pour les professionnels qui devront actualiser leurs sites ainsi que leurs CGV.

OBJECTIFS
- Identifier le cadre juridique du e-commerce.
- Cerner les obligations pesant sur le vendeur à distance.
- Sécuriser et optimiser ses pratiques de vente à distance en adoptant les bons réflexes juridiques.

PRÉREQUIS
Avoir déjà été confronté à des contrats de e-commerce.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables commerciaux et marketing
- Webmasters

ANIMATEUR
Garance MATHIAS
Avocat à la Cour
MATHIAS Avocats

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier le cadre juridique de la vente à distance et du e-commerce

Repérer les obligations imposées par la loi " Hamon " sur la consommation
- Maîtriser les notions juridiques clés de la vente à distance : professionnel, consommateur
- Identifier les particularismes du e-commerce et de la LCEN, du RGDP et de la loi pour une République Numérique
- Lister les pré-requis avant de se lancer dans le e-commerce : les contrats informatiques indispensables, cloud computing...
- Repérer les nouvelles obligations encadrant les relations entre fournisseurs et distributeurs

Maîtriser les obligations générales et particulières pesant sur le vendeur à distance

Concevoir son site en tenant compte des différentes informations précontractuelles obligatoires
- La formalisation du contrat à distance
- Les caractéristiques de la marchandise et de son prix
- Les mentions obligatoires prévues par la loi " Hamon "
- Bâtir ses conditions générales de vente

Exercice d'application : rédaction des CGV adaptées au e-commerce

Limiter sa responsabilité dans le cadre de l'exécution du contrat
- Les modalités d'exécution de la commande
- Le délai de livraison et les paiements supplémentaires
- L'augmentation du délai de rétractation pour le consommateur
- La responsabilité du vendeur à distance : apprécier les possibilités d'exonération totale ou partielle

Étude de cas : analyse de l'articulation entre la responsabilité du vendeur et celle du transporteur

Assurer la sécurité des transactions sur internet
- Sécuriser et optimiser les mentions légales lors de chaque phase du process de commande
- Créer la confiance dans le site

Adopter les bons réflexes juridiques face aux consommateurs

Éviter les pratiques abusives
- Les clauses abusives : les pouvoirs du juge
- Les faux avis de consommateurs
- Le renforcement de la protection du consommateur contre la vente forcée

Étude de cas : analyse des clauses abusives et de la jurisprudence en matière de vente forcée

Différencier les méthodes licites et illicites de communication
- Différencier l'opt in et l'opt out et obtenir le consentement aux opérations de prospection : e-mailing, SMS publicitaires
- Maîtriser la publicité sur son site internet
- Les limites à la liberté d'expression
- Les outils juridiques pour protéger sa e-réputation

Mesurer le renforcement des moyens d'action en matière de protection du consommateur
- Le durcissement des sanctions par la loi " Hamon "
- L'action renforcée de la DGCCRF
- Médiation et conciliation : définir les obligations
- L'action collective

Étude de cas : analyse de litiges transfrontaliers

Maîtriser la preuve et les enjeux de la collecte des données à caractère personnel (RGDP)
- Maîtriser le nouveau cadre issu de la loi pour une République Numérique
- Maîtriser les principaux enjeux du RGDP dans le cadre du e-commerce
- La politique de confidentialité et de gestion des cookies
- Les impacts des transferts de données personnelles hors UE : cas des États-Unis

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de sécuriser juridiquement vos applications digitales dans le cadre du e-commerce.

2 JOURS	14 heures	Code 20063	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus	
Paris	6-7 février 2018	11-12 juin 2018	15-16 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Sécuriser les CGV de son site e-commerce

OBJECTIFS
- Identifier les spécificités du e-commerce en matière de CGV.
- Rédiger les clauses sensibles des CGV de son site e-commerce.

PRÉREQUIS
Être familiarisé avec la rédaction de CGV ou avoir suivi " Conditions générales de vente et d'achat " (code 20055 p. 151).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Toute personne amenée à rédiger des CGV en e-commerce

ANIMATEUR
Garance MATHIAS
Avocat à la Cour
MATHIAS Avocats

PROGRAMME

Perfectionnement

Tenir compte des spécificités du e-commerce sur les CGV
- Identifier les mentions obligatoires et les évolutions réglementaires
- Intégrer les modalités d'achat, de paiement en ligne, d'expédition et les délais de livraison
- Mesurer le risque en cas de non-respect

Étude de cas : analyse de la conduite à tenir en cas de non-respect

Rédiger les clauses sensibles des CGV e-commerce
- Cerner les spécificités de la clause de livraison
- Gérer le délai de rétractation
- Gérer le consentement de l'utilisateur du site

Exercice d'application : rédaction des clauses incontournables et préparation du sommaire des CGV

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de sécuriser la rédaction de vos CGV en e-commerce.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 20190	Tarif HT : 465 €
Paris	11 avril 2018 (9h-13h)	26 novembre 2018 (14h-18h)	

Conditions générales de vente et d'achat

Rédiger ses CGV et CGA en toute sécurité

Malgré la libéralisation des conditions de négociation commerciale, les entreprises doivent respecter un certain formalisme dans la rédaction et la communication de leurs conditions générales de vente. Les CGV et CGA doivent contenir un certain nombre de mentions obligatoires et peuvent également prévoir des mentions recommandées afin de les communiquer à la clientèle. À défaut, les sanctions peuvent s'avérer lourdes.

OBJECTIFS
- Anticiper les risques liés à des CGV et CGA mal rédigées
- Mettre à jour ses CGV et CGA du fait des évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles.
- Rédiger les clauses appropriées.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit commercial ou avoir suivi " Le cadre juridique d'une politique commerciale " (code 20009 p. 152).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Commerciaux
- Toute personne souhaitant améliorer ses connaissances et sa maîtrise de la rédaction des CGV et/ou des CGA

ANIMATEUR
Yaël COHEN-HADRIA
Avocat à la Cour
YCH AVOCATS

PROGRAMME
Initiation

Déterminer les finalités, intérêts et risques des CGV et des CGA dans la négociation commerciale

Maîtriser le cadre juridique des CGV et des CGA

Articuler le cadre conventionnel ou harmoniser les relations avec les autres conventions de la négociation commerciale
- Prévenir et résoudre la contrariété avec les conditions générales d'achat
- Articuler les CGV avec la convention unique et/ou un contrat-cadre
- Établir un lien avec des fiches produits et/ou des cahiers des charges
- Prendre en compte les autres documents relatifs à la commande

Maîtriser le cadre réglementaire
- Déterminer la loi applicable
- Déterminer les obligations issues de l'article L. 441-6 du Code de commerce
- Anticiper les limites à la liberté contractuelle et apprécier le " déséquilibre significatif entre les droits des parties "

Exercice d'application : prévention des conflits entre les documents contractuels
Étude de cas : analyse d'un déséquilibre significatif

Rédiger le contenu des CGV en BtoC
- Distinction BtoB et BtoC au regard de la notion de consommateur et de " non-professionnel " face au professionnel
- Loi applicable
- Fixer les conditions juridiques de la vente
- Clauses abusives en matière de CGV BtoC
- Garantie de conformité
- Droit de rétractation

Étude de cas : analyse de clauses abusives
Exercice d'application : rédaction d'une clause " Droit de rétractation "

Rédiger le contenu des CGV en BtoB

Maîtriser les clauses obligatoires
- Fixer les conditions juridiques de la vente
- Encadrer les conditions financières de la vente : le barème des prix unitaires, les réductions de prix
- Encadrer les conditions de règlement : délais de paiement, pénalités de retard et conditions d'escompte

Analyser les clauses recommandées
- Fixer les modalités de commande et déterminer le moment de la vente définitive
- Rédiger le bon de livraison
- Encadrer le délai et les conditions de livraison en fonction des aléas
- Arrêter des procédures sécurisantes pour vérifier le défaut de conformité de la marchandise et la mise en jeu de la garantie
- Aménager la responsabilité par des clauses limitatives
- La force majeure
- Prévoir les conditions de la résolution
- La clause attributive de compétence

Mise en situation : jeu de rôles de négociation de clauses

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de sécuriser la négociation et la rédaction de vos conditions générales de vente et d'achat.

1 JOUR	7 heures	Code 20055	Tarif HT : 940 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018	7 novembre 2018	

BESOIN DE COMPRENDRE LES BASIQUES ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Cerner les enjeux des CGV

OBJECTIFS
- Cerner les raisons pour lesquelles il faut faire des CGV et les mettre en place.
- Modifier les CGV pour satisfaire les besoins métiers et les nouvelles règlementations.

PRÉREQUIS
Être confronté dans sa pratique aux CGV.

PUBLIC CONCERNÉ
- Commerciaux
- Toute personne souhaitant améliorer ses connaissances des CGV

ANIMATEUR
Yaël COHEN-HADRIA
Avocat à la Cour
YCH AVOCATS

PROGRAMME
Initiation

Cerner les raisons et l'importance des CGV
- Distinguer CGV, CGA, CGU, CGS et mentions légales
- Cerner le contenu et l'utilité des CGV

Étude de cas : analyse de la structure des CGV pour un secteur donné

Mettre à jour les CGV en fonction des besoins métiers
- Cerner les règlementations en cours
- Identifier les clauses abusives
- Mesurer le contenu des dispositions pour les mettre à jour en fonction de ses besoins métiers

Exercice d'application : modification d'une clause " droit de rétractation ", marge de manœuvre en B2B et comment la rédiger au regard de la loi Hamon

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de cerner les enjeux et de sécuriser vos CGV.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 20191	Tarif HT : 435 €
Paris	16 mai 2018 (9h-13h)	16 novembre 2018 (14h-18h)	

Le cadre juridique d'une politique commerciale

Maîtriser les accords commerciaux entre fournisseurs et distributeurs

Chaque année, les accords conclus entre fournisseurs et distributeurs font l'objet de négociations commerciales pour les différents acteurs du secteur. Il est donc primordial de bien connaître le cadre juridique de ces négociations qui sont en constante évolution.

OBJECTIFS
- Faire le point sur le cadre juridique des pratiques commerciales.
- Rédiger des conditions de vente, faire respecter ses délais de paiement, négocier et formaliser le résultat de la négociation commerciale.
- Identifier les pratiques commerciales interdites et les sanctions encourues.

PRÉREQUIS
Intervenir dans la préparation d'accords commerciaux.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables commerciaux
- Responsables des achats/des ventes

ANIMATEUR
Jean-Christophe GRALL
Avocat à la Cour
GRALL & ASSOCIÉS

PROGRAMME
Initiation

Faire le point sur l'évolution du cadre juridique des pratiques commerciales
- Définir le cadre légal des relations commerciales
- Identifier les textes applicables aujourd'hui
- Intégrer la réforme du droit des contrats

Rédiger et négocier ses CGV, CCV, CPV et CGA
- Identifier les règles applicables
- Contradictions CGV/CGA : les incidences

Maîtriser le cadre juridique des délais de paiement
- Les délais de paiement convenus, réglementés, dérogatoires
- Le mode de computation des délais de paiement, les pénalités de retard et indemnités pour frais de recouvrement
- La mission des commissaires aux comptes

Sécuriser et formaliser la négociation commerciale
- Le champ d'application de la convention unique
- Le contenu obligatoire de la convention unique
- La coopération commerciale et les autres obligations : définir la rémunération
- L'articulation entre CGV, CCV, CPV et convention unique
- La contractualisation des NIP
- Les contrats MDD
- Formaliser les termes de la convention unique

Prix, facturation et revente à perte
Étude de cas : examen d'un barème de réductions de prix, calcul du SRP et mise en place d'une politique tarifaire

Pratiques restrictives de concurrence
- Identifier les textes qui demeurent pénalement sanctionnés
- Les pratiques sanctionnées civilement
- L'action du Ministre de l'économie
- Les sanctions administratives et les pouvoirs de la DGCCRF
- Le bilan de la jurisprudence

Le "déséquilibre significatif dans les droits et obligations des parties "
Exercice d'application : appréciation du caractère déséquilibré de clauses contractuelles à travers la jurisprudence correspondante

Gérer la rupture des relations commerciales

L'impact concurrentiel des rapprochements à l'achat dans le secteur de la grande distribution

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'évaluer les risques liés à la négociation commerciale et de mettre en œuvre une stratégie juridique de gestion de la relation commerciale.

2 JOURS	14 heures	Code 20009	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	19-20 mars 2018	14-15 juin 2018	29-30 novembre 2018

Réparation du préjudice commercial

Évaluer et indemniser le dommage commercial

Face à des relations commerciales toujours plus tendues et à une mise en jeu de la responsabilité toujours plus fréquente, les contentieux commerciaux sont devenus une véritable arme économique et la réparation des préjudices un enjeu financier majeur. Il est plus que jamais fondamental de maîtriser l'évaluation du préjudice commercial afin d'en obtenir l'indemnisation ou de contrer une demande injustifiée et de mettre en place la bonne stratégie dès le départ.

OBJECTIFS
- Identifier les nouvelles règles gouvernant la réparation.
- Définir les méthodes d'évaluation admises et reprises par les magistrats.
- Cerner la position des tribunaux selon le type de préjudice.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en droit de la responsabilité.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables des assurances et risks managers
- Avocats, conseils

ANIMATEURS
Chantal CORDIER VASSEUR
Avocat Associée
LATOURNERIE WOLFROM AVOCATS
Céline LEROY
Associée - Litigation & Forensic
EIGHT ADVISORY
Expert judiciaire près la Cour d'appel de Paris

PROGRAMME
Initiation

Partage d'expériences : échanges sur les habitudes en matière de réparation des préjudices

Maîtriser les règles nouvelles gouvernant la réparation

Déterminer les conditions de la réparation
- La trilogie faute/dommage/lien de causalité
- Le dommage réparable

Mesurer l'ampleur de la réparation
Étude de cas : analyse de situation comparée avec le droit anglo-saxon et la réparation du préjudice né de la contrefaçon

Rédiger des clauses contractuelles efficaces
- Les clauses exclusives et limitatives de responsabilité
- La clause pénale

Exercice d'application : mises en situation autour de la rédaction de clauses

Évaluer son préjudice commercial

La mécanique de l'évaluation
Étude de cas : analyse de la problématique des clauses de hardship et de la démonstration des bouleversements économiques

Le gain manqué et les pertes subies
- Évaluer son gain manqué
- Déterminer le chiffre d'affaires perdu et la marge rattachée : marge sur coûts variables, coûts directs, indirects...
- Évaluer les pertes subies
- Prendre en compte les impacts indirects : la désorganisation et autres conséquences

Exercice d'application : calcul des préjudices nés du dysfonctionnement d'une solution informatique : exécution forcée/résolution, coût de main d'œuvre, désorganisation du service...

La perte de chance
- Identifier les situations où l'invoquer
- Mesurer les difficultés d'évaluation
- Cerner la position des tribunaux

Étude de cas : analyse de l'échec d'un partenariat

L'intégration de la notion de temps

Élaborer la stratégie contentieuse

La preuve
- Déterminer les preuves à réunir : prouver quoi et avec quoi
- Collecter et conserver la preuve

Le juge
- Déterminer le moment où recourir au juge
- Mesurer le rôle du juge dans la collecte des preuves et dans l'évaluation

L'expert financier
- Analyser les différentes formes d'expertise financière ainsi que leurs avantages et inconvénients
- Cerner la démarche à adopter avec l'expert financier

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'évaluer un préjudice commercial et d'élaborer une stratégie efficace en demande comme en défense.

1 JOUR	7 heures	Code 20172	Tarif HT : 975 € - repas inclus
Paris	6 juin 2018	30 novembre 2018	

Les réseaux de franchise en pratique

Gérer les rapports entre franchiseurs et franchisés

Le contrat de franchise doit refléter les intérêts du réseau de franchise en protégeant notamment son image et sa réputation, mais également établir clairement les obligations entre franchiseurs et franchisés. Dès lors, le choix de la franchise et la négociation des prestations réciproques représentent des étapes clés au regard du management du réseau et de l'abondant contentieux existant dans ce domaine.

OBJECTIFS
- Identifier le régime juridique de la franchise et maîtriser son mécanisme juridique.
- Analyser le contenu du contrat de franchise.
- Améliorer la gestion quotidienne des réseaux de franchise : anticiper les problématiques et les risques.

PRÉREQUIS
Intervenir dans les relations entre franchiseur et franchisé.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Avocats et experts-comptables
- Dirigeants des entreprises franchiseurs et leurs collaborateurs, directeurs réseau et directeurs animation

ANIMATEURS
Sandrine RICHARD
Avocat à la Cour
& François-Luc SIMON
Avocat Gérant Associé
SIMON ASSOCIÉS

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Bien définir la franchise pour mieux la comprendre
- Distinguer la franchise des contrats voisins
- Identifier les spécificités de la franchise
  Exercice d'application : qualification de contrats, en franchise ou non

Maîtriser l'étendue de l'obligation précontractuelle du franchiseur
- Définir la raison d'être de l'obligation précontractuelle d'information
- Relier le non-respect de l'obligation précontractuelle d'information et la nullité du contrat
- Maîtriser les conséquences de l'annulation du contrat de franchise

Identifier les clauses importantes et sensibles du contrat de franchise et gérer la liberté contractuelle
- Définir l'exclusivité territoriale
- Encadrer la liberté des franchisés dans l'exploitation d'un site internet marchand
  Étude de cas : analyse d'exemples de fonctionnement d'un site internet commun au franchiseur et à son réseau
- Gérer et mettre en œuvre la communication nationale et locale
- Définir la marge de manœuvre et de liberté du franchisé
- Identifier les obligations du franchisé
- L'approvisionnement
- L'intuitu personae, la transmission du contrat de franchise et le changement de contrôle du cocontractant
- La non-concurrence et la non-affiliation post-contractuelles : distinction et conditions de validité
- L'équilibre de la relation : le déséquilibre significatif - L442-6 du code de commerce
  Exercice d'application : rédaction des clauses principales du contrat de franchise

Focus sur l'ouverture d'une procédure collective et la fin du contrat de franchise
- Franchise et entreprises en difficultés : position du franchiseur face au franchisé en difficulté
- Gérer la fin des relations
  Partage d'expériences : échanges sur les conflits rencontrés et la manière de les éviter

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'utiliser le droit au service du bon fonctionnement et du bon développement du réseau de franchise.

2 JOURS	14 heures	Code 20037	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus

Paris	Lyon
12-13 avril 2018	17-18 mai 2018
15-16 octobre 2018	22-23 novembre 2018

Droit de la publicité et de la promotion des ventes

Prévenir les risques légaux

Compte tenu des enjeux notamment en termes d'image et de réputation pour l'entreprise et des risques judiciaires y afférents, la publicité et la promotion des ventes doivent faire l'objet d'une vigilance en amont très stricte pour tenir compte de tous les intérêts en présence.

OBJECTIFS
- Faire le point sur le droit de la communication publicitaire média et hors média et de la promotion.
- Identifier et prévenir les risques pour sécuriser la communication.
- Optimiser les relations avec les prestataires de la communication.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans les opérations de promotion des ventes.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables publicité et marketing
- Toute personne souhaitant maîtriser le cadre légal des opérations publicitaires et promotionnelles dans le respect des dispositions légales et déontologiques

ANIMATEUR
Fabien HONORAT
Avocat Associé
PÉCHENARD & ASSOCIÉS

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le cadre légal de la publicité
- Respecter les obligations
  Étude de cas : analyse des pratiques et présentations publicitaires pénalement sanctionnées par la jurisprudence
- Cerner l'organisation et le fonctionnement des instances déontologiques
  Étude de cas : analyse de recommandations et de décisions de l'ARPP
- Anticiper les risques liés à la publicité comparative
  Étude de cas : analyse de publicités comparatives
- Communication sur internet : mesurer les possibilités et les modalités pratiques
  Exercice d'application : mise en œuvre d'un e-mailing avec offre de parrainage

Optimiser les opérations de marketing et de e-marketing
- Cerner le cadre juridique des outils de marketing en tenant compte des dernières évolutions légales
  Exercice d'application : conception d'une opération promotionnelle
- Concevoir des loteries et des concours
  Exercice d'application : rédaction d'un extrait de règlement de loterie

Sécuriser les relations avec les prestataires
- Maîtriser les relations avec les agences de communication, de marketing services et les agences Web
  Exercice d'application : cession des droits d'auteur et droits des tiers
- Gérer les relations avec les prestataires d'achat d'espace : régie/agence média
- Gérer la fin des relations : mettre en place le préavis et définir le comportement à adopter pendant ce préavis
  Exercice d'application : choix du statut entre mandat et maîtrise d'œuvre pour les opérations hors média

Identifier et sécuriser les droits des tiers
- Discerner droits d'auteur, droits sur les marques, droits de la personnalité et droit à l'image
  Exercice d'application : identification des droits des tiers sur des publicités diffusées
- Sécuriser les droits des tiers
  Exercice d'application : rédaction d'une autorisation d'utilisation de droit à l'image

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les principales règles juridiques relatives à la communication publicitaire et d'identifier les principaux pièges à éviter.

2 JOURS	14 heures	Code 20019	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus

Paris	28-29 mai 2018	15-16 novembre 2018

Droit du marketing

Sécuriser et valoriser ses actions de promotion et de communication

Créer, développer, valoriser l'image de l'entreprise et l'identité visuelle d'un produit exige de connaître le cadre juridique des éléments constitutifs en vue d'une communication maîtrisée. Les professionnels du marketing doivent donc maîtriser l'ensemble de la réglementation applicable à la protection des éléments d'identification de l'entreprise, à la publicité et à la promotion des ventes pour anticiper les risques et défendre leurs actifs incorporels face à la concurrence.

OBJECTIFS
- Mettre en place une politique de protection adaptée aux actions de communication.
- Cerner le cadre juridique des techniques de promotion et des supports de communication.
- Maîtriser les règles applicables à la vente sur internet.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans les opérations de marketing.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Responsables marketing et leurs collaborateurs
- Toute personne impliquée dans le cadre juridique des opérations marketing

ANIMATEURS
Céline AVIGNON
& Virginie BRUNOT
Avocats à la Cour
ALAIN BENSOUSSAN - AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Gérer l'image de l'entreprise et/ou d'un produit
- Identifier les éléments protégeables au sein d'une action de communication
  Exercice d'application : définition du caractère protégeable ou non d'éléments de communication
- Faire le point sur les différents systèmes de protection et juger de leur adéquation avec ses objectifs
  Étude de cas : analyse de la protection d'un slogan publicitaire
- Faire face à la contrefaçon et à la concurrence déloyale
  Étude de cas : analyse de pratiques commerciales trompeuses et de publicité comparative
  Étude de cas : analyse de publicités sur les moteurs de recherche

Assimiler le régime de la promotion des ventes
  Exercice d'application : établissement d'un règlement de jeu
- Maîtriser le cadre légal des vecteurs de communication électronique
  Exercice d'application : déclaration d'un fichier clients / prospects auprès de la CNIL
- Confier la réalisation et la création d'une campagne de communication à un tiers : le contrat avec une agence
  Étude de cas : analyse des principales clauses d'un contrat de prestations publicitaires

Maîtriser les nouvelles règles applicables à la vente sur internet
- La structure d'une HomePage type et les mentions légales obligatoires
- Les obligations en matière d'information pré et post-contractuelle
- L'organisation du canal de commande
- La livraison, les responsabilités, les garanties...

Intégrer le droit de rétractation
- Le domaine d'application
- Le régime juridique et les bonnes pratiques
- Les modalités d'exercice
- Les conditions de remboursement

Mesurer les sanctions encourues

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser le cadre juridique de vos actions marketing.

2 JOURS	14 heures	Code 20113	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	12-13 février 2018	4-5 juin 2018	11-12 octobre 2018

Maîtriser le cadre juridique du marketing direct

Sécuriser sa démarche marketing en cernant les limites légales

BLENDED

D'un point de vue juridique, le consommateur fait l'objet d'une protection renforcée. La loi Hamon est venue ajouter des obligations à l'égard des consommateurs impactant directement la pratique. De ce fait, le marketing direct est encadré par des règles strictes qu'il convient de respecter si l'on ne veut pas risquer de voir son opération échouer. Dès lors, les règles protégeant les consommateurs contre les achats d'impulsion ou celles propres à certaines techniques de marketing direct doivent être anticipées.

OBJECTIFS
- Assimiler les règles qui encadrent le marketing direct pour anticiper les risques de sanctions.
- Adopter les bons réflexes juridiques dans sa démarche marketing.
- Maîtriser les règles propres aux techniques du marketing sur internet.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans sa pratique dans des opérations de marketing direct.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Responsables marketing et leurs collaborateurs
- Toute personne impliquée dans le cadre juridique des opérations marketing

ANIMATEUR
Céline AVIGNON
Avocat à la Cour, Directeur du département publicité et marketing électronique
ALAIN BENSOUSSAN - AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Règles générales du droit du marketing direct

Les règles concernant le traitement des fichiers et des bases de données
- Loi Informatique et libertés
- Les traitements spécifiques au e-commerce

Les risques encourus
- Contrôles de la CNIL
- Procédure devant la formation restreinte de la CNIL
- Sanctions : administratives, pécuniaires et pénales
  Exercice d'application : déclaration d'un fichier clients/prospects

Techniques de vente et opérations promotionnelles : identifier les règles spécifiques
- Le régime juridique des loteries, jeux, concours et primes
- Les impacts du droit européen et de la loi Hamon
- L'identification des pratiques commerciales déloyales
  Étude de cas : analyse d'un règlement d'une opération de jeu

La publicité comparative, trompeuse et mensongère

Les nouvelles règles applicables à la vente sur internet
- La structure d'une HomePage type et les mentions légales obligatoires
- Les obligations en matière d'information pré et post-contractuelle
- L'organisation du canal de commande
- La livraison, les responsabilités, les garanties...

Le droit de rétractation

Les sanctions encourues

Cerner les règles propres aux techniques du marketing sur internet
- Les règles spécifiques de la publicité et de la prospection électroniques
- Les modalités du parrainage et les précautions à prendre
- Les sanctions encourues

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les limites légales afin de sécuriser votre démarche marketing.

2 JOURS	14 heures	Code 20084	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	28-29 juin 2018	19-20 novembre 2018	

Pratique du droit de la consommation

Gérer les relations consuméristes en respectant les obligations légales

Le déséquilibre entre le professionnel et le consommateur a incité le législateur à poser des règles correctrices des abus les plus significatifs. Face à des pratiques de consommation toujours innovantes, le droit de la consommation fait l'objet de nombreuses réformes pour répondre à un besoin de protection et de sécurité toujours renforcé.

OBJECTIFS

- Identifier les moyens de protection mis à la disposition du consommateur et des professionnels.
- Intégrer les règles à respecter dans ses rapports avec les consommateurs.
- Gérer un contentieux en droit de la consommation.

PRÉREQUIS

Être impliqué dans les relations avec les consommateurs.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Responsables commerciaux
- Avocats

ANIMATEURS

Gaëlle ROBIC
& Agathe DUPERRAY
Avocats à la Cour
NOMOS Société d'Avocats

PROGRAMME

Initiation

Intégrer les infractions au droit de la consommation et les moyens de protection à la disposition des consommateurs et des professionnels

- Publicité et promotion des ventes : comprendre l'intégration en droit français de la Directive européenne relative aux pratiques commerciales déloyales des entreprises vis-à-vis des consommateurs
  Étude de cas : analyse d'exemples issus de la jurisprudence récente
- Publicité destinée aux professionnels : intégration en droit français de la Directive européenne en matière de publicité trompeuse et de publicité comparative
  Étude de cas : analyse de publicités comparatives au regard de la jurisprudence française et européenne et exemples d'actions en cessation

Contrats avec les consommateurs

- Mesurer l'information due aux consommateurs
- Contrats conclus à distance : configurer le site
  Étude de cas : analyse de clauses abusives à partir d'exemples issus de la jurisprudence récente, exemples de sites internet et de CGV

Régler au mieux les litiges relatifs au droit de la consommation et préserver ses droits face aux autorités de contrôle

L'action de la DGCCRF

- Cerner les pouvoirs de la DGCCRF
- Bien appréhender un contrôle de la DGCCRF
- Maitriser le règlement transactionnel en cas de non-respect du Code de la consommation

L'action des concurrents : l'action en concurrence déloyale

- Définir les conditions de fond et de forme
- Mesurer les risques de condamnation : dommages-intérêts, publication de la décision...
- Maîtriser le règlement transactionnel avec les concurrents

L'action des associations de consommateurs
L'action de groupe

- Définir les conditions de fond et de forme
- Appréhender et gérer une action de groupe

La médiation des litiges de consommation

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'encadrer les relations entre consommateurs et professionnels pour limiter les risques de contentieux.

2 JOURS	14 heures	Code 20074	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	5-6 avril 2018	27-28 septembre 2018	3-4 décembre 2018

Rupture des relations commerciales établies

Anticiper les risques et sécuriser les pratiques

BLENDED

L'article L. 442-6, I, 5° du Code de commerce permet au professionnel qui subit une rupture brutale de relation commerciale d'agir en justice en réparation de son préjudice. Ce dispositif nourrit un contentieux abondant en raison tant du contexte de sa mise en œuvre incitant la victime à agir car elle n'a rien à y perdre, que de l'interprétation extensive de ses conditions par les juges. Sa connaissance est essentielle pour sécuriser les pratiques.

OBJECTIFS

- Appliquer l'article L. 442-6, I, 5° du Code de commerce et cerner les cas pour lesquels on peut s'en affranchir.
- Gérer la rupture des relations commerciales établies.
- Mesurer les risques de sanctions encourus.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances sur les aspects juridiques des accords commerciaux ou avoir suivi " Le cadre juridique d'une politique commerciale " (code 20009 p. 152).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Responsables commerciaux
- Avocats, conseils

ANIMATEUR

Valérie MARX
Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine
FIDAL

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Appliquer l'article L. 442-6, I, 5° du Code de commerce

Définir la relation commerciale établie

- La notion de "relation"
- Le caractère "commercial" de la relation
- Le caractère "établi" de la relation

Définir la "rupture brutale" de relations commerciales établies

- Distinguer rupture totale et partielle
- Rupture brutale
- La modification de la relation

Appréhender la rupture en temps de crise
Mesurer l'impact en matière internationale
Étude de cas : analyse d'une rupture de contrat

Cerner les cas pour lesquels on peut s'en affranchir

Identifier les causes d'exonération

- Force majeure
- Inexécution contractuelle
- Les impératifs du marché et la crise économique

Le caractère intuitu personae

- Changement de contrôle
- Cession du contrat

Évaluer l'efficacité des clauses contractuelles
Étude de cas : analyse de difficultés pratiques rencontrées dans les relations commerciales

Gérer la rupture

- Évaluer le préavis à respecter
- Identifier les critères à prendre en compte dans le calcul du préavis
- Mesurer l'impact de la dépendance économique
- Définir la forme que doit revêtir le préavis
- Justifier ou non la rupture
- Déterminer dans quelles conditions le préavis doit être exécuté

Exercice d'application : rédaction du préavis de rupture

Mesurer les sanctions encourues et l'application par le juge de l'article L. 442-6, I, 5°
Partage d'expériences : échanges sur les risques de sanctions encourus - juge, preuves et dommages et intérêts

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les risques liés à une rupture de relation commerciale et d'anticiper leur survenance par la sécurisation des pratiques.

1 JOUR	7 heures	Code 20178	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	13 juin 2018	14 novembre 2018	

Responsabilité du fait des produits et des services

Prévenir et gérer le risque

L'apparition de produits défectueux peut s'avérer être une épreuve très difficile à surmonter pour une entreprise car sa responsabilité comme son image risquent fort d'être mises en cause. Il est donc indispensable d'anticiper les risques encourus par les différents intervenants pour maîtriser les éventuelles sanctions.

OBJECTIFS
- Mesurer la répartition des risques entre les différents intervenants.
- Anticiper les risques de contrôle administratif.
- Identifier l'étendue des obligations et des responsabilités.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans les risques liés aux produits de son entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables de la sécurité et de la qualité
- Avocats

ANIMATEUR
Sophie DECHELETTE ROY
Avocat Associé
COLBERT Avocats

PROGRAMME

Perfectionnement

Identifier les obligations à la charge des différents intervenants
- Fabricants, distributeurs, importateurs et sous-traitants
- Identifier les produits visés
- Évaluer la sécurité des produits

Étude de cas : les modalités de mise en circulation de différents produits

Cerner les procédures de contrôle administratif

Des pouvoirs de l'administration renforcés
- Identifier les domaines d'intervention des autorités compétentes
- Définir leurs prérogatives exactes et les mesures dont elles disposent

Analyser les droits et moyens de recours

Étude de cas : impact des décisions administratives les plus récentes

Responsabilité sans faute : maîtriser sa mise en jeu

Les mécanismes de responsabilité
- Responsabilités contractuelle, délictuelle et spéciale : cerner l'articulation
- La disparition de l'exigence d'une faute
- Définir sur qui pèse la charge de la preuve

Les causes d'exonération ou limitatives de responsabilité
- Les conséquences du concours d'un tiers dans la réalisation du dommage
- La faute de la victime, les délais et les règles de prescription à respecter

Les sanctions encourues
- Les sanctions civiles et pénales
- La loi applicable et les tribunaux compétents à l'international

Définir les recours entre les différents acteurs concernés

Aménager contractuellement les responsabilités

Les conditions de validité des clauses limitatives ou exonératoires de responsabilité
- Définir l'opposabilité
- Cerner les types de dommages concernés

Les clauses de répartition de responsabilité
- Les intégrer dans ses contrats
- Les rédiger

Exercice d'application : rédaction des clauses limitatives de responsabilité

L'organisation de la démarche de prévention : les étapes à respecter
- L'identification et la qualification de l'intervention de chaque acteur dans le cycle de production/fourniture
- L'audit des risques et des contrats et l'élaboration du contrat

Autodiagnostic : analyse des risques des contrats en cours dans l'entreprise

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'encadrer le risque produit de votre entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 20008	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	26-27 mars 2018	4-5 octobre 2018	

Droit du tourisme

Sécuriser les rapports entre professionnels et avec ses clients

Dans le contexte d'une codification récente des règles de droit applicables au tourisme et des réformes légales survenues ces dernières années, les acteurs privés et publics du secteur peinent à s'y retrouver en raison du caractère transversal de leurs activités. Or, la maîtrise des règles juridiques est devenue aujourd'hui une donnée importante de la gestion des activités touristiques, dont le poids dans l'économie française est considérable.

OBJECTIFS
- Cerner les régimes juridiques applicables aux activités touristiques.
- Analyser les contrats conclus par les différents intervenants.
- Mesurer l'impact du droit de la concurrence et du commerce électronique sur les activités touristiques.

PRÉREQUIS
Être concerné par les activités touristiques.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Avocats
- Toute personne concernée par les activités touristiques et souhaitant maîtriser les règles applicables au droit du tourisme

ANIMATEURS
Julie HUCHETTE
Avocat à la Cour
& Bénédicte de CARLAN
Avocat Associé
AKLEA

PROGRAMME

Initiation

Identifier le cadre juridique du tourisme et maîtriser ses aspects règlementaires

Intégrer les principales caractéristiques du droit du tourisme
- Cerner les différentes sources du droit du tourisme
- Définir les activités concernées

Cerner les régimes juridiques applicables aux activités touristiques
- Les textes applicables et leur champ d'application
- Le statut des vendeurs de voyages
- Cerner les opérations possibles et les obligations afférentes

Étude de cas : analyse du champ d'application du cadre réglementaire au regard de différentes catégories d'opérateurs apparues sur le marché du tourisme

Analyser les contrats conclus en pratique par les différents intervenants

Contrats conclus entre un agent et son client
- Définir les contrats visés
- Qualifier le contrat
- L'offre contractuelle
- Respecter l'obligation d'information
- Protection du consommateur
- Point sur les clauses abusives en matière de prestations touristiques
- Exécution du contrat
- Définir la responsabilité des agents en fonction du contrat applicable et des prestations concernées

Étude de cas : analyse des différents contrats conclus par un agent de voyage (contrat de mandat, contrat d'entreprise, contrat de voyage à forfait, contrat de vente de voyages ou de séjours...)

Contrats conclus entre professionnels
- Identifier les contrats qui lient ces différents intervenants
- Satisfaire des besoins touristiques sans être prestataires directs de services

Étude de cas : analyse et rédaction d'un contrat en application des dispositions applicables

Droit du tourisme, droit de la concurrence et commerce électronique : comprendre l'articulation et les spécificités
- Concurrence déloyale, publicité trompeuse...
- Vente sur internet

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez la rédaction des clauses clés de vos contrats liés au tourisme.

2 JOURS	14 heures	Code 20121	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	5-6 avril 2018	19-20 novembre 2018	

Droit des sûretés

Sécuriser la négociation et la rédaction de ses sûretés

Dans un contexte économique délicat, les sûretés sont de plus en plus recherchées. Qu'il s'agisse d'un nantissement sur fonds de commerce, d'un cautionnement ou encore d'une clause de réserve de propriété, ces garanties offrent des prérogatives de plus en plus intéressantes pour les créanciers.

OBJECTIFS
- Identifier les différents types de sûretés et maîtriser leurs caractéristiques principales.
- Maîtriser les points clés qui feront la différence lors de la négociation des sûretés.
- Rédiger les nouvelles clauses apparues dans la pratique.

PRÉREQUIS
Être confronté aux garanties dans sa pratique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Avocats

ANIMATEUR
Frédéric LEPLAT
Avocat à la Cour
DBB LAW
Maître de conférences à l'Université de Rouen

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le contrat de cautionnement

Faire le point sur la formation du contrat de cautionnement
- Mentions et formalisme du contrat de cautionnement
- Engagement du patrimoine de la caution et caution réelle
- Caution simple ou solidaire
- Validité de la caution : preuve, vices du consentement…
- Validité du cautionnement et intérêt social

Assurer l'exécution du contrat de cautionnement
- Cautionnement et information
- Devoir de mise en garde
- Étendue du cautionnement

Le bénéfice de subrogation

Exercice d'application : l'exécution du devoir de mise en garde

Faire le point sur les alternatives au contrat de cautionnement

Étudier la garantie autonome
- Autonomie de l'objet de l'obligation du garant
- L'inopposabilité des exceptions
- Moyens de défense : le caractère frauduleux ou abusif

Analyser la lettre d'intention
- Déterminer les termes de la lettre d'intention
- Validité de la lettre d'intention

Exercice d'application : rédaction d'une garantie autonome ou d'une lettre d'intention

Analyser le droit de rétention, le gage et le nantissement

Mettre en place un droit de rétention
- Nature et régime juridique
- Effets et conditions d'exercice

Constituer un gage
- Déterminer l'assiette du gage et la créance gagée
- Gage avec ou sans dépossession
- Publicité du contrat de gage
- Maîtriser les modes de réalisation du gage
- Le droit de rétention

Utiliser un nantissement
- Identifier les conditions de fond et de forme
- Anticiper les effets : droit de préférence, droit de suite et garanties supplémentaires
- Réalisation du nantissement

Exercice d'application : rédaction du gage avec dépossession et publicité

Mettre en œuvre une hypothèque

Distinguer les différentes catégories d'hypothèques
- L'hypothèque conventionnelle
- L'hypothèque judiciaire
- L'hypothèque légale

Identifier les catégories particulières d'hypothèques
- Le prêt viager hypothécaire

Tirer le meilleur parti de la propriété sûreté
- Constituer une réserve de propriété
- Faire le point sur la fiducie sûreté

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de sécuriser la négociation et la rédaction de vos sûretés.

2 JOURS	14 heures	Code 20142	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus	
Paris	28-29 juin 2018	25-26 septembre 2018	10-11 décembre 2018	

BESOIN DE COMPRENDRE LES BASIQUES ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Cerner les enjeux du droit des sûretés

OBJECTIFS
- Identifier les différents types de garanties.
- Cerner les avantages spécifiques des différentes sûretés.

PRÉREQUIS
Être confronté aux garanties dans sa pratique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant cerner les enjeux du droit des sûretés

ANIMATEUR
Frédéric LEPLAT
Avocat à la Cour
DBB LAW
Maître de conférences à l'Université de Rouen

PROGRAMME
Initiation

Identifier les différents types de garanties
- Distinguer le cautionnement de la garantie autonome et de la lettre d'intention
- Distinguer les différentes sûretés réelles : gage, nantissement, hypothèque
- Classer les garanties en fonction de l'efficacité du recouvrement

Étude de cas : analyse et typologie des garanties existantes

Cerner les avantages spécifiques à chaque sûreté
- Avantages et inconvénients des garanties sur créance
- Avantages et inconvénients du gage sans dépossession
- Avantages et inconvénients de la fiducie

Partage d'expériences : échanges sur les principales difficultés rencontrées dans la mise en jeu des garanties

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de cerner les différentes subtilités selon les types de garanties.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 20192	Tarif HT : 435 €
Paris	11 avril 2018 (9h-13h)	6 novembre 2018 (14h-18h)	

Pratique du cautionnement

Rédiger ses actes en respectant les obligations légales

Le cautionnement est une sûreté personnelle qui peut entraîner de graves conséquences pour la caution, c'est pourquoi le législateur a souhaité un formalisme de protection. Dès lors, il faut anticiper l'étendue de l'engagement de la caution, les conditions de validité propres au dirigeant ou à la société caution pour maîtriser les risques liés à ce type d'engagement.

OBJECTIFS
- Cerner la validité juridique de l'engagement de caution.
- Identifier les spécificités propres aux engagements des sociétés et de leurs dirigeants.
- Mettre en œuvre le cautionnement.

PRÉREQUIS
Être confronté dans sa pratique au cautionnement.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes de banque
- Responsables administratifs et financiers
- Avocats

ANIMATEUR
Virginie LARCHERON
Avocat Associée en droit bancaire
LV AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Apprécier la validité juridique de l'engagement de caution
- Déterminer sa nature et identifier ses caractéristiques
- Étudier les différents types de cautionnements
- Distinguer le cautionnement réel du cautionnement personnel
- Définir les acteurs ayant la capacité de s'engager
- Analyser le contenu de la mention manuscrite
- Déterminer l'étendue de l'engagement de caution
- Maîtriser le principe de proportionnalité en matière de cautionnement
  Étude de cas : appréciation du caractère disproportionné ou non du cautionnement
- Informer correctement la caution : cerner les exigences posées par l'article L. 341-6 du Code de la consommation
  Étude de cas : analyse commentée d'engagements de caution ayant fait l'objet d'un contentieux
  Exercice d'application : rédaction d'un acte de cautionnement

Identifier les spécificités propres aux engagements des sociétés et de leurs dirigeants
- Distinguer les différents cas d'engagements du dirigeant...
- Des engagements de la société
- Mesurer l'impact d'une procédure collective ou d'une restructuration sur les engagements de caution

Mise en œuvre et extinction du cautionnement
- L'obligation de couverture et de règlement : définir le contenu
- Maîtriser les modalités de l'action en paiement de la caution
- Cerner quand un cautionnement est éteint
  Étude de cas : examen des moyens de défense le plus fréquemment invoqués par les cautions

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de sécuriser vos engagements de caution.

2 JOURS	14 heures	Code 20035	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	3-4 avril 2018	4-5 octobre 2018	

Les outils juridiques du recouvrement de créances

Maîtriser sa prévention et sa gestion contentieuse

Qu'il soit amiable ou contentieux, le recouvrement de créances offre une large palette d'actions permettant de récupérer ses créances. C'est pourquoi, il importe de maîtriser toutes les options possibles de manière à anticiper, non seulement le choix, mais également l'ordre dans lequel seront initiées les différentes démarches et optimiser ainsi ses chances de recouvrement.

OBJECTIFS
- Identifier les outils juridiques pour prévenir les impayés dès la phase de négociation et de rédaction contractuelle.
- Analyser l'efficacité des différentes actions en recouvrement pour assurer la réussite de sa démarche contentieuse.
- Maîtriser les spécificités du recouvrement de créances en cas de procédure collective.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans les démarches de recouvrement de créances.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Credit managers
- Responsables du contentieux et du recouvrement

ANIMATEUR
Céline ROMERO
Avocat à la Cour
CABINET ROMERO

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Adopter des instruments efficaces pour prévenir les impayés et gérer le recouvrement amiable

Maîtriser les dispositions à prendre dès l'élaboration des documents contractuels
- Contrôler la solvabilité du débiteur, la structure juridique du client et les garanties prévues au contrat
- Les principales clauses à insérer dans les conditions générales de vente
- Mesurer l'efficacité du cautionnement et des autres garanties
- Affacturage et assurance-crédit

Identifier les moyens à sa disposition pour éviter le passage d'un dossier au contentieux
- Lettre de rappel et mise en demeure
- Recourir à l'intervention d'un huissier
- Accorder un délai de paiement ou négocier l'abandon partiel de créances
  Exercice d'application : rédaction de l'accord

Engager et gérer au mieux son contentieux

Conduire une action judiciaire
- Le moment où la déclencher
- Déterminer la juridiction compétente
- Préparer les pièces pour le dossier
- Les actions tendant au paiement
- Assignation au fond
- Mettre en jeu les clauses contractuelles
- Identifier les mesures conservatoires
- Utiliser au mieux la clause de réserve de propriété et le droit de rétention
- Voies d'exécution
  Exercice d'application : identification et choix de la procédure adéquate
  Étude de cas : les voies d'exécution

Recouvrement de créances et procédures collectives : mesurer l'impact de la loi de sauvegarde de l'entreprise
- Prévention des difficultés, sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires
- Identifier les conditions de délais, de vérification et d'admission des créances
- Gérer les garanties
- Typologie de l'efficacité des garanties en cas de redressement et/ou de liquidation judiciaires
  Étude de cas : intérêt de l'assignation en redressement ou liquidation judiciaires pour le créancier

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'assurer la prévention et la gestion du recouvrement des créances de votre entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 20032	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	7-8 juin 2018	Lyon	26-27 novembre 2018
22-23 mars 2018	26-27 novembre 2018	7-8 juin 2018	

Legal risk management et compliance

Mettre en œuvre des stratégies d'analyse et de traitement des risques juridiques

Les entreprises attendent de plus en plus de leurs directions juridiques qu'elles soient capables d'identifier, de quantifier, d'anticiper, en un mot de gérer les risques juridiques. La direction juridique se retrouve ici à la croisée des chemins entre la direction audit interne et la direction compliance. Le juriste doit mettre en place des outils efficaces de prévention et de gestion des risques, devenant alors risk manager de la vie légale et réglementaire de sa société.

OBJECTIFS

- Intégrer les missions et compétences clés du directeur juridique en tant que risk manager et/ou directeur de la compliance.
- Mettre en place une cartographie des risques juridiques adaptée à son 'entreprise.
- S'assurer de la performance et du respect des dispositifs de management des risques juridiques mis en place grâce à des procédures de contrôle et de suivi efficaces.

PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance du mode de fonctionnement juridique de son entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Responsables administratifs et financiers
- Risk managers et compliance officers

ANIMATEUR

Wafa AYED
Avocat à la Cour, Risk manager

PROGRAMME

Expertise

Le Legal Risk Management (LRM) : une nouvelle dimension donnée à la fonction juridique

- Maîtriser les notions et concepts de gestion des risques
- Mettre en place un processus de management des risques juridiques dans l'entreprise
- LRM ou le nouveau rôle du juriste dans l'entreprise
- Les missions des acteurs du management des risques : risk manager, compliance officer, responsable éthique, directeur RSE, directeur audit et contrôle interne...
- Présentation des différents outils de la gestion des risques juridiques et de la compliance

Autodiagnostic : analyse des processus de management des risques juridiques actuellement appliqués dans les entreprises des participants

La cartographie, outil de management des risques juridiques

Cerner les phases de réalisation de la cartographie des risques

Exercice d'application : élaboration d'une cartographie des risques juridiques

Définir le contexte stratégique de l'entreprise

Établir un diagnostic des risques juridiques

- Analyser les risques
- Estimer les risques

Mettre en place des stratégies de traitement des risques juridiques

Assurer le contrôle et le suivi des procédures de management des risques juridiques

Gérer la formation et la communication sur les risques juridiques

Mettre en place un programme de compliance

- Définir compliance et conformité
- Identifier les acteurs de la compliance
- Définir les clés du succès d'un programme de compliance

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en œuvre des stratégies efficaces d'analyse et de traitement des risques juridiques au sein de votre entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 20045	Tarif HT : 1 575 € - repas inclus

Paris
22-23 mars 2018 | 4-5 juin 2018 | 20-21 septembre 2018 | 10-11 décembre 2018

Compliance en entreprise

Mettre en place le programme de compliance après la loi Sapin 2

La loi Sapin 2 bouleverse véritablement les réflexes des entreprises car elle met à leur charge de véritables obligations en matière de conformité avec notamment la mise en œuvre effective de programmes anticorruption. Parallèlement à ces changements fondamentaux, cette réforme crée la nouvelle Agence Française Anticorruption (AFA) qui va bénéficier de pouvoirs importants, ainsi qu'un arsenal répressif renforcé, mais également de nouvelles facultés de transaction avec le parquet avec la convention judicaire d'intérêt public (CJIP).

OBJECTIFS

- Analyser le contexte juridique de la loi Sapin 2 en matière de lutte contre la corruption.
- Mettre en place un programme de compliance et les outils imposés aux entreprises.
- Maîtriser le nouvel arsenal répressif et les facultés de transactions envisageables.

PRÉREQUIS

Être impliqué dans le programme compliance de son entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ

- Risk managers, compliance officers et directeurs des risques
- Responsables juridiques et fiscaux, juristes
- Responsables administratifs et financiers
- Avocats

ANIMATEUR

Wafa AYED
Avocat à la Cour, Risk Manager

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner le cadre réglementaire après la loi Sapin 2

- Le contexte et les enjeux de la loi Sapin 2
- Cerner le cadre juridique international

Faire le point sur les prérogatives de la nouvelle Agence Française Anticorruption

- Identifier le périmètre de la loi et les sociétés concernées
- Intégrer les nouvelles obligations
- Analyser les sanctions et le régime de la peine de mise en conformité

Étude de cas : analyse des poursuites et sanctions possibles, jusqu'où peut aller le montant de l'amende

Mettre en œuvre un programme efficace de compliance

Exploiter les bonnes pratiques existantes au sein de votre entreprise pour remplir les nouvelles exigences

Partage d'expériences : benchmark des programmes de compliance existants

Mettre en œuvre les outils pour se conformer aux obligations de la loi Sapin 2

Exercice d'application : mise en place de la cartographie des risques de son entreprise

- Élaborer la procédure de contrôle et d'évaluation du niveau d'exposition de l'entreprise au risque
- Procéder aux tests appropriés
- Impliquer les fonctions intéressées et assurer la formation adaptée
- Organiser le régime disciplinaire

Mesurer l'importance de la lutte contre la corruption internationale et de la nouvelle infraction de trafic d'influence d'agent public étranger

Mesurer les facultés de transactions avec le parquet grâce à la Convention Judicaire d'Intérêt Public (CJIP)

- Réunir les conditions pour en bénéficier
- Analyser contenu et procédure d'une CJIP

Étude de cas : analyse des conditions à réunir pour bénéficier d'une CJIP et de l'assiette du chiffre d'affaires à prendre en compte

Intégrer le nouveau système de protection des lanceurs d'alerte

- Définir le statut du lanceur d'alerte
- Définir le rôle et les missions du référent
- Maîtriser la procédure de signalement d'une alerte
- Cerner les précautions à prendre et organiser l'encadrement des programmes des lanceurs d'alerte
- Mesurer les risques pour les entreprises
- Intégrer les compétences du " Défenseur des droits "

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de la formation, vous serez en mesure de mettre en place dans votre entreprise un programme efficace de compliance et de lutte contre la corruption.

2 JOURS	14 heures	Code 20196	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus

Paris
25-26 juin 2018 | 15-16 novembre 2018

Détecter et prévenir la corruption

Gérer le risque de mise en cause de l'entreprise

La corruption est une infraction complexe. Elle est inscrite dans plusieurs conventions internationales ratifiées par la France et dans la plupart des corpus nationaux, dont certains ont une portée extra territoriale. Une telle situation peut conduire une entreprise française à devoir démontrer sa bonne foi et sa conformité aux lois américaines ou anglaises quand bien même ses opérations ne semblaient pas l'y soumettre.

OBJECTIFS
- Cerner les tendances et les obligations légales.
- Gérer les situations à risque.
- Mettre en œuvre le dispositif de prévention.

PRÉREQUIS
Être confronté à des situations laissant supposer un risque de corruption.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes et responsables juridiques
- Auditeurs et contrôleurs internes
- Responsables commerciaux
- Toute personne en charge de la gestion des risques

ANIMATEUR
André JACQUEMET
Associé spécialisé dans la conformité et la gouvernance d'entreprise
BUSINESS PROCESS ASSOCIATES (BPA)
Membre du GRASCO (Groupe de Recherches Actions Sur la Criminalité Organisée), subject matter expert auprès de l'OCDE en matière de prévention de la corruption
Chargé de cours à l'Université de droit de Strasbourg

PROGRAMME
Expertise

Dresser l'état des lieux

Cerner l'environnement politique, criminel et les tendances : chiffres clés, enjeux et réalité

Cadre légal et réglementaire : définir la nature des obligations et les sources des meilleures pratiques
- Dresser le panorama international (ONU, OCDE, ICC...), régional (Europe, Asie, Afrique, Océanie) des normes et bonnes pratiques applicables
- Identifier les formes de corruption
- Comparer la loi américaine " FCPA ", la loi anglaise " UK Bribery Act " et la loi française (incluant Sapin 2)

Étude de cas : analyse des enseignements de la jurisprudence américaine, anglaise et française

Gérer les situations à risque

Agir de manière appropriée
- Contracter avec des intermédiaire

Maîtriser la chaine logistique

Résister aux sollicitations indues-extorsions

Mise en situation : réaction à différentes situations de sollicitation

Mettre en œuvre le dispositif de prévention

Définir les principales composantes d'un dispositif anti corruption

Évaluer le risque de corruption
- Cerner les méthodes pour établir une cartographie des risques
- Les axes d'analyse du risque de corruption

Exercice d'application : élaboration de sa cartographie des risques

Cerner les implications au niveau de l'entreprise
- Stratégie et gouvernance, mise en place de l'organisation et des comités
- Anticiper les questions de choix stratégiques
- Mettre en place les processus et adapter les fonctions dans l'entreprise

Corruption, fraude et sécurité du système d'information

Prévenir l'atteinte à l'image de l'entreprise et prévenir la mise en cause médiatique

Mise en situation : gestion d'une situation de crise face à une allégation ou une accusation de corruption

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation vous serez capable de construire une cartographie des risques de corruption, de prévenir l'atteinte à l'image de l'entreprise et d'éviter une mise en cause médiatique.

1 JOUR	7 heures	Code 20153	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	22 mai 2018	28 novembre 2018	

Maîtriser les voies d'exécution

Procédure et formalisme des procédures civiles d'exécution

Détenir un titre de créance ou obtenir une décision du juge en sa faveur pour recouvrer sa créance n'est pas tout, encore faut-il pouvoir la récupérer effectivement. C'est pourquoi le législateur a mis en place un arsenal de mesures destinées à contraindre un débiteur à rembourser sa dette : il en sera ainsi d'un séquestre ou d'une saisie sur compte bancaire. Mais là encore, le demandeur devra respecter un formalisme strict de manière à protéger les droits du débiteur.

OBJECTIFS
- Choisir la mesure opportune entre les mesures conservatoires et les mesures exécutoires.
- Maîtriser le déroulement et le formalisme des différentes saisies.
- Prévenir les contestations.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans des procédures civiles d'exécution.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables contentieux des entreprises et des banques
- Crédit managers

ANIMATEUR
Fabrice FRANCOIS
Avocat à la Cour
CABINET FRANÇOIS

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les critères de choix entre mesures conservatoires et exécutoires
- Définir la forme que doit revêtir le titre exécutoire
- Les mesures conservatoires avec autorisation ou sans autorisation et le principe de proportionnalité
- Intégrer l'efficacité des mesures de conservation telles que l'hypothèque judiciaire, le nantissement conservatoire ou la désignation d'un séquestre
- Anticiper les difficultés de poursuite

Cerner la procédure devant le Juge de l'exécution (JEX)
- Les pouvoirs et les compétences du JEX
- Maîtriser la saisine et les règles essentielles de procédure devant le JEX

Maîtriser les différents modes de saisie et leurs impacts

La saisie attribution
- Les conditions de mise en œuvre : titre exécutoire, qualités de la créance...
- Les conditions dans lesquelles on peut suspendre une saisie attribution

La saisie sur rémunérations
- Définir les proportions de salaire saisissables
- Éviter les pièges

Exercice d'application : le formalisme à respecter en matière de saisie sur rémunérations

La saisie mobilière
- Les conditions de sa mise en œuvre
- Définir le moment où la contestation sur les biens sera considérée comme tardive
- Les conditions où elle pourra être suspendue

La saisie immobilière
- Le déroulement
- Les conditions concernant les biens saisissables et les intervenants
- Les contestations

Exercice d'application : le formalisme à respecter en cas de contestation

La saisie de comptes bancaires
- Analyse des difficultés rencontrées et des précautions à prendre
- Définir la responsabilité du tiers saisi
- Mesurer la portée géographique des saisies
- La saisie appliquée à certaines opérations de banque
- Loi de sauvegarde des entreprises : les conséquences pour les créanciers

Exercice d'application : le formalisme à respecter en matière de saisie appliquée à des découverts et des prêts

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de déterminer la procédure la mieux adaptée et d'en maîtriser le formalisme.

2 JOURS	14 heures	Code 20082	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	12-13 mars 2018	5-6 juillet 2018	15-16 novembre 2018

Contrôles, perquisitions et saisies

Faire face aux contrôles dans son entreprise

Les contrôles, les perquisitions et les saisies dans l'entreprise deviennent de plus en plus courants. Face à l'arrivée à l'improviste des enquêteurs, les entreprises doivent connaître leurs droits et obligations issus de la réglementation ainsi que la dernière jurisprudence, afin de se prémunir contre d'éventuelles irrégularités.

OBJECTIFS

- Anticiper les risques de contrôle, perquisition et saisie au sein de son entreprise.
- Cerner le cadre légal et les dernières décisions pour réagir aux différentes procédures de contrôle.
- Gérer la fin du contrôle et les possibilités de recours.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en droit pénal des affaires ou avoir suivi " Comprendre le droit pénal des affaires - Niveau 1 " (code 20065 p. 162).

PUBLIC CONCERNÉ

- Juristes
- Secrétaires généraux
- Directeurs administratifs et financiers, directeurs des ressources humaines, directeurs industriels et directeurs commerciaux

ANIMATEURS

Sandrine DOS SANTOS
& Julie ZORRILLA
Avocats à la Cour
NAVACELLE AVOCATS

PROGRAMME

Initiation

Identifier les risques de contrôle et de perquisition dans son entreprise

Dresser l'état des lieux des différents risques de son activité au regard du droit applicable

S'organiser pour faire face à un contrôle

- Nomination d'un responsable des contacts avec les enquêteurs
- Rédiger une procédure de suivi des perquisitions
- Communiquer en interne et en externe autour d'une perquisition

Anticiper

- Mener un audit de risque de contrôle
- Le contrôle comme moyen d'auditer les circuits de validation

Maîtriser le déroulement d'une perquisition

Déroulement concret de la perquisition

- Moyens mis à la disposition des enquêteurs par l'entreprise
- L'accès aux documents et les saisies informatiques

Forme et contenu de l'ordonnance autorisant la perquisition

- Mentions obligatoires pour des recours ultérieurs
- Mentions concernant le juge, le contrôle judiciaire, l'exécution de la perquisition...

Étude de cas : analyse d'une ordonnance pour y trouver les données utiles

Analyser les particularités des contrôles en droit de la concurrence, droit du travail et droit fiscal

- Contrôles en droit de la concurrence
- Contrôles en droit du travail
- Contrôles en droit fiscal

Assurer la fin du contrôle : les recours possibles

- Inventaires des saisies
- Rédaction du PV : le droit de faire des réserves et la signature du PV
- Contestation de l'ordonnance ayant autorisé la perquisition
- Contestation des opérations de contrôle, perquisition et saisie
- Déterminer l'intérêt et la faisabilité d'un recours

Exercice d'application : contrôle de la rédaction d'un procès-verbal

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de faire face à un contrôle inopiné au sein de l'entreprise, avec maîtrise et sang froid.

1 JOUR	7 heures	Code 20044	Tarif HT : 975 € - repas inclus
Paris	14 juin 2018	28 novembre 2018	

Garde à vue et mise en examen

Faire face à ces moments de crise dans l'entreprise

BLENDED

La garde à vue et la mise en examen sont des situations exceptionnelles qu'il est important de maîtriser. Face à ces moments de crise, il est primordial pour les entreprises de connaître leurs droits et obligations, afin de se prémunir contre toute erreur irrémédiable. Il faut acquérir les bons réflexes et les automatismes pour être en mesure de se concentrer sur le fond et les intérêts de son entreprise.

OBJECTIFS

- Faire le point sur les conditions de la garde à vue et de la mise en examen.
- Identifier les droits et devoirs de l'employeur, du service et des proches.
- Intégrer ses droits et avoir les bons réflexes face à une garde à vue ou une mise en examen.

PRÉREQUIS

Être potentiellement confronté au risque pénal au sein de son entreprise et avoir des connaissances de base en droit pénal ou avoir suivi " Comprendre le droit pénal des affaires - Niveau 1 " (code 20065 p. 162).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Dirigeants d'entreprises
- Toute personne susceptible d'être confrontée à une situation de garde à vue ou de mise en examen

ANIMATEUR

Albane LANCRENON
Avocat à la Cour
DE GAULLE FLEURANCE & ASSOCIÉS

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Mise en situation : alternance constante entre dispositions théoriques et entraînements de mises en situation

Cerner les enjeux de la garde à vue et de la mise en examen

Maîtriser les conditions de placement en garde à vue

- Comprendre la décision : enquête préliminaire et instruction
- Les conditions et les acteurs du placement en garde à vue
- Les objectifs de la garde à vue
- La durée de la garde à vue : durée initiale et condition de renouvellement

Cerner les droits et les devoirs de la personne gardée à vue

- Le caractère coercitif de la garde à vue
- Le droit au silence
- Le droit à être informé du cadre de la garde à vue
- Le droit de consulter un médecin
- Le droit à l'information des proches
- Le droit d'être assisté d'un avocat

Identifier le cadre et les enjeux procéduraux

- Les pièces en possession des services de police
- Les objectifs de la garde à vue
- L'issue de la garde à vue

Identifier les personnes concernées par la mise en examen

- Le placement obligatoire
- Le simple suspect
- Le statut de témoin assisté

Cerner la procédure de mise en examen

- Lors de la mise en examen d'un témoin assisté
- Dans les autres cas de mise en examen
- L'interrogatoire de première comparution

Réagir à la procédure

Se préparer psychologiquement à la mise en condition

- Identifier ce qui est interdit
- Rester lucide et maître de soi

Se préparer à réagir au contexte

- Définir les conditions d'exercice du droit au silence
- Exiger les éléments précis sur les charges pesant sur soi et son entreprise
- Peser ses mots
- Relire les procès verbaux avant de les signer ou ne pas les signer
- Identifier les astuces pour ne pas se piéger ou piéger son entreprise

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les diverses procédures et de faire face à ces situations au sein de l'entreprise avec maîtrise et sang-froid.

1 JOUR	7 heures	Code 20179	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	15 juin 2018	5 décembre 2018	

Comprendre le droit pénal des affaires - Niveau 1

Anticiper les risques pénaux pesant sur les entreprises

On retrouve le droit pénal des affaires dans l'ensemble des activités de l'entreprise, haut de bilan et opérationnel. Il est donc indispensable d'acquérir une vue d'ensemble de cette matière, de comprendre les acteurs de la procédure pénale, le cheminement d'un dossier pénal, les impacts sur l'entreprise et, le cas échéant, l'infraction pour anticiper les risques encourus par l'entreprise.

OBJECTIFS

- Faire le point sur les infractions pénales du droit des affaires et sur le déroulement d'une procédure pénale.
- Cerner les conditions de mise en jeu de la responsabilité pénale des personnes physiques et morales.
- S'initier aux principaux domaines du droit pénal des affaires : droit des sociétés, droit économique et de la concurrence, droit financier et activités opérationnelles.

PRÉREQUIS

Être confronté au risque pénal au sein de son entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Responsables des ressources humaines
- Toute personne souhaitant maîtriser les risques pénaux de la vie des affaires

ANIMATEURS

Arnaud CONSTANT
Avocat Associé
DS AVOCATS
Nicolas CONTIS
Avocat Associé
KALLIOPÉ Société d'Avocats

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Intégrer les principes généraux du droit pénal commun des affaires

L'infraction

- Les infractions prévues au Code pénal et susceptibles de s'appliquer dans la vie des affaires
- Les dispositions du droit économique sanctionnées pénalement

La procédure pénale

- Le pouvoir de déclencher une procédure pénale : le Parquet et la partie civile
- Depuis les enquêtes jusqu'au procès pénal

Les sanctions encourues

- Les amendes et peines d'emprisonnement
- Les autres peines

Exercice d'application : rédaction d'une plainte pénale

Cerner les fondements de la responsabilité pénale des personnes physiques et morales

Les conditions de la responsabilité individuelle

- Auteur, complice et receleur
- La responsabilité spécifique du chef d'entreprise
- L'usage de la délégation de pouvoirs

Les conditions de la responsabilité de la personne morale : la particularité de la faute

La distinction entre infractions intentionnelles et non intentionnelles

Étude de cas : analyse des éléments indispensables pour une délégation de pouvoirs efficace

Les conséquences civiles

Évaluation du préjudice par les tribunaux correctionnels

- Le préjudice direct
- Le préjudice indirect

La charge du paiement des dommages et intérêts

- La répartition entre la personne morale, le chef d'entreprise et le délégataire

Identifier les principaux domaines du droit pénal des affaires

- Le droit pénal des sociétés
- Le droit pénal économique et de la concurrence
- Le droit pénal financier
- Le droit pénal des activités opérationnelles

Étude de cas : évolution d'une infraction à travers l'analyse de la jurisprudence

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'anticiper les risques encourus par l'entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 20065	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	4-5 juin 2018	4-5 décembre 2018	

Responsabilité pénale - Niveau 2

Maîtriser les risques pour les dirigeants et les personnes morales

La multiplication des réglementations assorties d'une sanction pénale et la sévérité accrue des peines prononcées par les juridictions renforcent l'importance d'une réelle prise en compte du risque pénal. Or, lorsque celui-ci se manifeste par la mise en cause de la responsabilité de la société et/ou de ses dirigeants, il est déjà souvent trop tard. Il importe de maîtriser au mieux ce risque en amont et de mettre en place les mesures organisationnelles indispensables à sa prévention et à sa gestion.

OBJECTIFS

- Identifier les risques de responsabilité pénale encourus par les personnes morales et leurs dirigeants.
- Prévenir leur mise en jeu par une meilleure connaissance des mécanismes pénaux.
- Cerner les principaux domaines à risque.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en droit pénal des affaires ou avoir suivi " Comprendre le droit pénal des affaires - Niveau 1 " (code 20065 p. 162).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques, contentieux et juristes
- Responsables des ressources humaines

ANIMATEUR

Alain SALGADO
Avocat à la Cour
NERIO AVOCAT-E-S

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner les principes généraux de la responsabilité pénale

- Les pouvoirs du juge et les principes essentiels de la procédure pénale
- La mise en œuvre de la responsabilité du dirigeant et/ou de la personne morale
- Les divers agents chargés du contrôle et de la poursuite des infractions

Maîtriser la responsabilité pénale du dirigeant d'entreprise

- La responsabilité liée au pouvoir dans l'entreprise en cas d'infractions intentionnelles
- La responsabilité de la personne physique en cas d'infractions non intentionnelles : atteintes involontaires à la personne des salariés et des tiers
- Les conditions de mise en œuvre de la délégation de pouvoirs

Étude de cas : distinction entre délégation pénale, mandat de représentation et délégation d'autorité

Maîtriser la responsabilité pénale de la personne morale

Les personnes morales concernées et les infractions visées

- La disparition du principe de spécialité dans la mise en cause des personnes morales (loi Perben II)

La notion de faute commise par la personne morale

La notion d'organe ou de représentant

La procédure

- Définir qui peut engager la responsabilité de la personne morale
- Les sanctions le plus fréquemment prononcées par les tribunaux
- Les moyens de gestion et de prévention à mettre en place

Étude de cas : analyse jurisprudentielle de l'évolution des décisions en matière de responsabilité pénale de la personne morale

Identifier les principaux domaines à risque

L'hygiène et la sécurité du travail

Les risques liés au non-respect du droit du travail

- Durée du travail et représentants du personnel
- Travail dissimulé et intérim
- Le prêt de main-d'œuvre illicite et la fausse sous-traitance

La facturation

L'environnement

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les conditions de mise en œuvre et de limiter la responsabilité pénale de l'entreprise et de ses dirigeants.

2 JOURS	14 heures	Code 20024	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus	
Paris	29-30 janvier 2018	18-19 juin 2018	19-20 décembre 2018	

Maîtriser les procédures d'urgence

Requêtes, référés et mesures accélérées

La justice est souvent perçue comme trop lente. Il existe pourtant de nombreuses possibilités permettant de faire face à l'urgence, d'anticiper l'issue du procès, d'obtenir une provision et de surprendre l'adversaire. Mais vitesse ne signifie pas précipitation. Les procédures accélérées répondent à des conditions strictes qu'il convient de maîtriser pour éviter les pièges.

OBJECTIFS
- Identifier les voies offertes au créancier pour obtenir rapidement satisfaction de son obligation.
- Élaborer des stratégies procédurales pour surprendre l'adversaire, conserver et obtenir des preuves rapidement.
- Cerner les différentes procédures d'urgence et gérer en toute autonomie une procédure de référé et une procédure sur requête.

PRÉREQUIS
Être confronté dans sa pratique à des contentieux judiciaires.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Toute personne devant suivre des contentieux devant les différentes juridictions judiciaires

ANIMATEUR
Baptiste ROBELIN
Avocat à la Cour

PROGRAMME
Perfectionnement

L'urgence justifiant des mesures non contradictoires : les procédures sur requête
- Cerner les procédures sur requête
- Maîtriser les saisies conservatoires sur requête
- Maîtriser les procédures d'injonction de payer et de faire
- Découvrir l'expertise in futurum : conserver ou établir la preuve de faits dont pourrait dépendre la solution d'un litige
  Exercice d'application : rédaction d'une requête aux fins d'obtenir un constat d'huissier

L'urgence justifiant des mesures provisoires : les procédures de référé
- Obtenir des mesures provisoires de manière accélérée
- Référé fondé sur l'urgence
- Référé préventif ou de remise en état
- Référé provision
- Analyser la portée de certains référés spéciaux en droit des sociétés, droit du travail et en matière de presse
  Exercice d'application : en fonction des pièces d'un dossier, déterminer si le litige peut faire l'objet d'un référé provision ou doit faire l'objet d'une demande au fond

L'urgence justifiant des mesures accélérées : les procédures au fond fondées sur l'urgence

L'urgence en première instance
- Découvrir l'assignation à jour fixe, l'assignation à bref délai, et leurs conditions de mise en œuvre
- Anticiper les difficultés procédurales des procédures accélérées, connaître les délais d'action et les délais d'enrôlement

L'urgence en appel
Exercice d'application : rédaction d'une requête aux fins d'être autorisé à assigner à jour fixe

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de gérer les diverses procédures d'urgence que ce soit au fond, en référé ou sur requête.

2 JOURS	14 heures	Code 20173	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	28-29 mai 2018		29-30 novembre 2018

Gérer le contentieux judiciaire

Anticiper les risques et optimiser le traitement des litiges

Le traitement du contentieux est une activité à part entière dans un service juridique. Aussi est-il nécessaire d'optimiser les résultats, non seulement en prévoyant des clauses de traitement des litiges dans les contrats, mais également en utilisant toutes les techniques précontentieuses à disposition et en dernier recours en élaborant, au mieux, un dossier contentieux complet et convaincant.

OBJECTIFS
- Définir le déroulement des actions en justice.
- Cerner les spécificités des principaux types de procédures auxquelles l'entreprise peut recourir ou être confrontée.
- Optimiser le traitement des litiges en mettant en place une stratégie efficace de prévention et de gestion des contentieux.

PRÉREQUIS
Être confronté dans sa pratiques à des contentieux judiciaires.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Toute personne devant suivre des contentieux devant les différentes juridictions judiciaires

ANIMATEUR
Fabrice FRANCOIS
Avocat à la Cour
CABINET FRANÇOIS

PROGRAMME
Perfectionnement

Engager et suivre au mieux les contentieux judiciaires auxquels l'entreprise est susceptible d'être confrontée
- Cerner et utiliser les procédures
  Exercice d'application : rédaction d'un pouvoir de représentation au civil, au commerce, aux prud'hommes et au pénal
- Choisir la procédure la plus adaptée : procédure non contradictoire, d'urgence ou au fond
  Exercice d'application : mesure des avantages et inconvénients du recours aux procédures non contradictoires et des contraintes de procédures à jour fixe et à bref délai
- Suivre la procédure pas à pas
- Mesurer le particularisme du contentieux pénal
  Étude de cas : analyse de l'intérêt du recours au pénal et ses risques
  Exercice d'application : identification et choix d'une procédure adéquate

Optimiser le traitement des litiges
- En amont : organiser contractuellement le mode de traitement des litiges
- Au stade précontentieux
  Exercice d'application : rédaction d'une clause attributive de compétence et de droit applicable et rédaction des points clés d'une lettre de mise en demeure
- Avant d'engager la phase judiciaire
  Étude de cas : mise en œuvre d'une stratégie d'actions contentieuses

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'anticiper les risques et d'optimiser le traitement des litiges auxquels est confrontée l'entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 20067	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	26-27 mars 2018		17-18 septembre 2018

Le sort des baux commerciaux dans les procédures collectives

Analyser le sort des baux commerciaux dans le cadre d'une entreprise en difficulté

Les baux commerciaux sont devenus un enjeu majeur en cas de procédure collective et les protagonistes du droit des entreprises en difficultés qui l'ont bien compris, se penchent de plus en plus sur le traitement des baux commerciaux et ce, à tous les stades de la procédure, que l'on soit dans la phase de la simple conciliation ou arrivé à celle de la liquidation judiciaire. C'est une matière complexe car assise sur deux domaines du droit qui sont classiquement traités de manière séparée.

OBJECTIFS
- Anticiper les éléments de procédures impactant l'efficacité des contrats.
- Identifier et analyser les clauses clés des baux commerciaux en cas de preneur ou de bailleur en difficulté.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances dans le traitement des entreprises en difficultés ou avoir suivi " Maîtriser le traitement des entreprises en difficulté " (code 20138 p. 129).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires de biens immobiliers
- Responsables contentieux
- Responsables juridiques et juristes

ANIMATEUR
Pascale BERNERT
Avocat à la Cour
ABAQUE LÉGAL

PROGRAMME
Expertise

Analyser le sort des baux commerciaux en cas de procédure collective du preneur

Faire le point sur l'acquisition de la clause résolutoire / la résiliation du bail
- Acquisition de la clause résolutoire au regard du manquement reproché au preneur : défaut de paiement des loyers et charges ou autre infraction
- Acquisition de la clause résolutoire au regard de la date du manquement : avant ou après jugement d'ouverture
- Déterminer qui sera à l'initiative de la résiliation
- Définir le juge compétent et la procédure
- Maîtriser les délais pour agir et leur point de départ
- Identifier la nécessité d'une mise en demeure visant la clause résolutoire
- Comprendre l'octroi de délais au débiteur

Exercice d'application : déclaration de créances - ordonnance du 12/03/14 et décret d'application du 30 /06/14

Identifier le sort du bail en cours en l'absence de réponse du mandataire de justice à la mise en demeure du bailleur d'opter sur le sort du contrat

Mesurer les conséquences du congé signifié au preneur avant le jugement d'ouverture
- L'offre de renouvellement
- Le refus de renouvellement avec offre d'indemnité d'éviction ou sans offre d'indemnité d'éviction

Partage d'expérience : échanges sur le dépôt de garantie

Préserver les intérêts du bailleur face à la cession du bail
- Maîtriser les moyens d'action du bailleur : plan de cession, vente de gré à gré...
- Cerner l'efficacité des clauses notamment de préférence et d'agrément
- Cerner l'efficacité des clauses de garantie du cédant et du cessionnaire
- Mesurer les droits du bailleur

Exercice d'application : rédaction d'une clause de garantie du cessionnaire

Analyser le sort des baux commerciaux en cas de procédure collective du bailleur
- Mesurer l'issue du bail en cours
- Identifier le sort de la créance d'indemnité d'éviction du preneur

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier et de traiter le sort des baux commerciaux dans le cas d'une procédure collective du preneur ou du bailleur.

1 JOUR	7 heures	Code 20165	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	13 juin 2018	12 décembre 2018	

Maîtriser les actions de groupe

Prévenir et gérer les risques

La loi Hamon du 17/03/14 a introduit dans notre droit positif l'action de groupe. Cette loi est le fruit d'un long processus entamé dans les années 1970 en France et qui n'avait jusqu'à aujourd'hui pas abouti. L'objectif de ces nouvelles dispositions est de permettre une juste indemnisation des consommateurs lorsqu'ils subissent un préjudice dans certains domaines. La mise en place de cette action de groupe devrait également permettre une meilleure adaptation des procédures judiciaires pour répondre au contentieux économique de masse.

OBJECTIFS
- Identifier les fondements de l'action de groupe et son champ d'application.
- Cerner le déroulement de la procédure.
- Mettre en place les process en interne permettant d'anticiper les recours potentiels.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en contentieux.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables de la qualité, de la sécurité, des assurances et risks managers
- Directeurs et responsables commerciaux
- Avocats, conseils

ANIMATEUR
Sophie DECHELETTE ROY
Avocat Associé
COLBERT AVOCATS

PROGRAMME
Expertise

Identifier les fondements de l'action de groupe
- Analyser les actions de groupe étrangères : UE et États-Unis
- Cerner les raisons de la réforme et de l'introduction de l'action de groupe en France

Cerner le champ d'application
- Définir les acteurs impliqués
- Le rôle des associations de consommateurs
- Les préjudices réparables
- Identifier les bénéficiaires/ victimes
- Déterminer les domaines où il n'est pas possible de mettre en œuvre une action de groupe

Maîtriser le déroulement de la procédure

Déroulement de la procédure ordinaire
- Phase 1 : contenu du jugement de responsabilité
- Recevabillité de l'action de groupe
- Responsabilité du professionnel mis au cause
- Définition du groupe de consommateurs lésés
- Détermination des modalités de réparation des préjudices
- Mesures de publicité
- Phase 2 : indemnisation des consommateurs

Étude de cas : analyse des méthodes utilisées par le tribunal pour évaluer le préjudice subi

Déroulement de la procédure simplifiée
- Définition des conditions de recevabilité

La médiation
- L'association requérante et sa participation à une médiation avec un tiers médiateur
- Accord négocié soumis à l'homologation du juge
- Avantages : coût et réputation

Maîtriser les spécificités de l'action de groupe en matière de concurrence
- Conditions de mise en œuvre : décision définitive établissant un manquement du professionnel aux règles du droit de la concurrence

Étude de cas : analyse du déroulement d'une procédure d'action de groupe

Mesurer les conséquences pour l'entreprise
- Anticiper les risques
- Gérer le risque

Exercice d'application : mise en place de process internes de prévention des risques

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation vous serez en mesure d'identifier les risques liés aux actions de groupe dans votre structure et d'encadrer les process en interne.

1 JOUR	7 heures	Code 20164	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	23 mai 2018	21 novembre 2018	

Pratique du droit immobilier

Maîtriser les évolutions légales et jurisprudentielles

Le droit immobilier a fait l'objet de nombreuses réformes ces dernières années, les praticiens doivent donc acquérir une vision globale des changements intervenus en matière de vente immobilière, de baux commerciaux ou encore d'urbanisme, de manière à intégrer les conséquences dans leur propre domaine.

OBJECTIFS
- Faire le point sur le cadre légal et jurisprudentiel en matière de droit immobilier.
- Maîtriser les nouveautés en matière de vente immobilière, de copropriété, de bail commercial, de droit de la construction et de l'urbanisme.

PRÉREQUIS
Être confronté dans sa pratique au droit immobilier.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables immobiliers et agents immobiliers
- Avocats, notaires et conseils

ANIMATEUR
Christophe MLYNARSKI
Notaire

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quelle hiérarchie des normes en urbanisme ?
- Quels droits offerts par le certificat d'urbanisme ?

PROGRAMME

Initiation

Maîtriser le contrat de vente d'un bien immobilier

Les avant-contrats
- Délai de rétractation
- Analyser les obligations en cas de paiement d'une indemnité d'immobilisation

Les contrats définitifs
- Délai de réflexion
- Identifier les informations à fournir à l'acquéreur
- Garanties à mettre en place : loi Carrez, bornage, amiante, saturnisme...

Exercice d'application : rédaction de garanties efficaces

Identifier les évolutions en matière de copropriété
- Le carnet d'entretien
- Le diagnostic technique de l'immeuble
- Les nouvelles majorités

Optimiser la gestion d'un bail commercial

Rédiger au mieux un bail commercial
- Les parties à la signature d'un bail
- La durée du bail commercial
- Les clauses annulées par la jurisprudence
- Identifier les clauses en matière de travaux et en matière de charges locatives

Tirer le meilleur parti du fonctionnement d'un bail commercial
- Définir le droit au renouvellement
- Identifier les fautes qui peuvent être reprochées au locataire
- Calculer le montant du bail renouvelé
- Cerner les critères en matière de déplafonnement
- La révision triennale
- Mesurer la prescription en matière de bail commercial

Étude de cas : la rupture du bail commercial et l'éviction en cas de refus de renouvellement

Intégrer les dernières évolutions en matière d'urbanisme et d'assurance-construction

Mesurer les modifications apportées par la loi SRU en matière d'urbanisme
- L'encadrement de l'urbanisme local
- Les nouveaux documents d'urbanisme

Identifier la responsabilité des constructeurs
- La réception
- Les garanties après réception : distinction et mise en œuvre des différentes garanties
- Les causes d'exonération

Analyser les dernières évolutions jurisprudentielles en matière de souscription d'une assurance-construction
- Police dommages ouvrage
- Police responsabilité civile décennale

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'exploiter les évolutions légales et jurisprudentielles du droit immobilier.

2 JOURS	14 heures	Code 20046	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	9-10 avril 2018	8-9 novembre 2018	

Sécuriser les contrats de vente immobilière

Promesse d'achat, compromis de vente et contrat de vente

Il est aujourd'hui impossible de vendre ou d'acquérir un bien immobilier sans prendre en compte les paramètres légaux, contractuels et environnementaux dont l'enjeu financier peut être considérable. Tout professionnel de l'immobilier doit maîtriser les mécanismes permettant de gérer et de rédiger un contrat de vente aussi précis que complet, d'identifier les risques inhérents à la vente afin de se prémunir contre la mauvaise affaire et de protéger au mieux ses intérêts.

OBJECTIFS
- Choisir entre promesse unilatérale et compromis de vente.
- Identifier les risques et déjouer les pièges le plus fréquemment rencontrés lors d'une vente immobilière.
- Maîtriser la rédaction des clauses les plus sensibles.

PRÉREQUIS
Être confronté dans sa pratique aux ventes immobilières.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables immobiliers
- Juristes
- Agents immobiliers

ANIMATEUR
Pierre LECOEUR
Notaire
MORIN & LECOEUR

PROGRAMME

Initiation

Module e-learning : Inititation au droit des contrats (voir descriptif p. 113)

Négocier au mieux son avant-contrat immobilier

Précontrats : définir les engagements pour les parties

Les promesses de vente immobilière
- Promesse unilatérale ou compromis de vente : définir lequel choisir
- Cerner la réglementation applicable

Déterminer stratégiquement la durée des promesses

Intégrer le mécanisme destiné à protéger l'acquéreur immobilier : l'utiliser en pratique

Étude de cas : examen des décisions jurisprudentielles en la matière

Gérer la défaillance du promettant et du bénéficiaire

Les autres avant-contrats

Étude de cas : analyse des aménagements contractuels dans les relations vendeur/acquéreur
- Étude comparative compromis de vente / promesse de vente / d'achat...
- Examen des différentes formules et rédaction des clauses essentielles

Sécuriser son contrat de vente immobilière

Identifier les risques fréquemment rencontrés en pratique lors d'une vente immobilière

Exercice d'application : élaboration d'un référentiel pour un audit et rédaction des clauses permettant de prendre en compte les risques relevés

Achat de biens donnés en location
- Les conséquences de l'opposabilité du bail à l'acheteur
- Le sort des garanties
- Le sort du bail en cas de résolution ultérieure du contrat de vente

Cerner les garanties immobilières

Réalisation de la vente : les conséquences juridiques

Résolution de la vente immobilière : éviter les risques majeurs

Identifier et comprendre la fiscalité immobilière

Partage d'expériences : difficultés rencontrées dans le cadre de la résolution d'une vente et identification des risques post-vente les plus courants

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de rédiger les clauses sensibles de vos contrats de vente immobilière.

2 JOURS	14 heures	Code 20021	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus	
Paris	12-13 mars 2018	28-29 juin 2018	19-20 novembre 2018	

Cession-acquisition d'actifs immobiliers

Négocier et rédiger les actes de cession-acquisition de biens immobiliers

De l'audit du patrimoine immobilier au montage financier qui supportera l'opération en passant par le choix de la structure juridique, les opérations immobilières complexes font appel à des domaines très différents. Il est donc essentiel d'acquérir une vision d'ensemble de ces montages pour encadrer tous les risques et optimiser son opération.

OBJECTIFS
- Mesurer les principaux risques juridiques et conduire les due diligences.
- Maîtriser les cessions d'immeubles à travers les cessions de titres.
- Optimiser les négociations et réussir la rédaction des actes de cession ou d'acquisition d'actifs immobiliers.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des sociétés et en droit immobilier ou avoir suivi " Pratique du droit immobilier " (code 20046 p. 165).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables immobiliers
- Responsables juridiques et juristes
- Avocats, notaires et conseils

ANIMATEUR
Guillaume LEFÈVRE
Avocat Associé
LEFÈVRE Société d'Avocats

PROGRAMME

Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Déterminer la stratégie globale de son opération de cession/acquisition d'actifs immobiliers
- Maîtriser les étapes préalables à sa cession-acquisition
- Acquéreur et vendeur : auditer le patrimoine immobilier, préalable nécessaire pour réussir son opération
  Exercice d'application : élaboration d'une check-list et analyse des risques les plus fréquents dans la réalisation d'opérations immobilières

Financement de l'opération : choisir le meilleur montage en fonction des objectifs
- Identifier les formules classiques de financement
- Émergence de nouveaux modes de financement : identifier les avantages

Opération directe ou par l'intermédiaire d'une société : structurer l'opération
- Chez l'acheteur
- Chez le vendeur
  Étude de cas : analyse comparative des structures d'accueil
- Société civile immobilière, SNC ou société à l'IS : les choix à opérer et les critères à retenir

Optimiser les négociations et réussir la rédaction des actes de cession ou d'acquisition d'actifs immobiliers
- Utiliser la lettre d'intention : définir son contenu
- Différencier les types d'avant-contrats et profiter de leurs spécificités
- Analyser les clauses essentielles lors des pourparlers
- Rédiger son protocole d'accord en toute sécurité
- Rédiger et sécuriser les cessions d'immeubles à travers des sociétés
  Exercice d'application : rédaction d'un protocole d'accord et analyse des clauses sensibles (rédaction d'un acte complet de cession des titres, y comprise les garanties d'actif et de passif)

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'optimiser les négociations et la rédaction des actes de vos opérations de cession-acquisition de biens immobiliers.

2 JOURS	14 heures	Code 20094	Tarif HT : 1 575 € - repas inclus
Paris	30-31 mai 2018	8-9 octobre 2018	

Copropriété

Maîtriser la gestion juridique, technique et financière

Le régime de la copropriété s'impose aux immeubles dont la propriété est répartie entre plusieurs personnes. Il s'agit d'un régime strictement encadré qui a fait l'objet de nombreuses réformes dont la récente loi ALUR et dont l'essentiel des articles est d'ordre public. Dès lors, il importe non seulement de maîtriser les règles légales qui le gouvernent, mais également d'intégrer toutes les pratiques en matière de tenue d'assemblée, de travaux, de budget de recouvrement des charges et de vente de lot.

OBJECTIFS
- Cerner le cadre juridique de la copropriété.
- Organiser la gestion technique et budgétaire de la copropriété.
- Assurer le suivi des changements au sein d'une copropriété.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans la gestion d'une copropriété.

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires de copropriété et syndics
- Responsables fonciers
- Notaires, avocats, juristes, huissiers et gestionnaires de biens

ANIMATEUR
Christine DOBROHODOV
Juriste en droit immobilier
Expert judiciaire près la Cour d'appel de Versailles

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Étude de cas fil rouge : les participants travaillent sur des convocations et PV d'AG

Maîtriser le cadre juridique de la copropriété

L'organisation de la copropriété
- La structure et le fonctionnement de la copropriété
- Les différentes formes de syndicats : les unions de syndicats, les syndicats secondaires...
- Le syndicat des copropriétaires : pouvoirs et responsabilité
- Le conseil syndical : l'étendue de ses missions au regard de la loi ALUR
- Le syndic : pouvoirs et responsabilité
- Les nouvelles obligations en matière de contrat et de mandat du syndic

Interpréter le règlement de copropriété
- Détecter les clauses irrégulières
- Importance de la destination de l'immeuble
  Étude de cas : analyse de clauses irrégulières d'un règlement de copropriété

Les assemblées de copropriétaires
- Préparer une assemblée
- Établir une convocation
- Nouvelle possibilité ouverte au conseil syndical en matière de convocation d'assemblée
- L'ordre du jour et les informations préalables à envoyer
- Le déroulement d'une assemblée
- Les règles de majorités : les mettre en application
- Le procès-verbal : établissement, mentions obligatoires
- Les contestations de l'assemblée
  Test de connaissances : application de la bonne majorité de vote - Modification loi ALUR

Optimiser sa gestion technique et budgétaire
- Les travaux dans l'immeuble en copropriété
- La gestion budgétaire de la copropriété

Gérer les évolutions d'une copropriété
- La mutation des lots de copropriété
- La division du syndicat

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de comprendre et d'assurer la gestion juridique, technique et financière des copropriétés dans sa globalité.

1 JOUR	7 heures	Code 20068	Tarif HT : 940 € - repas inclus Tarif TTC pour les particuliers : 750 € - repas inclus
Paris	28 mars 2018	9 juillet 2018	16 novembre 2018

Négocier ses baux commerciaux - Niveau 1

Éviter les pièges d'un bail commercial et gérer ses rapports locatifs

Négocier un bail commercial peut revêtir de nombreux pièges car il s'agit là d'un statut qui recouvre de nombreuses particularités et qui, de surcroît, est en constante évolution. Aussi, est-il essentiel de mesurer les conséquences de certaines clauses pour bien négocier ses baux commerciaux.

OBJECTIFS
- Cerner la notion de bail commercial.
- Identifier et analyser les clauses clés de ses baux commerciaux et en déjouer les pièges.
- Négocier ses contrats pour en tirer le meilleur parti.

PRÉREQUIS
Être confronté aux baux commerciaux dans son activité..

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires de biens immobiliers
- Toute personne amenée à négocier des baux commerciaux dans son activité et qui souhaite en déjouer les pièges

ANIMATEUR
Arthur de GALEMBERT
Avocat Associé
CORTEN AARPI

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 11 juillet 2018 ou 7 novembre 2018

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les clauses clés des baux commerciaux

Maîtriser la notion de bail commercial
- Le domaine d'application
- La durée du bail
- Les congés et la demande de renouvellement
- Les précautions à prendre pour la clause de destination

Exercice d'application : identification du régime applicable en fonction du type de local et de l'activité du preneur

Fixer le loyer et son évolution en cours de bail
- Fixation initiale du loyer
- L'évolution du loyer en cours de bail
- Révision triennale
- Clause d'échelle mobile et révision de l'article L. 145-39

Exercice d'application : analyse de la situation d'un bail pour savoir comment optimiser l'évolution du loyer pour le bailleur et pour le preneur en fonction de divers scénarios

Maîtriser le fonctionnement des baux commerciaux

Déterminer les clauses économiques autres que celles relatives au loyer
- Travaux et charges, notamment les mises en conformité : déterminer la répartition entre les parties
- La sous-location : conditions de régularité, précarité relative du sous-locataire, incidence sur le bail principal...
- La cession : cession de fonds de commerce, cession de droit au bail, cession déspécialisation, fusion, TUP...
- La déspécialisation partielle et plénière

Étude de cas : examen des clauses de réparations et mises aux normes d'un bail

Exercer le droit au renouvellement
- Les conditions du droit au renouvellement
- La fixation du loyer de renouvellement
- Utiliser les indices ou la valeur locative pour calculer le nouveau loyer
- L'estimation de l'indemnité d'éviction et le maintien dans les lieux
- Le droit d'option
- Le droit de repentir

Exercice d'application : détermination de loyers de renouvellement simples

Cerner la procédure
- Règles de compétence
- Principaux éléments de procédure

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les clauses clés d'un bail commercial et de les négocier au mieux.

2 JOURS	14 heures	Code 20144	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	21-22 mai 2018 3-4 juillet 2018	24-25 septembre 2018 3-4 décembre 2018	

BESOIN DE COMPRENDRE LES BASIQUES ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Introduction au régime légal des baux commerciaux

OBJECTIFS
- Cerner la notion de bail commercial.
- Identifier le régime applicable.

PRÉREQUIS
Être confronté dans sa pratique à un bail commercial.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne confrontée à une problématique occasionnelle de bail commercial

ANIMATEUR
Arthur de GALEMBERT
Avocat Associé
CORTEN AARPI

PROGRAMME
Initiation

Intégrer la notion de bail commercial
- Cerner la notion de bail
- Identifier les textes applicables aux baux commerciaux
- Identifier les spécificités d'un bail commercial

Étude de cas : analyse des critères de qualification d'un contrat de bail commercial

Identifier le régime applicable
- Cerner la notion de durée légale
- Intégrer la notion de propriété commerciale : droit au renouvellement et indemnité d'éviction
- Comprendre les régimes légaux des sous-locations, cessions et déspécialisations

Partage d'expériences : échanges sur les principales difficultés rencontrées dans la gestion d'un bail commercial

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de comprendre les points essentiels du statut légal des baux commerciaux.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 20193	Tarif HT : 435 €
Paris	20 juin 2018 (9h-13h)	16 novembre 2018 (14h-18h)	

Gérer au mieux ses baux commerciaux - Niveau 2

De la négociation à la fin du bail

Le statut des baux commerciaux, s'il a été intégré dans le Code de commerce et fait l'objet de nombreuses modifications législatives, demeure en constante évolution par une jurisprudence très abondante. Il s'agit d'un statut complexe dans lequel bailleurs et preneurs doivent maîtriser toutes les nuances juridiques pour éviter de se retrouver confrontés à un résultat contraire à celui recherché initialement.

OBJECTIFS

- Cerner les conditions de droit au statut et la rédaction des clauses essentielles d'un bail commercial.
- Optimiser le fonctionnement des baux commerciaux.
- Gérer la fin du bail et ses incidences.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en gestion des baux commerciaux ou avoir suivi " Négocier ses baux commerciaux - Niveau 1 " (code 20144 p. 167).

PUBLIC CONCERNÉ

- Gestionnaires de baux commerciaux
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables de la gestion immobilière

ANIMATEUR

Nicolas PCHIBICH
Avocat à la Cour

2 JOURS | 14 heures | **Code 20017**

Tarif HT : **1 495 €** - repas inclus

Paris
22-23 janvier 2018
20-21 mars 2018
4-5 juin 2018
15-16 octobre 2018
13-14 décembre 2018
24-25 janvier 2019

Lyon
4-5 juin 2018
13-14 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 23 mai 2018 ou 23 novembre 2018

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les conditions du droit au statut des baux commerciaux

Identifier les baux soumis au statut
- Cerner les conditions du droit au statut
- Étendre le droit au statut
- Identifier l'articulation entre le statut des baux commerciaux et le régime des baux professionnels

Définir les clauses négociables au regard des articles L.145-1 à L.145-60 du Code de commerce

Le régime des baux dérogatoires : les cas pour lesquels déroger au statut des baux commerciaux est envisageable

Étude de cas : examen du régime des baux dérogatoires issu de la loi Pinel

Identifier la marge de manœuvre dans la fixation du loyer
- Négocier les charges locatives dès la souscription du bail
- Déplafonnement du loyer : cerner les conditions
- Révision triennale : comparaison avec le mécanisme d'indexation ou clauses d'échelle mobile

Étude de cas : examen de la procédure de fixation du loyer à l'occasion de la révision ou du renouvellement du bail

Optimiser la fiscalité des baux commerciaux
- Le régime fiscal du pas-de-porte, des loyers, de l'indemnité d'éviction...

Optimiser le fonctionnement des baux commerciaux

Gérer un bail commercial
- Transmission, cession du bail et sous-location : rédiger ces clauses
- Mesurer les particularités et les dangers

Entretien, réparation, travaux de mise en conformité : identifier les droits et obligations des parties
- Les clauses à négocier lors de la conclusion du bail

Étude de cas : examen du formalisme nécessaire en cas de sous-location

Anticiper la fin des baux commerciaux

Exercer le congé

Définir les conditions du droit au renouvellement du bail
- Les conditions pour le preneur
- L'utilisation du droit de repentir par le bailleur
- Le refus de renouvellement : les conditions que le bailleur peut invoquer
- Le droit de reprise du bailleur

Étude de cas : faire le point sur toutes les conditions nécessaires au renouvellement

Cerner les modalités de calcul de l'indemnité d'éviction pour le locataire
- Le transfert ou la perte du fonds
- L'indemnité d'occupation
- La rétractation de l'offre d'indemnité d'éviction

Maîtriser les mécanismes de résolution et de résiliation
- Résiliation amiable ou pour non-respect du bail : cerner les conséquences
- Mesurer l'impact d'une clause résolutoire sur la procédure de résiliation

Analyser le sort du bail dans une procédure collective
- Les conséquences d'une procédure collective à l'encontre du bailleur
- Redressement ou liquidation judiciaires du preneur : préserver les droits du bailleur

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'optimiser la gestion de vos baux commerciaux.

QUELQUES MOTS DE +

Impacts de l'ordonnance du 10 février 2016 sur les baux commerciaux

La place que pourrait revêtir le nouveau droit commun des obligations dans la pratique des baux commerciaux ne doit assurément pas être négligée. Par exemple, l'article 1171 du Code civil, relatif au " déséquilibre significatif ", pourrait constituer une innovation majeure susceptible d'influer sur la formation des baux et, on peut l'espérer, sur leur négociation, en particulier dans les centres commerciaux.

Renouvellement des baux commerciaux

Maîtriser la fin de son bail en toute sécurité

Le droit au renouvellement est une des caractéristiques essentielles du bail commercial : il s'agit du droit pour le preneur de voir son bail renouvelé ou à défaut, d'obtenir une indemnité d'éviction. C'est pourquoi il est essentiel de maîtriser toutes les règles du renouvellement pour négocier au mieux l'issue de ses baux.

OBJECTIFS

- Définir les conditions du droit au renouvellement.
- Cerner le cadre légal et les dernières décisions pour rédiger au mieux son contrat de bail et adopter une stratégie adaptée.
- Anticiper et gérer les litiges et contentieux liés au renouvellement.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances sur le statut des baux commerciaux ou avoir suivi " Gérer au mieux ses baux commerciaux - Niveau 2 " (code 20017 p. 168).

PUBLIC CONCERNÉ

- Gestionnaires de baux commerciaux
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables de la gestion immobilière

ANIMATEUR

Aymeric ANTONIUTTI
Avocat Associé
COLBERT AVOCATS

PROGRAMME

Perfectionnement

Maîtriser les conditions du droit au renouvellement

- S'assurer de l'existence du droit au renouvellement
- Identifier les conditions stricto sensu du droit au renouvellement
- Pratiquer le refus de renouvellement pour motif grave et légitime

Cerner les effets du renouvellement

Calculer le loyer du bail renouvelé, plafonnement et valeur locative

- Définir les cas où le plafonnement est applicable
- Tirer parti du caractère supplétif du plafonnement
- Déterminer une stratégie quand la valeur locative est en baisse
- Repérer toutes les causes de déplafonnement
  Étude de cas : analyse de l'incidence des travaux dans le local
- Maîtriser la pondération des surfaces
- Choisir ou critiquer des références locatives
- Évaluer l'incidence de la destination, des clauses du bail et de l'état de l'immeuble
- Clauses sur la valeur locative

Maîtriser le contenu du bail renouvelé

- Négocier les clauses et conditions du bail expiré

Intégrer le nouveau " lissage " du déplafonnement et ses enjeux suite à la loi Pinel

Gérer le processus du renouvellement

Maîtriser le processus prévu par le statut

- Congé du bailleur avec offre de renouvellement : définir quand donner congé et à quelle date
- Réponse du locataire
- La demande de renouvellement du locataire
  Étude de cas : choix entre tacite prolongation et demande de renouvellement
- Mesurer les contraintes de temps
  Test de connaissances : quiz sur la situation particulière du bailleur : usufruit, indivision...
- Réponse du bailleur
- La procédure de fixation du loyer
- Le droit d'option
- Mesurer les conséquences du droit d'option
- Le droit de repentir
- Régime de l'indemnité d'occupation et du loyer du bail renouvelé

Pratiquer le renouvellement amiable

Intégrer les exigences de la loi Pinel

Prendre en compte la réforme du droit des obligations

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser la pratique du droit au renouvellement pour mettre fin à un bail commercial en toute sécurité.

1 JOUR	7 heures	Code 20050	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	15 juin 2018	5 décembre 2018	

BAUX COMMERCIAUX 2017/2018

Mercredi 7 et jeudi 8 février 2018

ÉDITO

Pour votre **26e Rendez-vous annuel sur les Baux commerciaux**, nous avons réuni **les plus grands experts** afin de vous faire partager leur point de vue sur l'application des dernières réformes **et les décisions en la matière, mais également sur les arrêts qui ont marqué l'année et pouvoir ainsi bénéficier de leurs recommandations.**

Au milieu d'une assemblée composée de spécialistes de l'immobilier, nous passerons au crible toutes les nouveautés, les différents retours d'expériences et **la dernière jurisprudence** qui impactent directement **vos baux commerciaux**.

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ
26E RENDEZ-VOUS ANNUEL

CONTACT

Pour vous inscrire :
01 44 09 25 08
infoclient@efe.fr

Contrats informatiques - Niveau 1

Acquérir les réflexes essentiels pour négocier et rédiger ses contrats informatiques

En raison de leur objet, les contrats informatiques sont complexes et appellent une vigilance particulière lors de leur rédaction. Il est nécessaire de bien définir les obligations du prestataire ou du fournisseur informatique dans le cadre de ces contrats qui peuvent avoir pour objet une vente, une location et/ou une prestation de services relatives à un système informatique ou à un élément intégré.

OBJECTIFS
- Structurer juridiquement son contrat informatique pour anticiper, limiter les risques et prévenir les litiges.
- Intégrer les réflexes essentiels pour optimiser la rédaction des clauses sensibles et la négociation des contrats informatiques.
- Assurer l'exécution et le suivi du contrat.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en droit des contrats ou avoir suivi " Droit des contrats pour non-juristes - Niveau 1 " (code 20012 p. 131).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes et responsables juridiques
- Acheteurs et responsables achats
- Membres des directions informatiques et DSI

ANIMATEUR
Arthur DUCHESNE
Avocat à la Cour
ITLAW Avocats

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quelques obligations avant de signer un contrat ?
- Quel est l'effet du contrat pour les parties ?

PROGRAMME

Initiation

Module e-learning : Initiation au droit des contrats (voir descriptif p. 113)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Faire de la phase précontractuelle un gage de réussite du projet

Faire le point sur les préalables indispensables
- Typologie des contrats informatiques
- Identifier et exprimer les objectifs et les besoins
- Analyser les contraintes réglementaires

L'encadrement des négociations techniques, financières et juridiques
- Le cas particulier des négociations étendues dans le temps
- L'opportunité/l'intérêt des lettres d'intention

Sécuriser le contrat informatique en prévoyant une structure juridique rigoureuse et adaptée

Construire l'architecture de son contrat
- Contrat cadre, cotraitance/sous-traitance et maîtrise d'œuvre/maîtrise d'ouvrage
- Le personnel du prestataire : prendre garde au prêt de main-d'œuvre illicite
- Gérer le risque pénal

Rédiger les clauses fondamentales du contrat informatique
- Gérer les droits de propriété intellectuelle
- Les clauses d'audit technique et financier
- Les clauses de pénalités
- Les garanties légales ou contractuelles
- Obligation de moyens ou de résultat
- La réversibilité et la restitution des données

Exercice d'application : rédaction des clauses essentielles des contrats informatiques

Maîtriser les phases de l'exécution et du suivi du contrat
- Les bonnes pratiques du suivi de projet
- Gestion des obligations annexes : conseil, mise en garde et collaboration
- Les référentiels, les livrables et les recettes

Étude de cas : analyse d'un contrat d'hébergement/ASP
- Anticiper le non-respect du contrat

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous aurez acquis les réflexes essentiels pour négocier et auditer vos engagements contractuels dans vos contrats informatiques.

2 JOURS	14 heures	Code 20089	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	1er-2 février 2018 14-15 juin 2018	8-9 octobre 2018 4-5 décembre 2018	18-19 février 2019

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 10 juillet 2018 ou 13 novembre 2018

Contrats informatiques spécifiques - Niveau 2

Contrats d'intégration, de licence et maintenance, d'infogérance et de Cloud

Si les contrats informatiques en général comportent de nombreuses clauses communes relatives notamment à la propriété intellectuelle, à la définition du périmètre technique du contrat, à la réversibilité... certaines clauses spécifiques quant à la nature même du contrat doivent être rédigées avec la plus grande vigilance, notamment les clauses de garantie et de protection des données.

OBJECTIFS
- Identifier les points clés des contrats informatiques où la vigilance s'impose lors de la négociation.
- Maîtriser la rédaction des clauses essentielles des contrats d'intégration, de licence et maintenance de progiciel, d'infogérance et de Cloud computing.
- Prévenir les risques de contentieux.

PRÉREQUIS
Maîtriser les bases de la rédaction des contrats informatiques ou avoir suivi " Contrats informatiques - Niveau 1 " (code 20089 p. 170).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Responsables informatiques et DSI
- Responsables des services généraux et achats

ANIMATEUR
Garance MATHIAS
Avocat à la Cour
MATHIAS Avocats

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment sortir de mon contrat ?
- Pourquoi négocier une clause de responsabilité équilibrée ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les clauses sensibles du contrat d'intégration

Mener à terme un projet d'intégration
- Panorama des prestations fournies au titre de l'intégration
- Les phases du contrat : du lancement du projet à la recette définitive

Exercice d'application : contractualisation des prestations d'intégration
- Identifier les obligations respectives de l'intégrateur et du client
- Prévoir les conditions financières
- Aménager les droits de propriété intellectuelle
- Prévoir les garanties relatives aux prestations
- Aménager la fin du contrat et l'intervention d'un tiers (TMA)

Aménager au mieux les rapports dans le contrat de licence et maintenance face aux enjeux de la digitalisation

Organiser les droits sur le progiciel
- Les liens avec les autres contrats informatiques

Exercice d'application : les aménagements contractuels dans les relations éditeur/licencié
- Le périmètre des droits d'utilisation des licences open source
- Les garanties attendues
- Aménager l'accès aux sources
- Les engagements de l'éditeur sur la maintenance
- Gérer les potentielles contaminations

Rédiger les clauses fondamentales du contrat d'infogérance

Élaborer et négocier un contrat d'infogérance
- Définition et typologies de l'infogérance
- Les impacts du droit social

Exercice d'application : contractualisation des transferts de matériel, de logiciel et de personnel
- La description des obligations et le phasage de l'opération
- Gérer un projet en méthode agile
- Sécuriser ses chartes informatiques

Sécuriser un contrat de Cloud computing
- Les trois problématiques réunies dans le contrat de Cloud : intégration/licence/infogérance

Exercice d'application : identification et rédaction des clauses clés
- Définir le périmètre et les niveaux de service
- Prévoir la durée de l'engagement et aménager la responsabilité
- Mettre en œuvre le RGPD
- Continuité de services, plan de secours et réversibilité

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de rédiger les clauses les plus sensibles de vos contrats informatiques spécifiques.

2 JOURS	14 heures	Code 20058	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	26-27 mars 2018	5-6 juillet 2018	13-14 décembre 2018

Les contrats Cloud computing : IAAS, PAAS, SAAS...

Sécuriser la migration de ses données et applications vers le Cloud

Créateur d'économies et de mobilité, le Cloud computing répond à des besoins informatiques tant matériels que logiciels mais est source de risques opérationnels et juridiques qu'il faut analyser et évaluer. La confidentialité, la disponibilité et la sécurité des données et des applications mises en ligne doivent être encadrées par des clauses contractuelles intégrant les particularités de chaque activité.

OBJECTIFS

- Disposer des réflexes essentiels pour mener à bien son projet de migration vers le Cloud et identifier les risques.
- Rédiger les contrats Cloud.
- Maîtriser la négociation des contrats de Cloud computing.

PRÉREQUIS

Maîtriser les bases des contrats informatiques ou avoir suivi " Contrats informatiques - Niveau 1 " (code 20089 p. 170).

PUBLIC CONCERNÉ

- Juristes
- Responsables informatiques, compliance et sécurité
- Acheteurs et commerciaux

ANIMATEUR

Arthur DUCHESNE
Avocat à la Cour
ITLAW Avocats

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment sortir de mon contrat ?
- Pourquoi négocier une clause de responsabilité équilibrée ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Intégrer les spécificités du Cloud computing et de ses variantes

Faire le point sur les possibilités offertes
- ASP et bureau à distance
- Infogérance : identifier les différences avec le Cloud

Différencier les types de contrats Cloud

Étude de cas : analyse des différences entre le Big Data et les contrats Cloud standards

Maîtriser les points clés des contrats Cloud
- Maîtriser les dispositions essentielles du contrat Cloud
- Maîtriser la sécurité de ses données et applications

  Étude de cas : analyse de la convention de service " Service Level Agreement " (SLA)
- Mesurer et gérer la responsabilité

  Exercice d'application : analyse et rédaction des clauses de responsabilité
- Gérer les données à caractère personnel

  Exercice d'application : rédaction des clauses de mise à disposition des données et établissement des formalités CNIL pour chacune des parties
- Maîtriser son budget : modèle Pay as you go (PAYG), clauses contractuelles et redevances d'utilisation

  Étude de cas : analyse des clauses sur les conditions financières
- Prévoir les pénalités : enjeux et solutions contractuelles

  Étude de cas : analyse de la clause de pénalités
- Sécuriser ses audits et la collaboration du prestataire

  Étude de cas : analyse de la clause d'audit
- Anticiper la fin du contrat : résiliation, réversibilité et transférabilité

  Exercice d'application : rédaction de la clause de résiliation et de la clause de réversibilité
- Sécuriser la propriété intellectuelle : titularité et cession des droits

  Exercice d'application : rédaction de la clause de gestion de contenu

  Étude de cas : analyse d'un exemple de migration de données financières et de contenu relevant d'œuvres intellectuelles auprès d'un prestataire situé aux États-Unis

  Mise en situation : négociation du contrat Cloud

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de sécuriser la migration de vos données et applications vers le Cloud.

2 JOURS	14 heures	Code 20158	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	28-29 mai 2018	22-23 novembre 2018	

Contrats d'externalisation

Négocier et rédiger ses contrats d'externalisation

Parce que l'externalisation consiste à faire exécuter, par un prestataire extérieur, une activité ordinairement intégrée dans l'entreprise, il est indispensable de s'assurer, au travers d'un contrat, de la qualité, du suivi et de la pérennité de l'activité externalisée.

OBJECTIFS

- Disposer des réflexes essentiels pour mener à bien ses projets d'externalisation et rédiger ses contrats.
- Maîtriser la négociation des contrats d'externalisation.
- Identifier les risques majeurs de responsabilité et prévenir les litiges.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en droit des contrats ou avoir suivi " Droit des contrats pour non-juristes - Niveau 1 " (code 20012 p. 131).

PUBLIC CONCERNÉ

- Acheteurs, côté client
- Commerciaux, côté prestataire
- Responsables informatiques
- Juristes

ANIMATEUR

Claudia WEBER
Avocat à la Cour
ITLAW Avocats

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quelles obligations avant de signer un contrat ?
- Pourquoi négocier une clause de responsabilité équilibrée ?

PROGRAMME

Initiation

Module e-learning : Inititation au droit des contrats (voir descriptif p. 113)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les contrats d'externalisation

La qualification juridique/la sous-traitance

Structurer son projet
- Définir les objectifs
- Cerner le périmètre des services externalisés

Mettre en place son projet d'externalisation

Préparer l'appel d'offres
- Les enjeux préalables d'une bonne préparation du projet : les audits internes techniques, financiers et juridiques
- La rédaction des documents de l'appel d'offres : les points essentiels et les prérequis juridiques
- La rédaction du cahier des charges : ne rien oublier dans la formalisation de ses besoins

Comparer les offres
- Le processus de dépouillement des offres
- L'évaluation objective des réponses par notation (scoring)
- Les impératifs juridiques pendant la phase d'appel d'offres

  Exercice d'application : élaboration d'un tableau comparatif d'offres

Rédiger un contrat d'externalisation adapté à son projet
- Mesurer les enjeux des clauses essentielles
- Rédiger les clauses du contrat et proposer des compromis de clauses négociées

  Exercice d'application : rédaction des clauses essentielles du contrat d'externalisation
- Les clauses structurantes
- Les clauses sur la responsabilité
- Les clauses sur la propriété intellectuelle
- Les clauses de garanties : garantie d'évolution, de compatibilité et garantie de qualité de service/SLA
- Les clauses de pénalités
- Les clauses sur les transferts
- Les clauses de fin de contrat
- Les clauses financières

Optimiser la négociation de son contrat d'externalisation
- Anticiper les exigences et les limites de son partenaire
- Répondre aux demandes de son partenaire

  Mise en situation : négociation acheteur/vendeur des clauses essentielles d'un contrat d'externalisation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous aurez acquis les réflexes essentiels pour négocier et auditer vos contrats d'externalisation.

2 JOURS	14 heures	Code 20028	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	12-13 avril 2018	5-6 novembre 2018	

Maîtriser le cadre juridique du digital

RGDP, e-commerce, social-media, e-reputation, big-data, cyber-risques et transformation digitale

L'importance croissante du digital implique pour toute entreprise de mettre en place une stratégie numérique pour faire évoluer son activité. E-commerce, e-reputation, social Selling, RGDP (Règlement européen sur la protection des données personnelles), expérience client, cyber-risques, IA et big-data sont maintenant au cœur de toute activité et doivent être encadrés juridiquement ce qui ne se révèle pas aisé car les règles de droit et la technologie n'ont pas encore fusionné.

OBJECTIFS
- Mesurer l'impact juridique de la transformation digitale et les nouveautés induites par le RGPD sur les activités de l'entreprise.
- Encadrer juridiquement les traitements de données et l'hébergement de sites, blogs et applications mobiles.
- Maîtriser l'image et la réputation de son entreprise sur internet et les réseaux sociaux.

PRÉREQUIS
Être confronté dans sa pratique aux évolutions amenées par le droit du digital.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes et responsables juridiques
- Responsables des systèmes d'information

ANIMATEUR
Gérard HAAS
Avocat Associé
HAAS AVOCATS
Président du Réseau GESICA

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Le digital, un truc de geeks et de jeunes ?
- Web 2.0 comment en est-on arrivé là ?
- Comment bien gérer l'e-reputation de sa marque ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Mesurer l'impact du droit du digital sur les activités de l'entreprise

Cerner les enjeux et problématiques des données pour les entreprises
- Le big-data dans le monde du e-commerce, du e-marketing et de la e-réputation
- Les données propriétaires et les données collectées
- L'interconnexion des fichiers de données
- L'importance des questions de sécurité informatique

Gérer les données personnelles dans les data projects et les obligations du responsable de traitement et du sous-traitant
- Les points clés du RGDP
- Les nouvelles obligations imposées au responsable de traitement
- L'enjeu du Privacy by design dans la collecte des données
- Les nouvelles obligations imposées au sous-traitant et les clauses contractuelles à intégrer dans les contrats
- Les actions à mener pour se mettre en conformité

Intégrer les droits des personnes concernées et les recours envisageables

Comprendre la fonction de DPO (Data Protection Officer)

Partage d'expériences : échange sur la gestion des données personnelles, la mise en place d'une étude d'impact et ce que doit contenir une cartographie des risques

Intégrer les spécificités du cloud computing

Partage d'expériences : pièges à éviter et astuces à connaître en matière contractuelle

Faire le point sur les aspects juridiques et les obligations liés aux outils de communication : les sites internet et les réseaux sociaux

Étude de cas : mesure de la responsabilité de l'hébergeur de sites, de blogs et d'applications mobiles

Cerner l'étendue de la protection des droits de propriété intellectuelle de son site, de ses bases de données et des œuvres de l'esprit diffusées via internet

Cerner les aspects juridiques du e-commerce
- Identifier les obligations imposées par la loi Hamon sur la consommation
- Revoir son site internet

Exercice d'application : rédaction de CGV ou de CGU en évitant d'insérer des clauses abusives
- Limiter sa responsabilité dans le cadre de l'exécution du contrat

Maîtriser l'image et la réputation de l'entreprise sur internet et les réseaux sociaux

Exercice d'application : réaction face à un cas d'e-réputation négative sur internet - dénigrement ou diffamation

Mesurer l'impact des cyber-risques et les aspects juridiques de la cybercriminalité

Mise en situation : réaction face à une attaque, gestion de crise et analyse des responsabilités vis-à-vis des victimes

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de cerner les aspects juridiques induits par la transformation digitale sur les activités de votre entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 20026	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus

Paris			
26-27 mars 2018	28-29 juin 2018	20-21 septembre 2018	10-11 décembre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Sécuriser l'e-réputation de son entreprise

NEW NOUVEAU

OBJECTIFS
- Rationaliser l'image de son entreprise sur le net et les réseaux sociaux.
- Prévenir la mise en jeu de la responsabilité de son entreprise.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans le contrôle de l'image de son entreprise sur internet et les réseaux sociaux.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes et responsables juridiques
- Community manager, webmasters et DSI

ANIMATEUR
Gérard HAAS
Avocat Associé
HAAS AVOCATS
Président du Réseau GESICA

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser l'image et la réputation de l'entreprise sur internet et les réseaux sociaux
- Identifier les risques liés : contrôle et hiérarchisation des risques
- Mettre en place une stratégie juridique de la e-réputation
- Prévenir les risques de mise en cause
- Cerner les limites à la surveillance des salariés
- Encadrer juridiquement le social marketing
- Gérer les avis et commentaires
- Réagir ou pas : éviter le sur-buzz

Étude de cas : analyse d'un dénigrement ou d'une diffamation, qualification juridique des faits et mise en œuvre des procédures adaptées
- Mesurer les responsabilités encourues
- Identifier les contenus susceptibles d'engager la responsabilité de l'entreprise
- Connaître les fautes et les infractions liées au contenu
- Cerner les personnes morales et physiques responsables en raison des contenus

Partage d'expériences : échanges sur les moyens de détecter des contenus à risque

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de sécuriser l'e-reputation de votre entreprise.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 20199	Tarif HT : 465 €

Paris	11 avril 2018 (9h-13h)	6 novembre 2018 (14h-18h)

Maîtriser la conformité Informatique et libertés

Gestion des données personnelles après l'adoption du règlement européen de 2016-2018

Disposant de pouvoirs étendus en matière de contrôle sur place et de sanction, la CNIL augmente chaque année le nombre des contrôles dans les entreprises. Chaque entreprise doit désormais disposer d'une culture de la conformité Informatique et libertés performante déployée de façon concrète. L'avènement des labels de la CNIL, le Correspondant Informatique et Libertés (CIL) obligatoire, et l'impact du nouveau réglement européen renforcent les obligations de conformité et de performance.

OBJECTIFS

- Recenser et mettre en conformité les traitements et fichiers contenant des données personnelles.
- Décrypter la doctrine concrète de la CNIL et anticiper les risques de sanctions.
- Mettre en place efficacement un correspondant Informatique et libertés interne ou externe.

PRÉREQUIS

Être confronté dans sa pratique aux problématiques posées par les données personnelles.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Correspondants Informatique et libertés internes ou externes
- DSI et RSSI
- Responsables conformité et risk managers

ANIMATEUR

Yaël COHEN-HADRIA
Avocat à la Cour, CIL
YCH AVOCATS
Membre de l'AFCDP

2 JOURS | 14 heures | **Code 20069**

Tarif HT : **1 450 €** - repas inclus

Paris
8-9 février 2018
9-10 avril 2018
9-10 juillet 2018
22-23 novembre 2018
7-8 février 2019

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 5 juin 2018 ou 16 janvier 2019

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Mesurer les points clés de l'obligation de conformité Informatique et libertés parallèlement à l'adoption du règlement européen

Décrypter les notions incontournables et l'application qui en est faite par la CNIL
- Réaliser les bonnes interprétations de la loi et des textes d'application, et interpréter les recommandations de la CNIL
- Mesurer l'impact des évolutions de l'approche de la CNIL, prendre en compte les rapports du Groupe Article 29 et les perspectives de la nouvelle réglementation européenne

Test de connaissances : quiz sur les risques Informatique et libertés
- Interpréter concrètement les textes : données, traitements, fichiers, données sensibles et interdites, anonymisation...

Maîtriser les risques liés aux formalités CNIL
- Dispenses, déclarations, autorisations : comment procéder en pratique, quelles informations communiquer à la CNIL...
- Documentation compliance : jusqu'où aller pour attester de la conformité à l'aune du nouveau réglement européen et des labels de la CNIL

Cerner la nouvelle obligation de conformité ou " Accountability "
- Définir cette nouvelle obligation
- Identifier les livrables pour satisfaire à cette obligation

Cerner la nouvelle obligation de notification des failles de sécurité (security by design)
- Définir quand et comment la mettre en place
- Savoir qui informer et pourquoi
- Délimiter l'obligation de sécurité et de confidentialité au regard des nouvelles normes de la CNIL et les failles de sécurité : quels risques en l'absence de notification

Concevoir des systèmes d'information et des traitements conformes (privacy by design)
- Identifier les critères d'une collecte et d'un traitement légal des données
- Respecter les droits des personnes physiques et répondre efficacement aux plaintes
- Appliquer les exigences de la qualité Informatique et libertés : proportionnalité, conservation, interconnexion, archivage...

Approfondir les problématiques concrètes posées par la CNIL
- Valider les risques au regard du cycle de vie des traitements ou fichiers
- Qualifier juridiquement les responsable ou coresponsable des traitements, encadrer la sous-traitance classique et le Cloud computing
- Mesurer le renforcement de la responsabilité des sous-traitants et la cotraitance

Mettre en place des actions de conformité en lien avec la réalité des risques

Disposer de méthodes d'audit Informatique et libertés à l'aune du nouveau label de la CNIL

Étude de cas : état des lieu et audit en approche projet des traitements connus ou cachés

Comprendre les solutions pour des traitements légaux hors UE en fonction des situations rencontrées

Partage d'expériences : échange sur les différentes clauses contractuelles, les types de BCR, le Safe Harbor

Décrypter les pouvoirs d'enquête juridique et technique de la CNIL et l'escalade des sanctions

Étude de cas : revue d'un dossier concret de sanction traité par la CNIL

Désigner un Correspondant Informatique et Libertés ou un DPO
- Réaliser un ratio avantages/inconvénients avant la désignation
- Cerner et anticiper le périmètre d'intervention du CIL ou du DPO, son statut et ses missions
- Anticiper les points clés d'un plan d'action crédible

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous disposerez d'une vision transversale de l'application de la loi Informatique et libertés pour appliquer les exigences de conformité dans votre contexte métier.

LE SAVIEZ-VOUS ?

102629 dossiers de formalités reçus en 2016 par la CNIL
4729 CIL désignés
7703 plaintes ont été déposées auprès de la CNIL durant l'année 2016
430 contrôles
82 mises en demeure
9 avertissements
4 sanctions financières

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

DÉLÉGUÉ à la protection des données

Devenir DPO pour sécuriser les données à caractère personnel de son entreprise

10 jours
70 heures

CERTIFIANT NOUVEAU BLENDED

L'entrée en vigueur du nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) le 25 mai 2018, instaure une véritable révolution dans le traitement des données à caractère personnel des entreprises. Que ce soit en matière de transparence, de formalités à effectuer auprès de la CNIL, de cybersécurité et des conséquences induites sur l'entreprise, il est indispensable de maîtriser ce nouveau texte pour être conforme à la réglementation. La fonction de Data Privacy Officer (DPO) va devenir une fonction clé pour encadrer les risques et éviter les lourdes sanctions. Les défis à relever impliquent de nouvelles responsabilités et donc de nouvelles compétences à acquérir pour mettre en œuvre un programme de mise en conformité RGPD et en gérer l'autocontrôle.

OBJECTIFS
- Identifier les acteurs de la protection et du traitement des données à caractère personnel.
- Identifier les données sensibles, les droits des personnes et les risques encourus.
- Respecter la conformité et le RGPD.
- Procéder à la cartographie des traitements et sensibiliser les équipes à la protection des données.

PRÉREQUIS
Connaître les enjeux de la loi Informatique et libertés ou avoir suivi la formation " Maîtriser la conformité Informatique et libertés " (code 20069 p. 173).

PUBLIC CONCERNÉ
- Correspondants Informatique et libertés
- Responsables juridiques et juristes
- DSI et RSSI
- Responsables conformité et risk managers

ANIMATEUR
Garance MATHIAS, Avocat à la Cour, MATHIAS Avocats

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'assurer efficacement la fonction DPO de votre organisme.

MODULE 1 Identifier les éléments clés de la protection et du traitement des données à caractère personnel 3 jours

OBJECTIFS
- Identifier les acteurs impliqués et les traitements de données à caractère personnel de son entreprise
- Comprendre le cadre du traitement de la protection des données à caractère personnel et en cerner le champ d'application.
- Accomplir les démarches légales liées aux données à caractère personnel

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les acteurs de la protection et du traitement de données à caractère personnel

Intégrer le champ d'application de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel
- Cerner les champs d'application matériel et territorial de la loi Informatique et Libertés
- Mesurer les changements amenés par le RGPD

Maîtriser les notions essentielles
- Maîtriser la typologie des données à caractère personnel
- Définir le traitement de données à caractère personnel

Test de connaissances : quiz sur les données à caractère personnel

Définir les acteurs de la protection des données
- Mesurer le rôle de l'Autorité de contrôle
- Définir la fonction de Délégué à la protection des données
- Distinguer les rôles joués par les destinataires, personnes concernées, responsable de traitement, responsable conjoint de traitement et sous-traitants

Respecter les conditions de licéité
- Maîtriser les principes fondamentaux
- Déterminer les conditions de licéité d'un traitement de données à caractère personnel

Autodiagnostic : identification des traitements de données à caractère personnel dans son entreprise

De l'accomplissement des formalités à l'analyse d'impact
- Identifier des données sensibles au sens de la réglementation et déterminer les conditions de traitement de ces données
- Mesurer les obligations liées à la conception de systèmes d'information et de traitements conformes
- Mener une analyse d'impact au sens du RGPD

Mise en situation : mesure de l'adéquation de la méthode préconisée par la CNIL
- Exercice d'application : préparation du contenu du rapport d'analyse d'impact

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Risk management et droit des personnes 2 jours

OBJECTIFS
- Gérer la contractualisation avec les prestataires sous-traitants.
- Établir un diagnostic des risques juridiques liés à la sécurité.
- Gérer les droits des personnes à l'égard des traitements.

PROGRAMME
Risk management ou comment maîtriser la sécurité des données par l'approche par les risques

Identifier les risques juridiques
Mener le volet organisationnel
- Évaluer le niveau de sécurité
- Mettre en place une gouvernance et un processus de pilotage juridiques de la sécurité des données
- Définir pseudonymisation, anonymisation, chiffrement et cryptologie

Mettre en place le volet contractuel
- Mesurer les exigences à avoir à l'égard des sous-traitants
- Envisager les évolutions contractuelles à apporter

Mettre en œuvre une démarche curative : audit et atteinte aux systèmes de traitement automatisés de données (STAD)
Procéder à la notification des violations de données à caractère personnel
- Comparer avec la loi Informatique et libertés
- Mesurer l'étendue de cette obligation
- Cerner le rôle des acteurs au sein de l'organisme
- Assurer le respect de cette obligation
- Cerner les conséquences induites sur l'organisation interne de l'organisme

Étude de cas : mise en place de la procédure de notification des violations de données à caractère personnel

Gérer les droits des personnes à l'égard des traitements de données à caractère personnel
- Cerner le périmètre des informations à délivrer aux personnes : formes et accessibilité des informations
- Dresser la typologie des droits reconnus aux personnes, modalités d'exercice et obligations qui en résultent : droit d'opposition, droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement et droit à l'oubli, droit à la portabilité des données, droit à la limitation du traitement
- Mesurer les impacts de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique : introduction de la durée de conservation dans les mentions d'information et droit des personnes de définir des directives générales ou particulières sur le sort de leurs données à leur décès, comptes inactifs...
- Mesurer les impacts de la refonte de la gestion des droits des personnes dans le cadre du RGPD : délai de réponse, pièces demandées, information sur l'avancée de la demande...
- Mettre en place une procédure spécifique pour gérer efficacement les demandes des personnes
- Cerner les recours pour les personnes concernées aujourd'hui et dans le cadre du RGPD : réclamation auprès de la CNIL...

Mise en situation : gestion d'une demande de droit d'accès

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

10 JOURS | 70 heures | **Code 20195**

Paris - Promotion 1
4 au 6 avril, 17-18 mai, 18-19 juin, **27 juin***, 9 au 11 juillet et **26 septembre 2018****
Paris - Promotion 2
17 au 19 septembre, 11-12 octobre, 8-9 novembre, **22 novembre***, 5 au 7 décembre 2018 et **15 février 2019****

* **CLASSE VIRTUELLE** pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 5 720 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 4 575 € - repas inclus

OPTIONS
Certificat EFE : 590 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 3 850 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CERTIFICAT EFE
DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par EFE

OPTION VAE EXPERTS
DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES
Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 000 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 2 650 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Le Délégué à la protection des données : artisan de la conformité
2 jours

OBJECTIFS
- Intégrer le rôle et les obligations liées à la fonction de DPO.
- Gérer les relations internes et externes.

PROGRAMME
Le DPO et les relations internes et externes
- Cerner le profil du Délégué à la protection des données (Data Protection Officer – DPO) et les exigences des autorités de contrôle
- Définir le statut du DPO et son mode de désignation
- Définir ses missions et la manière d'assurer sa visibilité au sein de l'entreprise et vis-à-vis du public : définir comment le DPO d'un groupe de sociétés peut exercer ses missions
- Définir le mode de relations avec le responsable du traitement et les sous-traitants
- Préparer les relations avec la CNIL et le mode d'intervention
  Jeu de rôles : échanges entre le DPO et la CNIL

Risk management et DPO
Définir le mode d'intervention dans la conformité de son organisme au règlement européen : documentation, analyse d'impact…
- Mener les actions
  Intervenir dans les relations avec les personnes concernées : clients, prospects, salariés
- Définir des circuits de validation pour l'ensemble des activités liées à la protection des données et l'intégration du CIL/DPO
- Créer un réseau de personnes identifiées (par fonction ou par service) comme interlocuteurs du CIL/DPO pour chaque traitement
  Mesurer l'importance de la nouveauté induite par le RGPD du DPO d'un sous-traitant de traitement de données à caractère personnel
  Mesurer l'étendue des sanctions qui pèsent sur le DPO
  Étude de cas : analyse de situations présentant des risques de sanctions vis-à-vis du DPO

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante
Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULE 4 Mesurer le rôle des autorités de contrôle et les sanctions pesant sur l'entreprise
3 jours

OBJECTIFS
- Sécuriser les transferts internationaux de données à caractère personnel.
- Cerner le rôle et les pouvoirs de la CNIL et les niveaux de compétence des différentes autorités de contrôle.
- Mesurer les sanctions pesant sur l'entreprise.

PROGRAMME
Mesurer les évolutions sur les transferts internationaux de données à caractère personnel
- Sécuriser le transfert de données à caractère personnel
- Mesurer les obligations du responsable de traitement
  Mise en situation : intervention du DPO dans l'encadrement du transfert international de données à caractère personnel

La refonte du rôle des autorités de contrôle
- Comprendre l'organisation de la CNIL et ses missions
- Décrypter les pouvoirs de la CNIL
- Mesurer les pouvoirs de sanction de la CNIL
  Étude de cas : déroulement d'un contrôle de la CNIL et identification des recours à engager
- Identifier l'autorité de contrôle compétente à l'heure du règlement et les critères de définition
- Comprendre la répartition des compétences entre une autorité chef de file et les autorités de contrôle : le mécanisme du guichet unique
- Faire le point sur la nouvelle instance des autorités de contrôle européennes : le Comité européen de la protection des données
- Bénéficier de l'accompagnement prévu pour les DPO

Mesurer l'évolution des sanctions apportées par l'application du règlement européen
- Mesurer la responsabilité du responsable du traitement et la responsabilité des prestataires sous-traitants
- Mesurer le caractère dissuasif des sanctions pécuniaires prévues par le règlement européen : critères de sanction, catégories de sanctions…

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression
Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

BLENDED: QUIZ AMONT → MODULE VIDÉO → PRÉSENTIEL → COMMUNAUTÉ D'APPRENANTS → E-ÉVALUATION → CLASSE VIRTUELLE

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

Correspondant Informatique et Libertés et DPO

Mener efficacement ses data projects

Encore facultative, la désignation d'un CIL (Correspondant Informatique et libertés) au sein d'une organisation devient de plus en plus stratégique. Garant du respect de la loi Informatique et libertés en interne comme dans les opérations externes de l'entreprise, il assume le rôle majeur de sensibilisation des enjeux de la loi auprès des responsables de traitements de données et de l'ensemble des collaborateurs.

OBJECTIFS

- Cerner et valoriser le statut et les missions du CIL et du DPO (délégué à la protection des données).
- Acquérir les méthodologies pratiques et les outils quotidien, notamment du fait du règlement européen.
- Maîtriser les enjeux de la loi Informatique et libertés pour optimiser et piloter les " data projects " en lien avec les opérationnels.

PRÉREQUIS

Connaître les enjeux de la loi Informatique et libertés ou avoir suivi " Maîtriser la conformité Informatique et libertés " (code 20069 p. 173).

PUBLIC CONCERNÉ

- Correspondants Informatique et Libertés internes ou externes et futurs DPO
- Responsables juridiques et juristes
- DSI et RSSI
- Responsables conformité et risk managers

ANIMATEUR

Yaël COHEN-HADRIA
Avocat à la Cour, CIL
YCH AVOCATS
Membre de l'AFCDP

PROGRAMME

Perfectionnement

Maîtriser le rôle du CIL et du DPO à la croisée des règlementations : loi Informatique et libertés et règlement européen en vigueur le 28/05/18

- Définir le rôle, les missions et les responsabilités du CIL
- Identifier les traitements de données à caractère personnel dans l'entreprise
  Partage d'expériences : échange sur l'actualité du règlement européen
- Gérer les relations avec la CNIL
- Déclarer les traitements de données à la CNIL
  Partage d'expériences : échanges sur la tenue du registre des traitements dans son entreprise

Organiser les travaux du CIL/DPO

Réaliser un tableau de bord efficace
Exercice d'application : choix des indicateurs pertinents et réalisation d'un tableau de bord

Maîtriser la technique d'audit des traitements de données

- Cartographier les traitements de données
- Mettre en place un calendrier d'audit
- Préparer les rendez-vous d'audit
- Élaborer le rapport d'audit et/ou liste des traitements du CIL
  Exercice d'application : élaboration du rapport d'audit d'un traitement de données

Constituer sa boîte à outils

- Définir les outils en fonction des besoins de l'organisme, des moyens fournis au CIL et de ses missions
- Définir et adopter les méthodes de travail et de maintien en conformité

Piloter les " data projects " de l'entreprise

Gérer les relations avec les opérationnels de l'entreprise

- Sensibiliser les opérationnels aux enjeux et contraintes de la loi Informatique et libertés
- Piloter la collecte des données auprès des opérationnels

Encadrer les principaux traitements de données de l'entreprise

- Gérer les données internes à l'entreprise
- Gérer la récupération et la conservation des données des clients
- Gérer les données des fournisseurs
- S'impliquer dans les opérations marketing et promotionnelles
- Mesurer les incidences de la sécurité informatique

Gérer les implications du big data
Mise en situation : collecte de données et gestion du traitement

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de mener efficacement vos data projects dans le cadre de votre mission de CIL.

2 JOURS	14 heures	Code 20174	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	14-15 juin 2018	10-11 décembre 2018	

Maîtriser les enjeux juridiques du big data

Optimiser le traitement des données digitales

Les données sont indéniablement la richesse des entreprises et affluent en masse depuis l'univers numérique. Le phénomène e-data participe donc indéniablement au cumul exponentiel des données vers les entreprises. Toutefois les entreprises ne sont pas encore bien certaines de l'exploitation qu'elles peuvent faire de ces données. Après avoir défini le e-data et ses perspectives, il est indispensable de connaître les clés pour les exploiter et les échanger dans un contexte de big data ou même d'open data.

OBJECTIFS

- Gérer les flux de données pour valoriser le patrimoine de l'entreprise.
- Choisir les outils juridiques en fonction des données exploitées, le pouvoir des contrats.
- Rationaliser les bases de données pour fluidifier les échanges de données.

PRÉREQUIS

Être impliqué dans le fonctionnement du système d'information de son entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ

- Juristes et responsables juridiques
- Webmasters et DSI
- Responsables marketing et commercial
- Correspondants Informatique et Libertés

ANIMATEUR

Yaël COHEN-HADRIA
Avocat à la Cour
YCH AVOCATS

PROGRAMME

Expertise

Cerner l'impact du big-data dans l'univers numérique pour l'optimisation des actions de l'entreprise

Décrypter les notions-clés autour du big-data

- La place du big-data dans le monde du e-commerce, du e-marketing et de la e-réputation
- La place du big data et de l'open data
- Les enjeux de la maîtrise du big-data pour les entreprises
  Étude de cas : identification des flux de data et les modalités de leur exploitation

Trouver de nouvelles sources de données fiables

- Les réseaux sociaux comme sources de données
- Les objets connectés

Mesurer les enjeux de la protection des données

Intégrer le droit comme outil de valorisation des bases de données

- Gérer la paternité des fichiers et des données
- Assurer la sécurité informatique des fichiers de données
- Assurer la sécurité juridique des fichiers de données : Cloud Computing
  Étude de cas : analyse de la protection des données de l'entreprise

Mesurer les intérêts du big data et ses interactions avec le droit

- Les données issues de l'open data
- La réutilisation des données de l'open data
  Étude de cas : analyse de la licence proposée par ETATLAB

Identifier les spécificités des données à caractère personnel

- Concevoir des systèmes d'information et des traitements conformes (privacy by design) via l'identification des critères d'une collecte et d'un traitement légal des données
- Appliquer les exigences de la qualité Informatique et libertés
- L'information des personnes et les limites du détournement de finalité
  Étude de cas : analyse des dernières sanctions de la CNIL

Mettre en place les actions de conformité et de rationalisation des fichiers

- Les outils de big data et d'open data
- Le contrat encadre l'exploitation des données
- L'interconnexion des fichiers de données

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation vous serez en mesure de rationaliser et de maîtriser la conformité des fichiers de votre entreprise.

1 JOUR	7 heures	Code 20166	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	27 juin 2018	3 décembre 2018	

Flux transfrontières de données personnelles

Assurer la conformité de ses traitements suite au règlement européen sur la protection des données

La globalisation des échanges et la croissance des solutions informatiques externalisées, notamment via le cloud, ont un impact direct sur les traitements des données personnelles qu'une entreprise est amenée à mettre en œuvre. Filiales de sociétés étrangères et clients de sous-traitants étrangers doivent appréhender cette problématique avant tout transfert de ces données hors de France en tenant compte des modifications posées par le RGDP.

OBJECTIFS

- Intégrer les modalités de transfert de données personnelles hors de l'Union européenne.
- Anticiper les formalités à effectuer avant la mise en œuvre du transfert.
- Assurer la liaison avec sa maison-mère et ses prestataires étrangers.

PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance de la loi Informatique et libertés ou avoir suivi " Maîtriser la conformité Informatique et libertés " (code 20069 p. 173).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Délégués à la protection des données (Correspondants Informatique et libertés) internes ou externes et DPO
- DSI et RSSI

ANIMATEUR

Olivier HAYAT
Avocat à la Cour
HAYAT AVOCAT

PROGRAMME

Perfectionnement

Cerner un cadre réglementaire en pleine mutation
- Définir le cadre règlementaire antérieur à 2016
- Intégrer la refonte du cadre règlementaire et ses évolutions à la suite du RGDP

Intégrer les dispositions européennes et françaises applicables au transfert de données personnelles hors de France
- Définir le transfert de données au sein de l'Union européenne
- Définir le transfert de données hors de l'Union européenne

Maîtriser le périmètre du transfert de données personnelles hors de l'Union européenne
- La qualification juridique du destinataire des données
- La nature des données transférées et les finalités envisagées
- L'information des personnes concernées : définir le type d'information communiquée et la manière de la gérer

Test de connaissances : quiz sur le transfert de données personnelles

Définir les formalités à mettre en place avant la mise en œuvre du transfert

Les formalités auprès de la CNIL
- Le régime de déclaration / d'autorisation et son évolution au regard du RGDP et du droit national
- Compléter l'annexe " Transfert de données hors de l'Union européenne "
- Mesurer l'intérêt du CIL et de son évolution : le Délégué à la Protection des Données (DPO)

Exercice d'application : formalités de dépôt d'une déclaration auprès de la CNIL

Les préalables au transfert hors de l'Union européenne
- L'information et/ou l'accord de la personne concernée : ce que prévoient les textes et comment les mettre en œuvre, présentation de modèles de clauses de politique de confidentialité, le cas particulier des salariés
- Les clauses contractuelles types de la Commission européenne : description de l'accord entre responsables de traitement et entre responsables de traitement et sous-traitants, les informations descriptives du transfert
- Tenir compte du cas particulier des États-Unis : le Privacy Shield
- Les Binding Corporate Rules

Étude de cas : analyse des hypothèses de transfert de données du responsable de traitement UE vers un autre responsable de traitement ou un sous-traitant situé hors UE ou en UE et ses implications

Mise en situation : le transfert de données personnelles dans le cas d'une solution Cloud

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser et d'anticiper les évolutions à venir concernant les modalités de transfert des données personnelles hors et au sein de l'Union européenne.

1 JOUR	7 heures	Code 20154	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	27 juin 2018	3 décembre 2018	

Contrôles de la CNIL

Faire face et réagir aux contrôles Informatique et libertés

Alors que les contrôles de la CNIL se multiplient, les entreprises craignent de plus en plus les conséquences non seulement en termes de sanctions mais également en termes d'image, la CNIL pouvant en effet décider de rendre publique une sanction afin de sensibiliser et d'avertir les personnes concernées. De plus, la loi Hamon a modifié la loi Informatique et libertés donnant à la CNIL la possibilité d'effectuer des contrôles en ligne. Il devient donc primordial de se conformer à la loi et d'anticiper de tels contrôles.

OBJECTIFS

- Cerner les pouvoirs de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés dans sa mission de contrôle.
- Maîtriser le déroulement du contrôle et les sanctions possibles.
- Suite au contrôle, adopter les bonnes mesures au sein de sa structure.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en gestion des données personnelles ou avoir suivi " Maîtriser la conformité Informatique et libertés " (code 20069 p. 173).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Correspondants Informatique et libertés
- Avocats

ANIMATEUR

Céline AVIGNON
Avocat à la Cour
ALAIN BENSOUSSAN - AVOCATS

PROGRAMME

Perfectionnement

Identifier les points de contrôle de la CNIL
- Définir qui peut être contrôlé
- Identifier ce qui peut être contrôlé : les principales obligations Informatique et libertés - formalités, information des personnes, durée de conservation des données...

Intégrer la phase préalable au contrôle
- Définir à qui revient l'initiative du contrôle
- Mesurer les conséquences concrètes des orientations du programme annuel des contrôles de la CNIL

Maîtriser le déroulement de la mission de contrôle sur le terrain
- Cerner précisément les pouvoirs de la CNIL
- Identifier les différents types de contrôle : sur place, sur pièce et sur audition
- Anticiper les contrôles en ligne
- Délimiter le périmètre du contrôle
- Analyser les garanties accordées aux personnes contrôlées

Étude de cas : analyse des acteurs et étapes d'un contrôle

Anticiper les suites du contrôle
- Analyser les formalités de fin de contrôle
- Faire le point sur les manquements éventuels
- Identifier les risques encourus
- Mesurer les conséquences en termes d'image

Suite à un contrôle, définir les actions à déclencher
- Déterminer les mesures correctrices à mettre en œuvre
- Anticiper les futurs contrôles de la CNIL : audit, procédures internes, sensibilisation...
- Mettre en œuvre les voies de recours

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de faire face à un contrôle de la CNIL et d'assurer le suivi du contrôle.

1 JOUR	7 heures	Code 20155	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	31 mai 2018	19 décembre 2018	

Cybercriminalité

Anticiper et réagir aux cyberattaques

Qu'elles proviennent d'une erreur, d'une négligence ou de procédés illicites, les failles de sécurité représentent aujourd'hui l'une des préoccupations majeures des organismes privés ou publics. Piratage des systèmes de traitement automatisé de données, vol de données personnelles, perte d'informations confidentielles et stratégiques, les enjeux sont importants et lourds de conséquences sur le plan financier.

OBJECTIFS

- Identifier les différentes formes de cyberattaques.
- Mettre en œuvre les actions suite à une attaque informatique.
- Mettre en place les mesures pour prévenir les attaques informatiques.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances sur les aspects juridiques du digital ou avoir suivi " Maîtriser le cadre juridique du digital " (code 20026 p. 172).

PUBLIC CONCERNÉ

- Juristes et responsables juridiques
- Responsables informatiques, compliance et sécurité

ANIMATEUR

Virginie BENSOUSSAN-BRULÉ
Avocat à la Cour
ALAIN BENSOUSSAN - AVOCATS

PROGRAMME

Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Recenser les différentes atteintes possibles du système de traitement automatisé de données (STAD)

Identifier les conditions préalables
- La notion de STAD
- Le " maître du système "
- La question de la protection du STAD

Cerner les infractions d'atteinte à un système de traitement automatisé de données
- L'accès frauduleux
- Le maintien frauduleux
- L'atteinte à l'intégrité du système
- L'atteinte à l'intégrité des données
- L'association de malfaiteurs informatiques
- La détention d'un programme informatique conçu pour commettre une atteinte à un STAD
- La tentative
- Les peines complémentaires encourues
- Les atteintes aux STAD vues par les législations européennes

Intégrer l'infraction spécifique de vol d'informations
- Le cadre légal
- La problématique du vol d'informations
- Les aménagements jurisprudentiels
- De nouvelles armes juridiques

Étude de cas : analyse de cyberattaques fréquement rencontrées

Réagir face à une cyberattaque

Déposer une plainte auprès du procureur de la République

Exercice d'application : rédaction du plan détaillé de la plainte

Notifier la violation de données personnelles à la Commission nationale de l'informatique et des libertés

Gérer la communication
- Mettre en place un plan média
- Préparer un communiqué destiné aux clients

Exercice d'application : rédaction d'un communiqué aux clients dont les données personnelles ont été volées

Gérer l'aspect assurantiel

Prévenir le risque de cyberattaque par la mise en place d'actions préventives

Sécuriser les systèmes d'information contre les risques externes

Sécuriser des systèmes d'information contre les risques internes
- Mettre en place une charte informatique destinée aux salariés, administrateurs et prestataires externes
- Mettre en place une charte d'utilisation du réseau Wi-Fi

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'anticiper et de réagir face à une cyberattaque.

1 JOUR	7 heures	Code 20180	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	30 mai 2018	21 novembre 2018	

Cadre juridique de l'intelligence artificielle

Évaluer ses besoins, anticiper les nouvelles applications et gérer les risques

Avec les avancées et les transformations des métiers, les nouvelles applications de l'intelligence artificielle (IA) participent à la création de nouveaux modèles économiques. Que ce soit la conception et l'implémentation des applications spécifiques d'intelligence artificielle, les enjeux de la régulation, le droit des algorithmes, il convient de prévoir un plan de prévention des risques liés à l'implémentation d'applications issues des technologies de l'intelligence artificielle.

OBJECTIFS

- Cerner les éléments de langage.
- Identifier l'état de l'art de l'intelligence artificielle et des nouvelles applications sectorielles.
- Évaluer les risques inhérents à l'implémentation de nouvelles applications sectorielles d'IA, définir un plan de risk-management et mettre en place des mesures pour en atténuer les risques.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances sur les impacts juridiques de la transformation digitale ou avoir suivi " Maîtriser le cadre juridique du digital " (code 20026 p. 172).

PUBLIC CONCERNÉ

- Risk managers, directeurs stratégie et conformité
- Juristes et responsables juridiques
- Avocats

ANIMATEURS

Jérémy BENSOUSSAN
& Didier GAZAGNE
Avocats à la Cour
ALAIN BENSOUSSAN - AVOCATS

PROGRAMME

Expertise

Maîtriser les éléments de langage et l'environnement de l'intelligence artificielle et des applications IA
- Maîtriser les éléments de langage
- Cerner l'état de l'art de l'intelligence artificielle
- Intégrer l'écosystème de l'intelligence artificielle

Cerner pas à pas les étapes de la conception à l'implémentation d'applications stratégiques fondées sur les technologies issues de l'intelligence artificielle
- Identifier et prioriser les cas d'usage de son domaine ou secteur d'activité
- Choisir entre PoC (Proof of Concept) ou pas PoC
- Mettre en place un traitement ou une solution algorithmique ou un Chatbot
- Mettre en place une solution de reconnaissance faciale
- Mettre en place une solution de reconnaissance vocale ou de traitement du langage naturel

Exercice d'application : rédaction d'un dossier de spécifications ou d'un dossier de prérequis juridiques pour l'une des solutions

Évaluer les enjeux de la régulation existante, le cas échéant définir une stratégie d'autorégulation et/ou une politique d'éthique et anticiper les risques

Évaluer les enjeux de la régulation existante ou d'une stratégie d'autorégulation
- Définir une stratégie juridique et/ou éthique

Anticiper les risques liés à l'implémentation de nouvelles applications d'intelligence artificielle
- Cartographier les risques d'implémentation de nouvelles applications d'IA

Risk-Management Policy : mettre en place une politique juridique et/ou éthique
- Penser la transparence by design dès la conception d'une solution d'IA
- Repenser les notions d'égalité, de liberté, de responsabilité et définir un cadre de responsabilité

Exercice d'application : rédaction du plan détaillé d'une politique éthique

Partages d'expériences : retour sur l'implémentation de solutions d'IA et les responsabilités des recommandations ou décisions prises à partir de calculs automatisés ou de profils algorithmiques

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure à partir de vos besoins métiers et de vos cas d'usage, de définir un plan de production et d'implémentation d'applications sectorielles/stratégiques d'IA et de gérer les risques juridiques.

1 JOUR	7 heures	Code 20198	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	28 juin 2018	18 décembre 2018	

Maîtriser les bases de la propriété intellectuelle

Propriété littéraire et artistique, propriété industrielle

Le produit des efforts intellectuels est reconnu par la législation comme un droit de propriété intellectuelle permettant de protéger certains actifs immatériels. Mais cette protection ne vaut pas toujours de plein droit et il est nécessaire d'identifier les conditions et de suivre les procédures des différents systèmes de protection que ce soit pour les œuvres de l'esprit de la propriété littéraire et artistique, ou pour les créations utilitaires et les signes distinctifs de la propriété industrielle.

OBJECTIFS

- Identifier les différents systèmes de protection de la propriété intellectuelle.
- Maîtriser l'application de la propriété intellectuelle aux technologies de l'information et de la communication.
- Défendre ses droits de propriété intellectuelle face à la contrefaçon et au piratage.

PRÉREQUIS

Être confronté aux problématiques posées par la propriété intellectuelle dans sa pratique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Responsables marketing et stratégie
- Toute personne dont la fonction exige une bonne maîtrise des bases de la propriété intellectuelle et n'ayant pas de formation initiale dans ce domaine

ANIMATEUR

Cyrille MORVAN
Avocat à la Cour

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les différents systèmes de protection

Le droit d'auteur pour les œuvres littéraires, les œuvres d'art et les créations architecturales

- Identifier une œuvre protégeable ainsi que l'auteur ou les auteurs : œuvre collective, dérivée, de collaboration...
- Le droit moral et les droits patrimoniaux attachés à l'œuvre
- L'exploitation des œuvres : exploitation directe, contrat de licence, cession de droit...

Le brevet d'invention pour protéger les innovations techniques

- Acquérir la protection : créations brevetables, conditions de brevetabilité, procédures de dépôt, d'examen et de délivrance du brevet
- Commercialiser une invention brevetée : cession du brevet, licence de brevet, apport du brevet en société...
- Étendre la protection à l'étranger : brevet européen et Patent Cooperation Treaty (PCT)

La protection des marques

- Acquérir des droits sur une marque : les signes susceptibles de constituer une marque, les conditions de validité, la demande d'enregistrement et la procédure d'opposition
- Exploiter et valoriser des droits sur une marque : licence, cession et nantissement de marque
- La marque communautaire et l'enregistrement international

Les dessins et modèles industriels et indications géographiques

Étude de cas : à travers des exemples concrets, identification de créations brevetables, de marques déposables et d'œuvres protégées par le droit d'auteur

Technologies de l'information et de la communication et propriété intellectuelle : intégrer les dernières évolutions

Les bases de données : étendue de la protection et limites

- La protection des bases de données par le droit d'auteur
- Les droits sui generis du producteur de bases de données
- Les facteurs de risque avec internet

La protection des logiciels

- La protection du logiciel par le droit d'auteur
- Les licences : préférer la diffusion de l'innovation ou le secret
- Prérogatives de l'auteur et droits de l'utilisateur
- La question de la brevetabilité du logiciel

Le site web : problèmes et protection juridiques

- Choisir, obtenir et protéger un nom de domaine
- Création et hébergement : rédiger les contrats en toute sécurité
- Diffusion d'informations et respect des droits voisins
- Droit d'auteur et internet

Défendre ses droits de propriété intellectuelle face à la contrefaçon et au piratage

- Action en concurrence déloyale et action en contrefaçon
- Les difficultés procédurales liées aux spécificités du numérique

Étude de cas : identification de la protection la mieux adaptée aux actifs de propriété intellectuelle en fonction du coût et des besoins de l'entreprise

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser le fonctionnement des systèmes de protection juridique de vos actifs immatériels.

2 JOURS	14 heures	Code 20071	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	28-29 mars 2018 11-12 juin 2018	30-31 août 2018 3-4 octobre 2018	6-7 décembre 2018

* 3 collaborateurs à former

JE CRÉE LA SESSION À LA DATE DE MON CHOIX !

Je fais mes propositions au 01 44 09 25 08 - infoclient@efe.fr

Et je découvre ce concept sur www.efe.fr

Protection des œuvres et inventions des salariés

Aménager les droits de l'employeur en toute sécurité juridique
Code 20042 – 1 jour - 7 heures
Tarif HT : 995 €

Déposer et protéger ses brevets

Les exploiter et les rentabiliser
Code 20041 – 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 495 €

Assistant(e) brevets

Gérer les dépôts et les suivis des dossiers
Code 20127 – 1 jour - 7 heures
Tarif HT : 940 €

Contrefaçon

Protéger ses droits de propriété intellectuelle
Code 20066 – 1 jour - 7 heures
Tarif HT : 995 €

Contrats télécoms et communications électroniques

Maîtriser l'impact de la régulation et de la réglementation sur ses contrats
Code 20083 – 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 450 €

Droit des données biométriques

Mettre en œuvre et utiliser les fichiers biométriques en toute sécurité
Code 20101 – 1 jour - 7 heures
Tarif HT : 995 €

Programmes disponibles sur www.efe.fr

Le droit d'auteur

Être du bon côté de la loi sur les droits d'auteur

La protection des œuvres de l'esprit par le droit d'auteur confère à son titulaire une propriété privative lui permettant de déterminer les conditions d'exploitation de son œuvre. Le droit d'auteur s'acquiert sans formalité, du fait même de la création de l'œuvre. Si le droit moral reconnaît à l'auteur la paternité de l'œuvre et assure le respect de son intégrité, les droits patrimoniaux confèrent un monopole d'exploitation économique sur l'œuvre indispensable pour l'entreprise.

OBJECTIFS
- Cerner le cadre juridique de la protection des créations intellectuelles afin de permettre à l'entreprise de les valoriser et de les exploiter en toute sécurité.
- Identifier les moyens de défense face aux pirates et contrefacteurs.
- Maîtriser les spécificités du droit d'auteur face aux technologies de l'information et de la communication.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en propriété intellectuelle ou avoir suivi " Maîtriser les bases de la propriété intellectuelle " (code 20071 p. 179).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables de la propriété intellectuelle
- Responsables de la communication
- Toute personne en charge de la protection et de l'exploitation des œuvres de l'esprit au sein de sa structure

ANIMATEURS
Marie SOULEZ
& Justine DELRIEU
Avocats à la Cour
ALAIN BENSOUSSAN - AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le cadre juridique du droit d'auteur
- Identifier une œuvre protégeable
- La titularité des droits d'auteur
- Cerner les prérogatives conférées par le droit d'auteur

Étude de cas : à travers l'analyse de la jurisprudence récente, identification des dernières évolutions du droit d'auteur

Exploiter et défendre une œuvre protégée par le droit d'auteur

Exploiter une œuvre en toute sécurité
- Exploitation directe et contrat de cession
- Les conditions de cession
- La rémunération de l'auteur
- La garantie de jouissance paisible

Exercice d'application : rédaction des clauses sensibles d'un contrat de cession

Optimiser la protection
- Mesurer l'intérêt d'un dépôt probatoire
- Le dépôt probatoire, le dépôt légal et les autres mesures (revendications...)
- Les mesures techniques de protection

Défendre le droit d'auteur face à la contrefaçon et au piratage
- Identifier les actes répréhensibles
- L'action en concurrence déloyale et l'action en contrefaçon
- Les procédures de saisie
- Les difficultés procédurales liées aux spécificités du numérique

Faire le point sur le droit d'auteur face aux technologies de l'information

La protection des Bases De Données (BDD)

Étude de cas : analyse d'une licence d'exploitation d'une BDD

Le régime des logiciels
- Distinguer les droits de l'auteur et les droits des utilisateurs
- Droit d'auteur et brevet
- Les logiciels libres

Droit d'auteur et internet : téléchargement des œuvres, hyperlien, peer to peer...
- Le régime des liens hypertextes
- Loi applicable
- Les régimes de responsabilité

Droit d'auteur dans la société de l'information
- L'impact de la société de l'information sur le droit d'auteur
- Les exceptions introduites par la loi DADVSI
- La conciliation des exceptions aux droits d'auteur et les DRM
- La lutte contre le téléchargement illégal et contre la contrefaçon (lois HADOPI)

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'appréhender les risques liés au droit d'auteur, dans le monde numérique notamment.

2 JOURS	14 heures	Code 20020	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	7-8 juin 2018	13-14 décembre 2018	

Déposer et protéger ses marques

Mettre en œuvre une stratégie de dépôt et de protection de ses marques

La marque est un élément indispensable de la stratégie industrielle et commerciale d'une entreprise. C'est un signe distinctif permettant d'identifier précisément un produit ou un service qu'il convient de protéger pour limiter les risques de contrefaçon ou de concurrence déloyale. Encore faut-il savoir ce que l'on peut protéger et établir une véritable stratégie de protection en fonction des objectifs poursuivis par l'entreprise.

OBJECTIFS
- Identifier les différents systèmes de protection des marques aux niveaux national, communautaire et international.
- Acquérir une véritable stratégie de dépôt et de protection des marques.
- Maîtriser les moyens juridiques de lutte contre la contrefaçon et la concurrence déloyale.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en propriété intellectuelle ou avoir suivi " Maîtriser les bases de la propriété intellectuelle " (code 20071 p. 179).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Chefs de produits
- Responsables marketing
- Toute personne participant à la gestion d'un portefeuille de marques

ANIMATEUR
Sébastien HAUTIERE
Conseil en propriété industrielle
STRATO - IP

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Acquérir des droits sur une marque
- Cerner les conditions de validité d'une marque
- Identifier les formules de protection existantes
- Les spécificités de la protection des marques sur internet

Maîtriser les modalités de dépôt d'une marque
- Les recherches d'antériorité
- La demande d'enregistrement en pratique
- La procédure d'opposition
- Étendre la protection à l'étranger : délais et coûts
- Stratégie de dépôt : obtenir le meilleur rapport protection/coût

Conserver et exercer des droits sur une marque

La conservation des droits

L'exploitation et la valorisation des droits sur la marque
- Les licences de marque
- La cession et le nantissement d'une marque
- Évaluer le coût et la valeur de la marque
- Les déductions des frais investis dans la marque

Gérer les risques de contrefaçon et de concurrence déloyale

Contrefaçon, parasitisme et cybersquattage

Exercice d'application : simulation d'une plainte selon les règles UDRP pour récupérer un nom de domaine cybersquatté

Identifier les contrôles à mettre en place
- La surveillance des dépôts
- La recherche d'antériorité avant adoption
- Les techniques contractuelles : clauses de garantie, cession de droits...

Défendre ses droits : identifier les moyens juridiques
- Action judiciaire
- Procédures de saisie en douane
- Négociation amiable

Déchéance d'une marque, dégénérescence, prescription par tolérance : éviter ces risques

Exercice d'application : simulation d'un contentieux en matière de marques

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en place une stratégie de dépôt et de protection de vos marques.

2 JOURS	14 heures	Code 20007	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	22-23 mars 2018	8-9 octobre 2018	10-11 décembre 2018

Transfert de technologie

Maîtriser les techniques contractuelles de la transmission d'un savoir-faire technique

Effectuer un transfert de technologie consiste à mettre à la disposition d'un acquéreur un savoir-faire technique détenu par un propriétaire. Ce transfert ne s'improvise pas et doit être strictement encadré par un accord déterminant les obligations du cédant et du bénéficiaire, notamment en termes de droits de propriété intellectuelle et d'ingénierie financière du transfert.

OBJECTIFS
- Mesurer les enjeux liés aux transferts de technologie.
- Négocier et rédiger un accord de transfert.
- Mesurer les conséquences des transferts ainsi mis en place.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en propriété intellectuelle ou avoir suivi " Maîtriser les bases de la propriété intellectuelle " (code 20071 p. 179).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Collaborateurs de service propriété intellectuelle
- Responsables recherche & développement et ingénieurs

ANIMATEUR
Éric LE QUELLENEC
Avocat à la Cour
ALAIN BENSOUSSAN - AVOCATS

PROGRAMME

Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir les stratégies de protection de l'innovation et choisir les méthodes de contractualisation
- La protection de l'innovation par le secret, les droits de propriété intellectuelle
- Les enjeux des transferts de technologie et catégories de contrats
- Les méthodes de contractualisation
- Mettre en œuvre la stratégie pour valoriser l'innovation

Contrat de transfert de technologie

Rédiger les clauses essentielles des contrats de transfert de technologie
- Les principales typologies de contrat : contrat d'entreprise, consortium, joint-ventures...
- L'objet du contrat et ses limites : territoriales, secteur d'exploitation, cessibilité/incessibilité, exclusivité/non-exclusivité...
- Les obligations du cédant de la technologie : transfert de technologie, transfert effectif de compétence, obligation de moyens ou résultat, contrat clé ou produit en main...
- Les obligations du bénéficiaire : prix, obligation d'exploitation...
- Les droits octroyés et les garanties
- La jouissance paisible : faculté pour le licencié de se joindre au détenteur des droits en cas d'action de celui-ci à l'encontre de tiers en violation des droits consentis
- La responsabilité

Jeu de rôles : négociation des clauses du contrat de transfert de technologie selon que l'on soit cédant ou bénéficiaire

Les étapes de la vie d'un contrat de transfert de technologie

Les phases préalables
- L'importance de la définition des attentes du bénéficiaire et de ce que le cédant a à offrir
- L'importance d'un accord profitable et motivant pour les deux parties

Le contract management : délais et phases du projet
- La formation et le transfert de compétences
- Les recettes
- L'assistance technique postérieure et l'assistance opérationnelle voire organisationnelle
- Le bénéfice éventuel des futurs perfectionnements de la technologie

Étude de cas : analyse commentée de contrats d'application

Identifier les spécificités des contrats internationaux de transfert de technologie/R&D
- Langue, droit et juridiction compétente
- Particularités des contrats internationaux à destination de marchés protégés et réglementés dont la pénétration est difficile

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de traiter les particularités contractuelles du transfert de technologie, selon la qualification légale de la technologie.

2 JOURS	14 heures	Code 20102	Tarif HT : 1 575 € - repas inclus	
Paris	5-6 février 2018	28-29 mai 2018	15-16 novembre 2018	

SESSIONS À La CARTE*

* 3 collaborateurs à former
JE CRÉE LA SESSION À LA DATE DE MON CHOIX !
Je fais mes propositions au 01 44 09 25 08 - infoclient@efe.fr
Et je découvre ce concept sur www.efe.fr

Droit maritime
Sécuriser ses échanges internationaux de marchandises
Code 20120 – 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 495 €

Droit des affaires aux États-Unis
Maîtriser les spécificités et les exploiter
Code 20131 – 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 495 €

Droit américain de la concurrence
Identifier les risques des pratiques anticoncurrentielles aux USA
Code 20061 – 1 jour - 7 heures
Tarif HT : 995 €

Droit des affaires en Inde
S'implanter et commercer en toute sécurité juridique
Code 20124 – 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 495 €

Droit des affaires en Russie
Maîtriser les enjeux de ses implantations, accords et partenariats
Code 20125 – 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 495 €

Droit des affaires au Brésil
Mettre en place et gérer ses implantations
Code 20130 – 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 495 €

Arbitrage et médiation
Maîtriser le traitement conventionnel des litiges
Code 20010 – 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 575 €

Fiscalité internationale pour juristes et financiers
Maîtriser les aspects fiscaux des opérations juridiques internationales
Code 20034 – 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 495 €

Programmes disponibles sur www.efe.fr

Négocier et rédiger les contrats internationaux

De la rédaction à l'exécution

Un contrat international a de multiples enjeux spécifiques différents d'un contrat national. Ces enjeux sont repris dans des clauses spécifiques comme les modes de paiements et garanties, INCOTERMS, langue, droit applicable, règlement des litiges. Mais ces enjeux internationaux se nichent aussi dans toutes les autres clauses ou parties d'un contrat devenu international.

OBJECTIFS
- S'assurer, dès la phase des négociations, de la bonne exécution des contrats internationaux.
- Maîtriser les différentes techniques de rédaction de ces contrats.
- Prévenir et gérer les difficultés d'exécution et les risques de contentieux.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des contrats ou avoir suivi " Maîtriser la pratique du droit des contrats - Niveau 1 pour juristes " (code 20072 p. 132).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des affaires internationales
- Juristes et avocats
- Responsables commerciaux

ANIMATEUR
Cyrille DURAND-FONTANEL
Avocat à la Cour

PROGRAMME

Expertise

Module e-learning : Initiation au droit des contrats (voir descriptif p. 113)

Être maître de la rédaction du contrat
- Définir le cadre dès les négociations et rédiger une introduction solide
  Exercice d'application : choix du droit applicable et ses enjeux
- Les responsabilités en cas de rupture des pourparlers
- L'importance d'un pré-contrat : secret, faisabilité, R&D...
  Exercice d'application : les différentes phases de la négociation jusqu'à la signature du contrat international
- Rédiger une introduction solide : titre, parties au contrat, préambule argumenté, définitions utiles, hiérarchie de la documentation contractuelle
  Exercice d'application : rédaction d'un préambule
- Rédiger un cœur de contrat complet
- Exercice d'application : best efforts vs obligations de moyens
- Le prix
- Les garanties internationales de paiement
- Les enjeux de propriété intellectuelle
  Exercice d'application : protection du savoir-faire
- Les lieux et territoires
- La durée
- Les garanties, contrôles, transport et livraison, assurances impératives ou pas
- Les incoterms : comment le choisir, connaître leur évolution et les suivre
  Exercice d'application : choix de l'incoterm et ses paramètres
- Les sanctions contractuelles possibles : retard, performance, " punitives damages "
- Les sanctions d'ordre public possibles

Organiser la vie du contrat international

Négocier les clauses essentielles pour assurer la bonne exécution des contrats
- L'adaptation du contrat : avenant
- Les clauses de sauvegarde ou " hardship "
- Les cas de force majeure ou d'imprévision
- Exercice d'application : rédaction d'une clause de hardship applicable à son entreprise
- La transmissibilité, cession ou sous-traitance
- Le choix entre confidentialité et communication
- Le droit applicable

Procéder au règlement des litiges
- La procédure amiable formelle ou informelle
- Le tribunal compétent désigné ou l'arbitrage
- Lieu et langue du débat

Maîtriser les formalités
- Le formalisme
- Les formalités à respecter
  Exercice d'application : rédaction de la clause d'arbitrage

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de disposer de moyens concrets pour sécuriser vos contrats internationaux.

2 JOURS	14 heures	Code 20016	Tarif HT : 1 575 € - repas inclus

Paris			
15-16 mars 2018	21-22 juin 2018	1er-2 octobre 2018	3-4 décembre 2018

PPP et concessions à l'international

Sécuriser ses contrats de grands projets internationaux d'infrastructures

Identifier les grands projets qui méritent de l'intérêt et conquérir de nouvelles opportunités de marchés internationaux requièrent une stratégie d'ensemble sur les risques pays et leur évolution qui doit être correctement prise en compte dans tous les contrats encadrant le projet. Car il s'agit de réaliser un projet gagnant-gagnant pour les différentes parties et de réunir par là-même les conditions de la réussite.

OBJECTIFS
- Évaluer la réussite de son projet international et déterminer sa stratégie de négociation.
- Cerner le cadre juridique des grands projets internationaux.
- Rédiger clause par clause un contrat complexe d'infrastructure de service public en Concession ou Partenariat Public Privé (PPP).

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit international des affaires ou avoir suivi "Négocier et rédiger les contrats internationaux " (code 20016 p. 182).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des affaires internationales
- Juristes et avocats

ANIMATEUR
Marc FRILET
Avocat au Barreau de Paris
FRILET - SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Chair Management Commitee
GCILA, responsable groupe de travail PPP IFEJI
Barreau de Paris, Corresponsable du groupe de travail PPP CICA

PROGRAMME

Expertise

Déterminer en amont sa stratégie de négociation pour réussir la mise en place d'un grand projet international

Évaluer correctement le projet retenu : les approches modernes de due diligence globale : techniques et mise en œuvre efficace

Proposer des conditions ou clauses contractuelles optimisées et acceptables dans une stratégie de négociation adaptée au projet et à la culture locale : les hiérarchiser
- La spécificité des principes applicables aux différentes familles de marchés de partenariat
- Identifier les nouveaux outils financiers proposés par les multilatéraux
- La structuration contractuelle des grandes formes de marchés de partenariat
- Maximiser la sécurité juridique du projet sur le long terme
- Aborder les réponses aux appels d'offres et les négociations
- Aboutir à un consensus sur le transfert ou la répartition des risques : la notion d'intérêt public, la relation risques / opportunités
  Étude de cas : analyse d'une décennie de projets de privatisation d'infrastructures publiques aux résultats mitigés et les leçons à en tirer

Le cadre juridique d'un grand projet international de marchés de partenariat à paiement par l'usager : analyser et rédiger les familles de clauses les plus originales des grands projets internationaux à financement privé
- Les clauses particulières reflétant les obligations de base
- Les clauses facilitant l'adaptation permanente des services aux besoins
- Les clauses prévoyant des garanties particulières apportées par les partenaires
- Les clauses facilitant la prévention et la résolution des litiges
- Les clauses particulières relatives à la fin du contrat
  Exercice d'application : négociation d'un projet de marché de partenariat dans un pays émergent et rédaction de ses principales clauses

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en place les aspects juridiques de vos grands projets internationaux d'infrastructures.

2 JOURS	14 heures	Code 20122	Tarif HT : 1 575 € - repas inclus

Paris		
	13-14 juin 2018	29-30 novembre 2018

Droit des affaires en Chine

Négocier et rédiger des contrats pour la Chine

Pour faire face à une croissance économique galopante, le droit chinois fait constamment l'objet de réformes en profondeur, que ce soit le nouveau droit des sociétés, la réforme des contrats de travail ou encore l'impôt sur les sociétés. Aujourd'hui, il est indispensable de faire le point sur l'évolution du droit des affaires chinois pour les entreprises implantées sur place ou souhaitant nouer des relations commerciales avec la Chine.

OBJECTIFS
- Disposer d'un outil complet pour maîtriser les principales règles du droit des affaires chinois.
- Sélectionner ses partenaires et suivre ses contrats.
- Rédiger les contrats avec ses partenaires et se protéger efficacement.

PRÉREQUIS
Être confronté dans sa pratique au droit des affaires chinois.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de projets internationaux
- Responsables juridiques et juristes
- Toute personne impliquée dans des partenariats avec la Chine

ANIMATEUR
Zhen HUANG
Avocat Associé
UGGC Avocats (Shanghaï)
Animateur venant spécialement de Chine pour la formation.

PROGRAMME
Perfectionnement

Mettre en place une structure en fonction des axes de croissance choisis
- Déterminer les enjeux de l'investissement en capital
  Étude de cas : création d'une société ayant vocation à opérer une unité de production, une activité de sourcing et un réseau local de distribution
- Développer un partenariat commercial
  Étude de cas : analyse d'un contrat pour la commercialisation de produits importés en Chine
- Mettre en place un réseau de distribution
  Étude de cas : négociation d'un contrat de bail pour une boutique

Croissance externe : négocier et rédiger ses accords en toute sécurité
- Mener à bien une négociation en tenant compte des spécificités locales
- Audit juridique : réflexes et pièges à éviter
- Structurer la transaction et connaître les limites imposées par le droit chinois à la liberté contractuelle

Restructurer ses investissements
- Anticiper et gérer les problématiques liées à la fermeture de sites
- Les spécificités liées à la fusion de filiales
- Cession d'actifs intra-groupe

Protéger son savoir-faire
- Identifier les précautions à prendre pour protéger ses droits de propriété intellectuelle
- Protéger son savoir-faire ou sa technologie dans un contrat de licence de technologie
- Maîtriser les principales clauses du contrat de transfert de technologie
- Connaître le régime et la fiscalité des contrats de transfert de technologie
  Étude de cas : analyse d'un contrat de licence de technologie

Mesurer les conséquences de ses choix sur les ressources humaines
- Fidéliser ses employés
- Gérer une procédure de licenciement
- Mise en place de règlements et procédures pour empêcher le recours aux pratiques commerciales illicites
  Étude de cas : démantèlement d'un système de commissions occultes mis en place à l'insu de la direction

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier rapidement les principaux enjeux juridiques de la vie des affaires en Chine et d'apporter des solutions tenant compte des spécificités de ce pays.

2 JOURS	14 heures	Code 20123	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	11-12 juin 2018	22-23 novembre 2018	

Droit des contrats chinois

Négocier et rédiger des contrats pour la Chine

Les contrats soumis au droit chinois s'imposent aux entreprises étrangères qui souhaitent intervenir dans le développement de l'économie chinoise. Comprendre les spécificités contractuelles chinoises et le contexte dans lequel s'exécutent les contrats permet d'anticiper les nombreuses difficultés d'application auxquelles sont confrontées ces entreprises.

OBJECTIFS
- Intégrer les spécificités et logiques chinoises des contrats.
- Rédiger et négocier des contrats soumis au droit chinois.
- Assimiler les spécificités chinoises en matière d'exécution des contrats et de règlement des litiges contractuels.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans des relations avec des partenaires chinois.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables internationaux
- Responsables juridiques et juristes
- Toute personne impliquée dans des partenariats avec la Chine

ANIMATEUR
Hubert BAZIN
Avocat à la Cour
DS AVOCATS (Beijing)
Animateur venant spécialement de Chine pour la formation

PROGRAMME
Perfectionnement

Cerner les spécificités des contrats en Chine

Définir les principes du droit des contrats en Chine
- Mesurer les difficultés d'application : la force obligatoire du contrat et ses limites
- Utiliser au mieux un contrat dans ses relations avec des partenaires chinois

Identifier les spécificités chinoises
- Cerner les règles de validité au regard des exigences d'approbation administrative et d'enregistrement
- Mesurer les contraintes liées au contrôle des changes
- Choisir la langue des contrats
- Intégrer les règles d'ordre public en Chine
  Étude de cas : analyse d'un contrat de société mixte sino-étrangère

Maîtriser la rédaction et la négociation des contrats

Définir la terminologie et les règles contractuelles chinoises
- Maîtriser le " style " des contrats
- Identifier les règles de rédaction contractuelle

Intégrer les principes de négociation en Chine

Se protéger tout en construisant la confiance
Étude de cas : analyse d'un contrat de distribution

Maîtriser la fin du contrat et le règlement des litiges
- Mettre fin à un contrat ou négocier son évolution : éviter les contentieux
- Choisir entre les juridictions chinoises ou l'arbitrage : rédiger la clause de règlement des litiges
- Expériences pratiques de règlement de situations contentieuses en Chine
  Étude de cas : analyse de la rupture d'un contrat de travail

Optimiser la fiscalité des contrats
- Cerner les principes de droit des affaires chinoise : TVA, business tax, impôt sur le revenu des entreprises
- Définir la fiscalité des revenus en provenance de Chine : imposition d'un établissement stable, retenue à la source, règles de non-double imposition selon la Convention fiscale franco-chinoise
- Rédiger les contrats en fonction des pratiques d'imposition en Chine
  Étude de cas : analyse d'un contrat de licence de technologie et de savoir-faire

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de cerner les spécificités des contrats de droit chinois et de prévenir leurs difficultés d'application en apportant des solutions qui peuvent être comprises par des cocontractants chinois.

1 JOUR	7 heures	Code 20156	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	13 juin 2018	26 novembre 2018	

Maîtriser l'anglais juridique des affaires

Cycle long - Assimiler le vocabulaire juridique anglais des négociations internationales

Face à l'internationalisation du milieu des affaires, la maîtrise de la langue anglaise s'impose à tous et particulièrement aux juristes confrontés à un double défi : avoir une approche de droit comparé pour comprendre les différents systèmes juridiques anglo-saxons et assimiler les différentes terminologies juridiques en ayant conscience des faux amis et des différences de perception.

OBJECTIFS

- Disposer d'un outil complet pour maîtriser l'anglais juridique des affaires.
- Cerner les systèmes juridiques anglo-saxons en comparaison avec les mécanismes français.
- Assimiler les termes pour négocier ses transactions en toute sécurité.

PRÉREQUIS

Une bonne connaissance de l'anglais courant est requise, la totalité des exposés étant effectuée en anglais. Les termes et expressions juridiques utilisés sont expliqués au fur et à mesure.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Avocats
- Toute personne impliquée dans des transactions en anglais

ANIMATEURS

Julie MASSALOUX
Avocat inscrite aux Barreaux de New-York et de Paris

Olivier de COURCEL
FERAL-SCHUHL / SAINTE-MARIE
Avocat inscrit aux Barreaux de New-York et de Paris

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Business contracts law

Make yourself at ease with your contract negotiations in English

Before the contract
- Prepare the negotiation stage
- Be mindful of applicable rules
- Monitor the bargaining process

Forming a contract
- Validity and proof
- Express and implied terms
- Representations and warranties
- Liability and limitation clauses
- Specific versus standard terms
- Financial terms

Performing the contract
- Performance
- Breach and remedies
- Force majeure and hardship
- Terminating the contract

Exercise: correct poorly drafted clauses

Learn the language
- Drafting style
- Vocabulary and necessary nuances

Exercise: draft efficient clauses

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Company law

Learn the Basics of U.S. and U.K. Company Law

A primer on US Business Structures
- Agency Law
- Partnerships
- Corporations (organization, formation, pre-incorporation contracts)
- Officers and Directors
- Shareholders
- Fundamental Corporate Changes

A primer on UK Business Structures
- Company and partnership
- The partnership (1890 Act)
- The limited partnership (1907 Act)
- Companies limited by shares
- Company Management
- Fundamental Company Changes

Focus on specifics through a comparative approach

Exercise: reviewing the main clauses of a shareholders agreement

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de manier les termes juridiques anglais que vous rencontrez dans vos négociations internationales.

4 JOURS	28 heures	Code 20118	Tarif HT : 2 550 € - repas inclus

Paris			
18-19 décembre 2017, 15-16 janvier et **15 février 2018***	26-27 mars, 9-10 avril et **6 juin 2018***	11-12 octobre, 5-6 novembre et **12 décembre 2018***	19-20 décembre 2018, 17-18 janvier et **19 mars 2019***

*CLASSE **VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

Négociation en anglais

Négocier en anglais avec ses partenaires étrangers

Négocier en anglais s'avère un exercice périlleux et délicat car il faut identifier les risques éventuels dès la phase des pourparlers. Lors de négociations avec des partenaires étrangers, les compétences en anglais sont mises à l'épreuve et ont des conséquences directes sur les engagements signés par l'entreprise.

OBJECTIFS

- Négocier des accords avec des partenaires étrangers en anglais.
- Déjouer les pièges de certaines pratiques.
- Négocier certaines clauses clés des futurs contrats.

PRÉREQUIS

Cette formation nécessite une bonne compréhension orale et écrite de l'anglais courant. Les interventions se font en anglais, le vocabulaire est régulièrement expliqué au cours des échanges avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à négocier des contrats en anglais à travers son activité et qui souhaite en déjouer les pièges

ANIMATEUR

Jeremy JACKSON
Consultant, spécialisé en anglais juridique

PROGRAMME

Initiation

Negotiating your contracts in English
- Compare the Anglo-Saxon approach with the French approach regarding negotiations
- The concept of misrepresentation and fraudulent concealment in French law
- The value of pre-contractual exchanges: knowing when you are committed, and identifying the consequences of subsequent contracts
- "Contracts" and "deeds"
- The value of unilateral pledges according to the country in question

Master the risks and the limits of your negotiations in English
- Acquire the Anglo-Saxon notions of the contract terms: "express and implied terms", "conditions", "warranties", "innominate terms"....
- Determine the risks incurred concerning a price bid
- Identify the penalties of non-performance of contracts
- "Damages" and "liquidated damages"

Exercise: identification of the risks incurred during negotiation talks in English

Convince in English in order to prepare the key elements of future contracts
- Fix the objectives of the negotiations and the key elements to get across
- Define the issues, the possible leverage and the negotiation context
- Prepare a possible rescue plan when confronted with partner's objections
- Practise the art of questioning and rephrasing
- Make sure of the interlocutors' understanding: confirm agreement, avoid misunderstandings
- Secure the end of the negotiation
- Master the subtleties of oral English and of the legal repercussions: key-words, standard expressions, false friends....

Role-play: study different tactics of negotiation in English

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de négocier en anglais avec des partenaires étrangers pour sécuriser vos contrats futurs.

2 JOURS	14 heures	Code 20145	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus

Paris		
	5-6 avril 2018	8-9 octobre 2018

English contracts and English companies law

Maîtriser le droit anglais des contrats et des sociétés

Les juges anglais ont une tradition d'interprétation étroite des contrats comme des lois. Dès lors il est primordial pour le juriste qui manie le droit anglo-saxon des affaires, que ce soit dans le cadre de la négociation d'un contrat ou de la création d'une société, qu'il maîtrise les principales règles pour rédiger en toute sécurité des accords qui feront " la loi des parties ".

OBJECTIFS

- Définir le vocabulaire et les concepts juridiques du droit des contrats et du droit des sociétés en anglais.
- Acquérir plus d'aisance dans le maniement de la langue anglaise en matière juridique.
- Améliorer la capacité à rédiger des documents juridiques en anglais.

PRÉREQUIS

Cette formation nécessite une bonne compréhension orale et écrite de l'anglais courant. Les interventions se font en anglais, le vocabulaire est régulièrement expliqué au cours des échanges avec les participants.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Avocats
- Toute personne ayant à utiliser l'anglais juridique dans sa pratique professionnelle (ingénieurs, commerciaux...)

ANIMATEUR

Ray Christopher Patrick RUSHE
Solicitor, Avocat à la Cour
CABINET RUSHE

PROGRAMME

Initiation

Business contracts law

Formation and execution of agreements
- Preliminary negotiations
- Terms of the contract
- Contractual duties
- Contractual liability: default, poor performance, breach of contract, warranties, delay

Litigation
- Litigation under common law
- Alternative Dispute Resolution
- Arbitration

The usual contractual documentation
- General conditions of sales
- Distributorship agreement
- Agency
- Agreements concerning intellectual property rights

Special rules applicable to English contracts
- Comparison with French contracts through a study of contract submitted to english law
  Exercise: retention of title and term of warranties

English companies law

Company law
- The company and the partnership: two types of business
- The partnership (1890 Act)
- The partnership and the French " société en nom collectif " and the French " société en participation "
- The limited partnership (1907 Act)
- The Limited Liability Partnership Act (2000 Act)
- The limited partnership and the French " société en commandite simple "
- The companies limited by shares
- The companies limited by guarantees
- Public and private companies (Companies Act 2006)
- Articles of association/memorandum
  Exercise: drafting articles of association

Management of the company
- Executive and non-executive directors
- Shadow directors and de facto directors
- The auditors: appointment, function and liability

Company meetings
- Board Meetings (BM), Annual General Meetings (AGM) and General Meetings (GM)
- The chairman, quorum, resolutions

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez familiarisé avec les aspects spécifiquement anglais du droit des sociétés et des contrats et son vocabulaire associé.

2 JOURS	14 heures	Code 20023	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	3-4 avril 2018		4-5 octobre 2018

Contracts under Common Law

Maîtriser la négociation et la rédaction des contrats anglo-saxons

Les différences entre la Common Law et le droit civil français sont importantes. Pour les juristes français, il n'est pas toujours évident de maîtriser certaines subtilités de rédaction et de négociation des contrats anglo-saxons qui s'ajoutent à l'obstacle de la langue.

OBJECTIFS

- Acquérir les concepts juridiques et le vocable anglo-saxons.
- Modifier son raisonnement face à un droit qui n'a pas de Code civil.
- Rédiger en anglais les clauses les plus sensibles et valider ses pratiques.

PRÉREQUIS

Cette formation d'anglais juridique suppose une compréhension préalable de l'anglais courant, les interventions étant à 90% en anglais (les 10% restant se font en français pour permettre une compréhension des termes techniques).

PUBLIC CONCERNÉ

- Juristes et responsables juridiques
- Toute personne ayant à travailler sur des contrats rédigés en anglais

ANIMATEUR

Patrick GRIFFIN
Solicitor
Maître de conférences à l'Université PARIS XII

PROGRAMME

Perfectionnement

Developing a mutual understanding despite legal terminology
- Civil Law vs Common Law: differences between the Common Law approach to contract law from that employed by the Civil Law
- Drafting effective definition and boiler-plates clauses
  Exercise: drafting clauses – the devil is in the detail, managing legalese

Opening, conducting and closing negotiations: the role of the lawyer in contract negotiations

Preliminary stages of a transaction
- Handling initial contacts
- Drafting tips to compete while maintaining room for negotiation
- Negotiation with Anglo-Saxon partners
- Drafting preliminary documents: MOU, LOI
  Exercise: drafting and negotiation sessions, drafting an LOI

Drafting sensitive clauses
- Conditions precedent and subsequent
- Representations and warranties
- Consequences of breach
- Dealing with force majeure events and hardship

The term of the contract
- Determining the term of the contract
- Expiration of the contract
- Auto-renewal of the contract
- Discharge of the contract
- Post-termination obligations: confidentiality and non-competition

Style workshop and contract drafting
- Less is more, commas, dates and numbers
- Drafting representations and warranties
- Non-compete clauses

Contractual risk management and limitations of liability
- Contractual risks commonly encountered
- Contractual limitations of liability
- Damages
  Exercise: drafting and negotiation sessions, dealing with liability, hardship manage your "frustration", taking liability into your own hands

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en oeuvre les techniques rédactionnelles et de négociation propres aux contrats anglo-saxons.

2 JOURS	14 heures	Code 20157	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	8-9 février 2018 24-25 mai 2018		15-16 novembre 2018 7-8 février 2019

French business law in English

Expliquer le droit des affaires français en anglais

Expliquer à ses partenaires internationaux le droit des affaires français doit, la plupart du temps, se faire en langue anglaise. La maîtrise du vocabulaire anglais spécifique est rendue d'autant plus nécessaire que les difficultés d'interprétation de certaines terminologies juridiques peuvent amener à des contresens lourds de conséquences en matière de droit des affaires.

OBJECTIFS
- Expliquer le droit des sociétés français en anglais.
- Pratiquer le droit des contrats français avec des partenaires étrangers.
- Acquérir plus d'aisance dans le maniement de la langue anglaise en matière juridique.

PRÉREQUIS
Cette formation nécessite une compréhension orale et écrite de l'anglais courant. Les interventions se font en anglais et le vocabulaire est régulièrement traduit ou expliqué au cours des exposés.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Avocats
- Toute personne ayant à utiliser ou expliquer le droit des affaires français en anglais dans sa pratique professionnelle

ANIMATEURS
Delphine BENABOU
& Benoît LAFOURCADE
Solicitor of the Supreme Court of England and wales
Avocats à la Cour
LAFOURCADE AVOCATS

PROGRAMME
Initiation

Company law
The forms of establishment in France
- Subsidiary or branch
- Corporate forms, minimum capital, tax registration, different kinds of management structures
- Specific regulatory requirements for different sector
- Opening bank accounts - Signatory powers

Case study: advise a corporate form for a particular project, explain the option to your EMEA general counsel

Control the financing of the operation
- Share capital
- Form of debt
- Sort of security

Case study: identify financing options & explain a share capital increase

Director's duties and liabilities
- Duties and liabilities that may be incurred
- Insurances

Tax optimisation
- Corporate tax, income tax on individuals, principal bases for deduction

Business transfers
- Mergers, share or stock sales, business sales

Insolvency procedures
- Role of liquidators

Contracts under French civil law
Formation and execution of agreements
- Pre-contractual negotiations and liability
- Parties: legal representatives and signature
- Transfer and retention of title
- Effect of general terms of sale/purchase
- Damage and limitation of liability
- Assignment clauses

Ending contractual relationships and non-judicial remedies

Exercise: termination clauses

French contract law
- Sale and distribution
- Commercial agency
- Real property leases
- Service agreements

Case study: analysis of an on-going concern sale agreement

Choice of forum for dispute resolution
- Arbitration versus French courts
- Overview of French judicial system and arbitration institutions
- Recognition and enforcement of court decisions and awards in France

Exercise: selecting and drafting a valid and enforceable dispute resolution clause

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser le vocabulaire juridique anglais afin d'expliquer en anglais le droit français.

2 JOURS	14 heures	Code 20070	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	17-18 mai 2018	12-13 novembre 2018	

Fiscalité pour juristes

Maîtriser le traitement fiscal des opérations juridiques

Les juristes ne peuvent s'affranchir aujourd'hui d'un minimum de connaissances fiscales dans le cadre des opérations juridiques qu'ils sont amenés à réaliser. Si la maîtrise des règles fiscales de base est indispensable, il convient également de maîtriser pour l'entreprise les impacts fiscaux d'opérations juridiques complexes comme les fusions, apports partiels d'actif et les restructurations.

OBJECTIFS
- Identifier les techniques de base pour déterminer le résultat fiscal de l'entreprise et calculer l'impôt sur les sociétés.
- Cerner les notions d'abus de droit et d'acte anormal de gestion pour en limiter les risques.
- Définir les règles fiscales applicables aux restructurations, fusions et opérations assimilées.

PRÉREQUIS
Vouloir développer ses connaissances en fiscalité pour optimiser sa pratique juridique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Avocats

ANIMATEUR
Caroline MASURE
Avocat fiscaliste

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quel régime d'imposition choisir ?
- Quels sont les principes de l'IS ?
- Quelles sont les particularités du régime mère-filles ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Déterminer le résultat fiscal et calculer l'impôt : maîtriser les règles de base
Cerner les principes de l'élaboration du résultat fiscal de l'entreprise : BIC et IS
- Liaison avec la comptabilité
- Autonomie relative du droit fiscal
- Indépendance des exercices : rattachement des produits et des charges
- Territorialité de l'IS
- Différences fondamentales entre BIC et IS

Déterminer le résultat fiscal

Exercice d'application : calcul du résultat fiscal

Mise en situation : lecture d'une liasse fiscale, retraitements à opérer sur l'imprimé 2058 A, réintégrations et déductions

Affecter et gérer le résultat fiscal
Calculer et liquider l'impôt

Exercice d'application : calcul de l'IS

Abus de droit et acte anormal de gestion
Acte anormal de gestion : les risques pour l'entreprise
- Les différents types d'actes anormaux de gestion
- Définir qui en supporte vraiment la preuve

Définition et analyse du mécanisme de l'abus de droit

Fiscalité des fusions, apports partiels d'actif et scissions
Choisir la meilleure stratégie fiscale pour les fusions...
- Principaux effets des opérations de fusion sur les états financiers
- Régime fiscal
- Application pratique du régime de faveur
- Incidence fiscale du sens de la fusion et sort des déficits

... et dans les opérations assimilées : apports partiels d'actif, confusion de patrimoines et scissions

Étude de cas : comparaison du traitement fiscal des opérations

Fiscalité des restructurations au sein des groupes de sociétés
- Les opérations permettant une réorganisation juridique
- Optimiser le traitement fiscal des restructurations

Étude de cas : détermination du choix de l'opération juridique au regard de son régime fiscal

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les règles de base de la fiscalité des sociétés.

2 JOURS	14 heures	Code 20033	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	12-13 mars 2018	15-16 octobre 2018	

Les bases de la comptabilité et de la finance pour juristes

BLENDED CALCULATRICE

Maîtriser les termes, le cadre et les grands principes comptables et financiers

Parce que la maîtrise des règles comptables et financières est de plus en plus indissociable de la pratique du droit des affaires et que leur complexité peut se révéler problématique pour un juriste dans le cadre de prises de décisions stratégiques, il est indispensable de maîtriser les grands principes comptables ainsi que les bases nécessaires à l'analyse comptable et financière.

OBJECTIFS
- Cerner les termes, le cadre et les grands principes comptables.
- Acquérir une méthodologie de lecture et d'analyse du bilan et du compte de résultat.
- Intégrer les notions d'analyse financière et de rentabilité d'un projet d'investissement.

PRÉREQUIS
Quelques bases comptables initiales sont souhaitables pour suivre cette formation et en optimiser les acquis.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs juridiques et juristes d'entreprise
- Directeurs du département contrats
- Avocats et notaires

ANIMATEUR
Laurence MALÈS
Diplômée d'expertise comptable, Commissaire aux comptes
DyLeaM (Dynamic Learning Management)

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principaux états financiers ?
- Comment obtenir des informations pertinentes à partir du bilan ?

PROGRAMME
Initiation

Cerner le cadre comptable et la méthodologie de lecture et d'analyse du bilan et du compte de résultat
- Définir les grands principes comptables
- Connaître le contenu des états financiers
- Le bilan
- Le compte de résultat
- La variation des capitaux propres
- L'annexe
- L'impact des grands principes comptables sur l'élaboration et la lecture des états financiers

Analyser la structure du compte de résultat
- Typologie des résultats
- Analyser le compte de résultat
- Le lien avec les indicateurs financiers de résultat

Rappel d'analyse financière
- Comprendre le tableau des flux de trésorerie
  Étude de cas : lien entre le résultat, la trésorerie, les flux d'exploitation, d'investissement et de financement
  Étude de cas : reconstitution et analyse du tableau des flux de trésorerie
- Secteurs d'activité et typologie des ratios clés
  Étude de cas : analyse de la typologie des ratios clés et leurs spécificités au regard des secteurs d'activité
- Lecture et interprétation des états financiers d'une société
- Utiliser l'annexe
  Étude de cas : lecture, interprétation et analyse des comptes annuels d'une société
- Analyser la structure financière du bilan
- Principaux ratios utiles à l'analyse financière

Rentabilité d'un projet d'investissement
- Calculer le point mort d'un projet
  Exercice d'application : calcul du point mort d'un produit à lancer
- Rentabilité d'investissement et business plan
- Projet d'investissement et business plan

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les règles comptables et financières indissociables de la pratique du droit des affaires.

2 JOURS	14 heures	Code 20200	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	20-21 mars 2018	11-12 octobre 2018	

Finance pour juristes

NEW NOUVEAU BLENDED CALCULATRICE

Assimiler le traitement comptable et financier des opérations de restructuration

Les opérations de restructuration d'entreprise sont fréquemment utilisées dans les groupes de sociétés. Le juriste amené à intervenir se doit de comprendre la comptabilité des comptes consolidés et le traitement comptable particulier réservé aux fusions de sociétés.

OBJECTIFS
- Assimiler les règles comptables et financières de base des opérations de restructuration.
- Cerner le traitement comptable des fusions de sociétés.
- Cerner le traitement des comptes consolidés.

PRÉREQUIS
Avoir de bonnes connaissances de la comptabilité et de la finance ou avoir suivi au préalable " Les bases de la comptabilité et de la finance pour juristes " (code 20200 p. 187).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes d'entreprise
- Responsables du département restructurations et fusions-acquisitions
- Avocats et notaires

ANIMATEUR
Éric DELESALLE
Expert-comptable
DELESALLE DUPUI BORREMANS
Agrégé d'économie & gestion

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Pourquoi faire de la finance en entreprise ?
- Quels sont les périmètres de la gestion financière ?

PROGRAMME
Perfectionnement

Assimiler le traitement comptable des fusions de sociétés (dans les comptes sociaux)

Distinguer parité d'échange et valorisation des apports
- Les principales méthodes d'évaluation financière
- L'approche multicritère de détermination du rapport d'échange
- Les méthodes de fixation des valeurs d'apport

Les règles comptables illustrées à partir d'un exemple pratique d'un traité de fusion
- Les valeurs à retenir selon la typologie comptable
- La liaison des valeurs réelles avec la parité d'échange
- La définition de la valeur comptable
- Le traitement des boni de fusion
- La liaison avec les règles fiscales

Les problèmes particuliers
- Le traitement comptable des opérations de transmission universelle de patrimoine
- La double valorisation de certaines opérations d'apports partiels d'actif
- Le suivi de la rétroactivité juridique
- Le traitement des frais attachés aux opérations de fusion
  Test de connaissances : validation des acquis par un QCM

Assimiler le traitement comptable des groupes de sociétés (les comptes consolidés)

Définir le groupe au plan comptable
- La société consolidante
- Les contrôles exclusifs et conjoints
- L'influence notable
- Les entités ad hoc

Comprendre la méthodologie de passage des comptes sociaux aux comptes consolidés à partir d'une plaquette de comptes de groupe (référentiel CRC 99-02)
- Les retraitements et reclassements : impôts différés, contrats de location, provisions pour retraite…
- Les éliminations des opérations et comptes réciproques : dividendes, abandons de créances, cessions d'immobilisations…
- La présentation des comptes consolidés

La répartition des capitaux propres et le goodwill
- Le traitement de l'écart d'acquisition : goodwill ou écart non identifié
- La notion et le suivi de valeur des écarts d'évaluation
- Les capitaux propres et les intérêts minoritaires
- Le cas des filiales déficitaires
  Test de connaissances : validation des acquis par un QCM

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous disposerez des bases nécessaires à l'analyse comptable et financière des opérations de restructuration.

1 JOUR	7 heures	Code 20201	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	22 mars 2018	9 novembre 2018	

Lobbying juridique national et européen

Défendre les intérêts de son entreprise aux niveaux français et européen

Parce que la création de valeur de l'entreprise est plus que jamais placée sous la contrainte juridique et réglementaire, les entreprises doivent se doter d'équipes à même de suivre le flux de décisions de plus en plus important qui émane tant des institutions françaises, que des institutions européennes, mais surtout capables d'agir en amont, dès la mise en œuvre du processus décisionnel.

OBJECTIFS
- Recourir au lobbying pour régler ou anticiper des problèmes juridiques stratégiques.
- Définir le rôle des responsables juridiques dans la démarche du lobbying.
- Élaborer une stratégie de lobbying adéquate et réussir une action de lobbying nationale ou européenne.

PRÉREQUIS
Être concerné par le lobbying dans sa pratique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables de fédérations professionnelles
- Avocats
- Toute personne concernée par les affaires de lobbying et souhaitant parfaire ses connaissances

ANIMATEURS
Aurélien DESINGLY
Avocat inscrit au Barreau des Ardennes
Fabrice FAGES
Avocat inscrit aux Barreaux de Paris et de Bruxelles
LATHAM & WATKINS

PROGRAMME
Expertise

Maîtriser les techniques du lobbying juridique : cerner les enjeux
Étude de cas : analyse des règles d'or d'une action de lobbying réussie et des spécificités d'une action de lobbying européen

Combiner avec succès ses actions européennes et nationales

Identifier les outils au service du lobbying dans le processus législatif
- Comprendre les processus législatifs et décisionnels pour organiser au mieux ses actions de lobbying
- Maîtriser la cartographie institutionnelle et le processus décisionnel public
- Du Livre Blanc au projet de loi : les opportunités d'intervention dans la chronologie des étapes
- Identifier les nouveaux outils du lobbying on line
- Les outils et techniques d'influence utilisés à Bruxelles

Définir les stratégies d'un lobbying réussi
- Choisir une stratégie adéquate : interne ou externe, proactive ou défensive
- Cerner les spécificités du lobbying européen
- Articuler stratégies de lobbying européen et stratégies nationales : définir les interactions entre les processus de décision nationaux et communautaires

Exercice d'application : construction d'une stratégie d'influence européenne en identifiant les objectifs et les contraintes

Construire un réseau efficace avec les décisionnaires et les autorités compétentes

Utiliser correctement les acteurs et les vecteurs du lobbying

Agir vis-à-vis des institutions européennes
- Triangle institutionnel : identifier le processus de décision à 27 États membres
- Cerner la méthode et l'approche auprès de la Commission européenne et du Parlement européen
- Définir les vecteurs, les objectifs et les erreurs à ne pas commettre
- Construire son argumentaire

Étude de cas : identification des acteurs clés de son secteur

Réussir une action de lobbying national ou européen
- Déterminer un mode d'intervention : une étape cruciale pour la réussite de ses actions
- Le point de vue des pouvoirs publics : leurs attentes du lobbying
- Cerner le cadre réglementaire du lobbying

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous disposerez d'outils pour défendre les intérêts de votre entreprise auprès des pouvoirs publics français et communautaires.

2 JOURS	14 heures	Code 20119	Tarif HT : 1 575 € - repas inclus
Paris	24-25 mai 2018	8-9 novembre 2018	

Le juriste, conseil juridique de son entreprise

BLENDED

Accompagner juridiquement les opérationnels dans leurs prises de décision

Accompagner les opérationnels en les responsabilisant face au risque juridique, trouver des solutions adaptées à ses interlocuteurs, maîtriser sa communication pour susciter l'adhésion... tels sont les défis auxquels doivent faire face les juristes aujourd'hui afin de se positionner au sein et au service de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Analyser l'environnement juridique et concurrentiel dans lequel évoluent l'entreprise et ses différents services opérationnels.
- Communiquer pour convaincre les opérationnels.
- Responsabiliser les différents services pour une application concrète des règles légales.

PRÉREQUIS
Être amené à communiquer avec les autres services opérationnels de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Toute personne ayant besoin de sensibiliser, initier et conseiller juridiquement les opérationnels

ANIMATEUR
Isabelle ERAY
Consultante en management juridique
RATIONE PERSONAE

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment s'entraîner à être diplomate ?
- Comment renforcer l'impact de nos messages ?

PROGRAMME
Initiation

Analyser les différents services de l'entreprise et leur fonctionnement
Identifier les acteurs de l'environnement du service juridique
Effectuer un suivi de l'environnement par rapport à son évolution
Faire le bilan de fonctionnement du service juridique par rapport à ses interlocuteurs et apporter les solutions adaptées
Partage d'expériences : échanges sur les questions à poser pour être performant vis-à-vis de ses différents interlocuteurs

Positionner le service juridique au sein de l'entreprise

Initier les démarches pour satisfaire les clients internes
- Clarifier la place du juriste par rapport aux autres fonctions
- Adopter les comportements et les attitudes efficaces facilitant l'expression des besoins opérationnels et leur satisfaction

Déléguer pour responsabiliser
- Mener à bien une délégation
- Accompagner les opérationnels
- Identifier la méthode à adopter pour une délégation efficace

Mise en situation : réalisation d'une délégation efficace

Mettre en place une communication efficace pour optimiser le rôle du service juridique

S'exprimer efficacement auprès des différents interlocuteurs en tenant compte de leur personnalité
- Sensibiliser les équipes aux règles juridiques qui encadrent leurs missions
- Apprendre à donner des conseils suivis d'effets

Recenser les outils de communication interne à utiliser
- Les rencontres formalisées : entretiens et réunions
- Les rencontres informelles : occasions d'échanges d'expériences et instants conviviaux

Gérer une situation conflictuelle
- Définir la communication à mettre en œuvre
- Les actions de conseil à y associer et sous quelle forme

Étude de cas : analyse d'une situation conflictuelle
Mise en situation : attitudes à adopter lors d'une situation conflictuelle

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'accompagner efficacement les opérationnels dans leurs prises de décision.

2 JOURS	14 heures	Code 20096	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	15-16 mars 2018	17-18 décembre 2018	

Transformation digitale de la direction juridique

Intégrer la dimension numérique de son métier de juriste

NEW NOUVEAU BLENDED

La digitalisation des entreprises impacte tous les métiers et notamment celui de la direction juridique. Les failles de sécurité, le traitement des données personnelles, la data sont autant de questions qui viennent redéfinir les contours d'organisations bien établies. Les juristes doivent donc prendre la mesure des changements radicaux qui interviennent non seulement dans leurs outils mais également dans leur capacité à devenir un partenaire interne qui répondra rapidement et efficacement aux questions des opérationnels.

OBJECTIFS
- Intégrer les évolutions liées à la digitalisation.
- Maîtriser les impacts du digital sur la fonction juridique.
- Adopter une posture agile de juriste 3.0.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances sur les aspects digitaux ou avoir suivi " Maîtriser le cadre juridique du digital " (code 20026 p. 172).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Responsables juridiques

ANIMATEUR
Isabelle ERAY
Consultante en management juridique
RATIONE PERSONAE

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Le digital, un truc de geeks et de jeunes ?
- Web 2.0 comment en est-on arrivé là ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Intégrer les changements digitaux de l'entreprise et leurs impacts pour la direction juridique
- Identifier les grandes évolutions liées à la transformation digitale : automatisation, dématérialisation, désintermédiation
- Intégrer l'émergence des Legal Techs et les nouvelles problématiques juridiques induites
- Mesurer les risques de l'usage des nouvelles technologies dans le cadre du métier de juriste

Partage d'expériences : échange sur les risques induits par l'accessibilité du savoir juridique à portée d'un clic

Maîtriser l'évolution du rôle de la direction juridique dans un environnement digital : automatisation, dématérialisation et désintermédiation

Autodiagnostic : mesure de la transformation digitale de son service juridique
- Mesurer l'impact au niveau des contrats de l'entreprise et des contentieux
- Mesurer la transformation digitale dans les relations en interne, avec les partenaires et les avocats
- Mesurer la transformation digitale dans la relation client externe et les opérations de marketing

Étude de cas : analyse d'une digitalisation de service juridique

Gérer les objectifs principaux du juriste 3.0 : prioriser les projets, simplifier les procédures et agir avec pragmatisme

Prioriser les projets et organiser leur gestion
Simplifier les procédures
- Définir la cartographie des impacts de la digitalisation sur son service juridique
- Procéder à un audit juridique : conformité, propriété intellectuelle
- Maîtriser les dangers d'une utilisation non contrôlée des données personnelles : impact sur l'entreprise de la RGDP

Étude de cas : analyse d'une plateforme dématérialisée de relation client
- Gérer la distance et le zéro papier
- Sécuriser la mise en place d'un projet cloud
- Faire évoluer les procédures

Agir de manière agile avec pragmatisme
- Connaître les outils de l'entreprise pour en sécuriser l'utilisation : application, réseaux sociaux
- Se positionner dans la relation clients internes
- Répondre à chaud de manière agile
- Organiser le partage du savoir juridique en formant les opérationnels aux risques rencontrés

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de construire le projet de digitalisation de votre service juridique.

1 JOUR	7 heures	Code 20197	Tarif HT : 940 € - repas inclus
Paris	6 juin 2018	19 décembre 2018	

Piloter un service juridique

Optimiser les tableaux de bord et les outils de pilotage

L'entreprise est un environnement où la fonction juridique joue un rôle de plus en plus actif : les juristes tendent à devenir les garants de la conformité de l'entreprise. Pour suivre l'activité juridique de l'entreprise au plus près, le juriste doit utiliser des outils de gouvernance et de risk management précis et hiérarchisés parmi lesquels on trouve le tableau de bord juridique.

OBJECTIFS
- Cerner les différents indicateurs et outils d'aide à la décision.
- Acquérir une méthodologie de conception de ces outils.
- Développer la performance générale du service et son efficacité personnelle.

PRÉREQUIS
Être amené dans sa pratique à suivre l'activité juridique de son entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Avocats et conseils
- Toute personne impliquée dans la création et la mise en place d'outils de suivi de l'activité juridique d'une entreprise

ANIMATEUR
Isabelle ERAY
Consultante en management juridique
RATIONE PERSONAE

PROGRAMME
Initiation

Identifier les objectifs et les composants d'un tableau de bord

Cerner les objectifs
- Contrôler une activité, anticiper les évolutions, décider et réagir rapidement, communiquer, optimiser son budget...

Identifier les éléments qui le constituent

Étude de cas : accompagnés par le formateur, les stagiaires identifient les missions assignées à leurs services juridiques et déterminent les objectifs assignés à leurs tableaux de bord

Définir les utilisations possibles du tableau de bord au sein du service juridique

Suivre l'activité quotidienne
- Faire du tableau de bord un véritable outil de management
- Évaluer et prévoir au quotidien les évolutions et les performances
- Donner des points de repères individuels et collectifs à chacun des collaborateurs du service juridique

Analyser les écarts par rapport aux objectifs fixés
Motiver son équipe
- Animer son équipe autour des résultats
- Identifier les apports personnels et les apports collectifs

Évaluer son équipe

Étude de cas : analyse de tableaux de bord adaptés pour un service juridique

Créer et mettre en place un tableau de bord pour un département juridique

Élaborer un tableau de bord
- Rechercher les points de contrôle pertinents
- Hiérarchiser les éléments
- Mettre en place des repères de performance collective et individuelle

Choisir des indicateurs de performance adaptés à son environnement
- Réussir à en tirer des indicateurs valables

Exercice d'application : élaboration de tableaux de bord de suivi des contrats et des contentieux

Permettre à l'équipe de s'approprier le tableau de bord
- Détecter les attentes et les besoins
- Identifier les réticences et les obstacles
- Déterminer le niveau d'acceptation de l'équipe

Exploiter le tableau de bord comme outil de communication

Pérenniser la valeur ajoutée et l'utilisation du tableau de bord
- Prévoir une procédure de mise à jour régulière du tableau de bord
- Auditer les procédures en vigueur et les informations renseignées

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'optimiser le pilotage des activités de votre service juridique.

2 JOURS	14 heures	Code 20091	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	4-5 juin 2018	20-21 décembre 2018	

Manager une équipe juridique

Accroître la performance et la productivité de son équipe juridique

Dans une équipe juridique, le manager d'équipe est le directeur juridique ou l'avocat manager qui anime une famille de juristes. Si le manager reste un juriste expert, il doit aussi faire preuve de compétences managériales qui ne relèvent plus de l'expertise juridique. C'est un défi quotidien pour savoir concilier mobilisation de son équipe et performance individuelle de ses collaborateurs.

OBJECTIFS
- Passer de la pratique d'encadrement d'un service juridique à celle de management.
- Identifier les leviers essentiels pour motiver et mobiliser une équipe et mettre en place une synergie.
- Développer la performance collective.

PRÉREQUIS
Diriger une équipe juridique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables juridiques
- Avocats managers

ANIMATEUR
Valérie BISMUTH
Coach Consultante en management juridique
VB CONSULT

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Écoute, empathie - en quoi ces qualités sont-elles importantes ?
- Comment mieux communiquer en usant d'assertivite ?
- Quelles qualités développer pour être apprécié de tous ?
- Comment s'entraîner à être diplomate ?

PROGRAMME
Perfectionnement

Autodiagnostic : identification de son style de management et des types de personnalités de son équipe juridique

Développer une pratique managériale au sein d'une équipe juridique

Maîtriser les principales techniques du management et son vocabulaire
- Identifier les styles de management
- Définir les actes de management et les termes utilisés : les notions d'autorité, d'animation, de régulation, de leadership...
- Comprendre les canaux de communication et les types de personnalités
- Identifier les attentes et repérer les besoins psychologiques de l'équipe : cerner l'utilité au sein d'une équipe juridique

Identifier les missions du manager : les spécificités liées au secteur juridique
- Définir son rôle au sein de l'entreprise, du cabinet d'avocats et du service juridique
- Mesurer les responsabilités
- Repérer les aspects humains et organisationnels de la fonction
- Cycle de travail, arrivée ou départ de collaborateurs : identifier les facteurs qui influent sur les modes de management

Mise en situation : jeux de rôles et analyse de comportements managériaux à adopter dans différents cas de figure

Piloter efficacement une équipe juridique
- Établir un diagnostic de son équipe : maturité, complémentarité...
- Mobiliser les énergies et créer les conditions de la motivation
- Évaluer et développer les compétences de ses collaborateurs
- Prévenir et gérer les tensions

Mise en situation : exemple de réalisation de plusieurs entretiens et analyse des résultats

Développer la performance de son équipe juridique
- Faire un diagnostic de son équipe à l'aide d'un questionnaire
- Conduire le changement

Plan d'action personnel : identification des actions à mettre en œuvre dès son retour en situation professionnelle

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de développer une pratique managériale adaptée à votre environnement juridique.

2 JOURS	14 heures	Code 20099	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	13-14 mars 2018	6-7 novembre 2018	

Techniques de négociation pour juristes

Adopter une stratégie en adéquation avec l'acte juridique à négocier

" Si vous ne savez pas où vous allez, il est probable que vous n'arriverez nulle part " : l'adage illustre bien les fondements de la capacité à négocier, aptitude désormais indispensable pour les juristes. Les bons négociateurs doivent se fixer des objectifs clairs, anticiper les réactions de l'autre partie et développer une stratégie gagnante en fonction de l'acte juridique à négocier.

OBJECTIFS
- Cerner les différentes approches de la négociation et les transposer aux pratiques juridiques.
- Préparer des négociations à partir de documents juridiques et apprendre à élaborer une stratégie.
- Maîtriser les phases du processus de négociation.

PRÉREQUIS
Mener des négociations à caractère juridique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Avocats

ANIMATEUR
Valérie BISMUTH
Coach Consultante en management juridique
VB CONSULT

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment incarner son message ?
- Comment percer les motivations de son interlocuteur ?
- Quelle démarche suivre pour lever les résistances de ses interlocuteurs ?

PROGRAMME
Perfectionnement

Se familiariser avec les différentes approches de la négociation
- Identifier les approches existantes et les modèles pratiques : les transposer aux pratiques juridiques
- Déterminer la nature des situations de négociations : les particularités des situations juridiques
- Les acteurs de la négociation juridique : partenaires ou adversaires

Mise en situation : déroulement d'une négociation contentieuse – apprendre à détecter l'approche de l'autre

Maîtriser les composantes du processus de négociation
- Élaborer et construire sa stratégie : préparer les négociations à partir de documents juridiques

Exercice d'application : préparation d'une négociation juridique
- Discussion du problème : les phases d'échanges et de confrontation

Mise en situation : la phase découverte d'une négociation juridique
- Proposer des solutions et savoir utiliser les techniques de l'argumentation

Négocier le compromis en temps réel : conduire la séance
- Se positionner dans une relation de négociation
- Garder tout le monde à bord
- Choisir quand s'en aller

Mise en situation : application du modèle pour parvenir à un accord dans une négociation juridique

Finalisation de la négociation : l'accord, une phase en trois étapes
- Formulation de l'accord : les derniers ajustements et les ultimes questions à poser
- Préparer la mise en œuvre de l'accord : une sécurité supplémentaire
- Examiner son expérience de négociateur et tirer des leçons : les points forts et les points faibles de la négociation

Réagir en situation difficile

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de préparer des négociations de façon optimale et d'utiliser les principales clés de succès de la conduite d'une négociation.

2 JOURS	14 heures	Code 20095	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	28-29 août 2018	Lyon	
8-9 février 2018	4-5 décembre 2018	5-6 juin 2018	
12-13 juin 2018	7-8 février 2019	27-28 novembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 10 juillet 2018 ou 18 janvier 2019

Techniques rédactionnelles pour juristes

Écrire pour être compris des opérationnels et du management

L'écrit permet de communiquer une information et de laisser une trace. Il limite, mieux que l'oral, les déformations, les doutes et les rumeurs. Pour rédiger un écrit efficace, encore faut-il au préalable identifier clairement le destinataire afin d'adapter la forme de l'écrit, le choix du vocabulaire, la construction des phrases… Transmettre une information juridique à des non-spécialistes par écrit suppose d'être clair, bref et simple en évitant tout jargon technique.

OBJECTIFS
- Manier les techniques rédactionnelles.
- Adapter son style à la nature du document à concevoir ou à son interlocuteur.
- Rédiger des messages juridiques destinés à des non-spécialistes.

PRÉREQUIS
Être amené à réaliser des écrits à caractère juridique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes d'entreprise souhaitant améliorer leur technique rédactionnelle

ANIMATEUR
Guillaume JEAUFFROY
Legal Advisor

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment renforcer l'impact de nos messages ?
- Comment écrire avec tact ?

PROGRAMME

Initiation

Appliquer les grands principes de l'écriture informative à la consultation juridique
- Cerner les règles de l'écriture informative
  Exercice d'application : rédaction d'un courrier
- Intégrer les bases d'une écriture efficace : adaptation au lexique juridique
- Dresser le panorama des genres juridiques
  Étude de cas : analyse de documentations juridiques, contrats, e-mail, loi…

Problématiser des données juridiques
- Réaliser le travail préparatoire
  Exercice d'application : discussions autour de corpus de documents juridiques
- Élaborer la problématique juridique
  Exercice d'application : rédaction d'une problématique juridique
- Présenter une problématique juridique et ses impacts concrets sur l'entreprise
  Exercice d'application : rédaction d'une note juridique concernant une réforme

Organiser le message juridique
- Intégrer la notion de plan
- Créer l'enchaînement logique des idées
- Maîtriser les lois grammaticales qui appuient une argumentation juridique de qualité
  Exercice d'application : maîtrise de l'ordre logique de disposition d'une argumentation
- Organiser la construction d'un argumentaire juridique pour le rendre intelligible pour les opérationnels
- Sélectionner les arguments à hiérarchiser
- Ordonner son message pour en faciliter la compréhension
  Étude de cas : analyse de modèles

Rédiger un message juridique pour des non-spécialistes

Transmettre une information technique à un public non initié
- Identifier le niveau de connaissance juridique de ses lecteurs
- Adapter la technicité du discours
- Savoir jusqu'à quel niveau de détail aller
- Hiérarchiser l'information en fonction d'un objectif de communication

Émettre un avis juridique sur une question donnée
- Cerner la problématique
- Structurer la documentation
- Exprimer l'avis : plan et options stylistiques
- Motiver l'avis
  Exercice d'application : rédaction d'un avis nuancé
- Concilier tact et fermeté : assouplir le style
- Annoncer un avis défavorable

Argumenter à l'écrit

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de transmettre une information juridique à un non-spécialiste en garantissant une parfaite compréhension au lecteur.

2 JOURS	14 heures	Code 20098	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	1er-2 février 2018 25-26 juin 2018	6-7 novembre 2018 5-6 février 2019	

Assertivité et leadership

Affirmer sa personnalité au quotidien pour être plus performant

L'assertivité désigne une attitude à la fois d'affirmation de soi et de respect d'autrui. Se comporter en leader consiste à écouter, à s'exprimer et à défendre ses positions sans empiéter sur celles des autres. Cela revient à adopter une attitude de fermeté sur ce qui n'est pas négociable et de souplesse sur ce qui l'est, de façon à développer des relations à la fois plus efficaces et plus harmonieuses.

OBJECTIFS
- Identifier les techniques d'affirmation de soi.
- Découvrir l'assertivité comme levier d'amélioration de ses performances, de son efficacité personnelle et de son leadership.
- Mettre en œuvre les techniques d'affirmation de soi.

PRÉREQUIS
Vouloir acquérir les techniques d'affirmation de soi permettant d'appuyer ses positions au quotidien.

PUBLIC CONCERNÉ
- Managers et responsables d'équipe
- Chefs de projet, experts, cadres fonctionnels et opérationnels

ANIMATEUR
Hubert GAZET
Ingénieur-Conseil en management
Hubert Gazet Consultants

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quand n'êtes-vous pas assertif ?
- Et si vous disiez non ?
- Ecoute, empathie, en quoi ces qualités sont-elles importantes ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Mieux se connaître pour mieux s'affirmer dans son environnement professionnel

Comprendre les schémas comportementaux
- Analyser une situation relationnelle
- Prendre conscience de son prisme personnel
  Partage d'expériences : analyse de situations relationnelles délicates pour les participants

Identifier ses tendances comportementales sous stress
- Découvrir les quatre classes de comportement du modèle de l'assertivité
  Autodiagnostic : ses réactions au stress

Mettre en œuvre les techniques d'affirmation de soi

Construire un comportement affirmé
- Exprimer son message de la manière la plus acceptable possible pour son interlocuteur
- Dire non avec diplomatie et détermination
  Mise en situation : affirmation de soi au sein d'une équipe, auprès de sa hiérarchie, parmi ses pairs, en réunion et en face-à-face

S'affirmer en situation difficile
- Faire face à un interlocuteur agressif ou manipulateur
- Comprendre les jeux psychologiques dans les relations
  Mise en situation : dans le contexte de situations professionnelles difficiles

Mieux communiquer pour convaincre et faire partager ses idées
- Gérer le processus relationnel
- Se synchroniser sur son interlocuteur
- Réguler les échanges

Vendre ses idées
- Faire passer son message
- Savoir argumenter pour convaincre
- Gérer les objections
  Mise en situation : la conviction lors d'un entretien ou en réunion
  Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en œuvre pour affirmer sa personnalité

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous saurez vous affirmer efficacement et convaincre vos interlocuteurs en situation professionnelle.

2 JOURS	14 heures	Code 53036	Tarif HT : 1 355 € - repas inclus
Paris	23-24 mai 2018	15-16 octobre 2018	7-8 février 2019
11-12 janvier 2018	7-8 juin 2018	7-8 novembre 2018	**Lyon**
5-6 février 2018	25-26 juin 2018	26-27 novembre 2018	26-27 mars 2018
8-9 mars 2018	11-12 juillet 2018	6-7 décembre 2018	25-26 juin 2018
26-27 mars 2018	30-31 août 2018	20-21 décembre 2018	15-16 octobre 2018
9-10 avril 2018	26-27 septembre 2018	8-9 janvier 2019	6-7 décembre 2018

Les 7 outils clés du chef de projet occasionnel

Lancer, organiser, suivre le projet et son équipe

Les entreprises favorisent de plus en plus le fonctionnement en mode projet. Pour autant, passer d'une culture hiérarchique à une culture projet ne s'improvise pas. Prendre des responsabilités de chef de projet , même occasionnellement, demande une certaine maîtrise des outils clés de la gestion de projet.

OBJECTIFS
- Utiliser les principaux outils de construction et de pilotage d'un projet.
- Gérer la relation avec sa hiérarchie et les différents acteurs du projet.
- Élaborer sa stratégie de communication avec les acteurs et les partenaires.

PRÉREQUIS
Avoir la charge de projets occasionnels ou souhaiter acquérir les bases du management de projet.

PUBLIC CONCERNÉ
- Chefs de projet débutants ou occasionnels
- Toute personne ayant ponctuellement en charge la conduite d'un projet

ANIMATEUR
Alain VERGEYLEN
Consultant-formateur
JAM

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Comment asseoir son management transversal ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir et organiser le projet

Passer d'une culture hiérarchique à une culture projet
- Identifier les différentes étapes d'un projet et les écueils majeurs du pilotage
- Comprendre les enjeux et implications du management de projet

Outil 1 : le cahier des charges du projet
- Définir un projet
- Identifier les enjeux, les résultats et les délais d'un projet
- Recenser les acteurs et partenaires d'un projet et identifier leurs besoins

Exercice d'application : rédaction d'une fiche projet

Outil 2 : les lettres de mission du chef de projet et du contributeur
- Organiser le projet
- Clarifier la mission du chef de projet

Exercice d'application : rédaction d'une fiche de lot de contributeur

Outil 3 : le planning
- Planifier, identifier les risques, estimer les coûts
- Élaborer et mettre à jour un planning
- Déterminer et gérer les principaux risques

Exercice d'application : élaboration d'un planning dynamique

Piloter les acteurs et réaliser le projet

Outil 4 : la validation des résultats de l'équipe projet
- Identifier et valider les résultats obtenus
- Placer les résultats du projet au coeur de ses échanges

Mise en situation : réunion de validation des résultats de l'équipe projet

Outil 5 : le plan de communication
- Communiquer sur un projet
- Différencier information, communication et relation
- Construire un plan de communication

Exercice d'application : élaboration d'un plan de communication

Outil 6 : les règles de fonctionnement au quotidien : reporting, relevé de décisions...
- Piloter les réunions du projet
- Gérer les réunions d'avancement du projet
- Instruire la capitalisation

Mise en situation : conduite de réunion d'élaboration de règles communes

Outil 7 : le tableau de bord du projet
- Suivre les résultats de son projet
- Répondre aux besoins de reporting des acteurs
- Identifier les indicateurs pertinents et construire son tableau de bord

Exercice d'application : élaboration d'une trame de tableau de bord, définition d'indicateurs

Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en œuvre pour conduire son projet avec succès

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'utiliser efficacement les outils essentiels pour gérer occasionnellement vos projets.

2 JOURS	14 heures	Code 52163	Tarif HT : 1 310 € - repas inclus

Paris			Lyon
12-13 février 2018	11-12 juin 2018	10-11 décembre 2018	15-16 mars 2018
15-16 mars 2018	5-6 juillet 2018	7-8 février 2019	18-19 octobre 2018
12-13 avril 2018	18-19 octobre 2018		
	13-14 novembre 2018		

BESOIN DE COMPRENDRE LES BASIQUES ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Pert et Gantt : quelle utilité ?

OBJECTIFS
- Acquérir les clés de la planification projet.
- Manipuler Pert et Gantt pour organiser son projet.

PRÉREQUIS
Être chef de projet ou gérer un projet occasionnellement.

PUBLIC CONCERNÉ
- Chefs de projet
- Toute personne appelée à gérer un projet

ANIMATEUR
Alain VERGEYLEN
Consultant-formateur
Expert en management de projet

PROGRAMME
Initiation

Définir l'utilité de la planification projet
- Estimer la durée du projet pour définir sa date de fin
- Identifier les points critiques et risques qui pourraient entraîner un retard du projet

Mise en situation : les participants revisitent l'un de leurs projets et identifient l'avantage qu'ils auraient eu à prendre le temps de le planifier

Organiser son projet avec PERT et GANTT
- Recenser les tâches à réaliser
- Étudier les modes de fonctionnement de PERT et GANTT
- Définir l'utilité de ces deux outils
- Mettre en lumière les dépendances entre les tâches pour mieux cadrer son projet
- Visualiser les résultats avec le diagramme de GANTT
- Tenir compte des contraintes mises en lumière

Mise en situation : utilisation de PERT et GANTT pour planifier un projet proposé par l'intervenant ou un participant

Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en place pour intégrer PERT et/ou GANTT à son organisation projet

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous saurez comment utiliser PERT et/ou GANTT pour organiser votre projet au mieux.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 52373	Tarif HT : 395 €

Paris		
	10 avril 2018 (9h-13h)	4 octobre 2018 (14h-18h)

Réussir le management de son projet

L'essentiel pour manager un projet de A à Z

Être chef de projet ne s'improvise pas. Il s'agit d'apprendre à organiser et à piloter le projet, à mobiliser les acteurs, à rédiger ou à faire rédiger les documents clés et à s'affirmer dans son rôle de chef de projet pour mobiliser l'ensemble de ses collaborateurs.

OBJECTIFS
- Prendre conscience des facteurs clés de succès d'un projet.
- Identifier les étapes incontournables d'un projet.
- Acquérir une véritable méthodologie de conduite de projet.

PRÉREQUIS
Avoir la charge régulière de projets et souhaiter formaliser une méthodologie en matière de conduite de projet.

PUBLIC CONCERNÉ
- Chefs de projet débutants
- Chefs de projet confirmés souhaitant formaliser et professionnaliser leurs pratiques
- Toute personne ayant en charge la conduite d'un projet

ANIMATEUR
Peter MEHRING
Consultant formateur
PMCO CONSULTING

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Comment asseoir son management transversal ?

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 4 juillet 2018 ou 19 octobre 2018 ou 17 décembre 2018 ou 11 février 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Appréhender les spécificités d'une organisation projet
- Définir le management de projet
- Gérer un projet : enjeux et spécificités
- Identifier les acteurs et les instances

Partage d'expériences : les causes d'échec le plus fréquemment rencontrées

Réussir le cadrage et le lancement du projet : une étape essentielle

Initialiser le projet
- Préparer le cahier des charges, la lettre de mission, la note de cadrage, le briefing et le contrat commercial
- Bien cerner les enjeux, objectifs et conditions de réussite du projet

Exercice d'application : rédaction de la note de cadrage

Planifier le projet
- Fixer des délais réalistes et élaborer le planning du projet
- Identifier les marges et les tâches critiques

Exercice d'application : élaboration d'une démarche de planification

Sécuriser son projet en amont
- Évaluer la faisabilité financière du projet
- Identifier les risques
- Identifier les acteurs et répartir les rôles entre chacun

Exercice d'application : élaboration d'une démarche de maîtrise des risques

Construire l'équipe projet
- Déterminer la contribution du chef de projet
- Identifier les compétences et les profils indispensables
- Gérer la relation avec les responsables hiérarchiques

Jeu de rôles : l'entretien de contribution

Assurer le bon déroulement du projet au quotidien, du pilotage à la clôture

Réussir la réunion de lancement
- Clarifier les règles de fonctionnement
- Répartir les rôles et l'organisation du travail
- Planifier les différentes réunions projet

Exercice d'application : préparation d'une réunion de lancement

Mettre en place les outils pour mesurer l'état d'avancement physique du projet
- Identifier les éléments à contrôler
- Définir les indicateurs d'efficacité et le tableau de bord du projet
- Anticiper et gérer les situations complexes

Capitaliser le projet
- Capitaliser l'expérience
- Mettre en œuvre l'évaluation de son projet

Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en œuvre pour conduire ses projets avec succès

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous serez capable de conduire un projet en évitant les pièges les plus courants.

2 JOURS	14 heures	Code 52026	Tarif HT : 1 335 € - repas inclus	
Paris	19-20 mars 2018 14-15 mai 2018 14-15 juin 2018 30-31 août 2018	20-21 septembre 2018 15-16 octobre 2018 7-8 novembre 2018 13-14 décembre 2018	**Lyon**	19-20 mars 2018 15-16 octobre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Valider la faisabilité économique de son projet

OBJECTIFS
- Identifier les paramètres financiers inhérents à tout projet.
- Valider la faisabilité économique de son projet.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience de la conduite de projet et une connaissance des concepts fondamentaux en finance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et chefs de projet

ANIMATEUR
Consultant-formateur
Expert en management de projet

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier les paramètres financiers essentiels d'un projet
- Le chiffre d'affaires
- Les moyens de production
- Les consommations et les salaires

Partage d'expériences : les indicateurs à prendre en compte pour le budget de son projet

Estimer le budget prévisionnel
- Estimer les coûts en avant-projet
- Identifier les financements possibles
- Définir les hypothèses de gains et de résultats MOA/MOE
- Valider la rentabilité économique

Mise en situation : évaluation économique d'un projet

Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en place pour valider la faisabilité économique d'un projet

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous saurez dire si votre projet est viable économiquement parlant.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 52376	Tarif HT : 425 €
Paris	9 avril 2018 (14h-18h)	8 octobre 2018 (9h-13h)	

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

ASSISTANT(E) juridique

Être un relais efficace dans le suivi juridique des dossiers

10 jours
70 heures

CERTIFIANT BLENDED

Devenir assistant(e) juridique requiert de plus en plus de connaissances tant en ce qui concerne les actes juridiques courants, la documentation légale ou encore la préparation de contrats types. Aussi, est-il indispensable d'acquérir un enseignement global pour devenir un relais efficace dans le suivi juridique des dossiers.

OBJECTIFS
- Cerner les notions juridiques indispensables à son travail d'assistance juridique.
- Gérer les formalités légales liées au fonctionnement d'une société, du contentieux.
- Tenir des tableaux de bord tout en sachant gérer ses priorités.

PRÉREQUIS
Avoir des bases de secrétariat juridique ou avoir suivi " Assistant(e) juridique - Niveau 1 " (code 20005 p. 197).

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s juridiques débutant(e)s
- Assistant(e)s qui souhaitent obtenir une spécialisation juridique

ANIMATEUR
Valérie PRESLE
Consultante spécialisée en droit des sociétés
MIS À JOUR

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'assister utilement un juriste pour les formalités légales de la société, le suivi des contrats et de l'activité contentieuse.

MODULE 1 Gestion des informations juridiques 2 jours

OBJECTIFS
- Intégrer les sources du droit et gérer les documents juridiques.
- Organiser son travail quotidien.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Faire le point sur les sources du droit et les différentes professions juridiques

Maîtriser le vocabulaire juridique
- Les différentes branches du droit
- Les directives, lois, décrets et jurisprudence : connaître la hiérarchie entre ces sources
- La base du système judiciaire français
- Savoir utiliser les termes juridiques et identifier les " faux amis "

Base de données et outils de recherche légaux : optimiser ses recherches
- Identifier les différentes sources d'information
- Mener une recherche sur internet
- Organiser une veille juridique

Préparer la présentation des documents juridiques
- Classer et archiver sa documentation
- Diffuser l'information recueillie : les bases et la revue de presse

Exercice d'application : création et diffusion d'une revue de presse juridique

Organiser et classer efficacement
- La tenue des agendas juridiques
- La mise en place des différents rétroplannings
- Gérer les différents tableaux de bord

Coordonner les liaisons interservices

Gérer son temps

Exercice d'application : création et gestion d'un planning de tâches hebdomadaire/mensuel/annuel

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment choisir son contrat ?
- Quelles obligations avant de signer un contrat ?
- Quand un contrat est-il formé ?

MODULE 2 Suivi juridique des sociétés 3 jours

OBJECTIFS
- Accomplir les formalités légales liées à la constitution et au fonctionnement de l'entreprise.
- Maîtriser les étapes clés des principales réunions.

PROGRAMME
Formes et vie des sociétés
- Les principales étapes de la vie d'une entreprise
- Les formalités spécifiques à chaque société
- Produire les documents juridiques à chaque démarche

Exercice d'application : constitution d'une société et formalités de dépôt

Procéder au suivi des formalités
- La préparation et la rédaction des documents préparatoires aux conseils d'administration et assemblées générales
- L'approbation des comptes
- Les distributions de dividendes
- Les modifications statutaires
- Les nominations
- L'augmentation et la réduction de capital

Exercice d'application : rédaction du PV d'une assemblée générale ordinaire et formalités de dépôt

Organiser les réunions qui rythment le fonctionnement des sociétés
- La réunion des conseils
- Les assemblées générales

Exercice d'application : mise en place d'un planning annuel d'assemblées et de conseils

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

ÇA VOUS PARLE ?

" Formation intéressante et vivante. Des cas concrets illustrent la partie théorique. Ce qui a été présenté lors de la formation peut être mis en place de suite dans le quotidien professionnel.

Harriett V.
DILLINGER FRANCE

10 JOURS | 70 heures | **Code 20143**

Paris - Promotion 1
5-6 avril, 14 au 16 mai, 11 au 13 juin, **19 juin***, 5-6 juillet et **6 septembre 2018****
Paris - Promotion 2
20-21 septembre, 8 au 10 octobre, 12 au 14 novembre, **27 novembre***, 13-14 décembre 2018 et **11 février 2019****

* **CLASSE VIRTUELLE** pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 5 490 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 4 390 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 3 760 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
ASSISTANAT JURIDIQUE
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS ASSISTANAT JURIDIQUE
Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 900 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 2 660 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Suivi juridique des contrats 3 jours

OBJECTIFS
- Identifier les différents types de contrats et les clauses essentielles.
- Assurer le suivi des contrats.

PROGRAMME
Cerner les règles fondamentales des contrats
- Les différents types de contrats
- Les règles de qualification des contrats
- Les conditions de validité des contrats : forme des consentements, détermination de la chose et du prix
- Exercice d'application : rédaction d'un contrat de sous-traitance

Les clauses essentielles dans la rédaction d'un contrat
- L'objet du contrat, le prix, la durée...
- Les conditions suspensives et résolutoires
- Les pénalités, astreintes et règlement des litiges
- Les clauses de responsabilité et assurance

Étude de cas : audit et suivi d'un contrat de bail commercial
Exercice d'application : mise en place d'un tableau de bord de suivi des contrats

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante
Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULE 4 Suivi juridique du contentieux 2 jours

OBJECTIFS
- Cerner le déroulement des procédures devant les institutions judiciaires.
- Assurer le suivi du contentieux.

PROGRAMME
Maîtriser les bases de l'organisation judiciaire
Exercice d'application : rédaction d'écrits pré-contentieux
Suivre le déroulement de la procédure devant le TGI
- La procédure de référé
- La procédure au fond : assignation, procédure devant le juge de la mise en état et conclusions
- Exercice d'application : rédaction d'un référé

Identifier le déroulement de la procédure devant les autres instances
Les voies de recours
Organiser le suivi de l'activité contentieuse
- Les tableaux de bord pour assurer le respect des délais
- Optimiser les relations entre les différentes parties

Exercice d'application : mise en place d'un tableau de bord de suivi des pré-contentieux et contentieux

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression
Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

Assistant(e) juridique

Cycle long - Maîtriser les outils pratiques pour un assistanat juridique efficace

Assister au quotidien un avocat, un notaire, un huissier, un service juridique d'entreprise ou d'administration demande rigueur et précision notamment dans le suivi des délais, qu'ils soient contractuels ou judiciaires, dans l'élaboration de dossiers, ou encore dans la veille documentaire. Une bonne connaissance du fonctionnement des juridictions, des procédures et du vocabulaire juridique est essentielle pour mener à bien ses missions.

OBJECTIFS
- Accomplir les formalités liées à la constitution et au fonctionnement d'une société.
- Cerner les techniques contractuelles de base.
- Constituer et gérer un fonds documentaire juridique.

PRÉREQUIS
Être amené à effectuer des travaux de secrétariat juridique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s juridiques
- Toute personne amenée à évoluer vers un poste d'assistant(e) juridique

ANIMATEURS
Valérie PRESLE
Consultante spécialisée en droit des sociétés
MIS À JOUR

Jean GASNAULT
Consultant spécialisé en documentation juridique
La LOI DES OURS

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quand un contrat est-il formé ?
- Twitter, comment se lancer ?
- Structurer votre veille, c'est possible

4 JOURS | 28 heures | **Code 20087**

Tarif HT : **2 260 €** - repas inclus

Paris
18-19 décembre 2017, 11-12 janvier et **6 mars 2018***
8-9 mars, 19-20 mars et **4 mai 2018***
1er-2 octobre, 11-12 octobre et **22 novembre 2018***
17-18 décembre 2018, 14-15 janvier et **22 mars 2019***

*CLASSE **VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Le secrétariat juridique des sociétés

Cerner les étapes principales de la vie juridique d'une entreprise
Distinguer société civile et société commerciale
Identifier les différentes structures sociétaires
Maîtriser les formalités de constitution d'une société
Étude de cas : démarches auprès du centre de formalités des entreprises et obtention de l'extrait K-Bis
Intégrer le fonctionnement des sociétés
Le secrétariat des cessions de titres
Exercice d'application : rédaction d'une clause d'agrément

Organiser les principales réunions qui rythment les sociétés
Les réunions du conseil d'administration
- Règles de convocation et de calcul de quorum
- Formalisme et conservation du procès-verbal

Les Assemblées Générales (AG)
- AGO, AGE et AGS
- L'organisation matérielle de l'AG
- Respecter les règles particulières des AGO
- Assurer le bon déroulement des AGE et AGS
- Les particularités de l'assemblée générale constitutive

Étude de cas : déroulement complet d'un conseil d'administration et d'une AG avec les étapes clés de A à Z

Gérer les relations avec le commissaire aux comptes

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Les techniques contractuelles de base

Cerner les principes fondamentaux du droit des contrats
Identifier les caractéristiques des contrats
- Les grandes familles de contrats
- Les règles de qualification des contrats

Les conditions d'existence et de validité d'un contrat
- Les modalités d'échange des consentements
- Erreur, dol et violence : les éléments constitutifs
- Détermination de la chose et du prix

Étudier les points clés de la rédaction d'un contrat
Analyser les clauses essentielles
- L'objet du contrat, le prix et la durée
- Les conditions suspensives et résolutoires
- Pénalités, astreintes et règlement des litiges
- Les clauses de responsabilité et les assurances

Étudier quelques clauses particulières
- Les clauses de modification de la loi contractuelle
- Les clauses de reconduction et de prorogation

Exercice d'application : préparation de l'architecture d'un contrat simple et rédaction des clauses essentielles

MODULE 3 Constituer et gérer un fonds documentaire juridique : mode d'emploi

Rechercher, traiter et diffuser l'information
Mener ses recherches suivant la typologie des sources
Étude de cas : recherche et démonstration des sites juridiques les plus utiles sur internet
Traiter et diffuser l'information
Exercice d'application : élaboration d'une revue de presse juridique électronique

Constitution d'un fonds documentaire juridique
Respecter les droits existants
- Limites posées par le droit d'auteur et le copyright
- BDD : déclaration obligatoire à la CNIL

Étude de cas : mode d'emploi d'une déclaration de BDD
Mise en réseau d'un fonds documentaire juridique
- Prestataires, matériels et logiciels : les critères de choix
- Sécuriser l'accès aux données
- L'archivage des données : la pérennité des supports sur le long terme et la fréquence de stockage à adopter

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'exploiter les outils opérationnels réalisés lors de la formation dès le retour dans votre entreprise.

Assistant(e) juridique - Niveau 1

Assimiler ses missions clés

L'assistant(e) juridique a pour mission principale d'assister un juriste : responsable juridique d'une entreprise ou d'une administration, avocat, notaire... En dehors des activités traditionnellement dévolues à l'assistante, elle se doit de maîtriser des tâches spécifiques liées à l'environnement juridique, comme le secrétariat juridique des sociétés, le suivi des procédures devant les tribunaux ou encore, la mise en place d'une documentation juridique.

OBJECTIFS

- Rédiger les actes indispensables au secrétariat juridique des sociétés et préparer les contrats types.
- Mettre en place des tableaux de bord de suivi des dossiers contentieux.
- Mettre en œuvre une méthodologie de recherche documentaire.

PRÉREQUIS

Effectuer des travaux de secrétariat juridique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Assistant(e)s juridiques
- Toute personne amenée à évoluer vers un poste d'assistant(e) juridique

ANIMATEURS

Valérie PRESLE
Consultante spécialisée en droit des sociétés
MIS À JOUR
Jean GASNAULT
Consultant spécialisé en documentation juridique
La LOI DES OURS

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Pourquoi s'affirmer dans sa vie professionnelle ?
- Comment éviter d'être victime d'un pic de stress ?

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Du secrétariat juridique au suivi des contrats : être un relais efficace pour le service et gérer son stress

Maîtriser le vocabulaire juridique indispensable au quotidien
- Directives, lois, décrets, jurisprudence...
- Bases du système judiciaire français et différentes branches du droit : civil, pénal, administratif...
- Utiliser les principaux termes juridiques à bon escient

Assurer le secrétariat juridique des sociétés
- Définir les principales étapes de la vie juridique d'une entreprise
- Identifier les formalités propres à chaque type de société : SA, SAS, SARL, SNC, SEP...
- Produire les documents juridiques requis pour chacune des démarches
- Rédiger les convocations, ordres du jour, procès-verbaux et délibérations des assemblées générales et des autres instances

Étude de cas : déroulement complet d'une assemblée générale avec toutes les étapes clés de A à Z

Préparer les contrats types adaptés

Exercice d'application : préparation de la trame d'un contrat type et repérage des clauses essentielles

Organiser le suivi de l'activité contentieuse du service : mettre en place les tableaux de bord de suivi des dossiers

Exercice d'application : méthodologie pour créer un tableau de bord de suivi en fonction de ses objectifs

Documentation juridique : définir la meilleure méthode pour optimiser ses recherches

Mettre en place une stratégie de recherche efficace
- Identifier les sources d'information disponibles : textes officiels, sources privées, intranet...
- Mener une recherche sur internet
- Organiser une veille juridique
- Classer et archiver sa documentation juridique

Exercice d'application : recherche et démonstration des sites internet les plus utiles

Traiter et diffuser l'information juridique
- Identifier les bases des produits documentaires
- Créer une revue de presse juridique
- Les précautions à prendre pour diffuser ses documents en toute légalité

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de réaliser les outils opérationnels nécessaires à votre fonction d'assistanat juridique.

2 JOURS	14 heures	Code 20005	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus

Paris	1er-2 février 2018 28-29 mai 2018	17-18 septembre 2018 29-30 novembre 2018	4-5 février 2019

Assistant(e) juridique - Niveau 2

Optimiser ses pratiques

L'assistant(e) juridique doit être capable de mener à bien tous les actes de gestion courante de l'entreprise. Connaître l'environnement juridique de l'entreprise, assurer le suivi des formalités juridiques des sociétés et des contrats, être un relais efficace dans la diffusion de l'information juridique... sont autant de compétences nécessaires pour être en charge de l'assistanat juridique d'une entreprise.

OBJECTIFS

- Assurer le suivi juridique des sociétés et auditer efficacement les contrats pour en actualiser les clauses essentielles.
- Optimiser ses tableaux de bord pour gagner en efficacité.
- Traiter et diffuser l'information juridique au sein de l'entreprise.

PRÉREQUIS

- Avoir des bases de secrétariat juridique ou avoir suivi " Assistant(e) juridique - Niveau 1 " (code 20005 p. 197).

PUBLIC CONCERNÉ

- Assistant(e)s juridiques
- Toute personne en charge de l'assistanat juridique au sein de son entreprise

ANIMATEUR

Valérie PRESLE
Consultante spécialisée en droit des sociétés
MIS À JOUR

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment choisir son contrat ?
- Quand un contrat est-il formé ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Être un relais efficace dans le suivi juridique des sociétés
- Nominations
- Augmentations et réductions de capital

Exercice d'application : rédaction d'une annonce de modification de capital
- Distributions de dividendes
- Modifications statutaires
- Approbation des comptes
- Préparation et rédaction des documents nécessaires aux conseils d'administration et aux Assemblées Générales (AG)

Exercice d'application : rédaction d'un procès-verbal d'AG à partir d'un exemple concret

Améliorer le suivi des contrats

Auditer efficacement un contrat : les clés de lecture
- Actualiser les clauses essentielles

Exercice d'application : audit de plusieurs contrats fournisseurs afin de modifier les clauses de prix et de garantie

Mettre en place des tableaux de bord de suivi avec les warnings appropriés
- Les indicateurs possibles : indicateurs de moyens, de résultat et d'environnement
- Prévoir la procédure de mise à jour régulière

Exercice d'application : réalisation d'un tableau de suivi adapté à une typologie de contrats

Optimiser les outils d'aide à l'organisation

La tenue des agendas juridiques
- Suivi et contrôle du calendrier et reporting des sociétés

La mise en place de rétroplannings

Gérer les différents tableaux de bord

Exercice d'application : mise en place d'un rétroplanning annuel des AG d'un groupe de sociétés

Coordonner les liaisons interservices

Mettre en place une stratégie de communication efficace

Traiter et diffuser l'information

Exercice d'application : traitement d'une information juridique en interne à transmettre aux directeurs opérationnels des autres services de l'entreprise

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'optimiser les procédures et les outils opérationnels utilisés dans votre fonction d'assistanat juridique.

2 JOURS	14 heures	Code 20105	Tarif HT : 1 445 € - repas inclus

Paris			
15-16 février 2018	25-26 juin 2018	6-7 décembre 2018	18-19 février 2019

Secrétariat juridique du contentieux

Maîtriser les formalités d'une procédure de A à Z

Suivre le déroulement d'une procédure contentieuse devant une juridiction exige une excellente maîtrise de l'organisation judiciaire française et des différentes procédures. Mettre en place un tableau de bord de suivi des dossiers contentieux, identifier les différentes procédures, maîtriser les délais, implique une organisation méthodique, une rigueur sans faille et un devoir de discrétion.

OBJECTIFS
- Identifier les institutions judiciaires françaises et leur fonctionnement.
- Gérer les relations avec les différents acteurs du contentieux.
- Mettre en place des tableaux de bord de suivi des dossiers contentieux.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en secrétariat juridique ou avoir suivi " Assistant(e) juridique - Niveau 1 " (code 20005 p. 197).

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s juridiques
- Toute personne amenée à évoluer vers un poste d'assistant-assistante juridique en charge du secrétariat du contentieux

ANIMATEUR
Aude BOURUET AUBERTOT
Avocat à la Cour
BGBA AVOCATS

PROGRAMME

Expertise

Maîtriser les bases de l'organisation judiciaire française
- Les institutions
- Les acteurs
- Les différents types de procédures et de saisines

Suivre le déroulement de la procédure devant le tribunal de grande instance
- La procédure en référé
- La procédure au fond
  Exercice d'application : préparation d'un dossier contentieux en demande ou en défense
- Cerner le déroulement d'une instance

Identifier les particularismes des autres procédures
- Devant le tribunal d'instance
- Devant le tribunal de commerce
- Devant le conseil de prud'hommes
- Devant les tribunaux administratifs

Voies de recours et exécution des décisions de justice
- Identifier les différentes catégories de décisions et leur signification
- Distinguer les voies de recours et leur exercice
- Identifier les mesures d'exécution forcée et les frais d'exécution
- Le rôle du juge de l'exécution

Organiser le suivi de l'activité contentieuse : les tableaux de bord de suivi des dossiers
- Identifier les impératifs liés aux dossiers contentieux et les délais à respecter
- Optimiser les relations avec les différents intervenants au contentieux
  Exercice d'application : méthodologie pour créer un tableau de bord de suivi en fonction de ses objectifs

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier la procédure la plus adéquate au cas traité et de maîtriser les différentes étapes d'un contentieux.

ATELIER PRATIQUE
Visite commentée du Palais de Justice de Paris
> Visite commentée des différentes institutions présentes dans le Palais : Tribunal de grande instance, Cour d'appel, Cour de cassation, Chambres correctionnelles, Cour d'assises
> Le cheminement des dossiers qui arrivent au Palais et la manière dont ils sont traités
> L'audition d'une plaidoirie (en fonction des possibilités offertes les jours de visite)
Paris : 20 juin / 12 décembre 2018
1 matinée - 3 heures - Tarif HT du 20088 avec visite incluse : 1 680 €

2 JOURS | 14 heures | **Code 20088** | Tarif HT : 1 480 € - repas inclus

Paris	29-30 janvier 2018 29-30 mars 2018	18-19 juin 2018 18-19 octobre 2018	10-11 décembre 2018 28-29 janvier 2019

Secrétariat juridique de sociétés commerciales

Assurer le suivi juridique de la vie d'une société

Le droit des sociétés impose le respect d'un lourd formalisme et le suivi rigoureux d'un grand nombre d'obligations selon la forme juridique de la société : délais, suivi de mandats, contrôles de cohérence... Il convient notamment de savoir organiser efficacement la tenue et le suivi des réunions et assemblées, rédiger des procès-verbaux et réaliser la mise à jour quotidienne des informations concernant la vie sociale des entités.

OBJECTIFS
- Réaliser des opérations liées à la constitution, au suivi, à la modification, à la transformation et à la disparition des sociétés commerciales.
- Maîtriser les différentes étapes des réunions des conseils d'administration, de surveillance et des Assemblées Générales (AG).
- Suivre les relations avec le commissaire aux comptes.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en secrétariat juridique ou avoir suivi " Assistant(e) juridique - Niveau 1 " (code 20005 p. 197).

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s juridiques de sociétés commerciales
- Toute personne amenée à évoluer vers un poste d'assistant(e) juridique d'une société commerciale

ANIMATEUR
Valérie PRESLE
Consultante spécialisée en droit des sociétés
MIS À JOUR

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Assurer le suivi juridique d'une société commerciale

Identifier les différentes structures sociétaires
- SA, SARL, SAS, SE, SNC, SEP, SCA...
- Définir les critères de choix

Maîtriser les formalités de constitution d'une société commerciale
- Les modalités de constitution du dossier
- Les mentions obligatoires dans les statuts
- Les formalités de publicité et d'enregistrement
- Produire les documents requis pour chacune des démarches
  Exercice d'application : les démarches auprès du centre de formalités des entreprises et l'obtention de l'extrait K-Bis

Intégrer le fonctionnement des sociétés
- Les organes de direction, de surveillance et de contrôle
- Nomination et révocation : le formalisme à respecter

Coordonner l'information des actionnaires

Gérer le secrétariat des cessions de titres
- Les ordres de mouvement et la tenue du registre
  Exercice d'application : rédaction d'une clause d'agrément

Organiser les principales réunions qui rythment les sociétés
- Règles de convocation et de calcul de quorum
- Formalisme et conservation du procès-verbal

Les assemblées générales
- AGO, AGE et AGS
- L'organisation matérielle de l'AG : les débats et l'exercice du droit de vote notamment par les moyens de télétransmission
- La procédure d'approbation des conventions réglementées
- Respecter les règles particulières des AGO
- Assurer le bon déroulement des AGE et AGS
- Les particularités de l'assemblée générale constitutive
- Le formalisme à respecter dans le compte rendu, les formalités de dépôt et de publicité et la rédaction du procès-verbal
  Exercice d'application : rédaction du procès-verbal d'une assemblée

Gérer les relations avec le commissaire aux comptes
Exercice d'application : formalités de dépôt des comptes au greffe du tribunal de commerce

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les formalités légales relatives à la création et au fonctionnement des sociétés.

2 JOURS | 14 heures | **Code 20106** | Tarif HT : 1 395 € - repas inclus

Paris 8-9 mars 2018	2-3 juillet 2018 1er-2 octobre 2018	17-18 décembre 2018

Secrétariat juridique : sociétés, contrats, contentieux

Cycle long - Assister efficacement un juriste dans ses activités quotidiennes

L'assistanat juridique est un métier exigeant qui demande rigueur, implication et confidentialité non seulement pour assister les juristes, mais également pour assurer au quotidien des responsabilités propres en matière juridique. Ces responsabilités couvrent notamment le secrétariat juridique des sociétés, l'organisation de conseils et d'assemblées, le suivi de contrats et de contentieux et les contacts avec les conseils extérieurs.

OBJECTIFS

- Accomplir les formalités liées à la constitution et au fonctionnement d'une société et constituer et gérer un fonds documentaire juridique.
- Cerner les techniques contractuelles de base.
- Assurer le secrétariat juridique du contentieux en maîtrisant toutes les formalités liées à une procédure de A à Z.

PRÉREQUIS

Être amené à effectuer des travaux de secrétariat juridique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Assistants et assistantes juridiques
- Toute personne amenée à évoluer vers un poste d'assistant(e) juridique complet

ANIMATEURS

Valérie PRESLE
Consultante spécialisée en droit des sociétés
MIS À JOUR
Jean GASNAULT
Consultant spécialisé en documentation juridique
LA LOI DES OURS
Aude BOURUET AUBERTOT
Avocat à la Cour
BGBA AVOCATS

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Twitter, comment se lancer ?
- Structurer votre veille, c'est possible
- Quand un contrat est-il formé ?

6 JOURS | 42 heures | **Code 20109**

Tarif HT : 3 390 € - repas inclus

Paris
18-19 décembre 2017, 11-12 janvier, 29-30 janvier et **6 mars 2018***
8-9 mars, 19-20 mars, 29-30 mars et **4 mai 2018***
1er-2 octobre, 11-12 octobre, 18-19 octobre et **22 novembre 2018***
17-18 décembre 2018, 14-15 janvier, 28-29 janvier et **22 mars 2019***

*CLASSE **VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Le secrétariat juridique des sociétés

Cerner les étapes principales de la vie juridique d'une entreprise
- Distinguer société civile et société commerciale
- Identifier les différentes structures sociétaires
- Maîtriser les formalités de constitution d'une société
  Étude de cas : démarches auprès du centre de formalités des entreprises et obtention de l'extrait K-Bis
- Intégrer le fonctionnement des sociétés
- Le secrétariat des cessions de titres
  Exercice d'application : rédaction d'une clause d'agrément

Organiser les principales réunions qui rythment les sociétés
- Les réunions du conseil d'administration
- Les Assemblées Générales (AG) : AGO, AGE et AGS (les règles communes d'admission, de convocation et de tenue) et l'organisation matérielle de l'AG (les débats et l'exercice du droit de vote notamment par les moyens de télétransmission)
  Étude de cas : déroulement complet d'un conseil d'administration et d'une AG avec les étapes clés de A à Z
  Gérer les relations avec le commissaire aux comptes

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Les techniques contractuelles de base

Cerner les principes fondamentaux du droit des contrats
- Identifier les caractéristiques des contrats
- Les conditions d'existence et de validité d'un contrat

Étudier les points clés de la rédaction d'un contrat
- Analyser les clauses essentielles
- Étudier quelques clauses particulières
  Exercice d'application : préparation de l'architecture d'un contrat simple et rédaction des clauses essentielles

MODULE 3 Constituer et gérer un fonds documentaire juridique

Rechercher, traiter et diffuser de l'information
- Mener ses recherches suivant la typologie des sources
  Étude de cas : recherche et démonstration des sites juridiques les plus utiles sur internet
- Traiter et diffuser l'information
  Exercice d'application : élaboration d'une revue de presse juridique électronique

Constitution d'un fonds documentaire juridique
- Respecter les droits existants
  Étude de cas : mode d'emploi d'une déclaration de BDD
- Mise en réseau d'un fonds documentaire juridique

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 4 Le secrétariat juridique du contentieux

Maîtriser les bases de l'organisation judiciaire
- Les institutions, acteurs, différents types de procédures et de saisine

Le déroulement de la procédure
- Devant le tribunal de grande instance
  Exercice d'application : préparation d'un dossier contentieux en demande ou en défense
- Cerner le déroulement d'une instance

Voies de recours et exécution des décisions de justice
- Identifier les différentes catégories de décisions et leur signification
- Distinguer les voies de recours et leur exercice
- Identifier les mesures d'exécution forcée et les frais d'exécution
- Le rôle du juge de l'exécution

Organiser le suivi de l'activité contentieuse : les tableaux de bord de suivi des dossiers
Exercice d'application : méthodologie pour créer un tableau de bord de suivi en fonction de ses objectifs

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'assister utilement un juriste dans ses activités quotidiennes en droit des sociétés, en droit des contrats et en contentieux.

QUELQUES MOTS DE +

Les difficultés habituellement rencontrées par les assistant(e)s juridiques
Multiplicité des tâches techniques parfois nouvelles, densité de tâches importante et encore une fois le stress en découlant..., les difficultés sont multiples nécessitant à la fois des connaissances juridiques et des automatismes qu'il faut développer pour assurer l'efficacité au quotidien. Les formations sont heureusement là pour permettre d'acquérir les savoir-faire et savoir-être indispensables : maîtriser le vocabulaire juridique, savoir préparer les contrats types adaptés, organiser l'activité contentieuse du service, exploiter les outils d'une veille juridique efficace et trouver sa place dans son équipe.

Organiser une veille juridique efficace

Constituer et exploiter un fonds documentaire juridique

L'une des plus importantes tâches quotidiennes dévolue à l'assistante juridique est la veille juridique réalisée pour son service. Il s'agit de recueillir des informations fiables, de les classer et de les transmettre. Cela demande à la fois de la rigueur dans son organisation, de la curiosité intellectuelle et de réaliser des choix stratégiques. Il faut trouver et exploiter les meilleurs canaux disponibles en se tenant constamment à jour des évolutions. Tout cela ne doit toutefois pas s'avérer chronophage et il est nécessaire de bien calibrer le temps passé pour la rendre efficace et utile.

OBJECTIFS
- Rechercher les informations de manière efficace.
- Constituer et gérer un fonds documentaire juridique.
- Animer une veille juridique pour son service.

PRÉREQUIS
Être amené à réaliser une veille juridique et disposer d'un compte Twitter.

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s juridiques
- Toute personne amenée à réaliser une veille juridique

ANIMATEUR
Jean GASNAULT
Consultant spécialisé en documentation juridique
LA LOI DES OURS

MODULES VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Twitter, comment se lancer ?
- Structurer votre veille, c'est possible

PROGRAMME

Initiation

Rechercher, traiter et diffuser l'information

Mettre en place une stratégie de recherche efficace
- Identifier les sources d'information disponibles : textes officiels, sources privées, intranet...

Autodiagnostic : définition des codes et textes dont dépend l'activité de son service et des recours possibles en cas d'indisponibilité d'une source habituelle
- Mener une recherche sur internet
- Mesurer l'importance des réseaux sociaux
- Organiser la stratégie de sa veille juridique
- Définir la meilleure périodicité de surveillance
- Classer et archiver sa documentation juridique

Exercice d'application : recherche et démonstration des sites internet les plus utiles

Traiter et diffuser l'information juridique
- Identifier les bases des produits documentaires
- Créer une revue de presse juridique
- Les précautions à prendre pour diffuser les documents en toute légalité

Exercice d'application : élaboration d'une revue de presse juridique électronique

Constitution d'un fonds documentaire juridique

Respecter les droits existants
- Limites posées par le droit d'auteur et le copyright
- BDD : déclaration obligatoire à la CNIL

Étude de cas : mode d'emploi d'une déclaration de BDD

Mise en réseau d'un fonds documentaire juridique
- Prestataires, matériels et logiciels : les critères de choix
- Sécuriser l'accès aux données
- L'archivage des données : la pérennité des supports sur le long terme et la fréquence de stockage à adopter

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de gérer efficacement une veille juridique.

1 JOUR	7 heures	Code 20167	Tarif HT : 935 € - repas inclus
Paris	12 janvier 2018 20 mars 2018	12 octobre 2018 15 janvier 2019	

Assistant(e) marques

Gérer les dépôts et les suivis des dossiers

Pour devenir propriétaire d'une marque en France, il faut effectuer un dépôt à l'INPI. À partir de là, on bénéficie d'un délai de six mois pour protéger la marque à l'étranger suivant différentes procédures qu'il est indispensable de maîtriser : la marque nationale délivrée pays par pays, la marque de l'Union européenne délivrée par l'EUIPO en suivant une procédure unique d'enregistrement et la marque internationale enregistrée auprès de l'OMPI.

OBJECTIFS
- Définir les opérations nécessaires à la constitution et au suivi des dépôts de marques.
- Suivre les renouvellements des marques.
- Organiser le suivi de l'activité contentieuse.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en secrétariat de la propriété industrielle.

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s des services propriété industrielle d'entreprises et de cabinets
- Assistant(e)s juridiques
- Toute personne participant à la gestion d'un portefeuille de marques

ANIMATEUR
Julie DESROIS
Conseil en propriété industrielle
CABINET CHAILLOT

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Organiser le suivi des dossiers marques selon les différentes procédures

Déposer une marque française
- Choisir sa marque : les différents types de marques et les droits antérieurs
- Collecter, classer et vérifier les pièces nécessaires au dépôt
- Le déroulé de la procédure : du dépôt à l'enregistrement
- Assurer le suivi des dossiers : les enregistrements et les renouvellements
- Le cas des marques notoires

Étude de cas : analyse des pièces d'un dossier dans le cadre d'un dépôt de marque française

Mise en situation : les outils en ligne, vérification de la classification, préparation du dépôt en ligne

Déposer une marque de l'Union européenne
- Le dépôt de la demande : la nécessité d'un signe " solide " valable dans les 28 États membres
- Rapport de recherche, publication de la demande, période d'opposition, enregistrement...
- Collecter, classer et vérifier les pièces nécessaires au dépôt
- Assurer le suivi des dossiers : les enregistrements et les renouvellements

Étude de cas : analyse des pièces d'un dossier dans le cadre d'un dépôt de marque de l'Union européenne

Mise en situation : les outils en ligne, préparation du dépôt en ligne

Déposer une marque internationale

Étude de cas : analyse des pièces d'un dossier dans le cadre d'un dépôt de marque internationale

Mise en situation : les outils en ligne, préparation du dépôt en ligne

Suivre les renouvellements des marques

Les risques de déchéance d'une marque

L'élaboration régulière de reportings
- Mettre en place des tableaux de bord de suivi des renouvellements

Exercice d'application : création d'un tableau de bord de suivi des renouvellements d'un portefeuille de marques

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'avoir les bons réflexes dans tous les travaux administratifs concernant les marques françaises, de l'Union européenne et internationales.

1 JOUR	7 heures	Code 20128	Tarif HT : 940 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018	14 décembre 2018	

Anglais pour assistant(e) juridique

Gagner en aisance dans le maniement de l'anglais juridique écrit et oral

ANGLAIS

La maîtrise de l'anglais juridique est aujourd'hui indispensable face à l'internationalisation du monde des affaires. Pour assister efficacement un juriste ou un avocat qui travaille à l'international, il convient non seulement de connaître le vocabulaire légal en anglais, mais également de maîtriser les spécificités des environnements juridiques anglais et américains.

OBJECTIFS
- Manier le vocabulaire légal en anglais.
- Acquérir de l'aisance au téléphone dans le maniement de l'anglais juridique.
- Rédiger des courriers et autres documents juridiques en anglais.

PRÉREQUIS
Les exposés se font en anglais, le vocabulaire légal est régulièrement traduit ou expliqué.

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s juridiques
- Toute personne amenée à évoluer vers un poste d'assistant(e) juridique ayant à utiliser l'anglais juridique dans sa pratique professionnelle

ANIMATEUR
Jeremy JACKSON
Consultant, spécialisé en anglais juridique

PROGRAMME
Initiation

Basic tools for a good use of legal English

Legal vocabulary
- In business contracts law
- In company law
- In private international law
- In white-collar criminal law

Exercise: make a lexicon of principal legal terms necessary in every day use

An introduction to the different legal systems under common law and civil law
- Basic concepts and tenets

Handling telephone calls

Using different registers
- How to manage an incoming call from an important client, opposing counsel and a judge
- How to manage appointments and other priorities
- The best way to place an order and to verify details
- How to complain and to handle complaints

Resolving a litigation dispute through negotiation
- Terms of payment
- Late delivery of documents

Role playing: negotiate some aspects of a dispute by telephone using the language of negotiation and draft a letter confirming the agreement

Fundamental drafting rules in legal English

Translating documents/redrafting contents
- Making sense of complex sentences
- Using punctuation to clarify meaning
- Proof reading and error correction
- Verifying quotes and citations in legal briefs

Letters, standard forms, correct forms of address
- The English and American forms and conventions in legal letters and documents
- Standard openings and closings tailored to the recipient
- Demonstrating how to prepare documents on a computer

Taking notes at meetings

Exercise: obtaining information from a client in a lawsuit and drafting a summons

The structure of American and English standard contracts

Most common types

Case study: comparison of French and American contract principles (with reference to the English law)

Basic components

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de gagner en aisance dans le maniement de l'anglais juridique aussi bien à l'écrit qu'à oral.

2 JOURS	14 heures	Code 20093	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	21-22 juin 2018	12-13 novembre 2018	

Assistant(e) : mieux gérer son temps et ses priorités

Optimiser son organisation et sa performance

BEST OF BLENDED RÉGION

Le quotidien d'un(e) assistant(e) est fait d'une multiplicité de tâches qu'il lui faut faire le plus rapidement possible tout en étant rigoureux(se). Ne pas se laisser déborder par la pression, savoir s'organiser et gérer son temps sont des compétences clés qui permettent la mise en place d'une collaboration efficace avec son responsable hiérarchique.

OBJECTIFS
- Dresser un état des lieux de son mode de fonctionnement actuel.
- Poser les bases d'une collaboration efficiente avec son responsable.
- Effectuer les bons choix organisationnels pour gagner en productivité et en efficacité.

PRÉREQUIS
Être assistant(e) et désirer monter en compétence dans sa gestion du temps et des priorités.

PUBLIC CONCERNÉ
- Secrétaires
- Assistant(e)s

ANIMATEUR
Capucine BERLIET
Consultant-formateur

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Et si vous disiez non ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Analyser sa gestion du temps

Autodiagnostic : son rapport au temps
- Connaître ses voleurs de temps
- Estimer la durée d'une tâche
- Observer la répartition de son temps sur une journée
- Identifier ses sources d'inefficacité
- Faire face aux multiples interruptions

Partage d'expériences : les risques d'interruptions liés au métier d'assistant(e)

Exercice d'application : réalisation d'une tâche dans un timing donné malgré les sollicitations

Gérer ses priorités
- Identifier clairement les attentes de son manager et de l'équipe
- Connaître ses tâches à forte valeur ajoutée
- Distinguer urgent et important
- Prévoir et anticiper : choisir un outil de planification

Exercice d'application : choix des critères pour hiérarchiser les priorités, distinguer l'urgent de l'important et savoir intégrer l'imprévu

Optimiser son organisation en choisissant les bons outils

Autodiagnostic : les forces et faiblesses de son organisation en termes de gestion des priorités, de gestion du temps et d'efficacité des outils de classement
- Acquérir les clés pour mettre en place une organisation efficace
- Repenser ses méthodes de classement
- Exploiter efficacement sa messagerie et les outils informatiques à disposition
- Mettre en place les outils utiles pour soi

Exercice d'application : cartographie des outils pouvant être utiles dans le travail d'assistant(e)

Faire concilier son temps et celui de son manager
- Fixer les règles du jeu avec le manager et l'équipe
- Faciliter l'accès à l'information de tous
- Savoir dire non lorsque c'est nécessaire
- Favoriser l'autonomie de l'équipe

Exercice d'application : définition de règles de fonctionnement et d'organisation pour l'équipe

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous aurez appris comment optimiser votre organisation afin de gagner en temps et en efficacité.

2 JOURS	14 heures	Code 54049	Tarif HT : 1 275 € - repas inclus
Paris			Lyon
8-9 février 2018	21-22 juin 2018	17-18 décembre 2018	21-22 juin 2018
9-10 avril 2018	4-5 octobre 2018	7-8 février 2019	17-18 décembre 2018

ÉDITO

La croissance est de retour. Après le rebond de l'économie américaine l'année dernière, les économies européennes rattrapent leur retard.

L'année 2018 offre de belles perspectives pour les entreprises qui sont prêtes à investir de nouveau avec des trésoreries au plus haut et une confiance retrouvée.

Le marché des opérations structurantes est en plein renouveau. Les sous-valorisations des capitalisations européennes et la dépréciation de la livre sterling suite au Brexit ont engendré un boum des fusions-acquisitions menées par les entreprises françaises.

Les taux bas actuels permettent un financement des investissements pour un faible coût via les marchés de la dette.

Croissance interne et/ou croissance externe : il faut les compétences nécessaires pour mener à bien vos projets. Par exemple, comprendre et maîtriser les opérations de fusions-acquisitions, bien opérer sur les marchés des capitaux, restructurer et modifier votre gestion interne nécessitent un savoir-faire obligatoire et indispensable.

Dans cette optique, le catalogue Finance-Gestion de EFE est votre partenaire privilégié pour vous accompagner dans votre pratique quotidienne en vous proposant des formations expertes et opérationnelles adaptées à votre réalité économique et à votre ambition de développement.

Adrien CODRON
Responsable du secteur
Finance - Gestion

3 QUESTIONS À L'EXPERT

" La stratégie d'acquisition-innovation doit s'inscrire dans une stratégie plus globale d'open-innovation au sein d'un écosystème-innovation "

Marie-Hélène KOEBELE
Associée M&A
UNIVERVE
Professeur à l'ESCP EUROPE

1 Quels sont les secteurs et entreprises concernés par cette vague d'acquisition-innovation-numérisation ?

Les premiers secteurs concernés ont été le commerce et la distribution avec les sites de vente en ligne et le marketing digital. Carrefour a racheté Rue du Commerce en 2015 et la Fnac a fini par racheter Darty pour contrer un pure player numérique Amazon et renforcer sa force de frappe digitale. Puis citons l'hôtellerie et le transport de voyageurs qui ont été atteints par la plateformisation, la désintermédiation et l'économie collaborative.

2 Quelles sont les entreprises cibles de cette stratégie d'acquisition-innovation-numérisation ?

Les start-ups, dont la raison d'être est l'innovation sont des cibles attractives alors même qu'elles n'atteignent ni une rentabilité ni un chiffre d'affaires critiques. Par ailleurs, ces start-ups ne sont plus orientées client mais " customer inside ". Elles transforment leur business modèle en collaboration avec le client dont elles se rapprochent intimement grâce aux données collectées et traitées. Elles ne sont plus transverses mais agiles et ouvertes sur l'extérieur pour permettre à l'innovation de se concrétiser et se propager.

3 Suffit-il d'acquérir une start-up pour accélérer la transformation numérique d'une grande entreprise ?

La stratégie d'acquisition-innovation doit s'inscrire dans une stratégie plus globale d'open-innovation au sein d'un écosystème-innovation. Celle-ci passe par le réseautage et la collaboration entre start-ups et grandes entreprises, la mise en place d'incubateurs mettant à la disposition des jeunes pousses des espaces de travail, du conseil, du mentorat et offrant à la grande entreprise un espace d'exploration où immerger ses intrapreneurs en quête de nouvelles méthodes de travail. La prise de participations à travers un fonds de Venture Capital ou l'acquisition majoritaire permettent de mettre en place des synergies plus poussées.

FINANCE GESTION

83 FORMATIONS

TÉMOIGNAGE

Petra CHUMOVA, Analyste Corporate Finance
ACCENTURE

Participante à la formation " Cycle certifiant - Finance d'entreprise "
p. 216

" La formation m'a fourni de bonnes informations et des connaissances approfondies, ce qui m'a permis d'évoluer vers de nouvelles missions au sein du Département Finance de mon entreprise. Je devrais bientôt travailler sur le cas d'une acquisition. Je vais ainsi mettre en pratique les connaissances acquises en formation. "

SOMMAIRE **FINANCE - GESTION**

PICTOTHÈQUE

NOUVEAU Vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !

CPF Formation éligible au Compte Personnel de Formation

BLENDED Formation mixant présentiel et modalités distancielles*

CERTIFIANTE Formation validée par un titre ou un certificat

LNI Formation inscrite sur la Liste Nationale Interprofessionnelle

CLASSE VIRTUELLE Formation courte 100 % à distance (1h30 à 2h max)

BEST-OF Formation plébiscitée par nos clients

SUPPORT ÉCRIT DÉMATÉRIALISÉ
Pour toutes les formations, un support pédagogique dématérialisé est accessible en ligne pendant 6 mois

* Quiz amont/aval, module e-learning, module vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession, classe virtuelle

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
DIGITAL LEARNING				
Classes virtuelles : 120 mn chrono pour...				
91305	Assimiler les fondamentaux de la finance	2 heures	190 €	**209**
91302	Comprendre l'analyse financière	2 heures	190 €	**209**
91304	Comprendre l'évaluation d'entreprise	2 heures	190 €	**209**
91301	Intégrer les fondamentaux de la gestion d'entreprise	2 heures	190 €	**210**
91300	Présenter un business plan	2 heures	190 €	**210**
Parcours vidéo				
	L'analyse financière, ça s'apprend !	1h30	44,99 € TTC	**211**
FORMATIONS CERTIFIANTES				
91266	Finance d'entreprise	15 jours	8 545 €	**216**
91265	Responsable des fusions-acquisitions	15 jours	8 545 €	**228**
60088	Contrôleur de gestion	12 jours	6 545 €	**272**
CORPORATE FINANCE				
Finance pour non financiers				
91100	Finance pour non-financiers - Niveau 1	2 jours	1 495 €	**212**
91305	120 mn pour assimiler les fondamentaux de la finance	2 heures	190 €	**209**
91088	Finance pour non-financiers - Niveau 2	2 jours	1 660 €	**213**
91109	Lire et interpréter les états financiers	2 jours	1 495 €	**214**
91101	Finance pour cadres dirigeants	3 jours	1 995 €	**215**
91295	Assistant(e) direction administrative et financière	2 jours	1 495 €	**215**
91266	**Cycle certifiant** - Finance d'entreprise	15 jours	8 545 €	**216**
91067	**Cycle long** - Les fondamentaux en corporate finance	4 jours	2 640 €	**218**
20201	Les bases de la finance pour juristes	1 jour	995 €	**187**
60015	English for Accounting and Finance	3 jours	1 995 €	**271**
Analyse financière				
91043	Pratiquer l'analyse financière - Niveau 1	2 jours	1 580 €	**219**
91302	120 mn pour comprendre l'analyse financière	2 heures	190 €	**209**
91044	Pratiquer l'analyse financière - Niveau 2	2 jours	1 680 €	**220**
Gestion de trésorerie				
91014	Maîtriser les bases de la gestion de trésorerie	3 jours	1 995 €	**221**
91308	Réussir une négociation avec son banquier	4 heures	435 €	**221**
91002	Cash management	2 jours	1 690 €	**222**
91309	SEPA : maîtriser les moyens de paiement européens	4 heures	495 €	**222**
91306	Optimiser ses placements de trésorerie	1 jour	985 €	**223**
91307	Organiser une trésorerie de groupe	2 jours	1 495 €	**223**
91227	Établir des prévisions et gérer la trésorerie sur tableur	2 jours	1 495 €	**224**
Ingénierie financière				
91090	Maîtriser les opérations de haut de bilan	2 jours	1 680 €	**225**
91310	Piloter une introduction en bourse	4 heures	495 €	**225**
20029	Augmentation et réduction de capital	2 jours	1 575 €	**226**
91311	Gérer une émission obligataire	4 heures	495 €	**226**
91162	Évaluation financière d'une entreprise	2 jours	1 695 €	**227**
91304	120 mn pour comprendre l'évaluation d'entreprise	2 heures	190 €	**209**
91103	Analyser et redresser une entreprise en difficulté	2 jours	1 680 €	**227**
91265	**Cycle certifiant** - Responsable des fusions-acquisitions	15 jours	8 545 €	**228**
91089	Maîtriser le processus des fusions-acquisitions	2 jours	1 695 €	**230**
91312	Négocier le prix d'acquisition d'une entreprise	4 heures	495 €	**230**
20186	Sécuriser l'exécution des garanties de passif	4 heures	465 €	**126**

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
Techniques de financement				
91091	Maîtriser les montages financiers	2 jours	1 680 €	**231**
91313	Financer une start-up	4 heures	495 €	**231**
91110	Financement de projet	2 jours	1 680 €	**232**
91111	Approche financière des marchés de partenariat	2 jours	1 680 €	**233**
91137	Approche juridique des marchés de partenariat	1 jour	985 €	**233**
91035	Capital investissement	2 jours	1 495 €	**234**
91039	Pratiquer des opérations de LBO	1 jour	985 €	**234**
30130	Maîtriser la structuration fiscale des LBO	1 jour	995 €	**310**
Immobilier				
91127	Financement des actifs immobiliers	2 jours	1 580 €	**235**
91185	Asset management immobilier	2 jours	1 680 €	**235**
91130	Évaluer les actifs immobiliers	1 jour	995 €	**236**
91314	Maîtriser la norme IFRS 16 sur les contrats de location du côté preneur	4 heures	495 €	**236**
91159	Maîtriser les spécificités d'un OPCI	1 jour	995 €	**237**

GESTION DE L'ENTREPRISE

Stratégie et pilotage de l'entreprise				
60091	Initiation à la gestion d'entreprise - Niveau 1	3 jours	1 895 €	**237**
91301	120 mn pour intégrer les fondamentaux de la gestion d'entreprise	2 heures	190 €	**210**
60092	Perfectionnement à la gestion d'entreprise - Niveau 2	2 jours	1 470 €	**238**
91295	Assistant(e) direction administrative et financière	2 jours	1 495 €	**215**
Les outils du pilotage de l'entreprise				
60045	Concevoir et mettre en œuvre des tableaux de bord	2 jours	1 395 €	**278**
91224	Concevoir et négocier un bon business plan - Niveau 1	3 jours	1 895 €	**238**
91300	120 mn pour présenter un business plan	2 heures	190 €	**210**
91003	Élaborer un business plan - Niveau 2	2 jours	1 690 €	**239**
91294	Évaluer la rentabilité d'un projet d'investissement	2 jours	1 660 €	**239**
91106	Construire un reporting financier efficace	2 jours	1 695 €	**240**
60083	Gérer le risque de fraude	2 jours	1 495 €	**284**
91298	Prévenir les fraudes financières	2 jours	1 660 €	**240**
Contrôle de gestion				
60088	**Cycle certifiant** - Contrôleur de gestion	12 jours	6 545 €	**272**
60024	**Cycle long** - Accéder à la fonction contrôleur de gestion	4 jours	2 350 €	**274**
60017	Contrôle de gestion - Niveau 1	2 jours	1 435 €	**275**
60018	Contrôle de gestion - Niveau 2	2 jours	1 495 €	**276**
51061	Construire, préparer et défendre son budget	2 jours	1 350 €	**241**
60019	Méthodes ABC, TDABC et ABM	1 jour	995 €	**280**
60064	Maîtriser le processus budgétaire	2 jours	1 565 €	**280**
60057	Contrôle de gestion de projet	2 jours	1 565 €	**281**
60093	Traiter une masse de données volumineuse	1 jour	995 €	**282**
Gestion du risque clients				
91298	Prévenir les fraudes financières	2 jours	1 660 €	**240**
60082	Gérer le risque et le crédit client	2 jours	1 470 €	**241**
60020	Procéder au recouvrement de créances	3 jours	1 865 €	**261**
20032	Les outils juridiques du recouvrement de créances	2 jours	1 450 €	**158**
20142	Droit des sûretés	2 jours	1 450 €	**157**
20035	Pratique du cautionnement	2 jours	1 495 €	**158**
92038	Bordereau Dailly, affacturage, assurance-crédit, escompte	1 jour	985 €	**358**
92011	Cautionnement, garantie à première demande et lettre d'intention	2 jours	1 495 €	**357**
92237	Gestion du risque financier à l'international	2 jours	1 480 €	**359**
92030	Garanties financières dans un contexte international	1 jour	995 €	**358**
20138	Maîtriser le traitement des entreprises en difficulté	1 jour	995 €	**158**
20025	Procédures collectives	2 jours	1 495 €	**130**
20188	Droit des créanciers dans une procédure collective	4 heures	465 €	**130**
Management des équipes comptables et financières				
51020	Réussir sa prise de fonction de manager	3 jours	1 795 €	**264**
51010	**Cycle long** - Devenir manager	4 jours	2 275 €	**264**
51151	Concilier expertise et management	2 jours	1 350 €	**265**
51378	Expert et manager : double casquette ?	4 heures	395 €	**265**
60089	Manager ses équipes comptables et financières	3 jours	1 895 €	**266**
51028	Management transversal	2 jours	1 325 €	**266**

SOMMAIRE PAR NIVEAU

Corporate finance

01 INITIATION

Finance pour non-financiers **Niveau 1** p. 212	Les bases de la finance pour juristes p. 187	Réussir une négociation avec son banquier p. 221
Assimiler les fondamentaux de la finance **Classe virtuelle** p. 209	English for Accounting and Finance p. 271	Financement de projet p. 232
Lire et interpréter les états financiers p. 214	L'analyse financière ça s'apprend ! **Parcours VOD** p. 211	Capital investissement p. 234
Assistant(e) direction administrative et financière p. 215	Pratiquer l'analyse financière **Niveau 1** p. 219	Financement des actifs immobiliers p. 235
Les fondamentaux en corporate finance **Cycle long** p. 218	Maîtriser les bases de la gestion de trésorerie p. 221	

02 PERFECTIONNEMENT

Finance d'entreprise **Cycle certifiant** p. 216	Établir des prévisions et gérer la trésorerie sur tableur p. 224	Maîtriser les montages financiers p. 231
Finance pour non-financiers **Niveau 2** p. 213	Maîtriser les opérations de haut de bilan p. 225	Financer une start-up p. 231
Finance pour cadres dirigeants p. 215	Piloter une introduction en bourse p. 225	Approche financière des marchés de partenariat p. 233
Comprendre l'analyse financière **Classe virtuelle** p. 209	Gérer une émission obligataire p. 226	Approche juridique des marchés de partenariat p. 233
Pratiquer l'analyse financière **Niveau 2** p. 220	Comprendre l'évaluation d'entreprise **Classe virtuelle** p. 209	Pratiquer les opérations de LBO p. 234
SEPA : maîtriser les moyens de paiement européens p. 222	Analyser et redresser une entreprise en difficulté p. 227	Maîtriser la structuration fiscale des LBO p. 310
Cash management p. 222	Responsable des fusions-acquisitions **Cycle certifiant** p. 228	Asset management immobilier p. 235
Optimiser ses placements de trésorerie p. 223	Négocier le prix d'acquisition d'une entreprise p. 230	Maîtriser la norme IFRS 16 sur les contrats de location du côté preneur p. 236
Organiser une trésorerie de groupe p. 223	Sécuriser l'exécution des garanties de passif p. 126	

03 EXPERTISE

Augmentation et réduction de capital p. 226	Évaluer les actifs immobiliers p. 236
Évaluation financière d'une entreprise p. 227	Maîtriser les spécificités d'un OPCI p. 237
Maîtriser le processus des fusions-acquisitions p. 230	

Gestion de l'entreprise

Accéder à la fonction contrôleur de gestion
Cycle long p. 274

Initiation à la gestion d'entreprise
Niveau 1 p. 237

Intégrer les fondamentaux de la gestion d'entreprise
Classe virtuelle p. 210

Assistant(e) direction administrative et financière
p. 215

Concevoir et mettre en œuvre des tableaux de bord
p. 278

Concevoir et négocier un bon business plan
Niveau 1
p. 238

Présenter un business plan
Classe virtuelle p. 210

Contrôle de gestion
Niveau 1 p. 275

Les outils juridiques du recouvrement de créances
p. 158

Procéder au recouvrement de créances
p. 261

Gestion du risque financier à l'international
p. 359

Droit des sûretés
p. 157

Réussir sa prise de fonction manager
p. 264

Devenir manager
Cycle long p. 264

Management transversal
p. 266

Manager ses équipes comptables et financières
p. 266

Expert et manager : double casquette ?
p. 265

Perfectionnement à la gestion d'entreprise
Niveau 2
p. 238

Élaborer un business plan
Niveau 2
p. 239

Évaluer la rentabilité d'un projet d'investissement
p. 239

Gérer le risque de fraude
p. 284

Contrôleur de gestion
Cycle certifiant
p. 272

Contrôle de gestion
Niveau 2
p. 276

Prévenir les fraudes financières
p. 240

Méthode ABC, TDABC et ABM
p. 280

Gérer le risque et le crédit client
p. 241

Pratique du cautionnement
p. 158

Bordereau Dailly, affacturage, assurance-crédit, escompte
p. 358

Cautionnement, garantie à première demande et lettre d'intention
p. 357

Maîtriser le traitement des entreprises en difficulté
p. 158

Procédures collectives
p. 130

Droit des créanciers dans une procédure collective
p. 130

Concilier expertise et management
p. 265

Construire, préparer et défendre son budget
p. 241

Construire un reporting financier efficace
p. 240

Maîtriser le processus budgétaire
p. 280

Contrôle de gestion de projet
p. 281

Traiter une masse de données volumineuses
p. 282

Garanties financières dans un contexte international
p. 358

DIGITAL LEARNING BY EFE

Construisez vous-même votre parcours personnalisé

01 LES CLASSES VIRTUELLES POUR INTERAGIR

- Vous former n'importe où, en gardant de l'interaction avec votre formateur
- 90 ou 120 minutes chrono

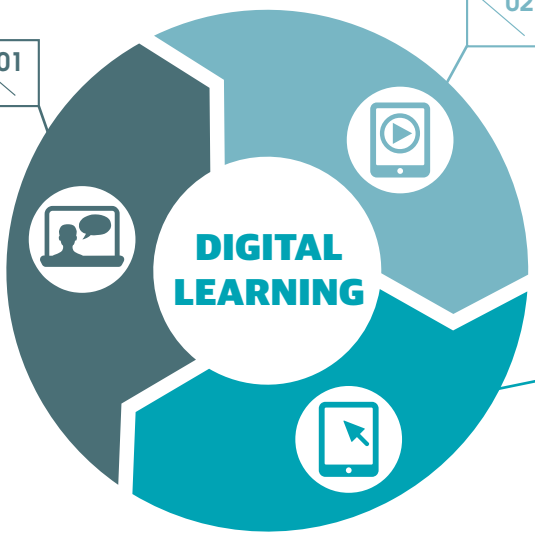

02 LA VOD POUR MUSCLER VOS COMPÉTENCES

- Pour apprendre à votre rythme, partout et tout le temps
- Des contenus courts, concrets et opérationnels avec les meilleurs experts

03 LES MODULES E-LEARNING POUR PROGRESSER ATAWADAC*

- Pour vous préparer au présentiel
- Pour renforcer l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences

** AnyTime, AnyWhere, AnyDevice, AnyContent*

01 LES CLASSES VIRTUELLES POUR INTERAGIR

Vous former **N'IMPORTE OÙ,** en gardant de **L'INTERACTION** avec votre **FORMATEUR,** c'est possible !

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

D'UNE DURÉE D'1H30 OU 2H, LES CLASSES VIRTUELLES EFE VOUS PERMETTENT D'ABORDER UN SUJET D'UNE TOUTE NOUVELLE FAÇON. EN 3 ÉTAPES.

ÉTAPE 1
- Définition des enjeux liés à la thématique
- Contenus théoriques expliqués par le formateur

ÉTAPE 2
- Mise en pratique individuelle
- Accompagnement des apprenants par tchat

ÉTAPE 3
- Temps collectif : partage d'expériences
- Conclusion du formateur sur les bonnes pratiques

Assimiler les fondamentaux de la finance

120 minutes chrono

Découvrir les états financiers

OBJECTIFS
- Décrypter les principaux ratios bilantiels.
- Analyser le compte de résultat.
- Connaître les soldes intermédiaires de gestion.

PRÉREQUIS
Avoir des bases en comptabilité.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant acquérir les bases de la finance d'entreprise

ANIMATEUR
Arielle LEVI
Conseillère en gestion de patrimoine et en finance d'entreprise
ALLFINE CONSULTANTS

PROGRAMME *Initiation*

60 minutes pour acquérir les bases de la finance
- Distinguer l'approche de la comptabilité et de la finance
- Analyser le contenu et la structure d'un bilan
- Décrypter un compte de résultat et son utilité

15 minutes pour s'exercer au diagnostic de la situation financière d'une entreprise à partir de ses états financiers
Étude de cas : analyse express de la situation financière d'une entreprise
- Faire un point sur les ratios moyens dans différents types d'activité

45 minutes pour échanger sur les pièges possibles quant à l'interprétation des états financiers
Étude de cas : analyse des soldes intermédiaires de gestion et leur interprétation
- Échanges sur la correction et synthèse sur les soldes pertinents selon le secteur d'activité
- Mettre en évidence le besoin en fonds de roulement et son utilité

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de comprendre et d'exploiter les informations contenues dans les principaux états financiers.

DE 11H À 13H	Code 91305	Tarif HT : 190 €
6 juin 2018	12 décembre 2018	

Comprendre l'analyse financière

120 minutes chrono

Acquérir les outils fondamentaux de l'analyse financière

OBJECTIFS
- Connaître les objectifs de l'analyse financière.
- Maîtriser les principaux outils et angles de l'analyse financière d'une entreprise.
- Appliquer les principaux concepts à des cas réels.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales en comptabilité.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant acquérir les bases de l'analyse financière

ANIMATEUR
Philippe GIRAUDON
Associé-Gérant
PHG-FINANCE

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 minutes pour se familiariser avec les concepts clés de l'analyse financière
Autodiagnostic : sa connaissance des principaux documents financiers d'une entreprise
- Découvrir les principes clés de l'analyse financière et ses principaux utilisateurs
- Connaître la démarche de l'analyse financière et les sources d'information
- Réaliser l'analyse de la rentabilité : analyse de l'exploitation, rendement des actifs et rentabilité pour les actionnaires
- Faire une analyse de la solvabilité : ratios de liquidité, bilan fonctionnel, rotation des stocks / créances clients et ratios d'endettement

15 minutes pour réaliser des exercices pratiques
Les participants analysent une entreprise à travers une étude de cas à partir de ses états financiers et d'une brève description
Étude de cas : préparation d'une brève analyse financière d'une entreprise

45 minutes pour échanger sur les principaux aspects de l'analyse financière et les conclusions à tirer
- Identifier les points clés d'attention lors de la réalisation d'une analyse financière
- Connaître les meilleures pratiques en analyse financière

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les outils de base de l'analyse financière et saurez les appliquer à l'étude d'une entreprise

DE 11H À 13H	Code 91302	Tarif HT : 190 €
22 juin 2018	15 novembre 2018	

Comprendre l'évaluation d'entreprise

120 minutes chrono

Maîtriser les principales méthodes d'évaluation d'entreprise

OBJECTIFS
- Maîtriser les concepts clés de l'évaluation d'entreprise.
- Distinguer les différentes familles de méthodes d'évaluation d'entreprise.
- Appliquer la méthode des comparables.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales en finance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant acquérir des connaissances de base sur l'évaluation d'entreprise

ANIMATEUR
Philippe GIRAUDON
Associé-Gérant
PHG-FINANCE

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 minutes pour découvrir les indicateurs clés et les principales méthodes utilisés en évaluation d'entreprise
Autodiagnostic : recensement des concepts clés maîtrisés par les participants en évaluation d'entreprise
- Distinguer les méthodes d'évaluation d'entreprise : utilité, avantages et inconvénients, principales étapes d'un travail d'évaluation
- Maîtriser les concepts clés d'une évaluation d'entreprise : bilan financier, aaleur d'entreprise, valeur des capitaux propres et prix
- Identifier les paramètres déterminant la valeur d'une entreprise
- Focus sur les trois principales familles de méthodes d'évaluation d'entreprise : analogique, intrinsèque et patrimoniale
- Découvrir une présentation concrète de la méthode analogique

15 minutes pour pratiquer
Les participants préparent une évaluation d'entreprise par la méthode des comparables à travers une étude de cas et des informations qui leur sont fournies
Étude de cas : évaluation d'une entreprise par la méthode des comparables (méthode analogique / des multiples)

45 minutes pour échanger sur l'application de la méthode des comparables au cas pratique et sur les points clés d'attention lors de l'application des méthodes d'évaluation d'entreprise
- Identifier les points de vigilance lors de l'application de la méthode des comparables
- Intégrer les meilleures pratiques lors de l'application des méthodes d'évaluation d'entreprise

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez la logique des principales méthodes d'évaluation d'entreprise et en particulier l'application concrète de la méthode des comparables.

DE 11H À 13H	Code 91304	Tarif HT : 190 €
30 mai 2018	7 décembre 2018	

Intégrer les fondamentaux de la gestion d'entreprise

Décrypter les indicateurs de rentabilité

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Situer l'entreprise dans son environnement économique.
- Cerner les principes de base de la gestion de l'entreprise.
- Intégrer le vocabulaire définissant les indicateurs de mesure de la rentabilité.

PRÉREQUIS
Avoir un projet de création d'entreprise ou être impliqué dans la gestion d'une entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant se familiariser avec la gestion d'entreprise

ANIMATEUR
Sofia KHALFAT
Associée-Gérante
SKDIR FINANCE

PROGRAMME *Initiation*

60 minutes pour découvrir les fondamentaux de la gestion d'entreprise
- Positionner l'activité de l'entreprise dans son environnement économique
- Découvrir les principales fonctions de l'entreprise
- Comprendre les processus de financement et d'investissement
- Analyser les cycles d'exploitation et de création de valeur dans une entreprise à partir d'un exemple

Exercice d'application : identification des principaux indicateurs de mesure de la rentabilité économique de l'entreprise

15 minutes pour s'exercer sur son poste
Les participants réalisent une étude de cas leur permettant de s'initier à la lecture des documents financiers et à l'exploitation des informations qu'ils contiennent

Étude de cas : analyse d'un communiqué de presse des résultats financiers d'une entreprise

45 minutes pour échanger sur la correction et commentaire de l'étude d'un communiqué de presse

Partage d'expériences : échanges autour de conseils et des informations complémentaires pour intégrer les fondamentaux de la gestion d'entreprise

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de comprendre les principes de base de la gestion d'entreprise.

DE 11H À 13H	Code 91301	Tarif HT : 190 €
8 juin 2018	30 novembre 2018	

Présenter un business plan

Convaincre un investisseur

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Connaître ce qu'est un business plan et à qui il est destiné.
- Connaître les questions clés auxquelles le business plan se doit de répondre.
- Distinguer les différentes rubriques d'un business plan.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales en finance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne cherchant à concrétiser son projet de création ou de reprise d'entreprise

ANIMATEUR
Sofia KHALFAT
Associée-Gérante
SKDIR FINANCE

PROGRAMME *Initiation*

60 minutes pour assimiler ce qu'est un business plan : partie littéraire et partie chiffrée à partir d'un exemple de business plan
- Cerner les enjeux d'un business plan
- Connaître les rubriques du business plan
- Construire un business plan : élaboration de la partie écrite textuelle et de la partie financière

Exercice d'application : présentation de la synthèse du business plan : l'executive summary

15 minutes pour évaluer ses connaissances

Test de connaissances : quiz d'évaluation de la compréhension de la construction et de la présentation d'un business plan

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces pour convaincre un investisseur
- Recenser les bonnes questions à se poser si on était investisseur dans le projet

Mise en situation : présentation d'un business plan, 10 mn pour convaincre

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous connaîtrez les règles de base pour faire une présentation rapide de son business plan.

DE 11H À 13H	Code 91300	Tarif HT : 190 €
6 avril 2018	28 septembre 2018	

02

PARCOURS VIDÉO

MUSCLEZ VOS COMPÉTENCES ET VOTRE CV AVEC DES CONTENUS COURTS, CONCRETS ET OPÉRATIONNELS AVEC LES MEILLEURS EXPERTS.

L'ANALYSE FINANCIÈRE, ÇA S'APPREND !

44,99 € TTC

NB : disponible également sur mesure

COMMENT ?

- Un **parcours à suivre à votre rythme, partout et tout le temps**
- Un accès illimité aux vidéos premium, jeux, évaluation, forum du parcours
- Un apprentissage avec notre expert : Marc DEBRÉE
- **Attestation de réussite et recommandation LinkedIn**
- Durée estimée du parcours : 1h30

OBJECTIFS

- Prendre conscience des impératifs financiers qui pèsent sur l'entreprise
- Cerner l'utilité des documents financiers
- Rendre simple l'approche financière

BLOG ET NEWSLETTERS

2 OUTILS POUR RESTER À LA POINTE DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE SECTEUR !

WWW.FINANCE-GESTION.EFE.FR

VOUS SOUHAITEZ PROFITER DE L'EXPERTISE DE NOS PROFESSIONNELS AU TRAVERS D'INTERVIEWS ET D'ANALYSES DE SUJETS D'ACTUALITÉ ?

Abonnez-vous gratuitement à notre newsletter **Analyses Experts - L'actualité en Finance - Gestion - Comptabilité** et partagez vos meilleures pratiques et votre vision opérationnelle en finance - gestion - comptabilité !

LES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES ABORDÉES

Analyse financière
Gestion de trésorerie
Ingénierie financière
Comptabilité

Finance pour non-financiers - Niveau 1

Maîtriser les concepts clés de la gestion financière des entreprises

BEST OF BLENDED REGION CALCULATRICE

Comprendre les enjeux de la gestion financière des entreprises, connaître les termes financiers courants et les méthodes d'analyse de la performance financière, sont aujourd'hui des atouts essentiels pour quiconque souhaite améliorer sa performance et évoluer au sein de son entreprise.

OBJECTIFS

- Découvrir les documents et les objectifs financiers de l'entreprise.
- Analyser la situation financière d'une entreprise.
- Maîtriser les mécanismes de financement de l'entreprise.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales sur le vocabulaire financier ou avoir suivi " Lire et interpréter les états financiers " (code 91109 p. 214).

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant acquérir les fondamentaux des mécanismes financiers de l'entreprise

ANIMATEUR

Élisabeth HUGOT-DERVILLE
Consultante en finance-gestion
FODERKA

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :

- Pourquoi faire de la finance en entreprise ?
- Comment lire les états financiers de l'entreprise ?

2 JOURS | 14 heures | **Code 91100**

Tarif HT : **1 495 €** - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : **1 195 €** - repas inclus

Paris
1er-2 février 2018
4-5 juin 2018
23-24 juillet 2018
24-25 septembre 2018
3-4 décembre 2018
4-5 février 2019

Lyon
4-5 juin 2018
3-4 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 4 septembre 2018 ou 18 février 2019

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Autodiagnostic : chaque participant évalue ses connaissances en matière de finance d'entreprise

Situer l'entreprise dans son environnement économique

Cerner l'environnement économique et financier de l'entreprise

- Comprendre les notions macro-économiques clés et analyser leur impact sur l'entreprise
- Identifier les risques économiques et financiers pour l'entreprise
- Cerner les facteurs de compétitivité

Identifier et analyser les contraintes de l'entreprise

- Analyser les circuits de financement, les contraintes liées au marché et les exigences des actionnaires
- Identifier les partenaires économiques et financiers des entreprises : investisseurs, banques, agences de notation, assureurs...

Maîtriser les concepts clés et le vocabulaire financier

Assimiler le vocabulaire financier courant

Connaître les principaux documents financiers et leur rôle

- Le compte de résultat : sa structure et sa finalité
- Le bilan : la situation financière de l'entreprise
- Le tableau des flux de trésorerie
- Apprécier leurs rôles respectifs et les interactions dans la gestion financière de l'entreprise

Étude de cas : analyse commentée des documents financiers d'une entreprise

Évaluer la performance financière de l'entreprise en pratique

Analyser les données du bilan

- Fonds de Roulement (FR) et Besoin en Fonds de Roulement (BFR) : calcul et signification
- BFR, FR et trésorerie : les équilibres structurels du bilan

Analyser l'activité et la performance de l'entreprise

- Calculer et interpréter les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)

Identifier et interpréter les principaux ratios financiers

- Les ratios de rentabilité
- Les ratios de structure : risque, solvabilité, liquidité
- Les informations à en déduire sur la performance financière de l'entreprise

Exercice d'application : calcul des indicateurs pertinents à partir des documents financiers de l'entreprise

Découvrir et analyser la logique de financement de l'entreprise

Distinguer capitaux propres et capitaux investis

- Capitaux investis, coûts des capitaux investis

Financer la croissance

- Choisir les modes de financement et arbitrer entre les principaux types de financement

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les concepts clés de la gestion financière et le vocabulaire associé.

LE CONSEIL DU COACH

Pour se faire comprendre dans un pays étranger, il faut d'abord connaître un minimum de mots de vocabulaire, puis quelques règles de grammaire pour associer ces mots, enfin oser utiliser ses savoirs même s'ils ne sont pas au niveau de l'agrégation...

Il en est de même en finance, il faut commencer par apprendre la signification des principaux termes utilisés : résultat, bilan, financement...et aussi les sigles et acronymes si fréquents dans ce métier SIG, EBE, RN, VAN.

Finance pour non-financiers - Niveau 2

Comprendre la logique financière de l'entreprise

BLENDED CALCULATRICE

Savoir lire des documents financiers, mesurer l'activité et la rentabilité d'une entreprise, d'une activité ou d'un investissement... Acquérir les bases de la gestion financière d'une entreprise est aujourd'hui indispensable pour appréhender au mieux les impacts de ses actions et décisions et les exigences de rentabilité de la direction et des actionnaires.

OBJECTIFS

- Identifier les aspects financiers d'une décision opérationnelle.
- Maîtriser les bases de la gestion financière pour comprendre et mesurer les choix de l'entreprise.
- Dialoguer efficacement avec la direction générale et la direction financière.

PRÉREQUIS

Avoir suivi " Lire et interpréter les états financiers " (code 91109 p. 214) ou " Finance pour non-financiers - Niveau 1 " (code 91100 p. 212).

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant développer sa connaissance des mécanismes de la finance et amenée à travailler à partir de documents financiers

ANIMATEURS

Philippe ROBIN
Gérant - Conseil en finance
FIMARCO

Vincent PAGET
Directeur administratif et financier

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment analyser l'activité d'une entreprise ?
- Comment apprécier la performance de l'entreprise ?

2 JOURS | 14 heures | **Code 91088**

Tarif HT : **1 660 €** - repas inclus

Paris
22-23 mars 2018
1er-2 octobre 2018
12-13 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 30 mai 2018 ou 21 décembre 2018

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Acquérir les bases de la gestion financière

Maîtriser le vocabulaire financier
Lire et exploiter les documents financiers
- Bilan, compte de résultat, annexe et tableau des flux financiers
- Identifier leurs rôles respectifs dans la gestion financière

Étude de cas : analyse commentée de documents financiers

Apprécier les équilibres structurels d'une entreprise et leurs objectifs
- Équilibre de haut de bilan, Fonds de Roulement d'exploitation (FR), Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et trésorerie
- Les informations à déduire de l'équilibre / déséquilibre entre ces indicateurs
- Évaluer l'impact des décisions opérationnelles

Exercice d'application : interprétation de la structure financière de plusieurs sociétés

Mesurer l'activité et la rentabilité

Évaluer la rentabilité par les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)
Déterminer les enjeux liés à la Capacité d'Autofinancement (CAF)
- L'utilisation de la CAF
- Les interprétations à en déduire

Identifier et interpréter les principaux ratios clés
- Ratios de structure, de trésorerie, de gestion et de rentabilité
- Les utiliser et les interpréter au mieux

Mise en situation : entraînement au diagnostic financier via l'interprétation des SIG et ratios clés d'une société

Choisir et financer un investissement

Distinguer les différents types d'investissement
Interpréter les critères de choix d'investissement
- Valeur Actuelle Nette (VAN), Taux de Rentabilité Interne (TRI) et délai de recouvrement (payback)
- Apprécier l'équilibre entre exigence de rentabilité et contrainte d'équilibre financier

Choisir un financement adapté : identifier les critères à retenir
- Autofinancement et apports d'actionnaires
- Appel à l'endettement

Étude de cas : analyse de la rentabilité et du financement d'un projet

Découvrir les stratégies financières d'une entreprise

Financer la croissance
- Capitaux propres : autofinancement et augmentation de capital
- Endettement

Optimiser la rentabilité financière
- Le mécanisme de l'effet de levier : arbitrer entre risque et rentabilité
- La rentabilité des capitaux investis
- La notion du coût de l'endettement

Mettre en place la politique de diversification
- Choisir entre diversification ou recentrage des activités
- En mesurer les conséquences

Conduire une politique de développement : critères de décision stratégique
- Croissance interne
- Croissance externe

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de comprendre la logique financière de l'entreprise.

TESTEZ-VOUS !

Le taux de rendement interne mesure-t-il précisément la rentabilité d'un placement ?

☐ A - Oui
☐ B - Non

Réponse : A. Le TRI ou IRR mesure en effet la comparaison en pourcentage entre somme investie au début et argent prévu à recevoir. Il peut ensuite se comparer (benchmarking) à d'autres investissements/placements similaires.

Lire et interpréter les états financiers

Décrypter un bilan et un compte de résultat

Lire les documents financiers de son entreprise, d'un client ou d'un fournisseur... les occasions de décrypter des documents financiers sont nombreuses. Il convient dès lors de se familiariser avec le bilan, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie pour en déduire les éléments principaux et dialoguer ainsi efficacement avec ses partenaires financiers.

OBJECTIFS

- Acquérir une méthode de lecture des documents financiers.
- Déduire les informations financières essentielles à partir des principaux documents financiers.
- Analyser un tableau de flux de trésorerie.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales en finance.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à travailler à partir de documents financiers

ANIMATEUR

Sofia KHALFAT
Associée-Gérante
SKDIR FINANCE

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :

- Comment lire les états financiers de l'entreprise ?
- Comment obtenir des informations pertinentes à partir du bilan ?

2 JOURS | 14 heures | **Code 91109**

Tarif HT : **1 495 €** - repas inclus

Paris
22-23 janvier 2018
29-30 mars 2018
18-19 juin 2018
8-9 octobre 2018
6-7 décembre 2018
21-22 janvier 2019

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Découvrir les concepts clés de la finance

Rechercher les bonnes informations
- Comprendre le vocabulaire financier
- Trouver les informations et poser les bonnes questions

Maîtriser les principes généraux de la comptabilité
- Se familiariser avec les documents comptables de synthèse
- Maîtriser les mécanismes et les principes comptables
- Cerner l'importance de l'annexe

Se familiariser avec un bilan

Présenter le bilan
- Le bilan : une photographie du patrimoine de l'entreprise
- La relation entre le bilan et le compte de résultat

Lister les principaux postes du bilan
- Les postes de l'actif : l'actif immobilisé et circulant
- Les postes du passif : les capitaux propres, les dettes financières et les dettes d'exploitation

Étude de cas : analyse de l'équilibre financier d'une entreprise à partir de son bilan

Maîtriser les principes du compte de résultat

Présenter le compte de résultat
- Décrypter le compte de résultat : un baromètre de l'activité de l'entreprise
- Définir la notion de charges et de produits
- Acquérir une méthode de lecture
- Les informations à retirer du compte de résultat

Analyser les différentes rubriques du compte de résultat
- Les charges et les produits d'exploitation
- Les charges et produits financiers
- Les charges et les produits exceptionnels
- La constitution du résultat

Étude de cas : analyse de la rentabilité d'une entreprise à partir de son compte de résultat

Découvrir les mécanismes du tableau de flux

Cerner l'utilité du tableau de flux
- Identifier sa fonction et ses objectifs
- Analyser les liens avec le bilan et le compte de résultat

Décrypter le contenu du tableau
- Distinguer flux d'exploitation, d'investissement et de financement
- Les informations à en déduire sur le fonctionnement de l'entreprise

Synthèse et présentation des principaux ratios

Étude de cas : étude d'un tableau de flux

Exercice d'application : lecture et interprétation des états financiers de trois sociétés liées : société mère et filiales

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable d'interpréter les informations figurant dans les documents financiers.

LE CONSEIL DU COACH

La consultation des états financiers des sociétés est aujourd'hui largement disponible soit en direct sur internet pour les sociétés cotées, soit via des organismes spécialisés pour les autres. Il est donc important pour le public de non-financiers, acheteurs, commerciaux, responsables techniques, juristes et autres, de savoir les lire avant toute interprétation sur la solidité financière de son partenaire économique.

Finance pour cadres dirigeants

Mesurer l'impact financier des décisions opérationnelles

BLENDED CALCULATRICE

Piloter sa business unit, concevoir son business plan, arbitrer des investissements, acquérir une entreprise... autant d'opérations nécessitant un pilotage financier. Au regard du contexte actuel, maîtriser l'impact financier de ses décisions est un préalable indispensable pour tout manager, sans pour autant devenir un financier.

OBJECTIFS
- Identifier les moyens financiers de l'entreprise.
- Financer un investissement.
- Analyser la stratégie financière de l'entreprise.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Lire et interpréter les états financiers " (code 91109 p. 214).

PUBLIC CONCERNÉ
- Managers non financiers
- Responsables d'un centre de profit ou d'une activité
- Toute personne désirant acquérir des connaissances d'ensemble des différentes techniques financières

ANIMATEUR
Marc DEBREE
Consultant en finance d'entreprise
FORMAPERF

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les différents périmètres de gestion financière ?
- Comment analyser l'activité d'une entreprise ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Établir un diagnostic financier

Maîtriser les principes de base de gestion
- Le schéma de rationalité financière
- La dualité de la gestion d'entreprise : activité et financement

Décrypter les documents nécessaires à l'analyse
- Bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexes

Analyser la structure financière par le bilan
- Comprendre et interpréter les équilibres de la trésorerie
- En déduire les ratios de structure et de rotation significatifs

Mesurer la performance par le compte de résultat
- Identifier les indicateurs clés de performance

Déceler la dynamique du tableau des flux de trésorerie
- Différencier et analyser les flux d'activité, d'investissement et de financement

Créer de la valeur pour l'entreprise
- Recenser les indicateurs de la création de valeur économique (EVA)
- Effet de levier, rentabilité des capitaux investis (ROCE) et coût du capital (WACC)

Étude de cas : analyse de la situation financière d'une entreprise à partir des documents financiers

Chiffrer, analyser et financer un investissement
- Évaluer les flux financiers liés à un projet
- Interpréter les critères de choix économique d'un investissement
- Choisir un financement adapté

Exercice d'application : choix d'un investissement, calcul de sa rentabilité, arbitrage entre les différents financements et évaluation de ses impacts sur l'activité de l'entreprise

Définir les stratégies financières de l'entreprise

Valoriser une entreprise
- Maîtriser les différentes méthodes d'évaluation d'une entreprise

Exercice d'application : évaluation d'une entreprise par la méthode la plus adaptée

Optimiser la valeur d'entreprise
- Apprécier le lien entre création de valeur économique et flux économiques

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mesurer l'impact des décisions opérationnelles sur la structure financière de l'entreprise.

3 JOURS	21 heures	Code 91101	Tarif HT : 1 995 € - repas inclus
Paris	2 au 4 juillet 2018		21 au 23 novembre 2018

Assistant(e) direction administrative et financière

Maîtriser les missions clés au sein d'une direction financière

BLENDED

L'assistant(e) de direction administrative et financière assiste quotidiennement le DAF. Ses missions vont ainsi de la rédaction des comptes-rendus de réunions à la gestion des documents financiers. Pour communiquer efficacement avec les autres services et les partenaires externes, il est indispensable de bien connaître l'environnement comptable et financier de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Découvrir l'environnement comptable et financier de l'entreprise.
- Identifier les principaux documents financiers, leur finalité et les interactions.
- Utiliser les outils de gestion et de pilotage d'une direction financière.

PRÉREQUIS
Connaître l'environnement économique et financier d'une entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s dans une direction financière d'entreprise
- Toute personne amenée à évoluer vers un poste d'assistant(e) dans une direction financière

ANIMATEUR
Sofia KHALFAT
Associée-Gérante
SKDIR FINANCE

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quelles sont les composantes de la gestion d'entreprise ?
- Pourquoi s'affirmer dans sa vie professionnelle ?

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Situer la place de la direction financière dans l'entreprise

Connaître l'environnement d'une direction financière
- Cerner le rôle et les missions de la direction financière
- Définir le métier des équipes comptable et financière et leur interaction au sein du service et de l'entreprise
- Identifier les partenaires économiques et financiers des entreprises

Partage d'expériences : réflexion en commun avec tous les participants sur le fonctionnement d'une direction financière

Identifier les obligations de l'entreprise
- Connaître les différentes structures juridiques d'entreprise et leurs caractéristiques
- Assurer le respect des obligations juridiques, fiscales et comptables

Test de connaissances : quiz sur les points clés de la vie juridique des sociétés

Maîtriser le vocabulaire et le contenu des documents financiers
- Identifier les supports comptables et comprendre la finalité des états de synthèse financiers
- Étudier les informations clés d'un bilan et d'un compte de résultat
- Lister les documents annuels obligatoires à publier

Étude de cas : recherche d'informations et analyse commentée des documents financiers d'une entreprise

Maîtriser les outils de la gestion financière

Découvrir les bases de l'analyse financière
- Apprécier la structure financière de l'entreprise à partir du bilan
- Maîtriser les principaux ratios de performance d'une entreprise

Test de connaissances : quiz sur la compréhension de la gestion comptable et financière

Utiliser les outils de gestion et de pilotage de la direction financière
- Les tableaux de bord, le reporting financier et le contrôle interne
- Le plan de développement ou le business plan d'un projet

Exercice d'application : préparation du dossier avec les informations collectées en vue de la présentation du budget annuel de l'entreprise

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les missions d'assistanat au sein d'une direction financière et de communiquer efficacement avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à l'entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 91295	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	15-16 mars 2018		26-27 novembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 25 mai 2018 ou 28 janvier 2019

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

Formation éligible au CPF, identifiant à l'inventaire : 1165

FINANCE d'entreprise

Maîtriser les mécanismes des opérations financières

15 jours
105 heures

CERTIFIANT CPF BLENDED

La finance d'entreprise recouvre de nombreux savoir-faire aujourd'hui indispensables. Comprendre le cycle financier de l'entreprise, mener un diagnostic financier structuré, évaluer une entreprise... sont autant de missions qu'une personne amenée à exercer des responsabilités au sein d'une direction financière se doit de maîtriser.

OBJECTIFS
- Acquérir une vision stratégique des opérations financières.
- Maîtriser les outils nécessaires à l'analyse et au suivi de l'équilibre financier de l'entreprise.
- Conduire les opérations de haut de bilan.

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance des concepts fondamentaux de la finance d'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Chefs comptables
- Contrôleurs de gestion
- Toute personne désireuse d'avoir une vision globale de la fonction de directeur financier

ANIMATEUR
Jean-Michel ROCCHI
Président de société
Professeur affilié à l'Université de Paris Dauphine

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les outils d'analyse nécessaires à la gestion des besoins financiers de l'entreprise et de participer efficacement à la prise des décisions financières.

MODULE 1 Pratiquer l'analyse financière 3 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser les outils de l'analyse financière.
- Apprécier la santé financière d'une entreprise.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Intégrer les objectifs de l'analyse financière
- Principes
- Les informations issues de la comptabilité générale
- Les autres sources d'information

Analyser l'activité et les résultats de l'entreprise
- Les soldes intermédiaires de gestion (SIG)
- La capacité d'autofinancement (CAF)
- Les ratios de résultat et de rentabilité
  Exercice d'application : calcul et interprétation des SIG et des principaux ratios

Analyser la structure financière
- Le bilan fonctionnel
- Le fonds de roulement net global (FRNG) et le besoin en fonds de roulement (BFR)
- Les principaux ratios de structure (liquidité, autonomie et solvabilité) et de rotation (stocks, clients et fournisseurs)
  Exercice d'application : calcul et interprétation de l'équilibre d'un bilan fonctionnel

Analyser la trésorerie par les flux
- Le tableau de financement
- Les flux de trésorerie générés par l'exploitation, le financement et l'investissement
- Le tableau de flux de trésorerie de l'Ordre des Experts-Comptables (OEC)
  Exercice d'application : construction d'un tableau de flux de trésorerie

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Élaborer un business plan 3 jours

OBJECTIFS
- Juger la cohérence d'un projet et sa faisabilité financière.
- Acquérir une méthodologie pour concevoir et évaluer un business plan.

PROGRAMME
Juger la qualité d'un projet
- La création de valeur
- L'environnement et la concurrence
- Le réalisme des objectifs et des échéances
  Étude de cas : présentation de grilles d'analyse d'un plan d'affaires

Évaluer la rentabilité d'un projet d'investissement
- La méthode des Discounted Cash Flow (DCF)
- Le coût du capital et le coût des fonds propres
- Les indicateurs de rentabilité : la Valeur Actuelle Nette (VAN) et le Taux de Rentabilité Interne (TRI)
  Exercice d'application : calcul de la VAN d'un projet

Rédiger le business plan
- L'architecture standard
- Les règles de rédaction et les plans types
- Les principes d'une présentation convaincante

Valider la flexibilité d'un projet et des hypothèses de départ
- Analyse de sensibilité et méthode des scénarios
- Approche probabiliste
- Analyse et réversibilité : le résultat financier en cas d'abandon
  Exercice d'application : recherche du point d'équilibre prévisionnel d'un projet

Défendre le business plan
- Rédiger un executive summary
- Formaliser sa présentation

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Évaluer une entreprise 3 jours

OBJECTIFS
- Appliquer les techniques d'évaluation.
- Identifier les facteurs clés de succès et les pièges à éviter.

PROGRAMME
Diagnostiquer une société cible
- Les diagnostics spécifiques : stratégique, financier, commercial, industriel, RH, juridique...
- Les retraitements
- Les forces et faiblesses d'une société cible
  Exercice d'application : diagnostic d'une société cible

Maîtriser les méthodes comptables et juridiques
- L'évaluation patrimoniale
- L'évaluation par les flux
- L'évaluation par le goodwill
  Exercice d'application : valorisation d'une entreprise selon différentes méthodes comptables

Maîtriser les méthodes extracomptables
- L'évaluation par les cours de bourse
- Les méthodes actuarielles : DCF, dividendes
- L'évaluation par les multiples et les transactions comparables
  Exercice d'application : valorisation d'une entreprise selon différentes méthodes extracomptables

Distinguer la valeur de l'entreprise et son prix
- La fourchette de valorisation
- Le contexte de négociation
- Les enjeux stratégiques du processus d'intégration

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

BLENDED

QUIZ AMONT — MODULES VIDÉO — PRÉSENTIEL — COMMUNAUTÉ D'APPRENANTS — E-ÉVALUATION — CLASSE VIRTUELLE

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

15 JOURS | 105 heures | **Code 91266**

Paris - Promotion 1
21 au 23 mars, 11 au 13 avril, 14 au 16 mai, 11 au 13 juin, **29 juin***, 9 au 11 juillet et **26 septembre 2018****

Paris - Promotion 2
12 au 14 novembre, 5 au 7 décembre 2018, 9 au 11 janvier, 6 au 8 février, **26 février***, 13 au 15 mars et **17 mai 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 8 545 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 6 845 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 5 690 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
FINANCE D'ENTREPRISE
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS FINANCE D'ENTREPRISE
Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 500 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS: 3 990 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 4 Maîtriser les opérations de financement du bas de bilan 3 jours

OBJECTIFS
- Identifier les placements et les sources de financement à court terme.
- Choisir le financement ou le placement adapté à ses objectifs.

PROGRAMME
Établir les besoins de trésorerie
- Les trois niveaux de prévision de trésorerie
- La visibilité de liquidité
- Le budget de trésorerie
  Exercice d'application : élaboration d'un budget de trésorerie complet

Choisir les placements à court terme
- L'optimisation des relations bancaires
- Les différents placements possibles
- La mesure de la performance d'un placement

Choisir les financements à court terme
- L'optimisation du BFR
- La mobilisation des créances commerciales et l'affacturage
- Les autres moyens de financement à court terme
  Exercice d'application : détermination du financement à court terme adapté en fonction de la situation financière de l'entreprise

Maîtriser les risques
- La volatilité et la diversification
- Le risque de change
- Les autres risques financiers

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

QUELQUES MOTS DE +
La Finance est assurément l'école de l'humilité tant l'obsolescence des connaissances est rapide et importante. Et pourtant il faut s'efforcer d'aller de l'avant vers ce qui semble être une quête de l'impossible. L'as de l'aviation de chasse Georges Guynemer disait avec volontarisme " Il y a une limite à toute chose et il faut la dépasser ".

MODULE 5 Maîtriser les opérations de financement du haut de bilan 3 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser les enjeux liés aux opérations de haut de bilan.
- Intégrer les techniques d'ingénierie financière.

PROGRAMME
Identifier les stratégies capitalistiques
- La création de valeur pour l'actionnaire
- L'équilibre optimal fonds propres / dette
- Les effets de dilution et relution
  Exercice d'application : choix d'un niveau d'endettement

Financer le développement par le capital
- Les alternatives existantes, leur fonctionnement et les réalités du marché
- Les mécanismes de quasi fonds propres et de fonds mezzanines : BSA, OCA, OBSA, Oceane, ORA...
- Les critères de sélection d'un type d'opération

Structurer l'entreprise en fonction de la stratégie adoptée
- Les différentes possibilités pour restructurer une entreprise
- Les dimensions financières et comptables du projet
- Les dimensions fiscales et juridiques du projet : droit boursier, droit de la concurrence...

Optimiser la reprise d'une entreprise
- Les stratégies de fusion-acquisition
- Les principales étapes d'une opération
  Étude de cas : déroulement d'un LBO et détermination des possibilités de sortie les plus adaptées

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Pourquoi de la finance en entreprise ?
- Pourquoi faire une analyse financière ?
- Comment apprécier la solvabilité de l'entreprise ?

Les fondamentaux en corporate finance

Cycle long - Maîtriser l'évaluation et l'ingénierie financières

BLENDED CALCULATRICE

Déterminer la valeur d'une entreprise, conduire une opération de croissance externe à travers un Leveraged Buy-Out (LBO), sont autant de problématiques complexes que les dirigeants et les managers peuvent être amenés à réaliser. Avoir une bonne connaissance des concepts fondamentaux de la finance d'entreprise est un atout indispensable pour pouvoir communiquer efficacement avec les partenaires de l'entreprise.

OBJECTIFS

- Apprécier la performance financière de l'entreprise.
- Maîtriser les méthodes d'évaluation d'entreprise.
- Maîtriser les différentes étapes des opérations sur le capital.

PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance des concepts fondamentaux de la finance d'entreprise ou avoir préalablement suivi " Lire et interpréter les états financiers " (code 91109 p. 214) ou " Finance pour non-financiers - Niveau 1 " (code 91100 p. 212).

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant acquérir les meilleures pratiques en corporate finance

ANIMATEURS

Philippe GIRAUDON
Associé-Gérant, CIIA
PHG FINANCE

Arielle LEVI
Conseillère en gestion de patrimoine
et en finance d'entreprise
ALLFINE CONSULTANTS

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Pourquoi faire une analyse financière ?
- Comment financer le développment de l'activité de l'entreprise ?

4 JOURS | 28 heures | **Code 91067**

Tarif HT : **2 640 €** - repas inclus

Paris
14-15 décembre 2017, 18-19 janvier 2018 et **9 février 2018***
15-16 mars, 9-10 avril 2018 et **17 mai 2018***
11-12 octobre, 19-20 novembre 2018 et **20 décembre 2018***
13-14 décembre 2018, 17-18 janvier 2019 et **8 février 2019***

*CLASSE **VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Évaluer une entreprise

Mesurer la performance financière de l'entreprise

Analyse stratégique
- Connaître le marché et les acteurs
- Analyser les opportunités et les menaces de l'environnement

Analyse financière
- Établir un bilan financier
- Les retraitements à appliquer aux comptes de résultat passés
- Définir les indicateurs de la performance financière

Maîtriser les différentes méthodes d'évaluation d'entreprise

Le discounted cash flow
- Retenir les flux de trésorerie disponibles
- Déterminer l'horizon de précision explicite
- Calculer la valeur terminale
- Attraits et écueils de la méthode DCF

Exercice d'application : analyse critique de la méthode et identification des pièges à éviter

Le cours de Bourse
- Le cas où le cours de Bourse est une valeur de référence incontournable
- Les limites du cours de Bourse

Les multiples boursiers et les transactions comparables

Multiples boursiers / multiples de transactions
- Multiples conduisant à la valeur d'entreprise ou à la valeur de fonds propres
- Sélectionner le ratio le plus pertinent pour le secteur considéré et la société à évaluer
- Appliquer ou non une prime / décote aux multiples observés

Méthode patrimoniale
- Ses objectifs
- Les principaux retraitements à mettre en œuvre

Exercice d'application : évaluation d'une entreprise selon les différentes méthodes Bis et détermination d'une fourchette de prix

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Maîtriser les opérations de haut de bilan

Identifier les stratégies capitalistiques existantes
- Créer de la valeur pour les actionnaires
- Trouver l'équilibre optimal fonds propres / dettes
- Maîtriser le mécanisme de l'effet de levier et l'arbitrage entre dettes et fonds propres

Exercice d'application : choix d'un niveau d'endettement
- Définir les principes de l'effet de dilution et de relution

Financer le développement par le capital
- Identifier les alternatives possibles : introduction en bourse, capital investissement, partenariats, managers et salariés
- Analyser les mécanismes des quasi fonds propres et des fonds mezzanines: BSA, OCA, OBSA, OCEANE, ORA
- Choisir parmi les alternatives existantes

Structurer l'entreprise en fonction de la stratégie adoptée
- Restructurer l'entreprise : fusion, scission, filialisation et apport partiel d'actif
- Maîtriser l'ensemble des dimensions du projet : aspects financiers, comptables, fiscaux et juridiques

Sortir d'une situation difficile
- Restructurer une dette ou un actionnariat
- Identifier l'apport de fonds spécialisés

Optimiser la reprise d'une entreprise
- Piloter un projet de fusion-acquisition
- Identifier les stratégies de fusion-acquisition
- Déterminer les principales étapes d'une opération

Étude de cas : étude d'une opération de fusion-acquisition
- Piloter un projet de capital développement, Leveraged Buy-Out (LBO) et Leveraged Management Buy-Out (LMBO)

Étude de cas : déroulement d'un LBO et détermination des possibilités de sortie les plus adaptées

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de mesurer les contraintes financières de l'entreprise.

QUELQUES MOTS DE +

Dans un contexte dans lequel les évolutions technologiques et de mode sont de plus en plus rapides, se remémorer les fondamentaux techniques appris antérieurement, par exemple liés aux déterminants de la valeur d'une entreprise ou d'une activité, ou à l'utilisation des outils d'analyse financière pour définir et choisir des projets de développement ou d'investissement, est une donnée indispensable pour tout professionnel financier et d'entreprise. Cette mise à jour des connaissances permet d'échanger efficacement avec ses homologues, partenaires, conseils et clients sur les façons d'adapter les outils existants aux contextes particuliers.

Pratiquer l'analyse financière - Niveau 1

Découvrir les outils du diagnostic financier de l'entreprise

BEST OF · BLENDED · RÉGION · CALCULATRICE

Analyser bilan et compte de résultat pour en déduire les principaux indicateurs financiers fait aujourd'hui partie du quotidien des responsables financiers. Il convient ainsi d'adopter une démarche d'analyse structurée, pour apprécier la performance et la santé financière d'une entreprise.

OBJECTIFS

- Lire et interpréter les documents financiers d'une entreprise.
- Maîtriser les concepts clés de l'analyse financière.
- Apprécier la santé financière d'une entreprise à partir de son bilan et de son compte de résultat.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en comptabilité ou avoir suivi " Lire et interpréter les états financiers " (code 91109 p. 214).

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à travailler à partir de documents financiers et souhaitant acquérir les bases de l'analyse financière

ANIMATEUR

Gian Paolo COSSU
Consultant financier
AB CORP FINANCE

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :

- Pourquoi faire une analyse financière ?
- Comment analyser l'activité d'une entreprise ?

2 JOURS | 14 heures | **Code 91043**

Tarif HT : **1 580 €** - repas inclus

Paris
25-26 janvier 2018
9-10 avril 2018
5-6 juillet 2018
1er-2 octobre 2018
6-7 décembre 2018
24-25 janvier 2019

Lyon
9-10 avril 2018
1er-2 octobre 2018

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Intégrer les objectifs de l'analyse financière

Définir les objectifs
- Définition, concept, terminologie et instruments : maîtriser l'essentiel
- Distinguer analyse financière et analyse de gestion

Identifier les conditions d'une analyse financière réussie

Trouver les informations utiles
- Les informations issues de la comptabilité générale
- Le bilan et le compte de résultat : rappel de leur contenu et de leur structure
- L'annexe des comptes, les autres sources d'informations

Analyser la situation financière de l'entreprise à partir du bilan financier

Lire et comprendre le bilan comptable

Passer du bilan comptable au bilan financier
- Les retraitements : crédit-bail, affacturage...
- Passifs long terme / court terme

Mesurer les équilibres financiers
- Définir les notions de Fonds de Roulement (FR), de Besoin en Fonds de Roulement (BFR), de Trésorerie Nette (TN)
- Identifier les principaux ratios de structure, de BFR et de liquidité

Exercice d'application : calcul et interprétation de l'équilibre du bilan fonctionnel (FR, BFR et TN) et des principaux ratios

Mesurer la performance de l'entreprise à partir du compte de résultat

Lire et comprendre le compte de résultat

Passer du compte de résultat au tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)
- Les retraitements du compte de résultat pour établir le tableau des SIG
- Identifier les principaux soldes de gestion : marge brute, résultat d'exploitation
- Connaître la signification des SIG et savoir les utiliser dans l'analyse
- Cerner les notions d'effet de " ciseau " et d'effet " point mort "

Maîtriser les principaux ratios de résultat et de rentabilité

Exercice d'application : calcul et interprétation des SIG et des principaux ratios

Réaliser un diagnostic financier

Connaître la démarche d'analyse financière
- Suivre une démarche rigoureuse et structurée
- Projeter l'analyse financière vers l'avenir

Maîtriser la démarche à partir d'un cas pratique complet
- Appliquer la démarche d'analyse financière
- Mener le diagnostic financier d'une entreprise

Exercice d'application : réalisation du diagnostic financier d'une société

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable d'apprécier la situation financière d'une entreprise à partir de ses documents comptables.

LE CONSEIL DU COACH

Pour juger de la santé financière d'une société et en apprécier les équilibres financiers, le professionnel s'appuiera sur l'examen et l'analyse des principaux documents financiers que sont le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie sur une période comparative d'au moins trois ans et sur la détermination des principaux ratios de rentabilité financière et économique.

Pratiquer l'analyse financière - Niveau 2

Approfondir le diagnostic financier

Un diagnostic financier approfondi implique de s'intéresser à certains points d'analyse. Ainsi, l'étude de la performance d'un groupe de sociétés implique de comprendre comment doivent être examinés les comptes consolidés. Par ailleurs, pour analyser l'évolution de la trésorerie nette au bilan et mesurer la capacité de remboursement d'une entreprise, une bonne compréhension du tableau des flux de trésorerie est fondamentale.

OBJECTIFS

- Maîtriser les spécificités de l'analyse financière d'un groupe.
- Réaliser une analyse par les flux pour préciser le jugement porté sur la profitabilité et la solvabilité.
- Mesurer la rentabilité économique et financière d'une entreprise.

PRÉREQUIS

Avoir suivi " Pratiquer l'analyse financière - Niveau 1 " (code 91043 p. 219).

PUBLIC CONCERNÉ

- Contrôleurs de gestion
- Comptables et analystes financiers juniors
- Toute personne souhaitant approfondir les techniques d'analyse et les mettre en pratique

ANIMATEUR

Gian Paolo COSSU
Consultant financier
AB CORP FINANCE

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment apprécier la performance de l'entreprise ?
- Quels éléments combiner pour une présentation vivante ?

2 JOURS | 14 heures | **Code 91044**

Tarif HT : **1 680 €** - repas inclus

Paris
19-20 mars 2018
7-8 juin 2018
15-16 octobre 2018
13-14 décembre 2018

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 18 mai 2018 ou 17 décembre 2018

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser la notion de groupe et les comptes consolidés

Cerner la notion de groupe de sociétés
- Les pourcentages d'intérêt et de contrôle
- Les différentes formes de contrôles : exclusif et conjoint, influence notable

Décrypter les comptes d'un groupe
- Les comptes consolidés
- Le périmètre et les méthodes de consolidation

Étude de cas : analyse de la pertinence de comptes consolidés, identification des différentes formes de contrôles et des méthodes de consolidation

Réaliser l'analyse financière des comptes de groupe

Lire les états financiers consolidés IFRS
- La présentation du bilan ou tableau de la situation financière
- Le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres
- L'annexe aux états financiers, le tableau des flux de trésorerie

Faire l'analyse financière des comptes consolidés en normes IFRS
- L'accroissement de l'information financière
- L'analyse de l'activité et la profitabilité, l'intérêt du tableau des SIG à partir de comptes consolidés
- L'analyse de la structure financière : les règles d'évaluation des actifs et des passifs
- L'analyse fonctionnelle (TN, FR, BFR) à partir du bilan consolidé

Étude de cas : analyse financière des comptes consolidés d'une entreprise cotée

Analyser les flux de trésorerie

Comprendre le tableau des flux de trésorerie
- Le rôle du tableau de flux de trésorerie : lien entre compte de résultat, bilan et trésorerie
- Les flux de trésorerie de l'activité
- Les flux de trésorerie de l'investissement
- Les flux de trésorerie du financement

Utiliser les indicateurs de trésorerie
- Les indicateurs de trésorerie issus du compte de résultat : EBE, ETE, CAF
- L'impact du BFR sur la trésorerie, la notion de free cash flow

Étude de cas : analyse des indicateurs et des flux de trésorerie d'une société cotée

Mesurer la création de valeur

Analyser l'équilibre des sources de financement et l'effet de levier
- La notion de capitaux investis " capital employed "
- Le financement des capitaux investis : capitaux propres ou capitaux d'emprunt
- La rentabilité des capitaux investis (ROCE) et des capitaux propres (ROE)
- L'amélioration de la rentabilité des capitaux propres par recours à l'effet de levier

Mesurer la création de valeur
- La rentabilité des capitaux investis et le Coût Moyen Pondéré des Capitaux (CMPC ou WACC)
- La notion de création de valeur (Economic Value Added)
- L'identification des leviers de création de valeur

Étude de cas : analyse de la politique financière et mesure de l'effet de levier, analyse de l'effet de levier maximum et de la création de valeur à partir des comptes d'une société cotée

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de conduire l'analyse financière des comptes d'un groupe à partir de son bilan et de son compte de résultat, mais aussi en termes de flux de trésorerie.

3 QUESTIONS À L'EXPERT

1 • Qu'est ce que l'analyse financière ?
L'analyse financière permet d'apprécier la santé financière d'une entreprise, notamment sa profitabilité, sa solvabilité, sa liquidité et sa rentabilité.

2 • À quoi sert-elle ?
Elle sert à mesurer les éléments (profitabilité, solvabilité, liquidité et rentabilité) pour assurer la pérennité d'une entreprise.

3 • Qui peut la réaliser ?
Les analystes financiers ou les personnes maîtrisant les techniques d'analyse financière.

Maîtriser les bases de la gestion de trésorerie

Suivre et optimiser ses besoins de trésorerie

Élaborer un budget de trésorerie, sélectionner les financements les plus adaptés, choisir les placements les plus rémunérateurs... la gestion de trésorerie recouvre de multiples missions. Il convient dès lors d'en maîtriser les mécanismes pour gérer au mieux la trésorerie de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Maîtriser le processus de prévision de trésorerie.
- Utiliser les techniques de suivi, de maîtrise et d'optimisation des besoins en trésorerie.
- Minimiser le coût du service bancaire ou réduire ses frais financiers.

PRÉREQUIS
Connaître le fonctionnement des opérations bancaires et des logiciels de gestion de trésorerie.

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs du service trésorerie
- Assistants trésoriers
- Collaborateurs du service comptable

ANIMATEUR
Jean DUPONT
Consultant en trésorerie d'entreprise

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier la place de la trésorerie dans la structure financière de l'entreprise
- Approche par le bilan / les flux
- Analyser les causes de la dégradation de trésorerie
- Repérer les sources d'économies possibles

Établir les besoins de trésorerie
- Identifier les trois niveaux de prévision de trésorerie
- Évaluer la visibilité de liquidité
- Élaborer un budget de trésorerie
  Exercice d'application : élaboration des prévisions de trésorerie en date de valeur sur la base d'un cas concret

Sélectionner les financements les plus adaptés et/ou les placements les plus rémunérateurs

Optimiser les relations bancaires
- Dresser l'inventaire des conditions bancaires
- Évaluer les possibilités de négociation
- Choisir entre les commissions ou le forfait
- Bien appréhender les différents types de financements
- Les contrôles à opérer sur les documents bancaires
  Mise en situation : entraînement à la négociation
- Contrôler la facturation bancaire et la tarification des moyens de règlement
- Calculer le coût réel d'un emprunt et contrôler l'échelle d'intérêt

Choisir ses placements à court terme
Autodiagnostic : chaque participant évalue sa pratique et identifie ainsi les points forts et les améliorations à apporter
- Arbitrer entre rentabilité, sécurité et liquidité
- Mesurer la performance d'un placement
- Identifier les principaux financements à court terme : découvert, crédit fournisseur, crédit spot, escompte commercial, Dailly, affacturage, avance en devises...
  Mise en situation : choix de ses placements

Suivre l'évolution de ses besoins en trésorerie

La gestion au quotidien
- Analyser les écarts entre prévisions et réalisations
- Procéder aux ajustements périodiques, la réactualisation
- Répartir les mouvements entre les banques
- Identifier et gérer les mouvements aléatoires

Maîtriser les risques
- Mesurer son exposition au risque de change
- Volatilité et diversification
- Les méthodes de gestion du risque de change
- Les autres risques financiers : fraude...

Sécuriser les transactions
- Dématérialisation des chèques et des factures

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de suivre et d'évaluer les besoins financiers de l'entreprise.

3 JOURS	21 heures	Code 91014	Tarif HT : 1 995 € - repas inclus
Paris	4 au 6 avril 2018	26 au 28 septembre 2018	

BESOIN DE COMPRENDRE LES BASIQUES ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Réussir une négociation avec son banquier

OBJECTIFS
- Connaître le langage et les contraintes de son banquier.
- Définir une stratégie de négociation.

PRÉREQUIS
Évoluer au sein d'un service de trésorerie.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs administratifs et financiers
- Trésoriers
- Comptables uniques et cadres comptables chargés de la trésorerie

ANIMATEUR
Jean DUPONT
Consultant en trésorerie d'entreprise

PROGRAMME
Initiation

Connaître et comprendre son banquier
- Identifier l'objectif économique majeur lié à l'entrée en négociation
- Connaître les critères d'appréciation du banquier
  Partage d'expériences : les difficultés rencontrées par chaque participant dans le cadre de la relation de son entreprise avec sa banque

Élaborer une stratégie de négociation
- Préparer son dossier efficacement
- Recenser l'existant : volumétrie, répartition et coût des opérations et services utilisés
- Construire et proposer un partenariat banque-entreprise équilibré
- Organiser l'après négociation
  Mise en situation : entraînement à la négociation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les éléments de base de la négociation bancaire tant en termes de tarification des produits et services que de financements.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 91308	Tarif HT : 435 €
Paris	26 mars 2018 (9h-13h)	10 décembre 2018 (14h-18h)	

Cash management

Optimiser l'organisation de la trésorerie

Le cash management est une technique de gestion financière qui permet de valoriser les flux financiers et bancaires de l'entreprise. Pour en optimiser la gestion au moindre risque, il est essentiel que le trésorier puisse maîtriser l'ensemble de ses aspects qui vont de la définition d'une stratégie de trésorerie de groupe au choix des outils de gestion, en passant par la centralisation des flux.

OBJECTIFS
- Identifier les enjeux juridiques, fiscaux et bancaires.
- Mettre en place une stratégie de trésorerie groupe.
- Choisir des outils de gestion et de centralisation des flux.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser les bases de la gestion de trésorerie " (code 91014 p. 221).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs financiers
- Trésoriers
- Contrôleurs de gestion

ANIMATEUR
Jean DUPONT
Consultant en trésorerie d'entreprise

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Mesurer les enjeux d'une trésorerie de groupe

Identifier l'intérêt et les objectifs du cash management
- Objectifs et tâches confiés à la trésorerie centrale
- Évaluation des gains réalisables grâce à la mise en place d'une trésorerie groupe

Cerner le rôle du trésorier
- Établir des prévisions de trésorerie et tenir à jour les informations indispensables aux prévisions
- Négocier avec les banques

Définir la stratégie de trésorerie de groupe
- Cerner les questions clés et les éléments à cartographier
- Connaître les différents niveaux de centralisation
- Maîtriser la réglementation applicable et les contraintes juridiques et fiscales
- Préparer l'appel d'offres, appréhender les différents modèles de banques et sélectionner les prestataires

Partage d'expériences : sur le choix entre centralisation, décentralisation ou niveau intermédiaire et sur la recherche du degré de centralisation satisfaisant

Mettre en place la centralisation et optimiser les flux

Centraliser la gestion des besoins et des excédents de trésorerie
- Lock-box : une méthode de réduction de l'encours de trésorerie

Étude de cas : arbitrage à partir d'un témoignage concret

Exercice d'application : définition de la structure idéale de centralisation des soldes bancaires
- Cash pooling, les schémas classiques
- Opter pour une solution monobanque ou banque " overlay "
- Comprendre les règles et les implications concrètes du SEPA

Exercice d'application : calcul de la redistribution d'un avantage cash pool sur les filiales

Gérer la couverture des risques de change, de taux...

Exercice d'application : détermination d'un cours budget pour le change

Gagner en productivité en organisant la centralisation des paiements
- Payment factory
- Évaluer les apports et facteurs clés de succès d'un dispositif de netting des factures intragroupe

Étude de cas : exemple d'optimisation d'un netting
- Réduire l'encours de trésorerie par externalisation

Exercices d'application : définition de la structure idéale de centralisation des soldes bancaires

Choisir les outils de gestion adéquats

Organiser les circuits d'information
- Les données de marché, ERPs...
- Les logiciels de trésorerie de groupe : identifier les fonctionnalités nécessaires

Connaître les critères d'évaluation bancaire de l'entreprise
- L'impact des accords de Bâle III
- Les critères d'évaluation bancaire de l'entreprise

Renégocier sa relation bancaire
- Préparation et techniques de négociation

Mise en situation : simulation d'une négociation entre une trésorerie centrale et un partenaire bancaire à choisir

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de choisir des solutions de gestion permettant à votre entreprise d'optimiser la gestion de sa trésorerie, aussi bien en termes de flux que de stock des excédents ou des financements.

2 JOURS	14 heures	Code 91002	Tarif HT : 1 690 € - repas inclus
Paris	15-16 mai 2018	5-6 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

SEPA : maîtriser les moyens de paiement européens

OBJECTIFS
- Maîtriser l'environnement juridique et technique du SEPA.
- Mesurer l'impact des instruments de paiement SEPA sur son entreprise.

PRÉREQUIS
Évoluer au sein d'un service comptable ou financier.

PUBLIC CONCERNÉ
- Trésoriers et assistants trésoriers
- Comptables uniques et cadres comptables chargés de la trésorerie

ANIMATEUR
Jean DUPONT
Consultant en trésorerie d'entreprise

PROGRAMME
Perfectionnement

Cerner le périmètre de la nouvelle organisation des flux SEPA

Découvrir l'environnement du SEPA

Identifier les instruments de paiement concernés
- SEPA Cards Framework
- SEPA Credit Transfer, SEPA Direct debit
- Produits de niche : TIPSEPA et télérèglement

Partage d'expériences : chaque participant fait le point sur la migration vers les instruments de paiement SEPA dans son entreprise

Mesurer l'impact des nouveaux outils SEPA sur son entreprise

Recenser les bénéfices de la migration SEPA
- Accroissement de la productivité du service comptable
- Opportunité de simplification de la structure de cash pooling européenne

Piloter le BFR avec les nouveaux outils SEPA
- Utiliser le règlement Sepamail : une solution novatrice

Exercice d'application : identification des avantages et inconvénients entre les moyens de paiement SEPA et non SEPA

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'améliorer la productivité de votre service comptable et d'améliorer la visibilité de votre cash par la rationalisation de votre pool bancaire.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 91309	Tarif HT : 495 €
Paris	26 mars 2018 (14h-18h)	10 décembre 2018 (9h-13h)	

Optimiser ses placements de trésorerie

Choisir et gérer les excédents de trésorerie

Les entreprises ont des excédents de trésorerie ponctuels ou permanents, qu'elles peuvent optimiser grâce à différents placements financiers. Ceux-ci doivent être adaptés à l'évolution de leur trésorerie et offrir un bon rendement avec les moindres risques. Il est donc indispensable de connaître les différents véhicules financiers que les entreprises peuvent utiliser pour valoriser leurs excédents de trésorerie.

OBJECTIFS
- Connaître le fonctionnement du marché monétaire et l'évolution des taux des placements.
- Maîtriser les caractéristiques des différents types de placements monétaires disponibles.
- Optimiser la gestion des excédents de trésorerie de l'entreprise.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser les bases de la gestion de trésorerie " (code 91014 p. 221).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs financiers
- Trésoriers
- Comptables en charge de la trésorerie

ANIMATEUR
Yves DESAGNEAUX
Consultant en Gestion de trésorerie
CASH CONSULTANT

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner le fonctionnement du marché monétaire de la zone euro
- Connaître le marché monétaire et le marché financier
- Identifier les acteurs du marché monétaire
- Analyser les modalités d'intervention de la BCE et l'évolution des taux des placements
- Distinguer les principaux taux de référence du marché monétaire
  Exercice d'application : identification des différents taux de référence du marché monétaire à partir d'une recherche sur internet

Maîtriser les caractéristiques des placements et définir le choix de l'entreprise
- Identifier les différentes caractéristiques d'un placement
- Définir une politique et une stratégie de gestion des excédents de trésorerie
- Choisir entre la gestion propre et la gestion déléguée
- Maîtriser les dispositions de la directive MIF
  Partage d'expériences : les types de placements utilisés par chaque participant et la politique de placement de son entreprise

Distinguer les types de placements de trésorerie
- Les soldes créditeurs rémunérés
- Les comptes à terme
- Les titres créances négociables (TCN)
- Les OPCVM : SICAV et FCP
- Les opérations sur titre
  Exercice d'application : identification des avantages et inconvénients des différents types de placements

Négocier et gérer les placements
- Calculer les rendements des placements
- Négocier des placements et les enregistrer dans la comptabilité
- Gérer le risque de taux
- Effectuer un reporting et assurer le suivi des placements
  Exercice d'application : comparaison des différents placements proposés et choix du produit le mieux adapté à ses objectifs

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous pourrez participer à la définition d'une politique de gestion des excédents de trésorerie et serez en mesure de construire un outil de suivi de vos placements.

1 JOUR	7 heures	Code 91306	Tarif HT : 985 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018		13 novembre 2018

Organiser une trésorerie de groupe

Maîtriser les spécificités du cash pooling

Le cash pooling permet d'assurer une gestion centralisée de la trésorerie d'un groupe de sociétés. Sa mise en place nécessite avant tout une bonne connaissance de l'organisation existante.
La direction financière groupe doit ensuite être en mesure de déterminer le degré d'autonomie des filiales, les tâches à centraliser et les techniques de centralisation utilisées, afin d'optimiser et sécuriser les flux de trésorerie entre les parties prenantes.

OBJECTIFS
- Identifier les objectifs et les enjeux de la gestion d'une trésorerie de groupe.
- Maîtriser les contraintes règlementaires d'une centralisation de trésorerie.
- Mesurer les impacts d'une trésorerie groupe sur les systèmes d'information.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser les bases de la gestion de trésorerie " (code 91014 p. 221).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables financiers
- Trésoriers
- Chargés d'affaires entreprises au sein d'établissements bancaires

ANIMATEUR
Yves DESAGNEAUX
Consultant en Gestion de trésorerie
CASH CONSULTANT

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les objectifs et les enjeux d'une gestion de trésorerie de groupe
- Justifier la mise en place d'une gestion de trésorerie groupe
  Partage d'expériences : les raisons pour lesquelles chaque participant souhaite éventuellement centraliser la trésorerie de son entreprise
- Analyser le cadre existant : passage d'une gestion autonome à une gestion centralisée de la trésorerie
  Exercice d'application : élaboration d'une proposition d'organisation de la trésorerie d'un groupe témoin

Maîtriser les contraintes réglementaires et fiscales
- Connaître les contraintes réglementaires de la centralisation de la trésorerie d'un groupe
- Mettre en place une convention de trésorerie
  Exercice d'application : construction du plan de la convention de trésorerie de son groupe

Choisir une organisation de trésorerie groupe
- Piloter les flux de trésorerie du groupe
  Partage d'expériences : l'organisation actuelle de la gestion de trésorerie de son entreprise
- Adopter des systèmes d'information de trésorerie du groupe
  Partage d'expériences : description du système d'information de trésorerie actuel de son groupe et les changements envisagés

Maîtriser les techniques de cash pooling
- Distinguer les différents types de centralisation
  Étude de cas : comparaison chiffrée des différentes techniques de centralisation
- Mettre en place une usine de paiements ou d'encaissements
- Établir un netting des règlements intragroupe
  Exercice d'application : détermination des flux de règlements d'un groupe témoin sans et avec un netting

Maîtriser les étapes de mise en place d'une trésorerie groupe
- Définir les caractéristiques de la centralisation souhaitée
  Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en œuvre pour changer l'organisation de la gestion de trésorerie de son groupe

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de choisir l'organisation de la trésorerie groupe la plus appropriée à votre entreprise en tenant compte des contraintes réglementaires.

2 JOURS	14 heures	Code 91307	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	11-12 avril 2018		28-29 novembre 2018

Établir des prévisions et gérer la trésorerie sur tableur

BLENDED ORDINATEUR

Optimiser la gestion de trésorerie au quotidien

L'entreprise doit disposer d'éléments sur l'évolution probable de la trésorerie sur courtes et longues périodes. Le tableur est un outil essentiel pour établir ces prévisions à court terme ou sur des périodes plus longues. En l'absence de progiciel de gestion de trésorerie, le tableur permet également d'optimiser les décisions de financement et de placement à court terme.

OBJECTIFS

- Mettre en place des prévisions de trésorerie et les construire sur tableur.
- Analyser le budget de trésorerie et en faire un instrument de politique financière à court terme.
- Détecter les zones de difficultés et les anticiper.

PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance des logiciels de gestion de trésorerie ou avoir suivi " Maîtriser les bases de la gestion de trésorerie " (code 91014 p. 221).

PUBLIC CONCERNÉ

- Trésoriers et assistants trésoriers
- Comptables uniques
- Cadres comptables chargés de la trésorerie

ANIMATEUR

Jean DUPONT
Consultant en trésorerie d'entreprise

2 JOURS	14 heures	Code 91227
Tarif HT : 1 495 € - repas inclus		

Paris
19-20 mars 2018
3-4 octobre 2018

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner l'utilité des prévisions de trésorerie dans la mission du trésorier

Définir la place des prévisions de trésorerie dans la gestion financière de l'entreprise
- Les missions du trésorier

Prévoir les besoins de financement
- Anticiper et organiser les besoins de trésorerie
- Optimiser la gestion de trésorerie au quotidien
- Cerner les trois niveaux de prévision

Partage d'expériences : réflexion en commun avec tous les participants et exercice sur les crises de trésorerie

Construire le budget annuel de trésorerie sur tableur

Intégrer les fondamentaux d'un budget de trésorerie
- Les étapes du budget annuel de trésorerie
- Les différents budgets qui concourent au plan de trésorerie

Définir les outils et les méthodes de construction
- Des mouvements comptables aux mouvements en date de flux
- Les encaissements et les décaissements d'exploitation
- Les encaissements et les décaissements hors exploitation
- La présentation du plan
- Les étapes de la construction du budget sur tableur
- Le budget annuel de trésorerie en tant qu'outil de politique bancaire et de trésorerie

Exercice d'application : construction d'un budget annuel de trésorerie sur tableur

Élaborer un plan glissant sur tableur

Apprécier l'utilité du plan glissant
- Les clés pour construire un plan glissant de trésorerie
- Les informations nécessaires à la construction du plan glissant

Actualiser le plan glissant
- Les décisions de gestion de trésorerie issues du plan glissant

Exercice d'application : mise à jour d'un plan glissant sur tableur

Établir des prévisions de trésorerie à très court terme sur tableur et gérer la trésorerie au quotidien

Déterminer l'utilité des prévisions à très court terme
- Suivre et mettre à jour les prévisions de trésorerie sur tableur

Organiser les circuits d'information impliquants et les étapes de la gestion quotidienne de trésorerie
- Alimenter la fiche en valeur à partir des mouvements de la banque et des prévisions de l'entreprise
- Identifier et gérer les mouvements aléatoires

Prendre des décisions de financement ou de placement
- Atteindre l'objectif de trésorerie zéro
- Répartir les mouvements entre les banques et la banque pivot
- Prévenir les erreurs de gestion de trésorerie : équilibrage, sur et sous-financement

Exercices d'application : élaboration des prévisions de trésorerie à très court terme sur tableur. Prise des décisions d'équilibrage, de financement ou de placement

Passer du tableur au progiciel
- Cerner l'utilité et les limites du tableur
- Présenter les fonctionnalités des progiciels disponibles

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de construire des modèles de prévisions de trésorerie établis sur tableur.

QUELQUES MOTS DE +

Il y a une quinzaine d'années, la prévision de trésorerie était l'une des composantes du travail du trésorier d'entreprise. Aujourd'hui pour beaucoup de trésoriers, maîtriser et gérer la trésorerie de leur entreprise constituent leur fonction principale. Cette tâche est devenue une nécessité incontournable sous la triple contrainte de marges sous pression engendrant un taux d'autofinancement au plus bas, de l'application aux banques des normes prudentielles dites de Bâle III les conduisant à être très vigilantes dans la distribution du crédit (notamment aux PME et ETI), et des informations financières à fournir aux actionnaires comme aux banquiers.

Maîtriser les opérations de haut de bilan

Les techniques de l'ingénierie financière

BEST OF BLENDED CALCULATRICE

Financer son développement, acquérir une entreprise, sortir d'une situation difficile, autant de situations auxquelles toute entreprise peut être confrontée. Afin de les gérer au mieux, la maîtrise des mécanismes des opérations de haut de bilan est un atout indéniable.

OBJECTIFS
- Se familiariser avec les techniques financières.
- Étudier des montages financiers et leurs effets sur les comptes.
- Structurer une opération de haut de bilan.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Finance pour non-financiers - Niveau 2 " (code 91088 p. 213).

PUBLIC CONCERNÉ
- Dirigeants d'entreprise
- Directeurs financiers
- Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes des opérations de haut de bilan

ANIMATEUR
Arielle LEVI
Conseillère en gestion de patrimoine et en finance d'entreprise
ALLFINE CONSULTANTS

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment financer le développment de l'entreprise ?
- Quels éléments combiner pour une présentation vivante ?

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 11 juin 2018 ou 19 mars 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les stratégies capitalistiques existantes

Créer de la valeur pour les actionnaires
- Cerner la notion de valeur
- Distinguer valeur et prix de l'entreprise

Trouver l'équilibre optimal fonds propres / dettes
- Distinguer le capital et la dette
- Maîtriser le mécanisme de l'effet de levier et l'arbitrage entre dettes et fonds propres

Exercice d'application : choix d'un niveau d'endettement

Définir les principes de l'effet de dilution et de relution

Financer le développement par le capital et par la dette

Choisir parmi les alternatives existantes
- Privé/public, dette/ fonds propres, dette/ dette convertible

Identifier les alternatives posssibles
- Introduction en bourse
- Capital investissement
- Partenariats
- Managers et salariés

Analyser les mécanismes des quasi fonds propres et des fonds mezzanines
- Identifier les différentes obligations : BSA, OCA, OBSA, OCEANE,ORA
- Définitions, fonctionnement et utilité

Structurer l'entreprise en fonction de la stratégie adoptée

Restructurer l'entreprise : les différentes possibilités
- Fusion, scission, filialisation et apport partiel d'actif

Maîtriser l'ensemble des dimensions du projet
- Aspects financiers, comptables, fiscaux et juridiques

Sortir d'une situation difficile
- Restructurer une dette ou un actionnariat
- Identifier l'apport de fonds spécialisés

Optimiser la reprise d'une entreprise

Piloter un projet de fusion-acquisition
- Identifier les stratégies de fusion-acquisition
- Déterminer les principales étapes d'une opération
- Equity ou asset-deal
- Opérations cross border ou nationales : cibles privilégiées et difficultés particulières liées aux opérations transfrontalières
- Ingénierie de la prise de contrôle

Étude de cas : étude d'une opération de fusion-acquisition

Piloter un projet de capital développement
- LBO et LMBO: les mécanismes et étapes clés
- Identifier les acteurs
- Les possibilités de sortie : Initial Public Offering (IPO), cession, LBO secondaire, LMBO

Étude de cas : déroulement d'un LBO et détermination des possibilités de sortie les plus adaptées

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de comprendre les principaux montages associés aux opérations de haut de bilan.

2 JOURS	14 heures	Code 91090	Tarif HT : 1 680 € - repas inclus

Paris			
18-19 janvier 2018	9-10 avril 2018	19-20 novembre 2018	17-18 janvier 2019

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Piloter une introduction en bourse

OBJECTIFS
- Préparer et gérer une émission d'actions.
- Identifier le rôle des différents intervenants dans l'opération.

PRÉREQUIS
Avoir de solides connaissances en capital investissement.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs administratifs et financiers
- Responsables financiers
- Directeurs généraux, expert-comptables

ANIMATEUR
Nicolas VAN PRAAG
Consultant en finance
Ancien directeur financier

PROGRAMME
Perfectionnement

Valoriser les titres à émettre

Découvrir les différentes méthodes de valorisation
- Le goodwill et la rente de goodwill
- Les cash flows
- Les comparables et les multiples d'EBITDA

Exercice d'application : identification des erreurs types à éviter

S'entourer de bons partenaires
- Cerner le rôle des banques introductrices
- Identifier les risques garantis et non garantis
- Maîtriser les aspects réglementaires AMF, ESMA, autres régulateurs

Exercice d'application : choix du marché boursier en fonction des caractéristiques de son entreprise

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mieux cerner le rôle de chacune des parties prenantes dans le cadre d'une introduction en bourse.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 91310	Tarif HT : 495 €

Paris	4 avril 2018 (9h-13h)	19 octobre 2018 (14h-18h)

Augmentation et réduction de capital

Modifier le capital social d'une société

Le capital social est réputé constituer le gage des créanciers de la société. Il est aussi l'expression directe de la répartition des risques et des pouvoirs entre les associés : entre intérêts des associés, notamment des minoritaires, et intérêts des tiers, les opérations d'augmentation et de réduction du capital sont strictement encadrées.

OBJECTIFS
- Identifier les aspects juridiques et financiers des techniques d'augmentation et de réduction de capital.
- Réaliser ses opérations de modification du capital social.
- Identifier les outils juridiques garantissant au mieux les intérêts des actionnaires.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour juristes " (code 20110 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Responsables administratifs et financiers
- Avocats et experts-comptables

ANIMATEUR
Samuel SCHMIDT
Avocat Associé
UGGC Avocats

PROGRAMME
Expertise

Modification du capital et stratégies financières : identifier les hypothèses pratiques
- Renforcer ses fonds propres grâce à une augmentation de capital
- Ouvrir son capital à un investisseur : opportunités et contraintes
- Différer l'augmentation de capital par l'émission de valeurs mobilières composées : OC, ORA, BSA...
- Réduction du capital social : mesure d'assainissement financier ou outil de désinvestissement
- Amortissement du capital social : cerner l'intérêt

Réaliser ses opérations de modification du capital

Déterminer une stratégie pour réussir l'augmentation de capital
- Valoriser la société émettrice et fixer le prix de souscription
- Éviter la création de rompus et négocier le droit de souscription
- Actions nouvelles et souscription à titre réductible ou irréductible : définir la répartition
- Gérer au mieux le Droit Préférentiel de Souscription (DPS) : quand et comment supprimer le DPS, les conditions pour céder son DPS
- Stipuler une garantie d'actif et de passif adossée à la souscription : difficultés juridiques et pratiques

  Étude de cas : augmentation de capital assortie d'une garantie d'actif et de passif
- Maîtriser les différentes techniques d'émission
- Émission d'actions nouvelles ou majoration du montant nominal des actions : intégrer le formalisme à respecter

  Étude de cas : augmentation de capital réservée et émission d'actions de préférence
- Identifier les formalités préalables à la souscription
- Opérer un choix lorsque les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation : cerner les solutions opportunes
- Définir quand la modification du capital est définitivement réalisée

  Étude de cas : augmentation de capital par émission d'actions à bons de souscription d'action

Exécuter au mieux la réduction du capital social
- Distinguer la réduction de capital motivée par des pertes de la réduction de capital non motivée par des pertes
- Reconstituer ses fonds propres avec un coup d'accordéon : identifier les conditions et les procédures à respecter
- Protéger les actionnaires et les créanciers : les recours

  Exercice d'application : réduction de capital avec attribution d'un élément d'actif à l'un des actionnaires

Anticiper les suites de la modification du capital social
- Connaître les effets de la modification du capital social
- Effectuer les formalités de publicité
- Définir et appréhender le régime fiscal de l'opération
- Sanction des irrégularités

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de procéder à la modification du capital social d'une société en suivant un formalisme complexe.

2 JOURS	14 heures	Code 20029	Tarif HT : 1 575 € - repas inclus
Paris	17-18 mai 2018	12-13 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Gérer une émission obligataire

OBJECTIFS
- Préparer une émission obligataire.
- Maîtriser les modalités d'émission d'un emprunt obligataire.

PRÉREQUIS
Connaître l'environnement des marchés financiers.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables financiers
- Juristes

ANIMATEUR
Nicolas VAN PRAAG
Consultant en finance
Ancien directeur financier

PROGRAMME
Perfectionnement

Déterminer le type d'obligation à émettre
- Introduire une demande de notation auprès d'une agence
- Identifier les différents types de titres : OBSA, OBSO, ORA, OCEANE...
- Déterminer la valeur nominale, la prime d'émission et de remboursement

  Étude de cas : analyse du rôle d'une agence de notation

Maîtriser les modalités pratiques de l'émission
- Cerner le rôle des banques
- Suivre la levée de fonds
- Pratiquer l'underwriting

  Exercice d'application : identification des risques associés à l'opération

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de suivre un processus de financement obligataire.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 91311	Tarif HT : 495 €
Paris	13 février 2018 (14h-18h)	10 septembre 2018 (9h-13h)	

Évaluation financière d'une entreprise

Maîtriser les techniques d'évaluation

Que ce soit dans le cadre d'une opération de fusion-acquisition ou d'ouverture du capital, les occasions d'évaluer une entreprise sont nombreuses. Aussi, il convient de maîtriser les différentes techniques d'évaluation et de savoir choisir la méthode appropriée.

OBJECTIFS
- Apprécier la performance financière de l'entreprise.
- Maîtriser les méthodes d'évaluation d'entreprise.
- Adapter l'évaluation aux cas particuliers : Leveraged Buy-Out (LBO) et sortie de Bourse.

PRÉREQUIS
Avoir de bonnes connaissances en analyse financière ou avoir préalablement suivi " Pratiquer l'analyse financière - Niveaux 1 et 2 " (codes 91043 p. 219 et 91044 p. 220).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et collaborateurs des services financiers
- Directeurs comptables et analystes financiers
- Toute personne appelée à intervenir dans une opération financière

ANIMATEUR
Philippe GIRAUDON
Associé-Gérant, CIIA
PHG FINANCE

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 17 mai 2018 ou 8 février 2019

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Mesurer la performance financière de l'entreprise

Analyse stratégique
- Connaître le marché et les acteurs
- Analyser les opportunités et les menaces de l'environnement
- Identifier les avantages concurrentiels
- Cerner les enjeux stratégiques et leur impact sur l'évaluation d'une entreprise

Analyse financière
- Établir un bilan financier
- Les retraitements à appliquer aux comptes de résultat passés
- Définir les indicateurs de la performance financière
- Mesurer la création de valeur

Maîtriser les différentes méthodes d'évaluation d'entreprise

Le Discounted Cash Flow (DCF)
- Retenir les flux de trésorerie disponibles
- Déterminer l'horizon de précision explicite
- Calculer la valeur terminale
- Limiter le risque d'erreur
- Le taux d'actualisation à retenir
- Sociétés cotées/non cotées
- Expliquer l'amplitude de la fourchette des primes de risque utilisées
- Attraits et écueils de la méthode DCF

Exercice d'application : analyse critique de la méthode et identification des pièges à éviter

Le cours de Bourse
- Le cas où le cours de Bourse est une valeur de référence incontournable
- Les limites du cours de Bourse

Les multiples boursiers et les multiples de transactions
- Multiples conduisant à la valeur d'entreprise
- Sélectionner les sociétés comparables
- Calculer les multiples
- Sélectionner le ratio le plus pertinent

La méthode patrimoniale
- Les principaux retraitements à mettre en œuvre
- Le cas où la méthode patrimoniale doit être privilégiée : l'approche " Sum of the parts "

Exercice d'application : évaluation d'une entreprise selon les différentes méthodes

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en œuvre les différentes méthodes d'évaluation et d'apporter un jugement critique à des travaux d'évaluation.

2 JOURS	14 heures	Code 91162	Tarif HT : 1 695 € - repas inclus	
Paris	15-16 mars 2018	11-12 octobre 2018	13-14 décembre 2018	

Analyser et redresser une entreprise en difficulté

Conduire une restructuration financière

L'une des tâches du responsable financier consiste à suivre la trésorerie de l'entreprise et à gérer les relations avec les banques. Il est de ce fait situé aux premières loges pour détecter les difficultés financières de l'entreprise et proposer à la direction générale, des solutions juridiques et financières permettant d'assurer la continuité de l'activité de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Identifier les difficultés d'une entreprise.
- Établir un plan de restructuration.
- Assurer la continuité de l'entreprise.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en management d'entreprise ou avoir suivi " Perfectionnement à la gestion d'entreprise - Niveau 2 " (code 60092 p. 238).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chefs d'entreprise, dirigeants et membres des comités de direction
- Directeurs financiers et directeurs juridiques
- Toute personne amenée à travailler avec une entreprise en difficulté

ANIMATEURS
Catherine BOUSQUET
Avocat au Barreau de Paris
BLOWIN

Nicolas VAN PRAAG
Consultant en finance
Ancien directeur financier

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier les principales causes de défaillance d'une entreprise

Autodiagnostic : les problématiques rencontrées par les participants

Diagnostiquer les difficultés dans une entreprise et leur impact
- Analyser les causes de défaillances " classiques "
- Problématiques d'exploitation versus de financement
- Les causes spécifiques aux Leveraged Buy-Out (LBO)
- Les conséquences d'un dépôt de bilan pour les dirigeants, les salariés et les partenaires de l'entreprise

Détecter les premières difficultés et leurs origines

Mettre en place des outils de suivi efficaces
- Gestion, trésorerie, budget... les tableaux de bord et indicateurs liés à suivre
- Création d'un système de remontée des dysfonctionnements et suivi des plans d'action mis en œuvre
- Interpréter les signaux d'alerte et les clignotants

Exercice d'application : détermination des indicateurs pertinents pour le suivi de la santé financière d'une entreprise puis élaboration d'un tableau de bord adapté

Maîtriser le cadre juridique de la sauvegarde

Cerner la procédure de sauvegarde
- Les critères d'admission de l'entreprise à la sauvegarde

Étude de cas : examen d'un plan de sauvegarde

Restructurer l'entreprise

Rechercher les solutions adaptées aux difficultés de l'entreprise
- Évaluer l'impact économique et financier de la restructuration

Restructurer la dette
- Restructuration hors procédure collective et dans le cadre d'une procédure collective
- Le rôle des banques
- Les solutions offertes par les fonds de retournement et les fonds spécialisés en dette décotée

Mise en situation : à partir d'un cas concret, détermination des modalités de restructuration les plus adaptées

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de détecter les difficultés et de mettre en œuvre une restructuration financière.

2 JOURS	14 heures	Code 91103	Tarif HT : 1 680 € - repas inclus
Paris	29-30 mars 2018	20-21 septembre 2018	

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

RESPONSABLE des fusions-acquisitions

Piloter les différentes étapes d'une acquisition d'entreprise

15 jours
105 heures

CERTIFIANT BLENDED

Les fusions-acquisitions sont des opérations complexes présentant des enjeux majeurs et des risques significatifs. Afin d'en garantir le succès, il est indispensable d'en maîtriser les étapes clés : valider en amont le fit stratégique et la capacité d'intégration, utiliser des outils d'analyse-retraitement-évaluation financiers adaptés à la cible, auditer, sécuriser juridiquement la transaction et enfin accompagner activement l'intégration en mode projet.

OBJECTIFS
- Piloter l'ensemble d'un processus de fusion-acquisition et coordonner les différents acteurs impliqués.
- Dérouler plan et méthodes pour pouvoir intégrer les enjeux multiples : stratégiques, financiers, juridiques, organisationnels et humains.
- Négocier et sécuriser juridiquement la transaction.

PRÉREQUIS
Savoir lire et interpréter un bilan et un compte de résultat ou avoir suivi " Lire et interpréter les états financiers " (code 91109 p. 214).

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne impliquée dans le pilotage d'une opération d'acquisition, de cession, de fusion, de reprise d'entreprise au sein d'une banque d'affaires, d'un fonds d'investissement ou d'une entreprise en croissance

ANIMATEUR
Marie-Hélène KOEBELE
Associée M&A
UNIVERVE
Professeur à l'ESCP EUROPE

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les étapes du processus d'acquisition d'une entreprise et de valider chacune d'elles en intégrant l'ensemble des aspects stratégiques, financiers, juridiques, organisationnels et humains.

MODULE 1 Valider la stratégie de création de valeur 2 jours

OBJECTIFS
- Optimiser la stratégie de développement.
- Utiliser les outils de diagnostic et choix stratégiques.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les différentes modalités de développement
- Développer l'entreprise par croissance interne ou externe, par alliances et partenariats
- Développer une activité ou un portefeuille d'activités

Conduire un diagnostic stratégique de l'activité
- Réaliser le diagnostic externe et interne
- Identifier les facteurs clés de succès

Choisir sa stratégie
- Les stratégies concurrentielles traditionnelles
- Les stratégies d'innovation et de transformation

Identifier les différentes transactions financières et juridiques
Exercice d'application : identification des enjeux stratégiques pour une entreprise mature et pour une statr-up

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Analyser les performances financières de la cible 2 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser un plan d'analyse financière.
- Retraiter les comptes pour établir des performances normatives.

PROGRAMME
Interpréter les états financiers
- Les différents documents comptables et leur interprétation
- Les comptes sociaux et consolidés
- Les normes comptables

Analyser et retraiter les états financiers
- Retraiter les comptes pour définir les performances opérationnelles normatives
- Structurer l'analyse financière en 5 étapes
- Comprendre les leviers de l'exploitation et le cycle d'investissement
- Apporter les ressources financières nécessaires
- Conclure sur la rentabilité et la structure financière

Établir le business plan de la cible d'acquisition
- Identifier les synergies et les coûts d'intégration
- Valider la cohérence entre le business modèle et les performances normatives
- Projeter le business plan de la cible stand alone / Synergies incluses

Étude de cas : analyse financière d'une entreprise

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Évaluer l'entreprise 2 jours

OBJECTIFS
- Identifier les principales méthodes d'évaluation.
- Appliquer à la cible les méthodes les plus adaptées.

PROGRAMME
Maîtriser les différents concepts de l'évaluation d'entreprise
- Les différentes approches et méthodes

Évaluer par les différentes méthodes
- La méthode patrimoniale ou " sum of parts "
- Les méthodes comparatives
- Les méthodes par actualisation des flux de trésorerie
- La méthodes des fonds de capital risque

Pratiquer l'évaluation
- Limites et cohérence des méthodes par rapport aux types d'entreprises
- Les points de vigilance
- Les primes ou décotes
- Établir une fourchette de valorisation pour négocier un prix

Exercices d'application : évaluation d'une entreprise par les différentes méthodes et établissement d'une fourchette de prix, évaluation d'une start-up

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 4 Financer l'acquisition 2 jours

OBJECTIFS
- Identifier les besoins et les sources de financement.
- Utiliser l'effet de levier de la dette.

PROGRAMME
Intégrer les fondamentaux du financement d'entreprise
- Savoir quoi, comment, quand et par qui financer
- Assurer la solvabilité et la liquidité de la dette

Exercice d'application : adéquation entre les besoins et les sources de financement

Optimiser le financement
- Utiliser l'effet de levier de la dette et éviter l'effet de massue
- Arbitrer entre risque et rentabilité

Exercice d'application : mesure de l'effet de levier et de l'effet de massue

Maîtriser les impacts fiscaux du financement
- La déductibilité des charges financières
- L'effet de levier fiscal et le CMPC
- Le régime mère-fille et l'intégration fiscale
- L'étalement et le report d'impôt lors d'une fusion

Exercice d'application : analyse de l'impact du régime mère-fille et d'une intégration fiscale

Financer une acquisition d'entreprise
- Négocier un crédit vendeur
- Mettre en place un LBO
- Opter pour la fusion d'entreprises

Exercice d'application : mesure de l'impact d'un montage sur la rentabilité des fonds propres et la solvabilité

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

15 JOURS | 105 heures | **Code 91265**

Paris - Promotion 1
15-16 mars, 12-13 avril, 14-15 mai, 12-13 juin, 9-10 juillet, 6-7 septembre, **21 septembre***, 3 au 5 octobre et **21 décembre 2018****

Paris - Promotion 2
17-18 septembre, 18-19 octobre, 12-13 novembre, 10-11 décembre 2018, 10-11 janvier, 7-8 février, **22 février***, 11 au 13 mars et **20 mai 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 8 545 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 6 845 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 5 690 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
RESPONSABLE DES FUSIONS-ACQUISITIONS
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS
RESPONSABLE DES FUSIONS-ACQUISITIONS

Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1500 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 3 990 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 5 Négocier l'acquisition
2 jours

OBJECTIFS
- Documenter les étapes de la négociation.
- Négocier et sécuriser le prix.

PROGRAMME
Contacter les acquéreurs
- Le teaser, le NDA, la lettre de process
- Le memorandum of information
- La lettre d'intention
  Exercice d'application : définition du plan d'un MOI

Sélectionner un acquéreur exclusif
- Les dues diligences préliminaires et la négociation d'une offre ferme

Rédiger une offre ferme
- Le protocole d'achat et ses conditions suspensives
- Les due diligences complémentaires
- L' ajustement de prix, la lock box et l'earn-out
  Exercice d'application : formulation du prix de l'offre ferme

Négocier une garantie de passif et actif
- Les garanties légales de conformité et vices cachés
- Les mécanismes d'indemnisation et les franchises
- La garantie de la garantie

Rédiger un pacte d'actionnaires
- Les clauses de gouvernance, de composition du capital, de liquidité, de partage de la plus-value,
  Exercice d'application : identification des clauses classiques et sensibles d'un pacte d'actionnaires

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 6 Maîtriser les aspects juridiques et fiscaux des fusions et acquisitions
2 jours

OBJECTIFS
- Organiser la gouvernance.
- Respecter le droit de la concurrence et la réglementation boursière.

PROGRAMME
Organiser le pouvoir et la gestion
- Les statuts
- Le pacte d'actionnaires
- Les actions de préférences

Intégrer l'évolution de la gouvernance
- Mettre en place les organes et les mécanismes de gouvernance

Mesurer l'impact de la fiscalité et autres taxes
- L'évolution de la fiscalité des plus-values et des dividendes pour une société et un particulier
- L'impact des autres impôts, taxes et contributions
  Exercice d'application : calcul de l'impôt sur les plus-values et les dividendes

Respecter la réglementation boursière
- Le rôle de l'AMF
- Les obligations de publicité et les offres publiques
  Exercice d'application : proposition du calendrier d'une OPA

Analyser les incidences du droit de la concurrence
- Les champs d'application de la réglementation française et européenne
- La procédure de notification
- La grille d'analyse des autorités de la concurrence

Reprendre une entreprise en difficulté

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULE 7 Réussir l'intégration de la cible d'acquisition
3 jours

OBJECTIFS
- Identifier les facteurs clés de succès d'une intégration.
- Accompagner le changement.

PROGRAMME
Valider les étapes et anticiper l'intégration
- Prévoir la gouvernance du processus d'acquisition
- Choisir le bon degré d'intégration

Organiser l'entreprise
- L'approche organisationnelle
- Le cycle de vie d'une organisation
- La culture d'entreprise
  Jeu de rôles : intégration d'une start-up dans un grand groupe

Intégrer une acquisition
- Le plan d'intégration et les enjeux
- Les trois niveaux d'intégration
- Le processus, l'équipe et les étapes

Accompagner le changement
- Adapter son processus de changement
- Développer une vision et faciliter le changement
- Les phases du changement et les résistances
- Bien intégrer
  Mise en situation : les techniques d'accompagnement du changement

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

LE CONSEIL DU COACH
Le succès d'une fusion-acquisition réside non seulement dans la négociation d'un prix juste sur la base d'éléments comptables et financiers, mais aussi sur la capacité à faire le bon choix stratégique en amont et sur une juste appréciation de son savoir-faire en intégration d'entreprise.

Maîtriser le processus des fusions-acquisitions

Coordonner les étapes et les documents clés

Les fusions-acquisitions sont des opérations complexes impliquant la coordination de nombreux acteurs. Il est indispensable de bien articuler les différentes étapes pour aboutir à une transaction cohérente par rapport à la stratégie et à la gouvernance à mettre en place. Il est nécessaire de cadrer juridiquement les risques en négociant des conditions suspensives, un ajustement de prix, une garantie de passif et un pacte d'actionnaires.

OBJECTIFS
- Mesurer les enjeux et les risques.
- Articuler les différentes étapes de la négociation.
- Sécuriser la négociation.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Pratiquer l'analyse financière - Niveaux 1 et 2 " (codes 91043 p. 219 et 91044 p. 220)

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs généraux et directeurs financiers
- Directeurs juridiques, avocats et juristes
- Chargés d'affaires

ANIMATEUR
Marie-Hélène KOEBELE
Associée M&A
UNIVERVE
Professeur à l'ESCP EUROPE

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 28 septembre 2018 ou 7 février 2019

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Anticiper les étapes d'un processus complexe
- Mesurer les enjeux et les risques
- Standardiser le processus M&A
- Confier un mandat ou s'organiser en interne
  Exercice d'application : conception du calendrier d'une acquisition

Organiser les étapes préliminaires

Rechercher et diagnostiquer la cible
- Organiser le ciblage et la prise de contact
- Utiliser les outils de diagnostic et de validation stratégique
- Dérouler une analyse financière en 5 étapes
- Anticiper les synergies et les coûts d'intégration

Évaluer la cible
- Choisir les méthodes d'évaluation adaptées à la cible
- Définir une fourchette de prix
  Exercices d'application : proposition d'un plan d'analyse financière rapide et standard, sélection de la méthode d'évaluation la plus adaptée pour différentes entreprises

Piloter et documenter le processus de négociation

Contacter les acquéreurs
- Préparer le teaser, la lettre de process, le memorandum of information et la lettre d'intention

Sélectionner un acquéreur exclusif
- Conduire les due diligences préliminaires

Négocier une offre ferme
- Le protocole d'achat, les conditions suspensives, les due diligences complémentaires
- La protection du prix : l'ajustement de prix, la lock box, l'earn-out, la garantie de passif
- La levée des conditions suspensives et le closing

Rédiger un pacte d'actionnaires
- Les clauses de gouvernance et de composition du capital
- Les clauses de liquidité et de partage de la plus-value
  Exercice d'application : rédaction d'une clause d'ajustement de prix, analyse de la structure d'une LOI, d'un protocole d'achat et d'une garantie de passif

Intégrer la cible
- Choisir son degré d'intégration
- Agir sur l'organisation, les processus et l'homme
- Accompagner le changement
  Partage d'expériences : les bonnes pratiques et recommandations

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez le processus d'une opération de cession ou d'acquisition et saurez coordonner les actions et documents qui en balisent les différentes étapes.

2 JOURS	14 heures	Code 91089	Tarif HT : 1 695 € - repas inclus
Paris	4-5 juin 2018	30-31 août 2018	17-18 décembre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Négocier le prix d'acquisition d'une entreprise

OBJECTIFS
- Adapter les méthodes d'évaluation d'une entreprise.
- Maîtriser les techniques d'ajustement et de protection du prix.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances fondamentales en analyse financière.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables financiers
- Responsables juridiques et juristes
- Dirigeants d'entreprise
- Toute personne amenée à piloter une opération de capital investissement

ANIMATEUR
Marie-Hélène KOEBELE
Associée M&A
UNIVERVE
Professeur à l'ESCP EUROPE

PROGRAMME
Perfectionnement

Utiliser efficacement les techniques d'évaluation d'une entreprise
- Comprendre les différentes méthodes d'évaluation et leurs limites
- Identifier la méthode d'évaluation la plus adaptée
- Repérer les paramètres du prix les plus sensibles
  Jeu de rôles : argumentation du choix de sa méthode d'évaluation pour différents types d'entreprises

Formuler le prix
- Formuler le prix dans la lettre d'intention
- Formuler le prix dans le protocole d'achat

Ajuster le prix
- Les clauses d'ajustement du prix
- L'earn-out
- La garantie de passif/actif
  Exercice d'application : formulation d'une clause d'ajustement de prix, d'une clause de liquidation préférentielle

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'argumenter la négociation du prix et de protéger la valeur des titres.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 91312	Tarif HT : 495 €
Paris	4 avril 2018 (14h-18h)	22 novembre 2018 (9h-13h)	

Maîtriser les montages financiers

Financement structuré d'actifs, financement de projet, titrisation et LBO

Pour financer un actif, un projet ou une acquisition, les entreprises disposent aujourd'hui de différentes techniques. Financement structuré, financement de projet, Leveraged Buy-Out (LBO), titrisation sont autant de montages pouvant être utilisés par les entreprises, à condition d'en maîtriser tous les aspects.

OBJECTIFS
- Maîtriser les principes généraux des montages financiers et leurs avantages.
- Choisir les sources de financement adaptées à un projet.
- Mettre en place les montages juridiques et financiers.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Cessions, acquisitions, restructurations d'entreprises " (code 20039 p. 126).

PUBLIC CONCERNÉ
- Trésoriers, ingénieurs financiers et directeurs financiers
- Directions juridiques et fiscales
- Toute personne souhaitant développer ses compétences en montages financiers

ANIMATEUR
Gian Paolo COSSU
Consultant financier
AB CORP FINANCE

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Financements structurés

Connaître les principaux financements structurés
- Recenser les avantages par rapport à un financement classique
- Identifier les actifs éligibles
- Cerner la typologie et comparer les modes de financements structurés : LBO, project finance, leasing, affacturage, titrisation...
- Choisir entre les différentes formes de financements

Analyser le montage financier et juridique
- Les acteurs et le déroulement d'une opération

Exercice d'application : identification des types de financements appropriés en fonction du contexte

Maîtriser les techniques du financement LBO

Identifier les mécanismes d'une opération de LBO
- L'effet de levier et LBO
- Le schéma de reprise de la société cible
- Les acteurs : vendeurs, investisseurs, banques, management
- Les différents types de LBO

Cerner les étapes clés du montage d'un LBO

Mettre en place les financements
- La dette senior, mezzanine, capital
- Les principaux schémas contractuels, les covenants bancaires

Assurer le suivi et la sortie d'un LBO

Étude de cas : rachat d'une PME par son management dans le cadre d'un LBO

Financement de projet

Comprendre le financement de projet
- Les objectifs, les acteurs et les types de projets

Assurer le partage des risques et la bancabilité
- Les grandes catégories de risques
- L'analyse de risque, le partage entre les intervenants

Identifier les sources de financement
- Mesure de la viabilité financière du projet : la modélisation financière du projet
- Panorama des sources de financement : fonds propres et dettes

Organiser la structuration financière
- Structuration de l'opération : les critères de mise en place

Décrypter le montage juridique
- La term sheet
- L'architecture contractuelle : les rations, les réserves
- Choisir les sûretés adaptées à chaque type de projet

Étude de cas : anlyse d'un financement de projet d'infrastructure

Comprendre les opérations de financement d'actifs : titrisation, affacturage, leasing

Identifier les caractéristiques du leasing
- Les différentes formes de leasing
- Une variante du leasing : le " sale and lease-back "

L'affacturage

La titrisation
- L'intérêt d'une titrisation, les actifs titrisables
- Les risques inhérents à la titrisation

Maîtriser les étapes clés d'une opération de titrisation
- Le schéma d'une opération de titrisation
- Les aspects juridiques, fiscaux et comptables

Étude de cas : analyse de l'impact d'une opération de titrisation de créances commerciales sur le bilan d'une société

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier et d'évaluer les contraintes liées à chaque type de montage financier.

2 JOURS	14 heures	Code 91091	Tarif HT : 1 680 € - repas inclus
Paris	14-15 juin 2018	4-5 octobre 2018	
13-14 mars 2018	30-31 août 2018	18-19 décembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Financer une start-up

OBJECTIFS
- Identifier les sources de financement accessibles.
- Convaincre les investisseurs.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience en investissement d'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables d'investissements
- Chargés d'affaires en capital investissement
- Business developpeurs

ANIMATEUR
Marie-Hélène KOEBELE
Associée M&A
UNIVERVE
Professeur à l'ESCP EUROPE

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier les besoins en financement d'une start-up

Répérer les étapes de développement clés et leurs risques

Identifier les financements accessibles
- Les aides financières
- Le crowdfunding, les fonds propres

Exercice d'application : évaluation du pourcentage de participation à détenir par un capital risqueur

Anticiper les enjeux de la levée de fonds
- Maîtriser les modalités de la répartition du capital et du pouvoir

Exercice d'application : négociation d'une clause de liquidation préférentielle
- Maîtriser les outils de négociation
- S'adapter au changement : les signes d'alerte et le besoin de refinancement
- Faire pivoter rapidement son business modèle

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les critères de décision des acteurs du financement par capital risque dans les entreprises innovantes.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 91313	Tarif HT : 495 €
Paris	13 février 2018 (9h-13h)	10 septembre 2018 (14h-18h)	

Financement de projet

Évaluer les risques et établir un plan de financement

BEST OF BLENDED CALCULATRICE

Infrastructures de transports, de complexes industriels, de projets énergétiques... certains projets de grande envergure nécessitent des investissements importants et impliquent de multiples acteurs. Le financement de projet suit des montages juridiques et financiers qui lui sont propres et qu'il convient de maîtriser avant le démarrage du projet.

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes généraux du financement de projet et ses spécificités.
- Identifier les différentes étapes dans la mise en place du projet.
- Faire une modélisation des cash flows du projet et déterminer la capacité d'endettement d'un projet et les principaux ratios d'analyse.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales en finance ou avoir suivi " Maîtriser les montages financiers " (code 91091 p. 231).

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs administratifs et financiers
- Ingénieurs de projet, responsables export
- Analystes, risk managers, juristes, compliance officers
- Toute personne souhaitant comprendre et maîtriser les mécanismes du financement de projet

ANIMATEUR

Sophie PIGNON
Avocat à la cour
BIRD & BIRD AARPI

2 JOURS | 14 heures | **Code 91110**

Tarif HT : **1 680 €** - repas inclus

Paris
18-19 janvier 2018
29-30 mars 2018
19-20 juin 2018
27-28 août 2018
18-19 octobre 2018
11-12 décembre 2018
17-18 janvier 2019

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Principes généraux

Cerner les concepts
- Financement de projet vs financement corporate, société de projet, Partenariat Public-Privé (PPP), concession et contrat de partenariat...

Situer le financement de projet
- Infrastructures de transport, télécoms, énergie, " housing "... : recenser les secteurs d'activité qui recourent au financement de projet
- Référence à des exemples de financement de projets très différenciés
- Connaître les différents acteurs
- Perspectives

Analyser et partager les risques

Identifier les grandes catégories de risques
- Analyse de la volatilité des cash flows
- Risques politiques, de marché, techniques, de construction, d'exploitation, financiers, juridiques...
- Conflits d'intérêts, risques de contrepartie
- Le rôle des agences de notation

Analyser les risques et les répartir entre les différents acteurs

Étude de cas : analyse de la matrice des risques d'un projet

Mettre en place le financement

Construire un plan de financement
- Rappel des éléments fondamentaux et mécanisme de crédit
- Drivers, outils de financement et structuration
- Modélisation financière : objectifs, scénarios et limite de l'exercice
- Choix des conseillers
- Capital, dette senior et dette junior et coût moyen pondéré d'un plan de financement
- Dette senior : dette bancaire, obligataire, cession de créance et dette à court terme
- Principaux outils de couverture
- Articulation du financement avec la prise de risque des apporteurs de fonds
- Covenants financiers
- Rôle et mise en place de la syndication

Maîtriser les techniques de refinancement
- Identifier les cas dans lesquels on refinance un projet
- Maîtriser les modalités et les possibilités de refinancement

Étudier l'architecture contractuelle

Maîtriser les aspects juridiques du financement de projet
- Structure contractuelle
- Processus et calendrier des appels d'offres
- Documentation du projet. Principales clauses : contrat de concession / contrat de partenariat, contrats de construction et d'exploitation, contrats de crédit
- Implication des sponsors, garanties des prêteurs et sûretés

Étude de cas : analyse de trois clauses contractuelles

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les mécanismes propres au financement de projet.

3 QUESTIONS À L'EXPERT

1 • Quelles sont les différences entre le Project Finance et l'Asset Finance ?
En Asset Finance, on finance un actif relativement simple de type avion, bateau, voire parfois un ensemble d'actifs, avec souvent un client unique. En Project Finance, on est sur des opérations plus grandes, avec plusieurs intervenants et une relative complexité dans le montage (un barrage, une centrale nouvelle...)

2 • L'Asset Finance est donc plus simple ?
Oui en effet, et les montants sont aussi souvent plus faibles (entre 10 et 150 millions d'euros) quand le Project Finance peut concerner des sommes de plusieurs milliards d'euros ou de dollars.

3 • Quelle autre tendance est à remarquer depuis quelques années ?
On peut noter que les prêteurs cherchent à pouvoir déconsolider leurs risques en gardant la possibilité de titriser leurs créances, soit au lancement du projet, soit en cours de vie.

Approche financière des marchés de partenariat

Maîtriser les différentes options de financement

Dans un contexte de restrictions budgétaires, le recours au marché de partenariat apparaît désormais comme une composante essentielle de la politique financière des collectivités publiques, qui peuvent ainsi réaliser des équipements publics avec des financements privés. Il convient dès lors de connaître les différents montages financiers qui peuvent être conçus dans ce type d'opération, ainsi que les risques qui leur sont associés.

OBJECTIFS
- Intégrer les principes généraux des montages financiers des marchés de partenariat et leurs avantages.
- Choisir les sources de financement adaptées à chaque projet.
- Maîtriser tous les aspects financiers d'une opération de marché de partenariat : du projet à son exécution.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Financement de projet " (code 91110 p. 232).

PUBLIC CONCERNÉ
- Personnels, élus des collectivités publiques
- Juristes
- Financiers juniors

ANIMATEUR
Sophie PIGNON
Avocat à la Cour
BIRD & BIRD AARPI

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Analyser les mécanismes des marchés de partenariat

Maîtriser le cadre juridique
- Marchés de partenariat et SPL, SEMOP et concessions bis

Identifier les projets éligibles aux marchés de partenariat

Exercice d'application : identification des critères d'attribution du contrat de partenariat
- Les avantages du recours au marché de partenariat
- Best value for money

Exercice d'application : calcul de l'utilité à partir de données chiffrées

Conduire la procédure étape par étape

Constituer le dossier de consultation des entreprises
- Programme fonctionnel
- Règlement de consultation : comparer les offres financières entre elles
- Projet de contrat : importance des clauses financières

Conduire un dialogue compétitif
- Précautions à prendre dans la sélection des candidatures
- Définir la structuration financière et juridique du projet

Déterminer les caractéristiques du financement
- Emplois et ressources en période de construction
- Les charges et produits en période d'exploitation
- Les recettes annexes
- La durée du contrat de partenariat

Élaborer la matrice des risques et analyser son impact sur le financement
- L'allocation des risques et bancabilité du projet
- Le recours et la sécurisation des financements

Distinguer les montages envisageables
- Financement corporate
- Financement de projet
- Principe et mise en œuvre de la cession Dailly

Étude de cas : étude de différents projets

Suivre la vie du financement
- Le refinancement de la dette
- La cession de contrat et ses conséquences sur le financement
- Les implications en cas de changement de contrôle

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de comprendre le rationnel des plans de financement des marchés de partenariat et les coûts associés.

2 JOURS	14 heures	Code 91111	Tarif HT : 1 680 € - repas inclus
Paris	19-20 mars 2018	17-18 décembre 2018	

Approche juridique des marchés de partenariat

Sécuriser le montage contractuel

Autoroutes, TER, hôpitaux, équipements sportifs et culturels... de nombreux projets sont éligibles au marché de partenariat. De l'étude préalable à l'attribution du projet, la participation à ce projet nécessite une connaissance approfondie de ses mécanismes juridiques.

OBJECTIFS
- Maîtriser le cadre juridique du marché de partenariat.
- Identifier les cas de recours au marché de partenariat.
- Adopter le contrat le plus adapté.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales en droit public.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne impliquée dans un projet de marché de partenariat
- Toute personne du secteur privé dont la fonction exige une bonne connaissance des marchés de partenariat

ANIMATEUR
Edouard CLOT
Avocat Associé
CABINET CLOT AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser le cadre juridique applicable

Comprendre les grands principes du droit de la commande publique
- Transparence, liberté d'accès et égalité
- Code des marchés publics : champ d'application

Identifier les textes concernant les marchés de partenariat
- Les nouveaux marchés globaux sectoriels
- Le marché de partenariat : ordonnance du 23/07/15 relative aux marchés publics

Réussir la préparation de son projet de marché de partenariat
- Choisir entre marchés publics globaux et marché de partenariat
- Définir le champ d'application du marché de partenariat et le bien-fondé de son recours

Étude de cas : identification du contrat le plus adapté à partir de trois projets
- Intégrer la place de l'évaluation préalable dans les marchés de partenariat

Étude de cas : analyse des éléments de deux évaluations préalables et d'exemples d'avis de la MAPP
- Déterminer le partage des risques du projet

Étude de cas : analyse de matrices des risques

Construire le dossier de consultation du projet
- Recenser les pièces du dossier de consultation des entreprises
- Identifier les critères de sélection des offres
- Panorama des critères obligatoires
- Assurer la comparabilité des offres

Étude de cas : analyse d'un DCE type

Maîtriser les spécificités des procédures de passation
- Distinguer les avantages et les inconvénients des différentes procédures
- Conduire un dialogue compétitif

Intégrer les aspects financiers et corporate
- Architecture contractuelle du candidat : candidat unique, groupement, SPV
- Focus sur la modification des groupements en cours de procédure

Étude de cas : analyse des aspects fiscaux des marchés de partenariat

Maîtriser la technique contractuelle
- Rédiger le projet du contrat
- Panorama des clauses obligatoires
- Contrat et matrice des risques
- Les indicateurs de performance et sanctions
- Le statut des ouvrages et leur sort en fin du contrat
- Les conditions résolutoires
- Les clauses d'indemnisation en cas de fin anticipée
- La convention tripartite

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser le cadre juridique applicable aux marchés de partenariat.

1 JOUR	7 heures	Code 91137	Tarif HT : 985 € - repas inclus
Paris	21 mars 2018	19 décembre 2018	

Capital investissement

Structurer une opération de capital investissement

Soutien fondamental aux entreprises non cotées, le capital investissement intervient à différents stades d'une entreprise : démarrage, développement, transmission... Les montages négociés dépendent du risque et du potentiel de développement de l'entreprise. Afin de garantir le succès de ces opérations, il est nécessaire d'intégrer les enjeux et risques portant sur la valorisation, mais aussi de définir le choix de la gouvernance et de négocier les modalités de sortie du capital.

OBJECTIFS
- Identifier les acteurs du capital investissement et leurs objectifs.
- Maîtriser les enjeux d'une levée de fonds et d'un montage LBO.
- Anticiper la sortie d'un investissement.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience en investissement d'entreprises.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant se familiariser avec les techniques du capital investissement

ANIMATEUR
Marie-Hélène KOEBELE
Associée M&A
UNIVERVE
Professeur à l'ESCP EUROPE

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Analyser la segmentation du marché du capital investissement

Cerner le métier de capital-investisseur
- Évaluer les besoins de financement et le risque d'une entreprise
- Dérouler les activités d'un fonds d'investissement
- Comprendre les critères de décision et les objectifs d'un fonds

Analyser les différents stades d'intervention
- Capital-innovation / risque
- Capital développement
- Capital transmission / LBO
- Capital retournement

Identifier les cibles idéales et leurs business modèles
- Entreprises en forte croissance
- Entreprises matures stables
- Entreprises en difficultés

Exercice d'application : évaluation des besoins en financement d'une start-up et identification des financements accessibles

Maîtriser les étapes de l'opération d'investissement

Distinguer les 2 types d'investissements
- Cash in : levée de fonds
- Cash out : LBO

Piloter le processus et mettre en place la documentation
- La sélection des cibles
- Les comités d'investissement

Intégrer les différents enjeux des négociations
- Les due diligences
- Le prix
- La répartition du capital et du pouvoir

Utiliser les différents outils de négociation
- Les statuts
- Le pacte d'actionnaires
- Les garanties

Exercice d'application : structuration d'une augmentation de capital avec clause de liquidation préférentielle ou de ratchet et d'un LBO avec OC ou BSA

Mise en situation : négociation des principales clauses d'un pacte d'actionnaires

Assurer le suivi et la sortie de l'investissement

Mettre en place le suivi
- Refinancer / transformer le business modèle

Anticiper les stratégies de sortie

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les différentes étapes d'une opération de capital investissement.

2 JOURS	14 heures	Code 91035	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	24-25 mai 2018	29-30 novembre 2018	

Pratiquer des opérations de LBO

Montage et financement d'un LBO

Le Leverage Buy Out (LBO) est un mécanisme qui permet à des investisseurs de racheter une entreprise en recourant à l'endettement bancaire. C'est une opération financière dont la mise en place suppose de la part des différents intervenants, une bonne connaissance du droit des sociétés, ainsi qu'une maîtrise des techniques de financement classiques et structurées.

OBJECTIFS
- Maîtriser les différents effets de levier.
- Analyser les montages financiers, juridiques et fiscaux.
- Sécuriser le plan de financement.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience en private equity ou suivi " Capital investissement " (code 91035 p. 239).

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant se familiariser avec les mécanismes d'une opération de LBO

ANIMATEUR
Jean-Michel ROCCHI
Président de société
Professeur affilié à l'Université de Paris Dauphine

PROGRAMME
Perfectionnement

Définir les mécanismes d'un LBO

Maîtriser les notions clés du capital investissement et des LBO
- Le secteur
- La recherche de l'effet de levier
- Les différents types de LBO
- La finalité de l'investissement
- La performance et la rentabilité

Étude de cas : analyse commentée d'un schéma type avec leviers fiscal, juridique et financier

Identifier le profil de la société cible visée
- Les critères indispensables à remplir
- Les diagnostics stratégiques et comparatifs

Étude de cas : analyse des normes d'investissement et de financement

Analyser les étapes clés du montage
- Réaliser les due diligences
- Pools d'investisseurs
- Éviter les pièges de la structuration fiscale
- Intégration fiscale
- Amendement Charasse

Sécuriser l'opération : les points sensibles
- Pacte d'actionnaires
- Incitation des managers
- Contrat avec le vendeur
- Garanties de passif

Mettre en place le financement

Cerner les différents rangs
- Capital
- Obligations, mezzanine et dette subordonnée
- Dette senior
- Tranches (A, B, C...)

Rechercher de la dette
- Syndication et prise ferme
- Impact sur les ratios financiers

Définir les covenants

Assurer le suivi et la sortie d'un LBO
- Élaborer un reporting adapté
- Zoom sur un cas de LBO en difficulté
- Identifier les différentes sorties possibles

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de comprendre les mécanismes d'une opération de LBO.

1 JOUR	7 heures	Code 91039	Tarif HT : 985 € - repas inclus
Paris	30 avril 2018	11 octobre 2018	

Financement des actifs immobiliers

Maîtriser l'ingénierie financière et le financement des opérations immobilières

L'acquisition d'un bien immobilier est, comme tout autre type d'investissement, une opération dont la rentabilité financière doit être préalablement évaluée. C'est à partir de cette analyse que l'entreprise peut ensuite déterminer le type de financement (fonds propres ou financement bancaire classique) dont elle a besoin pour financer son acquisition.

OBJECTIFS
- Identifier les principales étapes dans l'acquisition d'un bien immobilier.
- Étudier les différents financements éligibles.
- Choisir le financement adapté.

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance des concepts fondamentaux de la finance ou avoir suivi " Finance pour non-financiers - Niveau 2 " (code 91088 p. 213).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs immobiliers d'entreprise
- Responsables des financements immobiliers et gestionnaires d'actifs immobiliers
- Toute personne impliquée dans le financement de l'immobilier

ANIMATEUR
Guy AMOYEL
Consultant, expert en financement immobilier
GA FORMATION ET CONSEIL

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Analyser le marché de l'immobilier

Connaître les différents types de placements
- Placements directs et indirects
- Produits dérivés sur indices immobiliers

Identifier les types d'investisseurs
- Investisseurs privés
- Investisseurs institutionnels
- Fonds non cotés et fonds cotés
- L'État et les entreprises

Maîtriser l'ingénierie financière liée aux opérations immobilières

Déterminer les cash flows d'un projet immmobilier
- Rappel simplifié sur les états financiers
- Définir les hypothèses et variables fondatrices
- Évaluer les frais de transaction

Exercice d'application : méthodologie pour construire le cash flow avec illustration sur un fichier excel
- Évaluer le coût du capital et les produits de financement

Calculer la rentabilité financière d'un projet immobilier
- Identifier les différentes catégories d'investissements
- Analyser les critères d'un investissement immobilier : classification d'actifs, qualité d'équipement
- Identifier les indicateurs : ROI, payback, valeur actuelle nette et taux de rendement interne

Exercice d'application : calcul de la rentabilité d'un projet d'acquisition

Identifier et arbitrer entre les différentes sources de financement

Maîtriser les mécanismes classiques de financement
- Le financement par fonds propres
- Le financement bancaire classique

Analyser les différentes techniques de financements structurés immobiliers et leurs caractéristiques
- Les techniques d'externalisation des actifs immobiliers
- Les marchés de capitaux
- Les partenariats public-privé immobiliers

Choisir entre les différents modes de financements
- Les avantages et les limites de chacun des modes de financement

Exercice d'application : choix du financement approprié pour différents biens immobiliers en fonction des paramètres de l'opération

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'analyser les différents types de financements immobiliers.

2 JOURS	14 heures	Code 91127	Tarif HT : 1 580 € - repas inclus
Paris	27-28 mars 2018	8-9 novembre 2018	

Asset management immobilier

Suivre et optimiser la gestion du portefeuille immobilier de ses clients

Garant de la rentabilité des biens immobiliers attendue par les investisseurs, l'asset manager se doit d'être polyvalent. Ainsi, des stratégies de valorisation au reporting, la maîtrise de l'ensemble des outils à sa disposition est indispensable.

OBJECTIFS
- Distinguer les classes d'actifs, les acteurs et les attentes des investisseurs.
- Identifier les différents types d'opérations immobilières.
- Utiliser les outils de l'asset management immobilier.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Financement des actifs immobiliers " (code 91127 p. 235).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs immobiliers
- Asset managers en immobilier
- Investisseurs en immobilier et chargés d'affaires en immobilier

ANIMATEUR
Guy AMOYEL
Consultant, expert en financement immobilier
GA FORMATION ET CONSEIL

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Recenser et positionner les métiers, les acteurs et les classes d'actifs

Différencier les métiers liés à l'immobilier
- Property manager, facility manager, investment manager, fund manager et asset manager : rôles respectifs et interactions

Lister les différents secteurs
- Bureau, commercial, industriel, résidentiel, hôtellerie...
- Les cycles de l'immobilier

Relier le profil des investisseurs avec les stratégies d'investissement
- La typologie des investisseurs : investisseurs institutionnels, sociétés foncières, clientèle privée, fonds d'investissement...
- Stratégie d'investissement : évolutions récentes et risques liés
- Acquisition d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs, acquisition de titres de sociétés, fonds d'investissement...
- Focus sur les perspectives offertes par les OPCI

Exercice d'application : élaboration d'un tableau récapitulatif des différentes stratégies d'investissement

Définir les outils à disposition de l'asset manager

Valoriser l'immobilier
- Les différentes méthodes d'évaluation
- L'impact de la liquidité et des risques sur la valorisation des immeubles
- Les stratégies de valorisation d'immeuble
- Les due diligences nécessaires à l'opération

Mise en situation : évaluation d'un immeuble commercial par la méthode DCF

Calculer la performance et la rentabilité de l'opération
- Identifier les indicateurs de rentabilité
- Prendre en compte le couple risque/rentabilité

Exercice d'application : élaboration d'une grille de comparaison des primes de risque de différents immeubles

Financer l'opération
- Financement en fonds propres, financement bancaire classique

Étude de cas : analyse des différentes structures financières mises en place pour l'achat d'un ensemble de bureaux

Connaître les outils d'analyse et de suivi
- Suivre les indices de performance
- Gérer les informations issues des bases de données existantes
- Utiliser les outils de reporting et de décision

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de définir des stratégies de gestion adaptées au besoin du client.

2 JOURS	14 heures	Code 91185	Tarif HT : 1 680 € - repas inclus
Paris	16-17 mai 2018	13-14 décembre 2018	

Évaluer les actifs immobiliers

Techniques de valorisation immobilière

L'évaluation des actifs immobiliers vise différents objectifs (vente, cession d'entreprise, recherche de financement) et fait appel à la compétence particulière des experts immobiliers. Ces professionnels utilisent plusieurs méthodes pour définir la valeur d'un actif immobilier. Savoir quelle méthode utiliser selon la nature de l'actif et maîtriser les outils est indispensable pour valoriser l'immobilier.

OBJECTIFS
- Cerner le rôle de l'expertise immobilière.
- Maîtriser les méthodes d'évaluation d'un actif immobilier.
- Déterminer la valeur intrinsèque d'un immeuble grâce à la méthode des Discounted Cash Flows (DCF).

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance des techniques financières ou avoir suivi " Asset management immobilier " (code 91185 p. 235).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs des actifs immobiliers
- Responsables des investissements immobiliers
- Asset managers immobiliers, gestionnaires d'actifs immobiliers

ANIMATEUR
Jean-Marc DISSOUBRAY
Gérant
DEVR

PROGRAMME
Expertise

Recourir à l'expertise immobilière
- Les obligations en matière d'expertise pour les sociétés cotées
- L'expertise judiciaire : le principe du contradictoire

Analyser les méthodes traditionnelles d'évaluation

Maîtriser la méthode par comparaison directe au marché
- Sélectionner les biens comparables : la procédure à suivre
- Les critères à prendre en compte
- Recenser les limites de cette méthode

Cerner les mécanismes de la méthode par le coût de reconstitution
- Champ d'application
- Définition des trois méthodes de calcul

Évaluer l'actif par la méthode du bilan promoteur
- Champ d'application et fonctionnement
- Sa pertinence pour les immeubles d'exploitation
- Identifier les actifs concernés

Exercice d'application : évaluation d'un actif immobilier par les méthodes traditionnelles

Maîtriser les méthodes d'évaluation pour des immeubles de placement

Utiliser la méthode par capitalisation
- Connaître la méthode par capitalisation
- Définir le loyer, la valeur locative et le revenu net
- Calculer les revenus générés par l'immeuble
- Appliquer les nouveaux indices
- Choisir le taux de capitalisation à appliquer

Maîtriser la méthode des Discounted Cash Flows (DCF)
- Intégrer les présupposés de la méthode DCF
- Distinguer les différents taux : capitalisation, rendement et actualisation
- Modéliser les flux de trésorerie attendus et la valeur terminale
- Estimer le flux normatif
- Le taux d'actualisation à retenir
- Appliquer ou non des taux différents selon les immeubles

Exercice d'application : évaluation d'un immeuble commercial et détermination des facteurs qui font varier la valeur de l'immeuble

Appliquer les normes comptables

Appliquer la norme IAS 16
- Champ d'application et objectif
- L'amortissement par composant : définition et impact pour les entreprises

Maîtriser les spécificités de la norme IAS 40
- Nouveau traitement comptable pour les immeubles de placement
- Le modèle de la juste valeur

Définir les principes de la norme IAS 17
- Les règles applicables aux immeubles détenus faisant l'objet d'un contrat de location
- Les conséquences

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les différentes méthodes d'évaluation d'un actif immobilier.

1 JOUR	7 heures	Code 91130	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	15 mai 2018	4 décembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Maîtriser la norme IFRS 16 sur les contrats de location du côté preneur

OBJECTIFS
- Intégrer les grands principes de la norme IFRS 16 sur les contrats de location.
- Déterminer la dette financière associée à l'actif.

PRÉREQUIS
Connaître les principes comptables IFRS.

PUBLIC CONCERNÉ
- Comptables
- Responsables normes

ANIMATEUR
Nicolas VAN PRAAG
Consultant en finance
Ancien directeur financier

PROGRAMME
Perfectionnement

Décrypter la nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location
- Cerner la notion de location
- Intégrer la date d'entrée en vigueur
- Connaître les exemptions possibles
- Identifier ce qui change / IAS 17

Test de connaissances : quiz sur les IFRS

Évaluer la dette financière associée à l'actif
- Évaluer la dette par l'actualisation des loyers
- Calculer le taux à retenir (notion de CMPC)
- Déterminer la valeur de l'actif au bilan

Exercice d'application : calcul de l'encours de dette sur les contrats de location

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de cerner le mécanisme de comptabilisation des contrats de location dans le bilan de votre entreprise.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 91314	Tarif HT : 495 €
Paris	18 mai 2018 (9h-13h)	22 novembre 2018 (14h-18h)	

Maîtriser les spécificités d'un OPCI

Cadre juridique, fiscal et comptable des OPCI

L'Organisme de Placement Collectif en Immobilier (OPCI) est un véhicule qui permet aux institutionnels et aux particuliers d'investir dans la pierre tout en profitant, d'une part, d'une gestion dynamique et prudentielle et d'autre part, d'une fiscalité attrayante.

OBJECTIFS
- Identifier les acteurs impliqués dans la création et la gestion des OPCI.
- Maîtriser les modalités de création et de fonctionnement.
- Maîtriser les règles fiscales et comptables applicables.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit immobilier ou avoir suivi " Réussir un investissement immobilier patrimonial " (code 92321 p. 370).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des investissements immobiliers
- Gestionnaires et experts immobiliers
- Gérants de portefeuilles et juristes

ANIMATEURS
Arnaud GUERIN
& Pierre APPREMONT
Avocats Associés
WRAGGE LAWRENCE GRAHAM &CO

Sophie BRETON
Expert-comptable
EXPONENS

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le cadre juridique, fiscal et comptable des OPCI

Autodiagnostic : définition d'un Organisme de Placement Collectif en Immobilier (OPCI)

Analyser les textes encadrant la création des OPCI

Définir le cadre juridique applicable
- Les différentes catégories d'OPCI et leurs formes juridiques
- Les actifs éligibles et les modalités de structuration
- Les ratios applicables
- L'endettement : conditions et limites
- Obligations en matière de dispersion des risques et de protection des investisseurs

Maîtriser les régimes fiscaux applicables
- Le régime des Sociétés de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) et des Fonds de Placement en Immobilier (FPI)
- Régime des revenus fonciers et des revenus de capitaux mobiliers
- Régime des filiales de SPPICAV
- Restructurations et transformations de Société Civile de Placement en Immobilier (SCPI) en OPCI
- Régime fiscal des actionnaires et associés
- Droits d'enregistrement et taxe de 3 %

Gérer les aspects comptables des OPCI
- Les règles et méthodes d'évaluation
- Le calcul de la valeur liquidative

Étude de cas : analyse détaillée des caractéristiques des SPPICAV et FPI

Identifier les acteurs de l'OPCI, leurs rôles et obligations

Étudier la société de gestion
- Rôle et obligations
- Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et prospectus
- Les obligations en matière de conformité et de contrôle interne

Connaître les autres acteurs et leurs missions
- Le dépositaire
- Le gestionnaire administratif et comptable
- Les évaluateurs immobiliers

Étude de cas : analyse du circuit de création et de gestion d'un OPCI et des acteurs impliqués à chaque étape

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les spécificités juridiques, fiscales et comptables de la création et du fonctionnement d'un OPCI.

1 JOUR	7 heures	Code 91159	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	19 juin 2018		17 décembre 2018

Initiation à la gestion d'entreprise - Niveau 1

Maîtriser les enjeux de la gestion d'entreprise

Dans notre monde actuel où la finance et la gestion sont omniprésentes à tous les échelons de l'entreprise, il devient de plus en plus indispensable pour l'ensemble des acteurs d'en connaître les enjeux. Que l'on soit membre d'un service opérationnel ou fonctionnel, il est important de mesurer les conséquences de ses actes quotidiens sur les états financiers de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Cerner les principes de gestion de l'entreprise.
- Définir les leviers de financement et d'investissement.
- Mesurer l'impact de ses décisions sur les états comptables et financiers.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans la gestion d'entreprise dans le cadre de son activité.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant se familiariser avec la gestion d'entreprise

ANIMATEUR
Étienne LESCANNE
Consultant spécialisé en gestion d'entreprise

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Pourquoi faire de la finance en entreprise ?
- Quels sont les composantes de la gestion d'entreprise ?
- Quels sont les principaux états financiers ?

PROGRAMME
Initiation

Étude de cas fil rouge : analyse d'un cas tout au long des exposés introduisant progressivement les notions abordées

Cerner l'activité de l'entreprise

Situer l'entreprise dans son environnement
- L'entreprise, personne morale et juridique
- L'entreprise et les tiers : clients, fournisseurs, banques, actionnaires...
- Les différentes étapes du cycle de production

Mesurer le rôle de la comptabilité en tant que traduction de l'activité de l'entreprise
- Le compte de résultat : " film " des produits et des charges de la période
- La détermination du résultat

Définir les leviers de financement et d'investissement

Identifier les différentes sources de financement
- L'apport en capital social et la notion d'autofinancement
- Les capitaux empruntés et les charges financières

Trouver des ressources durables pour financer les investissements
- La notion d'investissement
- Les immobilisations et la mécanique des amortissements

Maîtriser le financement de l'activité
- Le besoin de financement du cycle d'exploitation et le calcul du BFR (Besoin en Fonds de Roulement)
- L'influence sur la trésorerie des crédits clients et fournisseurs

Exercice d'application : arbitrage entre les différents financements possibles

Mesurer l'impact de ses décisions de gestion

Analyser les composantes de la rentabilité
- Les indicateurs de mesure de la rentabilité : valeur ajoutée, EBE ou résultat net
- Les différentes notions de marge : marge brute, marge nette...

Comprendre l'influence de ses actes quotidiens sur la trésorerie
- La trésorerie : nerf de la guerre de l'entreprise
- Appréhender le concept de Cash flow et le distinguer du résultat

Manier les documents financiers usuels

Le bilan
- La construction du bilan : une approche patrimoniale de l'entreprise
- L'équilibre actif-passif

Le compte de résultat
- Comprendre l'articulation entre bilan et compte de résultat
- Le cas particulier des charges calculées : dotations aux amortissements et aux provisions

Le tableau de variation des flux de trésorerie

Étude de cas : analyse des documents financiers du cas fil rouge

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les enjeux de la gestion d'entreprise.

3 JOURS	21 heures	Code 60091	Tarif HT : 1 895 € - repas inclus Tarif TTC pour les particuliers : 1 515 € - repas inclus
Paris	23 au 25 mai 2018		7 au 9 novembre 2018

Perfectionnement à la gestion d'entreprise - Niveau 2

Piloter efficacement son activité

De l'EBITDA à la marge brute, les managers et les opérationnels sont régulièrement amenés à analyser les différentes composantes de la rentabilité de leurs activités et de leurs projets. Afin d'appréhender l'ensemble des facettes de l'entreprise, et d'évoluer dans sa fonction, il est devenu essentiel d'intégrer les outils de gestion comme calculer un coût ou élaborer son budget.

OBJECTIFS
- Manier les outils de gestion pour mieux piloter son unité opérationnelle.
- Intégrer les logiques de calcul des coûts et des marges.
- Mesurer les conséquences de ses choix de gestion dans les systèmes de mesure de la performance.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en gestion d'entreprise ou avoir suivi " Initiation à la gestion d'entreprise - Niveau 1 " (code 60091 p. 237).

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant se familiariser avec la gestion d'entreprise

ANIMATEUR
Étienne LESCANNE
Consultant spécialisé en gestion d'entreprise

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quelles sont les composantes de la gestion d'entreprise ?
- Comment financer le développement de l'activité de l'entreprise ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Définir le contrôle de gestion et les grands principes de la gestion d'entreprise
- Un processus transverse qui implique tous les acteurs de l'entreprise
- Fixer les objectifs
- Analyser les résultats
- Mettre en place une décision corrective
  Partage d'expériences : mesure des intérêts d'une organisation décentralisée et du pilotage par centres de profits

Calculer les coûts de revient et mesurer la rentabilité

Apprécier le rôle la comptabilité analytique en tant qu'outil de pilotage interne
- Intégrer la notion d'imputations analytiques
- Présenter un compte de résultat par destination
- Modéliser le processus de production
- Cerner les différentes méthodes de calcul des coûts de revient : coûts complets, coûts partiels
- Appréhender la problématique liée à la répartition des charges indirectes

Mettre en évidence l'influence des choix de gestion sur le résultat
- Comprendre la logique contributive et analyser les différents niveaux de marges
- Mener une approche en coûts fixes / coûts variables
- Définir la notion de seuil de rentabilité
  Exercice d'application : calcul d'un coût de revient

Mener une démarche budgétaire
- Maîtriser le pilotage par objectifs
- Mesurer l'importance de la démarche prévisionnelle en contrôle de gestion
- Organiser la construction budgétaire : du budget des ventes à la détermination du résultat prévisionnel
  Exercice d'application : élaboration du compte de résultat prévisionnel d'un centre de profit

Mesurer la rentabilité des investissements
- Définir la notion d'investissement rentable
- Intégrer la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie
- Calculer la Valeur Actuelle Nette (VAN)

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les principaux enjeux de la gestion pour mieux piloter votre activité.

2 JOURS	14 heures	Code 60092	Tarif HT : 1 470 € - repas inclus
Paris	4-5 juin 2018	29-30 novembre 2018	

Concevoir et négocier un bon business plan - Niveau 1

Constituer un dossier convaincant

Tout cadre ou dirigeant est amené à concevoir et à présenter un business plan à sa hiérarchie, à ses actionnaires ou à des partenaires extérieurs. Le business plan permet d'intégrer, sur un même document, l'ensemble des éléments constitutifs d'un projet et de les mettre en adéquation avec des facteurs tels que le marché, la clientèle de l'entreprise, les exigences de rentabilité...

OBJECTIFS
- Construire le business plan d'un projet.
- Arbitrer et valider les hypothèses et prévisions.
- Maîtriser les outils d'aide à la mise en œuvre du business plan.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Finance pour non financiers - Niveau 1 " (code 91100 p. 212).

PUBLIC CONCERNÉ
- Dirigeants d'entreprises, responsables de centre de profit et responsables de projets
- Créateurs d'entreprise, responsables techniques et de recherche et développement
- Chargés de clientèle au sein d'établissements financiers

ANIMATEURS
Philippe ROBIN
Gérant - Conseil en finance
FIMARCO

Vincent PAGET
Directeur administratif et financier

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Rédiger un business plan

Identifier les objectifs et les contextes
- Définir un business plan et ses objectifs
- Identifier les différents contextes du business plan
- Organiser son business plan
  Partage d'expériences : réflexion en commun avec tous les participants

Présenter l'entreprise et son projet
- Présenter l'entreprise, ses produits et ses services
- Présenter le projet objet du business plan
  Exercice d'application : présentation de l'entreprise et du projet à des investisseurs

Présenter la stratégie de l'entreprise

Articuler la cohérence du projet avec la stratégie de l'entreprise
Exercice d'application : préparation d'une brève présentation de la stratégie de l'entreprise

Maîtriser l'approche prévisionnelle du business plan
- Apprécier la compatibilité du projet avec la situation financière actuelle de l'entreprise
  Étude de cas fil rouge : analyse financière de l'entreprise

Élaborer le modèle financier et les prévisions du projet
- Définir le contenu et construire le modèle financier
  Étude de cas fil rouge : analyse des hypothèses de l'entreprise et calcul du BFR prévisionnel

Financer le projet
- Identifier les différentes formes de financement
  Exercice d'application : détermination du montant de la dette et du capital nécessaire au financement du projet

Calculer la rentabilité d'un projet
- La rentabilité intrinsèque du projet
- La rentabilité pour l'actionnaire : valeur d'entreprise, valeur des fonds propres, TRI actionnaire
  Étude de cas fil rouge : calcul de la rentabilité intrinsèque du projet fil rouge et de la rentabilité pour les actionnaires

Présenter son business plan

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de présenter un business plan dans le but de convaincre actionnaires et partenaires financiers.

3 JOURS	21 heures	Code 91224	Tarif HT : 1 895 € - repas inclus
Paris	23 au 25 mai 2018	14 au 16 novembre 2018	

Élaborer un business plan - Niveau 2

Évaluer la solidité et la rentabilité d'un projet

Qu'il s'agisse du lancement d'une nouvelle activité ou de l'acquisition d'une entreprise, tout investissement nécessite la réalisation d'un business plan pour valider la cohérence et la faisabilité financière du projet. Il convient dès lors d'en maîtriser le process de construction.

OBJECTIFS
- Acquérir une méthodologie pour concevoir un business plan pertinent.
- Identifier et maîtriser les leviers d'action.
- Prendre des décisions et communiquer avec un business plan.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Concevoir et négocier un bon business plan - Niveau 1 " (code 91224 p. 238).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chefs de projet
- Responsables d'un centre de profit
- Contrôleurs de gestion

ANIMATEUR
Hugues De NORAY
Associé
ADVOLIS

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 6 septembre 2018 ou 15 février 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir les objectifs du business plan
- Placer le business plan dans une démarche projet
- Adapter le modèle de business plan en fonction des objectifs
  Exercice d'application : construction d'une matrice modèle de plans d'affaires, analyse des objectifs poursuivis
- Prendre des points de repère
  Exercice d'application : critique d'une matrice Swot, comparaison d'indicateurs clés

Structurer le business plan
- Délimiter le périmètre du business plan
- Élaborer le contenu du business plan
  Test de connaissances : quiz sur les réflexes à avoir pour établir un business plan cohérent avec le projet

Construire un business plan de qualité
Collecter et modéliser les données
- Les drivers de revenus et de coûts
- L'utilisation des données prévisionnelles

Traiter les difficultés de construction du business plan
- Le passage des données historiques aux données prévisionnelles
- La détermination de l'endettement prévisionnel

Estimer les besoins de financement
- Déterminer les besoins de financement
- Établir un panorama des modalités de financement
- Présenter un plan de financement
  Étude de cas : à partir d'un cas concret central, illustration de variantes

Évaluer la rentabilité d'un projet
Construire le modèle financier
- Calculer la valeur actuelle et le TRI
- Appliquer la méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie (DCF)
- Déterminer le point mort, suivre le coût d'abandon de projet
- Analyser l'asymétrie de la rentabilité selon les investisseurs
  Exercice d'application : calcul du WACC

Défendre le business plan
Formaliser sa présentation
- Élaborer une présentation type
- Modéliser le risque
  Exercice d'application : calcul de sensibilité
  Partage d'expériences : autour des décisions prises face à différentes situations de risques

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les différentes étapes de la conception et du montage d'un business plan.

2 JOURS	14 heures	Code 91003	Tarif HT : 1 690 € - repas inclus
Paris	11-12 juin 2018		10-11 décembre 2018

Évaluer la rentabilité d'un projet d'investissement

Maîtriser les outils d'analyse

Dans la majorité des activités des entreprises, les occasions de définir, d'analyser et d'évaluer des projets d'investissements sont fréquentes et incontournables. Dans tous types de contextes : développement interne ou opération de croissance externe, il est essentiel de maîtriser les outils d'analyse et d'évaluation des projets d'investissements et de savoir choisir les types de financement adaptés.

OBJECTIFS
- Identifier et qualifier les caractéristiques de tout projet d'investissement.
- Adapter l'analyse à des contextes particuliers.
- Mesurer l'impact des modes de financement appropriés.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Finance pour non-financiers - Niveau 1 " (code 91100 p. 212).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et collaborateurs de services financiers et industriels
- Directeurs comptables, secrétaires généraux et analystes financiers
- Toute personne appelée à intervenir dans une opération financière

ANIMATEUR
Philippe GIRAUDON
Associé-Gérant, CIIA
PHG FINANCE

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les caractéristiques d'un projet d'investissement
Définir les contours d'un projet d'investissement
- Analyser les motivations essentielles
- Définir la politique d'investissement appropriée au développement d'une activité
- Identifier les différents types d'investissements

Déterminer le coût financier d'un projet d'investissement
- Maîtriser les paramètres clés : coûts à retenir, conditions de sortie et prise en compte du BFR
- Bien cadencer les flux dans le temps
- Calculer la valeur temporelle des flux de trésorerie
- Choisir le taux d'actualisation approprié
  Étude de cas : traduction financière d'un projet d'investissement et identification des pièges à éviter

Chiffrer, analyser et estimer la rentabilité d'un projet d'investissement
- Apprécier l'utilité et les limites des outils de décision
- Analyser les projets d'investissements spécifiques
  Exercice d'application : calcul de la rentabilité et de l'indice de profitabilité d'un projet d'investissement
- Évaluer le risque associé au projet
- Quantifier le coût du capital

Mesurer l'impact du mode de financement et de la flexibilité du projet
- Maîtriser la notion d'équilibre financier
- Financer un projet d'investissement en interne

Choisir les meilleures sources de financement externe
- Mesurer l'impact du financement sur la rentabilité du projet
- Intégrer l'impact de la flexibilité inhérente au projet
  Exercice d'application : préparation du plan de financement et élaboration du tableau de flux prévisionnel d'un projet d'investissement

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en œuvre les outils d'analyse et de mesure financière de tous types de projets d'investissement.

2 JOURS	14 heures	Code 91294	Tarif HT : 1 660 € - repas inclus
Paris	5-6 avril 2018		8-9 novembre 2018

Construire un reporting financier efficace

En optimisant la présentation écrite et orale de ses rapports financiers

Parce qu'il synthétise les informations clés d'une business unit ou d'une entreprise, le reporting facilite le suivi d'une activité et la prise de décision. Il convient dès lors d'en maîtriser le processus d'élaboration et de savoir le présenter.

OBJECTIFS
- Cerner les enjeux du reporting financier.
- Structurer un reporting financier de façon efficace.
- En assurer la diffusion et la bonne compréhension.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en analyse financière ou avoir suivi " Pratiquer l'analyse financière - Niveau 1 " (code 91043 p. 219).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs financiers
- Directeurs du contrôle de gestion groupe
- Responsables consolidation

ANIMATEUR
Denis MOLHO
Associé, consultant
DME Performance

PROGRAMME

Expertise

Maîtriser les principes généraux du reporting

Partage d'expériences : chaque participant fait part de sa pratique, des difficultés rencontrées et de ses besoins

Cerner les enjeux du reporting
- Identifier ses objectifs : contrôle des performances financières, outil d'aide à la décision...
- Recenser les destinataires
- Les acteurs du reporting et sa place dans la fonction finance

Identifier les impacts du reporting

Maîtriser les enjeux d'un reporting financier efficace

Partage d'expériences : chaque participant fait part de son retour d'expérience sur les reportings dont il est en charge, de son ressenti et des retours de ses interlocuteurs

Définir les objectifs d'un reporting financier efficace
- Identifier les indicateurs de suivi adaptés
- Adapter la périodicité des reportings
- Mettre en évidence la tendance passée et anticiper
- Identifier les causes explicatives
- Assurer le suivi des plans d'action

Identifier ce qu'est un reporting financier efficace
- Un reporting adapté à ses interlocuteurs
- Reportings opérationnels
- Reportings décisionnels

Structurer et élaborer un reporting
- Évaluer et définir les besoins de l'entreprise en matière de reporting
- Identifier les sources d'information utiles
- Maîtriser les éléments du reporting financier

Étude de cas : analyse de la stratégie et de l'organisation de l'entreprise en vue de structurer un reporting financier

Mettre en œuvre un reporting et faire évoluer l'existant
- Intégrations technique et fonctionnelles
- Identifier les facteurs clés de succès du projet

Étude de cas : analyse critique de reportings d'entreprises. Établissement et mise en œuvre des recommandations

Communiquer sur le reporting

Valoriser le reporting en bout de chaîne
- Identifier les supports de diffusion : outils de restitution et d'analyse et place du web
- Présenter des informations fiables et précises

Réussir la présentation écrite et orale

Exercice d'application : mise en place d'une diffusion et des livrables (contenu et outils), et structuration d'une présentation orale

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de concevoir un reporting et d'en optimiser la présentation.

2 JOURS	14 heures	Code 91106	Tarif HT : 1 695 € - repas inclus
Paris	17-18 mai 2018	21-22 novembre 2018	

Prévenir les fraudes financières

Mettre en place un dispositif de détection des fraudes

Beaucoup d'organisations privées ou publiques (entreprises, banques, compagnies d'assurances) ont été ou seront confrontées à la découverte d'actions frauduleuses commises par leurs salariés avec ou sans la complicité d'acteurs externes. Il est ainsi essentiel de mieux comprendre les processus déviationnistes et d'identifier les différents types de fraudes afin de mettre en place des actions de prévention efficaces.

OBJECTIFS
- Identifier les types de fraudes financières.
- Anticiper la déviance des acteurs.
- Mettre en place des techniques de détection..

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en comptabilité ou en analyse financière.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs financiers, juristes d'entreprises
- Contrôleurs de gestion, auditeurs internes
- Toute personne souhaitant mettre en place un dispositif de prévention et de contrôle pour réduire le risque de fraude financière.

ANIMATEUR
Nicolas VAN PRAAG
Consultant en finance
Ancien directeur financier

PROGRAMME

Perfectionnement

Maîtriser la typologie des fraudes financières

Cerner la notion de fraude financière
- Mesurer l'importance de la fraude financière et ses enjeux
- Recenser les nombreux exemples tirés de l'expérience
- Analyser la typologie des déviances financières
- Distinguer les fraudes individuelles et collectives

Partage d'expériences : échange entre les participants sur leurs expériences en matière de fraude financière

Mieux comprendre les fraudeurs pour mieux les détecter

Anticiper les déviances des acteurs avant la fraude
- Comprendre pourquoi et comment on devient fraudeur
- Identifier les marqueurs types des risques de fraude
- Déceler les stratégies types de l'acteur en recherche d'actions frauduleuses individuelles ou collectives

Étude de cas : analyse d'exemples d'acteurs fraudeurs non détectés et d'acteurs détectés avant la fraude

Élaborer un plan stratégique anti-fraude

Mettre en place un dispositif de détection
- Cerner l'importance d'un plan d'action anti-fraude
- Évaluer les insuffisances des dispositifs légaux existants
- Identifier les mesures à mettre en place pour aller plus loin dans la prévention
- Renforcer les contrôles formels et réels
- Communiquer sur le rôle de la notation des équipes managériales dans le plan de lutte anti-fraude

Partage d'expériences : échanges entre les participants sur le plan anti-fraude

Analyser les fraudes types observées en milieu bancaire ou financier

Études de cas : analyse du cas d'un acheteur fraudeur, d'un trésorier sur des détournements de fonds, d'un faux président sur une filiale d'une vraie entreprise

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous aurez une meilleure connaissance des fraudes financières et serez en mesure de mettre en place un dispositif anti-fraude.

2 JOURS	14 heures	Code 91298	Tarif HT : 1 660 € - repas inclus
Paris	5-6 juin 2018	7-8 novembre 2018	

Construire, préparer et défendre son budget

Élaborer et suivre le budget de son service

L'élaboration du budget d'un service est un outil précieux pour tout manager désireux de piloter efficacement son activité et ses équipes. Savoir le construire et le défendre sont des compétences permettant au manager de mieux appréhender la réalité opérationnelle de son activité.

OBJECTIFS
- Acquérir les outils et techniques pour construire, présenter et défendre le budget de son service.
- Analyser les écarts entre budget et réalisation pour améliorer sa construction budgétaire.
- Établir des prévisions budgétaires fiables.

PRÉREQUIS
Devoir construire, défendre et exécuter le budget de son service.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables d'unité ou d'équipe
- Toute personne ayant en charge l'élaboration et la négociation du budget d'un service ou d'une unité

ANIMATEUR
Marc DEBREE
Consultant en finance d'entreprise
FORMAPERF

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Situer la place de la gestion budgétaire dans le cadre du pilotage d'une activité
- Comprendre le principe de la rationalité financière : le cycle financier d'une entreprise
- S'approprier les objectifs d'une gestion budgétaire
- Connaître les différents types de budgets
- Articuler les différents budgets entre eux
- Comprendre les principes de la comptabilité analytique
- Analyser les différents postes budgétaires

Autodiagnostic : identification et définition des besoins budgétaires de son service

Construire le budget de son service
- Passer du périmètre entreprise à celui d'un service
- Connaître les divers documents comptables et leurs liens budgétaires
- Cerner le rôle et les responsabilités du manager dans l'élaboration budgétaire tout au long du processus
- Maîtriser les différentes approches de coûts

Exercice d'application : les informations à collecter pour préparer son prochain budget, mise en œuvre de calculs budgétaires

Présenter et défendre son budget
- Retours d'expériences sur la présentation de son budget
- S'appuyer sur la stratégie pour réussir la défense de son budget
- Utiliser des documents clairs et chiffrés pour pouvoir négocier
- Argumenter, négocier et gagner son budget

Jeu de rôles : négociation d'un budget et ses arbitrages

Assurer l'exécution budgétaire : le contrôle budgétaire
- Construire le tableau de bord de pilotage du service avec des indicateurs pertinents
- Analyser et expliquer les écarts budgétaires
- Mettre en place et piloter les actions correctives

Étude de cas : analyse des écarts d'une activité, proposition et évaluation de mesures correctives

Aborder le cas particulier d'un projet
- Mixer données analytiques et financières pour gérer son projet
- Maîtriser l'approche du management par les projets
- Évaluer le projet dans son intégralité

Exercice d'application : analyse des écarts, analyse d'un budget de projet

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous serez à l'aise pour gérer le budget de votre service et le défendre.

2 JOURS	14 heures	Code 51061	Tarif HT : 1 350 € - repas inclus	
Paris	26-27 avril 2018	17-18 septembre 2018	20-21 novembre 2018	

Gérer le risque et le crédit client

Les techniques essentielles de la fonction crédit

Le risque client est au centre des préoccupations des entreprises, conscientes du coût et des risques générés par les délais de paiement et les impayés. L'objectif de la fonction crédit est donc à la fois de lutter contre les retards de paiement, mais également de maîtriser les risques de défaillance des débiteurs en surveillant leur solvabilité et en mettant en place des process avec les directions commerciale, juridique et financière de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Développer des réflexes de gestion du risque et élaborer un diagnostic simple de risque.
- Intégrer les outils de réduction des délais de paiement.
- Communiquer avec les clients et la force de vente.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en gestion de la relation client ou avoir suivi " Procéder au recouvrement de créances " (code 60020 p. 261).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services comptables et financiers
- Collaborateurs de la fonction crédit
- Collaborateurs des services administration des ventes, commerciaux

ANIMATEUR
Stéphane HUMBERT-LEMAÎTRE
Consultant en gestion financière et crédit management
STELHIS CONSEIL

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Appliquer une politique de prévention du risque client

Intégrer les risques et les opportunités du crédit client
- Les critères d'une politique crédit
- Le coût des impayés et des délais de paiement
- Les processus clés du credit management

Mettre en place la collaboration avec le service commercial

Apprécier le risque d'impayé client et fixer une limite de crédit
- Les sources d'information et leur interprétation
- L'analyse de l'information : contexte de l'entreprise, cadre juridique et comptes annuels
- La détermination d'une limite de crédit

Exercice d'application : mise en place du suivi des risques

Prévoir et négocier les conditions financières de la vente
- Les lois LME et Macron, le Code des marchés publics
- Les procédures collectives
- Les principaux documents contractuels
- Les CGV (conditions générales de vente)
- Les différents moyens de paiement

Transférer le risque de crédit
- Choisir et rentabiliser l'assurance-crédit
- Recourir aux services et financements de l'affacturage
- Utiliser les meilleures garanties potentielles : caution, nantissement, garantie à 1ère demande...
- Intégrer les nouvelles techniques de transfert des risques : single risk, crowd insuring...

Procéder aux relances des impayés

Gérer les impayés
- Les différents types d'impayés
- Les stratégies de relance
- Le fichier clients
- Les indicateurs de performance : DSO, taux de litiges...

Exercice d'application : mise en place d'un tableau de bord de gestion des impayés

Faire face au débiteur insolvable
- Les procédures collectives
- La faillite personnelle

Partage d'expériences : échange sur les difficultés le plus fréquemment rencontrées face à un débiteur insolvable

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de choisir et gérer les techniques de contrôle du risque client.

2 JOURS	14 heures	Code 60082	Tarif HT : 1 470 € - repas inclus
Paris	17-18 mai 2018	4-5 octobre 2018	

ÉDITO

Rigueur, précision et respect de délais toujours plus courts, ces éternels challenges de la fonction comptable et financière évoluent avec la transformation digitale qui révolutionne nos pratiques. L'automatisation croissante des tâches nous assure un gain de productivité mais transforme profondément les professions du chiffre en touchant aux contours mêmes des métiers.

En parallèle, la digitalisation croissante porte le développement des fraudes liées à la cybercriminalité et implique pour les entreprises une mise à plat des procédures de contrôle et une transformation des process pour que ne s'ouvrent pas de dangereuses failles de sécurité. Les données traitées par la fonction finance sont particulièrement attractives, il faut donc anticiper pour avoir " un coup d'avance " et ainsi parer la menace financière des actions de fraudeurs de plus en plus imaginatifs.

Développer vos compétences métiers et faire évoluer vos carrières c'est, comme toujours, notre ambition avec votre catalogue Comptabilité-Contrôle de gestion-Audit conçu pour vous accompagner, résoudre vos challenges actuels et anticiper les futurs.

Alain BARBOT
Responsable du secteur Comptabilité Contrôle de Gestion - Audit
@AIBARBOT

3 QUESTIONS À L'EXPERT

" Prévenir la fraude commence par la sensibilisation et la formation des équipes comptables et financières pour accroître leur niveau de vigilance et leur degré de scepticisme professionnel. "

Hervé ZANY
Certified Fraud Examiner
Financial Intelligence & Processing

1 Quels sont les challenges actuels auxquels sont confrontés des directions comptables et financières en matière de fraude et de corruption ?

Les entreprises ont été de tout temps confrontées aux risques de fraude aux états financiers comme aux détournements d'actifs, de moindre importance mais plus fréquents. Cela reste vrai mais de nouveaux risques sont apparus avec le développement exponentiel de la cybercriminalité qui exploite de nouvelles vulnérabilités. Elle a par exemple remis au goût du jour les fraudes aux faux virements (autrefois, de simples fax contrefaits adressés directement aux banques). Par ailleurs, l'environnement législatif évolue et la lutte contre la corruption renforcée par la Loi dite " Sapin II " crée des obligations nouvelles pour les entreprises concernées en matière de mise en œuvre de procédures de prévention et de détection spécifiques. Si pour les grandes entreprises il ne sera pas difficile de mettre en œuvre les quelques ajustements novateurs que le texte impose, en revanche, de nombreuses ETI ne sont pas encore prêtes au « carcan » qu'impose la Loi depuis juin dernier.

2 L'impact et l'importance des fraudes est-il préoccupant pour la bonne gestion des entreprises ?

Sans aucun doute et à plusieurs titres. D'abord, les attaques externes menacent désormais des entreprises de toutes tailles qui peuvent, dans les cas extrêmes, être acculées à la faillite alors qu'auparavant elles étaient surtout confrontées à des fraudes internes dont l'impact était plus contenu. Ensuite, en cas de manquement constaté, les nouvelles obligations en matière d'anti-corruption ouvrent la voie à une nouvelle forme de préjudice financier : les sanctions pécuniaires et réputationnelles.

3 Quelle est l'importance de la formation professionnelle face à cette évolution des risques ?

Elle est essentielle. Tout d'abord il faut faire prendre conscience qu'il ne sert à rien de vouloir faire de l'antifraude si un bon contrôle interne " classique " n'est pas correctement assuré. Ensuite, prévenir la fraude commence par la sensibilisation et la formation des équipes comptables et financières pour accroître leur niveau de vigilance et leur degré de scepticisme professionnel. Il faut absolument diffuser la connaissance de la typologie des risques et l'interprétation des présomptions ou indicateurs de fraude usuels. Enfin, apprendre à réagir dans les meilleurs délais en adoptant les bons comportements en cas de suspicion de fraude ou de fraude avérée, sous peine de risquer d'empirer la situation et de minimiser les chances de recouvrement du préjudice.

COMPTABILITÉ
CONTRÔLE DE GESTION
AUDIT

112 FORMATIONS

TÉMOIGNAGE

Franck BOUKOBZA, Actuaire conseil
ACTUELIA

Participant à la formation " Pratique du fast close " p. 263

" Dans une optique de mise en place dans l'année d'un projet Fast Close auprès d'un de nos partenaires, j'ai souhaité bénéficier d'une formation opérationnelle me permettant de m'y préparer au mieux. Je reviens après cette journée très pratique fort d'un bon panorama des bonnes pratiques que je vais pouvoir appliquer "

SOMMAIRE
COMPTABILITÉ - CONTRÔLE DE GESTION - AUDIT

PICTOTHÈQUE

NOUVEAU Vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !

CPF Formation éligible au Compte Personnel de Formation

BLENDED Formation mixant présentiel et modalités distancielles*

CERTIFIANTE Formation validée par un titre ou un certificat

LNI Formation inscrite sur la Liste Nationale Interprofessionnelle

CLASSE VIRTUELLE Formation courte 100 % à distance (1h30 à 2h max)

BEST-OF Formation plébiscitée par nos clients

SUPPORT ÉCRIT DÉMATÉRIALISÉ
Pour toutes les formations, un support pédagogique dématérialisé est accessible en ligne pendant 6 mois

* Quiz amont/aval, module e-learning, module vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession, classe virtuelle

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
DIGITAL LEARNING				
Classes virtuelles : 120 mn chrono pour...				
60104	Comptabiliser les stocks	2 heures	190 €	**250**
30134	Déclarer sa TVA	2 heures	190 €	**295**
30147	Récupérer la TVA sur les notes de frais	2 heures	190 €	**296**
30136	Intégrer les règles liées aux factures	2 heures	190 €	**295**
60105	Comprendre l'arrêté des comptes	2 heures	190 €	**250**
91301	Intégrer les fondamentaux de la gestion d'entreprise	2 heures	190 €	**210**
91300	Présenter un business plan	2 heures	190 €	**210**
60107	Optimiser ses tableaux de bord	2 heures	190 €	**251**
60108	Créer un tableau croisé dynamique sous Excel®	2 heures	190 €	**251**
60106	Analyser un bilan et un compte de résultat	2 heures	190 €	**251**
Parcours vidéo				
	L'analyse financière, ça s'apprend !	1h30	44,99 € TTC	**252**
Module e-learning				
27016001	Le contexte général des IFRS	30 mn	30 €	**252**
FORMATIONS CERTIFIANTES				
60084	Comptable d'entreprise	12 jours	5 995 €	**254**
60088	Contrôleur de gestion	12 jours	6 545 €	**272**
TECHNIQUES COMPTABLES POUR LES COLLABORATEURS				
60047	Assistant(e) des services comptables	3 jours	1 865 €	**253**
60084	**Cycle certifiant** - Comptable d'entreprise	12 jours	5 995 €	**254**
60035	Les bases de la comptabilité générale - Niveau 1	2 jours	1355 €	**256**
60110	Comptabiliser les stocks	4 heures	465 €	**256**
60104	120 mn pour comptabiliser les stocks	2 heures	190 €	**250**
60098	Maîtriser les écritures courantes et leur contrôle - Niveau 2	2 jours	1 365 €	**257**
60099	Procéder aux évaluations et aux écritures de clôture - Niveau 3	2 jours	1 375 €	**257**
60100	Préparer les comptes annuels	3 jours	1 995 €	**258**
30005	Factures : maîtriser les règles juridiques et fiscales	1 jour	955 €	**307**
30136	120 mn pour intégrer les règles liées aux factures	2 heures	190 €	**295**
60036	Pratique de la comptabilité fournisseurs	2 jours	1 470 €	**258**
60037	Pratique de la comptabilité clients	2 jours	1 470 €	**259**
60013	Pratique de la TVA et sa comptabilisation	2 jours	1 395 €	**259**
30134	120 mn pour déclarer sa TVA	2 heures	1 90 €	**295**
30147	120 mn pour récupérer la TVA sur les notes de frais	2 heures	1 90 €	**296**
60012	Comptabilité des immobilisations	2 jours	1 495 €	**260**
60026	Comptabiliser les charges de personnel	2 jours	1 495 €	**260**
92058	Pratique de la comptabilité des OPC - Sessions à la carte	2 jours	1 495 €	**374**

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
92086	Pratiquer la comptabilité bancaire - Sessions à la carte	2 jours	1 495 €	**374**
92070	Les fondamentaux de la comptabilité vie	1 jour	980 €	**420**
92071	Les fondamentaux de la comptabilité non-vie	1 jour	980 €	**420**
92238	Les documents comptables d'une société d'assurances	2 jours	1 480 €	**421**
92154	Approfondir la comptabilité des assurances	1 jour	985 €	**421**
92193	Les fondamentaux de la comptabilité d'une mutuelle	2 jours	1 480 €	**422**
60020	Procéder au recouvrement de créances	3 jours	1 865 €	**261**
20032	Les outils juridiques du recouvrement de créances	2 jours	1 450 €	**158**
60082	Gérer le risque et le crédit client	2 jours	1 470 €	**261**

TECHNIQUES COMPTABLES POUR LES RESPONSABLES

60011	Comptable unique	3 jours	1 895 €	**262**
60002	Arrêté des comptes	3 jours	1 895 €	**262**
60105	120 mn pour comprendre l'arrêté des comptes	2 heures	190 €	**250**
30020	Déterminer le résultat fiscal et établir la liasse fiscale	2 jours	1 480 €	**303**
30140	Retraiter les abandons de créances et les subventions intra-groupe	4 heures	495 €	**303**
30109	**Cycle long** - Déterminer et gérer le résultat fiscal	4 jours	2 550 €	**304**
60085	Pratique du fast close	1 jour	995 €	**263**
60048	Élaborer son manuel des procédures comptables	1 jour	975 €	**263**
60029	Pratique de la comptabilité analytique	2 jours	1 435 €	**279**
30022	Opérations de restructuration	2 jours	1 495 €	**309**
30141	APA : le choix du régime de faveur	4 heures	495 €	**309**
92073	Comptabiliser et gérer les placements et produits dérivés	2 jours	1 595 €	**423**

MANAGEMENT DES ÉQUIPES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

51020	Réussir sa prise de fonction de manager	3 jours	1 795 €	**264**
51010	**Cycle long** - Devenir manager	4 jours	2 275 €	**264**
51151	Concilier expertise et management	2 jours	1 350 €	**265**
51378	Expert et manager : double casquette ?	4 heures	395 €	**265**
60089	Manager ses équipes comptables et financières	3 jours	1 895 €	**266**
51028	Management transversal	2 jours	1 325 €	**266**
91106	Construire un reporting financier efficace	2 jours	1 695 €	**240**

CONSOLIDATION ET NORMES IFRS

60066	Maîtriser les méthodes comptables et les écritures IFRS	2 jours	1395 €	**267**
60111	Actualiser ses connaissances des normes IFRS	4 heures	465 €	**267**
91314	Maîtriser la norme IFRS 16 sur les contrats de location du côté preneur	4 heures	495 €	**236**
60049	Maîtriser les techniques et les écritures de consolidation	2 jours	1 395 €	**268**
60061	Maîtriser la consolidation en IFRS	3 jours	1 995 €	**268**
91044	Pratiquer l'analyse financière - Niveau 2	2 jours	1 680 €	**220**
30107	Appliquer les impôts différés	1 jour	995 €	**313**
60004	Traitement comptable des impôts différés	2 jours	1 495 €	**269**
60032	Des états financiers au reporting groupe en IFRS	2 jours	1 565 €	**269**
60039	Comptabilisation des instruments financiers en IFRS	2 jours	1 565 €	**270**
60003	Tableau des flux de trésorerie consolidé - Sessions à la carte	3 jours	1 995 €	**270**
60053	Juste valeur et test de dépréciation en IFRS - Sessions à la carte	1 jour	995 €	**270**
60009	Sociétés non cotées et normes IFRS - Sessions à la carte	2 jours	1 565 €	**270**
60071	Évaluation et comptabilisation des engagements sociaux en IFRS - Sessions à la carte	1 jour	995 €	**270**
60054	L'information sectorielle avec la norme IFRS 8 - Sessions à la carte	1 jour	995 €	**270**
60027	Analyser les performances des groupes en IFRS - Sessions à la carte	2 jours	1 565 €	**270**

SOMMAIRE
COMPTABILITÉ - CONTRÔLE DE GESTION - AUDIT

PICTOTHÈQUE

NOUVEAU Vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !

CPF Formation éligible au Compte Personnel de Formation

BLENDED Formation mixant présentiel et modalités distancielles*

CERTIFIANTE Formation validée par un titre ou un certificat

LNI Formation inscrite sur la Liste Nationale Interprofessionnelle

CLASSE VIRTUELLE Formation courte 100 % à distance (1h30 à 2h max)

BEST-OF Formation plébiscitée par nos clients

SUPPORT ÉCRIT DÉMATÉRIALISÉ
Pour toutes les formations, un support pédagogique dématérialisé est accessible en ligne pendant 6 mois

* Quiz amont/aval, module e-learning, module vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession, classe virtuelle

CODE		DUREE	PRIX HT	PAGE
COMPTABILITÉS ÉTRANGÈRES ET ANGLAIS COMPTABLE ET FINANCIER				
60015	English for Accounting and Finance	3 jours	1 995 €	**271**
60014	Lire et interpréter les états financiers américains - Sessions à la carte	2 jours	1 565 €	**270**
60112	Les clés de lecture des US GAAP	4 heures	435 €	**271**
60034	Maîtriser le reporting en US GAAP - Sessions à la carte	2 jours	1 565 €	**270**
GESTION DE L'ENTREPRISE				
Stratégie et pilotage de l'entreprise				
60091	Initiation à la gestion d'entreprise - Niveau 1	3 jours	1895 €	**237**
91301	120 mn pour intégrer les fondamentaux de la gestion d'entreprise	2 heures	190 €	**210**
60092	Perfectionnement à la gestion d'entreprise - Niveau 2	2 jours	1470 €	**238**
91224	Concevoir et négocier un bon business plan - Niveau 1	3 jours	1895 €	**238**
91300	120 mn pour présenter un business plan	2 heures	190 €	**210**
91003	Élaborer un business plan - Niveau 2	2 jours	1 690 €	**239**
91294	Évaluer la rentabilité d'un projet d'investissement	2 jours	1 660 €	**239**
91307	Organiser une trésorerie de groupe	2 jours	1 495 €	**223**
Contrôle de gestion				
60088	**Cycle certifiant** - Contrôleur de gestion	12 jours	6545 €	**272**
60033	Assistant(e) contrôleur de gestion	2 jours	1 395 €	**274**
60024	**Cycle long** - Accéder à la fonction contrôleur de gestion	4 jours	2 350 €	**274**
60017	Contrôle de gestion - Niveau 1	2 jours	1 435 €	**275**
60109	Parler le même langage que son contrôleur de gestion	4 heures	435 €	**275**
60018	Contrôle de gestion - Niveau 2	2 jours	1 495 €	**276**
60102	Préparer une business review	2 jours	1 495 €	**276**
60042	Maîtriser l'impact des normes IFRS sur le contrôle de gestion - Sessions à la carte	2 jours	1 495 €	**270**
60043	Contrôleur de gestion en activité industrielle	2 jours	1 495 €	**277**
60055	Contrôleur de gestion en activité de services	2 jours	1 495 €	**277**
60044	Contrôle de gestion de la fonction commerciale	2 jours	1 495 €	**278**
92015	Pratiquer le contrôle de gestion bancaire	2 jours	1 495 €	**375**
92301	Contrôle de gestion en assurance	2 jours	1 480 €	**423**
60045	Concevoir et mettre en œuvre des tableaux de bord	2 jours	1 395 €	**278**
60107	120 mn pour optimiser ses tableaux de bord	2 heures	190 €	**251**
60029	Pratique de la comptabilité analytique	2 jours	1 435 €	**279**
60113	Guider sa prise de décision avec la comptabilité analytique	4 heures	435 €	**279**
60019	Méthodes ABC, TDABC et ABM	1 jour	995 €	**280**
60064	Maîtriser le processus budgétaire	2 jours	1 565 €	**280**
91106	Construire un reporting financier efficace	2 jours	1 695 €	**240**
91002	Cash Management	2 jours	1 690 €	**222**
60067	Contrôle de gestion des systèmes d'information	2 jours	1 495 €	**281**
60057	Contrôle de gestion de projet	2 jours	1 565 €	**281**
60093	Traiter une masse de données volumineuse	1 jour	995 €	**282**
60108	120 mn pour créer un tableau croisé dynamique sous Excel®	2 heures	190 €	**251**

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE

AUDIT

60046	Pratiquer l'audit interne - Niveau 1	2 jours	1395 €	**282**
60021	Se perfectionner à l'audit interne - Niveau 2	2 jours	1495 €	**283**
60007	Conduire un audit comptable et financier	3 jours	1995 €	**283**
60060	Maîtriser les outils du contrôle interne comptable	1 jour	995 €	**284**
30018	Mener un audit fiscal et prévenir un contrôle	2 jours	1480 €	**330**
30089	Auditer toutes les déclarations fiscales	2 jours	1495 €	**302**
10134	Audit de la paie	2 jours	1375 €	**73**
10022	Conduire un audit social	2 jours	1375 €	**89**
60083	Gérer le risque de fraude	2 jours	1495 €	**284**
92243	Lutte contre la fraude à l'assurance	1 jour	980 €	**392**

LES INITIATIONS

Initiations en comptabilité

60059	Comptabilité pour non-comptables	2 jours	1395 €	**285**
91109	Lire et interpréter les états financiers	2 jours	1495 €	**214**
60106	120 mn pour analyser un bilan et un compte de résultat	2 heures	190 €	**251**
30098	Comptabilité pour fiscalistes	2 jours	1395 €	**339**
20200	Les bases de la comptabilité et de la finance pour juriste	2 jours	1450 €	**187**
60035	Les bases de la comptabilité générale - Niveau 1	2 jours	1355 €	**256**
60013	Pratique de la TVA et sa comptabilisation	2 jours	1395 €	**259**
30134	120 mn pour déclarer sa TVA	2 heures	190 €	**295**
60049	Maîtriser les techniques et les écritures de consolidation	2 jours	1395 €	**268**
60066	Maîtriser les méthodes comptables et les écritures IFRS	2 jours	1395 €	**267**
60112	Les clés de lecture des US GAAP	4 heures	435 €	**271**
92238	Les documents comptables d'une société d'assurances	2 jours	1480 €	**421**

Initiations en Contrôle de gestion - Audit

60091	Initiation à la gestion d'entreprise - Niveau 1	3 jours	1895 €	**237**
91301	120 mn pour intégrer les fondamentaux de la gestion d'entreprise	2 heures	190 €	**210**
60024	**Cycle long** - Accéder à la fonction contrôleur de gestion	4 jours	2350 €	**274**
60017	Contrôle de gestion - Niveau 1	2 jours	1435 €	**275**
60109	Parler le même langage que son contrôleur de gestion	4 heures	435 €	**275**
60045	Concevoir et mettre en œuvre des tableaux de bord	2 jours	1395 €	**278**
60113	Guider sa prise de décision avec la comptabilité analytique	4 heures	435 €	**279**
60046	Pratiquer l'audit interne - Niveau 1	2 jours	1395 €	**282**

SOMMAIRE PAR NIVEAU

Techniques comptables pour les collaborateurs		Techniques comptables et de management pour les responsables		Consolidation et normes IFRS

01 INITIATION

Assistant(e) des services comptables p. 253

Les bases de la comptabilité générale **Niveau 1** p. 256

Factures : maîtriser les règles juridiques et fiscales p. 307

Intégrer les règles liées aux factures **Classe virtuelle** p. 295

Pratique de la TVA et sa comptabilisation p. 259

Déclarer sa TVA **Classe virtuelle** p. 295

Les fondamentaux de la comptabilité vie p. 420

Les fondamentaux de la comptabilité non-vie p. 420

Les documents comptables d'une société d'assurances p. 421

Les fondamentaux de la comptabilité d'une mutuelle p. 422

Procéder au recouvrement de créances p. 261

Les outils juridiques du recouvrement de créances p. 158

Comptabilité pour non-comptables p. 285

Analyser un bilan et un compte de résultat **Classe virtuelle** p. 251

L'analyse financière, ça s'apprend ! **Parcours vidéo Nouveau** p. 252

Comptable unique p. 262

Arrêté des comptes p. 262

Comprendre l'arrêté des comptes **Classe virtuelle** p. 250

Déterminer le résultat fiscal et établir la liasse fiscale p. 303

Déterminer et gérer le résultat fiscal **Cycle long** p. 304

Pratique de la comptabilité analytique p. 279

Réussir sa prise de fonction de manager p. 264

Devenir manager **Cycle long** p. 264

Expert et manager : double casquette ? p. 265

Manager ses équipes comptables et financières p. 266

Management transversal p. 266

Les clés de lecture des US GAAP p. 271

Maîtriser les méthodes comptables et les écritures IFRS p. 267

Maîtriser les techniques et les écritures de consolidation p. 268

02 PERFECTIONNEMENT

Comptable d'entreprise **Cycle certifiant** p. 254

Comptabiliser les stocks p. 256

Comptabiliser les stocks **Classe virtuelle** p. 250

Maîtriser les écritures courantes et leur contrôle **Niveau 2** p. 257

Pratique de la comptabilité fournisseurs p. 258

Pratique de la comptabilité clients p. 259

Récupérer la TVA sur les notes de frais **Nouveau Classe virtuelle** p. 296

Comptabilité des immobilisations p. 260

Comptabiliser les charges de personnel p. 260

Approfondir la comptabilité des assurances p. 421

Gérer le risque et le crédit client p. 261

Retraiter les abandons de créances et les subventions intra-groupe p. 303

Élaborer son manuel des procédures comptables p. 263

Opérations de restructuration p. 309

APA : le choix du régime de faveur p. 309

Concilier expertise et management p. 265

English for Accounting and finance p. 271

Actualiser ses connaissances des normes IFRS p. 267

Maîtriser la norme IFRS 16 sur les contrats de location du côté preneur p. 236

Maîtriser la consolidation en IFRS p. 268

Pratiquer l'analyse financière **Niveau 2** p. 220

Traitement comptable des impôts différés p. 269

03 EXPERTISE

Procéder aux évaluations et aux écritures de clôture **Niveau 3** p. 257

Préparer les comptes annuels p. 258

Pratique du fast close p. 263

Comptabiliser et gérer les placements et produits dérivés p. 423

Construire un reporting financier efficace p. 240

Appliquer les impôts différés p. 313

Des états financiers au reporting groupe en IFRS p. 269

Comptabilisation des instruments financiers en IFRS p. 270

Gestion de l'entreprise

Accéder à la fonction contrôleur de gestion
Cycle long
p. 274

Initiation à la gestion d'entreprise
Niveau 1
p. 237

Intégrer les fondamentaux de la gestion d'entreprise
Classe virtuelle p. 210

Concevoir et négocier un bon business plan
Niveau 1
p. 238

Présenter un business plan
Classe virtuelle p. 210

Assistant(e) contrôleur de gestion
p. 274

Contrôle de gestion
Niveau 1
p. 275

Parler le même language que son contrôleur de gestion
p. 275

Contrôle de gestion en assurance
p. 423

Concevoir et mettre en œuvre des tableaux de bord
p. 278

Pratique de la comptabilité analytique
p. 279

Guider sa prise de décision avec la comptabilité analytique
p. 279

Perfectionnement à la gestion d'entreprise
Niveau 2
p. 238

Élaborer un business plan
Niveau 2
p. 239

Évaluer la rentabilité d'un projet d'investissement
p. 239

Organiser une trésorerie de groupe
p. 223

Contrôleur de gestion
Cycle certifiant
p. 272

Contrôle de gestion
Niveau 2
p. 276

Préparer une business review
p. 276

Contrôleur de gestion en activité industrielle
p. 277

Contrôleur de gestion en activité de services
p. 277

Contrôle de gestion de la fonction commerciale
p. 278

Pratiquer le contrôle de gestion bancaire
p. 375

Optimiser ses tableaux de bord
Classe virtuelle p. 251

Méthodes ABC, TDABC et ABM
p. 280

Cash Management
p. 222

Contrôle de gestion des systèmes d'information
p. 281

Créer un tableau croisé dynamique sous Excel®
Classe virtuelle p. 251

Maîtriser le processus budgétaire
p. 280

Construire un reporting financier efficace
p. 240

Contrôle de gestion de projet
p. 281

Traiter une masse de données volumineuse
p. 282

Audit

Pratiquer l'audit interne
Niveau 1
p. 282

Mener un audit fiscal et prévenir un contrôle
p. 330

Lutte contre la fraude à l'assurance
p. 392

Se perfectionner à l'audit interne
Niveau 2
p. 283

Conduire un audit comptable et financier
p. 283

Auditer toutes les déclarations fiscales
p. 302

Gérer le risque de fraude
p. 284

Maîtriser les outils du contrôle interne comptable
p. 284

Audit de la paie
p. 73

Conduire un audit social
p. 89

DIGITAL LEARNING BY EFE

01 LES CLASSES VIRTUELLES POUR INTERAGIR

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

D'UNE DURÉE D'1H30 OU 2H, LES CLASSES VIRTUELLES EFE VOUS PERMETTENT D'ABORDER UN SUJET D'UNE TOUTE NOUVELLE FAÇON EN 3 ÉTAPES.

ÉTAPE 1
- Définition des enjeux liés à la thématique
- Contenus théoriques expliqués par le formateur

ÉTAPE 2
- Mise en pratique individuelle
- Accompagnement des apprenants par tchat

ÉTAPE 3
- Temps collectif : partage d'expériences
- Conclusion du formateur sur les bonnes pratiques

Comptabiliser les stocks

120 minutes chrono

Enregistrer les principales opérations comptables relatives aux stocks

OBJECTIFS
- Cerner les règles et les écritures comptables applicables aux stocks.
- Évaluer les stocks à leur entrée dans le patrimoine.
- Cerner les opérations à comptabiliser à l'inventaire.

PRÉREQUIS
Avoir déjà procédé à des enregistrements comptables ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 256).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services comptables et financiers
- Comptables en charge de la comptabilisation des stocks
- Comptables uniques d'entreprise

ANIMATEUR
Laurent PORTE
Consultant spécialisé en comptabilité
FRUCTEAM

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 mn pour faire le point sur les règles de comptabilisation des stocks
- Cerner la notion d'actif
- Distinguer immobilisations et stocks
- Déterminer le coût d'entrée d'un stock dans le patrimoine
- Déterminer le coût de production des stocks produits par l'entreprise
- Détecter les indices internes et externes de dépréciation
- Cerner les opérations à comptabiliser à l'inventaire : les variations de stocks
- Définir les informations à faire figurer dans l'annexe

15 mn pour s'exercer sur son poste
Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la 1ère heure en comptabilisant des variations de stocks
Exercice d'application : comptabilisation des variations de stocks de fin d'exercice avec dépréciations

45 mn pour évaluer le coût des stocks à la clôture de l'exercice
Partage d'expériences : échanges sur les principales difficultés rencontrées dans l'évaluation des stocks
- Distinguer valeur actuelle, valeur vénale et valeur d'usage
- Mesurer les difficultés d'enregistrement des produits finis et des marchandises revendues en l'état

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'enregistrer les principales opérations comptables relatives aux stocks.

DE 11H À 13H	Code 60104	Tarif HT : 190 €
6 avril 2018	5 octobre 2018	

Comprendre l'arrêté des comptes

120 minutes chrono

Cerner ses règles de fonctionnement et ses enjeux

OBJECTIFS
- Cerner la logique et les enjeux des comptes annuels.
- Identifier le cadre réglementaire.
- Comprendre l'articulation entre comptes annuels et liasse fiscale.

PRÉREQUIS
Savoir lire et analyser bilan et compte de résultat ou avoir suivi la formation " 120 mn chrono pour analyser un bilan et un compte de résultat " (code 60106 p. 251).

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant comprendre la logique et les enjeux de l'arrêté des comptes

ANIMATEUR
Elisabeth TIBAUT
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
CABINET TIBAUT

PROGRAMME *Initiation*

60 mn pour faire le point sur l'arrêté des comptes
- Cerner l'objectif de l'arrêté des comptes
- Définir le cadre juridique et comptable
- Identifier les grandes rubriques du compte de résultat et du bilan
- Identifier les postes comptables les plus importants
- Mesurer le rôle de l'annexe
- Intégrer la logique entre comptes annuels et liasse fiscale

15 mn pour s'exercer sur son poste
Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la 1ère heure en analysant des éléments de comptes annuels
Exercice d'application : lecture de postes comptables, analyse des enjeux et mise en exergue des incohérences relevées

45 mn pour intégrer la logique entre les comptes annuels et la charge d'impôt
Partage d'expériences : échanges sur les principales difficultés rencontrées dans la compréhension des comptes annuels
- Trier l'information pour l'analyser
- Mesurer la portée de l'arrêté des comptes
- Relier les comptes annuels à la liasse fiscale et à la charge d'impôt

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de cerner le fonctionnement de l'arrêté des comptes et ses enjeux.

DE 11H À 13H	Code 60105	Tarif HT : 190 €
23 mai 2018	13 novembre 2018	

Optimiser ses tableaux de bord

120 minutes chrono

Choisir les indicateurs les plus pertinents

OBJECTIFS
- Appliquer une méthodologie de conception de tableaux de bord utiles, utilisables et utilisés.
- Intégrer des indicateurs de pilotage et de mesure de la performance efficaces.
- Mettre en avant l'intérêt de l'utilisation de ses tableaux de bord.

PRÉREQUIS
Avoir déjà réalisé des tableaux de bord.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne amenée à concevoir et exploiter des tableaux de bord

ANIMATEUR
Marie-Andrée PREVOT
Consultante spécialisée en contrôle de gestion
ADFIGEST

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 mn pour revenir sur les clés de la conception d'un tableau de bord efficace
- Identifier les règles à suivre pour élaborer un tableau de bord performant
- Définir le type de tableau le plus approprié à l'objectif visé
- Choisir les indicateurs les plus pertinents selon le but recherché
- Réaliser le graphique le plus approprié

15 mn pour s'exercer sur son poste
Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la 1ère heure et s'exercent sur leur poste après avoir choisi une thématique avec le formateur.
Exercice d'application : à partir de données précises, construction d'un tableau de bord et de son graphique en l'illustrant de commentaires synthétiques

45 mn pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces
Partage d'expériences : échanges sur la réalisation de son tableau de bord
- Promouvoir les avantages de ses tableaux de bord
- Faire du tableau de bord l'outil de gestion incontournable : diverses utilisations pratiques

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de choisir les indicateurs les plus pertinents pour réaliser et exploiter des tableaux de bord efficaces.

DE 11H À 13H	Code 60107	Tarif HT : 190 €
22 mai 2018	5 novembre 2018	

Créer un tableau croisé dynamique sous Excel®

120 minutes chrono

Mettre en forme et synthétiser des données grâce aux TCD

OBJECTIFS
- Analyser rapidement et facilement un volume de données important.
- Réaliser une synthèse des données.
- Mettre en forme les données sous différentes vues pour en faciliter l'analyse.

PRÉREQUIS
Maîtriser les fonctions de base d'Excel®.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne amenée à analyser des données avec Excel®

ANIMATEUR
Marie-Jeanne CUGNET
Consultante spécialisée en contrôle de gestion

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 mn pour acquérir les clés de la conception d'un tableau croisé dynamique
- Connaître les techniques de création d'un TCD
- Filtrer et segmenter les données
- Réorganiser les champs : modifier la présentation
- Actualiser la source de données
- Réaliser une synthèse
- Analyser et illustrer par un graphique croisé dynamique

15 mn pour s'exercer sur son poste
À partir des conseils vus durant la 1ère heure, mise en pratique d'une thématique définie avec le formateur
Exercice d'application : création d'un TCD intégrant un graphique croisé dynamique

45 mn pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces
Partage d'expériences : échanges sur les difficultés rencontrées dans la réalisation de TCD
- Mettre en avant les avantages d'un TCD dans le cadre professionnel.
- Faire du TCD un outil d'analyse performant : diverses utilisations pratiques

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en forme et de synthétiser un volume de données important grâce aux tableaux croisés dynamiques.

DE 11H À 13H	Code 60108	Tarif HT : 190 €
21 juin 2018	20 novembre 2018	

Analyser un bilan et un compte de résultat

120 minutes chrono

Disposer des principales clés de lecture

OBJECTIFS
- Cerner la logique et les mécanismes d'élaboration des états financiers.
- Pratiquer la terminologie de la comptabilité.
- Lire et comprendre le bilan et le compte de résultat.

PRÉREQUIS
Être confronté dans sa pratique aux états financiers d'entreprises.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne sans formation initiale en comptabilité-finance souhaitant être plus à l'aise dans la compréhension du bilan et du compte de résultat

ANIMATEUR
Laurent PORTE
Consultant spécialisé en comptabilité
FRUCTEAM

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 mn pour lire et exploiter bilan et compte de résultat
- Découvrir le vocabulaire de base : chiffre d'affaires, charges d'exploitation, résultat d'exploitation...
- identifier les grandes rubriques d'un compte de résultat
- Cerner les types de résultats : exploitation, financier et exceptionnel
- Mesurer l'impact des opérations sur le résultat
- Analyser les principaux postes du bilan

15 mn pour s'exercer sur son poste
À partir des conseils vus durant la 1ère heure, travail d'analyse sur des documents de synthèse comptable
Exercice d'application : analyse des charges d'un compte de résultat

45 mn pour évaluer le coût des stocks à la clôture de l'exercice
Partage d'expériences : échanges sur les principales difficultés rencontrées dans la lecture et l'analyse de bilan et de compte de résultat
- Distinguer valeur actuelle, valeur vénale et valeur d'usage
- Identifier les points clés de lecture
- Comprendre et interpréter les données

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de disposer des clés de lecture et de compréhension du bilan et du compte de résultat.

DE 11H À 13H	Code 60106	Tarif HT : 190 €
27 juin 2018	11 décembre 2018	

02

LA VOD POUR MUSCLER VOS COMPÉTENCES

PARCOURS VIDÉO

MUSCLEZ VOS COMPÉTENCES ET VOTRE CV AVEC DES CONTENUS COURTS, CONCRETS ET OPÉRATIONNELS AVEC LES MEILLEURS EXPERTS.

L'ANALYSE FINANCIÈRE, ÇA S'APPREND !

44,99 € TTC

NB : disponible également sur mesure

COMMENT ?

- Un **parcours à suivre à votre rythme, partout et tout le temps**
- Un accès illimité aux vidéos premium, jeux, évaluation, forum du parcours
- Un apprentissage avec notre expert : Marc DEBRÉE
- **Attestation de réussite et recommandation LinkedIn**
- Durée estimée du parcours : 1h30

OBJECTIFS

- Prendre conscience des impératifs financiers qui pèsent sur l'entreprise
- Cerner l'utilité des documents financiers
- Rendre simple l'approche financière

03

LES MODULES E-LEARNING POUR PROGRESSER ATAWADAC*

OBJECTIFS

- Pour vous préparer au présentiel
- Pour renforcer l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences

** AnyTime, AnyWhere, AnyDevice, AnyContent*

POURQUOI CHOISIR UN MODULE E-LEARNING ?

- Des formations courtes, scénarisées et interactives conçues par nos meilleurs experts
- Associées à nos formations présentielles en prérequis ou en complément
- À l'unité, pour se former en toute autonomie et à son rythme

COMMENT SUIVRE UN MODULE E-LEARNING ?

- Un accès simple, ne nécessitant aucune installation logicielle, grâce à vos codes d'accès individuels
- Des modules accessibles **24h/24** et **7j/7**
- Une traçabilité du suivi des modules pour sécuriser l'apprentissage

LE CONTEXTE GÉNÉRAL DES IFRS

OBJECTIFS

- Permettre aux apprenants de se positionner quant à leurs connaissances sur le sujet.
- Être sensibilisé au contexte général des IFRS.

PUBLIC CONCERNÉ

- Contrôleurs de gestion, consolideurs, responsables comptables et financiers, experts-comptables et commissaires aux comptes
- Toute personne impliquée dans le processus de consolidation

PROGRAMME

- Point sur les normes IFRS aujourd'hui
- Application dans les comptes consolidés des sociétés non cotées et dans les comptes sociaux
- Contenu du référentiel IFRS et points clés qui le caractérisent
- Publication des états financiers
- Les normes IAS/IFRS et les interprétations SIC et IFRIC en vigueur

Durée : 30 minutes code 27016001	Tarif HT : 30 €

Assistant(e) des services comptables

Tenir la comptabilité courante d'une entreprise

BLENDED CALCULATRICE

L'enregistrement d'écritures courantes, la participation à des travaux de fin de mois sont les tâches qui incombent aux assistants des services comptables. Il convient également d'être capable de participer activement aux arrêtés de fin de mois en effectuant des travaux de rapprochement et de contrôle permettant la sortie d'états financiers fiables.

OBJECTIFS
- Identifier le vocabulaire comptable.
- Lire et interpréter les états comptables.
- Assurer l'enregistrement des mouvements financiers liés à l'activité de l'entreprise.

PRÉREQUIS
Avoir déjà effectué quelques travaux en comptabilité.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne chargée de travaux occasionnels en comptabilité et souhaitant acquérir les réflexes indispensables

ANIMATEUR
Maryline FERREZ
Consultante spécialisée en comptabilité

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principaux états financiers ?
- Comment obtenir des informations pertinentes à partir du bilan ?
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?

3 JOURS | 21 heures | **Code 60047**

Tarif HT : **1 865 €** - repas inclus

Paris
5 au 7 février 2018
13 au 15 juin 2018
19 au 21 novembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 5 avril 2018 ou 11 septembre 2018

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les notions essentielles de la comptabilité

Cerner la fonction comptable et son rôle dans l'entreprise
- Les missions de la fonction comptable
- Identifier les besoins des utilisateurs de l'information chiffrée
- Le système d'information comptable

Maîtriser les mots de la comptabilité
- La comptabilité générale et les comptabilités auxiliaires
- La comptabilité analytique et la comptabilité budgétaire

Lire et interpréter les documents de synthèse
- Le bilan : détail des principaux postes et des principaux ratios d'équilibre
- Le compte de résultat : les différents postes, résultat courant et résultat exceptionnel
- L'annexe

Intégrer le principe de passation des écritures

Définir les principes comptables et les notions de débit et de crédit
Cerner la logique des écritures comptables
Mesurer l'incidence de chaque écriture sur le bilan et le compte de résultat
Maîtriser l'organisation comptable
- Le plan comptable général
- Les documents comptables : journal, grand-livre et balance
- Le classement des pièces comptables justificatives

Exercice d'application : distinction des différents journaux, construction du grand-livre et élaboration de la balance des comptes

Intégrer l'obligation de remettre un fichier des écritures comptables au vérificateur des impôts : les champs obligatoires à renseigner lors de la saisie de chaque écriture

Enregistrer les écritures courantes
- Achats, ventes, encaissements et règlements
- TVA : principe et enregistrements des factures avec TVA
- TVA sur débit et sur encaissement

Exercice d'application : enregistrement d'écritures avec et sans TVA, incidences sur le bilan et le compte de résultat
- Les avoirs, acomptes, remises et escomptes
- Les ventes et achats en devise
- Les virements interbancaires
- Les différences d'arrondis

Exercice d'application : enregistrements d'écritures courantes

Procéder aux contrôles périodiques
- La vérification des bases de TVA
- Le contrôle des salaires et des charges sociales
- Le lettrage et l'apurement des comptes

Exercice d'application : lettrage d'un compte client et écritures de régularisation
- Le contrôle de vraisemblance par la connaissance des chiffres clés de l'entreprise
- Les rapprochements bancaires

Exercice d'application : établissement d'un rapprochement bancaire

Comprendre les écritures non courantes et de fin de période
- L'enregistrement des immobilisations et des amortissements
- La cession des immobilisations et leur comptabilisation
- L'écriture de paie
- Les emprunts et les remboursements
- L'écriture de TVA à décaisser
- Les régularisations des charges et des produits
- Les dépréciations et provisions : notions

Exercice d'application : à partir d'une balance fin de mois, vérifier la cohérence des comptes, passer les écritures correctives, enregistrer les dernières écritures de régularisation, établir la balance définitive, le compte de résultat et le bilan

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de tenir la comptabilité courante d'une entreprise.

LE CONSEIL DU COACH
" Visualiser le flux physique d'une opération, en déduire la logique comptable, puis enregistrer. C'est simple ! "

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

COMPTABLE d'entreprise

Développer les compétences nécessaires à sa fonction

12 jours
84 heures

CERTIFIANT BLENDED CALCULATRICE

Les modifications incessantes de la législation obligent à une remise à niveau constante des connaissances. Il est impératif pour les comptables d'entreprise de se former aux nouvelles dispositions comptables et fiscales afin de contribuer efficacement à la clôture des comptes de leur entité et de progresser.

OBJECTIFS
- Pratiquer les mécanismes comptables et les écritures de fin d'exercice.
- Mesurer les contraintes financières de contrôle de gestion et de consolidation.
- Établir les comptes sociaux et les différentes déclarations fiscales et sociales.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en comptabilité générale ou avoir suivi " Assistant(e) des services comptables " (code 60047 p. 253).

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistants PME/PMI et contrôleurs de gestion souhaitant évoluer vers un poste de comptable
- Collaborateurs comptables souhaitant évoluer vers un poste de responsable

ANIMATEUR
ELISABETH TIBAUT
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
Cabinet TIBAUT

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de prendre en charge la comptabilité d'une PME ou de progresser vers un poste de responsable dans une direction financière.

MODULE 1 Mécanismes comptables et enregistrement des écritures 3 jours

OBJECTIFS
- Cerner les grands principes comptables.
- Comptabiliser les écritures courantes.

PROGRAMME
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation

Maîtriser les principes de base de la comptabilité
- Rôle et objectifs de la comptabilité générale, analytique et auxiliaire
- Organisation de la comptabilité au sein des services finance, gestion, consolidation et fiscalité
- Réglementation comptable française et internationale
- Plan comptable, pièces et documents comptables et livres comptables obligatoires

Test de connaissances : principes généraux de la comptabilité

Procéder aux opérations d'écritures
- Opérations d'achat
- Opérations de vente
- Opérations de trésorerie
- Opérations d'investissement
- Règles d'enregistrement de la TVA
- Charges de personnel
- Opérations diverses : comptabilisation des opérations de reclassement, écarts de règlement et traitement des gains et des pertes de change

Exercice d'application : chaque problématique est illustrée par un exercice de
- passation d'écritures.

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

TÉMOIGNAGE
" L'aspect global du programme m'a permis de revoir l'intégralité des thèmes et la durée de 12 jours a été efficace pour intégrer de manière pratique les composantes de la comptabilité. La formation est très complète et l'aspect pratique alternant théorie et cas concrets permet d'ancrer efficacement les connaissances. "

Cynthia ZAK.
MISYS France

MODULE 2 Travaux d'inventaire et de révision des comptes 3 jours

OBJECTIFS
- Préparer l'information nécessaire à la clôture des comptes.
- Réaliser les travaux d'inventaire.

PROGRAMME
Organiser et planifier les travaux et opérations de clôture de l'exercice
- Principes de justification de tous les comptes du bilan et du compte de résultat
- Cadrage des comptes par cycle, TVA, salaires et investissements
- Organiser un dossier de révision des comptes
- Identifier les contraintes de la comptabilité informatisée, du contrôleur fiscal et du commissaire aux comptes

Réaliser les opérations...

sur les immobilisations
- Traiter les dépréciations des actifs et les pertes de valeur
- Traiter les cessions à titre gratuit, les mises au rebut et les échanges

sur les stocks et les en-cours
- Déterminer le coût d'acquisition ou de production des produits
- Comptabiliser les variations de stock et les dépréciations sur stock sur les produits d'exploitation
- Régulariser les produits, factures à établir et produits constatés d'avance
- Traiter les créances irrécouvrables et les provisions pour risque et charges liées aux ventes

sur les charges d'exploitation
- Régulariser les charges, charges à payer et charges constatées d'avance
- Traiter les provisions pour risque et charges liées aux charges et dettes

sur les charges et les produits financiers
- Valoriser les placements financiers et gérer les plus-values et moins-values latentes
- Évaluer et comptabiliser les dépréciations des prêts
- Comptabiliser les écarts de conversion sur prêts et emprunts
- Traiter les opérations de bordereau Dailly, affacturage et escompte
- Analyser les garanties et les cautions sur emprunts

Exercice d'application : chaque problématique est illustrée par un exercice de traitement de points spécifiques.

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principaux états financiers ?
- Comment obtenir des informations pertinentes à partir du bilan ?
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?

12 JOURS | 84 heures | **Code 60084**

Paris - Promotion 1
23 au 25 mai, 20 au 22 juin, 12 au 14 septembre, **25 septembre***, 15 au 17 octobre et **19 décembre 2018****

Paris - Promotion 2
14 au 16 novembre, 10 au 12 décembre 2018, 16 au 18 janvier, **24 janvier***, 11 au 13 février et **14 mai 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 5 995 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 4 795 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 4 090 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
COMPTABILITÉ D'ENTREPRISE
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS
COMPTABILITÉ D'ENTREPRISE

Savez-vous que votre expérience vaut un certficat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 900 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 2 990 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Déclarations fiscales et sociales 3 jours

OBJECTIFS
- Faire le point sur les aspects fiscaux et sociaux.
- Établir les déclarations.

PROGRAMME

Comptabilité générale et fiscalité
- Différence entre principes comptables et fiscaux
- Principales déclarations sociales des taxes
- Rappel des obligations et délais et récurrents

Test de connaissances : quiz de validation des connaissances

Opérations fiscales de fin d'exercice IS et participation
- Déterminer les réintégrations et les déductions fiscales
- Détermination du résultat fiscal
- Calcul de l'impôt sur les sociétés
- Principaux crédits : d'impôts, apprenti, formation et recherche
- Calcul de la participation légale

Exercice d'application : calcul de l'IS et de participation

Établir les principales déclarations fiscales récurrentes
- Effectuer les déclarations de TVA, IS, CET, CFE, CVAE et TVS
- Effectuer la déclaration de prélèvements sociaux sur dividendes et IFU

Exercice d'application : établissement des principales déclarations

Établir les principales déclarations sociales
- Principes d'établissement des déclarations URSSAF, Pôle Emploi et retraite et TDS
- Effectuer la déclaration de la taxe d'apprentissage, de la formation professionnelle et de la taxe handicapé
- Effectuer la déclaration d'effort construction et de taxe sur les salaires

Exercice d'application : établissement des principales déclarations

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULE 4 États annuels fiscaux, financiers et de gestion 3 jours

OBJECTIFS
- Établir les états financiers.
- Intégrer les notions de consolidation et de normes IFRS.

PROGRAMME

Établir les états financiers annuels
- Monter et analyser le bilan et le compte de résultat
- Analyser les soldes intermédiaires de gestion, CAF, fonds de roulement et tableau de financement
- Établir l'annexe comptable et les engagements hors bilan

Exercice d'application : établissement de déclarations

États comptables et états du contrôle de gestion
- Comparer les états comptables et les états du service de gestion
- Comparer les budgets et les réalisés
- Analyser des écarts en vraisemblance
- Valider les chiffres comptables avec les chiffres de la gestion

Exercice d'application : établissement de comparatifs

Établir la liasse fiscale annuelle
- Identifier les différents régimes de liasse fiscale, simplifié ou normal
- Établir la liasse fiscale et les tableaux annexes
- Régime d'intégration fiscale et les différents tableaux

Exercice d'application : établissement de déclarations

Notions de consolidation et normes IFRS
- Les principes de consolidation et les obligations légales
- Les réglementations CRC et IFRS
- Les pratiques des groupes cotés
- Le contexte général des normes IFRS
- Les problématiques des IFRS pour les PME

Test de connaissances : quiz de validation des connaissances

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

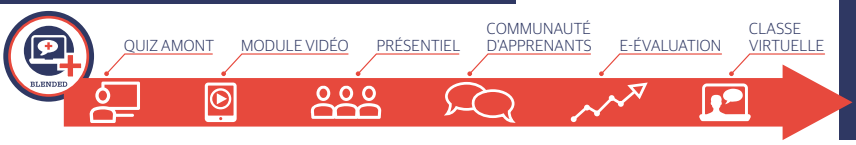

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

Les bases de la comptabilité générale

Niveau 1 - Utiliser le plan comptable pour comptabiliser les écritures courantes

La comptabilité générale considère l'ensemble de la situation et des opérations de l'entreprise. Son objectif est de mesurer et de suivre l'activité et les résultats de celle-ci. Pour comptabiliser les écritures courantes, la maîtrise du Plan Comptable Général s'avère indispensable car il présente les règles en matière d'enregistrement comptable ainsi que le contenu des documents comptables : bilan, compte de résultat et annexe.

OBJECTIFS
- Cerner les grands principes comptables.
- Utiliser le Plan Comptable Général (PCG).
- Comptabiliser les écritures courantes.

PRÉREQUIS
Avoir déjà effectué quelques travaux en comptabilité.

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s comptables
- Employés comptables
- Toute personne effectuant des missions comptables et désireuse d'acquérir les principes fondamentaux de la comptabilité

ANIMATEUR
Martine LARDY
Consultante spécialisée en comptabilité

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principaux états financiers ?
- Comment obtenir des informations pertinentes à partir du bilan ?
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 9 juillet 2018 ou 11 janvier 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Présentation des états financiers

Déterminer la structure d'un bilan
- Traduire le patrimoine de l'entreprise en termes de bilan
- Le principe de l'équilibre entre emplois et ressources
- Les mouvements dans le bilan

Établir un compte de résultat
- Cerner le concept de période
- Distinguer les différents types de charges et de produits
- Définir le lien avec le bilan et la balance

Comptabiliser des écritures avec le plan comptable
- Le plan comptable général
- Le plan des comptes de l'entreprise : classe et hiérarchisation des comptes, classification des opérations, notion de crédit/débit, principe de la partie double...
- Maîtriser le système d'enregistrement des opérations comptables
- Effectuer les imputations comptables
- Utiliser les différents documents comptables : balance, journal, grand-livre...

Du bilan au compte de résultat
- Le traitement de l'information : du bilan au compte de résultat
- Les écritures d'inventaire
- La liaison avec la balance

Exercice d'application : enregistrement des opérations et élaboration de la balance des comptes

Traitement des opérations courantes et clôture des comptes

Comptabiliser les opérations d'achat et de vente
- Factures et avoirs
- TVA
- Le mécanisme de la TVA
- La TVA déductible, collectée et à décaisser

Immobilisations corporelles, incorporelles et financières
- Calculer et comptabiliser les amortissements et constater les dépréciations
- Enregistrer les cessions

Exercice d'application : réalisation des tableaux

Provisions et dépréciations
- Enregistrer les dépréciations des comptes clients
- Principe des provisions pour risques et charges

Principes de comptabilisation des charges à payer et des charges constatées d'avance
- Principe d'enregistrement des salaires et charges sociales

Principe de comptabilisation des stocks

Exercice d'application : réalisation des écritures de stock et présentation dans le bilan et le compte de résultat

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de participer à l'enregistrement des opérations économiques et financières jusqu'à l'établissement du bilan et du compte de résultat.

2 JOURS	14 heures	Code 60035	Tarif HT : 1 355 € - repas inclus

Paris			Lyon
22-23 janvier 2018	11-12 juin 2018	22-23 novembre 2018	26-27 avril 2018,
9-10 avril 2018	30-31 août 2018	21-22 janvier2019	22-23 novembre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Comptabiliser les stocks

OBJECTIFS
- Cerner les règles et les écritures comptables applicables aux stocks.
- Comptabiliser les variations de stocks à l'inventaire.

PRÉREQUIS
Avoir des bases en comptabilité générale ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 256).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services comptables et financiers
- Comptables en charge de la comptabilisation des stocks
- Comptables uniques d'entreprise

ANIMATEUR
Laurent PORTE
Consultant spécialisé en comptabilité
FRUCTEAM

PROGRAMME
Perfectionnement

Cerner les règles de comptabilisation de stocks
- Distinguer immobilisations et stocks, valeur actuelle, valeur vénale et valeur d'usage
- Déterminer le coût d'entrée d'un stock dans le patrimoine
- Déterminer le coût de production des stocks produits par l'entreprise

Partage d'expériences : échanges sur les principales difficultés rencontrées dans 'évaluation des stocks

Enregistrer les écritures de stocks
- Détecter les indices internes et externes de dépréciation
- Cerner les opérations à comptabiliser à l'inventaire : les variations de stocks
- Définir les informations à faire figurer dans l'annexe

Exercice d'application : comptabilisation des variations de stocks de fin d'exercice avec dépréciations

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'enregistrer les principales opérations comptables relatives aux stocks.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 60110	Tarif HT : 465 €

Paris	22 mai 2018 (14h-18h)	5 décembre 2018 (9h-13h)

Maîtriser les écritures courantes et leur contrôle

Niveau 2 - Prendre en charge les travaux comptables quotidiens

Le respect des normes comptables en vigueur dans l'enregistrement des opérations quotidiennes permet un travail de révision et une préparation facilitée des documents de synthèse. Afin de préparer sereinement les opérations de clôture, certains contrôles comptables doivent être réalisés tout au long de l'année.

OBJECTIFS
- Enregistrer les opérations comptables courantes.
- Organiser le système de contrôle.
- Justifier les comptes.

PRÉREQUIS
Être à l'aise avec la logique comptable ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 256).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services comptables et financiers
- Employés comptables et aides-comptables
- Comptables uniques d'entreprise
- Toute personne désireuse d'évoluer vers des fonctions comptables

ANIMATEUR
Laurent PORTE
Consultant spécialisé en comptabilité
FRUCTEAM

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?
- Quels sont les points de vigilance à surveiller sur vos déclarations de TVA ?

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les écritures courantes

La comptabilisation des achats, charges externes et produits
- Schémas comptables de base
- Factures et avoirs
- Acquisition des immobilisations

La comptabilisation et le suivi de la TVA
- Fait générateur
- Exigibilité
- Calculer la TVA due et établir la déclaration de TVA

Exercice d'application : enregistrement de factures, régularisation d'écritures de TVA en fin de mois et établissement de la déclaration de TVA

Les opérations de trésorerie
- Règlements en espèces
- Chèques
- Virements
- Opérations d'affacturage
- Avances et acomptes

Les titres, prêts et emprunts

Les frais de personnel
- Salaires et charges sociales
- Frais professionnels

Étude de cas : centralisation des écritures de paie

Les taxes
- Taxes assises sur les rémunérations
- Les autres types de taxes

Le contrôle comptable, le contrôle des comptes clients et les rapprochements bancaires
- Justifier les soldes des comptes de tiers : le lettrage
- Justifier les écarts des comptes financiers : le rapprochement bancaire

Exercice d'application : établissement d'un rapprochement bancaire

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'enregistrer les principales opérations comptables de l'entreprise, et de justifier les soldes des comptes.

2 JOURS	14 heures	Code 60098	Tarif HT : 1 365 € - repas inclus
Paris	14-15 mai 2018	8-9 octobre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 10 juillet 2018 ou 4 décembre 2018

Procéder aux évaluations et aux écritures de clôture

Niveau 3 - Organiser et maîtriser les travaux de fin d'exercice

Les opérations de clôture des comptes ont pour but de déterminer un résultat économiquement juste. Elles comprennent des vérifications et enregistrements spécifiques en général à la fin de l'exercice comptable. La maîtrise des concepts, des contrôles et des enregistrements comptables correspondants garantit la fiabilité des comptes annuels.

OBJECTIFS
- Constituer le dossier de clôture des comptes.
- Analyser la situation de fin d'exercice.
- Maîtriser l'enregistrement comptable des régularisations.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base des principes comptables et des écritures courantes ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 256).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services comptables et financiers
- Employés comptables et aides-comptables
- Comptables uniques d'entreprise
- Toute personne désireuse d'évoluer vers des fonctions comptables

ANIMATEUR
Laurent PORTE
Consultant spécialisé en comptabilité
FRUCTEAM

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Comptabiliser les immobilisations
- Modes et plan d'amortissement
- Dépréciations
- Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations

Étude de cas : analyse d'immobilisations

Gérer les stocks
- Inventaire physique
- Évaluations
- Comptabilisation des variations
- Dépréciation

Régulariser les comptes clients
- Impayés
- Dépréciation des comptes clients

Comptes de régularisation
- Recherche de l'information
- Régularisation des charges et des produits
- Provisions pour risques et charges
- Dettes et créances en monnaie étrangère

Exercice d'application : écritures de régularisation

Approche de la participation des salariés

Aperçu du calcul de l'IS : passage du résultat comptable au résultat fiscal

Exercice d'application : montage du bilan et du compte de résultat à partir de la balance des comptes

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de structurer et de constituer votre dossier de clôture et d'enregistrer les régularisations comptables de fin d'exercice, afin de produire le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

2 JOURS	14 heures	Code 60099	Tarif HT : 1 375 € - repas inclus	
Paris	18-19 janvier 2018	18-19 juin 2018	15-16 novembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 20 mars 2018 ou 6 septembre 2018

Préparer les comptes annuels

Comptabiliser les écritures d'inventaire pour élaborer les comptes annuels

L'évolution continue de l'actualité et l'introduction des nouvelles normes comptables (PCG 2014) rendent indispensable l'actualisation des connaissances afin d'assurer la production de comptes annuels sincères. L'élaboration des comptes annuels implique le respect de règles comptables appliquées aux différentes opérations juridiques et économiques de l'entreprise, et la mise en place d'outils permettant la révision des comptes.

OBJECTIFS
- Cerner la méthodologie d'élaboration et la logique des comptes annuels.
- Comptabiliser les écritures d'inventaire.
- Établir le bilan et le compte de résultat.

PRÉREQUIS
Avoir des bases en comptabilité ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 256).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services comptables et financiers
- Employés comptables et aides comptables
- Comptables uniques d'entreprise

ANIMATEUR
Pascale RIMBAUD
Consultante spécialisée en comptabilité

PROGRAMME

Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Intégrer la logique des comptes annuels
- Maîtriser le cadre juridique et comptable
- Cerner les grandes rubriques du compte de résultat, du bilan et de l'annexe

Comptabiliser les écritures d'inventaire

Maîtriser les actifs immobilisés corporels et incorporels
- Évaluation des actifs
- Amortissement et dépréciation des immobilisations
- Cas particuliers : frais de développement, dépenses ultérieures et gros entretien
- Impact sur les comptes annuels : présentation du bilan et du compte de résultat

Exercice d'application : chaque problématique est illustrée par un exercice de passation d'écriture

Intégrer la logique des actifs financiers
- Les différentes catégories d'actifs financiers : titres de participation, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement
- Règles d'évaluation à la clôture

Réaliser le traitement comptable des actifs circulants
- L'évaluation et le traitement comptable des stocks

Exercice d'application : écritures de constatation des stocks à la clôture, analyse et traitement des créances douteuses et en devises
- Procéder au rattachement des charges et des produits aux résultats de l'exercice... à l'actif et au passif

Exercice d'application : enregistrement et analyse d'opérations relatives au principe d'indépendance des exercices, "cut off "
- Intégrer les provisions inscrites au passif

Étude de cas : analyse de provisions pour litiges, amendes et pénalités, licenciements, gros entretiens

Procéder à l'élaboration des comptes annuels
- Présenter le bilan et le compte de résultat
- Déterminer le contenu de l'annexe

Partage d'expériences : échange sur les différents points de difficulté rencontrés et liste des outils disponibles pour les résoudre

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de comptabiliser les écritures d'inventaire nécessaires à l'élaboration des comptes annuels.

3 JOURS	21 heures	Code 60100	Tarif HT : 1 995 € - repas inclus

Paris			
12 au 14 février 2018	9 au 11 juillet2018	12 au 14 décembre 2018	13 au 15 février 2019

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 12 avril 2018 ou 18 septembre 2018

Pratique de la comptabilité fournisseurs

Maîtriser le processus complet du cycle achat fournisseurs

Pour produire un bien ou un service, une entreprise doit acheter auprès de fournisseurs des biens et services qui vont être utilisés dans le processus de production ou de vente. La comptabilité fournisseurs consiste à enregistrer toutes les transactions du processus achat de manière exhaustive et fiable en distinguant les factures de " doit " des factures " d'avoir " et en maîtrisant les règles de TVA applicables.

OBJECTIFS
- Contrôler et comptabiliser les factures.
- Traiter la TVA sur les opérations d'achat.
- Comptabiliser les opérations de fin d'exercice.

PRÉREQUIS
Avoir déjà effectué quelques travaux en comptabilité ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 256).

PUBLIC CONCERNÉ
- Comptables
- Collaborateurs comptables et financiers

ANIMATEUR
Chantal TARNAUD
Consultante spécialisée en comptabilité et finance
AXECO

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?
- Qu'est-ce que la notion de territorialité ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir les opérations avec les fournisseurs pour mieux les comptabiliser

Organiser les achats et s'assurer du contrôle interne
- Le processus achat et la circulation des documents
- Les règles de fonctionnement du contrôle interne des achats

Identifier les aspects juridiques liés aux achats

Comptabiliser les achats et les charges de l'entreprise

Comptabiliser les opérations avec les fournisseurs
- Le fonctionnement des comptes fournisseurs et des comptes d'achats et de charges
- Les règles de comptabilisation des factures d'achat, des frais accessoires, réductions, escomptes de règlements et avoirs
- Les achats en devise et les modes de conversion

Exercice d'application : comptabilisation des diverses opérations d'achats
- Les immobilisations et la méthode des composants
- La comptabilisation des stocks et des emballages

Comptabiliser les règlements
- Les instruments de paiement
- La comptabilisation des règlements : acomptes, virements, effets de commerce, opérations en devises...

Test de connaissances : articulation des opérations avec les fournisseurs

Comptabiliser la TVA sur les opérations avec les fournisseurs
- Le régime de la TVA sur les achats de biens et services
- Les acomptes sur biens et services
- Les acquisitions et prestations de services intracommunautaires : l'autoliquidation
- Les importations, la TVA et le dédouanement

Exercice d'application : comptabilisation de la TVA sur factures

Traiter les opérations de fin d'exercice

Test de connaissances : les opérations en devises

Recenser les engagements hors bilan
- Le crédit-bail
- Les autres engagements

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de comptabiliser les factures et les réductions en traitant la TVA sur les opérations d'achat.

2 JOURS	14 heures	Code 60036	Tarif HT : 1 470 € - repas inclus

Paris	25-26 juin 2018	17-18 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 7 septembre 2018 ou 18 février 2019

Pratique de la comptabilité clients

Gérer les comptes clients et piloter le risque de non-recouvrement

La pratique de la comptabilité clients recouvre les tâches de facturation, de comptabilisation et de gestion des relations avec les clients. L'enregistrement des opérations de vente, la comptabilisation de la TVA afférente et des opérations de clôture supposent une parfaite maîtrise des processus pour assurer la fiabilité des comptes de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Identifier les contraintes juridiques de la vente.
- Comptabiliser les opérations de vente et de règlement.
- Traiter la TVA sur les opérations de vente.
- Évaluer et comptabiliser les opérations de clôture.

PRÉREQUIS
Avoir déjà effectué quelques travaux en comptabilité ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 256).

PUBLIC CONCERNÉ
- Comptables
- Collaborateurs comptables et financiers

ANIMATEUR
Chantal TARNAUD
Consultante spécialisée en comptabilité et finance
AXECO

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?
- Qu'est-ce que la notion de territorialité ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir la relation clients pour mieux traiter l'information comptable

Identifier les contraintes juridiques de la relation clients
- Les obligations issues du contrat de vente et la preuve de la vente
- Les règles juridiques relatives à la facture
- Les modalités de facturation
- Les clauses relatives au paiement et aux intérêts de retard

S'assurer du bon fonctionnement des règles du contrôle interne des ventes

Comptabiliser les opérations avec les clients

Enregistrer les opérations de vente
- Les règles de rattachement des produits à l'exercice
- Le fonctionnement des comptes clients et les comptes de ventes
- La comptabilisation des factures de ventes, débours, réductions, escomptes accordés, avoirs et retenues de garantie
- Les opérations de contrat à long terme

Test de connaissances : quiz sur les enregistrements d'opérations de vente
- Les exportations, les ventes en devises et la conversion

Enregistrer les opérations de règlement
- La comptabilisation des pénalités de retard et des impayés
- La comptabilisation des règlements : acomptes, effets de commerce, opérations en devises
- Le traitement comptable du financement des créances : escompte, Dailly et CMCC
- Le traitement comptable des opérations d'affacturage

Exercice d'application : comptabilisation de diverses opérations de vente

Comptabiliser la TVA sur les opérations de vente

Exercice d'application : calcul et comptabilisation de la TVA

Participer aux opérations de fin d'exercice

Exercice d'application : présentation de l'état des créances douteuses à la fin de l'exercice et passation des écritures nécessaires

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de gérer l'ensemble de vos comptes clients et de mettre en œuvre les outils de pilotage du risque de non-recouvrement.

2 JOURS	14 heures	Code 60037	Tarif HT : 1 470 € - repas inclus
Paris	17-18 mai 2018	18-19 octobre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 12 juillet 2018 ou 20 décembre 2018

Pratique de la TVA et sa comptabilisation

Appliquer les règles fiscales et déclarer la TVA

La TVA impacte l'entreprise au quotidien. Pour toutes les personnes des services comptables, il est essentiel de connaître les règles qui régissent l'application de la TVA, ainsi que les conditions de sa déductibilité afin d'éviter les redressements fiscaux.

OBJECTIFS
- Calculer la TVA récupérable et la TVA collectée.
- Calculer le montant de la TVA à décaisser.
- Établir la déclaration de TVA.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en matière de comptabilité clients et fournisseurs ou avoir suivi " Pratique de la comptabilité fournisseurs " (code 60036 p. 258) et " Pratique de la comptabilité clients " (code 60037 p. 259).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services de comptabilité clients et fournisseurs

ANIMATEUR
Martine LARDY
Consultante spécialisée en comptabilité

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?
- Qu'est-ce que la notion de territorialité ?
- Quels sont les points de vigilance à surveiller sur vos déclarations de TVA ?

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le mécanisme de la TVA
- TVA collectée et TVA déductible
- TVA à décaisser et crédit de TVA

Calculer la TVA collectée par les services de comptabilité clients

Le champ d'application

La territorialité

Les différents taux de TVA

La base imposable
- Sommes à inclure
- Frais de port ou de transport facturés
- Refacturation de frais
- Rabais, remises, ristournes et escomptes
- Intérêts facturés aux clients

Fait générateur et exigibilité de la TVA
- TVA sur les débits, TVA sur les encaissements

Mentions spécifiques sur les factures

Régulariser la TVA sur les impayés

Exercice d'application : détermination du montant de la TVA collectée

Calculer la TVA déductible pour les services de comptabilité achat
- Conditions de forme, de fond et de délai pour la déductibilité de la TVA
- Dépenses exclues du droit à déduction
- Frais de mission et de réception
- Achats en franchise
- TVA intracommunautaire
- Cas d'autoliquidation de la TVA

Exercice d'application : détermination du montant de la TVA déductible

Établir la déclaration de la TVA et procéder à son enregistrement
- La déclaration de TVA (CA3)
- La Déclaration d'Échanges de Biens (DEB)
- Le contrôle des ventes avec les déclarations de TVA

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'appliquer les règles fiscales concernant la TVA collectée et déductible, d'établir la déclaration de TVA et de la comptabiliser.

2 JOURS	14 heures	Code 60013	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	26-27 mars 2018	20-21 septembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 24 mai 2018 ou 15 novembre 2018

Comptabilité des immobilisations

Maîtriser le traitement comptable et fiscal des immobilisations dans les comptes sociaux

Les investissements représentent des enjeux lourds pour les entreprises et les immobilisations constituent une part importante de leur bilan. De l'acquisition à la cession ou à la mise au rebut, il importe de bien en maîtriser le traitement comptable ainsi que de comprendre les implications pour tous les acteurs de l'entreprise participant au suivi et au pilotage de ces actifs.

OBJECTIFS
- Intégrer les bases de la réglementation comptable et fiscale.
- Suivre et comptabiliser les investissements de l'entreprise.
- Organiser la sortie du patrimoine de l'entreprise.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en comptabilité ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 256).

PUBLIC CONCERNÉ
- Comptables
- Collaborateurs comptables et financiers chargés des immobilisations
- Collaborateurs des services de gestion ou d'investissement

ANIMATEUR
Nicole RUEFF
Directeur de Mission
SAVOIR-FAIRE & CIE

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Passer de l'investissement sur le plan économique à l'immobilisation sur le plan juridique
- Propriété, détention et/ou utilisation d'une immobilisation
- Distinction entre charge et immobilisation
- Problématique du crédit-bail
- Liens avec la contribution économique territoriale

Distinguer les différentes catégories d'immobilisations : leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise
- Terrains, immeubles et agencements, matériel de production et de transport : les coûts à immobiliser
  Exercice d'application : réalisation d'un cas sur l'approche par composants
- Constater un composant ou provisionner des dépenses de gros entretien
  Exercice d'application : traitement des dépenses d'entretien et de réparation
- Le traitement des subventions d'investissement
- Immobilisations incorporelles

Procéder au suivi des immobilisations et à l'inventaire physique

Amortissements et dépréciations des immobilisations
- Calcul et suivi comptable des amortissements
- Suivi fiscal
  Exercice d'application : calcul des amortissements et passation d'écritures
- Traitement des dépréciations
  Exercice d'application : détermination et suivi dans le temps des dépréciations

Organiser la sortie du patrimoine de l'entreprise : cessions, pertes ou mises au rebut
- Calcul et imposition des plus ou moins-values
- Comptabilisation
- Traitement comptable et fiscal des éventuelles dépréciations constituées
- Suivi des informations transmises par les services de production ou de gestion
- Régularisation de TVA en cas de cession

Préparer les documents comptables et fiscaux

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser le traitement comptable et fiscal des immobilisations dans les comptes sociaux.

2 JOURS	14heures	Code 60012	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	17-18 mai 2018	17-18 septembre 2018	15-16 novembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 4 juillet 2018 ou 21 novembre 2018

Comptabiliser les charges de personnel

Enregistrer les opérations liées à la paie et aux charges de personnel

Les charges de personnel représentent une part importante des charges d'exploitation. Elles sont composées de l'ensemble des rémunérations en numéraire ou en nature du personnel de l'entreprise : les cotisations et assurances sociales, les frais de mission, les taxes assises sur les salaires... Afin de garantir la fiabilité de leur comptabilisation, la maîtrise des règles juridiques et fiscales associées aux différentes catégories de rémunérations est indispensable.

OBJECTIFS
- Acquérir les bases de la réglementation comptable, fiscale et sociale liées aux charges de personnel.
- Suivre et comptabiliser les charges de personnel et les opérations de paie de l'entreprise.
- Procéder aux opérations de clôture relatives aux charges de personnel.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en comptabilité ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 256).

PUBLIC CONCERNÉ
- Comptables
- Toute personne chargée du suivi et de la comptabilisation des charges de personnel et des opérations de paie

ANIMATEUR
Véronique AMAT
Consultante en comptabilité et finance
O.DY.F.EV

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Comprendre le fonctionnement comptable des rémunérations
- Les différentes catégories de rémunérations : salaires, primes, indemnités...
- Les charges sociales
- Les taxes assises sur les salaires

Procéder à la comptabilisation des opérations de paie

La comptabilisation mensuelle des opérations relatives à la paie
- Le lien entre les rubriques de paie et le PCG
- La comptabilisation de la paie et des déclarations sociales
- La centralisation de la paie
  Exercice d'application : la comptabilisation mensuelle

Cas particuliers de comptabilisation
- Avances et acomptes, prêts au personnel, oppositions sur salaires, titres restaurant
- Subventions et aides à l'emploi, crédits d'impôt

Avantages en nature et notes de frais
Exercice d'application : comptabilisation d'une succession d'événements particuliers

Les absences : indemnités journalières de Sécurité sociale, compléments de salaire et subrogation
Exercice d'application : les différents traitements d'un même événement et leurs conséquences

Procéder aux opérations de clôture relatives aux charges de personnel

Les rémunérations différées : calcul, provision et débouclement
- Primes, indemnités et treizième mois
- Congés payés, RTT
- Participation et intéressement
- Engagements de retraite
  Exercice d'application : la prime de fin d'année et les congés payés

La pratique de l'abonnement mensuel
- La technique de l'abonnement mensuel : finalité et limites
- Les ajustements en cours d'année
- Le traitement à la clôture de l'exercice
  Exercice d'application : suite de l'exercice sur la prime de fin d'année et les congés payés

Les taxes liées aux salaires

Effectuer les contrôles indispensables et respecter leur périodicité

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de comptabiliser les opérations liées à la paie et aux charges de personnel.

2 JOURS	14 heures	Code 60026	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	14-15 mai 2018	18-19 octobre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 6 juillet 2018 ou 13 décembre 2018

Gérer le risque et le crédit client

Les techniques essentielles de la fonction crédit

Le risque client est au centre des préoccupations des entreprises, conscientes du coût et des risques générés par les délais de paiement et les impayés. L'objectif de la fonction crédit est donc à la fois de lutter contre les retards de paiement, mais également de maîtriser les risques de défaillance des débiteurs en surveillant leur solvabilité et en mettant en place des process avec les directions commerciale, juridique et financière de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Développer des réflexes de gestion du risque et élaborer un diagnostic simple de risque.
- Intégrer les outils de réduction des délais de paiement.
- Communiquer avec les clients et la force de vente.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en gestion de la relation client ou avoir suivi " Procéder au recouvrement de créances " (code 60020 p. 261).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services comptables et financiers
- Collaborateurs de la fonction crédit
- Collaborateurs des services administration des ventes, commerciaux

ANIMATEUR
Stéphane HUMBERT-LEMAÎTRE
Consultant en gestion financière et crédit management
STELHIS CONSEIL

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Appliquer une politique de prévention du risque client

Intégrer les risques et les opportunités du crédit client
- Les critères d'une politique crédit
- Le coût des impayés et des délais de paiement
- Les processus clés du credit management

Mettre en place la collaboration avec le service commercial

Apprécier le risque d'impayé client et fixer une limite de crédit
- Les sources d'information et leur interprétation
- L'analyse de l'information : contexte de l'entreprise, cadre juridique et comptes annuels
- La détermination d'une limite de crédit

Exercice d'application : mise en place du suivi des risques

Prévoir et négocier les conditions financières de la vente
- Les lois LME et Macron, le Code des marchés publics
- Les procédures collectives
- Les principaux documents contractuels
- Les CGV (conditions générales de vente)
- Les différents moyens de paiement

Transférer le risque de crédit
- Choisir et rentabiliser l'assurance-crédit
- Recourir aux services et financements de l'affacturage
- Utiliser les meilleures garanties potentielles : caution, nantissement, garantie à 1ère demande...
- Intégrer les nouvelles techniques de transfert des risques : single risk, crowd insuring...

Procéder aux relances des impayés

Gérer les impayés
- Les différents types d'impayés
- Les stratégies de relance
- Le fichier clients
- Les indicateurs de performance : DSO, taux de litiges...

Exercice d'application : mise en place d'un tableau de bord de gestion des impayés

Faire face au débiteur insolvable
- Les procédures collectives
- La faillite personnelle

Partage d'expériences : échange sur les difficultés le plus fréquemment rencontrées face à un débiteur insolvable

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de choisir et gérer les techniques de contrôle du risque client.

2 JOURS	14 heures	Code 60082	Tarif HT : 1 470 € - repas inclus
Paris	17-18 mai 2018	4-5 octobre 2018	

Procéder au recouvrement de créances

Gérer les impayés par les procédures amiables et judiciaires

Les impayés constituent la principale cause de défaillance des entreprises. Pour y faire face, des procédures de recouvrement doivent être mises en œuvre en utilisant les moyens légaux, amiables et/ou judiciaires, y compris auprès des clients en dépôt de bilan. À chaque impayé correspond toujours un dossier bien spécifique : c'est pourquoi les relances doivent être modulées selon le type de client.

OBJECTIFS
- Organiser la relance des retards et des défauts de paiement.
- Mettre en œuvre des procédures amiables et judiciaires de recouvrement des créances.
- Choisir la technique de recouvrement la plus efficace en termes de délai et de coûts.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans les procédures de recouvrement de créances.

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services comptables et financiers
- Collaborateurs des services administration des ventes

ANIMATEUR
Stéphane HUMBERT-LEMAÎTRE
Consultant en gestion financière et crédit management
STELHIS CONSEIL

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Procéder au recouvrement amiable de ses créances

Les aspects financiers et juridiques du recouvrement de créances
- Calcul et coût des délais de paiement
- Incidence des moyens de paiement
- Les conditions contractuelles de vente

Exercice d'application : évaluation du risque client

Mettre en place une procédure de recouvrement amiable
- Diagnostiquer l'en-cours client en identifiant les causes de retard de paiement
- Segmenter sa clientèle en classes de risque
- Choisir le mode de relance approprié pour chaque dossier : le téléphone, les courriers types, la mise en demeure...
- Les techniques de négociation en fonction du mode de relance choisi

Mise en situation : traitement des principales objections lors d'un entretien de relance téléphonique

Exercice d'application : rédaction de lettres de relance types graduées

Bâtir des outils de gestion et des tableaux de bord adaptés
- Organiser les outils
- Construire un tableau de bord en identifiant les indicateurs de performance

Exercice d'application : construction d'un tableau de bord du recouvrement amiable pour évaluer le Délai Moyen de Paiement (DMP)

Recourir au recouvrement judiciaire des impayés
- Obtenir un titre par voie de justice

Exercice d'application : rédaction d'une assignation en référé-provision
- Procéder à l'exécution d'une décision

Exercice d'application : identification des mesures conservatoires adaptées suivant les cas à traiter

Recouvrer des créances d'un débiteur insolvable
- Le traitement des entreprises en difficulté : procédure de sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires
- Les avantages pour le créancier muni de privilèges et de sûretés
- Le surendettement des particuliers

Préparer le recouvrement de créances
- Les mesures préventives du défaut de paiement
- Les différentes possibilités de saisie
- Le recouvrement des petites créances par huissier
- L'injonction de payer

Exercice d'application : identification des mesures conservatoires en cas d'urgence

Test de connaissances : QCM de validation des acquis

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de traiter efficacement les impayés pour en diminuer l'impact financier.

3 JOURS	21 heures	Code 60020	Tarif HT : 1 865 € - repas inclus
Paris	28 au 30 mai 2018	26 au28 novembre 2018	

Comptable unique

Maîtriser la tenue de la comptabilité et les déclarations fiscales de l'entreprise

Garant de la bonne tenue des comptes de l'entreprise, le comptable unique a en charge la tenue de la comptabilité courante, la production des paies, l'élaboration des situations mensuelles, le suivi analytique de l'activité de l'entreprise, l'établissement des déclarations sociales et fiscales, la production du bilan...

OBJECTIFS

- Cerner le fonctionnement de base de la comptabilité et de la fiscalité.
- Être en mesure, sous la supervision d'un expert-comptable, de prendre en charge les écritures courantes, la déclaration de TVA et les opérations de contrôle récurrentes.
- Préparer les informations nécessaires à l'expert-comptable et au dirigeant de PME ou de filiale.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en comptabilité ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 256).

PUBLIC CONCERNÉ

- Comptables uniques en PME ou dans une filiale de groupe
- Toute personne ayant à assumer les missions de comptable unique

ANIMATEUR

Véronique AMAT
Consultante en comptabilité et finance, O.DY.F.EV

MODULES VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principaux états financiers ?
- Quels sont les points de vigilance à surveiller sur vos déclarations de TVA ?

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Assimiler le fonctionnement de la comptabilité
- Le rôle de la comptabilité
- Les principaux états financiers
- Les grands principes comptables
- L'organisation comptable : journaux, grands-livres et balances, généraux et auxiliaires

Assimiler les principaux schémas de comptabilisation
- Achats : distinction charges/immobilisations
- Ventes et déductions commerciales
- TVA et opérations intracommunautaires
- Charges de personnel
- Trésorerie, financements et placements

Étude de cas : analyse d'une situation reprenant l'ensemble des schémas

Réaliser le suivi et les contrôles périodiques
- Le contrôle des comptes de tiers
- Le cas particulier des comptes intra-groupe
- Les autres contrôles périodiques

Exercice d'application : lettrage d'un compte et rapprochement bancaire

Préparer les informations nécessaires à l'expert-comptable

La préparation des OD de clôtures
- Charges à payer
- Produits à recevoir
- Charges et produits constatés d'avance
- Le suivi des immobilisations et les amortissements
- Les provisions de fin d'exercice : impayés, litiges, sinistres, maladies...
- La variation des stocks

La préparation des éléments nécessaires à la détermination du résultat fiscal

La préparation de la liasse fiscale et de l'annexe

Exercice d'application : préparation du tableau 2058 A avec les principaux cas de réintégration et de déduction

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de tenir la comptabilité d'une PME ou de la filiale d'un groupe au quotidien et de préparer les informations nécessaires à l'expert-comptable.

3 JOURS	21 heures	Code 60011	Tarif HT : 1 895 € - repas inclus
Paris	21 au 23 mars 2018	24 au 26 septembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 29 mai 2018 ou 23 janvier 2019

Arrêté des comptes

Organiser la clôture et arrêter les comptes

L'actualité comptable et fiscale évolue sans cesse que ce soit du fait des lois, de la jurisprudence ou de la doctrine professionnelle. Il est donc impératif d'être à jour de ses connaissances dans ces domaines avant de commencer la clôture des comptes. Celle-ci n'est pas forcément une simple répétition des années ou trimestres précédents.

OBJECTIFS

- Mesurer l'impact des dernières évolutions comptables et fiscales sur l'arrêté des comptes.
- Traiter comptablement et fiscalement les différentes opérations de la clôture comptable d'un exercice.
- Établir les comptes annuels et la liasse fiscale.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en comptabilité ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 256).

PUBLIC CONCERNÉ

- Collaborateurs des services comptables et financiers
- Chefs comptables

ANIMATEUR

Pierre KRO
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
PK-EXPERTS

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Des écritures comptables au bilan : traiter comptablement et fiscalement les différentes opérations

Les règles applicables aux actifs immobilisés
- Coût d'entrée des immobilisations
- Amortissements et dépréciations
- Divergences entre règles comptables et fiscales
- Régime simplifié des PME
- Les difficultés : entretien, échange standard, véhicules de tourisme...

Le traitement des stocks

Le traitement des provisions
- Gros entretien, remise en état, SAV gratuit, amendes et pénalités
- Existence et valorisation des passifs probables
- Événements postérieurs à la clôture
- Les difficultés : comptes clients, licenciement, restructuration, contrôle fiscal...

Opérations en devises
- Créances et dettes exprimées en devises
- Couverture de change
- Les règles fiscales

Régulariser les charges

Régulariser les produits
- Les règles de rattachement des produits à l'exercice
- Le cas des prestations de services

Valeurs mobilières : cerner les difficultés

Les engagements hors bilan

Exercice d'application : chaque problématique est illustrée par un exercice de traitement des points spécifiques

Établir les comptes annuels et la liasse fiscale
- Mettre en place un tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

Partage d'expériences : échange sur les difficultés les plus fréquentes et les traitements adaptés
- Établir les états financiers et les annexes

Exercice d'application : élaboration de la structure de l'annexe

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les dernières évolutions comptables et fiscales pour organiser la clôture et arrêter les comptes.

3 JOURS	21 heures	Code 60002	Tarif HT : 1 895 € - repas inclus
Paris	24 au 26 janvier 2018	18 au 20 juin 2018	10 au 12 décembre2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 21 mars 2018 ou 19 septembre 2018

Pratique du fast close

Réduire les délais de publication des comptes

Le contexte de la crise financière a entraîné beaucoup de changements en matière de délais de publication des comptes. Dans ces circonstances, mettre en place un projet fast close permet aux entreprises de mieux communiquer et plus rapidement. Ce nouveau process est perçu comme un véritable avantage concurrentiel et démontre un effort certain en matière de stratégie financière et organisationnelle.

OBJECTIFS

- Identifier les facteurs clés de réussite d'un projet fast close.
- Établir les plans d'action pour optimiser le processus de clôture.
- Mettre en œuvre et assurer le suivi du projet fast close.

PRÉREQUIS

Les connaissances correspondant à la formation " Arrêté des comptes " (code 60002 p. 262) sont supposées acquises.

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs administratifs et financiers
- Chefs comptables
- Experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR

Fanny FRANCOIS
Expert-comptable, Commissaire aux comptes

PROGRAMME

Expertise

Étude de cas fil rouge : analyse des phases d'audit, du diagnostic au suivi du projet

Diagnostiquer les besoins et identifier les acteurs concernés

- Impliquer les bonnes personnes au sein de l'entreprise et en externe
- Définir le contexte de la mise en place du projet
- Adopter une stratégie efficiente de communication du groupe

Mobiliser les entités impliquées et établir les plans d'action pour optimiser le processus de clôture

Cibler les différents enjeux d'un projet fast close

- Réduire les délais
- Améliorer les procédures de contrôle interne et de qualité des données comptables
- Optimiser les ressources
- Appliquer les contraintes réglementaires et les contraintes groupe

Refondre les processus et les systèmes d'information

Prendre en compte les nouvelles normes des états financiers

Unifier les organisations de la comptabilité et du contrôle de gestion

Cerner le processus de hard close et l'intérêt de sa mise en place

Déployer une culture d'anticipation et du partage des responsabilités

Calendrier et pilotage : définir la marche à suivre pour une véritable réduction des délais

Organiser les reporting internes

- Exploiter les budgets et les prévisions
- Utiliser les données opérationnelles, RH et développement durable

Identifier et réaliser les quick wins

Procéder à la clôture en fast close en intégrant les prévisions

Assurer le suivi du projet fast close

- Définir les indicateurs de suivi de la performance les plus pertinents
- Établir les étapes incontournables pour rationaliser et fiabiliser le processus de clôture

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en œuvre au sein de votre entreprise un projet fast close.

1 JOUR	7 heures	Code 60085	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	22 juin 2018	28 novembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 13 septembre 2018 ou 7 février 2019

Élaborer son manuel des procédures comptables

Rédiger un manuel pour garantir la qualité de l'information financière

Le manuel des procédures comptables constitue un moyen de fiabilisation des traitements quotidiens et périodiques dans un environnement complexe quant à l'évolution et la multiplicité des référentiels, des reportings et des arrêtés comptables. Il permet de communiquer plus efficacement au sein des entités qui doivent sans cesse s'adapter. Investissement important mais indispensable, ce manuel doit être mis à jour régulièrement.

OBJECTIFS

- Cerner les exigences de la réglementation comptable.
- Identifier les objectifs, la structure et le contenu du manuel.
- Mettre en place le manuel des procédures comptables de son entreprise.

PRÉREQUIS

Les connaissances correspondant à la formation " Arrêté des comptes " (code 60002 p. 262) sont supposées acquises.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables comptables et financiers
- Auditeurs internes
- Toute personne amenée à participer à la constitution ou à la mise à jour d'un manuel des procédures comptables

ANIMATEUR

Violetta JULIAN
Expert-comptable diplômée, Commissaire aux comptes

PROGRAMME

Perfectionnement

Étude de cas : analyse d'un manuel des procédures comptables tout au long de la journée

Mettre en place un manuel des procédures comptables conforme aux exigences de la réglementation comptable

Identifier les différents textes régissant l'élaboration d'un manuel des procédures comptables

S'approprier les objectifs visés par un manuel des procédures comptables

- Harmonisation des pratiques
- Application des décisions et des politiques de la direction de l'entreprise
- Sécurisation des actifs
- Fiabilisation du système d'informations comptable et de l'information financière produite
- Accélération de la production d'informations
- Informations financières plus pertinentes pour la préparation des décisions de gestion

Maîtriser l'élaboration d'un manuel des procédures comptables de A à Z

Identifier la structure et le contenu du manuel

- Plan et forme du manuel
- Organisation comptable
- Description des processus
- Caractéristiques des systèmes de traitement des opérations
- Description des chemins de révision
- Plan de comptes
- Méthodes comptables
- Descriptif des estimations
- Schémas d'écritures comptables
- Pratique des abonnements mensuels
- Description des contrôles
- Planification annuelle des travaux
- Périodicité des traitements
- Élaboration et présentation des états financiers et de synthèse

Élaborer un manuel des procédures comptables

- Diagnostic des contenus existants
- Identification des priorités
- Planification des étapes de réalisation

Choisir le support du manuel

- Support papier, messagerie et intranet
- Forme et diffusion des mises à jour périodiques

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de rédiger un manuel des procédures permettant d'optimiser et de fiabiliser les traitements comptables.

1 JOUR	7 heures	Code 60048	Tarif HT : 975 € - repas inclus
Paris	13 juin 2018	14 novembre 2018	

Réussir sa prise de fonction de manager

L'essentiel pour être rapidement opérationnel

Devenir manager demande d'appréhender l'étendue de ses nouvelles fonctions et d'être opérationnel rapidement. Analyser son futur poste et connaître les modalités du rôle de manager, construire son identité managériale pour s'intégrer rapidement dans son équipe sont des étapes clés pour une prise de fonction efficace.

OBJECTIFS
- Identifier les enjeux d'une fonction d'encadrement.
- Faire le point sur ses compétences pour les confronter à ses missions de manager.
- Analyser son équipe et son environnement pour manager efficacement.

PRÉREQUIS
Être en prise de poste d'une fonction de manager ou remplir ces fonctions depuis peu.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables d'équipe nouvellement nommés
- Toute personne amenée à prendre des fonctions de manager

ANIMATEUR
Albain VENZO
Consultant - Formateur
Asset-Performances

MODULE VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ce micro-learning :
- Comment les autres me perçoient ou le jeu des étiquettes

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Aborder sereinement la prise de nouvelles fonctions
- Faire l'analyse de son futur poste
- Identifier les conditions d'exercice, les enjeux stratégiques, les responsabilités...
- Apprécier le nouvel environnement et ses spécificités
- Cerner les difficultés majeures inhérentes à l'accession à une fonction d'encadrement
- Concilier expertise et management
  Exercice d'application : cartographie des rôles et des missions du manager au sein de son entreprise
- Identifier les résistances au changement
- Adapter son style de management aux équipes en place

Réussir son insertion à la tête d'une équipe
- Analyser la situation
  Étude de cas : analyse des savoir-faire, des compétences et des héritages historiques présents au sein de l'équipe
- Construire rapidement son identité managériale
  Mise en situation : simulation d'une première réunion de prise de contact, savoir se présenter et formuler ses attentes
- Gérer la relation avec son propre manager

Acquérir les bases du management situationnel pour impliquer ses collaborateurs
- Appliquer son propre style de management
  Autodiagnostic : son style préférentiel de comportement
  Exercice d'application : choix du style de management adapté à différentes situations issues de la pratique des participants
- Réussir malgré des difficultés inhérentes à la composition de l'équipe ou à l'environnement
  Mise en situation : les bons réflexes managériaux dans les différents cas de figure cités ci-dessus
- Sortir d'un conflit

Motiver ses collaborateurs
Exercice d'application : identification des leviers de motivation selon ses collaborateurs

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous aurez les clés pour prendre votre poste de manager en toute sérénité.

3 JOURS | 21 heures | **Code 51020** | Tarif HT : 1 795 € - repas inclus

Paris 12 au 14 février 2018	19 au 21 juin 2018 17 au 19 septembre 2018	10 au 12 octobre 2018 26 au 28 novembre 2018	4 au 6 février 2019

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 19 avril 2018 ou 13 novembre 2018 ou 4 mars 2019

Devenir manager

Cycle long - Prendre la responsabilité d'une équipe

La cohésion d'équipe est l'un des piliers principaux de la bonne marche d'une entreprise. Le manager en est le garant. Son comportement et sa prise en compte des attentes liées à ce statut permettent de mettre en place un climat favorable à l'implication et à l'évolution de ses collaborateurs. La gestion des conflits et des situations potentiellement délicates en est ainsi facilitée.

OBJECTIFS
- Définir son rôle de manager vis-à-vis de l'entreprise et de son équipe.
- Acquérir les attitudes et comportements du manager efficace.
- Mieux connaître ses collaborateurs et leurs modes de fonctionnement.

PRÉREQUIS
S'apprêter à prendre un poste de manager ou exercer des fonctions de manager depuis peu.

PUBLIC CONCERNÉ
- Futurs managers appelés à animer une équipe
- Toute personne venant de prendre la responsabilité d'un service et souhaitant affirmer son rôle de manager

ANIMATEUR
Bruno LEINER
Consultant - Formateur
BFL Evolution

MODULE VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ce micro-learning :
- Comment les autres me perçoient ou le jeu des étiquettes

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Appréhender son rôle de manager

Se connaître en tant que manager
- Identifier ses différentes missions
  Partage d'expériences : les compétences managériales requises
- Analyser son style de management dans le contexte de son équipe
  Autodiagnostic : son style de communication et de management

Accompagner, suivre et responsabiliser ses collaborateurs
- Les compétences requises par le poste : l'analyse du profil du collaborateur
- Le niveau d'engagement
  Étude de cas : analyse de profils réels de collaborateurs et mise en adéquation du style de management
- Influencer ses collaborateurs et mener ses différents entretiens de management
- Favoriser l'implication individuelle et collective
  Exercice d'application : élaboration d'objectifs qualitatifs

MODULE 2 Être à l'aise en situations complexes

Faire face aux conflits et aux problèmes au sein de l'équipe
- Gérer un conflit
  Exercice d'application : formulation d'une critique constructive
- Identifier la limite du harcèlement moral
- Se poser les bonnes questions
- Adopter les comportements adéquats
- Manager les personnalités difficiles pour soi
- Faire face au changement
  Plan d'action personnel : formalisation des actions de son plan de progression managérial

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle* : pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous saurez comment piloter votre équipe y compris dans des situations délicates.

4 JOURS | 28 heures | **Code 51010** | Tarif HT : 2 275 € - repas inclus

Paris 18-19 décembre 2017, 18-19 janvier et **9 février*** 2018	19-20 février, 21-22 mars et **16 avril*** 2018 11-12 juin, 5-6 juillet et **20 août*** 2018	1er-2 octobre, 14-15 novembre et **10 décembre*** 2018	17-18 décembre 2018, 17-18 janvier et **18 février*** 2019 13-14 février, 11-12 mars et **5 avril*** 2019

*CLASSE **VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

Concilier expertise et management

Se situer dans ses rôles de manager et d'expert

Passer d'expert à manager demande de prendre de la hauteur vis-à-vis de son expertise technique. Capitaliser sur sa crédibilité de compétences ne suffit pas toujours pour assurer pleinement sa fonction managériale. Bien comprendre son rôle, trouver son style de management et acquérir les clés pour gérer ses collaborateurs sont des étapes indispensables pour tout manager qui se veut efficace.

OBJECTIFS
- Identifier ses missions de manager et d'expert.
- Renforcer sa crédibilité face à ses différents interlocuteurs.
- Équilibrer management et expertise dans son poste.

PRÉREQUIS
Être expert et être amené à prendre la tête d'une équipe.

PUBLIC CONCERNÉ
- Experts devenant managers
- Managers débutants ou confirmés devant concilier expertise et management

ANIMATEUR
Renaud WAKSELMAN
Consultant-Formateur
NEOMETYS

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Différencier ses rôles de manager et d'expert
- Apprécier les différences et similitudes des deux métiers
- Clarifier les composantes des deux rôles
- Connaître les attentes de la hiérarchie et des collaborateurs

Partage d'expériences : les moyens de concilier les 2 rôles
Autodiagnostic : soi et les 4 rôles du manager
Mise en situation : présentation de soi comme manager d'équipe et transmission de sa vision à son équipe

Trouver son style de management
- Identifier son style managérial dominant grâce au management situationnel
- Adapter son style de management en fonction de l'autonomie de ses collaborateurs et du contexte
- Maîtriser l'art de la délégation pour responsabiliser ses collaborateurs

Autodiagnostic : son style dominant de management
Étude de cas : quel style de management adopter ?
Mise en situation : délégation d'une mission à un collaborateur

S'organiser pour assurer son rôle de manager
- Fixer des Objectifs SMART
- Gérer son temps pour être disponible sans être à disposition
- Fixer ses priorités et celles de son équipe
- Coconstruire des règles de fonctionnement

Autodiagnostic : identification des voleurs de temps pour soi et son équipe
Étude de cas : gestion des priorités

Gérer la motivation de ses collaborateurs
- Identifier les facteurs de motivation pour mobiliser et engager ses collaborateurs
- Mettre en place une communication constructive (assertivité, feedback, reformulation, etc.)
- Pratiquer l'écoute active
- Gérer les conflits et les cas difficiles

Jeu de rôles : moyens pour remotiver un collaborateur démotivé
Mise en situation : entraînement sur la communication interpersonnelle et à l'écoute active
Étude de cas : la gestion de conflit

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous serez capable de passer d'expert à manager tout en étant à l'aise et crédible dans ces deux rôles.

2 JOURS	14 heures	Code 51151	Tarif HT : 1 350 € - repas inclus

Paris			
5-6 avril 2018	5-6 juillet 2018	17-18 octobre 2018	10-11 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 9 juillet 2018, 19 décembre 2018 ou 13 février 2019

BESOIN DE COMPRENDRE LES BASIQUES ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Expert et manager : double casquette ?

OBJECTIF
- Établir le bon équilibre entre management et expertise dans son poste.

PRÉREQUIS
Être expert et être amené à prendre la tête d'une équipe.

PUBLIC CONCERNÉ
- Experts devenant managers
- Managers débutants ou confirmés devant concilier expertise et management

ANIMATEUR
Juliette RICOU
Consultante-formatrice
ORGACHANGE

PROGRAMME
Initiation

Différencier ses casquettes d'expert et de manager
- Identifier les différences et similitudes des deux métiers
- Clarifier les composantes des deux rôles
- Lister les missions qui appartiennent à chacun des deux rôles

Étude de cas : analyse d'une fiche de poste associant les deux casquettes

Mettre en place les conditions de sa réussite

Autodiagnostic : ses appétences pour le métier de manager
- Connaître les attentes de la hiérarchie et des collaborateurs
- Identifier les styles de management
- Se connaître en tant que manager

Partage d'expériences : les moyens de tenir sa place de manager
Plan d'action personnel : formalisation des premières actions à mener pour distinguer ses deux casquettes d'expert et de manager

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous serez capable de poser les limites de chacun de vos rôles afin que vos interlocuteurs sachent quand et pourquoi faire appel à vous.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 51378	Tarif HT : 395 €

Paris	4 juin 2018 (14h-18h)	8 novembre 2018 (9h-13h)

Manager ses équipes comptables et financières

Organiser et motiver ses équipes comptables et financières

Dans la réalité économique des entreprises, le management est un véritable levier d'efficacité, de gain de temps et de qualité de service. Les managers doivent insuffler à leurs équipes dynamisme, motivation et bonnes pratiques techniques. Les compétences managériales ont autant d'importance que le savoir-faire en matière de technique comptable et financière.

OBJECTIFS
- Identifier et développer son style de management.
- Rassembler et motiver ses équipes autour de valeurs communes.
- Déléguer pour se centrer sur ses missions d'expertise à forte valeur ajoutée.

PRÉREQUIS
Diriger une équipe comptable ou financière.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables comptables et financiers
- Chefs de services comptables et financiers
- Toute personne souhaitant dynamiser le management de son équipe comptable et financière

ANIMATEUR
Joëlle MAZIERES
Consultante spécialisée en stratégie d'entreprise
STEP WIN

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Écoute, empathie - en quoi ces qualités sont-elles importantes ?
- Comment mieux communiquer en usant d'assertivité ?
- Quelles qualités développer pour être apprécié de tous ?
- Comment s'entrainer à être diplomate ?

PROGRAMME
Initiation

Mieux se connaître pour s'affirmer dans son rôle de manager
- Développer son style de management
  Autodiagnostic : questionnaire d'autoévaluation
- S'affirmer dans le rôle et les missions du manager d'une équipe comptable et financière
  Jeu de rôles : les erreurs de management à ne pas commettre

Mobiliser et encadrer ses équipes
Organiser et accompagner le travail de ses équipes
- Donner du sens au travail de ses équipes en fixant des priorités et des objectifs précis
- Coordonner les équipes et gérer l'organisation : horaires, congés, absences
- Tenir compte de l'impact des impératifs comptables et financiers dans le planning opérationnel
- Gérer les périodes dites tendues : début et fin de mois, période fiscale, situation intermédiaire, clôture comptable
- Mettre en place des indicateurs clés : gestion du BFR, Cash-Flow...

Motiver et fidéliser son équipe
Test de connaissances : quiz sur l'évaluation de la performance et de la motivation des collaborateurs

Réussir ses réunions comptables et financières
- Définir les données, tableaux, contrôles et actions à mener en amont de la réunion
- Analyser les écarts de trésorerie, les projections théoriques et leur concrétisation
- Adopter une posture de manager communicant et utiliser les techniques du feedback
- Recadrer ses équipes par rapport aux attentes des dirigeants de l'entreprise
  Exercice d'application : définition des objectifs de gestion de trésorerie selon la méthode SMART

Gérer son propre temps : différencier son rôle de manager avec celui d'expert
Exercice d'application : distinction entre l'urgent et l'important : la matrice d'Eisenhower

Gérer les situations difficiles ou conflictuelles
Partage d'expériences : échange sur les situations rencontrées dans l'organisation du travail des équipes comptables et financières

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous aurez acquis les méthodes pour manager efficacement vos collaborateurs et développer une synergie dans vos équipes.

3 JOURS	21 heures	Code 60089	Tarif HT : 1 895 € - repas inclus
Paris	21 au 23 mars 2018	12 au 14 novembre 2018	

Management transversal

Fédérer une équipe en management hors hiérarchie

Les entreprises font de plus en plus appel aux fonctions transversales pour assurer la coordination nécessaire au fonctionnement global et à la cohérence de leur activité. Pour les managers, il est alors nécessaire d'accroître leur influence pour manager sans autorité hiérarchique, favoriser un climat de coopération active pour plus de performance collective.

OBJECTIFS
- Repérer les spécificités du management transversal.
- Développer son leadership et son influence pour fédérer sans autorité hiérarchique.
- Mieux communiquer pour faciliter la coopération.

PRÉREQUIS
Être amené à manager en transversal et hors hiérarchie.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne amenée à piloter une équipe pluridisciplinaire et souhaitant optimiser les relations hors hiérarchie

ANIMATEUR
Luis RODRIGUES
Consultant-Formateur
PROXSENS

MODULE VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Comment asseoir son management tranversal ?

PROGRAMME
Initiation

Cerner les spécificités du management transversal
Situer et définir le management transversal
- Identifier le management transversal parmi les autres modes de management
- Connaître ses modalités et identifier ses avantages
- Prendre conscience des difficultés
  Étude de cas : les spécificités du management transversal

Développer son leadership pour mobiliser sans autorité hiérarchique
- Bien cerner son domaine de responsabilité
- Fixer des objectifs réalistes et motivants
- Accroître son influence pour plus d'efficacité
  Mise en situation : à l'aide de vidéos, les participants voient comment vendre leurs compétences et asseoir leur crédibilité
  Étude de cas : les stratégies relationnelles
  Jeu de rôles : entraînement à la flexibilité dans son management

Mettre en place une communication adaptée
- Développer ses capacités de communication
- Définir des référentiels communs de communication
  Exercice d'application : entraînement à la communication interpersonnelle
  Mise en situation : le traitement des objections

Faire coopérer généralistes et spécialistes
- Développer des comportements coopératifs
- Anticiper et gérer les conflits
  Étude de cas : conflit et négociation
  Mise en situation : entraînement aux protocoles d'affirmation de soi
  Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en œuvre pour fédérer une équipe pluridisciplinaire

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous saurez comment développer votre influence pour manager sans autorité hiérarchique et mettre en place un climat de coopération efficace.

2 JOURS	14 heures	Code 51028	Tarif HT : 1 325 € - repas inclus
Paris	24-25 mai 2018	26-27 septembre 2018	Lyon
29-30 janvier 2018	21-22 juin 2018	15-16 novembre 2018	21-22 mars 2018
21-22 mars 2018	11-12 juillet 2018	12-13 décembre 2018	26-27 septembre 2018
16-17 avril 2018	30-31 août 2018	28-29 janvier 2019	

Maîtriser les méthodes comptables et les écritures IFRS

BLENDED CALCULATRICE

Faire le lien entre les comptes sociaux et le reporting groupe

Les groupes européens émettant des valeurs mobilières sur un marché réglementé (Euronext) ou détenus par un fonds de pension, doivent établir et publier leurs comptes consolidés en normes IFRS. Ce référentiel, qui permet aux investisseurs de prendre des décisions sur des bases comparables, implique l'utilisation de règles comptables spécifiques et la passation d'écritures adéquates en conséquence.

OBJECTIFS
- Identifier les méthodes d'évaluation les plus courantes caractérisant le référentiel comptable IFRS.
- Maîtriser les écritures de base traduisant ces méthodes d'évaluation.
- Analyser les états financiers.

PRÉREQUIS
Pour un bénéfice accru, les participants doivent maîtriser les bases de la comptabilité générale ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 256).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services comptables ou consolidation
- Toute personne appelée à intervenir dans la préparation ou la passation des écritures les plus courantes en normes IFRS, tant au niveau de la maison mère que dans les filiales, dans le cadre du reporting

ANIMATEUR
Laurence MALÈS
Diplômée d'expertise comptable
Commissaire aux comptes
DyLeaM (Dynamic Learning Management)

PROGRAMME
Initiation

Module e-learning : le contexte général des IFRS (voir descriptif p. 252)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Faire le point sur la logique comptable des IFRS
- Cerner les objectifs
- Les états financiers présentés (IAS 1)
- Les normes relatives au processus de consolidation (IFRS 10, 11 et 12, IAS 28)
  Étude de cas : analyse des états financiers consolidés d'un grand groupe coté
- Les activités destinées à être cédées ou arrêtées (IFRS 5)
- La convergence des méthodes (social/consolidé - IFRS/US GAAP)

Maîtriser l'évaluation et la comptabilisation des immobilisations en IFRS
- Immobilisations corporelles (IAS 16
- Immobilisations incorporelles (IAS 38)
- Traitement des frais de recherche et développement (IAS 38)
- Contrats de location-financement (IAS 17 et IFRIC 4)
- Dépréciation d'actifs (IAS 36)
- Immeubles de placement (IAS 40)
  Exercice d'application : composants, location-financement et test de dépréciation

Stocks, créances, titres, dettes et provisions : maîtriser les règles spécifiques
- Stocks (IAS 2)
- Incorporation du coût des emprunts dans les immobilisations ou dans les stocks (IAS 23)
- Instruments financiers primaires (IAS 39 - IFRS 9 nouvelle norme)
- Créances et dettes en devises (IAS 21), conversion des états financiers (IAS 21)
- Provisions et passifs éventuels (IAS 37), événements postérieurs à la clôture (IAS 10)
- Avantages au personnel, provisions pour retraites (IAS 19), régimes à cotisations ou à prestations définies
  Exercice d'application : emprunts, créances et dettes en devises, provisions et engagements de retraite

Reconnaître les produits et évaluer l'impôt sur les bénéfices
- Revenu des activités ordinaires (IAS 18)
- Contrats à long terme ou de construction (IAS 11)
- Reconnaissance des produits selon IFRS 15
- Impôt sur les bénéfices (IAS 12)
  Exercice d'application : calcul des impôts différés et preuve de l'impôt
  Test de connaissances : quiz de validation des connaissances acquises en matière de normes IFRS

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les règles d'évaluation et les écritures du référentiel IFRS.

2 JOURS	14 heures	Code 60066	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	21-22 juin 2018	17-18 décembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Actualiser ses connaissances des normes IFRS

OBJECTIFS
- Actualiser ses connaissances sur l'évolution des normes IFRS.
- Mettre en œuvre IFRS 9 et IFRS 15 et anticiper l'application de IFRS 16.

PRÉREQUIS
Avoir des bases solides sur les normes IFRS ou avoir suivi " Maîtriser les méthodes comptables et les écritures IFRS " (code 60066 p. 267).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables et financiers
- Responsables consolidation et consolideurs
- Experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR
Jean-Pierre TRELAT
Diplômé d'expertise comptable
Consultant spécialisé en finance
JIVC CONSEIL

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier les évolutions en cours des normes IFRS
- Faire le point sur les normes IFRS
- Identifier les difficultés d'application
- Cerner l'actualité du référentiel IFRS applicable au 01/01/2018
  Partage d'expériences : échanges sur les problématiques liées aux évolutions en cours des normes IFRS

Cerner la refonte des normes IFRS
- Mettre en œuvre IFRS 9 sur les instruments financiers en remplacement de la norme IAS 39
- Mettre en œuvre IFRS 15 sur les produits des activités ordinaires tirées des contrats avec des clients en remplacement des normes IAS 11 et IAS 18
- Préparer l'application de IFRS 16 sur les contrats de location en remplacement de la norme IAS 17
  Étude de cas : analyse des difficultés rencontrées dans l'application de la norme IFRS 15

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de disposer des éléments essentiels pour mesurer l'impact sur votre activité des nouvelles normes IFRS.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 60111	Tarif HT : 465 €
Paris	16 mai 2018 (9h-13h)	16 novembre 2018 (14h-18h)	

Maîtriser les techniques et les écritures de consolidation

BLENDED CALCULATRICE

Principes et écritures en règles françaises CRC 99-02 et en IFRS

Les sociétés commerciales qui ont des filiales constituent un groupe, obligé légalement, dès lors qu'il atteint une certaine taille, de présenter une image économique globale sous la forme de comptes consolidés. Les comptes consolidés permettent également à la direction du groupe de mieux le gérer. L'établissement de ces comptes relève de techniques et d'écritures comptables spécifiques.

OBJECTIFS
- Assimiler le processus de consolidation.
- Intervenir dans les opérations de consolidation les plus courantes, tant au niveau des filiales, qu'au sein du service consolidation.
- Maîtriser les écritures de base de la consolidation : homogénéisation, ajustement des comptes réciproques, élimination des résultats internes, impôts différés, conversion des comptes, élimination des titres, tant en règles CRC 99-02 qu'en IFRS.
- Intégrer l'actualité la plus récente en matière d'écart d'acquisition (goodwill) et de test de dépréciation.

PRÉREQUIS
Pour un bénéfice accru, les participants doivent maîtriser les bases de la comptabilité générale ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 256).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services comptables ou consolidation
- Toute personne amenée à intervenir dans la préparation ou la passation des écritures les plus courantes en consolidation

ANIMATEUR
Laurence MALÈS
Diplômée d'expertise comptable, Commissaire aux comptes
DyLeaM (Dynamic Learning Management)

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Faire le point sur la consolidation
- La notion de groupe
- Les objectifs et la logique de la consolidation
- Les différents référentiels comptables
  Exercice d'application : calculs de pourcentages de contrôle et d'intérêts
- Identifier les entreprises qui consolident et comment
- Impact des normes de consolidation IFRS sur le périmètre et les méthodes de consolidation
  Étude de cas : analyse d'un exemple comparatif de consolidation par les trois méthodes

Identifier les différentes étapes du processus de consolidation
- Homogénéisation des comptes
- Cumul des comptes
- Ajustements et éliminations intra-groupe
- Impôts différés
- Conversion en euros des comptes en devises
- Élimination des titres et traitement des écarts d'acquisition (ou goodwill)
- Partage des capitaux propres

Maîtriser les techniques comptables de consolidation
Test de connaissances : quiz sur le processus et les techniques comptables de consolidation

Examen et pratique des écritures de consolidation récurrentes
Exercice d'application : comptabilisation des frais d'établissement, frais de développement, coût des emprunts, amortissement, location financement, stocks, écarts de conversion, provisions et amortissements dérogatoires
Exercice d'application : élimination des plus-values sur immobilisations, des profits sur stocks, annulation de provisions intra-groupe et retraitement des dividendes
- Impôts différés : signification et éléments à prendre en compte
  Exercice d'application : preuve d'impôt

Intégrer l'actualité relative au traitement des écarts d'acquisition et des tests de dépréciation

Introduction au fonctionnement du tableau de variation des capitaux propres

Déterminer l'apport d'un logiciel de consolidation
Test de connaissances : quiz de validation des connaissances acquises en matière de consolidation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les principes et les écritures de consolidation.

2 JOURS	14 heures	Code 60049	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	14-15 juin 2018	10-11 décembre 2018	

Maîtriser la consolidation en IFRS

BLENDED

Gestion des retraitements et des variations

Le référentiel comptable international IFRS s'impose aux groupes de sociétés du fait de l'internationalisation des marchés financiers, des exigences des établissements bancaires et de la nécessaire comparabilité des entreprises. Connaître les grands principes IFRS et approfondir certaines normes est indispensable pour les différents services financiers de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Traiter les variations de périmètre.
- Maîtriser le tableau de variation des capitaux propres consolidés.
- Construire le tableau des flux de trésorerie des comptes consolidés.

PRÉREQUIS
Connaître les mécanismes de base de la consolidation ou avoir suivi " Maîtriser les techniques et les écritures de consolidation " (code 60049 p. 268)

PUBLIC CONCERNÉ
- Consolideurs
- Responsables comptables et financiers
- Experts-comptables et commissaires aux comptes
- Contrôleurs de gestion

ANIMATEUR
Véronique GENET
Associée
ADVOLIS

PROGRAMME
Perfectionnement

Module e-learning : le contexte général des IFRS (voir descriptif p. 252)

Appliquer les règles de consolidation en IFRS

Déterminer le périmètre de consolidation
Exercice d'application : questionnaire sur les critères d'inclusion des entreprises dans le périmètre

Opérer les retraitements
Exercice d'application : retraitement des contrats de location-financement et des amortissements à partir d'un exemple chiffré

Opérer les éliminations en matière...
- De comptes et transactions intra-groupe
- De marges sur stocks
- De cessions d'actifs internes
- De provisions sur entreprises consolidées
- De titres
  Exercice d'application : élimination des cessions d'actifs internes

Maîtriser la fiscalité différée
- Les écarts temporels
- L'évaluation et la comptabilisation des actifs d'impôts différés
- Les informations à fournir
- La preuve d'impôt

Gérer les variations de périmètre
- Les regroupements d'entreprises, acquisition
- Les cessions sorties de périmètre et cessions partielles
- Les fusions et TUP

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés

Établir le tableau des flux de trésorerie des comptes consolidés
Étude de cas : comptabilisation de la conséquence de la cession partielle de titres consolidés

Mener à bien la consolidation en IFRS
- Cerner les principes d'application
- Déterminer les informations à fournir
  Test de connaissances : questionnaire sur les éléments justifiant l'approche rétrospective
  Étude de cas : analyse commentée de la présentation des états financiers consolidés
- Le contenu des documents essentiels
- Le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, les variations des capitaux propres et les notes
- Élaboration et rédaction des notes annexes
- La liste des informations à produire
  Test de connaissances : QCM de validation des acquis

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les opérations de consolidation en IFRS en gérant efficacement les retraitements et les variations.

3 JOURS	21 heures	Code 60061	Tarif HT : 1 995 € - repas inclus
Paris	11 au 13 juin 2018	12 au 14 décembre 2018	

Traitement comptable des impôts différés

Évaluer et comptabiliser les impôts différés

Les impôts différés obligatoires lors de l'établissement des comptes consolidés selon les règlements français ont pour vocation de donner une vision économique de la situation fiscale du groupe. En conséquence, il convient d'annuler les impacts de la politique fiscale nationale tout en respectant l'objectif de l'image fidèle et le principe de prudence.

OBJECTIFS
- Recenser les bases d'impôts différés.
- Évaluer et comptabiliser les impôts différés lors de l'établissement des comptes consolidés.
- Maîtriser les conséquences de l'application des normes comptables internationales IAS-IFRS.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en consolidation ou avoir suivi " Maîtriser les techniques et les écritures de consolidation " (code 60049 p. 268).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables
- Responsables consolidation
- Responsables fiscaux
- Experts-comptables, commissaires aux comptes et avocats

ANIMATEUR
Violetta JULIAN
Expert-comptable diplômée, Commissaire aux comptes

PROGRAMME

Perfectionnement

Intégrer les méthodes de traitement des impôts différés
- Distinguer la méthode de l'impôt exigible de celle du report d'impôt
- Appliquer la méthode du report variable
- Maîtriser l'approche étendue au bilan
  Exercice d'application : application de l'approche étendue au bilan

Maîtriser les principes d'impôts différés selon la réglementation française (CRC 99-02, CRC 2005-10 et avis du comité d'urgence du 06/12/06)

Utiliser la méthode du report d'impôt et connaître les différences conduisant à la constatation d'un impôt différé
- La distinction entre les décalages temporaires et permanents
- Les conditions de la constatation d'un impôt différé actif et la date de prise en compte des déficits fiscaux
- Les aménagements, les éliminations et les retraitements résultant de la consolidation
- L'incidence des distributions de résultat
  Exercice d'application : retraitement comptable des opérations de consolidation

Identifier quelques difficultés d'application et cas particuliers

Maîtriser les obligations relatives à la constatation d'impôts différés en termes de présentation et d'informations à fournir
- La ventilation entre impôts différés et exigibles
- La ventilation de la charge et des produits d'impôts au compte de résultat
- La présentation au bilan et la compensation des actifs et des passifs d'impôts
- Rapprocher la charge théorique et la charge réelle d'impôt : la preuve d'impôt
- Les impôts différés dans le tableau des flux de trésorerie
- La tenue d'un échéancier
  Etude de cas : analyse des annexes de plusieurs sociétés

Déterminer les incidences de l'intégration fiscale en matière d'impôts différés

Analyser les impacts des normes internationales
- Comparer les règles françaises avec la norme IAS 12 " impôt sur le résultat " en matière de détermination des impôts différés

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'évaluer et de comptabiliser les impôts différés.

2 JOURS	14 heures	Code 60004	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	9-10 avril 2018	11-12 octobre 2018	

Des états financiers au reporting groupe en IFRS

Effectuer les retraitements dans les filiales

Les filiales de groupes français ou étrangers consolidant en IFRS se voient désormais couramment confier les retraitements permettant de passer des comptes sociaux au reporting groupe. Ces retraitements découlent des différences d'approche des IFRS par rapport au référentiel français et de choix de méthodes comptables effectués par le groupe.

OBJECTIFS
- Cerner le traitement des principales opérations dans le référentiel IFRS.
- Intégrer les impacts de l'application des nouvelles normes IFRS 15 et IFRS 9.
- Maîtriser la transformation des comptes sociaux français en états financiers IFRS.
- Mettre en pratique la présentation des états financiers selon les normes IFRS.

PRÉREQUIS
Connaître le processus d'établissement des comptes consolidés en IFRS ou avoir suivi " Maîtriser la consolidation en IFRS " (code 60061 p. 268).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables et financiers
- Responsables consolidation
- Contrôleurs de gestion
- Experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR
Nicole RUEFF
Directeur de Mission
SAVOIR-FAIRE & CIE

PROGRAMME

Expertise

Module e-learning : le contexte général des IFRS (voir descriptif p. 252)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Effectuer les retraitements en matière de comptabilisation et d'évaluation des...
- Immobilisations corporelles et incorporelles
  Exercice d'application : identification et enregistrement de retraitements à opérer sur les immobilisations corporelles et incorporelles
  Exercice d'application : réalisation d'un test de dépréciation
- Contrats de location
  Exercice d'application : traitement d'un contrat de location-financement et d'un contrat de location simple
- Produits
  Exercice d'application : identification et enregistrement de retraitements à opérer sur le chiffre d'affaires
- Provisions et éventualités
- Instruments financiers
  Exercice d'application : retraitement des titres de placement selon leur classement en IFRS
  Exercice d'application : traitement d'un dossier de couverture du risque de change
- Impôts différés
  Exercice d'application : identification des bases d'impôts différés

Contribuer à la présentation des états financiers en normes IAS/IFRS
- IAS 1 et les normes dédiées à l'information à fournir
- Présenter un bilan en IFRS et effectuer les reclassements par rapport au bilan en normes françaises
  Exercice d'application : à partir du bilan et du compte de résultat en normes françaises présentation du bilan et du compte de résultat en IFRS
- Présenter les autres états financiers

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les retraitements nécessaires pour passer des comptes sociaux français aux comptes en normes IFRS.

2 JOURS	14 heures	Code 60032	Tarif HT : 1 565 € - repas inclus
Paris	14-15 juin 2018	17-18 décembre 2018	

Comptabilisation des instruments financiers en IFRS

BLENDED CALCULATRICE

Maîtriser les normes IAS 32, IFRS 9 et IFRS 7

Des financements de haut de bilan aux opérations de gestion des risques financiers, l'utilisation des instruments financiers connaît un développement accéléré. Il convient d'en maîtriser les principes de comptabilisation et d'évaluation selon la nouvelle norme IFRS 9 d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018.

OBJECTIFS

- Acquérir une vision d'ensemble sur IFRS 9, la nouvelle norme issue de la refonte d'IAS 39.
- Maîtriser le traitement comptable des instruments financiers selon les normes internationales IAS 32, IFRS 9 et IFRS 7.
- Mesurer l'impact des instruments financiers sur l'information financière des entreprises.

PRÉREQUIS

Avoir de bonnes connaissances concernant les principales normes IFRS ou avoir suivi " Maîtriser les méthodes comptables et les écritures IFRS " (code 60066 p. 267).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables comptables et financiers
- Responsables consolidation et consolideurs
- Fiscalistes, avocats, experts-comptables et commissaires aux comptes
- Contrôleurs de gestion et responsables de trésorerie

ANIMATEUR

Nicole RUEFF
Directeur de Mission
SAVOIR-FAIRE & CIE

PROGRAMME

Expertise

Module e-learning : le contexte général des IFRS (voir descriptif p. 252)

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

La notion d'instrument financier en IFRS

- Un modèle d'évaluation mixte
- Des instruments dérivés à la juste valeur dans le bilan
- Une exigence d'analyse en substance des instruments

Maîtriser le traitement des instruments financiers selon IAS 32, IFRS 9 et IFRS 7

Connaître les bases d'évaluation des instruments financiers

- Cerner la notion de juste valeur et ses modalités de détermination
- La notion de coût amorti et de Taux d'Intérêt Effectif (TIE)

Exercice d'application : calcul d'un TIE

Comptabiliser et évaluer les actifs et les passifs financiers selon IFRS 9

Exercice d'application : comptabilisation de titres en portefeuille et d'emprunts bancaires

- La sortie du bilan d'un actif ou d'un passif financier et les critères de décomptabilisation

Comptabiliser les dépréciations d'actifs financiers

Étude de cas : illustrations sur la détermination des dépréciations

Identifier les instruments dérivés

Mettre en œuvre la comptabilité de couverture

- La notion de comptabilité de couverture
- D'IAS 39 à IFRS 9, les principaux changements relatifs à la comptabilité de couverture
- La mise en œuvre de la comptabilité de couverture

Exercice d'application : couverture d'un emprunt à taux fixe par un swap et d'une couverture d'une commande en devises par un contrat à terme

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser et de traduire l'impact des choix de gestion financière dans les états financiers consolidés en IFRS en étant prêt pour la première application d'IFRS 9.

2 JOURS	14 heures	Code 60039	Tarif HT : 1 565 € - repas inclus	
Paris	25-26 juin 2018	27-28 septembre 2018	6-7 décembre 2018	

* 3 collaborateurs à former

JE CRÉE LA SESSION À LA DATE DE MON CHOIX !

Je fais mes propositions au 01 44 09 25 08 - infoclient@efe.fr

Et je découvre ce concept sur www.efe.fr

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Le construire et l'interpréter en normes françaises et IFRS

Code 60003 – 3 jours - 21 heures

Tarif HT : 1 995 €

Juste valeur et test de dépréciation en IFRS

Maîtriser les calculs financiers

Code 60053 – 1 jour - 7 heures

Tarif HT : 995 €

Sociétés non cotées et normes IFRS

Réussir la transition

Code 60009 – 2 jours - 14 heures

Tarif HT : 1 565 €

Évaluation et comptabilisation des engagements sociaux en IFRS

Évaluer et comptabiliser les engagements de retraite

Code 60071 – 1 jour - 7 heures

Tarif HT : 995 €

L'information sectorielle avec la norme IFRS 8

Mettre en place le processus de remontée de l'information

Code 60054 – 1 jour - 7 heures

Tarif HT : 995 €

Analyser les performances des groupes en IFRS

Comptabilisation des actifs et diagnostic d'une société

Code 60027 – 2 jours - 14 heures

Tarif HT : 1 565 €

Maîtriser l'impact des normes IFRS sur le contrôle de gestion

Maîtriser les risques spécifiques pour le contrôleur de gestion

Code 60042 – 2 jours - 14 heures

Tarif HT : 1 495 €

Lire et interpréter les états financiers américains

Maîtriser l'essentiel des US GAAP

Code 60014 – 2 jours - 14 heures

Tarif HT : 1 565 €

Maîtriser le reporting en US GAAP

Maîtriser le reporting en US GAAP

Code 60034 – 2 jours - 14 heures

Tarif HT : 1 565 €

Programmes disponibles sur www.efe.fr

English for Accounting and Finance

Rédiger des écrits professionnels en anglais comptable et financier

Approfondir et analyser une pensée économique, un tableau chiffré et structurer des données comptables et financières dans un contexte anglo-saxon en utilisant les modèles britannique et américains (USA et Canada). Pour mieux appréhender le monde de l'entreprise en constante évolution économique et financière, l'intervention est totalement en anglais britannique et américain.

OBJECTIFS
- Réviser le vocabulaire comptable et financier.
- Lire la presse financière.
- Rédiger des écrits professionnels en anglais.

PRÉREQUIS
Cette formation suppose une compréhension orale et écrite de l'anglais. Les interventions sont exclusivement en anglais. En cas de besoin, le vocabulaire est régulièrement traduit au cours des exposés.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables
- Responsables financiers
- Toute personne souhaitant perfectionner sa pratique de l'anglais comptable et financier

ANIMATEUR
Katia TANANT
Chargée de cours Université Paris I, Université Aix-Marseille III, Pearson Exam trainer for Europ ESCP-Europe, Lycée de Provence

PROGRAMME
Perfectionnement

Reading the British and American financial press
Improving one's reading skills and how to analyse economic and financial information through the press
Reading the press
- Key points
- Building headlines
- Main information to retain

The language of Finance and Accounting
How to understand and copy simple information in technical and professional English
Balance sheets, income statements...
Case study: analysis and comments on specific professional documents related to Accounting, Finance and Economy
How to analyse a British text and analysis of American data
- Mastering journalistic vocabulary to analyse professional documents
- General economic data in the economic press

Case study: The Economist, The International Herald Tribune
Pratical exercises on accounting and financial points: bookkeeping, cash flow, bankruptcy, auditing, cost accounting, interest rates, exchange rates, ratios...
How to have a clear dialogue in professional English
Role playing: analysis of professional situations in a professional context
Studying the economic press and visualisation of understanding
Analysis of precise economic vocabulary in a given context
Exercise: project work on balance sheets, income statements...

Improving global English
- Writing a business letter / an e-mail in English
- Answering a business letter / an e-mail in English
- Study of technical terms, professional and specific vocabulary to be used
- Taking notes on a given oral message: TV commercials , extract of news, analysis of a simple message...

Exercise: video comprehension, working on an extract of news
- How to discriminate and give a long message, precise data
- Professional interviews
- Working on CVs and professional ads
- Leading the debate on a given topic
- Use of vocabulary on financial reports

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de rédiger des écrits professionnels en anglais comptable et financier.

3 JOURS	21 heures	Code 60015	Tarif HT : 1 995 € - repas inclus
Paris	11 au 13 juin 2018	21 au 23 novembre 2018	

BESOIN DE COMPRENDRE LES BASIQUES ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Les clés de lecture des US GAAP

OBJECTIFS
- Comprendre la logique des US-GAAP.
- Décrypter les états financiers américains.

PRÉREQUIS
Être à l'aise dans la lecture des états financiers français ou avoir suivi " Lire et interpréter les états financiers " (code 91109 p. 214).

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne amenée à lire et analyser des états financiers américains.

ANIMATEUR
Éric BENZAQUEN
Consultant US GAAP et normes IFRS

PROGRAMME
Initiation

Intégrer la logique des US-GAAP
- Définir le cadre comptable américain et les différences avec le cadre IFRS
- Cerner les normes américaines dans l'environnement international
- Faire le point sur la convergence entre US-GAAP et IFRS

Partage d'expériences : échanges sur les spécificités des normes US-GAAP

Décrypter les états financiers américains
- Cerner les règles de la SEC en terme de reporting financier
- Comprendre les bases d'évaluation reconnues par le FASB
- Comprendre l'impact de la loi Sarbanes-Oxley sur les états financiers américains

Étude de cas : analyse de points de difficultés rencontrés dans la lecture d'états financiers américains

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de lire des états financiers en normes US-GAAP.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 60112	Tarif HT : 435 €
Paris	11 avril 2018 (14h-18h)	6 novembre 2018 (9h-13h)	

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

Formation éligible au CPF, code CPF 178033

CONTRÔLEUR de gestion

Piloter la performance de l'entreprise

12 jours
84 heures

BEST OF · CERTIFIANT · LNI · CPF · BLENDED · ORDINATEUR

Le contrôle de gestion est la fonction qui conçoit et qui met en place les outils d'aide à la décision et de pilotage dans les entreprises industrielles et de services, dans les administrations et dans les associations. L'entrée dans la fonction ou l'approfondissement de la maîtrise de la fonction peuvent être facilités par une démarche appropriée. À partir de très nombreux exemples concrets et exercices pratiques de tous secteurs d'activités, ce cycle de formation vise à aider un collaborateur à bien maîtriser les éléments de la fonction pour être pertinent et performant dans sa pratique spécifique.

OBJECTIFS
- Cerner la démarche et les techniques de la fonction.
- Contribuer à l'amélioration de la rentabilité et optimiser la gestion.
- Faire évoluer l'interaction avec les décideurs pour éclairer les conséquences économiques des décisions.
- Piloter le cycle et le système de gestion de la structure

PRÉREQUIS
Des connaissances préalables en comptabilité-finance faciliteront l'acquisition des connaissances

PUBLIC CONCERNÉ
- Contrôleurs de gestion accédant à la fonction
- Responsables comptables ou responsables financiers en charge de la mise en place d'un contrôle de gestion
- Toute personne envisageant une évolution ou une reconversion vers cette fonction, amenée à maîtriser ou à développer les méthodes du contrôle de gestion et souhaitant mieux appréhender le périmètre de ses missions et la bonne démarche de la fonction

ANIMATEUR
Éric JANKOWSKI
Directeur Administratif et Financier
Groupe ATENA

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'exercer la fonction de contrôleur de gestion avec une capacité à lui donner une forte valeur ajoutée par une démarche professionnelle.

MODULE 1 Le rôle du contrôle de gestion, le modèle économique, le budget
3 jours

OBJECTIFS
- Assimiler les fonctions, les missions effectives et la démarche spécifique du contrôleur de gestion.
- Apprendre à construire un budget à partir d'un modèle économique.
- Présenter et défendre son budget.

PROGRAMME
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation

Définir le contrôle de gestion
- Les missions et les objectifs, l'évolution de la fonction dans le temps
- Les principes essentiels pour aborder la fonction contrôle de gestion
- Le contrôle de gestion au sein des fonctions financières
- Le contrôle de gestion au sein des fonctions opérationnelles

Le modèle économique des activités
- Présentation d'exemples de modèles économiques selon les différents secteurs
- Les modèles de revenus : chiffre d'affaires
  Étude de cas : construction de modèles économiques selon les différents secteurs d'activités

La construction du budget
- Principes de la construction budgétaire efficace
- La méthode du budget base zéro
- Présenter et défendre son budget
- Présenter un business plan
  Mise en situation : défense de budgets, jeux de rôles, conduite de réunions budgétaires
  Exercice d'application : construction de budgets

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les périmètres de la gestion financière ?
- Comment analyser l'activité d'une entreprise ?
- Comment apprécier la performance de l'entreprise ?

MODULE 2 Le contrôle budgétaire - Indicateurs, tableaux de bord, reporting
3 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser les principales techniques de contrôle budgétaire à valeur ajoutée.
- Conduire l'analyse des performances, les prévisions et les projections.
- Définir et suivre les indicateurs, concevoir le reporting de gestion et de pilotage.

PROGRAMME
Contrôle budgétaire
- Les techniques, les effets prix-volume, les relations non linéaires.
- L'analyse des résultats, les charges fixes, les charges variables, le seuil de rentabilité.
- La méthode UVA.
  Étude de cas : analyse d'écarts dans différentes configurations

Indicateurs de performance et tableaux de bord
- La définition et le choix d'indicateurs de performance
- Les tableaux de bord coordonnés, le business balanced scorecard
- Le benchmarking, la technique des coûts cibles, les indicateurs de capacités de production
  Étude de cas : indicateurs opérationnels et managériaux (plusieurs secteurs d'activités)

Concevoir et mettre en place un reporting
- Les standards de la communication financière et de gestion
- L'alimentation et le commentaire de son reporting
- La conception d'un reporting mensuel impliquant les opérationnels
  Exercice d'application : constitution et renouvellement de reporting

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

ÇA VOUS PARLE ?

Je souhaitais maîtriser le rôle du contrôleur de gestion pour évoluer dans ma société et prendre en charge de nouvelles tâches. Très concrets, les exercices pratiques émaillant le cycle m'ont permis de rentrer dans la peau du contrôleur de gestion en réalisant ses activités courantes. Les automatismes acquis se révèlent des atouts opérationnels dont je profite pleinement.

Émilie CARON
Comptable, SEMPARISIENNE

12 JOURS | 84 heures | **Code 60088**

Paris - Promotion 1
23 au 25 mai, 20 au 22 juin, 12 au 14 septembre, **26 septembre***, 15 au 17 octobre et **18 décembre 2018****

Paris - Promotion 2
14 au 16 novembre, 10 au 12 décembre 2018, 16 au 18 janvier, **30 janvier***, 11 au 13 février et **9 avril 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 6 545 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 5 235 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 4 590 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
CONTRÔLE DE GESTION
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS CONTRÔLE DE GESTION
Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 000 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 3 390 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Comptabilité analytique - Gestion de projets et d'affaires - Contrôle financier et contrôle de gestion
3 jours

OBJECTIFS
- Assimiler les concepts de la comptabilité analytique.
- Cerner la gestion de projets.
- Intégrer les enjeux du contrôle financier.

PROGRAMME

Mettre en place une comptabilité analytique
- Les règles d'or de la mise en place d'une comptabilité analytique
- La méthode analytique IARI, la méthode ABC, comparaison des méthodes
- Les coûts standard, les modèles d'états de restitution
  Exercice d'application : effet comparé des méthodes de comptabilité analytique

Gestion de projets et d'affaires
- Les spécificités du mode Projet pour le contrôle de gestion
- Évaluation du déroulement d'un projet, la méthode du suivi à l'avancement
- Gestion de contrats et d'affaires (ingénierie et prestations de services)
  Exercice d'application : point d'avancement et projection sur des projets, contrôle budgétaire

Contrôle financier et contrôle de gestion
- Les bases de la comptabilité et de la finance à connaître par les contrôleurs de gestion (exposé ou rappels)
- La création de valeur, méthodologie d'évaluation des investissements, VAN, TRI, Pay-back
- La lecture des états financiers pour identifier et analyser les décisions de gestion
  Exercice d'application : mise en évidence des liens entre décisions de gestion et décisions financières
- Application à la décision d'externalisation de production - Application à la location de biens

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULE 4 Auditer et faire évoluer son service contrôle de gestion 3 jours

OBJECTIFS
- Progresser dans la mise en œuvre des principales techniques de contrôle de gestion.
- Identifier des méthodes transposables à partir d'un cas de synthèse du secteur industriel / projets / affaires.
- Identifier des méthodes transposables à partir d'un cas de synthèse du secteur des services / administratif / associatif.

PROGRAMME

Diagnostic de la fonction contrôle de gestion
- Prendre du recul et analyser les plus à introduire dans la pratique du contrôle de gestion.
- Procédures et règles d'un groupe, système d'information et reporting
  Partage d'expériences : échanges sur les difficultés de mise en place d'outils et leur résolution

Cas de synthèse : projet de construction d'une implantation
- Suivre pas à pas la construction d'un business plan économique et financier
- Mettre en œuvre les techniques d'évaluation d'un investissement, optimiser le projet
- Suivre le déroulement du projet et proposer des actions correctives - Enseignements transposables
  Étude de cas : projet complet et détaillé pour mise en œuvre du savoir-faire acquis durant le cycle de formation

Cas de synthèse : modélisation et pilotage d'une activité de services
- Suivi pas à pas de la modélisation d'une activité complexe de services, tertiaire, outils de pilotage
- Mise en œuvre des techniques de sélection et de définition d'indicateurs, d'animation de gestion
- Analyse de la performance et gestion temps réel de contrats - Enseignements transposables
  Étude de cas : projet complet et détaillé pour mise en œuvre du savoir-faire acquis durant le cycle de formation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

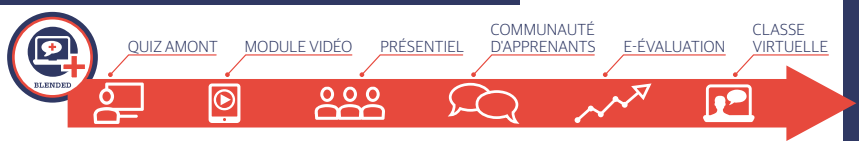

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

Assistant(e) contrôleur de gestion

Réussir et évoluer dans la fonction

La fonction d'assistant(e) contrôleur de gestion exige une surveillance constante des indicateurs de gestion mis en place pour suivre l'activité de l'entreprise. Habilité(e) à analyser les causes et les effets des écarts identifiés entre les objectifs et les réalisations, il/elle tient informé de ses conclusions le contrôleur de gestion dont il/elle dépend. Il/elle doit savoir faire preuve de rigueur et de méthode pour se conformer à des consignes précises.

OBJECTIFS
- Cerner la terminologie et les règles essentielles du contrôle de gestion.
- Participer au processus budgétaire.
- Choisir les bons indicateurs et mettre en œuvre les tableaux de bord.

PRÉREQUIS
Évoluer vers un poste d'assistant(e) contrôleur de gestion.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant s'orienter vers un poste d'assistant(e) contrôleur de gestion

ANIMATEUR
Marie-Andrée PREVOT
Consultante spécialisée en contrôle de gestion
ADFIGEST

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 15 mai 2018 ou 20 décembre 2018

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Mieux comprendre les données essentielles de la gestion des entreprises

Cerner les différentes missions d'une direction financière
- Organisation et métiers
- Le rôle de la comptabilité générale
- Définir les principales tâches du contrôle de gestion

Exploiter les documents financiers
- Les documents à connaître : compte de résultat, bilan, annexes, tableau de flux...

Exercice d'application : entraînement à la lecture de documents financiers et à la recherche d'informations

Définir l'utilité de la comptabilité analytique

Exercice d'application : utilisation des différentes méthodes de calcul des coûts

Identifier les principaux indicateurs financiers et les ratios utiles

Collecter les informations et en organiser la remontée
- Collaborer efficacement avec les autres services financiers
- Contrôler la cohérence des informations collectées
- Produire le reporting

Participer au processus budgétaire

Élaborer les budgets à l'aide d'outils informatiques
- Identifier les intérêts de la démarche prévisionnelle de l'entreprise
- Suivre une procédure budgétaire
- Connaître les différents types de budgets

Suivre les budgets en cours d'année
- Assurer le suivi des réalisations
- Repérer les écarts entre prévisions et réalisations et en expliquer les causes
- Rédiger les commentaires
- Améliorer la procédure budgétaire

Étude de cas : analyse d'écarts de budget

Renseigner un tableau de bord
- Comprendre le rôle, la finalité et l'utilité du tableau de bord
- Cerner la notion de performance
- Identifier les critères de performance d'une activité
- Sélectionner les indicateurs pertinents

Exercice d'application : détermination d'indicateurs à partir d'objectifs
- Choisir les bons graphiques

Étude de cas : analyse commentée de tableaux de bord

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'analyser les causes et les effets des écarts identifiés entre les objectifs et les réalisations en maîtrisant les outils du contrôle de gestion.

2 JOURS | 14 heures | **Code 60033** | Tarif HT : 1 395 € - repas inclus

Paris		Lyon
8-9 mars 2018	8-9 octobre 2018	8-9 mars 2018
9-10 juillet 2018	13-14 décembre 2018	8-9 octobre 2018

Accéder à la fonction contrôleur de gestion

Cycle long - Mettre sous contrôle la performance de l'entreprise

Plans de restructuration, délocalisations, nouveaux actionnariats... : rarement l'horizon et les perspectives économiques n'auront été aussi incertains, rarement la pression sur les coûts et les résultats n'aura été aussi forte. Dans ce contexte, le contrôleur de gestion a plus que jamais un rôle majeur et de nombreux comptables, forts de leurs connaissances du monde du chiffre, évoluent tout naturellement vers cette fonction.

OBJECTIFS
- Acquérir une vision claire et complète des enjeux et missions du contrôle de gestion.
- Mettre en place des outils permettant de piloter efficacement la performance de l'entreprise.
- Piloter la gestion budgétaire en se mettant au service des directions opérationnelles.

PRÉREQUIS
Pour un bénéfice accru, il est conseillé d'avoir des connaissances en comptabilité-finance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Comptables se destinant à un poste de contrôleur de gestion
- Contrôleurs de gestion récemment nommés
- Toute personne amenée à prendre en charge le contrôle de gestion au sein de son entreprise

ANIMATEUR
François CHAMOIN
Consultant spécialisé en contrôle gestion
FC Formations Consulting

MODULES VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Pourquoi faire de la finance en entreprise ?
- Comment analyser l'activité d'une entreprise ?
- Comment apprécier la performance de l'entreprise ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Identifier les missions et les outils du contrôle de gestion

Cerner les enjeux
- Définir le contrôle de gestion
- Identifier les missions à conduire
- Mettre en perspective l'impact des normes IAS/IFRS sur le contrôle de gestion
- Réussir l'organisation et les processus du contrôle de gestion

Utiliser efficacement le tableau de bord, outil de mesure de la performance
- Construire des tableaux de bord et choisir les bons indicateurs

Exercice d'application : construction d'un tableau de bord

Maîtriser les règles de la détermination des coûts
- Comparer les forces et les faiblesses des différentes méthodes de détermination des coûts

Exercice d'application : les méthodes de coût

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Piloter le processus budgétaire et optimiser les plans opérationnels

Maîtriser la gestion budgétaire, de la construction au suivi des budgets
- Impliquer et responsabiliser les managers dans la maîtrise de leur gestion
- Construire un budget

Exercice d'application : construction du budget d'une entreprise
- Organiser le suivi des budgets
- Panorama des outils d'élaboration et de suivi budgétaire

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle* : pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser tous les aspects de la fonction contrôleur de gestion : prévision, contrôle, information et assistance au management.

4 JOURS | 28 heures | **Code 60024** | Tarif HT : 2 350 € - repas inclus

Paris			
14-15 décembre 2017, 18-19 janvier et **15 février 2018***	12-13 avril, 17-18 mai et **13 juin 2018***	17-18 septembre, 8-9 octobre et **7 novembre 2018***	13-14 décembre 2018, 14-15 janvier et **19 février 2019***

*CLASSE **VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

Contrôle de gestion - Niveau 1

Mesurer la performance de l'entreprise

BEST OF · BLENDED · RÉGION · CALCULATRICE

Le contrôle de gestion n'est pas une fonction purement technique mais l'application d'une démarche de management, réfléchie et organisée. Il fait appel à des méthodes normées, à des outils d'analyse des réalités et des perspectives de l'entreprise dans son environnement. Il faut en comprendre la démarche, la dimension personnelle et les principes clés pour le pratiquer avec efficacité.

OBJECTIFS
- Définir le contrôle de gestion et ses enjeux.
- Choisir ses indicateurs de performance et élaborer ses tableaux de bord.
- Construire et défendre son budget, réaliser le contrôle budgétaire.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans la mesure de la performance de son entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables et contrôleurs de gestion juniors ou récemment entrés en fonction
- Responsables d'un centre de profit
- Ingénieurs commerciaux et responsables d'unités de production industrie/services

ANIMATEUR
Éric JANKOWSKI
Directeur Administratif et Financier
Groupe ATENA

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Pourquoi faire de la finance en entreprise ?
- Quels sont les périmètres de la gestion financière ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir le contrôle de gestion, la fonction et ses enjeux
- Établir l'intérêt, les objectifs et les différents niveaux de développement du contrôle de gestion
- Cerner les acteurs, les postes de contrôleur de gestion et les perspectives d'évolution

Délimiter le périmètre de la fonction contrôle de gestion au sein des fonctions financières
- Cerner les rôles respectifs de la comptabilité générale, des services financiers et du contrôle de gestion
- Impliquer et responsabiliser les managers dans la maîtrise de leur gestion
  Étude de cas : définition des rôles et responsabilités des différents services dans la construction du budget
- Mettre en place la collaboration entre le département contrôle de gestion et les opérationnels
- Procéder à la définition des objectifs et des besoins de chaque service
- Traduire l'information opérationnelle des services en données chiffrées et assurer la cohérence globale
- Mesurer le degré d'implication nécessaire dans le processus budgétaire, le suivi des budgets et les actions correctives

Améliorer son contrôle budgétaire
- Maîtriser les trois modes de contrôle budgétaire pour analyser les écarts
- Savoir faire une synthèse et une restitution des écarts, identifier les actions correctives
- Construire un Business Plan et reconnaître le modèle économique et financier de l'organisation

Mesurer la performance opérationnelle grâce à un tableau de bord
- Définir et choisir les bons indicateurs de performance : les différents types d'indicateurs
- Définir le tableau de bord et ses fonctions
- Organiser et faire évoluer ses tableaux de bord
- Traduire et décliner la planification stratégique en tableaux de bord opérationnels

Faire du budget un outil de prévision efficace
- De l'enveloppe acquise au plan d'action négocié : principes de construction d'un budget
- Finalité du budget : prévoir et mesurer la performance
- Définir des centres de responsabilités budgétaires : délégations, moyens, objectifs...
  Exercice d'application : application des principes de la comptabilité analytique et du budget base zéro
  Mise en situation : se préparer à défendre son budget

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous aurez une vision de la pratique de la fonction contrôle de gestion et de ses principaux outils.

2 JOURS	14 heures	Code 60017	Tarif HT : 1 435 € - repas inclus

Paris		Lyon
19-20 mars 2018	4-5 octobre 2018	28-29 juin 2018
28-29 juin 2018	17-18 décembre 2018	17-18 décembre 2018

BESOIN DE COMPRENDRE LES BASIQUES ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Parler le même langage que son contrôleur de gestion

OBJECTIFS
- Définir le contrôle de gestion et ses enjeux.
- Devenir un interlocuteur efficace du service contrôle de gestion.

PRÉREQUIS
Être amené dans sa pratique à échanger avec le contrôle de gestion.

PUBLIC CONCERNÉ
- Managers de Business Unit
- Toute personne amenée à échanger avec le service du contrôle de gestion de sa structure quelle soit industrielle, de services, privée ou associative

ANIMATEUR
Éric JANKOWSKI
Directeur Administratif et Financier
Groupe ATENA

PROGRAMME
Initiation

Définir le contrôle de gestion, la fonction et ses enjeux
- Identifier le rôle et les enjeux du contrôle de gestion
- Comprendre l'organisation du service contrôle de gestion
- Cerner les acteurs et les outils à leur disposition
  Partage d'expériences : échange sur la réalité du rôle et des enjeux du contrôle de gestion dans sa structure

Optimiser la collaboration avec le département contrôle de gestion
- Cerner les attentes du contrôle de gestion vis-à-vis des opérationnels
- Maîtriser la gestion de son activité et le suivi budgétaire
- Communiquer dans le meilleur format l'information opérationnelle de son service
  Mise en situation : retranscription d'une activité en données chiffrées exploitables

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'optimiser vos échanges avec le département contrôle de gestion de votre structure.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 60109	Tarif HT : 435 €

Paris	28 mars 2018 (9h-13h)	6 novembre 2018 (14h-18h)

Contrôle de gestion - Niveau 2

Maîtriser et renforcer la performance de l'entreprise

Les techniques du contrôle de gestion évoluent : elles s'adaptent aux nouveaux défis des entreprises, elles se spécialisent selon les secteurs d'activité. Pour évaluer sa propre organisation et ses marges de progression, il est indispensable de comprendre l'utilité et les modalités de déploiement de chacune des méthodes pour sélectionner celles qui répondront le mieux aux besoins spécifiques de son entreprise.

OBJECTIFS

- Approfondir les méthodes et les outils du contrôle de gestion.
- Faire du contrôle de gestion un instrument de pilotage opérationnel et stratégique.
- Identifier les pistes de développement de son contrôle de gestion.

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance pratique du contrôle de gestion ou avoir suivi " Contrôle de gestion - Niveau 1 " (code 60017 p. 275).

PUBLIC CONCERNÉ

- Contrôleurs de gestion
- Responsables comptables et financiers
- Responsables de centre de profit

ANIMATEUR

Éric JANKOWSKI
Directeur Administratif et Financier
Groupe ATENA

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment analyser l'activité d'une entreprise ?
- Comment apprécier la performance de l'entreprise ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Concevoir et mettre en place les outils du contrôle de gestion

Du reporting au controlling : évolution des objectifs de la fonction du contrôle de gestion
- Cerner le profil du contrôleur : sa place, ses compétences, ses nouvelles missions...
- Définir sa contribution à l'évaluation des risques

Les outils du contrôleur de gestion orienté vers les prévisions

Étude de cas : analyse d'un modèle économique sous contraintes d'activités de services
- Utiliser les techniques d'analyse des résultats et de décomposition des écarts, budget ajusté
- Maîtriser les nouvelles approches de la comptabilité de gestion : méthodes IARI et ABC/ABM, UVA, coûts cibles

Intégrer la création de valeur
- Appliquer les méthodes d'évaluation financière d'un projet ou d'un investissement : VAN, TRI, Pay-back,...
- Identifier les décisions des dirigeants lors d'une étude d'acquisition
- Benchmarking, Business Balanced scorecard, Planification budgétaire

Exercice d'application : mise en application des différents outils sur l'ouverture d'une nouvelle entité, construction des prévisions d'activités, des tableaux de flux de trésorerie, gestion des équilibres financiers prévisionnels

Transformer ses tableaux de bord en outils de pilotage opérationnels

Étude de cas : analyse critique d'un tableau de bord

Définir ce qu'il faut attendre des nouvelles technologies

Étude de cas de synthèse : réflexion sur la démarche pratique de mise en place des outils de contrôle de gestion d'une entité de services aux entreprises, adoption des décisions et des hypothèses préalables

Partage d'expériences : échanges sur les difficultés rencontrées dans la mise en place d'un outil et leur résolution

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de pratiquer les outils de la comptabilité analytique et les méthodes les plus avancées du contrôle de gestion, avec le recul approprié à une pratique senior de la fonction.

2 JOURS	4 heures	Code 60018	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	9-10 avril 2018	5-6 juillet 2018	6-7 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 6 juin 2018 ou 10 septembre 2019

Préparer une business review

Réaliser et pratiquer une revue d'activité à forte valeur ajoutée

Mettre en pratique des business reviews périodiques est un excellent moyen pour suivre les progrès de son plan stratégique et opérationnel, faire des ajustements pour s'aligner aux objectifs recherchés et capitaliser sur un climat de confiance avec ses partenaires. Plus important encore, pratiquer des business reviews pertinentes concourt à créer au sein de votre équipe, une culture de l'engagement et de la performance.

OBJECTIFS

- Identifier les objectifs et les enjeux de la business review.
- Préparer une business review efficace.
- Animer une business review pour développer une dynamique de progrès.

PRÉREQUIS

Être à l'aise dans l'animation de réunions ou avoir suivi " Réussir ses réunions " (code 53032 sur www.efe.fr).

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs financiers
- Responsables comptables ou financiers
- Directeurs du contrôle de gestion

ANIMATEUR

Éric MENARD
Consultant en comptabilité et gestion de projets
EMD Formation Consulting

PROGRAMME

Perfectionnement

Analyser le rôle des business reviews dans le pilotage de l'entreprise
- Définir les modèles de pilotage de la performance des entreprises
- Faire de la business review un outil d'animation de la performance
- Créer du lien entre la stratégie et l'opérationnel

Partage d'expériences : échange sur les indicateurs de performance retenus dans les entreprises

Identifier les objectifs et les enjeux de la business review

Identifier les enjeux de la business review
- Cerner les facteurs clés
- Mettre en place les actions de progrès

Définir les objectifs spécifiques de la business review
- Maîtriser son activité
- Mesurer ses risques
- Définir les indicateurs les plus pertinents

Exercice d'application : réalisation de tableaux de bord adaptés

Organiser une business review

Définir les acteurs impliqués dans la business review
- Construire un partenariat avec les opérationnels

Préparer le contenu
- Analyser les résultats et les commenter
- Maîtriser les supports, les outils et l'automatisation
- Communiquer sur les données et les résultats
- Se projeter : les plans d'actions à mettre en œuvre

Définir la fréquence et la durée appropriées

Choisir les modalités : en présentiel ou à distance

Exercice d'application : réalisation du guide des bonnes pratiques des business reviews

Animer une business review
- Adopter un rôle et une posture de manager et de leader
- Proposer l'ordre du jour d'une business review
- Suivre dans le temps les plans d'action mis en œuvre

Mise en situation : conduite d'une business review à différentes étapes de son déroulement

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de la formation, vous serez en mesure de préparer et pratiquer des business reviews à forte valeur ajoutée au sein de vos organisations.

2 JOURS	14 heures	Code 60102	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	28-29 mai 2018	8-9 novembre 2018	

Contrôleur de gestion en activité industrielle

Maîtriser les outils et techniques pour améliorer la performance industrielle

La connaissance des langages spécifiques industriels, alliée à des méthodes d'analyse adaptées, permet de s'informer, d'informer et de convaincre la direction et les opérationnels. Le contrôle de gestion est un centre de profit écouté, disponible, fiable et efficace, de la préparation des budgets pragmatiques à la réalisation des objectifs à court et long termes.

OBJECTIFS
- Collecter et contrôler l'information.
- Maîtriser la technique budgétaire.
- Maîtriser les techniques d'analyse des coûts.
- Assurer un reporting et une communication efficaces.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en contrôle de gestion ou avoir suivi " Contrôle de gestion - Niveau 1 " (code 60017 p. 275).

PUBLIC CONCERNÉ
- Contrôleurs de gestion
- Responsables comptables ou financiers dans l'industrie
- Tout opérationnel responsable de budget et/ou de projet d'investissement

ANIMATEUR
Emmanuel de MONTECLER
Consultant spécialisé en finance et gestion d'entreprises
EM CONSEIL

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment analyser l'activité d'une entreprise ?
- Comment apprécier la performance de l'entreprise ?
- Comment s'entraîner à être diplomate ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Collecter et contrôler l'information
- Cerner les objectifs du contrôle de gestion industriel
- Exploiter les différentes sources d'information
- Juger, trier et classer l'information

Maîtriser la technique budgétaire
- Formaliser les objectifs et les actions stratégiques
- Coordonner la construction du budget d'une activité industrielle
- Animer le processus budgétaire
- Mesurer et valoriser les principaux budgets
- Vérifier la cohérence des budgets

Exercice d'application : élaboration du budget d'une activité industrielle

Assurer le suivi des budgets

Étude de cas : suivi budgétaire et analyse des écarts

Maîtriser les techniques fondamentales d'analyse des coûts
- Assimiler les méthodes de calcul des coûts

Exercice d'application : calcul des coûts de revient industriels suivant différentes méthodes, comparaison et analyse
- Calculer le point mort et le seuil de rentabilité

Suivre l'activité et mesurer la performance industrielle

Communiquer efficacement
- Diffuser l'information
- Informer, alerter et convaincre
- Comprendre et se faire comprendre de la direction
- Former et informer les opérationnels : définir les indicateurs communs

Exercice d'application : mise en place d'une collaboration efficace entre le contrôleur de gestion et les opérationnels

Assurer un reporting efficace

Optimiser sa pratique des tableaux de bord

Étude de cas : mise en place d'un tableau de bord d'activités industrielles

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les outils et techniques permettant l'amélioration de la performance industrielle de votre entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 60043	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	12-13 mars 2018	12-13 novembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 16 mai 2018 ou 16 janvier 2019

Contrôleur de gestion en activité de services

Développer des outils de contrôle et de pilotage adaptés

De nouveaux métiers, facility management, sécurité informatique, ingénierie financière, centres d'appels, se sont installés dans un secteur des services qui a suivi les progrès technologiques en matière de communication et de dématérialisation. Le contrôleur de gestion doit adapter les modèles traditionnels de calcul et de traitement des coûts pour suivre au plus près le pilotage de ces nouvelles activités.

OBJECTIFS
- Utiliser les outils comptables et budgétaires dans le cadre d'une activité de services.
- Développer des outils d'aide à la décision.
- Mesurer et piloter la performance.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en contrôle de gestion ou avoir suivi " Contrôle de gestion - Niveau 1 " (code 60017 p. 275).

PUBLIC CONCERNÉ
- Contrôleurs de gestion
- Responsables budgétaires de département opérationnel

ANIMATEUR
François CHAMOIN
Consultant spécialisé en contrôle gestion
FC Formations Consulting

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment analyser l'activité d'une entreprise ?
- Comment apprécier la performance de l'entreprise ?
- Comment s'entraîner à être diplomate ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Mettre en place l'outil de comptabilité analytique adéquat dans une activité de services

Les méthodes traditionnelles
- Coûts directs, coûts complets
- Limites de ces méthodes

La méthode ABC des coûts à base d'activités
- Principales étapes de la méthode
- Intérêts et limites

Exercice d'application : calculs de coûts

Maîtriser la technique budgétaire

Le processus budgétaire

Construction des budgets d'exploitation
- Budget des ventes
- Budget de production des activités
- Budget des achats

Compte de résultat prévisionnel

Budget de trésorerie

Étude de cas : analyse d'un budget

Élaboration et utilisation du tableau de bord
- Définir les indicateurs caractéristiques de l'activité de services
- Collecte des informations issues des différents systèmes d'information de l'entreprise
- Les indicateurs pertinents du BFR : le pilotage du compte client
- Mise à jour et périodicité des indicateurs suivis
- Lecture et interprétation des écarts
- Lancement des actions correctrices

Exercice d'application : élaboration d'un tableau de bord

Faire du tableau de bord un outil de gestion et de dialogue entre opérationnels et contrôleurs de gestion

Mettre en place une communication efficace pour optimiser le pilotage de l'activité
- Développer la relation avec les services comptables et les problématiques liées aux différences entre la vision comptable et la vision économique et de gestion
- Intégrer les spécificités des environnements internationaux : relation maison-mère / filiales et inversement

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'organiser l'information et de contribuer à l'amélioration de la performance de votre activité.

2 JOURS	14 heures	Code 60055	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	22-23 mars 2018	12-13 novembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 30 mai 2018 ou 9 janvier 2019

Contrôle de gestion de la fonction commerciale

Piloter la maîtrise des coûts

La volonté de l'entreprise de mettre en adéquation stratégie et performance demande à chaque collaborateur impliqué dans la fonction commerciale de comprendre et de maîtriser les chiffres de son activité. Pour cela, il devra être capable de procéder à des analyses de rentabilité, d'élaborer et de suivre les budgets et de rechercher en permanence des améliorations possibles.

OBJECTIFS
- Élaborer un business plan et construire un budget commercial.
- Recueillir et exploiter les données nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise.
- Développer un système de reporting et être force de proposition.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en contrôle de gestion ou avoir suivi " Contrôle de gestion - Niveau 1 " (code 60017 p. 275).

PUBLIC CONCERNÉ
- Contrôleurs de gestion
- Responsables comptables et financiers
- Directeurs commerciaux

ANIMATEUR
Marie-Jeanne CUGNET
Consultante spécialisée en contrôle de gestion

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment analyser l'activité d'une entreprise ?
- Comment apprécier la performance de l'entreprise ?
- Comment s'entrainer à être diplomate ?

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

S'impliquer dans l'élaboration du business plan et du budget

Participer au processus de planification
- Business plan : méthodologie et contenu
- Prévoir l'évolution financière de l'entreprise
- Analyser les prévisions de ventes
- Définir les objectifs commerciaux
- Fixer les tarifs et les marges
- Collaborer avec la direction commerciale
- Être au cœur de la stratégie de l'entreprise

Construire un budget commercial
- Les critères à prendre en compte
  Exercice d'application : élaboration d'un budget commercial

Défendre son budget
Exercice d'application : établissement d'un budget selon trois scénarios et choix selon les ratios exigés

Élaborer les outils nécessaires au suivi des résultats
- Concevoir les tableaux commerciaux
- Collecter l'information

Exploiter les données recueillies
- Analyser la rentabilité
  Étude de cas : analyse par secteur, commentaires et simulations

Analyser les écarts : maîtriser la méthodologie
- Analyse de l'écart global par le budget flexible
- Analyse du chiffre d'affaires et détermination des écarts : volume, prix, mix
  Exercice d'application : détermination des écarts sur chiffre d'affaires et commentaires
- Analyse des marges et causes des écarts
  Étude de cas : analyse de la marge brute et explication des écarts

Développer un système de reporting et être force de proposition

Synthétiser les informations recueillies
- Rédiger des rapports

Préconiser et coordonner les actions correctives
- Assurer un rôle de conseil auprès des opérationnels et de la direction

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mesurer la rentabilité de votre activité et de chercher les leviers possibles d'amélioration.

2 JOURS	14 heures	Code 60044	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	15-16 mars 2018	1er-2 octobre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 18 mai 2018 ou 7 décembre 2019

Concevoir et mettre en œuvre des tableaux de bord

Choisir les indicateurs et construire ses tableaux de bord

Les entreprises évoluent dans un environnement en pleine mouvance. Les concurrents sont de plus en plus nombreux et les marges ont plus tendance à aller vers la baisse que vers la hausse. Afin de limiter toute dégradation de sa marge, il devient important de mettre en place des tableaux de bord en choisissant les bons indicateurs de gestion.

OBJECTIFS
- Choisir des indicateurs de pilotage et de mesure de la performance adaptés.
- Acquérir les outils et la méthodologie propres à améliorer les systèmes déjà en place.
- Mettre en œuvre des tableaux de bord pertinents et les faire vivre.

PRÉREQUIS
Être amené à mettre en place des tableaux de bord de gestion.

PUBLIC CONCERNÉ
- Contrôleurs de gestion juniors
- Responsables de la gestion financière
- Responsables administratifs et financiers
- Toute personne amenée à mettre en place des tableaux de bord

ANIMATEUR
Marie-Andrée PREVOT
Consultante spécialisée en contrôle de gestion
ADFIGEST

PROGRAMME
Initiation

Méthodologie de la conception d'un tableau de bord

Faire du tableau de bord un outil clé de la gestion de l'entreprise
- Les règles d'or d'un bon tableau de bord : finalités et spécificités
- Les principes incontournables de conception
- Les conditions de production et d'utilisation

Choisir les indicateurs caractéristiques pour le tableau de bord
- Sélectionner les indicateurs adaptés à la spécificité de l'entreprise
- Formaliser les informations issues des autres systèmes de l'entreprise : comptabilité, facturation...
- Identifier correctement les indicateurs de performance, de pilotage et d'éclairage pertinents
  Exercice d'application : mise en forme d'une masse d'informations recueillies sur le cas d'une entreprise

S'assurer de la fiabilité et de la pertinence des indicateurs
- Définir une norme des indicateurs
- Identifier les indicateurs les plus répandus
- Résoudre les difficultés pratiques de tenue du tableau de bord : maintenance, mise à jour, périodicité...
  Étude de cas : comparaison de plusieurs tableaux de bord et de la maîtrise de leur suivi

Mise en œuvre du tableau de bord dans l'entreprise

Définir la chronologie de mise en place du tableau de bord
- Élaborer l'organigramme de gestion
- Cerner les points clés de gestion

Assurer la promotion de ses tableaux de bord auprès des opérationnels
- Convaincre des apports et des avantages de l'outil
- Faire du tableau de bord un outil de gestion et de dialogue dans l'entreprise
- Faciliter l'exploitation du tableau de bord : expliquer les techniques de lecture et d'interprétation utiles aux opérationnels
  Exercice d'application : élaboration d'un tableau de bord à partir de données pratiques

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de construire des tableaux de bord en choisissant des indicateurs pertinents et de les mettre en œuvre au sein de votre entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 60045	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	5-6 avril 2018	20-21 septembre 2018	26-27 novembre 2018

Pratique de la comptabilité analytique

Calculer et analyser les coûts de revient

La comptabilité analytique se distingue de la comptabilité générale, dont elle emprunte les données et avec laquelle elle s'articule, par le fait de recenser des charges classées par destination et non par nature. Elle rapproche chaque produit de ses coûts, dans l'exercice ou dans des périodes précédentes, et sa maîtrise à travers diverses méthodes permet un meilleur pilotage des activités de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Assimiler les concepts essentiels de la comptabilité analytique.
- Maîtriser les différentes méthodes de calcul et d'analyse des coûts.
- Analyser les coûts afin de maîtriser la rentabilité.

PRÉREQUIS
Avoir de bonnes connaissances en comptabilité générale ou avoir préalablement suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 256).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables et financiers
- Contrôleurs de gestion
- Comptables uniques en PME

ANIMATEUR
Gilles BORREMANS
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
DELESALLE, DUPUI, BORREMANS

PROGRAMME
Initiation

Maîtriser les spécificités de la comptabilité analytique
Comprendre les objectifs de l'analyse des coûts
Définir la notion de coûts
- Composants, hiérarchie et caractéristiques des coûts

Utiliser la méthode des coûts complets
Distinguer les charges directes et indirectes
Maîtriser les principes de la méthode des coûts complets
- Les centres d'analyse
- Les unités d'œuvre
- Les choix des taux de frais et des clés de ventilation

Exercice d'application : établissement du tableau de répartition des charges indirectes et calcul du coût des unités d'œuvre

Appliquer la méthode des coûts partiels ou direct costing
Définir la relation " coût-volume-profit "
Déterminer le seuil de rentabilité et le point mort
Approche en coûts variables
- Calculer la marge de contribution

Approche en coûts directs
- Définir le point de non-fabrication

Exercice d'application : présentation d'un tableau de direct costing et calcul du seuil de rentabilité

Recourir à la méthode du coût marginal
- Analyser les coûts et prendre les décisions de gestion associées
- Employer la méthode de l'imputation rationnelle

Contrôle budgétaire et analyse des écarts
- Analyser les écarts sur différents postes
- Exploiter cette analyse par les coûts standard

Adopter la méthode Activity Based Costing (ABC)
- Maîtriser les principes de la comptabilité par activité
- Identifier les activités à analyser
- Déterminer les inducteurs de coûts

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de calculer et d'analyser les coûts de revient.

2 JOURS	14 heures	Code 60029	Tarif HT : 1 435 € - repas inclus
Paris	24-25 mai 2018	12-13 novembre 2018	

BESOIN DE COMPRENDRE LES BASIQUES ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Guider sa prise de décision avec la comptabilité analytique

OBJECTIFS
- Comprendre les principes généraux de la comptabilité analytique.
- Améliorer sa prise de décision par le contrôle des coûts.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en comptabilité générale.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne cherchant à optimiser l'analyse des coûts pour maîtriser la rentabilité

ANIMATEUR
Gilles BORREMANS
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
DELESALLE, DUPUI, BORREMANS

PROGRAMME
Initiation

Cerner les principes généraux de la comptabilité analytique
- Définir les notions de prix et de coût
- Différencier les types de coûts : coûts prévisionnels, standard et budgétés
- Identifier le moment du calcul des coûts et le fonctionnement de la comptabilité analytique

Étude de cas : analyse de centres de coûts et de centres de profits

Corriger l'existant et améliorer la prise de décision
- Exploiter l'aspect outil d'analyse des coûts
- Repérer les coûts non maîtrisés et procéder aux corrections
- Prendre les bonnes décisions d'amélioration

Partage d'expériences : échanges sur les améliorations à attendre de l'exploitation de la comptabilité analytique

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'utiliser la comptabilité analytique pour guider la prise de décision.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 60113	Tarif HT : 435 €
Paris	11 avril 2018 (9h-13h)	5 décembre 2018 (14h-18h)	

Méthodes ABC, TDABC et ABM

Déterminer les inducteurs de coûts pour une rentabilité et un pilotage pertinents

Entreprise complexe, gamme élargie de produits, charges indirectes énormes mais comptabilité analytique simpliste, répartition des coûts arbitraire, incidence du mix produit sur la rentabilité non appréhendée... Tels sont les enjeux. Seule la notion de processus permet de supprimer les décalages, de retrouver les véritables causes des coûts, d'allouer les ressources en fonction de la valeur apportée au client et d'identifier des gisements de rentabilité.

OBJECTIFS
- Définir précisément les objectifs et les ressources de son projet.
- Déterminer les coûts de revient, les rentabilités et les grilles de tarification selon la méthode ABC.
- Adapter les méthodes ABC/ABM à son mode d'organisation.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en contrôle de gestion ou avoir suivi " Contrôle de gestion - Niveau 1 " (code 60017 p. 275) et avoir conscience de la nécessaire adaptation de la comptabilité analytique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Contrôleurs de gestion
- Responsables comptables, administratifs et financiers
- Toute personne en charge de l'analyse des coûts, de la rentabilité par produit, client et de la politique tarifaire

ANIMATEUR
Laurent RAVIGNON
Gérant Fondateur, consultant en management de la performance
ALPHA CEN

PROGRAMME
Perfectionnement

Déterminer les enjeux de la mise en place...

De la méthode ABC
- Cerner les objectifs stratégiques, opérationnels et financiers
- Réconcilier l'analyse des coûts et la réflexion stratégique
- Affiner la politique de prix
- Éclairer les choix en matière d'externalisation

De la méthode ABM
- Réduire les délais
- Suivre les performances individuelles et collectives
- Améliorer la qualité des processus

Exercice d'application : calcul des coûts de revient suivant les méthodes traditionnelles et suivant la méthode ABC, comparaison et analyse

Réussir la mise en place dans l'entreprise

Passer d'une comptabilité analytique classique à la méthode ABC
- Identifier les insuffisances de la comptabilité de gestion classique
- Faire coexister les méthodes traditionnelles de suivi des coûts et le système ABC/ABM

Intégrer la typologie des coûts
- Coûts directs et indirects
- Coûts variables et fixes
- Coûts complets et partiels
- Maîtriser les différentes méthodes d'analyse des coûts

Procéder étape par étape
- Savoir qui associer à la démarche
- Susciter l'adhésion de tous
- Collecter les informations, en choisissant la méthode la plus simple, en particulier TDABC (Time Driven Activity Based Costing)
- Organiser son système d'information pour optimiser les apports de l'ABM
- Identifier les processus générateurs de coûts
- Modéliser les opérations internes requises pour mettre un produit ou un service à la disposition d'un client
- Rechercher et choisir les inducteurs de coûts
- Mesurer les moyens alloués aux opérations internes de l'entreprise
- Affecter aux produits/services leur consommation de prestations internes

Assurer l'efficacité de la méthode ABC

Partage d'expériences : échanges sur les difficultés le plus fréquemment rencontrées, intérêt de l'ABM, notion et sources de performance et liens entre ces sources de performance et les différents processus de l'entreprise

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de voir comment transposer les méthodes ABC/ABM à votre environnement professionnel.

1 JOUR	7 heures	Code 60019	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	12 avril 2018	10 octobre 2018	

Maîtriser le processus budgétaire

Faire du budget un réel outil de pilotage et d'aide à la prise de décision

BLENDED CALCULATRICE

Dans un contexte économique incertain, l'horizon prévisionnel s'est rétréci et la prévision budgétaire est devenue un élément incontournable de la gestion de l'entreprise. Exercice exigeant, l'élaboration du budget demande une méthode, un planning, des outils spécifiques et un maître d'œuvre : le contrôleur de gestion qui organise, pilote et coordonne jusqu'à la phase de validation définitive.

OBJECTIFS
- Situer le budget dans le processus de gestion de l'entreprise.
- Maîtriser les différents types de budgets.
- Mettre en place les outils de suivi budgétaire.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en contrôle de gestion ou avoir suivi " Contrôle de gestion - Niveau 2 " (code 60018 p. 276).

PUBLIC CONCERNÉ
- Contrôleurs de gestion
- Responsables administratifs et financiers
- Managers opérationnels

ANIMATEUR
Daniel BROQUET
Formateur, consultant spécialisé en gestion
BDFi Formation

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Intégrer la démarche budgétaire

Assurer la cohérence entre stratégie à long terme et plans d'action à court terme
- Les différents horizons de la gestion prévisionnelle
- Les points essentiels de la planification stratégique
- Le budget annuel, première année du plan opérationnel

Construire son budget
- Le budget et l'organisation de l'entreprise
- Les éléments constitutifs de la démarche budgétaire
- Les prérequis
- Les intervenants dans la démarche de construction
- Les liens de dépendance et la cartographie des budgets

Étude de cas : analyse d'une cartographie de budget

Maîtriser les différents types de budgets et leur imbrication

Les budgets d'exploitation
- Les objectifs de ventes
- Les effectifs et la masse salariale
- Les budgets des services supports et des frais généraux

Le budget d'investissements
- Le recensement et la hiérarchisation des besoins d'investissements
- Les critères de décision à prendre en compte

Le budget de trésorerie
- Les équilibres financiers
- Les équilibres de trésorerie

Étude de cas : analyse de l'imbrication de différents budgets

Faire du suivi budgétaire un outil de pilotage de la performance
- Le contrôle budgétaire
- L'analyse et la décomposition des écarts
- Les budgets rectificatifs, les budgets glissants
- Les tableaux de bord et le choix d'indicateurs pertinents pour la prise de décision

Exercice d'application : mise en place d'un tableau de bord de suivi budgétaire

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'organiser l'élaboration d'un budget opérationnel et d'en faire un outil de pilotage et d'aide à la prise de décision.

2 JOURS	14 heures	Code 60064	Tarif HT : 1 565 € - repas inclus
Paris	14-15 mai 2018	11-12 octobre 2018	

Contrôle de gestion des systèmes d'information

Contrôler et maîtriser les coûts informatiques

La place toujours plus prépondérante des systèmes d'information renforce le besoin de pilotage de ces activités, dans un contexte où les fonctions supports ne doivent plus coûter mais rapporter. La mise en place d'un contrôle de gestion spécifique constituant une aide au pilotage compétente et adaptée s'impose alors.

OBJECTIFS

- Définir le périmètre et analyser les processus de contrôle budgétaire.
- Élaborer les outils de pilotage adaptés à son entreprise.
- Améliorer les processus et les règles de gestion des systèmes d'information.

PRÉREQUIS

Maîtriser le contrôle de gestion ou avoir suivi " Contrôle de gestion - Niveau 2 " (code 60018 p. 276).

PUBLIC CONCERNÉ

- Contrôleurs de gestion fonctionnels ou opérationnels
- Chefs de projet dans la mise en place d'un système de gestion intégrée
- Responsables des services comptables et financiers

ANIMATEUR

Denis MOLHO
Consultant spécialisé en contrôle de gestion
DME Performance

PROGRAMME

Perfectionnement

Définir le périmètre d'étude
- Connaître tout ce qui se rapporte aux systèmes d'information dans l'entreprise
- Identifier les coûts visibles et cachés

Maîtriser les processus de contrôle budgétaire et de clôture mensuelle

Élaboration et suivi des budgets en trois axes d'analyse
- Compte de résultat par nature de dépenses : masse salariale, prestations externes et contrats de maintenance
- Par catégorie d'activité : activité récurrente, maintenance corrective, maintenance évolutive et projets
- Par projet SI et par client interne

Clôturer les comptes mensuellement et annuellement

Test de connaissances : différenciation entre charges et investissements
Étude de cas : analyse de l'élaboration du budget d'un projet SI

Produire les outils de pilotage nécessaires
- Élaborer des tableaux de bord et mettre en place un système de reporting efficace
- Être force de proposition d'actions correctives

Exercice d'application : construction d'un tableau de bord

Contribuer à la mise en place et à l'amélioration des processus et des règles de gestion

La gestion des ressources internes : humaines, matérielles et logicielles

Le processus de planification de l'ensemble des projets SI en liaison avec les maîtres d'ouvrage et les opérationnels en interne
- Planification à court, moyen et long terme des projets nouveaux et de renouvellement
- Présentation homogène des paramètres de valeur : coût, qualité et délai
- Recherche de cohérence de l'ensemble des projets

Le processus achat

Évaluer l'impact des SI sur la performance financière et organisationnelle de l'entreprise
- Contrôle de la bonne application du schéma directeur des systèmes d'information décliné de la stratégie d'entreprise
- Le retour sur investissement
- La maîtrise des outils par les utilisateurs

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de contrôler et de maîtriser les coûts informatiques de votre structure.

2 JOURS	14 heures	Code 60067	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	26-27 mars 2018	27-28 septembre 2018	

Contrôle de gestion de projet

Mesurer et suivre la rentabilité économique d'un projet

BLENDED

De plus en plus souvent, les entreprises mettent en place des organisations transitoires qu'elles doivent gérer dans le triple souci de la maîtrise des coûts, des délais et de la qualité. Ce souci de maîtrise s'appuie sur des méthodes et, au-delà, sur des réflexes, notamment de reprévision que l'on qualifie de manière générale de gestion en mode projet.

OBJECTIFS

- Cerner les particularités du contrôle de gestion en mode projet.
- Analyser la rentabilité économique d'un projet.
- Élaborer les tableaux de bord et les indicateurs clés pour la gestion d'un projet.
- Contrôler le déroulement d'un projet sur le plan financier.

PRÉREQUIS

Maîtriser les techniques de base du contrôle de gestion ou avoir suivi " Contrôle de gestion - Niveau 1 " (code 60017 p. 275).

PUBLIC CONCERNÉ

- Contrôleurs de gestion
- Responsables de projet
- Tout responsable opérationnel ou financier ayant à gérer un projet et à en contrôler l'exécution

ANIMATEUR

Denis MOLHO
Consultant spécialisé en contrôle de gestion
DME Performance

PROGRAMME

Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Le contrôle de gestion de projet : les critères de performance à mettre en œuvre

Analyse de la rentabilité économique d'un projet

Mesurer la rentabilité d'un investissement
- Pay back
- Valeur Actualisée Nette (VAN)
- Taux de Rendement Interne (TRI)

Prise en compte des risques

Élaboration de scénarios pour chiffrer les risques

Exercice d'application : calcul de la rentabilité économique d'un projet

Faire cohabiter projets et budgets

Programmer et planifier le projet
- Budgéter le projet
- Optimiser la gestion de trésorerie du projet
- Procéder aux ajustements budgétaires

Organiser les ressources en mode projet

Outils de maîtrise des coûts

Différentes méthodes d'estimation possibles
- Importance des réévaluations des coûts à terminaison comme mode de pilotage

Coûts complets

Direct costing

Exercice d'application : suivi des coûts d'un projet

Réalisation et suivi des projets : savoir utiliser les tableaux de bord

Suivi budgétaire ou " cost control "
- Les réestimations comme base du vrai contrôle des coûts

Utilisation d'un système de tableaux de bord pertinents
- Importance de la réactivité par rapport aux dérives de coûts

Analyse des écarts rapportés aux différents scénarios

Exercice d'application : réalisation d'un tableau de bord de suivi d'un projet

Les outils informatiques de coordination de projet
- Utilité des outils informatiques décisionnels

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en place des outils de pilotage permettant de suivre l'évolution du budget de vos projets.

2 JOURS	14 heures	Code 60057	Tarif HT : 1 565 € - repas inclus	
Paris	20-21 mars 2018	5-6 juillet 2018	18-19 octobre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 16 mai 2018 ou 17 décembre 2018

Traiter une masse de données volumineuse

Classer et synthétiser une masse importante de données

Avec le développement des outils permettant des extractions toujours plus pointues dans les systèmes d'information, le nombre de données disponibles en entreprise croît exponentiellement. La mise en place d'un ERP performant fournit les données, mais encore faut-il les organiser, les trier, les synthétiser et les rendre compréhensibles. Des outils et des techniques existent heureusement pour accompagner celui qui doit les ordonner pour fournir une information claire, précise et exploitable.

OBJECTIFS
- Collecter et organiser des masses de données importantes sous Excel®.
- Synthétiser les données.
- Procéder à des analyses dynamiques.

PRÉREQUIS
Maîtriser les fonctions principales de Excel®.

PUBLIC CONCERNÉ
- Contrôleurs de gestion
- Responsables comptables et financiers
- Experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR
Pierre CHOLLET
Consultant en comptabilité et informatique

PROGRAMME
Expertise

Maîtriser les concepts de statistiques et de probabilité et leurs fonctions associées
- Définir les notions statistiques utiles dans le traitement des données
- Exploiter les fonctions de moyenne, de moyenne pondérée

Exercice d'application : calculs de moyennes pondérées

Mettre en application les fonctionnalités de Excel®

Mettre en forme les données
- Standardiser les données
- Exploiter les formules de conversion de texte
- Manier les fonctions de recherche avancées

Réaliser des comptages
- Utiliser les filtres
- Réaliser des tableaux croisés dynamiques
- Intégrer les possibilités offertes par les conditions
- Utiliser les conditions imbriquées et les conditions multiple
- Manier la fonction RECHERCHEV() et l'argument VRAI ou FAUX
- Maîtriser la commande de sous-total
- Définir les sommes conditionnelles : SOMME.SI, MOYENNE.SI ...
- Utiliser les fonctions des bases de données : BDSOMME, BDMOYENNE ...
- Appliquer les règles de protection des données

Exercice d'application : préparation d'un tableau croisé dynamique

Application aux bases de données volumineuses

Préparer les données
- Définir les critères de sélection
- Visualiser et organiser les résultats

Synthétiser les données
- Exploiter les sous-totaux
- Utiliser les fonctions " grouper", "dissocier" et "regrouper"

Appliquer la stratégie de protection des données

Mise en situation : organisation de données et réalisation d'une synthèse dynamique

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'organiser le traitement d'une masse importante de données.

1 JOUR	7 heures	Code 60093	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	13 avril 2018	10 octobre 2018	

Pratiquer l'audit interne - Niveau 1

Maîtriser les principes, démarches et outils de l'audit interne

L'audit est une méthode avec sa démarche, donc des étapes et des outils, ou livrables. L'actualité du contrôle interne, sous ses différentes exigences opérationnelles, renforce le besoin de bien définir ces éléments méthodologiques afin de répondre aux attentes croissantes, réglementaires notamment.

OBJECTIFS
- Cerner les principes fondamentaux de l'audit et la démarche de l'auditeur.
- Se familiariser avec les outils de l'audit.
- Organiser une intervention d'audit.

PRÉREQUIS
Une expérience du fonctionnement de l'entreprise est requise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des services comptables et financiers
- Contrôleurs de gestion
- Comptables

ANIMATEUR
Jean-Claude ARMAND
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
CABINET ARMAND

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir la mission et la démarche d'audit

Le concept " audit "
- Le contexte
- Les objectifs

Les différentes phases de l'audit
- La préparation
- Le déroulement
- La finalisation

Définir les rôles respectifs des membres d'une équipe d'audit

Acquérir la méthodologie de l'auditeur

Les travaux préparatoires
- La typologie des risques
- Le diagnostic des risques

Le contrôle interne
- Appréciation et évaluation des systèmes
- Élaboration de tests
- Contrôle de l'information comptable et financière
- Présentation du modèle COSO
- Conclusion et formulation de l'avis

Exercice d'application : rédaction d'un avis à partir de pièces comptables fournies

Utiliser les outils de l'auditeur

Décrire les systèmes et les procédures
- Diagrammes de circulation
- Mémorandum

Évaluer
- Revue analytique : établissement et utilisation des questionnaires de contrôle
- Méthode des tests d'audit
- Utilisation des techniques de sondage

Autres systèmes et procédures à connaître
- Inventaire physique
- Confirmations extérieures
- Test de validation
- Test substantif

Exercice d'application : mise en application des différents outils

Organiser une intervention d'audit

Maîtriser les étapes clés de la mission d'audit
- Élaborer le planning de la mission
- Mettre en place le suivi de la mission
- Monter le dossier justificatif de l'opinion
- Optimiser les relations avec le sujet audité

Étude de cas : mise en œuvre des techniques générales d'audit exposées en les adaptant au contexte

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les principes fondamentaux, démarches et outils de l'audit interne.

2 JOURS	14 heures	Code 60046	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	5-6 avril 2018	11-12 octobre 2018	

Se perfectionner à l'audit interne - Niveau 2

Mettre en place un dispositif d'audit interne

L'audit interne, véritable système de veille, apparaît comme un outil indispensable pour le management de l'entreprise. L'actualité fournit de multiples exemples de non-respect des procédures de contrôle interne et de leurs conséquences toujours dommageables. La direction générale doit pouvoir compter sur un tel dispositif pour s'assurer du degré de maîtrise de ses opérations et de l'atteinte des objectifs qu'elle a fixés.

OBJECTIFS
- Structurer l'activité d'audit interne.
- Maîtriser les techniques et les outils de l'audit interne de la phase préparatoire à la phase de réalisation.
- Valoriser la mission d'audit par la communication de ses résultats et le suivi de la mise en œuvre des actions préconisées.

PRÉREQUIS
Avoir une compréhension approfondie de l'organisation de l'entreprise ou une connaissance pratique de l'audit interne ou avoir suivi " Pratiquer l'audit interne - Niveau 1 " (code 60046 p. 282).

PUBLIC CONCERNÉ
- Auditeurs et contrôleurs internes
- Contrôleurs de gestion
- Responsables des services comptables et financiers
- Toute personne concernée par la régularité du fonctionnement de l'entreprise

ANIMATEUR
Thierry BALLOT
Director Forensic & Corporate intelligence
FIPCOR

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Structurer l'activité d'audit interne
Définir le rôle, les missions et les objectifs de l'auditeur interne
Distinguer les différents types d'audits et leurs spécificités
Saisir les enjeux et les opportunités d'une mission d'audit
Identifier les complémentarités avec les autres fonctions de l'entreprise
- Audit interne et risk management, audit interne et contrôle interne, audit interne et contrôle de gestion...
- Définir les périmètres d'action respectifs et leur complémentarité

Améliorer la communication autour de l'audit
- Mettre en place la coopération avec les opérationnels
- Développer une culture d'audit commune

Organiser l'activité de l'audit interne
- Les normes professionnelles
- L'organisation du service
- L'organisation du travail

Étude de cas : analyse des risques d'une organisation, structuration d'une équipe d'audit interne, préparation d'un plan d'audit

Maîtriser les étapes clés de la mission d'audit interne
Lors de la phase préparatoire

Exercices d'application : préparation de questionnaires de prise de connaissance, identification et évaluation des risques

Lors de la phase de réalisation de l'audit interne
- Décrire la structure et l'organisation
- Identifier le fonctionnement et les dysfonctionnements
- Identifier les causes et les conséquences
- Utiliser différents outils

Exercice d'application : préparation de questionnaires de contrôle interne, préparation d'une fiche de risque (FRAP)

Valoriser les remarques et les recommandations
Finaliser la mission
- Effectuer la restitution auprès des audités
- Présenter les conclusions et exposer les recommandations : la formulation et les précautions à prendre

Appliquer le plan d'action correctif
- Susciter l'engagement et l'appropriation des acteurs concernés
- Favoriser des instruments de suivi de la réalisation des améliorations
- Favoriser le pilotage des projets de progrès

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de concevoir et de piloter un système d'audit interne et d'animer la fonction d'audit interne.

2 JOURS	14 heures	Code 60021	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	14-15 mai 2018	4-5 décembre 2018	

Conduire un audit comptable et financier

Assurer la qualité et la performance de la fonction comptable

L'audit comptable et financier est un examen des états financiers de l'entreprise visant à vérifier leur sincérité, leur régularité, leur conformité et leur aptitude à refléter l'image fidèle de l'entreprise. Pour un audit fiable et efficace, il est indispensable de maîtriser les outils et techniques nécessaires à sa réalisation et de faire preuve de méthode.

OBJECTIFS
- Cerner la démarche globale de l'audit comptable et financier.
- Maîtriser les techniques du contrôle interne.
- Auditer les cycles comptables, les comptes et le reporting.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en audit ou avoir suivi " Pratiquer l'audit interne - Niveau 1 " (code 60046 p. 282).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des services comptables et financiers
- Contrôleurs de gestion et comptables
- Auditeurs internes

ANIMATEUR
Elisabeth TIBAUT
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
CABINET TIBAUT

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser la démarche globale
Connaître l'organisation d'une direction financière
- Analyser le rôle des différents acteurs
- Définir les enjeux de la fonction financière

Maîtriser les processus comptables
Cerner l'approche par les risques
Recenser les problématiques liées au système informatique
- Traçabilité et traitement des données comptables

Identifier les normes professionnelles de référence
Disposer d'une méthode de travail : détailler les étapes de l'audit
Fournir les livrables
- Lettre de mission, documents intermédiaires et rapport final

Auditer les cycles comptables
Utiliser les techniques de contrôle interne
- Mettre en œuvre les techniques de contrôle des principaux cycles de l'entreprise
- Identifier les risques majeurs et les activités de contrôle associées

Recourir à l'observation physique
Mettre en pratique la circularisation
Faire une revue analytique des comptes ou mettre en place les procédures analytiques

Exercice d'application : mise en place d'une revue analytique sur chiffre d'affaires

Auditer les comptes
Déterminer les comptes à contrôler
Définir les comptes concernés et les risques du cycle
Optimiser les tests de contrôle interne, les procédures analytiques et les tests de détail

Étude de cas : analyse et critique des principales procédures
- La procédure d'inventaire physique
- La procédure de trésorerie
- La procédure de paie-personnel
- Revue analytique d'estimés de fin d'année et critique d'une revue de procédure d'achat

Auditer le reporting
Les documents à livrer
- Les états financiers semestriels et trimestriels
- Les données de valeur actionnariale
- Les données sociales et de développement durable

La loi de Sécurité Financière et la loi Sarbanes-Oxley : des exigences supplémentaires
- Garantir la fiabilité de l'information financière

Les normes IFRS et IAS

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en œuvre la démarche de l'audit comptable et financier.

3 JOURS	21 heures	Code 60007	Tarif HT : 1 995 € - repas inclus
Paris	18 au 20 juin 2018	26 au 28 novembre 2018	

Maîtriser les outils du contrôle interne comptable

Les exigences du COSO, de l'AMF et les pratiques professionnelles

Les principes généraux du contrôle interne comptable sont bien connus. Mais pour réussir à passer de la théorie à la pratique et savoir faire le lien entre les concepts et les processus, seule la connaissance des outils opérationnels du contrôle interne comptable le permet. Leur maîtrise est donc indispensable.

OBJECTIFS
- Définir les objectifs et les enjeux du contrôle interne comptable.
- Intégrer les outils opérationnels et la démarche de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les processus du contrôle interne comptable.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances pratiques en comptabilité ou avoir suivi " Comptable unique " (code 60011 p. 262).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des services comptables et financiers
- Chefs comptables
- Toute personne amenée à utiliser les outils du contrôle interne comptable

ANIMATEUR
Elisabeth TIBAUT
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
CABINET TIBAUT

PROGRAMME

Expertise

Définir le contrôle interne comptable
- Les objectifs du contrôle interne comptable
- Les référentiels : COSO et cadre préconisé par l'AMF

Mettre en œuvre les procédures de contrôle

La cartographie de l'existant
- Système de gestion et fournisseurs d'informations comptables
- Schémas, procédures et contrôles comptables

Le diagnostic et le plan d'action
- La formalisation du constat
- Organiser ou créer une structure dédiée : objectifs, planning et coûts

Intégrer les outils opérationnels du contrôle interne comptable

La normalisation et les procédures
- Procédures comptables, schémas comptables réglementaires, plan comptable annoté...
- Définition d'événements de gestion normalisés
- Seuils d'autorisation et procédure d'escalade
- Fournisseurs et propriétaires de comptes et procédure d'attribution des comptes
- Charte des responsabilités
- Questionnaires de contrôles comptables clés

Le pilotage et le reporting
- La notation des questionnaires de contrôles comptables clés
- Le contrôle des contrôles
- La procédure de remontée des incidents comptables
- Le reporting de santé comptable

Exercice d'application : élaboration des questionnaires de contrôles clés de la comptabilité
- Les actifs
- Les passifs
- Les instruments financiers
- Les cycles : achats, ventes, trésorerie...
- Les écritures manuelles
- Les réconciliations de chaînes
- Le maintien de la piste d'audit
- La conformité fiscale
- La consolidation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les outils opérationnels du contrôle interne comptable.

1 JOUR	7 heures	Code 60060	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	25 mai 2018	19 décembre 2018	

Gérer le risque de fraude

Prévenir, détecter, investiguer et récupérer son préjudice

BLENDED

Une gestion efficace des risques de fraude et de corruption ne s'improvise pas. C'est un process qui ne se limite pas au contrôle interne et qui implique de nombreux acteurs de l'entreprise. Il nécessite de maîtriser des outils et des techniques spécifiques et la mise en place des meilleures pratiques de prévention, de détection et d'investigation.

OBJECTIFS
- Identifier les risques de fraude externes et internes qui menacent son organisation.
- Mettre en place les contrôles pour prévenir et détecter les fraudes existantes.
- Traiter les occurences sans aggraver la situation et tenter de récupérer de son préjudice.

PRÉREQUIS
Avoir une compréhension approfondie de l'organisation de l'entreprise ou une connaissance pratique de l'audit interne ou avoir suivi " Pratiquer l'audit interne - Niveau 1 " (code 60046 p. 282).

PUBLIC CONCERNÉ
- Auditeurs internes
- Responsables administratifs et financiers
- Responsables prévention des fraudes et contrôle interne
- Responsables juridiques et juristes

ANIMATEUR
Thierry BALLOT
Director Forensic & Corporate intelligence
FIPCOR

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Prévenir le risque de fraude

Connaître l'environnement normatif et les référentiels anti-fraude
- Définir la fraude
- Un environnement normatif variable
- Identifier les situations les plus courantes

Étude de cas : analyse des enseignements à tirer des études récentes sur le phénomène de fraude

Organiser la gestion du risque de fraude
- Développer une stratégie anti-fraude dotée de moyens d'action adéquats
- Établir des responsabilités claires et sensibiliser les acteurs concernés
- Évaluer les risques propres à l'organisation
- Développer une politique et une méthodologie pour investiguer les soupçons et les occurrences potentielles de fraude

Prévenir la fraude par la sensibilisation des acteurs internes et externes

Détecter et faire face à la fraude

Mettre en place des contrôles spécifiques
- Instaurer une ligne éthique et un programme de whistleblowing
- Définir, documenter et surveiller des indicateurs d'alerte par processus
- Adapter les contrôles existants, concevoir et mettre en place de nouveaux contrôles de détection avec les technologies adéquates
- Mettre en œuvre une validation de tiers efficace

Faire face au soupçon de fraude
- Activer la cellule de crise pour monitorer avec prudence les événements et prendre les bonnes décisions
- Décider s'il faut investiguer les allégations ou les suspicions de fraude

Mise en situation : réaction face à une détection de fraude

Traiter la fraude : investiguer, évaluer et récupérer son préjudice
- Définir les principales différences entre audit classique et examen de fraude
- Intégrer les principales techniques d'investigation de fraude : forensic accounting, preuves numériques, recherches documentaires, observations, entretiens...
- Récupérer son préjudice : assurances des pertes directes et indirectes, voies amiables et solutions pénales, recherche d'actifs et saisies
- Tirer les leçons de la crise pour renforcer le dispositif anti-fraude

Exercice d'application : traitement de fraudes en utilisant les techniques d'investigation et récupération du préjudice

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de piloter la mise en place d'une protection contre les fraudes et de mener les principales techniques d'investigation pour faire face à une crise.

2 JOURS	14 heures	Code 60083	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	7-8 juin 2018	19-20 novembre 2018	

Comptabilité pour non-comptables

Maîtriser les bases de la comptabilité

BEST OF BLENDED RÉGION

La comptabilité a pour objet de produire une synthèse des informations financières de l'entreprise afin de prendre des décisions... mais encore faut-il les décrypter correctement. Savoir lire un bilan ou un compte de résultat s'avère le plus souvent être un parcours du combattant pour les non-initiés. Aussi, est-il indispensable de disposer de clés de lecture des états financiers afin de trouver rapidement les informations nécessaires à la prise de décisions.

OBJECTIFS

- Cerner la logique des circuits et des enregistrements comptables.
- Lire et interpréter les différents documents comptables.
- Maîtriser le mécanisme de la comptabilité analytique.

PRÉREQUIS

Avoir besoin de la comptabilité dans son activité quotidienne.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne ne possédant pas de formation initiale en la matière et souhaitant acquérir des bases solides en comptabilité

ANIMATEUR

Laurent PORTE
Consultant spécialisé en comptabilité
FRUCTEAM

MODULES VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :

- Quels sont les principaux états financiers ?
- Comment obtenir des informations pertinentes à partir du bilan ?

2 JOURS | 14 heures | **Code 60059**

Tarif HT : **1 395 €** - repas inclus

Paris
25-26 janvier 2018
26-27 mars 2018
4-5 juin 2018
27-28 août 2018
15-16 octobre 2018
3-4 décembre 2018
24-25 janvier 2019

Lyon
4-5 juin 2018
3-4 décembre 2018

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les connaissances comptables fondamentales

Cerner l'importance et la finalité de l'information comptable
- La traduction comptable de la vie d'une entreprise
- L'incidence des faits économiques sur la comptabilité
- Traduction comptable du fonctionnement de l'entreprise : exemples

Assimiler le vocabulaire de base
- Être à même de dialoguer utilement avec un comptable

Cerner les grands principes
- Continuité de l'exploitation, indépendance des exercices, prudence et partie double

Lire et exploiter les documents de synthèse

Étudier les différents documents comptables
- Compte, journal, balance et grand-livre
- Bilan, compte de résultat, annexe

Lire un compte de résultat
- Les différentes rubriques d'un compte de résultat
- Typologie de résultat : d'exploitation, financier et exceptionnel
- Comprendre la différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal

Présenter et analyser le bilan poste par poste
- Actif immobilisé, circulant et comptes de régularisation
- Passif : capitaux propres, provisions, dettes et comptes de régularisation

Comprendre les équilibres financiers
- Investissement/financement
- Fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie
- Soldes intermédiaires de gestion

Étude de cas : analyse d'un compte de résultat, d'un bilan et étude de quelques ratios types

Maîtriser l'essentiel de la comptabilité analytique

Cerner les objectifs de la comptabilité analytique
- Mesurer la souplesse par rapport à la comptabilité générale
- Choisir un outil d'aide à la décision

Pratiquer la comptabilité analytique
- Les opérations susceptibles de faire l'objet d'un suivi analytique
- Choix de l'architecture : les différents types de coûts
- Mécanisme d'imputation des charges : les clés de répartition
- Organiser la collecte et le traitement des informations

Analyser la rentabilité par produit, par activité et par service
- Définir la rentabilité
- Calculer le coût de revient
- Prendre en compte les variations d'activité et leurs incidences

Exercice d'application : la recherche du point mort

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous disposerez des clés de lecture des états financiers pour éclairer vos prises de décision.

ÇA VOUS PARLE ?

Très agréablement surprise par ma formation : le formateur, le groupe et l'environnement choisi. Formation ludique et interactive, avec une bonne participation

Carole A.
BNB PARIBAS

ÉDITO

Nouveau Président, nouvelle législature et nouvelles réformes ! Après une année 2017 de transition, l'année 2018 est l'année de la confirmation tant d'un point de vue national qu'international. La France et l'Union Européenne mettent enfin en œuvre les dispositifs de lutte contre l'évasion et la fraude fiscale. Ces nouvelles mesures impactent l'ensemble de la pratique de la fiscalité au sein des entreprises quelques soient leur taille et leur secteur d'activité. Et dans un même temps, l'année 2018 sera une année également importante pour la gestion patrimoniale avec la réforme de l'ISF et la mise en place de la flat tax.

Dès lors, nous assistons malgré une volonté de simplification à une complexification et une insécurité de la pratique fiscale au sein des entreprises. Il n'a jamais été aussi indispensable de maîtriser les subtilités et les dernières actualités des mécanismes fiscaux avec des redressements de l'administration fiscale qui continuent de représenter plus de 20 milliards d'euros par an.

Fiscalistes, le renforcement et le développement de vos compétences opérationnelles est primordial pour vous adapter aux nouvelles pratiques françaises et internationales. Le catalogue Fiscalité de EFE est votre partenaire privilégié pour vous accompagner dans votre pratique quotidienne en vous proposant des formations expertes et opérationnelles adaptées à votre réalité économique et fiscale.

Boris MASSOUTIER
Responsable du secteur Fiscalité
@EfeFiscalite

3 QUESTIONS À L'EXPERT

" La direction fiscale doit demeurer un réel business partner des autres directions de l'entreprise et ainsi être intégrée dans les processus opérationnels "

Loïc METIER
Directeur Fiscal
MONNOYEUR

1 Quelles aptitudes attendez-vous d'un fiscaliste pour votre direction ?

L'expertise technique approfondie est essentielle pour être un bon fiscaliste. Pour cela je privilégie un parcours de juriste complété de connaissances comptables et financières. En effet, il est indispensable qu'un fiscaliste d'entreprise soit en mesure de maîtriser les opérations de l'entreprise dans leur globalité.

Par ailleurs, il est important qu'un fiscaliste fasse preuve d'une grande souplesse intellectuelle, de beaucoup de créativité et d'une qualité d'écoute certaine. Ces qualités lui permettront d'évoluer aux côtés des opérationnels.

2 Quels vont être les enjeux de la direction fiscale d'ici les cinq prochaines années ?

Le data mining apparaît comme un enjeu majeur pour les directions fiscales. Nous n'en sommes aujourd'hui qu'aux prémices mais il est indispensable dès à présent de mettre en place un traitement de ses données comptables et fiscales pour faire face aux demandes de l'administration fiscale. Car cette dernière traite déjà les données recueillies suivant des algorithmes précis, qu'elle se refuse de communiquer par ailleurs. Ainsi, les redressements ne sont plus aléatoires mais deviennent exhaustifs.

Il faut également prendre en compte la transmission des données entre les administrations fiscales des différents États.

3 Quelles seront les nouvelles missions pour la direction fiscale ?

La direction fiscale doit demeurer un réel business partner des autres directions de l'entreprise et ainsi être intégrée dans les processus opérationnels. Dans cette logique de traitement des données, la direction fiscale se doit de travailler avec les data analysts que ce soit en interne ou en externe.

FISCALITÉ

112 FORMATIONS

TÉMOIGNAGE

Angéline W.
CER France

Participante à la formation " Fiscaliste spécialisé en fiscalité des entreprises " p. 298

" La pédagogie mise en œuvre tout au long de la formation a bien associé théorie et pratique ce qui s'est effectivement avéré très utile pour comprendre les enjeux de la fiscalité et les méthodes d'optimisation envisageables. Cette certification m'a permis de mettre en place immédiatement des outils apportant de la valeur ajoutée dans les conseils fiscaux apportés à nos clients. "

SOMMAIRE
FISCALITÉ

PICTOTHÈQUE

NOUVEAU Vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !

CPF Formation éligible au Compte Personnel de Formation

CLASSE VIRTUELLE Formation courte 100 % à distance (1h30 à 2h max)

CERTIFIANTE Formation validée par un titre ou un certificat

BLENDED Formation mixant présentiel et modalités distancielles*

BEST-OF Formation plébiscitée par nos clients

HOMOLOGATION PAR LE CNB Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efe.fr

SUPPORT ÉCRIT DÉMATÉRIALISÉ
Pour toutes les formations, un support pédagogique dématérialisé est accessible en ligne pendant 6 mois

* Quiz amont/aval, module e-learning, module vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession, classe virtuelle

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
DIGITAL LEARNING				
Classes virtuelles : 90/120 mn chrono pour...				
30139	Utiliser Télérecours®	2 heures	190 €	**295**
30136	Intégrer les règles liées aux factures	2 heures	190 €	**295**
30134	Déclarer sa TVA	2 heures	190 €	**295**
30147	Récupérer la TVA sur les notes de frais	2 heures	190 €	**296**
30137	S'initier aux règles de douane	2 heures	190 €	**296**
92368	Intégrer les bases de la gestion de patrimoine	2 heures	190 €	**352**
30148	Perfectionner sa déclaration des revenus	2 heures	190 €	**296**
30135	Déclarer son IFI	2 heures	190 €	**297**
30138	Négocier en interlocution départementale	1h30	170 €	**297**
Parcours vidéo				
	La fiscalité d'entreprise, ça s'apprend !	1h30	44,99 € TTC	**297**
FORMATION CERTIFIANTE				
30088	Fiscaliste spécialisé en fiscalité des entreprises	15 jours	8 545 €	**298**
FISCALITÉ DES SOCIÉTÉS				
30088	**Cycle certifiant** - Fiscaliste spécialisé en fiscalité des entreprises	15 jours	8 545 €	**298**
30012	**Cycle long** - Maîtriser la gestion fiscale de l'entreprise	4 jours	2 550 €	**300**
13790	Tax Club	2 heures	195 €	**300**
30129	Prélèvement à la source	1 jour	955 €	**301**
30058	Assistant(e) fiscaliste	2 jours	1 395 €	**301**
30139	120 mn pour utiliser Télérecours®	2 heures	190 €	**295**
30064	Fiscalité pour non-fiscalistes	3 jours	1 925 €	**302**
20033	Fiscalité pour juristes	2 jours	1 450 €	**186**
Résultat fiscal				
30089	Auditer toutes les déclarations fiscales	2 jours	1 495 €	**302**
30020	Déterminer le résultat fiscal et établir la liasse fiscale	2 jours	1 480 €	**303**
30140	Retraiter les abandons de créances et les subventions intra-groupe	4 heures	495 €	**303**
30109	**Cycle long** - Déterminer et gérer le résultat fiscal	4 jours	2 550 €	**304**
30123	Fiscalité des dividendes	1 jour	995 €	**304**
30048	Fiscalité de la R&D et de la propriété industrielle	1 jour	995 €	**305**
30031	Optimiser la gestion du crédit d'impôt recherche	1 jour	995 €	**305**
30004	Maîtriser la fiscalité du crédit-bail immobilier	1 jour	995 €	**322**
30090	Régime fiscal de la fiducie	1 jour	995 €	**306**
30041	Maîtriser le régime fiscal des sociétés non soumises à l'IS	2 jours	1 480 €	**306**
30124	Établir une cartographie des risques fiscaux	1 jour	995 €	**307**
30114	Le résultat fiscal dans les établissements financiers	2 jours	1 480 €	**375**
92079	Pratiquer la fiscalité en assurance	1 jour	980 €	**424**

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
Facturation				
30005	Factures : maîtriser les règles juridiques et fiscales	1 jour	955 €	**307**
30136	120 mn pour intégrer les règles liées aux factures	2 heures	190 €	**295**
30147	120 mn pour récupérer la TVA sur les notes de frais	2 heures	190 €	**296**
30035	La facturation électronique	1 jour	995 €	**308**
30112	Limiter les risques fiscaux liés aux systèmes d'information	1 jour	995 €	**308**

FISCALITÉ DES GROUPES

30022	Opérations de restructuration	2 jours	1495 €	**309**
30141	APA : le choix du régime de faveur	4 heures	495 €	**309**
30130	Maîtriser la structuration fiscale des LBO	1 jour	995 €	**310**
30069	Réaliser une transmission universelle de patrimoine	1 jour	995 €	**310**
30034	Fiscalité des transactions intra-groupe	1 jour	995 €	**311**
30013	Implanter une holding	1 jour	995 €	**311**
30113	Gestion fiscale d'une holding	2 jours	1595 €	**312**
30142	TVA : sécuriser les droits à déduction des holdings	4 heures	495 €	**312**
20081	Joint venture : choisir la forme juridique adaptée	2 jours	1495 €	**122**
30107	Appliquer les impôts différés	1 jour	995 €	**313**
30019	Intégration fiscale - Niveau 1	2 jours	1480 €	**313**
30003	Intégration fiscale - Niveau 2	2 jours	1495 €	**314**
30016	Prix de transfert	2 jours	1495 €	**318**
30146	Notions d'économie pour les fiscalistes	1 jour	955 €	**318**
30030	Rédiger sa documentation de prix de transfert	1 jour	995 €	**319**
30131	Contentieux des prix de transfert	1 jour	995 €	**319**
30015	Gérer un GIE	1 jour	955 €	**314**
13780	**Conférence d'actualité** - Panorama fiscal 2017/2018	2 jours	1695 €	**315**

FISCALITÉ INTERNATIONALE

30027	Fiscalité internationale	2 jours	1480 €	**316**
30086	Conventions fiscales internationales	2 jours	1495 €	**317**
Personnes morales				
30013	Implanter une holding	1 jour	995 €	**311**
30113	Gestion fiscale d'une holding	2 jours	1595 €	**312**
30033	Établissement stable	2 jours	1495 €	**317**
30016	Prix de transfert	2 jours	1495 €	**318**
30146	Notions d'économie pour les fiscalistes	1 jour	955 €	**318**
30030	Rédiger sa documentation de prix de transfert	1 jour	995 €	**319**
30131	Contentieux des prix de transfert	1 jour	995 €	**319**
TVA				
30125	TVA des opérations internationales	1 jour	955 €	**316**
30142	TVA : sécuriser les droits à déduction des holdings	4 heures	495 €	**312**
30061	Maîtriser la pratique de la DEB	2 jours	1495 €	**324**
30009	TVA des échanges internationaux de biens	2 jours	1595 €	**325**
30093	TVA et douane	2 jours	1480 €	**325**
Personnes physiques				
30052	Fiscalité internationale du patrimoine	2 jours	1480 €	**320**
30023	Fiscalité des non-résidents	1 jour	995 €	**320**
10031	Expatriation et détachement	2 jours	1375 €	**42**
92318	Holding patrimoniale	1 jour	985 €	**369**

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE

FISCALITÉ IMMOBILIÈRE

30049	Fiscalité immobilière - Niveau 1	2 jours	1480 €	**321**
30021	Fiscalité immobilière - Niveau 2	2 jours	1495 €	**321**
91159	Maîtriser les spécificités d'un OPCI	1 jour	995 €	**237**
30004	Maîtriser la fiscalité du crédit-bail immobilier	1 jour	995 €	**322**
30017	Créer et gérer une société civile immobilière	2 jours	1495 €	**338**
30144	SCI : choix de l'option ou non à l'IS	4 heures	495 €	**338**
30133	Fiscalité de la location meublée	1 jour	995 €	**339**
92320	Évaluation immobilière et contrôle fiscal	1 jour	995 €	**371**
30037	TVA des activités immobilières	1 jour	995 €	**322**
73246	TVA immobilière en secteur public	1 jour	890 €	**326**
73357	Calculer la TVA immobilière en secteur public	4 heures	425 €	**326**

FISCALITÉ EN BANQUE ASSURANCE

30114	Le résultat fiscal dans les établissements financiers	2 jours	1480 €	**375**
30115	TVA sur les opérations bancaires et financières	2 jours	1495 €	**376**
92079	Pratiquer la fiscalité en assurance	1 jour	980 €	**424**
92080	Gérer les taxes majeures en assurance	1 jour	980 €	**424**

TVA - DOUANES - CVAE, CET ET IMPÔTS LOCAUX

TVA

30007	Les bases de la TVA	3 jours	1925 €	**323**
30134	120 mn pour déclarer sa TVA	2 heures	190 €	**295**
30147	120 mn pour récupérer la TVA sur les notes de frais	2 heures	190 €	**296**
30061	Maîtriser la pratique de la DEB	2 jours	1495 €	**324**
30054	TVA : territorialité des prestations de services	1 jour	995 €	**324**
30009	TVA des échanges internationaux de biens	2 jours	1595 €	**325**
30125	TVA des opérations internationales	1 jour	955 €	**316**
30142	TVA : sécuriser les droits à déduction des holdings	4 heures	495 €	**312**
30093	TVA et douane	2 jours	1480 €	**325**
30037	TVA des activités immobilières	1 jour	995 €	**322**
30115	TVA sur les opérations bancaires et financières	2 jours	1495 €	**376**
73246	TVA immobilière en secteur public	1 jour	890 €	**326**
73357	Calculer la TVA immobilière en secteur public	4 heures	425 €	**326**
75043	Appréhender le régime de la TVA en secteur public	2 jours	1190 €	**327**

Douanes

30056	Pratiquer les procédures douanières	1 jour	955 €	**327**
30137	120 mn pour s'initier aux règles de douane	2 heures	190 €	**296**
30093	TVA et douane	2 jours	1480 €	**325**

CVAE, CET et impôts locaux

30145	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	1 jour	955 €	**328**
30010	Contribution économique territoriale	2 jours	1495 €	**328**
30060	Taxe foncière - Niveau 1	1 jour	955 €	**329**
30011	Taxe foncière - Niveau 2	2 jours	1495 €	**329**

CONTRÔLE ET CONTENTIEUX

30018	Mener un audit fiscal et prévenir un contrôle	2 jours	1480 €	**330**
30089	Auditer toutes les déclarations fiscales	2 jours	1495 €	**302**
30124	Établir une cartographie des risques fiscaux	1 jour	995 €	**307**
13786	**Conférence d'actualité** - Panorama 2018 des redressements fiscaux	1 jour	995 €	**330**
30043	Pratique du contrôle fiscal et du contentieux	2 jours	1480 €	**331**
30149	Faire face à une visite domicilaire de son entreprise	4 heures	495 €	**331**
30071	Contentieux fiscal devant le juge de l'impôt	2 jours	1495 €	**332**
30138	90 mn pour négocier en interlocution départementale	1h30	170 €	**297**
30131	Contentieux des prix de transfert	1 jour	995 €	**319**
30029	Contrôle fiscal des comptabilités informatisées	1 jour	995 €	**332**
30112	Limiter les risques fiscaux liés aux systèmes d'information	1 jour	995 €	**308**
92320	Évaluation immobilière et contrôle fiscal	1 jour	995 €	**371**
13785	**Conférence d'actualité** - Redressements en gestion de patrimoine	1 jour	995 €	**335**

INGÉNIERIE FISCALE DU PATRIMOINE

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
Fiscalité du patrimoine				
92309	**Cycle long** - Pratiquer la gestion de patrimoine	6 jours	3 510 €	**364**
92368	120 mn pour intégrer les bases de la gestion de patrimoine	2 heures	190 €	**352**
30072	Impôt sur le revenu	2 jours	1 395 €	**333**
30148	120 mn pour perfectionner sa déclaration des revenus	2 heures	190 €	**296**
92310	Initiation à l'ingénierie patrimoniale	3 jours	1 895 €	**369**
30050	Fiscalité du patrimoine	2 jours	1 480 €	**333**
92316	Droit patrimonial de la famille	3 jours	1 895 €	**368**
30051	Droit des successions et des libéralités	2 jours	1 495 €	**334**
30143	Procéder à une donation-partage	4 heures	495 €	**334**
13785	**Conférence d'actualité** - Redressements en gestion de patrimoine	1 jour	995 €	**335**
Optimisation fiscale patrimoniale / transmission				
30025	Minimiser l'IFI	1 jour	995 €	**335**
30135	120 mn pour déclarer son IFI	2 heures	190 €	**297**
30038	Traitement fiscal des plus-values mobilières	1 jour	995 €	**336**
92314	Assurance vie et gestion de patrimoine	2 jours	1 480 €	**366**
92178	Assurance vie : cadre juridique et fiscal	2 jours	1 495 €	**410**
92245	Assurance vie et clause bénéficiaire	1 jour	995 €	**411**
13789	**Conférence d'actualité** - Assurance vie	1 jour	995 €	**367**
30132	Maîtriser les bases de la fiscalité des dirigeants	1 jour	955 €	**336**
92315	Approche patrimoniale globale du chef d'entreprise	2 jours	1 595 €	**366**
30090	Régime fiscal de la fiducie	1 jour	995 €	**306**
92317	Structurer son patrimoine en société	2 jours	1 495 €	**368**
92318	Holding patrimoniale	1 jour	985 €	**369**
30041	Maîtriser le régime fiscal des sociétés non soumises à l'IS	2 jours	1 480 €	**306**
30062	Fondation, fonds de dotation et mécénat	1 jour	995 €	**337**
30085	Pactes Dutreil	1 jour	995 €	**337**
Fiscalité du patrimoine immobilier				
92321	Réussir un investissement immobilier patrimonial	2 jours	1 495 €	**370**
92352	Maîtriser les dispositifs de défiscalisation immobilière	4 heures	495 €	**370**
30017	Créer et gérer une société civile immobilière	2 jours	1 495 €	**338**
30144	SCI : choix de l'option ou non à l'IS	4 heures	495 €	**338**
30133	Fiscalité de la location meublée	1 jour	995 €	**339**
92320	Évaluation immobilière et contrôle fiscal	1 jour	995 €	**371**
Fiscalité internationale du patrimoine				
30052	Fiscalité internationale du patrimoine	2 jours	1 480 €	**320**
30023	Fiscalité des non-résidents	1 jour	995 €	**320**
10031	Expatriation et détachement	2 jours	1 375 €	**42**

LES INITIATIONS

30098	Comptabilité pour fiscalistes	2 jours	1 395 €	**339**
30064	Fiscalité pour non-fiscalistes	3 jours	1 925 €	**302**
20033	Fiscalité pour juristes	2 jours	1 450 €	**186**
30136	120 mn pour intégrer les règles liées aux factures	2 heures	190 €	**295**
30019	Intégration fiscale - Niveau 1	2 jours	1 480 €	**313**
30146	Notions d'économie pour les fiscalistes	1 jour	955 €	**318**
30049	Fiscalité immobilière - Niveau 1	2 jours	1 480 €	**321**
30007	Les bases de la TVA	3 jours	1 925 €	**323**
30134	120 mn pour déclarer sa TVA	2 heures	190 €	**295**
30056	Pratiquer les procédures douanières	1 jour	955 €	**327**
30137	120 mn pour s'initier aux règles de douane	2 heures	190 €	**296**
30060	Taxe foncière - Niveau 1	1 jour	955 €	**329**
30072	Impôt sur le revenu	2 jours	1 395 €	**333**
92368	120 mn pour intégrer les bases de la gestion de patrimoine	2 heures	190 €	**352**
92310	Initiation à l'ingénierie patrimoniale	3 jours	1 895 €	**369**
30132	Maîtriser les bases de la fiscalité des dirigeants	1 jour	955 €	**336**

SOMMAIRE PAR NIVEAU

01 INITIATION

Fiscalité des sociétés et des groupes

- Maîtriser la gestion fiscale de l'entreprise **Cycle long** p. 300
- Prélèvement à la source **Nouveau** p. 301
- Assistant(e) fiscaliste p. 301
- Utiliser Télérecours® **Classe virtuelle** p. 295
- Fiscalité pour non-fiscalistes p. 302
- Fiscalité pour juristes p. 186
- La fiscalité d'entreprise, ça s'apprend ! **Nouveau** p. 297
- Déterminer le résultat fiscal et établir la liasse fiscale p. 303
- Déterminer et gérer le résultat fiscal **Cycle long** p. 304
- Maîtriser le régime fiscal des sociétés non soumises à l'IS p. 306
- Factures : maîtriser les règles juridiques et fiscales p. 307
- Intégrer les règles liées aux factures **Classe virtuelle** p. 295
- Intégration fiscale **Niveau 1** p. 313
- Notions d'économie pour les fiscalistes **Nouveau** p. 318
- Gérer un GIE p. 314
- Comptabilité pour fiscalistes p. 339
- Le résultat fiscal dans les établissements financiers p. 375
- Pratiquer la fiscalité en assurance p. 424
- Gérer les taxes majeures en assurance p. 424

Fiscalité internationale

- Fiscalité internationale p. 316
- Notions d'économie pour les fiscalistes **Nouveau** p. 318
- TVA des opérations internationales p. 316
- TVA et douane p. 325
- Fiscalité internationale du patrimoine p. 320

Fiscalité immobilière

- Fiscalité immobilière **Niveau 1** p. 321

02 PERFECTIONNEMENT

Fiscalité des sociétés et des groupes

- Fiscaliste spécialisé en fiscalité des entreprises **Cycle certifiant** p. 298
- Auditer toutes les déclarations fiscales p. 302
- Retraiter les abandons de créances et les subventions intra-groupe p. 303
- Fiscalité des dividendes p. 304
- Fiscalité de la R&D et de la propriété industrielle p. 305
- Optimiser la gestion du crédit d'impôt recherche p. 305
- Régime fiscal de la fiducie p. 306
- La facturation électronique p. 308
- Limiter les risques fiscaux liés aux systèmes d'information p. 308
- Opérations de restructuration p. 309
- APA : le choix du régime de faveur p. 309
- Maîtriser la structuration fiscale des LBO p. 310
- Fiscalité des transactions intra-groupe p. 311
- TVA : sécuriser les droits à déduction des holdings p. 312
- Joint venture : choisir la forme juridique adaptée p. 122
- Intégration fiscale **Niveau 2** p. 314
- Prix de transfert p. 318
- TVA sur les opérations bancaires et financières p. 376

Fiscalité internationale

- Conventions fiscales internationales p. 317
- Établissement stable p. 317
- Prix de transfert p. 318
- TVA : sécuriser les droits à déduction des holdings p. 312
- Maîtriser la pratique de la DEB p. 324
- Fiscalité des non-résidents p. 320
- Holding patrimoniale p. 369

Fiscalité immobilière

- Fiscalité immobilière **Niveau 2** p. 321
- Créer et gérer une société civile immobilière p. 338
- SCI : choix de l'option ou non à l'IS p. 338
- Fiscalité de la location meublée p. 339
- TVA des activités immobilières p. 322
- TVA immobilière en secteur public p. 326
- Calculer la TVA immobilière en secteur public p. 326

03 EXPERTISE

Fiscalité des sociétés et des groupes

- Tax Club **Nouveau** p. 300
- Maîtriser la fiscalité du crédit-bail immobilier p. 322
- Établir une cartographie des risques fiscaux p. 307
- Réaliser une transmission universelle de patrimoine p. 310
- Implanter une holding p. 311
- Gestion fiscale d'une holding p. 312
- Appliquer les impôts différés p. 313
- Rédiger sa documentation de prix de transfert p. 319
- Contentieux des prix de transfert p. 319
- Panorama fiscal 2017/2018 **Conférence d'actualité** p. 315

Fiscalité internationale

- Implanter une holding p. 311
- Gestion fiscale d'une holding p. 312
- Rédiger sa documentation de prix de transfert p. 319
- Contentieux des prix de transfert p. 319
- TVA des échanges internationaux de biens p. 325
- Expatriation et détachement p. 42

Fiscalité immobilière

- Maîtriser les spécificités d'un OPCI p. 237
- Maîtriser la fiscalité du crédit-bail immobilier p. 322
- Évaluation immobilière et contrôle fiscal p. 371

TVA - Douanes CVAE, CET et impôts locaux

- Les bases de la TVA p. 323
- Pratiquer les procédures douanières p. 327
- Déclarer sa TVA **Classe virtuelle** p. 295
- S'initier aux règles de douane **Classe virtuelle** p. 296
- TVA des opérations internationales p. 316
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises p. 328
- TVA et douane p. 325
- Taxe foncière **Niveau 1** p. 329
- Appréhender le régime de la TVA en secteur public p. 327

Contrôle et contentieux

- Mener un audit fiscal et prévenir un contrôle p. 330
- Pratique du contrôle fiscal et du contentieux p. 331

Ingénierie fiscale du patrimoine

- Pratiquer la gestion de patrimoine **Cycle long** p. 364
- Déclarer son IFI **Nouveau** **Classe virtuelle** p. 297
- Intégrer les bases de la gestion de patrimoine **Nouveau** **Classe virtuelle** p. 352
- Assurance vie et gestion de patrimoine p. 366
- Impôt sur le revenu p. 333
- Maîtriser les bases de la fiscalité des dirigeants p. 336
- Initiation à l'ingénierie patrimoniale p. 369
- Maîtriser le régime fiscal des sociétés non soumises à l'IS p. 306
- Fiscalité du patrimoine p. 333
- Fiscalité internationale du patrimoine p. 320
- Droit patrimonial de la famille p. 368

- Récupérer la TVA sur les notes de frais **Nouveau** **Classe virtuelle** p. 296
- TVA immobilière en secteur public p. 326
- Maîtriser la pratique de la DEB p. 324
- Calculer la TVA immobilière en secteur public p. 326
- TVA : sécuriser les droits à déduction des holdings p. 312
- Contribution économique territoriale p. 328
- TVA des activités immobilières p. 322
- Taxe foncière **Niveau 2** p. 329
- TVA sur les opérations bancaires et financières p. 376

- Auditer toutes les déclarations fiscales p. 302
- Contentieux fiscal devant le juge de l'impôt p. 332
- Faire face à une visite domiciliaire de son entreprise **Nouveau** p. 331
- Négocier en interlocution départementale **Classe virtuelle** p. 297
- Contrôle fiscal des comptabilités informatisées p. 332
- Limiter les risques fiscaux liés aux systèmes d'information p. 308

- Perfectionner sa déclaration des revenus **Nouveau** **Classe virtuelle** p. 296
- Structurer son patrimoine en société p. 368
- Créer et gérer une société civile immobilière p. 338
- Droit des successions et des libéralités p. 334
- Holding patrimoniale p. 369
- SCI : choix de l'option ou non à l'IS p. 338
- Procéder à une donation-partage p. 334
- Pactes Dutreil p. 337
- Fiscalité de la location meublée p. 339
- Assurance vie : cadre juridique et fiscal p. 410
- Réussir un investissement immobilier patrimonial p. 370
- Fiscalité des non-résidents p. 320
- Régime fiscal de la fiducie p. 306
- Maîtriser les dispositifs de défiscalisation immobilière p. 370

- TVA : territorialité des prestations de services p. 324
- TVA des échanges internationaux de biens p. 325

- Établir une cartographie de risques fiscaux p. 307
- Contentieux des prix de transfert p. 319
- Évaluation immobilière et contrôle fiscal p. 371
- Redressements fiscaux 2018 **Conférence d'actualité** p. 330

- Minimiser l'IFI **Nouveau** p. 335
- Évaluation immobilière et contrôle fiscal p. 371
- Traitement fiscal des plus-values mobilières p. 336
- Expatriation et détachement p. 42
- Assurance vie et clause bénéficiaire p. 411
- Redressements en gestion de patrimoine **Conférence d'actualité** p. 335
- Approche patrimoniale globale du chef d'entreprise p. 366
- Assurance vie **Conférence d'actualité** p. 367
- Fondation, fonds de dotation et mécénat p. 337

DIGITAL LEARNING BY EFE

Construisez vous-même votre parcours personnalisé

01 LES CLASSES VIRTUELLES POUR INTERAGIR

- Vous former n'importe où, en gardant de l'interaction avec votre formateur
- 90 ou 120 minutes chrono

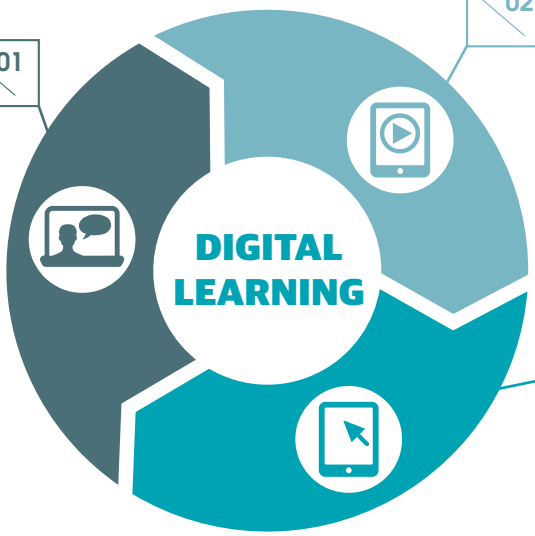

02 LA VOD POUR MUSCLER VOS COMPÉTENCES

- Pour apprendre à votre rythme, partout et tout le temps
- Des contenus courts, concrets et opérationnels avec les meilleurs experts

03 LES MODULES E-LEARNING POUR PROGRESSER ATAWADAC*

- Pour vous préparer au présentiel
- Pour renforcer l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences

** AnyTime, AnyWhere, AnyDevice, Any content*

01 LES CLASSES VIRTUELLES POUR INTERAGIR

Vous former **N'IMPORTE OÙ,** en gardant de **L'INTERACTION** avec votre **FORMATEUR,** c'est possible !

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

D'UNE DURÉE D'1H30 OU 2H, LES CLASSES VIRTUELLES EFE VOUS PERMETTENT D'ABORDER UN SUJET D'UNE TOUTE NOUVELLE FAÇON EN 3 ÉTAPES.

ÉTAPE 1
- Définition des enjeux liés à la thématique
- Contenus théoriques expliqués par le formateur

ÉTAPE 2
- Mise en pratique individuelle
- Accompagnement des apprenants par tchat

ÉTAPE 3
- Temps collectif : partage d'expériences
- Conclusion du formateur sur les bonnes pratiques

Utiliser Télérecours®

120 minutes chrono

Gérer la communication dématérialisée avec les juridictions administratives

OBJECTIFS
- Prendre en main l'application Télérecours®.
- Déposer une requête.
- Optimiser l'utilisation de Télérecours®.

PRÉREQUIS
Utiliser l'application Télérecours® dans la communication dématérialisée des requêtes, mémoires et actes de procédure entre les juridictions administratives et les parties représentées.

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s juridiques
- Toute personne amenée à utiliser l'application Télérecours®

ANIMATEUR
Antoine CHALAL
Avocat à la Cour
BIRD & BIRD

PROGRAMME *Initiation*

60 mn pour prendre en main l'application Télérecours®
- Accéder à Télérecours® et au menu superviseur
- Gérer son compte et ses dossiers
- Télécharger les pièces d'un dossier
- Signer un mémoire par voie électronique
- Optimiser la gestion des applications

15 mn pour s'exercer sur son poste
À partir des conseils vus durant la 1ère heure, recherche d'un dossier sur Télérecours® et préparation du dépôt d'une requête
Exercice d'application : après avoir retrouvé le dossier recherché, les participants sont invités à préparer les éléments permettant le dépôt d'une requête

45 mn pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces
Partage d'expériences : échanges sur les principales difficultés rencontrées dans l'utilisation de l'application Télérecours®
- Résoudre les principaux soucis de connexion et de blocage
- Optimiser le dépôt d'une requête

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'utiliser au mieux les fonctionnalités de l'application Télérecours®.

DE 11H À 13H	Code 30139	Tarif HT : 190 €
12 mars 2018	12 octobre 2018	

Intégrer les règles liées aux factures

120 minutes chrono

Émettre et contrôler les factures

OBJECTIFS
- Comprendre la logique de la facturation.
- Intégrer le formalisme légal lié à la facturation.
- Identifier les règles de TVA applicables aux factures.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans le processus de facturation.

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services comptables
- Toute personne impliquée dans la facturation

ANIMATEUR
Caroline MASURE
Avocat fiscaliste

PROGRAMME *Initiation*

60 mn pour acquérir les clés de la facturation
- Comprendre le rôle commercial, économique, comptable et fiscal joué par la facture
- Définir les cas où une facture doit être délivrée
- Recenser les mentions obligatoires à apposer sur une facture
- Identifier et résoudre les principaux cas particuliers
- Facturer avec TVA et sans TVA dans le contexte français et européen

15 mn pour s'exercer sur son poste
À partir des conseils vus durant la 1ère heure, analyse de factures émises par un fournisseur
Exercice d'application : analyse de factures pour contrôler le respect des mentions obligatoires et la bonne application de la TVA

45 mn pour échanger sur les risques de sanctions liées au non-respect de la réglementation
Partage d'expériences : échanges sur les principaux points de difficulté dans l'élaboration et le traitement de factures
- Identifier les factures à problème
- Relever les mentions abusives de TVA
- Respecter les règles de conservation des factures
- Mesurer les sanctions en cas d'infraction aux règles de facturation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'appliquer les règles dans l'élaboration et le contrôle des factures.

DE 11H À 13H	Code 30136	Tarif HT : 190 €
22 mai 2018	13 novembre 2018	

Déclarer sa TVA

120 minutes chrono

Remplir le formulaire de déclaration CA3

OBJECTIFS
- Maîtriser les modes de déclaration de la TVA.
- Remplir le formulaire CA3.
- Anticiper les difficultés déclaratives.

PRÉREQUIS
Être amené à déclarer la TVA via le formulaire CA3.

PUBLIC CONCERNÉ
- Comptables
- Toute personne amenée à déclarer la TVA

ANIMATEUR
Olivier CORTEZ
Avocat Associé
HEDEOS - Société d'Avocats

PROGRAMME *Initiation*

60 mn pour intégrer les modalités déclaratives de la TVA
- Identifier les opérations entrant dans le champ d'application de la TVA
- Déterminer la TVA déductible et la TVA collectée : régularisation, autoliquidation
- S'assurer du fait générateur et de l'exigibilité
- Identifier les taux de TVA à appliquer

15 mn pour s'exercer sur son poste
- À partir des conseils vus durant la 1ère heure, préparation du dépôt du formulaire CA3

Exercice d'application : déclaration de cas d'opérations complexes

45 mn pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces
Partage d'expériences : échanges sur les principales difficultés rencontrées en remplissant le formulaire CA3
- Traiter les cas complexes et exceptionnels
- Connaître les modalités de régularisation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de remplir à temps le formulaire CA3 de déclaration de TVA.

DE 11H À 13H	Code 30134	Tarif HT : 190 €
22 juin 2018	7 décembre 2018	

Récupérer la TVA sur les notes de frais

NEW NOUVEAU

120 minutes chrono

Maîtriser les règles pour éviter les sanctions de l'administration

OBJECTIFS
- Intégrer la logique de la récupération de la TVA sur les notes de frais.
- Déterminer les règles pour chaque cas particulier.
- Identifier les risques en cas de récupération à tort.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans le processus de facturation.

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services comptables
- Toute personne impliquée dans la gestion des notes de frais

ANIMATEUR
Olivier CORTEZ
Avocat Associé
HEDEOS - Société d'Avocats

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 mn pour appliquer les règles de récupération de la TVA
- Maîtriser les règles de base dans la récupération de la TVA
- Identifier les frais non assujettis à la TVA
- Définir les cas où la TVA n'est récupérable que partiellement
- Traiter le cas particulier des frais de réception/restauration
- Mesurer l'enjeu des frais de stationnement et de carburant

15 mn pour s'exercer sur son poste
À partir des conseils vus durant la 1ère heure, analyse de factures émises par un fournisseur
Exercice d'application : analyse de notes de frais pour déterminer la quote part ou non de TVA récupérable

45 mn pour échanger sur les risques de sanctions liées au non-respect de la réglementation
Partage d'expériences : échanges sur les principaux points de difficulté dans l'élaboration et le traitement des notes de frais
- Identifier les obligations légales de la facture
- Relever les situations à problème
- Mesurer les sanctions en cas de récupération à tort

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'appliquer les règles dans la récupération de la TVA sur les notes de frais.

DE 11H À 13H	Code 30147	Tarif HT : 190 €
22 mars 2018	11 octobre 2018	

S'initier aux règles de douane

120 minutes chrono

Identifier les points essentiels des déclarations douanières

OBJECTIFS
- Identifier les points clés des réglementations communautaires et françaises.
- Cerner les informations essentielles et le langage de la douane et des transitaires.
- Mesurer les enjeux et les risques pour l'entreprise.

PRÉREQUIS
Être confronté aux échanges internationaux de marchandises.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant se familiariser avec les techniques douanières

ANIMATEUR
Evguenia DEREVIANKINE
Avocat Associée
UGGC AVOCATS

PROGRAMME *Initiation*

60 mn pour comprendre les enjeux douaniers des échanges internationaux des marchandises
- Comprendre les enjeux des principaux régimes douaniers : export, import et régimes suspens
- Comprendre les bases de fonctionnement des règles douanières : espèce tarifaire, origine douanière et valeur en douane de la marchandise

15 mn pour s'exercer sur son poste
- Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la 1ère heure sur des documents douaniers

Exercice d'application : cas pratique à l'importation

45 mn pour échanger sur les principaux risques et les enjeux pour l'entreprise
Partage d'expériences : échanges autour du risque de contentieux douanier
- Identifier les risques douaniers et savoir s'en prémunir contractuellement
- Cerner les moyens d'actions répressives à la disposition des services douaniers

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les points essentiels et les enjeux des procédures douanières.

DE 11H À 13H	Code 30137	Tarif HT : 190 €
24 mai 2018	22 novembre 2018	

Perfectionner sa déclaration des revenus

NEW NOUVEAU

120 minutes chrono

Détecter et solutionner les difficultés pratiques

OBJECTIFS
- Identifier les revenus difficiles à déclarer.
- Intégrer les subtilités de la déclaration des revenus.
- Cerner les règles mise à jour par les lois de finances.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans le processus de déclaration des revenus.

PUBLIC CONCERNÉ
- Experts-comptables
- Toute personne impliquée dans l'élaboration des déclarations des revenus

ANIMATEUR
Antoine CHALAL
Avocat à la Cour
BIRD & BIRD

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 mn pour acquérir les clés de la déclaration
- Identifier les déclarations complémentaires obligatoires
- Intégrer l'impact du prélèvement à la source
- Définir les revenus internationaux à déclarer
- Cerner les subtilités des revenus professionnels

15 mn pour s'exercer sur son poste
- À partir des conseils vus durant la 1ère heure, analyse des déclarations 2042, 2042 C et 2047

Exercice d'application : analyse des déclarations pour contrôler le respect des obligations légales

45 mn pour échanger sur les situations à risques
Partage d'expériences : échanges sur les principaux points de difficulté dans l'élaboration de la déclaration des revenus
- Identifier les revenus à problème
- Respecter les obligations déclaratives des dispositifs fiscaux spécifiques
- Inscrire et suivre les plus-values en report
- Mesurer les sanctions en cas d'infraction

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'appliquer les obligations déclaratives incombant aux contribuables.

DE 11H À 13H	Code 30148	Tarif HT : 190 €
12 avril 2018	16 octobre 2018	

Déclarer son IFI

120 minutes chrono

Remplir le formulaire de déclaration 2725

NEW NOUVEAU

OBJECTIFS
- Déterminer les actifs taxables et ceux exonérés.
- Faire le point sur les décotes possibles.
- Bénéficier du plafonnement.

PRÉREQUIS
Être amené à déclarer l'IFI.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne amenée à procéder à une déclaration d'IFI incluant les patrimoines inférieurs à 2.570.000 €

ANIMATEUR
Antoine CHALAL
Avocat à la Cour
BIRD & BIRD

PROGRAMME *Initiation*

60 mn pour préparer sa déclaration d'IFI
- Déterminer les assujettis
- Évaluer les actifs taxables et leur décote
- Déterminer les actifs exonérés
- Faire le point sur ce que l'on peut mettre au passif ou non
- Déterminer le plafonnement
- Identifier les pistes d'optimisation

15 mn pour s'exercer sur son poste
À partir des conseils vus durant la 1ère heure, préparation du dépôt du formulaire de déclaration 2725
Exercice d'application : à partir d'un patrimoine mobilier et immobilier d'une famille
- Calculer le montant de l'IFI après la reconstitution de la déclaration en déterminant les actifs imposables et exonérés et le passif
- Procéder au calcul du plafonnement

45 mn pour échanger sur les risques de rappel
Partage d'expériences : échanges sur les principales difficultés rencontrées en remplissant le formulaire 2725
- Déterminer les justificatifs à conserver en cas de contrôle
- Identifier les problématiques faisant l'objet de redressement

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de remplir la déclaration d'IFI.

DE 11H À 13H	Code 30135	Tarif HT : 190 €
27 juin 2018	14 décembre 2018	

Négocier en interlocution départementale

90 minutes chrono

Préparer et mener efficacement sa négociation de recours hiérarchique

OBJECTIFS
- Comprendre la logique et les bénéfices à tirer d'une interlocution départementale.
- Préparer et organiser sa stratégie.
- Mener la négociation sur les éléments réalisables.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances sur le contentieux fiscal ou avoir suivi " Pratique du contrôle fiscal et du contentieux " (code 30043 p. 331).

PUBLIC CONCERNÉ
- Comptables
- Fiscalistes
- Toute personne confrontée à un contentieux avec l'administration fiscale

ANIMATEUR
Arnaud TAILFER
Avocat à la Cour
BAKER & MCKENZIE

PROGRAMME *Perfectionnement*

45 mn pour comprendre la logique et les bénéfices à tirer d'une interlocution départementale
- Identifier l'intérêt d'une interlocution avec l'administrateur des finances publiques adjoint
- Comprendre les règles procédurales de saisie
- Cerner les codes de la négociation pour mettre en place une stratégie efficace
- Mesurer les bénéfices à attendre de l'interlocution
- Présenter son dossier en adéquation avec l'exercice

15 mn pour s'exercer sur son poste
Les participants sont invités à partir des conseils vus durant la 1ère heure à préparer la stratégie du rendez-vous en interlocution départementale
Exercice d'application : préparation de la stratégie de négociation envisagée lors de l'interlocution

30 mn pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces lors de la négociation
Partage d'expériences : échanges sur les principales difficultés rencontrées lors du rendez-vous en interlocution départementale
- Réagir en cas de discours obtus
- Évaluer justement ses doléances
- Identifier les alternatives en cas d'insuccès

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mener au mieux la négociation lors d'une interlocution départementale.

DE 11H À 12H30	Code 30138	Tarif HT : 170 €
29 juin 2018	12 décembre 2018	

02

PARCOURS VIDÉO

NEW NOUVEAU

MUSCLEZ VOS COMPÉTENCES ET VOTRE CV AVEC DES CONTENUS COURTS, CONCRETS ET OPÉRATIONNELS AVEC LES MEILLEURS EXPERTS.

LA FISCALITÉ D'ENTREPRISE, ÇA S'APPREND !

44.99 € TTC

NB : disponible également sur mesure

COMMENT ?
- Un **parcours à suivre à votre rythme, partout et tout le temps**
- Un accès illimité aux vidéos premium, jeux, évaluation, forum du parcours
- Un apprentissage avec notre expert : Léa FAULCON
- **Attestation de réussite et recommandation LinkedIn**
- Durée estimée du parcours : 1h30

OBJECTIFS
- Intégrer les grandes lignes de raisonnement de la fiscalité
- Être capable de contrôler la cohérence d'une déclaration fiscale
- Réagir face aux demandes de l'administration fiscale

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

FISCALISTE spécialisé en fiscalité des entreprises

Maîtriser l'ensemble des impôts et taxes dues par l'entreprise

15 jours
105 heures

CERTIFIANT BLENDED

De nombreux juristes ou comptables sont parfois amenés, dans le cadre de leurs missions, à tenir compte de règles ou de contraintes fiscales qui s'appliquent aux entreprises. Une seule décision de gestion peut, par ailleurs, entraîner des coûts fiscaux importants. Il est donc impératif de se familiariser avec l'environnement fiscal d'une entreprise afin d'éclairer au mieux toutes ses décisions et stratégie.

OBJECTIFS
- Cerner les règles générales qui régissent la fiscalité.
- Faire le point sur l'environnement fiscal de l'entreprise et maîtriser la gestion fiscale de l'entreprise.
- Assumer la responsabilité des obligations déclaratives de l'entreprise.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances sur le fonctionnement comptable et/ou juridique de son entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes ou comptables souhaitant obtenir une spécialisation en droit fiscal des entreprises

ANIMATEUR
Caroline MASURE
Avocat fiscaliste

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier et de maîtriser l'ensemble des impôts et taxes dus par une entreprise en vue d'une gestion fiscale optimale.

MODULE 1 Intégrer les mécanismes de base de la fiscalité des entreprises au regard de l'IS 6 jours

OBJECTIFS
- Faire le point sur l'environnement fiscal de l'entreprise.
- Passer du résultat comptable au résultat fiscal.
- Maîtriser les règles de l'IS et les dispositifs applicables aux opérations de restructuration.

MODULE VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ce micro-learning :
- Quels sont les principes de l'IS ?

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Intégrer les principaux mécanismes fiscaux et maîtriser le système fiscal français

Imposition des bénéfices et mécanisme de l'IS
- Déterminer le résultat fiscal et remplir la liasse fiscale
- Maîtriser le régime des plus-values professionnelles
- Déclarer le résultat fiscal et payer l'IS

Étude de cas : détermination du résultat fiscal imposable à l'IS et établissement d'une liasse fiscale

Maîtriser les aspects fiscaux d'un groupe de sociétés
- Traitement fiscal des abandons de créances et des subventions intragroupe
- Appliquer le régime fiscal des sociétés mère/filles
- Appréhender le régime de l'intégration fiscale
- Identifier les risques fiscaux inhérents à un groupe

Étude de cas : détermination du périmètre d'intégration et établissement d'une liasse fiscale de groupe intégré

Maîtriser le régime fiscal des opérations de restructuration
- Identifier les principales opérations de restructuration
- Distinguer le régime de droit commun et le régime de faveur
- Appliquer le règlement CRC 2004-01 sur les opérations de fusions et opérations assimilées
- Procéder à une évaluation des apports
- Analyser le traitement fiscal du boni et du mali de fusion

Étude de cas : établir le calendrier d'une fusion en s'intéressant aux aspects fiscaux

Maîtriser les bases de la fiscalité internationale
- Appliquer les conventions fiscales internationales
- Identifier les risques inhérents à un groupe international

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Maîtriser la TVA et les règles relatives à la fiscalité locale 4 jours

OBJECTIFS
- Appliquer les règles de droits à déduction de la TVA.
- Maîtriser les règles relatives à la taxe assise sur les salaires.
- Maîtriser les mécanismes de base liés à la CET et aux taxes foncières.

MODULE VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ce micro-learning :
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?

PROGRAMME
Mécanismes de base de la TVA

Délimiter le champ d'application de la TVA
- Déterminer les droits à déduction de la TVA
- Calculer les coefficients de déduction, d'assujettissement, de taxation et d'admission

La TVA dans un contexte international
- Maîtriser les règles de territorialité de la TVA
- Distinguer les opérations de livraisons de biens et de prestations de services

Étude de cas : établissement d'une déclaration de TVA

Taxe sur les salaires
- Articuler la TVA et la taxe sur les salaires
- Appliquer le rapport d'assujettissement à la taxe sur les salaires

Étude de cas : calcul et liquidation de la taxe sur les salaires

Acquérir les mécanismes de la CET

Intégrer la Contribution Foncière des Entreprises (CFE)
- Distinguer les exonérations permanentes des exonérations temporaires
- Calculer la CFE

Maîtriser la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- Déterminer les critères d'imposition et le seuil d'application de la CVAE
- Calculer la valeur ajoutée de l'entreprise

Obtenir un dégrèvement de CET

Intégrer les règles applicables en matière de taxes foncières

Taxe foncière sur les propriétés non bâties
- Déterminer les biens imposables
- Identifier les différentes exonérations
- Calculer la base d'imposition

Taxe foncière sur les propriétés bâties
- Déterminer la valeur locative
- Calculer la base imposable

Étude de cas : déclaration de la CET et identification des possibilités d'allègement / calcul de la valeur foncière

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

BLENDED

QUIZ AMONT — MODULES VIDÉO — PRÉSENTIEL — COMMUNAUTÉ D'APPRENANTS — E-ÉVALUATION — CLASSE VIRTUELLE

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

15 JOURS | 105 heures | **Code 30088**

Paris - Promotion 1
9 au 11 avril, 16 au 18 mai, 14-15 juin, 9-10 juillet, 10-11 septembre, **25 septembre***, 10 au 12 octobre et **3 décembre 2018****
Paris - Promotion 2
26 au 28 septembre, 22 au 24 octobre, 15-16 novembre, 10-11 décembre 2018, 14-15 janvier, **29 janvier***, 11 au 13 février et **2 avril 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 8 545 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 6 845 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 5 690 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
FISCALITÉ DES ENTREPRISES
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS
FISCALITÉ DES ENTREPRISES
Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 500 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 3 990 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Le régime de la fiscalité patrimoniale et immobilière 2 jours

OBJECTIFS
- Connaître les droits applicables aux mutations patrimoniales.
- Maîtriser les aspects fiscaux de la détention et de la cession d'un immeuble.
- Gérer les aspects fiscaux de la détention de titres de SCI.

PROGRAMME
Faire le point sur le régime des droits d'enregistrement et des droits de mutation
Identifier les faits générateurs de droits d'enregistrement
Maîtriser les taux de droits d'enregistrement applicables à la vie de la société
- Connaître les droits d'enregistrement applicables en cas de création et de dissolution de société
- Connaître les droits d'enregistrement applicables en cas de modifications statutaires et de cession de titres

Appliquer le droit de vente d'immeubles et assimilés
- Calculer le droit de vente en cas de cession d'immeuble et de fonds de commerce (ou assimilés)
- Appliquer les régimes de faveur

Exercice d'application : calcul des droits d'enregistrement dus dans différentes hypothèses

Maîtriser le régime de détention et de cessions immobilières
Connaître les différentes catégories de profits professionnels immobiliers
- Imposer les profits de lotissement, de marchands de biens, de construction
- Imposer les profits immobiliers des assujettis professionnels dans le cadre d'une activité économique

Maîtriser les conséquences en matière de TVA et de droits de mutation à titre onéreux
Intégrer les mécanismes fiscaux en matière de revenus locatifs
Gérer les implications patrimoniales pour l'associé

Gérer la fiscalité d'une Société Civile Immobilière (SCI)
- Créer une SCI de location d'immeuble
- Déterminer et imposer les résultats de la SCI
- Maîtriser le régime des cessions

Exercice d'application : calcul d'une plus-value et du montant de l'imposition

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

ÇA VOUS PARLE ?
" Une formation riche d'échanges et très professionnelle. "
Virginie V., VERCAMER FONTANE

MODULE 4 Gérer les relations de l'entreprise avec l'administration fiscale 3 jours

OBJECTIFS
- Analyser les différents types de contrôles fiscaux.
- Limiter les risques de contrôle.
- Maîtriser toutes les étapes de la procédure fiscale.

MODULE VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ce micro-learning :
- Qu'est-ce qu'un contrôle fiscal ?

PROGRAMME
Maîtriser le cadre général des procédures fiscales
Identifier les pouvoirs d'investigation de l'administration fiscale
- Droits de communication
- Droit de visite et de saisie
- Procédure de flagrance fiscale

Maîtriser les délais de prescription et les pénalités encourues
Connaître ses droits et garanties

Gérer une procédure de rectification
Maîtriser les différentes procédures de contrôle fiscal
Répondre à une proposition de rectification
- Rédiger les observations en réponse du contribuable
- Maîtriser les différents vices de procédure

Utiliser les voies de recours en cas de maintien des redressements
- Saisir ou non la commission départementale
- Demander ou non un entretien avec le supérieur hiérarchique

Exercice d'application : rédaction d'une réponse à une proposition de rectification

Contester une mise en recouvrement
- Introduire un recours gracieux devant l'Administration
- Introduire un recours contentieux devant l'Administration

Gérer un contentieux fiscal devant le juge de l'impôt
Introduire un recours contentieux devant le juge de l'impôt
- Distinguer le juge administratif du juge judiciaire
- Charge et administration de la preuve
- Rédiger un mémoire introductif

Gérer le contentieux du recouvrement
- Cerner les spécificités de ce contentieux
- Respecter les délais applicables

Maîtriser la procédure de référé

Anticiper les redressements
- Identifier les principaux risques de redressement

Test de connaissances : quiz sur la procédure de contrôle et de contentieux fiscaux

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

Maîtriser la gestion fiscale de l'entreprise

Cycle long - Pour participer à la stratégie fiscale de l'entreprise

La fiscalité est incontournable dans une entreprise mais peut paraître complexe pour les non-spécialistes. Il est pourtant impératif de se familiariser avec l'environnement fiscal d'une entreprise pour une gestion complète et optimale. Parce que l'entreprise est aussi un contribuable, il faut maîtriser les nombreuses règles fiscales applicables et les relations avec le fisc.

OBJECTIFS

- Faire le point sur l'environnement fiscal de l'entreprise.
- Cerner les choix fiscaux opérés par l'entreprise.
- Intégrer les critères fiscaux pour éclairer ses décisions.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances sur le fonctionnement comptable et/ou juridique de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables financiers et comptables
- Juristes et jeunes collaborateurs fiscalistes récemment nommés
- Experts-comptables et commissaires aux comptes
- Toute personne n'ayant pas de formation initiale en fiscalité ou débutant dans une direction fiscale et souhaitant acquérir des bases solides

ANIMATEURS

Pierre-Charles LANNEMAJOU
Avocat à la Cour
ELLIS Société d'Avocats

Ruben MERDA KLEIN
Avocat Associé
RHEOVATIS

Soufiane JEMMAR
Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine
TAJ Société d'Avocats

MODULES VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :

- Quel régime d'imposition choisir ?
- Quels sont les principes de l'IS ?
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?

4 JOURS | 28 heures | **Code 30012**

Tarif HT : **2 550 €** - repas inclus

Paris
18-19 décembre 2017, 18-19 janvier et **16 février 2018***
12-13 avril, 24-25 mai et **11 juillet 2018***
8-9 octobre, 8-9 novembre 2018 et **9 janvier 2019***
13-14 décembre 2018, 17-18 janvier et **13 mars 2019***

*CLASSE **VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Intégrer les principaux mécanismes fiscaux

Cerner le système fiscal français et l'imposition des bénéfices

Place de la doctrine administrative et impact du droit communautaire

- Les sources du droit fiscal
- Impact du droit communautaire
- Recensement des principaux impôts et taxes dont une entreprise est redevable

Intégrer l'imposition des bénéfices et le mécanisme de l'IS

- Principe de déductibilité des charges
- Résultat comptable et résultat fiscal
- La taxation des résultats
- Sort du résultat disponible après impôt : identifier les différents choix qui s'offrent à l'entreprise

Exercice d'application : détermination du résultat fiscal imposable à l'IS et établissement de la liasse fiscale

Gérer les relations de l'entreprise avec l'administration fiscale

Identifier les différents types de contrôles

Mesurer les conséquences d'une procédure de rectification contradictoire

- Les pouvoirs d'investigation de l'administration fiscale
- Les principaux risques de redressement
- Le déroulement d'un contrôle fiscal : ses conséquences, les moyens de recours de l'entreprise et les délais de prescription

Exercice d'application : rédaction d'une réponse face à une demande de justification de l'administration

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Identifier les impôts dus par l'entreprise

Maîtriser l'essentiel de la fiscalité indirecte et de la fiscalité locale

Imposition du chiffre d'affaires et mécanisme de la TVA

- Opérer le calcul de la TVA
- Le mécanisme du droit à déduction
- Présentation de la TVA sur les échanges intracommunautaires

Exercice d'application : établissement d'une déclaration de TVA

Les impôts locaux

- La taxe foncière
- Le fonctionnement de la contribution économique territoriale : définir le champ d'application et ce qui est imposable
- Identifier les éléments déterminant la base d'imposition
- Cerner les réductions et les abattements courants
- L'encadrement de la CET au regard de la valeur ajoutée

Exercice d'application : déclaration de la contribution économique territoriale et identification des possibilités d'allègement

Maîtriser l'essentiel des autres impositions et taxes diverses

Les autres taxes dues par l'entreprise

- Taxes assises sur les salaires
- Organic
- Taxe sur les véhicules de société

Les crédits d'impôt et leur fonctionnement

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier et de maîtriser l'ensemble des impôts et taxes dus par une entreprise en vue d'une gestion fiscale optimale.

NEW

TAX CLUB BY EFE

Le Tax Club by EFE
L'AFTERWORK MENSUEL DES ACTEURS DE LA FISCALITÉ

- 2 heures de conférence sur des sujets au cœur de l'actualité fiscale
- Un moment privilégié d'échanges et de partages avec vos pairs et nos meilleurs experts
- Une soirée cocktail dans un cadre convivial

Retrouvez le Tax Club by EFE sur www.efe.fr

Prélèvement à la source

Appliquer la réforme à son entreprise pour être prêt au 1er janvier 2019

La France est l'un des derniers pays à opter pour le recouvrement de l'impôt sur le revenu à la source. La réforme votée par la loi de finance pour 2017 a été reportée pour une mise en place au 01/01/19. Il s'agit d'une grande nouveauté pour les entreprises qui deviennent ainsi les tiers-payeurs de l'IR. Le prélèvement à la source entraîne un grand nombre de difficultés pratiques qu'il vous faut maîtriser.

OBJECTIFS
- Maîtriser les solutions techniques mises en place.
- Anticiper les conséquences pratiques du prélèvement à la source.
- Résoudre les principales difficultés RH de ses salariés.

PRÉREQUIS
Participer à l'élaboration de la paie des salaires.

PUBLIC CONCERNÉ
- Fiscalistes et dirigeants d'entreprises
- Gestionnaires des ressources humaines et de la paie
- Experts-comptables

ANIMATEUR
Nicolas JACQUOT
Avocat Associé
ARSENE TAXAND

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 15 mai 2018 ou 9 novembre 2018

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les revenus soumis au prélèvement à la source
- Déterminer les employeurs et les entités concernés
- Traiter le cas des revenus exceptionnels

Conduire et maîtriser le processus interne

Maîtriser le rôle de l'employeur
- Identifier les obligations légales de l'employeur
- Procéder au paiement de l'impôt à l'État
- Déterminer les informations nécessaires pour le calcul

Procéder aux modalités de calcul
- Appliquer le taux retenu par l'administration
- Corriger le taux en cas d'évolution en cours d'année
- Réagir en cas de changement de situation du foyer fiscal

Préparer les solutions techniques en interne
- Mettre à jour les logiciels de paie
- Automatiser la communication entre l'administration et l'employeur

Exercice d'application : traitement de plusieurs situations de salariés en cours d'année

Faire face aux situations particulières de ses salariés

Procéder aux ajustements en cas de contrats particuliers
- Gérer les problématiques des contrats courts ou étudiants
- Résoudre les cas de salariés avec multi-employeurs ou détachés
- Mesurer l'impact pour ses salariés étrangers vivant en France et ses expatriés

Faire face aux changements d'employeur en cours d'année

Étude de cas : analyse de situations particulières

Anticiper les conflits avec les salariés
- Maîtriser les problématiques de protection des données personnelles
- Déterminer son rôle dans la relation du salarié avec l'administration

Mise en situation : élaboration de la meilleure stratégie à adopter face à un contrôle

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en place le prélèvement à la source au sein de votre entreprise.

1 JOUR	7 heures	Code 30129	Tarif HT : 955 € - repas inclus
Paris			
22 janvier 2018	13 mars 2018	17 septembre 2018	21 janvier 2019

Assistant(e) fiscaliste

Maîtriser les concepts fiscaux pour assister au mieux le service fiscal

L'environnement d'un service fiscal exige la maîtrise de certaines règles fiscales essentielles qu'un(e) assistant(e) fiscaliste doit intégrer pour améliorer son efficacité, participer au bon déroulement du service et permettre un suivi efficace des dossiers. Cette formation est donc l'occasion de faire le point sur des connaissances tant techniques que pratiques incontournables pour renforcer ses compétences.

OBJECTIFS
- Acquérir le vocabulaire fiscal indispensable.
- Cerner le calendrier des formalités de l'entreprise.
- Assurer la veille fiscale pour le service.

PRÉREQUIS
Évoluer au sein d'un service fiscal.

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s fiscalistes
- Toute personne amenée à évoluer vers un poste d'assistant(e) fiscaliste

ANIMATEUR
Caroline MASURE
Avocat fiscaliste

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quel régime d'imposition choisir ?
- Quels sont les principes de l'IS ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner les données essentielles de la fiscalité des entreprises

Identifier le rôle du service fiscal dans l'entreprise
- Définir les missions du service fiscal
- Cerner le rôle de l'assistant(e) fiscaliste
- Identifier les compétences requises

Avoir une vue d'ensemble des principales notions fiscales
- Intégrer le langage fiscal
- Cerner l'environnement fiscal de l'entreprise
- Identifier les différentes sources du droit fiscal

Intégrer l'essentiel sur les impôts dus par une entreprise
- Cerner les impôts payés par les entreprises
- Maîtriser les obligations déclaratives de l'entreprise
- Connaître les délais limites de déclaration et de paiement

Étude de cas : comptabilisation des différents postes donnant lieu à des retraitements fiscaux en matière d'impôt sur les sociétés

Exercice d'application : application des règles de TVA

Assurer le suivi du paiement de l'impôt sur les sociétés

Cerner le mécanisme de l'impôt sur les sociétés
- Calculer le montant de l'impôt à partir du résultat fiscal
- Les taux d'imposition
- Le crédit d'impôt : savoir quand et comment l'imputer

Déterminer le montant de chaque acompte
- Acquérir la méthode de calcul des acomptes

Remplir les bordereaux d'acompte et de liquidation

Étude de cas : analyse des différents formulaires utilisés pour le respect des déclarations fiscales

Assurer le reporting vers la société mère

Assurer la veille fiscale pour le service

Retrouver un texte officiel

Identifier les sources d'information
- Rechercher sur internet
- Classer et archiver la documentation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser tous les concepts fiscaux indispensables afin de mieux collaborer avec les services fiscaux de votre entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 30058	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	21-22 juin 2018	26-27 novembre 2018	

Fiscalité pour non-fiscalistes

Maîtriser les bases de la fiscalité

La fiscalité est une matière complexe qui nécessite l'appréhension des différents régimes et des multiples mécanismes fiscaux régissant les taxes et impôts en France. La fiscalité constitue également un domaine incontournable dans le monde de l'entreprise. Aussi, un non-fiscaliste peut être amené à devoir acquérir les bases de la fiscalité en vue de maîtriser les conséquences fiscales des choix de gestion de son entreprise.

OBJECTIFS
- Se familiariser avec l'environnement fiscal de l'entreprise.
- Cerner les choix fiscaux opérés par l'entreprise afin de se positionner en interlocuteur averti.
- Mesurer les enjeux du contrôle fiscal et des relations avec l'administration fiscale.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience du fonctionnement d'un service fiscal.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant acquérir les connaissances essentielles en fiscalité des entreprises pour comprendre, mesurer et, le cas échéant, optimiser les choix de gestion de l'entreprise

ANIMATEUR
Caroline MASURE
Avocat fiscaliste

MODULES VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quel régime d'imposition choisir ?
- Quels sont les principes de l'IS ?
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner les principaux mécanismes fiscaux

Remplir et interpréter les imprimés fiscaux

Découvrir le système fiscal en France
- Les sources du droit fiscal
- Recenser les principaux impôts et taxes dont une entreprise est redevable

Assimiler le mécanisme de l'IS
- Délimiter le champ d'application
- Cerner les règles fiscales de déductibilité des charges
- Saisir la différence entre résultat comptable et résultat fiscal
- Définir comment les résultats sont taxés
- Sort du résultat disponible après impôt : identifier les différents choix qui s'offrent à l'entreprise
- Suivre les déficits

Exercice d'application : détermination du résultat fiscal et analyse d'une liasse fiscale

S'approprier les règles relatives à la TVA
- Champ d'application
- TVA exigible, collectée et déductible
- Cerner les règles de facturation

Exercice d'application : calcul, déclaration et paiement de la TVA

Cerner le fonctionnement de la contribution économique territoriale
- Identifier le champ d'application
- Évaluer la base taxable
- Contribuer à l'allègement de la CET

Exercice d'application : analyse des imprimés et établissement d'un calendrier des obligations déclaratives

Examiner les incidences fiscales des restructurations juridiques
- Droits d'enregistrement
- Faire le point sur la fiscalité au sein d'un groupe de sociétés

Définir les règles de base du contentieux fiscal : les relations de l'entreprise avec l'administration fiscale

Identifier les différents types de contrôles
- Prescription
- Recours existants
- Procédures à suivre

Cerner les enjeux du contrôle fiscal
- Les pouvoirs d'investigation de l'administration fiscale
- Identifier les principaux risques de redressement
- Les conséquences d'un contrôle fiscal et d'un contentieux fiscal

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de participer à la stratégie fiscale de votre entreprise.

3 JOURS	21 heures	Code 30064	Tarif HT : 1 925 € - repas inclus
Paris	19 au 21 mars 2018	4 au 6 juillet 2018	17 au 19 décembre 2018

Auditer toutes les déclarations fiscales

Limiter les erreurs et les risques de contrôle fiscal

Une entreprise est soumise à de multiples obligations déclaratives en matière d'IS, de TVA ou encore de CET. Le passage au traitement informatisé des déclarations fiscales nécessite désormais une attention particulière sur l'établissement de celles-ci. Il convient pour les entreprises de prévenir et de limiter les risques de contrôles fiscaux en auditant au mieux l'ensemble de leurs déclarations fiscales.

OBJECTIFS
- Identifier les principales obligations déclaratives au sein d'une entreprise.
- Détecter en amont les risques de contrôles fiscaux encourus par l'entreprise en matière d'IS, de TVA et de CET.
- Déceler et corriger les possibles erreurs en matière de déclarations fiscales.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité des entreprises ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064 p. 302).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables fiscaux
- Avocats fiscalistes
- Experts-comptables et commissaires aux comptes
- Contrôleurs de gestion et auditeurs internes

ANIMATEUR
Caroline MASURE
Avocat fiscaliste

MODULES VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels points de vigilance à surveiller sur vos déclarations de TVA ?
- Qu'est-ce qu'un contrôle fiscal ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cartographie des risques fiscaux de l'entreprise

Lister les méthodes de contrôles fiscaux

Réagir à une taxation d'office pour défaut ou retard de déclaration
- Déterminer les impôts visés par la procédure de taxation d'office
- Gérer les déclarations irrégulières
- Respecter les délais pour régulariser
- Cas de la déclaration spécifique aux droits d'enregistrement

Étude de cas : liste des points sensibles et des documents qui font l'objet d'un examen lors d'un contrôle fiscal

Auditer les déclarations en matière d'IS et BIC
- Vérifier la liasse fiscale
- Lister les autres documents spécifiques aux sociétés IS
- Cas spécifique des BIC
- Traitement automatisé des déclarations professionnelles : " Acqui Pro "

Étude de cas : audit des déclarations IS / BIC et identification des zones de risque

Vérifier les modalités déclaratives en matière de TVA
- Contrôle de la TVA collectée et de la TVA déductible
- Contrôle de cohérence entre CA déclaré / CA comptabilisé et CA3 / DEB
- Gérer les opérations internationales

Exercice d'application : déclaration de la TVA collectée et de la TVA déductible et réalisation du contrôle de cohérence d'un CA à partir d'un exemple chiffré

Gérer les obligations déclaratives en matière de CET
- Établir et payer la CFE
- Déclaration et paiement de la CVAE
- Contrôle de la cohérence de la valeur ajoutée CET et IS
- Éviter les risques d'insuffisance de déclaration ou de " sur-déclaration "

Exercice d'application : calcul de la VA à partir d'un exemple chiffré et simulation de déclaration de la CVAE

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'auditer les déclarations de l'entreprise afin de limiter les erreurs et les risques de contrôles fiscaux.

2 JOURS	14 heures	Code 30089	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	28-29 juin 2018	4-5 octobre 2018	6-7 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 19 septembre 2018 ou 4 décembre 2018

Déterminer le résultat fiscal et établir la liasse fiscale

BEST OF BLENDED CALCULATRICE

Pour calculer la charge de l'impôt

Passer du résultat comptable au résultat fiscal est une étape incontournable dans l'établissement de la liasse fiscale pour toutes les entreprises. Il s'avère donc nécessaire de connaître le traitement comptable et fiscal des charges et des produits et de passer par l'étude d'un bilan et d'un compte de résultat en vue de déterminer la réelle charge de l'impôt qui pèse sur l'entreprise.

OBJECTIFS
- Passer du résultat comptable au résultat fiscal de l'entreprise.
- Déclarer le résultat fiscal et maîtriser la liasse fiscale.
- Auditer une liasse fiscale afin d'identifier les erreurs fréquentes et les situations à risque.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances sur le fonctionnement comptable et/ou juridique de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables financiers et comptables
- Jeunes collaborateurs fiscalistes
- Juristes et experts-comptables

ANIMATEUR
Nicolas BOURRIER
Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine
CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

MODULES VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principes de l'IS ?
- Quels sont les retraitements fiscaux de mon résultat comptable ?

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 10 juillet 2018 ou 15 novembre 2018

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Calculer et optimiser le résultat fiscal

Définir des principes
- La territorialité
- Le champ d'application
- Le taux de l'IS

Déterminer le résultat fiscal : passage du résultat comptable au résultat fiscal
- L'autonomie relative du droit fiscal
- Les principes de la comptabilité d'engagement
- Le principe de l'annualité de l'impôt
- Le principe d'indépendance des exercices
- La définition légale du résultat fiscal ou bénéfice net

Traiter fiscalement les abandons de créances et les subventions intra-groupe
- Les critères de déductibilité des abandons de créances
- Les abandons de créances à caractère commercial
- Les abandons de créances à caractère financier
- Les effets d'une clause de retour à meilleure fortune

Optimiser l'imposition des dividendes intra-groupe
- Le régime des sociétés mères et filiales
- Le régime de l'intégration fiscale

Maîtriser le régime particulier des plus et moins-values professionnelles
- Les plus et moins-values à court terme
- Les plus et moins-values à long terme

Exercice d'application : détermination du résultat fiscal

Déclarer le résultat fiscal : la pratique de la liasse fiscale

Analyser la liasse fiscale

Définir les états de nature comptable et fiscale
- Le bilan
- Le compte de résultat
- Les immobilisations et les amortissements
- Les provisions
- L'état des dettes et des créances
- Les tableaux fiscaux

Lieu et délai de dépôt de la déclaration de résultat

Maîtriser l'état 2058 A de détermination du résultat fiscal
- Les réintégrations extracomptables
- Les déductions extracomptables
- L'imputation des déficits reportables

Déterminer la charge d'impôt et paiement de l'IS
- Utilisation de la créance de carry-back
- Imputation des crédits d'impôt
- Paiement de l'IS

Exercice d'application : audit d'une liasse fiscale afin de déterminer les situations à risque

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de déterminer le résultat fiscal, puis de le déclarer en remplissant une liasse fiscale.

2 JOURS	14 heures	Code 30020	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	28-29 mai 2018	10-11 décembre 2018	
8-9 février 2018	20-21 septembre 2018	14-15 février 2019	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Retraiter les abandons de créances et les subventions intra-groupe

OBJECTIFS
- Cerner les problématiques fiscales liées aux abandons de créances.
- Maîtriser le retraitement fiscal des subventions intra-groupe.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans la détermination du résultat fiscal de son entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables financiers et comptables
- Jeunes collaborateurs fiscalistes
- Juristes et experts-comptables

ANIMATEUR
Nicolas BOURRIER
Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine
CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

PROGRAMME
Perfectionnement

Retraiter les abandons de créances
- S'assurer de la déductibilité des abandons de créances à caractère commercial et à caractère financier
- Comprendre le rôle de la clause de retour à meilleure fortune
- Mesurer l'impact dans l'intégration fiscale

Exercice d'application : réintégration des abandons de créances dans divers cas

Neutraliser les subventions et les flux financiers intra-groupe
- Identifier les flux à retraiter
- Cerner les critères de déductibilité des subventions
- Maîtriser les opérations fiscales de retraitement

Étude de cas : retraitement fiscal de flux financiers intra-groupe

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de retraiter les abandons de créances et les subventions intra-groupe.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 30140	Tarif HT : 495 €
Paris	23 mai 2018 (14h-18h)	6 novembre 2018 (9h-13h)	

Déterminer et gérer le résultat fiscal

Cycle long - Calculer et optimiser l'impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices de l'entreprise est déterminée sur la base de son résultat fiscal. Si ce dernier est calculé à partir du résultat comptable, il convient toutefois d'y apporter des corrections extra-comptables afin de tenir compte des règles spécifiques prévues par le CGI. Il s'avère donc nécessaire de connaître le traitement comptable et fiscal des charges et des produits et de passer par l'étude d'un bilan et d'un compte de résultats, afin de déterminer la réelle charge de l'impôt pesant sur l'entreprise et de maîtriser sa traduction dans la liasse fiscale de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Cerner les règles générales qui régissent la fiscalité au regard de l'IS.
- Passer du résultat comptable au résultat fiscal et établir la liasse fiscale de l'entreprise.
- Optimiser le résultat fiscal et maîtriser les dispositifs applicables aux opérations de restructuration.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans l'établissement de la liasse fiscale de son entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables et financiers, fiscalistes
- Avocats et experts-comptables

ANIMATEUR
Caroline CHEVÉE, Avocat à la Cour

MODULES VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principes de l'IS ?
- Quels sont les retraitements fiscaux de mon résultat comptable ?
- Quelles sont les particularités du régime mère-fille ?

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Établir le résultat fiscal

Définir les principaux mécanismes fiscaux et maîtriser le système fiscal français
- Cerner le principe d'imposition des bénéfices
- Appliquer les règles de territorialité de l'IS

Passer du résultat comptable au résultat fiscal
- Identifier les principes applicables à la détermination du résultat fiscal
  Étude de cas : analyse d'un bilan et d'un compte de résultat
- Procéder au traitement fiscal des postes comptables
- Traiter fiscalement les abandons de créances et les subventions intra-groupe
- Optimiser l'imposition des dividendes
  Exercice d'application : détermination du résultat fiscal imposable à l'IS

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Déclarer le résultat fiscal et établir la liasse fiscale
- Maîtriser l'état 2058 A de détermination du résultat fiscal
  Exercice d'application : audit d'une liasse fiscale et détermination des situations à risque
- Maîtriser les aspects fiscaux d'un groupe de sociétés
- Déterminer les principales opérations de réorganisation au sein d'un groupe
  Exercice d'application : construction du calendrier d'une fusion en anticipant toutes les conséquences fiscales
- Appliquer le régime mère-fille
- Maîtriser le régime de l'intégration fiscale
  Exercice d'application : détermination du périmètre d'une intégration fiscale et établissement d'une liasse fiscale de groupes intégrés
- Maîtriser les règles applicables en cas de groupes non intégrés

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de passer du résultat comptable au résultat fiscal puis de déclarer ce résultat en remplissant la liasse fiscale et d'acquitter l'impôt sur les sociétés.

4 JOURS	28 heures	Code 30109	Tarif HT : 2 550 € - repas inclus

Paris			
14-15 décembre 2017, 11-12 janvier et **7 février 2018***	22-23 mars, 12-13 avril et **7 juin 2018***	10-11 septembre, 24-25 septembre et **7 novembre 2018***	17-18 décembre 2018, 17-18 janvier et **12 mars 2019***

***CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

Fiscalité des dividendes

Maîtriser les obligations fiscales des entreprises en matière de distribution

La fiscalité des distributions a été profondément remaniée au cours de ces dernières années, notamment par l'instauration d'un prélèvement à la source sur les dividendes versés aux personnes physiques et la création d'une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés. Cette augmentation des impositions dues s'accompagne de nouvelles obligations à la charge des entreprises distributrices.

OBJECTIFS
- Mesurer la charge fiscale supportée à raison de la mise en paiement des dividendes.
- Identifier les différences de traitement suivant la qualité et la nationalité des bénéficiaires.
- Maîtriser les obligations déclaratives à la charge des entreprises.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064 p. 302).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables et financiers
- Experts-comptables
- Fiscalistes et avocats fiscalistes

ANIMATEUR
Lionel FLIN
Avocat à la Cour
Ancien inspecteur des impôts

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 6 avril 2018 ou 15 novembre 2018

PROGRAMME

Perfectionnement

Établir la contribution de 3% sur les revenus distribués

Identifier les distributions concernées
- La portée très large de la contribution
- Le cas des holdings et des filiales d'un groupe intégré

Appréhender le coût global de la contribution
- Cumul de taxations au sein des groupes non intégrés
- Situation des filiales et établissements stables de sociétés étrangères
  Exercice d'application : liquidation de la contribution des sociétés membres d'un groupe non intégré ayant des actionnaires français et étrangers

Gérer les prélèvements sur les distributions aux résidents

Maîtriser la nouvelle architecture fiscale applicable aux personnes physiques
- Application d'un prélèvement forfaitaire et taxation au barème progressif de l'impôt sur le revenu
- Exigibilité des prélèvements sociaux

Calculer les prélèvements sociaux et le prélèvement fiscal obligatoire
- Identification de l'établissement payeur
- Liquidation des prélèvements et sanctions
  Exercice d'application : établissement de la déclaration 2777 D

Optimiser l'application du régime des sociétés mères et filiales
- Profiter de l'élargissement récent de la portée du régime par la jurisprudence
- Conséquences de la redistribution de revenus de source étrangère

Pratiquer la retenue à la source sur les distributions aux non-résidents

Profiter de l'exonération des distributions au sein de l'Espace Économique Européen
- Distributions à des sociétés mères européennes
- Possibilités d'exonération pour d'autres distributions

Connaître les modalités de liquidation de la retenue à la source
- Application du droit conventionnel
- Analyse des obligations des entreprises
  Exercice d'application : calcul de la retenue à la source par une société ayant des actionnaires étrangers soumis à des statuts divers et souscription de l'imprimé n°2777

Établir l'imprimé fiscal unique (IFU)
- Connaître les entreprises et bénéficiaires concernés
- Établir l'imprimé

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de prendre en charge la gestion fiscale des distributions de dividendes, de l'anticipation des prélèvements à acquitter jusqu'à la souscription des déclarations.

1 JOUR	7 heures	Code 30123	Tarif HT : 995 € - repas inclus

Paris			
	7 février 2018	26 septembre 2018	14 février 2019

Fiscalité de la R&D et de la propriété industrielle

Optimiser le traitement fiscal des frais de R&D et des actifs incorporels

Parce que la propriété industrielle représente un levier indispensable de l'essor des entreprises et que la localisation des activités R&D est un enjeu économique clé, la France vise à rester un territoire attractif en termes de fiscalité. Afin d'optimiser les flux de développement, d'exploitation et de cession, tout en sécurisant les structures en place vis-à-vis de l'administration fiscale et du projet BEPS, la maîtrise des règles fiscales internes et internationales applicables aux actifs incorporels s'impose.

OBJECTIFS

- Définir les dispositions fiscales liées aux dépenses de R&D, aux brevets, aux logiciels et aux marques.
- Identifier les impacts fiscaux internationaux de la structuration et de l'exploitation de la propriété industrielle.
- Mesurer les risques de contrôle de l'administration et du juge.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en fiscalité ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064 p. 302).

PUBLIC CONCERNÉ

- Conseils en propriété industrielle
- Avocats, fiscalistes
- Comptables et experts-comptables

ANIMATEUR

Julien MONSENEGO
Avocat Associé
GOWLING WLG

PROGRAMME

Perfectionnement

Maîtriser la fiscalité interne du développement, de l'exploitation et de la cession des actifs incorporels

- Gérer les frais d'acquisition et de conception
- Optimiser le développement et la propriété des actifs incorporels
- Déterminer les conséquences fiscales pour le cessionnaire et le concessionnaire
- La fiscalité du cédant et concédant

Intégrer les aspects fiscaux internationaux des revenus de la propriété industrielle

Le traitement des paiements de source française en France et à l'étranger

- Les règles applicables en l'absence d'une convention fiscale internationale
- Appliquer les clauses présentes dans une convention internationale
- Appliquer la directive communautaire relative aux redevances

Étude de cas : analyse comparée de pays disposant d'une fiscalité favorable en matière de revenus de propriété intellectuelle," Patent Box " britannique, Luxembourg, Belgique, Irlande...

L'imposition des revenus de source étrangère

Exercice d'application : comparaison du traitement fiscal d'une acquisition ; exploitation d'actifs incorporels français via la France ou l'Irlande

Comprendre les règles de TVA et de droits d'enregistrement

- Les principes de la TVA sur les opérations nationales
- Les règles de TVA applicables aux transactions internationales
- La détermination des droits d'enregistrement dans le cadre d'une cession ou d'une concession selon la nature des droits cédés

Exercice d'application : étude des différentes hypothèses et détermination des droits dus sur une spécialité pharmaceutique (marque, brevet, AMM...)

Prévenir le contrôle de l'administration et du juge

- Répondre aux obligations déclaratives
- La particularité des opérations entre des parties liées et les implications prix de transfert : valorisation, exploitation, cession des actifs
- Les moyens de lutte contre l'évasion et la fraude

Test de connaissances : validation des acquis à travers un QCM

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'optimiser la stratégie fiscale entourant le traitement de vos frais de R&D et de vos actifs incorporels.

1 JOUR	7 heures	Code 30048	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	23 mars 2018	10 octobre 2018	

Optimiser la gestion du crédit d'impôt recherche

Constituer et sécuriser son dossier de CIR

L'activité R&D est vouée à s'intensifier au cours des prochaines années. Preuve de cette intensification, le Crédit d'Impôt Innovation (CII) est apparu et vient compléter le CIR. Le mécanisme du Crédit d'Impôt Recherche est donc un outil fiscal incitatif qui requiert toutefois le respect de certaines étapes clés afin de constituer un dossier de Crédit d'Impôt Recherche solide et sécurisé.

OBJECTIFS

- Cerner le dispositif du Crédit d'Impôt Recherche et déterminer les dépenses éligibles.
- Mesurer les dépenses d'innovation au travers du CII, sécuriser le CIR et souscrire les déclarations.
- Gérer le contrôle fiscal en matière de CIR.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en fiscalité ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064 p. 302).

PUBLIC CONCERNÉ

- Experts-comptables
- Responsables fiscaux, fiscalistes et avocats
- Responsables R&D

ANIMATEURS

Laurent LECANU
Responsable des partenariats et du support avant-vente
& Véra-Mélisse WAGALA
Responsable juridique et fiscal
GAC

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 6 juillet 2018 ou 14 novembre 2018

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les mécanismes du Crédit d'Impôt Recherche

Maîtriser le champ d'application du CIR

- Les entreprises concernées et les activités éligibles
- Définir la notion de recherche éligible au CIR
- Les sociétés des groupes fiscalement intégrés
- Les sociétés de personnes

Traitement comptable et fiscal du CIR

- Distinguer les dépenses éligibles des dépenses non éligibles
- Recenser les dépenses de recherche
- Isoler comptablement les dépenses de recherche
- Cerner les dépenses d'innovation éligibles

Mesurer les possibilités offertes par le Crédit Impôt Innovation

Calculer le montant du CIR

- Déterminer le montant des dépenses éligibles
- La déclaration 2069 A

Utiliser la créance de CIR

- Utiliser le CIR : imputation et restitution
- Le cas des PME " communautaires "

Exercice d'application : détermination des dépenses éligibles à partir d'un exemple chiffré, calcul du montant du CIR, imputation sur l'IS ou demande de restitution

Sécuriser le dossier de Crédit d'Impôt Recherche

Présenter son dossier

- Le contenu et la structure du dossier de CIR
- Les expressions déconseillées

Anticiper le contrôle fiscal

- Identifier les éléments sujets à contrôle et les principaux chefs de rectification
- Bien identifier en amont les projets éligibles
- Mettre en œuvre une méthodologie rigoureuse de détermination des dépenses éligibles
- Repérer les cas adaptés à une demande de rescrit fiscal
- Recourir à un expert indépendant

Les conséquences du contrôle

Exercice d'application : rédaction des déclarations de CIR

- La déclaration 2069 A
- Les informations générales et les postes de dépenses éligibles
- Le calcul du CIR de l'année
- Suivre le CIR provenant de sociétés de personnes ou le répartir entre ses membres
- La déclaration 2058 CG
- Le régime fiscal des groupes de sociétés
- L'état des crédits d'impôt et les créances imputables

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de constituer et de sécuriser votre dossier de CIR.

1 JOUR	7 heures	Code 30031	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris			
26 janvier 2018*	22 mai 2018	19 septembre 2018	28 novembre 2018

Régime fiscal de la fiducie

Optimiser ses techniques de gestion du patrimoine

La fiducie a été instituée en droit français en vue d'adapter le concept anglo-saxon du " trust ". Il s'agit d'un outil qui met en lien trois acteurs : le constituant qui transfère des droits patrimoniaux à un fiduciaire qui les gère pour un bénéficiaire. La fiscalité applicable à la fiducie soulève de nombreuses questions pratiques qu'il convient de maîtriser pour une gestion optimale de ce dispositif.

OBJECTIFS
- Cerner le cadre juridique et fiscal de la fiducie.
- Mettre en œuvre une stratégie optimale fiscale via le recours à la fiducie.
- Anticiper les principales difficultés liées à la fiducie.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité des entreprises et personnelle ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064 p. 302) et " Impôt sur le revenu " (code 30072 p. 333).

PUBLIC CONCERNÉ
- Avocats fiscalistes
- Gestionnaires de patrimoine
- Notaires

ANIMATEUR
Marie-Séverine TOMAKA
Avocat à la Cour
PDGB Société d'Avocats

PROGRAMME

Perfectionnement

Appliquer le régime juridique
- Définir la notion de fiducie, son objet et sa finalité
- Comparer la fiducie au trust
- Intégrer le concept de " patrimoine fiduciaire "
- Déterminer les parties à la fiducie
- Conclure un contrat de fiducie
  Étude de cas : analyse d'exemples d'utilisation de la fiducie

Impact de la fiducie sur l'IR et sur l'IS
Fiducie et activité professionnelle
- Maîtriser la règle de transcription des actifs inscrits dans le patrimoine fiduciaire
- Appliquer le régime spécial en vertu de l'article 238 quater B du CGI
- Déterminer les modalités et les conséquences de l'application du régime de faveur
- Faire le point sur la situation du fiduciaire
- Établir l'imposition du résultat du patrimoine fiduciaire
- Maîtriser les obligations déclaratives
- Conséquences fiscales de la cessation d'une fiducie
  Étude de cas : examen des régimes prévus pour les transferts d'actifs dans le patrimoine fiduciaire et identification des conditions d'application du régime spécial à partir d'une situation donnée

Constituant agissant dans le cadre de son patrimoine privé
Exercice d'application : détermination du résultat d'une fiducie, identification des cessions imposables et calcul du gain net de cession

Conséquences en matière de TVA
Gérer la question de l'assujetissement du constituant
- Cas du constituant assujetti à la TVA
- Cas du constituant non assujetti à la TVA

TVA et opérations réalisées pour le compte de la fiducie
TVA et prestation de gestion de la fiducie

Fiducie : mesurer les aspects impôts locaux, droits d'enregistrement, ISF et contrôle fiscal
- CET
- Taxes foncières
  Étude de cas : définition du redevable de la CET dans le cadre d'opérations réalisées pour le compte de la fiducie
- Droits d'enregistrement et ISF
- Contrôle fiscal

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser le régime fiscal de la fiducie afin de compléter vos techniques d'optimisation de votre patrimoine.

1 JOUR	7 heures	Code 30090	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	22 mai 2018	21 novembre 2018	

Maîtriser le régime fiscal des sociétés non soumises à l'IS

BLENDED CALCULATRICE

Mettre en œuvre les spécificités de l'IR appliquées à ces sociétés

Les sociétés de personnes sont par principe des sociétés non soumises à l'IS. Elles sont ainsi régies par les règles fiscales particulières de l'impôt sur le revenu et l'appréhension de leur résultat fiscal répond à des spécificités sensiblement différentes des sociétés soumises à l'IS. Le recours à cette forme de société peut donc s'avérer fiscalement très avantageux dès lors que l'on maîtrise le traitement fiscal des différentes opérations en cours de vie de ce type de sociétés.

OBJECTIFS
- Cerner les spécificités de la fiscalité des sociétés de personnes.
- Identifier les opportunités offertes par l'utilisation des sociétés non soumise à l'IS.
- Intégrer le régime des cessions de parts et calculer la plus-value.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064 p. 302).

PUBLIC CONCERNÉ
- Comptables et fiscalistes
- Avocats
- Experts-comptables

ANIMATEUR
François THOMAS
Avocat à la Cour
NMW Avocats

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quel régime d'imposition choisir ?
- Quels sont les principes de l'IS ?

PROGRAMME

Initiation

Mesurer les impacts de la création d'une société non soumise à l'IS
Délimiter le champ d'application du régime fiscal des sociétés soumises à l'IR
- Identifier les sociétés concernées de plein droit
- Maîtriser les différents revenus catégoriels de l'IR
- Définir les activités concernées
- Définir les conditions d'exercice de l'option pour les sociétés à l'IS

Cerner l'intérêt du recours à l'imposition suivant le régime de l'IR
Distinguer les notions de translucidité et de transparence fiscale

Maîtriser le régime fiscal applicable aux BIC, BNC et RF
Maîtriser les règles comptables spécifiques aux sociétés soumises à l'IR
Déterminer le résultat fiscal suivant les différents revenus catégoriels
- Intégrer les différentes catégories de revenus imposable
- Maîtriser les règles applicables aux BIC, BNC et RF
- Déterminer le bénéfice imposable
- Traiter le cas particulier des actionnaires soumis à l'IS
- Traitement fiscal particulier des charges et des revenus exceptionnels
  Exercice d'application : détermination du résultat imposable dans une société de personnes

Remplir les obligations déclaratives : appréhender les différentes déclarations et leurs annexes
Gérer la remontée des résultats : le cas des associés
Imputation des déficits : déterminer la quote-part déductible pour l'associé et connaître les règles de déduction

Identifier les conséquences du choix de l'imposition à l'IR
Maîtriser la fiscalité en cas de restructuration
Étude de cas : imposition du résultat
Maîtriser le régime fiscal applicable aux cessions de parts sociales
- Comprendre la problématique de la double imposition des plus-values
- Déterminer le prix de revient des parts sociales
- Calculer le montant de la plus-value imposable
- Neutraliser la double imposition
  Exercice d'application : calcul de la plus-value imposable

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de calculer le résultat fiscal d'une société de personnes et de calculer la quote-part attribuée à chaque associé.

2 JOURS	14 heures	Code 30041	Tarif HT : 1480 € - repas inclus Tarif TTC pour les particuliers : 1180 € - repas inclus
Paris	9-10 avril 2018	22-23 novembre 2018	

Établir une cartographie des risques fiscaux

Prévenir et gérer le risque fiscal de l'entreprise

Le risque fiscal est l'une des problématiques majeures des services fiscaux : le risque de redressement doit être maîtrisé. Il doit pour cela être anticipé par un véritable Tax risk management des procédures et traitements internes liés à la stratégie de l'entreprise et être associé à une veille constante des évolutions, ce qui se concrétise par une cartographie précise des risques fiscaux de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Identifier les risques fiscaux pesant sur l'entreprise.
- Mesurer la portée des risques encourus.
- Dresser une cartographie des risques fiscaux de l'entreprise.

PRÉREQUIS
Maîtriser le mode de fonctionnement fiscal de son entreprise ou avoir suivi " Mener un audit fiscal et prévenir un contrôle " (code 30018 p. 330).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables et fiscaux
- Avocats fiscalistes
- Experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR
Jean VINCENSINI
Avocat à la Cour
JV AVOCATS

PROGRAMME

Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les risques pesant sur l'entreprise

Définir les principaux risques fiscaux
- Les risques liés à l'IS : liasse fiscale, BIC, intégration fiscale...
- Les risques liés à la TVA : contrôle de la TVA collectée et déductible, spécificités internationales, contrôles de cohérence...
- Les risques liés à la CET : CFE, calcul de la valeur ajoutée, dispositifs de dégrèvement

Circonscrire les risques liés aux transactions qui suscitent la suspicion de l'Administration fiscale
- Les restructurations, les fusions et les scissions
- Les opérations intra-groupes liées aux flux financiers, aux opérations à l'international et aux prix de transfert
- Les comptes courant d'associés
- Les bonifications en nature
- Les remboursements de frais professionnels...

Étude de cas : analyse de la liste des pratiques et montages abusifs publiée, établie et mise à jour par Bercy

Intégrer la méthodologie des contrôles fiscaux

Étude de cas : analyse des points sensibles qui font l'objet d'un examen lors d'un contrôle fiscal

Quantifier les risques identifiés en distinguant leur importance

Évaluer l'impact des risques sur les objectifs de l'entreprise

Cerner les risques internes

Partage d'expériences : échange sur les réalités de l'approche collaborative avec les autres services

Mesurer les conséquences des erreurs et omissions

Anticiper les évolutions
- Assurer une veille fiscale efficace
- Mettre en place les alertes

Établir un registre des risques classés selon leurs conséquences, leur probabilité et leur degré de réitération lors des exercices futurs

Dresser la cartographie, outil de management des risques fiscaux
- Identifier les indicateurs clés en fonction de la stratégie de l'entreprise
- Cerner les principales difficultés rencontrées dans son élaboration

Exercice d'application : les points essentiels de la cartographie des risques

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de réaliser une cartographie des risques fiscaux pesant sur votre entreprise.

1 JOUR	7 heures	Code 30124	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	26 juin 2018	5 décembre 2018	

Factures : maîtriser les règles juridiques et fiscales

Pour sécuriser son système de facturation

Établir et délivrer une facture impliquent le respect de certaines obligations juridiques et génèrent par ailleurs des conséquences fiscales, notamment en matière de TVA. Se conformer à un certain formalisme permet ainsi de limiter les risques d'erreurs ou d'infractions aux règles de facturation.

OBJECTIFS
- Recenser les mentions obligatoires à apposer sur une facture.
- Maîtriser les règles applicables aux factures en matière de TVA.
- Maîtriser les obligations en matière de conservation des doubles de factures.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans la facturation.

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs de services comptables
- Juristes et fiscalistes
- Toute personne impliquée dans la facturation

ANIMATEUR
Caroline MASURE
Avocat fiscaliste

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?
- Quelles sont les mentions obligatoires de facturation ?

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir les cas pour lesquels une facture doit être délivrée

Maîtriser le formalisme des factures

Identifier les mentions obligatoires à porter sur une facture
- Les mentions juridiques
- Les mentions fiscales
- Les mentions concernant les opérations réalisées

Indiquer les délais et modalités de règlement

Exercice d'application : réalisation d'une check-list permettant d'établir une facture

Les cas particuliers
- Les factures rectificatives
- Les factures d'acompte
- Les factures en langue étrangère

Maîtriser les règles de TVA applicables en matière de facturation

Facturer la TVA
- Identifier les opérations soumises à la TVA
- Déterminer la base imposable à la TVA
- Calculer la TVA

Facturer sans TVA : cerner les opérations non soumises à la TVA

Apprécier les conséquences de la mention abusive de la TVA sur une facture

Exercice d'application : établissement d'une facture d'acompte

Maîtriser les règles de conservation des factures
- Archiver les factures
- Connaître les délais minimum de conservation
- Les différents supports d'archivage
- Lieu de stockage

Mesurer les sanctions en cas d'infractions aux règles de facturation
- Défaut de facturation
- Omission ou inexactitude dans les factures

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'appliquer les règles relatives à la facturation afin d'anticiper les conséquences en matière de TVA.

1 JOUR	7 heures	Code 30005	Tarif HT : 955 € - repas inclus
Paris			
5 février 2018	25 mai 2018	18 septembre 2018	13 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 12 juillet 2018 ou 8 novembre 2018

La facturation électronique

Prévenir et anticiper les risques de contrôle

Le recours aux factures électroniques est devenu une pratique généralisée dans les entreprises. Afin de prévenir et d'anticiper les risques de contrôle de l'administration fiscale, il est essentiel de maîtriser au mieux les nouvelles problématiques liées à la sécurisation des factures dématérialisées, ainsi que celles transmises par voie électronique.

OBJECTIFS
- Choisir le type de facture électronique adapté à l'entreprise.
- Sécuriser la facturation de l'entreprise avec les entreprises tierces.
- Anticiper les risques de contrôles fiscaux.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité ou avoir suivi " Factures : maîtriser les règles juridiques et fiscales " (code 30005 p. 307).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables et administratifs
- Avocats et experts-comptables
- Fiscalistes
- Toute personne responsable de la tenue des systèmes de facturation électronique ou en charge de leur mise en place

ANIMATEUR
Pascal SEGUIN
Avocat fiscaliste
TAJ Société d'Avocats

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier le cadre juridique applicable aux factures électroniques

Appliquer les règles issues de la transposition de la Directive européenne

Cerner les règles relatives aux factures transmises électroniquement et sécurisées au moyen d'une signature électronique
- La définition des factures transmises électroniquement
- La condition d'acceptation par le destinataire
- L'obtention d'une signature électronique et d'un certificat électronique efficient
- L'obligation de déclaration auprès des services fiscaux compétents
- Le droit à déduction : obligation de conservation de la facture d'origine
- Les délais de conservation et le lieu de stockage des factures

Étude de cas : avantages et inconvénients à travers l'analyse de quelques factures

Identifier les règles relatives aux factures dématérialisées
- La définition des factures dématérialisées
- Le principe de codage des informations et de traitement automatisé
- Les systèmes de télétransmission EDI et ASP
- Les modalités de restitution des données en langage clair

Maîtriser les règles de contrôle des factures électroniques par l'administration fiscale afin de prévenir les risques fiscaux

Le contrôle fiscal des comptabilités informatisées

Mesurer le renforcement des moyens de contrôle de l'administration
- La systématisation des " contrôles inopinés " et leur fréquence
- Le procès-verbal de fin de contrôle
- Les sanctions applicables en cas de non-régularisation ou de non-justification dans le délai requis
- Les moyens de contestation du procès-verbal par le contribuable
- Les solutions pour être conforme : l'audit fiscal du système informatisé

Étude de cas : analyse du mode de facturation électronique à retenir en fonction des caractéristiques de l'entreprise et présentation des premières étapes à mettre en place pour auditer la conformité des systèmes informatiques

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'appliquer le régime fiscal applicable aux factures électroniques afin de limiter les risques de contrôles fiscaux.

1 JOUR	7 heures	Code 30035	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	18 mai 2018	12 décembre 2018	

Limiter les risques fiscaux liés aux systèmes d'information

Maîtriser les pièges fiscaux des SI et les pistes d'audit

Le renforcement de l'informatisation des méthodes de contrôle de l'administration fiscale impose aux entreprises de mener une réflexion sur la conformité de leur système d'information au regard des exigences fiscales. Face à une réglementation de plus en plus contraignante dont les manquements peuvent être lourdement sanctionnés, il est important d'appréhender les règles fiscales impliquant les systèmes d'information afin d'éviter les pièges en mettant en place des actions adaptées.

OBJECTIFS
- Maîtriser les exigences et les enjeux de la fiscalité informatisée.
- Identifier les risques fiscaux liés au SI et mettre en place des actions correctives.
- Assurer la pérennité de la conformité du SI aux exigences fiscales.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité et/ou en informatique ou avoir suivi " La facturation électronique " (code 30035 p. 308).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables et fiscaux
- Contrôleurs de gestion et auditeurs
- Fiscalistes, avocats fiscalistes et experts-comptables
- Chefs de projet en charge des évolutions des SI

ANIMATEUR
Caroline MORONI SEROR
Avocat fiscaliste
CSM

PROGRAMME

Perfectionnement

Maîtriser les nouvelles exigences fiscales impliquant les systèmes d'information

Identifier les nouvelles méthodes de travail de l'administration fiscale
- Objectifs poursuivis
- Les nouvelles méthodes de contrôle et leur évolution
- Les outils " humains " et matériels mis en place
- Le renforcement des textes et des sanctions

Cerner les règles fiscales applicables
- Au domaine comptable : FEC, conformité des logiciels...
- Au domaine de gestion : les traitements informatiques, les nouveaux enjeux de la facturation électroniques et papier, piste d'audit...

Étude de cas : analyse de la conformité du logiciel comptable

Identifier les risques fiscaux et procéder à des actions correctives en auditant son système d'information au regard des exigences fiscales

La mise en place du projet d'audit
- Définir un plan d'action pour les risques liés à la tenue d'une comptabilité informatisée
- Appréhender la notion d'original numérique et de double électronique
- Appliquer les conditions de conservation des documents dématérialisés en cas d'archivage électronique
- Anticiper le cas spécifique de l'externalisation du système d'information
- Se poser les bonnes questions pour les étapes à suivre

Anticiper et évaluer les sanctions encourues par l'entreprise
- Identifier les sanctions applicables
- Limiter les risques encourus par l'entreprise

Mise en situation : déroulement d'un contrôle fiscal

Assurer la pérennité de la conformité du SI aux exigences fiscales
- Définir les actions à entreprendre
- S'interroger sur la présentation de la comptabilité analytique
- Sensibiliser les équipes aux obligations et à la gestion du Contrôle Fiscal Informatisé (CFI)
- Disposer d'une cartographie des applications et du questionnaire informatique
- S'assurer de la conformité au regard des règles de conservation des documents, données, traitements et de la documentation
- Mettre en œuvre une politique d'archivage conforme aux règles applicables en matière de CFI
- Appliquer les règles liées à la dématérialisation fiscale des factures
- Constituer le fichier des écritures comptables

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les risques fiscaux relatifs aux SI et de les sécuriser pour les rendre conformes aux exigences fiscales.

1 JOUR	7 heures	Code 30112	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	15 mai 2018	19 décembre 2018	

Opérations de restructuration

Maîtriser les impacts fiscaux et comptables des fusions, APA et scissions

BEST OF BLENDED CALCULATRICE

Restructurer est un moyen de réorganiser des sociétés afin d'optimiser les coûts fiscaux, sociaux ou économiques. Aussi, réaliser une fusion, une TUP ou un APA exige une anticipation et une maîtrise des impacts comptables et fiscaux qui en résultent. Ces différents outils permettent ainsi de bénéficier de régimes de taxation plus ou moins adaptés ou avantageux selon le choix et la situation de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Cerner les règles comptables et fiscales des opérations de restructuration.
- Définir les modes de restructuration les mieux adaptés en fonction d'une situation donnée.
- Gérer les spécificités des impôts locaux et des taxes locales.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité des groupes de sociétés ou avoir suivi " Déterminer le résultat fiscal et établir la liasse fiscale " (code 30020 p. 303).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables fiscaux et financiers, fiscalistes
- Responsables comptables et consolidation
- Avocats, experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR
Ludovic DUGUET
Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine
CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quelles sont les particularités du régime mère-fille ?
- Qu'est-ce que l'intégration fiscale ?

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 23 mai 2018 ou 20 novembre 2018

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le traitement comptable des opérations de restructuration depuis le règlement CRC 2004-01

Cerner le champ d'application du règlement CRC 2004-01
- Les fusions, les scissions de sociétés
- Les apports partiels d'actif
- Les confusions de patrimoines : distinguer les TUP et les fusions simplifiées

Analyser la situation de contrôle au moment de l'opération
- Les opérations impliquant des sociétés sous contrôle commun
- Les opérations impliquant des sociétés sous contrôle distinct

Exercice d'application : analyse de situations entre entreprises liées afin de déterminer si ces sociétés sont sous contrôle

Construire une méthodologie d'évaluation des apports
- Déterminer le sens des opérations et la valeur des apports

Exercice d'application : calcul de la parité d'échange

Analyser le traitement fiscal du boni et du mali de fusion
- La valeur comptable et la valeur réelle : fin de l'option
- Le sort du mali technique et la différence avec celui du mali de fusion

Exercice d'application : calcul d'un boni ou d'un mali de fusion

Prendre en compte les événements de la période intercalaire
- Traiter la perte de rétroactivité et les opérations réciproques

Intégrer les principes généraux applicables aux frais imputables sur la prime de fusion

Exercice d'application : calcul de la prime de fusion

Identifier les difficultés d'application des confusions de patrimoines

Adopter une stratégie fiscale en fonction des objectifs et de la situation de l'entreprise

Déterminer les incidences fiscales du choix entre la fusion ou l'apport partiel d'actif

Choisir le régime fiscal le mieux adapté
- Le régime de droit commun : cerner les règles applicables
- Les conditions d'application du régime de faveur et les conséquences pour la société absorbante/absorbée

Exercice d'application : détermination, à l'aide d'un exemple chiffré, de l'intérêt d'exercer l'option pour le régime de faveur

Optimiser fiscalement les acquisitions transfrontalières

Déterminer les incidences du régime d'intégration fiscale
- Le régime de faveur et de droit commun et les reports déficitaires

Analyser les risques fiscaux des restructurations
- Anticiper les risques d'abus de droit et d'acte anormal de gestion
- Opérations suivies d'un rachat de titres : déterminer les risques

Gérer les impôts locaux et les taxes locales
- Déterminer le redevable des impôts locaux au titre de l'année de la fusion
- Contribution économique territoriale

Exercice d'application : calcul des bases imposables et du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les aspects comptables et fiscaux des opérations de restructuration.

2 JOURS	14 heures	Code 30022	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus

Paris			
26-27 mars 2018	28-29 juin 2018	24-25 septembre 2018	13-14 décembre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

APA : le choix du régime de faveur

OBJECTIFS
- Identifier l'opportunité et les conditions d'application du régime de faveur.
- Déterminer le traitement fiscal chez la société apporteuse et la société bénéficiaire de l'apport.

PRÉREQUIS
Avoir des bases en fiscalité des groupes ou avoir suivi " Opérations de restructuration " (code 30022 p. 309).

PUBLIC CONCERNÉ
- Avocats fiscalistes et responsables fiscaux
- Responsables juridiques et experts-comptables
- Responsables administratifs et financiers

ANIMATEUR
Julien LE GUYADER
Avocat Associé
DENTONS

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier l'opportunité et les conditions d'application du régime de faveur
- Établir les avantages et les inconvénients du régime de faveur suivant chaque type d'apport
- Maîtriser les conditions d'application
- Mettre en place la pratique des agréments : conditions, procédure d'octroi et perte du bénéfice

Partage d'expériences : échanges sur la rédaction et la procédure d'agrément

Déterminer le traitement fiscal de la société apporteuse et de la société bénéficiaire de l'apport
- Traiter l'apport partiel d'actif au sein d'un groupe intégré
- Identifier le sort des apports partiels d'actif mettant en présence une société étrangère
- Gérer les conséquences du non-respect des engagements souscrits

Exercice d'application : analyse des difficultés liées aux déficits

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de connaître toutes les implications de l'option au régime de faveur dans le traitement des apports partiels d'actif pour faire le choix le mieux adapté à vos projets.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 30141	Tarif HT : 495 €

Paris	16 mai 2018 (9h-13h)	16 novembre 2018 (14h-18h)

Maîtriser la structuration fiscale des LBO

De la holding de reprise aux managements-packages

Les restructurations ou les acquisitions structurées sous la forme de LBO restent un incontournable de la pratique transactionnelle. En matière de fiscalité et de structuration, de nombreuses problématiques demeurent. Les nouvelles normes de lutte contre les abus ont notamment durci les conditions de structuration des LBO d'un point de vue fiscal.

OBJECTIFS
- Appliquer les règles juridiques et fiscales applicables aux opérations de LBO.
- Identifier et mettre en place de nouvelles pistes d'optimisation.
- Maîtriser et sécuriser ses LBO en exploitant la structuration adéquate lors de l'acquisition.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité des groupes ou avoir suivi " Opérations de restructuration " (code 30022 p. 309).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables fiscaux et financiers, fiscalistes
- Responsables comptables et consolidation
- Avocats, experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR
Florian BURNAT
Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine
CMS Bureau Francis Lefebvre

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 9 juillet 2018 ou 15 janvier 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Mettre en place la société holding de reprise
- Choisir la forme sociale la plus adaptée à ses objectifs : SA, société en commandite par actions ou SAS
- S'assurer de la bonne adéquation des statuts
- Contrôler et gérer la structure créée
- Déterminer le statut fiscal de la holding de reprise : problématiques TVA, taxe sur les salaires, ISF et IS

Étude de cas : analyse d'un pacte d'actionnaires protecteur et efficace

Maîtriser le traitement fiscal des schémas de LBO

Cerner l'intérêt de mettre en place un LBO
Mettre en place une intégration fiscale
- Connaître les implications sur le groupe fiscal existant éventuel
- Rédiger la convention d'intégration
- Comparer les avantages et les inconvénients d'un groupe intégré
- Maîtriser le traitement des déficits dans l'intégration

Appliquer le régime fiscal de la déductibilité des charges financières
- Maîtriser les règles de déductibilité des intérêts
- Gérer l'endettement du groupe

Faire face aux normes anti-abus
- Dresser un état des lieux des normes anti-abus en France
- Déterminer l'impact de BEPS et de la directive ATA
- Adapter sa stratégie face au renforcement législatif

Exercice d'application : traitement des charges financières

Identifier les problématiques de TVA

Étude de cas : analyse des points de vigilance à maîtriser sur les aspects TVA

Mettre en place une stratégie de management package
- Déterminer les bénéficiaires
- Mesurer les risques financiers pris par les managers
- Sécuriser le statut du manager
- Maîtriser les risques de requalification
- Mesurer les conséquences fiscales pour le dirigeant

Partage d'expériences : échanges sur les principales difficultés rencontrées dans l'élaboration et la mise en application de schémas de LBO

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en place une stratégie fiscale efficace de structuration d'un LBO.

1 JOUR	7 heures	Code 30130	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	30 mai 2018	14 novembre 2018	

Réaliser une transmission universelle de patrimoine

Maîtriser les impacts comptables et fiscaux d'une TUP

La TUP ou la dissolution de sociétés par confusion de patrimoine consiste en la dissolution d'une société détenue à 100 % sans passer par une liquidation. Cette opération présente l'intérêt d'un formalisme allégé et permet de bénéficier de véritables avantages fiscaux en optant pour le régime de faveur applicable aux fusions.

OBJECTIFS
- Identifier et anticiper les principales contraintes résultant d'une confusion de patrimoine.
- Maîtriser les règles comptables et fiscales d'une opération de TUP.
- Mesurer les conséquences en matière de CET, taxe foncière et TVA.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité des entreprises ou avoir suivi " Déterminer le résultat fiscal et établir la liasse fiscale " (code 30020 p. 303).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables fiscaux et financiers, fiscalistes
- Responsables comptables et consolidation
- Avocats et experts-comptables

ANIMATEUR
Florian BURNAT
Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine
CMS Bureau Francis Lefebvre

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 29 mai 2018 ou 11 décembre 2018

PROGRAMME

Expertise

Déterminer les choix fiscaux de l'opération

Identifier les avantages et les inconvénients du recours à la confusion de patrimoine
- Intérêts juridiques
- Intérêts fiscaux

Identifier les limites et inconvénients du recours à la TUP
- Valorisation des apports
- Impact de la distorsion entre fiscalité et comptabilité

Calculer la parité d'échange, le boni/mali de l'opération

Méthode de calcul
- Valorisation des apports à la valeur comptable
- Traitement du boni ou du mali de confusion

Écritures comptables : déterminer l'actif net de l'apport
Régime du mali de confusion : distinguer le " vrai mali " et le " mali technique "
- Charge déductible

Exercice d'application : calcul d'un boni de liquidation en partant d'un exemple chiffré

Déterminer l'impact fiscal de l'opération en matière d'IS

Choisir le régime fiscal adéquat : régime de droit commun ou régime de faveur
- Impacts en matière de modalités de transcription des apports
- Modalité d'application du régime spécial

Sursis et report d'imposition
Provisions et dépréciations
Provisions règlementées
Identifier la date d'effet fiscal optimale et appliquer l'effet rétroactif
- Date de réalisation
- Effet rétroactif ou effet différé

Exercice d'application : détermination des meilleurs choix de période pour décider la dissolution sans liquidation

Sort des déficits de la société confondue
- Report en arrière ou avant
- Sort des pertes dans la période d'intervalle

Focus sur les conséquences en matière de CET, taxe foncière et TVA

CET, taxe foncière
- Déterminer les valeurs locatives imposables
- Déterminer la valeur ajoutée des entreprises impliquées
- Taux applicable en fonction de la nature et de la date de la TUP

TVA
- Cerner la notion d'universalité de biens
- Modifications des modalités de récupération de TVA

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les aspects comptables et fiscaux d'une opération TUP.

1 JOUR	7 heures	Code 30069	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	6 avril 2018	17 octobre 2018	

Fiscalité des transactions intra-groupe

Sécuriser fiscalement les transactions internes aux groupes

Dans le cadre d'entreprises liées et potentiellement établies à l'international, de nombreuses questions se posent en matière de traitement fiscal des transactions. Les conventions fiscales internationales, mais aussi les règles de droit interne, régissent leur régime fiscal et déterminent l'application ou non de retenues à la source. L'appréhension de schémas d'optimisation fiscale se révèle donc opportun et très utile.

OBJECTIFS
- Cerner le régime fiscal des transactions entre entreprises associées dans les cadres français, européen et conventionnel.
- Maîtriser les obligations déclaratives.
- Optimiser et sécuriser les transactions du point de vue fiscal au niveau des groupes internationaux.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité des groupes.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et fiscaux
- Avocats fiscalistes et experts-comptables

ANIMATEUR
Julien LE GUYADER
Avocat Associé
DENTONS

PROGRAMME

Perfectionnement

Déterminer les règles fiscales applicables aux transactions intra-groupe : dividendes, intérêts, redevances et rémunérations de prestations de services

Les règles fiscales applicables à la circulation des profits
- Les revenus des exploitations directes réalisés par l'intermédiaire des succursales et des établissements
- Les revenus des exploitations indirectes réalisés par l'intermédiaire des filiales
- Les plus-values de cessions de participations

Les règles fiscales applicables à la circulation des pertes
- Les aides à caractère financier ou commercial
- Les provisions pour dépréciation des titres de participation

Les dispositifs antiévasion fiscale : articles 57, 209 B et 238 A du CGI

Appliquer le régime des retenues à la source

Déterminer les cas pour lesquels il faut opérer une retenue à la source
Appliquer les bons taux de retenue à la source
- Dans le cadre des opérations réalisées avec l'étranger
- Suite à des rectifications des administrations fiscales

Imputer les crédits d'impôt sur l'IS

Maîtriser les obligations déclaratives
- Déterminer les sommes imputables sur l'IS en application des conventions internationales et du droit interne
- Le formalisme conditionnant le bénéfice de certaines exonérations de retenue à la source
- Les revenus de capitaux mobiliers, les prélèvements libératoires et les retenues à la source
- Déclarer les contrats de prêt
- Identifier les sanctions applicables en cas de non-respect des obligations déclaratives

Exercice d'application : utilisation des formulaires conventionnels

Optimiser fiscalement les opérations au sein des groupes internationaux
- Recourir aux sociétés holdings

Étude de cas : analyse du bilan des avantages et inconvénients des différentes localisations des sociétés holdings
- Prendre en compte les règles applicables en matière de sous-capitalisation
- Mettre en place une centralisation des services communs
- Les autres schémas d'optimisation fiscale
- Améliorer sa politique de prix de transfert

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de sécuriser fiscalement les transactions intra-groupe.

1 JOUR	7 heures	Code 30034	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018	28 novembre 2018	

Implanter une holding

Choisir la localisation la mieux adaptée à son activité

BLENDED

La création et la localisation d'une société holding en Europe entraînent des conséquences fiscales qu'il ne faut pas négliger au regard du droit des sociétés et des différents régimes fiscaux. Plusieurs questions liées au régime d'imposition des dividendes, des retenues à la source applicables, ou encore à l'examen des droits internes se posent donc au préalable afin de réaliser des montages optimisés.

OBJECTIFS
- Cerner les avantages et les limites de la holding.
- Comparer les avantages fiscaux des différentes localisations : France, Luxembourg, Belgique, Royaume-Uni, Espagne...
- Maîtriser les règles de constitution d'une holding.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité internationale ou avoir suivi " Fiscalité internationale " (code 30027 p. 316).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables financiers
- Responsables des affaires internationales
- Juristes, fiscalistes et avocats

ANIMATEUR
Rémi CASTEBERT
Avocat à la Cour
NMW Avocats

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 5 juillet 2018 ou 11 janvier 2019

PROGRAMME

Expertise

Utiliser une holding : avantages et limites

Cerner les différentes applications
- Outil de restructuration des groupes, maintien de l'unité de l'entreprise familiale ou instrument d'acquisition d'entreprise

Étude de cas : exemples d'utilisation des holdings étrangères

Identifier les localisations possibles
- France
- Royaume-Uni
- Belgique
- Luxembourg
- Pays-Bas
- Espagne

Analyser les avantages juridiques et fiscaux des différentes localisations
- Comparaison : déterminer les régimes fiscaux intéressants
- Souplesse du droit des sociétés, formalisme administratif, existence de structures complémentaires, droit des contrats, sécurité juridique...
- Dividendes, retenue à la source et imposition des plus-values

Analyser le secret bancaire : les États et territoires non coopératifs
Mesurer les limites à la liberté du choix du pays d'implantation

Mettre en place une holding

Étude de cas : comparaison détaillée des régimes fiscaux

Adopter la bonne structure par l'identification des critères opérants
- Anonymat des actionnaires
- Finalité de l'utilisation de la holding

Examiner les règles fiscales applicables à une holding étrangère
- Le traitement fiscal pour les opérations de trésorerie intra-groupe : fiscalité des intérêts
- Le régime fiscal des sociétés mères et des filiales : les dividendes et plus-values
- Cerner les cas où l'administration fiscale peut invoquer l'abus de droit

Étude de cas : traitement fiscal des opérations clés

Gérer au mieux la sortie
- Conséquences en cas de transmission de la holding
- Analyser les conséquences des cessions
- Maîtriser les incidences de la liquidation de la holding

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'appréhender les différents régimes fiscaux des holdings et de déterminer les limites de l'implantation à l'étranger.

1 JOUR	7 heures	Code 30013	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	23 mai 2018	14 novembre 2018	

Gestion fiscale d'une holding

Appliquer les leviers financiers et fiscaux des holdings

Avoir recours à une holding permet de structurer efficacement ses avoirs et son patrimoine. Souvent utilisée dans le cadre d'une stratégie de gestion, de transmission et de défiscalisation, la holding présente des avantages fiscaux et financiers importants. Toutefois il est important de rester en alerte sur cette période de grande instabilité fiscale au regard des récentes modifications des règles relatives aux holdings animatrices notamment.

OBJECTIFS
- Mesurer l'intérêt de recourir à une holding afin de structurer un groupe de sociétés.
- Maîtriser les caractéristiques juridiques, fiscales et sociales de la holding.
- Sécuriser et optimiser la fiscalité d'un groupe via la holding.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité ou avoir suivi " Opérations de restructuration " (code 30022 p. 309)

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables fiscaux et financiers, fiscalistes
- Responsables comptables et consolidation
- Avocats fiscalistes et juristes
- Experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR
Mathieu LE TACON
Avocat Associé
DELSOL AVOCATS

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 7 septembre 2018 ou 12 février 2019

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Créer une holding : identifier les raisons et la structure adéquate
- Création par rachat
- Constituer une holding par apport de titres
- Distinguer les holdings pures des holdings mixtes
- Cas spécifique du LBO : bénéficier des effets de leviers fiscaux et financiers
- Appliquer le régime fiscal des associés personnes physiques

Étude de cas : analyse d'une création de holding

Maîtriser les nouvelles règles fiscales relatives aux holdings animatrices

Identifier les nouveaux critères de la holding animatrice et les enjeux de cette qualification
- Définir la notion de groupe et la politique du groupe de sociétés
- Organiser le contrôle des filiales
- Appréhender la nature des prestations de services intra-groupes
- Déterminer un mode de rémunération

Anticiper les conséquences de la qualification de holding animatrice
- ISF et exonération au titre des biens professionnels
- Cas des pactes Dutreil : donation, succession et ISF
- Appliquer le régime des plus-values pour les dirigeants partant à la retraite
- Focus sur le régime de réduction ISF-PME

Exercice d'application : identification des prestations de services intra-groupes et modes de rémunération

Gérer fiscalement la holding avec ses filiales
- Déterminer et appliquer le prix des managements fees
- Déduire les abandons de créances et les subventions
- Maîtriser les clauses dite de retour à meilleure fortune
- Maîtriser les règles de déductibilité des charges financières
- Maîtriser les régimes fiscaux des dividendes : régime mère-fille et régime d'intégration fiscale
- Élaborer une convention dite de " cash pooling "

Exercice d'application : illustration chiffrée du régime des intérêts au regard des règles anti sous-capitalisation

La holding face aux règles de TVA et de taxe sur les salaires
- Définir le champ d'application en cas de holding mixte
- Déterminer le coefficient de déduction
- Calculer la taxe sur les salaires quand elle s'applique

Exercice d'application : calcul de la taxe sur les salaires

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en place une stratégie fiscale efficace en ayant recours à une holding en optimisant au mieux vos actifs et en appliquant les nouveaux critères qualifiant les holdings animatrices.

2 JOURS	14 heures	Code 30113	Tarif HT : 1 595 € - repas inclus
Paris	25-26 juin 2018	6-7 décembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

TVA : sécuriser les droits à déduction des holdings

OBJECTIFS
- Cerner la déduction de la TVA grevant les opérations en capital.
- Gérer les droits à déduction dans une holding mixte.

PRÉREQUIS
Être à l'aise sur le fonctionnement fiscal d'une holding ou avoir suivi " Gestion fiscale d'une holding " (code 30113 p. 312).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables fiscaux et fiscalistes
- Avocats fiscalistes et juristes
- Experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEURS
Armelle REYES
& Frédéric BERTACCHI
Avocats inscrits au Barreau des Hauts-de-Seine
CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

PROGRAMME
Perfectionnement

Déterminer les droits à déduction des sociétés holdings
- Connaître les critères de l'immixtion de la holding dans chacune de ses filiales
- Mesurer les conséquences pratiques de l'immixtion sur la déduction de la TVA de frais supportés
- Gérer les droits à déduction des holdings qui ne s'immiscent pas dans l'ensemble de leurs filiales
- Mesurer l'impact des produits financiers accessoires sur les droits à déduction

Exercice d'application : calcul des droits à déduction d'une holding

S'assurer de la déduction de la TVA sur les opérations de restructuration
- Frais d'acquisition et de cessions de titres : les précautions pour justifier d'un droit à déduction
- IPO, augmentation de capital, fusion, scission ou apport partiel d'actif : le point sur les bonnes pratiques
- Justifier de la non-intégration des frais dans le prix de cession des titres

Partage d'expériences : échanges sur la justification des frais non intégrés dans le prix de cession des titres

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'établir vos déclarationsTVA en adéquation avec les dernières jurisprudences.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 30142	Tarif HT : 495 €
Paris	11 avril 2018 (9h-13h)	6 novembre 2018 (14h-18h)	

Appliquer les impôts différés

Maîtriser les raisonnements indispensables

Les impôts différés permettent d'avoir une vision plus économique de l'impôt sur le résultat et d'obtenir un taux effectif d'impôt pertinent. Il s'agit d'une notion complexe qui exige d'acquérir un raisonnement spécifique et une méthode rigoureuse permettant de mieux les gérer. Les groupes de sociétés doivent impérativement maîtriser les techniques applicables et appréhender les distinctions essentielles entre les normes comptables et fiscales.

OBJECTIFS
- Mesurer l'impact des normes CRC 99-02 et IAS 12 sur les impôts différés.
- Identifier et maîtriser les principales difficultés.
- Constater les impôts différés dans un groupe intégré et dans un groupe non intégré.

PRÉREQUIS
Des connaissances fiscales et comptables sont indispensables pour suivre cette formation dans de bonnes conditions.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables fiscaux, comptables et financiers
- Experts-comptables et commissaires aux comptes
- Avocats fiscalistes

ANIMATEURS
Vincent DESCHANEL
Expert-comptable Associé
spécialisé en consolidation et IFRS
FACILIOREM

Éric QUENTIN
Avocat Associé
HOCHE Société d'Avocats

PROGRAMME
Expertise

Maîtriser la notion d'impôts différés et l'impact des normes CRC 99-02 et IAS 12

Appliquer les impôts différés aux comptes sociaux et aux comptes consolidés
- Constater les impôts différés dans les comptes sociaux
- Faire le lien avec l'approche bilantielle
- Identifier les sources d'impôts différés
  Étude de cas : analyse d'exemples concrets de différences temporaires
- Identifier les spécificités en cas de regroupement d'entreprises
- Les outils utilisés pour identifier les bases d'impôts différés
- Appliquer la méthode s'agissant des capitaux propres sociaux, capitaux propres retraités et capitaux propres contributifs

Évaluer et calculer les impôts différés selon les normes françaises CRC 99-02 et IFRS (IAS 12)
- Distinguer l'impôt différé actif de l'impôt différé passif
- Identifier le sort des créances et des dettes fiscales latentes
  Étude de cas : analyse d'exemples chiffrés
- Calculer le taux d'impôt annuel moyen
- Recourir à un outil de détermination de la charge d'impôt prévisionnelle pour le calcul de la charge d'impôt
- Appliquer les méthodes de traitement
- Appliquer un process d'évaluation
- Assurer le suivi de l'apurement
- Identifier les modalités de constatation des impôts différés dans les comptes sociaux
- Fournir les informations dans l'annexe des comptes sociaux
  Exercice d'application : établissement d'un tableau des impôts différés par poste bilantiel

Mesurer l'incidence du régime de l'intégration fiscale sur les impôts différés

Passer les écritures dans un groupe non intégré

Constater les impôts différés dans un groupe intégré
- La compensation des impôts différés au niveau du groupe intégré : cerner le sort pour les pertes antérieures à l'intégration fiscale
- Mesurer l'incidence des conventions d'intégration fiscale
- Le traitement des impôts différés en cas d'évolution du périmètre d'intégration

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'appliquer les impôts différés au sein de votre groupe de sociétés en identifiant toutes les différences permanentes et temporaires qui constituent les bases d'impôts différés.

1 JOUR	7 heures	Code 30107	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	25 mai 2018	8 novembre 2018	

Intégration fiscale - Niveau 1

Acquérir les mécanismes de l'intégration fiscale

Dans le cadre d'un groupe de sociétés, la possibilité de calculer l'impôt au niveau de la société tête de groupe est l'un des outils légaux d'optimisation le plus efficace dont il convient de maîtriser les règles. Le régime de l'intégration fiscale requiert en effet de respecter des étapes clés afin de déterminer utilement le résultat d'ensemble et de maîtriser les évolutions du périmètre d'intégration.

OBJECTIFS
- Déterminer le résultat fiscal d'un groupe intégré.
- Identifier les incidences des opérations intra-groupe sur la détermination du résultat d'ensemble et les pièges à éviter.
- Mesurer les incidences fiscales des restructurations sur le groupe intégré.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité des groupes de sociétés ou avoir suivi " Opérations de restructuration " (code 30022 p. 309).

PUBLIC CONCERNÉ
- Fiscalistes et avocats fiscalistes
- Responsables financiers des groupes intégrés
- Comptables, experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR
Christophe LEFEVRE
Avocat à la Cour
HOCHE Société d'Avocats

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quelles sont les particularités du régime mère-fille ?
- Qu'est-ce que l'intégration fiscale ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les principes et mettre en place l'intégration fiscale

Déterminer les conditions d'accès au régime

Cerner la notion de groupe en droit fiscal
Construire un groupe intégré
- La prise d'option
- Le périmètre d'intégration : les modalités de choix
- L'évolution du périmètre dans le temps
  Étude de cas : commentaire des imprimés fiscaux

Déterminer le résultat fiscal

Calculer le résultat de chaque société intégrée
- Les contraintes liées aux déficits antérieurs à l'intégration
- Les dividendes encaissés
- Le régime des sociétés mère et filiales
- Le déficit d'un exercice intégré
  Exercice d'application : calcul du résultat fiscal de chaque société intégrée

Réaliser les opérations permettant le passage du résultat individuel de chaque société intégrée au résultat d'ensemble
- Les rectifications courantes : plus ou moins-values de cessions d'immobilisations, dividendes intra-groupe, abandons de créances, subventions, provisions...
- Les rectifications spécifiques : limitations de certaines charges financières
  Exercice d'application : réalisation des opérations de rectification

Calculer l'imposition du résultat d'ensemble et payer l'impôt
- La déclaration annuelle du résultat d'ensemble
- Les méthodes de calcul de l'IS des filiales et de la société tête de groupe
- L'utilisation optimale des crédits d'impôt
- La gestion de l'économie d'impôt sur les sociétés

Analyser les régimes de distribution
- Tenir compte des spécificités des groupes
- Gérer les distributions internes et externes

Identifier les opérations de réorganisation affectant un groupe intégré
- Gérer la sortie d'une société du groupe
- Intégrer les conséquences fiscales des fusions et des scissions
- Clôturer la cessation du groupe
  Exercice d'application : détermination du résultat fiscal d'ensemble d'un groupe intégré

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les mécanismes essentiels du régime de l'intégration fiscale afin de déterminer et de calculer un résultat d'ensemble.

2 JOURS	14 heures	Code 30019	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	19-20 mars 2018	20-21 septembre 2018	6-7 décembre 2018

Intégration fiscale - Niveau 2

Maîtriser les techniques d'optimisation

Le régime de l'intégration fiscale est amené à se compliquer au fur et à mesure des évolutions en matière de restructuration du groupe. Il est donc essentiel d'anticiper les entrées et sorties d'une société dans le périmètre d'intégration, de mesurer les risques liés aux fusions et acquisitions de sociétés intégrées et enfin, de limiter au maximum les risques fiscaux pesant sur le groupe en général.

OBJECTIFS
- Identifier les événements affectant le groupe intégré : modifications du périmètre, restructurations.
- Optimiser le résultat d'ensemble du groupe.
- Déclarer le résultat fiscal d'ensemble du groupe intégré et prévenir les contrôles fiscaux.

PRÉREQUIS
Maîtriser les mécanismes de l'intégration fiscale ou avoir suivi au préalable " Intégration fiscale - Niveau 1 " (code 30019 p. 313).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables fiscaux et financiers des groupes intégrés
- Responsables comptables chargés de la mise en œuvre du régime
- Avocats, experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR
Christophe LEFEVRE
Avocat à la Cour
HOCHE Société d'Avocats

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Test de connaissances : les principes de l'intégration fiscale

Déterminer et maîtriser le périmètre du groupe intégré

Préparer l'entrée d'une société dans le groupe
- Le traitement des pertes fiscales existantes
- Les opérations financières préalables
- Maîtriser la gestion des flux de dividendes intra-groupe

Étude de cas : inconvénients de l'option pour l'intégration fiscale

Anticiper les conséquences de l'évolution du périmètre
- Les événements entraînant la sortie d'une société filiale : sortie programmée, exclusion du groupe...
- Les événements entraînant la dissolution du groupe
- Gérer les opérations affectant le périmètre ou l'existence du groupe

Étude de cas : gestion des conséquences des sorties de groupe (états 2058 ER et ES)

Gérer l'acquisition ou l'absorption de la société mère
- La constitution d'un nouveau groupe
- Continuer à bénéficier du déficit d'ensemble de l'ancien groupe

Étude de cas : analyse des conséquences d'une prise de contrôle de la société mère et imputation des déficits sur une base élargie

Mesurer l'impact des restructurations
- Minorer l'impact des fusions au sein du groupe
- Gérer la remise en cause de la neutralisation initiale des résultats de cession interne d'immobilisations
- Gérer les incidences des apports partiels d'actif
- Les distributions opérées au cours du premier exercice intégré
- Les distributions postérieures à la clôture du premier exercice intégré
- Les conséquences financières des sorties du périmètre ou de la dissolution du groupe

Anticiper les risques fiscaux pesant sur les groupes intégrés et gérer le contrôle fiscal
- Identifier les risques majeurs
- Faire face au contrôle fiscal
- Analyser les conséquences d'un contrôle fiscal et connaître les voies de recours

Étude de cas : analyse des précautions à prendre dans la rédaction des déclarations afin de prévenir les risques de contrôles fiscaux

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de calculer le résultat d'ensemble d'un groupe intégré en tenant compte des impacts fiscaux liés aux opérations de restructuration.

2 JOURS	14 heures	Code 30003	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	9-10 avril 2018		17-18 décembre 2018

Gérer un GIE

Appliquer les règles juridiques et fiscales du GIE

Un GIE est un groupement d'entités qui permet à ses membres de développer ou d'améliorer les résultats d'une activité, en mettant en commun leur structure tout en conservant leur individualité. La détermination et l'imposition du résultat fiscal se distinguent d'une société soumise à l'IS. Il est donc utile de maîtriser les règles applicables afin de limiter les coûts fiscaux qui en découlent.

OBJECTIFS
- Identifier les avantages liés à la création d'un groupement d'intérêt économique.
- Cerner les caractéristiques essentielles et les règles de fonctionnement du GIE.
- Maîtriser les spécificités d'un GEIE.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité des groupes de sociétés.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables administratifs et financiers
- Contrôleurs de gestion
- Experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEURS
Jean-François BLARET
Avocat - Département droit des sociétés
& Augustin BRABANT
Avocat - Département droit fiscal
FIDAL

PROGRAMME
Initiation

Créer un Groupement d'Intérêt Économique (GIE)

Identifier les opportunités et les contraintes du GIE
- Comparer le GIE à d'autres structures alternatives

Maîtriser les différentes possibilités d'utilisation offertes par le GIE

Objet, activité, membre, capital...
- Les précautions à prendre lors de la signature du contrat : identifier les clauses décisives
- Rédiger des statuts adaptés à l'objectif poursuivi

Étude de cas : analyse commentée de statuts
- Organiser le pouvoir
- Optimiser le financement

Maîtriser les règles de fonctionnement d'un GIE

L'organe de gestion
- Choix, pouvoirs et responsabilités des administrateurs

L'organe de délibération
- L'assemblée des membres
- Membres : statut, droits et obligations

Remplir les obligations de contrôle des comptes et de gestion
- Prévoir les organes de contrôle
- Nomination, missions et pouvoirs d'investigation des contrôleurs

Connaître les règles relatives à la sortie, à la dissolution ou à la liquidation
- Sortie individuelle
- Sortie collective

Assurer la gestion fiscale d'un GIE

Maîtriser les modalités d'imposition et de répartition du résultat fiscal
- Cerner la notion de spécificité fiscale
- Déterminer le résultat fiscal
- Calculer la quote-part imposable pour les associés
- Maîtriser les règles d'imposition applicables aux associés

Faire le point sur le régime de la TVA
- Assujettissement et exonération
- GIE répartiteur de frais
- Régime de remboursement des frais

GIE et contribution économique territoriale : connaître les mécanismes

Intégrer la fiscalité en cas d'évolution

Mesurer les coûts de la gestion fiscale et de la trésorerie de l'impôt

Étude de cas : exemples d'optimisation fiscale

Identifier les spécificités de fonctionnement d'un Groupement Européen d'Intérêt Économique (GEIE)
- Règles générales
- Territorialité
- Exercice de l'activité commerciale
- Coûts de constitution et de transformation
- Coûts relatifs aux cessions de participations

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'assurer la gestion d'un GIE en appliquant les règles spécifiques tant fiscales que juridiques.

1 JOUR	7 heures	Code 30015	Tarif HT : 955 € - repas inclus
Paris	5 avril 2018		3 octobre 2018

PANORAMA FISCAL 2017/2018

23 ET 24 JANVIER 2018

ÉDITO

Le Panorama fiscal est l'Événement incontournable du début d'année pour les acteurs de la fiscalité et cela depuis un quart de siècle maintenant ! Nous sommes ravis de vous accueillir pour fêter la 25ème édition de cette institution. Depuis sa création, vous avez été plus de 3 000 participants à bénéficier de l'expertise et des commentaires des membres du Conseil d'État, de la Cour de cassation et d'éminents avocats fiscalistes membres de l'IACF.

Cette année encore ils décrypteront pour vous la riche actualité fiscale avec en point d'orgue la loi de finances et la loi de finances rectificative votées par notre nouvelle législature ainsi que toute la riche jurisprudence nationale et européenne de 2017.

Nous vous donnons rendez-vous les mardi 23 et mercredi 24 janvier 2018 pour deux jours d'analyses, d'échanges et de partages dans un lieu exceptionnel à Paris.

PLUS DE **4 500 PARTICIPANTS EN 25 ANS**
Et VOUS ?

À L'ISSUE DE CETTE CONFÉRENCE, VOUS SAUREZ CONCRÈTEMENT :

- **Mettre en place des schémas fiscaux sécurisés** qui tiennent compte de l'actualité fiscale législative et jurisprudentielle de l'année écoulée
- **Maîtriser les dernières réformes fiscales** issues de la loi de finances pour 2018 et de la loi de finances rectificative pour 2017
- **Limiter et anticiper les risques de redressements** en fiscalité interne directe, en fiscalité internationale et en TVA

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ
25E RENDEZ-VOUS ANNUEL

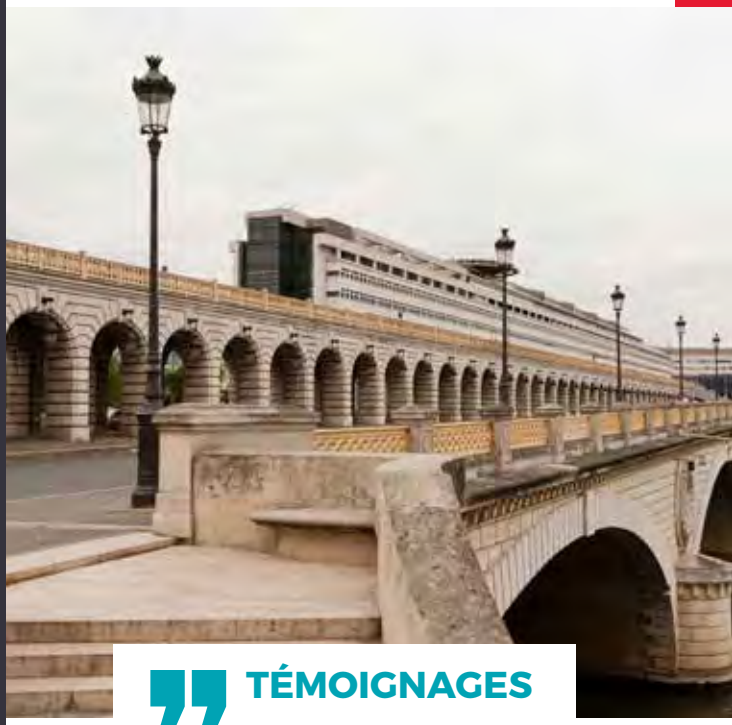

TÉMOIGNAGES

" Excellentes analyses et observations "
" Très clair comme toujours "
AKLÉA

" Une des meilleures conférences à laquelle j'ai assisté "
CABINET BERNIGARD

" Remarquable "
CA INDOSUEZ

CONTACT

Pour vous inscrire :
01 44 09 25 08
infoclient@efe.fr

Fiscalité internationale

Sécuriser les montages en limitant les risques

Les relations économiques s'internationalisent de plus en plus et le contexte politique actuel répond à des objectifs stricts de lutte contre l'évasion fiscale. Aussi, les transactions et les flux financiers qui en résultent, engendrent des problématiques fiscales, qu'il convient de gérer au sein des structures disposant d'une dimension internationale, pour optimiser les montages tout en limitant les risques.

OBJECTIFS
- Cerner les implications fiscales des opérations internationales relatives aux transactions, aux flux financiers transfrontaliers entrant et sortant, aux structures internationales, aux restructurations transfrontalières et aux prix de transfert.
- Prévenir les risques de contrôle fiscal.
- Mesurer les risques fiscaux liés aux prix de transfert.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité des entreprises ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064 p. 302).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et fiscaux
- Avocats et experts-comptables
- Fiscalistes

ANIMATEUR
Bernard CHESNAIS
Avocat à la Cour

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Quelles sont les subtilités de la fiscalité à l'international ?

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser la fiscalité internationale applicable...

Aux transactions avec l'étranger
- Les retenues à la source sur les sommes versées à des bénéficiaires non résidents
- L'imposition des sommes perçues en provenance de l'étranger et les crédits d'impôts
- L'enregistrement des intérêts perçus

Exercice d'application : calcul des retenues à la source sur les sommes versées à des bénéficiaires non résidents

À la distribution des dividendes internationaux
- Le régime d'imposition applicable
- Les méthodes d'élimination des doubles impositions

Étude de cas : analyse comparée de conventions fiscales
- Comparaison des définitions de la notion de dividende, redevance prestations de services
- Comparaison des méthodes d'élimination des doubles impositions

Aux structures internationales
- Succursale ou filiale, holding : définir les éléments fiscaux du choix
- Les mécanismes de détermination du résultat fiscal, de remontée des bénéfices et de prise en compte des pertes
- Les difficultés soulevées par l'utilisation des sociétés de personnes et des situations triangulaires

Aux opérations de restructuration transfrontalières
- Les conditions d'accessibilité aux régimes de faveur des fusions
- Transfert d'actifs, de branches d'activité ou achat de titres
- L'impact de la situation fiscale du vendeur et de l'acheteur
- Le cas des restructurations de sociétés fiscalement intégrées
- Transfert de siège social hors de France

Étude de cas : analyse commentée et chiffrée du coût fiscal d'une opération de restructuration à l'international

Anticiper les risques fiscaux dans un environnement international
- Mesurer les incidences de la lutte contre l'évasion fiscale
- Identifier la notion d'abus de droit et d'acte anormal de gestion en matière internationale
- Maîtriser les risques fiscaux liés aux prix de transfert

Étude de cas : identification de risques en matière de prix de transfert et proposition de méthodes de détermination des prix de transfert

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier des schémas fiscaux internationaux abusifs en vue de limiter les risques de contrôles fiscaux.

2 JOURS	14 heures	Code 30027	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris 6-7 février 2018	11-12 juin 2018 27-28 août 2018	7-8 novembre 2018 5-6 février 2019	

3E JOURNÉE COMPLÉMENTAIRE — Tarif spécial 3 jours : 1 990 € HT - repas inclus

TVA des opérations internationales

Cerner les problématiques de TVA dans les échanges à l'international

Le régime d'imposition de la TVA à l'international (TVA intra ou extracommunautaire) dépend de la nature de l'opération (biens ou services) et du pays du contractant. La maîtrise du champ d'application et des principes de territorialité de la TVA s'avère indispensable pour une gestion fiscale efficace des échanges internationaux.

OBJECTIFS
- Identifier les problématiques TVA des échanges internationaux.
- Cerner le régime d'exonération de la livraison de biens.
- Intégrer les règles de territorialité applicables aux prestations de services.

PRÉREQUIS
Avoir suivi la formation " Fiscalité internationale " (code 30027 p. 316) ou maîtriser les aspects fiscaux des échanges internationaux.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et fiscaux
- Avocats et expert-comptables
- Fiscalistes

ANIMATEUR
Fabienne Sayaka OLIVARD
Avocat inscrit au Barreau de Nantes
FIDAL

MODULES VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?
- Qu'est-ce que la notion de territorialité ?

PROGRAMME

Initiation

Cerner les notions clés de la TVA à l'international
- Déterminer le champ d'application territorial
- Relier l'identification à la TVA et la notion d'établissement
- Cerner la règle d'inversion du redevable

Intégrer le régime d'exonération lié aux livraisons de biens
- Les opérations extracommunautaires : exportations, importations, mesures de simplification (régime 42)
- Les opérations intracommunautaires : conditions d'exonération de taxe, redevable de la TVA, obligations spécifiques, règle du filet de sécurité
- Les opérations triangulaires
- Les ventes en chaîne
- Les ventes en stock dépôt et consignation
- Les ventes à distance
- Les ventes en franchise (art. 275 du CGI)

Exercice d'application : identification du régime de TVA applicable à des livraisons de biens en Union européenne et à l'international

Maîtriser la règle de territorialité liée aux prestations de services
- Règle générale applicable aux prestations effectuées entre assujettis et avec des non-assujettis : champ d'application, obligations spécifiques, redevable de la taxe
- Prestations relevant de critères de territorialité dérogatoires : notamment prestations acquises à l'occasion de mission à l'étranger dans le cadre de foires / exposition, traitement des refacturation afférentes à ces frais...
- Prestations exonérées de TVA

Exercice d'application : identification du régime de TVA applicable à des prestations de services en Union européenne et à l'international

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de cerner les problématiques TVA dans les opérations internationales.

1 JOUR	7 heures	Code 30125	Tarif HT : 955 € - repas inclus
Paris 8 février 2018	13 juin 2018 9 novembre 2018	7 février 2019	

Conventions fiscales internationales

Appliquer une convention fiscale et éviter les doubles impositions

Les conventions fiscales internationales sont des traités signés entre des États afin de partager leur pouvoir respectif d'imposition dans le cas où certains revenus ou capitaux sont imposables dans les deux pays à la fois. Ces traités s'inspirent très souvent du modèle OCDE mais leur forme et leur contenu se révèlent régulièrement délicats à interpréter et donc à appliquer.

OBJECTIFS
- Identifier et décoder les clauses " types " des conventions fiscales internationales.
- Maîtriser les principales méthodes d'élimination de la double imposition.
- Limiter les risques de contrôles fiscaux.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité internationale ou avoir suivi " Fiscalité internationale " (code 30027 p. 316).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et fiscaux
- Fiscalistes et experts-comptables
- Responsables des affaires internationales

ANIMATEURS
Nicolas CYS
Avocat Associé
LA TOUR INTERNATIONAL

Frédéric ROUX
Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine
CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Quelles sont les subtilités de la fiscalité à l'international ?

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Lire et décrypter les conventions fiscales internationales
- Appréhender le modèle OCDE et les conventions de non-double imposition bâties sur ce modèle
- Présentation formelle des conventions fiscales
- Champ d'application des conventions fiscales
- Interpréter les conventions de non-double imposition
- Appréhender les commentaires OCDE
- Combiner le droit interne avec le droit conventionnel

Test de connaissances : quiz sur l'application du droit interne et du droit conventionnel

Appliquer les conventions fiscales internationales

Point sur les derniers travaux de l'OCDE
- Focus sur le modèle OCDE du 17/07/08
- Anticiper les conséquences pratiques du nouveau modèle OCDE

Application aux différents revenus
- Modalité d'application aux dividendes, intérêts, redevances, revenus d'activités
- Problématique des salariés expatriés

Appréhender les impacts en matière d'imposition des établissements stables
Appliquer les différentes méthodes d'élimination de la double imposition
- Maîtriser les crédits d'impôts
- Choisir entre l'exemption ou l'imputation
- Comparer les deux méthodes possibles

Étude de cas : application des différentes méthodes d'élimination de la double imposition et calcul dans le cadre d'une d'imputation ou d'une exemption

Utiliser les formulaires adéquats pour appliquer le traité
Mesures anti-abus et conséquences des conventions fiscales
Point sur l'application des conventions aux sociétés de personnes

Exercice d'application : résolution des problématiques de qualification de revenus
- Qualification d'un établissement stable
- Qualification du produit de la cession de parts d'une société française dans un cadre franco-belge
- Problématiques d'articulation des conventions fiscales avec le droit interne et le droit communautaire

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'interpréter les conventions fiscales internationales afin d'éviter les doubles impositions.

2 JOURS	14 heures	Code 30086	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	19-20 juin 2018		3-4 décembre 2018

Établissement stable

Déterminer le résultat imposable et maîtriser les enjeux fiscaux

La notion d'établissement stable est complexe et soulève des problématiques de qualification. Les sociétés ont de plus en plus développé leurs activités dans plusieurs pays et cette mondialisation a clairement contribué au besoin de s'adapter vite aux nouvelles problématiques liées, notamment, à l'émergence du commerce électronique.
Il est important d'en maîtriser son régime fiscal afin de mieux l'identifier ou parfois même, le contourner.

OBJECTIFS
- Identifier les critères de qualification d'un établissement stable.
- Déterminer et calculer le résultat comptable et fiscal d'un établissement stable et maîtriser les impacts en matière d'IS et de retenue à la source.
- Gérer et anticiper les risques de contrôle.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité internationale ou avoir suivi " Fiscalité internationale " (code 30027 p. 316).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et fiscaux
- Fiscalistes et experts-comptables
- Responsables des affaires internationales

ANIMATEURS
Annabelle BAILLEUL-MIRABAUD
& Frédéric ROUX
Avocats inscrits au Barreau des Hauts-de-Seine
CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier un établissement stable
- Appliquer le droit interne pour qualifier une entreprise exploitée en France
- Définir les différentes formes de l'établissement stable
- Intégrer la pratique française des établissements stables
- Le rescrit établissement stable

Étude de cas : analyse de cas complexes
- Cas des opérations réalisées par l'intermédiaire de représentants
- Gérer le contexte du commerce électronique
- Les filiales prestataires de services

Calculer le résultat fiscal d'un établissement stable

Affecter des résultats à un établissement stable
- Méthode de l'approche autorisée de l'OCDE et conception française
- Les méthodes d'analyse fonctionnelle appliquées à l'établissement stable
- La force attractive de l'établissement stable

Définir et déterminer les éventuelles " branch taxes "
Traiter les retenues à la source et éviter l'éventuelle double imposition
- Pratique des rulings dans certains États
- La procédure d'ajustement conventionnelle

Gérer les flux entre l'établissement stable et son siège
- Régler le sort des dépenses engagées par le siège pour les besoins de l'établissement stable

Les situations triangulaires complexes
Mesurer les autres conséquences fiscales : assujettissement TVA, taxe sur les salaires et autres impositions liées à la qualification d'un établissement stable

Exercices d'application : les opérations bancaires réalisées via un établissement stable, analyse d'une situation triangulaire, exercice sur la branch tax

Sécuriser le contrôle de l'établissement stable
- Identifier les obligations comptables et fiscales
- Cerner les procédures fiscales applicables à un établissement stable
- Mesurer les risques et sanctions

Exercice d'application : déroulé pratique d'un contrôle fiscal sur établissement stable

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser le régime fiscal d'un établissement stable afin d'apprécier si la qualification retenue est en adéquation avec les objectifs de l'entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 30033	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	14-15 mai 2018		12-13 novembre 2018

Prix de transfert

Structurer et défendre sa politique de prix de transfert

Parce que les flux financiers au sein des groupes internationaux sont de plus en plus nombreux, il est essentiel d'en maîtriser leur valorisation. Aussi, il convient de choisir sa politique de prix de transfert en tenant compte de la réalité économique des marchés. Respecter les règles en matière de prix de transfert est donc un enjeu important, tant en fiscalité qu'en gestion financière des groupes.

OBJECTIFS
- Mettre en place une politique de prix de transfert adaptée à la réalité du groupe.
- Maîtriser les risques fiscaux inhérents aux opérations intra-groupe : prix de transfert, management fees...
- Mettre en œuvre les moyens conventionnels et contentieux visant à éliminer la double imposition.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité internationale ou avoir suivi " Fiscalité internationale " (code 30027 p. 316).

PUBLIC CONCERNÉ
- Fiscalistes et avocats fiscalistes
- Responsables financiers et comptables
- Responsables juridiques et fiscaux

ANIMATEUR
Florent RICHARD
Avocat, Director Transfer Pricing Group
PwC Société d'Avocats

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Structurer sa politique des prix de transfert
- L'entrepreneur principal
- L'analyse fonctionnelle comparée
- Choisir sa ou ses méthodes de prix de transfert et l'appliquer en comptabilité

Étude de cas : analyse comparée des méthodes

Vérifier le caractère facturable des services

Appliquer une méthode de facturation
- La facturation directe
- La répartition des coûts

Gérer la problématique des incorporels
- Mettre en place une organisation des incorporels
- Identifier les contraintes fiscales pesant sur les incorporels

Exercice d'application : mise en place d'un schéma de collecte des informations au sein du groupe
- Les économies de localisation
- Les restructurations réussies
- Les établissements stables
- Les indicateurs de profit contestés par l'administration
- L'utilisation des brigades de vérifications de comptabilités informatisées

Faire face aux risques et aux moyens de contrôle de l'administration fiscale

Les outils et les méthodes du contrôle fiscal des prix de transfert

Cerner les principales situations à risques
- Les transactions faites à pertes ou à marges insuffisantes
- Les relations entre sociétés soeurs et cost sharing
- Abandons de créances, subventions, prêts et avances sans intérêt, engagements de caution, R&D inclus dans le prix

Définir une stratégie face à l'administration

Analyser les bonnes solutions documentaires
- Éviter les sanctions : l'amende de 5 % avec le seuil minimum de 10 000 €

Étude de cas : analyse commentée d'une documentation prix de transfert

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de choisir la méthode de prix de transfert en adéquation avec votre marché en limitant ainsi les risques de contrôles fiscaux au regard de la nouvelle obligation légale de documentation.

2 JOURS	14 heures	Code 30016	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus

Paris		
1er-2 février 2018	30-31 août 2018	4-5 décembre 2018
7-8 juin 2018	18-19 octobre 2018	11-12 février 2019

Notions d'économie pour les fiscalistes

Intégrer les instruments d'analyse économique clés en fiscalité

L'économie et la fiscalité sont deux spécialisations bien distinctes en entreprise. Toutefois l'évolution de la norme fiscale dans le traitement des flux et des actifs, oblige les fiscalistes à maîtriser les principes des instruments d'analyse économique qualitative et quantitative. Il va s'agir par exemple de déterminer la politique de prix de transfert de l'entreprise ou d'être en mesure d'évaluer correctement les incorporels, les titres et les instruments financiers. Les enjeux de l'analyse économique sont importants pour les services fiscaux qui sont amenés à travailler sur la politique de prix de transfert ou sur les acquisitions du groupe.

OBJECTIFS
- Cerner les principes essentiels des instruments d'analyse économique.
- Assimiler les notions économiques nécessaires à la fiscalité des flux.
- Intégrer l'évaluation des actifs clés en fiscalité.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité des prix de transfert ou avoir suivi la formation " Prix de transfert " (code 30016 p. 318).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables fiscaux et financiers
- Fiscalistes et avocats fiscalistes

ANIMATEUR
Guillaume MADELPUECH
Senior Consultant Principal
NERA ECONOMIC CONSULTING

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser l'essentiel de l'évaluation des flux

Cerner la méthode du prix comparable sur le marché libre (CUP)
- Les principes et limites de la méthode CUP
- La détermination des comparables via l'utilisation des bases de données
- La mise en place d'une réelle stratégie de recherche de transactions similaires

Traiter la méthode de la marge transactionnelle de la marge nette
- Les finalités et contraintes de la méthode transactionnelle
- Cerner les cas où il est pertinent de mettre en place la méthode
- Application pratique aux flux de l'entreprise
- Accès aux données de marge nette des sociétés indépendantes concurrentes
- Retraitement des données internes et externes pour établir la comparabilité

Identifier les principes et la pertinence de la méthode Residual Profit split

Intégrer le mode de fonctionnement de la méthode Comparable Profit Split

Étude de cas : analyse comparée et choix de la bonne méthode à mettre en place

S'approprier les règles de l'évaluation des actifs

Maîtriser les grands principes
- Identifier les enjeux et les opérations
- Déterminer les actifs évaluables
- Gérer l'articulation stock et flux
- Cerner l'intérêt de la méthode des discounted cash flows (DCF)
- Mettre en place la méthode DCF : outils de contrôle et informations nécessaires

Appliquer la méthode DCF
- Effets sur un cas d'ensemble
- Effets sur le taux d'actualisation, le WACC et le risque
- Effets sur les projections de revenus explicites
- Effets sur la fiscalité

Découvrir les techniques, les méthodes comparables de marché et les méthodes patrimoniales

Exercice d'application : mise en œuvre d'une analyse des actifs dans plusieurs situations

Préparer l'analyse
- Délinéation des transactions
- Analyse fonctionnelle
- Analyse de la chaîne de valeur
- Analyse de comparabilité
- Business Restructuring
- Options réalistes

Partage d'expériences : échange sur les réglementations en France, en Allemagne, aux États-Unis et en Chine

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'utiliser les instruments d'analyse économique dans vos prises de décisions et raisonnements fiscaux.

1 JOUR	7 heures	Code 30146	Tarif HT : 955 € - repas inclus

Paris		
	12 février 2018	3 octobre 2018

Rédiger sa documentation de prix de transfert

Mettre à jour et adapter sa politique de prix de transfert

L'administration fiscale française impose aux groupes multinationaux en cas de contrôle, la remise obligatoire au vérificateur d'une documentation des prix de transfert. Cette obligation documentaire concerne les groupes dont le CA hors taxe annuel ou le total du bilan excèdent 400 millions d'euros. Deux volets de cette documentation sont nécessaires : une partie " centrale " qui présente le groupe dans sa globalité et une spécifique à l'activité exercée en France.

OBJECTIFS
- Rédiger la politique de prix de transfert et l'adapter aux cycles économiques.
- Faire évoluer sa politique et changer de méthode de prix de transfert.
- Vaincre les rigidités de son modèle pour le rendre plus souple et plus réactif aux évolutions économiques.

PRÉREQUIS
Maîtriser les mécanismes de mise en place d'une politique de prix de transfert ou avoir suivi au préalable " Prix de transfert " (code 30016 p. 318).

PUBLIC CONCERNÉ
- Fiscalistes et avocats fiscalistes
- Responsables financiers et comptables
- Responsables juridiques et fiscaux

ANIMATEUR
Florent RICHARD
Avocat, Director Transfer Pricing Group
PwC Société d'Avocats

PROGRAMME
Expertise

Rédiger sa documentation de prix de transfert
- Décrire le groupe et son environnement économique
- Analyser les transactions intra-groupe
- Procéder à l'analyse économique
- Faire le point sur les documentations des métiers à risque

Suivre l'évolution de la fonction prix de transfert

Vérifier les modèles économiques employés
- Le champ d'application de la méthode choisie
- Le contrôle de la cohérence des relations intra-groupe avec les objectifs stratégiques du groupe
- L'audit de la pratique quotidienne des prix de transfert par les opérationnels

Étude de cas : adaptation de la méthode à un changement des conditions de marché

Impliquer les contrôleurs de gestion dans son audit de fonction
- Créer un relais entre les équipes fiscales et financières
- Réviser ensemble le bien-fondé de la méthode utilisée

Faire valider la pratique par un tiers
- Faire intervenir un tiers : définir le moment opportun
- Cerner pour quelle mission lui demander d'intervenir

Contrôler la performance de la politique de prix de transfert
- Maîtriser les risques et la charge d'impôt
- Le taux effectif d'impôt local, groupe ou consolidé pour le bénéficiaire

Analyser les documents
- Rédiger le contrat intra-groupe en évitant les risques
- Vérifier si la documentation est appropriée
- Corriger une documentation obsolète
- Faire face aux contrôles de l'administration fiscale

Les méthodes de sélection des sociétés vérifiées par la DVNI

Le suivi face aux pratiques étrangères : cerner les principales situations à risque

Le modèle théorique au contact de la réalité
- Résoudre les conflits entre méthodes de prix de transfert
- Sécuriser les ajustements de fin d'année
- Les cycles économiques et les changements de méthodes : éviter le risque fiscal
- Tirer parti d'une vérification de comptabilité pour sécuriser les prix de transfert

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en place une solution documentaire en matière de prix de transfert adaptée à votre groupe, de la mettre à jour et de la faire évoluer.

1 JOUR	7 heures	Code 30030	Tarif HT : 995 € - repas inclus	
Paris	9 février 2018	4 juillet 2018	20 décembre 2018	

Contentieux des prix de transfert

Mettre en place une stratégie précontentieuse de défense efficace

BLENDED

Les redressements en matière de prix de transfert sont en constante augmentation. L'administration fiscale suit les évolutions de la réglementation européenne et mondiale pour perfectionner sa surveillance et ses contrôles. Au-delà des règlements toujours problématiques des doubles impositions, ce nouvel environnement implique de maîtriser sa stratégie de défense.

OBJECTIFS
- Anticiper les risques de redressement.
- Identifier les nouveaux outils pour se défendre lors d'un contrôle sur les prix de transfert.
- Maîtriser les techniques d'élimination de la double imposition.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en prix de transfert ou avoir suivi la formation " Prix de transfert " (code 30016 p. 318).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs fiscaux et responsables prix de transfert
- Directeurs administratifs et financiers
- Avocats fiscalistes

ANIMATEUR
Sabine SARDOU
Avocat Associé
BIRD & BIRD

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Préparer en amont le contrôle
- Mettre en place un processus interne pour bien réagir en cas de contrôle
- Mettre régulièrement à jour sa documentation de prix de transfert
- Prévoir une analyse des données comptables
- Identifier les positions litigieuses et les risques associés
- Déterminer la stratégie de présentation à adopter

Autodiagnostic : analyse des processus de prix de transfert dans sa structure

Conduire et maîtriser le déroulement du contrôle

Faire face aux demandes de l'administration
- Créer une documentation in extenso en urgence
- Déterminer le représentant de la société amené à gérer le contrôle
- Anticiper les demandes et les conclusions de l'inspecteur
- Rédiger les réponses écrites
- Identifier et éviter les pièges de l'administration fiscale
- Maîtriser les cas de nullités possibles

Procéder aux recours possibles
- Appréhender les premières possibilités de décharge
- Préparer et gérer le recours hiérarchique
- Étudier l'intérêt d'aller en Commission Départementale ou Nationale

Étude de cas : analyse du déroulement d'un contrôle des prix de transfert

Éliminer les doubles impositions résultantes du redressement

Maîtriser la procédure de régularisation de l'article 62 A du LPF en cas de rectification
- S'assurer de la procédure à suivre
- Démontrer le bon rapatriement des revenus distribués

Bénéficier de la procédure d'arbitrage amiable bilatérale de l'article 25 du modèle OCDE
- Connaître les délais de recours et les modalités de saisies
- Instituer et gérer la procédure d'arbitrage
- Identifier les pays qui posent des difficultés

Intégrer la convention d'arbitrage de l'Union européenne
- Identifier les cas où elle est possible
- Éviter les pièges des mécanismes de la procédure

Mise en situation : élaboration de la meilleure stratégie à adopter face à un contrôle

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de faire face efficacement à un contentieux de vos prix de transfert.

1 JOUR	7 heures	Code 30131	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	27 juin 2018	10 décembre 2018	

Fiscalité internationale du patrimoine

Élaborer une stratégie fiscale patrimoniale dans un contexte international

À l'instar des sociétés, les personnes physiques doivent de plus en plus gérer leur patrimoine dans une perspective internationale. Les multiples stratégies d'optimisation fiscale en matière de gestion de patrimoine conduisent donc les professionnels du patrimoine à maîtriser désormais les impacts fiscaux des principaux supports d'investissement internationaux.

OBJECTIFS

- Identifier les règles de territorialité des impôts dus par les personnes physiques.
- Cerner les mécanismes des conventions fiscales bilatérales.
- Intégrer les grandes problématiques internationales rencontrées par les conseillers patrimoniaux.

PRÉREQUIS

Maîtriser les principes de la fiscalité française applicables aux personnes physiques ou avoir suivi " Fiscalité du patrimoine " (code 30050 p. 333).

PUBLIC CONCERNÉ

- Conseillers en gestion de patrimoine
- Avocats et notaires
- Experts-comptables

ANIMATEUR

Léa FAULCON
Avocat Associé
BLACKBIRD

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Faire le point sur les règles de territorialité des différents impôts

Cerner la notion de domicile fiscal

- Définir les critères au regard du droit français
- Examen de l'article 4B du CGI
- Analyse des critères conventionnels de détermination du pays de résidence

Étude de cas : illustrations pratiques

Maîtriser la méthodologie des contrôles fiscaux lors des transferts de résidence

Intégrer les modalités de contrôle des non-résidents

- Contrôle sur pièces
- Taxation d'office (L. 16 du LPF)
- Procédure d'ESFP (L. 12 du LPF)
- Maîtrise du timing des opérations de contrôle
- Analyse des techniques pratiques utilisées par les inspecteurs

Cerner les règles d'imposition des revenus et du patrimoine

Imposition des revenus pour les non-résidents

- Revenus de source française
- Régime de taxation des plus-values
- Obligation fiscale restreinte
- Retenue à la source
- Imposition forfaitaire
- Impact du droit conventionnel sur la taxation des revenus

ISF et non-résidents

Étude de cas : analyse d'une convention fiscale

Imposition des donations et des successions dans un contexte international

- Article 750 ter du CGI
- Analyse au travers des exemples de conventions internationales

Étude des grandes problématiques internationales pour les conseillers patrimoniaux

Optimiser le recours à l'assurance vie

- La question du rachat pour un non-résident
- Analyse de la jurisprudence
- Régime de taxation en cas de décès

Problématiques des sociétés civiles françaises dans un contexte international

- Société civile de portefeuille détenue par un non-résident

Partage d'expériences : échanges sur la situation d'un contribuable souhaitant transférer sa résidence et optimiser sa situation en termes d'IR, d'ISF et de droits de succession

- Déterminer les règles applicables
- Recenser les impôts dus
- Identifier les précautions à prendre

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'élaborer une stratégie fiscale patrimoniale dans un contexte international.

2 JOURS	14 heures	Code 30052	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus Tarif TTC pour les particuliers : 1180 € - repas inclus
Paris	24-25 mai 2018	22-23 novembre 2018	

Fiscalité des non-résidents

Optimiser fiscalement son départ de France

Les non-résidents sont soumis à des règles fiscales qui varient selon qu'ils disposent ou non d'une habitation en France. L'appréhension de ces mécanismes d'imposition inclut une étude des impôts dus par le non-résident selon sa situation, en vue de limiter les conséquences fiscales dans un cadre international et d'envisager les opportunités dont il dispose pour mieux gérer son départ de France.

OBJECTIFS

- Cerner les principes de détermination de la résidence fiscale.
- Identifier les contraintes et opportunités d'un départ de France vers des pays membres de l'Union européenne ou vers d'autres pays.
- Gérer au mieux la fiscalité des revenus, du capital et de la succession des non-résidents.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en ingénierie fiscale du patrimoine ou avoir suivi " Initiation à l'ingénierie patrimoniale " (code 92310 p. 369).

PUBLIC CONCERNÉ

- Avocats
- Experts-comptables
- Conseillers en gestion de patrimoine

ANIMATEUR

Laurent CHEVALIER
Avocat Associé
ASTER AVOCATS

PROGRAMME

Perfectionnement

Déterminer le domicile fiscal

Interpréter l'article 4B du CGI

- La notion de foyer / lieu de séjour principal
- La notion d'activité professionnelle principale
- La notion de centre d'activités économiques

Cerner les régimes particuliers

Minimiser les doubles impositions

Lire et appliquer une convention fiscale internationale

- Les incidences des conventions fiscales internationales
- Les critères conventionnels de résidence fiscale

Exercice d'application : mise en œuvre des critères de détermination de la résidence fiscale

Le départ de France : contraintes et opportunités

- Vers des pays de l'Union européenne
- Vers des pays conventionnés
- Vers des pays non conventionnés

Déterminer les impôts dus par un non-résident

Impôt sur le revenu

- Définir les revenus de source française
- Maîtriser les modalités d'imposition et les obligations déclaratives

Plus-values afférentes à des valeurs mobilières de source française : les cessions de participations dans des sociétés françaises

Dividendes et intérêts de source française

Acquérir, détenir et céder un patrimoine immobilier français : le traitement fiscal

ISF

- Identifier l'assiette imposable
- Cerner la notion de placement financier exonéré
- Définir les obligations déclaratives

Contrats d'assurance vie

- L'imposition des intérêts en cas de rachat d'un contrat par un non-résident fiscal
- Identifier le traitement fiscal en cas de décès

L'imposition des successions : définir les biens taxables

Étude de cas : questions complexes sur l'imposition des non-résidents

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'optimiser la fiscalité des revenus, du capital et de la succession en identifiant les avantages du départ d'une personne physique de France.

1 JOUR	7 heures	Code 30023	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	11 avril 2018	12 novembre 2018	

Fiscalité immobilière - Niveau 1

Gérer les opérations portant sur l'immobilier professionnel

Acquérir ou céder un bien immobilier, percevoir des revenus locatifs, construire un immeuble ou créer une SCI, sont autant d'opérations immobilières qui requièrent l'appréhension des règles fiscales applicables à chaque type de transactions.
La fiscalité immobilière soulève ainsi de nombreuses problématiques fiscales et recouvre des régimes juridiques multiples nécessitant l'analyse des principes de base.

OBJECTIFS

- Intégrer les mécanismes de la fiscalité immobilière : revenus locatifs, plus-values immobilières, exonération d'IFI...
- Cerner les principes d'assujettissement des opérations immobilières à la TVA et aux droits de mutation à titre onéreux.
- Maîtriser les principes de la gestion fiscale d'une SCI.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en fiscalité ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064 p. 302).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables immobiliers
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Avocats et fiscalistes
- Experts-comptables

ANIMATEURS

Amélie RETUREAU
& Yves BUTZERIN
Avocats inscrits au Barreau des Hauts-de-Seine
CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les conséquences fiscales des mutations immobilières

Déterminer le traitement applicable à une mutation à titre onéreux d'actif immobilier

- Appréhender les mécanismes généraux de la TVA appliqués aux opérations immobilières
- Déterminer si la cession de l'actif immobilier entre dans le champ d'application de la TVA
- Qualifier l'actif cédé
- Appliquer les règles de calcul de la TVA
- Valider les droits à déduction de la TVA au titre de la cession
- Maîtriser le champ d'application des droits de mutation
- Vérifier l'application d'une exonération ou d'un taux réduit

Exercice d'application : détermination des droits dus sur une cession réalisée par une foncière, un promoteur ou un marchand de biens

Maîtriser le régime fiscal des plus-values immobilières

- Connaître les éléments de la plus-value
- Déterminer le prix de revient et le prix de cession
- Calculer les abattements et déclarer la plus-value

Exercice d'application : calcul de la plus-value et du montant de l'imposition

Apprécier les conséquences fiscales de la détention d'un bien immobilier

Percevoir des revenus locatifs : identifier les conséquences fiscales

- Déterminer le revenu locatif imposable : quelles charges sont déductibles
- Déduire les intérêts d'emprunt
- Défiscaliser grâce aux déficits fonciers
- Déterminer le régime de TVA applicable : le principe d'exonération et les exceptions conduisant à la taxation

Exercice d'application : établissement d'une déclaration n° 2044

Bénéficier de l'exonération de l'IFI sur les biens immobiliers professionnels

- Cerner les biens immobiliers pouvant bénéficier de l'exonération
- Maîtriser les conséquences d'un contrôle fiscal

Exercice d'application : exonération de l'immeuble en tant que bien professionnel

Gérer fiscalement une SCI

Exercice d'application : établissement des déclarations fiscales

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les bases de la fiscalité immobilière en vue de gérer les opérations liées à la détention ou la cession de biens immobiliers.

2 JOURS | 14 heures | **Code 30049** | Tarif HT : 1 480 € - repas inclus

Paris		Lyon
22-23 janvier 2018	27-28 sept. 2018	28-29 mai 2018
28-29 mai 2018	3-4 décembre 2018	3-4 décembre 2018

Fiscalité immobilière - Niveau 2

Perfectionner sa pratique des opérations immobilières

Les mécanismes de la fiscalité immobilière peuvent s'avérer très complexes. Selon le choix de l'opération, les coûts fiscaux se révèlent souvent très importants s'ils ne sont pas maîtrisés et optimisés. Il est donc essentiel d'anticiper les incidences fiscales d'un achat, d'une détention ou d'une cession d'un immeuble, de mesurer les risques liés à ces opérations et enfin de limiter les risques fiscaux.

OBJECTIFS

- Cerner les règles de taxation des revenus (IR et IS), les règles d'amortissement, la gestion des déficits et la taxation des plus-values.
- Intégrer les régimes spécifiques des SIIC et OPCI et gérer les enjeux liés à la taxe de 3 %.
- Définir dans quels cas appliquer les droits d'enregistrement et gérer la TVA immobilière.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en fiscalité immobilière ou avoir suivi " Fiscalité immobilière - Niveau 1 " (code 30049 p. 321).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables immobiliers
- Responsables fiscaux
- Avocats fiscalistes
- Experts-comptables

ANIMATEURS

Coralie DEDIEU
Avocat fiscaliste

Olivier CORTEZ
Avocat Associé
HEDEOS - Société d'Avocats

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Acheter, détenir, vendre : rechercher les solutions et les régimes adaptés à chaque opération immobilière

Choisir entre la vente de l'immeuble ou des droits sociaux

Examiner les incidences fiscales sous l'angle de l'acquéreur et du vendeur

- Optimiser les plus-values immobilières
- Construction de l'immeuble, vente à soi-même, fusion

Exercice d'application : comparaison chiffrée des différents modes d'acquisition

Mesurer les incidences fiscales de la détention d'un bien immobilier

- Détenir l'immobilier en direct ou via une société
- Détention d'un immeuble et imposition : revenus fonciers, BIC ou IS
- Gérer les déficits
- Défiscalisation : les opportunités et les limites
- Détention d'un immeuble et impôt sur la fortune : évaluer l'impact

Exercice d'application : arbitrage entre revenus fonciers, BIC et IS, chaînage des différentes déclarations - 2072, 2044 et 2042

Acheter en vue de la revente

Maîtriser le régime de la TVA applicable aux opérations immobilières et des droits d'enregistrement

Délimiter les opérations imposables à la TVA

Appliquer la TVA aux opérations immobilières

- Déterminer l'assiette de la TVA
- Les garanties locatives
- Calculer la TVA exigible
- Maîtriser les taux de TVA
- Gérer la TVA déductible au regard des règles de droit à déduction
- Cas des assujettis partiels et des redevables occasionnels
- Déduction de la TVA grevant les frais afférents aux cessions d'immeubles hors champ de la TVA

Exercice d'application : souscription des déclarations de TVA immobilière

TVA et droits d'enregistrement : connaître leur champ d'application respectif

Analyser les règles relatives aux droits d'enregistrement

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de gérer fiscalement vos opérations immobilières.

2 JOURS | 14 heures | **Code 30021** | Tarif HT : 1 495 € - repas inclus

Paris		Lyon
7-8 février 2018	4-5 octobre 2018	17-18 mai 2018
17-18 mai 2018	10-11 décembre 2018	10-11 décembre 2018

Maîtriser la fiscalité du crédit-bail immobilier

Optimiser les avantages fiscaux des contrats de crédit bail

Le crédit-bail immobilier a été créé afin de pouvoir financer l'achat ou la construction d'un bâtiment à usage professionnel. Au travers des différents régimes applicables, ce type d'opération présente des avantages fiscaux non négligeables dont il convient de cerner les contours en maîtrisant concrètement les dispositifs qui régissent les différentes parties en présence.

OBJECTIFS

- Cerner le régime fiscal du crédit-bail immobilier à chaque étape de la vie d'un contrat du point de vue des différentes parties en présence.
- Optimiser fiscalement le crédit-bail immobilier.
- Identifier les modalités d'application des droits d'enregistrement et de TVA.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en fiscalité immobilière ou avoir suivi " Fiscalité immobilière - Niveau 1 " (code 30049 p. 321).

PUBLIC CONCERNÉ

- Avocats, notaires et fiscalistes
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Toute personne amenée à conseiller des particuliers ou des entreprises sur la gestion de leurs investissements immobiliers

ANIMATEUR

Christian JULHE
Spécialiste en financement de l'immobilier professionnel

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 13 avril 2018 ou 20 décembre 2018

PROGRAMME

Expertise

Cerner le contexte juridique et financier
- Les clauses essentielles du contrat de crédit-bail immobilier
- La problématique financière de l'opération

Maîtriser la situation fiscale du crédit-preneur

Les règles de déductibilité des loyers
- Conditions générales de déductibilité des loyers
- Régime général de déduction des loyers de crédit-bail immobilier
- Régime spécial des immeubles de bureaux en Ile-de-France

Exercice d'application : calcul du montant des loyers déductibles

Les conséquences de la cession d'un contrat de crédit-bail immobilier
- Principes généraux
- Détermination de la plus-value de cession
- Régime fiscal applicable à la plus-value de cession d'un contrat de crédit-bail immobilier
- Les droits de mutation

Exercice d'application : détermination du prix de cession du contrat et calcul de la plus-value éventuelle

Les règles fiscales applicables en cas d'acquisition des droits d'un précédent crédit-preneur

Les conséquences de la levée d'option

Étude de cas : analyse d'une proposition de crédit-bail immobilier
- Les différentes rubriques de l'offre
- La tarification

Exercice d'application : détermination du montant des loyers à réintégrer et du prix de revient amortissable de l'immeuble
- Intérêt d'un financement par crédit-bail pour une entreprise utilisatrice des locaux : comparatif crédit/crédit-bail

Les opérations réalisées dans le cadre d'une SCI
- Régime applicable en cours de contrat
- Régime applicable en cas de levée d'option
- Comparatif crédit/crédit bail immobilier pour une SCI assujettie à l'IS ou non assujettie

Identifier les modalités d'application des droits d'enregistrement ou de TVA

Étude de cas : analyse d'un cas particulier du crédit-bail : le lease-back ou cession-bail
- Intérêt pour une société propriétaire de ses locaux d'exploitation
- Intérêt pour une SCI patrimoniale

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser la fiscalité des contrats de crédit-bail tout en optimisant leurs avantages.

1 JOUR	7 heures	Code 30004	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	9 mars 2018	9 novembre 2018	

TVA des activités immobilières

Maîtriser le régime applicable

La réforme de la TVA des opérations immobilières a bouleversé les règles de TVA et réaménagé celles des droits d'enregistrement. Ce dispositif étend les cas de taxation des opérations immobilières réalisées par les assujettis mais restreint ceux des opérations accomplies par des particuliers. Le régime TVA des marchands de biens est supprimé mais la taxation selon le régime de la marge s'applique à certaines opérations. Ce système mérite donc une analyse de toutes ces règles pour en mesurer les multiples enjeux fiscaux.

OBJECTIFS

- Cerner les mécanismes de la TVA applicables aux opérations immobilières.
- Maîtriser les principes d'imposition à la TVA relatifs aux différentes opérations immobilières
- Procéder aux déclarations de TVA.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en fiscalité immobilière ou avoir suivi " Fiscalité immobilière - Niveau 1 " (code 30049 p. 321).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables immobiliers
- Responsables fiscaux
- Experts-comptables et avocats

ANIMATEUR

Olivier CORTEZ
Avocat Associé
HEDEOS - Société d'Avocats

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le régime de la TVA sur les activités immobilières

Appliquer l'article 16 de la loi n° 2010-237 du 09/03/10
- Distinguer les opérations réalisées dans le cadre d'une activité économique des opérations réalisées hors d'une activité économique

Définir le champ d'application et les mécanismes de la TVA
- Opérations taxables de plein droit
- Intégrer la nouvelle notion objective de " terrains à bâtir "
- Régler le sort des livraisons à soi-même
- Opérations exonérées avec faculté d'option pour la TVA
- Identifier les exonérations supprimées
- Assujettissement à la TVA : mesurer l'impact en matière de droits d'enregistrement

Apprécier les conséquences d'une acquisition immobilière
- Acquisition d'un terrain à bâtir
- Notion de redevable et " portage " de la TVA
- Construction d'un immeuble
- Livraison à soi-même de travaux immobiliers ou d'immeubles

Analyser les conséquences de la cession d'un immeuble

Définir les modalités de taxation à la TVA
- Déterminer le redevable
- Cerner les règles de territorialité
- Définir et appliquer le taux
- Fait générateur et exigibilité
- Conditions de déduction
- Régulariser la TVA
- Déterminer l'assiette
- Déclarer et payer la TVA
- Remplir l'imprimé CA3

Régimes transitoires et particuliers

Régimes transitoires : maîtriser les opérations " à cheval " entre ancien et nouveau régime

Régimes particuliers : maîtriser les conséquences fiscales des activités

Exercice d'application : synthèse des points clés
- De l'acquisition d'un terrain à bâtir à la revente de l'immeuble x années après son achèvement, déterminer et liquider la TVA applicable et remplir l'imprimé CA3
- Étude et résolution dans plusieurs hypothèses

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'adapter votre entreprise afin d'appliquer les règles de TVA liées à vos opérations immobilières.

1 JOUR	7 heures	Code 30037	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris			
8 février 2018	18 mai 2018	5 octobre 2018	11 décembre 2018

Les bases de la TVA

Maîtriser la mécanique de calcul et établir la déclaration de TVA

La TVA s'applique aux activités économiques à titre onéreux et exercées de manière indépendante. Le montant de la taxe à verser à l'État par les entreprises est calculé selon un mécanisme de déduction dont les règles s'avèrent complexes et techniques. Celles-ci doivent donc être maîtrisées pour une bonne application face aux multiples situations auxquelles les sociétés peuvent être confrontées.

OBJECTIFS

- Définir les règles de champ d'application et d'exonération de la TVA et les conséquences au regard des droits à déduction.
- Cerner les règles de détermination du coefficient de déduction.
- Récupérer et déclarer la TVA.

PRÉREQUIS

Être impliqué dans le processus de calcul et/ou déclaration de la TVA.

PUBLIC CONCERNÉ

- Fiscalistes, avocats et juristes
- Responsables comptables et financiers
- Experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR

Fabienne Sayaka OLIVARD
Avocat inscrit au Barreau de Nantes
FIDAL

MODULES VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :

- Quels sont les principes généraux de la TVA ?
- Qu'est-ce que la notion de territorialité ?
- Quels sont les points de vigilance à surveiller sur vos déclarations de TVA ?

3 JOURS | 21 heures | **Code 30007**

Tarif HT : **1 925 €** - repas inclus

Paris
16 au 18 mai 2018
24 au 26 sept. 2018
12 au 14 décembre 2018

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Délimiter le champ d'application de la TVA

- Définir la notion d'assujetti : notions d'assujetti partiel et de redevable partiel
- Opérations dans le champ et hors champ d'application de la TVA : définition du champ d'application territorial
- Opérations taxables et opérations exonérées
- Identifier les cas particuliers : les subventions, les indemnités et les opérations immobilières de l'entreprise
  Exercice d'application : chacun des cas particuliers est illustré par un exercice de détermination du régime de TVA applicable

Appliquer les règles de territorialité de la TVA

Règles de territorialité de la TVA dans le cadre d'échanges avec des opérateurs établis hors de l'Union européenne : régimes des exportations et des importations

Règles de territorialité de la TVA dans le cadre des échanges intracommunautaires

- Les livraisons et les acquisitions intracommunautaires
- Les opérations spécifiques : opérations triangulaires, opérations relatives aux stocks dépôt / stocks consignation, ventes de biens installés / montés, achats en franchise...

Règles de territorialité applicables aux prestations de services

- Régime applicable aux prestations rendues à un preneur assujetti
- Régime applicable aux prestations rendues à un preneur non assujetti
- Prestations exonérées de TVA
  Exercice d'application : identification du régime de TVA applicable à un certain nombre de livraisons de biens et de prestations de services

Déterminer les droits à déduction de la TVA

- Définir les conditions de fond et de forme pour exercer son droit à déduction
- La généralisation de la règle de l'affectation
- Déterminer le coefficient de déduction et les coefficients d'assujettissement, de taxation et d'admission
- La création de secteurs distincts d'activité
- Les régularisations globales et annuelles
  Exercice d'application : détermination du coefficient de déduction
- Les opérations sur le capital : principaux enjeux liés à la récupération de la TVA sur les opérations d'acquisition ou de cession de participations dans les holdings
- Les produits financiers accessoires, leurs conséquences sur les droits à déduction de la TVA et sur le calcul de la taxe sur les salaires
  Exercice d'application : calcul des droits à déduction relatifs aux produits financiers accessoires
- Les locations immobilières : gestion des droits à déduction dans les foncières, les notions de secteur, de prorata financier et de surface
  Exercice d'application : calcul des droits à déduction relatifs aux locations immobilières

Récupérer et déclarer la TVA

- Appliquer les règles de forme et de fond de facturation
- TVA déductible et TVA collectée
- Fait générateur et exigibilité
- Identifier les taux de TVA
- Comptabiliser la TVA collectée, la TVA déductible et la TVA à payer
- Établir la déclaration de TVA (CA3)
- Obtenir le remboursement d'un crédit de TVA : distinguer la procédure générale de la procédure spéciale de remboursement liée aux opérations de commerce extérieur
  Exercice d'application : cas d'opérations complexes comportant à la fois des fournitures de biens et des prestations de services ou des composants soumis à des taux ou des régimes de TVA différents

Assimiler les impacts au regard de la taxe sur les salaires

- Intégrer les interactions TVA / taxe sur les salaires
- Le rapport d'assujettissement à la taxe sur les salaires

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de déterminer les droits à déduction de votre société, d'apprécier les risques et, le cas échéant, de détecter des pistes d'optimisation.

QUELQUES MOTS DE +

La Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE) assouplit sa jurisprudence antérieure en jugeant que le respect du principe de neutralité de la TVA interdit aux États membres de refuser le droit à déduction de la TVA supportée par les opérateurs économiques au seul motif que certaines conditions formelles relatives aux mentions sur les factures manquent en fait. Ceci, dès lors que ces derniers remplissent l'ensemble des conditions de fond.

Maîtriser la pratique de la DEB

Pour minimiser les risques d'infraction

Tous les échanges de biens entre États membres de l'Union européenne doivent être déclarés. Cette déclaration a pour finalité d'assurer notamment une bonne application du régime de la TVA intracommunautaire. La pratique de la DEB doit être maîtrisée afin d'éviter les sanctions parfois lourdes liées au défaut de production, à l'omission ou à l'inexactitude de cette déclaration.

OBJECTIFS
- Définir les principes applicables et les obligations déclaratives.
- Cerner le champ d'application de la DEB.
- Établir la DEB en tirant parti des règles applicables pour minimiser les risques d'infraction.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en matière de TVA ou avoir suivi " Les bases de la TVA " (code 30007 p. 323).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables et comptables
- Experts-comptables, avocats et fiscalistes
- Responsables import-export et leurs collaborateurs
- Toute personne chargée de l'établissement ou du contrôle de la DEB en entreprise ou en cabinet

ANIMATEUR
Regis STEINER
Avocat
PRAD AVOCATS

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 4 juillet 2018 ou 17 janvier 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Intégrer les principes applicables aux opérations intracommunautaires
- Acquisitions intracommunautaires et notion d'introduction
- Livraisons intracommunautaires et notion d'expédition
- Cas des opérations triangulaires

Test de connaissances : validation des acquis via un QCM

Identifier les obligations déclaratives
- Les différents niveaux d'obligations
- Les données communes et les données variables des déclarations
- Détermination du redevable de l'information
- Tenue des registres

Maîtriser le champ d'application de la DEB

Les mouvements repris dans la DEB
Les mouvements non repris dans la DEB
- Les échanges entre États membres d'origine tierce circulant sous le régime du transit externe
- Les échanges commerciaux délivrés gratuitement quelle que soit leur valeur marchande

Exercice d'application : établissement de la DEB à l'expédition et à l'introduction et de la CA3 y afférente

Fournir les données adéquates au bon établissement de la DEB
- Régularisations et litiges commerciaux
- Valeur fiscale et valeur statistique
- Situations particulières

Exercice d'application : établissement de la DEB à l'expédition et à l'introduction et de la CA3 y afférente dans le cas de situations particulières

Corriger la DEB
- Données erronées et déclaration des corrections : durée de l'obligation de correction, modalités et cas particuliers

Identifier les sanctions relatives à chaque infraction

Assimiler les règles de procédure applicables au contrôle et au contentieux de la DEB

Partage d'expériences : échanges entre les participants sur les difficultés rencontrées lors de l'établissement et du contrôle de la DEB

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'établir et/ou de corriger vos déclarations d'échanges de biens en vue d'éviter les éventuelles infractions en cas d'erreur.

2 JOURS	14 heures	Code 30061	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	24-25 mai 2018	19-20 novembre 2018	

TVA : territorialité des prestations de services

Déclarer les prestations de services et récupérer sa TVA

Les prestations de services réalisées entre assujettis à la TVA doivent être imposées au lieu de l'établissement du preneur. Un mécanisme d'autoliquidation de la taxe par le preneur, lorsque le prestataire est établi dans un autre État membre, est mis en œuvre. Il est ainsi utile d'identifier tous les critères de territorialité des prestations de services afin de maîtriser la complexité de ce régime d'imposition.

OBJECTIFS
- Cerner les règles de territorialité de la TVA applicables aux prestations de services réalisées à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union Européenne (UE).
- Gérer les formalités et les autres aspects pratiques.
- Optimiser sa déclaration d'échange de services.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en matière de TVA ou avoir suivi au préalable " Les bases de la TVA " (code 30007 p. 323).

PUBLIC CONCERNÉ
- Fiscalistes et avocats fiscalistes
- Responsables fiscaux, comptables et financiers
- Experts-comptables

ANIMATEUR
Olivier CORTEZ
Avocat Associé
HEDEOS - Société d'Avocats

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?
- Qu'est-ce que la notion de territorialité ?

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les critères de territorialité des prestations de services

Définir les territoires
- Territoire français
- Territoire de l'Union européenne
- Pays tiers ou assimilés
- Cas particuliers des DOM et des TOM

Déterminer la nature des prestations de services et les critères de territorialité
- Nouveau principe d'imposition des prestations au lieu d'établissement du preneur
- Prestations " matériellement localisables "
- Prestations " immatérielles "
- Les services liés aux échanges intracommunautaires de biens : transports intracommunautaires de biens et leurs prestations accessoires et prestations des intermédiaires transparents de biens
- Les services liés aux échanges extracommunautaires de biens : services liés aux importations et aux exportations

Exercice d'application : détermination de la nature de diverses prestations et par suite du lieu d'imposition à la TVA

Maîtriser le régime d'imposition des prestations
- Examiner la notion d'établissement stable, d'utilisation et d'exploitation effective et d'assujettis en matière de TVA
- Identifier le redevable de la TVA
- Mesurer l'opportunité du choix d'un répondant fiscal
- Intégrer les exonérations spécifiques
- Identifier les divergences de qualification entre les États
- Distinguer les cas particuliers

Analyser les relations intra-groupe
- Refacturation de prestations de services
- Relations entre siège social et filiales ou succursales

Indiquer les mentions obligatoires sur les factures

Maîtriser les modalités de récupération de la TVA étrangère : 13e et 8e Directive TVA

Déclarer les prestations de services dans la déclaration CA3 et dans la Déclaration Européenne de Service (DES)

Exercice d'application : détermination de la TVA applicable (française ou étrangère) et des obligations y afférentes en matière de facturation de déclarations (CA3 et DES) pour les prestataires français et étrangers

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de déclarer correctement les prestations de services dans la déclaration CA3 et/ou la DES, ainsi que de récupérer votre " TVA étrangère ".

1 JOUR	7 heures	Code 30054	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	25 janvier 2018	20 juin 2018	16 novembre 2018

TVA des échanges internationaux de biens

Maîtriser les obligations fiscales et déclaratives

Dans un double contexte d'intensification de la mondialisation des entreprises et d'une évolution récente du cadre réglementaire de la TVA intracommunautaire, les entreprises qui sont amenées à importer ou exporter des marchandises doivent impérativement se familiariser avec les obligations déclaratives et fiscales afin d'optimiser sans risque leur coût en TVA.

OBJECTIFS
- Définir les dispositions réglementaires de la TVA intracommunautaire et les obligations fiscales, administratives et déclaratives qui en découlent.
- Cerner le traitement fiscal et déclaratif réservé aux opérations spécifiques.
- Évaluer l'étendue des pouvoirs d'enquête et de contrôle des administrations fiscale et douanière.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en matière de TVA ou avoir suivi au préalable " Les bases de la TVA " (code 30007 p. 323).

PUBLIC CONCERNÉ
- Fiscalistes, avocats et juristes
- Responsables comptables et financiers
- Experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR
Fabienne Sayaka OLIVARD
Avocat inscrit au Barreau de Nantes
FIDAL

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?
- Qu'est-ce que la notion de territorialité ?

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le cadre juridique de la TVA applicable aux opérations internationales
- Cerner la notion d'opération intracommunautaire
- Mesurer l'évolution du système européen de la TVA

Répondre aux exigences du cadre réglementaire de la TVA

Étudier les règles applicables aux échanges internationaux et intracommunautaires de biens
- Définition du champ d'application territorial
- Règles de territorialité de la TVA dans le cadre d'échanges avec des opérateurs établis hors de l'Union européenne
- Règles de territorialité de la TVA dans le cadre des échanges intracommunautaires
- Ventes en franchise de TVA

Exercice d'application : QCM sur les échanges internationaux de biens

Analyser les règles applicables aux prestations de services intracommunautaires et internationales
- Notions d'assujetti, d'établissement stable...
- Prestations rendues à un preneur assujetti
- Prestations rendues à un preneur non assujetti, non identifié à la TVA
- Prestations exonérées

Exercice d'application : identification du régime applicable à un certain nombre de prestations de services

Intégrer le mécanisme de l'autoliquidation et de représentation fiscale d'une société étrangère
- La notion de redevable de la TVA
- La notion de représentant fiscal
- Appliquer la règle de l'inversion du redevable et recourir à la représentation fiscale
- La distinction entre représentants fiscaux et mandataires

Recenser les règles applicables en matière de facturation, de déclaration d'échanges de biens et de déclaration européenne de services

Exercice d'application : facturation et déclaration d'opérations intracommunautaires et internationales

Anticiper les contrôles des administrations fiscale et douanière

Étude de cas : analyse des pièces d'un dossier contentieux afin de prévenir et de gérer les contrôles fiscaux en matière de TVA

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les régimes fiscaux des échanges de biens et des prestations de services intracommunautaires et internationaux en matière de TVA.

2 JOURS	14 heures	Code 30009	Tarif HT : 1 595 € - repas inclus
Paris	12-13 avril 2018	15-16 octobre 2018	

TVA et douane

Maîtriser le régime applicable aux opérations du commerce international

Les flux internationaux de marchandises sont de plus en plus complexes. Ces opérations du commerce international soulevant des problématiques TVA et/ou douane, il est donc nécessaire de maîtriser les deux dispositifs pour mieux gérer les flux internationaux de biens et de services.

OBJECTIFS
- Cerner les deux régimes dans un contexte intracommunautaire et extracommunautaire.
- Gérer les obligations déclaratives liées aux flux internationaux de biens et de services.
- Appliquer les règles de facturations.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en TVA ou avoir suivi " Les bases de la TVA " (code 30007 p. 323).

PUBLIC CONCERNÉ
- Fiscalistes, responsables fiscaux financiers et comptables
- Responsables logistiques et déclarants en douane
- Avocats et experts-comptables

ANIMATEURS
Vanessa BOUTHIAUX
& Éric BOTTER
Avocats Associés
GALILEO AVOCATS

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principes généraux de la TVA ?
- Qu'est-ce que la notion de territorialité ?
- Quelles sont les mentions obligatoires de facturation ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir la notion de territoire fiscal/douanier

Les opérations extracommunautaires

Aspects douaniers
- Maîtriser les enjeux et les risques pour l'entreprise : valeur, espèce et origine
- Les procédures dématérialisées et les simplifications douanières
- Identifier l'origine et appliquer les régimes douaniers particuliers

Aspects TVA
- Le régime de l'importation et le régime de l'exportation
- Appliquer la procédure ECS et en mesurer les enjeux fiscaux
- Procéder aux ajustements fiscaux de la valeur en douane
- Services liés à l'importation et services liés à l'exportation

Identifier les obligations déclaratives (CA3)

Les opérations intracommunautaires

Les biens
- Les livraisons intracommunautaires (LIC)
- Les acquisitions intracommunautaires (AIC)
- Transferts / travail à façons
- Biens montés et installés
- Opérations particulières : ventes triangulaires, opérations extraterritoriales
- Obligations déclaratives (CA3, DEB et facturation)

Les services dans les relations BtoB

Exercice d'application : détermination du régime TVA applicable aux flux proposés en identifiant le redevable, les mentions sur les factures... Définition des obligations déclaratives y afférentes et enfin détermination des conditions d'exercice du droit à déduction

Appliquer les règles de facturation

Délivrance des factures
- Champ d'application territorial des règles de facturation
- Identifier les personnes et les opérations impliquant une obligation de délivrer des factures
- Mentions obligatoires

Facturation périodique
Facturation électronique
Autofacturation

Exercice d'application : établissement d'une facture et facturation de la TVA sur la base d'un exemple chiffré

Faire la demande de remboursement de la TVA supportée dans un autre État membre de l'Union européenne
- Identifier les modalités de remboursement

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de distinguer puis d'appliquer les régime douanier et TVA à vos flux internationaux de biens et de services.

2 JOURS	14 heures	Code 30093	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	5-6 avril 2018	11-12 octobre 2018	

TVA immobilière en secteur public

Gérer les enjeux financiers des opérations assujetties à TVA

Le régime de la TVA applicable aux opérations réalisées par les organismes publics a substantiellement évolué. La réglementation actuelle distingue les opérations réalisées par les assujettis, de celles réalisées par les non assujettis. Les organismes publics ainsi asujettis doivent donc en mesurer les conséquences afin de sécuriser leurs projets immobiliers.

OBJECTIFS
- Identifier le périmètre des opérations soumises à TVA et les enjeux de la fiscalité.
- Appliquer les procédures et sécuriser ses opérations immobilières.
- Gérer les obligations déclaratives pour les opérateurs publics.

PRÉREQUIS
Avoir des notions sur la fiscalité et/ou les opérations immobilières.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables de l'urbanisme ou de l'habitat
- Directeurs et responsables financiers, comptables
- Toute personne travaillant dans le secteur de l'immobilier public et au sein des services fonciers

ANIMATEUR
Frédéric BERTACCHI
Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine
CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir le champ d'application de la TVA applicable aux opérations réalisées par les personnes morales de droit public

Déterminer les mutations qui entrent dans le champ d'application de la TVA
- Identifier les organismes publics assujettis à la TVA au titre des opérations immobilières réalisées
- Traiter les ventes réalisées entre collectivités et la cession de terrains isolés

Maîtriser les nouvelles définitions des biens vendus
- Les terrains à bâtir et les terrains non à bâtir
- Les immeubles neufs et les Immeubles anciens
- Les conséquences liées à la suppression des anciennes définitions

Déterminer le régime de TVA et la base d'imposition applicable aux mutations
- Les ventes exonérées de TVA de plein droit
- L'intérêt d'un assujettissement d'une vente à la TVA sur option - Les modalités et la temporalité de l'assujettissement
- Définir les ventes taxables de plein droit à la TVA
- Déterminer les cas où la vente est taxable à la TVA sur le prix total ou sur la marge

Maîtriser les nouvelles obligations déclaratives pour les opérateurs publics
- Les obligations liées à la construction de biens immobiliers
- Les obligations liées à la mise en location de biens immobiliers
- Les autres obligations liées aux opérations immobilières

Définir les règles en matière de droits à déduction
- FCTVA, voie fiscale et procédure de transfert

Cerner le régime pour les opérations de construction dans le cadre d'activités dont la gestion est déléguée
- La récupération la TVA grevant les investissements réalisés
- Le transfert des droits à déduction
- La distinction entre les immeubles et les autres immobilisations mises à disposition de délégataires

Identifier les conséquences budgétaires et comptables

Exercice d'application : détermination, à partir d'exemples pratiques, des nouvelles options dont disposent les organismes publics dans le cadre de leurs opérations immobilières, des conséquences sur la gestion des droits à déduction de la TVA et leurs obligations déclaratives

Exercice d'application : les nouvelles dispositions dans le cadre de constructions utilisées pour des activités déléguées

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les opérations soumises au régime de la TVA.

1 JOUR	7 heures	Code 73246	Tarif HT : 890 € - repas inclus
Paris	19 juin 2018	27 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Calculer la TVA immobilière en secteur public

OBJECTIFS
- Identifier le champ d'application de la TVA applicable aux opérations immobilières publiques.
- Calculer la TVA d'une opération et définir le montage le plus favorable.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en TVA immobilière en secteur public ou avoir suivi " TVA immobilière en secteur public " (code 73246 p. 326).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et chargés d'opérations immobilières et d'aménagement au sein des collectivités locales
- Aménageurs publics et privés, promoteurs et notaires

ANIMATEUR
Marie-Anne CHARBONNIER
Avocat à la Cour
DS AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier le champ d'application de la TVA immobilière publique
- Définir les différentes catégories d'assujettis
- Cerner la fiscalité de terrain et immeuble à bâtir
- Exercer le droit à déduction et le traitement du FCTVA

Calculer la TVA et optimiser le montage fiscal
- Déterminer la TVA sur la marge dans les opérations d'aménagement et la quote-part du foncier
- Établir un bilan combinant plusieurs régimes fiscaux différents

Exercice d'application : établissement du bilan d'une opération immobilière et détermination du bilan prévisionnel de TVA

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de déterminer les opérations immobilières publiques soumises à la TVA et d'établir un bilan.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 73357	Tarif HT : 425 €
Paris	5 avril 2018 (14h-18h)	11 octobre 2018 (9h-13h)	

Appréhender le régime de la TVA en secteur public

Examiner les modalités d'assujettissement à la TVA

L'assujettissement à la TVA des organismes publics est lié à la nature de leurs activités ainsi qu'aux conditions dans lesquelles elles sont exercées. Les évolutions récentes doivent conduire, dans le cadre d'une bonne gestion financière, à une maîtrise de l'ensemble des mécanismes de la TVA et du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA).

OBJECTIFS
- Identifier le mécanisme de la TVA et les problèmes spécifiques qu'il pose aux organismes publics.
- Appliquer les modalités de fonctionnement du FCTVA.
- Examiner le régime de TVA des subventions.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en matière de fiscalité et de finance publique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs généraux des services ou secrétaires généraux
- Directeurs et responsables financiers et/ou fiscaux
- Toute personne impliquée dans la gestion financière des organismes publics

ANIMATEUR
Frédéric BERTACCHI
Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine
CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Déterminer les principes d'assujettissement à la TVA

Identifier les activités exercées par les organismes publics soumis à TVA
Intégrer les évolutions jurisprudentielles et doctrinales récentes
- TVA sur opérations hors du champ de l'impôt
- La notion de distorsion dans les conditions de la concurrence

Maîtriser le régime de la TVA des subventions

Les subventions de fonctionnement, les subventions ayant une contrepartie, les subventions directement liées au prix : mettre en place une grille de lecture de la TVA
- Les conséquences sur les droits à déduction de la TVA
- Subventions et délégations de service public

Exercice d'application : traitement TVA des subventions

Mesurer le régime de la TVA applicable aux opérations immobilières publiques
- Acquéreurs ou vendeurs : déterminer les régimes de TVA pour les mutations
- Assujettissement, exonération, taxation de plein droit ou sur option Base d'imposition
- Mesurer les opportunités pour les organismes

Exercice d'application : traitement TVA de cessions immobilières et des opportunités offertes

Gérer les droits à déduction

Voies fiscales, FCTVA et transfert du droit à déduction : déterminer le mode de récupération de la TVA applicable
- Les conditions d'éligibilité des dépenses au FCTVA
- Le traitement des biens mis à disposition de tiers et traitement des équipements mixtes
- Traitement des PPP et BEA
- Intégrer les modalités de régularisation du FCTVA

Récupérer la TVA dans le cadre de DSP : les nouveaux critères applicables
- Les conséquences sur les contrats en cours
- Le traitement des redevances d'affermage
- Les droits à déduction de l'organisme délégant et ses nouvelles obligations déclaratives

Récupérer la TVA par la voie fiscale

Maîtriser les modalités de récupération de la TVA par la voie fiscale

Exercice d'application : gestion des droits à déduction d'un organisme public

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de déterminer le régime de TVA applicable à vos opérations et d'appréhender les options financièrement avantageuses qui vous sont offertes.

2 JOURS	14 heures	Code 75043	Tarif HT : 1 190 € - repas inclus
Paris	27-28 juin 2018	3-4 décembre 2018	

Pratiquer les procédures douanières

Maîtriser les techniques indispensables des procédures douanières

Le rôle de la douane a particulièrement évolué ces dernières années. Outre son rôle économique et ses missions sécuritaires, elle exerce aussi une mission fiscale dont la réglementation, à l'import comme à l'export, ne s'applique qu'aux échanges avec les pays tiers. Les formalités de dédouanement et les procédures de déclaration en douane soumises à des règles spécifiques mais néanmoins complexes, doivent être gérées avec exactitude.

OBJECTIFS
- Identifier l'organisation et définir le territoire douanier.
- Mettre en œuvre les formalités préalables au dédouanement.
- Effectuer les opérations de dédouanement.

PRÉREQUIS
Être confronté dans son activité à la donnée douanière.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables import-export
- Responsables logistique
- Responsables des opérations douanières
- Fiscalistes et avocats fiscalistes

ANIMATEUR
Patrick NAGGIAR
Consultant spécialisé dans les techniques d'import-export
Consultant auprès de la CCI Paris IDF

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier l'organisation et le territoire douanier

Cerner l'organisation de la douane française
- Les missions de la douane française
- Son organisation et ses implantations
- Ses cellules-conseil

Définir le territoire douanier
- Le territoire douanier de l'Union Européenne (UE) et les territoires exclus ou à fiscalité différente
- Les conséquences de l'élargissement de l'UE
- Les autres espaces douaniers
- Les accords de préférence entre l'UE et certains pays tiers

Intégrer le nouveau code des douanes de l'Union (CDU)
- Cerner le champ d'application : le dédouanement centralisé (DCN)
- Identifier les objectifs
- Mesurer les conséquences sur le développement des entreprises : le statut OEA (Opérateur Économique Agréé)

Mettre en œuvre les formalités préalables au dédouanement
- Choisir l'interlocuteur privilégié
- Intégrer les formalités préalables au dédouanement : Delta, ECS, EAD...

Exercice d'application : reconstitution d'une facture de transitaire à l'importation

Effectuer les opérations de dédouanement

Définir la marchandise pour lui attribuer un régime douanier
- Identifier les notions indispensables avant tout dédouanement d'une marchandise
- Les précautions à prendre
- Les régimes suspensifs et économiques
- Le régime du transit
- L'autoliquidation de la TVA à l'import : ATVAI
- Les responsabilités des signataires

Exercice d'application : choix du régime douanier en fonction de l'opération envisagée

Déclarer en douane
- Les personnes habilitées à déclarer
- La représentation directe ou indirecte
- Le Document Administratif Électronique (DAE), le MRN et ECS / ICS
- La dématérialisation progressive des documents douaniers avec Prodou@ne: le guichet unique national (GUN), Delta G-X-T, SOPRANO-CMDS

Étude de cas : analyse d'une déclaration en douane

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les concepts liés aux règles douanières et de vous familiariser avec les opérations de dédouanement.

1 JOUR	7 heures	Code 30056	Tarif HT : 955 € - repas inclus
Paris	29 mars 2018	17 septembre 2018	

Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Maîtriser la base d'imposition et déclarer la CVAE

La CVAE est avec la CFE une composante de la CET (ancienne taxe professionnelle). Malgré ces sept années d'existence elle demeure toujours difficile à appréhender pour les opérationnels. Au-delà de la difficulté des modalités de calcul, l'entreprise se doit de procéder elle-même à la détermination de sa valeur ajoutée nécessitant de nombreux retraitements comptables. La complexité impose une connaissance approfondie des problématiques.

OBJECTIFS
- Identifier le cadre et les enjeux de la CVAE pour les entreprises.
- Maîtriser la base d'imposition à la CVAE.
- Procéder aux déclarations et au paiement de la CVAE.

PRÉREQUIS
Avoir des bases en fiscalité des sociétés ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064 p. 302).

PUBLIC CONCERNÉ
- Fiscalistes
- Responsables comptables administratifs et financiers
- Avocats et experts-comptables

ANIMATEUR
Olivier DECOMBE
Avocat Associé
PDGB Société d'Avocats

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir le cadre et les enjeux de la CVAE
- Identifier les personnes et les activités imposables
- Définir la période à retenir pour le chiffre d'affaires
- Identifier les personnes et les activités exonérées
- Mesurer l'incidence des exonérations de CET en CVAE

Maîtriser la base d'imposition

Cerner les activités à retenir pour le calcul du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée
Déterminer le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée
- La généralité des entreprises
- Les titulaires de bénéfices non commerciaux
- Les titulaires de revenus fonciers
- Les établissements de crédit et entreprises assimilées
- Les sociétés et groupements créés pour une opération unique de financement
- Les entreprises de gestion d'instruments financiers
- Les entreprises d'assurances et assimilées

Exercice d'application : détermination de la valeur ajoutée d'une entreprise à partir des documents comptables

Déterminer le taux et le lieu d'imposition
- Intégrer la particularité des opérations de restructuration

Procéder aux déclarations et au paiement de la CVAE
- Maîtriser le paiement des acomptes
- Définir le contenu de la déclaration
- Cerner le formalisme et le calendrier à respecter
- Servir la déclaration et procéder à la télédéclaration
- Identifier les problématiques récurrentes

Partage d'expériences : échange sur les principales difficultés rencontrées lors de la déclaration de la CVAE

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser la base d'imposition et procéder aux déclarations et au paiement de la CVAE.

1 JOUR	7 heures	Code 30145	Tarif HT : 955 € - repas inclus
Paris	15 mai 2018	15 octobre 2018	

Contribution économique territoriale

Optimiser le calcul de la CFE et de la CVAE pour réduire le poids de la CET

La CET suscite depuis sa création de nombreuses questions relatives à ses modalités ou son champ d'application. Des incertitudes demeurent aussi sur ses éléments de calcul, ses éventuels plafonnements, ses formalités déclaratives ou enfin sur les dates clés à retenir pour son paiement. Maîtriser ce dispositif permet de limiter les risques et de bénéficier de mesures de réduction et d'allègement.

OBJECTIFS
- Vérifier la cohérence entre les déclarations souscrites et les avis d'imposition.
- Cerner tous les aspects des deux composantes (CFE et CVAE) de la contribution économique territoriale : dégrèvements, réductions de bases et exonérations.
- Procéder à l'audit, au contrôle et au suivi de la CET.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en taxes locales.

PUBLIC CONCERNÉ
- Avocats, fiscalistes et juristes
- Responsables comptables, administratifs et financiers
- Experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR
Cathy GOARANT-MORAGLIA
Avocat Asociée
CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Contribution économique territoriale : optimiser les déclarations des bases imposables
- Déterminer le champ d'application de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Exercice d'application : détermination du moment idéal de l'ouverture ou de la fermeture d'un établissement en raison des règles d'annualité de la CFE
- Payer l'acompte, éventuellement réduit, dans les délais et acquitter le solde de la CFE
- Cerner les éléments de détermination des bases d'imposition à la CFE
- Exercice d'application : identification des bases d'imposition, calcul de la CFE et lecture des avis d'imposition
- Gérer les modifications juridiques de l'entreprise et leur impact sur les bases d'imposition de la CFE
- Résoudre les problématiques liées à la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

Réduire la base d'imposition et exploiter au mieux les mesures d'allègement

Exercice d'application : préparation de demandes de dégrèvement

Remplir correctement ses obligations déclaratives

Procéder à l'audit, au contrôle et au suivi de la CET

Contrôler et vérifier les avis d'imposition
- Mettre en place une procédure de contrôle systématique
- Cerner et résoudre les cas de divergences entre le traitement comptable et le traitement fiscal

Gérer le contentieux lié à la CET
- Apprécier les différentes pénalités applicables
- Gérer le paiement de la contribution contestée

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de calculer la CFE et la CVAE en identifiant les diverses problématiques liées à l'application du régime de la CET.

2 JOURS	14 heures	Code 30010	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	26-27 mars 2018	8-9 octobre 2018	

Taxe foncière - Niveau 1

Intégrer les règles d'établissement et les obligations déclaratives

Le budget des collectivités territoriales est financé en partie par les taxes foncières sur les propriétés bâties qui contribuent ainsi au développement des services publics. L'intégration des règles d'établissement actuelles, mais aussi futures, des taxes issues de la révision programmée des valeurs locatives cadastrales des locaux professionnels est inévitable pour en saisir les enjeux fiscaux.

OBJECTIFS
- Intégrer les règles d'établissement de la taxe foncière et les nouvelles modalités de la révision.
- Calculer le montant de l'impôt.
- Maîtriser les obligations déclaratives.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064 p. 302).

PUBLIC CONCERNÉ
- Fiscalistes juniors
- Comptables
- Juristes d'entreprise
- Toute personne gérant le patrimoine immobilier de l'entreprise

ANIMATEUR
Olivier DECOMBE
Avocat Associé
PDGB Société d'Avocats

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les règles d'imposition

Délimiter la base d'imposition
- Définir les propriétés bâties et non bâties
- Déterminer les biens imposables

Identifier les différentes exonérations
- Les exonérations permanentes
- Les exonérations temporaires

Déterminer le montant de la base d'imposition

Les différents types de locaux et les méthodes d'évaluation actuelles ou futures (grille tarifaire) correspondantes

Définir la notion de valeur locative cadastrale
- Déterminer la valeur locative
- Le métrage du bien immobilier
- Le choix des coefficients de pondération
- Déterminer la surface pondérée dans le cadre de la révision
- L'application d'un coefficient de localisation (révision)
- La notion de prix de revient

Aboutir à la base imposable
- Les coefficients d'actualisation et de majoration
- La mise à jour permanente (révision cadastrale)
- Le revenu cadastral

Calculer la cotisation
- Les différents taux d'imposition

Étude de cas : analyse de la détermination de la base imposable et des difficultées courantes

Faire le point sur les obligations déclaratives liées à la vie de l'immeuble

Maîtriser les différentes obligations déclaratives
- Les changements et les obligations déclaratives correspondantes
- Les nouvelles obligations déclaratives liées à la révision

Recenser les autres taxes pouvant être dues
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Taxe d'habitation
- Taxe sur les logements vacants

Exercice d'application : calcul de la taxe foncière due à partir de l'achat du terrain et jusqu'à trois ans après la construction du bâtiment et déclarations correspondantes

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de calculer et de déclarer la taxe foncière en bénéficiant notamment de certaines exonérations.

1 JOUR	7 heures	Code 30060	Tarif HT : 955 € - repas inclus
Paris	8 juin 2018		15 novembre 2018

Taxe foncière - Niveau 2

Maîtriser l'évaluation foncière

Les taxes foncières reposent actuellement sur un système d'évaluation foncière désuet, compensé par la mise à jour des bases d'imposition au vu des changements ou des revalorisations, et qui doit être réformé. Le propriétaire doit donc maîtriser l'ensemble des règles actuelles et futures afin de demander la rectification de cette évaluation et d'anticiper celle résultant de la réforme.

OBJECTIFS
- Cerner les règles d'évaluation.
- Identifier les principaux leviers permettant de réduire le poids de la taxe foncière.
- Vérifier et contester l'avis d'imposition.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en taxes locales ou avoir suivi " Taxe foncière - Niveau 1 " (code 30060 p. 329).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables fiscaux et financiers
- Responsables comptables
- Avocas, experts-comptables et leurs collaborateurs
- Toute personne gérant le patrimoine immobilier de l'entreprise

ANIMATEUR
Olivier DECOMBE
Avocat Associé
PDGB Société d'Avocats

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir les principes d'imposition : terrains, constructions

Maîtriser la notion de valeur locative cadastrale

Un local, une évaluation
- La nature fiscale des locaux
- Les différentes méthodes d'évaluation

Exercice d'application : application des méthodes comparatives, comptables et tarifaires

L'importance de l'unité d'évaluation
- Définir la notion d'unité d'évaluation
- Déterminer l'affectation des locaux

Étude de cas : illustration de la notion dans différentes hypothèses, propriétés horizontales et verticales

Actualiser la valeur locative
- Les coefficients d'actualisation et de majoration
- La mise à jour permanente dans le cadre de la révision

Évaluer la base imposable

Ce qui relève de l'administration
- La détermination des unités d'évaluation
- Le choix de la méthode de calcul
- Le choix du tarif de référence
- Le classement du local dans une catégorie
- Détermination du coefficient de localisation
- La rectification des erreurs

Ce qui relève du contribuable
- Acquérir une meilleure pratique des obligations déclaratives
- Maîtriser les déclarations rendues nécessaires par la révision de la valeur locative des locaux professionnels et d'habitation
- Déterminer la valeur locative de locaux évalués d'après leur prix de revient
- Demander la communication de la documentation cadastrale détenue par les services fiscaux
- Auditer la taxe foncière : identifier les erreurs les plus fréquentes et déceler les incohérences
- Contester le montant de son évaluation foncière et exercer son droit à réclamation : délais, compensations, mutations de cotes

Exercice d'application : calcul de la valeur foncière d'une société à partir d'éléments comptables

Tirer parti des exonérations et des mesures de réduction

Étude de cas : déceler les erreurs et réussir le dépôt d'une réclamation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'évaluer correctement la base d'imposition de la taxe foncière en évitant les erreurs les plus récurrentes, tout en tirant parti de certaines pistes d'optimisation.

2 JOURS	14 heures	Code 30011	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	25-26 juin 2018		13-14 décembre 2018

Mener un audit fiscal et prévenir un contrôle

Déceler les risques fiscaux

Désormais, une bonne gestion fiscale de l'entreprise passe nécessairement par un audit et un diagnostic de la fiscalité au sein même de la structure.
Un audit fiscal permet ainsi d'évaluer les points forts et les faiblesses pour mettre en exergue les éventuels risques fiscaux qui pèsent sur la société.
Cette procédure s'avère donc très utile pour éviter ou anticiper les contrôles fiscaux.

OBJECTIFS

- Identifier les situations à risque menant à des rectifications et détecter les erreurs et anomalies potentielles dans les liasses fiscales.
- Piloter un audit fiscal efficace pour anticiper les risques de contrôle.
- Gérer un contrôle fiscal et donner suite à une proposition de rectification.

PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance du mode de fonctionnement fiscal de son entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables fiscaux
- Avocats fiscalistes
- Experts-comptables et commissaires aux comptes
- Contrôleurs de gestion et auditeurs internes

ANIMATEUR

Delphine TAVERNIER
Avocat à la Cour
NMW Avocats

MODULE VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ce micro-learning :
- Qu'est-ce qu'un contrôle fiscal ?

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Diagnostiquer ses risques ou l'audit des risques fiscaux de son entreprise

Maîtriser les risques par la méthode de contrôle

Exercice d'application : élaboration de la liste des points qui feront l'objet d'un examen lors d'un contrôle en fonction de la situation de l'entreprise

Maîtriser les risques par la typologie des redressements

- Le panorama des redressements les plus fréquents
- Les redressements classiques
- Les redressements dans l'air du temps
- Analyse de l'actualité des redressements

Maîtriser l'audit de l'impôt sur les sociétés et des BIC

- L'audit de la liasse fiscale
- Les points de contrôle spécifiques liés à l'intégration fiscale
- Les BIC

Contrôler la TVA

Auditer la Contribution Économique Territoriale (CET)

Étude de cas : identification, impôt par impôt, des zones de risque

Mettre en place une organisation préventive

Exercice d'application : élaboration des mécanismes de veille et des alertes à mettre en place

Gérer le contrôle fiscal ou la maîtrise de la procédure de vérification

Identifier les pouvoirs d'investigation de l'administration

Mettre en place une stratégie pendant le contrôle sur place

- Choisir l'interlocuteur interne
- Assurer l'information du vérificateur et la présentation des pièces justificatives
- Connaître et faire respecter les garanties

Analyser les suites à donner à la proposition de rectification

- La conduite du débat oral et contradictoire
- La détection et l'utilisation des vices de procédure
- Les recours ouverts en cas de maintien des rectifications envisagées

Exercice d'application : rédaction d'une réponse à une proposition de rectification

Cerner les sanctions consécutives au contrôle

- Les risques de poursuite des dirigeants en paiement de la dette fiscale de l'entreprise
- Les cas de mise en cause de la responsabilité fiscale des personnes morales

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de diagnostiquer les risques fiscaux de votre entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 30018	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	15-16 mars 2018	1er-2 octobre 2018	

PANORAMA DES REDRESSEMENTS FISCAUX

Mardi 27 novembre 2018

ÉDITO

Pour la 16ème année consécutive, notre rendez-vous annuel du Panorama des redressements fiscaux permet de faire un tour d'horizon sur les contrôles fiscaux en cours et sur les dernières actualités jurisprudentielles liées au problématiques fiscales des entreprises et des personne physiques tant en France qu'à l'international.

Bénéficiez des réflexions et commentaires d'éminents membres du Conseil d'État, de la Cour de cassation ainsi que des meilleurs avocats fiscalistes. Il s'agit d'une occasion unique de dresser de manière la plus exhaustive possible un récapitulatif des principaux chefs de redressements de l'année 2018 et ainsi identifier les points de vigilance de l'administration fiscale

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ
16E RENDEZ-VOUS ANNUEL

CONTACT

Pour vous inscrire :
01 44 09 25 08
infoclient@efe.fr

Pratique du contrôle fiscal et du contentieux

Maîtriser le cadre général des procédures fiscales

Les contrôles fiscaux et les redressements se sont intensifiés ces dernières années. Il devient donc indispensable de maîtriser les règles de procédure fiscale afin de mieux gérer les situations précontentieuses et de limiter les risques de rehaussement par l'administration fiscale. L'approche pratique de cette matière exige une bonne maîtrise des règles fiscales et permet d'assurer une bonne défense.

OBJECTIFS
- Faire face à un contrôle fiscal.
- Maîtriser les différentes phases du contrôle fiscal et les recours à la disposition des contribuables.
- Contester les rectifications des bases d'imposition auprès de l'administration et des tribunaux.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en fiscalité ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064 p. 302).

PUBLIC CONCERNÉ
- Avocats et fiscalistes
- Comptables d'entreprise
- Juristes d'entreprise

ANIMATEUR
Caroline MORONI SEROR
Avocat fiscaliste
CSM

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Qu'est-ce qu'un contrôle fiscal ?
- Quelle organisation et quel rôle de la juridiction administrative ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le cadre général des procédures fiscales

Les impôts soumis à vérification
Les délais de prescription et la règle de l'intangibilité d'ouverture du premier exercice non prescrit
Les pouvoirs de contrôle de l'administration et son organisation
- Droit de communication : réagir à une demande de l'administration et invoquer ses garanties
- Droit de visite et de saisie
- Flagrance fiscale
- Compétence territoriale
- Brigades spécialisées

Le déroulement du contrôle fiscal
La proposition de rectification
La gestion des vices de procédure
Les pénalités encourues, les intérêts de retard et les sanctions pénales
La mise en recouvrement
La transaction fiscale et ses effets
La distinction contentieux de l'assiette et contentieux du recouvrement
La répartition du contentieux entre les ordres de juridiction

Étude de cas " fil rouge " : analyse détaillée et commentée d'un cas concret

Répondre aux demandes de l'administration
- Les demandes d'éclaircissement et de justification : cerner sur quels impôts peuvent porter ces demandes, définir leur force contraignante et les délais pour y répondre

Gérer la phase de contrôle fiscal
- La réception de l'avis de vérification et de la charte du contribuable
- Gérer et préparer ses entretiens avec l'administration fiscale
- Présenter les documents comptables sous format dématérialisé
- Les pièces soumises à vérification et l'emport de documents
- Les traitements informatiques et leurs conséquences
- La durée et la clôture du contrôle

Répondre à une proposition de rectification
- Le contenu de la proposition et sa motivation
- Les vices de procédure et les moments où les soulever
- La rédaction des observations du contribuable : forme, contenu et délai pour les envoyer
- Les effets de l'acquiescement à une proposition de rectification

Saisir la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires
Déterminer les cas où il est nécessaire de faire un recours hiérarchique
Maîtriser les réclamations préalables devant l'administration
Maîtriser les voies de recours devant les juridictions

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de gérer les différentes étapes d'un contrôle fiscal et d'y faire face.

2 JOURS	14 heures	Code 30043	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	21-22 juin 2018	19-20 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Faire face à une visite domiciliaire de son entreprise

NEW NOUVEAU

OBJECTIFS
- Cerner les droits et devoirs de l'entreprise et de ses collaborateurs.
- Maîtriser les règles procédurales contraignantes pour l'administration.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans le suivi de l'application des règles fiscales de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Avocats fiscalistes
- Fiscalistes et comptables
- Juristes et experts-comptables

ANIMATEUR
Guillaume Henri BOUCHERON
Avocat à la Cour
DE PARDIEU BROCAS MAFFEI

PROGRAMME
Perfectionnement

Réagir à la mise en œuvre d'un L.16B
- Mettre en place une procédure d'urgence interne préventive
- Identifier les raisons et l'objectif de la visite
- Maîtriser ses rapports avec les inspecteurs

Exercice d'application : élaboration d'un plan d'urgence en cas de visite domiciliaire

Conduire et orienter le contrôle
- Définir le cadre procédural du contrôle
- Connaître et faire valoir les droits de l'entreprise et de ses collaborateurs
- Maîtriser les voies de recours en cas d'irrégularité

Étude de cas : détection des irrégularités et des contestations possibles au cours d'une visite domiciliaire

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de faire face à une visite domiciliaire L.16B.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 30149	Tarif HT : 495 €
Paris	20 juin 2018 (14h-18h)	26 novembre 2018 (9h-13h)	

Contentieux fiscal devant le juge de l'impôt

Adopter une approche stratégique du contentieux fiscal

Depuis plusieurs années, les litiges fiscaux sont en constante hausse. Parmi les raisons, la situation de crise et les difficultés d'interprétation des règles fiscales justifient cette évolution. Le risque d'un contentieux fiscal est donc devenu quasi incontournable au cours de la vie d'une entreprise qui ne peut pas négliger l'ensemble des règles de procédure pour assurer une bonne défense.

OBJECTIFS

- Cerner les règles et les mécanismes du contentieux fiscal devant le juge de l'impôt.
- Gérer le déroulement de l'instance juridictionnelle.
- Maîtriser le contentieux du recouvrement et le contentieux de la responsabilité en matière fiscale.

PRÉREQUIS

Avoir de bonnes connaissances concernant le contentieux fiscal ou avoir suivi " Pratique du contrôle fiscal et du contentieux " (code 30043 p. 331).

PUBLIC CONCERNÉ

- Avocats
- Juristes et fiscalistes

ANIMATEUR

Arnaud TAILFER
Avocat à la Cour
BAKER & MCKENZIE

PROGRAMME

Perfectionnement

Introduire le recours contentieux devant le juge de l'impôt

- Particularité de la procédure fiscale : la réclamation contentieuse préalable
- Clé de répartition des compétences entre les deux ordres juridictionnels
- Cerner les différentes phases de la procédure
- Établir un mémoire introductif
  Exercice d'application : rédaction d'un mémoire introductif

Maîtriser les techniques d'une bonne défense

- Mesurer les possibilités de défense précontentieuse
- La charge et l'administration de la preuve
- Opposer à l'administration sa propre doctrine
- Invoquer le droit communautaire et européen et les conventions fiscales bilatérales
- Les moyens d'ordre public

Gérer le déroulement de l'instance juridictionnelle

- Rédiger un mémoire en réplique
- Répondre aux mesures d'instruction prises par le juge
- Préparer l'audience et prendre la parole
- Évaluer l'opportunité de rédiger une note en délibéré
- Préparer l'appel éventuel et adapter les moyens

Procédures spéciales : recours en excès de pouvoir, question prioritaire de constitutionnalité et référés

Exercice d'application : à partir d'un cas concret, les participants déterminent la mise en œuvre d'une stratégie d'action

Manier le contentieux du recouvrement

- Cerner les spécificités de ce contentieux
- S'opposer au recouvrement forcé des créances fiscales
- Obtenir la décharge de l'obligation de payer les redressements litigieux parallèlement à la contestation de leur bien-fondé
  Étude de cas : exemples de contentieux du recouvrement tirés de la jurisprudence

Contentieux de la responsabilité en matière fiscale

Identifier les conditions de mise en œuvre de la responsabilité de l'État en matière fiscale

- Agissements des services fiscaux susceptibles d'engager la responsabilité de l'État

Articulation avec une demande de restitution d'imposition

- Exigence d'un préjudice distinct de l'impôt
  Étude de cas : analyse d'un contentieux indemnitaire en matière fiscale

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'élaborer une stratégie de défense efficiente dans un contexte de contentieux fiscal en maîtrisant toutes les règles de procédures fiscales.

2 JOURS	14 heures	Code 30071	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	15-16 mai 2018		8-9 novembre 2018

Contrôle fiscal des comptabilités informatisées

Sécuriser son système d'information comptable pour limiter les risques de redressement

Aujourd'hui, la comptabilité informatisée s'est généralisée dans les entreprises. Ce process a néanmoins fait apparaître de nouvelles problématiques liées à la dimension probatoire et aux risques de contrôles fiscaux. L'analyse des textes applicables est donc incontournable pour mettre en place un système efficace d'information comptable informatisée qui réponde aux exigences de l'administration fiscale.

OBJECTIFS

- Identifier les obligations des entreprises en matière de comptabilité informatisée.
- Déceler les opérations susceptibles de conduire à des contrôles fiscaux.
- Adapter son système d'information comptable aux exigences de l'administration fiscale.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en procédures fiscales ou avoir suivi " Mener un audit fiscal et prévenir un contrôle " (code 30018 p. 330) ou " Pratique du contrôle fiscal et du contentieux " (code 30043 p. 331).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables comptables et fiscaux
- Contrôleurs de gestion et auditeurs
- Fiscalistes, avocats fiscalistes et experts-comptables
- Chefs de projet en charge des évolutions des SI

ANIMATEUR

Pascal SEGUIN
Avocat spécialiste des questions relatives au contrôle fiscal informatisé
TAJ Société d'Avocats

PROGRAMME

Perfectionnement

Maîtriser les aspects réglementaires

Analyser les dispositions comptables applicables en matière de traitements informatisés

- Les textes applicables
- La pratique administrative

Fin de la période de tolérance : faire face au contrôle de l'administration

- Modalités de contrôle : les informations auxquelles l'administration a accès et leurs pouvoirs d'investigation
- Choisir judicieusement sa méthode de contrôle
- Tirer les enseignements de la jurisprudence naissante en matière de garanties du contribuable

Cerner les obligations pesant sur les entreprises

- Déterminer les obligations communes au contrôle fiscal informatisé et à la loi de Sécurité Financière
- Conservation des informations, données et traitements informatiques concourant " directement ou indirectement à la formation du résultat fiscal " : définir la portée
- Les documents concernés par l'obligation de conservation de la documentation informatique
- Les moyens de conservation imposés par l'administration
- Connaître les sanctions applicables
  Étude de cas : à travers l'examen d'exemples réels, les participants analysent, au regard des documents fournis, les situations où la législation a été correctement appliquée ou non

Mettre en place les opérations de mise en conformité

Conduire un audit de la comptabilité informatisée pour anticiper les contrôles

- Les acteurs de la démarche
- Évaluer et limiter les coûts induits : risques fiscaux et coûts de mise en conformité
- Définir la politique de contrôle interne
- Les difficultés liées à la gestion de la conservation, à la restauration et à la restitution des données et documentations

Faire face aux problèmes particuliers liés à l'évolution des systèmes d'information

- La vérification des contrats de licence informatique et la négociation possible des clauses protectrices
- Combiner vérification et externalisation des fonctions informatiques
- Mettre en place une procédure en cas de modification de l'environnement informatique
  Plan d'action personnel : mise en place d'un plan d'action en commun permettant aux participants de vérifier la conformité de leur comptabilité à leur retour dans l'entreprise

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de gérer et sécuriser votre système d'information comptable afin d'éviter les risques de contrôles fiscaux.

1 JOUR	7 heures	Code 30029	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	25 juin 2018		21 novembre 2018

Impôt sur le revenu

Procéder aux obligations déclaratives

La fiscalité personnelle s'applique aux personnes physiques, sans compter les personnes imposées en tant qu'entrepreneur individuel. La base d'imposition de l'IR se détermine en fonction du résultat de chacun des revenus nets catégoriels selon les règles qui s'appliquent pour la catégorie envisagée, tels que les revenus fonciers, les traitements et salaires, les BIC et BNC...

OBJECTIFS
- Intégrer les principes des revenus des activités professionnelles.
- Maîtriser les clés de l'optimisation de la fiscalité des revenus patrimoniaux.
- Remplir la déclaration de revenus d'activité professionnelle d'un client.

PRÉREQUIS
Vouloir approfondir ses connaissances en fiscalité personnelle.

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés de clientèle particuliers
- Conseillers en gestion de patrimoine juniors
- Avocats fiscalistes juniors

ANIMATEUR
Jenny LAMY
Avocat à la Cour

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Assimiler les principes de la fiscalité des revenus du travail

La question des frais professionnels
- Choisir entre le régime réel ou l'option pour le forfait
- Cerner les limites à ne pas dépasser

Tirer profit des règles de rattachement au foyer fiscal

Remplir une déclaration de revenus

Étude de cas : analyse d'un cas complexe
- Obligations déclaratives en cas de cession ou de cessation d'activité
- Remplir les déclarations 2031 et 2035

Maîtriser la fiscalité des revenus de capitaux mobiliers

Faire le point sur les modalités de calcul de l'impôt
- Seuil de taxation et durée de détention des actions
- Application de l'abattement, déduction des droits de garde, abattement spécifique, crédit d'impôt...
- Savoir quand opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire

Exercice d'application : calcul de l'imposition de revenus mobiliers

Tirer profit des produits bancaires à fiscalité avantageuse
- La fiscalité de l'assurance vie
- PEA, FCPR, FCPI, PEL, CEL...

Maîtriser la fiscalité des revenus fonciers
- Déterminer le revenu foncier imposable
- Faire le point sur le régime réel et le régime simplifié
- Opter pour la location meublée professionnelle ou non professionnelle
- Identifier les régimes d'incitation fiscale à l'investissement locatif : dispositifs Scellier, Borloo, Robien, Besson...
- Maîtriser les obligations déclaratives en matière de revenus fonciers

Exercice d'application : élaboration des déclarations 2042 et 2044

Intégrer la fiscalité des revenus professionnels BIC et BNC
- Déterminer le résultat fiscal imposable
- Définir les conditions de l'imposition du résultat entre les mains des associés
- Remplir les obligations déclaratives : appréhender les différentes déclarations et leurs annexes

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de déterminer l'assiette imposable, de déclarer et de gérer le paiement de l'impôt sur le revenu de vos clients.

2 JOURS	14 heures	**Code 30072**	Tarif HT : **1 395 €** - repas inclus Tarif TTC pour les particuliers : **1115 €** - repas inclus
Paris	29-30 mars 2018	5-6 novembre 2018	

Fiscalité du patrimoine

Minimiser l'imposition du patrimoine

Le patrimoine peut être imposé en raison de sa transmission et/ou de sa détention. Les principaux impôts qui frappent la détention d'un patrimoine sont l'IR et l'IFI. Lorsqu'il s'agit de sa transmission, les impôts sont les plus-values et les droits de mutation à titre gratuit ou onéreux. Dans un objectif de limitation des coûts fiscaux, les régimes fiscaux nécessitent une attention particulière.

OBJECTIFS
- Cerner la fiscalité des revenus et des plus-values.
- Déceler l'essentiel en matière d'IFI.
- Maîtriser les aspects fiscaux de la transmission du patrimoine.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en ingénierie fiscale du patrimoine ou avoir suivi " Initiation à l'ingénierie patrimoniale " (code 92310 p. 369).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires de patrimoine, conseillers en investissements financiers
- Avocats, notaires
- Juristes et fiscalistes

ANIMATEUR
Léa FAULCON
Avocat Associé
BLACKBIRD

MODULES VIDÉO
En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quel type de rémunération choisir pour le dirigeant ?
- Quelle imposition pour le patrimoine professionnel ?
- Comment transmettre son entreprise ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Impôt sur le revenu : maîtriser la fiscalité catégorielle

Revenus professionnels : identifier les cas particuliers

Revenus mobiliers : cerner les principes d'imposition
- Épargne, droits sociaux...
- Revenus tirés de l'assurance vie

Revenus fonciers : gérer fiscalement un patrimoine immobilier

Intégrer le régime fiscal des plus-values

Plus-values immobilières
- Calculer le montant de la plus-value
- Déterminer le prix de revient : les éléments à prendre en compte
- Les particularités en cas de démembrement
- Analyser les modalités d'imposition
- Connaître le traitement fiscal des moins-values

Plus-values mobilières
- Plus-values professionnelles et plus-values des particuliers
- Déterminer le prix de revient des parts sociales
- Connaître les différents régimes de faveur
- Cession de parts sociales : les montages minimisant l'impôt

Exercice d'application : calcul du montant de la plus-value pour un chef d'entreprise prenant sa retraite

Assimiler l'essentiel des principes d'imposition à l'IFI

Cerner l'étendue du patrimoine taxable
- Le champ d'application de l'IFI
- Tirer profit des exonérations
- La notion de biens professionnels
- Les Pactes Dutreil
- Maîtriser les réductions d'IFI : investissements PME, dons...

Étude de cas : analyse de patrimoines et exemples d'application

Maîtriser les aspects fiscaux de la transmission du patrimoine
- Traitement fiscal d'une opération d'apport-cession
- Traitement fiscal du Pacte Dutreil Transmission
- Traitement fiscal des donations et donations-partages

Étude de cas : analyse de liquidation d'une opération d'apport-cession

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser toutes les nouvelles règles de fiscalité du patrimoine afin de mieux conseiller vos clients dans leur stratégie fiscale patrimoniale.

2 JOURS	14 heures	**Code 30050**	Tarif HT : **1 480 €** - repas inclus Tarif TTC pour les particuliers : **1180 €** - repas inclus
Paris	12-13 avril 2018	6-7 décembre 2018	

Droit des successions et des libéralités

Maîtriser les donations et la dévolution successorale

Le régime fiscal des donations se distingue de celui qui régit les successions. Les règles fiscales peuvent permettre d'opérer la transmission de son patrimoine sans en payer le " prix fort " car il existe de nombreuses techniques, parmi lesquelles la donation-partage par exemple, qui permettent d'anticiper et de limiter fiscalement le règlement d'une succession.

OBJECTIFS
- Cerner le régime juridique et fiscal des donations.
- Maîtriser les règles de dévolution successorale.
- Mettre en œuvre le règlement d'une succession.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité du patrimoine ou avoir suivi " Droit patrimonial de la famille " (code 92316 p. 368).

PUBLIC CONCERNÉ
- Conseillers en gestion de patrimoine et conseillers en investissements financiers
- Collaborateurs des études notariales
- Juristes fiscalistes
- Avocats

ANIMATEUR
Christophe SIBERCHICOT
Chargé d'enseignement en fiscalité patrimoniale
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Les différents outils d'anticipation successorale

Identifier les différentes formes de donations
- Donations notariées
- Autres formes de donations : dons manuels, donations indirectes, donations déguisées...
- Réserve et réversion d'usufruit
- Maîtriser les aspects fiscaux

Étude de cas : exemples d'utilisations optimales des abattements et des tranches basses

Saisir le mécanisme de la donation-partage
- Opérer un partage anticipé
- Connaître le champ d'application de la donation-partage
- Identifier les spécificités de la donation-partage transgénérationnelle
- Cerner les règles fiscales applicables

Analyser le régime des libéralités résiduelles et graduelles
- Objet d'une libéralité résiduelle ou graduelle
- Définir la fiscalité applicable

Cerner le dispositif de la renonciation anticipée à l'action en réduction
- Identifier les règles applicables : savoir qui peut renoncer et au profit de qui
- Les conséquences civiles et fiscales

Maîtriser les règles de dévolution successorale

Identifier les héritiers
Déterminer les droits du conjoint survivant
Calculer la part revenant à chaque héritier
Maîtriser le régime juridique des donations
- Donations rapportables
- Donations préciputaires

Cerner les règles relatives au règlement d'une succession

Assimiler les nouvelles modalités de l'acceptation d'une succession
Maîtriser les règles de gestion du patrimoine successoral
- Mandat de gestion (rôle, rémunération, responsabilité et durée du mandat)
- Le régime de l'indivision

Maîtriser les modalités du partage successoral
- Partage amiable
- Partage judiciaire
- Égalité en valeur

Estimer les droits de mutation à titre gratuit
- Évaluer l'assiette
- Calculer le montant des droits
- Maîtriser le mécanisme du rappel fiscal

Exercice d'application : calcul des droits dans différentes hypothèses

Établir une déclaration de succession
Payer les droits : délais, modalités et régime de paiement fractionné ou différé
Maîtriser les spécificités liées à un démembrement
- Évaluer l'usufruit
- Calculer les droits dus lors d'une succession démembrée

Exercice d'application : règlement d'une succession, identification des héritiers et de la part leur revenant et calcul des droits de mutation à titre gratuit

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de réduire l'impact fiscal lié à la transmission d'un patrimoine privé.

2 JOURS	14 heures	Code 30051	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus Tarif TTC pour les particuliers : 1195 € - repas inclus
Paris	14-15 mai 2018	18-19 septembre 2018	17-18 décembre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Procéder à une donation-partage

OBJECTIFS
- Anticiper le règlement des dévolutions successorales.
- Résoudre les conflits entre héritiers.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en droit patrimonial de la famille ou avoir suivi la formation " Droit patrimonial de la famille " (code 92316 p. 368).

PUBLIC CONCERNÉ
- Avocats fiscalistes
- Ingénieurs patrimoniaux
- Experts-comptables et notaires

ANIMATEUR
Christine TURLIER
Avocat Associé, diplômé Notaire
MONCEAU AVOCATS
Chargée d'enseignement en Master 2 aux Universités Paris Dauphine et Paris II - Panthéon Assas

PROGRAMME
Perfectionnement

Anticiper le règlement des dévolutions successorales
- Déterminer les avantages et les inconvénients pratiques de la donation-partage vis-à-vis de la donation simple
- Définir les biens susceptibles de faire l'objet de la donation-partage et mettre en place des conventions d'usufruit pour certains
- Identifier les possibilités d'optimisation des donations-partages dans les stratégies patrimoniales

Exercice d'application : évaluation du montant des droits applicables en cas de donation-partage complexe

Résoudre les conflits entre héritiers
- Maîtriser l'évaluation des biens donnés et de la soulte pour remédier aux inégalités
- Anticiper les actions en réduction des héritiers réservataires
- Gérer les donations-partages transgénérationnelles

Partage d'expériences : échanges sur les conflits soulevés dans la pratique successorale

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'exploiter le mécanisme de la donation partage.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 30143	Tarif HT : 495 €
Paris	11 avril 2018 (14h-18h)	6 novembre 2018 (9h-13h)	

ACTUALITÉ 2018 DES REDRESSEMENTS EN GESTION DE PATRIMOINE

Mardi 16 octobre 2018

ÉDITO

14ème édition de notre grand **rendez-vous incontournable organisé en partenariat avec l'ANACOFI et la CNCGP** qui réunit chaque année tous les acteurs de l'ingénierie patrimoniale, de la fiscalité personnelle et du conseil pour faire face à **la pression fiscale qui ne cesse de croître sur le capital et sur les actifs immobiliers**. Il est indispensable de maîtriser et connaître les contentieux et redressements en cours sur les dispositifs juridiques et fiscaux existants afin de proposer **des solutions créatives et sur mesure aux risques mesurés**. C'est l'occasion également d'échanger avec les plus grands avocats en la matière sous la présidence du Doyen Bernard Hatoux de la Cour de cassation et du Président Gilles Bachelier du Conseil d'Etat.

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ
14E RENDEZ-VOUS ANNUEL

CONTACT

Pour vous inscrire :
01 44 09 25 08
infoclient@efe.fr

Minimiser l'IFI

Maîtriser le contentieux ISF et IFI

NEW NOUVEAU · BLENDED

L'Impôt sur la Fortune Immobilière remplace l'ISF à compter du 1er janvier 2018. Cette évolution exige pour les redevables et professionnels de la gestion de patrimoine de maîtriser ce dispositif afin de réduire l'assiette, de bénéficier d'éventuelles exonérations ou d'envisager les cas plus complexes, qui impliquent des questions internationales. Appliquer ces règles à jour des dernières réformes, permet ainsi de créer des pistes efficaces d'optimisation.

OBJECTIFS

- Cerner les exigences et les enjeux de l'impôt sur la fortune immobilière.
- Identifier l'ensemble des possibilités pour réduire l'IFI.
- Mesurer les risques et les redressements courants de l'ISF et de l'IFI.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en fiscalité du patrimoine ou avoir suivi " Fiscalité du patrimoine " (code 30050 p. 333).

PUBLIC CONCERNÉ

- Conseils en gestion de patrimoine et ingénieurs patrimoniaux
- Avocats fiscalistes et juristes
- Notaires, experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR

Paul DUVAUX
Avocat spécialiste en droit fiscal
SELARL PAUL DUVAUX

PROGRAMME

Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Minorer l'actif taxable

Cerner l'évaluation des actifs immobiliers
- Déterminer la valeur de chaque immeuble et la marge de manœuvre du contribuable
- Appliquer et cumuler les différents taux d'abattement optimisés : résidence principale, location et usufruit
- Créer des sociétés holdings patrimoniales pour la détention des actifs

Maîtriser la détention des actifs professionnels
- S'assurer de l'exonération au titre des biens professionnels
- Mettre en place les structures adéquates pour chaque type de contribuable

Optimiser ses actifs mobiliers
- Identifier les biens exonérés et leurs conditions d'exonérations
- Procéder à l'évaluation de ses actifs mobiliers
- Calculer les parts de SCI

Augmenter le passif
Étude de cas : analyse des actifs et définition de la stratégie patrimoniale à adopter

Optimiser le calcul du plafonnement

Minorer les revenus imposables
- Mettre en place des actifs financiers permettant de bloquer les revenus
- Utiliser les contrats d'assurance vie à bon escient
- Créer des SCI pour contenir les revenus fonciers
- Utiliser des sociétés à l'IS pour capitaliser les salaires

Définir les impôts pris en compte dans le calcul du plafonnement
Exercice d'application : calcul du plafonnement optimal dans diverses situations

Faire face aux risques fiscaux et aux redressements courants
- Remettre en cause les évaluations de l'administration fiscale
- Défendre ses propres évaluations
- Gérer les règles de prescriptions pour les actifs minorés et dissimulés
- Maîtriser la procédure de régularisation spontanée

Partage d'expériences : échange sur les risques de redressement les plus courants

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de proposer l'ensemble des solutions permettant de réduire l'IFI et de maîtriser le contentieux futur et en cours.

1 JOUR	7 heures	**Code 30025**	Tarif HT : **995 €** - repas inclus Tarif TTC pour les particuliers : **795 €** - repas inclus
Paris	4 mai 2018	14 novembre 2018	

Traitement fiscal des plus-values mobilières

Effectuer les bons arbitrages pour diminuer l'impôt

Les valeurs mobilières procurent deux types de revenus à son détenteur : les dividendes versés à l'actionnaire et les plus-values, en cas de vente des parts sociales. Chacun de ces revenus est régi par un régime fiscal spécifique exigeant une bonne maîtrise des règles afin de limiter au mieux les coûts et les risques fiscaux.

OBJECTIFS
- Cerner la fiscalité applicable aux valeurs mobilières de placement des particuliers.
- Améliorer la gestion fiscale des opérations de cession du patrimoine des particuliers et optimiser l'impôt dû.
- Déclarer les revenus et les plus-values afférents aux valeurs mobilières.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité du patrimoine ou avoir suivi " Fiscalité du patrimoine " (code 30050 p. 333).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires de patrimoine et conseillers en investissements financiers
- Avocats et notaires
- Juristes et fiscalistes

ANIMATEUR
Christophe CODET
Avocat Associé
COLISÉE AVOCATS

PROGRAMME

Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Analyser les mécanismes d'imposition des revenus mobiliers

Les revenus imposables et ceux exonérés
- Maîtriser les mécanismes d'imposition des dividendes et des intérêts
- Identifier les exonérations

Déterminer le revenu imposable et connaître les modalités d'imposition
- Passer du revenu brut au revenu imposable : les frais et charges déductibles
- Mesurer les conséquences de l'imposition au barème progressif
- Opter ou non pour le prélèvement forfaitaire libératoire

Maîtriser les mécanismes d'imposition des plus-values mobilières

Déterminer les modalités d'imposition
- Plus-values de cession de valeurs mobilières
- Identifier les particularités des PEA, FCPR, FCPI et des fonds d'investissement de proximité
- Plus-values relevant d'autres régimes d'imposition
- Rachat sur contrat de capitalisation : déterminer le traitement fiscal

Déterminer le prix de cession et d'acquisition

Appréhender le cas particulier des plus-values extraordinaires

Exercice d'application : calcul des plus-values de cession de valeurs mobilières et optimisation fiscale

Cibler les décisions de gestion à opérer

Optimiser l'impôt dû
- Déterminer les modalités d'imposition
- Identifier les stratégies offertes par le jeu des abattements
- L'imposition au taux forfaitaire et les prélèvements sociaux

Maîtriser le difficile principe du choix de l'imputation des moins-values

Partage d'expériences : échanges sur les cas particuliers présentant des risques

Maîtriser la déclaration des plus-values et des revenus mobiliers
- Servir la déclaration d'impôt sur les revenus
- Traiter les cas particuliers et opérations exceptionnelles

Exercice d'application : préparation des différentes déclarations possibles

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'appliquer le traitement fiscal approprié à chaque type de revenus ordinaires et extraordinaires de capitaux mobiliers.

1 JOUR	7 heures	Code 30038	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	16 mars 2018	10 octobre 2018	

Maîtriser les bases de la fiscalité des dirigeants

Assimiler les enjeux fiscaux propres aux dirigeants d'entreprise

Le dirigeant d'entreprise est un contribuable à part dans le paysage fiscal français. Il profite de nombreux avantages fiscaux pour réduire sa fiscalité. Mais le bénéfice de l'ensemble de ces dispositifs fiscaux oblige de suivre des règles strictes lourdes de conséquences en cas de défaut. Il est donc impératif d'en connaître leur portée et de les mettre en place par anticipation.

OBJECTIFS
- Définir les règles fiscales propres aux dirigeants d'entreprise.
- Identifier et estimer les enjeux fiscaux des décisions de gestion prises par le dirigeant.
- Adopter les bons reflexes fiscaux pour optimiser son imposition.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en fiscalité du patrimoine ou avoir suivi " Impôt sur le revenu " (code 30072 p. 333).

PUBLIC CONCERNÉ
- Conseils en gestion de patrimoine
- Conseillers clientèles, ingénieurs patrimoniaux
- Notaires, experts-comptables

ANIMATEUR
Benoît PHILIPPART
Avocat Associé
LA TOUR INTERNATIONAL

MODULES VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quel type de rémunération choisir pour le dirigeant ?
- Quelle imposition pour le patrimoine professionnel ?

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les enjeux fiscaux applicables aux dirigeants

Opter pour la forme sociale la plus adaptée à ses objectifs
- Cerner les particularités des entreprises unipersonnelles, des sociétés civiles et des sociétés de capitaux
- Mesurer l'intérêt et les conséquences fiscales de chaque forme

Choisir entre l'imposition sur les revenus et l'imposition sur les sociétés
- Estimer l'impact sur les plus-values et sur les distributions
- Mesurer les opportunités de réinvestissement

Cerner la fiscalité patrimoniale du dirigeant

Mener l'acquisition des biens professionnels
- Définir les grands principes de l'évaluation des parts de sociétés de personnes, des droits sociaux des sociétés de capitaux et d'un fonds de commerce
- Déterminer les droits d'enregistrement applicables

Gérer la détention des biens professionnels
- S'assurer du respect des conditions légales
- Mesurer l'opportunité des exonérations totales ou partielles du pacte Dutreil
- Déterminer les engagements de conservation

Identifier l'intérêt de la constitution d'une holding
- Assimiler les avantages et les inconvénients
- Choisir entre une société holding animatrice ou patrimoniale

Étude de cas : analyse des régimes d'apport-cession

Assimiler la fiscalité des rémunérations directes et indirectes
- Identifier les conséquences fiscales des différents modes de rémunération possibles du dirigeant : dividendes, frais généraux, jetons de présence et salaires
- Définir les limites des frais professionnels, des avantages en nature, des rémunérations et des comptes courants d'associés
- Cerner management package, stock-options, intéressement et participation, BCE et AGA

Exercice d'application : comparaison des modes de rémunération de dirigeants

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de comprendre les problématiques et les enjeux fiscaux du dirigeant d'entreprise.

1 JOUR	7 heures	Code 30132	Tarif HT : 955 € - repas inclus Tarif TTC pour les particuliers : 765 € - repas inclus
Paris	30 mars 2018	7 novembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 16 mai 2018 ou 16 janvier 2019

Fondation, fonds de dotation et mécénat

Bénéficier du régime fiscal avantageux du mécénat

En matière de mécénat, les contribuables ont le choix entre plusieurs outils parmi lesquels : les fondations, les fonds de dotation ou les associations... Ces outils permettent de bénéficier de nombreux avantages fiscaux et pour certains, ils s'accompagnent d'une grande souplesse juridique. La mise en œuvre d'une bonne stratégie d'investissements philanthropiques passe par la maîtrise des régimes juridiques et fiscaux applicables.

OBJECTIFS
- Organiser la constitution d'une fondation ou d'un fonds de dotation.
- Gérer une fondation ou un fonds de dotation.
- Maîtriser les dispositifs juridiques et fiscaux encadrant le mécénat.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances dans le fonctionnement des fondations, des fonds de dotation et du mécénat.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de mécénat
- Gestionnaires de patrimoine et conseillers en investissements financiers
- Avocats et notaires
- Juristes et fiscalistes

ANIMATEUR
Emmanuel SADORGE
Avocat à la Cour
DELSOL AVOCATS

PROGRAMME
Expertise

Définir la structure adaptée pour gérer le mécénat

Faire la différence entre fondation, association et fonds de dotation

Identifier les différents types de fondations
- Fondation d'entreprise
- Fondation sous égide
- Fondation d'utilité publique
- Fondation partenariale

Choisir la structure adaptée au mécénat : avantages et inconvénients
- Création et fonctionnement d'une fondation
- Création et fonctionnement d'un fonds de dotation

Maîtriser les règles d'administration
- Identifier les organes de gestion
- Connaître les organes de direction
- Cerner les modalités de droits de vote
- Définir la fiscalité applicable

Étude de cas : analyse de statuts types de fondations

Pratique du mécénat

Définir le mécénat
- Cerner les spécificités du mécénat
- Distinguer mécénat et parrainage
- Délimiter la notion d'intérêt général
- Définir le champ d'application du mécénat
- Mécénat des particuliers et mécénat des entreprises

Cerner les étapes du mécénat
- Cibler les objectifs du mécénat
- Établir une procédure de traitement des dossiers
- Sélectionner les projets : déterminer les critères
- Appréhender les différentes modalités : donation, donation temporaire d'usufruit, legs ou assurance vie

Maîtriser les conditions pour profiter du régime fiscal avantageux
- Mesures en faveur des entreprises
- Mesures en faveur des particuliers

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de bénéficier du régime fiscal de faveur du mécénat en choisissant la structure juridique la plus adaptée à votre projet.

1 JOUR	7 heures	Code 30062	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	4 avril 2018	17 octobre 2018	

Pactes Dutreil

Transmettre l'entreprise familiale de manière optimale

Passer par la technique de la holding dans le cadre d'une transmission intrafamiliale nécessite notamment une bonne maîtrise du dispositif fiscal relatif au Pacte Dutreil. Il est utile de connaître les meilleures méthodes pour rédiger un pacte adapté, gérer la structuration de son patrimoine et en limiter les impacts en matière de droit des successions.

OBJECTIFS
- Limiter l'impact de la fiscalité applicable aux transmissions familiales d'entreprise.
- Mettre en place et rédiger un Pacte Dutreil adapté à la situation.
- Bénéficier des avantages fiscaux liés aux engagements de conservation.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en gestion de patrimoine ou avoir suivi " Initiation à l'ingénierie patrimoniale " (code 92310 p. 369).

PUBLIC CONCERNÉ
- Conseillers en gestion de patrimoine et CIF
- Ingénieurs patrimoniaux
- Avocats et experts-comptables
- Chargés de clientèle
- Dirigeants de société et leur conseils

ANIMATEUR
Christine TURLIER
Avocat Associé, diplômé Notaire
MONCEAU AVOCATS
Chargée d'enseignement en Master 2 aux Universités Paris Dauphine et Paris II - Panthéon Assas

PROGRAMME
Perfectionnement

Transmettre une entreprise ou une société

Bénéficier de l'exonération partielle de droits de mutation

Déterminer les mutations et les titres concernés dans le cadre d'une transmission de société
- Délimiter le champ d'application de l'article 787 B du CGI
- Identifier les conditions d'application pour bénéficier du régime de faveur
- Faire le point sur l'engagement collectif des titres (durée, quotas de titres soumis à l'engagement, signataires...)
- Sécuriser l'engagement collectif
- Respecter les conditions de l'engagement individuel
- Apport de titres à une société holding
- Conditions liées à l'exercice d'une fonction de direction au sein de la société
- Portée de l'exonération

Optimiser la transmission d'une entreprise individuelle
- Délimiter le champ d'application de l'article 787 C du CGI
- Déterminer le délai de détention des biens
- Prendre l'engagement individuel de conservation des biens
- Poursuivre l'exploitation de l'entreprise par l'un des héritiers
- Maîtriser les obligations déclaratives
- Bénéficier de l'exonération

Étude de cas : exemples chiffrés d'exonération totale ou partielle dans une situation donnée

Rédiger un Pacte Dutreil adapté à ses besoins
- Identifier les clauses risquées
- Focus sur la clause de répartition des pouvoirs
- Rédiger efficacement la clause d'agrément et la clause d'inaliénabilité

Structurer sa holding

Choisir la forme sociale la mieux adaptée
- Recourir à la SAS : avantages et inconvénients
- Organiser la gestion privée via une société civile
- Gérer les cas de démembrement de propriété

Exercice d'application : tableau synthétique des avantages et inconvénients des formes sociales possibles

Optimiser les droits de mutation
- Bénéficier des exonérations totales ou partielles via le Pacte Dutreil
- Choisir entre une holding animatrice ou passive

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de rédiger un pacte Dutreil adapté à la situation afin d'optimiser la transmission de l'entreprise familiale.

1 JOUR	7 heures	Code 30085	Tarif HT : 995 € - repas inclus Tarif TTC pour les particuliers : 795 € - repas inclus
Paris	24 janvier 2018	16 mai 2018	30 novembre 2018

Créer et gérer une société civile immobilière

Optimiser les schémas de SCI

La société civile immobilière est une société civile qui a un objet immobilier. Le recours à ce type de société permet en effet la détention d'un ou de plusieurs immeubles par plusieurs personnes tout en évitant les inconvénients et les blocages liés à l'indivision. La SCI facilite la transmission des biens immobiliers et permet ainsi de conférer des avantages fiscaux et patrimoniaux.

OBJECTIFS
- Cerner les règles juridiques et fiscales applicables aux sociétés civiles immobilières.
- Mesurer les incidences de l'option à l'IS.
- Organiser la sortie des associés.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en fiscalité ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064 p. 302).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires de patrimoine et conseillers en investissements financiers
- Avocats et notaires
- Juristes et fiscalistes

ANIMATEUR
Léa FAULCON
Avocat Associé
BLACKBIRD

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Envisager les différentes utilisations d'une SCI
- Intégrer la SCI dans une stratégie patrimoniale
- Recourir à la SCI pour organiser son patrimoine : acquérir, gérer et transmettre un patrimoine
- Utiliser la SCI dans le cadre d'une opération de crédit-bail
- Assurer la gestion d'immeubles locatifs
- Minimiser la pression fiscale de l'IFI

Maîtriser les règles pour une meilleure gestion juridique

Les différentes formes de structures sociétaires immobilières

Les apports
- Définir les biens qui peuvent être apportés
- Maîtriser les formalités

Rédiger les statuts
- Étudier les clauses les plus sensibles
- Définir l'objet social
- Résoudre le problème d'indivision
- Prévoir les modifications de la répartition des parts

Étude de cas : analyse commentée de statuts

Déterminer le montant optimal pour le capital social
- Choisir entre capital réduit ou libéré progressivement
- Déterminer le schéma à retenir

Exercice d'application : calcul du montant optimal du capital social d'une SCI donnée

Organiser le partage des pouvoirs et de la responsabilité

Cerner les garanties lors de la création
- Définir les garanties exigées par les prêteurs
- Tenir compte du nantissement des parts

Analyser l'impact fiscal des montages SCI

Opter ou non pour l'IS
- IS ou IR : les éléments du choix
- Les effets de levier de l'option à l'IS
- Les évolutions possibles de la structure

Définir le régime d'imposition...
- Des revenus fonciers
- Des plus-values
- Des acquisitions de parts

Tenir compte de la TVA

Déterminer le résultat fiscal

Exercice d'application : préparation de la déclaration 2072

Impact fiscal de la détention d'une société civile immobilière par des actionnaires étrangers

Gérer au mieux, fiscalement et juridiquement, la sortie de la société civile immobilière

Examiner les différentes hypothèses de sortie
- Cession ou transmission des parts
- Retrait d'un associé
- Dissolution

Identifier les précautions à prendre

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de limiter les impacts fiscaux liés aux divers montages de SCI dans le cadre de vos stratégies patrimoniales immobilières.

2 JOURS	14 heures	Code 30017	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus Tarif TTC pour les particuliers : 1 195 € - repas inclus	
Paris	27-28 mars 2018		18-19 juin 2018	1er-2 octobre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

SCI : choix de l'option ou non à l'IS

OBJECTIFS
- Identifier les conséquences fiscales du choix de l'IS.
- Déterminer l'intérêt de l'option suivant la finalité des opérations.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances dans le fonctionnement d'une SCI ou avoir suivi " Créer et gérer une société civile immobilière " (code 30017 p. 338).

PUBLIC CONCERNÉ
- Avocats fiscalistes et juristes
- Ingénieurs patrimoniaux
- Experts-comptables et notaires

ANIMATEUR
Léa FAULCON
Avocat Associé
BLACKBIRD

PROGRAMME

Perfectionnement

Identifier les conséquences fiscales du choix de l'IS
- Cerner l'impact sur la gestion de la rémunération du dirigeant et de l'actionnaire
- Mesurer les avantages et les inconvénients du régime des plus ou moins-values mobilières et immobilières
- Déterminer le résultat fiscal de la SCI comparativement à une imposition à l'IR

Partage d'expériences : échanges sur la comparaison avec le régime fiscal des sociétés à l'IR

Déterminer l'intérêt de l'option suivant la finalité des opérations
- Identifier les stratégies patrimoniales attachées aux SCI à l'IS et aux SCI transparentes
- Intégrer une SCI à l'IS dans une logique de transmission en donation-partage
- Gérer la liquidation ou la cession de la SCI

Exercice d'application : évaluation du montant des parts sociales en cas de cession et calcul de la fiscalité applicable

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de connaître toute les implications de l'option à l'IS pour faire le choix le mieux adapté à vos projets.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 30144	Tarif HT : 495 €	
Paris	23 mai 2018 (14h-18h)		6 novembre 2018 (9h-13h)	

Fiscalité de la location meublée

Maîtriser les opportunités fiscales de la location meublée et de la parahôtellerie

La qualité de loueur en meublé professionnel permet de profiter d'avantages fiscaux conséquents et rares lorsqu'il est question d'actifs immobiliers. Toutefois, il est impératif de mesurer les obligations et conditions contraignantes attachées à ce statut. Le statut de loueur en meublé non professionnel est une alternative intéressante par rapport à la location nue et aux revenus fonciers traditionnels. Quand il est possible, le régime de la parahôtellerie (chambre d'hôtes, gîte rural, meublé de tourisme) est souvent préférable.

OBJECTIFS
- Identifier l'intérêt d'opter pour une location meublée professionnelle (LMP), non professionnelle (LMNP) ou la parahôtellerie.
- Comparer les régimes fiscaux applicables à la location meublée et à la parahôtellerie.
- Optimiser son patrimoine immobilier par la location meublée ou la parahôtellerie.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en fiscalité ou avoir suivi " Impôt sur le revenu " (code 30072 p. 333).

PUBLIC CONCERNÉ
- Conseils en gestion de patrimoine
- Ingénieurs patrimoniaux
- Avocats fiscalistes et experts-comptables

ANIMATEUR
Paul DUVAUX
Avocat spécialiste en droit fiscal
SELARL PAUL DUVAUX

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir le champ d'application de la location meublée et de la parahôtellerie

Comparer les régimes fiscaux applicables

Maîtriser le régime fiscal des loueurs en meublé professionnel
- Remplir les conditions et mettre en place les obligations légales pour la création du statut
- L'appréciation du critère de 23 000 € de recettes annuelles
- Le cas des résidences de services
- Gérer les pratiques d'amortissement
- Appliquer les bonnes stratégies d'imputation des déficits
- Maîtriser le régime des plus-values professionnelles
- S'assurer de l'exonération de l'IFI

Exercice d'application : calcul et détermination du résultat fiscal

Maîtriser le régime fiscal des loueurs en meublé non professionnel
- Déterminer la gestion des déficits
- Maîtriser le régime des plus-values privées
- Appliquer les dispositifs de réduction d'impôt " Censi-Bouvard "
- Calculer le montant de la réduction d'impôt
- Cerner les stratégies d'optimisation

Maîtriser le régime fiscal des exploitants parahôteliers professionnels
- Cerner les contraintes juridiques de la parahôtellerie en matière d'urbanisme
- Identifier les conditions du caractère professionnel du régime
- Mesurer les avantages du régime du parahôtelier professionnel

Étude de cas : analyse chiffrée des avantages comparés entre location meublée professionnelle, location meublée non professionnelle et parahôtellerie professionnelle

Traiter les impacts sur les autres impôts
- Maîtriser le régime TVA de la location meublée et de la parahôtellerie
- Contribution économique territoriale, taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties
- Déterminer les obligations du propriétaire et du locataire

Appréhender la transmission du patrimoine

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de déterminer le régime fiscal le plus favorable pour vos locations meublées et pour vos activités de parahôtellerie.

1 JOUR	7 heures	Code 30133	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018		19 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 12 septembre 2018 ou 5 février 2019

Comptabilité pour fiscalistes

Maîtriser les règles comptables de base pour éclairer ses décisions

La comptabilité est une matière incontournable dans le monde de l'entreprise et les fiscalistes sont très régulièrement amenés à manier les grands principes comptables. Parce que les services comptabilité et fiscaux interfèrent régulièrement, les fiscalistes doivent maîtriser les bases de la comptabilité afin d'améliorer leur collaboration.

OBJECTIFS
- Acquérir une méthodologie d'analyse d'un bilan et d'un compte de résultat.
- Appliquer les grands principes comptables.
- Intégrer les obligations comptables et les documents nécessaires à l'analyse comptable d'une entreprise.

PRÉREQUIS
Être amené à exploiter les documents comptables de son entreprise, de ses clients.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables fiscaux et financiers
- Avocats fiscalistes et fiscalistes
- Leurs collaborateurs

ANIMATEUR
Laurent PORTE
Consultant spécialisé en comptabilité
FRUCTEAM

MODULES VIDÉO

En amont de cette formation, suivez ces micro-learnings :
- Quels sont les principaux états financiers ?
- Comment obtenir des informations pertinentes à partir du bilan ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

S'initier au cadre comptable général

Cerner la finalité de l'information comptable

Assimiler et définir le vocabulaire de base

Dialoguer efficacement avec les services comptables

Identifier les grands principes comptables
- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Coûts historiques
- Principe de prudence
- Intangibilité du bilan d'ouverture
- Partie double

Lire et analyser un bilan et un compte de résultat

Lire un compte de résultat
- Identifier les rubriques d'un compte de résultat
- Typologie de résultat : d'exploitation, financier et exceptionnel
- Distinguer les charges et chaque type de résultat

Exercice d'application : détermination de la marge brute et du cash flow d'exploitation

Analyser un bilan
- Identifier les postes d'actif : circulant et comptes de régularisation
- Déterminer les postes du passif : capitaux propres, provisions pour risques et charges, dettes et comptes de régularisation

Exploiter les autres documents comptables
- Définir les équilibres financiers
- Étudier l'annexe et les informations complémentaires contenues

Passer du résultat comptable au résultat fiscal
- Distinguer les deux résultats
- Calculer le résultat fiscal

Exercice d'application : analyse d'un compte de résultat, d'un bilan et passage du résultat comptable au résultat fiscal à partir d'un exemple chiffré

Maîtriser la comptabilité analytique
- Assimiler les concepts de base de la comptabilité analytique
- Définir la notion de coûts
- Cibler les opérations qui doivent faire l'objet d'un suivi analytique
- Cerner les différentes méthodes d'analyse des coûts

Exercice d'application : calcul du seuil de rentabilité et recherche du point mort

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les règles comptables de base pour éclairer vos décisions en fiscalité.

2 JOURS	14 heures	Code 30098	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	4-5 juin 2018		3-4 décembre 2018

ÉDITO

Le secteur bancaire a su amorcer le virage du digital et profite d'une nouvelle dynamique. Le modèle économique des acteurs traditionnels ne cesse d'évoluer, sous l'impulsion des nouveaux acteurs, les " Fintechs ", spécialisés dans les services financiers innovants et des multiples innovations technologiques (blockchain, crypto-monnaies) qui se développent.

Le marché de l'assurance semble à son tour opérer sa transformation numérique. Des start-ups innovantes, " Assurtechs " amplifient la personnalisation de l'offre d'assurance grâce au big data, tout en garantissant une digitalisation complète du parcours client : de la vente du contrat d'assurance à la gestion du sinistre. Assureurs et intermédiaires sont-ils préparés à cette nouvelle donne ?

Ces changements ouvrent de nombreuses perspectives d'évolution et de mobilité professionnelles pour vos collaborateurs. Notre offre de formations en " Banque - Assurance " 2018 leur permet d'intégrer les enjeux stratégiques et de maîtriser les contraintes réglementaires des mutations en cours dans le secteur et répond à leurs attentes en matière d'évolution professionnelle.

Robert BIEWER
Responsable du secteur
Banque - Assurance

3 QUESTIONS AUX EXPERTS

" La relation entre Fintechs et banques peut être résumée par le dicton « Je t'aime, moi non plus » "

Élise TISSIER
DIRECTRICE
BPIFRANCE LE LAB
& Isaline MERLE d'AUBIGNÉ
Responsable d'études au sein du LAB
BPIFRANCE

1 Dans quels domaines les Fintechs sont-elles les plus actives en France ?

L'année 2017 démarre sur une note très positive pour les Fintechs françaises qui ont levé $50m au cours du premier trimestre. En France, 4 segments de la Fintech se démarquent particulièrement :

- Les moyens de paiement (terminaux, technologie NFC, transferts entre particuliers, paiements en ligne).
- Les agrégateurs de comptes (Bankin, Kinxo, Fiduceo, etc.)
- Les plateformes de crowdfunding dont la notoriété connait une croissance exponentielle (628,8 m€ de financement accordé en 2016 vs 296,8 m€ en 2015)
- Les néobanques comme Compte Nickel (racheté par BNP Paribas en avril 2017) ou Qonto qui a récemment réalisé une levée de fonds de 10m€ pour fournir des services bancaires entièrement numérisés aux entrepreneurs.

2 Fintechs et banques sont-elles concurrentes ou complémentaires ?

La relation entre Fintechs et banques peut être résumée par le dicton " Je t'aime, moi non plus ". Le développement des Fintechs, qui s'est accéléré depuis 2010 sur les segments B2C et B2B, a tout d'abord laissé les banques sceptiques. " Wait and see ", telle était leur position face à ces nouveaux concurrents qui cassaient les codes de la finance traditionnelle. Mais très vite, les nouveaux business models des Fintechs se sont révélés solides et efficaces. Les banques se sont alors intéressées de près aux innovations de ces nouveaux entrants au travers de nombreux partenariats, incubateurs et accélérateurs, prises de participation ou rachats.

En parallèle de ces Fintechs concurrentes, de nouvelles startups spécialisées sur le segment B2Bank (conformité, Regtechs, blockchain) ont vu le jour. Aujourd'hui, cette catégorie d'acteurs, qui s'affichent davantage comme des partenaires facilitateurs, s'annonce très prometteuse pour l'avenir.

3 L'émergence des Fintechs a-t-elle fait évoluer les comportements des clients ?

Tout à fait ! Au départ, les Fintechs se sont surtout développées grâce à des innovations d'usages en misant sur les motifs d'insatisfaction des clients des banques traditionnelles. Ceux-ci remettaient en cause les tarifs opaques des banques, les procédures compliquées pour réaliser des opérations (virements, paiements, etc.), les conseils souvent mal appropriés des conseillers bancaires, etc. Les Fintechs leur ont proposé des interfaces simples d'utilisation et ludiques, des conseillers virtuels accessibles par chatbox, des prix transparents.

Face à ces nouveaux standards, les clients sont devenus plus exigeants, forçant les banques à faire évoluer leurs pratiques : services de banque en ligne, application de gestion de comptes (" Les bons comptes entre amis " de BNP Paribas), conseillers virtuels (le Crédit Mutuel Arkea déploie Watson, l'intelligence artificielle d'IBM, au sein de son réseau), etc.

BANQUE ASSURANCE

171 FORMATIONS

TÉMOIGNAGE

Ingrid R.
VAR HABITAT
Participante à la formation " CQP Gestionnaire de sinistres IARD " p. 386

" Dans le cadre d'une évolution professionnelle, ma direction m'a offert la possibilité de passer une certification. Grâce au parcours de formation proposé par EFE préparant au CQP " Gestionnaire de sinistres IARD " et à la validation de la certification, j'ai acquis de nombreuses connaissances dans le domaine assurantiel, ce qui me manquait pour mener à bien mes tâches quotidiennes en étant côté assuré. Aujourd'hui, je suis une Gestionnaire Sinistres plus confiante, avec de sérieux acquis. "

SOMMAIRE
BANQUE - ASSURANCE

PICTOTHÈQUE

NOUVEAU Vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !

CPF Formation éligible au Compte Personnel de Formation

BLENDED Formation mixant présentiel et modalités distancielles*

CERTIFIANTE Formation validée par un titre ou un certificat

LNI Formation inscrite sur la Liste Nationale Interprofessionnelle

CLASSE VIRTUELLE Formation courte 100 % à distance (1h30 à 2h max)

BEST-OF Formation plébiscitée par nos clients

SUPPORT ÉCRIT DÉMATÉRIALISÉ Pour toutes les formations, un support pédagogique dématérialisé est accessible en ligne pendant 6 mois

HOMOLOGATION PAR LE CNB Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efe.fr

* Quiz amont/aval, module e-learning, module vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession, classe virtuelle

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
DIGITAL LEARNING				
Classes virtuelles : 120 mn chrono pour...				
92344	Décoder la lutte contre le blanchiment	2 heures	190 €	**351**
92342	Cerner la responsabilité du banquier dispensateur de crédit	2 heures	190 €	**351**
92345	Comprendre le rôle des marchés financiers	2 heures	190 €	**352**
92368	Intégrer les bases de la gestion de patrimoine	2 heures	190 €	**352**
92347	Découvrir les bases de l'assurance	2 heures	190 €	**352**
92346	Maîtriser l'obligation d'information et de conseil	2 heures	190 €	**353**
92343	Comprendre l'assurance vie	2 heures	190 €	**353**
92367	Maîtriser les bases de la protection sociale	2 heures	190 €	**353**
FORMATIONS DIPLÔMANTES ET CERTIFIANTES				
Capacité professionnelle				
92306	Intermédiaire en assurance	25 jours	13 000 €	**384**
Certificats de Qualification Professionnelle				
92336	**CQP** Gestionnaire de production IARD	43 jours	11 180 €	**385**
92337	**CQP** Gestionnaire de sinistres IARD	43 jours	11 180 €	**386**
92338	**CQP** Gestionnaire assurances de personnes	43 jours	11 180 €	**387**
DROIT BANCAIRE ET FINANCIER				
Droit bancaire				
92235	**Cycle long** - L'essentiel du droit bancaire	6 jours	3 510 €	**354**
92032	Pratique du droit bancaire	2 jours	1 480 €	**355**
92006	Responsabilités civile, disciplinaire et pénale du banquier	2 jours	1 495 €	**355**
92342	120 mn pour cerner la responsabilité du banquier dispensateur de crédit	2 heures	190 €	**351**
92008	Lutte contre le blanchiment	1 jour	995 €	**356**
92344	120 mn pour décoder la lutte contre le blanchiment	2 heures	190 €	**351**
92261	Commercialisation des produits financiers	2 jours	1 495 €	**356**
92064	Maîtriser le droit des produits dérivés	2 jours	1 495 €	**357**
20142	Droit des sûretés	2 jours	1 450 €	**157**
20192	Cerner les enjeux du droit des sûretés	4 heures	435 €	**157**
92011	Cautionnement, garantie à première demande et lettre d'intention	2 jours	1 495 €	**357**
20035	Pratique du cautionnement	2 jours	1 495 €	**158**
92038	Bordereau Dailly, affacturage, assurance-crédit, escompte	1 jour	985 €	**358**
Moyens de paiement et garanties à l'international				
92030	Garanties financières dans un contexte international	1 jour	995 €	**358**
92237	Gestion du risque financier à l'international	2 jours	1 480 €	**359**
92350	La gestion opérationnelle du crédit documentaire	4 heures	495 €	**359**

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
Droit financier				
92085	Maîtriser les bases du droit financier	2 jours	1480 €	**360**
92151	Maîtriser les bases du droit boursier	2 jours	1480 €	**360**
92134	Réglementation AMF pour les sociétés de gestion	2 jours	1595 €	**372**

BANQUE DIGITALE

92322	Impacts de la transformation digitale sur la compliance	2 jours	1480 €	**361**
92323	Prévenir et détecter la fraude documentaire	1 jour	980 €	**361**
92324	Protection des données personnelles dans la banque	2 jours	1495 €	**362**
92325	Digital et relation client dans la banque	2 jours	1495 €	**363**
92326	Piloter une stratégie marketing digital dans la banque	2 jours	1495 €	**363**

GESTION DE PATRIMOINE

Techniques de gestion patrimoniale				
92309	**Cycle long** - Pratiquer la gestion de patrimoine	6 jours	3 510 €	**364**
92310	Initiation à l'ingénierie patrimoniale	3 jours	1895 €	**369**
92313	Maîtriser les techniques de gestion de patrimoine	2 jours	1495 €	**365**
92351	Régimes matrimoniaux et gestion du patrimoine	4 heures	435 €	**365**
92314	Assurance vie et gestion de patrimoine	2 jours	1480 €	**366**
92368	120 mn pour intégrer les bases de la gestion de patrimoine NEW	2 heures	190 €	**352**
92178	Assurance vie : cadre juridique et fiscal	2 jours	1495 €	**410**
92245	Assurance vie et clause bénéficiaire	1 jour	995 €	**411**
92293	Assurance vie : les unités de compte	2 jours	1595 €	**411**
92315	Approche patrimoniale globale du chef d'entreprise	2 jours	1595 €	**366**
13789	**Conférence d'actualité** - Assurance vie	1 jour	995 €	**367**
Ingénierie juridique				
92316	Droit patrimonial de la famille	3 jours	1895 €	**368**
30051	Droit des successions et des libéralités	2 jours	1495 €	**334**
30143	Procéder à une donation-partage	4 heures	495 €	**334**
92317	Structurer son patrimoine en société	2 jours	1495 €	**368**
92318	Holding patrimoniale	1 jour	985 €	**369**
30085	Pactes Dutreil	1 jour	995 €	**337**
30017	Créer et gérer une société civile immobilière	2 jours	1495 €	**338**
30144	SCI : choix de l'option ou non à l'IS	4 heures	495 €	**338**
30133	Fiscalité de la location meublée	1 jour	995 €	**339**
92314	Assurance vie et gestion de patrimoine	2 jours	1480 €	**366**
Ingénierie fiscale				
30072	Impôt sur le revenu	2 jours	1395 €	**333**
92310	Initiation à l'ingénierie patrimoniale	3 jours	1895 €	**369**
30050	Fiscalité du patrimoine	2 jours	1480 €	**333**
30025	Minimiser l'IFI NEW	1 jour	995 €	**335**
92320	Évaluation immobilière et contrôle fiscal	1 jour	995 €	**371**
30062	Fondation, fonds de dotation et mécénat	1 jour	995 €	**337**
30052	Fiscalité internationale du patrimoine	2 jours	1480 €	**320**
30023	Fiscalité des non-résidents	1 jour	995 €	**320**
Immobilier				
92321	Réussir un investissement immobilier patrimonial	2 jours	1495 €	**370**
92352	Maîtriser les dispositifs de défiscalisation immobilière	4 heures	495 €	**370**
92320	Évaluation immobilière et contrôle fiscal	1 jour	995 €	**371**
91130	Évaluer les actifs immobiliers	1 jour	995 €	**236**
91185	Asset management immobilier	2 jours	1680 €	**235**
30017	Créer et gérer une société civile immobilière	2 jours	1495 €	**338**
30133	Fiscalité de la location meublée	1 jour	995 €	**339**

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE

MÉTIERS DE LA BANQUE

Asset management

92146	Maîtriser les bases des OPC	2 jours	1480 €	**371**
92022	Maîtriser le cadre réglementaire des OPC	2 jours	1495 €	**372**
92134	Réglementation AMF pour les sociétés de gestion	2 jours	1595 €	**372**
92049	Maîtriser le fonctionnement d'un FCPR /FPCI / FCPI / FIP	1 jour	985 €	**373**
30038	Traitement fiscal des plus-values mobilières	1 jour	995 €	**336**
92053	Maîtriser la gestion actif-passif bancaire	2 jours	1595 €	**373**
92056	Maîtriser la gestion du back-office titres	2 jours	1495 €	**374**

Techniques comptables et fiscales

92086	Pratiquer la comptabilité bancaire - Sessions à la carte	2 jours	1495 €	**374**
92058	Pratique de la comptabilité des OPC - Sessions à la carte	2 jours	1495 €	**374**
60039	Comptabilisation des instruments financiers en IFRS	2 jours	1565 €	**270**
92015	Pratiquer le contrôle de gestion bancaire	2 jours	1495 €	**375**
30114	Le résultat fiscal dans les établissements financiers	2 jours	1480 €	**375**
30115	TVA sur les opérations bancaires et financières	2 jours	1495 €	**376**

Gestion des risques et contrôle

92113	Maîtriser les bases du risk management	2 jours	1480 €	**376**
92069	Conformité et contrôle interne dans la banque	2 jours	1495 €	**377**
92055	Gestion du risque opérationnel	1 jour	985 €	**378**
92353	Intégrer les implications de Bâle 2 et 3	4 heures	495 €	**378**
20196	Compliance en entreprise	2 jours	1495 €	**159**
92322	Impacts de la transformation digitale sur la compliance	2 jours	1480 €	**361**
92008	Lutte contre le blanchiment	1 jour	995 €	**356**
92323	Prévenir et détecter la fraude documentaire	1 jour	980 €	**361**

MARCHÉS FINANCIERS

Multimarchés

92019	Les marchés financiers - Niveau 1	2 jours	1480 €	**379**
92345	120 mn pour comprendre le rôle des marchés financiers	2 heures	190 €	**352**
92042	Les marchés financiers - Niveau 2	2 jours	1495 €	**380**
92354	Mieux vivre la réglementation MIF	4 heures	495 €	**380**
92138	Les marchés de l'énergie et des dérivés énergétiques	2 jours	1495 €	**381**
40091	Prendre position sur les marchés d'électricité et de gaz	1 jour	895 €	**528**
40064	Les marchés du carbone et des GES	1 jour	895 €	**528**

Instruments financiers

92018	Les fondamentaux des instruments financiers	2 jours	1480 €	**381**
92037	Maîtriser les marchés obligataires	2 jours	1495 €	**382**
92096	Produits structurés	2 jours	1495 €	**382**
92092	Options, futures et produits dérivés	2 jours	1495 €	**383**
92129	Maîtriser les techniques de titrisation	1 jour	980 €	**383**

FONDAMENTAUX JURIDIQUES DE L'ASSURANCE

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
92306	**Capacité professionnelle en assurance** - Intermédiaire en assurance	25 jours	13 000 €	**384**
92336	**CQP** Gestionnaire de production IARD	43 jours	11 180 €	**385**
92337	**CQP** Gestionnaire de sinistres IARD	43 jours	11 180 €	**386**
92338	**CQP** Gestionnaire assurances de personnes	43 jours	11 180 €	**387**
92140	Les fondamentaux de l'assurance	2 jours	1 480 €	**388**
92347	120 mn pour découvrir les bases de l'assurance	2 heures	190 €	**352**
92364	Les assurances affinitaires	1 jour	985 €	**388**
92241	**Cycle long** - L'essentiel du droit des assurances	6 jours	3 510 €	**389**
92156	Intermédiation en assurance	2 jours	1 480 €	**390**
92361	Directive distribution en assurance	1 jour	980 €	**390**
92302	Devoir de conseil et d'information des intermédiaires	1 jour	995 €	**391**
92346	120 mn pour maîtriser l'obligation d'information et de conseil	2 heures	190 €	**353**
92190	La lutte anti-blanchiment en assurance	1 jour	980 €	**391**
92243	Lutte contre la fraude à l'assurance	1 jour	980 €	**392**
20164	Maîtriser les actions de groupe	1 jour	995 €	**164**
92081	Conclusion et gestion de contrats d'assurance	2 jours	1 480 €	**392**
92148	Gérer efficacement les contrats d'assurance	2 jours	1 495 €	**393**
92341	La résiliation infra-annuelle de la loi Hamon	1 jour	980 €	**394**
92082	Gérer au mieux les sinistres	2 jours	1 495 €	**394**
92349	Les bases de la procédure civile	2 jours	1 480 €	**395**
92288	Gestion des sinistres contentieux	3 jours	1 995 €	**395**
92275	Contrôle des pratiques commerciales en assurance	1 jour	985 €	**396**
92355	La protection des intérêts de la clientèle	4 heures	495 €	**396**
92253	Contrôle ACPR pour les assurances	1 jour	980 €	**397**

ASSURANCES DE DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ CIVILE (IARD)

Particuliers

92249	Les bases de l'assurance dommages	2 jours	1 480 €	**397**
92144	Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile	2 jours	1 480 €	**398**
92348	La responsabilité civile de l'employeur	4 heures	495 €	**398**
92177	Maîtriser le risque automobile	2 jours	1 495 €	**399**
92356	Maîtriser les mécanismes de la clause type bonus-malus	4 heures	495 €	**399**
92179	L'assurance Multirisque Habitation	2 jours	1 495 €	**400**
92357	Gestion d'un sinistre incendie	4 heures	495 €	**400**
92341	La résiliation infra-annuelle de la loi Hamon	1 jour	980 €	**394**
92277	Gestion des sinistres responsabilité civile	2 jours	1 595 €	**401**
92281	Gestion des sinistres automobiles matériels	2 jours	1 495 €	**401**
92280	Gestion d'un préjudice corporel automobile	2 jours	1 480 €	**402**
92300	Gestion des sinistres corporels hors automobile	3 jours	1 995 €	**402**
92283	Maîtriser les conventions CIDRE et CIDE-COP	2 jours	1 595 €	**403**

Entreprises et professionnels

92250	Les bases de l'assurance entreprise	2 jours	1 480 €	**403**
92147	Assurance responsabilité civile	2 jours	1 495 €	**404**
92358	Gestion d'un sinistre en multirisque professionnelle	4 heures	495 €	**404**
92327	Gestion des sinistres RC des entreprises	2 jours	1 495 €	**405**
92251	La faute inexcusable de l'employeur	2 jours	1 595 €	**405**
92176	Analyser les mécanismes de l'assurance construction	2 jours	1495 €	**406**
92290	Assurance responsabilité civile décennale	2 jours	1 495 €	**407**
92289	Assurance dommages ouvrage	2 jours	1 595 €	**407**
92328	Gestion des sinistres construction	2 jours	1 595 €	**408**
92084	Gérer les risques de l'entreprise en assurance	2 jours	1 495 €	**408**
92256	Assurance et risques environnementaux	2 jours	1 595 €	**409**
92282	Appliquer le Traité des Risques d'Entreprises	3 jours	1 995 €	**409**

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE

ASSURANCE DE PERSONNES

Assurances individuelles

92178	Assurance vie : cadre juridique et fiscal	2 jours	1 495 €	**410**
92343	120 mn pour comprendre l'assurance vie	2 heures	190 €	**353**
92245	Assurance vie et clause bénéficiaire	1 jour	995 €	**411**
92293	Assurance vie : les unités de compte	2 jours	1 595 €	**411**
92314	Assurance vie et gestion de patrimoine	2 jours	1 480 €	**366**
92244	Assurance emprunteur	2 jours	1 480 €	**412**

Prévoyance collective et santé

92248	Maîtriser le système de protection sociale	1 jour	980 €	**412**
92367	120 mn pour maîtriser les bases de la protection sociale	2 heures	190 €	**353**
92276	Prévoyance des travailleurs non salariés	2 jours	1 495 €	**413**
92278	Prévoyance collective	2 jours	1 495 €	**413**
92189	Assurances de personnes	2 jours	1 495 €	**414**
92360	Assurer le risque dépendance	4 heures	495 €	**414**
11634	**Conférence d'actualité** - Prévoyance collective et retraite	2 jours	1 695 €	**415**
92284	Assurance complémentaire santé	2 jours	1 480 €	**416**
92359	Le panier de soins	4 heures	495 €	**416**

VENTE ET ACTION COMMERCIALE EN ASSURANCE

92192	Maîtriser les techniques de vente en assurance	2 jours	1 480 €	**417**
92331	Vendre l'assurance IARD	2 jours	1 480 €	**417**
92332	Vendre l'assurance de personnes	2 jours	1 480 €	**418**
92333	Défendre son portefeuille clients	2 jours	1495 €	**418**
92334	Vendre les contrats d'assurance par téléphone	1 jour	980 €	**419**
92335	Vendre les produits d'assurance en ligne	2 jours	1480 €	**419**

COMPTABILITÉ ET ACTUARIAT

Comptabilité et fiscalité

92070	Les fondamentaux de la comptabilité vie	1 jour	980 €	**420**
92071	Les fondamentaux de la comptabilité non-vie	1 jour	980 €	**420**
92238	Les documents comptables d'une société d'assurances	2 jours	1 480 €	**421**
92154	Approfondir la comptabilité des assurances	1 jour	985 €	**421**
92329	Les états réglementaires des sociétés d'assurances sous Solvabilité 2	1 jour	985 €	**422**
92193	Les fondamentaux de la comptabilité d'une mutuelle	2 jours	1 480 €	**422**
92073	Comptabiliser et gérer les placements et produits dérivés	2 jours	1 595 €	**423**
92301	Contrôle de gestion en assurance	2 jours	1 480 €	**423**
92079	Pratiquer la fiscalité en assurance	1 jour	980 €	**424**
92080	Gérer les taxes majeures en assurance	1 jour	980 €	**424**

Actuariat

92362	**Cycle long** - Initiation aux techniques actuarielles	6 jours	3 510 €	**425**
92072	Statistiques en assurance dommages	2 jours	1 495 €	**426**
92078	Maîtriser la gestion actif-passif en assurance	2 jours	1 495 €	**426**

Réassurance

92363	**Cycle long** - Pratiquer la réassurance	6 jours	3 510 €	**427**
92286	Maîtriser les bases de la réassurance	2 jours	1 480 €	**428**
92365	Maîtriser les techniques de tarification en réassurance	2 jours	1 495 €	**429**
92287	Les clauses de réassurance	2 jours	1 495 €	**429**
92366	Maîtriser les spécificités de la réassurance vie	2 jours	1 480 €	**430**

GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

92152	Solvency 2	2 jours	1 495 €	**431**
92257	MCEV, IFRS et Solvabilité 2	1 jour	995 €	**432**
92195	Les mutuelles face à Solvabilité 2	2 jours	1 595 €	**432**
92083	Conformité du contrôle interne en assurance	1 jour	985 €	**433**
92194	Le contrôle interne dans une mutuelle	1 jour	985 €	**433**

SOMMAIRE PAR NIVEAU

Droit bancaire et financier	Métiers de la banque & Banque Digitale	Gestion de patrimoine

01 INITIATION

Droit bancaire et financier

- L'essentiel du droit bancaire **Cycle long** p. 354
- Pratique du droit bancaire p. 355
- Décoder la lutte contre le blanchiment **Classe virtuelle** p. 351
- Droit des sûretés p. 157
- Cerner les enjeux du droit des sûretés p. 157
- Gestion du risque financier à l'international p. 359
- Maîtriser les bases du droit financier p. 360
- Maîtriser les bases du droit boursier p. 360

Métiers de la banque & Banque Digitale

- Impacts de la transformation digitale sur la compliance p. 361
- Prévenir et détecter la fraude documentaire p. 361
- Maîtriser les bases des OPC p. 371
- Le résultat fiscal dans les établissements financiers p. 375
- Maîtriser les bases du risk management p. 376

Gestion de patrimoine

- Pratiquer la gestion de patrimoine **Cycle long** p. 364
- Initiation à l'ingénierie patrimoniale p. 369
- Régimes matrimoniaux et gestion du patrimoine p. 365
- Assurance vie et gestion de patrimoine p. 366
- Intégrer les bases de la gestion de patrimoine **Classe virtuelle** **Nouveau** p. 352
- Droit patrimonial de la famille p. 368
- Impôt sur le revenu p. 333
- Fiscalité du patrimoine p. 333
- Fiscalité internationale du patrimoine p. 320

02 PERFECTIONNEMENT

Droit bancaire et financier

- Responsabilités civile, disciplinaire et pénale du banquier p. 355
- Cerner la responsabilité du banquier dispensateur de crédit **Classe virtuelle** p. 351
- Commercialisation des produits financiers p. 356
- Maîtriser le droit des produits dérivés p. 357
- Cautionnement, garantie à première demande et lettre d'intention p. 357
- Pratique du cautionnement p. 158
- Bordereau Dailly, affacturage, assurance-crédit, escompte p. 358
- La gestion opérationnelle du crédit documentaire p. 359

Métiers de la banque & Banque Digitale

- Protection des données personnelles dans la banque p. 362
- Digital et relation client dans la banque p. 363
- Piloter une stratégie marketing digital dans la banque p. 363
- Maîtriser le cadre règlementaire des OPC p. 372
- Maîtriser le fonctionnement d'un FCPR / FPCI / FCPI / FIP p. 373
- Maîtriser la gestion du back-office titres p. 374
- Pratiquer la comptabilité bancaire p. 374
- Pratique de la comptabilité des OPC p. 374
- Pratiquer le contrôle de gestion bancaire p. 375
- TVA sur les opérations bancaires et financières p. 376
- Conformité et contrôle interne dans la banque p. 377
- Gestion du risque opérationnel p. 378
- Intégrer les implications de Bâle 2 et 3 p. 378
- Compliance en entreprise **Nouveau** p. 159

Gestion de patrimoine

- Maîtriser les techniques de gestion de patrimoine p. 365
- Assurance vie : cadre juridique et fiscal p. 410
- Droit des successions et des libéralités p. 334
- Procéder à une donation-partage p. 334
- Structurer son patrimoine en société p. 368
- Holding patrimoniale p. 369
- Pactes Dutreil p. 337
- Créer et gérer une société civile immobilière p. 338
- SCI : choix de l'option ou non à l'IS p. 338
- Fiscalité de la location meublée p. 339
- Fiscalité des non-résidents p. 320
- Réussir un investissement immobilier patrimonial p. 370
- Maîtriser les dispositifs de défiscalisation immobilière p. 370
- Asset management immobilier p. 235

03 EXPERTISE

Droit bancaire et financier

- Lutte contre le blanchiment p. 356
- Garanties financières dans un contexte international p. 358
- Réglementation AMF pour les sociétés de gestion p. 372

Métiers de la banque & Banque Digitale

- Réglementation AMF pour les sociétés de gestion p. 372
- Traitement fiscal des plus-values mobilières p. 336
- Maîtriser la gestion actif-passif bancaire p. 373
- Comptabilisation des instruments financiers en IFRS p. 270
- Lutte contre le blanchiment p. 356

Gestion de patrimoine

- Approche patrimoniale globale du chef d'entreprise p. 366
- Assurance vie **Conférence d'actualité** p. 367
- Assurance vie et clause bénéficiaire p. 411
- Assurance vie : les unités de compte p. 411
- Minimiser l'IFI **Nouveau** p. 335
- Évaluation immobilière et contrôle fiscal p. 371
- Fondation, fonds de dotation et mécénat p. 337
- Évaluer les actifs immobiliers p. 236

SOMMAIRE PAR NIVEAU

Marchés financiers	Fondamentaux juridiques de l'assurance	Assurances de dommages et responsabilité civile (IARD)

01 INITIATION

Marchés financiers

- Les marchés financiers **Niveau 1** p. 379
- Comprendre le rôle des marchés financiers **Classe virtuelle** p. 352
- Les marchés du carbone et des GES p. 529
- Les fondamentaux des instruments financiers p. 381
- Maîtriser les techniques de titrisation p. 383

Fondamentaux juridiques de l'assurance

- Les fondamentaux de l'assurance p. 388
- Découvrir les bases de l'assurance **Classe virtuelle** p. 352
- L'essentiel du droit des assurances **Cycle long** p. 389
- Intermédiation en assurance p. 390
- Directive distribution en assurance p. 390
- La lutte anti-blanchiment en assurance p. 391
- Lutte contre la fraude à l'assurance p. 392
- Conclusion et gestion de contrats d'assurance p. 392
- La résiliation infra-annuelle de la loi Hamon p. 394
- Les bases de la procédure civile p. 395
- Contrôle ACPR pour les assurances p. 397

Assurances de dommages et responsabilité civile (IARD)

- Les bases de l'assurance dommages p. 397
- Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile p. 398
- La résiliation infra-annuelle de la loi Hamon p. 394
- Gestion d'un préjudice corporel automobile p. 402
- Les bases de l'assurance entreprise p. 403

02 PERFECTIONNEMENT

Marchés financiers

- Les marchés financiers **Niveau 2** p. 380
- Mieux vivre la réglementation MIF p. 380
- Les marchés de l'énergie et des dérivés énergétiques p. 381
- Prendre position sur les marchés d'electricité et de gaz p. 528
- Maîtriser les marchés obligataires p. 382
- Produits structurés p. 382
- Options, futures et produits dérivés p. 383

Fondamentaux juridiques de l'assurance

- **Capacité professionnelle** Intermédiaire en assurance p. 384
- **CQP** Gestionnaire de production IARD p. 385
- **CQP** Gestionnaire de sinistres IARD p. 386
- **CQP** Gestionnaire assurances de personnes p. 387
- Les assurances affinitaires **Nouveau** p. 388
- Maîtriser l'obligation d'information et de conseil **Classe virtuelle** p. 353
- Gérer efficacement les contrats d'assurance p. 393
- Gérer au mieux les sinistres p. 394
- Contrôle des pratiques commerciales en assurance p. 396
- La protection des intérêts de la clientèle p. 396

Assurances de dommages et responsabilité civile (IARD)

- La responsabilité civile de l'employeur p. 398
- Maîtriser le risque automobile p. 399
- Maîtriser les mécanismes de la clause type bonus-malus p. 399
- L'assurance Multirisque Habitation p. 400
- Gestion d'un sinistre incendie p. 400
- Gestion des sinistres automobiles matériels p. 401
- Gestion des sinistres corporels hors automobile p. 402
- Assurance responsabilité civile p. 404
- Gestion d'un sinistre en multirisque professionnelle p. 404
- Gestion des sinistres RC des entreprises p. 405
- Analyser les mécanismes de l'assurance construction p. 406
- Assurance responsabilité civile décennale p. 407
- Gérer les risques de l'entreprise en assurance p. 408
- Appliquer le Traité des Risques d'Entreprises p. 409

03 EXPERTISE

Fondamentaux juridiques de l'assurance

- Devoir de conseil et d'information des intermédiaires p. 391
- Maîtriser les actions de groupe p. 164
- Gestion des sinistres contentieux p. 395

Assurances de dommages et responsabilité civile (IARD)

- Gestion des sinistres responsabilité civile p. 401
- Maîtriser les conventions CIDRE et CIDE-COP p. 403
- La faute inexcusable de l'employeur p. 405
- Assurance dommages ouvrage p. 407
- Gestion des sinistres construction p. 408
- Assurance et risques environnementaux p. 409

Assurances de personnes

Comprendre l'assurance vie **Classe virtuelle** p. 353

Maîtriser le système de protection sociale p. 412

Assurance vie et gestion de patrimoine p. 366

Maîtriser les bases de la protection sociale **Nouveau** **Classe virtuelle** p. 353

Assurance emprunteur p. 412

Assurance complémentaire santé p. 416

Vente et action commerciale en assurance

Maîtriser les techniques de vente en assurance p. 417

Vendre l'assurance IARD p. 417

Vendre l'assurance de personnes p. 418

Vendre les contrats d'assurance par téléphone p. 419

Vendre les produits d'assurance en ligne p. 419

Comptabilité et actuariat

Les fondamentaux de la comptabilité vie p. 420

Pratiquer la fiscalité en assurance p. 424

Les fondamentaux de la comptabilité non-vie p. 420

Gérer les taxes majeures en assurance p. 424

Les documents comptables d'une société d'assurances p. 421

Initiation aux techniques actuarielles **Cycle long** p. 425

Les fondamentaux de la comptabilité d'une mutuelle p. 422

Maîtriser les bases de la réassurance p. 428

Contrôle de gestion en assurance p. 423

Maîtriser les spécificités de la réassurance vie **Nouveau** p. 430

Gestion des risques et gouvernance

Assurance vie : cadre juridique et fiscal p. 410

Prévoyance des travailleurs non salariés p. 413

Prévoyance collective p. 413

Assurances de personnes p. 414

Assurer le risque dépendance p. 414

Le panier de soins p. 416

Défendre son portefeuille clients p. 418

Approfondir la comptabilité des assurances p. 421

Les états réglementaires des sociétés d'assurances sous Solvabilité 2 p. 422

Statistiques en assurance dommages p. 426

Maîtriser la gestion actif-passif en assurance p. 426

Pratiquer la réassurance **Cycle long** p. 427

Maîtriser les techniques de tarification en réassurance **Nouveau** p. 429

Les clauses de réassurance p. 429

Solvency 2 p. 431

Conformité du contrôle interne en assurance p. 433

Le contrôle interne dans une mutuelle p. 433

Assurance vie et clause bénéficiaire p. 411

Assurance vie : les unités de compte p. 411

Prévoyance collective & retraite **Conférence d'actualité** p. 415

Comptabiliser et gérer les placements et produits dérivés p. 423

MCEV, IFRS et Solvabilité 2 p. 432

Les mutuelles face à Solvabilité 2 p. 432

DIGITAL LEARNING BY EFE

Construisez vous-même votre parcours personnalisé

01 LES CLASSES VIRTUELLES POUR INTERAGIR

- Vous former n'importe où, en gardant de l'interaction avec votre formateur
- 90 ou 120 minutes chrono

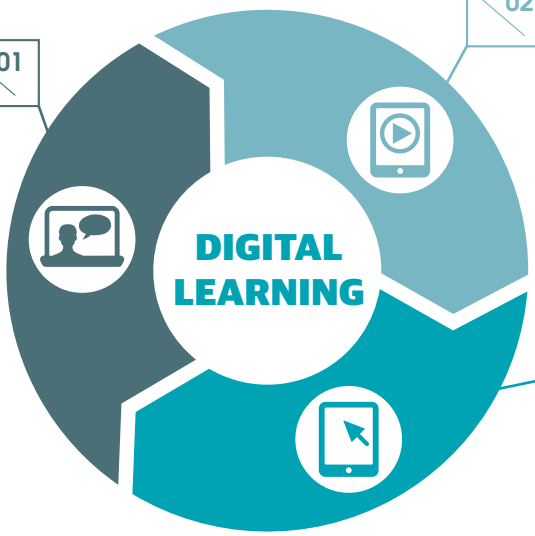

02 LA VOD POUR MUSCLER VOS COMPÉTENCES

- Pour apprendre à votre rythme, partout et tout le temps
- Des contenus courts, concrets et opérationnels avec les meilleurs experts

03 LES MODULES E-LEARNING POUR PROGRESSER ATAWADAC*

- Pour vous préparer au présentiel
- Pour renforcer l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences

** AnyTime, AnyWhere, AnyDevice, Any Content*

01 LES CLASSES VIRTUELLES POUR INTERAGIR

Vous former **N'IMPORTE OÙ,** en gardant de **L'INTERACTION** avec votre **FORMATEUR,** c'est possible !

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

D'UNE DURÉE D'1H30 OU 2H, LES CLASSES VIRTUELLES EFE VOUS PERMETTENT D'ABORDER UN SUJET D'UNE TOUTE NOUVELLE FAÇON EN 3 ÉTAPES.

ÉTAPE 1
- Définition des enjeux liés à la thématique
- Contenus théoriques expliqués par le formateur

ÉTAPE 2
- Mise en pratique individuelle
- Accompagnement des apprenants par tchat

ÉTAPE 3
- Temps collectif : partage d'expériences
- Conclusion du formateur sur les bonnes pratiques

Décoder la lutte contre le blanchiment

120 minutes chrono

Maîtriser les obligations applicables aux professionnels

OBJECTIFS
- Cerner le cadre juridique de la lutte contre le blanchiment.
- Identifier les obligations des professionnels.
- Établir une déclaration de soupçon.

PRÉREQUIS
Évoluer au sein d'une entreprise assujettie au dispositif de lutte contre le blanchiment.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne en charge de l'exécution des procédures de lutte contre le blanchiment

ANIMATEUR
Alain BOLLÉ
Avocat à la Cour

PROGRAMME *Initiation*

60 minutes pour examiner le cadre juridique du dispositif français de lutte contre le blanchiment
Autodiagnostic de son niveau de connaissance des exemples de techniques de blanchiment
- Cerner la notion de blanchiment
- Maîtriser les mécanismes et les différentes typologies de blanchiment
- Connaître le rôle et les missions de TRACFIN et du déclarant TRACFIN
- Analyser les obligations de vigilance des professionnels assujettis

15 minutes de travail personnel
Les participants s'exercent à déterminer les cas dans lesquels une déclaration de soupçon peut être établie

Exercice d'application : identification des zones à risque et établissement d'une déclaration de soupçon

45 minutes permettant un échange et des conseils pratiques sur la mise en place d'un dispositif de lutte contre le blanchiment
- Identification des actions à mettre en œuvre pour limiter les risques de mise en cause de son entreprise

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous développerez les bons réflexes pour limiter les risques de mise en cause de votre entreprise.

DE 11H À 13H	Code 92344	Tarif HT : 190 €
28 mars 2018	9 octobre 2018	

Cerner la responsabilité du banquier dispensateur de crédit

120 minutes chrono

Maîtriser les conditions de mise en jeu de la responsabilité

OBJECTIFS
- Cerner les cas de mise en jeu de la responsabilité du banquier.
- Connaître les conditions de mise en jeu de la responsabilité du banquier.
- Intégrer les dernières évolutions jurisprudentielles.

PRÉREQUIS
Avoir des notions en droit bancaire ou en crédit.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne intervenant dans le domaine des crédits

ANIMATEUR
Quentin DE CHARETTE
Juriste
CCACIB

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 minutes pour faire le point sur les cas de responsabilité civile et pénale du banquier en matière de crédit
Autodiagnostic : les contours de la notion d'opération de banque
- Recenser les situations pouvant mettre en jeu la responsabilité du banquier : octroi abusif de crédit et rupture de crédit
- Distinguer les différentes obligations pesant sur le banquier dans l'octroi d'un crédit
- Identifier les conditions légales et jurisprudentielles de mise en jeu de la responsabilité du banquier

15 minutes de travail personnel
Les participants s'exercent à déterminer les mesures à adopter pour renforcer la prévention de leur entité

Étude de cas : analyse du devoir de mise en garde du banquier dans l'octroi d'un crédit

45 minutes permettant un échange et des conseils pratiques sur la rédaction d'une fiche de formalisation du devoir de mise en garde
- Décrypter les dernières décisions jurisprudentielles en matière de crédit

Test de connaissances : quiz de validation des connaissances

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous connaîtrez les conditions de mise en jeu de la responsabilité du banquier en matière de crédit.

DE 11H À 13H	Code 92342	Tarif HT : 190 €
20 juin 2018	3 décembre 2018	

LES CLASSES VIRTUELLES

Comprendre le rôle des marchés financiers

120 minutes chrono

Distinguer les différents instruments financiers

OBJECTIFS
- Identifier les instruments clés des marchés financiers.
- Apprécier leur utilité pour chacun des intervenants.
- Considérer les différents paramètres de risque.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales en finance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne ayant besoin de manipuler des instruments financiers ou de comprendre le rôle des marchés financiers

ANIMATEUR
Sandrine BOUVET
Experte en marchés financiers

PROGRAMME
Initiation

60 minutes pour acquérir les bases des principaux marchés et instruments financiers
Autodiagnostic : recensement des différents types d'instruments financiers
- Lister les différents instruments financiers connus
- Définir le rôle des marchés financiers
- Catégoriser les instruments en fonction du rendement et du risque : focus sur les actions, le marché interbancaire, les obligations et le change
- Distinguer les activités d'une banque internationale : banque de financement et d'investissement / gestion d'actifs
- Cerner le rôle et l'intérêt de la gestion collective

15 minutes pour réaliser un exercice pratique
Les participants mettent en pratique les notions abordées au travers d'une étude de cas
Étude de cas : étude de différents fonds communs de placement pour présentation au comité financier d'investissement

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces de la gestion collective
- Évaluer les différents types de risques d'un investissement
- Apprécier l'importance de la diversification des actifs financiers dans la gestion de portefeuille
- Se familiariser avec les concepts de la gestion collective

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les spécificités des différents marchés financiers.

DE 11H À 13H	Code 92345	Tarif HT : 190 €
5 avril 2018	7 novembre 2018	

Intégrer les bases de la gestion de patrimoine

NEW NOUVEAU

120 minutes chrono

Distinguer les types de placements

OBJECTIFS
- Identifier les composantes d'un patrimoine.
- Cerner les différents types de placements.

PRÉREQUIS
Avoir des notions en fiscalité.

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés de clientèle particuliers.
- Intermédiaires des réseaux d'assurances.
- Toute personne souhaitant s'initier à la gestion de patrimoine.

ANIMATEUR
Isabelle PACE-DODERO
Experte en Assurance vie

PROGRAMME
Initiation

60 minutes pour acquérir les notions essentielles du patrimoine
- Définir la notion de patrimoine
- Identifier les composantes d'un patrimoine : financières, non financières et sociales
- Connaître les différents revenus (fonciers, revenus financiers ...) et leur traitement fiscal

15 minutes pour s'exercer sur son poste
Les participants mettent en pratique leurs connaissances vues durant la première heure et s'exercent aux calculs de la fiscalité liée à chaque placement.
Étude de cas : sur l'imposition des revenus

45 minutes pour échanger sur l'impact de la fiscalité sur le rendement des actifs du patrimoine
Partage d'expériences : organisation de son patrimoine pour le faire fructifier dans les meilleures conditions
- Comparer les différents placements en fonction de leur rendement et de leur fiscalité
- Connaître les avantages et les inconvénients de chaque solution

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous connaîtrez les principales notions de la gestion de patrimoine et serez en mesure d'identifier et de comparer les différents types de placements.

DE 11H À 13H	Code 92368	Tarif HT : 190 €
22 mai 2018	5 décembre 2018	

Découvrir les bases de l'assurance

120 minutes chrono

Distinguer les acteurs et les produits

OBJECTIFS
- Recenser les différents acteurs en présence.
- Identifier les fonctions de chaque acteur : conception du contrat, porteur du risque, distribution, régulation.
- Connaître les différentes branches d'assurance et les différentes catégories de contrats.

PRÉREQUIS
Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant connaître les principes de fonctionnement du secteur de l'assurance

ANIMATEUR
Ronan LE COZ
Avocat
Ancien courtier en assurances

PROGRAMME
Initiation

60 minutes pour acquérir les bases de l'organisation du secteur de l'assurance
Autodiagnostic : identification des principaux acteurs du marché
- Recenser les différents acteurs en présence
- Identifier les fonctions de chaque acteur : conception du contrat, porteur du risque, distribution, régulation
- Connaître les différentes branches d'assurance et les différentes catégories de contrats

15 minutes pour s'exercer au travers d'un exercice d'application pour faciliter l'assimilation des concepts abordés pendant la première heure
Exercice d'application : classement des acteurs en fonction de leur rôle et des contrats d'assurance en fonction du risque couvert

45 minutes pour échanger sur les caractéristiques des opérations d'assurance
- Définir les critères permettant de distinguer un acteur d'un autre et un contrat d'un autre
- Identification des différents métiers de l'assurance

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les éléments clés de l'organisation de l'activité d'assurance

DE 11H À 13H	Code 92347	Tarif HT : 190 €
9 février 2018	4 septembre 2018	

Maîtriser l'obligation d'information et de conseil

Sécuriser ses pratiques en matière de distribution des produits d'assurance

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Maîtriser les obligations des assureurs vis-à-vis du prospect ou client.
- Intégrer ces obligations dans le processus de vente et tout au long de la relation avec le client.
- Identifier les conséquences en cas de non-respect de la réglementation.

PRÉREQUIS
Évoluer dans le secteur assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs commerciaux ou administratifs d'une société d'assurances, d'une mutuelle ou d'une institution de prévoyance

ANIMATEUR
Ronan LE COZ
Avocat
Ancien courtier en assurances

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 minutes pour intégrer les obligations d'information et de conseil vis-à-vis du prospect/client
Autodiagnostic : identification des personnes assujetties à l'obligation de conseil et d'information
- Identifier les obligations en fonction des contrats proposés
- Connaître les situations générant une actualisation du conseil
- Utiliser un document de formalisation du conseil

15 minutes pour s'exercer
Étude de cas : analyse de différents documents destinés au client et détection des informations manquantes

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques de commercialisation des produits d'assurance
- Faire un point sur les exigences de l'ACPR
- Identifier les sanctions encourues en cas de manquement aux obligations

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les informations à fournir ou à collecter aux différentes étapes de la vie du contrat ainsi que les conséquences en cas de manquement.

DE 11H À 13H	Code 92346	Tarif HT : 190 €
7 février 2018	9 novembre 2018	

Comprendre l'assurance vie

Choisir un support d'investissement

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Identifier les différents instruments financiers.
- Apprécier leur risque et rentabilité.
- Cerner leur fiscalité.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur les produits financiers.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant connaître les principaux supports d'investissement en assurance vie

ANIMATEUR
Francine TORTIGET
Consultante en gestion de patrimoine

PROGRAMME *Initiation*

60 minutes pour découvrir les différents supports d'investissement de l'assurance vie et évaluer le risque et la rentabilité associés
Autodiagnostic : recensement des différents types d'investissements en matière d'assurance vie
- Le choix du monosupport ou du multisupport
- Le fonds euros
- Les contrats en unités de compte adossés à des valeurs mobilières : OPCVM, actions, obligations
- Les contrats en unités de comptes adossés à des valeurs immobilières : parts des sociétés immobilières
- Le contrat " Vie-génération "
- Le contrat " Euro croissance "

15 minutes pour réaliser des exercices pratiques
Les participants analysent les caractéristiques propres à certains supports d'investissement au travers d'une étude de cas
Étude de cas : analyse de différents contrats et identification des contraintes associées

45 minutes pour échanger sur l'adéquation entre le support d'investissement choisi et sa situation patrimoniale
- Évaluer les différents types de risques du support d'investissement choisi
- Cerner la fiscalité associée

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les critères de choix de support d'investissement en matière d'assurance vie

DE 11H À 13H	Code 92343	Tarif HT : 190 €
21 juin 2018	20 décembre 2018	

Maîtriser les bases de la protection sociale

NEW NOUVEAU

Distinguer les branches de la protection sociale

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Comprendre l'organisation de la protection sociale.
- Identifier les principaux contrats de prévoyance.

PRÉREQUIS
Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant connaître le fonctionnement de la prévoyance sociale en France

ANIMATEUR
Michel ANTALIK
Expert technique en prévoyance santé
AFC-ACTUAIRES

PROGRAMME *Initiation*

60 minutes pour maîtriser les bases de l'organisation de la protection sociale en France
Identification des principales branches de la protection sociale de base en France
- Recenser les différents régimes de base
- Identifier les besoins en protection sociale complémentaire : salariés, TNS, fonctionnaires
- Cerner les régimes supplémentaires
- Connaître la réglementation sociale et fiscale de la protection sociale complémentaire
- Mettre en œuvre la protection sociale complémentaire des salariés : acteurs, lois, Conventions, Accords de branche, DUE
- Prolonger la couverture hors de France : en Europe et à l'international

15 minutes pour s'exercer
Étude de cas : analyse du contenu d'un contrat de prévoyance complémentaire des salariés
- Identifier les points contractuels spécifiques
- Distinguer les principaux types de contrats de prévoyance

45 minutes pour échanger sur les bonnes questions à se poser lors de la souscription d'un contrat de prévoyance

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les éléments clés de l'organisation de la protection sociale en termes de prévoyance complémentaire.

DE 11H À 13H	Code 92367	Tarif HT : 190 €
21 mars 2018	10 octobre 2018	

L'essentiel du droit bancaire

Cycle long - Maîtriser le cadre juridique des opérations bancaires

En quelques années le droit bancaire a été largement renouvelé. Le juriste évoluant dans le secteur financier doit connaître l'ensemble du dispositif légal, réglementaire et jurisprudentiel, faire preuve d'une grande aptitude rédactionnelle et d'une habileté reconnue dans les négociations. C'est dans ces conditions qu'il peut conseiller utilement et orienter les opérationnels dans leurs prises de décision en toute sécurité juridique.

OBJECTIFS
- Cerner l'environnement juridique des activités bancaires et financières.
- Maîtriser le régime juridique des opérations sur argent.
- Anticiper les risques de mise en cause de la responsabilité du banquier.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en droit bancaire ou avoir préalablement suivi " Pratique du droit bancaire " (code 92032 p. 355).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes souhaitant se spécialiser en droit bancaire
- Toute personne dont la fonction nécessite une connaissance de l'environnement juridique des activités bancaires

ANIMATEUR
Quentin DE CHARETTE
Juriste
CCACIB

6 JOURS | 42 heures | **Code 92235**

Tarif HT : **3 510 €** - repas inclus

Paris

14-15 décembre 2017, 11-12 janvier, 8-9 février 2018 et **14 mars 2018***

19-20 mars, 10-11 avril, 17-18 mai 2018 et **19 juillet 2018***

13-14 septembre, 15-16 octobre, 15-16 novembre 2018 et **18 janvier 2019***

13-14 décembre 2018, 10-11 janvier, 7-8 février et **9 avril 2019***

***CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Maîtriser l'environnement légal et réglementaire de l'activité bancaire

Identifier les normes applicables à l'activité bancaire
- Analyser les sources du droit bancaire
- Identifier les institutions du secteur bancaire et financier
- Prévenir les multiples santions manquements

Distinguer les acteurs du secteur bancaire
- Les acteurs bancaires et financiers
- Panorama sur les acteurs collatéraux
- Les instances européennes renouvelées (BCE, ABE, AEMF) et internationales
- Le rôle et les pouvoirs des autorités de régulations internes
- Les instances spéciales

Cerner les enjeux du contrôle interne et de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- La cadre de la réglementation prudentielle et spéciale
- Les obligations des professionnels et la collaboration avec les autorités (Tracfin)
- Les contours et impacts du contrôle interne et de conformité

  Étude de cas : analyse des types de contrôles à effectuer lors de l'ouverture d'un compte

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Maîtriser les opérations bancaires

Assimiler les mécanismes de fonctionnement des comptes ouverts à la clientèle
- Distinguer les différents types de comptes
- Respecter le formalisme attaché à la convention de compte

  Étude de cas : identification des spécificités des comptes réglementés à travers quelques exemples

Des instruments de paiement nationaux aux instruments de paiement transfrontières
- Les règles et principes unifiés des instruments de paiement (IP)
- La singularité du chèque
- La réforme de la monnaie électronique
- Le nouveau cadre des virements et prélèvements SEPA

  Exercice d'application : rédaction d'un contrat de mise à disposition d'un instrument de paiement

Maîtriser les aspects juridiques des dossiers de crédit
- Identifier les différents types de crédits
- Constituer un dossier de crédit
- Utiliser les fichiers de crédit et lutter contre le surendettement

  Étude de cas : montage des dossiers de crédit et dialogue avec le client et les autres acteurs

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Prévenir les risques de mise en cause de la responsabilité du banquier

Cerner les enjeux pour la banque, ses dirigeants et salariés
- Les risques : contentieux, réputation, etc.
- Les cas de responsabilités civile, pénale et professionnelle de l'établissement du secteur financier
- Les risques financiers liés aux responsabilités
- Les dommages-intérêts contractuels, déchéance d'intérêts, amendes administratives

  Étude de cas : analyse commentée d'affaires ayant impliqué de grandes entreprises

Identifier les principaux risques de mise en jeu de la responsabilité civile du banquier
- Les fraudes aux moyens de paiement
- Les défauts d'obligation d'information ou de mise en garde
- Les crédits ruineux, le soutien abusif d'une entreprise en difficulté et la rupture abusive de crédit
- La distribution des produits financiers

  Étude de cas : étude du contentieux de la distribution par la banque des produits d'assurance

La responsabilité pénale : un risque majeur pour la banque
- La cartographie des principaux risques
- L'infraction pénale et les relations contractuelles
- L'infraction pénale et le statut des dirigeants sociaux

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mieux sécuriser les opérations bancaires courantes que vous êtes amené à réaliser quotidiennement.

TESTEZ-VOUS !

Les opérations suivantes constituent des opérations de banque :

- ☐ A - La réception de fonds du public
- ☐ B - Les opérations de change
- ☐ C - Les opérations de crédit
- ☐ D - Le conseil en matière de gestion de patrimoine
- ☐ E - Les services bancaires de paiement

Réponse : A, C et E. Selon l'article L 311-1 du Code monétaire et financier, les opérations de banque comprennent la réception de Fonds du public, les opérations de crédit, ainsi que les services bancaires de paiement.

Pratique du droit bancaire

Prévenir les risques liés à la relation avec la clientèle

La relation du banquier avec sa clientèle tend à se compliquer en raison d'une évolution législative et jurisprudentielle particulièrement dense. Connaître parfaitement les obligations et les devoirs du banquier, au quotidien, que ce soit en matière de comptes bancaires, d'opérations de crédit, d'épargne ou de moyens de paiement est essentielle pour les métiers de l'agence bancaire.

OBJECTIFS
- Maîtriser les opérations bancaires.
- Appliquer le droit bancaire au quotidien.
- Déceler les risques bancaires et les éviter.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base sur le fonctionnement des opérations bancaires.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes juniors des banques et collaborateurs de directions de recouvrement
- Juristes non spécialisés désireux de connaître les bases du droit bancaire
- Conseillers de clientèle des réseaux bancaires et responsables d'agence bancaire
- Directions supports : audit, conformité, risque

ANIMATEUR
Véronique BELTRAN PRATS
Juriste en droit bancaire
LEX FORMATIONS CONSULT

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 16 mai 2018 ou 22 février 2019

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner le cadre de la relation banque/client

Maîtriser l'environnement juridique
- La réglementation applicable
- Les acteurs : banques, clients et autorités de tutelle
- Les impacts de la loi Hamon du 17/03/14
- Les impacts de la réforme du Code de la consommation et du droit des contrats

Analyser le fonctionnement des comptes bancaires
- La notion de compte bancaire
- Le droit au compte et les services de base et la tarification
- Ouverture, gestion et clôture du compte
  Étude de cas : au vu d'exemples tirés de la jurisprudence ou de l'expérience des participants, analyse des situations à risque et identification des moyens pour éviter les dysfonctionnements

Optimiser la qualité des dossiers de crédit
- Connaître les règles fondamentales des différents types de crédits
- Réforme du crédit immobilier
  Exercice d'application : pour chaque type de crédit, établissement d'une liste des obligations précontractuelles du banquier
- Assurance emprunteur
- La directive européenne sur le crédit immobilier: évaluer les impacts opérationnels

Identifier les caractéristiques des moyens de paiement
  Étude de cas : analyse des litiges liés aux moyens de paiement

Garantir la relation banque/client

Distinguer les différentes garanties
- Les garanties à la disposition du banquier : sûretés personnelles ou réelles
- Les obligations et règles de forme inhérentes à chaque garantie
  Étude de cas : analyse de la notion de disproportion en cas de cautionnement

Maîtriser le cadre de la responsabilité du banquier
- Les cas de responsabilité civile ou pénale du banquier
- Les obligations d'information et de conseil
- Le devoir de mise en garde en matière de crédit
  Étude de cas : analyse de jurisprudences récentes

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'appliquer les règles essentielles qui régissent les opérations de banque.

2 JOURS	14 heures	Code 92032	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	13-14 mars 2018	24-25 septembre 2018	6-7 décembre 2018

Responsabilités civile, disciplinaire et pénale du banquier

Prévenir les risques liés aux activités bancaires

Dans le cadre de leurs activités, les banques sont amenées à réaliser de nombreuses opérations courantes : octroi de crédit, prise de garanties, placement de fonds... qui peuvent être une source de risques en matière civile, pénale et disciplinaire. Mettre en place une cartographie des risques opérationnels bancaires est ainsi essentiel à la maîtrise de ces risques.

OBJECTIFS
- Maîtriser les contraintes réglementaires et analyser les risques.
- Prendre des mesures de prévention.
- Mettre en place une organisation permettant de gérer le risque civil et pénal.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Pratique du droit bancaire " (code 92032 p. 355).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques
- Responsables des engagements et contentieux
- Toute personne confrontée au risque de mise en jeu de la responsabilité bancaire et souhaitant améliorer la politique de prévention

ANIMATEUR
Hugues BOUCHETEMBLE
Avocat à la Cour
KRAMER LEVIN NAFTALIS & FRANKEL LLP

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 19 juillet 2018 ou 9 avril 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Recenser les obligations civiles du banquier et anticiper la mise en cause de sa responsabilité

Identifier les facteurs de risques lors de l'octroi et de la rupture du crédit
- Mesurer la portée du devoir d'information, de mise en garde et de conseil
- Décrypter la problématique du financement des emprunts à but défiscalisant
- Déterminer la responsabilité du banquier lors de la prise de sûretés
  Étude de cas : analyse de la notion " d'emprunteur averti "
- Analyser la responsabilité du banquier en matière de financements immobiliers défiscalisants
  Étude de cas : analyse de la position de la jurisprudence dans les scandales récents

Analyser les obligations du banquier teneur de comptes
- Cerner les obligations du banquier teneur de compte
  Étude de cas : analyse de la problématique des comptes ouverts aux personnes fragiles

Identifier les risques en matière de fourniture de services d'investissement
- Cerner les devoirs de la banque en matière de services d'investissement
- Maîtriser les risques liés à la documentation communiquée au client
  Étude de cas : analyse de la jurisprudence relative au devoir de mise en garde ou de conseil

Identifier et prévenir les risques liés aux emprunts dits " toxiques"

Prévenir et gérer les risques liés aux procédures disciplinaires
- Comprendre le déroulement d'un contrôle et d'une procédure disciplinaire
  Étude de cas : analyse des dernières décisions de sanctions prononcées par l'ACPR/AMF

Identifier les risques pénaux de la banque
- Identifier les facteurs de risque pénal dans les opérations de financement ou d'investissement
- Responsabilité du fait des préposés
- Responsabilité pénale des personnes morales et des dirigeants : identifier les cas dans lesquels elle est engagée

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier les risques liés aux différentes activités bancaires.

2 JOURS	14 heures	Code 92006	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris			
8-9 février 2018	17-18 mai 2018	15-16 novembre 2018	7-8 février 2019

Lutte contre le blanchiment

Auditer et renforcer son dispositif

Face au durcissement croissant des réglementations nationales et européennes pour lutter contre la délinquance financière, les banques doivent optimiser sans cesse leurs dispositifs de lutte contre le blanchiment et en prouver l'efficacité au régulateur. Il est ainsi essentiel d'évaluer ces dispositifs et de les faire évoluer.

OBJECTIFS
- Maîtriser les nouvelles obligations de vigilance et de contrôle.
- Identifier l'ensemble des zones et des facteurs de risques.
- Éviter toute mise en jeu de la responsabilité bancaire.

PRÉREQUIS
Connaître le cadre réglementaire du secteur bancaire.

PUBLIC CONCERNÉ
- Compliance officers et responsables juridiques
- Chargés de la lutte anti-blanchiment
- Toute personne en charge de l'élaboration et de l'exécution des procédures de lutte contre le blanchiment

ANIMATEUR
Alain BOLLE
Avocat à la Cour

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 14 juin 2018 ou 15 février 2019

PROGRAMME

Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le cadre légal de la lutte anti-blanchiment

Recenser les textes et identifier leurs limites
- État des lieux du droit applicable
- Le développement des meilleures pratiques
- Cerner les difficultés d'interprétation et d'application dans les banques

Éviter toute sanction
- Les responsabilités en cas de manquement à ses obligations de prévention
- La déclaration de soupçon et responsabilités civile, disciplinaire et pénale

Concilier secret professionnel et obligations légales

Étude de cas : passage en revue des points faibles les plus courants sur la base des sanctions réglementaires déjà publiées

Recenser les pratiques de blanchiment et de financement du terrorisme les plus fréquentes
- Identifier les acteurs et les relais
- Connaître les différentes typologies de blanchiment pratiquées

Étude de cas : analyse commentée d'un schéma traditionnel de blanchiment et de montages financiers suspects

Bâtir et pérenniser un dispositif de lutte contre le blanchiment

Mobiliser l'ensemble des acteurs
- Positionner le correspondant TRACFIN
- Améliorer la coopération entre auditeurs internes, contrôleurs, compliance officers, gestionnaires des risques...
- Définir un plan de formation

Choisir une organisation efficace pour déceler les risques
- Identifier les risques de blanchiment
- Définir des procédures internes
- Construire un dispositif de détection et de surveillance

Identifier les clients et les types d'opérations à surveiller
- Repérer les opérations nécessitant un niveau de vigilance élevé

Exercice d'application : les contrôles à effectuer lors d'une ouverture de compte

Établir une déclaration de soupçons
- Connaître les sanctions en cas d'omission de déclaration

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en place des outils de diligence efficaces pour lutter contre le blanchiment.

1 JOUR	7 heures	Code 92008	Tarif HT : 995 € - repas inclus	
Paris	12 avril 2018	27 septembre 2018	19 décembre 2018	

Commercialisation des produits financiers

Respecter les obligations liées à l'information des investisseurs

La crise financière a profondément affecté la relation de confiance des investisseurs à l'égard des produits financiers. C'est forte de ce constat que l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a mis en place de nombreuses mesures afin de renforcer la protection de l'épargne, mieux surveiller les risques, et restaurer l'attractivité de la Place financière.

OBJECTIFS
- Maîtriser le cadre réglementaire applicable à la distribution des produits financiers.
- Identifier la nature des responsabilités des différents acteurs.
- Mettre en œuvre les procédures utiles à la gestion des risques liés à la commercialisation.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser les bases du droit financier " (code 92085 p. 360).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de la conformité et du contrôle interne et déontologues
- Juristes financiers
- Toute personne participant au développement commercial et aux opérations de marketing

ANIMATEUR
Virginie LARCHERON
Avocate Associée en droit bancaire
LV AVOCATS

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le cadre réglementaire des produits financiers

Identifier le rôle des tutelles
- Analyser leurs compétences en matière d'agrément et de contrôle des produits financiers : AMF, ACPR, ESMA...

Relever la tendance actuelle des textes réglementaires français et européens

Cerner le périmètre des produits concernés

Maîtriser la réglementation liée à la commercialisation des produits financiers

Cerner le cadre réglementaire
- Les principes généraux liés à la diffusion d'une information claire, précise et non trompeuse
- Définir le conseil en investissement financier et le démarchage
- Évaluer les apports de la directive MIF 2

Assimiler la réglementation applicable aux acteurs
- Examiner les modalités d'agrément des acteurs liés à la distribution

Analyser les modalités de contrôle, de surveillance et de sanction
- La mission de protection de l'investisseur par les régulateurs
- L'organisation du pôle commun ACPR / AMF

Étude de cas : étude de sanctions portant sur l'information des investisseurs et la pratique du conseil en investissement

Mettre en œuvre un dispositif de commercialisation des produits financiers
- Identifier et choisir ses partenaires
- Contractualiser la relation
- Gérer les risques et sécuriser la relation avec les distributeurs

Étude de cas : analyse commentée d'un contrat-type

Diffuser de la documentation commerciale
- Construire la documentation commerciale
- Proposer la documentation commerciale
- Mettre en œuvre un dispositif de contrôle de la documentation

Étude de cas : étude de publicité des produits financiers, analyse et élaboration d'un DICI

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'appliquer en toute sécurité les obligations liées à la commercialisation des produits financiers.

2 JOURS	14 heures	Code 92261	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus	
Paris	12-13 avril 2018	17-18 septembre 2018		

Maîtriser le droit des produits dérivés

Sécuriser les contrats FBF et ISDA

Les conventions-cadres de la Fédération Bancaire Française (FBF) et de l'Association Internationale des Swaps et Dérivés (ISDA) sont des documents de référence qui servent de support à la réalisation des transactions sur les instruments financiers à terme, en particulier sur les produits dérivés. En maîtriser le régime juridique est un préalable indispensable pour sécuriser ces opérations.

OBJECTIFS
- Maîtriser le dispositif légal et contractuel des produits dérivés.
- Maîtriser les différences entre les normes ISDA et FBF : convention, annexes, confirmation, définition, additif technique.
- Négocier efficacement les contrats et sécuriser la gestion du collatéral.

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance du droit des marchés financiers ou avoir suivi " Maîtriser les bases du droit financier " (code 92085 p. 360)

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes de marché
- Collaborateurs d'un service back ou middle-office
- Responsables des marchés de capitaux

ANIMATEUR
Guillaume JEAUFFROY,
Legal Advisor

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 31 mai 2018 ou 14 février 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner le cadre juridique des produits dérivés

Dispositif légal
- Définition et régime juridique des instruments financiers à terme
- Définition et régime juridique du mécanisme de collatéral
- Règlement EMIR : présentation et impacts

Dispositif contractuel
- Présentation des conventions-cadres ISDA et FBF
- Architecture des conventions
- Approche comparative des normes ISDA et FBF

Précautions à prendre avant d'entamer la négociation
- Problématique de droit applicable
- Capacité
- Sélection du contrat-cadre le plus adapté à partir de sa situation

Maîtriser la documentation FBF
- Présentation et analyse de la documentation FBF
- Étude détaillée de la convention-cadre FBF de 2013
- Présentation de la convention FBF de globalisation et de compensation
- Étude de l'annexe EMIR
- Le cas de l'annexe fiscale

Mise en situation : cas de défaut de sa contrepartie
Exercice d'application : modifications contractuelles conseillées pour adapter et enrichir la convention en fonction de ses besoins

Maîtriser la documentation ISDA
- Présentation et analyse de la documentation ISDA
- Délai normal de négociation
- Clauses sensibles : comment réduire les risques
- Étude détaillée du multi-currency cross-border 1992 ISDA master agreement

Mise en situation : cas de changement affectant la contrepartie
Exercice d'application : une négociation pour réduire les risques et sécuriser les clauses essentielles du contrat

- Sociétés affiliées, déclaration supplémentaire, cession de créances...

Analyser les annexes " collatéral "

Définition et intérêt du mécanisme de " collatéral "

Analyse du mécanisme de collatéral

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de sécuriser les clauses de vos contrats FBF et ISDA.

2 JOURS	14 heures	Code 92064	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	15-16 mars 2018		10-11 décembre 2018

Cautionnement, garantie à première demande et lettre d'intention

Utiliser au mieux les garanties financières

L'utilisation de garanties permet à une entreprise engagée dans une opération commerciale de sécuriser le montant de ses engagements. L'anticipation des risques et le bon maniement des garanties augmentent significativement les chances de recouvrer ses créances auprès des partenaires commerciaux. Il importe ainsi de connaître les avantages et les inconvénients des différentes garanties pour pouvoir choisir celle qui semble la plus adaptée à ses besoins.

OBJECTIFS
- Choisir la garantie la plus appropriée.
- Maîtriser la pratique rédactionnelle.
- Prévenir et gérer les difficultés de mise en jeu des garanties.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Pratique du droit bancaire " (code 92032 p. 355).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes, responsables juridiques
- Responsables financiers
- Responsables des engagements

ANIMATEUR
Olivier VIBERT
Avocat à la Cour
IFL-AVOCATS

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 6 septembre 2018 ou 25 janvier 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Utiliser au mieux le cautionnement

Garantir la validité de l'acte de caution
- Connaître les mentions obligatoires
- La preuve de l'acte de caution
- Les précautions de rédaction à prendre en conséquence

Étude de cas : repérage des clauses pièges d'actes de caution

Procéder à des vérifications particulières
- Qualité de la caution et des créanciers
- Les informations à fournir par le créancier de la caution
- Respecter le principe de proportionnalité

Identifier les précautions à prendre en tant que bénéficiaire de l'engagement de caution
- Marge de manœuvre du bénéficiaire
- Les garanties à exiger de la caution

Mettre en jeu la caution
- Le moment pour appeler en garantie
- Identifier les incidents susceptibles d'empêcher la mise en jeu et les éviter

Étude de cas : identification des bons réflexes à acquérir dans la mise en jeu de la caution dans différentes situations

Rédiger sa garantie à première demande

Identifier les précautions à prendre lors de la rédaction
- Les principales formules rencontrées en pratique
- Les informations à communiquer au garant
- Déterminer la durée de son engagement
- Formuler l'engagement de payer

Exercice d'application : rédaction d'une garantie à première demande

Mettre en œuvre sa garantie
- L'obligation de payer
- Les exceptions pouvant libérer le garant du paiement
- Les voies de recours à disposition

Étude de cas : examen des décisions récentes en matière de garanties à première demande

Recourir à la lettre d'intention
- Rédiger une lettre d'intention

Étude de cas : identification des points perfectibles de différentes lettres d'intention

- Les précautions devant entourer la délivrance de la lettre d'intention
- Mettre en jeu une lettre d'intention

Étude de cas : choix de la garantie la plus appropriée pour les différentes situations préalablement définies et repérage des pièges

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de repérer les risques liés aux différentes garanties.

2 JOURS	14 heures	Code 92011	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	11-12 juin 2018		22-23 novembre 2018

Bordereau Dailly, affacturage, assurance-crédit, escompte

Maîtriser les techniques de mobilisation du poste client

Face à des financements bancaires classiques plus difficiles à obtenir, les techniques de mobilisation du poste client constituent une source de financement alternative pour les entreprises. Bordereau Dailly, affacturage, assurance-crédit ou escompte, chaque opération a ses spécificités qu'il convient de maîtriser pour les utiliser au mieux.

OBJECTIFS
- Optimiser la gestion et la mobilisation du poste client.
- Maîtriser les aspects juridiques de chaque mode de cession de créances professionnelles.
- Maîtriser les règles de notification, d'acceptation et d'inopposabilité.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Pratique du droit bancaire " (code 92032 p. 355).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes et responsables contentieux
- Responsables des engagements
- Toute personne souhaitant maîtriser le choix et l'utilisation des différents instruments d'optimisation du poste client

ANIMATEUR
Norbert TRICAUD
Avocat Associé
N.TRICAUD AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser les applications pratiques du bordereau Dailly

Identifier les personnes et les créances concernées

Connaître le formalisme
- Les mentions légales obligatoires
- Les simplifications

Mesurer les effets de la cession
- L'opposabilité au débiteur cédé
- Les droits du cédant
- La cession à titre de garantie
- La comptabilisation des créances cédées

Optimiser l'efficacité du bordereau Dailly

Identifier les précautions indispensables de gestion de la garantie
- Rédiger avec attention la convention cadre
- Apprécier les risques côté cédant / côté cédé
- La domiciliation et la comptabilisation des encaissements
- Comprendre la règle de couverture
- Mettre en place des procédures de contrôle

Étude de cas : repérage des mentions manquantes de conventions

Prévenir les difficultés éventuelles
- Mesurer les incidences de la mise en redressement judiciaire du débiteur
- La réserve de propriété

Choisir l'affacturage : relation juridique entreprise / factor

Valider le contenu du contrat d'affacturage

Étude de cas : repérage des clauses sensibles de différents contrats

Apprécier les risques assumés par le factor
- Mesurer l'étendue des garanties des créances approuvées
- Négocier certaines clauses contractuelles

Les conséquences de l'intervention du factor dans la relation d'une entreprise avec sa banque

Le règlement des litiges clients

Connaître les droits du factor

Opter pour l'assurance-crédit
- Repérer les clauses importantes du contrat
- Maximiser les garanties
- Connaître les règles d'exécution du contrat

Recourir à l'escompte : les différents supports et risques

Exercice d'application : élaboration d'un tableau identifiant les avantages/inconvénients des différentes cessions de créances

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de distinguer les avantages des différentes techniques de cession de créances.

1 JOUR	7 heures	Code 92038	Tarif HT : 985 € - repas inclus
Paris	15 mai 2018	21 novembre 2018	

Garanties financières dans un contexte international

BLENDED

Sécuriser ses engagements bancaires

Les entreprises amenées à vendre ou à acheter des marchandises à l'étranger doivent impérativement sécuriser leurs opérations afin de se prémunir contre tout risque de non-paiement ou d'un défaut de livraison en prenant une garantie.

OBJECTIFS
- Identifier et mettre en place les principales garanties.
- Déterminer le rôle des différents intervenants.
- Maîtriser et limiter les risques de contentieux.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Pratique du droit bancaire " (code 92032 p. 355).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Responsables des engagements
- Responsables département international

ANIMATEUR
Frédéric LEPLAT
Avocat à la Cour
DBB LAW

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 27 juillet 2018 ou 5 février 2019

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier l'ensemble des garanties possibles et à venir
- Recourir à l'acte de cautionnement
- Utiliser la garantie à première demande et la contre-garantie
- Se couvrir par des garanties contractuelles

Intégrer la réforme du droit des sûretés
- Les objectifs de la réforme
- Les impacts de la réforme sur les garanties

Identifier le droit applicable selon le type de garantie choisie

Droit du contrat ou de la garantie
- Étudier la solution proposée par la Convention de Rome et par les instances de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Étude de cas : analyse des différentes brochures de la CCI
- Mesurer les avantages et inconvénients d'une clause d'élection de droit convenue a priori

Analyser le lien entre le droit applicable et le régime juridique
- Le fonctionnement de la garantie soumis au droit choisi

Exercice d'application : rédaction de différentes garanties
- Les conséquences en droit français : analyse des différents rapports juridiques

Mettre en jeu la garantie
- L'appel en garantie en fonction du droit applicable
- L'appel en garantie en fonction de la nature de la garantie : analyse de chaque garantie
- Éviter les litiges potentiels

Étude de cas : étude de la jurisprudence sur l'appel en garantie et repérage des sources éventuelles de litiges
- Mesurer l'utilité d'une clause d'arbitrage
- Connaître la compétence des tribunaux : analyse des règles internationales de compétence
- Surmonter les problèmes liés à la détermination du droit applicable

Partage d'expériences : échanges entre participants afin de tirer les enseignements des mesures prises pour certaines garanties face à des risques potentiels. Réflexion sur les mesures complémentaires à prendre après la formation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de choisir le type de garantie adapté à votre contrat commercial.

1 JOUR	7 heures	Code 92030	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018	4 décembre 2018	

Gestion du risque financier à l'international

Sécuriser ses opérations commerciales internationales

Qu'il soit politique, financier ou commercial, le risque est inhérent à toute transaction commerciale à l'international. Les entreprises exportatrices peuvent limiter ce risque en utilisant des techniques financières et bancaires qu'il convient de maîtriser et de mettre en œuvre, afin de sécuriser au mieux leurs contrats avec les partenaires étrangers.

OBJECTIFS
- Identifier et évaluer les risques financiers d'un contrat.
- Déterminer pour chaque cas la technique de couverture adaptée.
- Maîtriser les techniques bancaires de paiement.

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance de l'environnement du commerce international.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et commerciaux export
- Gestionnaires administration des ventes export
- Responsables financiers et gestionnaires de contrats

ANIMATEUR
Ange CUBEDDU
Directeur
ADEL CONSULTING

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 4 septembre 2018 ou 19 février 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Distinguer les différents types de risques à l'international

Analyser le risque financier et ses diverses composantes
- Identifier les différents risques
- Analyser la chronologie des risques dans les ventes internationales
- Décrypter le risque politique
- Apprécier le risque : la rating des assureurs-crédits et des agences de notation
- Connaître les instruments de couverture des différents risques
- Identifier le type de recours à mettre en œuvre à l'international

Exercice d'application : choix d'une technique de couverture du risque de non-paiement et du risque de change

Identifier les garanties internationales
- Identifier les différents types de garanties
- Connaître les risques induits dans le cadre des garanties
- Les garanties bancaires de paiement

Étude de cas : analyse de cas concrets pour apprécier l'impact des garanties internationales dans les opérations d'exportation

Sécuriser le contrat commercial à l'international

Identifier les clauses indispensables à insérer dans un contrat de vente à l'international
- Déterminer le prix et la durée de validité de l'offre
- Choisir une devise de facturation
- Opter pour un mode de paiement clair et des conditions de paiement précises
- La réserve de propriété
- Choisir le droit applicable, les tribunaux compétents et la clause d'arbitrage
- Arbitrer entre " last shot " et " first shot "

Étude de cas : analyse commentée des clauses d'un contrat de vente à l'international

Intégrer les Incoterms comme un élément clé du contrat commercial

Exercice d'application : choix de l'incoterm adéquat dans des situations déterminées

Utiliser les moyens et techniques de paiement adaptés

Identifier les limites des moyens de paiement classiques
- L'inadaptation des instruments de paiement non documentaires: le virement SWIFT, les lettres de change, les billets à ordre

La remise documentaire
- Mécanisme, intérêts et limites
- Les précautions et garanties complémentaires à mettre en place

Le crédit documentaire
- Mécanismes et acteurs
- La notion de confirmation
- Les différentes formes de réalisation
- Les règles applicables : RUU 600, PBIS 745

Étude de cas : analyse de crédits documentaires

La Standby Letter Of Credit (SBLC)
- Le fonctionnement et les avantages de la SBLC
- Le compatif SBLC et crédit documentaire

Étude de cas : analyse d'une SBLC

Les techniques bancaires et financières spécialisées
- L'affacturage à l'international, le forfaiting, le crédit acheteur

L'assurance-crédit
- Recenser les risques couverts et choisir le type de police

Étude de cas : indemnisation des sinistres

Exercice d'application : identification des critères de choix entre assurance-crédit et techniques bancaires de converture du risque de non-paiement

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les différentes techniques de paiement utilisées dans le commerce international.

2 JOURS	14 heures	Code 92237	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	6-7 juin 2018	4-5 décembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

La gestion opérationnelle du crédit documentaire

OBJECTIFS
- Maîtriser la procédure de mise en œuvre du crédit documentaire.
- Se familiariser avec la rédaction des documents.

PRÉREQUIS
Être amené à réaliser des opérations de règlement à l'export et à l'import.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et commerciaux export
- Gestionnaires administration des ventes export
- Responsables financiers et gestionnaires de contrats

ANIMATEUR
Ange CUBEDDU
Directeur
ADEL CONSULTING

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser le mécanisme du crédit documentaire
- Intégrer le crédit documentaire dans l'opération d'exportation
- Analyser le rôle des différentes banques
- Présenter des documents en conformité avec le crédit et réaliser le crédit documentaire

Étude de cas : analyse d'un crédit documentaire

Rédiger les documents
- Cerner l'impact des règles applicables : RUU600 et PBIS745
- Prendre en compte l'influence des Incoterms sur la rédaction des documents
- Rédiger le bill of landing en conformité avec la lettre de crédit

Exercice d'application : analyse d'un bill of landing et détermination de sa conformité ou non-conformité

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'analyser et de négocier les termes d'un crédit documentaire dans le cadre d'une opération d'exportation.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 92350	Tarif HT : 495 €
Paris	6 mars 2018 (9h-13h)	11 septembre 2018 (14h-18h)	

Maîtriser les bases du droit financier

Les marchés financiers et leurs acteurs

Règlement général de l'AMF, Code monétaire et financier... les règles qui régissent les opérations sur les marchés financiers sont complexes et éparses. La sécurité des opérations et la transparence sur ces marchés ne peuvent cependant être garanties que si les différents acteurs ont une bonne connaissance des textes afin de sécuriser juridiquement les conseils qui sont fournis à la clientèle.

OBJECTIFS
- Découvrir les fondamentaux en droit financier.
- Identifier au mieux les caractéristiques des instruments financiers, le fonctionnement des marchés financiers et le rôle des intervenants.
- Maîtriser les règles applicables aux prestataires de services d'investissement.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales en droit.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes non spécialisés en droit financier
- Financiers
- Toute personne devant directement ou indirectement faire face au droit financier dans l'exercice de ses fonctions

ANIMATEUR
Guillaume JEAUFFROY
Legal Advisor

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 29 juin 2018 ou 20 décembre 2018

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le fonctionnement du marché financier
Distinguer les autorités de contrôle
Définir les instruments financiers
- Euronext : le marché unique de titres au sein de la bourse paneuropéenne

Connaître les utilités du marché financier
- La couverture et l'arbitrage
- Les moyens de financement pour les sociétés commerciales
- Les offres publiques
- Les opérations de transfert temporaire de propriété

Exercice d'application : construction d'un tableau synthétique des titres financiers

Découvrir les différents marchés financiers : vers une dérégulation encadrée
Les marchés réglementés
- Les principes et les spécificités de la bourse paneuropéenne
- Le Service de Règlement Différé (SRD)

Les marchés de gré à gré
- Les personnes pouvant y recourir. Les clients concernés
- Obligations de transparence pré et post-transaction
- Mettre en place une surveillance renforcée des procédures de gestion des ordres

Les marchés organisés

Découvrir le principe d'intermédiation
Les Prestataires de Services d'Investissement (PSI)
- Les services d'investissement : les cas où l'agrément est nécessaire
- Réception et transmission d'ordres, compensation...
- Conseiller en investissements financiers
- Le passeport européen

Exercice d'application : élaboration d'un dossier de demande du passeport européen

La surveillance de l'activité : les techniques de prévention des risques
Les relations contractuelles
- Choisir un type de mandat
- Le compte titres et le régime du transfert de propriété des titres

Analyser le cas particulier des services d'investissement par internet
- Les obligations et responsabilités
- Les infractions au fonctionnement du marché et à sa transparence

Étude de cas : mise en œuvre de la responsabilité des PSI

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier les acteurs et les règles applicables aux marchés financiers.

2 JOURS	14 heures	Code 92085	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	9-10 avril 2018	4-5 octobre 2018	

Maîtriser les bases du droit boursier

La réglementation AMF pour les corporates

Offre au public de titres financiers, offre publique, rachat d'actions... : les entreprises interviennent régulièrement sur les marchés financiers. Pour éviter tout risque de sanction, il convient de respecter les obligations liées au règlement de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

OBJECTIFS
- Identifier les obligations liées au règlement général de l'AMF.
- Présenter des dossiers conformes à la réglementation sur les offres publiques.
- Prévenir tous risques et sanctions.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales en droit des affaires ou avoir suivi " Droit des sociétés pour juristes " (code 20110 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes non spécialisés en droit boursier
- Financiers
- Toute personne devant directement ou indirectement faire face à une opération boursière dans l'exercice de ses fonctions

ANIMATEUR
Annie MAUDOUIT-RIDDE
Senior Associate
NORTON ROSE FULBRIGHT LLP

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner le rôle de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
- Définir son fonctionnement
- Analyser sa réglementation

Identifier les obligations d'information
- Lister les obligations d'information pesant sur les émetteurs
- Lister les obligations pesant sur les tiers

Étude de cas : analyse de cas concrets relatifs au respect des obligations déclaratives

Maîtriser l'offre au public et le placement privé
- La disparition du statut d'émetteur faisant appel public à l'épargne
- La notion d'offre au public de titres financiers
- Les dérogations à l'offre au public de titres financiers
- Le prospectus et la responsabilité des différents intervenants

Étude de cas : analyse des faits générateurs, des dérogations et dispenses à l'obligation d'établir un prospectus

Maîtriser les mécanismes de l'offre publique d'acquisition
- La préparation de l'offre publique
- La présentation de l'offre publique
- Le déroulement de l'offre publique
- La typologie des offres publiques

Exercice d'application : mise en œuvre des principes et des règles applicables aux offres publiques à partir d'un cas concret

Racheter des actions : mode d'emploi
- L'offre publique de rachat d'actions
- Le programme de rachat d'actions

Analyser les abus de marché
Maîtriser la réglementation liée aux abus de marché
- Les opérations d'initié
- La manipulation de cours
- La diffusion d'une fausse information

Détailler le mécanisme de la procédure de sanction
- Les moyens d'action de l'AMF
- Les manquements et les sanctions applicables
- La procédure : ouverture et déroulement

Étude de cas : analyse des bons réflexes à acquérir pour prévenir les délits d'initiés

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les principales obligations des émetteurs.

2 JOURS	14 heures	Code 92151	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	15-16 mars 2018	11-12 octobre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 30 mai 2018 ou 12 décembre 208

Impacts de la transformation digitale sur la compliance

Mesurer les incidences de la digitalisation pour protéger la banque

La banque de détail et la banque privée sont à l'aube d'une transformation majeure avec la digitalisation des activités bancaires. Les chargés de clientèle vont être des acteurs clés du processus d'optimisation de l'expérience client au travers de nouveaux processus et de nouveaux modèles économiques. La conformité va devoir s'adapter à ces nouvelles modalités et respecter les exigences de fluidité, de simplicité et de transparence dans la conduite de la relation client.

OBJECTIFS
- Définir le rôle du chargé de clientèle dans la conformité de la banque.
- Maîtriser les obligations applicables à chaque étape de la relation client.
- Intégrer ces obligations dans le quotidien de son métier.

PRÉREQUIS
Évoluer au sein d'un établissement bancaire.

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés de clientèle dans une banque de détail ou privée
- Compliance officers
- Auditeurs internes

ANIMATEUR
André JACQUEMET
Associé
BPA

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 8 juin 2018 ou 18 décembre 2018

PROGRAMME
Initiation

Cerner le cadre réglementaire sous l'angle de la digitalisation
Cerner la notion de conformité
- Le comité de Bâle, les normes ISO relatives à la digitalisation, MIFID 2

Connaître les risques liés à la digitalisation
- Les risques liés à la fraude, à l'organisation et aux processus
- Les risques liés au système d'information et aux attentes de la clientèle

Mesurer les impacts sur les pratiques de la fonction
- Intégrer les fondamentaux de la fonction
- Les changements induits dans la pratique du contrôle de conformité
- Connaître les modalités de la surveillance de l'ACPR
- Évaluer les implications dans un contexte de banque digitale

Exercice d'application : identification des zones d'exposition et leur impact pour chaque participant dans sa fonction conformité

Maîtriser ses actions marketing et de prospection
Identifier les obligations à respecter pour le marketing des produits et des services
- Connaître les règles applicables à la publicité par les canaux digitaux
- Protéger l'image de la banque

Mesurer les implications de la dématérialisation
- Sécuriser le traitement des données personnelles
- Maîtriser les règles de conservation des informations clients

Intégrer les règles en matière de commercialisation et de protection des intérêts de la clientèle
- Développer la connaissance de la clientèle
- Détecter les situations à risque

Étude de cas : analyse d'un exemple de documentation commerciale

Sécuriser les paiements
- Identifier les risques liés à la digitalisation de la banque

Exercice d'application : identification des points de vigilance des moyens de paiement

Gérer les réclamations
- Définir ce qu'est une réclamation
- Mettre en place un processus de gestion des réclamations
- Anticiper le contentieux

Étude de cas : analyse d'un circuit de traitement des réclamations

L'alerte professionnelle
- Connaître les obligations de la banque
- Identifier les risques pour le chargé de clientèle

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'adapter le déroulé d'un cycle de vente dans une agence bancaire digitale aux exigences de la conformité.

2 JOURS	14 heures	Code 92322	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	4-5 avril 2018	1er-2 octobre 2018	

Prévenir et détecter la fraude documentaire

Établir une liste de contrôle

La fraude documentaire permet d'ouvrir un compte bancaire, d'obtenir des prêts, de commettre diverses infractions : escroquerie, blanchiment de capitaux, financement du terrorisme... Les risques financiers, pénaux et administratifs encourus par les professionnels de la banque nécessitent d'apporter une attention toute particulière aux documents produits dans le cadre d'une relation d'affaires. Il faut en effet être en mesure de détecter les faux documents pour prévenir ces risques.

OBJECTIFS
- Cerner le phénomène de la fraude documentaire.
- Identifier les faux documents.
- Éviter la mise en jeu de sa responsabilité.

PRÉREQUIS
Évoluer au sein d'un établissement bancaire.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables d'agence bancaire
- Chargés de clientèle de réseaux bancaires
- Responsables juridiques et juristes de banque
- Toute personne confrontée au risque de fraude et souhaitant améliorer sa politique de prévention

ANIMATEUR
Alain BOLLE
Avocat à la Cour

PROGRAMME
Initiation

Cerner le phénomène de la fraude documentaire
Connaître les obligations légales
- L'obligation d'identifier le cocontractant
- L'implication pénale

Identifier les différents types de fraudes
- Les infractions : la contrefaçon, la falsification, l'usage frauduleux et l'obtention frauduleuse d'un document

Les acteurs de la lutte contre la fraude documentaire

Étude de cas : analyse commentée de cas de fraude documentaire

Identifier de faux documents
Distinguer les catégories de faux documents
- Les faux justificatifs d'identité
- Les faux justificatifs de domicile
- Les faux justificatifs de travail
- Les faux justificatifs des opérations financières

Procéder à l'identification par un examen visuel
- Recenser les outils de détection disponibles
- Rechercher les anomalies pour chaque document

Étude de cas : examen des documents nécessaires à l'ouverture d'un compte bancaire

Définir la procédure à suivre après la détection d'une fraude documentaire
- Établir une liste des niveaux de contrôle pour chaque document
- Saisir la hiérarchie
- Saisir l'autorité judiciaire
- Rédiger un modèle de saisine

Exercice d'application : identification de la juridiction compétente et analyse de la procédure à suivre pour traiter un cas de fraude

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de détecter la fraude documentaire et de mettre en œuvre des mesures de prévention et de protection.

1 JOUR	7 heures	Code 92323	Tarif HT : 980 € - repas inclus
Paris	28 mai 2018	4 octobre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 7 septembre 2018 ou 7 décembre 2018

Protection des données personnelles dans la banque

Maîtriser le cadre légal applicable au secteur bancaire

Les banques sont particulièrement concernées par les obligations applicables en matière de protection des données. C'est pourquoi la Cnil porte une grande attention aux traitements de données mis en œuvre dans le secteur bancaire, aussi bien en matière de réglementation, via la rédaction de normes simplifiées ou d'autorisations uniques, qu'en matière de contrôles et de sanctions. Avec le règlement européen, les banques vont devoir s'engager dans une démarche de mise en conformité avec les nouvelles contraintes et modifier leur politique de management de leur conformité informatique et libertés.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre légal applicable en matière de protection des données personnelles dans le secteur bancaire.
- Maîtriser les obligations incombant aux établissements bancaires en matière d'exploitation des données personnelles.
- Concilier les dispositions légales applicables et les obligations des établissements bancaires.

PRÉREQUIS

Être familiarisé avec les concepts en matière de protection des données à caractère personnel et avoir des connaissances dans le domaine bancaire.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables juridiques et juristes
- Membres des services en charge de la conformité
- Opérationnels du secteur bancaire en charge du traitement des données
- Correspondants Informatique et libertés

ANIMATEUR

Céline AVIGNON
Avocat à la Cour
ALAIN BENSOUSSAN - AVOCATS

2 JOURS | 14 heures | **Code 92324**

Tarif HT : **1 495 €** - repas inclus

Paris
16-17 mai 2018
6-7 novembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 23 juillet 2018 ou 23 janvier 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Appliquer les principes de la loi " Informatique et libertés " dans le secteur bancaire
- Maîtriser les concepts de base : données à caractère personnel, leur traitement, le responsable du traitement, le sous-traitant
- Maîtriser les principes de la protection des données personnelles
- Identifier les différentes formalités à effectuer
- Garantir le respect des droits des personnes : information, interrogation, accès, rectification et opposition
- Déterminer les durées de conservation des données
- Encadrer les flux transfrontières de données

Exercice d'application : rédaction d'une mention d'information " Informatique et libertés "

Mettre en place des mesures de sécurité et de confidentialité

Identifier les obligations du responsable du traitement
- Garantir la sécurité physique
- Mettre en place des référentiels de sécurité
- Définir une méthode de gestion des risques

Intégrer les 10 conseils principaux en matière de sécurité
- Gérer les habilitations
- Assurer la traçabilité et la journalisation
- Sécuriser les mots de passe

Encadrer les opérations de sous-traitance
- La clause obligatoire " sous-traitant "
- Les contrats de prestations essentielles externalisées

Sécuriser les sites internet bancaires

Étude de cas : analyse des principales clauses d'un code de la sécurité " Informatique et libertés "

Anticiper les contrôles de la Cnil et les procédures de sanction
- Identifier les risques " Informatique et libertés " encourus
- Anticiper le déroulement d'un contrôle
- Gérer les suites d'un contrôle

Maîtriser les traitements clés du secteur bancaire

Encadrer les traitements de gestion commerciale
- La gestion client, la segmentation, le ciblage et la prospection
- Le site internet et les cookies

Déployer les enregistrements téléphoniques conformément aux dispositions applicables
- Les centres d'appels
- La qualité et la formation des téléconseillers

Maîtriser les obligations applicables en matière de lutte contre le blanchiment
- L'obligation de vigilance et les finalités du traitement
- La gestion de la connaissance client

Encadrer les traitements de credit scoring
- Le traitement de profilage et la note de score
- L'autorisation unique n° AU-005 relative à la sélection des risques en matière d'octroi de crédit
- Le droit au réexamen

Lutter contre la fraude
- La fraude interne et externe
- La fraude documentaire et des titres justificatifs

Déployer un traitement de gestion du contentieux
- Les données relatives aux infractions, condamnations et mesures de sûreté
- Les traitements liés à la gestion des incivilités

Encadrer les alertes professionnelles

Exercice d'application : élaboration d'une réponse à une demande de droit d'accès suite à un refus de crédit

Faire le point sur les problématiques récurrentes
- Les bases de type infocentre et décisionnel
- La vérification de la solvabilité et les fichiers Banque de France
- La réutilisation des données à des fins commerciales

Exercice d'application : détermination des précautions à prendre pour réutiliser les données à des fins commerciales

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier et d'intégrer les principales obligations " Informatique et libertés " dans le secteur bancaire afin de sécuriser le déploiement de vos traitements de données à caractère personnel.

LE CONSEIL DU COACH

Données personnelles et données bancaires : plusieurs réglementations à respecter

Il convient d'évoquer le Règlement européen sur les données personnelles (GDPR) qui sera applicable dans tous les états membres en Mai 2018, et qui portera les sanctions encourues en cas de manquement à l'obligation de sécurité, d'absence de notification d'une faille de sécurité, absence d'information ou de recueil du consentement des personnes... à des montants pouvant selon le cas atteindre jusqu'à 2% ou 4% du chiffre d'affaires mondial annuel de l'entreprise ou de 10 à 20 millions d'euros.

Digital et relation client dans la banque

Optimiser le parcours client

Avec la généralisation des outils digitaux (smartphones, tablettes) et des réseaux sociaux, les banques disposent désormais d'une mine d'informations leur permettant de savoir où, quand et comment consomment leurs clients. Cette connaissance de l'historique du client oblige ainsi chaque acteur du secteur, à repenser son organisation afin de proposer des services personnalisés et adaptés aux attentes de chaque utilisateur.

OBJECTIFS
- Découvrir les spécificités du digital dans la relation client.
- Intégrer le digital dans une stratégie de relation client en banque.
- Mettre en œuvre une relation client pertinente sur chaque canal digital.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience de la relation client.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs de service clients
- Responsables marketing et/ou communication
- Chefs de projet digital, responsables marketing digital

ANIMATEUR
Émeraude LAMIET
Consultante Digital & Social Media
L'HOMME A VU L'OURS

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Quels indicateurs suivre pour calculer son ROI digital ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Définir sa stratégie de relation client digitale en banque

Maîtriser les enjeux du digital dans l'expérience client
- Identifier les fractures du digital : la maturité des clients
- Analyser la fragmentation des usages : la diversité des terminaux

Exercices d'application : mesure de l'expérience client et optimisation des parcours client

Intégrer le digital dans la stratégie de relation client
- Auditer les canaux actuels de relation client : SWOT
- Diagnostiquer les commentaires des clients sur Internet
- Définir les objectifs de la relation client sur le digital
- Définir les cibles de la relation client sur le digital

Exercice d'application : définition de la place du digital dans la stratégie de relation client

Collecter et exploiter les données client
- Les outils de collecte des données : identité, comportement, attitude
- Le small data
- Le big data et le smart data
- Définir les objectifs et les indicateurs de performance de la relation client

Exercice d'application : définition des objectifs et des indicateurs et analyse de la performance

Réussir la mise en œuvre de sa stratégie de relation client digitale dans la banque
- Définir les bonnes pratiques de la relation client personnalisée
- Identifier les bonnes pratiques de la relation client sociale
- Gérer les conversations avec les clients

Exercice d'application : élaboration d'une charte de modération des conversations entre clients

Gérer un projet digital de relation client
- Définir le projet : enjeux, objectifs et indicateurs de performance
- Mettre en place l'organisation et les processus

Exercice d'application : conception d'un dispositif multicanal intégrant le digital pour répondre aux objectifs de relation client

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'organiser et de piloter la relation client dans les canaux digitaux.

2 JOURS	14 heures	Code 92325	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	17-18 mai 2018		18-19 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 18 juillet 2018 ou 19 février 2019

Piloter une stratégie marketing digital dans la banque

Pour optimiser le parcours client

La transformation digitale est un enjeu majeur pour tous les services de l'entreprise et plus particulièrement le marketing et la communication. Comme toutes les entreprises, les banques de détail doivent modifier leur mode de fonctionnement et mettre en place une stratégie digitale afin de répondre efficacement aux nouvelles attentes des clients.

OBJECTIFS
- Cerner les spécificités du digital dans la stratégie marketing.
- Intégrer le digital dans une stratégie marketing en banque-assurance.
- Mettre en œuvre une stratégie marketing pertinente sur chaque canal digital.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience en marketing et/ou communication.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne confrontée aux enjeux du digital au sein d'un établissement bancaire

ANIMATEUR
Xavier GILLOT
Directeur Marketing opérationnel

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Quels indicateurs suivre pour calculer son ROI digital ?

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 15 juin 2018 ou 30 janvier 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Comprendre les impacts de la transformation digitale sur la banque

Mesurer l'impact du digital dans la banque
- Analyser le comportement des consommateurs
- Identifier les nouveaux entrants et les nouveaux modèles économiques

Étude de cas : analyse de modèles de banques en ligne Fortuneo, Hellobank, le compte Nickel, de banques 100 % mobile et de modèles crowdfunding BtoB/BtoC

- Développer des initiatives pour récréer de la proximité

Définir de nouveaux business models

Exercice d'application : challenge du business model de la banque avec les Canvas Osterwalder

Définir le nouveau parcours client
- Identifier les nouvelles attentes et les nouveaux besoins clients
- Intégrer l'impact du mobile dans le parcours client

Exercice d'application : identification des étapes clés du parcours client

Maîtriser les enjeux du cross-canal dans la relation avec le client
- Piloter les canaux et les points de contact
- Identifier les enjeux en termes d'organisation

Construire sa stratégie marketing digital
- Établir un diagnostic des actions en cours et leurs impacts

Étude de cas : analyse des interactions internes entre départements à partir d'un cas concret

- Mettre en œuvre une écoute d'Internet et des médias sociaux

Étude de cas : analyse des outils de Social Media Monitoring

Élaborer son plan marketing digital
- Utiliser les leviers disponibles

Exercice d'application : recrutement de nouveaux clients sur une cible " jeune "

- La digitalisation des agences

Étude de cas : analyse de la digitalisation des agences

- Animer des communautés clients et développer la co-innovation

Étude de cas : analyse des pages de marque des banques

- Établir un plan et un budget liés aux objectifs opérationnels à atteindre

Exercice d'application : élaboration d'une grille de choix des leviers à exploiter selon les objectifs

Piloter une stratégie digitale efficace
- Mettre en place une organisation efficace
- Contrôler et évaluer l'efficacité des actions

Exercice d'application : établir son plan personnel de digitalisation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier les principes et les étapes clés pour construire une stratégie digitale adaptée à la banque.

2 JOURS	14 heures	Code 92326	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	5-6 avril 2018		26-27 novembre 2018

Pratiquer la gestion de patrimoine

Cycle long - Répondre aux attentes de la clientèle patrimoniale

Gérer un patrimoine ne s'improvise pas. Il est essentiel de connaître l'ensemble des mécanismes juridiques et fiscaux qui gouvernent les différentes composantes d'un patrimoine et d'assimiler les techniques financières utilisées dans la gestion d'un portefeuille d'actifs. Une parfaite maîtrise de ces outils permet de proposer les montages les plus appropriés à la situation du client.

OBJECTIFS

- Maîtriser les savoirs techniques, juridiques et fiscaux indispensables.
- Arbitrer efficacement entre les différents produits.
- Développer et gérer une clientèle patrimoniale.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales en droit civil et une maîtrise de la fiscalité des particuliers ou avoir suivi " Impôt sur le revenu " (code 30072 p. 333).

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne exerçant une activité de conseil et de vente de services et de produits financiers

ANIMATEUR

Francine TORTIGET
Consultante en gestion du patrimoine

6 JOURS | 42 heures | **Code 92309**

Tarif HT : **3 510 €** - repas inclus

Paris
7-8 décembre 2017, 15-16 janvier, 12-13 février 2018 et **15 mars 2018***
10-11 avril, 14-15 mai, 12-13 juin 2018 et **13 septembre 2018***
17-18 septembre, 15-16 octobre, 15-16 novembre 2018 et **17 janvier 2019***
6-7 décembre 2018, 14-15 janvier, 6-7 février 2019 et **2 avril 2019***

***CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Maîtriser le droit et la fiscalité du patrimoine

Organiser un patrimoine en fonction des situations familiales et des régimes matrimoniaux

Exercice d'application : choix d'un régime matrimonial

De l'optimisation de la situation familiale à l'optimisation successorale

- Transmettre au conjoint, au partenaire pacsé et au concubin
- Améliorer les droits des bénéficiaires : donation entre époux, changement de régime matrimonial...
- Transmettre aux descendants

Exercice d'application : recherche des meilleures solutions de transmission à partir d'une situation patrimoniale donnée

Optimiser la fiscalité du patrimoine

- Accompagner le client dans ses déclarations
- Utiliser les techniques d'allègement de l'ISF

Exercice d'application : sur la base de données fournies, calcul de l'impôt, identification des charges déductibles, des réductions et calcul de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI)

- Maîtriser la fiscalité des plus-values mobilières et immobilières

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Recourir efficacement aux marchés financiers, à l'immobilier et aux assurances de personnes

Évaluer la part des valeurs mobilières dans la composition et le développement du patrimoine

- Différencier les valeurs mobilières selon les besoins et les attentes du client
- Distinguer les modes de gestion
- Acquérir les bases de l'analyse et du calcul de la rentabilité

Mise en situation : choisir la part des valeurs mobilières dans un patrimoine donné

Rechercher l'optimisation fiscale de l'épargne

- Identifier les différentes enveloppes fiscales : PERP, PEA, FCPR et FCPI
- Maîtriser les aspects techniques et fiscaux de l'assurance vie
- Proposer une solution retraite et prévoyance adaptée

Mise en situation : calcul et conseil d'une sortie en capital ou d'une rente viagère pour un client prenant sa retraite

Mener un diagnostic immobilier

- Identifier les produits et les techniques de défiscalisation

Mise en situation : calcul de l'optimisation fiscale de l'investissement retenu

Exercice d'application : formuler différents conseils pour un patrimoine donné

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Optimiser les relations avec une clientèle patrimoniale

Optimiser l'approche et la découverte de la clientèle

- Reconnaître les clients " haut de gamme "
- Repérer les attentes du client
- Organiser le recueil d'informations
- Conduire l'entretien découverte

Mise en situation : entraînement au décodage des besoins d'un client fictif et au recueil des informations essentielles

Optimiser la communication

- Dresser un bilan et une analyse patrimoniaux
- Élaborer des solutions : formulation écrite et orale

Étude de cas : analyse du fond et de la forme de différents rapports de diagnostics patrimoniaux

- Mettre en œuvre les solutions et le suivi
- Maîtriser les techniques de négociation

Mise en situation : les participants s'approprient l'argumentation client et apprennent à traiter les questions et les objections

Maîtriser les risques et les responsabilités

- Respecter le devoir d'information et de conseil ainsi que le secret professionnel
- Connaître la démarche Know Your Client (KYC)
- Mesurer la responsabilité du Conseil en Gestion de Patrimoine
- Cerner la notion d'abus de droit : les contours de l'abus de droit, les montages à haut risque fiscal, l'étude du rapport du comité de l'abus de droit fiscal

Étude de cas : tirer les enseignements de la jurisprudence

Exercice d'application : préparation du diagnostic global d'un client

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable d'établir de manière structurée un diagnostic complet du patrimoine adapté aux besoins de vos clients.

QUELQUES MOTS DE +

Il faut cerner au mieux l'environnement familial, patrimonial et professionnel du client, et s'enquérir de ses connaissances et de son expérience en matière financière. La connaissance de ces deux derniers points est considérée par les tribunaux comme fondamentale pour justifier du bien-fondé du conseil délivré lors de la souscription d'un contrat multi-support ou lors d'une opération d'arbitrage.

Maîtriser les techniques de gestion de patrimoine

De l'audit patrimonial à l'optimisation fiscale

À l'heure où la concurrence prime, il est primordial de pouvoir appréhender et gérer en toute autonomie la situation d'un client. Un conseil éclairé passe par la maîtrise de bases incontournables permettant une gestion globale efficace de situations complexes.

OBJECTIFS
- Acquérir une méthodologie pratique de l'audit patrimonial.
- Maîtriser les règles fondamentales de détention, de gestion et de transmission patrimoniales.
- Préconiser le montage adapté au profil et aux besoins du client.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales en droit civil et une maîtrise de la fiscalité des particuliers ou avoir suivi " Impôt sur le revenu " (code 30072 p. 333).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires de patrimoine, chargés de clientèle particuliers
- Clercs de notaire
- Toute personne souhaitant maîtriser les techniques juridiques et fiscales de gestion patrimoniale

ANIMATEUR
Francine TORTIGET
Consultante en gestion du patrimoine

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 29 mai 2018 ou 29 janvier 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Mener à bien un audit patrimonial

Collecter les informations relatives au client
- Situation personnelle, familiale et professionnelle
- Définition du profil de risque du client

Diagnostic économique et juridique du patrimoine
- Repérer les points à analyser
- Déterminer les objectifs poursuivis
- Formuler des préconisations en fonction des résultats du diagnostic

Exercice d'application : simulations d'audit et de diagnostic

Optimiser la fiscalité du patrimoine

Détention et gestion de patrimoine
- Fiscalité du capital et de ses revenus
- Impôt sur la fortune immobilière (IFI) : la gestion de la base imposable, les investissements pour le réduire, l'optimisation par le démembrement de propriété...
- Impôt sur le revenu (IR) : utiliser les charges, les réductions et crédits d'impôt ainsi que l'imputation des déficits
- Les supports de défiscalisation mobiliers et immobiliers
- Plus-values sur cessions mobilières ou immobilières
- Assurance vie : la fiscalité appliquée lors de la transmission

Transmission de patrimoine et optimisation fiscale
- Transmission à destination du conjoint
- Les droits légaux du conjoint
- Liquider le régime matrimonial
- Donation entre époux, avantages matrimoniaux : utilité après la loi TEPA
- La place du conjoint survivant dans les familles recomposées
- Concubins, partenaires pacsés : leurs droits, la fiscalité applicable...
- Transmission à destination des descendants
- Succession : l'ordre des héritiers, les modalités d'acceptation...
- Passif successoral : la protection des héritiers, renonciation à succession et renonciation anticipée à l'action en réduction
- Donation, donation-partage : donner une liberté encadrée - la situation à l'ouverture de la succession : réserve/quotité disponible, rapport/réduction

Exercice d'application : recherche des meilleures solutions d'optimisation fiscale à partir d'une situation patrimoniale donnée

Maîtriser les risques et les responsabilités

Abus de droit dans la gestion patrimoniale
- Les montages à haut risque fiscal : le démembrement de propriété et les SCI - les limites
- Les moyens de prévention

Les montages suscitant des difficultés de gestion : les solutions

Devoir d'information et de conseil, secret professionnel : identifier leur portée et les précautions à prendre

Jeu de rôles : élaboration d'un plan de bonne conduite gestionnaire de patrimoine / client

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en pratique les bases tant fiscales que civiles de l'ingénierie patrimoniale.

2 JOURS	14 heures	Code 92313	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	21-22 mars 2018	28-29 novembre 2018	

BESOIN DE COMPRENDRE LES BASIQUES ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Régimes matrimoniaux et gestion du patrimoine

OBJECTIFS
- Identifier le statut personnel et patrimonial de son client.
- Conseiller son client afin d'optimiser sa situation matrimoniale.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales en droit civil.

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés de clientèle particuliers, conseillers en gestion de patrimoine juniors
- Intermédiaires des réseaux d'assurances
- Juristes juniors

ANIMATEUR
Isabelle PACE-DODERO
Experte en gestion de patrimoine et en assurance vie

Cerner le statut personnel et patrimonial de son client
- Identifier le statut personnel du client : célibataire, marié, divorcé, veuf
- Maîtriser le régime juridique et fiscal du PACS
- Évaluer la situation patrimoniale du client

Test de connaissances : quiz de sensibilisation des participants sur l'impact du statut du client sur la gestion de son patrimoine

Conseiller le client en fonction de son statut et de son régime matrimonial
- Optimiser l'organisation du patrimoine du client non marié : pacsé ou concubin
- Conseiller le client marié en fonction de son régime matrimonial
- Appliquer les clauses d'aménagement du régime matrimonial

Exercice d'application : répartition des actifs des époux selon le régime matrimonial

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'appréhender la situation matrimoniale de votre client et de le conseiller dans un but d'optimisation de son patrimoine.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 92351	Tarif HT : 435 €

Assurance vie et gestion de patrimoine

Élaborer une stratégie de placement

Bâtir une stratégie efficace de gestion de patrimoine implique une connaissance approfondie de l'assurance vie, de ses mécanismes techniques à ses aspects fiscaux, en passant par l'ensemble des clauses juridiques qui peuvent être optimisées.

OBJECTIFS
- Présenter les principaux atouts de l'assurance vie par rapport aux autres placements.
- Optimiser l'ensemble des techniques de l'assurance vie pour bâtir une stratégie de gestion de patrimoine performante.
- Prévenir les difficultés juridiques et fiscales de l'assurance vie.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales en fiscalité des particuliers ou avoir suivi " Impôt sur le revenu " (code 30072 p. 333).

PUBLIC CONCERNÉ
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Chargés de clientèle particuliers ou professionnels
- Intermédiaires des réseaux d'assurances

ANIMATEURS
Laetitia LLAURENS
Avocat à la Cour
LEX PATRIMONIS

Isabelle PACE-DODERO
Experte en Assurance vie

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Découvrir l'univers de l'assurance vie

Cerner les spécificités juridiques et fiscales de l'assurance vie par rapport aux autres placements
- Déterminer les conséquences patrimoniales de la propriété des sommes versées sur le contrat d'assurance
- Connaître le traitement successoral de l'assurance vie
- Savoir combiner les règles du droit des régimes matrimoniaux et du droit des assurances
- Maîtriser le régime fiscal de l'assurance vie en vue de son optimisation

Partage d'expériences : les évolutions récentes relatives à la réglementation de l'assurance vie

Construire une stratégie patrimoniale grâce au régime de l'assurance vie

Utiliser l'assurance vie comme un instrument de réorganisation de la succession
- Savoir rédiger des clauses bénéficiaires de qualité
- Associer assurance vie et fiducie

Exercice d'application : rédaction d'un modèle type de clause bénéficiaire

Utiliser l'assurance vie comme un instrument de garantie
- Bénéficier des avantages patrimoniaux du nantissement ou de la délégation
- Appréhender l'intérêt du démembrement en assurance vie

Connaître l'intérêt patrimonial du choix d'un type d'assurance vie
- Cosouscriptions, fonds dédiés, contrats en euros, contrats en unités de compte ou euro-croissance

Optimiser les aspects fiscaux des contrats d'assurance vie
- Savoir optimiser l'abattement fiscal de 4600 ou 9200 €
- Déterminer les possibilités offertes à l'assuré de plus de 70 ans
- Connaître les impacts patrimoniaux de la fiscalité des non-résidents

Partage d'expériences : construction d'une stratégie de gestion de patrimoine autour de l'assurance vie

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'élaborer une stratégie de placement autour de l'assurance vie afin d'optimiser la gestion patrimoniale de votre clientèle.

2 JOURS	14 heures	Code 92314	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus	
Paris	5-6 février 2018	13-14 novembre 2018	4-5 février 2019	

Approche patrimoniale globale du chef d'entreprise

Maîtriser la méthodologie du diagnostic patrimonial

La méthode de l'approche patrimoniale globale implique d'analyser et de diagnostiquer la situation de son client avant de lui préconiser des conseils. Poser les bonnes questions, être pertinent dans son approche et apporter des solutions adaptées, cela nécessite de maîtriser cette méthode devenue le standard de qualité minimum exigé et qui fait, en outre, l'objet de spécificités pour le chef d'entreprise.

OBJECTIFS
- Cerner les évolutions juridiques et fiscales et les traduire en opportunités pour les actionnaires de sociétés familiales.
- Décliner les stratégies patrimoniales les plus pertinentes.
- Utiliser judicieusement les structures de détention du patrimoine et les crédits de développement et d'optimisation.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en ingénierie fiscale du patrimoine ou avoir suivi " Initiation à l'ingénierie patrimoniale " (code 92310 p. 369).

PUBLIC CONCERNÉ
- Conseillers et ingénieurs patrimoniaux
- Chargés d'affaires en private equity mid cap
- Avocats, notaires et experts-comptables

ANIMATEUR
Francine TORTIGET
Consultante en gestion du patrimoine

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Quelle imposition pour le patrimoine professionnel ?

PROGRAMME

Expertise

Maîtriser la méthodologie de l'approche patrimoniale globale

Aborder la découverte de la situation
- Identifier les bonnes questions à poser
- Savoir écouter et rebondir en fonction des réponses données

Analyser la situation
- Définir une grille de lecture
- Identifier les indicateurs pertinents en fonction de l'objectif poursuivi

Établir le diagnostic patrimonial
- Les clés d'une bonne rédaction
- Savoir le présenter au client

Exercice d'application : rédaction d'un diagnostic patrimonial à partir d'une situation concrète

Identifier les évolutions juridiques et fiscales afin de les traduire en opportunités

Les modifications du droit de la famille

L'impôt sur les sociétés
- Cession de participations, distribution des dividendes, régime des groupes de sociétés...

Les transmissions et cessions de sociétés
- Le point sur les lois Dutreil et Jacob
- L'imposition des plus-values

Étude de cas : les nouvelles modalités du partage successoral appliquées à une situation concrète

Les stratégies patrimoniales adaptées au chef d'entreprise à caractère familial

Optimiser fiscalement la situation
- Minorer les frottements fiscaux
- Déterminer la politique de revenus
- Assurer la sécurité financière de la famille

Optimiser juridiquement la situation
- Restructurer le patrimoine
- Organiser la transmission
- Développer le patrimoine

Exercice d'application : chaque problématique est illustrée par un exercice d'application à résoudre en commun

Cerner les outils d'optimisation et de développement

Utiliser l'assurance vie, le contrat de capitalisation, la holding et la société civile

Utiliser l'effet de levier du crédit

Exercice d'application : calcul d'un effet de levier du crédit dans le cadre d'investissements immobiliers

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez décrypter les attentes et les besoins du chef d'entreprise afin d'apporter des solutions efficaces dans un climat de confiance.

2 JOURS	14 heures	Code 92315	Tarif HT : 1 595 € - repas inclus
Paris	22-23 mai 2018	8-9 octobre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 30 juillet 2018 ou 19 décembre 2018

ASSURANCE VIE
JEUDI 13 DÉCEMBRE 2018

ÉDITO

L'assurance vie subit **des bouleversements majeurs avec la baisse des taux, de nouvelles réglementations et une refonte de son architecture**. À cela s'ajoute une année 2018 marquée par une **activité jurisprudentielle forte** qui a permis de clarifier ou de condamner de nombreuses positions et pratiques mises en place depuis plusieurs années. Nous sommes face à une **mutation du produit**.

Toutefois, l'assurance vie dispose encore et toujours de **nombreux avantages patrimoniaux et fiscaux** qui en font l'outil indispensable de la gestion et de la transmission libre de son patrimoine à moindre coût.

Cette journée, organisée par **EFE**, est l'occasion unique d'échanger sur toute l'actualité et vos problématiques avec les plus grands experts en la matière **sous la présidence du Médiateur des assurances, Philippe Baillot, et de Marc Thomas-Marotel.**

PLUS DE **2 500 PARTICIPANTS EN 27 ANS**
Et VOUS ?

À L'ISSUE DE CETTE CONFÉRENCE, VOUS SAUREZ CONCRÈTEMENT :

- Appliquer les derniers textes législatifs
- Maîtriser le régime juridique et fiscal des contrats d'assurance vie
- Gérer les contrats d'assurance vie dans un cadre international en bénéficiant des avantages de la réglementation luxembourgeoise

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ
28E RENCONTRES ANNUELLES

TÉMOIGNAGES

" Exposé précis, bien illustré par la jurisprudence "
BANQUE PALATINE

" Très pratique et intéressant avec des cas concrets "
ACM VIE

" Interventions fouillées qui répondent aux questions. Très bonne prestation "
GIE AFER

CONTACT

Pour vous inscrire :
01 44 09 25 08
infoclient@efe.fr

Droit patrimonial de la famille

Maîtriser les régimes matrimoniaux, PACS, divorce, libéralités et successions

Le droit patrimonial de la famille régit les relations pécuniaires liant les membres d'une même famille dans le cadre d'un mariage, d'un PACS, d'un divorce ou en cas de décès. Dans un contexte où le concept de famille a beaucoup évolué, le législateur a fait preuve d'adaptation au fur et mesure des réformes relatives à la gestion et à la transmission du patrimoine qu'il est important de maîtriser.

OBJECTIFS
- Identifier les différents régimes matrimoniaux et le régime du PACS.
- Prévoir les conséquences patrimoniales d'un divorce.
- Maîtriser les principes du droit des donations et des successions.

PRÉREQUIS
Être impliqué dans la gestion et/ou la transmission de patrimoine.

PUBLIC CONCERNÉ
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Collaborateurs des études notariales
- Experts-comptables

ANIMATEUR
Christophe SIBERCHICOT
Chargé d'enseignement en fiscalité patrimoniale
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Repérer les différents régimes matrimoniaux
- Passer au crible les différents régimes matrimoniaux
- Participation aux acquêts
- Cerner les conditions et la procédure pour changer de régime matrimonial

Test de connaissances : les régimes matrimoniaux

Identifier le régime juridique et fiscal du PACS
- Déterminer les effets juridiques du PACS
- Appliquer le régime de l'indivision
- Identifier les conséquences fiscales de la souscription d'un PACS

Étude de cas : examen de la situation patrimoniale de deux pacsés et des conséquences juridiques et fiscales

Maîtriser les conséquences fiscales et patrimoniales d'un divorce
- Identifier les différentes formes de divorces
- Gérer les conséquences fiscales et patrimoniales d'un divorce

Étude de cas : analyses de liquidations de communauté suite à divorce

Maîtriser les règles relatives aux donations et aux successions

Identifier la typologie des donations
- Donations notariées
- Dons manuels
- Donation-partage

Le régime juridique et fiscal des donations

Exercice d'application : calcul des droits dans différentes hypothèses

Les différentes étapes d'un règlement successoral

Faire un point sur le mandat posthume

Exercice d'application : liquidation d'un régime matrimonial suite à un décès, règlement de la succession et calcul des droits de mutation à titre gratuit

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'appliquer les différents régimes matrimoniaux en vue de maîtriser les conséquences juridiques et fiscales inhérentes aux diverses problématiques familiales.

3 JOURS	21 heures	Code 92316	Tarif HT : 1 895 € - repas inclus
Paris	14 au 16 mars 2018	12 au 14 novembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 22 mai 2018 ou 21 janvier 2019

Structurer son patrimoine en société

Société civile, SAS, SARL et holding patrimoniale

Le recours à une société afin d'optimiser ou de structurer son patrimoine est un choix qui peut se révéler très judicieux et permettre une rationalisation importante des coûts fiscaux liés à la gestion ou à la transmission de ses avoirs. Pour choisir au mieux la structure la plus adéquate, il est donc essentiel de faire le point sur les différentes entités existantes et d'en maîtriser leurs applications.

OBJECTIFS
- Découvrir l'intérêt patrimonial du recours à une société.
- Maîtriser les caractéristiques juridiques, fiscales et sociales de chaque structure présentée.
- Maîtriser les diverses applications de la holding patrimoniale.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Initiation à l'ingénierie patrimoniale " (code 92310 p. 369).

PUBLIC CONCERNÉ
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Juristes et fiscalistes
- Avocats, notaires, experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR
Henry ROYAL
Conseiller en gestion de patrimoine

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Comment transmettre son entreprise ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Connaître les principes applicables à la société civile

Maîtriser les règles juridiques encadrant son fonctionnement
- Utiliser la liberté contractuelle : droit de vote plural, répartition inégalitaire du dividende
- Clauses d'agrément, d'inaliénabilité et de rachat forcé

Analyser les règles d'imposition
- Capital fort ou faible
- Repérer dans quelles situations opter pour l'IS

Repérer les avantages patrimoniaux d'une société civile

Étude de cas : montage patrimonial avec une SCI

SARL, SAS : choisir la structure la mieux appropriée pour gérer son patrimoine et en assimiler les modalités de création, de fonctionnement et de dissolution

Tirer profit des effets de levier juridiques et financiers de la SAS
- Actions de préférence à droit de vote plural et à dividende majoré

Optimiser l'effet de levier fiscal
- Sursis d'imposition, régimes des sociétés mères, intégration fiscale, titres de participation, fusion-absorption...
- Mesurer les opportunités et les contraintes

Mettre en place une holding patrimoniale

Choisir la forme sociale la mieux adaptée à ses objectifs

Constituer la holding : choix de la chronologie la plus avantageuse

Optimiser l'impôt sur le revenu, l'ISF et les droits de mutation
- Les exonérations totales ou partielles : les pactes Dutreil
- Les engagements de conservation
- Choisir entre holding animatrice ou passive

Gérer et transmettre son patrimoine privé

Étude de cas : la holding, un outil précieux
- Faciliter l'acquisition d'une entreprise
- Le LBO familial
- Optimiser la transmission au sein de la famille
- Concilier les intérêts divergents des majoritaires et des minoritaires
- Équilibrer patrimoine privé et patrimoine professionnel : la holding de rachat
- Vendre dans les meilleures conditions fiscales
- Concilier donation et vente de l'entreprise

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en place une holding patrimoniale et de conseiller vos clients sur les schémas juridiques et fiscaux les plus efficaces.

2 JOURS	14 heures	Code 92317	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	14-15 mai 2018	10-11 décembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 12 juillet 2018 ou 11 février 2019

Holding patrimoniale

Gérer et transmettre son patrimoine via une holding

L'instabilité fiscale actuelle conduit de plus en plus les chefs d'entreprises à créer des holdings patrimoniales. En effet, la holding est devenue l'un des outils phares sur la palette des techniques d'ingénierie juridique à la disposition des avocats, notaires et conseils en gestion de patrimoine. Le recours à une société holding est une solution classique de structuration du patrimoine des personnes physiques permettant de limiter l'imposition immédiate des revenus, afin de favoriser leur réinvestissement.

OBJECTIFS

- Appliquer les règles juridiques et fiscales applicables aux sociétés holdings.
- Identifier et mesurer l'intérêt de recourir à une holding patrimoniale pour gérer ou transmettre son patrimoine.
- Maîtriser toutes les techniques d'optimisation fiscale grâce au recours à une holding patrimoniale.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en ingénierie fiscale du patrimoine ou avoir suivi " Initiation à l'ingénierie patrimoniale " (code 92310 p. 369).

PUBLIC CONCERNÉ

- Conseillers en gestion de patrimoine
- Juristes et fiscalistes
- Avocats, notaires, experts-comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR

Henry ROYAL
Conseiller en gestion de patrimoine

PROGRAMME

Perfectionnement

Mettre en place une holding patrimoniale

Choisir la forme sociale la plus adaptée à ses objectifs

- SAS ou société civile
- Mesurer l'intérêt de recourir à une société holding
- Contrôler et gérer son patrimoine privé

Constituer la holding et choisir la chronologie la plus avantageuse

Appliquer le régime fiscal de la société holding

Optimiser l'impôt sur le revenu, l'IFI et les droits de mutation

- Choisir l'IR ou l'IS
- Les exonérations totales ou partielles : les pactes Dutreil
- Déterminer les engagements de conservation
- Choisir entre holding animatrice ou passive

Gérer la holding au regard de l'IFI

Étude de cas : analyse d'un exemple chiffré de constitution d'une holding patrimoniale

Gérer et transmettre son patrimoine professionnel via une holding

- La holding patrimoniale : outil d'optimisation du coût fiscal d'une cession d'entreprise ou d'une transmission de patrimoine
- Apport des titres de l'entreprise à une nouvelle société holding soumise à l'IS
- La cession par la société holding des titres reçus à l'occasion de l'apport
- Recourir au LBO familial
- Optimiser la transmission au sein d'une famille
- Équilibrer patrimoine privé et professionnel : recourir à une holding de rachat
- Vendre dans les conditions fiscales les plus optimales
- Distinguer le régime de la donation de l'entreprise de la cession à titre onéreux
- Utiliser des montages recourant au démembrement de propriété

Exercice d'application : calcul des plus-values et des droits d'enregistrement dans un exemple tiré de la pratique professionnelle

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en place une stratégie patrimoniale efficace en constituant une holding.

1 JOUR	7 heures	Code 92318	Tarif HT : 985 € - repas inclus
Paris	15 mai 2018	11 décembre 2018	

Initiation à l'ingénierie patrimoniale

BLENDED

Intégrer les bases de la fiscalité du patrimoine

L'optimisation fiscale tient une place très importante dans la gestion de patrimoine. Afin de maîtriser les bases de la fiscalité patrimoniale, les gestionnaires de patrimoine doivent impérativement savoir limiter l'impact de l'imposition, réduire les bases d'imposition ou encore différer le paiement de l'impôt.

OBJECTIFS

- Maîtriser les savoirs techniques, juridiques et fiscaux nécessaires à l'appréhension de la fiscalité patrimoniale.
- Proposer des stratégies fiscales patrimoniales adaptées à la situation du client.
- Identifier les risques fiscaux.

PRÉREQUIS

Vouloir développer ses connaissances en ingénierie patrimoniale.

PUBLIC CONCERNÉ

- Conseillers en gestion de patrimoine et CIF
- Ingénieurs patrimoniaux
- Chargés de clientèle particuliers

ANIMATEUR

Grégoire MASURE
Conseiller patrimonial
CGP & ASSOCIÉS

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Établir un bilan patrimonial

- Repérer les attentes du client
- Recueillir les informations pertinentes à l'établissement d'un bilan
- Conduire un entretien découverte
- Dresser un bilan patrimonial et l'analyser

Exercice d'application : rédaction d'un diagnostic patrimonial à partir d'une situation donnée

Maîtriser les différents mécanismes de base de la fiscalité du patrimoine

Maîtriser l'impôt sur le revenu et la fiscalité catégorielle

- Gérer les revenus professionnels
- Traiter fiscalement les stock-options, les jetons de présence et les comptes courants d'associés
- Maîtriser les règles des revenus fonciers

Appliquer le régime de la fiscalité des revenus de capitaux mobiliers

- Modalités de calcul de l'impôt
- Identifier les abattements, les crédits d'impôt et les déductions possibles
- Opter, ou non, pour le prélèvement forfaitaire libératoire
- Gérer les revenus tirés des PEA, des FCPR, des FCPI, des PEL et des CEL

Exercice d'application : détermination et calcul de l'imposition des revenus de capitaux mobiliers

Intégrer le régime fiscal des plus-values

- Distinguer les plus-values mobilières des plus-values immobilières
- Calculer le montant de la plus-value
- Déterminer le prix de revient
- Traiter fiscalement une moins-value

Exercice d'application : calcul du montant de la plus-value réalisée par un chef d'entreprise

Appliquer des stratégies patrimoniales adaptées à l'interlocuteur

- Identifier les évolutions en matière de fiscalité du patrimoine
- Préconiser et mettre en œuvre des solutions patrimoniales
- Optimiser fiscalement la situation

Étude de cas : mise en place d'une stratégie d'optimisation fiscale patrimoniale

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'analyser la situation fiscale du client afin de limiter au maximum son imposition.

3 JOURS	21 heures	Code 92310	Tarif HT : 1 895 € - repas inclus
Paris	14 au 16 février 2018	19 au 21 novembre 2018	

Réussir un investissement immobilier patrimonial

Maîtriser les rouages financiers, juridiques et fiscaux

Pour investir sans risque dans l'immobilier, il existe différents moyens : investissements directs ou indirects, formules de placement diverses... Il convient toutefois d'être vigilant sur les conséquences fiscales et les contraintes juridiques qui peuvent fausser l'économie d'une acquisition. Connaître le marché et maîtriser les possibles effets de levier permettent donc d'améliorer la rentabilité d'un investissement immobilier.

OBJECTIFS
- Évaluer la rentabilité d'un investissement immobilier et optimiser l'acquisition d'un patrimoine immobilier.
- Maîtriser les différentes modalités de financement d'un investissement.
- Maîtriser les principaux paramètres de la fiscalité immobilière.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en immobilier.

PUBLIC CONCERNÉ
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Collaborateurs des études notariales
- Experts-comptables
- Toute personne amenée à conseiller des particuliers sur leurs investissements immobiliers

ANIMATEUR
Grégoire MASURE
Conseiller patrimonial
CGP & Associés

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 14 juin 2018 ou 22 novembre 2018

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les éléments clés pour bâtir une stratégie immobilière
- Déterminer la place de l'immobilier dans le patrimoine
- Les différentes formules de placements : investissements directs et indirects - pierre papier
- La rentabilité des investissements

Bien choisir le bien immobilier
Analyser et anticiper les grandes tendances du marché immobilier
- Les outils d'analyse et de prévision
- Les indicateurs d'évolution des prix

La recherche et l'expertise du bien

Cerner les différentes modalités d'acquisition
Les procédures d'acquisition : vente de gré à gré / vente aux enchères
Les modalités d'acquisition du bien
- Acquérir en pleine propriété
- Acquérir en démembrement : aspects civils et fiscaux
- Bail à construction

Investissement direct : avantages et inconvénients
Investissement indirect
- Détention via une structure immobilière : choisir la forme sociale
- Connaître les règles de constitution et de fonctionnement propres à chaque structure
- Maîtriser la fiscalité applicable dans chaque cas

Test de connaissances : validation des acquis sur les modalités d'acquisition d'un bien immobilier

Financer l'investissement
Identifier les différents types de prêts
Optimiser un investissement immobilier grâce au crédit
- Comparer les différentes modalités de financement
- Apport
- Typologie des crédits : crédit amortissable, crédit in fine
- Opportunité du crédit-bail immobilier
- Prêts à taux fixes ou révisables
- Optimiser l'assurance du prêt

Étude de cas : choix du mode de financement le mieux adapté à la situation du client

Assurer la gestion du bien
- La gestion d'une propriété directe à plusieurs : indivision, copropriété, lotissement, " time sharing "
- Le contrat de bail : bail professionnel, bail commercial, bail d'habitation, bail de droit commun
- Le cas particulier de la location meublée

Intégrer les principaux paramètres de la fiscalité immobilière
- Lors de l'acquisition : droits d'enregistrement, TVA immobilière
- Pendant la détention
- Lors de la cession
- Maîtriser les mécanismes de taxation des revenus locatifs
- Analyser et profiter des avantages fiscaux

Estimer la performance d'un investissement immobilier

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de choisir l'investissement immobilier le plus adéquat selon la situation de votre client en évitant les risques et en optant pour le financement et le régime fiscal les plus avantageux.

2 JOURS	14 heures	Code 92321	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	10-11 avril 2018	20-21 septembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Maîtriser les dispositifs de défiscalisation immobilière

OBJECTIFS
- Optimiser un investissement locatif.
- Financer un investissement locatif.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en fiscalité ou avoir suivi " Impôt sur le revenu " (code 30072 p. 333).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires d'actifs immobiliers
- Chargés de clientèle particuliers au sein d'une banque de détail ou privée
- Conseillers en gestion de patrimoine

ANIMATEUR
Philippe VILLECOURT
Gérant, consultant en gestion de patrimoine
ÉLYSÉES AVENIR PATRIMOINE

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser les différents dispositifs de défiscalisation immobilière
- Décrypter le dispositif Pinel / Pinel Outre-Mer
- Proposer les investissements locatifs Censi-Bouvard et l'EPHAD
- Déterminer un déficit foncier des LMP/LMNP
- La fiscalité du dispositif Malraux et les monument historiques
- Comparer le régime Réel et le Micro foncier

Exercice d'application : élaboration d'une stratégie patrimoniale d'un investissement locatif

Analyser le financement d'un investissement locatif
- Identifier les différents types de crédits
- Utiliser l'effet de levier de l'assurance vie
- Réaliser un investissement locatif via une SCI

Étude de cas : simulation d'un investissement locatif

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de proposer un investissement locatif.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 92352	Tarif HT : 495 €
Paris	4 avril 2018 (9h-13h)	10 octobre 2018 (14h-18h)	

Évaluation immobilière et contrôle fiscal

Maîtriser les règles d'évaluation et faire face à un contrôle fiscal

Face aux fluctuations du marché immobilier, il est de plus en plus délicat de connaître la valeur des biens immobiliers ou des parts de SCI que l'on détient. Les contrôles fiscaux portant sur la valeur des biens se sont intensifiés ces dernières années aussi bien dans le cadre de l'ISF que dans celui des successions ou des donations. Il devient donc indispensable de maîtriser ce domaine afin de limiter les risques de rehaussement de l'administration fiscale ou, a minima, de savoir y faire face.

OBJECTIFS
- Déterminer la valeur d'un bien immobilier ou d'une SCI.
- Maîtriser les méthodes d'évaluation reconnues par l'administration fiscale.
- Faire face à un contrôle fiscal.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en fiscalité immobilière ou avoir suivi " Fiscalité immobilière - Niveau 1 " (code 30049 p. 321).

PUBLIC CONCERNÉ
- Conseillers en investissements immobiliers
- Collaborateurs des études notariales
- Juristes fiscalistes

ANIMATEUR
Christophe SIBERCHICOT
Chargé d'enseignement en fiscalité patrimoniale
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Qu'est-ce qu'un contrôle fiscal ?

PROGRAMME

Expertise

Déterminer la valeur d'un bien immobilier

Identifier la notion de valeur vénale
- Définitions doctrinale et jurisprudentielle

Déterminer les facteurs physiques
- Le marché immobilier
- Les règles d'urbanisme

Définir les facteurs juridiques
- Le démembrement de propriété
- Les abattements : occupation...

Caractériser les facteurs économiques
- L'impact des investissements locatifs
- Les monuments historiques

Appliquer les règles propres à l'ISF et aux mutations à titre gratuit
- Principes d'imposition des droits démembrés
- L'habitation principale
- Les biens ruraux : bois et forêts, baux à long terme...
- Traitement fiscal des ventes en l'état futur d'achèvement

Dresser la liste des méthodes d'évaluation immobilière reconnues par l'administration fiscale
- Appliquer l'évaluation par la comparaison
- Choisir l'évaluation par le revenu
- L'évaluation par le prix de revient

Réaliser l'évaluation des SCI
- La méthode mathématique
- La méthode par le rendement
- La combinaison des méthodes
- Décotes : manque de liquidité, risque, clause d'agrément...

Étude de cas : évaluation d'une SCI propriétaire de plusieurs biens à partir d'un dossier complet : actes, emprunts, comptes courants d'associés, déclaration fiscale 2072...

Faire face à un contrôle fiscal

Suivre la procédure
- La proposition de rectification
- Écrire la réponse aux observations
- Recourir à la transaction
- Le contentieux

Répondre à l'administration
- Argumenter : prix, superficie, abattement...
- Utiliser les recours possibles : hiérarchique, conciliateur...
- La commission de conciliation : saisine et fonctionnement
- Panorama de la jurisprudence

Étude de cas : analyse d'un dossier concret ISF, réflexion sur les réponses à donner et les procédures à engager suite à un rehaussement de valeur effectué par l'administration fiscale

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'évaluer les biens immobiliers et les SCI afin d'assurer une sécurité juridique et fiscale, mais également de savoir faire face à un éventuel contrôle fiscal.

1 JOUR	7 heures	Code 92320	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	13 juin 2018	18 octobre 2018	

Maîtriser les bases des OPC

Fonctionnement, styles de gestion et mesure de performance

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) ou Fonds Commun de Placement (FCP), fonds actions, obligataires, gestion active, indicielle ou alternative : un Organisme de Placement Collectif (OPC) peut prendre de multiples formes. Afin de gérer ou de commercialiser au mieux les fonds confiés par les investisseurs, il convient d'en maîtriser tous les aspects.

OBJECTIFS
- Comprendre le fonctionnement des OPC.
- Distinguer les styles de gestion.
- Mesurer la performance et le risque.

PRÉREQUIS
- Avoir des connaissances générales sur les instruments financiers et la gestion de portefeuille ou avoir suivi " Les fondamentaux des instruments financiers " (code 92018 p. 381).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services financiers
- Auditeurs et risks managers
- Toute personne souhaitant maîtriser les bases des OPC

ANIMATEUR
Fabrice PANSARD
Professeur associé, Université d'Évry-Val-d'Essonne
Économiste, consultant en marchés financiers

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 15 mai 2018 ou 21 décembre 2018

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner le fonctionnement des OPC
- Les différents types d'OPC
- La valorisation et la liquidité des parts
- La typologie des frais : management et incentive fees, coûts de transaction

Exercice d'application : calculs de frais de gestion variables

Analyser les styles de gestion

Analyser la gestion traditionnelle
- Gestion indicielle versus stock picking
- Gestion growth versus gestion value
- Focus sur les ETFs : spécificités, techniques de réplication

Exercice d'application : analyse comparée des portefeuilles d'un fonds growth et d'un fonds value

Distinguer gestion alternative et structurée
- Les spécificités des hedge funds
- Les stratégies des hedge funds : long/short equity, event driven, relative value, global macro
- Les fonds structurés : profils de gain et de garantie, structures types
- Exemple d'un fonds de type

Exercice d'application : construction d'un produit structuré de type OBPI (Option-based portfolio insurance)

Intégrer les contraintes réglementaires en matière d'allocation d'actifs
- Les principes généraux
- Les ratios de diversification et d'emprise
- Les limites en matière de levier

Mesurer les performances et identifier les risques

Identifier les indicateurs de performance et de risque
- Les ratios de Sharpe, d'information, de Treynor, l'alpha de Jensen
- Les mesures du risque : volatilité, bêta, VaR
- L'Indicateur synthétique de risque et de rendement de l'ESMA
- L'attribution de performance (effet de sélection versus effet d'allocation)

Focus sur la gestion du risque de liquidité des OPC
- La matérialisation du risque de liquidité : retour sur la crise financière
- Le code de bonnes pratiques de l'AFG

Exercice d'application : mesure de la performance (ajustée du risque) d'un échantillon de fonds français

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser le fonctionnement des fonds, les différents styles de gestion ainsi que les méthodes utilisées pour mesurer la performance et le risque.

2 JOURS	14 heures	Code 92146	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	12-13 mars 2018	17-18 octobre 2018	

Maîtriser le cadre réglementaire des OPC

Pour limiter les risques et responsabilités des sociétés de gestion

Les Organismes de Placement Collectif (OPC) sont soumis à un cadre réglementaire contraignant et complexe. Directives Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities (UCITS), devoir de conseil et d'information vis-à-vis des investisseurs, démarches auprès de l'AMF... autant d'obligations et de contraintes qu'il convient de maîtriser afin de limiter les risques et responsabilités liés.

OBJECTIFS
- Cerner l'environnement réglementaire des OPC.
- Maîtriser la classification des OPC.
- Identifier les risques et les responsabilités.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser les bases des OPC " (code 92146 p. 371).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables gestion OPC
- Dépositaires OPC et juristes
- Toute personne souhaitant maîtriser les aspects réglementaires des OPC

ANIMATEUR
Arielle LEVI
Conseillère en gestion de patrimoine
ALLFINE CONSULTANTS

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser l'environnement pratique et réglementaire des OPC

Cerner l'industrie de la gestion collective en France
- Maîtriser le cadre juridique
- Les éléments d'information à faire figurer sur les documents promotionnels
- Le devoir de conseil et d'information vis-à-vis du porteur
- La fiscalité applicable à la gestion collective

Analyser la forme juridique des OPC
- FCP et SICAV
- Connaître les principales différences juridiques

Maîtriser la typologie des différentes sortes d'OPC

Identifier les différents types de classifications des OPC
- Actions françaises, européennes et internationales
- Obligations européennes et internationales
- Monétaires européens et internationaux
- Fonds alternatifs, à formule et diversifiés

Exercice d'application : à partir d'un tableau listant les classes d'OPC, analyse commentée des contraintes d'investissement

Créer un OPC
- Les étapes clés et les démarches
- Les documents juridiques

Exercice d'application : rédaction du prospectus

Vie sociale des OPC
- Modifications, transformations, fusions, liquidations, dissolutions...

Certification des OPC à la clôture de l'exercice

Montage d'OPC à capital garanti

Maîtriser les risques et responsabilités liés
- Connaître la typologie des risques
- Identifier les risques conjoints : indéfinis et solidaires
- Sécuriser les risques : la démarche à suivre
- Déterminer les responsabilités

Exercice d'application : à partir d'un exemple de création d'un OPC, élaboration d'une grille de notation et d'évaluation du risque

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser le cadre réglementaire des OPC.

2 JOURS	14 heures	Code 92022	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	14-15 mai 2018		13-14 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 10 juillet 2018 ou 12 février 2019

Réglementation AMF pour les sociétés de gestion

Maîtriser les obligations et les règles de bonne conduite

Chaque société de gestion est soumise à une réglementation de l'AMF de plus en plus complexe couvrant aussi bien la surveillance de la société, de ses salariés, de ses partenaires et sous-traitants, que celle de ses produits et services. Pour éviter tout risque de sanction, il est indispensable de maîtriser les obligations professionnelles et réglementaires.

OBJECTIFS
- Cerner les obligations professionnelles et réglementaires applicables aux sociétés de gestion.
- Maîtriser les impacts de la réglementation AMF sur son activité et identifier les procédures et démarches à mettre en œuvre.
- Identifier et anticiper les risques de mise en jeu de la responsabilité de la société de gestion.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser le cadre réglementaire des OPC " (code 92022 p. 372).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes de société de gestion
- Responsables de la conformité et du contrôle interne
- Gérants

ANIMATEUR
Arielle LEVI
Conseillère en gestion de patrimoine
ALLFINE CONSULTANTS

PROGRAMME

Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les différentes sources légales et réglementaires applicables aux sociétés de gestion et à leur périmètre d'activité
- Lister les textes applicables
- Cerner le cadre légal des sociétés de gestion agréées en France, leur périmètre d'activité en France et à l'étranger

Connaître les modalités d'agrément des sociétés de gestion et les contraintes d'organisation interne
- Analyser les modalités liées à l'agrément de la société de gestion
- Appliquer les règles de bonne conduite et de gouvernance

Exercice d'application : choix de statuts adaptés suivant des exemples concrets de projets
- Appliquer la réglementation liée aux produits et services offerts en France par une société de gestion
- Connaître la réglementation applicable à la gestion collective
- Classification des Organismes de Placement Collectif (OPC)
- Les mandats de gestion individuelle
- Le conseil en investissement financier
- La Réception - Transmission d'Ordres (RTO)

Exercice d'application : exemple des structurations d'OPC

Lister les obligations et responsabilités contractuelles des sociétés de gestion
- Face aux distributeurs
- Face aux investisseurs
- Face à des partenaires ou sous-traitants

Mise en situation : illustration des différentes obligations et responsabilités contractuelles des sociétés de gestion par des décisions de jurisprudence ou des cas de litiges

Le contrôle des sociétés de gestion

Cerner le rôle et les pouvoirs de l'AMF et de l'ACPR
- Comprendre leur fonctionnement et leur champ d'action
- Analyser la réglementation et les différents niveaux de textes

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en œuvre les obligations réglementaires et les engagements contractuels des sociétés de gestion françaises.

2 JOURS	14 heures	Code 92134	Tarif HT : 1 595 € - repas inclus
Paris	4-5 juin 2018		8-9 novembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 11 septembre 2018 ou 15 janvier 2019

Maîtriser le fonctionnement d'un FCPR /FPCI / FCPI / FIP

BLENDED

Cadre juridique et fiscal des fonds d'investissement

Les Fonds Communs de Placement à Risques (FCPR), les Fonds Professionnels de Capital Investissement (FPCI) anciennement dénommés fonds communs de placement à risques à procédure allégée, les Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) et les Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) sont des organismes de placement collectifs en valeurs mobilières orientés vers l'investissement risqué et sont, de ce fait, soumis à un cadre prudentiel et fiscal précis.

OBJECTIFS
- Cerner l'environnement juridique, fiscal et comptable des FCPR, FPCI, FCPI et FIP.
- Identifier les spécificités de chaque fonds d'investissement.
- Maîtriser les règles de fonctionnement et de gestion applicables.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser les bases des OPC " (code 92146 p. 371).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes et fiscalistes
- Gestionnaires OPC
- Toute personne souhaitant maîtriser le fonctionnement d'un FCPR et d'un FPCI

ANIMATEURS
Camille-Maya HUREL
& Christophe SEVENNEC
Avocats Associés
CHAMMAS & MARCHETEAU

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le cadre réglementaire et fiscal

Identifier les actifs éligibles
- Les ratios applicables
- Les titres éligibles au ratio de 50 %
- Les autres titres éligibles à l'actif du FCPR et du FPCI
- Les règles de division des risques
- Le ratio d'emprise pour les FPCI
- Liquidation des FCPR et des FPCI

Exercice d'application : calcul des ratios

Étudier la fiscalité applicable et en tirer parti
- Les porteurs de parts
- Les conditions d'éligibilité au Plan d'Épargne en Actions (PEA)

Identifier les différentes structures possibles

Différencier FCPR et FPCI
- Procédure d'agrément : les exigences de l'AMF, les pièces à fournir et le calendrier
- FPCI : les souscriptions concernées
- Les règles prudentielles
- Frais de gestion : des exigences à la hausse

Analyser les spécificités des FCPI
- Les contraintes d'investissement : ratios à respecter, entreprises éligibles...
- Les contraintes de gestion propre

Investir dans un FIP
- Les caractéristiques : durée, entreprises éligibles et conditions d'investissement, investisseurs visés...
- Objectifs et avantages
- La combinaison FIP/FCPI

Exercice d'application : FCPR, FPCI, FCPI, FIP... : choix du fonds adapté à ses besoins

Faire le point sur la gestion, le fonctionnement du fonds et de l'équipe de gestion

Appliquer les règles de déontologie en vigueur
- Les règles de bonne conduite à respecter
- Les situations de conflits d'intérêts
- Le contrôle de l'AMF
- Les pratiques de la place

Exercice d'application : élaboration d'un code de bonne conduite

Lister les contraintes comptables
- Les participations non cotées
- Les engagements hors bilan
- La distribution d'actifs et d'avoirs
- Les valeurs liquidatives
- La présentation des états financiers

Aborder l'intéressement de l'équipe de gestion : les difficultés à résoudre
- Les conditions minimales pour la société de gestion
- Les actionnaires
- Le Carried Interest

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les modalités de fonctionnement et de gestion des différents fonds.

1 JOUR	7 heures	Code 92049	Tarif HT : 985 € - repas inclus
Paris	8 juin 2018	22 novembre 2018	

Maîtriser la gestion actif-passif bancaire

BLENDED ORDINATEUR

Pour optimiser l'allocation des risques de l'ALM

L'Asset and Liability Management est une méthode qui permet notamment à une banque, de gérer la composition et l'adéquation de l'ensemble de ses actifs et passifs et de son hors-bilan. Les outils ALM sont de plus en plus sophistiqués et automatisés. Afin de les utiliser au mieux, il faut maîtriser les risques de bilan bancaire et les méthodes de mesure et de gestion de ces risques.

OBJECTIFS
- Cerner les objectifs de l'ALM bancaire.
- Identifier les risques et leur méthode d'évaluation.
- Mettre en place et faire vivre un système ALM.

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance des marchés et des produits financiers ou avoir suivi " Les marchés financiers - Niveau 2 " (code 92042 p. 380).

PUBLIC CONCERNÉ
- Contrôleurs de gestion et responsables du contrôle interne
- Gestionnaires actif-passif
- Toute personne associée à l'utilisation des outils de la gestion-actif bancaire

ANIMATEUR
Consultant spécialiste de l'ALM

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 6 juin 2018 ou 21 novembre 2018

PROGRAMME

Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner le cadre et les objectifs de l'ALM

Maîtriser les risques du bilan bancaire
- Identifier les principaux risques stratégiques et opérationnels
- Optimiser l'allocation des risques
- Aperçu des méthodes de mesure : Gaps, Valeur Actuelle Nette et Value-at-Risk...

Respecter la réglementation prudentielle

Intégrer les conséquences du passage aux IFRS
- Identifier les changements liés à l'IAS 39
- Tableau récapitulatif

Mesurer et gérer l'ensemble des risques

Risque de liquidité
- Définir les facteurs de risque
- Maîtriser les ratios de liquidité

Exercice d'application : calcul des gaps de liquidité

Mesurer l'exposition au risque de change
- Distinguer position de change comptable et économique

Étude de cas : examen de solutions de couverture de remontée du résultat en devise

Risque de taux global
- Mesurer le risque de taux global : VAN, duration, sensibilité, VaR...

Exercice d'application : calcul des gaps de taux, visualisation de l'impact financier et comptable

Options cachées
- Estimer l'exposition sur les options cachées

Étude de cas : méthode utilisée dans une grande banque de la place

Risque de crédit et de contrepartie
- Gérer le risque de contrepartie sur les produits dérivés
- Estimer la probabilité de défaut et les provisions économiques

Étude de cas : passage en revue des différentes techniques de réduction du risque de crédit

Optimiser l'organisation interne de la gestion actif-passif
- Organiser la fonction : faire le point sur les missions d'un service ALM

Exercice d'application : construction d'un tableau de bord ALM
- Dynamiser l'allocation de fonds propres

Partage d'expériences : échanges sur les enseignements à tirer de différentes organisations de gestion actif-passif

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'utiliser les différentes techniques de la gestion actif-passif et de mesurer les risques liés à l'ALM.

2 JOURS	14 heures	Code 92053	Tarif HT : 1 595 € - repas inclus
Paris	4-5 avril 2018	27-28 septembre 2018	

Maîtriser la gestion du back-office titres

Sécuriser le traitement des opérations sur titres (OST)

Longtemps considérées comme une activité sans réelle plus-value, les fonctions des back-offices titres se sont considérablement élargies depuis plusieurs années. La diversité des titres traités, la nécessité de contrôler les risques financiers et la sécurité du système, l'internationalisation et la multiplication des opérations sur internet sont venues en compliquer les missions.

OBJECTIFS

- Cerner le rôle et la fonction du back-office titres.
- Maîtriser la gestion des opérations traitées par le back-office titres.
- Sécuriser les procédures de contrôle du back-office titres.

PRÉREQUIS

Il est recommandé d'avoir une connaissance des marchés financiers ou d'avoir préalablement suivi " Les marchés financiers - Niveau 2 " (code 92042 p. 380).

PUBLIC CONCERNÉ

- Opérateurs middle et back-offices
- Collaborateurs du service titres
- Contrôleurs internes, auditeurs et inspecteurs

ANIMATEUR

Michel COMMUN
Spécialiste des activités post-marché

2 JOURS | 14 heures | **Code 92056**

Tarif HT : **1 495 €** - repas inclus

Paris
11-12 avril 2018
8-9 octobre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 12 juin 2018 ou 10 décembre 2018

PROGRAMME

Perfectionnement

Cerner le rôle et la fonction du back-office titres

Déterminer sa place dans la chaîne de gestion des titres financiers
- Identifier les différents acteurs
- Connaître les différents métiers
- Recenser les missions essentielles du back-office titres

Présenter la chaîne de traitement des titres financiers
- Identifier les marchés et titres financiers
- Distinguer les systèmes de négociation, chambres de compensation, systèmes de règlement-livraison et de paiement

Exercice d'application : cartographie post-it des différents acteurs autour du back-office titres

Maîtriser la gestion des opérations traitées par le back-office titres

Recenser les grandes catégories d'opérations et leurs spécificités
- Le traitement des opérations boursières
- Le traitement des opérations hors bourse et le collatéral management

Maîtriser les principes de la comptabilité titres et espèces
- Le rôle et les obligations du teneur de compte conservateur

Traiter les Opérations sur Titres (OST)
- Les principales OST et leurs modalités de traitement
- Les missions des autres fonctions autour du Back Office Titres

Exercice d'application : exemple de calcul d'une OST

Optimiser sa stratégie back-office

Mettre en place des procédures de traitement et de contrôle performantes
- Les moyens humains et techniques du Back Office Titres
- Les différents reportings
- L'amélioration des traitements et services en continu

Choisir l'option stratégique la plus adaptée
- La restructuration de la filière titres
- Les différents partenariats
- La sous-traitance et l'externalisation
- Les technologies au service de la productivité : robotisation et blockchain

Autodiagnostic : évaluation de sa pratique et identification des points forts et des améliorations à apporter

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les méthodes et outils pour optimiser l'activité et les contraintes du back-office titres.

* 3 collaborateurs à former

JE CRÉE LA SESSION À LA DATE DE MON CHOIX !

Je fais mes propositions au 01 44 09 25 08 - infoclient@efe.fr
Et je découvre ce concept sur www.efe.fr

Pratiquer la comptabilité bancaire

Cerner l'environnement et passer les écritures
Code 92086 - 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 495 €

Pratique de la comptabilité des OPC

Maîtriser les principes et schémas d'écriture comptables
Code 92058 - 2 jours - 14 heures
Tarif HT : 1 495 €

Programmes disponibles sur www.efe.fr

Pratiquer le contrôle de gestion bancaire

Du calcul des coûts au pilotage de l'activité bancaire

Comme n'importe quelle entreprise, chaque banque dispose de son propre contrôle de gestion. Identifier les bons indicateurs, choisir la méthode de calcul adaptée ou mettre en place un tableau de bord efficace pour mesurer la performance, sont autant de missions dévolues au contrôle de gestion qu'il convient d'adapter aux spécificités du secteur bancaire.

OBJECTIFS
- Définir le périmètre du contrôle de gestion bancaire.
- Mesurer la performance des activités bancaires.
- Passer du calcul des coûts au pilotage de l'activité bancaire.

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance de la comptabilité bancaire.

PUBLIC CONCERNÉ
- Contrôleurs de gestion et responsables financiers
- Responsables comptables
- Inspecteurs et auditeurs internes

ANIMATEUR
Philippe CHANOINE
Spécialiste des opérations sur titres
FORMA BOURSE

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 12 septembre 2018 ou 16 janvier 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Mettre en place le contrôle de gestion bancaire

Définir la fonction et son contenu
Construire une organisation
- Lister les compétences indispensables du contrôleur de gestion
- Choisir son rattachement hiérarchique
- Arbitrer entre centralisation et décentralisation
- Intégrer les spécificités des banques de réseau
- Coordonner les différentes missions : comptabilité, audit interne...

Étude de cas : identification des difficultés de mise en place de différents projets et bénéfices des solutions retenues

Mesurer et analyser les performances bancaires
- Recenser les différents axes de mesure : produits, services, métiers, centres de responsabilité, clients...

Exercice d'application : arbitrage entre une mesure de performance par segment ou métier, par client ou groupe de clients et choix des indicateurs les plus adaptés sur la base de données fictives
- Calculer le Produit National Brut (PNB) par centre de profit

Exercice d'application : calcul du float et des capitaux moyens d'un centre de profit
- Choisir la méthode de calcul des charges et des coûts d'opération la plus adaptée

Exercice d'application : détermination des prix de revient de prestations bancaires sur la base des données fournies
- Développer de nouveaux indicateurs non financiers
- Mesurer la performance à partir de tableaux de bord

Exercice d'application : élaboration du tableau de bord d'une agence

Passer à la gestion prévisionnelle
- Comprendre la démarche prévisionnelle
- Fixer les objectifs et les plans d'action
- Établir les budgets : le suivi à mettre en place

Identifier les limites des systèmes traditionnels
- Étudier la solution Activity Based Costing / Activity Based Management (ABC/ABM)
- Appliquer la méthode ABC en environnement bancaire

Exercice d'application : pilotage des activités de back-office et intégration des coûts de traitement back-office dans le calcul de la rentabilité des opérations générées par le front-office

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les principes et techniques du contrôle de gestion bancaire.

2 JOURS	14 heures	Code 92015	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	4-5 juin 2018	7-8 novembre 2018	

Le résultat fiscal dans les établissements financiers

Calculer la charge d'impôt sur les bénéfices des banques

La charge d'impôt sur les bénéfices des banques et des établissements financiers est déterminée sur la base de son résultat fiscal. Ce résultat fiscal est calculé à partir du résultat comptable. Il convient donc de maîtriser non seulement les spécificités de la fiscalité des banques et des établissements financiers, particulièrement en matière d'impôt sur les sociétés tout en respectant les règles de sous-capitalisation. Mais également de maîtriser un certain nombre de réglementations spécifiques aux établissements financiers pour déterminer le résultat fiscal et sa traduction dans la liasse fiscale en vue de déterminer sa charge d'impôt.

OBJECTIFS
- Appliquer les règles spécifiques de détermination du résultat fiscal des banques et des établissements financiers.
- Établir la liasse fiscale spécifique aux banques.
- Optimiser le résultat fiscal et limiter le montant de la charge d'impôt.

PRÉREQUIS
- Être impliqué dans l'établissement de la liasse fiscale de son entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables et financiers, fiscalistes
- Responsables comptables et financiers de banques et établissements financiers
- Avocats et experts-comptables

ANIMATEUR
Vincent GARCIA
Avocat Associé
PDGB Société d'Avocats

PROGRAMME

Initiation

Maîtriser les règles de passage du résultat comptable au résultat fiscal des banques et des établissements financiers
- Appliquer les règles de territorialité de l'IS
- Mener les démarches pour déterminer le résultat fiscal
- Procéder au traitement fiscal des postes comptables
- Appliquer les règles spécifiques applicables aux provisions
- Connaître les principes de déductibilité des taxes spécifiques aux banques
- Identifier les principaux crédits d'impôt dans les banques
- Les impacts de l'intégration fiscale dans la détermination du résultat fiscal des banques

Exercice d'application : détermination des corrections fiscales à apporter au résultat comptable au sein d'un établissement financier

Maîtriser les règles de fiscalité des opérations sur titres
- Analyser le portefeuille titres et les opérations sur titres
- Connaître les opérations sur instruments financiers

Limiter la déductibilité des charges financières dans les banques

Respecter les règles de sous-capitalisation de l'article 2012 du CGI appliquées aux banques

Cerner les autres dispositifs limitant la déductibilité des charges financières
- Limite de taux
- Charges liées à l'acquisition de titres de participation
- Imposition minimale des entreprises liées
- Amendement Charasse - spécifique à l'intégration fiscale

Déterminer la charge d'impôt sur les bénéfices de la banque
- Déterminer le taux d'imposition
- Procéder à la liquidation de l'impôt et le payer

Exercice d'application : détermination de la charge d'impôt à comptabiliser

Étude de cas de synthèse : détermination du résultat fiscal dans un établissement financier

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de déterminer la charge d'impôt de votre banque ou de votre établissement financier en limitant vos risques de contrôle et de rehaussement.

2 JOURS	14 heures	Code 30114	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	30-31 mai 2018	26-27 novembre 2018	

TVA sur les opérations bancaires et financières

Maîtriser les obligations déclaratives et bénéficier des droits à déduction

Le sort des opérations financières, au regard de la TVA, nécessite d'examiner leur situation au regard du champ d'application de la TVA, matière qui a donné lieu à une jurisprudence abondante. En effet, les opérations bancaires et financières entrent dans le champ d'application de la TVA même si certaines opérations sont soumises à des règles spécifiques relevant des dispositions des articles 260 B, 260 C et 261 C du CGI. Ces règles doivent donc être maîtrisées afin de limiter le montant de TVA que l'établissement financier doit acquitter et bien gérer les droits à déduction.

OBJECTIFS
- Identifier le champ d'application de la TVA sur les opérations bancaires et financières en déterminant les opérations hors champ, celles qui sont exonérées et celles qui sont imposables de plein droit ou sur option.
- Maîtriser les mécanismes de la TVA qui s'appliquent aux opérations bancaires et financières.
- Exercer les droits à déduction et déterminer les coefficients de taxation.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en mécanismes de la TVA ou avoir suivi " Les bases de la TVA " (code 30007 p. 323).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de la TVA dans les établissements financiers
- Responsables fiscaux et financiers, fiscalistes
- Avocats fiscalistes et juristes
- Experts comptables et commissaires aux comptes

ANIMATEUR
Olivier CORTEZ
Avocat Associé
HEDEOS - Société d'Avocats

PROGRAMME
Perfectionnement

Délimiter le champ d'application de la TVA sur les opérations bancaires et financières
- Identifier les opérations dans le champ et hors champ
- Déterminer les opérations bancaires et financières imposables et celles qui sont exonérées
- Choisir ou non l'option et connaître les cas de dénonciation de l'option

Exercice d'application : chaque cas particulier est illustré par un exercice de détermination de la TVA sur les opérations bancaires et financières

Maîtriser les règles de territorialité de la TVA applicables aux banques et établissements financiers
- Appliquer les règles de territorialité en matière de prestations de services
- Déterminer la nature des prestations et les critères de territorialité

Exercice d'application : détermination de la nature de diverses prestations et du lieu d'imposition à la TVA applicable aux opérations bancaires et financières

Déterminer les droits à déduction et déclarer la TVA : appliquer les spécificités des opérations de banque
- Déterminer la base d'imposition de la TVA en appliquant les spécificités liées aux opérations bancaires et financières
- Identifier le fait générateur et la date d'exigibilité
- Déterminer les coefficients de déduction applicables

Exercice d'application : calcul des droits à déduction relatifs aux produits financiers et détermination des obligations afférentes en matière de déclaration et de facturation

Assimiler les impacts en matière de taxe sur les salaires, de taxe sur les transactions financières et sur la cotisation sociale des sociétés
- Appliquer les règles d'assujettissement à la taxe sur les salaires en intégrant le cas de secteurs distincts
- Distinguer avec le régime de la taxe sur les transactions financières

Exercice d'application : calcul de la C3S dans le cadre d'un exemple chiffré

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de déterminer les droits à déduction de votre établissement financier et d'appliquer les règles de TVA liées aux opérations bancaires et financières.

2 JOURS	14 heures	Code 30115	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	11-12 juin 2018	29-30 novembre 2018	

Maîtriser les bases du risk management

Analyser les techniques de mesure du risque

BLENDED ORDINATEUR

La fonction risk management est incontournable dans les banques et la crise financière actuelle ne fait que renforcer l'importance du métier et des techniques associées. Connaître les différents risques et les indicateurs de mesure devient une exigence pour toute personne impliquée dans la gestion d'un établissement financier.

OBJECTIFS
- Découvrir la mesure locale et statistique du risque.
- Cerner les concepts de sensibilité, convexité et grecques de portefeuille.
- Identifier la difficulté de mesurer les risques sur des positions non linéaires taux et optionnelles.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances fondamentales sur les produits financiers et la réglementation bancaire.

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services financiers
- Analystes financiers
- Toute personne souhaitant maîtriser les techniques du risk management

ANIMATEUR
Emmanuel LEWKOWICZ
Responsable méthodologie du risque opérationnel
CRÉDIT AGRICOLE SA

PROGRAMME
Initiation

Analyser la typologie et cerner les dimensions du risque

Risques de marché
- Risques principaux et résiduels
- Risques taux, change, actions et matières premières
- Risques de spread et de base

Risques de crédit
- Savoir ce qu'est un " événement de crédit "
- Défaut d'emprunteurs, de contreparties ou d'émetteurs
- Agences de rating / spread de crédit

Risques opérationnels
- Identification des risques opérationnels
- Défaut de procédures, des systèmes ou de personnel

Risque de bilan / risque Asset and Liability Management (ALM)
- Notion de gap de taux en ALM

Facteurs de développement du risk management
- Croissance du volume des produits dérivés
- Catastrophes financières
- Processus de réglementation prudentielle

Découvrir la mesure locale du risque
- Concept de linéarité du pay-off d'une position
- Mesure locale du risque de position taux et crédit
- Mesure locale du risque de positions optionnelles

Exercice d'application : mesure de la variation du prix d'une obligation / prise en compte des effets sensibilité et convexité / ratio de couverture

Découvrir la mesure statistique du risque / concept de Value at Risk (VaR)

Définition de la VaR

Typologie de VaR
- VaR absolue / relative / marginale

Modalités de calcul de la VaR
- Approches paramétrique / historique / Monte-Carlo

Limites des calculs de VaR
- Mise en œuvre de simulations de crise et de stress tests
- Développer une méthodologie de back-testing de la VaR

Exercice d'application : calcul de la VaR 95 % cinq jours d'un portefeuille obligataire investi sur le marché US

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les techniques de mesure des risques.

2 JOURS	14 heures	Code 92113	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	29-30 mars 2018	11-12 octobre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 28 mai 2018 ou 14 décembre 2018

Conformité et contrôle interne dans la banque

Optimiser ses moyens et s'assurer de la pertinence de son dispositif

La conformité et le contrôle interne sont devenus un enjeu majeur pour les banques, dans un contexte de concurrence normative, de régulation et de recherche de rentabilité. Définir l'organisation et mettre en place les contrôles périodiques et permanents adéquats prennent ainsi une place stratégique.

OBJECTIFS
- Intégrer le cadre réglementaire du contrôle interne et de la conformité.
- Identifier les zones à risque.
- Améliorer l'efficacité des procédures de contrôle interne.

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance des métiers et de la réglementation du secteur bancaire.

PUBLIC CONCERNÉ
- Contrôleurs internes
- Compliance officers
- Auditeurs internes

ANIMATEUR
André JACQUEMET
Associé
BPA

2 JOURS | 14 heures | **Code 92069**

Tarif HT : **1 495 €** - repas inclus

Paris
16-17 mai 2018
19-20 novembre

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 17 juillet 2018 ou 31 janvier 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Connaître le cadre général du contrôle interne et de la conformité
- Bâle 2 et 3, CRD 3 et 4
- La loi de sécurité financière, l'arrêté du 03/11/14, le cadre de référence de l'AMF
- SOX, COSCO

Autodiagnostic : évaluation des connaissances sur les principes du contrôle interne en milieu bancaire

Cerner l'organisation d'un dispositif de contrôle interne et de conformité dans le secteur bancaire
- Préalable : identifier les activités bancaires à surveiller et les activités à risque

Distinguer et positionner les acteurs du contrôle
- Les différents modèles de contrôle interne
- Contrôle permanent, contrôle périodique, contrôle de conformité, déontologie, gestion des risques... Distinctions et interactions

Positionnement des différentes fonctions :
- Les règles d'indépendance à respecter et possibilités de cumul
- Les possibilités d'externalisation
- Relations avec la direction et les opérationnels

Connaître l'étendue des missions
- Vérifier la conformité, le respect des procédures, la qualité de l'information comptable et financière
- Mettre en place des systèmes d'analyse et de mesure des risques opérationnels

Exercice d'application : élaboration d'un programme de missions de contrôle

Identifier le risque de mise en jeu de la responsabilité

Gérer les risques
- Recenser les acteurs de la gestion des risques
- Évaluer le risque de fraude, de blanchiment et de financement du terrorisme
- Établir une cartographie des risques
- Identifier et classer les risques bancaires
- Évaluer et définir le niveau d'exposition aux risques

Étude de cas : analyse critique de la cartographie des risques d'un établissement et adaptation des concepts au contrôle spécifique d'une banque de réseau ou des activités de marché

Organiser le contrôle interne
- Préalable : les structures à contrôler et le cas des activités à l'étranger
- Périodicité, traçabilité et formalisme des contrôles

Mettre en place les contrôles permanents de 1er niveau
- Le recueil des procédures : organisation et critères de qualité
- Exploiter les résultats du contrôle de 1er niveau

Maîtriser les risques
- Cartographie des risques bancaires : identification et classification
- Évaluation et niveau d'exposition aux risques

Mettre en place les contrôles de 2ème niveau
- Définir son champ d'exercice
- Établir un programme de travail annuel
- Choisir ses priorités en fonction des risques
- S'assurer de l'implication des services
- Rédiger une fiche de contrôle

Mettre en œuvre les contrôles de 3ème niveau
- Définir un rythme de contrôle
- Les personnes pouvant exercer le contrôle
- Le plan de contrôle du contrôle interne : fonctionnement et objectif
- Les modalités d'évaluation des procédures

Gérer les dysfonctionnements constatés
- Les dispositifs de remontée des dysfonctionnements
- La mise en place et le suivi d'actions correctrices

Rédiger le rapport de contrôle interne
- Objectif et contenu

Étude de cas : analyse critique et commentée des meilleures pratiques

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'évaluer l'efficacité des procédures de contrôle interne.

Gestion du risque opérationnel

Cartographier les risques et organiser une cellule de gestion

Selon le Comité de Bâle, le risque opérationnel est le risque de pertes résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputables à des procédures, personnels et systèmes internes, ou à des événements extérieurs. L'impact de ce risque peut être considérable et les banques doivent donc sensibiliser leurs collaborateurs dans leur évaluation en vue d'un contrôle performant.

OBJECTIFS
- Maîtriser les divers paramètres et composantes du risque opérationnel.
- Élaborer des cadres et des structures de gestion du risque.
- Réussir la création d'une cellule de gestion du risque opérationnel.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser les bases du risk management " (code 92113 p. 376).

PUBLIC CONCERNÉ
- Risk managers
- Auditeurs internes et inspecteurs
- Toute personne chargée de la gestion du risque opérationnel

ANIMATEUR
Michel COMMUN
Spécialiste des activités post-marché

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 11 juillet 2018 ou 22 janvier 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Découvrir les fondamentaux en matière de risque opérationnel

Définir le risque opérationnel
- Cerner les enjeux et les caractéristiques du risque opérationnel
- Analyser les multiples dimensions du risque opérationnel

Maîtriser la réglementation applicable

Délimiter le périmètre des risques opérationnels
- La typologie des différentes catégories de risques opérationnels
- La classification détaillée des évènements générateurs de pertes opérationnelles

Mettre en œuvre les moyens permettant de répondre aux exigences de fonds propres
- Les différentes approches
- Les critères qualitatifs et quantitatifs

Exercice d'application : identification des risques opérationnels à partir d'un processus d'une banque

Organiser et gérer les risques opérationnels

Adapter son organisation
- Définir les principes d'organisation de la filière risques opérationnels
- Élaborer la cartographie des risques
- Identifier les incidents et mettre en œuvre une base des incidents
- Établir des reportings internes et externes

Adopter des méthodes de management des risques opérationnels
- Définir les limites
- Assurer la couverture interne et externe des risques

Étude de cas : mise en place et suivi d'une cellule de gestion du risque opérationnel

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les différents outils de mise en place et de suivi d'une cellule de gestion du risque opérationnel.

1 JOUR	7 heures	Code 92055	Tarif HT : 985 € - repas inclus
Paris	23 mai 2018	23 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Intégrer les implications de Bâle 2 et 3

OBJECTIFS
- Intégrer l'environnement réglementaire du dispositif prudentiel des banques.
- Mesurer l'impact des règles de solvabilité sur l'activité bancaire.

PRÉREQUIS
Être confronté à la gestion des risques au sein des établissements bancaires.

PUBLIC CONCERNÉ
- Inspecteurs, auditeurs
- Responsables risk management
- Responsables ALM, directeurs financiers et trésoriers

ANIMATEUR
Maxence DUHAYON
Directeur
PERFORMIUM FINANCE

PROGRAMME
Perfectionnement

Cerner l'évolution du dispositif réglementaire
- Maîtriser le dispositif réglementaire Bâlois : B2 et B3
- Prévenir et gérer les risques de crédit
- Identifier les risques de marché et les risques opérationnels

Exercice d'application : comparaison de deux prêts sans garantie : B1 versus B 2

Mesurer les implications de Bâle 2 et 3 sur le risque de crédit
- Analyser les principales évolutions de Bâle 2 à Bâle 3
- Intégrer les changements introduits par Bâle 3
- Faire le point sur les ratios de liquidité

Exercice d'application : mesure de l'impact sur la marge en fonction des différentes garanties reçues

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'intégrer les nouvelles exigences réglementaires de Bâle 3.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 92353	Tarif HT : 495 €
Paris	4 avril 2018 (14h-18h)	10 octobre 2018 (9h-13h)	

Les marchés financiers - Niveau 1

Découvrir les mécanismes des marchés de capitaux

Les marchés financiers sont de plus en plus complexes en raison du développement de l'ingénierie financière et de la multiplicité des organes qui interviennent pour les réguler. Accéder à une meilleure connaissance de l'organisation de ces marchés et des produits qui sont proposés est donc indispensable, pour tout professionnel qui souhaite développer sa culture financière.

OBJECTIFS
- Découvrir les mécanismes des marchés financiers.
- Analyser les caractéristiques des principaux produits financiers et leurs risques.
- Acquérir une culture financière pour mieux comprendre l'évolution des marchés.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales en finance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Trésoriers et juristes
- Responsables back-office et reporting
- Toute personne n'intervenant pas directement sur les marchés financiers et souhaitant s'initier à leurs mécanismes

ANIMATEUR
Sandrine BOUVET
Experte en marchés financiers

2 JOURS | 14 heures | **Code 92019**

Tarif HT : **1 480 €** - repas inclus

Paris
25-26 janvier 2018
24-25 mai 2018
19-20 novembre 2018
24-25 janvier 2019

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 20 juillet 2018 ou 22 mars 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les concepts fondamentaux

Découvrir le système financier : système bancaire et marchés de capitaux
- Différencier finance directe et indirecte
- Cerner le comportement des différents acteurs
- Distinguer économie d'endettement et économie de marchés financiers
- Découvrir les mutations récentes du système financier

Maîtriser l'organisation et le fonctionnement du marché des capitaux en France
- Définition et aperçu de la gamme des produits
- Comprendre la confrontation entre l'offre et la demande
- Étudier la composition de l'Eurolist d'Euronext
- Le marché réglementé et le marché de gré à gré
- Obtenir un ordre de grandeur des marchés
- Les différents objectifs d'intervention des opérateurs : couverture...

Intégrer le concept d'actualisation
- Identifier les différents taux d'intérêt
- Définir la valeur actuelle d'un titre

Exercice d'application : application du taux actuariel

Détailler les principaux marchés et produits financiers

Comprendre les caractéristiques du marché monétaire
- Distinguer instruments monétaires au comptant et à terme

Cerner la dynamique du marché obligataire
- Décomposer les paramètres clés d'une obligation

Exercice d'application : calcul de la valeur d'une obligation
- Comprendre la cotation d'une obligation
- Lister les risques d'une obligation

Cerner le rôle du marché des actions : fonctionnement de l'Eurolist
- Assimiler la typologie des différents compartiments et les critères de classement des sociétés
- Découvrir la nouvelle gamme d'indices
- Analyse fondamentale de la valeur des actions : évaluation par les dividendes
- Être admis sur Alternext : conditions

Analyser les caractéristiques du marché des changes
- Aborder et maîtriser le risque de change
- Le change comptant et à terme

Exercice d'application : calcul d'un cours à terme

Maîtriser le principe de l'option
- Analyser les déterminants du prix de l'option : valeur intrinsèque et valeur temps
- Estimer les profils de gain des stratégies optionnelles simples

Exercice d'application : élaboration d'un tableau récapitulatif des différents produits dérivés

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de cerner le fonctionnement des marchés financiers.

TESTEZ-VOUS !
L'autorité publique chargée de veiller à la protection de l'épargne investie dans les instruments financiers est :

- ☐ A - Le Ministère des Finances
- ☐ B - Le Ministère de la protection sociale
- ☐ C - L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Réponse : C. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est un organisme public indépendant, doté de la personnalité morale et disposant d'une autonomie financière, qui a pour missions de veiller :
- à la protection de l'épargne investie dans les instruments financiers ;
- à l'information des investisseurs ;
- au bon fonctionnement des marchés d'instruments financiers.

Les marchés financiers - Niveau 2

Distinguer les principaux marchés et produits financiers

Le renforcement des réglementations des marchés financiers avec la révision de la directive MIF, engendre de nouvelles pratiques financières. Celles-ci intéressent tout naturellement les professionnels de l'industrie financière et les investisseurs qui souhaitent maîtriser le fonctionnement des marchés, leurs techniques et leurs produits.

OBJECTIFS
- Maîtriser l'organisation et le fonctionnement des marchés financiers.
- Maîtriser l'évaluation et les risques des différents produits financiers.
- Appliquer les bases de calcul monétaire et obligataire.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les marchés financiers - Niveau 1 " (code 92019 p. 379).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables middle office et back-office de marché, responsables de la conformité
- Responsables financiers et comptables, responsables trésorerie
- Toute personne souhaitant maîtriser les mécanismes des marchés financiers

ANIMATEUR
Abderman SOLTANI
Chargé de mission back-office marchés des capitaux au sein d'un grand établissement financier
Auteur de " Pratique de l'asset management " chez Eyrolles

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 25 mai 2018 ou 20 février 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Approfondir sa connaissance des marchés financiers : organisation et fonctionnement
Autodiagnostic : chaque participant évalue sa pratique et ses connaissances
- Le système financier
- Les différents instruments financiers : titres de créances, actions, options et swaps
- La typologie des marchés
- Les conditions d'un marché compétitif
- Les fonctions du marché financier
- L'organisation d'EURONEXT
- Les traits caractéristiques des acteurs
- Le comportement des opérateurs

Rappels de mathématiques financières
- Taux d'intérêt : simples et composés, précomptés et post-comptés
- Échéancier d'emprunt
- Capitalisation et actualisation
- Valeur actuelle d'un titre financier, Valeur Actuelle Nette (VAN) et taux actuariel

Identifier les principaux marchés et produits financiers
Marchés de taux d'intérêt
- Description des marchés de taux
- Instruments monétaires au comptant
- Instruments monétaires à terme

Marché obligataire
- Paramètres clés d'une obligation
- Valeur d'une obligation : actualisation des flux futurs, cotation " au pied de coupon " et coupon couru
- Risques d'une obligation : risque de défaut, rating et de taux
- Gestion obligataire : taux de rendement actuariel à l'émission, calcul des intérêts courus, déterminants des prix obligataires (maturité et coupon), sensibilité et duration
- Courbe des taux et taux forwards

Exercice d'application : évaluation d'un Bon du Trésor à Intérêts Annuels (BTAN)

Marché des actions
- L'émission d'actions : augmentation de capital, droit de souscription et droit d'attribution
- L'évaluation par les dividendes / par les multiples
- Les éléments de gestion des actions : la droite de marché

Exercice d'application : évaluation du Price Earnings Ratio (PER) d'une action

Marché des changes
- La description du marché
- Le risque de change
- Le change comptant, le change à terme et les swaps de change

L'option
- Le principe de l'option
- Les déterminants du prix de l'option : valeur intrinsèque et valeur temps
- Les profils de gains des stratégies optionnelles simples
- L'option de change, l'option de taux : cap et floor
- Les stratégies de couverture

Étude de cas : analyse d'une option de change

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier les spécificités de chaque produit financier et de maîtriser les modalités de leur négociation et valorisation.

2 JOURS	14 heures	Code 92042	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	20-21 mars 2018	6-7 décembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Mieux vivre la réglementation MIF

OBJECTIFS
- Évaluer et satisfaire l'obligation de protection de ses clients pour renforcer et sécuriser son développement commercial.
- Définir son modèle de gouvernance réglementaire et anticiper la révision de la directive MIF.

PRÉREQUIS
Connaître l'environnement des marchés financiers.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes et professionnels de la conformité du secteur bancaire et de la gestion d'actifs
- Responsables post marché et des systèmes d'information du secteur bancaire et de la gestion d'actifs
- Chargés d'affaires du secteur bancaire et financier et de la gestion d'actifs

ANIMATEUR
Abderman SOLTANI
Chargé de mission back-office marchés des capitaux au sein d'un grand établissement financier
Auteur de " Pratique de l'asset management " chez Eyrolles

PROGRAMME
Perfectionnement

Sécuriser la protection de ses clients
- Déchiffrer et comprendre le processus de classification des clients
- Mettre en place et gérer les tests d'appropriation et d'adéquation des produits
- Analyser les facteurs de la " best execution " des ordres de bourse et comprendre la " best selection "
- Prévenir et gérer les conflits d'intérêts sous couvert de la MIF

Exercices d'application : classification des clients, évaluation et résolution de conflits d'intérêts

Mettre en place et sécuriser vos reportings réglementaires
- Traduire les cahiers des charges des régulateurs dans ses systèmes d'information
- Gérer le recyclage de ses projets réglementaires à l'aide d'un système de gouvernance

Exercice d'application : audit d'un dispositif réglementaire
- Anticiper et préparer MIF 2

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de satisfaire vos obligations de transparence et de renforcer vos dispositifs de contrôle réglementaire, tout en anticipant l'entrée en vigueur de MIF2.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 92354	Tarif HT : 495 €
Paris	23 mai 2018 (9h-13h)	23 novembre 2018 (14h-18h)	

Les marchés de l'énergie et des dérivés énergétiques

BLENDED ORDINATEUR

Maîtriser la structure du marché et les instruments de couverture

À l'image des autres matières premières, l'énergie a son propre marché. Des sous-jacents aux produits dérivés fermes et optionnels, en passant par les mécanismes de formation des prix, le marché de l'énergie et des dérivés énergétiques répond à des règles et à un fonctionnement à part entière.

OBJECTIFS
- Cerner le fonctionnement des marchés de l'énergie.
- Maîtriser les mécanismes de formation de prix sur les marchés de l'énergie
- Maîtriser la valorisation et la gestion des options sur produits énergétiques.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les marchés financiers - Niveau 2 " (code 92042 p. 380).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services financiers
- Sales de produits énergétiques
- Toute personne travaillant dans le secteur énergie

ANIMATEUR
Abderman SOLTANI
Chargé de mission back-office marchés des capitaux au sein d'un grand établissement financier
Auteur de " Pratique de l'asset management " chez Eyrolles

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 20 septembre 2018 ou 24 janvier 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Analyser les caractéristiques des marchés de l'énergie
Identifier les produits sous-jacents au marché de l'énergie
- Les marchés du pétrole, du gaz et de l'électricité
- Light, sweet, brent, heating, gaz naturel, charbon et propane

Intégrer la structure du marché : principaux acteurs et motivations
- Fonctionnement des marchés futures : NYMEX, LME...
- Fonctionnement des marchés de gré à gré

Découvrir pourquoi les entreprises ont recours à ce marché
- Utiliser les dérivés énergétiques pour gérer les risques

Maîtriser la formation des prix sur les marchés de l'énergie
Analyser les concepts de prix spot forward
- Lire la structure à terme des prix
- Expliquer les situations de déport et de report
- Illustrer la saisonnalité des prix et la volatilité
- Les principaux facteurs qui affectent les prix de ces marchés
- Les principales sources de volatilité
- Comprendre pourquoi la structure du marché est susceptible d'affecter les prix

Étude de cas : analyse de la structure à terme des prix sur le contrat light sweet crude oil sur le Nymex et mise en place d'une position longue

Se couvrir sur les marchés de l'énergie
Les produits dérivés fermes
- Forwards
- Futures et stratégies de base
- Swaps

Exercice d'application : couverture par une entreprise du risque de hausse du marché du pétrole, et mise en parallèle des résultats obtenus en fonction d'une couverture sur les futures et sur les swaps

Les produits dérivés optionnels
- Options
- Options exotiques : barrières, digitales, asiatiques...
- Gestion en delta neutre : neutraliser le risque directionnel
- Stratégies straddle et strangle
- Tunnels haussiers ou baissiers
- Calls et puts ladder

Exercice d'application : valorisation sous Excel d'un call sur un contrat de gaz naturel du Nymex et couverture de la position et gestion à partir de ses greeks

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier les principaux instruments financiers et leurs principales utilisations des dérivés énergétiques.

2 JOURS	14 heures	Code 92138	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	5-6 juin 2018	12-13 novembre 2018	

Les fondamentaux des instruments financiers

BEST OF BLENDED

Découvrir les titres financiers et la gestion de portefeuille

Actions, obligations, titres de créances négociables ou produits dérivés... Autant d'instruments financiers que les banques et les entreprises utilisent au quotidien. Aussi, une connaissance de leurs caractéristiques, de leur fonctionnement et des risques liés est aujourd'hui indispensable.

OBJECTIFS
- Identifier les caractéristiques propres et les finalités des principaux instruments financiers.
- Cerner leur fonctionnement et leur utilisation.
- En mesurer les risques respectifs.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur le fonctionnement des marchés financiers.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables back-office
- Inspecteurs et auditeurs
- Toute personne souhaitant acquérir une connaissance de base des instruments financiers

ANIMATEUR
Pierre- Francis LOBE
Consultant en finance de marché

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 23 mai 2018 ou 11 février 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les différents marchés financiers et leurs rôles respectifs
Le marché monétaire et le marché financier
- Rôle et fonctionnement
- Opérateurs

Les marchés dérivés
- Rôle et principes de fonctionnement

Identifier les différentes catégories de titres
Identifier les modifications apportées par l'ordonnance du 08/01/09 relative aux instruments financiers
- Définition des instruments financiers

Les titres représentatifs de fonds propres
- Actions ordinaires, actions à dividende prioritaire sans droit de vote, bons de souscription d'actions
- Les droits de l'actionnaire
- Évaluer les risques

Les titres intermédiaires entre actions et obligations
- Obligations convertibles, obligations remboursables en actions...
- Les droits du porteur et les risques

Les titres représentatifs de fonds empruntés à court terme
- Les titres de créances négociables : émetteurs, rôle et fonctionnement

Les titres représentatifs de fonds empruntés à long terme

Exercice d'application : détermination du prix d'une obligation

Les produits dérivés
- Contrats à terme, swaps, options

Exercice d'application : calcul de la valeur d'une option

Découvrir la gestion de portefeuille
Les méthodes
- La diversification
- La gestion passive, active et la garantie

Les OPC
- Rôle et caractéristiques
- Les différentes catégories : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) et Fonds Commun de Placement (FCP)
- OPC de distribution et de capitalisation, monétaires, obligataires, actions, diversifiés et garantis : objectifs

Exercice d'application : élaboration d'un tableau récapitulatif des principales stratégies de couverture

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les différentes catégories d'instruments financiers.

2 JOURS	14 heures	Code 92018	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris			
22-23 mars 2018	18-19 juin 2018	30-31 août 2018	13-14 décembre 2018

Maîtriser les marchés obligataires

Valorisation et gestion des risques

Le marché obligataire est un moyen de financement à long terme. Les différents types d'obligations émises sur ce marché demeurent des instruments de référence de la dette des États et des grandes entreprises en raison notamment du faible risque qui est associé à ce type de produit financier. La maîtrise des caractéristiques de chaque type d'obligation est essentielle pour tout utilisateur.

OBJECTIFS
- Assimiler les techniques des marchés obligataires.
- Cerner les motivations des émetteurs et des investisseurs.
- Maîtriser les techniques de valorisation, de couverture et de gestion des portefeuilles obligataires.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les fondamentaux des instruments financiers " (code 92018 p. 381).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs de services financiers
- Ingénieurs financiers, trésoriers et directeurs financiers
- Toute personne souhaitant acquérir une connaissance des marchés obligataires

ANIMATEUR
Sandrine BOUVET
Experte en marchés financiers

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 31 mai 2018 ou 21 décembre 2018

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Découvrir les marchés obligataires

Les principaux marchés de la dette d'État
- Obligation Assimilable du Trésor (OAT), BUND, treasuries, JGB, GILTS...
- Procédures d'adjudication

Les marchés de la dette privée
- Marché primaire / secondaire
- Rôle des agences de notation
- Prise en compte du spread de crédit

Les grandes familles de produits
- Les obligations à taux fixe, indexées sur l'inflation (OATi, US tips...) et à taux révisable (OAT TEC10, Libor...)
- Les principaux intervenants, émetteurs ou investisseurs

Intégrer les méthodologies de valorisation des obligations
- Identifier les paramètres-clés des obligations
- Valeur d'émission et de remboursement Coupon, amortissement, subordination
  Exercice d'application : calcul d'un coupon en fonction des bases exact/365 et exact/360
- Valorisation à partir du taux actuariel de l'obligation
- Valorisation à partir de la courbe des taux zéro-coupon
  Exercice d'application : calcul du prix d'une obligation à taux fixe à partir de son taux actuariel et de la courbe des taux zéro-coupon

Maîtriser les outils de mesure et de gestion des risques de taux
- Identifier les principaux indicateurs de risque utilisés
- Estimer la variation du prix de l'obligation à partir de la sensibilité et de la convexité de l'obligation
  Exercice d'application : calcul du DV01 et de la sensibilité d'une position sur US treasury d'une maturité résiduelle de cinq ans, payant un coupon semi-annuel

Utilisation des swaps de taux pour couvrir une obligation

Connaître le fonctionnement des swaps de taux
- Identifier les caractéristiques principales d'un asset swap
  Exercice d'application : estimation du spread d'une obligation à partir d'un écran de cotation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier les risques liés à l'investissement obligataire.

2 JOURS	14 heures	Code 92037	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	26-27 mars 2018	15-16 octobre 2018	

Produits structurés

Maîtriser les techniques et leur utilisation

Les produits structurés sont des placements financiers qui permettent à tout investisseur, cherchant à diversifier ses placements, d'obtenir un rendement supérieur aux produits financiers classiques tels que les actions et obligations. Pouvant à la fois être utilisés comme instruments de couverture ou d'investissement, ces produits peuvent être exposés à des risques qu'il convient de maîtriser.

OBJECTIFS
- Distinguer les différents types de produits structurés
- Améliorer la qualité des recommandations relatives aux stratégies d'investissement.
- Utiliser les produits structurés dans la gestion de portefeuille

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les fondamentaux des instruments financiers " (code 92018 p. 381).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gérants de portefeuille et leurs assistants
- Analystes quantitatifs, traders et sales
- Directeurs financiers et risk managers

ANIMATEUR
Pierre-Francis LOBE
Consultant en finance de marché

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 21 septembre 2018 ou 22 janvier 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Découvrir le mécanisme des produits structurés
Autodiagnostic : chaque participant évalue sa pratique et identifie les points forts et les améliorations à apporter

Connaître les produits structurés

Analyser les différents supports
- Dépôts à terme
- Titres du marché monétaire
- Obligations zéro-coupon
- Euro Medium Term Note (EMTN)

Les options de première et seconde génération
- Options vanilles : définition, profil et valorisation
- Options à barrières
- Options binaires
  Exercice d'application : établissement d'un pricer d'options vanilles sous Excel

Identifier les principaux produits structurés

Produits structurés à capital non garanti
- Reverse convertible sur action ou obligation
- Reverse convertible à barrière activante ou désactivante
- Reverse convertible avec participation minimale et participative

Produits structurés à capital garanti
- Call et put
- Call spread / put spread
- Strangle et straddle
- Options européennes et américaines binaires one touch / no touch
- Produits structurés à barrière avec dédommagement et plusieurs sous-jacents
- Produits structurés à plusieurs sous-jacents
  Exercice d'application : mise en place d'un comparateur des produits structurés sous Excel

Utiliser les produits structurés

Utiliser les produits structurés pour la couverture de portefeuille
- Les différents produits de couverture
- La sélection des produits selon le type de gestion de portefeuille

Analyser et suivre les risques
- Le risque émetteur
- Le risque client

Intégrer les aspects fiscaux et juridiques
- Les structures juridiques
- Les principaux aspects fiscaux
- Le débouclement avant échéance
  Exercice d'application : technique de montage des principaux produits structurés

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de distinguer les différentes techniques d'utilisation des produits structurés.

2 JOURS	14 heures	Code 92096	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	7-8 juin 2018	21-22 novembre 2018	

Options, futures et produits dérivés

Comprendre les mécanismes des dérivés

Le recours aux options, futures et produits dérivés fait aujourd'hui partie des pratiques courantes des entreprises dans leurs opérations de couverture. Ces produits financiers permettent aussi à des investisseurs de spéculer en pariant sur l'évolution du prix d'un actif. Il convient dès lors d'en maîtriser les mécanismes pour les utiliser au mieux et en limiter les risques.

OBJECTIFS
- Analyser les mécanismes et les principes d'utilisation des options, futures et produits dérivés.
- Maîtriser les mécanismes d'évaluation.
- Repérer les spécificités des autres produits dérivés.

PRÉREQUIS
Avoir une connaissance des marchés et des produits financiers ou avoir suivi " Les fondamentaux des instruments financiers " (code 92018 p. 381).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gérants de portefeuille
- Traders et sales, intermédiaires financiers
- Toute personne amenée à utiliser des options, futures et produits dérivés

ANIMATEUR
Pierre-Francis LOBE
Consultant en finance de marché

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 11 avril 2018 ou 29 novembre 2018

PROGRAMME
Perfectionnement

Découvrir les instruments dérivés
Autodiagnostic : chaque participant évalue sa pratique et identifie les points forts et les améliorations à apporter
Définir les instruments dérivés linéaires et non linéaires
Comprendre les modes d'organisation des marchés : Over The Counter (OTC) et marchés organisés

Comprendre les contrats à terme et les swaps
Évaluer les contrats forward et futures
- Principe du coût de portage
- Prix futures et prix futures spot anticipés
- Contrats forward et futures sous différents types d'actifs financiers

Définir le principe de couverture
Acquérir les mécanismes de l'évaluation des swaps
- Principes et fonctionnement
- Évaluation par arbitrage et courbe des taux

Exercice d'application : calcul de facteurs d'actualisation et de taux à terme et étude d'un évaluateur de swaps de taux d'intérêt

Maîtriser les mécanismes des options
Introduction au marché des options
- Repérer les facteurs qui déterminent les prix des options
- Choisir les stratégies sur options les plus simples

Pricing des options de première génération et principes de couverture
- L'évaluation en temps discret : comprendre le modèle binomial
- L'évaluation risque neutre et l'équation différentielle de Black et Scholes
- Utiliser delta, gamma et véga
- La signification des grecques et leurs limites

Exercice d'application : étude et élaboration d'un pricer d'option Black et Scholes avec un calculateur des sensibilités sous Excel

Les options " non vanilles " : les digitales et leurs combinaisons avec les vanilles, les asiatiques, les barrières...
- Principes de ces options plus ou moins exotiques

Exercice d'application : évaluation et couverture des options asiatiques

Identifier les autres produits dérivés
- Les options exotiques
- Les dérivés de crédits
- Les dérivés climatiques
- Les dérivés de volatilité : les variances swaps

Exercice d'application : application de la méthode Monte-Carlo sous Excel

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les principes d'utilisation des options, futures et produits dérivés.

2 JOURS	14 heures	Code 92092	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	12-13 février 2018	25-26 septembre 2018	

Maîtriser les techniques de titrisation

Identifier les actifs titrisables et les modalités de transfert de risque

Opération de transformation d'éléments d'actifs en titres négociables qui ont vocation à être cédés à des tiers investisseurs, la titrisation est une opération financière complexe.
De la construction du portefeuille de référence à l'émission en passant par la constitution d'un véhicule ad hoc, chaque opération comporte des contraintes d'ordre juridique et comptable qu'il convient de maîtriser.

OBJECTIFS
- Découvrir le marché de la titrisation.
- Analyser le mécanisme de la titrisation.
- Maîtriser les techniques de tranching spécifiques aux opérations de titrisation.

PRÉREQUIS
Avoir une connaissance des marchés financiers ou avoir suivi " Les marchés financiers - Niveau 2 " (code 92042 p. 380).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services financiers
- Trésoriers et directeurs financiers
- Banquiers d'affaires

ANIMATEUR
Jean-Michel ROCCHI
Président de société
Professeur Affilié à l'Université de Paris Dauphine

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 28 mai 2018 ou 19 décembre 2018

PROGRAMME
Initiation

Découvrir les objectifs et les caractéristiques du marché
Connnaître l'organisation du marché
- Identifier les principaux acteurs
- Connaître les spécificités du marché français
- Découvrir le principe de redistribution du risque de crédit
- Assurer l'émission d'obligations représentatives de portefeuilles d'actifs

Une valorisation délicate sujette au risque de modèle
L'impact de Bâle 2 sur ce marché

Analyser les mécanismes et la structure des opérations
Construire un portefeuille de référence
- Identifier les actifs susceptibles d'être titrisés
- Créances bancaires, instruments financiers, dérivés de crédit...
- Titres adossés à des actifs homogènes
- Titres adossés à des actifs hétérogènes

Mettre en place un véhicule ad hoc appelé Special Purpose Vehicule (SPV)
- Créer un SVP
- Maîtriser les modalités d'une émission d'obligations titrisées
- Comprendre le mécanisme du portage des actifs du portefeuille de reférence

Découper l'émission en plusieurs tranches
- Cerner le rôle déterminant des agences de ratings
- Découvrir les méthodologies de notation en matière de titrisation
- Structurer l'opération de titrisation
- Mettre en œuvre le tranching
- Émettre les tranches senior, mezzanine et equity

Exercice d'application : description complète du schéma de flux d'une opération de titrisation d'un portefeuille de 100 millions d'euros

Titrisation synthétique
- Maîtriser les principes d'une opération de titrisation " financée "
- Construire synthétiquement une opération de titrisation
- Immuniser exclusivement le risque de crédit d'un portefeuille ou non

Exercice d'application : description complète du schéma de flux d'un CDO synthétique partiellement financé

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier les mécanismes communs à tous les montages de titrisation.

1 JOUR	7 heures	Code 92129	Tarif HT : 980 € - repas inclus
Paris	28 mars 2018	18 octobre 2018	

CAPACITÉ PROFESSIONNELLE

INTERMÉDIAIRE
en assurance

Capacité professionnelle en assurance

Code 92306 Tarif HT : 13 000 € - repas inclus

LES GRANDS BLOCS DE COMPÉTENCES DE L'INTERMÉDIAIRE EN ASSURANCE SONT :
1- Maîtriser la réglementation du secteur de l'assurance
2- Conseiller les produits d'assurances IARD et de personnes
3- Proposer des contrats adaptés et gérer la relation client

25 jours
175 heures

BLENDED

RETROUVEZ LES **DATES DES MODULES** SUR LES FICHES FORMATION INDIQUÉES

CONTACTEZ-NOUS AU **01 44 09 25 08** POUR CONSTRUIRE VOTRE PARCOURS MÉTIER À LA CARTE ET BÉNÉFICIER D'UN TARIF DÉGRESSIF SUR LES MODULES DE VOTRE CHOIX

En application de l'article L512-5 du Code des assurances, toute personne souhaitant exercer l'intermédiation en assurance doit disposer d'une capacité professionnelle adaptée à son niveau de responsabilité. Cette exigence peut être satisfaite par un stage de formation dont le niveau est défini par la loi.

PROGRAMME *Perfectionnement*

01 MAÎTRISER LA RÉGLEMENTATION DU SECTEUR DE L'ASSURANCE (7 JOURS)

Les fondamentaux de l'assurance (2 jours) p. 388
- Décrypter le marché.
- Maîtriser les bases du droit des assurances.
- Distinguer les différentes catégories de contrats et assimiler leurs mécanismes.

Intermédiation en assurance (2 jours) p. 390
- Intégrer et mettre en œuvre la réglementation concernant l'intermédiation à travers le choix d'un statut à l'ORIAS.
- Maîtriser les modalités d'accès à la profession d'intermédiaire en assurance.
- Maîtriser les dernières obligations de l'intermédiaire vis-à-vis de ses clients au regard des recommandations de l'ACPR.

Directive distribution en assurance (1 jour) p. 390
- Connaître les avancées majeures de la nouvelle directive distribution en assurance.
- Se préparer à intégrer les dispositions qui concernent les différents acteurs (assureurs, distributeurs).
- Préparer la coordination à mettre en place entre les producteurs et les distributeurs.

La lutte anti-blanchiment en assurance (1 jour) p. 391
- Maîtriser le cadre juridique de la lutte anti-blanchiment.
- Recenser les obligations des organismes d'assurances et des intermédiaires.
- Mesurer les risques et les sanctions en cas de non-respect de la législation.

Contrôle des pratiques commerciales en assurance (1 jour) p. 396
- Maîtriser la distribution des produits d'assurance en respectant les droits de l'assuré non professionnel
IARD, prévoyance, vie, emprunteur.
- Cerner les contours et l'étendue des pouvoirs de l'autorité de contrôle.
- Maîtriser le contenu des recommandations de l'ACPR en matière d'assurance.

02 CONSEILLER LES PRODUITS D'ASSURANCES IARD ET DE PERSONNES (14 JOURS)

Maîtriser les techniques de vente en assurance (2 jours) p. 417
- Maîtriser les outils et techniques de vente en assurance.
- Valoriser ses propositions.
- Instaurer une relation de confiance durable.

Maîtriser le risque automobile (2 jours) p. 399
- Cerner les aspects juridiques et économiques de l'assurance automobile.
- Maîtriser les mécanismes des différentes garanties et les critères de tarification.
- Identifier les points clés de la gestion des sinistres corporels.

L'assurance Multirisque Habitation (2 jours) p. 400
- Décrypter les caractéristiques d'un contrat MRH.
- Identifier les différentes garanties et maîtriser leur mise en œuvre.
- Maîtriser le processus de règlement d'un sinistre habitation.

Assurance responsabilité civile (2 jours) p. 404
- Délimiter le risque de responsabilité civile assurable.
- Identifier les différentes assurances de RC.
- Maîtriser les mécanismes des garanties de RC du particulier, des entreprises et des associations.

Assurance vie : cadre juridique et fiscal (2 jours) p. 410
- Intégrer les aspects juridiques et techniques de l'assurance vie.
- Distinguer les différents contrats et maîtriser leurs mécanismes.
- Analyser les spécificités fiscales.

Assurances de personnes (2 jours) p. 414
- Identifier les risques pris en charge par les régimes obligatoires.
- Découvrir les mécanismes des contrats complémentaires santé.
- Décrypter le fonctionnement de la prévoyance collective.

Assurance complémentaire santé (2 jours) p. 416
- Décrypter les garanties du contrat complémentaire santé individuelle.
- Maîtriser le fonctionnement de base des prestations en nature.
- Maîtriser l'ensemble des contrats existant sur le marché.

03 PROPOSER DES CONTRATS ADAPTÉS ET GÉRER LA RELATION CLIENT (4 JOURS)

Conclusion et gestion de contrats d'assurance (2 jours) p. 392
- Négocier efficacement un contrat d'assurance.
- Rédiger les clauses essentielles et stratégiques.
- Anticiper le règlement des différends.

Gérer au mieux les sinistres (2 jours) p. 394
- Identifier les principaux risques juridiques liés à la gestion des sinistres dans le cadre d'un contrat d'assurance.
- Maîtriser les spécificités du droit des assurances en matière de gestion des sinistres.
- Gérer efficacement un sinistre au plan amiable et judiciaire.

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de ce parcours, vous pourrez valider vos compétences métier et obtenir satisfaire aux conditions de capacité professionnelle adaptée à votre niveau de responsabilité.

CQP CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

GESTIONNAIRE de production IARD

Branche du courtage d'assurance

EFE est agréé par la branche professionnelle du courtage pour proposer et dispenser les formations en lien avec le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Gestionnaire de production IARD.

Code 92336 Tarif HT : 11 180 € - repas inclus

43 jours
301 heures

CERTIFIANT BLENDED CPF

RETROUVEZ LES **DATES DES MODULES** SUR LES FICHES FORMATION INDIQUÉES

CONTACTEZ-NOUS AU **01 44 09 25 08** POUR COMPOSER VOTRE PARCOURS À LA CARTE ET BÉNÉFICIER D'UN TARIF DÉGRESSIF SUR LA TOTALITÉ DU PARCOURS

Titre enregistré au RNCP
Éligible au CPF
Code 146881

Le Gestionnaire de production IARD a pour mission d'établir et d'assurer la mise à jour permanente des dossiers clients sur un plan technique, juridique et administratif, d'assurer la relation client par téléphone et par courrier relative à la vie des contrats, de contribuer à la réalisation d'enquêtes ou de statistiques et d'assurer la bonne circulation de l'information en interne.

PROGRAMME

Perfectionnement

Notre parcours de formation individualisé vous permet d'acquérir les compétences figurant au référentiel de certification :

01 ASSURER LA RELATION CLIENT (5 JOURS)

Vendre les contrats d'assurance par téléphone (1 jour) p. 419
Améliorer ses écrits professionnels (3 jours) www.efe.fr
Devoir de conseil et d'information des intermédiaires (1 jour) p. 391

02 PRENDRE EN CHARGE L'INTERFACE CLIENT-COMPAGNIE (24 JOURS)

Les fondamentaux de l'assurance (2 jours) p. 388
Les bases de l'assurance dommages (2 jours) p. 397
Les bases de l'assurance entreprise (2 jours) p. 403
Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile (2 jours) p. 398
Assurance responsabilité civile (2 jours) p. 404
Analyser les mécanismes de l'assurance construction (2 jours) p. 406
Assurance dommages ouvrage (2 jours) p. 407
Assurance responsabilité civile décennale (2 jours) p. 407
Appliquer le Traité des Risques d'Entreprises (3 jours) p. 408
Maîtriser le risque automobile (2 jours) p. 399
L'assurance Multirisque Habitation (2 jours) p. 400
Pratiquer la fiscalité en assurance (1 jour) p. 424

03 CRÉER ET METTRE À JOUR LES CONTRATS (4 JOURS)

Conclusion et gestion de contrats d'assurance (2 jours) p. 392
Gérer efficacement les contrats d'assurance (2 jours) p. 393

04 ASSURER LA BONNE CIRCULATION DE L'INFORMATION EN INTERNE (4 JOURS)

5 outils pour une communication impactante (2 jours) www.efe.fr
Réussir ses réunions (2 jours) www.efe.fr

05 CONTRIBUER AU DÉVÉLOPPEMENT DU PORTEFEUILLE (4 JOURS)

Vendre l'assurance IARD (2 jours) p. 417
Défendre son portefeuille clients (2 jours) p. 418

06 ÉCONOMIE ET ORGANISATION D'UN CABINET DE COURTAGE (2 JOURS)

Intermédiation en assurance (2 jours) p. 390

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de ce parcours, vous pourrez acquérir le socle de compétences vous permettant de valider les épreuves du certificat de qualification professionnelle (CQP) de Gestionnaire de production IARD.

PUBLIC CONCERNÉ

- Les salariés et les travailleurs non salariés, quelle que soit la branche professionnelle
- Les personnes de niveau bac ou titulaire d'un autre CQP de la branche souhaitant acquérir une qualification de gestionnaire de production IARD
- Les salariés ayant au moins 3 années d'expérience dans un cabinet de courtage et souhaitant valider le CQP dans le cadre d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

LES PLUS DE LA FORMATION

- Des formations animées par des professionnels de l'assurance et du courtage
- Un suivi personnalisé de chaque candidat
- Des séances d'entraînement pour préparer le grand oral devant la commission d'évaluation du CQP

VALIDATION DU CQP

Les épreuves de validation sont composées de plusieurs évaluations écrites et orales en contrôle continu au cours de la formation et d'une validation finale, sous forme d'un grand oral d'une durée de 40 minutes devant la commission d'évaluation du CQP.

Le candidat doit obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10/20.

Le CQP est délivré par le jury de certification au nom de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP).

CQP CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

GESTIONNAIRE de sinistres IARD

Branche du courtage d'assurance

EFE est agréé par la branche professionnelle du courtage pour proposer et dispenser les formations en lien avec le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Gestionnaire de sinistres IARD

Code 92337 Tarif HT : 11 180 € - repas inclus

43 jours
301 heures

CERTIFIANT BLENDED CPF

RETROUVEZ LES **DATES DES MODULES** SUR LES FICHES FORMATION INDIQUÉES

CONTACTEZ-NOUS AU **01 44 09 25 08** POUR COMPOSER VOTRE PARCOURS À LA CARTE ET BÉNÉFICIER D'UN TARIF DÉGRESSIF SUR LA TOTALITÉ DU PARCOURS

Titre enregistré au RNCP
Éligible au CPF
Code 146882

Le Gestionnaire de sinistres I.A.R.D doit acquérir des capacités et un savoir-faire lui permettant de conseiller et d'assister le client dans la gestion d'un sinistre en instruisant le dossier pour un règlement au mieux de ses intérêts et dans le respect du contrat, de réaliser, présenter et assurer le suivi des statistiques de sinistres, d'assurer la bonne circulation de l'information en interne.

PROGRAMME

Perfectionnement

Notre parcours de formation individualisé vous permet d'acquérir les compétences figurant au référentiel de certification :

01 EFFECTUER UNE SYNTHÈSE DES DONNÉES JURIDIQUES ET TECHNIQUES (14 JOURS)

Les fondamentaux de l'assurance (2 jours) p. 388
Conclusion et gestion de contrats d'assurance (2 jours) p. 392
Gérer efficacement les contrats d'assurance (2 jours) p. 393
Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile (2 jours) p. 398
Maîtriser le risque automobile (2 jours) p. 399
L'assurance Multirisque Habitation (2 jours) p. 400
Gestion des sinistres automobiles matériels (2 jours) p. 401

02 ASSURER LA RELATION CLIENT AU COURS DE LA PROCÉDURE (4 JOURS)

Développer son aisance au téléphone (2 jours) www.efe.fr
Faire face à l'agressivité et aux incivilités (2 jours) www.efe.fr

03 PROCÉDER À L'INDEMNISATION (17 JOURS)

Gérer au mieux les sinistres (2 jours) p. 394
Gestion des sinistres responsabilité civile (2 jours) p. 401
Gestion d'un préjudice corporel automobile (2 jours) p. 402
Gestion des sinistres corporels hors automobile (3 jours) p. 402
Maîtriser les conventions CIDRE et CIDE-COP (2 jours) p. 403
Appliquer le Traité des Risques d'Entreprises (3 jours) p. 409
Gestion des sinistres contentieux (3 jours) p. 395

04 ASSURER LA BONNE CIRCULATION DE L'INFORMATION EN INTERNE (6 JOURS)

5 outils pour une communication impactante (2 jours) www.efe.fr
Rédiger vite et bien (2 jours) www.efe.fr
Réussir ses réunions (2 jours) www.efe.fr

06 ÉCONOMIE ET ORGANISATION D'UN CABINET DE COURTAGE (2 JOURS)

Intermédiation en assurance (2 jours) p. 390

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de ce parcours, vous pourrez acquérir le socle de compétences vous permettant de valider les épreuves du certificat de qualification professionnelle (CQP) de Gestionnaire de sinistres IARD.

PUBLIC CONCERNÉ

- Les salariés et les travailleurs non salariés, quelle que soit la branche professionnelle
- Les personnes de niveau bac ou titulaire d'un autre CQP de la branche souhaitant acquérir une qualification de gestionnaire de sinistres IARD
- Les salariés ayant au moins 3 années d'expérience dans un cabinet de courtage et souhaitant valider le CQP dans le cadre d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

LES PLUS DE LA FORMATION

- Des formations animées par des professionnels de l'assurance et du courtage
- Un suivi personnalisé de chaque candidat
- Des séances d'entraînement pour préparer le grand oral devant la commission d'évaluation du CQP

VALIDATION DU CQP

Les épreuves de validation sont composées de plusieurs évaluations écrites et orales en contrôle continu au cours de la formation et d'une validation finale, sous forme d'un grand oral d'une durée de 40 minutes devant la commission d'évaluation du CQP.

Le candidat doit obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10/20.

Le CQP est délivré par le jury de certification au nom de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP).

CQP CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

GESTIONNAIRE
assurances de personnes

Branche du courtage d'assurance

EFE est agréé par la branche professionnelle du courtage pour proposer et dispenser les formations en lien avec le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Gestionnaire assurances de personnes

Code 92338 Tarif HT : 11 180 € - repas inclus

43 jours
301 heures

CERTIFIANT BLENDED CPF

RETROUVEZ LES **DATES DES MODULES** SUR LES FICHES FORMATION INDIQUÉES

CONTACTEZ-NOUS AU **01 44 09 25 08** POUR COMPOSER VOTRE PARCOURS À LA CARTE ET BÉNÉFICIER D'UN TARIF DÉGRESSIF SUR LA TOTALITÉ DU PARCOURS

Titre enregistré au RNCP
Éligible au CPF
Code 146878

Le Gestionnaire assurances de personnes a pour mission d'assurer pour les clients, la production et la gestion administrative des contrats d'assurances de personnes (prévoyance, santé, vie, retraite) depuis l'analyse du besoin et l'évaluation du risque, jusqu'au règlement des prestations ou sinistres, en fonction d'une procédure prédéfinie.

PROGRAMME

Perfectionnement

Notre parcours de formation individualisé vous permet d'acquérir les compétences figurant au référentiel de certification :

01 ANALYSER LE BESOIN (4 JOURS)
Maîtriser les techniques de vente en assurance (2 jours) p. 417
Vendre les contrats d'assurance par téléphone (1 jour) p. 419
Devoir de conseil et d'information des intermédiaires (1 jour) p. 391

02 LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE ET LES SPÉCIFICITÉS DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE DE PERSONNES (14 JOURS)
Les fondamentaux de l'assurance (2 jours) p. 388
Intermédiation en assurance (2 jours) p. 390
Conclusion et gestion de contrats d'assurance (2 jours) p. 392
Gérer efficacement les contrats d'assurance (2 jours) p. 393
Assurances de personnes (2 jours) p. 414
Pratiquer la fiscalité en assurance (1 jour) p. 424
Gestion des sinistres contentieux (3 jours) p. 395

03 MAÎTRISER LE DOMAINE DE L'ASSURANCE DE PERSONNES (14 JOURS)
Maîtriser le système de protection sociale (1 jour) p. 412
Maîtriser les régimes de retraite (2 jours) p. 44
Prévoyance des travailleurs non salariés (2 jours) p. 413
Assurance vie : cadre juridique et fiscal (2 jours) p. 410
Assurance vie et clause bénéficiaire (1 jour) p. 411
Assurance vie : les unités de compte (2 jours) p. 411
Assurance vie et gestion de patrimoine (2 jours) p. 366
Vendre l'assurance de personnes (2 jours) p. 418

04 ASSURER LA BONNE CIRCULATION DE L'INFORMATION EN INTERNE (6 JOURS)
Prévoyance collective (2 jours) p. 413
Assurance complémentaire santé (2 jours) p. 416
Assurance emprunteur (2 jours) p. 412

05 ASSURER LA BONNE CIRCULATION DE L'INFORMATION EN INTERNE (5 JOURS)
Être synthétique à l'écrit comme à l'oral (3 jours) www.efe.fr
Réussir ses réunions (2 jours) www.efe.fr

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de ce parcours, vous pourrez acquérir le socle de compétences vous permettant de valider les épreuves du certificat de qualification professionnelle (CQP) de Gestionnaire assurances de personnes.

PUBLIC CONCERNÉ
- Les salariés et les travailleurs non salariés, quelle que soit la branche professionnelle
- Les personnes de niveau bac ou titulaire d'un autre CQP de la branche souhaitant acquérir une qualification de gestionnaire assurances de personnes
- Les salariés ayant au moins 3 années d'expérience dans un cabinet de courtage et souhaitant valider le CQP dans le cadre d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

LES PLUS DE LA FORMATION
- Des formations animées par des professionnels de l'assurance et du courtage
- Un suivi personnalisé de chaque candidat
- Des séances d'entraînement pour préparer le grand oral devant la commission d'évaluation du CQP

VALIDATION DU CQP
Les épreuves de validation sont composées de plusieurs évaluations écrites et orales en contrôle continu au cours de la formation et d'une validation finale, sous forme d'un grand oral d'une durée de 40 minutes devant la commission d'évaluation du CQP.

Le candidat doit obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10/20.

Le CQP est délivré par le jury de certification au nom de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP).

Les fondamentaux de l'assurance

Découvrir le marché, les acteurs et assimiler les mécanismes

Connaître le marché de l'assurance, c'est d'abord recenser les forces en présence et appréhender les différentes activités pratiquées. Pour avoir une vision claire du secteur, il convient en outre de décrypter les principes juridiques et de maîtriser les principaux mécanismes d'assurance, de la souscription d'un contrat à sa résiliation.

OBJECTIFS
- Décrypter le marché.
- Maîtriser les bases du droit des assurances.
- Distinguer les différentes catégories de contrats et assimiler leurs mécanismes.

PRÉREQUIS
Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et leurs collaborateurs
- Collaborateurs au sein du service assurance
- Toute personne intégrant ou travaillant dans une entreprise d'assurances, un cabinet de courtage

ANIMATEUR
Ronan LE COZ
Avocat, ancien courtier en assurances

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 19 juillet 2018 ou 29 novembre 2018 ou 12 mars 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Étudier l'organisation de l'activité d'assurance en France

Cerner le marché de l'assurance
- Définition et rôle économique de l'assurance
- Connaître la répartition du marché entre assurances de personnes et assurances dommages

Distinguer les acteurs du secteur
- Les différentes structures d'entreprises d'assurances et leurs caractéristiques
- Les obligations réglementaires des assureurs
- Les modes de distribution des produits d'assurance
- Les intermédiaires d'assurance et leurs obligations

Maîtriser les grands principes juridiques
- Examiner les différentes catégories d'assurances
- Définir et différencier l'opération d'assurance, de réassurance et de coassurance
- Analyser la typologie des contrats
- Identifier les assurances de biens et de responsabilités

Étude de cas : analyse de plusieurs contrats d'assurance

Distinguer les types de contrats en assurances de personnes
- Les contrats d'assurance complémentaire maladie et/ou accidents corporels
- L'assurance vie individuelle
- Les assurances collectives vie et santé

Découvrir les mécanismes d'assurance

Assimiler les caractéristiques du contrat d'assurance
- Formation, contenu, durée, modification et résiliation

Exercice d'application : à partir d'exemples, recherche du préavis de résiliation applicable en fonction de la situation présentée

Distinguer les principales clauses du contrat d'assurance
- Risques garantis et exclusions
- Conditions de validité

Exercice d'application : rédaction d'une clause d'exclusion respectant les obligations réglementaires

Maîtriser le mécanisme des primes

Formaliser les obligations de l'assuré et de l'assureur

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'intégrer les dimensions juridique et technique d'une opération d'assurance.

2 JOURS	14 heures	Code 92140	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus

Paris		Lyon
12-13 mars 2018	27-28 août 2018	14-15 juin 2018
14-15 juin 2018	4-5 octobre 2018	3-4 décembre 2018
	3-4 décembre 2018	

Les assurances affinitaires

Cerner la gestion des souscriptions et des sinistres

Avec une croissance de 25% par an et un encaissement situé entre 2.5 et 3 Mds €, l'affinitaire fait partie des assurances manifestant un fort développement. Pourtant, c'est une branche ancienne mais elle s'est rénovée récemment, portée par le numérique et la volonté d'acquérir une parfaite adéquation aux besoins des consommateurs.

OBJECTIFS
- Être en mesure d'élaborer une assurance affinitaire.
- Réaliser le montage technico-juridique et organisationnel d'une assurance affinitaire.
- Connaître les différents modes de distribution des assurances affinitaires.

PRÉREQUIS
Avoir une pratique des contrats de particuliers.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de projets et gestionnaires de programmes affinitaires
- Intermédiaires en assurance : courtiers et agents généraux
- Juristes au sein de compagnies d'assurances ou de de cabiners de courtage

ANIMATEUR
Lionel RAY
Juriste en assurance ayant exercé chez des assureurs réalisant des produits affinitaires
LRAYCONSEIL

PROGRAMME
Perfectionnement

Cerner l'environnement l'assurance affinitaire
- Intégrer ce qu'est l'affinitaire
- Identifier les acteurs de l'affinitaire et classer les produits
- Connaître les principes assuranciels mis en œuvre

Maîtriser les aspects techniques de l'assurance affinitaire
- Définir les risques
- Concevoir et rédiger les garanties
- Distinguer les types de montages et les modalités de souscription
- Tarifer et structurer les cotisations et la fiscalité

Exercice d'application : conception d'un programme affinitaire : garanties et cotation

Développer l'aspect marketing et commercial de l'assurance affinitaire
- Formaliser les relations avec le produit ou le service socle
- Valoriser les avantages de l'affinitaire pour le consommateur et le distributeur

Mise en situation : détermination des modalités de commercialisation et de distribution d'un programme affinitaire

Intégrer le volet jurique de l'assurance affinitaire
- Appliquer les dispositions du Code des assurances et de la loi Hamon
- Respecter le droit de la consommation
- Connaître la réglementation de la distribution
- Maîtriser les modalités du transfert d'un portefeuille affinitaire

Test de connaissances : quiz sur le cadre juridique de la distribution et de la consommation des assurances affinitaires

Gérer l'assurance affinitaire
- Développer une stratégie de digitalisation et de dématérialisation
- Percevoir les cotisations et les répartir
- Gérer les sinistres et les relations avec le SAV
- Suivre les résultats et établir un reporting

Mise en situation : suivi du résultat, calcul de la marge et remplissage d'un tableau de bord

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'appréhender les différentes phases de réalisation d'une assurance affinitaire.

1 JOUR	7 heures	Code 92364	Tarif HT : 985 € - repas inclus

Paris	25 mai 2018	12 décembre 2018

L'essentiel du droit des assurances

Cycle long - Maîtriser le cadre juridique des opérations d'assurances

Les juristes en droit des assurances doivent savoir analyser les évolutions réglementaires, maîtriser les principes juridiques de formalisation et d'exécution d'un contrat d'assurance. C'est pourquoi cette spécialisation passe par la découverte de l'environnement de l'assurance, l'apprentissage des règles de souscription et la gestion des sinistres.

OBJECTIFS

- Cerner l'environnement juridique et technique des activités d'assurances.
- Maîtriser les aspects juridiques de la formalisation et de l'exécution du contrat d'assurance.
- Maîtriser les dimensions juridiques de la réalisation du risque assuré.

PRÉREQUIS

Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance et avoir des connaissances générales en droit.

PUBLIC CONCERNÉ

- Juriste souhaitant se spécialiser en droit des assurances ou confirmer sa pratique quotidienne
- Toute personne dont la fonction nécessite une connaissance de l'environnement juridique des opérations d'assurances

ANIMATEUR

Paul Vincent QUILICHINI
Consultant en assurances

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Quelles obligations avant de signer un contrat ?

6 JOURS | 42 heures | **Code 92241**

Tarif HT : 3 510 € - repas inclus

Paris
7-8 décembre 2017, 11-12 janvier; 7-8 février 2018 et **16 mars 2018***
9-10 avril, 14-15 mai, 14-15 juin et **6 septembre 2018***
17-18 septembre, 15-16 octobre, 15-16 novembre 2018 et **16 janvier 2019***
6-7 décembre 2018, 10-11 janvier, 6-7 février 2019 et **10 avril 2019***

***CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Maîtriser l'environnement légal, réglementaire et technique de l'assurance

Identifier les sources du droit des assurances
- Cerner le cadre légal et réglementaire français
- Analyser les conventions professionnelles

Distinguer les grands principes de la couverture des opérations d'assurances
- Connaître la mutualisation des risques
- Gérer les risques
- Découvrir les schémas d'assurance
  Exercice d'application : élaboration d'une grille de criticité des risques

Cerner l'organisation de l'activité d'assurance
- Identifier les différents acteurs du marché
- Maîtriser la distribution de l'assurance
- Identifier les rôles et pouvoirs du régulateur français
- Analyser les missions et interventions des fonds de garantie
  Étude de cas : analyse des derniers textes relatifs à la lutte anti-blanchiment

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Maîtriser les aspects juridiques du contrat d'assurance

Assimiler la définition et la forme du contrat d'assurance
- Étudier l'environnement légal et réglementaire du contrat d'assurance
- Distinguer les intervenants au contrat d'assurance
- Analyser la portée des contrats d'assurance
  Étude de cas : identification des spécificités des contrats assurances de personnes et IARD

Maîtriser la formation du contrat d'assurance

Gérer la phase précontractuelle
- Lister l'obligation d'information des parties au contrat : notice d'informations, conditions générales
- Identifier les sanctions en cas de fausse déclaration ou de déclaration inexacte
  Étude de cas : analyse des situations à risque

Conclure un contrat d'assurance
- Mesurer la valeur et la portée de la note de couverture et des attestations d'assurance
- Les définitions et le périmètre des risques pouvant être garantis
- Les exclusions et déchéances de garanties
- Les plafonds de garanties et franchises
- Les modalités de déclaration et de gestion des sinistres

Anticiper le règlement des différends
- Le choix entre la clause d'arbitrage ou la clause attributive de règlement
- Les conventions de sinistres
  Exercice d'application : analyse et apport de modifications substantielles aux clauses imparfaites présentées

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Maîtriser les aspects juridiques du sinistre

Assimiler la définition et les particularités d'un sinistre
- Les spécificités contractuelles relevant de la branche du risque
- Les incidences de l'article 80 de la Loi de Sécurité Financière (LSF) en matière d'assurance Responsabilité Civile (RC)

Identifier les différentes étapes de la gestion d'un sinistre
- Apprécier les circonstances de la déclaration de sinistre
- Négocier avec l'assureur
  Exercice d'application : au travers d'exemples de sinistres, appréciation des critères objectifs de recevabilité d'une déclaration

Maîtriser les principes du règlement d'un sinistre
- Le principe indemnitaire
- Les limites légales et contractuelles en matière d'indemnisation
  Étude de cas : étude d'un sinistre RC, analyse de la déclaration et de la prise en charge

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les éléments clés de la formation du contrat d'assurance ainsi que de son exécution.

QUELQUES MOTS DE +

Les garanties de l'assurance protection juridique

L'assurance de protection juridique est un contrat d'assistance visant à régler différents litiges de la vie professionnelle et personnelle à l'aide d'un service juridique dédié et par le biais d'un avocat dont les honoraires sont pris en charge selon les modalités contractuelles. La protection juridique peut être proposée, dans un contrat support (assurance multirisques habitation par exemple) ou dans un contrat autonome.

Intermédiation en assurance

Maîtriser le cadre juridique de l'activité d'intermédiaire

Les dispositions de la loi de 2005 ont bouleversé l'intermédiation et ont eu des incidences sur tous les intervenants à l'opération d'assurance. Pour déterminer les droits et obligations de chacun, il convient de décrypter les nouvelles règles qui gouvernent désormais la distribution des produits d'assurance en lien avec les nouvelles prérogatives de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

OBJECTIFS
- Intégrer et mettre en œuvre la réglementation concernant l'intermédiation.
- Connaître les modalités d'accès à la profession d'intermédiaire en assurance.
- Maîtriser les obligations de l'intermédiaire vis-à-vis de ses clients au regard des recommandations de l'ACPR.

PRÉREQUIS
Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant maîtriser les règles applicables en matière d'intermédiation en assurance

ANIMATEUR
Marie-Christine COLLIN
Présidente-Associée
EOLE BUSINESS et RH

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 28 mai 2018 ou 4 février 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances
Autodiagnostic : chaque participant évalue ses connaissances en matière d'intermédiation

Identifier les étapes de la réforme et leurs impacts
- Cerner la logique de la directive européenne de 2002
- Analyser la loi de transposition du 15/12/05
- Intégrer les dernières évolutions législatives

Distinguer les différentes catégories d'intermédiaires
- Maîtriser les spécificités des différents statuts juridiques
- Identifier les particularités
- Choisir un statut en fonction des objectifs poursuivis

Exercice d'application : sélection de la catégorie la plus appropriée selon le profil de l'intermédiaire
- Transparence sur la rémunération : connaître le périmètre des activités et contrats concernés

Maîtriser les conditions d'accès à la profession
- Lister les conditions d'exercice
- Apprécier l'adaptabilité des conditions en fonction du statut

Partage d'expériences : positionnement des établissements extérieurs au secteur de l'assurance qui exercent des activités d'intermédiation
- Maîtriser la procédure d'immatriculation au registre de l'ORIAS

Étude de cas : étude de différents documents et repérage d'informations manquantes
- Identifier les sanctions encourues en cas de manquement à l'obligation d'information et de conseil

Cerner le rôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
- Connaître les pouvoirs de l'ACPR

Analyser le contrôle de la commercialisation de l'assurance vie par l'ACPR
- La protection des clients selon leur compétence et expérience

Intégrer les recommandations de l'ACPR
- La commercialisation des instruments financiers complexes
- La commercialisation des contrats d'assurance vie en UC constitués de titres obligataires
- Le traitement des réclamations
- Les bonnes pratiques en matière de conseil et d'information sur la connaissance client

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les règles applicables au statut d'intermédiaire en assurance.

2 JOURS	14 heures	Code 92156	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus	
Paris	19-20 mars 2018	21-22 juin 2018	15-16 novembre 2018	

Directive distribution en assurance

Maîtriser les impacts pour les différents acteurs de l'assurance

La nouvelle directive sur la distribution d'assurance a pour principal objectif d'élargir le champ des acteurs soumis à la réglementation visant à mieux protéger les clients sur les aspects de l'information, du conseil, du marché cible et de la transparence de la rémunération. Il convient de décrypter les exigences qu'imposent ces nouvelles règles, afin d'anticiper les impacts pour les différents acteurs, qu'ils soient producteurs ou distributeurs de produits d'assurance.

OBJECTIFS
- Connaître les avancées majeures de la nouvelle directive distribution en assurance.
- Se préparer à intégrer les dispositions qui concernent les différents acteurs (assureurs, distributeurs).
- Préparer la coordination à mettre en place entre les producteurs et les distributeurs.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Intermédiation en assurance " (code 92156 p. 390).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes et collaborateurs de compagnies d'assurances
- Intermédiaires en assurance : courtiers et agents généraux
- Toute personne souhaitant se perfectionner dans la connaissance de l'intermédiation et la distribution en assurance

ANIMATEUR
Marie-Christine COLLIN
Présidente-Associée
EOLE BUSINESS et RH

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser l'évolution du cadre juridique de la distibution en aussurance
- Recenser les points forts de la directive sur l'intermédiation en assurance DIA1
- Cerner les limites de la directive DIA1 et les raisons de l'émergence d'une nouvelle directive
- Identifier les objectifs de la nouvelle directive distribution en assurance IDD

Partage d'expériences : échanges sur ce qui a déjà été mis en place par les différents acteurs sur DIA1 et les points de préoccupation sur la nouvelle directive

Délimiter le périmètre et le champ d'application de la nouvelle directive IDD
- Appréhender l'élargissement du champ d'application de la directive IDD
- Connaître l'ensemble des acteurs, produits, et canaux de distribution concernés

Intégrer les nouveautés en matière d'information et de conseil pour les distributeurs
- Définir le champ d'application et les nouveaux acteurs
- Savoir quelle obligation d'information fournir en assurance vie et non vie
- Comprendre la nouvelle définition du devoir de conseil et son impact
- Appliquer le principe de lutte contre les conflits d'intérêts
- Appliquer la transparence des rémunérations

Exercice d'application : identification des différents cas de conflits d'intérêts possibles

Intégrer les nouvelles exigences à mettre en place en matière de gouvernance produit
- Définir le nouveau processus de validation des produits
- Comprendre l'implication du producteur en amont du processus
- Définir la notion de marché cible et la mettre en place

Exercice d'application : identification des actions à mener pour un suivi en interne

Informer sur les produits
- Mettre en place le document d'information client pour les produits d'assurance non vie
- Connaître les exigences supplémentaires à la distribution de produits d'investissement fondés sur l'assurance
- Commercialiser les produits d'assurance vie en harmonie avec les réglementations MIF II et PRIIP'S

Étude de cas : à partir d'un cas concret, intégration des nouvelles obligations dans le processus de vente

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez le nouveau cadre juridique de la distribution des produits d'assurance.

1 JOUR	7 heures	Code 92361	Tarif HT : 980 € - repas inclus
Paris	30 mars 2018	2 octobre 2018	

Devoir de conseil et d'information des intermédiaires

Sécuriser ses pratiques en assurance

Codifiée à l'article L.520-1 du Code des assurances, l'obligation d'information et de conseil s'impose à tous les distributeurs des produits d'assurance qu'ils soient intermédiaires ou assureurs. Sa mise en œuvre consiste à mieux prendre en compte la situation du client pour lui proposer des contrats adaptés à ses besoins réels. Cela implique la formalisation d'une information claire et transparente afin d'éviter tout risque de contestation.

OBJECTIFS
- Maîtriser les obligations des intermédiaires et assureurs vis-à-vis de leurs clients.
- Adopter les bonnes pratiques de commercialisation.
- Intégrer dans les processus de commercialisation l'ensemble des recommandations de l'ACPR.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Intermédiation en assurance " (code 92156 p. 390).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et leurs collaborateurs
- Directeurs distribution, responsables assurance
- Intermédiaires en assurance : courtiers et agents généraux

ANIMATEUR
Marie-Christine COLLIN
Présidente-Associée
EOLE BUSINESS et RH

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser la loi relative à l'intermédiation et ses conséquences

Choisir le statut d'intermédiaire
- Maîtriser les conditions d'accès à la profession d'intermédiaire
- Analyser les différences de responsabilité entre chaque statut
- Anticiper la perspective de changement avec DIA 2

Exercice d'application : sélection de la catégorie la plus appropriée selon le profil de l'intermédiaire

Mettre en œuvre l'obligation d'information et de conseil

Présenter le statut d'intermédiaire au client
- Le renseignement sur la personne physique ou morale
- La méthode d'étude des offres du marché
- L'existence de liens capitalistiques
- L'immatriculation ORIAS
- La procédure de traitement des réclamations

Formaliser l'obligation de conseil des intermédiaires et des assureurs
- Rédiger un conseil
- Identifier le professionnel soumis à l'obligation de conseil aux clients
- Libeller les questions selon les produits
- Mettre en place un système d'information
- Archiver les documents liés à l'exécution du devoir de conseil

Exercice d'application : formalisation du devoir de conseil conformément à la réglementation

Adopter les bonnes pratiques de commercialisation

Fournir un conseil adapté à la typologie du produit
- Cibler la clientèle en fonction du profil
- Mettre en œuvre les recommandations de l'ACPR

Anticiper les contrôles de commercialisation de l'ACPR sur l'information et le conseil délivrés
- Maîtriser le champ d'intervention et les pouvoirs de la Direction du Contrôle des Pratiques Commerciales
- Connaître la procédure devant la Commission des sanctions

Étude de cas : analyse de la jurisprudence récente

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les obligations en matière de distribution des offres en assurance, que vous soyez intermédiaire en assurance ou assureur.

1 JOUR	7 heures	Code 92302	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	7 juin 2018	5 décembre 2018	

La lutte anti-blanchiment en assurance

Mettre en place un dispositif efficace et sécuriser ses procédures

L'arsenal juridique en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme est désormais complet. Les organismes assureurs et les intermédiaires doivent connaître précisément leurs nouvelles obligations pour sécuriser leur dispositif de lutte anti-blanchiment et éviter ainsi tout risque de sanction.

OBJECTIFS
- Maîtriser le cadre juridique de la lutte anti-blanchiment.
- Recenser les obligations des organismes d'assurances et des intermédiaires.
- Mesurer les risques et les sanctions en cas de non-respect de la législation.

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance des opérations d'assurance (IARD, santé,vie et prévoyance).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés de la lutte anti-blanchiment, responsables juridiques
- Auditeurs, risk managers, compliance officers
- Correspondants fraudes et/ou blanchiment

ANIMATEUR
Laetitia LLAURENS
Avocat à la Cour
LEX PATRIMONIS

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 18 mai 2018 ou 6 février 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Mesurer l'évolution réglementaire de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Examiner les textes applicables
- Décrypter l'organisation de la lutte anti-blanchiment dans le monde, en France
- Distinguer les professionnels concernés par les obligations de lutte anti-blanchiment
- Identifier les méthodes de blanchiment d'argent sale et de financement du terrorisme

Exercice d'application : élaboration des principes d'une cartographie des risques

Identifier les obligations des assureurs, des mutuelles et des IP

Recenser les obligations à la charge des professionnels
- Distinguer les obligations des organismes d'assurances, des mutuelles et des intermédiaires

Focus sur l'obligation de connaissance du client
- Analyse des situations à risque et étendue des obligations de l'assureur

Examiner les procédures à mettre en place
- La surveillance des opérations : détecter les opérations douteuses
- Les obligations en matière de formation
- Sécuriser son dispositif

Test de connaissances : quiz de synthèse sur la procédure de déclaration de soupçon

Comprendre le processus de déclaration de soupçon
- Déterminer le rôle du correspondant Tracfin
- Distinguer les cas devant faire l'objet d'une déclaration
- Définir la procédure de déclaration

Étude de cas : examen de cas opérationnels

Analyser les risques et les sanctions en cas de non-respect des obligations

Définir les sanctions administratives et professionnelles
- Étendue du pouvoir de sanction de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
- Typologies des sanctions prononcées par l'autorité de contrôle
- Processus décisionnel
- Recours
- Aborder les sanctions civiles et pénales

Étude de cas : analyse des sanctions prononcées

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de constituer un dossier de déclaration de soupçon.

1 JOUR	7 heures	Code 92190	Tarif HT : 980 € - repas inclus
Paris	13 mars 2018	15 juin 2018	4 décembre 2018

Lutte contre la fraude à l'assurance

La détecter, la traiter et la prévenir

Seule une fraction très marginale des escroqueries à l'assurance est identifiée par les assureurs. En réalité, les règlements de sinistres frauduleux pourraient atteindre jusqu'à 4 % des primes encaissées. Pour lutter contre la fraude à l'assurance, rien ne vaut une méthodologie éprouvée, des procédures de détection généralisées et des moyens de prévention efficaces.

OBJECTIFS
- Détecter les différents types de fraudes à l'assurance et identifier les situations suspectes.
- Gérer l'instruction des dossiers de fraudes caractérisées.
- Prévenir efficacement la fraude à l'assurance.

PRÉREQUIS
Évoluer dans le secteur de l'assurance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires et inspecteurs sinistres
- Responsables juridiques
- Toute personne souhaitant lutter efficacement contre la fraude à l'assurance dans sa propre structure

ANIMATEUR
Bertrand NERAUDAU
Avocat à la Cour
SELARL NERAUDAU AVOCATS

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 24 septembre 2018 ou 9 janvier 2019

PROGRAMME
Initiation

Définir la fraude à l'assurance
- Reconnaître les mécanismes de fraude

Identifier la typologie de la fraude et des fraudeurs
Distinguer les différentes formes de fraudes
- Fraude d'opportunité, délibérée et planifiée

Analyser le profil des fraudeurs
Quantifier le phénomène
- En assurance de dommages et en assurance de personnes

Étude de cas : analyse des décisions de jurisprudence sur des cas d'escroqueries à l'assurance

Repérer les situations suspectes
- Analyser les documents contractuels
- Détecter les indices laissant présumer la fraude dans les déclarations de sinistres

Exercice d'application : à partir d'exemples en vie et en dommages, recherche des indices qui peuvent alerter sur le risque de fraude d'un assuré

Gérer un dossier de fraude caractérisée
Assimiler la procédure à mettre en œuvre
Recenser les différentes sanctions à la disposition de l'assureur
- Les sanctions civiles
- L'action publique

Adopter les bonnes pratiques pour lutter contre la fraude à l'assurance
Rédaction des documents contractuels : définir les points d'attention
Retenir les moyens à utiliser pour éviter la fraude
- Lors de la souscription du contrat
- Au moment de la déclaration du sinistre

Mise en situation : identification des actions à mettre en œuvre pour réduire les risques de fraude

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les différents cas de fraude et de mettre en place des outils permettant de les réduire.

1 JOUR	7 heures	Code 92243	Tarif HT : 980 € - repas inclus
Paris	6 juin 2018	12 novembre 2018	

Conclusion et gestion de contrats d'assurance

Les précautions à prendre

Le contrat d'assurance est une convention par laquelle l'assureur s'engage à verser à l'assuré une somme d'argent réparant le préjudice subi en cas de survenance d'un sinistre, défini en échange du paiement d'une somme versée, soit à l'origine, soit périodiquement. Ce contrat est cependant soumis à des règles particulières qu'il convient de maîtriser.

OBJECTIFS
- Négocier efficacement un contrat d'assurance.
- Rédiger les clauses essentielles et stratégiques.
- Anticiper le règlement des différends.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les fondamentaux de l'assurance " (code 92140 p. 388).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et leurs collaborateurs
- Collaborateurs au sein du service assurance
- Toute personne amenée à gérer des contrats d'assurance ou appelée à occuper la fonction de responsable assurance

ANIMATEUR
Paul Vincent QUILICHINI
Consultant en assurances

MODULE VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Quelles obligations avant de signer un contrat ?

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 9 juillet 2018 ou 17 décembre 2018

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir un contrat d'assurance
Maîtriser l'environnement légal et réglementaire
- Les intervenants au contrat d'assurance
- La liberté contractuelle et l'ordre public
- La force obligatoire et l'effet relatif du contrat d'assurance

La qualification et l'interprétation du contrat d'assurance
- Les différents types de contrats d'assurance : spécificités de certaines branches
- Les limites apportées par la loi et le juge

Maîtriser la formation du contrat d'assurance
Gérer la phase précontractuelle
- Lister les obligations d'information des parties au contrat et la notice d'information
- Connaître les sanctions en cas de fausse déclaration ou de déclaration inexacte de la part de l'assuré

Étude de cas : analyse de la jurisprudence et identification des situations à risque

Conclure un contrat d'assurance
- Mesurer la valeur et la portée de la note de couverture et des attestations d'assurance
- Les clauses de renvoi

Intégrer les dispositions essentielles du contrat d'assurance
- Les définitions et le périmètre des risques garantis
- Les conditions de garanties, exclusions et déchéances : conditions et portée
- Les plafonds de garantie et les franchises
- Les modalités de déclaration et de gestion des sinistres
- La date d'effet et la durée de la garantie
- La cotisation et l'extinction du contrat : terme, résiliation
- La loi applicable et la compétence juridictionnelle
- Le cas particulier de la cession ou du transfert du contrat d'assurance

Anticiper le règlement des différends
- Choisir entre la clause d'arbitrage et la clause attributive de compétence
- L'intérêt des conventions de gestion de sinistres

Exercice d'application : sensibilisation des participants à la technique contractuelle. À partir d'exemples de clauses imparfaites, recherche des corrections à apporter

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de cerner les éléments clés du contrat et d'identifier les pièges à éviter.

2 JOURS	14 heures	Code 92081	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris			
11-12 janvier 2018	14-15 mai 2018	15-16 octobre 2018	10-11 janvier 2019

Gérer efficacement les contrats d'assurance

De la souscription au règlement du sinistre

Le Code des assurances encadre la relation assureur/assuré tout au long de la vie du contrat. Chaque étape, de la souscription à la résiliation, en passant par le règlement d'un sinistre, est soumise à un formalisme particulier. Maîtriser les règles applicables à l'opération d'assurance est le moyen le plus efficace de sécuriser le contrat et d'optimiser sa gestion.

OBJECTIFS

- Maîtriser les caractéristiques du contrat d'assurance.
- Optimiser la gestion de ses contrats d'assurance, de la souscription à la résiliation.
- Maîtriser les étapes d'un règlement de sinistre pour améliorer ses process.

PRÉREQUIS

Avoir suivi " Conclusion et gestion de contrats d'assurance " (code 92081 p. 392).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables assurance et leurs collaborateurs
- Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes applicables à l'assurance

ANIMATEUR

Isabelle ULDARIC
Juriste en droit des assurances

2 JOURS | 14 heures | **Code 92148**

Tarif HT : **1 495 €** - repas inclus

Paris
21-22 mars 2018
21-22 juin 2018
11-12 octobre 2018
17-18 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**

RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION

Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30

Dates : 19 septembre 2018 ou 15 février 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Autodiagnostic : chaque participant évalue ses pratiques de gestion des contrats d'assurance

Analyser les caractéristiques du contrat d'assurance

Définir le contrat d'assurance
- Environnement légal et réglementaire
- Portée des principales dispositions du Code des assurances
- Lexique des termes usuels en assurance

Recenser les documents composant le contrat d'assurance
- Conditions générales et particulières, annexes...

Déterminer les intervenants au contrat et analyser leurs droits et obligations
- Assurés et bénéficiaires
- Organismes d'assurances : sociétés, mutuelles, institutions de prévoyance...
- Intermédiaires : agents, courtiers, producteurs salariés...

Maîtriser les étapes de la souscription

Identifier les différentes catégories d'assurances
- Distinction entre assurances dommages et assurances de personnes
- Contrats individuels, collectifs et multirisques
- Liste des principales assurances obligatoires

Sélectionner le contrat correspondant à ses besoins
- Identifier les risques à couvrir
- Analyser le contrat proposé
- Être capable de négocier les clauses

Analyser le mécanisme de la formation du contrat
- Points clés de la formation : déclaration du risque et contenu de la proposition d'assurance
- Valeur et portée de la note de couverture et des attestations d'assurance

Exercice d'application : étude de plusieurs contrats et recherche des clauses essentielles

Gérer au mieux ses contrats
- Analyser les modifications en cours de contrat

Étude de cas : analyse de la jurisprudence
- Comprendre le calcul de la prime

Exercice d'application : calcul d'une prime d'assurance
- Inventorier les cas de résiliation

Agir efficacement en cas de sinistre

Recenser les obligations de l'assuré
- Délai et forme de la déclaration
- Sanctions en cas de non-respect des obligations

Déterminer les obligations de l'assureur et les modalités de règlement
- Expertise des dommages
- Étendue de la prestation en assurances de personnes / de dommages : distinction principe forfaitaire / indemnitaire
- Incidences de la subrogation de l'assureur en assurances de dommages
- Calcul de l'indemnisation en fonction des limites légales et contractuelles

Connaître les recours en cas de litige

Étude de cas : analyse de différents cas de règlement de sinistres

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser le cadre légal et réglementaire des contrats d'assurance.

LE CONSEIL DU COACH

Le contrat d'assurance " idéal ", c'est d'abord un contrat clair, dans lequel il est facile de se repérer, dont les garanties sont bien définies et adaptées aux besoins de couverture de l'assuré. Pour l'assuré comme pour l'assureur, le contrat doit permettre de savoir ce qui est garanti et ce qui ne l'est pas, afin d'être en mesure à tout moment, et pas seulement après un sinistre, de visualiser l'étendue des garanties.

La résiliation infra-annuelle de la loi Hamon

Maîtriser la procédure applicable aux contrats auto et MRH

La complexité des règles d'application de la loi Hamon a conduit les assureurs à définir des process (l'engagement). Les gestionnaires de contrats de particuliers chez les assureurs et les intermédiaires doivent maîtriser ces procédures pour remplir leur mission tant pour défendre leur portefeuille que pour le développer.

OBJECTIFS
- Connaître les conditions d'application de la résiliation infra-annuelle.
- Maîtriser l'application des procédures règlementaires et l'engagement conclu par les assureurs.
- Utiliser cette nouvelle procédure pour accroître son encaissement et pour défendre son portefeuille clients.

PRÉREQUIS
Avoir une pratique de la gestion des contrats de particuliers, notamment auto et MRH.

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires des contrats de particuliers des assureurs et des courtiers grossistes
- Intermédiaires courtiers et agents
- Juristes au sein de compagnies d'assurances

ANIMATEUR
Lionel RAY
Juriste et consultant en assurance
LRAYCONSEIL

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Comment gérer son stress face à un client ?

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Intégrer les innovations de la loi Hamon
- Cerner les objectifs de la Loi Hamon
- Identifier les contrats visés par la loi Hamon
- Articuler la loi Hamon avec les autres cas de résiliation
- Garantir l'information des assurés

Test de connaissances : détermination des contrats éligibles à la résiliation infra-annuelle

Maîtriser la procédure applicable aux assurances non obligatoires
- Identifier les assurances visées
- Calculer le délai de résiliation
- Appliquer les modalités de résiliation pour l'assuré : support de la demande de résiliation, préavis de résiliation
- Maîtriser les obligations de l'assureur

Exercice d'application : détermination du délai d'un an pour résilier un contrat

Maîtriser la procédure applicable à l'assurance automobile et à la MRH locataire

Connaître les principes de la résiliation infra-annuelle
- Savoir à qui l'assuré doit s'adresser
- Déterminer le garant du maintien de l'assurance obligatoire

Distinguer les rôles et les obligations du nouvel et de l'ancien assureur
- Exercer le mandat de l'assuré
- Résilier le précédent contrat et souscrire un nouveau
- Respecter et gérer les délais
- Rédiger les courriers et établir le relevé d'informations auto
- Gérer les situations particulières
- Prévenir les risques de fraude et d'abus

Analyser l'évolution du bonus automobile en cas de résiliation infra-annuelle
- Maintenir l'échéance annuelle et la fixer à la date d'effet
- Transférer la gestion de la résiliation infra-annuelle aux intermédiaires

Exercices d'application : détermination de la date d'effet de la résiliation et calcul du coefficient bonus-malus suite à une résiliation loi Hamon

Réagir à la loi Hamon
- Évaluer l'effet de la loi sur les portefeuilles des assureurs et des intermédiaires
- Fidéliser les assurés grâce à de nouveaux services

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de déterminer si la résiliation infra-annuelle reçue est acceptable ou de formuler une demande de résiliation pour le compte de votre assuré dans le cadre de la reprise d'un contrat.

1 JOUR	7 heures	Code 92341	Tarif HT : 980 € - repas inclus
Paris	6 février 2018	12 octobre 2018	

Gérer au mieux les sinistres

Maîtriser les fondamentaux juridiques d'indemnisation

Le sinistre se manifeste par la réalisation de l'évènement prévu par le contrat d'assurance et qui entraîne la mise en jeu de la garantie. De la déclaration à l'indemnisation, chaque étape du règlement d'un sinistre est encadrée par des règles juridiques strictes qu'il convient de connaître parfaitement. À défaut, le règlement peut être réduit, voire totalement supprimé.

OBJECTIFS
- Maîtriser les spécificités de la gestion des sinistres.
- Identifier les principaux risques juridiques liés à la gestion des sinistres.
- Optimiser la procédure de gestion des sinistres.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Conclusion et gestion de contrats d'assurance " (code 92081 p. 392).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques
- Responsables sinistres ou collaborateurs au sein du service sinistres
- Toute personne confrontée à la gestion de sinistres

ANIMATEUR
Paul Vincent QUILICHINI
Consultant en assurances

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 6 septembre 2018 ou 10 avril 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Découvrir les mécanismes de gestion des sinistres

Assimiler la notion de sinistre
- Spécificités selon le type de contrat d'assurance

Repérer les étapes de la gestion d'un sinistre
- Déclarer efficacement un sinistre
- De la constatation du sinistre à la négociation avec l'assureur

Comprendre le règlement du sinistre par l'assureur
- Le principe indemnitaire
- Les limites légales et contractuelles en matière d'indemnisation

Exercer la subrogation de l'assureur
- Les conditions et effets de la subrogation de l'assureur
- Maîtriser les difficultés liées aux clauses de renonciation à recours dans les contrats commerciaux
- L'action en remboursement des sommes payées par l'assureur

Étude de cas : analyse de la jurisprudence

Optimiser la procédure et limiter sa responsabilité

Maîtriser la direction du procès
- Difficultés liées aux conflits d'intérêts entre l'assuré et son assureur
- Repérer les cas où l'assureur peut être considéré comme ayant renoncé à ses réserves de garantie

La reconnaissance de responsabilité et la transaction par l'assuré
- Portée juridique et conditions de leur opposabilité à l'égard de l'assureur
- Précautions pour éviter un éventuel refus de prise en charge du sinistre par l'assureur

La prescription biennale : identifier les précautions à prendre
- Cadre juridique et actions relevant de la prescription biennale
- Moyens de l'interrompre et de neutraliser ses effets

Exercice d'application : analyse de différents cas de règlement de sinistres et proposition de solutions pour optimiser la gestion des dossiers

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser le processus de gestion d'un sinistre.

2 JOURS	14 heures	Code 92082	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris			
7-8 février 2018	14-15 juin 2018	15-16 novembre 2018	6-7 février 2019

Les bases de la procédure civile

Gérer les litiges dans le cadre d'une procédure contentieuse

Les règles de procédure sont au cœur du procès. Amenés à gérer les procédures d'indemnisation et les contentieux, les gestionnaires sinistres doivent ainsi maîtriser non seulement la procédure judiciaire, mais également le déroulement des expertises et les techniques d'obtention des preuves, afin de mieux dialoguer avec les avocats dans la gestion des litiges.

OBJECTIFS
- Découvrir la phase précontentieuse des litiges.
- Maîtriser les règles de la procédure judiciaire.
- Utiliser les voies de recours.

PRÉREQUIS
Être amené à suivre des dossiers dans le cadre d'une procédure contentieuse.

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires sinistres
- Gestionnaires des contrats
- Juristes au sein de compagnies d'assurances

ANIMATEUR
Baptiste ROBELIN
Avocat à la Cour

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 12 avril 2018 ou 11 décembre 2018

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser la phase précontentieuse des litiges
- Déterminer l'enjeu d'un litige et l'opportunité des poursuites
- Découvrir les modes alternatifs de règlements
- Savoir recueillir, conserver et exploiter les preuves

Exercice d'application : rédaction d'une requête afin d'obtenir un constat d'huissier en cas de sinistre

Maîtriser la procédure d'expertise judiciaire

Connaître le statut des experts
- Déterminer le rôle des experts et leurs conditions d'intervention

Découvrir les différents champs de l'expertise
- Différencier les expertises amiables des expertises judiciaires
- Connaître la procédure de désignation des experts judiciaires

Exercice d'application : préparation d'une demande d'expertise judiciaire pour déterminer les causes d'un sinistre en matière immobilière et médicale

Maîtriser la procédure judiciaire en première instance

Déterminer le tribunal compétent
- Connaître les règles de compétence selon la valeur et l'objet du litige

Distinguer les procédures au fond, de référé et sur requête
- Distinguer les procédures gracieuses des procédures contentieuses
- Maîtriser les spécificités procédurales du référé

Distinguer les procédures selon les types de juridiction

Exercice d'application : soutenance d'un référé d'heure à heure pour prévenir un péril imminent

Maîtriser la procédure d'appel et les différentes voies de recours
- Déterminer les conditions et les effets de l'appel
- Maîtriser les différentes procédures en appel
- Maîtriser l'urgence en cause d'appel

Mise en situation : mise en œuvre d'une stratégie judiciaire en cas de sinistre non réglé à l'amiable

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les principes fondamentaux de la procédure civile et serez en mesure de dialoguer avec les avocats dans le cadre d'une action en justice impliquant un assureur ou un assuré.

2 JOURS	14 heures	Code 92349	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	5-6 février 2018	9-10 octobre 2018	

Gestion des sinistres contentieux

Préparer et suivre activement la procédure judiciaire

Au système judicaire sont généralement attachées des images de lenteur et de lourdeur. Il est courant de se sentir démuni face à la complexité des procédures à engager. Maîtriser les différentes phases d'une procédure judiciaire est ainsi essentiel, afin d'anticiper les difficultés connues des seuls professionnels du droit et de proposer des solutions permettant de limiter les contentieux coûteux.

OBJECTIFS
- Maîtriser les principales références pour gérer des affaires contentieuses.
- Définir la stratégie adéquate à élaborer avec le concours des intervenants extérieurs.
- Suivre efficacement ses dossiers contentieux.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les bases de la procédure civile " (code 92349 p. 395).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques, gestionnaires de contrats
- Rédacteurs sinistres
- Toute personne confrontée à la gestion de sinistres

ANIMATEUR
Annabelle HUBENY-BELSKY
Avocat au Barreau de PARIS

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 26 septembre 2018 ou 17 décembre 2018

PROGRAMME
Expertise

Maîtriser la phase précontentieuse

Identifier le mode de règlement des différends dans le cadre des relations contractuelles
- Effectuer toutes les démarches amiables : forme des courriers, relance téléphonique
- Évaluer la pertinence des poursuites et l'importance du contentieux
- Recourir aux modes alternatifs de règlement des conflits : médiation, arbitrage, conciliation

Étude de cas : analyse de l'application des règles de preuve et de bonne foi

Maîtriser les règles de la procédure civile et pénale

Analyser les mécanismes de la procédure civile
- Connaître le rôle des auxiliaires de justice : avocats, huissiers
- Examiner la portée du jugement avec son articulation
- Lire la signification et son exécution
- Identifier les voies de recours

Maîtriser les principes de la procédure pénale
- Mettre en œuvre une procédure pénale
- Maîtriser les délais d'extinction des actions
- Déterminer le rôle et l'intervention de l'assureur au procès pénal

Exercice d'application : initiation à la méthode d'analyse des décisions de justice

Initier et engager la phase contentieuse

Initier la procédure
- Consulter les interlocuteurs internes afin de travailler en mode projet
- Respecter les délais de lancement d'une procédure
- Saisir un huissier et lui transmettre les informations nécessaires

Engager la procédure
- Connaître l'organisation judiciaire
- Choisir un avocat : critères et conditions
- Analyser la clause de direction du procès

Étude de cas : analyse des procédures au travers de dossiers sinistres non réglés à l'amiable

Suivre la procédure pas à pas

Mener à bien la procédure judicaire
- Maîtriser le déroulement des audiences
- Valider le dossier de plaidoiries et communiquer les pièces incontournables
- Exécuter ou faire exécuter une décision de justice
- Interjeter appel : maîtriser les délais
- Réaliser un pourvoi en cassation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les situations pour lesquelles l'issue est celle de la voie judiciaire et de mener à bien la procédure.

3 JOURS	21 heures	Code 92288	Tarif HT : 1 995 € - repas inclus
Paris	4 au 6 juin 2018	17 au 19 octobre 2018	

Contrôle des pratiques commerciales en assurance

Éviter les sanctions de l'ACPR

L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) ainsi que les instances européennes organisent la distribution des produits d'assurance vie et non-vie. Afin de pouvoir justifier des diligences exigées par l'ACPR, les distributeurs de produits d'assurance doivent protéger la clientèle mais aussi gérer au mieux les réclamations clients. Pour ce faire, il convient de maîtriser l'évolution de la réglementation ainsi que les recommandations de l'ACPR en la matière afin d'assurer une protection efficace des clients.

OBJECTIFS
- Maîtriser la distribution des produits d'assurance en respectant les droits de l'assuré non professionnel IARD, prévoyance, vie, emprunteur.
- Cerner les contours et l'étendue des pouvoirs de l'autorité de contrôle.
- Maîtriser le contenu des recommandations de l'ACPR en matière d'assurance.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Intermédiation en assurance " (code 92156 p. 390).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés de clientèle, conseillers en gestion de patrimoine
- Gestionnaires de contrats d'assurance
- Intermédiaires d'assurance, inspecteurs dommages

ANIMATEUR
Marie-Christine COLLIN
Présidente-Associée
EOLE BUSINESS et RH

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Quelles sont les bonnes pratiques dans la relation client ?

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 13 juillet 2018 ou 15 février 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier les différentes sources de droit encadrant les pratiques commerciales

Maîtriser la réglementation relative à la protection de la clientèle
- Le Code monétaire et financier : les pratiques commerciales des banques
- Le Code des assurances : les obligations des professionnels du secteur assurance
- Le Code de la mutualité : le cas spécifique des mutuelles appartenant au livret II
- Le Code de la consommation
- Le Code civil : définition de l'avant-contrat et du consentement

Intégrer les principes du droit de la promotion des ventes
- Loi Châtel, LME : le principe d'une interdiction générale des pratiques déloyales
- La problématique des ventes liées et des ventes avec primes
- Les conventions producteurs/distributeurs

Étude de cas : analyse de la jurisprudence française et communautaire

Analyser les compétences de l'autorité de contrôle

Cerner le rôle et les objectifs de l'autorité de contrôle
- Les missions de l'ACPR

La direction en charge du contrôle au sein de l'ACPR
- Le rôle et les pouvoirs de la Direction du Contrôle des Pratiques Commerciales (DCPC)

L'élaboration des codes de conduite
- Les différences entre recommandations et positions

Mesurer l'étendue du contrôle des pratiques commerciales en assurance
- Phase précontractuelle : publicité, documents remis aux prospects
- Phase contractuelle : souscription du contrat et exécution du contrat, fin du contrat

Exercice d'application : identification des pouvoirs spécifiques de l'ACPR en matière de pratiques commerciales

Intégrer les codes de bonne conduite
- Instruction n° 2011-I-19 relative à la procédure d'approbation d'un code de bonne conduite
- Approbation par l'ACPR des codes de bonne conduite établis par les associations professionnelles

Les recommandations de l'ACPR

Analyser la commercialisation des contrats d'assurance vie/prévoyance
- Recommandation 2010-R-01 portant sur la commercialisation des contrats d'assurance sur la vie en unités de compte constitués d'instruments financiers complexes.
- Recommandation 2011-R-02 sur les communications à caractère publicitaire des contrats d'assurance vie en unités de compte composés de titres obligataires et autres titres de créance
- Recommandation 2011-R-04 sur la commercialisation des contrats d'assurance vie liés au financement en prévision d'obsèques

Fiabiliser le traitement des réclamations
- Recommandation 2011-R-05 sur le traitement des réclamations

Exercice d'application : impact en pratique des différentes recommandations

La directive DIA2

Intégrer les nouveaux schémas de commercialisation
- Transparence, rémunération
- Convergence des directives DIA2/MIF2

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser le cadre juridique de la commercialisation des produits d'assurance.

1 JOUR	7 heures	Code 92275	Tarif HT : 985 € - repas inclus
Paris	17 mai 2018		14 décembre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

La protection des intérêts de la clientèle

OBJECTIFS
- Intégrer l'ensemble des règles légales et les bonnes pratiques de l'ACPR.
- Se préparer et anticiper un contrôle de l'ACPR.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Intermédiation en assurance " (code 92156 p. 390).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables développement, responsables commerciaux, responsables réseau
- Responsables juridiques et conformité
- Responsables clientèle évoluant au sein des banques et compagnies d'assurances

ANIMATEUR
Marie-Christine COLLIN
Présidente-Associée
EOLE BUSINESS et RH

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser le principe de la protection de la clientèle
- Définir la protection de la clientèle
- Contrôler les pratiques commerciales
- Analyser et répondre aux demandes de la clientèle

Partage d'expériences : échanges sur l'organisation mise en place au sein de son entreprise pour répondre aux exigences de l'autorité de contrôle

Anticiper un contrôle des pratiques commerciales
- Assurer la veille sur les campagnes publicitaires
- Définir la rémunération des commerciaux et prévenir les conflits d'intérêts

Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en œuvre pour garantir le respect des règles destinées à assurer la protection de la clientèle

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les règles applicables à la protection de la clientèle.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 92355	Tarif HT : 495 €
Paris	23 mai 2018 (14h-18h)		23 novembre 2018 (14h-18h)

Contrôle ACPR pour les assurances

S'y préparer en toute sérénité

Après quelques années de travail pour se mettre en place, le service du contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) est opérationnel et se voit doté de moyens importants. Pour préparer au mieux ce contrôle, il est nécessaire de bien connaître les missions et obligations de l'ACPR, afin d'identifier les périmètres et enjeux d'une procédure de contrôle.

OBJECTIFS
- Identifier les missions et domaines d'investigation de l'ACPR.
- Maîtriser le périmètre de ses obligations de formalisation, formation et commercialisation.
- Organiser les procédures d'immatriculation et de collaboration de ses réseaux.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Intermédiation en assurance " (code 92156 p. 390).

PUBLIC CONCERNÉ
- Intermédiaires d'assurances
- Responsables réseaux des compagnies d'assurances
- Responsables formation, juridiques et financiers des compagnies d'assurances

ANIMATEUR
Ronan LE COZ
Avocat
Ancien courtier en assurances

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 20 juin 2018 ou 26 novembre 2018

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier l'architecture et le rôle de l'ACPR

Connaître l'organisation de l'ACPR
- Collège et commissions
  Étude de cas : analyse de la décision de la 14/06/11 portant modification de l'organisation des services de l'ACPR

Identifier les missions en matière de protection de la clientèle
- Cerner les moyens mis en œuvre par l'ACPR
- Analyser la politique de communication de l'ACPR
  Étude de cas : analyse de la recommandation en matière de commercialisation des contrats d'assurance 2011-R-04 du 17/06/11

Décrypter les différentes phases du contrôle ACPR
- Apprécier la charte de contrôle ACPR et les droits associés
- Identifier la procédure de contrôle

Définir le périmètre d'investigation du contrôle ACPR

Gérer et suivre l'immatriculation et les mises à jour à l'ORIAS
- Les pièces à fournir et les renseignements exigés lors du contrôle

Organiser son réseau commercial salarié
- Tenir à disposition la justification de la capacité professionnelle de ses salariés

Organiser son réseau commercial externe
- Identifier les pièces contractuelles exigibles
- Former le personnel en adéquation avec les prescriptions définies

Maîtriser les conditions de commercialisation des contrats et produits délivrés
- Matérialiser et créer une procédure du recueil des informations relation client
  Étude de cas : analyse des sanctions prononcées à travers un panorama de la jurisprudence récente

Maîtriser les procédures liées au blanchiment de capitaux et financement du terrorisme

Désigner un déclarant TRACFIN/ACPR
- Mettre en place une procédure de contrôle interne
- Définir les modalités du devoir de vigilance

Contester une sanction rendue par l'ACPR : voies et délais de recours

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de passer un contrôle ACPR dans les meilleures conditions.

1 JOUR	7 heures	Code 92253	Tarif HT : 980 € - repas inclus
Paris	9 avril 2018		21 septembre 2018

Les bases de l'assurance dommages

Maîtriser les assurances de choses et de responsabilité

L'assurance de dommages ou IARD (Incendie, Accident, Risques Divers) a pour objet de garantir la protection des biens, aussi bien des particuliers (habitation, automobile) que des professionnels (entreprises, professions libérales, artisans etc.), en cas de sinistre. Afin de maîtriser le schéma de l'assurance de dommages, il convient d'appréhender ses deux aspects : protection du patrimoine et responsabilité.

OBJECTIFS
- Découvrir les mécanismes de l'assurance dommages.
- Analyser et souscrire un risque dommage.
- Identifier les responsabilités pouvant être mises en jeu.

PRÉREQUIS
Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Commerciaux, courtiers et intermédiaires d'assurances
- Responsables administratifs et financiers et responsables services généraux
- Rédacteurs sinistres et gestionnaires de contrats d'assurance

ANIMATEUR
Ronan LE COZ
Avocat
Ancien courtier en assurances

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir le périmètre de l'assurance dommages
- Analyser le marché de l'assurance dommages en France et en Europe
- Identifier la typologie des contrats dommages
- Identifier les caractéristiques communes des contrats dommages
  Test de connaissances : vérification de l'acquisition des connaissances

Distinguer les assurances de biens et de responsabilités
- Analyser les assurances de biens
- Les différentes polices d'assurance de biens
- Identifier les clients potentiels
- Mettre en place le contrat d'assurance de biens
- Déterminer les biens assurables et les événements garantis
- Évaluer les capitaux à assurer
- Apprécier les différentes clauses et les principes de ces polices

Clarifier les champs d'application de la réassurance et de la coassurance
- Définition de ces polices
- Identification des droits et obligations de l'assureur et de l'assuré
  Étude de cas : analyse de plusieurs contrats d'assurance de biens

Étudier les assurances de responsabilités
- Définition et conditions du droit de la responsabilité civile
- Maîtriser les effets de la responsabilité civile
- Identifier les différents types de responsabilités
- Repérer les clauses d'exonération ou de limitation de responsabilité
- Indemniser la réparation du préjudice
  Exercice d'application : identification du type de responsabilité mis en jeu à partir de déclarations de sinistres et proposition d'exemples de contrats d'assurance pouvant garantir chaque situation de sinistre

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de conseiller au mieux le client en assurance dommages aux biens.

2 JOURS	14 heures	Code 92249	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	25-26 juin 2018		19-20 novembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 25 septembre 2018 ou 25 janvier 2019

Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile

Distinguer la RC délictuelle et la RC contractuelle

Décrypter les différentes responsabilités qui pèsent sur les personnes physiques et morales est un préambule incontournable pour quiconque s'intéresse à l'assurance non-vie, afin de maîtriser les méthodes de mise en jeu de la garantie Responsabilité Civile (RC).

OBJECTIFS
- Maîtriser les principes juridiques de la RC.
- Distinguer les différentes responsabilités.
- Mettre en œuvre les mécanismes de la RC.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les bases de l'assurance entreprise " (code 92250 p. 403).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs d'organismes d'assurances débutant dans le domaine de la responsabilité civile
- Toute personne souhaitant découvrir les bases juridiques de la responsabilité civile

ANIMATEUR
Maïténa LAVELLE JOUBERT
Avocat à la Cour
CABINET LAVELLE

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 25 mai 2018 ou 12 février 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Délimiter les contours de la responsabilité civile

Examiner les différents ordres de responsabilité
- Civile, pénale et administrative

Identifier les spécificités de la RC

Distinguer les périmètres respectifs de la RC délictuelle et de la RC contractuelle
- Domaine délictuel et quasi-délictuel : articles 1382 à 1386 du Code civil
- Applications jurisprudentielles
- Domaine contractuel : obligation de moyens et obligation de résultat

Analyser les conditions d'application de la responsabilité civile

Déterminer les éléments constitutifs de la RC délictuelle
- Une faute : éléments constitutifs et typologie de la faute civile
- Un préjudice : spécificités du préjudice et de l'obligation de réparation
- Un lien de causalité : théorie et mise en application

Étude de cas : analyse de la jurisprudence récente

Identifier les causes d'exonération
- La force majeure
- Le fait d'un tiers
- La faute de la victime

Étude de cas : analyse de la jurisprudence récente

Étudier la charge de la preuve et la prescription
- L'objet de la preuve
- La charge de la preuve
- Les modes de preuve
- La prescription

Mettre en œuvre les mécanismes de la responsabilité civile

Maîtriser les mécanismes de la RC délictuelle
- Responsabilité du fait personnel
- Responsabilité du fait d'autrui
- Responsabilité du fait des choses

Exercice d'application : analyse des grands arrêts de principe / étude de différents actes dommageables engageant la RC de leurs auteurs

Intégrer les spécificités de la RC contractuelle
- Principe et conditions d'existence d'un contrat valable
- Existence d'une inexécution du contrat imputable au débiteur
- Conditions d'application

Exercice d'application : étude de différents contrats, des obligations des parties et des responsabilités encourues

Distinguer la responsabilité du fait des produits défectueux
- Conditions d'application
- Régime : dommage réparable / causes d'exonération
- Particularités

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les mécanismes de la RC.

2 JOURS	14 heures	Code 92144	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	19-20 mars 2018	26-27 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

La responsabilité civile de l'employeur

OBJECTIFS
- Cerner les contours jurisprudentiels de la notion de faute inexcusable de l'employeur.
- Maîtriser les mécanismes d'indemnisation de la victime.

PRÉREQUIS
Maîtriser les principes de la responsabilité civile.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes et gestionnaires de sinistres responsabilité civile
- Intermédiaires d'assurance et responsables des ressources humaines
- Toute personne confrontée à des dossiers mettant en cause la responsabilité de l'employeur à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle

ANIMATEUR
Maïténa LAVELLE JOUBERT
Avocat à la Cour
CABINET LAVELLE

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser le mécanisme de la responsabilité civile de l'employeur
- Intégrer les modalités de l'obligation de résultat de l'employeur en matière de sécurité
- Analyser les évolutions de la jurisprudence en matière de faute inexcusable
- Anticiper les conséquences financières de la reconnaissance de la faute inexcusable

Exercice d'application : identification des exemples de risques pouvant entraîner la reconnaissance d'une faute inexcusable

Connaître les modalités d'indemnisation de la victime
- La prise en charge des conséquences financières sous déduction de la franchise et dans la limite du plafond de la garantie
- L'action directe de la CPAM vers l'assureur de l'employeur de la victime

Étude de cas : évaluation d'un dossier de faute inexcusable

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'anticiper les conséquences financières d'un manquement à l'obligation de sécurité de l'employeur.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 92348	Tarif HT : 495 €
Paris	29 mars 2018 (9h-13h)	3 octobre 2018 (14h-18h)	

Maîtriser le risque automobile

Identifier les garanties et les modalités d'indemnisation

La gestion d'un contrat d'assurance automobile est un enjeu important car il représente un produit d'appel pour conquérir un prospect. Aussi, le contexte réglementaire exige une immersion totale dans la matière : appréhender les incidences de la loi Badinter, maîtriser la mise en œuvre des garanties, connaître les critères de tarification et les conventions applicables en cas de sinistre.

OBJECTIFS
- Cerner les aspects juridiques et économiques de l'assurance automobile.
- Maîtriser les mécanismes des différentes garanties et les critères de tarification.
- Identifier les points clés de la gestion des sinistres corporels.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les bases de l'assurance dommages " (code 92249 p. 397).

PUBLIC CONCERNÉ
- Rédacteurs et gestionnaires assurance automobile
- Responsables des assurances
- Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes de l'assurance automobile

ANIMATEUR
Jean-Christophe LEROUGE
Spécialiste des risques auto et habitation

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 28 juin 2018 ou 14 décembre 2018

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Étudier le cadre légal et les enjeux de l'assurance automobile

Identifier les grandes étapes législatives
- Lois de 1958 et de 1985
- Définition d'un véhicule terrestre à moteur au sens strict de la loi Badinter

Identifier les spécificités du contrat automobile
- Les pièces incontournables à exiger de son assureur : le relevé d'information
- La vie du contrat en cas de cession du véhicule
- Les modalités de résiliation contractuelle, le préavis

Mesurer les enjeux du secteur
- Le marché, les acteurs et la sinistralité

Identifier les différentes garanties et comprendre leurs mécanismes

Analyser la garantie de responsabilité civile
- Obligation d'assurance et le rôle du bureau central de tarification
- Définition de la garantie, extensions et exclusions
- Focus : distinction garantie défense recours / protection juridique
- Intervention du fonds de garantie

Exercice d'application : mise en jeu de la garantie de responsabilité civile

Examiner les garanties dommages facultatives
- Incendie, vol, dommages tous accidents, bris de glaces...

Déterminer le rôle de la garantie du conducteur
- Protection du conducteur, garantie des véhicules professionnels, assistance

Apprécier les critères de tarification, maîtriser le bonus-malus

Distinguer les critères liés au véhicule garanti
- Usage du véhicule, zone de circulation...

Déterminer les éléments relatifs au conducteur
- Conducteur novice/expérimenté, conducteur habituel/occasionnel...

Maîtriser les mécanismes du bonus/malus
- Véhicules soumis et contrats concernés
- Évolution du bonus, application du malus, usage spécifique du " tous déplacements professionnels "
- Règle de la descente rapide

Calcul de la prime et chargement

Étude de cas : analyse de différents tarifs selon les caractéristiques du conducteur et du véhicule

Optimiser son efficacité dans la gestion d'un sinistre automobile

Maîtriser le champ de la loi Badinter
- Le droit à indemnisation du conducteur
- Article du Code de la route opposable au conducteur

Connaître les conventions et leurs mécanismes
- Cerner les autres possibilités d'indemnisation : hors convention

Analyser les différentes étapes : de la déclaration du sinistre à l'indemnisation des dommages
- Déclaration, évaluation des dommages et expertise, assiette du recours
- Tour d'horizon des termes d'expertise spécifiques au contexte du risque automobile : VRADE, RSV, RIV
- Règlement de l'assuré : en fonction de son droit à indemnisation / des garanties incluses dans son contrat

Exercice d'application : analyse d'un sinistre pour déterminer le droit à indemnisation en fonction des circonstances de l'accident, des responsabilités retenues et des garanties au contrat

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'appliquer les règles propres à l'assurance automobile.

2 JOURS	14 heures	Code 92177	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	5-6 avril 2018	1er-2 octobre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Maîtriser les mécanismes de la clause type bonus-malus

OBJECTIFS
- Distinguer les cas où la clause type est obligatoire.
- Maîtriser les différents mécanismes de la clause type et leur articulation.

PRÉREQUIS
Avoir une pratique de la gestion des contrats auto mono-véhicule.

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires des contrats d'assurance automobile mono-véhicules
- Intermédiaires d'assurance et leurs collaborateurs
- Informaticiens ayant à développer le programme de calcul du bonus-malus

ANIMATEUR
Lionel RAY
Juriste et consultant en assurance
LRAYCONSEIL

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier les contrats concernés par le bonus-malus
- Les contrats soumis à la clause type
- Les clauses contractuelles applicables aux contrats échappant à la clause type
- Les contrats non soumis à un système de bonus-malus

Test de connaissances : les sinistres pris en compte dans le calcul du bonus-malus

Mettre en œuvre la clause type
- Appliquer la règle générale
- Déterminer la période de référence
- Intégrer la règle de descente rapide
- Gérer le bonus maximum
- Identifier les cas de transfert de coefficient

Exercice d'application : application de la clause bonus-malus en présence d'une résiliation infra-annuelle

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'expliquer et de commenter le calcul d'un coefficient de bonus-malus automobile.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 92356	Tarif HT : 495 €
Paris	29 mars 2018 (14h-18h)	3 octobre 2018 (9h-13h)	

L'assurance Multirisque Habitation

Analyser les mécanismes de la MRH : de la souscription à la gestion d'un sinistre

L'assurance Multirisque Habitation (MRH) comporte de nombreuses garanties régies par des règles juridiques différentes. Certaines sont obligatoires, d'autres facultatives, les unes couvrent la responsabilité de l'assuré et des tiers, tandis que d'autres garantissent les biens. Une gestion efficace de ce contrat implique une connaissance approfondie de l'application des garanties.

OBJECTIFS
- Décrypter les caractéristiques d'un contrat MRH.
- Identifier les différentes garanties et maîtriser leur mise en œuvre.
- Maîtriser le processus de règlement d'un sinistre habitation.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les bases de l'assurance dommages " (code 92249 p. 397).

PUBLIC CONCERNÉ
- Rédacteurs et gestionnaires assurance habitation
- Responsables des assurances, gestionnaires surveillance de portefeuille
- Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes applicables à l'assurance habitation

ANIMATEUR
Jean-Christophe LEROUGE
Spécialiste des risques auto et habitation

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 11 septembre 2018 ou 14 mars 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les mécanismes de l'assurance habitation

Déterminer les caractéristiques de l'assurance habitation
- Assurances de choses et de responsabilités
- Une obligation d'assurance : la loi Quillot
- Cumul d'assurance
- Apprécier l'importance de la qualité juridique de la personne assurée

Identifier les garanties couvrant les dommages aux biens
- Les biens garantis
- Les événements couverts : incendie, dégât des eaux, vol, catastrophe naturelle, attentat, bris de glaces...
- Les frais et pertes pécuniaires pris en charge
- Distinguer garanties obligatoires / garanties facultatives et garanties annexes

Exercice d'application : exemples de sinistres avec détermination de la garantie mise en jeu

Analyser les garanties de responsabilité
- Responsabilité civile d'occupant
- Responsabilité civile vie privée
- Personnes assurées/tiers

Étude de cas : analyse des exclusions relatives aux garanties de responsabilité

Recenser les critères retenus pour établir un tarif
- Critères de tarification : situation géographique, nombre de pièces...
- Détermination de la cotisation

Mesurer les incidences du non-paiement de la cotisation
- Procédure mise en œuvre en cas de non-paiement

Étudier l'évolution des garanties et des cotisations
- Indexation

Examiner les valeurs utilisées
- Valeur de remplacement, valeur de reconstruction, valeur à neuf...
- Définition de la vétusté

Passer en revue la vie d'un contrat de la souscription à la résiliation

Étude de cas : analyse des différents cas de résiliation à l'initiative de l'assureur / de l'assuré

Analyser la gestion d'un sinistre habitation

Recenser les obligations de l'assuré
- La forme et le délai de la déclaration du sinistre par l'assuré
- Les sanctions en cas de non-respect
- Les mesures d'urgence : les mesures dites " conservatoires "

Vérifier la validité du contrat et la prise en charge d'un sinistre
- Paiement des cotisations, étendue des garanties, exclusions...
- Proposition de règlement par compensation
- Recenser les obligations de l'assureur
- Expertise : le rôle de l'expert et l'étendue de sa mission
- Contre-expertise : les cas de recours
- Les modalités d'indemnisation : les différents types de réparations

Exercice d'application : gestion du dossier de règlement d'un sinistre habitation

Prévenir la fraude à l'assurance dans les dossiers Multirisque Habitation
- Identifier les motivations de la fraude
- Repérer les signaux d'alerte

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les opérations de gestion d'un contrat MRH.

2 JOURS	14 heures	Code 92179	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	7-8 juin 2018	5-6 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Gestion d'un sinistre incendie

OBJECTIFS
- Déterminer les étapes de l'instruction des sinistres incendie.
- Utiliser les mécanismes techniques pour optimiser la gestion des recours.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les bases de l'assurance dommages " (code 92249 p. 397).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes et gestionnaires de sinistres responsabilité de dommages professionnels et particuliers
- Intermédiaires d'assurance
- Toute personne confrontée à des dossiers impactant son patrimoine à la suite d'un incendie

ANIMATEUR
Jean-Claude BOUILLER
Consultant en assurances

PROGRAMME
Perfectionnement

Déterminer les étapes de la gestion d'un dossier sinistre
- Contrôler la mise en jeu de la garantie ainsi que les événements assimilés
- Déterminer les biens et les frais garantis par la police
- Évaluer le montant des dommages et procéder au chiffrage de l'indemnité

Exercice d'application : identification des différentes étapes de l'instruction d'un sinistre incendie, à partir d'un cas concret
- Établir les responsabilités et l'imputabilité de l'incendie

Régler l'indemnité
- Établir la qualité du bénéficiaire de l'indemnité
- Détecter les obstacles au versement de l'indemnité
- Intégrer dans la gestion les conventions interprofessionnelles

Étude de cas : évaluation d'un dossier de recours dans le cadre d'une convention

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser la méthodologie de gestion des sinistres incendie, d'optimiser les recours contre les responsables.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 92357	Tarif HT : 495 €
Paris	27 juin 2018 (9h-13h)	19 décembre 2018 (14h-18h)	

Gestion des sinistres responsabilité civile

Optimiser ses recours

Afin de défendre au mieux les intérêts de son client, il convient de maîtriser les clauses et subtilités des contrats d'assurance Responsabilité Civile (RC) et de connaître les dernières évolutions jurisprudentielles en la matière. Ainsi, la mise en cause du client n'en sera que plus difficile, les recours tentés auront par contre toutes les chances d'aboutir.

OBJECTIFS
- Faire face à une mise en cause et gérer efficacement le sinistre.
- Apprécier les différentes responsabilités pour mettre en œuvre un recours.
- Recenser les différents postes de préjudices indemnisables et leur fonctionnement.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile " (code 92144 p. 398).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés d'indemnisation habitation, gestionnaires de contrats habitation
- Gestionnaires surveillance de portefeuille
- Responsables indemnisation dommages aux biens

ANIMATEUR
Jean-Claude BOUILLER
Consultant en assurances

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 19 juin 2018 ou 6 décembre 2018

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Distinguer les périmètres respectifs de la RC délictuelle et contractuelle
Panorama des risques RC : cerner les nouveaux risques
- Les risques en développement : produits défectueux, troubles anormaux de voisinage
- Les conditions de mise en jeu de la responsabilité civile

Maîtriser les mécanismes des différentes RC délictuelles
- RC du fait personnel et du fait d'autrui
- RC du fait des choses et du fait des animaux
- RC des propriétaires de bâtiment

Examiner les conditions de la RC contractuelle
Exercice d'application : exemple de mise en jeu de la responsabilité du transporteur en cas d'accident de personnes

Analyser les étapes de gestion d'un sinistre RC particulier
- Vérifier l'imputabilité des garanties à l'évènement déclaré
- Dégager les exclusions et limitations de garantie dans le temps et dans l'espace
- Prendre les mesures conservatoires
- Identifier qui fait quoi en cas de sinistre

Exercice d'application : à partir d'une situation concrète, constitution d'un dossier de déclaration de sinistre

Apprécier les responsabilités et mettre en œuvre les recours
Mesurer les évolutions jurisprudentielles
Apprécier la nécessité de recourir à l'expertise amiable ou judiciaire
- Optimiser ses relations avec l'expert et l'avocat et orienter leur compte-rendu

Étude de cas : exemples de constitution de dossiers sinistres et conception de sa check-list

Proposer une indemnisation aux victimes
- Déterminer les préjudices matériels indemnisables
- Évaluer les préjudices
- Proposer une indemnité
- Connaître les effets du sinistre sur le contrat d'assurance RC

Exercice d'application : application de règlements de sinistres avec recours aboutis

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de traiter de façon efficace les mises en cause reçues.

2 JOURS	14 heures	Code 92277	Tarif HT : 1 595 € - repas inclus
Paris	5-6 avril 2018	2-3 octobre 2018	

Gestion des sinistres automobiles matériels

Appliquer la convention IRSA

La gestion conventionnelle des accidents auto vise à simplifier et accélérer l'indemnisation des préjudices matériels pour satisfaire la clientèle. Il convient préalablement d'appréhender la notion d'accident de la circulation depuis la loi Badinter pour maîtriser les cas particuliers et présenter efficacement son recours.

OBJECTIFS
- Maîtriser l'évolution réglementaire depuis la loi Badinter.
- Maîtriser les mécanismes de la convention IRSA, savoir déterminer les responsabilités.
- Maîtriser la méthodologie de règlement des sinistres matériels automobiles.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser le risque automobile " (code 92177 p. 399).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés d'indemnisation automobile matérielle
- Chargés de clientèle
- Intermédiaires d'assurance

ANIMATEUR
Paul Vincent QUILICHINI
Consultant en assurances

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 24 juillet 2018 ou 19 mars 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Intégrer la notion d'accident de la circulation depuis la loi Badinter
Déterminer l'implication d'un véhicule terrestre à moteur
- Le rôle perturbateur d'un véhicule sans contact
- L'engin de chantier : fonction circulation ou outil de travail
- Les cas particuliers

Maîtriser les principes de la convention IRSA
Décrypter les objectifs de cette convention
- Indemnisation directe de l'assuré
- Gestion de la convention vis-à-vis de l'assuré

Intégrer les dispositions générales
- Évaluer les dommages du véhicule et provisionner son dossier
- Modalités d'exercice des recours et de son assiette
- Dommages à une chose inerte
- Barème de répartition des recours entre adhérents
- Accident entre deux véhicules

Intégrer les spécificités
- Les accidents en chaîne
- Les carambolages entre 3 et 7 véhicules
- Les carambolages de plus de 7 véhicules
- Le cas particulier des véhicules épaves

Gérer et régler les litiges
- Procédure d'escalade, arbitrage

Exercice d'application : identification des cas d'accidents automobiles rentrant dans le cadre de la convention et exercice du recours avec un non-assuré

Analyser le champ d'action du fonds de garantie automobile
- Le responsable inconnu
- Le responsable connu mais non assuré
- Les délais à respecter
- Les dommages indemnisables
- Le principe de subsidiarité du fonds

Maîtriser les recours en droit commun
Exploiter le Code de la route
Apprécier la faute
- Recours contre un propriétaire privé d'une chose
- Recours contre un propriétaire public : l'État
- Recours contre des dépositaires : hôteliers, garagistes
- La faute inexcusable du piéton

Étude de cas : analyse d'un recours exercé à la suite d'un accident avec un non-assuré

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'appliquer la convention IRSA et d'instruire les recours.

2 JOURS	14 heures	Code 92281	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	30-31 mai 2018	20-21 novembre 2018	

Gestion d'un préjudice corporel automobile

Appliquer la convention IRCA et la nomenclature Dintilhac

La loi Badinter oblige les assureurs à faire une offre d'indemnisation aux victimes d'accidents de la circulation. La convention IRCA (Indemnisation et Recours Corporel Automobile) détermine ainsi l'assureur qui doit prendre l'initiative de l'offre et règlemente les recours potentiels. Il est donc désormais indispensable de maîtriser les qualifications de poste de préjudices et leur évaluation pour réussir une indemnisation.

OBJECTIFS
- Maîtriser l'environnement juridique d'une indemnisation corporelle automobile.
- Maîtriser la méthodologie de règlement des dossiers corporels.
- Analyser les implications.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser le risque automobile " (code 92177 p. 399).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés d'indemnisation automobiles corporels
- Gestionnaires de contrats automobiles
- Juristes, intermédiaires d'assurance

ANIMATEUR
Paul Vincent QUILICHINI
Consultant en assurances

PROGRAMME
Initiation

Analyser les principes généraux de la convention IRCA

Intégrer les dispositions générales
- Chapitre 1 : le mandat
- Chapitre 2 : les recours en contribution
- Chapitre 3 : règlement des litiges

Maîtriser le barème des responsabilités

Étude de cas : analyse du champ d'application de la convention IRCA

S'approprier le contenu du rapport Dintilhac

Intégrer la méthodologie d'indemnisation d'une victime
- Les pièces indispensables à l'indemnisation

Maîtriser la nomenclature des préjudices corporels depuis Dintilhac
- Les préjudices économiques ou patrimoniaux
- Les préjudices définitifs après consolidation
- Les préjudices personnels ou extrapatrimoniaux : temporaires, avant et après consolidation
- Les préjudices liés à des pathologies évolutives

Exercice d'application : pratique des barèmes d'indemnisation de victimes, analyse d'un rapport médical et expertise amiable et contradictoire

Faire face à une lettre de contestation d'une victime
- Ajuster son offre d'indemnisation
- Réaliser une contre-proposition
- Adapter son discours au client afin de prendre en compte la dimension humaine
- Prendre en compte de l'entourage proche de la victime

Exercice d'application : détermination des délais pour présenter une offre d'indemnisation et de l'incidence sur le montant de l'indemnité en cas de non respect des délais

Mémoriser les postes de préjudices Dintilhac
- Positionner les postes de préjudices au sein des deux groupes économiques ou personnels

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de négocier efficacement une offre d'indemnisation à l'amiable ou judiciaire dans le cadre d'un préjudice corporel automobile.

2 JOURS	14 heures	Code 92280	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	5-6 avril 2018	27-28 septembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 25 juin 2018 ou 23 novembre 2018

Gestion des sinistres corporels hors automobile

Évaluer et régler les sinistres corporels

D'une manière générale, la gestion d'un sinistre corporel implique pour le gestionnaire, le traitement de dossiers de plus en plus complexes qui mettent en jeu des montants d'indemnisation importants. Il doit ainsi être capable d'évaluer médicalement, financièrement et socialement un préjudice corporel et de décès, afin de mettre en œuvre efficacement les garanties prévues dans le contrat d'assurance.

OBJECTIFS
- Identifier les différents types de sinistres corporels et positionner l'accident dans son environnement social, médical et juridique.
- Évaluer et régler les sinistres corporels au regard des différents postes de préjudice physique.
- Maîtriser les conditions d'intervention des organismes sociaux.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile " (code 92144 p. 398).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés d'indemnisation de préjudices corporels non automobiles
- Juristes, intermédiaires d'assurance
- Collaborateurs d'organismes d'assurances débutant dans le domaine du dommage corporel

ANIMATEUR
Ronan LE COZ
Avocat - Ancien courtier en assurances

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 28 septembre 2018 ou 8 février 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les garanties et les contrats mobilisables
- La prévoyance : individuelle, collective
- Les responsabilités civiles

Étude de cas : analyse de contrats de prévoyance et de responsabilité civile

Positionner l'accident corporel dans son environnement social, médical et juridique
- Maîtriser les conditions juridiques d'indemnisation
- Suivre les étapes clés d'un dossier corporel
- Connaître le fonctionnement de l'expertise médicale corporelle

Étude de cas : analyse d'exemples de traitement d'un dossier corporel

Maîtriser le contenu du rapport Dintilhac

Intégrer la méthodologie d'indemnisation d'une victime
- Les pièces indispensables à l'indemnisation

Maîtriser la nomenclature des préjudices corporels depuis Dintilhac
- Les préjudices économiques ou patrimoniaux
- Les préjudices définitifs après consolidation
- Les préjudices personnels ou extrapatrimoniaux
- Les préjudices liés à des pathologies évolutives

Exercice d'application : présentation des barèmes d'indemnisation de victimes et analyse d'un rapport médical et d'expertise amiable et contradictoire

Définir le recours des tiers payeurs
- Maîtriser le fondement du recours des tiers payeurs en cas d'accident
- Identifier les tiers payeurs admis à faire valoir leurs créances

Étude de cas : analyse d'exemples de recours à des tiers payeurs

Évaluer le préjudice en cas de décès
- L'intervention des tiers payeurs en cas de décès
- Déterminer les ayants droit admis à faire valoir leur indemnisation
- Distinguer les préjudices soumis ou non au recours des tiers payeurs
- Maîtriser les modalités d'indemnisation : capital ou rente

Étude de cas : analyse d'exemples de jurisprudence sur la détermination du préjudice des victimes indirectes en cas de décès de la victime directe

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'assurer le suivi des dossiers d'indemnisation d'un préjudice corporel.

3 JOURS	21 heures	Code 92300	Tarif HT : 1 995 € - repas inclus
Paris	26 au 28 mars 2018	28 au 30 novembre 2018	

Maîtriser les conventions CIDRE et CIDE-COP

Gérer efficacement les sinistres dégâts des eaux

Les assurés ont besoin d'être fidélisés lors de la réalisation d'un évènement. C'est justement quand un incident arrive que l'assureur doit rendre le service après-vente le plus rapide et efficace. Aussi, afin de gérer au mieux les sinistres dégâts des eaux, il convient de maîtriser les différentes conventions associées aux types de sinistres déclarés.

OBJECTIFS
- Décrypter les caractéristiques d'un contrat MRH.
- Identifier les différentes garanties et maîtriser leur mise en œuvre.
- Maîtriser le processus de règlement d'un sinistre habitation.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les bases de l'assurance dommages " (code 92249 p. 397).

PUBLIC CONCERNÉ
- Rédacteurs et gestionnaires assurance habitation
- Responsables des assurances, gestionnaires surveillance de portefeuille
- Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes applicables à l'assurance habitation

ANIMATEUR
Jean-Claude BOUILLER
Consultant en assurances

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 5 octobre 2018 ou 18 mars 2019

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Analyser la garantie dégât des eaux
- Définir les événements dégâts des eaux communément garantis
- Analyser les raisons de la création des conventions
- Recevoir une déclaration de sinistre
  Exercice d'application : exemples de sinistres avec des constats amiables appréciant des qualités juridiques différentes

Gérer un sinistre dégât des eaux
Enregistrer les déclarations de sinistres
- Le constat amiable
- Les délais, la forme et le contenu de la déclaration
- L'expertise amiable ou contradictoire
- Le rôle de l'expert
- Les assurances cumulatives
- Le contenu du rapport d'expertise

Estimer les dommages et provisionner son dossier sinistre
- Le cas des embellissements et du mobilier
- La renonciation à recours
  Étude de cas : analyse d'un formulaire de constat amiable

Maîtriser l'application de la convention CIDRE
Analyser les différents points clés de la convention et ses annexes
- Présenter les objectifs et le champ d'application de la convention
- Évaluer les dommages entrant dans le cadre de la convention
- Définir le plafond de la convention
  Exercice d'application : détermination du périmètre du sinistre entrant ou pas dans le champ de la convention

Maîtriser l'application de la convention CIDE-COP
Définir le périmètre de cette convention
- Identifier l'historique de cette convention
- Définir les objectifs et le champ d'application de la convention
- Mettre en œuvre les recours
- Maîtriser l'action en remboursement
  Exercice d'application : identification du lésé suivant la nature du bien endommagé

Gérer les sinistres hors convention
- Conditions CIDRE/CIDE-COP non réunies
- Instruction selon les dispositions RC délictuelle ou RC contractuelle
- Chiffrage des dommages par voie d'expertise en fonction de la nature du bien endommagé
- Règlement contractuel et exercice du recours

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de gérer dans son intégralité un sinistre dégât des eaux.

2 JOURS	14 heures	Code 92283	Tarif HT : 1 595 € - repas inclus
Paris	11-12 juin 2018	11-12 décembre 2018	

Les bases de l'assurance entreprise

Assurer les biens, les responsabilités et les personnes de l'entreprise

L'activité de l'entreprise expose nécessairement son patrimoine humain, matériel et intellectuel au risque aléatoire. La survenance d'un sinistre peut avoir de lourdes conséquences sur sa survie et entraîne souvent sa fermeture de façon temporaire ou définitive. C'est pourquoi il est primordial de savoir identifier les risques inhérents, pour mettre en place, gérer et optimiser un contrat risque d'entreprise.

OBJECTIFS
- Apprécier les principes fondamentaux de cette branche de risque.
- Identifier les événements assurables de la protection des biens et responsabilité civile.
- Analyser les garanties offertes dans un contrat d'assurance entreprise.

PRÉREQUIS
Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Rédacteurs et gestionnaires de contrats d'entreprises
- Commerciaux, conseillers clientèle et intermédiaires d'assurances
- Chefs de produit marché des professionnels et entreprises

ANIMATEUR
Ronan LE COZ
Avocat - Ancien courtier en assurances

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 13 juillet 2018 ou 7 février 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner l'environnement d'une entreprise
- Le marché de l'assurance entreprise en France
- L'état des lieux de la sinistralité selon le Bureau d'Analyse des Risques et des Pollutions Industrielles (BARPI)
- La présentation du schéma des risques de l'entreprise
- Identifier les différentes branches en assurances dommages

Souscrire un risque entreprise
- Définir le cadre légal
- Maîtriser les principes de la formalisation contractuelle
- Identifier les biens assurables
- Maîtriser les principes de fonctionnement du contrat entreprise
- Analyser les conditions de résiliation

Assimiler le principe de la réassurance et de la coassurance
- Définir le contexte et le champ d'intervention
- Analyser les droits et obligations de l'assureur et de l'assuré
- Repérer la notion de grands risques
  Exercice d'application : indication conjointe des droits et des obligations de l'assuré et de l'assureur à partir d'exemples

Recenser les garanties dommages d'un contrat d'assurance entreprise
Les assurances de responsabilités
- Définir le droit de la responsabilité civile
- Identifier les différentes natures de responsabilités
- Étudier les nouvelles responsabilités pour les entreprises

Les assurances de biens
Acquérir les notions fondamentales de l'assurance en juste valeur
- Assurer le bâtiment : surface développée des murs extérieurs
- Assurer le contenu : seuil et limite fixés selon le Traité des Risques d'Entreprises (TRE)

Identifier les garanties de base
- Incendie, explosion et risques annexes

Cerner les garanties légales et obligatoires
Analyser les extensions de garanties

Les assurances de personnes
- Définir le marché de l'assurance collective en France
- Identifier les personnes liées au contrat
- Mettre en place une police d'assurance collective dans l'entreprise
  Étude de cas : analyse de plusieurs contrats d'assurance dommages entreprise

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation vos serez capable de mettre en place, de gérer et d'optimiser un contrat risques d'entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 92250	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	24-25 mai 2018	5-6 novembre 2018	

Assurance responsabilité civile

Analyser les mécanismes de RC professionnelle et entreprise

Selon que l'on soit particulier, entreprise ou association, les responsabilités encourues ne sont pas les mêmes et n'ont pas les mêmes incidences en terme d'assurance. Maîtriser l'assurance de Responsabilité Civile (RC), c'est connaître parfaitement ses mécanismes et savoir les mettre en œuvre, de l'action directe de la victime à la subrogation de l'assureur, en passant par le principe indemnitaire.

OBJECTIFS
- Délimiter le risque de responsabilité civile assurable.
- Identifier les différentes assurances de RC.
- Maîtriser les mécanismes des garanties de RC des particuliers et des entreprises.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile " (code 92144 p. 398) ou " Les bases de l'assurance dommages " (code 92249 p. 397).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Collaborateurs au sein du service assurance
- Toute personne amenée à gérer des contrats d'assurance de RC ou appelée à occuper des fonctions de responsable assurance

ANIMATEUR
Olivier BARRIO
Consultant en assurances
Ancien responsable d'un département indemnisation non auto au sein d'une compagnie d'assurances

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 28 juin 2018 ou 20 novembre 2018 ou 20 mars 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Acquérir la méthodologie de mise en jeu de la responsabilité civile

Recenser les différents régimes de responsabilités

Définir les contours de la responsabilité civile

Maîtriser les principes de la responsabilité pour faute
- Éléments constitutifs, classification des fautes et preuve à apporter

Étudier la notion de présomption de responsabilité
- Étendue de la responsabilité de plein droit
- Causes d'exonération

Examiner les caractéristiques de la responsabilité contractuelle
- Fondements et domaines d'application

Exercice d'application : distinction des critères de mise en jeu de la responsabilité contractuelle

Maîtriser les mécanismes fondamentaux de l'assurance de responsabilité

Cerner le rôle de l'assurance de responsabilité civile

Comprendre l'action en responsabilité
- La notion de sinistre en assurance de responsabilité
- La garantie dans le temps en assurance de responsabilité : risque du particulier et risque de l'entreprise
- Les limitations de garantie : franchise, plafond de garantie et limitation contractuelle d'indemnité
- L'action directe de la victime, subrogation de l'assureur : conditions de mise en œuvre
- La prescription applicable

Analyser la réparation du préjudice
- La réparation intégrale de la victime
- Le principe indemnitaire, ses incidences et ses limites

Étude de cas : analyse de la jurisprudence relative à l'application du principe indemnitaire

Définir l'étendue de l'assurance de RC des particuliers

Évaluer l'étendue de la responsabilité civile vie privée
- Dommages couverts, personnes assurées et exclusions

Étudier la mise en jeu de la garantie

Exercice d'application : gestion d'un sinistre

Examiner les responsabilités des entreprises et des professionnels et leurs assurances

Distinguer les risques de l'entreprise
- Risques assurables, non assurables et facteurs aggravants

Maîtriser l'assurance de RC exploitation
- Définition et recensement des risques couverts
- Application de la garantie dans le temps
- Couverture géographique du contrat

Maîtriser l'assurance de RC après livraison et/ou après travaux
- Étendue des responsabilités
- Définition de la notion de livraison

Découvrir l'assurance de RC des dirigeants d'entreprise
- Objet de la garantie et risques exclus

Étude de cas : étude de plusieurs contrats d'assurance dédiés aux risques d'entreprises

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les principes de l'assurance de RC.

2 JOURS	14 heures	Code 92147	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus

Paris		Lyon
1er-2 février 2018	11-12 octobre 2018	22-23 mai 2018
22-23 mai 2018	13-14 décembre 2018	13-14 décembre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Gestion d'un sinistre en multirisque professionnelle

OBJECTIFS
- Distinguer les différents types de sinistres.
- Vérifier la validité des garanties souscrites.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les bases de l'assurance dommages " (code 92249 p. 397).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires de sinistres multirisques professionnels
- Intermédiaires d'assurance : agents généraux et courtiers et experts sinistres
- Toute personne confrontée à des dossiers mettant en jeu les assurances de l'entreprise

ANIMATEUR
Paul Vincent QUILICHINI
Consultant en assurances

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser les différents types de sinistres
- L'assurance de biens
- L'assurance de l'activité : perte d'exploitation
- L'assurance de responsabilité civile

Exercice d'application : identification des exemples de sinistres pouvant entraîner la mise en jeu des garanties

Vérifier la validité des garanties et apprécier les responsabilités
- Analyser les sinistres de dommages
- Analyser un sinistre perte d'exploitation, frais et pertes diverses
- Analyser un sinistre de responsabilité

Étude de cas : analyse des étapes de gestion d'un sinistre RC des entreprises

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de déterminer l'éventuelle prise en charge d'un sinistre dans le cadre d'un contrat multirisque professionnel.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 92358	Tarif HT : 495 €

Paris	27 juin 2018 (14h-18h)	19 décembre 2018 (9h-13h)

Gestion des sinistres RC des entreprises

Suivre et régler efficacement un sinistre RC

La gestion de sinistres RC entreprises met en œuvre simultanément l'application des règles légales de fonctionnement de la responsabilité civile et des dispositions contractuelles des contrats d'assurance. Parce qu'elle met en jeu des intérêts importants pour les assureurs et pour les clients, la gestion efficace d'un sinistre RC entreprises nécessite donc une parfaite maîtrise de ces règles et garanties, de leur articulation dans le cadre de règles de gestion spécifiques.

OBJECTIFS
- Identifier et appliquer les différentes garanties d'un contrat RC entreprise.
- Analyser et déterminer la responsabilité de l'assuré.
- Maîtriser le processus de gestion d'un sinistre RC entreprise.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les bases de l'assurance entreprise " (code 92250 p. 403).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires des sinistres RC entreprises
- Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes de la RC entreprises et leur application en gestion de sinistre

ANIMATEUR
Raphaële RONIN
Consultante en assurances

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 4 juin 2018 ou 10 décembre 2018

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser la notion de responsabilité civile

Distinguer les différents types de responsabilités
- L'assurance dommage : assurance de responsabilité / assurance de chose
- Les responsabilités administrative, pénale et civile
- Les responsabilités civile, contractuelle et délictuelle

Vérifier les conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile
- Déterminer la nature du dommage
- Identifier le fait générateur
- Établir le lien de causalité

Test de connaissances : quizz sur l'acquisition des notions de base sur la responsabilité civile

Recenser les cas d'exonération

Étudier et vérifier l'acquisition des garanties

Procéder aux vérifications préalables
- L'activité déclarée, l'étendue géographique
- La garantie dans le temps
- La prescription et la franchise
- Les conditions générales et spécifiques, les annexes

Étude de cas : analyse des conditions de mise en œuvre d'une garantie dans le temps

Analyser les garanties prévues dans le contrat

Responsabilité civile exploitation
- Objet et conditions de mise en œuvre de la garantie
- Les dommages causés aux tiers
- Les dommages causés aux préposés
- Les exclusions

RC après livraison, RC professionnelle

Établir les responsabilités

Étude de cas : étude de sinistres afin de déterminer la garantie applicable sur la base des conditions générales, son éventuelle mise en jeu et si la responsabilité de l'assuré est engagée

Maîtriser les spécificités de la gestion d'un sinistre RC
- Instruire les dossiers de sinistres
- Procéder à l'indemnisation

Exercice d'application : étude de sinistres, détermination des garanties et déroulé de la gestion de l'ouverture à l'indemnisation

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de gérer un sinistre RC entreprises c'est-à-dire d'identifier et d'appliquer la garantie mise en jeu, de déterminer la responsabilité de l'assuré et d'indemniser le tiers victime s'il y a lieu.

2 JOURS	14 heures	Code 92327	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	29-30 mars 2018	8-9 octobre 2018	

La faute inexcusable de l'employeur

Décrypter les fondements juridiques et gérer le risque

La faute inexcusable, de plus en plus souvent retenue par les tribunaux, représente une menace réelle et lourde de conséquences financières pour l'employeur. Pour gérer efficacement ce risque, il convient de comprendre parfaitement les conditions de qualification d'une faute inexcusable de l'employeur, les risques judiciaires, le rôle de l'assurance et les mécanismes d'indemnisation de la victime.

OBJECTIFS
- Cerner les contours juridiques de la faute inexcusable de l'employeur.
- Déterminer l'étendue de la responsabilité de l'employeur en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.
- Maîtriser les suites judiciaires, l'intervention de l'assureur et l'étendue de l'indemnisation.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile " (code 92144 p. 398).

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne confrontée à des dossiers mettant en cause la responsabilité de l'employeur à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle

ANIMATEUR
Céline DUBAIL
Avocat en droit des assurances
DUBAIL AVOCATS

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les fondements juridiques de la faute inexcusable
- Définir l'accident du travail, la maladie professionnelle et la faute inexcusable
- Retenir les conditions pour qualifier la faute inexcusable

Étude de cas : analyse d'exemples jurisprudentiels où la faute inexcusable n'a pas été retenue

Examiner le cas particulier de l'amiante
- Distinguer l'utilisation de l'amiante comme matière première et de façon accessoire
- Analyser l'évolution vers une responsabilité renforcée de l'employeur

Déterminer les conditions d'exonération partielle ou totale
- Recenser des exemples de reconnaissance de la faute inexcusable de la victime

Décrypter la procédure en reconnaissance de faute inexcusable
- Étudier la mise en œuvre de la procédure
- Comprendre la conciliation préalable
- Maîtriser la phase contentieuse
- Analyser les moyens de défense de l'employeur

Exercice d'application : suivi des étapes d'un dossier sinistre

Examiner les incidences en cas de procédure pénale parallèle

Analyser les conséquences pour la victime et l'employeur
- Faire le point sur l'indemnisation de la victime
- Évaluer les impacts pour l'employeur

Exercice d'application : à partir d'exemples, mesure des incidences de la qualification de faute inexcusable

Délimiter la couverture assurantielle

Revenir sur l'évolution historique de l'assurabilité du risque
- Les impacts des décisions de jurisprudence

Connaître le marché et les acteurs en présence

Définir comment est assurée la faute inexcusable
- Contrats et garanties proposées

Étudier le rôle de l'assureur dans la procédure

Étude de cas : étude de plusieurs contrats d'assurance

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les mécanismes d'indemnisation des victimes.

2 JOURS	14 heures	Code 92251	Tarif HT : 1 595 € - repas inclus
Paris	5-6 avril 2018	18-19 octobre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 5 juin 2018 ou 18 décembre 2018

Analyser les mécanismes de l'assurance construction

BEST OF BLENDED RÉGION

Distinguer les responsabilités en matière de construction

Pour déchiffrer l'assurance construction et être ainsi en mesure de gérer efficacement un contrat de cette branche, il faut avant tout identifier les responsabilités de chacun des intervenants à l'acte de construction. L'étude approfondie de l'assurance décennale et de l'assurance dommages ouvrage peut alors être effectuée de façon optimale.

OBJECTIFS
- Délimiter les risques liés à la construction d'un ouvrage.
- Identifier les assurances correspondantes.
- Maîtriser les mécanismes des différentes garanties.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les bases de l'assurance dommages " (code 92249 p. 397).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Collaborateurs au sein du service assurance
- Toute personne amenée à gérer des contrats d'assurance construction

ANIMATEUR
Jean-Francis BINET
Consultant en assurances construction
Ancien responsable d'un service sinistres construction de deux compagnies d'assurances

2 JOURS | 14 heures | **Code 92176**

Tarif HT : **1 495 €** - repas inclus

Paris
12-13 février 2018
24-25 mai 2018
4-5 octobre 2018
6-7 décembre 2018
7-8 février 2019

Lyon
24-25 mai 2018
6-7 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 26 juillet 2018 ou 5 décembre 2018 ou 20 mars 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le cadre juridique de l'assurance construction

Décrypter la législation applicable
- Loi du 04/01/78, réforme du 08/06/05 et décret du 22/12/08

Délimiter le champ de l'assurance construction
- Distinguer l'assurance de dommages à la charge du maître d'ouvrage et l'assurance de responsabilité à la charge de l'entreprise de construction
- Définir les notions d'ouvrage et de bâtiment
- Identifier les intervenants à l'opération de construction : maître d'ouvrage, constructeurs, non-constructeurs, fabricants d'Éléments Pouvant Entraîner la Responsabilité Solidaire (EPERS)...
- Les effets de la réception de l'ouvrage

Exercice d'application : identification des dommages relevant de l'assurance construction

Analyser les principes de responsabilité et les mécanismes d'assurance

Distinguer les obligations du constructeur à l'égard des acquéreurs
- La garantie de parfait achèvement
- La garantie de bon fonctionnement
- La responsabilité décennale

Étude de cas : analyse de la jurisprudence relative à la responsabilité du constructeur

Étudier l'étendue du contrat de responsabilité civile du constructeur
- Les risques garantis, extensions et exclusions
- Les dommages aux existants

Analyser le contrat d'assurance de responsabilité décennale
- La présomption de responsabilité
- Les dommages couverts, personnes assurées et exclusions
- Les causes d'exonération

Exercice d'application : distinction des dommages qui relèvent de l'assurance de responsabilité civile et de l'assurance décennale

Examiner le contenu de l'assurance dommages ouvrage
- Le point de départ et la mise en œuvre des garanties
- La franchise

Identifier les spécificités de la " Tous Risques Chantiers " (TRC)
Appréhender la subrogation
Exercice d'application : étude de plusieurs contrats d'assurance dommages ouvrage avec analyse des garanties et des exclusions

Identifier les étapes d'un règlement de sinistre construction

Maîtriser la mise en œuvre des garanties
- Délai, forme et contenu de la déclaration de sinistre
- La préparation du dossier destiné à l'assureur

Connaître la procédure d'expertise
- La dispense d'expertise : identifier les cas
- La détermination de l'indemnité par l'expert
- Le règlement d'un sinistre par voie judiciaire : juridiction compétente, expertise judiciaire en évaluation des dommages par les tribunaux

Étudier la prescription en assurance
Exercice d'application : gestion d'un sinistre

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les mécanismes de l'assurance construction.

3 QUESTIONS À L'EXPERT

1 • Qu'est-ce qu'une assurance responsabilité civile décennale ?
C'est une assurance obligatoire qui couvre tout constructeur lié directement au maître d'ouvrage.

2 • Qui doit la souscrire ?
Tous les constructeurs qui exécutent un travail de construction et qui sont liés au maître d'ouvrage par un contrat de loueur d'ouvrage.

3 • Quels types de risques couvre-t-elle ?
Elle couvre tous les dommages immobiliers graves subis par la construction.

Assurance responsabilité civile décennale

Maîtriser l'obligation d'assurance des constructeurs

Le législateur français a souhaité assurer au propriétaire d'un immeuble, une protection forte contre les dommages importants qui peuvent apparaître dans les dix années qui suivent la construction de l'ouvrage. La responsabilité légale décennale consacre, elle, le principe de présomption de responsabilité. Aussi est-il primordial de maîtriser les responsabilités de chacun afin de souscrire la meilleure couverture.

OBJECTIFS
- Cerner les contours de l'obligation d'assurance décennale.
- Maîtriser le régime de la responsabilité civile décennale.
- Gérer les sinistres des assurances constructeurs.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Analyser les mécanismes de l'assurance construction " (code 92176 p. 406).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Gestionnaires de contrats en risques construction
- Rédacteurs sinistres

ANIMATEUR
Jean-Francis BINET
Consultant en assurances construction
Ancien responsable d'un service sinistres construction de deux compagnies d'assurances

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 1er juin 2018 ou 11 mars 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser l'obligation d'assurance décennale
Décrypter les notions incontournables
- Intégrer les grands principes et l'étendue de l'article 1792 du Code civil
- Délimiter le domaine de la garantie : la déclaration d'ouverture de chantier

Cerner le champ d'application de l'assurance décennale
- La délimitation du risque : ouvrages soumis, non soumis et désordres sur existants
- Les dispenses accordées
- Les assujettis

Mettre œuvre la garantie dans le temps
- Maîtriser les clauses types
- La reprise du passé de la garantie subséquente
- Analyser les effets de la loi de sécurité financière

Étude de cas : analyse de la jurisprudence

Apprécier les régimes de la responsabilité civile décennale des constructeurs
Maîtriser le régime spécifique de la responsabilité des constructeurs
- Les principes juridiques spécifiques
- Les principes juridiques de responsabilité propre à chaque constructeur

Analyser le régime de responsabilité de droit commun
- Le régime de responsabilité contractuelle et extracontractuelle

Maîtriser les responsabilités des sous-traitants et fabricants
- La responsabilité des sous-traitants : entreprise principale, maître d'ouvrage
- La responsabilité des fabricants : fournisseur, fabricant d'EPERS

Étude de cas : analyse des responsabilités mises en jeu sur différents sinistres déclarés

Souscrire les assurances des constructeurs et gérer les sinistres
Identifier les assurances obligatoires
- Les types de travaux
- Le cas particulier des travaux de réhabilitation
- Le plafonnement de l'assurance décennale

Distinguer les assurances facultatives
- Les garanties facultatives au sein de la couverture obligatoire
- Les contrats d'assurance facultatifs

Exercice d'application : gestion du règlement d'un sinistre mettant en jeu la garantie obligatoire et/ou les garanties facultatives sans/avec la souscription d'une assurance dommages ouvrage par le maître d'ouvrage

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les responsabilités pouvant être mises en jeu dès l'ouverture d'un chantier et de maîtriser le principe de la couverture d'assurance responsabilité civile décennale.

2 JOURS	14 heures	Code 92290	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	12-13 mars 2018	12-13 novembre 2018	

Assurance dommages ouvrage

Maîtriser les particularités d'une police dommages ouvrage

L'assurance dommages ouvrage a pour objet le préfinancement des dommages dont sont responsables les constructeurs, les fabricants et les importateurs au sens des articles 1792 et suivants du Code civil. Il s'agit d'une assurance de chose qui présente des enjeux importants. Aussi est-il essentiel de maîtriser les garanties et les délais de mise en œuvre de cette couverture.

OBJECTIFS
- Intégrer le cadre juridique de l'assurance dommages ouvrage.
- Maîtriser le champ d'application de l'assurance dommages ouvrage.
- Mettre en œuvre la garantie dommages ouvrage.

PRÉREQUIS
Nous vous conseillons aussi " Analyser les mécanismes de l'assurance construction " (code 92176 p. 406).

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes, gestionnaires de contrats en risques construction
- Chargés d'indemnisation confirmés
- Commerciaux

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 27 septembre 2018 ou 31 janvier 2019

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser la réglementation liée à l'obligation d'assurance Dommages Ouvrage (DO)
Cerner les contraintes et les enjeux de l'obligation d'assurance DO
- Analyser le cadre juridique applicable
- Identifier les personnes assujetties et les bénéficiaires
- Identifier les difficultés liées à la souscription de la police
- Cerner les limites des attestations d'assurance et des notes de couverture
- Gérer le refus d'un assureur : le rôle du Bureau Central de Tarification (BCT)

Exercice d'application : appréciation des garanties offertes par des attestations d'assurance et des notes de couverture

Définir le contenu de l'assurance dommages ouvrage
- Déterminer les ouvrages garantis
- Identifier les dommages garantis
- Connaître les clauses types et les garanties optionnelles

Déterminer l'application de la garantie dans le temps

Test de connaissances : quiz sur les causes pouvant faire l'objet d'une couverture en dommages ouvrage

Maîtriser la mise en œuvre de l'assurance dommages ouvrage
Déclarer correctement un sinistre
- Connaître le contenu de la déclaration de sinistre
- Faire échec à la prescription biennale

Maîtriser les étapes de la mise en œuvre de la garantie dommages ouvrage
- Apprécier le respect des obligations de l'assureur
- Connaître les sanctions applicables pour dépassement des délais obligatoires

Exercice d'application : identification de la typologie des motifs légitimes de refus de garantie

Gérer les difficultés éventuelles
Exercer les recours subrogatoires de l'assureur
- Identifier les limites du recours subrogatoire

Jeu de rôles : simulation de la gestion d'une déclaration de sinistre rendant l'habitation impropre à sa destination (équipe " assureur " / équipe " assuré ")

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser la commercialisation et de gérer une police dommages ouvrage.

2 JOURS	14 heures	Code 92289	Tarif HT : 1 595 € - repas inclus	
Paris	26-27 mars 2018	25-26 juin 2018	26-27 novembre 2018	

Gestion des sinistres construction

Régler les sinistres amiables ou judiciaires en DO et RCD

La sinistralité importante, les défaillances nombreuses de constructeurs, la réglementation spécifique attachée à la gestion des sinistres construction sont autant d'enjeux qui préoccupent les acteurs de la construction. Chaque intervenant doit ainsi renforcer ses propres compétences pour gérer avec rigueur les sinistres amiables ou judiciaires pouvant survenir dans les dix années qui suivent la réception d'un ouvrage.

OBJECTIFS
- Acquérir les bons réflexes pour identifier l'assureur susceptible de garantir les sinistres.
- Gérer les sinistres amiables ou judiciaires.
- Exercer tous les recours possibles dans les délais.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Analyser les mécanismes de l'assurance construction " (code 92176 p. 406).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires sinistres des maîtres d'ouvrage
- Chargés d'indemnisation construction
- Toute personne amenée à participer à des opérations de construction

ANIMATEUR
Jean-Francis BINET
Consultant en assurances construction
Ancien responsable d'un service sinistres construction de deux compagnies d'assurances

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 11 juillet 2018 ou 25 mars 2019

PROGRAMME
Expertise

Gérer les sinistres dommages ouvrage et responsabilité civile décennale

Maîtriser les notions d'ouvrages, d'existants et de réception
- L'ouvrage au regard de l'ordonnance du 08/06/05 et de la jurisprudence
- Les existants au regard de l'ordonnance du 08/06/05 et de la Convention du 08/09/05
- La réception des travaux au regard de la loi et de la jurisprudence

Gérer les garanties dans le temps
- La notion de Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC)
- La gestion en capitalisation et répartition

Identifier les conditions de recevabilité a minima de la couverture d'assurance
- Le contenu des attestations d'assurance responsabilité civile décennale
- Les montants et exclusions de garanties
- Les diverses prescriptions

Étude de cas : analyse des différentes formes de réception d'un ouvrage au regard de la jurisprudence

Gérer les sinistres dommages ouvrage amiables ou judiciaires et la Convention de recours (CRAC)

Déclarer le sinistre
- Respecter le délai et suivre le formalisme

Recourir à l'expertise
- Définir la mission de l'expert
- Connaître les délais réglementaires
- Identifier les obligations pesant sur l'assuré

Exercer les recours
- Appliquer la Convention de Règlement de l'Assurance Construction (CRAC)
- Recourir à la subrogation

Étude de cas : analyse de la jurisprudence relative à la mise en œuvre le la convention CRAC

Gérer les sinistres responsabilité civile décennale amiables ou judiciaires en présence ou en l'absence d'un assureur DO
- Gérer les sinistres responsabilité civile décennale en présence d'un assureur DO
- Gérer les sinistres responsabilité civile décennale en l'absence d'un assureur DO

Exercice d'application : gestion du règlement d'un sinistre mettant en jeu la garantie due au titre de la responsabilité civile décennale

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de gérer avec rigueur et efficacité les sinistres amiables ou judiciaires déclarés aussi bien en matière de dommages ouvrage que de responsabilité civile décennale.

2 JOURS	14 heures	Code 92328	Tarif HT : 1 595 € - repas inclus
Paris	17-18 mai 2018	18-19 décembre 2018	

Gérer les risques de l'entreprise en assurance

Mettre en place une cartographie et traiter les risques

La maîtrise des risques est plus que jamais au cœur des préoccupations de l'entreprise. Pour qu'un dispositif de gestion des risques soit efficace, il doit revêtir certaines caractéristiques et ses fondements doivent être solides. C'est à ces conditions qu'il peut être moteur dans le développement de l'entreprise et contribuer à sa pérennité.

OBJECTIFS
- Identifier et évaluer les risques de l'entreprise.
- Élaborer une stratégie de traitement des risques.
- Contrôler et auditer le système mis en place.

PRÉREQUIS
Avoir des compétences techniques en assurance ou avoir suivi " Les bases de l'assurance entreprise " (code 92250 p. 403).

PUBLIC CONCERNÉ
- Dirigeants et risk managers
- Gestionnaires des risques
- Toute personne amenée à gérer les risques au sein d'un département, d'un service ou d'une organisation

ANIMATEUR
Laurence BAILLIF
Conseil en gestion Risques et Crises
ADVALEA

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 25 juin 2018 ou 11 décembre 2018

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les concepts clés de la gestion des risques

Définir la finalité d'un dispositif de gestion des risques et les objectifs à atteindre
- Les raisons pour gérer les risques
- Les objectifs à atteindre
- Établir un référentiel sur la base de standards reconnus
- L'apport attendu d'un outil Système d'Information de Gestion des Risques (SIGR)

Recenser et hiérarchiser les risques

Distinguer les différents risques
- Définir les risques
- Distinguer danger, risque, péril, aléa

Analyser les méthodes d'identification des risques
- Présentation des méthodes et des modalités de mise en œuvre
- Complémentarité des approches qualitatives et quantitatives

Quantifier et hiérarchiser les risques

Exercice d'application : identification et hiérarchisation des risques

Traiter les risques pour être en mesure d'arbitrer
- Définir les outils
- Faire le bon choix
- Choisir les outils
- Repérer le moment pour traiter les risques : avant ou après sinistre

Exercice d'application : à partir de cas concrets, sélection des outils de gestion des risques adaptés

Contrôler et auditer le dispositif de gestion des risques
- Découvrir le contrôle interne et l'audit
- Mesurer l'efficacité du dispositif

Mise en situation : entraînement à la définition des indicateurs, élaboration et analyse des indicateurs

Mettre en place et faire vivre le dispositif
- Maîtriser l'organisation à mettre en œuvre
- Les acteurs de la gestion des risques
- Gestion des risques et gouvernance
- Analyser la méthodologie

Exercice d'application : sur un cas pratique, proposition d'options pour animer le processus, trois ans après sa mise en œuvre

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'adopter de bons réflexes pour une gestion optimale des risques au sein de votre entreprise.

2 JOURS	14 heures	Code 92084	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	19-20 mars 2018	16-17 octobre 2018	

Assurance et risques environnementaux

Maîtriser l'assurance des risques liés à l'environnement

Face aux obligations réglementaires nées du " principe pollueur-payeur ", la prévention et la réparation des atteintes à l'environnement sont devenues la préoccupation des chefs d'entreprise. Pour assurer correctement ces risques, il convient de maîtriser la législation européenne et française en matière d'atteintes à l'environnement, mais également d'apprécier les couvertures d'assurance environnementale.

OBJECTIFS
- Acquérir une approche juridique et réglementaire du risque environnemental.
- Maîtriser les spécificités de la responsabilité civile liée à l'environnement.
- Maîtriser la prise en charge et les garanties associées de ces nouveaux risques.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser les fondamentaux de la responsabilité civile " (code 92144 p. 398).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires de sinistres
- Agents généraux, courtiers
- Risk managers, juristes d'entreprise assurance/environnement

ANIMATEUR
Rudolph TRGINA
Consultant en assurance

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 2 octobre 2018 ou 9 janvier 2019

PROGRAMME
Expertise

Analyser les risques d'atteinte à l'environnement
Connaître l'historique des risques d'atteinte à l'environnement
- L'évolution de la législation environnementale

Identifier les différentes atteintes à l'environnement
- Les atteintes accidentelles, graduelles, chroniques, historiques

Intégrer le principe du " pollueur-payeur "
- Au niveau mondial, européen, français

Maîtriser la règlementation européenne et nationale en matière de risques environnementaux
Législation européenne
- Directives SEVESO I, II et III

Législation française
- Législation sur les ICPE

Législation sur les déchets
Les garanties financières

Identifier les responsabilités et les obligations liées aux risques environnementaux
Les différents types de responsabilités
- Civile, délictuelle pour faute et sans faute

La responsabilité environnementale
- Les différents dommages environnementaux
- La notion d'exploitant
- Les activités visées
- La responsabilité sans faute et pour faute
- Les exclusions
- Les exonérations de responsabilité
- L'effet non rétroactif et la prescription

Étude de cas : analyse des décisions de jurisprudence sur la mise en cause de la responsabilité environnementale de l'exploitant

Couvrir les risques environnementaux
Le management des risques
Les garanties proposées sur les contrats spécifiques " risques environnementaux "
- Garantie de responsabilité civile atteinte à l'environnement
- Garanties de remise en état
- Garanties de responsabilité environnementale
- Autres garanties

Les principales exclusions
L'application des garanties dans le temps
Les conditions de souscription
- Évaluation des risques et limites des engagements

Exercice d'application : à partir d'un cas fictif, évaluation des risques et réponses aux questions du client

La coréassurance des risques environnementaux
- Le transfert des risques environnementaux
- Les pools environnementaux

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous maîtriserez les différents mécanismes d'assurance mis en œuvre pour couvrir les risques environnementaux.

2 JOURS	14 heures	Code 92256	Tarif HT : 1 595 € - repas inclus
Paris	11-12 juin 2018	5-6 novembre 2018	

Appliquer le Traité des Risques d'Entreprises

Qualifier et tarifer le risque incendie

Déterminer avec précision la qualité d'un risque de l'entreprise visitée nécessite de s'approprier une méthodologie de tarification. Aussi, pour déterminer le taux applicable, il est nécessaire de maîtriser le Traité des Risques d'Entreprises (TRE), mais aussi de cerner la logique d'une visite de risque.

OBJECTIFS
- Déterminer si le risque relève du TRE ou d'un autre document de tarification.
- Apprécier et qualifier les caractéristiques analytiques d'un risque vis-à-vis de l'incendie.
- Identifier les différents paramètres de tarification : tomes 1 et 3 du TRE.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les bases de l'assurance entreprise " (code 92250 p. 403)

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrats entreprises
- Intermédiaires d'assurance, inspecteurs dommages, risk managers

ANIMATEUR
Michel LEGALL
Consultant en assurance des dommages

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 26 juin 2018 ou 8 janvier 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser les grands principes de l'incendie
Analyser les matériaux et leur résistance au feu
- Les aliments du feu : les solides, les liquides inflammables, les gaz
- L'incendie et la construction : la réaction et la résistance au feu des matériaux et des aménagements
- Les moyens d'extinction, les classes de feux

Identifier les réglementations applicables à l'incendie
- Code du travail, Code de la construction, réglementation ATEX
- Règles APSAD
- Les ICPE, le cas particulier des ERP, les IGH

Exercice d'application : détermination du pouvoir calorifique, de la charge calorifique et des moyens d'extinction adaptés

Maîtriser le champ d'application du TRE
Distinguer les risques concernés
- Tour d'horizon sur la tarification analytique
- Valeur du contenu assuré
- Exclusions de garanties non rachetées par le Traité

Déterminer les dommages assurables et conditions de garantie

Exercice d'application : étude de propositions pour déterminer si le risque ainsi que l'activité relèvent du TRE

Maîtriser la logique tarifaire du TRE
- Analyser les facteurs de risques et leurs conséquences tarifaires
- Identifier les éléments de prévention et de protection

Étude de cas : visite virtuelle d'entreprises et analyse de rapports de vérification de risques

Déterminer les taux
Apprécier le mode de calcul du taux net
- Prendre en compte les élements de tarification
- Déterminer et tarifer les autres éléments et extensions de garanties

Exercice d'application : exemple de tarification sur des risques simples avec des activités uniques ou multiples avec le principe des taux moyens

Calculer la cotisation du risque
- Adapter les garanties selon les besoins de l'assuré

Exercice d'application : à partir d'un cas concret sur une activité donnée, calcul de la cotisation du risque

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de tarifer une proposition de risque entreprise.

3 JOURS	21 heures	Code 92282	Tarif HT : 1 995 € - repas inclus
Paris	4 au 6 avril 2018	10 au 12 octobre 2018	

Assurance vie : cadre juridique et fiscal

De la souscription au dénouement du contrat

Tables de mortalité, clause bénéficiaire, participation aux bénéfices, régime fiscal : le contrat d'assurance vie fait référence à des dispositions règlementaires et techniques spécifiques. Produit d'épargne ou de prévoyance, la gestion de ces contrats exige une parfaite connaissance des mécanismes de l'assurance vie, de la tarification du risque au versement du capital.

OBJECTIFS

- Intégrer les aspects juridiques et techniques de l'assurance vie.
- Distinguer les différents contrats et maîtriser leurs mécanismes.
- Analyser les spécificités fiscales.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales en fiscalité des particuliers ou avoir suivi " Impôt sur le revenu " (code 30072 p. 333).

PUBLIC CONCERNÉ

- Rédacteurs et gestionnaires assurance vie individuelle
- Commerciaux et conseillers clientèle
- Toute personne souhaitant maîtriser les mécanismes applicables à l'assurance vie

ANIMATEUR

Laetitia LLAURENS
Avocat à la Cour
LEX PATRIMONIS

2 JOURS | 14 heures | **Code 92178**

Tarif HT : **1 495 €** - repas inclus

Paris
22-23 mars 2018
21-22 juin 2018
10-11 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 14 septembre 2018 ou 13 février 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le cadre légal et technique de l'assurance vie

Cerner l'environnement juridique
- La stipulation pour autrui
- La saisie de l'assurance vie
- Le nantissement et la délégation de l'assurance vie

Déterminer les intervenants au contrat
- Souscripteur, assuré, bénéficiaire et assureur

Analyser la clause bénéficiaire
- Objectif, libellé et effets de l'acceptation

Exercice d'application : correction de clauses bénéficiaires imparfaites

Comparer le régime juridique de l'assurance vie au droit des successions et des régimes matrimoniaux
- L'assurance vie, un outil patrimonial hors succession,
- L'assurance vie et la disparition du conjoint bénéficiaire

Identifier les obligations des professionnels de l'assurance
- Le devoir de conseil et d'information
- La renonciation et ses effets

Exercice d'application : identification des risques liés à ces obligations par référence à la jurisprudence

Le cadre juridique de l'assurance vie digitale

Découvrir les bases techniques de l'assurance vie
- Les tables de mortalité
- Les provisions mathématiques, le taux technique et les participation aux bénéfices
- La prime unique / la prime périodique et les incidences du non-paiement
- L'avance, le rachat, la réduction et la résiliation
- Les différents supports : euros, euro-croissance, unités de compte

Maîtriser les aspects fiscaux

Analyser le régime fiscal des prestations en cas de vie
- Distinction des règles applicables selon la date de souscription / la durée du contrat
- Intégration des intérêts dans les revenus, prélèvement libératoire

Exercice d'application : calcul du pourcentage d'imposition sur les sommes perçues en fonction de différentes situations

Identifier les contributions sociales
- Le traitement des prélèvements sociaux : en cours de contrat sur la prestation
- Traiter la fiscalité du contrat en présence d'un non-résident

Mesurer les impacts de l'assurance vie sur l'impôt sur la fortune
- Déclaration de la valeur de rachat et imposition des sommes perçues
- Plafonnement de l'ISF

Maîtriser les règles applicables en cas de décès
- Règle générale : exonération des droits de succession

Examiner le cas particulier des contrats souscrits au profit de personnes handicapées

Analyser les enveloppes fiscales spécifiques

Exercice d'application : exemple de calcul de l'imposition en cas de décès

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'appliquer les règles juridiques et le régime fiscal de l'assurance vie.

LE CONSEIL DU COACH

Le devoir de conseil renforcé

En assurance vie, le devoir de conseil à la charge d'un professionnel consiste en pratique à éclairer son client sur les caractéristiques du produit proposé mais également pour le professionnel à personnaliser ses suggestions en fonction des objectifs et des besoins du client. Il s'impose selon des modalités analogues aux compagnies d'assurances comme à tous les intermédiaires (courtiers, agents généraux et mandataires...).

Assurance vie et clause bénéficiaire

Sécuriser la transmission du patrimoine

L'un des rôles majeurs de l'assurance vie est de transmettre un patrimoine à la personne de son choix, quelle qu'elle soit. Pour conseiller efficacement les assurés et éviter les pièges d'une désignation qui n'aurait aucun effet, il est nécessaire d'en maîtriser la définition juridique et les conséquences associées.

OBJECTIFS
- Cerner l'intérêt juridique et fiscal de la désignation d'un bénéficiaire.
- Analyser les incidences de la désignation.
- Distinguer les droits et obligations du bénéficiaire.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Assurance vie : cadre juridique et fiscal " (code 92178 p. 410).

PUBLIC CONCERNÉ
- Rédacteurs et gestionnaires assurance vie individuelle
- Commerciaux et conseillers clientèle
- Toute personne souhaitant maîtriser la désignation bénéficiaire et ses effets

ANIMATEUR
Christophe PIOT
Juriste Expert
GENERALI

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Distinguer les différents modes de désignation d'un bénéficiaire

Maîtriser la législation applicable
- Capacité de désignation du souscripteur incapable et capacité du bénéficiaire à recevoir
- La stipulation pour autrui

Déterminer les intervenants au contrat
- Souscripteur, assuré, bénéficiaire, assureur...

Étudier les différents modes de désignation du bénéficiaire
- La désignation nominative et la formulation impersonnelle
- La désignation par testament
- La désignation obligatoire du souscripteur
- La désignation des contrats dits d'associés

Identifier les obstacles à la désignation

Exercice d'application : correction de clauses bénéficiaires imparfaites dans leur formulation

Mesurer les impacts de la désignation
- Définir les avantages d'une transmission de patrimoine par le biais de l'assurance vie
- Déterminer les droits du bénéficiaire
- Examiner les incidences fiscales de la désignation
- Maîtriser le démembrement de la clause bénéficiaire
- L'interposition de bénéficiaires

Mesurer les effets de l'acceptation ou de la révocation du bénéficiaire

Définir l'acceptation
- Le moment de l'acceptation
- Les modalités et les effets de l'acceptation

Exercice d'application : distinction des effets de l'acceptation selon le moment où elle intervient

Retenir les cas de révocation du bénéficiaire
- L'analyse des textes
- Les effets de la révocation

Étude de cas : analyse de décisions de jurisprudence

Contrat d'assurance vie non réclamé

Examiner la procédure mise en place

Étudier les démarches de l'assureur
- Les méthodes mises en œuvre pour rechercher le bénéficiaire lors du décès de l'assuré

Connaître la procédure de recherche d'un bénéficiaire
- Le rôle d'Agira
- Les modalités de saisine
- La déshérence

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les droits et devoirs du bénéficiaire, tout en mesurant les conséquences de cette désignation.

1 JOUR	7 heures	Code 92245	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018		12 décembre 2018

Assurance vie : les unités de compte

Maîtriser l'environnement juridique des contrats à capital variable

Les contrats en unités de compte sont définis par rapport à une valeur de référence qui peut être mobilière ou immobilière. Ces supports d'investissement peuvent offrir des rendements élevés, mais ils présentent, en contrepartie, un risque de perte en capital. Aussi est-il primordial de maîtriser leur environnement juridique, afin de mieux sécuriser les investissements des sociétaires.

OBJECTIFS
- Identifier les caractéristiques intrinsèques des supports financiers éligibles à un contrat en unités de compte.
- Maîtriser le fonctionnement et les mécanismes de gestion des unités de compte.
- Intégrer les obligations liées aux unités de compte dans ses pratiques commerciales.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Assurance vie : cadre juridique et fiscal " (code 92178 p. 410).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires assurance vie
- Chefs de produits, agents généraux et courtiers
- Toute personne souhaitant commercialiser les contrats d'assurance vie

ANIMATEUR
Laetitia LLAURENS
Avocat à la Cour
LEX PATRIMONIS

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 25 juillet 2018 ou 21 février 2019

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Concevoir des contrats en unités de compte adossés à des valeurs mobilières

Identifier les critères d'éligibilité
- La règle de l'article R131-1 du Code des assurances
- Distinguer les fonds en unités de compte et les fonds en euros ou euro-croissance
- Identifier les actifs financiers relevant de l'article R332-2 du Code des assurances

Sélectionner les titres de capital et de créance

Identifier les parts ou actions d'organismes de placement collectif éligibles

Proposer les contrats en unités de compte adossés à des valeurs immobilières
- Distinguer les différents types de valeurs immobilières
- Analyser les sociétés non cotées admissibles
- Intégrer les possibilités de remplacement des parts de la société immobilière non cotée par des valeurs équivalentes

Sélectionner les unités de compte constituées de titres composites
- Connaître les positions et recommandations des autorités de contrôle sur les fonds dédiés

Exercice d'application : identification des différents titres de valeurs mobilières éligibles

Maîtriser les pratiques commerciales liées aux unités de compte
- Maîtriser l'obligation d'information à destination des souscripteurs
- Décrypter les différentes typologies de mode de gestion par un tiers

Test de connaissances : quiz sur les droits, obligations et responsabilités du tiers gestionnaire

Modifier les supports des contrats en unités de compte
- Maîtriser l'environnement juridique

Étude de cas : analyse commentée de la jurisprudence Aviva

Étude de cas : analyse commentée de la jurisprudence Luxalpha/KBL Richelieu
- Connaître les modalités d'information des souscripteurs/adhérents

Maîtriser le cadre juridique des prestations en titres
- Cerner l'intérêt du règlement en titres des prestations
- Maîtriser les modalités de règlement en titres des prestations

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de sélectionner les unités de compte d'un contrat d'assurance et de suivre leur évolution.

2 JOURS	14 heures	Code 92293	Tarif HT : 1 595 € - repas inclus
Paris	29-30 mai 2018		17-18 décembre 2018

Assurance emprunteur

Analyser les étapes clés du contrat en couverture de prêt

Pour conseiller efficacement ses clients et gérer au mieux un contrat d'assurance en couverture de prêt, il est nécessaire de maîtriser le marché de l'assurance emprunteur, d'apprécier les opportunités offertes, les délégations d'assurance et de connaître les mécanismes des différentes garanties.

OBJECTIFS
- Cerner le marché de l'assurance emprunteur.
- Maîtriser la règlementation applicable.
- Analyser les étapes clés du contrat de la souscription au règlement de sinistre.

PRÉREQUIS
Évoluer dans le secteur de l'assurance ou de la banque ou avoir suivi " Les fondamentaux de l'assurance " (code 92140 p. 388).

PUBLIC CONCERNÉ
- Rédacteurs, juristes et gestionnaires assurance emprunteur
- Commerciaux et conseillers clientèle
- Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes de l'assurance en couverture de prêt

ANIMATEUR
Véronique BELTRAN PRATS
Juriste en droit bancaire
LEX FORMATIONS CONSULT

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 5 septembre 2018 ou 10 janvier 2019

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Examiner le marché de l'assurance emprunteur

Cerner le marché de l'assurance de prêt
- Définition et rôle économique de l'assurance emprunteur
- Distinction prêt à la consommation / prêt immobilier / prêt professionnel

Distinguer les acteurs du secteur

Maîtriser le contexte juridique

Décrypter et mettre en œuvre la loi Lagarde

Analyser la législation applicable
- Libéralisation de la commercialisation de l'assurance emprunteur
- Amélioration de l'information et du conseil

Mettre en application les nouvelles obligations
- Optimiser la " déliaison " du prêt et de l'assurance
- Intégrer le droit de résilation pendant 1 an et de substitution au-delà
- Analyser la nouvelle fiche précontractuelle d'information sur les garanties
- Cerner la notion de " garanties externes équivalentes "

Étude de cas : analyse de l'arrêt de la Cour de cassation du 09/03/16 sur la résilitation du contrat

Identifier les différentes formules d'assurance et solutions pour couvrir un prêt
- Contrat collectif / contrat individuel / nantissement d'un capital...
- Définir les intervenants au contrat et analyser leurs droits et obligations
- Déterminer l'importance de la déclaration de santé
- Mesurer les apports de la convention s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé (AERAS)

Mise en situation : les bonnes pratiques lorsqu'un emprunteur présente un risque de santé aggravé

Gérer le contrat d'assurance emprunteur
- Recenser les garanties pouvant être proposées
- Distinguer les différentes limitations contractuelles

Étude de cas : étude de plusieurs contrats d'assurance en couverture de prêt
- Définir les étapes clés de la souscription du contrat
- Maîtriser les mécanismes de gestion des sinistres

Étude de cas : analyse des dernières décisions de jurisprudence relatives à l'assurance emprunteur, examen de la question de la déclaration de bonne santé

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les mécanismes de l'assurance emprunteur.

2 JOURS	14 heures	Code 92244	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	7-8 juin 2018	8-9 novembre 2018	

Maîtriser le système de protection sociale

Intégrer l'organisation du régime général de la Sécurité sociale

Le régime général de la Sécurité sociale est complexe, qu'il s'agisse de son organisation ou de ses modalités de prise en charge. Pour comprendre les méandres de notre système de protection sociale, il est nécessaire de débuter par le rôle des différents régimes qui coexistent, puis de détailler les risques couverts, pour en décrypter les prestations servies.

OBJECTIFS
- Découvrir l'organisation du système de protection sociale.
- Analyser les risques pris en charge par le régime général.
- S'approprier les mécanismes de versement des prestations.

PRÉREQUIS
Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne souhaitant comprendre l'organisation et le calcul des prestations versées par la Sécurité sociale

ANIMATEUR
Michel ANTALIK
Expert technique en prévoyance santé
AFC-ACTUAIRES

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 22 juin 2018 ou 19 novembre 2018

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Découvrir l'organigramme de la Sécurité sociale
- Régime général, régime agricole, régimes des Travailleurs Non Salariés (TNS), régimes spéciaux...

Étudier les missions de la Sécurité sociale
- Maladies, accidents du travail et maladies professionnelles, famille, vieillesse...

Distinguer les sources de financement
- Cotisations, Contribution Sociale Généralisée (CSG) et Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS), taxes...

Test de connaissances : quiz pour s'assurer de la bonne compréhension de l'organisation de la Sécurité sociale

Recenser les risques pris en charge par l'assurance maladie obligatoire

Cerner les dépenses prises en charge
- Médecine, soins, pharmacie, analyses, hospitalisation...

Examiner les modalités
- Conditions
- Tarifs conventionnés et dépassements
- Avance des frais et tiers-payant

Distinguer les bénéficiaires
- Assuré social
- Définition des ayants droit

Analyser la Couverture Maladie Universelle
- Objectifs, fonctionnement, bénéficiaires de la CMU

Test de connaissances : appréhension des dernières grandes réformes de l'assurance maladie

Intégrer les conditions et modes de calcul des prestations servies

Déterminer l'étendue des prestations en nature
- Frais indemnisés
- Conditions à remplir
- Parcours de soins coordonnés
- Exceptions
- Ticket modérateur, participation forfaitaire et franchise médicale

Analyser les spécificités des prestations en espèces
- Règles applicables aux indemnités journalières
- Délai de carence, limites, affections de longue durée...

Exercice d'application : à partir de plusieurs exemples, calcul de la prise en charge de la Sécurité sociale

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les spécificités des différentes branches de la Sécurité sociale.

1 JOUR	7 heures	Code 92248	Tarif HT : 980 € - repas inclus
Paris	13 avril 2018	24 septembre 2018	

Prévoyance des travailleurs non salariés

Maîtriser le dispositif de la loi Madelin

Le Code de la sécurité sociale prévoit que les artisans, commerçants et professions libérales soient soumis au régime de protection sociale des Travailleurs Non Salariés (TNS), également appelé régime social des indépendants. Tout intermédiaire d'assurance pour les TNS doit ainsi maîtriser le dispositif de la loi Madelin, afin de proposer une couverture prévoyance adaptée aux besoins de sa clientèle.

OBJECTIFS
- Intégrer les aspects juridiques et fiscaux des régimes obligatoires des TNS.
- Maîtriser les mécanismes de calcul de prestations des régimes obligatoires de prévoyance des TNS.
- Maîtriser les règles de souscription lors de l'adhésion.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Assurances de personnes " (code 92189 p. 414).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés de clientèle, commerciaux
- Gestionnaires de contrat vie
- Intermédiaires d'assurance

ANIMATEUR
Erwin MARZOLF
Consultant en assurance santé et prévoyance

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 13 juin 2018 ou 29 janvier 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir la notion et le statut de TNS

Maîtriser les aspects juridiques des régimes spécifiques
- La notion de TNS
- L'organisation des régimes des TNS : RSI CANCAVA et RSI ORGANIC
- La détermination du régime de rattachement par catégorie professionnelle
- Positionnement du RSI depuis le 01/01/08

Analyser les particularités des régimes obligatoires
- Les exploitants individuels : artisans et commerçants
- Déterminer le statut du gérant : majoritaire, égalitaire ou minoritaire

Exercice d'application : détermination du montant maximum d'indemnité versé par le régime obligatoire d'un chirurgien dentiste (CARCD) se retrouvant en incapacité temporaire totale de travail

Maîtriser les règles de souscription d'un contrat Madelin

Décrypter le champ d'application de la loi Madelin
- Le critère fiscal BIC, BNC
- La place du conjoint du TNS adhérent
- Les dirigeants visés par l'article 62 du CGI

Exercice d'application : constitution d'un dossier de souscription d'un contrat Madelin

Identifier les conditions de souscription d'un contrat Madelin
- Les contrats groupe
- Le principe d'adhésion facultative
- La gestion des fonds inscrits au contrat

Vérifier le respect des bonnes pratiques lors de l'adhésion
- Les justificatifs à produire

Maîtriser l'approche fiscale des prestations versées
- Déterminer le plafond de déduction de prévoyance Madelin et des prestations perçues

Identifier les limites de ce régime

Exercice d'application : détermination du montant maximum d'indemnité versé par le régime obligatoire (RSI) d'un commerçant se retrouvant en incapacité partielle de travail

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de proposer des contrats de prévoyance adaptés aux besoins de votre clientèle.

2 JOURS	14 heures	Code 92276	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	14-15 mars 2018	7-8 novembre 2018	

Prévoyance collective

Maîtriser l'environnement juridique et fiscal des contrats collectifs

La prévoyance dite lourde, à savoir les garanties couvrant l'incapacité, l'invalidité et le décès, fait majoritairement l'objet de contrats collectifs qu'une entreprise peut souscrire, pour couvrir l'ensemble ou une catégorie bien définie de ses salariés. Aussi faut-il maîtriser l'environnement juridique et fiscal de la prévoyance collective afin d'être en mesure de mettre en place ces régimes.

OBJECTIFS
- Connaître les modalités de mise en place d'un contrat collectif en entreprise.
- Identifier les garanties de prévoyance collective.
- Gérer ses contrats pour répondre aux obligations sociales et fiscales.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Assurances de personnes " (code 92189 p. 414).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés d'études juridiques et actuarielles
- Gestionnaires de contrats collectifs
- Intermédiaires d'assurance

ANIMATEUR
Erwin MARZOLF
Consultant en assurance santé et prévoyance

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Mettre en place un régime collectif

Intégrer le fonctionnement des entreprises et branches professionnelles
- Obligations conventionnelles et accords d'entreprise
- Décision unilatérale de l'employeur
- Modification et dénonciation du régime

Promouvoir cet outil de dialogue social, de motivation et de fidélisation du salarié
- L'accord référendaire
- Un élément de rémunération globale

Exercice d'application : identification des modalités de mise en place d'un contrat de prévoyance

Maîtriser les effets des dispositions réglementaires

Analyser les conséquences des lois Évin et Veil
- Les incidences lors de la souscription
- Les engagements de longue durée
- L'obligation de maintien des prestations
- Le respect de l'obligation de conseil : remise de la notice d'information
- Le nouvel article 31 de la loi Évin : la prolongation des carrières

Intégrer les dispositifs des circulaires et de l'accord national interprofessionnel
- Les modalités d'application de l'ANI : indemnité de départ à la retraite, portabilité du droit de prévoyance et santé

Intégrer les principes de règlement des prestations

Calculer les prestations des garanties prévoyance : décès, incapacité et invalidité
- Les éléments de recevabilité d'une demande d'indemnisation
- Les pièces justificatives à fournir
- Le délai de prescription
- La vigilance sur le respect des clauses bénéficiaires

Exercice d'application : étude et proposition d'indemnisation sur analyse de déclarations de sinistre et conditions particulières

Identifier le régime fiscal et social des cotisations et prestations

Mesurer les contrôles nécessaires à une bonne gestion des contrats
- Évaluer les conséquences du dépassement des limites de versement
- Connaître la fiscalité et les charges sociales applicables sur les prestations : en cas de maladie et d'accident de la vie privée ou professionnelle

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de souscrire et de gérer un contrat prévoyance collective.

2 JOURS	14 heures	Code 92278	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus	
Paris	7-8 juin 2018	20-21 septembre 2018	19-20 décembre 2018	

Assurances de personnes

Décrypter les mécanismes fondamentaux santé, prévoyance collective et GAV

Santé, prévoyance, accidents de la vie... les assureurs proposent de multiples produits pour prendre en charge les risques qui atteignent les personnes. Pour décrypter ces contrats, il est indispensable de maîtriser les règles qui les gouvernent et leurs mécanismes de fonctionnement.

OBJECTIFS
- Identifier les risques pris en charge par les régimes obligatoires.
- Maîtriser les spécificités des contrats complémentaires santé.
- Analyser les mécanismes de la GAV.

PRÉREQUIS
Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes
- Gestionnaires de contrats complémentaires santé, prévoyance collective et Garanties des Accidents de la Vie (GAV)
- Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes applicables aux assurances de personnes

ANIMATEUR
Michel ANTALIK
Expert technique en prévoyance santé
AFC-ACTUAIRES

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser l'organisation de la protection sociale en France

Étudier l'évolution du système de protection sociale français au fil du temps

Cerner l'organisation de la protection sociale aujourd'hui : analyse des différentes composantes
- Les soins de santé et l'assurance maladie
- L'assurance vieillesse
- La politique familiale, l'action sanitaire et sociale et l'indemnisation du chômage

Distinguer les risques pris en charge par la Sécurité sociale au titre des différents régimes d'assurance maladie
- Les régimes de base : les prestations en nature / en espèces
- Les régimes complémentaires
- La Couverture Maladie Universelle (CMU)

Test de connaissances : quiz pour s'assurer de la bonne compréhension de l'organisation de la protection sociale en France

Cerner le rôle et les enjeux de la protection sociale complémentaire

Définir l'assurance complémentaire santé
- L'étendue des garanties et les exclusions
- Les conditions de souscription
- La tarification
- Les prestations prises en charge

Examiner l'assurance de prévoyance : incapacité, invalidité et décès
- Étudier les mécanismes du contrat, les limites des garanties et les risques couverts
- Décrypter les différentes prestations : rente, capital...

Étude de cas : étude de plusieurs contrats complémentaires santé

Distinguer les spécificités de l'assurance collective

Étudier les contrats de groupe
- Analyser les aspects réglementaires
- Analyser les dommages couverts, les personnes assurées et les exclusions

Identifier les spécificités de l'assurance emprunteur

Maîtriser les principes des contrats collectifs au profit des salariés

Analyser les mécanismes de la garantie des accidents de la vie

Définir la GAV : le socle des garanties minimales
- Les mécanismes du contrat
- Les personnes assurées

Analyser les risques couverts
- Les événements accidentels garantis

Identifier les prestations garanties
- Les préjudices indemnisés
- Les délais d'indemnisation

Exercice d'application : gestion d'un sinistre GAV

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de distinguer les spécificités des assurances de personnes.

2 JOURS	14 heures	Code 92189	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	26-27 mars 2018	22-23 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Assurer le risque dépendance

OBJECTIFS
- Connaître le contexte socio-économique de la dépendance.
- Identifier les garanties permettant d'assurer le risque de dépendance.
- Cerner un marché d'avenir en pleine mutation

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Assurances de personnes " (code 92189 p. 414).

PUBLIC CONCERNÉ
- Conseillers commerciaux en assurance
- Chargés de clientèle bancaire
- Courtiers d'assurances

ANIMATEUR
Christian BERNARD
Consultant en assurance de personnes
ACIP

PROGRAMME
Perfectionnement

Cerner l'environnement de la dépendance
- Définir le risque dépendance
- Déterminer le degré de dépendance : totale ou partielle
- Identifier les aidants

Étude de cas : analyse de la grille AGGIR

Protéger son patrimoine
- Recenser les acteurs
- Analyser les offres dédiées et les différentes garanties
- Maîtriser les conditions d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Exercice d'application : examen et comparaison des contrats dépendance proposés sur le marché

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en place la solution d'assurance adaptée au profil de vos clients.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 92360	Tarif HT : 495 €
Paris	14 février 2018 (9h-13h)	21 septembre 2018 (14h-18h)	

PRÉVOYANCE COLLECTIVE & RETRAITE
ACTUALITÉ JURIDIQUE ET FISCALE 2018
15-16 NOVEMBRE 2018

ÉDITO

Mutations structurelles, nouvelles jurisprudences, réforme de la protection sociale complémentaire… Comment **tirer profit de ces évolutions** ? Comment utiliser cet atout pour **accroître votre performance** ?

Pour répondre à ces questions et à d'autres que vous vous posez, **EFE** organise ses **18es rencontres annuelles de la protection sociale complémentaire, animées par des experts reconnus**, permettant de vous mettre à jour des évolutions législatives et réglementaires en cours et d'intégrer la jurisprudence récente dans le domaine de la prévoyance collective et des régimes de retraite.

PLUS DE **1 400 PARTICIPANTS EN 17 ANS**
Et VOUS ?

À L'ISSUE DE CETTE CONFÉRENCE, VOUS SAUREZ CONCRÈTEMENT :

- Analyser les évolutions juridiques et fiscales de la prévoyance collective
- Mesurer les impacts des récentes réformes sur vos activités
- Détecter les conséquences probables sur la prise en charge de la dépendance

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ
18ES RENCONTRES ANNUELLES DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

TÉMOIGNAGES

" Une excellente synthèse des orientations de la réforme des régimes de retraite. " **ALLIANZ**

" Des échanges techniques très enrichissants sur la fiscalité des régimes complémentaires. " **SIACI SAINT HONORÉ**

" Très intéressant d'avoir fait intervenir la Direction de la sécurité sociale, ce qui a permis de confronter les points de vue entre l'administration et les professionnels de terrain. " **EUROP ASSISTANCE**

CONTACT

Pour vous inscrire :
01 44 09 25 08
infoclient@efe.fr

Assurance complémentaire santé

Souscrire et gérer les contrats santé

L'assurance maladie est une couverture qui devient essentielle aujourd'hui, le déremboursement de nombreuses prescriptions par la Sécurité sociale étant une réalité. Aussi et afin de mieux orienter le client en fonction de ses besoins, il est primordial de maîtriser les différentes garanties ainsi que le fonctionnement des mécanismes de base des prestations en nature.

OBJECTIFS
- Décrypter les garanties du contrat complémentaire santé individuelle.
- Maîtriser le fonctionnement de base des prestations en nature.
- Maîtriser l'ensemble des contrats existant sur le marché.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser le système de protection sociale " (code 92248 p. 412).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires de contrats santé
- Chargés de clientèle
- Téléconseillers

ANIMATEUR
Erwin MARZOLF
Consultant en assurance santé et prévoyance

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 1er octobre 2018 ou 14 mars 2019

PROGRAMME
Initiation

Analyser le marché de l'assurance santé en France

Identifier l'évolution des prestations des régimes obligatoires
- Projection sur l'évolution des dépenses de santé
- Notions de taux de couverture et de coefficients
- La classification commune des actes médicaux (CCAM) dentaires

Maîtriser les prestations des régimes obligatoires
- L'organisation et les branches du régime obligatoire
- Les prestations servies par le régime de base
- Les conditions de remboursement : ticket modérateur, tiers payant, franchises médicales

Identifier les dernières évolutions règlementaires des contrats santé
- Les contrats solidaires et responsables
- L'augmentation de la Taxe sur les Contrats d'Assurance santé (TCA)

Exercice d'application : calcul du ticket modérateur et du remboursement obligatoire

Identifier les critères essentiels de la souscription du contrat santé

Analyser les conditions d'octroi des garanties
- Les obligations de l'organisme assureur : rappel de la loi Évin
- La poursuite éventuelle des garanties antérieures : délais d'attente et abrogation des délais
- La mise en jeu des garanties

Étude de cas : analyse de contrats complémentaire santé et des conditions particulières

Identifier les différents types de contrats santé

Intégrer l'offre produits
- Les contrats collectifs
- La mise en place de l'accord national interprofessionnel

Contrats responsables
- Les différents postes de garantie : hospitalisation, pharmacie, maternité, prothèses

Étude de cas : analyse des garanties proposées en hospitalisation et en dentaire

Contrats spécifiques
- Les bénéficiaires et les prestations de la CMU complémentaire
- Les aides à l'acquisition d'une complémentaire santé

Examiner la fiscalité des contrats complémentaire santé
- Les aides fiscales et sociales des contrats collectifs à adhésion obligatoire

Exercice d'application : calcul des prestations dues à partir de contrats complémentaire santé proposés

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'expliquer les garanties et le fonctionnement du contrat santé.

2 JOURS	14 heures	Code 92284	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	28-29 mai 2018	26-27 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Le panier de soins

OBJECTIFS
- Cerner l'environnement réglementaire de la complémentaire santé.
- Connaître les évolutions et les nouvelles dispositions.
- Connaître les modalités de financement du panier de soins.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Assurance complémentaire santé " (code 92284 p. 416).

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires des contrats collectifs
- Intermédiaires d'assurance : courtiers, conseillers en gestion de patrimoine
- Collaborateurs des services ressources humaines

ANIMATEUR
Christian BERNARD
Consultant en assurance de personnes
ACIP

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser l'environnement de la complémentaire santé ANI
- Intégrer le cadre réglementaire
- Identifier les garanties offertes dans l'ANI
- Articuler panier de soins / contrat responsable

Exercice d'application : comparaison de la prise en charge dans le cadre du panier de soins ANI et du contrat responsable

Maîtriser les modalités de financement
- Déterminer la quote-part de l'employeur et du salarié
- Analyser les prestations offertes par la convention collective nationale (CCN)
- Maîtriser les conditions de la portabilité des garanties santé

Test de connaissances : quiz sur les remboursements des frais de santé

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'intégrer les principaux aspects réglementaires et l'environnement de la complémentaire santé ANI ainsi que du contrat responsable.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 92359	Tarif HT : 495 €
Paris	14 février 2018 (14h-18h)	21 septembre 2018 (9h-13h)	

Maîtriser les techniques de vente en assurance

Mener un entretien de vente efficace

L'assurance ne s'achète pas, elle se vend. Ce produit complexe exige plus que tout autre une parfaite connaissance des techniques de vente pour réussir l'entretien avec le client et pérenniser la relation commerciale. Maîtriser les spécificités de la vente en assurance, savoir traiter les objections, sont des aptitudes indispensables que tout commercial doit développer pour pouvoir conseiller efficacement le client, qu'il soit un particulier ou une entreprise.

OBJECTIFS
- Maîtriser les outils et techniques de vente en assurance.
- Valoriser ses propositions.
  Instaurer une relation de confiance durable.

PRÉREQUIS
Avoir une première expérience de la relation client.

PUBLIC CONCERNÉ
- Commerciaux et conseillers clientèle
- Intermédiaires d'assurance
- Toute personne en relation avec la clientèle assurance

ANIMATEURS
Paul Vincent QUILICHINI
Consultant en assurances

Jean-Christophe LEROUGE
Spécialiste des risques auto et habitation

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Qu'est-ce que l'expérience client ?

PROGRAMME
Initiation

Organiser et structurer la situation de vente

Maîtriser les bases méthodologiques de la vente
- Identifier les composantes et les différents types de ventes

Cerner les conditions de réussite d'une vente en assurance
- Structurer sa stratégie et sa tactique
- Connaître les contrats et les outils de soutien à la vente au sein de sa structure
- Construire un argumentaire de vente efficace

Réussir le premier contact et la prise de rendez-vous

Exercice d'application : adaptation d'un argumentaire de vente en fonction du profil et des motivations du client

Optimiser son entretien avec le client

Préparer l'entretien
- Définir ses propres objectifs
- Réunir ses arguments

Écouter pour bien conseiller
- Détecter les besoins du client : faire émerger les véritables besoins d'assurance du prospect
- Distinguer besoins, projets, attentes et préoccupations
- Comprendre le client et détecter ce qu'il souhaite acheter

Convaincre son interlocuteur
- Capter l'attention du client
- Les arguments pour convaincre
- Bâtir une solution assurance

Garder la maîtrise dans une négociation difficile
- Traiter les différents types d'objections
- Lever les freins

Concrétiser les engagements réciproques
- Présenter le prix : savoir quand et comment parler du prix
- Formaliser la conclusion de la vente
- Emporter le " oui " final
- Déclencher la signature et l'adhésion du client

Mise en situation : entraînement à la conclusion d'une négociation avec un client difficile

Fidéliser le client et pérenniser la relation commerciale dans le temps
- Assurer le suivi du client et préparer le prochain rendez-vous
- Anticiper les évolutions des besoins du client
- Penser à la vente future

Jeu de rôles : entraînement aux entretiens de vente

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de construire un argumentaire de vente efficace et de mener un entretien de vente maîtrisé.

2 JOURS	14 heures	Code 92192	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	22-23 mai 2018	3-4 décembre 2018	

Vendre l'assurance IARD

Dynamiser ses techniques de vente en IARD

La distribution des produits d'assurance IARD (auto, multirisque habitation, assurance responsabilité civile,) se fait dans un marché extrêmement concurrentiel où interviennent plusieurs acteurs : compagnies d'assurances, intermédiaires d'assurance et les bancassureurs. Pour se démarquer, chaque acteur doit disposer d'un réseau de vente efficace capable de proposer des solutions personnalisées pour l'ensemble des produits de la gamme à destination des professionnels et des particuliers.

OBJECTIFS
- Acquérir la méthodologie de vente en IARD.
- Adapter son attitude aux types de clients : particuliers/professionnels.
- Optimiser son taux de réussite.

PRÉREQUIS
Avoir une première expérience de la relation client.

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés de clientèle
- Intermédiaires d'assurance
- Téléconseillers au sein d'une agence bancaire ou d'une compagnies d'assurances
- Toute personne en charge de la commercialisation des produits d'assurance IARD

ANIMATEUR
Paul Vincent QUILICHINI
Consultant en assurances

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Comment écouter la voix du client ?

PROGRAMME
Initiation

Maîtriser les techniques de vente de l'assurance IARD

Adapter son attitude au profil du client
- Les réflexes à acquérir

Développer les techniques d'accroche
- Utiliser les bonnes pratiques lors du premier contact
- Faire une présentation efficace : adapter une approche sectorielle ou globale
- Créer un climat de confiance
- Adopter des comportements sécurisants

Exercice d'application : identification de bonnes pratiques pour améliorer la connaissance de ses clients

Maîtriser les techniques d'entretien
- Structurer un entretien de vente en assurance IARD
- Développer l'écoute active
- Réaliser l'enquête sur l'identification des besoins

Mise en situation : simulation d'un entretien avec un client pour faire un bilan de sa couverture en IARD et présentation d'autres offres d'assurance

Reformuler et conclure

Présenter l'argumentation
- Positionner une proposition d'assurance
- Maîtriser les techniques d'argumentation en assurance IARD
- Analyser et traiter les objections

Conclure un entretien
- Repérer les signes d'achat
- Gérer la fin de l'entretien

Exercice d'application : construction d'un argumentaire de vente en fonction des besoins d'un client particulier ou professionnel

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mieux cibler les besoins de vos clients et de leur proposer des solutions d'assurance IARD personnalisées.

2 JOURS	14 heures	Code 92331	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	15-16 mars 2018	6-7 septembre 2018	

Vendre l'assurance de personnes

Construire une méthodologie de vente efficace

L'assurance de personnes comporte une multitude de produits couvrant à la fois l'assurance vie et les assurances santé (accidents, maladie). Q'uil s'agisse de l'assurance vie, de la complémentaire santé, de l'assurance emprunteur ou de la garantie dépendance, chacun de ces produits présente des avantages et des spécificités qu'il convient de maîtriser afin de pouvoir proposer des solutions d'assurance adaptées au profil et aux besoins de chaque client.

OBJECTIFS
- Acquérir la méthodologie de vente en assurance de personnes.
- Adapter son attitude aux typologies de clients.
- Optimiser son taux de réussite.

PRÉREQUIS
Avoir une première expérience de la relation client ou avoir suivi " Maîtriser les techniques de vente en assurance " (code 92192 p. 417).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés de clientèle
- Téléconseillers des compagnies d'assurances ou des mutuelles
- Toute personne souhaitant maîtriser les techniques de vente des assurances de personnes

ANIMATEUR
Paul Vincent QUILICHINI
Consultant en assurances

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Comment renforcer l'impact de nos messages ?

PROGRAMME

Initiation

Maîtriser les techniques de vente de l'assurance de personnes

Adapter son attitude au profil du client
- Les réflexes à acquérir

Développer les techniques d'accroche et de rebond commercial
- Utiliser les bonnes pratiques lors du premier contact
- Faire une présentation efficace
- Créer un climat de confiance
- Adopter des comportements gagnants et sécurisants

Mise en situation : entraînement à la découverte des besoins implicites d'un client

Maîtriser les techniques d'entretien
- Découvrir la structure d'un entretien de vente en assurance de personnes
- Développer l'écoute active
- Identifier les besoins du client en assurance de personnes

Mise en situation : entraînement à la négociation

Savoir reformuler et conclure

Présenter l'argumentation
- Positionner une proposition d'assurance
- Adopter les techniques d'argumentation en assurance de personnes
- Analyser et traiter les objections

Conclure un entretien
- Repérer les signes d'achat
- Gérer la fin de l'entretien

Exercice d'application : construction d'un argumentaire en fonction des besoins spécifiques d'un client

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez préparer et construire un argumentaire pour vendre efficacement les produits d'assurance de personnes.

2 JOURS	14 heures	Code 92332	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	14-15 février 2018	18-19 octobre 2018	4-5 février 2019

Défendre son portefeuille clients

Construire un plan d'actions de fidélisation

La tacite reconduction des contrats d'assurance permettait jusqu'à présent de retenir le client de façon automatique. La loi Hamon renforce la protection des intérêts de l'assuré, en facilitant la résiliation à tout moment de son assurance habitation ou automobile. Cette nouvelle donne oblige les acteurs du marché de l'assurance à renouveler leurs techniques de vente et de communication afin d'éviter des taux de résiliation élevés et à conquérir de nouveaux clients.

OBJECTIFS
- Mettre en place une stratégie de fidélisation.
- Maîtriser les méthodes et processus de fidélisation.
- Entretenir et développer son portefeuille.

PRÉREQUIS
- Avoir une première expérience de la relation client ou avoir suivi " Maîtriser les techniques de vente en assurance " (code 92192 p. 417).

PUBLIC CONCERNÉ
- Commerciaux et conseillers clientèle
- Intermédiaires d'assurance
- Toute personne en relation avec la clientèle assurance

ANIMATEUR
Paul Vincent QUILICHINI
Consultant en assurances

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Quelles attitudes adopter face à un client mécontent ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Développer une stratégie de fidélisation

Cerner les enjeux de la fidélisation
- Identifier les situations à risque
- Connaître le comportement et les discours des clients
- S'adapter aux différentes formes de concurrence

Développer l'approche client
- Préparer une opération de fidélisation
- Analyser les causes de résiliation ou de déperdition
- Analyser les actions de la concurrence
- Définir les objectifs, les cibles, les secteurs ou niches

Pratiquer le rebond commercial
- Connaître le client et son historique
- Identifier les produits complémentaires
- Anticiper les futurs besoins et les formaliser
- Préparer l'argumentaire

Exercice d'application : rédaction d'un argumentaire en vue d'un programme de fidélisation

Construire un plan d'actions de fidélisation

Optimiser la relation avec ses clients
- Développer une relation personnalisée avec le client
- Saisir la loi Hamon comme une opportunité
- Traiter immédiatement les demandes de résiliation
- Reconquerir des contrats ou des clients perdus
- Mesurer la fidélisation et faire un reporting

Exercice d'application : élaboration d'une grille d'analyse pour mesurer la satisfaction des clients

Définir une politique de suivi
- Réaliser le suivi des contrats et de son portefeuille clients
- Adapter les garanties et les contrats à l'évolution des besoins du client
- Programmer des relances téléphoniques pour vendre
- Organiser des rendez-vous téléphoniques ou en agence

Exercice d'application : rédaction d'un script type de prise de rendez-vous téléphoniques

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez mettre en place des actions de communication ciblées auprès de vos clients afin de réduire le taux de résiliation.

2 JOURS	14 heures	Code 92333	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	19-20 juin 2018	20-21 décembre 2018	

Vendre les contrats d'assurance par téléphone

Optimiser ses techniques de vente à distance

La vente par téléphone reste l'un des principaux canaux de commercialisation des produits d'assurance. Le client bénéficie d'une information et d'un conseil qui lui permettent d'être orienté vers la solution d'assurance la mieux adaptée à son besoin. Savoir analyser le besoin de son interlocuteur, prospect ou client, et mener un entretien téléphonique dynamique sont autant de compétences que tout conseiller clientèle doit développer pour être efficace.

OBJECTIFS
- Amorcer et gérer une communication téléphonique.
- Élaborer le guide d'entretien et de réponses aux objections.
- Maîtriser les techniques de vente par téléphone pour optimiser les ventes des produits d'assurance.

PRÉREQUIS
Avoir une première expérience de la relation client ou avoir suivi " Maîtriser les techniques de vente en assurance " (code 92192 p. 417).

PUBLIC CONCERNÉ
- Commerciaux et conseillers clientèle
- Intermédiaires d'assurance
- Toute personne en relation avec la clientèle assurance

ANIMATEUR
Paul Vincent QUILICHINI
Consultant en assurances

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Comment traiter l'objection d'un client ?

PROGRAMME

Initiation

Mesurer l'importance du téléphone dans l'approche commerciale

Maîtriser les vecteurs de la transmission du message
- Travailler son message
- Prendre contact /accueillir
- Pratiquer l'écoute active
- Formuler des propositions et conseiller
- Gérer les situations difficiles

Maîtriser les spécificités de la communication téléphonique
- Utiliser les outils essentiels du téléphone : mots, voix, écoute...
- Questionner le client pour comprendre sa demande
- Reformuler la demande du client ou prospect
- Analyser les informations recueillies et faire une synthèse

Mise en situation : simulation d'un entretien téléphonique avec un prospect

Structurer et conduire un entretien de vente par téléphone

Respecter les règles de commercialisation des produits d'assurance
- Connaître les obligations légales et les best practices en matière d'information et de conseil

Préparer sa communication téléphonique
- Distinguer les différents types d'appels : entrants (vente) et sortants (déclaration, résiliation, indemnisation)
- Organiser et préparer l'appel
- Construire un guide d'entretien : l'argumentaire et le cahier d'objections
- Organiser son action marketing
- Planifier les cibles et les types d'actions à mettre en œuvre
- Gérer le timing d'un appel

Exercice d'application : élaboration d'une grille d'analyse et d'un argumentaire

Vendre à partir d'une plateforme téléphonique
- Capter l'attention et susciter l'intérêt du client et/ou du prospect
- Franchir les barrages et personnaliser le contact
- Identifier les besoins du client ou prospect : attentes, objectifs et motivations
- Identifier les solutions d'assurances correspondant à la demande du client ou prospect
- Dérouler une argumentation convaincante
- Établir un devis
- Négocier et conclure la vente
- Organiser le suivi de la vente par téléphone
- Programmer les relances

Étude de cas : analyse de la posture adoptée et des réponses formulées en fonction des demandes d'un client

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de conseiller des clients et prospects et de vendre des contrats d'assurance par téléphone.

1 JOUR	7 heures	Code 92334	Tarif HT : 980 € - repas inclus
Paris	26 juin 2018	5 novembre 2018	

Vendre les produits d'assurance en ligne

Renforcer la relation client via le digital

Pour couvrir leurs risques quotidiens (habitation, auto, RC), assurés et prospects utilisent de plus en plus internet. L'apparition des outils digitaux, smartphones et tablettes a accentué ce phénomène, et oblige les assureurs et leurs intermédiaires à optimiser leurs canaux de distribution en ligne afin de fidéliser et de conquérir de nouveaux clients.

OBJECTIFS
- Identifier les leviers de vente en ligne des produits d'assurance.
- Garantir le respect de la réglementation dans la distribution des produits d'assurance en ligne.
- Faire du digital un outil de fidélisation de la clientèle.

PRÉREQUIS
- Avoir une première expérience de la relation client.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables marketing et e-commerce
- Conseillers clientèle et intermédiaires d'assurance
- Toute personne en relation avec la clientèle assurance

ANIMATEUR
Daniel BAUDIN
Consultant en assurances

MODULE VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ce micro-learning :
- Comment enchanter le client tout au long de son parcours ?

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 10 septembre 2018 ou 21 janvier 2019

PROGRAMME

Initiation

Intégrer la vente en ligne dans sa stratégie de distribution multicanal
- Identifier les contraintes et les opportunités de la vente en ligne

Maîtriser le cadre légal de la vente en ligne
- Garantir la protection du consommateur
- Respecter le devoir de conseil et d'information

Attirer de nouveaux clients par le digital
- Articuler le cross canal et le mix canal en assurance
- Se différencier en positionnant le digital

Exercice d'application : identification des leviers pour optimiser la visibilité de son offre de produits d'assurance sur les canaux digitaux

Optimiser ses ventes en ligne
- Construire des scripts d'appels efficaces en émission et réception pour vendre plus et mieux
- Détecter les points d'intérêt clients
- Susciter l'éveil de l'intérêt en appel entrant
- Performer ses accroches en appel sortant : création de clés de contact
- Préparer et organiser ses appels sortants

Exercices d'application : identification des informations préalables à vérifier, choix de la phrase d'accroche et des supports à avoir à disposition
- Construire un argumentaire (CAB) en fonction des produits pour convaincre avec les plus de la solution
- Développer une communication positive
- Répondre et rebondir commercialement
- Utiliser la signature électronique pour vendre avec les outils digitaux

Fidéliser le client par le canal digital

Mieux connaître ses clients et recruter des prospects
- Constituer une base de données
- Véhiculer une nouvelle image de l'assurance auprès des internautes
- Optimiser la servuction en accompagnant le client
- Fédérer le client à la marque et créer de l'affectif grâce aux nouveaux services liés au digital
- Développer une nouvelle organisation au service du client

Étude de cas : analyse de l'histoire du client et programmation des contacts

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de renforcer la relation client via le digital et d'optimiser les ventes en ligne de vos produits d'assurance.

2 JOURS	14 heures	Code 92335	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	29-30 mars 2018	28-29 juin 2018	26-27 novembre 2018

Les fondamentaux de la comptabilité vie

Analyser les états financiers et les provisions techniques d'une compagnie d'assurances

Toute entreprise d'assurances est tenue de transmettre régulièrement à l'autorité de contrôle des informations financières et comptables. Pour remplir les états réglementaires et répondre ainsi à ces obligations, la maîtrise des écritures comptables est indispensable. En assurance vie, les provisions, les placements ou la participation aux bénéfices doivent être systématiquement évalués et enregistrés.

OBJECTIFS
- Connaître les principales écritures et leurs mécanismes d'enregistrement.
- Maîtriser la comptabilisation des placements.
- Passer les provisions techniques et les participations aux bénéfices.

PRÉREQUIS
Avoir une connaissance des bases de la comptabilité générale ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 257) ou " Les documents comptables d'une société d'assurances " (code 92238 p. 421 p. 421).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des fonctions comptabilité, finance, audit et contrôle de gestion
- Toute personne appelée à prendre des fonctions de gestionnaire de recouvrement, d'inspecteur comptable ou amenée à intégrer le service comptabilité d'une compagnie d'assurances

ANIMATEURS
Martine PUZO CHAMBE
Expert-comptable
MPU SAS

François MATHE
Consultant en comptabilié assurance

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser l'environnement réglementaire

Visualiser la présentation générale des états financiers
- Bilan et compte de résultat

Découvrir les spécificités en comptabilité vie

Les provisions techniques
- Provisions mathématiques
- Frais d'acquisition reportés
- Provisions globales de gestion
- Provisions de sinistres à payer
- Provisions de participation aux bénéfices
- Provisions pour aléas financiers

Passer les écritures liées à la participation aux résultats des assurés

Exercice d'application : calcul de la Participation Bénéfice (PB) minimale à distribuer

Passer les écritures relatives aux contrats en unités de compte

Comptabiliser les placements
- Les différentes catégories de placements
- Les principales écritures à l'acquisition, à l'inventaire et à la cession
- La provision pour dépréciation durable et pour risque d'exigibilité

Exercice d'application : calcul d'une répartition des produits financiers entre résultat technique et non technique, détermination de la valeur actuelle d'une obligation zéro-coupon et établissement des états financiers à partir d'une balance simplifiée

Renseigner l'annexe
- Présentation
- Principes et règles principales d'évaluation
- Informations relatives au bilan et au résultat
- Autres informations

Exercice d'application : élaboration d'un tableau de rapprochement des comptes de participation aux bénéfices de l'annexe

Compléter les principaux états réglementaires
- Résultats par catégories
- Couverture des engagements réglementés
- Marge de solvabilité
- Autres états

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les règles spécifiques du plan comptable applicable aux entreprises d'assurances.

1 JOUR	7 heures	Code 92070	Tarif HT : 980 € - repas inclus	
Paris	19 mars 2018	8 octobre 2018	10 décembre 2018	

Les fondamentaux de la comptabilité non-vie

Distinguer les provisions, les placements et les états réglementaires

Les entreprises d'assurances sont tenues d'appliquer un plan comptable spécifique à leur activité. Ainsi, la ventilation des charges, l'évaluation des provisions, l'enregistrement des placements, sont autant de particularités propres au secteur de l'assurance qu'il importe de parfaitement maîtriser pour passer les principales écritures comptables.

OBJECTIFS
- Découvrir les principales écritures et leurs mécanismes d'enregistrement.
- Maîtriser la comptabilisation des placements.
- Passer les provisions techniques non-vie.

PRÉREQUIS
Avoir une connaissance des bases de la comptabilité générale ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 257) ou " Les documents comptables d'une société d'assurances " (code 92238 p. 421 p. 421).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des fonctions comptabilité, finance, audit et contrôle de gestion
- Toute personne appelée à prendre des fonctions de gestionnaire de recouvrement, d'inspecteur comptable ou amenée à intégrer le service comptabilité d'une compagnie d'assurances

ANIMATEURS
Martine PUZO CHAMBE
Expert-comptable
MPU SAS

François MATHE
Consultant en comptabilié assurance

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser l'environnement réglementaire

Visualiser la présentation générale des états financiers
- Bilan et compte de résultat
- Tableau des engagements reçus et donnés

Découvrir les spécificités de la comptabilité non-vie

Les provisions
- Provisions pour primes non acquises
- Frais d'acquisition reportés
- Provisions de sinistres à payer
- Sinistres connus et sinistres tardifs
- Recours
- Provision d'égalisation
- Provision pour risques en cours

Exercice d'application : calcul d'une provision pour risques en cours

- Provisions pour risques croissants

Comptabiliser les placements
- Les différentes catégories de placements
- Les principales écritures à l'acquisition, à l'inventaire et à la cession
- La provision pour dépréciation durable et pour risque d'exigibilité

Exercice d'application : calcul d'une répartition des produits financiers entre résultat technique et non technique, détermination de la valeur actuelle d'une obligation zéro-coupon et établissement des états financiers à partir d'une balance simplifiée

Renseigner l'annexe
- Présentation
- Principes et règles principales d'évaluation
- Informations relatives au bilan et au résultat
- Autres informations

Compléter les principaux états réglementaires
- Résultats par catégorie
- Réassurance et coassurance
- Couverture des engagements réglementés
- Marge de solvabilité
- Résultats par exercice de survenance
- Autres états

Exercice d'application : établissement d'un compte de résultat technique

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les règles spécifiques du plan comptable applicable aux entreprises d'assurances.

1 JOUR	7 heures	Code 92071	Tarif HT : 980 € - repas inclus	
Paris	20 mars 2018	9 octobre 2018	11 décembre 2018	

Les documents comptables d'une société d'assurances

Lire et interpréter les états comptables et financiers

Les documents comptables étant de plus en plus détaillés et les obligations de transparence plus lourdes, il est primordial de savoir mesurer les impacts financiers de ses décisions. Pour se développer, tout intermédiaire d'assurance doit comprendre les mécanismes financiers, identifier les leviers de la performance financière, savoir faire un rapide diagnostic et une analyse financière.

OBJECTIFS
- Acquérir le vocabulaire et les mécanismes comptables et financiers.
- Analyser un bilan et un compte de résultat.
- Apprécier la rentabilité et l'équilibre financier d'une compagnie d'assurances.

PRÉREQUIS
Avoir une connaissance des bases de la comptabilité générale ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 257).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs et intermédiaires d'assurance
- Agents généraux et courtiers
- Comptables et commerciaux en assurance

ANIMATEUR
Martine PUZO CHAMBE
Expert-comptable
MPU SAS

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Visualiser la présentation générale des états financiers
- Le cycle économique du secteur de l'assurance
- Les principes généraux du plan comptable de l'assurance
- Les principales écritures de la comptabilité d'assurance : écritures courantes, écritures d'inventaire
- Les documents comptables incontournables en assurance : bilan, compte de résultat et annexe

Identifier et analyser le compte de résultat

Intégrer les notions du compte de résultat technique
- Primes et autre produits techniques
- Sinistres et autres charges techniques
- Affectation du résultat financier
- Charges d'exploitation : passage de nature à destination
- Coassurance et réassurance

Interpréter les éléments du compte de résultat non technique
- Résultat financier
- Résultat exceptionnel
- Autres charges et produits

Exercice d'application : calcul de répartition du résultat financier

Lire et apprécier le bilan
- Placements financiers et provisions techniques
- Capitaux propres et marge de solvabilité
- Créances et dettes
- Comptes de régularisation

Exercice d'application : calcul de la provision pour risque d'exigibilité

Situer et définir l'annexe des comptes
- Description et composition
- Repérer les liens avec le bilan et le compte de résultat

Optimiser son analyse par la connaissance des autres états liés aux documents comptables
- Cerner les informations du rapport de solvabilité
- Identifier les états de l'Autorité de Contrôle Prudentiel
- Comprendre le rapport de contrôle interne et de réassurance

Exercice d'application : réalisation d'un calcul sur la marge de solvabilité selon S1

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de comprendre les documents comptables et d'en faire un réel outil d'aide aux décisions stratégiques.

2 JOURS	14 heures	Code 92238	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	17-18 mai 2018	13-14 novembre 2018	

Approfondir la comptabilité des assurances

Établir les comptes individuels, consolidés et combinés

La comptabilité des assurances est un domaine spécifique dont les mécanismes des comptes individuels doivent être parfaitement maîtrisés, pour savoir ensuite établir les états financiers consolidés du groupe. Cette compétence permet de mesurer la situation budgétaire de l'entreprise mais de cerner aussi les avantages induits de la combinaison des comptes annuels.

OBJECTIFS
- Identifier les difficultés comptables courantes.
- Maîtriser les principes de la consolidation.
- Intégrer les principes de Solvabilité 2.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les fondamentaux de la comptabilité vie " (code 92070 p. 420) ou " Les fondamentaux de la comptabilité non-vie " (code 92071 p. 420).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des fonctions comptabilité, finance, audit et contrôle de gestion
- Commissaires aux comptes et experts-comptables
- Toute personne appelée à prendre des fonctions de gestionnaire de recouvrement, d'inspecteur comptable ou amenée à intégrer le service comptabilité d'une compagnie d'assurances

ANIMATEURS
Marie MARCADÉ
Gérante
JAMINE

Martine PUZO CHAMBE
Expert-comptable
MPU SAS

PROGRAMME
Perfectionnement

Approfondir la maîtrise des comptes individuels

Partie financière
- Dépréciation des obligations
- Traitement comptable des OATi
- Recommandations de l'autorité de contrôle sur les produits structurés

Partie technique non-vie
- Analyse rétrospective des provisions
- Détermination des provisions mathématiques de rentes

Exercice d'application : calcul pratique de la taxe sur les boni

Partie technique vie
- Le cas particulier des nouveaux contrats : plan d'épargne retraite populaire, euros diversifiés
- Calcul de la participation minimale aux bénéfices

Établir les comptes consolidés/combinés en assurance

Présentation générale
- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

Les retraitements particuliers
- Réserve de capitalisation
- Provision pour risque en cours
- Frais d'acquisition reportés

Exercice d'application : identification des sources d'impôts différés et établissement de la preuve d'impôts

Cerner les enjeux des réformes en cours

Solvabilité 2
- Les trois piliers de la directive
- Les modules de calcul de marge de solvabilité : Solvency Capital Requirements et Minimum Capital Requirement
- Les éléments éligibles et leur classement

Introduction aux normes IFRS
- La norme sur les instruments financiers
- La norme sur les contrats d'assurance
- La consolidation des organismes de placement collectif en valeurs mobilières

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les règles applicables à la consolidation et à la combinaison des comptes.

1 JOUR	7 heures	Code 92154	Tarif HT : 985 € - repas inclus
Paris	14 juin 2018	18 septembre 2018	

Les états réglementaires des sociétés d'assurances sous Solvabilité 2

Maîtriser les nouvelles exigences de reporting à l'ACPR

Avec l'entrée en vigueur de Solvabilité 2, les directions financières doivent adapter leurs systèmes d'information pour produire les états de reporting sous Solvabilité 2. En outre, l'ACPR a défini des états nationaux spécifiques pour couvrir ses besoins prudentiels et statistiques. Les différents acteurs du secteur doivent donc anticiper les impacts de ces évolutions pour se mettre en conformité avec les nouvelles règles de reporting.

OBJECTIFS
- Intégrer l'ensemble du dispositif réglementaire.
- Maîtriser les exigences comptables qui en découlent.
- Maîtriser le calendrier de remise des reportings.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en comptabilité des assurances ou avoir suivi " Les documents comptables d'une société d'assurances " (code 92238 p. 421 p. 421).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables et financiers
- Auditeurs, commissaires aux comptes et experts-comptables
- Toute personne souhaitant comprendre les états règlementaires d'une société d'assurances

ANIMATEUR
Jean-François DECROOCQ
Partner
VACOR

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser les obligations de reporting du pilier 3 de Solvabilité 2
- Présentation générale
- Calendrier de mise en œuvre
- Les états quantitatifs de reporting (QRT)
- Les rapports narratifs

Distinguer les états nationaux spécifiques
- Les attentes de l'ACPR
- Les exigences quantitatives
- Les autres documents juridiques et comptables spécifiques

Exercice d'application : saisie de l'état spécifique des provisions pour sinistres non encore manifestés (PSNEM)

Analyser les états réglementaires Solvabilité 2
- Panorama des QRT
- Description détaillée de chaque famille : bilan, provisions techniques, fonds propres
- Les états spécifiques pour les groupes

Exercice d'application : élaboration d'un état des placements

Découvrir le contenu des rapports narratifs
- Le rapport à destination du public : SFCR (Solvency and Financial Condition Report)
- Le rapport à destination de l'ACPR : RSR (Regular Supervisory Report)

Mettre en œuvre les états réglementaires Solvabilité 2
- Adapter les systèmes d'information
- Utiliser la taxonomie XBRL

Exercice d'application : passage du bilan français au bilan Solvabilité 2

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous connaîtrez l'ensemble des documents à remettre à l'ACPR dans le cadre du pilier 3 de Solvabilité 2.

1 JOUR	7 heures	Code 92329	Tarif HT : 985 € - repas inclus
Paris	16 mai 2018	5 décembre 2018	

Les fondamentaux de la comptabilité d'une mutuelle

CALCULATRICE

Maîtriser les principales écritures et leurs mécanismes d'enregistrement

Les mutuelles ont l'obligation de transmettre régulièrement à l'autorité de contrôle des informations financières et comptables. La maîtrise des écritures comptables est indispensable pour évaluer et enregistrer les provisions, les placements et être ainsi en mesure de remplir les états réglementaires.

OBJECTIFS
- Maîtriser les principes de la comptabilité d'une mutuelle.
- Intégrer les méthodes d'évaluation des placements et des provisions.
- Analyser les résultats.

PRÉREQUIS
Avoir une connaissance des bases de la comptabilité générale ou avoir suivi " Les documents comptables d'une société d'assurances " (code 92238 p. 421).

PUBLIC CONCERNÉ
- Dirigeants et administrateurs de mutuelles
- Responsables comptables et financiers
- Responsables gestion actif/passif

ANIMATEURS
Jean-Marie IDELON-RITON
Expert-comptable
& Charles VEVE
Directeur de mission
CTF

PROGRAMME
Initiation

Intégrer l'essentiel de la comptabilité générale
- Identifier les notions principales de la comptabilité
- Intégrer le principe de passation des écritures
- Lire et exploiter les documents de synthèse

Étude de cas : analyse d'un compte de résultat et d'un bilan et étude de quelques ratios

Cerner le cadre juridique de la comptabilité d'un organisme mutualiste
- Examiner les sources législatives et réglementaires de la comptabilité d'une mutuelle
- Cerner la logique d'enregistrement comptable des opérations d'assurance
- Identifier les composantes du compte de résultat et du bilan

Exercice d'application : lecture et analyse du bilan d'une mutuelle

Retenir les principes d'évaluation des placements et des provisions

Assimiler les principes de comptabilisation des placements
- Les principes d'enregistrement comptable
- La détermination de la valeur des titres au bilan

Déterminer les engagements
- Les principales provisions techniques, leur évaluation et l'analyse des résultats

Exercice d'application : calcul d'une provision technique

Découvrir les éléments clés de l'analyse des résultats

Distinguer les différentes opérations comptables
- Les opérations courantes de l'exercice
- Les opérations d'inventaire
- L'analyse des résultats : les marges et les ratios
- Les principaux états à transmettre à l'autorité de contrôle

Acquérir une méthodologie de lecture du bilan et des postes les plus significatifs
- Les fonds propres et le ratio de solvabilité
- Les provisions techniques
- Les placements
- Les créances et dettes
- Les autres actifs

Interpréter le compte de résultat
- Résultat technique / non technique et annexe

Recenser les principaux états servant à l'analyse du résultat

Mise en situation : détermination de la situation financière d'une structure mutualiste à partir de cas fictifs proposés par l'animateur

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de comprendre les états financiers d'une mutuelle et d'en apprécier la solidité financière.

2 JOURS	14 heures	Code 92193	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	11-12 juin 2018	13-14 novembre 2018	

Comptabiliser et gérer les placements et produits dérivés

BEST OF BLENDED CALCULATRICE

Maîtriser le cadre réglementaire et le traitement comptable

Pour être admis en représentation des engagements de l'assureur, les placements sont soumis à différentes règles qu'il est impératif de connaître pour être en mesure d'optimiser la gestion des actifs d'une entreprise d'assurances.

OBJECTIFS
- Identifier les différents placements financiers du marché.
- Surmonter les difficultés de traitement de certains actifs et de certaines opérations.
- Établir les comptes sociaux et états réglementaires en toute conformité.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Les f ondamentaux des instruments financiers " (code 92018 p. 381) ou " Approfondir la comptabilité des assurances " (code 92154 p. 421).

PUBLIC CONCERNÉ
- Auditeurs internes, contrôleurs de gestion
- Responsables comptables, commissaires aux comptes et experts-comptables
- Responsables techniques et financiers

ANIMATEURS
Charles VEVE
Directeur de mission
CTF

Christophe VAN MELLE
Associé
CAT & ASSOCIÉS

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Distinguer la gamme des produits financiers

Identifier les différents instruments financiers
- Actions et assimilés : actions, bons de souscription d'actions
- Titres de créances : obligations, titres de créances négociables, emprunts d'État
- Placements collectifs : OPC, organismes de titrisation
- Instruments financiers à terme

Découvrir le cadre règlementaire de la gestion des actifs
- Connaître la classification des différents types de placements
- Dispositions réglementaires S1 et S 2

Procéder au traitement comptable des placements

Maîtriser les règles générales
- Repérer les différents comptes intervenant dans une opération

Comptabiliser les produits de taux
- Titres amortissables : obligations convertibles, échangeables, à taux variables, révisables

Comptabiliser les actions et les autres actifs non amortissables
- FCC, titres participatifs, immeubles, dépôts et prêts

Comptabilisation des actifs représentant des contrats en Unités de Compte (UC)
- Le principe général des contrats en UC

Comptabilisation d'options put/call
- Les différentes stratégies et les principes comptables

Étude de cas : exemples de comptabilisation des instruments financiers à terme

Identifier certains traitements spécifiques

Surcote/décote
Exercice d'application : calcul d'une surcote/décote

Réserve de capitalisation
Exercice d'application : calcul d'une réserve de capitalisation avec l'impact des dotations à la réserve de capitalisation et pilotage

Provision pour dépréciation durable
Exercice d'application : application des méthodes de calcul des provisions à caractère durable et identification des difficultés pratiques d'application

Provision pour risques d'exigibilité

Cerner les informations financières
- Bilan / compte de résultat / annexe
- États trimestriels et réglementaires
- États financiers

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de traiter comptablement les différents placements financiers.

2 JOURS	14 heures	Code 92073	Tarif HT : 1 595 € - repas inclus	
Paris	22-23 mars 2018	5-6 juillet 2018	6-7 décembre 2018	

Contrôle de gestion en assurance

Mesurer et analyser la performance d'une entreprise d'assurances

La direction générale d'une société d'assurances doit mettre en place une stratégie d'entreprise et s'assurer de sa performance. Le rôle du contrôleur de gestion est de favoriser ce pilotage en effectuant des contrôles, des mesures et des analyses de l'activité sur lesquels la direction générale pourra s'appuyer. Il doit pour cela mettre en place des outils qui lui permettent de mesurer l'écart entre les prévisions et les résultats de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Acquérir les bases du contrôle de gestion, outil de pilotage.
- Intégrer les spécificités liées au secteur de l'assurance.
- Mettre en place des indicateurs de performance.

PRÉREQUIS
Avoir des bases en comptabilité générale ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale " (code 60035 p. 257) ou " Les documents comptables d'une société d'assurances " (code 92238 p. 421).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des fonctions comptabilité, finance, audit, contrôle de gestion et actuariat
- Personne appelée à intégrer le service contrôle de gestion d'une compagnie d'assurances

ANIMATEUR
Marie MARCADÉ
Gérante
JAMINE

PROGRAMME
Initiation

Cerner l'environnement comptable et prudentiel de l'assurance
- Analyser le bilan et les comptes de résultat techniques et non techniques
- Intégrer les règles de Solvabilité 2

Maîtriser les spécificités du contrôle de gestion en assurance non-vie

Piloter et suivre l'activité
- Croissance des primes, des affaires nouvelles, du portefeuille
- Taux de rétention des primes et de résiliation
- Ratio de sinistralité (S/P)
- Coût moyen et fréquence des sinistres
- Frais d'acquisition, d'administration, de gestion des sinistres

Analyser la performance
- Ratio combiné
- Résultats financier et technique, résultats brut / net de réassurance
- ROE (Return on Equity)

Exercice d'application : calcul des indicateurs clés d'une société d'assurance non-vie

Maîtriser les spécificités du contrôle de gestion en assurance vie

Piloter l'activité
- Croissance des primes
- Collecte nette
- Taux de chute
- Taux de collecte
- Rendements comptable et réel

Analyser la performance
- Embedded Value
- Marges technique, administrative et financière
- ROE (Return on Equity)

Exercice d'application : calcul des indicateurs clés d'une société d'assurance vie

Alimenter un tableau de bord et contrôler les frais de gestion

Concevoir et analyser les outils de pilotage
- Choisir les variables à suivre
- Communiquer les résultats

Maîtriser les frais de gestion
- Les frais de gestion : charge par nature et par destination
- Les provisions pour frais de gestion

Exercice d'application : élaboration d'un tableau de bord pertinent pour une société d'assurances

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les règles spécifiques du contrôle de gestion des entreprises d'assurances.

2 JOURS	14 heures	Code 92301	Tarif HT : 1 480 € - repas inclus
Paris	5-6 juin 2018	15-16 novembre 2018	

Pratiquer la fiscalité en assurance

Déterminer l'IS et remplir la liasse fiscale

Compte tenu des spécificités des entreprises d'assurance, une simple connaissance de la fiscalité générale, bien que nécessaire, ne permet pas d'identifier les risques et enjeux spécifiques à ce secteur dans la détermination du résultat fiscal. Afin d'optimiser ses pratiques, Il est donc essentiel de maîtriser les règles et les régimes fiscaux spécifiques qui sont susceptibles d'impacter la détermination de l'impôt sur les sociétés des entreprises d'assurance.

OBJECTIFS
- Découvrir les spécificités de l'environnement fiscal d'une compagnie d'assurances.
- Maîtriser la méthodologie de détermination du résultat fiscal.
- Établir les états fiscaux de la liasse fiscale.

PRÉREQUIS
Avoir une connaissance des bases de la fiscalité ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064 p. 302).

PUBLIC CONCERNÉ
- Comptables
- Fiscalistes intégrant le secteur de l'assurance ou de la mutualité

ANIMATEUR
Florence LEGALLOIS
Avocat fiscaliste
FIDAL

PROGRAMME
Initiation

Déterminer le résultat fiscal et optimiser l'IS
- Les conditions de déductibilité des charges
- Les règles spécifiques de déductibilité des charges financières
- Le traitement fiscal des amortissements, provisions et dépréciations
- Le régime fiscal des subventions
- Le retraitement des impôts non déductibles
- Le traitement des revenus de participations dans des entités fiscalement translucides
- Les retraitements attachés aux actifs financiers : fiscalité des résultats de cession de titres, retraitements spécifiques aux OPCVM...
- Le régime de l'intégration fiscale
- Le régime des déficits reportables
- Les réductions et crédits d'impôts
- Les obligations déclaratives

Exercice d'application : calcul des retraitements extra-comptables relatifs aux parts ou actions d'OPCVM (art. 209-0A du CGI)

Cerner les particularités de la détermination du résultat soumis à l'IS dans le secteur de l'assurance
- Les principes d'évaluation et de taxation des actifs financiers
- Le traitement fiscal des provisions techniques
- Le traitement fiscal des dotations et reprises à la réserve de capitalisation
- Les spécificités propres aux mutuelles et institutions de prévoyance : impact du bilan d'entrée en fiscalité, sort des provisions dotées avant

Exercice d'application : établissement des principaux états fiscaux d'une liasse fiscale

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de maîtriser les principes généraux du traitement fiscal des entreprises d'assurances.

1 JOUR	7 heures	Code 92079	Tarif HT : 980 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018	27 novembre 2018	

Gérer les taxes majeures en assurance

Établir les différentes déclarations

Nombreuses et variées sont les taxes applicables aux activités et produits d'assurance. Pour être en conformité avec la législation fiscale, une parfaite connaissance de l'assiette et du taux des différentes taxes, ainsi que des exonérations autorisées est indispensable.

OBJECTIFS
- Cerner les spécificités de l'environnement fiscal d'un organisme d'assurances.
- Identifier les risques attachés aux différentes taxes.
- Maîtriser la méthodologie de leur détermination.

PRÉREQUIS
Avoir une connaissance des bases de la fiscalité ou avoir suivi " Fiscalité pour non-fiscalistes " (code 30064 p. 302).

PUBLIC CONCERNÉ
- Comptables
- Fiscalistes intégrant le secteur de l'assurance ou de la mutualité

ANIMATEUR
Florence LEGALLOIS
Avocat fiscaliste
FIDAL

PROGRAMME
Initiation

Distinguer les taxes spécifiques ausecteur de l'assurance

La taxe sur les conventions d'assurance (TCA)
- Lister les opérations d'assurance concernées : analyser le cas de la coassurance et de la réassurance
- Connaître les exonérations prévues, l'assiette de la taxe et le taux d'imposition
- Répondre aux obligations déclaratives et de paiement

Exercice d'application : identification des taux et de la nature de la taxe selon les garanties proposées

La taxe de solidarité additionnelle aux cotisations d'assurance (TSA)
- Déterminer son champ d'application : distinguer les garanties soumises à la TCA des garanties soumises à la TSA

La taxe sur les excédents de provisions (dite " taxe sur les bonis ")
- Déterminer le champ d'application de la taxe
- Connaître les enjeux du mode de calcul retenu " forfaitaire " ou réel
- Calculer la taxe et exemple de calcul " forfaitaire " sur la base des anciens états C11

Identifier les taxes de droit commun et leur application au secteur de l'assurance

La TVA
- Connaître les opérations assujetties
- Mesurer la portée de l'exonération en assurance
- L'externalisation d'une partie des prestations d'assurance
- Mesurer les conséquences de l'exonération des opérations d'assurance
- Maîtriser les modalités de déduction
- Cerner les mécanismes de refacturation intra-groupe et les groupements dits 261 B

Les taxes assises sur les salaires

La contribution économique territoriale (CFE et CVAE)
- Intégrer les modalités de calcul de la contribution économique territoriale : déterminer la période de référence
- Connaître la base de taxation et les spécificités de la détermination de la valeur ajoutée dans une entreprise d'assurance
- Déterminer le taux de taxe applicable
- Optimiser la déclaration des bases

Exercice d'application : identification des éléments exclus de la base CVAE
- Identifier le redevable dans le cadre des modifications de structure : fusions, apports partiels d'actif et cessions de portefeuille
- Les obligations déclaratives
- Les possibilités de dégrèvement

La contribution sociale de solidarité des sociétés " C3S " ou " Organic "
- La base taxable
- Les particularités

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'identifier et de calculer les taxes majeures des entreprises d'assurances.

1 JOUR	7 heures	Code 92080	Tarif HT : 980 € - repas inclus
Paris	18 juin 2018	11 décembre 2018	

Initiation aux techniques actuarielles

Cycle long - En mesurer l'impact sur les assurances dommages, vie et collectives

BLENDED ORDINATEUR CALCULATRICE

L'actuariat est au cœur des activités des entreprises d'assurances. Pour décrypter les mécanismes de tarification, le provisionnement et dialoguer efficacement avec les actuaires, il est indispensable de maîtriser les méthodes et les outils actuariels.

Choisissez votre parcours selon vos besoins :
- 1 module, 2 jours : 1 580 € HT
- 2 modules, 4 jours : 2 630 € HT
- 3 modules, 6 jours : 3 510 € HT
>> Contactez-nous !

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes de l'actuariat des contrats d'assurance vie, dommages et collectifs de prévoyance.
- Découvrir comment l'actuaire évalue les risques, calculer les tarifs et les provisions.
- Analyser les composantes de la rentabilité des différents contrats et l'impact des techniques actuarielles.

PRÉREQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est nécessaire de posséder des bases en mathématiques financières.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne intégrant ou travaillant dans une compagnie d'assurances, mutuelle ou institution de prévoyance qui souhaite connaître les méthodes de détermination des tarifs et des provisions

ANIMATEURS

Gilbert FINETTE
Directeur de mission
& Jean-Nicolas MARRILLIET
Chef de mission
APRECIALIS

Christian HARIG
Associé
ASPHALIA

Pierre FABER
Associé
INTERLOG CONSULTING

6 JOURS | 42 heures | **Code 92362**

Tarif HT **2** jours : **1 580 €** - repas inclus
Tarif HT **4** jours : **2 630 €** - repas inclus
Tarif HT **6** jours : **3 510 €** - repas inclus

Paris
15-16 mai, 7-8 juin et 26-27 juin 2018
2-3 octobre, 13-14 novembre et 13-14 décembre 2018

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Décrypter les mécanismes de l'actuariat en assurances dommages

Découvrir le domaine d'activité de l'actuaire
- Le marché de l'assurance non-vie
- La vérification des données

Réaliser une analyse de la sinistralité
- L'analyse par l'exercice de survenance
- Les méthodes de prévision et de provisionnement déterministes
- Les méthodes probabilistes

Exercice d'application : exemple de mise en œuvre d'un Chain-Ladder

Mesurer l'impact de la coassurance et de la réassurance
- Du point de vue de la cédante
- Du point de vue du réassureur

Maîtriser la logique de la tarification
- L'approche a priori et la modélisation de la prime
- Le traitement statistique des données de portefeuille

Exercice d'application : exemple de calcul de la prime selon le profil des assurés

Définir les provisions réglementaires et leur évolution
- Le contrôle prudentiel actuel et les provisions réglementaires en vigueur

Cerner l'environnement Solvabilité 2
- Les exigences quantitatives (pilier 1)
- Les provisions techniques
- Le capital exigible selon le niveau de risque assumé

Intégrer la gestion des risques
- Le concept ORSA " Own Risk Solvency Assessment "
- Le concept ERM " Enterprise Risk Management "

Test de connaissances : quiz sur le cadre prudentiel Solvabilité 2

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Mesurer l'impact des techniques actuarielles sur les contrats d'assurance vie et capitalisation

Maîtriser les techniques actuarielles appliquées aux assurances vie et capitalisation
- Intégrer les notions fondamentales de l'actuariat en assurance vie
- Appliquer les techniques aux assurances en cas de vie

Exercice d'application : exemple de calcul d'une table de mortalité
- Appliquer aux assurances en cas de vie ou de décès

Analyser la rentabilité d'un contrat d'assurance sur la vie
- Déterminer le résultat d'un contrat d'assurance sur la vie
- Formuler le résultat viager, financier et de gestion

Exercice d'application : calcul du montant de la prime mensuelle viagère du contrat obsèques d'un assuré âgé de 55 ans à la souscription

Déterminer les tarifs et les provisions
- Calculer les tarifs
- Analyser le risque

Mettre en place des outils de pilotage
- Élaborer et suivre les comptes techniques, les états réglementaires et les provisions mathématiques

Exercice d'application : simulations illustratives grâce à un logiciel de tarification simplifiée

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Maîtriser l'environnement des assurances collectives

Distinguer les différents régimes
- Le régime obligatoire de la Sécurité Sociale
- Les régimes complémentaires obligatoires
- Les régimes complémentaires

Maîtriser les principes de la tarification
- Les critères
- Le calcul des cotisations

Exercice d'application : exemple de calcul des cotisations

Assurer le suivi des régimes
Le suivi des régimes
Les comptes de résultat
- Les comptes par exercice comptable / par exercice de survenance
- Les fonds de revalorisation

Les différentes provisions

Étude de cas : analyse d'un compte de résultat

Maîtriser le calcul technique des différentes garanties

La méthode de tarification
- La description des différentes garanties
- Le calcul
- L'impact des correctifs

L'arrêt de travail
- Les différentes franchises
- Les barèmes et les correctifs

Exercice d'application : calcul d'un arrêt de travail

Les frais de santé
- L'expression des garanties
- La portabilité

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de mesurer les implications des techniques actuarielles sur les contrats d'assurance dommages, vie, prévoyance et santé.

Statistiques en assurance dommages

Analyser et exploiter les données

Les statistiques sont à l'origine de tout mécanisme d'assurance puisqu'elles permettent de déterminer la probabilité de réalisation d'un risque et, par là même, de juger de son assurabilité. Établir une base de données fiable exige des précautions à chaque étape de sa constitution et optimiser les fonctionnalités d'un tableau de bord implique un savoir-faire quant à l'interprétation des données.

OBJECTIFS
- Suivre les risques et les portefeuilles.
- Développer une approche formalisée et critique des données.
- Déterminer les profils des portefeuilles par marché et par segment de souscription.

PRÉREQUIS
Il est recommandé de maîtriser les fonctions de base du tableur Excel.

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires souscripteurs
- Comptables
- Toute personne amenée à traiter et à analyser des données production ou sinistre en IARD

ANIMATEUR
Laurent BERTHAUT
Actuaire conseil
ACE EUROPE

PROGRAMME
Perfectionnement

Optimiser l'utilisation des données
- Définir et collecter les données
- Vérifier et repérer les anomalies
- Effectuer des traitements et corrections
  Exercice d'application : identification et correction d'anomalies dans une base de données
- Définir un protocole pour valider les données et assurer la régularité du suivi
- Constituer une base de données
  Exercice d'application : sur une base de données type d'assurance, application des différentes étapes du protocole de validation

Présenter et interpréter les données
Élaborer et présenter des tableaux de bord
- Caractéristiques d'un bon tableau de bord
- Axes d'analyse : commercial / opérationnel / financier
- Définir des indicateurs
- Choisir les règles de décision : seuil critique / actions
- Assurer la cohérence entre les tableaux

Les graphiques et les commentaires de tableaux
Exercice d'application : analyse de statistiques, présentation des points clés tels que les tableaux croisés dynamiques, les graphiques...

Appliquer la statistique descriptive à une variable
- Variables aléatoires
- Distributions statistiques
- Indicateurs de tendance centrale et de dispersion
- Estimation et intervalles de confiance
  Exercice d'application : représentation des distributions, calcul et analyse des tendances centrales, des dispersions et des intervalles de confiance, analyse de séries de données et conclusions

Appliquer la statistique descriptive à plusieurs variables
- Tableaux croisés dynamiques
- Dépendance entre variables : repérage et mesure
- Corrélations et interactions entre variables
- Statistique univariée versus statistique multivariée
- Représentations graphiques
  Exercice d'application : repérage graphique des dépendances, mesures et études croisées de différentes variables

Mesurer les implications des écarts : segmenter, définir des marges de sécurité

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'analyser l'assurabilité d'un risque.

2 JOURS	14 heures	Code 92072	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	26-27 mars 2018	11-12 décembre 2018	

Maîtriser la gestion actif-passif en assurance

Modéliser et optimiser la GAP

Si les enjeux de la Gestion Actif-Passif (GAP) sont multiples : analyser les engagements et les résultats techniques d'une entreprise d'assurances, détecter sa sensibilité aux risques, optimiser la gestion de ses portefeuilles de contrats... Tous ont pour objectif de veiller à l'équilibre financier de la compagnie et de coordonner ses politiques financières et techniques.

OBJECTIFS
- Intégrer les principes, objectifs et techniques de la GAP
- Mesurer et gérer les risques liés au bilan.
- Optimiser l'allocation des ressources tout en maîtrisant la modélisation, la mise en place opérationnelle et le suivi.

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance de la comptabilité des assurances ou avoir suivi " Approfondir la comptabilité des assurances " (code 92154 p. 421).

PUBLIC CONCERNÉ
- Actuaires
- Auditeurs et contrôleurs de gestion
- Toute personne amenée à prendre des fonctions de GAP

ANIMATEUR
Frédéric ALEXIS
Actuaire conseil
FINAFORM

PROGRAMME
Perfectionnement

Cerner les enjeux et objectifs de la GAP
Intégrer les spécificités des comptes d'assurances
Identifier les principaux risques et la différence vie/non-vie
Répondre aux exigences règlementaires
- Solvabilité 2
- International Financing Reporting Standards (IFRS)

Connaître les missions et les fonctions de la GAP
Découvrir la modélisation financière (DFA)

Maîtriser les principes de la GAP
- Choisir entre les différentes structures de modèles
- Évaluer les besoins spécifiques de modèles pour actifs pour une compagnie
- Modéliser le passif
- Calibrer un modèle

Mettre en place un système performant de mesure, de gestion et d'allocation des fonds propres
- Mesurer le besoin en fonds propres en fonction du profil de risque
- Définir les indicateurs de rentabilité à mettre en place
  Exercice d'application : exemples de simulations et de scénarios

Définir et optimiser les stratégies d'actif et de passif
- Augmenter le retour sur fonds propres : modéliser la solvabilité future en fonction de l'allocation stratégique
- Adopter une stratégie d'allocation globale des actifs : diversifier son allocation
- Choisir les moyens pour la couverture des risques
- Évaluer un programme de réassurance
- Comparer différentes stratégies
  Étude de cas : analyse d'une stratégie d'actif et de passif

Maîtriser les extensions de la GAP
- Intégrer l'allocation de capital pour mesurer les performances et définir une stratégie optimale
- Maîtriser les particularités de la GAP des fonds de pension

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'intégrer les spécificités de la GAP.

2 JOURS	14 heures	Code 92078	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	18-19 juin 2018	13-14 décembre 2018	

Pratiquer la réassurance

Cycle long - Principes, tarification et gestion technique

BLENDED CALCULATRICE

Gestion des opérations, tarification, clauses de traités : la réassurance fonctionne en application de règles qui lui sont propres. Les maîtriser, c'est devenir un interlocuteur averti des réassureurs en ayant une vision claire et synthétique des mécanismes régissant la réassurance.

Choisissez votre parcours selon vos besoins :
- 1 module, 2 jours : 1 580 € HT
- 2 modules, 4 jours : 2 630 € HT
- 3 modules, 6 jours : 3 510 € HT
>> Contactez-nous !

OBJECTIFS
- Étudier les techniques du proportionnel et du non-proportionnel.
- Maîtriser les différentes méthodes de tarification.
- Déterminer le résultat technique de la réassurance.

PRÉREQUIS
Pour les non-initiés, le suivi du module " Maîtriser les bases de la réassurance " est un prérequis nécessaire à l'assimilation optimale du cycle de formation.

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne intégrant ou travaillant dans une mutuelle, une compagnie d'assurances et de réassurance, un cabinet de courtage qui souhaite comprendre l'activité de réassurance

ANIMATEUR
Laurent BATISSE
Actuaire IARD

6 JOURS | 42 heures | **Code 92363**

Tarif HT **2** jours : **1 580 €** - repas inclus
Tarif HT **4** jours : **2 630 €** - repas inclus
Tarif HT **6** jours : **3 510 €** - repas inclus

Paris
17-18 mai, 7-8 juin et 25-26 juin 2018
4-5 octobre, 12-13 novembre et 10-11 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 28 septembre 2018 ou 13 mars 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Maîtriser les bases de la réassurance

Définir la réassurance
- Distinguer la réassurance de l'assurance
- Identifier les différentes branches de réassurance
- Intégrer les fondements juridiques et techniques de la réassurance
- Identifier la notion de plein

Test de connaissances : validation des acquis au travers d'un QCM

Maîtriser les techniques de réassurance
- Identifier les trois modes de réassurance
- Différencier les deux types de réassurance
- Pratiquer la réassurance proportionnelle et mesurer ses avantages et inconvénients
- Maîtriser les particularités de la réassurance non proportionnelle

Étude de cas : analyse des diverses techniques proportionnelles et non proportionnelles

Maîtriser le fonctionnement d'un plan de réassurance
- Construire un programme de réassurance
- Découvrir le plan de réassurance d'un assureur

Étude de cas : analyse du fonctionnement d'un programme de réassurance

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Maîtriser les techniques de tarification en réassurance

Intégrer la méthode statistique ou Burning Cost

La tarification d'un excédent de sinistre (XS) pour une branche à développement court
- Le redressement de la statistique
- Le Burning Cost
- Les chargements, marge bénéficiaire et retour sur capital
- Les clauses de reconstitution de garantie : approche simplifiée

Exercice d'application : tarification d'un traité XS incendie par risque

La tarification d'un XS pour une branche à développement long
- L'actualisation et l'extrapolation des sinistres
- La méthode Chain Ladder
- La clause de stabilité
- Le calcul des produits financiers

Exercice d'application : tarification d'un traité XS RC automobile

Les limites de l'approche statistique

Utiliser les méthodes probabilistes
- L'intérêt de la méthode : tranches non travaillantes
- La tarification selon le modèle Pareto / Poisson

Exercice d'application : tarification d'un traité XS incendie par risque (suite)
- La tarification selon la loi log-normale
- La tarification marché : prix par véhicule pour les XS RC automobile

Exercice d'application : tarification d'un traité XS RC automobile
- La tarification selon le profil de portefeuille

Exercice d'application : tarification d'un traité XS incendie par risque
- La synthèse du cas sur la tarification d'un traité XS incendie par risque

Maîtriser la tarification des événements naturels
- La tarification sur la base de l'expérience sinistre
- La tarification sur la base des expositions

Évaluer la qualité d'une tarification

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Maîtriser les clauses de réassurance

Analyser les clauses d'un contrat de réassurance
- Définir la nature juridique et la structure du contrat
- Intégrer les problématiques de cohérence des clauses dans le cadre d'un programme de réassurance

Étude de cas : étude de contrats de réassurance

Délimiter la couverture de réassurance : les clauses de définition
- Apprécier les clauses de définition du risque et du sinistre
- Analyser les clauses d'exclusion

Test de connaissances : validation des acquis au travers d'un QCM

Étudier les principales clauses spécifiques des traités
- Cerner les clauses communes aux différents traités de réassurance
- Analyser les principales clauses des traités proportionnels
- Analyser les principales clauses des traités non proportionnels
- Délimiter les clauses spécifiques aux XS à développement long
- Identifier le besoin de clauses spécifiques à certaines branches ou problématiques

Étude de cas : analyse des différentes clauses présentées

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de distinguer les différentes catégories de réassurance et les types de traités.

Maîtriser les bases de la réassurance

Pour optimiser les relations avec son réassureur

L'assureur est quotidiennement confronté à des risques qui peuvent mettre son activité en péril et l'entraîner à la faillite. Pour garantir les risques auxquels il s'est engagé, l'assureur fait appel à des partenaires et principalement aux réassureurs. Cette cession de risque nécessite ainsi de comprendre les enjeux et les besoins des assureurs vis-à-vis de la réassurance et d'en maîtriser les techniques.

OBJECTIFS

- Situer la réassurance dans l'environnement assurantiel.
- Maîtriser les mécanismes de base et le fonctionnement de la réassurance.
- Optimiser les relations avec son réassureur.

PRÉREQUIS

Maîtriser les aspects techniques des produits d'assurance.

PUBLIC CONCERNÉ

- Souscripteurs directs et souscripteurs réassurance
- Chargés d'études techniques
- Comptables réassurance et médiateurs

ANIMATEUR

Laurent BATISSE
Actuaire IARD

2 JOURS	14 heures	Code 92286
Tarif HT : 1 480 € - repas inclus		

Paris
20-21 mars 2018
17-18 mai 2018
4-5 octobre 2018

PROGRAMME

Initiation

Définir la réassurance

Distinguer la réassurance de l'assurance
- Connaître l'origine et la place de la réassurance dans le marché de l'assurance
- Découvrir le marché de la réassurance avec ses intermédiaires et ses cycles
- Cerner l'utilité de la réassurance et analyser les sinistres cédés aux réassureurs
- Mesurer l'importance du choix de son réassureur au travers des ratings

Identifier les différentes branches de réassurance
- La réassurance vie et non-vie
- La réassurance financière

Intégrer les fondements juridiques et techniques de la réassurance
- Maîtriser la réglementation des conventions de réassurance
- Identifier le rôle de l'autorité de contrôle prudentiel sur les réassureurs
- Évaluer l'impact de la réassurance sur la politique de souscription d'un assureur

Identifier la notion de plein
- Maîtriser la notion de plein de rétention
- Protéger sa souscription et son plein de souscription

Test de connaissances : validation des acquis au travers d'un QCM

Maîtriser les techniques de réassurance

Identifier les trois modes de réassurance
- Analyser les caractéristiques de la réassurance obligatoire : les traités
- Étudier les principes de la réassurance facultative
- Comprendre les fondements de la réassurance facultative-obligatoire

Différencier les deux types de réassurance
- La réassurance proportionnelle
- La réassurance non proportionnelle

Pratiquer la réassurance proportionnelle et mesurer ses avantages et inconvénients
- Le traité en participation ou quote-part
- Le traité en excédent de pleins ou surplus

Maîtriser les particularités de la réassurance non proportionnelle
- L'engagement du réassureur et le risque
- La prime de réassurance, mise en place et forme
- Le sinistre individuel, l'événement et leurs définitions
- Analyser les spécificités d'un traité en excédent de sinistre - XS ou XL
- Étudier les particularités d'un traité en excédent de perte - Le Stop-loss

Étude de cas : analyse des diverses techniques proportionnelles et non proportionnelles

Maîtriser le fonctionnement d'un plan de réassurance

Construire un programme de réassurance
- Comprendre l'articulation des traités les uns par rapport aux autres
- Choisir les techniques à utiliser pour la construction d'un programme
- Analyser un plan de réassurance dommage

Découvrir le plan de réassurance d'un assureur
- Analyser un plan de réassurance
- Découvrir ce qui constitue le plan idéal d'un assureur
- Intégrer les problématiques d'offre et de demande

Étude de cas : analyse du fonctionnement d'un programme de réassurance

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'analyser un contrat de réassurance et de conduire la relation avec votre réassureur.

QUELQUES MOTS DE PLUS

La Réassurance est un contrat qui permet à l'assureur de se protéger contre les risques susceptibles de mettre en danger son équilibre financier. Les fonctions principales de la réassurance sont multiples. En d'autres mots, la réassurance est un outil d'optimisation de la gestion des fonds propres, qui permet de protéger le bilan et le compte d'exploitation de l'assureur.

Maîtriser les techniques de tarification en réassurance

NEW NOUVEAU

Intégrer les différentes méthodes de tarification

Au-delà de la nomenclature des couvertures et de la mise en pratique des traités, les acheteurs de réassurance sont rapidement confrontés à l'impact budgétaire induit par le recours à cette technique de gestion du risque. Il est donc essentiel de se familiariser avec les techniques les plus couramment utilisées par les réassureurs pour fixer le prix afin d'être en mesure d'évaluer la pertinence de celui qui peut vous être demandé.

OBJECTIFS
- Connaître les grands principes utilisés pour effectuer une tarification en réassurance.
- Acquérir le vocabulaire nécessaire pour échanger avec les actuaires sur les problématiques d'utilisation et de compréhension des données.
- Évaluer la qualité d'une tarification.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser les bases de la réassurance " (code 92286 p. 428)

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne intégrant ou travaillant dans une mutuelle, une compagnie d'assurances et de réassurance, un cabinet de courtage qui souhaite comprendre l'activité de réassurance

ANIMATEUR
Laurent BATISSE
Actuaire IARD

PROGRAMME
Perfectionnement

Intégrer la méthode statistique ou Burning Cost

La tarification d'un excédent de sinistre (XS) pour une branche à développement court
- Le redressement de la statistique : inflation, évolution du portefeuille, couverture sur rétention
- Le Burning Cost
- Les chargements, marge bénéficiaire et retour sur capital
- Les clauses de reconstitution de garantie : approche simplifiée

Exercice d'application : tarification d'un traité XS incendie par risque

La tarification d'un XS pour une branche à développement long
- L'actualisation et l'extrapolation des sinistres
- La méthode Chain Ladder
- La clause de stabilité
- Le calcul des produits financiers

Exercice d'application : tarification d'un traité XS RC automobile

Les limites de l'approche statistique

Utiliser les méthodes probabilistes
- L'intérêt de la méthode : tranches non travaillantes
- La tarification selon le modèle Pareto / Poisson

Exercice d'application : tarification d'un traité XS incendie par risque (suite)
- La tarification selon la loi log-normale
- La modélisation de la charge de sinistre annuelle et la tarification de clauses spécifiques
- La tarification marché : prix par véhicule pour les XS RC automobile

Exercice d'application : tarification d'un traité XS RC automobile

La tarification selon le profil de portefeuille

Exercice d'application : tarification d'un traité XS incendie par risque
- La synthèse du cas sur la tarification d'un traité XS incendie par risque : choix des modèles

S'initier à la tarification des événements naturels
- La tarification sur la base de l'expérience sinistre
- La tarification sur la base des expositions

Évaluer la qualité d'une tarification
- Comparaison des différentes techniques présentées
- Critères de choix d'un modèle plutôt qu'un autre
- Tarification technique vs contraintes liées à l'équilibre offre/demande

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'intégrer les différents modèles de tarification d'un programme de réassurance.

2 JOURS	14 heures	Code 92365	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	7-8 juin 2018	12-13 novembre 2018	

Les clauses de réassurance

Maîtriser les clauses des traités de réassurance

La mise en place d'un plan ou d'un programme de réassurance est nécessaire pour permettre à l'assureur d'honorer l'ensemble des engagements qu'il a pris vis-à-vis des assurés. Il est alors essentiel de savoir combiner les différentes formes de réassurance et de maîtriser les diverses clauses qui constituent les contrats signés avec les réassureurs.

OBJECTIFS
- Identifier les différents types de clauses des contrats de réassurance.
- Maîtriser les termes techniques et la finalité des clauses contractuelles.
- Proposer des alternatives qui correspondent à ses besoins.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Maîtriser les bases de la réassurance " (code 92286 p. 428)

PUBLIC CONCERNÉ
- Gestionnaires de traités réassurance
- Comptables techniques
- Souscripteurs réassurance dommages chargés d'études techniques

ANIMATEUR
Laurent BATISSE
Actuaire IARD

PROGRAMME
Perfectionnement

Analyser les clauses d'un contrat de réassurance

Définir la nature juridique et la structure du contrat
- Identifier les conditions générales et les conditions particulières
- Reconnaître les clauses communes à tous les types de contrats

Intégrer les problématiques de cohérence des clauses dans le cadre d'un programme de réassurance
- Cerner les spécificités liées au proportionnel et au non-proportionnel
- Découvrir les différents types de clauses
- Analyser les contrats qui constituent un même programme de réassurance

Étude de cas : étude de contrats de réassurance

Délimiter la couverture de réassurance : les clauses de définition
- Apprécier les clauses de définition du risque
- Identifier les clauses de définition du sinistre
- Analyser les clauses d'exclusion

Test de connaissances : validation des acquis au travers d'un QCM

Étudier les principales clauses spécifiques des traités

Cerner les clauses communes aux différents traités de réassurance
- Les clauses régissant la gestion comptable et financière des contrats
- Les clauses régissant les problèmes de conflit, les erreurs et les omissions
- Le droit de regard
- Les clauses d'intermédiaires et les clauses d'apérition

Analyser les principales clauses des traités proportionnels
- Négocier une commission fixe ou variable
- Cerner l'impact d'une clause de participation aux bénéfices

Analyser les principales clauses des traités non proportionnels
- Utiliser la clause de reconstitution de garantie

Délimiter les clauses spécifiques aux XS à développement long
- Reconnaître et appliquer la clause de stabilisation
- Comprendre le besoin de clause de rente

Identifier le besoin de clauses spécifiques à certaines branches ou problématiques
- Découvrir l'utilité de la clause de superposition ou " interlocking clause "

Étude de cas : analyse des différentes clauses présentées

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser et d'analyser les clauses contractuelles de réassurance et de négocier au mieux toutes les modifications à apporter à celles-ci.

2 JOURS	14 heures	Code 92287	Tarif HT : 1 495 € - repas inclus
Paris	25-26 juin 2018	10-11 décembre 2018	

Maîtriser les spécificités de la réassurance vie

NEW NOUVEAU

Intégrer les mécanismes d'un plan de réassurance de personnes

Le choix d'une structure de réassurance vie doit avant tout répondre à une problématique intrinsèque de l'organisme d'assurance et être mis en œuvre en vue de satisfaire à un objectif donné : transfert d'une source de risque, amélioration de la marge de solvabilité, ou encore pilotage de la rentabilité des capitaux propres (ROE). Il est donc indispensable de maîtriser les concepts techniques et les conséquences financières de l'application des contrats de réassurance pour savoir quelle réassurance choisir en fonction de l'objectif poursuivi par l'assureur.

OBJECTIFS
- Découvrir la réassurance de personnes.
- Maîtriser les techniques de la réassurance de personnes.
- Cerner les conséquences de Solvabilité 2 sur la réassurance de personnes.

PRÉREQUIS
Avoir de solides connaissances en assurance vie / assurance de personnes

PUBLIC CONCERNÉ
- Souscripteurs d'assurance directe
- Souscripteurs de réassurance débutant
- Comptables réassurance
- Chargé(e)s d'études techniques assurance directe ou réassurance

ANIMATEUR
François Frédéric DUCOS
Responsable actuariat tarification

2 JOURS | 14 heures | **Code 92366**

Tarif HT : **1 480 €** - repas inclus

Paris
14-15 juin 2018
18-19 décembre 2018

PROGRAMME

Initiation

Définir la réassurance de personnes

Cerner les besoins de réassurance de personnes
- Identifier l'utilité de la réassurance de personnes
- Découvrir le marché de la réassurance de personnes

Maîtriser les formes de réassurance de personnes
- Différencier la réassurance proportionnelle et non-proportionnelle
- Connaître les spécificités de la réassurance facultative
- Découvrir la réassurance financière de personnes
- Relier les solutions de réassurance de personnes à ses besoins

Comprendre l'environnement règlementaire et juridique de la réassurance
- Cerner la réglementation de la réassurance
- Identifier le rôle de l'autorité de contrôle prudentiel sur les réassureurs

Test de connaissances : validation des acquis au travers d'un QCM

Maîtriser les techniques de réassurance de personnes

S'initier aux aspects de tarification
- Comprendre les méthodes simples de tarification
- Percevoir les limites de ces méthodes
- Identifier les situations particulières

Décrypter les aspects contractuels
- Maîtriser les éléments de base du traité de réassurance
- Contrôler les conditions particulières
- Interpréter les clauses spécifiques

Analyser et interpréter un programme de réassurance de personnes
- Comprendre l'articulation des traités les uns par rapport aux autres
- Analyser un programme de réassurance dans sa globalité
- Identifier les forces et faiblesses du programme

Apprécier les conséquences comptables de la réassurance
- Identifier les postes comptables impactés par la réassurance

Étude de cas : analyse du fonctionnement d'un programme de réassurance de personnes

Évaluer l'impact de la réassurance de personnes dans l'environnement Solvabilité 2

Cerner l'impact de la réassurance sur le bilan prudentiel de l'assureur
- Identifier et évaluer les postes d'actifs impactés par la réassurance
- Identifier et évaluer les postes de passif impactés par la réassurance
- Anticiper l'impact en termes d'actif net

Comprendre l'impact de la réassurance sur la solvabilité de l'assureur
- Comprendre l'effet de la réassurance sur le risque de souscription
- Identifier et limiter le risque de contrepartie
- Découvrir l'effet sur le SCR catastrophe

Identifier le lien entre réassurance et ORSA
- Utiliser la réassurance comme outil de maîtrise des risques
- Adapter le programme de réassurance à l'appétence au risque
- Comprendre les limites de la réassurance

Étude de cas : analyse d'extraits d'un rapport ORSA avec impact chiffré de mesures prises en réassurance

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'analyser un contrat et un programme de réassurance de personnes et de comprendre leur impact dans l'environnement Solvabilité 2.

QUELQUES MOTS DE +
Pour tarifer le risque qu'il souscrit, provisionner les sinistres à charge, mesurer son exposition, le réassureur analyse les données d'assurance. L'utilisation de modèles, d'outils actuariels ne peut se faire qu'en travaillant des données fiables, pertinentes, complètes. Comprendre les modèles, mais aussi comprendre les données, dont il faut disposer pour obtenir des résultats ayant un sens, fait partie du quotidien du réassureur.

Solvency 2

Maîtriser ses incidences sur la gestion des risques

La réglementation impose désormais aux assureurs de constituer des réserves afin de couvrir à tout moment, les engagements souscrits auprès des assurés. Pour être en conformité avec cette nouvelle exigence, il convient dès maintenant de passer à la phase opérationnelle de mise en œuvre de la réforme.

OBJECTIFS

- Cerner les enjeux, les objectifs et les impacts de Solvency 2.
- Analyser les nouvelles obligations de solvabilité.
- Maîtriser les méthodes d'évaluation pour une meilleure prise en compte des risques réels.

PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance de la comptabilité des assurances ou avoir suivi " Approfondir la comptabilité des assurances " (code 92154 p. 421).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables comptables et financiers, commissaires aux comptes et experts-comptables
- Risk managers, responsables gestion actif/passif
- Toute personne amenée à collaborer au projet Solvency 2

ANIMATEUR

Jean-François DECROOCQ
Partner
VACOR

2 JOURS | 14 heures | **Code 92152**

Tarif HT : **1 495 €** - repas inclus

Paris
4-5 juin 2018
8-9 octobre 2018
13-14 décembre 2018

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Autodiagnostic : mesure de l'avancée du projet Solvency 2 dans sa propre structure

Analyser l'architecture du futur système de solvabilité

Cerner les enjeux de Solvency 2

- Intégrer les objectifs des autorités
- Identifier les points clés de la proposition de directive

Étudier le contenu des trois piliers

- Exigences quantitatives : règles sur les fonds propres, provisions techniques et risques liés à l'actif
- Activités de contrôle et de supervision

Exercice d'application : détermination des provisions en prévoyance

Mesurer les incidences de l'Own Risk Solvency Assessment (ORSA)

- Maîtriser les principes et les objectifs de l'ORSA
- Méthodologie de mise en œuvre de l'ORSA

Analyser les apports des études d'impact

- Les enseignements des derniers QIS
- Les enjeux du QIS 5

Connaître le calendrier

Mesurer les adaptations nécessaires et déterminer les étapes de mise en œuvre

- Examiner les critères de gouvernance et distinguer le rôle des différents acteurs
- Comprendre la nouvelle approche des risques et son incidence sur l'organisation de l'entreprise
- Apprécier les exigences en matière de contrôle interne
- Identifier l'interaction contrôle interne, audit interne et gestion des risques

Exercice d'application : conduite d'un projet de contrôle interne pour Solvency 2

Maîtriser la gestion des risques sous Solvency 2

Distinguer les différents risques

- Souscription, marché, crédit, liquidité et opérationnel

Déterminer les caractéristiques d'un système de gestion des risques efficace

- Identifier et évaluer les risques : cartographie et suivi des actions correctives
- Élaborer des plans d'action de réduction des risques
- Mettre en place un dispositif de gestion des incidents
- Reporting

Intégrer la démarche de gestion des risques dans les processus de l'entreprise

- Identifier les différents modèles d'évaluation
- Distinguer formule standard / modèle interne

Exercice d'application : construction d'un modèle interne en assurance vie

Déterminer les fonds propres éligibles

Distinguer les fonds propres de base et les fonds propres auxiliaires

Lister les critères de classification des éléments éligibles de capital

- Les différents niveaux de classement et les critères

Analyser la structure du Solvency Capital Requirements (SCR) et du Minimum Capital Requirement (MCR)

- Exigence de fonds propres supplémentaires à la demande du régulateur

Exercice d'application : calibrage des fonds propres pour respecter le SCR

Étudier l'approche groupe

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable d'intégrer les nouvelles obligations de solvabilité.

3 QUESTIONS À L'EXPERT

1 • Quel est le rôle du contrôle interne ?
Le rôle du contrôle interne d'une entreprise est de fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte d'objectifs en matière de réalisation et d'optimisation des opérations ; de fiabilité des informations financières et de conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

2 • Quelles sont les particularités du contrôle interne pour les compagnies d'assurances et les mutuelles ?
Le pilier 2 de Solvency 2 incite les compagnies d'assurances et les mutuelles à mettre en place un contrôle interne efficace pour l'ensemble de leurs activités y compris les activités essentielles externalisées.

3 • Qui peut le mettre en œuvre ?
Toute personne de l'entreprise, quel que soit son niveau hiérarchique, contribue à la bonne mise en œuvre du contrôle interne.

MCEV, IFRS et Solvabilité 2

Intégrer les différentes approches bilantielles

À chacun des référentiels Market Consistent Embedded Value (MCEV), International Financial Reporting Standards (IFRS) et Solvabilité 2 est associé un bilan fournissant un éclairage sur la situation de l'assureur à la date d'inventaire. Si les nouvelles normes s'appuient largement sur un cadre conceptuel commun, leur mise en œuvre engendre parfois des écarts d'évaluation importants.

OBJECTIFS
- Définir les objectifs et les composantes de la MCEV.
- Décrypter les normes IFRS et notamment IFRS 4.
- Analyser les principes fondamentaux de Solvabilité 2 et leurs incidences sur les comptes des assureurs.

PRÉREQUIS
Avoir suivi " Solvency 2 " (code 92152 p. 432).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables et financiers, commissaires aux comptes et experts-comptables
- Risk managers, responsables gestion actif / passif
- Toute personne qui souhaite comprendre les mécanismes de la MCEV, des normes IFRS et de Solvabilité 2, et leur niveau d'adéquation

ANIMATEUR
Jean-François DECROOCQ
Partner
VACOR

PROGRAMME
Expertise

Déterminer les principaux enjeux de la MCEV
- Définir l'Embedded Value, intégrer ses objectifs
- Identifier l'approche Traditional Embedded Value : TEV
- Distinguer les spécificités de l'European Embedded Value : EEV
- Analyser la Market-Consistent Embedded Value : MCEV
- Définitions : capital requis, excédent de capital, free surplus, Present Value of Future Profits (PVFP), valeur temps des options et garanties, coût frictionnel, risques " non couvrables "
- La communication de la MCEV et ses limites
  Étude de cas : analyse de la MCEV d'une société

Examiner les caractéristiques des normes IFRS
- Connaître la genèse des normes IFRS
- Retenir les principales définitions
- Étudier les mécanismes comptables
- Décrypter les principes clés de la norme IFRS 4

Maîtriser les principes clés de Solvabilité 2
- Revenir sur Solvabilité 1
- Mesurer les enjeux de la réforme Solvabilité 2
- Intégrer les étapes franchies au travers des QIS
- Identifier les apports du QIS 4 au QIS 5
  Exercice d'application : exemple de calcul de SCR

MCEV vs IFRS vs S2 : comparer les principaux points
- Distinguer le schéma respectif de chacune de ces normes
- Instances, objectifs, acteurs concernés et niveaux d'application
- Analyser les points communs et les divergences
- Étudier la communication imposée par ces référentiels
- Définir le planning à venir
- Recenser les questions en suspens

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de distinguer les convergences et divergences des différents référentiels et de faire le lien entre eux.

1 JOUR	7 heures	Code 92257	Tarif HT : 995 € - repas inclus
Paris	4 avril 2018	22 novembre 2018	

Les mutuelles face à Solvabilité 2

Mesurer l'impact des règles prudentielles

BLENDED

La conformité aux nouvelles exigences définies par la directive Solvabilité 2, constitue un enjeu majeur pour les mutuelles. Gestion d'actifs, mesure de la qualité de gestion des risques et prise en compte de l'exigence croissante de transparence financière, sont les projets clés de cette directive.

OBJECTIFS
- Cerner les enjeux, les objectifs et les impacts de Solvabilité 2.
- Analyser les nouvelles obligations de solvabilité.
- Maîtriser les méthodes d'évaluation pour une meilleure prise en compte des risques réels.

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance de la comptabilité des mutuelles ou avoir suivi " Les fondamentaux de la comptabilité d'une mutuelle " (code 92193 p. 422).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables comptables et financiers, commissaires aux comptes et experts-comptables
- Responsables gestion actif / passif
- Toute personne amenée à collaborer au projet Solvabilité 2 dans une mutuelle

ANIMATEUR
Jean-François DECROOCQ
Partner
VACOR

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances
Autodiagnostic : mesure de l'avancée du projet Solvabilité 2 dans sa propre structure

Analyser l'architecture du futur système de solvabilité

S'approprier les enjeux de Solvabilité 2
- Intégrer les objectifs des autorités
- Identifier les points clés de la proposition de directive

Étudier le contenu des trois piliers
- Exigences quantitatives : règles sur les fonds propres, provisions techniques et risques liés à l'actif
- Activités de contrôle et de supervision
- Discipline de marché
  Exercice d'application : l'approche quantitative des provisions techniques à constituer

Assimiler les apports des études d'impact
- Les enseignements des QIS 3 et QIS 4 et QIS 5

Connaître le calendrier

Articuler la compatibilité de Solvabilité 2 avec les autres référentiels

Mesurer les adaptations nécessaires et déterminer les étapes de mise en œuvre
- Examiner les critères de gouvernance et distinguer le rôle et les missions des dirigeants
- Intégrer la nouvelle approche des risques (ORSA) et son incidence sur l'organisation de la mutuelle
- Apprécier les exigences en matière de contrôle interne
  Exercice d'application : conduite d'un projet de contrôle interne pour Solvabilité 2

Maîtriser la gestion des risques sous Solvabilité 2
- Distinguer les différents risques
- Déterminer les caractéristiques d'un système de gestion des risques efficace

Déterminer les fonds propres éligibles
- Distinguer les fonds propres de base et les fonds propres auxiliaires
- Lister les critères de classification des éléments éligibles de capital
- Analyser la structure du SCR et du MCR
- Exigence de fonds propres supplémentaires à la demande du régulateur
  Exercice d'application : calibrage des fonds propres pour respecter le SCR. Détermination du MCR

Étudier l'approche groupe

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mesurer les impacts et les attentes de Solvabilité 2 dans une structure mutualiste.

2 JOURS	14 heures	Code 92195	Tarif HT : 1 595 € - repas inclus
Paris	19-20 mars 2018	8-9 novembre 2018	

Conformité du contrôle interne en assurance

Piloter et évaluer son dispositif de contrôle interne

Mécanisme organisationnel visant à protéger le patrimoine de l'entreprise en limitant les risques d'erreurs et de fraudes comptables : le contrôle interne est un outil de gouvernance d'entreprise. Aussi une fois mis en place, il convient de savoir évaluer son dispositif pour qu'il soit toujours conforme aux exigences de l'environnement réglementaire. Le contrôle interne est devenu un enjeu majeur pour les sociétés d'assurances. Déterminer l'organisation à déployer et la méthodologie à respecter pour mettre en œuvre le contrôle interne prennent une place stratégique dans toutes les structures d'assurance quelles que soient leurs activités.

OBJECTIFS
- Identifier les spécificités du contrôle interne en assurance.
- Adopter les outils et techniques nécessaires à une mise en œuvre efficace.
- Évaluer l'efficacité de la cellule de contrôle interne.

PRÉREQUIS
Connaître les métiers et les spécificités des opérations d'assurance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs financiers
- Responsables juridiques
- Risk managers, inspecteurs et responsables de l'audit et du contrôle interne

ANIMATEUR
Jean-Lou GALISSI
Auditeur interne

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le cadre général
- Contexte législatif : loi de Sécurité Financière, obligations propres à l'assurance, rapport sur le contrôle interne pour l'ACPR, situation dans les autres pays
- L'impact de la réforme Solvabilité 2 : un levier du contrôle interne
- Problématiques spécifiques aux activités d'assurance et dispositifs auxquels les professionnels sont soumis : CAC, ACPR

Définir le contrôle interne

Présenter le référentiel Committee of Sponsoring Organizations (COSO)

Découvrir les techniques de contrôle interne
- Séparation des fonctions et piste d'audit
- Formalisation et supervision des délégations
- Contrôles ciblés d'opérations et restriction des accès
- Protection physique, autocontrôle, documentation et reporting

Application aux processus d'une activité d'assurance
- Processus support
- Processus métiers

Étude de cas : exemples de processus mis en place dans certaines entités

Mettre en œuvre et évaluer le contrôle interne dans une société d'assurances

Autodiagnostic : mesure des risques de sa propre structure

Maîtriser les risques
- Cartographier les risques conformément au dispositif de gestion des risques de Solvabilité 2
- Gérer les risques
- Optimiser le contrôle interne

Étude de cas : exemple de restitution de travaux de cartographie et d'analyse des risques

Organiser le contrôle interne
- Piloter le contrôle interne et sensibiliser au contrôle interne
- Créer un système d'autoévaluation du contrôle interne

Effectuer les restitutions
- Reporting des activités de contrôle interne
- Communication sur le contrôle interne
- Utilisation des travaux pour le rapport sur le contrôle interne

Évaluer l'audit interne
- La direction de l'audit interne : normes et pratiques
- Les techniques d'évaluation spécifiques à l'assurance : zones de risques

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous aurez la visibilité sur l'ensemble des exigences liées au contrôle interne dans le secteur de l'assurance et son articulation avec les autres acteurs de la maîtrise des risques au sein de l'entreprise.

1 JOUR	7 heures	Code 92083	Tarif HT : 985 € - repas inclus
Paris	23 mars 2018	9 octobre 2018	

Le contrôle interne dans une mutuelle

Organiser son dispositif de contrôle interne

Les mutuelles sont désormais tenues de disposer d'un dispositif de contrôle interne permanent et de transmettre tous les ans un rapport de contrôle interne à l'autorité de contrôle. Il est donc indispensable que les organismes mutualistes valident leur dispositif de contrôle interne pour éviter tout risque de sanction.

OBJECTIFS
- Cerner l'environnement juridique du contrôle interne.
- Déterminer les procédures à mettre en œuvre et les moyens à mobiliser pour sécuriser le contrôle interne.
- Maîtriser les méthodes pour faire vivre le dispositif.

PRÉREQUIS
Connaître la réglementation applicable aux mutulles.

PUBLIC CONCERNÉ
- Dirigeants et administrateurs de mutuelles
- Responsables comptables, financiers et audit
- Toute personne intéressée par la mise en œuvre du contrôle interne dans un organisme mutualiste

ANIMATEUR
Jean-Lou GALISSI
Auditeur interne

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le cadre général

Distinguer le contexte législatif
- Loi de Sécurité Financière, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, Solvabilité 2...

Définir le contrôle interne et découvrir ses implications pratiques
- Cerner les problématiques spécifiques aux activités des mutuelles
- Appréhender le référentiel Committee of Sponsoring Organizations (COSO)

Mise en œuvre du contrôle interne : déterminer la méthodologie

Assimiler les conditions de réussite
- Déterminer les personnes concernées dans la mutuelle
- Étudier le périmètre de la responsabilité des dirigeants
- Positionner le dispositif de contrôle interne dans l'organisation
- Communiquer en interne sur les objectifs, les procédures mises en place et le suivi

Identifier les moyens à mobiliser
- Formation à prévoir, outils informatiques...

Étude de cas : analyse des conditions à réunir pour sécuriser le dispositif de contrôle interne

Rédiger le rapport de contrôle interne : les clés de la réussite

Réaliser un état des lieux des risques
- Les étapes à suivre pour identifier et évaluer les risques
- L'analyse de risques spécifiques : sous-traitance, réassurance, délégation de gestion à un autre organisme...

Piloter le dispositif de contrôle interne
- L'adaptation du dispositif à l'évolution de la cartographie des risques
- Le suivi des risques : mesures correctrices à mettre en œuvre

Distinguer le rapport de contrôle interne du rapport de solvabilité

Exercice d'application : mesure des risques d'un organisme mutualiste

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'apprécier le degré de déploiement du dispositif de contrôle interne d'une mutuelle.

1 JOUR	7 heures	Code 92194	Tarif HT : 985 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018	6 novembre 2018	

ÉDITO

Les différentes filières du secteur de l'immobilier et de la construction affichent aujourd'hui des niveaux de croissance et de santé très optimistes. Les chiffres de 2016 et 2017 sont très positifs après la baisse consécutive de l'activité sur les quatre années précédentes. En pleine reprise, la construction et plus particulièrement les constructions neuves constituent un secteur clé de notre économie.

Face à la hausse des projets de construction, il existe une grande diversité des outils juridiques existants. Chaque professionnel du marché de l'immobilier doit être capable de choisir le montage contractuel le plus adapté à ses besoins.

Dans le même temps, les acteurs de la construction doivent intégrer les nouvelles règles qui n'ont de cesse de croître (dernier texte en date : la loi Logement 2017 visant à accélérer les programmes de construction). Et les professionnels doivent avoir des garanties contractuelles et assurantielles qui leur permettent de sécuriser leurs opérations afin d'en garantir la pérennité.

Pour cela, EFE vous propose une offre de formation en immobilier et construction en phase avec les problématiques opérationnelles rencontrées au quotidien.

Cécile ORDOVAS
Responsable du secteur
Immobilier - construction

3 QUESTIONS À L'EXPERT

" Les évolutions souhaitables portent sur la simplification des procédures d'obtention des autorisations de construire et sur l'incitation des communes à participer à l'effort de construction de logements neufs "

Sébastien LAPENDRY
Directeur du Développement
Duval Développement Auvergne Rhône-Alpes
GROUPE DUVAL

1 Quels faits marquants ont retenu votre attention en 2017 ?

Il y a bien sûr l'élection présidentielle qui induit des changements à venir en termes de fiscalité immobilière (Pinel, ISF/IFI, taxe d'habitation), de politique du logement (APL, PTZ, Prime à la rénovation thermique), d'urbanisme règlementaire (simplification des autorisations de construire).

Ensuite une myriade de faits marquants ont retenu mon attention, car l'immobilier connaît une petite révolution du fait de l'évolution des usages, facilitée par la révolution numérique, portée par des startup, suivie de près par des industriels de l'électronique, de la construction, de l'informatique et des télécoms.

2 Quels enjeux et quelles incidences pour l'année 2018 ?

Les changements des modes d'habitation et de travail que nous constatons à travers le développement rapide des centres de " Coworking ", des " FabLab ", du " Coliving ", des résidences services, du commerce éphémère, nécessitent pour les producteurs d'immobilier :

- de mener un travail de veille afin d'identifier les partenaires capables de mettre en place et d'exploiter des services innovants dans leurs immeubles ;
- d'anticiper dès la conception l'installation des équipements matériels nécessaires au fonctionnement de ces services ;
- de mettre au point des contrats d'occupation d'immeubles flexibles et de fournitures de services garantissant aux usagers leur pérennité dans la durée.

3 Qu'attendre de la loi Logement annoncée pour l'automne 2017 ?

Les évolutions souhaitables portent sur la simplification des procédures d'obtention des autorisations de construire et sur l'incitation des communes à participer à l'effort de construction de logements neufs. Le gouvernement semble réfléchir à l'instauration de périmètres de type OIN dans une version simplifiée. Il faudrait également réduire la durée des procédures contentieuses sur les permis de construire. En dehors de la loi Logement, les efforts annoncés sur la rénovation urbaine, le maintien du PTZ et du dispositif Pinel sont importants pour l'activité à court terme. Mais à moyen terme, il serait peut-être sain de moins conditionner l'activité du logement neuf à la fiscalité.

IMMOBILIER CONSTRUCTION

126 FORMATIONS

TÉMOIGNAGE

Lionel L.
Directeur développement immobilier
AEROPORTS DE LYON

Participant à la formation " Cycle certifiant - Responsable de montage d'opérations immobilières " p. 460

" Les connaissances et méthodologies présentées lors des 15 jours du cycle sont très utiles pour acquérir une approche transversale du montage d'opérations et une vision intégrée et stratégique des projets. La certification permet d'acquérir une maîtrise professionnelle du sujet pour une application immédiate et concrète. "

SOMMAIRE
IMMOBILIER - CONSTRUCTION

PICTOTHÈQUE

NOUVEAU Vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !

CPF Formation éligible au Compte Personnel de Formation

CLASSE VIRTUELLE Formation courte 100 % à distance (1h30 à 2h max)

CERTIFIANTE Formation validée par un titre ou un certificat

BLENDED Formation mixant présentiel et modalités distancielles*

BEST-OF Formation plébiscitée par nos clients

HOMOLOGATION PAR LE CNB Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efe.fr

SUPPORT ÉCRIT DÉMATÉRIALISÉ
Pour toutes les formations, un support pédagogique dématérialisé est accessible en ligne pendant 6 mois

* Quiz amont/aval, module e-learning, module vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession, classe virtuelle

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
DIGITAL LEARNING				
Classes virtuelles : 120 mn chrono pour...				
72362	Cerner les documents d'urbanisme et les spécificités du PLU	2 heures	190 €	**443**
72361	Intégrer les fondamentaux de l'aménagement urbain	2 heures	190 €	**443**
72363	Décoder la ZAC et la concession d'aménagement	2 heures	190 €	**443**
72364	Pratiquer les outils et modes de financement de l'urbanisme	2 heures	190 €	**444**
72365	Intégrer les fondamentaux de la maîtrise foncière et de l'expropriation	2 heures	190 €	**444**
72366	Analyser les régimes des autorisations d'urbanisme	2 heures	190 €	**444**
20202	Rédiger une clause d'indexation dans les baux commerciaux	2 heures	190 €	**112**
40107	Organiser efficacement son audit énergétique	2 heures	190 €	**492**
Parcours vidéo				
	Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend !	1h30	44,99 € TTC	**445**
	Monter une opération immobilière, ça s'apprend !	1h30	44,99 € TTC	**445**
	Réussir les étapes clés d'un marché public, ça s'apprend !	1h30	44,99 € TTC	**445**
FORMATIONS CERTIFIANTES				
72250	Aménageur	12 jours	6 120 €	**452**
73297	Responsable de montage d'opérations immobilières	15 jours	7 650 €	**460**
74251	Maître d'ouvrage	14 jours	7 140 €	**470**
PROJETS IMMOBILIERS				
Urbanisme et gestion foncière				
72064	**Cycle long** - Maîtriser l'essentiel du droit de l'urbanisme	6 jours	3 300 €	**446**
72239	Réglementation générale de l'urbanisme	4 jours	2 130 €	**447**
72176	Droit de l'urbanisme pour non juristes	2 jours	1 450 €	**447**
72342	L'indispensable du droit de l'urbanisme	1 jour	890 €	**448**
72362	120 mn pour cerner les documents d'urbanisme et les spécificités du PLU	2 heures	190 €	**443**
72028	Réglementation et pratique du droit de l'urbanisme	2 jours	1 450 €	**448**
72285	Contentieux de l'urbanisme	2 jours	1 450 €	**449**
72197	Évaluation environnementale et étude d'impact	1 jour	890 €	**449**
72031	Concertation et enquête publique	2 jours	1 450 €	**450**
72178	L'urbanisme commercial	2 jours	1 450 €	**450**
72153	Les fondamentaux de l'aménagement urbain	2 jours	1 450 €	**451**
72361	120 mn pour intégrer les fondamentaux de l'aménagement urbain	2 heures	190 €	**443**
72110	Choisir sa procédure d'aménagement	2 jours	1 450 €	**451**

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
72250	**Cycle certifiant** - Aménageur	12 jours	6 120 €	**452**
72029	Mener à bien une opération d'aménagement public	2 jours	1 450 €	**454**
72240	Le permis de construire valant division	1 jour	890 €	**454**
72033	Monter une opération de lotissement	2 jours	1 450 €	**455**
72351	Piloter le montage d'un lotissement durable	4 heures	425 €	**455**
72206	Élaborer le bilan financier d'une opération d'aménagement	1 jour	890 €	**456**
72082	Les autorisations d'urbanisme	2 jours	1 450 €	**456**
72366	120 mn pour analyser les régimes des autorisations d'urbanisme	2 heures	190 €	**444**
72081	Instruire ses permis de construire	2 jours	1 450 €	**457**
72083	Les fondamentaux de la maîtrise foncière	2 jours	1 450 €	**457**
72365	120 mn pour intégrer les fondamentaux de la maîtrise foncière et de l'expropriation	2 heures	190 €	**444**
72209	Techniques de prospection et de négociation foncières	2 jours	1 450 €	**458**
72032	Expropriation	2 jours	1 450 €	**458**
72034	Le droit de préemption comme outil de maîtrise foncière	2 jours	1 450 €	**459**
72355	Gérer les risques en matière de droit de préemption urbain	4 heures	425 €	**459**

Montage d'opérations immobilières

73297	**Cycle certifiant** - Responsable de montage d'opérations immobilières	15 jours	7 650 €	**460**
73149	Les fondamentaux de la domanialité publique	2 jours	1 450 €	**462**
73356	Valoriser les domaines publics et privés des personnes publiques	4 heures	425 €	**462**
73145	Les fondamentaux du montage immobilier	2 jours	1 450 €	**463**
73046	Montage d'opérations immobilières	2 jours	1 520 €	**463**
73144	Monter une opération de logement social	2 jours	1 450 €	**464**
73047	Le logement social à financement public	2 jours	1 450 €	**464**
73332	Le bail emphytéotique administratif	1 jour	890 €	**465**
73086	Montage financier d'une opération immobilière	2 jours	1 450 €	**465**
73243	L'évaluation d'un bien immobilier	2 jours	1 450 €	**466**
73331	Les contrats et montages immobiliers	2 jours	1 450 €	**466**
73078	Vente en l'état futur d'achèvement	1 jour	890 €	**467**
73327	Le bail à construction	1 jour	890 €	**467**

Montages complexes

91137	Approche juridique des marchés de partenariat	1 jour	985 €	**233**
20122	PPP et concessions à l'international	2 jours	1 575 €	**182**
91111	Approche financière des marchés de partenariat	2 jours	1 680 €	**233**

DROIT IMMOBILIER - BAUX COMMERCIAUX

Droit immobilier

20046	Pratique du droit immobilier	2 jours	1 450 €	**165**
20021	Sécuriser les contrats de vente immobilière	2 jours	1 450 €	**165**
20094	Cession-acquisition d'actifs immobiliers	2 jours	1 575 €	**166**
20068	Copropriété	1 jour	940 €	**166**

Baux commerciaux

20144	Négocier ses baux commerciaux - Niveau 1	2 jours	1 450 €	**167**
20193	Introduction au régime légal des baux commerciaux	4 heures	435 €	**167**
20017	Gérer au mieux ses baux commerciaux - Niveau 2	2 jours	1 495 €	**168**
20202	120 mn pour rédiger une clause d'indexation dans les baux commerciaux	2 heures	190 €	**112**
20050	Renouvellement des baux commerciaux	1 jour	995 €	**169**
20165	Le sort des baux commerciaux dans les procédures collectives	1 jour	995 €	**164**
22653	**Conférence d'actualité** - Baux commerciaux 2017/2018	2 jours	1 695 €	**169**

SOMMAIRE
IMMOBILIER - CONSTRUCTION

PICTOTHÈQUE

NOUVEAU Vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !

CPF Formation éligible au Compte Personnel de Formation

CLASSE VIRTUELLE Formation courte 100 % à distance (1h30 à 2h max)

CERTIFIANTE Formation validée par un titre ou un certificat

BLENDED Formation mixant présentiel et modalités distancielles*

BEST-OF Formation plébiscitée par nos clients

HOMOLOGATION PAR LE CNB Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efe.fr

SUPPORT ÉCRIT DÉMATÉRIALISÉ
Pour toutes les formations, un support pédagogique dématérialisé est accessible en ligne pendant 6 mois

* Quiz amont/aval, module e-learning, module vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession, classe virtuelle

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
GESTION FINANCIÈRE ET FISCALE DE L'IMMOBILIER				
Finance				
91127	Financement des actifs immobiliers	2 jours	1580 €	**235**
91185	Asset management immobilier	2 jours	1680 €	**235**
92321	Réussir un investissement immobilier patrimonial	2 jours	1495 €	**370**
92352	Maîtriser les dispositifs de défiscalisation immobilière	4 heures	495 €	**370**
30017	Créer et gérer une société civile immobilière	2 jours	1495 €	**338**
91130	Évaluer les actifs immobiliers	1 jour	995 €	**236**
91314	Maîtriser la norme IFRS 16 sur les contrats de location du côté preneur	4 heures	495 €	**236**
91159	Maîtriser les spécificités d'un OPCI	1 jour	995 €	**237**
Fiscalité				
30049	Fiscalité immobilière - Niveau 1	2 jours	1480 €	**321**
30021	Fiscalité immobilière - Niveau 2	2 jours	1495 €	**321**
30004	Maîtriser la fiscalité du crédit-bail immobilier	1 jour	995 €	**322**
30133	Fiscalité de la location meublée	1 jour	995 €	**339**
92320	Évaluation immobilière et contrôle fiscal	1 jour	995 €	**371**
Taxes locales				
30145	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	1 jour	955 €	**328**
30010	Contribution économique territoriale	2 jours	1495 €	**328**
30060	Taxe foncière - Niveau 1	1 jour	955 €	**329**
30011	Taxe foncière - Niveau 2	2 jours	1495 €	**329**
TVA				
30037	TVA des activités immobilières	1 jour	995 €	**322**
73246	TVA immobilière en secteur public	1 jour	890 €	**326**
73257	Calculer la TVA immobilière en secteur public	4 heures	425 €	**326**
CONSTRUCTION - TRAVAUX - BÂTIMENTS				
Marchés de travaux				
71226	Les marchés de conception-réalisation	2 jours	1450 €	**468**
74358	Gérer la sous-traitance dans les marchés de travaux	4 heures	425 €	**468**
74114	Marchés privés de travaux	2 jours	1450 €	**469**
Pratique des opérations de travaux				
74213	Réussir dans sa fonction de maître d'ouvrage	2 jours	1450 €	**469**
74251	**Cycle certifiant** - Maître d'ouvrage	14 jours	7140 €	**470**
74298	Responsabilités du maître d'ouvrage	1 jour	890 €	**472**
74112	Acquérir les bases du montage d'opération de travaux	1 jour	890 €	**472**
74230	Définir le programme d'une opération	2 jours	1450 €	**473**
74218	Déterminer le coût d'une opération de construction	2 jours	1450 €	**473**
74343	Piloter une opération de travaux, phase 1	1 jour	890 €	**474**
74344	Piloter une opération de travaux, phase 2	1 jour	890 €	**474**
74079	Suivi, réalisation et réception des travaux	3 jours	1790 €	**475**
74299	Gestion technique et opérationnelle d'un chantier	2 jours	1450 €	**475**
74214	Réussir l'achèvement d'un chantier et la réception de l'ouvrage	1 jour	890 €	**476**
74300	Assurer la sécurité sur un chantier	2 jours	1450 €	**476**

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
Projets BIM				
74328	Concevoir et piloter une opération en BIM	2 jours	1 450 €	**477**
74372	Les enjeux juridiques du BIM	1 jour	890 €	**477**
Technique et gestion du bâtiment				
74113	Approche des technologies du bâtiment	2 jours	1 450 €	**478**
74301	Prévenir les pathologies des bâtiments	2 jours	1 450 €	**479**
74302	Gérer la maintenance des bâtiments	2 jours	1 450 €	**479**
74151	Accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées	2 jours	1 450 €	**480**
74345	Mettre en œuvre et suivre l'Ad'AP	1 jour	890 €	**480**

ASSURANCES - RESPONSABILITÉS

Assurance construction

92176	Analyser les mécanismes de l'assurance construction	2 jours	1 495 €	**406**
92290	Assurance responsabilité civile décennale	2 jours	1 495 €	**407**
92289	Assurance dommages ouvrage	2 jours	1 595 €	**407**
92328	Gestion des sinistres construction	2 jours	1 595 €	**408**
74329	Les responsabilités des constructeurs	2 jours	1 450 €	**481**
31629	**Conférence d'actualité** - Journées de la construction	3 jours	1 850 €	**481**

BÂTIMENTS DURABLES

Bâtiment et environnement énergie

40078	HQE®, BREEAM®, LEED	2 jours	1 370 €	**518**
40103	LEED construction et rénovation V4	2 jours	1 395 €	**518**
40120	Améliorer la performance énergétique dans le tertiaire	1 jour	885 €	**519**
40056	De la RT 2012... à la RT 2020	1 jour	885 €	**519**
40027	Maîtriser l'énergie dans les bâtiments	3 jours	1 865 €	**520**
40100	Audit énergétique du bâtiment	2 jours	1 395 €	**520**
40107	120 mn pour organiser efficacement son audit énergétique	2 heures	190 €	**492**
40055	Bâtiment Énergie Carbone et commissionnement	2 jours	1 370 €	**521**
40092	Monter un projet de rénovation énergétique dans l'habitat	2 jours	1 370 €	**521**
40033	Bâtiments basse consommation et énergie positive	3 jours	1 975 €	**522**
01001	Thermique du bâtiment	4,5 jours	2 171 €	**538**
01002	Simulation thermique en régime dynamique des bâtiments	3 jours	1 512 €	**538**

Bâtiment et santé sécurité

40053	Maîtriser la qualité de l'air intérieur	2 jours	1 395 €	**522**
40086	Prévenir et gérer les impacts sanitaires des bâtiments	2 jours	1 395 €	**523**
40090	Amiante : prévenir le risque et respecter ses obligations	1 jour	895 €	**523**
40044	Maîtriser le risque légionelles	1 jour	895 €	**524**
40069	Initiation à la sécurité incendie	1 jour	830 €	**524**
40070	Sécurité incendie dans les ERP	2 jours	1 330 €	**525**
40071	Désenfumage des bâtiments	1 jour	875 €	**525**

SOMMAIRE PAR NIVEAU

Urbanisme et Gestion foncière	Montage d'opérations immobilières Montages complexes	Droit immobilier Baux commerciaux

01 INITIATION

Urbanisme et Gestion foncière

- Le droit de l'urbanisme, ça s'apprend ! **Parcours vidéo** p. 445
- Droit de l'urbanisme pour non-juristes p. 447
- Cerner les documents d'urbanisme et les spécificités du PLU **Classe virtuelle** p. 443
- L'indispensable du droit de l'urbanisme p. 448
- Analyser les régimes des autorisations d'urbanisme **Classe virtuelle** p. 444
- Les fondamentaux de l'aménagement urbain p. 451
- Maîtriser l'essentiel du droit de l'urbanisme **Cycle long** p. 456
- Les autorisations de construire p. 456
- Réglementation générale de l'urbanisme p. 447
- Instruire ses permis de construire p. 457
- Les fondamentaux de la maîtrise foncière p. 457

Montage d'opérations immobilières Montages complexes

- Les fondamentaux de la domanialité publique p. 462
- Le bail à construction p. 467
- Les fondamentaux du montage immobilier p. 463

Droit immobilier Baux commerciaux

- Pratique du droit immobilier p. 165
- Copropriété p. 166
- Sécuriser les contrats de vente immobilière p. 165
- Négocier ses baux commerciaux - **Niveau 1** p. 167
- Introduction au régime légal des baux commerciaux p. 167

02 PERFECTIONNEMENT

Urbanisme et Gestion foncière

- Réglementation et pratique du droit de l'urbanisme p. 448
- Le permis de construire valant division p. 454
- Contentieux de l'urbanisme p. 449
- Monter une opération de lotissement p. 455
- Concertation et enquête publique p. 450
- Piloter le montage d'un lotissement durable p. 455
- L'urbanisme commercial p. 450
- Techniques de prospection et de négociation foncières p. 458
- Choisir sa procédure d'aménagement p. 451
- Expropriation p. 458
- Aménageur **Cycle certifiant** p. 452
- Le droit de préemption comme outil de maîtrise foncière p. 459
- Mener à bien une opération d'aménagement public p. 454
- Gérer les risques en matière de droit de préemption urbain p. 459

Montage d'opérations immobilières Montages complexes

- Responsable de montage d'opérations immobilières **Cycle certifiant** p. 460
- L'évaluation d'un bien immobilier p. 466
- Valoriser les domaines publics et privés des personnes publiques p. 462
- Les contrats et montages immobiliers p. 466
- Montage d'opérations immobilières p. 463
- Vente en l'état futur d'achèvement p. 467
- Monter une opération de logement social p. 464
- Approche juridique des marchés de partenariat p. 233
- Montage financier d'une opération immobilière p. 465
- Approche financière des marchés de partenariat p. 233

Droit immobilier Baux commerciaux

- Gérer au mieux ses baux commerciaux - **Niveau 2** p. 168
- Renouvellement des baux commerciaux p. 169
- Rédiger une clause d'indexation dans les baux commerciaux **Classe virtuelle Nouveau** p. 112

03 EXPERTISE

Urbanisme et Gestion foncière

- Évaluation environnementale et étude d'impact p. 449
- Élaborer le bilan financier d'une opération d'aménagement p. 456

Montage d'opérations immobilières Montages complexes

- Le bail emphytéotique administratif p. 465
- PPP et concessions à l'international p. 182

Droit immobilier Baux commerciaux

- Cession-acquisition d'actifs immobiliers p. 166
- Baux commerciaux 2017/2018 **Conférence d'actualité** p. 169
- Le sort des baux commerciaux dans les procédures collectives p. 164

Gestion financière et fiscale de l'immobilier

Financement des actifs immobiliers p. 235

Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises p. 328

Fiscalité immobilière **Niveau 1** p. 321

Taxe Foncière - **Niveau 1** p. 329

Opérations de travaux Assurances

Gérer la sous-traitance dans les marchés de travaux p. 468

Gestion technique et opérationnelle d'un chantier p. 475

Marchés privés de travaux p. 469

Assurer la sécurité sur un chantier p. 476

Réussir dans sa fonction de maître d'ouvrage p. 469

Approche des technologies du bâtiment p. 478

Acquérir les bases du montage d'opération de travaux p. 472

Les responsabilités des constructeurs p. 481

Piloter une opération de travaux - Phase 1 p. 474

Concevoir et piloter une opération en BIM p. 477

Piloter une opération de travaux - Phase 2 p. 474

Environnement Énergie Santé Sécurité

HQE®, BREEAM®, LEED p. 518

Bâtiment Énergie Carbone et commissionnement **Nouveau** p. 521

Améliorer la performance énergétique dans le tertiaire **Nouveau** p. 519

Monter un projet de rénovation énergétique dans l'habitat p. 521

De la RT 2012... à la RT 2020 p. 519

Initiation à la sécurité incendie p. 524

Maîtriser l'énergie dans les bâtiments p. 520

Asset management immobilier p. 235

Fiscalité de la location meublée p. 339

Réussir un investissement immobilier patrimonial p. 370

Contribution économique territoriale p. 328

Maîtriser les dispositifs de défiscalisation immobilière p. 370

Taxe foncière **Niveau 2** p. 329

Créer et gérer une société civile immobilière p. 338

TVA des activités immobilières p. 322

Maîtriser la norme IFRS 16 sur les contrats de location du côté preneur p. 236

TVA immobilière en secteur public p. 326

Fiscalité immobilière **Niveau 2** p. 321

Calculer la TVA immobilière en secteur public p. 326

Les marchés de conception-réalisation p. 468

Suivi, réalisation et réception des travaux p. 475

Responsabilités du maître d'ouvrage p. 472

Prévenir les pathologies des bâtiments p. 479

Maître d'ouvrage **Cycle certifiant** p. 470

Gérer la maintenance des bâtiments p. 479

Définir le programme d'une opération p. 473

Analyser les mécanismes de l'assurance construction p. 406

Déterminer le coût d'une opération de construction p. 473

Assurance responsabilité civile décennale p. 407

Audit énergétique du bâtiment p. 520

Amiante : prévenir le risque et respecter ses obligations p. 523

Bâtiments basse consommation et énergie positive p. 522

Prévenir et gérer les impacts sanitaires des bâtiments p. 523

Maîtriser la qualité de l'air intérieur p. 522

Maîtriser le risque légionelles p. 524

Thermique du bâtiment p. 538

Sécurité incendie dans les ERP p. 525

Désenfumage des bâtiments p. 525

Évaluer les actifs immobiliers p. 236

Maîtriser la fiscalité du crédit-bail immobilier p. 322

Maîtriser les spécificités d'un OPCI p. 237

Évaluation immobilière et contrôle fiscal p. 371

Réussir l'achèvement d'un chantier et la réception de l'ouvrage p. 476

Assurance dommages ouvrage p. 407

Accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées p. 480

Gestion des sinistres construction p. 408

Mettre en œuvre et suivre l'Ad'AP p. 480

Journées de la construction **Conférence d'actualité** p. 481

Simulation thermique en régime dynamique des bâtiments p. 538

DIGITAL LEARNING BY EFE

Construisez vous-même votre parcours personnalisé

01 LES CLASSES VIRTUELLES POUR INTERAGIR

- Vous former n'importe où, en gardant de l'interaction avec votre formateur
- 90 ou 120 minutes chrono

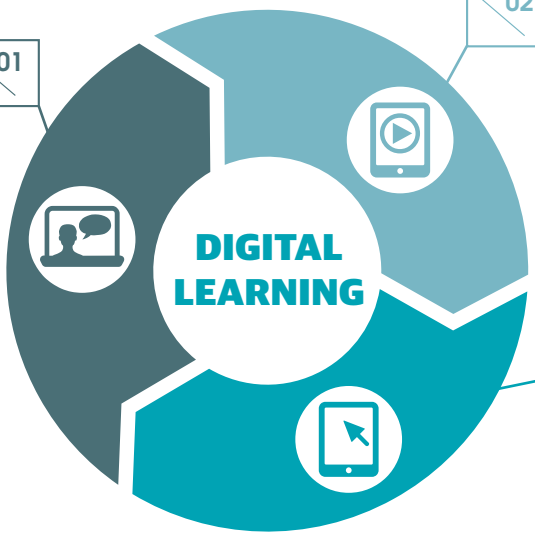

02 LA VOD POUR MUSCLER VOS COMPÉTENCES

- Pour apprendre à votre rythme, partout et tout le temps
- Des contenus courts, concrets et opérationnels avec les meilleurs experts

03 LES MODULES E-LEARNING POUR PROGRESSER ATAWAD*

- Pour vous préparer au présentiel
- Pour renforcer l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences

** AnyTime, AnyWhere, AnyDevice*

---

01 LES CLASSES VIRTUELLES POUR INTERAGIR

Vous former **N'IMPORTE OÙ,** en gardant de **L'INTERACTION** avec votre **FORMATEUR,** c'est possible !

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

D'UNE DURÉE D'1H30 OU 2H, LES CLASSES VIRTUELLES EFE VOUS PERMETTENT D'ABORDER UN SUJET D'UNE TOUTE NOUVELLE FAÇON EN 3 ÉTAPES.

ÉTAPE 1
- Définition des enjeux liés à la thématique
- Contenus théoriques expliqués par le formateur

ÉTAPE 2
- Mise en pratique individuelle
- Accompagnement des apprenants par tchat

ÉTAPE 3
- Temps collectif : partage d'expériences
- Conclusion du formateur sur les bonnes pratiques

Cerner les documents d'urbanisme et les spécificités du PLU

Respecter les fondements des règles d'urbanisme

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Identifier les principales réglementation de l'urbanisme et expliciter les documents d'urbanisme.
- Définir le rôle du PLU dans les projets urbains.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes ou techniciens récemment nommés au sein d'un service urbanisme et aménagement
- Toute personne impliquée dans un projet urbain

ANIMATEUR
Nicolas IACOBELLI
Responsable urbanisme et aménagement
VILLE DE PARAY VIEILLE-POSTE

PROGRAMME *Initiation*

60 minutes pour décrire les principaux documents d'urbanisme
- Identifier les textes essentiels applicables en droit de l'urbanisme, les lois et dernières réformes
- Définir les principaux documents d'urbanisme : le SRADT, le SCoT, la carte communale
- Analyser leurs enjeux, champs d'application, processus d'élaboration

45 minutes pour un focus sur le PLU et le PLUI
- Définir les enjeux et principes du PLU
- Décrire les documents constitutifs du PLU et les bonnes pratiques : le rapport de présentation, le PADD, les orientations de programmation et d'aménagement, le réglement
- Analyser les procédures d'élaboration et de gestion

15 minutes pour identifier la comptabilité d'un projet avec un PLU
Étude de cas : identification des points clés permettant de valider la compatbilité d'un projet avec le PLU

COMPÉTENCES METIER
A l'issue de cette formation, vous serez capable d'analyser les documents d'urbanisme et en particulier le PLU encadrant le développement de projets urbains.

DE 11H À 13H	Code 72362	Tarif HT : 190 €
1er juin 2018	27 novembre 2018	

Intégrer les fondamentaux de l'aménagement urbain

Déterminer la procédure adaptée à un projet et sécuriser sa mise en œuvre

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Définir les enjeux, le vocabulaire et les acteurs de l'aménagement et déterminer le cadre réglementaire.
- Identifier les différentes procédure d'aménagement.

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e) des responsables d'opérations et aménageurs publics ou privés
- Toute personne impliquée dans la mise en œuvre d'opérations d'aménagement et souhaitant comprendre les points de la démarche

ANIMATEUR
Frédérique FERRAND
Dcoteur en droit - Avocat à la Cour

PROGRAMME *Initiation*

60 minutes pour découvrir les fondamentaux de l'aménagement urbain
- Déterminer les acteurs et le vocabulaire de l'aménagement
- Identifier le cadre réglementaire et juridique
- Comparer les principales démarches et procédures d'aménagement : le lotissement, la ZAC, le permis valant division, le PUP

15 minutes pour s'exercer sur son poste
Étude de cas : analyse d'une opération et identification des critères permettant de choisir entre la procédure de ZAC ou de lotissement

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques permettant de lever les difficultés lors du montage de l'opération d'aménagement
Partage d'expériences : échanges autour de la conduite d'opérations et des points de vigilence à avoir en matière d'articulation entre les règles d'urbanisme

COMPÉTENCES METIER
A l'issue de cette formation, vous disposerez des clés vous permettant de contribuer à la conduite d'une opération selon la procédure adaptée.

DE 11H À 13H	Code 72361	Tarif HT : 190 €
24 mai 2018	19 octobre 2018	

Décoder la ZAC et la concession d'aménagement

Respecter les étapes et modalités de la procédure

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Analyser les enjeux de la ZAC et la comparer aux autres procédure d'aménagement.
- Définir les modalités de réalisation de la ZAC étape par étape.
- Mettre en place une concession d'aménagement.

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e) des responsables d'opérations et aménageurs publics ou privés
- Toute personne impliquée dans la mise en œuvre d'une ZAC

ANIMATEUR
Yamine ZERROUK
Avocat Associé
SEKRI VALENTIN ZERROUK

PROGRAMME *Initiation*

60 minutes pour acquérir les points clés de la ZAC étape par étape
- Identifier les critères de choix de la ZAC
- Valider l'articulation de la ZAC avec les documents d'urbanisme et sa conformité au regard des autorisation d'urbanisme
- Respecter les étapes et modalités de réalisation de la ZAC : les études et la concertation préalables, les dossiers de création et de réalisation, le rôle des différents acteurs

15 minutes pour s'exercer sur son poste
Exercice d'application : détermination du calendrier de la procédure de la ZAC

45 minutes pour échanger sur la passation d'une concession
Partage d'expériences : échanges autour des points clés à mettre en œuvre pour la passation d'une concession dans le cadre de la réalisation d'une ZAC.

COMPÉTENCES MÉTIER
A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de contribuer à la réalisation d'une opération d'aménagement en ZAC et en concession.

DE 11H À 13H	Code 72363	Tarif HT : 190 €
31 mai 2018	9 octobre 2018	

Pratiquer les outils et modes de financement de l'urbanisme

120 minutes chrono

Décrypter les taxes et participations d'urbanisme et leurs champs d'application

OBJECTIFS
- Identifier les différentes taxes et participations relatives aux opérations d'urbanisme et d'aménagement.
- Définir les outils adaptés selon leurs avantages et inconvénients.

PUBLIC CONCERNÉ
- Élus et leurs adjoints chargés de l'urbanisme
- Responsables et agents des services urbanisme, aménagement, techniques
- Aménageurs et constructeurs

ANIMATEUR
Stanley GENESTE
Consultant en urbanisme
GUAM

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 minutes pour décrypter les taxes et participations exigibles
- Définir les principes relatifs au financement des équipements publics : les acteurs, l'exigibilité ou non des contributions
- Déterminer les taxes applicables aux constructeurs et aménageurs
- Identifier les participation dans le cadre de réalisation d'équipements publics

15 minutes pour s'exercer sur son poste
Les participants réalisent une étude de cas leur permettant de s'initier au calcul de taxes et redevances
Exercice d'application : calculs de taxes et redevances dans le cadre de projets menés par les participants

45 minutes pour échanger sur les critères de choix et la mise en place des outils de financement adaptés

COMPÉTENCES METIER
A l'issue de cette formation, vous disposerez des critères de choix du mode de financement ou de taxe adapté à l'opération ou à l'équipement.

DE 11H À 13H	Code 72364	Tarif HT : 190 €
7 juin 2018	16 octobre 2018	

Intégrer les fondamentaux de la maîtrise foncière et de l'expropriation

120 minutes chrono

Mettre en œuvre les outils et procédures conformément à la réglementation

OBJECTIFS
- Identifier les outils de la maîtrise foncière et lès règles applicables.
- Analyser la procédure d'expropriation et les conditions d'établissement d'une déclaration d'utilité publique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et chargés de projets fonciers
- Promoteurs, constructeurs, lotisseurs, aménageurs publics et privés
- Toute personne impliquée dans le montage d'opérations

ANIMATEUR
Clément MORTINI
Avocat à la Cour
CABINET DS AVOCATS

PROGRAMME *Initiation*

45 minutes pour découvrir les fondamentaux de la maîtrise foncière
- Identifier les évolutions des politiques foncières locales et les impacts des derniers textes législatifs
- Définir les outils juridiques de la maîtrise foncière : les acquisitions amiables, le droit de préemption et l'expropriation
- Déterminer les principales règles applicables au droit de préemption et la procédure à respecter

45 minutes pour faire un focus sur l'expropriation
- Définir les conditions de l'expropriation pour cause d'utilité publique
- Identifier les étapes clés et les points de vigilance dans l'organisation et la réalisation de l'enquête publique
- Mettre en oeuvre la procédure de cessibilité

30 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques en matière d'établissement d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
Partage d'expériences : échanges autour des critères d'une DUP et des conditions de recevabilité afin de connaitre les risques de contentieux et d'annulation

COMPÉTENCES METIER
A l'issue de cette formation, vous disposerez des clés vous permettant de recourir aux outils de la maitrise foncière.

DE 11H À 13H	Code 72365	Tarif HT : 190 €
17 mai 2018	13 novembre 2018	

Analyser les régimes des autorisations d'urbanisme

90 minutes chrono

Maîtriser le régime des différents permis

OBJECTIFS
- Identifier les différentes autorisations d'urbanisme et leurs champs d'application.
- Analyser le contenu de l'autorisation et le processus de délivrance.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes ou techniciens récemment nommés au sein d'un service urbanisme et aménagement
- Toute personne impliquée dans un projet urbain

ANIMATEUR
Nicolas IACOBELLI
Responsable urbanisme et aménagement
VILLE DE PARAY VIEILLE-POSTE

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 mn pour classifier les autorisations d'urbanisme
- Définir l'autorisation nécessaire selon la nature de l'opération : certificat d'urbanisme, permis de construire ou de démolir, déclaration préalable, permis d'aménager
- Identifier le contenu de l'autorisation
- Déterminer le contenu du dossier

15 mn pour s'exercer sur son poste à la détermination de l'autorisation adaptée à un projet
- Les participants mettent en pratique les conseils vus durant la 1ère heure et identifient l'autorisation adaptée à un projet

Exercice d'application : détermination de l'autorisation nécessaire et de la procédure à suivre pour l'obtenir

45 mn pour échanger sur l'instruction et la délivrance d'une autorisation
Partage d'expériences : échanges autour des bonnes pratiques et pièges à évter dans le cadre d'une demande ou de la délivrance d'une autorisation afin d'éviter tout risque de refus ou de contentieux

COMPÉTENCES MÉTIER
A l'issue de cette formation, vous disposerez de tous les éléments pour déterminer l'autorisation la plus adaptée à votre projet.

DE 11H À 13H	Code 72366	Tarif HT : 190 €
12 juin 2018	15 novembre 2018	

02 PARCOURS VIDÉO

MUSCLEZ VOS COMPÉTENCES ET VOTRE CV AVEC DES CONTENUS COURTS CONCRETS ET OPÉRATIONNELS AVEC LES MEILLEURS EXPERTS.

LE DROIT DE L'URBANISME, ÇA S'APPREND !

44.99 € TTC

NB : disponible également sur mesure

COMMENT ?

- Un **parcours à suivre à votre rythme, partout et tout le temps**
- Un accès illimité aux vidéos premium, jeux, évaluation, forum du parcours
- Un apprentissage avec notre experte : Karine DESTARAC
- **Attestation de réussite et recommandation LinkedIn**
- Durée estimée du parcours : 1h30

OBJECTIFS

- Identifier les différents documents et réglementations du droit de l'urbanisme, et comprendre leur hiérarchie
- Distinguer les différentes autorisations d'urbanisme et celles à obtenir en fonction de la nature des projets
- Se repérer parmi les procédures d'obtention et de délivrance des autorisations

MONTER UNE OPÉRATION IMMOBILIÈRE, ÇA S'APPREND !

44.99 € TTC

NB : disponible également sur mesure

COMMENT ?

- Un **parcours à suivre à votre rythme, partout et tout le temps**
- Un accès illimité aux vidéos premium, jeux, évaluation, forum du parcours
- Un apprentissage avec notre expert : Aldo SEVINO
- **Attestation de réussite et recommandation LinkedIn**
- Durée estimée du parcours : 1h30

OBJECTIFS

- Comprendre l'articulation des étapes du montage d'une opération immobilière dans son ensemble
- Identifier les enjeux et solutions disponibles en matière de foncier, de montage administratif, juridique, financier, et de commercialisation
- D'acquérir des réflexes et bonnes pratiques à chaque étape du montage d'une opération

RÉUSSIR LES ÉTAPES CLÉS D'UN MARCHÉ PUBLIC, ÇA S'APPREND !

44.99 € TTC

NB : disponible également sur mesure

COMMENT ?

- Un **parcours à suivre à votre rythme, partout et tout le temps**
- Un accès illimité aux vidéos premium, jeux, évaluation, forum du parcours
- Un apprentissage avec notre experte : Eve BELHASSEN
- **Attestation de réussite et recommandation LinkedIn**
- Durée estimée du parcours : 1h30

OBJECTIFS

- Appréhender les principales règles régissant les marchés publics
- Lister les étapes les plus importantes dans l'établissement d'un marché public
- Identifier les paramètres essentiels des marchés publics liés à leur préparation, leur passation et leur exécution

Maîtriser l'essentiel du droit de l'urbanisme

Cycle long - Mettre en œuvre les outils et procédures conformément à la réglementation

Le droit de l'urbanisme évolue régulièrement et fait l'objet de nombreuses réformes affectant substantiellement l'acte de construire et la mise en œuvre des opérations d'aménagement notamment suite à l'adoption de la loi Logement à l'automne 2017. Pour ses projets, il est important de maîtriser l'articulation des documents d'urbanisme, des outils opérationnels et de financement, afin d'utiliser les procédures d'aménagement adaptées.

OBJECTIFS

- Identifier, d'une manière cohérente et complète, toute la réglementation spécifique du droit de l'urbanisme
- Définir l'articulation entre les différents documents d'urbanisme.
- Analyser les étapes des procédures utiles à la conception et à la réalisation de son projet urbain.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales sur les règles de l'aménagement urbain.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables et chargés de mission récemment nommés au sein d'un service urbanisme et/ou aménagement
- Directeurs et responsables des services techniques
- Toute personne dont la fonction exige une bonne connaissance des fondamentaux du droit de l'urbanisme

ANIMATEURS

Karine DESTARAC
Avocat à la Cour
CABINET DESTARAC

Frédéric RENAUDIN
Avocat à la Cour
CLAIRANCE AVOCATS

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :

- Quelle hiérarchie des normes en urbanisme ?
- Comment se passe l'instruction d'un permis de construire ?
- Quels risques de contentieux en droit de l'urbanisme ?

6 JOURS | 42 heures | **Code 72064**

Tarif HT : **3 300 €** - repas inclus

Paris

12-13 décembre 2017, 16-17 janvier, 6-7 février et **5 avril 2018***

13-14 mars, 10-11 avril, 15-16 mai et **11 septembre 2018***

17-18 septembre, 15-16 octobre, 12-13 novembre 2018 et **15 janvier 2019***

6-7 décembre 2018, 10-11 janvier, 6-7 février et **28 mars 2019***

*CLASSE **VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Identifier les conditions d'occupation du sol et de l'espace

Discerner la préservation des intérêts supracommunaux et des intérêts locaux

- La portée des principes généraux du droit, des dispositions particulières des lois Montagne 1 et 2 et de la loi Littoral, des DTADD, des projets ou opérations d'intérêt général
- Les différentes normes et documents d'urbanisme
- Les enjeux environnementaux

Les documents locaux d'urbanisme : adopter la bonne stratégie

Le SCoT intégrateur : document de référence

- Le rapport de présentation, le PADD, le document d'orientations et d'objectifs
- L'évolution du SCoT

Le PLU et le PLUi : étapes de l'élaboration et contenu

- Le rapport de présentation, le PADD, le règlement, les annexes
- Le contenu des orientations d'aménagement et de programmation
- Intégrer la dimension environnementale

La carte communale, un véritable document d'urbanisme

Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) : principe et règlement

Étude de cas : qualification d'une servitude figurant dans un document d'urbanisme

Étude de cas : réflexion sur les normes d'urbanisme applicables à une commune

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Mesurer les enjeux de l'aménagement et connaître les différents modes de financement

Maîtriser les outils de l'urbanisme opérationnel

Mettre en œuvre une opération d'aménagement

- Cerner le régime du lotissement et des divisions foncières

Créer et réaliser une ZAC

- La procédure et les modalités de réalisation de la ZAC : des mesures allégées
- La concession d'aménagement

Intégrer les spécificités de la rénovation urbaine

Utiliser les outils de la maîtrise foncière

Assurer la maîtrise foncière d'une opération grâce à l'expropriation

- Les exigences de la procédure de DUP
- Dissocier la phase administrative de la phase judiciaire

Utiliser le droit de préemption comme un véritable outil de maîtrise foncière

- Les garanties liées au droit de préemption et le rôle du juge
- Le contenu renforcé de la DIA
- Choisir la technique de préemption la plus adaptée : DPU, ZAD...

Étude de cas : examen de la légalité d'une décision de préemption

Choisir le financement pour les équipements publics

Le nouveau PUP

- Choisir la formule la plus adaptée à ses besoins

Les autres modes de financement

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Contrôle de l'utilisation du sol et ses contentieux

Utiliser au mieux les instruments de contrôle

Maîtriser le régime des autorisations d'urbanisme et les apports du décret du 05/01/16

- Champ d'application de la déclaration préalable du permis de construire, du permis d'aménager et du permis de démolir
- Les certificats d'urbanisme
- Les procédures de délivrance des autorisations
- Identifier les différents recours contentieux contre les autorisations d'urbanisme

Étude de cas : examen d'un refus de permis et analyse des possibilités de recours et de défense

Plan d'action personnel : formalisation des actions à mettre en œuvre pour réussir dans sa fonction

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retour d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de concevoir et de réaliser un projet urbain.

Réglementation générale de l'urbanisme

Mettre en œuvre les outils et les procédures indispensables à un projet d'urbanisme

Le droit de l'urbanisme est en évolution constante obligeant les praticiens à une nécessaire adaptation. Il est nécessaire de saisir la traduction de ces évolutions dans les documents d'urbanisme.

OBJECTIFS
- Identifier le contenu et l'articulation des documents d'urbanisme
- Choisir le montage opérationnel le plus adapté, en mesurer l'impact et évaluer le planning.
- Analyser le régime des autorisations d'urbanisme, leur instruction et leur suivi.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur les règles de l'aménagement urbain.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et chargés de mission des services urbanisme, aménagement et techniques
- Aménageurs publics et privés, DDE et DRE
- Toute personne impliquée dans la gestion de l'urbanisme local, soucieuse d'avoir une vision globale de la législation applicable

ANIMATEUR
Aline SIMARD
Avocat associé
CABINET ALMATIS

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Pour aménager un terrain, quelle autorisation nécessaire ?
- Comment l'administration contrôle-t-elle la conformité des travaux ?
- Quels risques de contentieux en droit de l'urbanime ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Déterminer la valeur, la portée des documents d'urbanisme et saisir leur articulation
- Appliquer le régime du SCoT : le régime de référence
- Maîtriser le contenu et les procédures des PLU et du PLU intercommunal
- Étudier les effets de la carte communale : objet et contenu

Test de connaissances : contrôle des connaissances acquises sous forme de QCM

Identifier le régime des autorisations d'urbanisme et réagir en cas de contentieux

Exercice d'application : rédaction d'un courrier à la suite d'un recours gracieux et motivation d'un refus de permis et d'un sursis à statuer

Identifier les opérations d'aménagement urbain et l'outil fiscal adapté
- Identifier les montages pour une opération d'aménagement
- Maîtriser le régime de la ZAC, opération d'initiative publique
- Le lotissement, opération d'aménagement d'initative privée
- Décrypter les nouvelles règles en matière de fiscalité de l'urbanisme

Test de connaissances : contrôle des connaissances acquises sous forme de QCM

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de planifier, monter et mener à bien vos projets en choisissant les documents d'urbanisme et outils opérationnels les plus adaptés.

4 JOURS | 28 heures | **Code 72239** | Tarif HT : 2 130 € - repas inclus

Paris	16 au 19 octobre 2018	**Lyon**	2 au 5 octobre 2018
29-30 mai	11-12 décembre 2018	29-30 mai	
et 26-27 juin 2018	et 15-16 janvier 2019	et 26-27 juin 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 10 septembre 2018 ou 19 novembre 2018 ou 19 mars 2019

Droit de l'urbanisme pour non-juristes

Analyser les règles, documents et procédures applicables

Le droit de l'urbanisme est une matière complexe et dense. Pour le pratiquer en toute confiance, les opérateurs de l'aménagement urbain doivent intégrer la réglementation, ses incidences sur les opérations et les outils qui en découlent.

OBJECTIFS
- Identifier les bases essentielles des règles d'urbanisme
- Pratiquer au mieux les instruments clés quotidiennement utilisés dans ses services : PLU, ZAC, expropriation, préemption et permis de construire.
- Analyser les enjeux de l'aménagement urbain et les outils de la maîtrise foncière.

PRÉREQUIS
Être confronté aux projets d'urbanisme.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes ou techniciens récemment nommés au sein d'un service urbanisme et aménagement
- Toute personne impliquée dans un projet urbain désirant acquérir rapidement les bases juridiques des règles d'urbanisme

ANIMATEUR
Nicolas IACOBELLI
Responsable urbanisme et aménagement
VILLE DE PARAY-VIEILLE POSTE

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Pour aménager un terrain, quelle autorisation nécessaire ?
- Comment l'administration contrôle-t-elle la conformité des travaux ?
- Quels risques de contentieux en droit de l'urbanime ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Appréhender le contexte de l'urbanisme
- Faire le point sur les textes applicables en droit de l'urbanisme
- La loi ALUR et les dernières réformes de l'urbanisme

Définir et identifier les documents locaux d'urbanisme

Maîtriser le SCoT : pièce maîtresse de la planification stratégique
Cerner le PLU : clé de voûte des projets urbains durables
Intégrer la carte communale

Exercice d'application : traduction d'un projet urbain en un règlement d'urbanisme

Les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

Mesurer les enjeux de l'aménagement

Identifier les procédures d'aménagement et choisir la plus adaptée
Maîtriser la procédure et les modalités de réalisation de la ZAC
Définir les participations et taxes d'urbanisme applicables à l'opération

Assimiler les outils de la maîtrise foncière
- Cerner la procédure d'expropriation
- Utiliser le droit de préemption

Exercice d'application : mise en œuvre du droit de préemption étape par étape

Appréhender le régime du permis de construire et des autorisations d'urbanisme
- Identifier le nouveau champ d'application des différentes autorisations de construire
- Intégrer les délais, procédures et instructions applicables

Étude de cas : déterminer le champ d'application des autorisations de construire

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de cerner les enjeux de l'aménagement, les règles applicables en urbanisme et les outils de la maîtrise foncière.

2 JOURS | 14 heures | **Code 72176** | Tarif HT : 1 450 € - repas inclus

Paris		**Lyon - Bordeaux - Nantes - Lille**
23-24 janvier 2018	16-17 octobre 2018	4-5 avril 2018
4-5 avri 2018	13-14 décembre 2018	16-17 octobre 2018
5-6 juillet 2018	22-23 janvier 2019	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 22 mai 2018 ou 19 novembre 2018 ou 18 mars 2019

L'indispensable du droit de l'urbanisme

Analyser l'essentiel des règles en un jour

La priorité donnée par le gouvernement à la construction ces dernières années, fait du droit de l'urbanisme un droit désormais incontournable notamment suite à l'adoption de la loi Logement. Il reste cependant assez peu connu et confondu avec d'autres domaines qui lui sont proches comme celui de la construction ou de l'environnement. C'est pourquoi il est essentiel pour mener à bien vos projets urbains, d'intégrer les principaux enjeux opérationnels du droit de l'urbanisme et ses mutations.

OBJECTIFS
- Expliciter l'objet et les enjeux de la règle d'urbanisme
- Déterminer quelle autorisation d'urbanisme obtenir pour quel projet.
- Mettre en œuvre les bons réflexes pour sécuriser son opération.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur les règles de l'aménagement urbain.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes ou techniciens récemment nommés au sein d'un service urbanisme et aménagement
- Toute personne impliquée dans un projet urbain désirant acquérir rapidement les bases juridiques des règles d'urbanisme

ANIMATEUR
Aurélien MASSAGUER
Avocat à la Cour
CABINET MASSAGUER & SIMON

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les règles d'urbanisme applicables et les mécanismes publics d'aménagement

Intégrer l'objet et la finalité du droit de l'urbanisme
- Situer les règles d'urbanisme par rapport aux autres législations
- Savoir articuler les principales normes d'urbanisme

Étude de cas : détermination de la faisabilité d'un projet selon le PLU de la commune d'implantation

Identifier les mécanismes publics d'aménagement de l'espace
- Maîtriser le foncier : droit de préemption et d'expropriation
- Choisir la procédure et le mode de réalisation de l'opération d'aménagement...

Exercice d'application : détermination du risque de préemption lors de la vente d'un terrain

Appréhender la fiscalité s'appliquant au droit de l'urbanisme
- Différencier les équipements publics relevant de la collectivité des équipements propres relevant de l'opérateur
- Identifier les contributions d'urbanisme, leur champ d'application et leur mode de recouvrement...

Étude de cas : détermination du montant de la taxe d'aménagement applicable à un projet

Pratiquer les actes individuels du droit de l'urbanisme
- Utiliser le certificat d'urbanisme
- Identifier l'autorisation nécessaire au projet
- Obtenir et délivrer l'autorisation d'urbanisme
- Exécuter et gérer l'autorisation d'urbanisme

Exercice d'application : détermination des précautions à prendre en cas de retard ou d'évolution d'un projet

Analyser les grandes règles du contentieux de l'urbanisme
- Identifier les contentieux de l'urbanisme : administratif, civil et pénal
- Prévenir le contentieux de l'urbanisme : déclencher les délais de recours, les modes amiables de règlement des litiges, les écueils à éviter

Étude de cas : déterminiation du caractère définitif d'un permis de construire

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
A l'issue de cette formation, vous disposerez des règles essentielles applicables à un projet urbain.

1 JOUR	7 heures	Code 72342	Tarif HT : 890 € - repas inclus

Paris	7 juin 2018	2 octobre 2018	3 décembre 2018

Réglementation et pratique du droit de l'urbanisme

Gérer efficacement son projet urbain dans le respect du Code de l'urbanisme

Le droit de l'urbanisme est une matière complexe et dense qui évolue constamment. La connaissance des notions et instruments clés (SCoT, PLU, ZAC, concession d'aménagement, permis de construire et autorisations d'urbanisme) s'avère indispensable pour concevoir et réaliser un projet urbain.

OBJECTIFS
- Définir son projet urbain et le traduire dans les documents d'urbanisme.
- Appliquer les bonnes procédures pour obtenir les autorisations d'urbanisme.
- Choisir l'outil d'aménagement approprié pour la réalisation de l'opération.

PRÉREQUIS
Avoir un minimum de connaissances en droit de l'urbanisme ou de l'aménagement ou avoir suivi " Réglementation générale de l'urbanisme " (code 72239 p. 67) ou " Droit de l'urbanisme pour non-juristes " (code 72176 p. 68)

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et chargés de mission des services urbanisme, aménagement et techniques
- Aménageurs publics et privés, DDE et DRE
- Toute personne impliquée dans la gestion de l'urbanisme local et la mise en œuvre pratique des projets d'aménagement

ANIMATEUR
Hugues VAN DOOREN
Juriste, Consultant
ENJEA AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir une stratégie de planification urbaine

Identifier le rôle intégrateur du SCOT
- L'élargissement de son champ d'application et ses procédures d'évolution
- Le document intégrateur de la planification urbaine
- Le volet commercial du SCoT

Traduire son projet urbain dans le PLU
- Le contenu des dossiers de PLU
- Les procédures d'élaboration et de gestion
- L'obligation du PLU interccommunal
- L'apparition d'un PLU infracommunautaire
- Les enjeux liés à la disparition des POS
- La compatibilité entre le PLU et les autres documents de planification

Mesurer la portée de la carte communale

Instaurer une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

Obtenir les autorisations d'urbanisme requises

Le champ d'application des autorisations d'urbanisme
- La déclaration préalable
- Les permis de construire et d'aménager
- Le dépôt d'un permis de démolir

L'achèvement des procédures
- Le contrôle de la conformité des travaux

Monter une opération d'aménagement en choisissant l'outil adapté

Déterminer une stratégie opérationnelle
- Les critères de choix de la ZAC et des autres procédures de division et d'aménagement

Cerner le régime des ZAC
- Le sort des ZAC existantes en l'absence de PLU
- Opérations réalisées en ZAC et hors ZAC
- La concertation
- Le contenu du dossier de ZAC

Maîtriser la concession d'aménagement
- Publicité et mise en concurrence
- Les conséquences pour les conventions futures, passées ou en cours
- La modification de la concession et la gestion des avenants

Identifier les participations et taxes d'urbanisme applicables à l'opération

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de traduire votre projet urbain dans vos documents d'urbanisme et de choisir la procédure d'aménagement la plus adaptée à votre projet.

2 JOURS	14 heures	Code 72028	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus

Paris		Lyon - Bordeaux - Nantes - Lille
15-16 mars 2018	20-21 novembre 2018	12-13 juin 2018
12-13 juin 2018		20-21 novembre 2018

Contentieux de l'urbanisme

Gérer les litiges liés à ses projets

La réglementation n'a cessé d'évoluer en matière d'urbanisme, bouleversant les pratiques et obligeant les différents acteurs à s'adapter aux changements. Mesurez les risques contentieux afin de sécuriser l'exécution de vos projets.

OBJECTIFS
- Identifier l'articulation du contentieux de l'urbanisme avec le contentieux civil et pénal.
- Analyser les avantages et les inconvénients de chaque option procédurale.
- Concevoir une stratégie contentieuse en fonction des moyens de forme et de fond invoqués.

PRÉREQUIS
Avoir une connaissance générale du droit de l'urbanisme et des règles contentieuses en droit public ou avoir suivi " Réglementation et pratique du droit de l'urbanisme " (code 72028 p. 69).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et agents des services urbanisme, aménagement et juridique
- Avocats spécialisés en droit de l'urbanisme ou en droit public
- Toute personne participant aux contentieux de l'urbanisme

ANIMATEUR
Valérie GUÉGUEN
Avocat Associé
FIDAL

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Déterminer les règles liées au contentieux des documents d'urbanisme
- Les actes susceptibles de recours
- La nature des différents recours
- Les règles relatives au recours
- Les moyens d'annulation
- Les voies de recours contre la décision

Exercices d'application : déterminer une stratégie face à un recours gracieux contre une délibération approuvant la révision d'un PLU

Déterminer les règles liées au contentieux des autorisations d'urbanisme
- Procéder à un recours en annulation

Étude de cas : analyse commentée de plusieurs recours contentieux
- Former un référé
- Délimiter les pouvoirs du juge
- Obtenir l'exécution des décisions

Exercice d'application : annulation d'un permis de construire alors que la construction est achevée
- Engager un contentieux indemnitaire
- Mesurer les conséquences d'un recours abusif

Maîtriser les contentieux civil et pénal de l'urbanisme
- Les conditions de recevabilité de l'action des tiers
- La violation des règles d'urbanisme
- La demande en réparation au civil
- Les délais à respecter

Mettre en œuvre le contentieux pénal de l'urbanisme
- Les catégories d'infractions
- Les personnes responsables et la mise en jeu de leur responsabilité
- La procédure devant les juridictions répressives
- Les sanctions
- Le nouveau délai de prescription de l'action pénale

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous disposerez de toutes les clés pour faire face aux risques contentieux en matière d'urbanisme.

2 JOURS	14 heures	Code 72285	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus	
Paris	29-30 mai 2018	27-28 septembre 2018	10-11 décembre 2018	

Évaluation environnementale et étude d'impact

Analyser et gérer les procédures étape par étape

Pour un aménageur ou un concepteur de projets urbains, intégrer les enjeux environnementaux est fondamental. L'élaboration de l'évaluation environnementale métamorphosée par l'ordonnance du 03/08/16 constitue une étape clé de la conception de tous les projets, aussi bien au stade de leur planification, que de leur réalisation.

OBJECTIFS
- Identifier les enjeux de l'intégration des préoccupations environnementales dans le droit de l'urbanisme.
- Analyser les enjeux de l'évaluation environnementale et de l'étude d'impact.
- Gérer la procédure et mettre en œuvre la bonne méthodologie de l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme.

PRÉREQUIS
Maîtriser l'essentiel du régime des documents d'urbanisme ou avoir suivi " Le Plan Local d'Urbanisme " (code 72068 p. 72)

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de l'urbanisme et de l'aménagement
- Ingénieurs et chargés d'opérations
- Toute personne susceptible de travailler sur un projet urbain

ANIMATEUR
Frédérique FERRAND
Docteur en Droit - Avocat à la Cour

PROGRAMME
Perfectionnement

Mesurer les enjeux de l'étude d'impact et cerner son champ d'application
- La concertation avant le dépôt de l'étude d'impact
- Les travaux obligatoirement soumis à étude d'impact
- Les travaux dispensés d'étude d'impact

Maîtriser le contenu
- Déterminer les précautions particulières à prendre
- Le régime de l'évaluation des incidences Natura 2000

Analyser la procédure
- La soumission pour avis à l'autorité de l'État compétente en matière d'environnement
- Les formalités de publicité de l'étude d'impact

Identifier l'évaluation environnementale des plans et des programmes

Appréhender son champ d'application
- La liste limitative des plans et programmes soumis à évaluation environnementale
- La spécificité des programmes inscrits dans les sites Natura 2000
- Les cas de dispenses

Définir la forme et le contenu
- Analyser le contenu du rapport environnemental
- Mesurer les spécificités du dossier d'évaluation pour les programmes inscrits dans les sites Natura 2000

Maîtriser la procédure
- Les consultations requises
- La participation et l'information du public

Maîtriser l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme

Mesurer les enjeux de la démarche
- La soumission systématique des documents d'urbanisme supra-communaux (SCOT)
- La soumission sous condition des PLU
- La dispense de certaines procédures

Méthodologie de l'évaluation environnementale
- La forme et le contenu de l'évaluation
- Les rubriques communes aux rapports de présentation de tous les documents d'urbanisme
- Les éléments spécifiques à certains documents d'urbanisme

Connaître la procédure
- Les consultations requises
- Le suivi des documents d'urbanisme

Étude de cas : rédaction d'une évaluation environnementale

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de définir les différentes étapes de l'évaluation environnementale et de l'étude d'impact.

1 JOUR	7 heures	Code 72197	Tarif HT : 890 € - repas inclus	
Paris	5 avril 2018	14 juin 2018	15 novembre 2018	

Concertation et enquêtes publiques

Organiser et conduire ses procédures

La plupart des projets ou décisions administratives doivent aujourd'hui être précédés d'une concertation et/ou d'une enquête publique dématérialisée ou non depuis l'adoption de l'ordonnance du 03/08/16. Ces procédures, devenues obligatoires dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement et d'équipement ont connu des évolutions auxquelles il faut s'adapter.

OBJECTIFS
- Identifier le champ d'application des enquêtes publiques.
- Analyser les procédures applicables.
- Gérer les différents interlocuteurs et leur rôle respectif.

PRÉREQUIS
Avoir une connaissance de la réglementation générale de l'urbanisme opérationnel et réglementaire ou avoir suivi " Réglementation générale de l'urbanisme " (code 72239 p. 67).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de l'urbanisme, de l'aménagement et des opérations foncières
- Ingénieurs et chargés de projets urbains
- Toute personne impliquée dans la mise en œuvre d'une procédure de concertation et/ou d'enquête publique

ANIMATEURS
Frédérique FERRAND
Docteur en Droit - Avocat à la Cour

Kevin GUEREL
Chef de projets
AIRE PUBLIQUE

PROGRAMME

Perfectionnement

Réaliser la concertation en amont du projet

Intégrer la notion de concertation
- Les objectifs de la concertation
- Les catégories d'opérations d'aménagement et d'équipement visées

Définir le champ d'application de la concertation étendu aux procédures d'élaboration et de révision des SCoT et PLU
- Le calendrier de la concertation et les personnes associées
- Le bilan de la concertation

Mettre en œuvre la concertation
- L'organisation de la procédure, les outils

Exercice d'application : élaboration d'une stratégie de concertation et rédaction d'une délibération en fixant les modalités

Conduire la concertation
- Les informations à communiquer sur le projet
- L'animation des réunions publiques
- La consultation de la population

Exercice d'application : préparation d'une réunion de concertation

Étude de cas : participation à une réunion de concertation

Définir quand et comment recourir aux différentes catégories d'enquêtes publiques

Programmer la concertation avant l'enquête publique

Déterminer le cadre juridique et le champ d'application des enquêtes publiques
- L'articulation des différentes réglementations
- L'enquête publique dématérialisée

Maîtriser le déroulement de la procédure
- La constitution du dossier
- Le renforcement du rôle du commissaire enquêteur
- L'ouverture et le déroulement de l'enquête

Gérer les suites de l'enquête
- Analyser le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur
- Mesurer les conséquences d'un avis défavorable du commissaire enquêteur

Étude de cas : examen de rapport de commissaire enquêteur
- Identifier les marges de manœuvre du maître de l'ouvrage à l'issue de l'enquête

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mener à bien vos concertations et enquêtes publiques en amont de votre projet.

2 JOURS	14 heures	Code 72031	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	26-27 mars2018	19-20 juin 2018	11-12 octobre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation.
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 25 mai 2018 ou 13 décembre 2018

L'urbanisme commercial

Développer sa stratégie de développement commercial selon ses documents d'urbanisme

L'avis du Conseil d'État du 23/12/16 répond à un objectif de clarification du régime du permis de construire valant Autorisation d'Exploitation Commerciale (AEC). Les collectivités territoriales et les documents d'urbanisme ont une place importante dans cette procédure. Bien connaître la réglementation et son articulation avec les règles d'urbanisme devient une obligation incontournable pour l'ensemble des acteurs.

OBJECTIFS
- Identifier tous les enjeux de l'urbanisme commercial et les prendre en compte en amont.
- Analyser les règles de fond et les procédures applicables.
- Gérer l'ensemble des risques aux stades administratifs et contentieux.

PRÉREQUIS
Avoir de bonnes connaissances des règles d'urbanisme ou avoir suivi " Réglementation et pratique du droit de l'urbanisme " (code 72028 p. 69).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs et responsables juridiques, immobiliers et développement de la grande distribution
- Responsables et chargés d'études urbanisme, aménagement et/ou urbanisme commercial au sein des collectivités territoriales, des EPCI, des CCI...
- Avocats, juristes et responsables contentieux

ANIMATEUR
Jean-André FRESNEAU
Avocat
PARME AVOCATS

PROGRAMME

Perfectionnement

Décrypter la réglementation
- Comprendre les changements apportés par l'avis du CE du 23/12/16
- Cerner les modalités de la réforme opérée par les lois ALUR, ACTPE et MACRON
- Appliquer le régime transitoire

Identifier les points clés du régime en vigueur aujourd'hui

Déterminer le champ de l'AEC
- Distinguer les projets soumis à autorisation de ceux qui en sont dispensés
- Identifier les particularités du permis de construire tenant lieu d'AEC
- Identifier les règles applicables au " drive "
- Identifier le mécanisme de la saisine volontaire de la CDAC pour les projets commerciaux de 300 à 1 000 m², **Identifier les particularités du permis de construire tenant lieu d'AEC**
- Dérouler le calendrier d'instruction de la demande de permis tenant lieu d'AEC
- Constituer le dossier complet de demande d'AEC
- Appréhender le rôle des services instructeurs et échanger avec eux
- Décrypter la nouvelle pratique des commissions
- Articuler un recours devant la CDAC puis la CNAC

Identifier les acteurs décisionnels

Cerner les nouvelles conditions d'autorisation des projets
- Prendre en compte l'obligation de compatibilité avec les orientations SCoT et du DAAC
- Identifier les informations et documents essentiels à produire au dossier

Étude de cas : examen d'un projet examiné par la CDAC et la CNAC, détermination par chaque participant du sens de l'avis, rédaction des motifs et confrontation des différentes appréciations

Appréhender les conditions de réalisation des projets
- Identifier les délais et définir le calendrier
- Mesurer les conséquences d'une modification substantielle du projet commercial
- Identifier les opportunités qu'offre l'abrogation du caractère incessible de l'autorisation d'exploitation commerciale

Gérer les risques contentieux

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de comprendre les tenants et les aboutissants de la réglementation en matière d'urbanisme commercial et sa traduction dans la pratique.

2 JOURS	14 heures	Code 72178	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	5-6 juin 2018	15-16 novembre 2018	

Les fondamentaux de l'aménagement urbain

Analyser les outils de l'aménagement et optimiser le montage de son opération

Il est important de mettre en œuvre les procédures les plus adaptées, afin de créer des espaces de vie harmonieux qui, dans une perspective de développement durable, répondent aux besoins de la population.

OBJECTIFS
- Identifier la terminologie relative aux opérations d'aménagement.
- Décrire le rôle des différents acteurs et leurs missions
- Analyser les difficultés qui peuvent survenir dans le montage d'une opération d'aménagement.

PRÉREQUIS
Être confronté à des opérations d'aménagement.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et chargés d'opérations récemment nommés au sein d'un service urbanisme et/ou aménagement
- Secrétaires, assistant(e)s des responsables d'opérations et aménageurs publics ou privés

ANIMATEUR
Frédérique FERRAND
Docteur en Droit - Avocat à la Cour
VOVAN ASSOCIÉS

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quels droits offerts par le certificat d'urbanisme ?
- Quels travaux nécessitent un permis de construire ?
- Quelles pièces déposer pour réaliser une construction ?

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 14 mai ou 4 septembre 2018 ou 8 janvier 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner les évolutions urbaines et les besoins d'aménagement
- **Définir les grandes étapes de l'histoire urbaine**
- **Identifier les conséquences sur les besoins actuels d'intervention**
- Les différents types d'opérations, les acteurs
- Le rôle de l'économie mixte dans l'aménagement
- Le nouvel outil SPLA-IN issu de la loi du 28/02/17
- Les conditions de coopération États/collectivités
- **Différencier l'urbanisation et le renouvellement urbain**
- Étude de cas : analyse d'un PLU

Cerner le cadre juridique de l'opération d'aménagement
- Identifier les opérations concernées
- Choisir l'opération d'aménagement avec ou sans procédure d'urbanisme
- Définir les rôles et missions des aménageurs

Analyser les principales démarches et procédures d'aménagement
- Identifier le champ d'application du lotissement
- Recourir aux permis de construire et permis valant division
- Promouvoir la restauration immobilière
- Résorber l'habitat insalubre
- Monter une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

Zoom sur la ZAC : identifier les étapes clés
- Définir les objectifs
- Étude de cas : analyse commentée du montage d'un dossier de ZAC
- Procéder à la concertation de la population
- Réaliser les études préalables
- Choisir le mode de réalisation de l'opération

Le Projet Urbain Partenarial (PUP)
- **Cerner le champ d'application du PUP depuis la loi ALUR**
- Mise en situation : analyse d'une opération type, choix de la procédure et démarche d'aménagement à mettre en œuvre

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de participer au montage d'une opération d'aménagement.

2 JOURS	14 heures	Code 72153	Tarif HT : 1 450€ - repas inclus

Paris	Lyon - Bordeaux - Nantes - Lille
21-22 mars 2018	7-8 juin 2018
7-8 juin 2018	5-6 novembre 2018
5-6 novembre 2018	

Choisir sa procédure d'aménagement

Analyser les outils opérationnels et choisir le plus adapté à son projet

Les divers acteurs de l'aménagement opérationnel sont confrontés au choix de la procédure la mieux adaptée aux objectifs de leur projet. Dès lors, l'une ou l'autre des procédures offertes par le Code de l'urbanisme n'entraîne pas les mêmes conséquences et un mauvais choix peut s'avérer lourd de conséquences pour l'opérateur. Il doit être particulièrement vigilent sur les règles applicables.

OBJECTIFS
- Identifier les procédures d'aménagement existantes.
- Analyser les avantages et les inconvénients de chacune des procédures.
- Choisir la procédure d'aménagement la plus adaptée à la nature de son projet.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux de l'aménagement urbain ou avoir suivi " Les fondamentaux de l'aménagement urbain " (code 72153 p. 78).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et chargés d'opérations urbanisme et aménagement
- Aménageurs publics ou privés et promoteurs immobiliers
- Toute personne impliquée dans la mise en place et la réalisation d'une opération d'aménagement

ANIMATEUR
Karine DESTARAC
Avocat à la Cour

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les principaux instruments opérationnels
- **Le PUP, la ZAC, le lotissement et les divisions foncières**

Articuler les procédures d'aménagement avec les documents d'urbanisme
- **Maîtriser le nouveau cadre juridique des règles d'urbanisme**
- Les procédures envisageables pour mettre en compatibilité les projets avec les documents d'urbanisme
- La chronologie à respecter
- **Définir le rôle du SCOT**
- **Distinguer organisation et aménagement dans le PLU**
- **Identifier les rapports entre le PLU et la ZAC**
- **Établir les liens entre le lotissement et les documents d'urbanisme**

Mesurer les critères de choix entre la procédure de ZAC et de lotissement
- **Définir les critères de choix de la ZAC**
- Les contraintes procédurales et temporelles
- La maîtrise du foncier
- La mise en place des modalités de financement
- **Définir les critères de choix du PUP**
- Le champ d'application du PUP
- La souplesse du PUP pour financer ses opérations immobilières
- **Définir les critères de choix du lotissement**

Cerner la procédure de permis de construire valant division parcellaire
- **Analyser les avantages et inconvénients**

Recenser les opérations pouvant être réalisées sans procédure d'aménagement
- La révision des documents d'urbanisme
- Les régimes de participation

Définir les combinaisons possibles entre les différentes procédures
- L'articulation des procédures entre elles
- La planification des procédures
- Partage d'expériences : échanges entre les participants sur leurs choix de procédures d'aménagement

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'arbitrer entre les procédures d'aménagement et de choisir la plus adaptée à votre projet.

2 JOURS	14 heures	Code 72110	Tarif HT : 1 450€ - repas inclus

Paris		Lyon - Bordeaux - Nantes - Lille
5-6 février 2018	9-10 juillet 2018	17-18 mai 2018
17-18 mai 2018	3-4 octobre 2018	3-4 octobre 2018
	13-14 décembre 2018	

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

AMÉNAGEUR

Concevoir des opérations d'aménagement publiques et privées

12 jours
84 heures

CERTIFIANT BLENDED

Les procédures d'aménagement sont nombreuses et particulièrement complexes. Le choix pour réussir son projet est parfois cornélien, pour réussir chaque étape de son projet, il est indispensable de connaître les différents outils existants et leurs impacts financiers et fiscaux.

OBJECTIFS
- Identifier le champ d'application des différentes procédures d'aménagement.
- Déterminer leur financement.
- Mettre en place la meilleure stratégie pour réussir le montage, la réalisation et le financement de ses projets d'aménagement.

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance des règles applicables à l'urbanisme et à l'aménagement.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de l'aménagement
- Lotisseurs et aménageurs
- Toute personne amenée à intervenir dans le cadre d'une procédure d'aménagement

ANIMATEURS
Nicolas GATEAU-LEBLANC
Directeur, TERRIDEV

Fabien CORBINAUD
Consultant, EXPERTISE URBAINE

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de ce cycle, vous serez en mesure d'exercer le métier d'aménageur dans une structure publique ou privée et de maîtriser les outils et procédures disponibles pour mener à bien des opérations d'aménagement.

MODULE 1 Déterminer le montage d'opération d'aménagement public et privé 2 jours

OBJECTIFS
- Cerner les spécificités des opérations d'aménagement.
- Maîtriser les différentes étapes d'une opération d'aménagement.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir les opérations d'aménagement public et privé
- La définition de la notion d'opération d'aménagement
- Le rôle intégrateur du SCoT
- L'organisation de l'aménagement dans le PLU et le PLU intercommunal
- Les rapports entre les documents d'urbanisme et l'opération d'aménagement

Préparer son opération
- Le rôle et les missions de chaque acteur
- Les opérations d'aménagement avec ou sans procédure d'urbanisme
- La compatibilité de l'opération avec les documents et l'adaptation des documents
- Les réserves foncières

Mener à bien son opération
- La faisabilité de l'opération
- La concertation préalable et le débat public
- Les études préalables, pré-opérationnelles et opérationnelles
- Le choix du mode de réalisation : la régie, le mandat ou la concession d'aménagement

Cerner les différentes phases d'une opération d'aménagement
- Les montages spécifiques aux opérations d'aménagement public
- Les montages pour les opérations publiques et privées mobilisant les outils

Exercice d'application : validation de la bonne réalisation des étapes essentielles d'une opération

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Identifier les modalités de mise en œuvre des procédures d'aménagement 3 jours

OBJECTIFS
- Identifier les différentes procédures d'aménagement.
- Faire le choix adapté à son projet.

PROGRAMME
Recourir à la ZAC
- La ZAC, procédure d'initiative publique
- Les modalités de création et de réalisation de la ZAC : la définition du programme, les participations à la charge de l'aménageur, le bilan prévisionnel et le phasage des opérations
- La concertation et le bilan de concertation
- Les modalités de désignation de l'aménageur et les risques contentieux liés
- La ZAC et les autorisations d'urbanisme
- L'évolution de la ZAC en cours d'opération : la modification du dossier de création et de réalisation
- La fin de la ZAC

Faire un lotissement
- Le lotissement, procédure d'initiative publique ou privée
- Les projets soumis à lotissement et sa distinction avec les autres procédures
- Les étapes clés du montage : la délimitation du terrain, la division du terrain, le dossier de demande d'autorisation,
- Les équipements communs
- Les documents du lotissement
- Les contributions d'urbanisme à la charge du lotisseur

Procéder au permis valant division
- Le régime : la délivrance de l'autorisation
- Les projets concernés : les opérations de construction et d'aménagement
- L'exécution du permis valant division

Exercice d'application : choix de la bonne procédure en fonction du porteur de projet et de la nature de l'opération

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Passer par un mode contractuel 2 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser la procédure de passation d'une concession d'aménagement.
- Intégrer les spécificités et les bonnes pratiques de recours au PUP.

PROGRAMME
Gérer le droit des sols
- La passation : les modalités de publicité et de mise en concurrence
- L'objet du contrat et les missions du concessionnaire
- L'exécution et les modifications de la concession
- Le traité de concession
- Les règles financières entre la personne publique et le concessionnaire
- La question des subventions

Étude de cas : analyse commentée d'un traité de concession
- Recourir au PUP
- Le nouveau PUP depuis la loi ALUR du 24/03/14
- Les partenaires à la convention et le respect des engagements contractuels
- Le contenu de la convention et sa durée
- Le partage des financements
- La gestion de la convention

Étude de cas : analyse commentée d'un modèle de convention de PUP

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

12 JOURS | 84 heures | **Code 72250**

Paris - Promotion 1
28-29 mars, 16 au 18 mai, 12-13 juin, **25 juin***, 10-11 juillet, 19 au 21 septembre 2018 et **17 janvier**** 2019
Paris - Promotion 2
16-17 octobre, 14 au 16 novembre, 11-12 décembre , **17 décembre 2018***, 22-23 janvier, 13 au 15 mars et **2 juillet**** 2019

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 6 120 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 4 895 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 4 160 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?

CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP

AMÉNAGEUR
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS

AMÉNAGEUR

Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES

1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 020 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 2 940 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Cerner les modalités de mise en œuvre de l'opération d'aménagement 2 jours

OBJECTIFS
- Déterminer les modalités d'acquisition et de gestion foncière.
- Assurer la commercialisation de son opération.

PROGRAMME
Communautés d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation

Assurer la maîtrise foncière du terrain
- L'acquisition amiable
- Le recours à la préemption ou à l'expropriation
- La valeur vénale du terrain
- Les risques contentieux

Exercice d'application : établissement du schéma des procédures d'expropriation et de préemption

Maîtriser la qualité du projet et coordonner les chantiers
- Les cahiers des charges de cession de terrain
- Les cahiers de limite de prestations techniques
- Les cahiers des charges de chantier de bâtiments

Commercialiser son opération
- Les différents modes possibles et leur encadrement juridique en fonction du montage choisi
- Les contrats
- Les consultations promoteurs
- Les outils de maîtrise du projet
- Exercice d'application : organisation une consultation de promoteurs

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 4 Utiliser les outils de pilotage de l'opération d'aménagement 3 jours

OBJECTIFS
- Déterminer les financements adaptés à son opération.
- Élaborer le bilan financier de son opération.

PROGRAMME
Communautés d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation

Définir les régimes des contributions exigibles pour le financement des équipements publics
- Les personnes concernées
- Les cas particuliers selon la procédure d'aménagement choisie
- Le champ d'application des taxes et participations

Identifier les taxes imposables aux constructeurs et aux aménageurs
- La taxe d'aménagement et son évolution
- Les autres taxes d'urbanisme : le versement pour sous-densité, la redevance pour l'archéologie préventive...
- La TVA immobilière

Élaborer le bilan financier de son opération
- La programmation des recettes
- La définition des dépenses
- La faisabilité du programme
- Le plan de trésorerie
- La place et l'investissement de la collectivité publique
- La répartition des risques entre les secteurs public et privé
- Exercice d'application : élaboration d'un bilan de faisabilité d'une opération

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retour d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Qu'est-ce qui différencie communication performante et persuasion ?
- Comment obtenir une validation positive ?
- Quelle démarche suivre pour lever les résistances de ses interlocuteurs ?

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

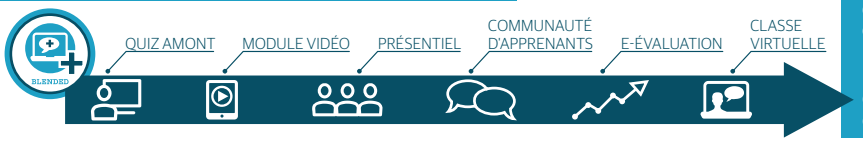

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

Mener à bien une opération d'aménagement public

Gérer l'opération de la maîtrise foncière à la délivrance des autorisations

Le cadre de la conception et de la passation des opérations d'aménagement public a fortement évolué et révèle de nouveaux enjeux pour l'aménagement urbain. Dès lors, maîtriser les règles applicables au territoire sur lequel le projet se déroule et identifier les avantages et inconvénients de chacun des outils opérationnels s'avèrent essentiels pour réaliser une opération.

OBJECTIFS

- Identifier les outils adaptés pour la réalisation des opérations d'aménagement et les rôles des différents acteurs.
- Analyser les connexions entre les différentes procédures et les règles encadrant les opérations d'aménagement public.
- Concevoir l'opération, de la concertation à sa réalisation.

PRÉREQUIS

Avoir de bonnes connaissances en aménagement urbain ou avoir suivi " Les fondamentaux de l'aménagement urbain " (code 72153 p. 78).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables de l'urbanisme opérationnel
- Aménageurs publics et privés
- Toute personne impliquée dans la conduite de projets d'aménagement et soucieuse de bien maîtriser l'environnement juridique de ces projets

ANIMATEUR

Éric BINETEAU
Avocat Associé
HORUS AVOCATS

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir les opérations d'aménagement
- Intégrer la réglementation applicable
- Distinguer les opérations d'aménagement avec ou sans procédure d'urbanisme

Préparer l'opération d'aménagement

Permettre la réalisation de l'opération dans les documents d'urbanisme et avec des mesures de sauvegarde
- L'inscription des opérations dans les documents d'urbanisme
- La mise en place d'emplacements réservés
- Le sursis à statuer et le droit de préemption

Créer des réserves foncières par voie d'expropriation ou de préemption

Mettre en œuvre l'opération d'aménagement
- Organiser la concertation préalable et le débat public
- Déterminer qui réalise les études préalables et selon quelles modalités
- Choisir le mode de réalisation
- Mettre en place les procédures et les contrats
- Adapter le document d'urbanisme

Mettre en place la procédure d'urbanisme
- La zone d'aménagement concerté
- Le permis d'aménager et le lotissement
- Le permis de construire groupé

Réaliser l'opération d'aménagement
- Les acquisitions foncières
- La réalisation des travaux
- L'archéologie préventive
- La commercialisation de l'opération
- Les cessions immobilières des collectivités territoriales et des EPL

Identifier le régime de TVA applicable

Exercice d'application : prendre en compte les compétences des acteurs, les règles d'urbanisme applicables et les contraintes particulières, afin de déterminer les modalités de réalisation et les étapes de mise en œuvre adaptées pour la réalisation du projet d'aménagement proposé.

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de déterminer l'ensemble des contraintes à prendre en compte pour mener à bien votre opération.

2 JOURS	14 heures	Code 72029	Tarif HT : 1 450€ - repas inclus	
Paris	27-28 mars 2018	20-21 juin 2018	20-21 novembre 2018	

Le permis de construire valant division

Analyser les avantages de cet outil pour ses projets d'aménagement

La réalisation d'opérations d'aménagement et immobilières passe aujourd'hui par des montages juridiques complexes. Cela implique une pluralité de maîtres d'ouvrage sur une même unité foncière ou la réalisation d'une opération unique sur une pluralité de propriétés foncières. Le permis valant division permet de simplifier certaines procédures d'aménagement.

OBJECTIFS

- Identifier les aménagements pouvant être effectués avec le permis valant division.
- Appliquer la procédure du permis valant division.
- Gérer le contentieux du permis de construire valant division.

PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux de l'aménagement urbain ou avoir suivi " Les fondamentaux de l'aménagement urbain " (code 72153 p. 78) ou " Choisir sa procédure d'aménagement " (code 72110 p. 79).

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs et responsables de l'urbanisme, de l'aménagement et de services fonciers
- EPL, entreprises de construction, aménageurs publics et privés
- Avocats, notaires et conseils

ANIMATEUR

Éric BINETEAU
Avocat Associé
HORUS AVOCATS

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir le régime du permis de construire valant division

Maîtriser son champ d'application
- Les divisions en jouissance et en propriété
- La construction de plusieurs bâtiments
- La division avant l'achèvement des travaux

Instruire la demande
- La composition du dossier
- Le délai d'instruction
- La majoration du délai
- La prolongation du délai majoré
- Les consultations pendant l'instruction
- La conformité du projet par rapport aux règles d'urbanisme
- Le permis express

Exécuter le permis valant division et réaliser le projet
- La durée de validité de l'autorisation
- Le transfert partiel du permis
- La modification du projet
- La commercialisation des lots
- La réalisation des travaux
- La conformité des travaux

Appréhender le contentieux du permis de construire groupé
- Le contenteux administratif
- Le contentieux civil
- Le contentieux pénal

Financer les équipements publics
- La taxe d'aménagement et la taxe d'aménagement groupée
- Le PUP

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous maîtriserez le régime du permis valant division et pourrez identifier les aménagements pouvant être effectués avec cette procédure.

1 JOUR	7 heures	Code 72240	Tarif HT : 890 € - repas inclus	
Paris	29 mars 2018	5 juin 2018	8 novembre 2018	
Lyon	4 juin 2018	8 novembre 2018		

Monter une opération de lotissement

Gérer la procédure, des aspects techniques au montage opérationnel

Le lotissement constitue une opération d'aménagement à part entière. Il est important, pour l'ensemble des acteurs de l'acte de lotir, de percevoir l'imbrication des différentes phases de l'aménagement et du montage opérationnel. La loi LCAP a réformé le lotissement afin de garantir une qualité architecturale et paysagère.

OBJECTIFS
- Identifier le nouveau régime des divisions foncières.
- Examiner les avantages de la procédure de lotissement.
- Concevoir le montage financier, fiscal et la commercialisation d'une opération de lotissement.

PRÉREQUIS
Connaître les différentes procédures pour monter une opération d'aménagement ou avoir suivi " Les fondamentaux de l'aménagement urbain " (code 72153 p. 78) ou " Choisir sa procédure d'aménagement " (code 72110 p. 79).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de l'urbanisme et de l'aménagement ou d'un service foncier
- Aménageurs publics et privés et promoteurs immobiliers
- Toute personne associée à des opérations de lotissement

ANIMATEUR
Guillaume DE LA LUBIE
Aménageur foncier
URBANISME & PATRIMOINE

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Comment trouver un foncier ?
- Quelle valorisation du foncier ?
- Quels enjeux et quel contenu du bilan promoteur ?

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Adopter de manière stratégique la technique du lotissement

Délimiter les cas où le lotissement doit être privilégié

Distinguer clairement le lotissement des autres outils d'aménagement
- ZAC, permis de construire valant division et copropriété horizontale

Garantir la qualité architecturale et paysagère du lotissement

La conception du lotissement
- Apports et limites de la loi Patrimoine
- Constituer une équipe pluridisciplinaire
- Concevoir un lotissement dense

L'opportunité d'une mission de coordination des permis de construire

Panorama des certifications et démarches environnementales

Identifier les étapes clés du montage opérationnel

Analyser le régime des divisions foncières
- L'évolution du champ d'application de la procédure de lotissement
- Les documents du lotissement

Analyser le contexte juridique et technique du terrain
- Analyser le PLU et comment le faire évoluer

Garantir la maîtrise du foncier
- La négociation des conditions suspensives

Exercice d'application : négocier une promesse de vente sur le foncier

Choisir le montage financier le plus adapté

Déterminer la composition du dossier de demande d'autorisation
- Les pièces obligatoires/facultatives
- Le contenu du règlement
- Le rôle du service instructeur et son pouvoir de prescription

Exercice d'application : remplir une demande de permis d'aménager

Utiliser toutes les ressources du Code de l'urbanisme
- La commercialisation et la délivrance des permis de construire
- Les garanties d'achèvement

Réaliser des équipements communs : échelonnement et gestion provisoire

Faire face aux imprévus : la modification du lotissement

Intégrer l'archéologie préventive dans le montage de l'opération

Gérer les apects financiers et fiscaux du lotissement

Délimiter le régime financier des équipements
- Définir les contributions d'urbanisme exigibles du lotisseur
- Identifier les équipements propres à la charge du lotisseur : la consistance et les limites, le cas des réseaux d'eau et d'électricité

Maîtriser la fiscalité des mutations de terrain
- Choisir le régime adapté

Contrôle de connaissances : QCM de validation des acquis de la formation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de conduire les différentes phases du montage d'une opération de lotissement.

2 JOURS	14 heures	Code 72033	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	28-29 mai 2018	10-11 octobre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 28 juin 2018 ou 12 novembre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Piloter le montage d'un lotissement durable

OBJECTIFS
- Identifier les enjeux et bonnes pratiques en matière de qualité environnementale et architecturale d'un lotissement.
- Concevoir un lotissement dense selon les bonnes méthodologies réglementaires et techniques.

PRÉREQUIS
Connaître les bases du montage d'opérations de lotissement.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de l'urbanisme et de l'aménagement ou d'un service foncier
- Aménageurs publics et privés et promoteurs immobiliers
- Toute personne associée à des opérations de lotissement

ANIMATEUR
Guillaume DE LA LUBIE
Aménageur foncier
URBANISME & PATRIMOINE

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser la qualité environnementale et architecturale du lotissement
- Définir les certifications et démarches environnementales : le principe des cibles environnementales, les méthodologies participatives, le suivi des objectifs
- Analyser les apports et les limites de la loi du 06/07/16 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine
- Le contenu et la portée du Cahier des Prescriptions Architecturales, Paysagères et Environnementales
- Mesurer l'importance des missions de conception et de coordination des permis de construire

Mettre en œuvre la technique du lotissement dense
- Définir la densite : pourquoi et jusqu'où
- Analyser les règles d'urbanisme au regard de l'objectif de densité
- Réaliser un plan masse adapté aux prescriptions architecturales

Exercice d'application : analyse critique d'un plan de composition de lotissement dense

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous disposerez des clés pour réussir le montage d'opérations de lotissement tenant compte des règles locales d'urbanisme et des objectifs environnementaux et architecturaux.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 72351	Tarif HT : 425 €
Paris	4 avril 2018 (9h-13h)	22 novembre 2018 (14h-18h)	

Élaborer le bilan financier d'une opération d'aménagement

Développer les outils pour optimiser la gestion financière de son projet

Les chargés d'opérations sont responsables de la gestion financière des opérations d'aménagement qui leur sont confiées. Dans cette perspective, ils doivent impérativement être en mesure d'apprécier et d'expliquer l'évolution du bilan de ces opérations.

OBJECTIFS
- Identifier le contenu d'un bilan d'aménagement et intégrer les mécanismes financiers qui déterminent son évolution.
- Examiner le bilan comme la traduction chiffrée des enjeux du projet et des stratégies opérationnelles
- Développer la pratique de l'élaboration d'un bilan et d'un plan de trésorerie à partir d'exemples concrets.

PRÉREQUIS
Connaître l'environnement financier des opérations d'aménagement ou avoir suivi " Mener à bien une opération d'aménagement public " (code 72029 p. 84).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables d'opérations
- Aménageurs publics ou privés
- Toute personne impliquée dans le montage d'une opération d'aménagement

ANIMATEUR
Florence SIÉ
Directrice Régionale
SEMAPHORES

PROGRAMME

Expertise

Situer la place de l'aménagement dans la chaîne de production immobilière

Maîtriser l'économie de la chaîne immobilière
- Le lien entre économie de la promotion et économie de l'aménagement : la charge foncière
- Les caractéristiques de l'aménagement public
- Les moyens de puissance publique pour intervenir sur des périmètres larges et des enjeux complexes
- Une mise en œuvre à long terme qui induit des risques financiers

Élaborer le bilan d'opération d'aménagement comme grille de lecture de la stratégie opérationnelle

Programmer les recettes
- La définition du programme : un équilibre entre les produits déterminants de l'économie de l'opération
- L'approche des valeurs de charges foncières : le compte à rebours promoteur
- Le financement par les collectivités des coûts d'opération : périmètre et enjeux

Définir les dépenses
- La maîtrise foncière : stratégie d'appropriation et valeur foncière
- Les travaux d'espaces publics : coûts et effets sur l'attractivité de l'opération
- Les équipements publics de superstructure : les capacités de financement par l'économie de l'aménagement
- Les charges de gestion des opérations : une approche indissociable des délais de réalisation
- La conduite de la maîtrise d'ouvrage et la rémunération de l'opérateur

Exercice d'application : exposé des données d'un cas simplifié et élaboration, par groupe, d'un bilan de faisabilité représentant des objectifs de politique publique différents

Établir le financement des opérations d'aménagement
- Le plan de trésorerie comme traduction de la mise en œuvre dans le temps des stratégies opérationnelles
- Le profil du besoin de financement des opérations
- La mobilisation des collectivités en garantie ou avance dans un contexte de risque

Mesurer le résultat financier des opérations d'aménagement
- La nature du risque
- La répartition du risque public/privé
- La prise en charge du coût de l'aménagement durable

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de justifier le bilan financier d'une opération d'aménagement.

1 JOUR	7 heures	Code 72206	Tarif HT : 890 € - repas inclus	
Paris	31 mai 2018	9 octobre 2018	4 décembre 2018	

Les autorisations d'urbanisme

Analyser les régimes et les procédures des différents permis

La loi Logement adoptée à l'automne 2017 a permis d'accélérer la procédure d'octroi d'une autorisation d'urbanisme nécessaire à la réalisation de travaux de construction. Il est indispensable de comprendre les subtilités et le champ d'application de chaque autorisation pour dialoguer plus efficacement avec les responsables de services instructeurs, les promoteurs, les constructeurs, les architectes et les avocats.

OBJECTIFS
- Identifier le régime des autorisations de construire
- Appliquer les points nécessaires à l'instruction de ces autorisations.
- Analyser le risque contentieux.

PRÉREQUIS
Être confronté à des opérations d'urbanisme.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables urbanisme, aménagement, juridiques et contentieux publics ou privés
- Avocats, juristes, notaires et conseils des collectivités territoriales, EPCI, DDE
- Toute personne chargée de l'application du droit des sols

ANIMATEUR
Frédéric RENAUDIN
Avocat à la Cour
CLAIRANCE AVOCATS

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quels droits offerts par le certificat d'urbanisme ?
- Quels travaux nécessitent un permis de construire ?
- Quelles pièces déposer pour réaliser une construction ?

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Appliquer les procédures déclaratives

Maîtriser le régime de la déclaration préalable
- L'élargissement du champ d'application
- Les délais
- Le retrait d'une déclaration préalable

Analyser les certificats d'urbanisme
- Le certificat de simple information
- Le certificat pré-opérationnel
- Les garanties apportées, la cristalisation du droit et les sursis à statuer

Test de connaissances : les procédures déclaratives

Maîtriser le régime du permis de construire
- Identifier les cas dans lesquels y recourir
- Le permis de construire valant division
- Le permis de construire modificatif

Le transfert de permis de construire

Maîtriser le régime du permis d'aménager
- Cerner le champ d'application de cette autorisation
- Le lotissement
- L'aménagement de terrains pour l'hébergement touristique
- Analyser le permis valant division et son intérêt en pratique
- Le régime des contributions et taxes

Étude de cas : analyse commentée d'un dossier de permis d'aménager

Analyser le régime du permis de démolir
- Identifier le champ d'application
- La simplification du régime

Étude de cas : analyse commentée d'un dossier de permis de démolir

Cerner le risque contentieux

Le contentieux du certificat d'urbanisme
- Le contentieux de la déclaration préalable et du permis d'aménager
- Le contentieux du permis de démolir

Exercice d'application : rédaction d'une requête et de la réponse à y apporter

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable d'instruire une demande d'autorisation de construire.

2 JOURS	14 heures	Code 72082	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus	
Paris	15-16 mars 2018	14-15 juin 2018	7-8 novembre 2018	

Instruire ses permis de construire

Gérer la procédure, de la réception de la demande à la maîtrise du contentieux

Construire une maison, un lotissement ou un immeuble passe toujours par le dépôt d'un permis de construire ou d'un permis d'aménager. Le porteur d'un projet, le service instructeur et le conseiller juridique, doivent maîtriser la composition du dossier de demande, l'instruction du dossier et les risques juridiques et contentieux issus de la loi Logement de 2017.

OBJECTIFS
- Identifier le cadre réglementaire et le champ d'application du permis de construire.
- Analyser les points nécessaires à l'instruction des permis de construire afin de sécuriser leur délivrance.
- Gérer les risques de contentieux.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances sur les autorisations de construire ou avoir suivi " Les autorisations d'urbanisme " (code 72082 p. 95).

PUBLIC CONCERNÉ
- Promoteurs et constructeurs
- Services juridiques et contentieux publics ou privés
- Toute personne chargée de l'application du droit des sols dans les collectivités territoriales, EPCI et DDE

ANIMATEUR
Frédéric RENAUDIN
Avocat à la Cour
CLAIRANCE AVOCATS

PROGRAMME
Initiation

Intégrer le régime du permis de construire
- Maîtriser la réglementation
- Articuler le permis de construire avec les documents d'urbanisme

Décrypter le champ d'application du permis de construire
- Identifier les travaux soumis à permis, ceux soumis à une simple déclaration préalable, et ceux qui ne nécessitent aucune formalité au titre de l'urbanisme
- Analyser la portée du certificat d'urbanisme

Test de connaissances : questionnaire sur le nouveau régime du permis de construire

Maîtriser les nouvelles règles d'instruction
- Intégrer les règles de fond et de forme de la demande
- Cerner la simplification de l'instruction de la demande

Étude de cas : réception et instruction d'une demande de permis de construire

Identifier le nouveau régime de la conformité des travaux

Assurer la mise en œuvre du permis
- Mesurer l'impact de la caducité du permis de construire et des prorogations éventuelles
- Gérer les transferts de permis et les permis modificatifs

Intégrer les nouvelles règles contentieuses et mesurer les risques

Exercice d'application : identification des moyens de défense en réponse à un recours administratif ou contentieux

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'anticiper les difficultés pouvant survenir lors de l'instruction d'une demande de permis de construire.

2 JOURS	14 heures	Code 72081	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	26-27 juin 2018	26-27 novembre 2018	

Les fondamentaux de la maîtrise foncière

BLENDED RÉGION

Analyser les techniques et les outils de l'aménagement foncier

La maîtrise foncière conditionne l'équilibre des opérations d'aménagement et de construction. Il est indispensable de définir la méthode pour maîtriser le foncier et distinguer les différents outils : acquisition amiable, droit de préemption ou procédure d'expropriation.

OBJECTIFS
- Identifier les spécificités du droit de la propriété immobilière.
- Analyser les différentes procédures juridiques d'acquisition foncière.
- Gérer les difficultés pouvant survenir lors d'une opération.

PRÉREQUIS
Être confronté à des projets d'aménagement urbain.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et chargés de projets fonciers
- Promoteurs, constructeurs, lotisseurs, aménageurs publics et privés
- Toute personne impliquée dans le montage d'opérations

ANIMATEUR
Éric BINETEAU
Avocat Associé
SECARM HORUS AVOCATS

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 22 mai 2018 ou 11 septembre 2018

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Analyser l'évolution des politiques foncières
- Intégrer les exigences du droit communautaire dans les politiques foncières locales
- Appréhender et maîtriser les conséquences juridiques des dernières lois favorisant l'action publique foncière

Cerner les outils de la maîtrise foncière

Préparer les acquisitions amiables
- Les avant-contrats
- L'acte de vente
- Les clauses contractuelles négociables

Mettre en œuvre le droit de préemption
- Le champ d'application
- Les titulaires
- La procédure

Programmer la procédure d'expropriation
- La phase administrative
- La phase judiciaire
- Les garanties profitant aux expropriés

Mettre en œuvre une politique foncière efficace

Identifier les initiateurs du projet
- Les opérateurs publics
- Les opérateurs privés

Délimiter le périmètre foncier
- Les contraintes urbanistiques
- Les contraintes environnementales
- Les contraintes techniques
- Les contraintes financières

Choisir l'outil de maîtrise foncière adapté à son projet
- Les projets concernés
- L'opportunité : les droits de préemption
- La nécessité : la procédure d'expropriation

Exercice d'application : application des connaissances acquises sur un cas concret de maîtrise foncière

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de choisir et d'utiliser au mieux les outils de la maîtrise foncière, lors d'une opération.

2 JOURS	14 heures	Code 72083	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris 10-11 avril 2018 12-13 juin 2018	4-5 décembre 2018	Lyon - Bordeaux - Nantes - Lille 27-28 mars 2018 4-5 décembre 2018	

Techniques de prospection et de négociation foncières

Gérer chaque étape, de la recherche à la maîtrise du terrain

La maîtrise foncière est l'avantage concurrentiel majeur du promoteur et du lotisseur. Questionner ses pratiques de recherche et de négociation, les comparer avec d'autres approches, expérimenter de nouvelles méthodes seront des facteurs d'amélioration de ses résultats.

OBJECTIFS
- Identifier les caractéristiques et les spécificités du marché foncier.
- Pratiquer une recherche foncière active et améliorer ses techniques de négociation avec des propriétaires privés.
- Développer la sécurisation juridique des acquisitions.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux de la maîtrise foncière ou avoir suivi " Les fondamentaux de la maîtrise foncière " (code 72083 P. 91).

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs d'un service foncier
- Prospecteurs fonciers, promoteurs et lotisseurs
- Toute personne impliquée dans le montage d'opérations et la gestion foncière

ANIMATEUR
Alain JOUHANNEAU
Formateur-Consultant

PROGRAMME

Perfectionnement

Déterminer les caractéristiques et spécificités du marché foncier
Déterminer les enjeux et les outils de la maîtrise foncière : le cas des ZAC publiques
- Analyser les avantages et inconvénients
- Optimiser le suivi et les réponses au concours
- Cultiver le relationnel
- Asseoir sa notoriété

Appliquer les méthodes de recherche de terrains privés
- Le ratissage des terrains constructibles
- Le relationnel, la communication
- L'état de veille
- L'utilisation d'une base de données active
- La mise en constructibilité

Développer la communication
Améliorer ses techniques de négociation avec des propriétaires privés
Maîtriser les cinq phases de la négocation
- Mettre en confiance
- Découvrir les motivations conscientes et inconscientes
- Proposer : les termes de l'offre et les modalités de sa présentation
- Dissuader les objections
- Conclure et garder le contrat

Partages d'expériences : présentation et analyse de différentes situations réelles de négociations sur la base de l'expérience du formateur et des participants, identifications des bonnes pratiques

Sécuriser ses accords sur le plan juridique
- Identifier les types de contrats
- S'approprier les différentes garanties apportées au vendeur
- Définir les clauses suspensives
- Connaître les modalités du prix et du paiement

Maîtriser la fiscalité de la vente des terrains à bâtir
- La TVA applicable
- La taxe communale sur les terrains rendus constructibles
- La taxe nationale sur les terrains nus rendus constructibles
- Les plus-values immobilières des particuliers

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en œuvre une recherche active du foncier et de négocier de manière optimale.

2 JOURS	14 heures	Code 72209	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	28-29 mai 2018	1er-2 octobre 2018	6-7 décembre 2018

Expropriation

Assurer la maîtrise foncière d'une opération

Les opérations d'aménagement nécessitent régulièrement le recours à la procédure d'expropriation. Cette procédure, souvent mal maîtrisée, est source de difficultés de nature à compromettre le succès final des opérations : limites de la notion d'utilité publique, recherche du ou des propriétaires, fixation du prix...

OBJECTIFS
- Identifier les modalités de la procédure.
- Pratiquer la phase administrative et la phase judicière de l'expropriation.
- Gérer au mieux le contentieux administratif et judiciaire.

PRÉREQUIS
Connaître les fondamentaux de la maîtrise foncière ou avoir suivi " Les fondamentaux de la maîtrise foncière " (code 72083 p. 91).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables foncier, de l'urbanisme, de l'aménagement
- Responsbales juridiques
- Toute personne impliquée dans une procédure d'expropriation et souhaitant en maîtriser les différentes étapes

ANIMATEURS
Clément MORTINI
& François DAUCHY
Avocats à la Cour
CABINET DS AVOCATS

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

La phase administrative de l'expropriation
L'expropriation pour cause d'utilité publique
- Bien distinguer l'objet de la déclaration d'utilité publique et l'objet de la déclaration de projet
- Mesurer l'utilité publique d'une opération

Maîtriser l'organisation de l'enquête publique
- Constituer le dossier d'enquête le déroulement de l'enquête publique et la clôture de l'enquête publique et ses conséquences
- Le rapport du commissaire enquêteur

Étude de cas : analyse de rapports de commissaires enquêteurs

Établir une Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
Identifier la procédure de cessibilité
- Le dossier à constituer et le déroulement de l'enquête parcellaire
- L'arrêté préfectoral de cessibilité

Gérer et anticiper les risques contentieux
- Les conditions de recevabilité des requêtes en matière de DUP
- Les caractéristiques et les conséquences des annulations de DUP et d'arrêté de cessibilité

Partage d'expériences : échanges entre les participants et l'animateur sur la phase administrative de l'expropriation

La phase judiciaire de l'expropriation
Le transfert de propriété
- Mesurer le rôle du juge de l'expropriation
- Maîtriser les incidences des recours sur l'ordonnance
- Définir le niveau de garantie offert par les droits de rétrocession et de restitution

Gérer au mieux le contentieux de l'indemnisation préalable
- Maîtriser la procédure de droit commun en première instance et en appel : les obligations des parties, le recours à l'expertise, les différentes méthodes d'évaluation

Connaître les cas de difficultés du paiement ou de la consignation, de la prise de possession et de l'expulsion

Partage d'expériences : échanges entre les participants et l'animateur sur la phase judiciaire de l'expropriation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de sécuriser votre procédure d'expropriation.

2 JOURS	14 heures	Code 72032	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris			Lyon - Bordeaux - Nantes - Lille
30-31 janvier 2018		1er-2 octobre 2018	4-5 juillet 2018
5-6 avril 2018		11-12 décembre 2018	11-12 décembre 2018
4-5 juillet 2018			

Le droit de préemption comme outil de maîtrise foncière

Gérer les différentes procédures applicables

Les décisions de préemption obéissent à un processus très complexe, tant en ce qui concerne la procédure proprement dite, que la motivation. Face à l'augmentation des annulations contentieuses, la loi ALUR et la jurisprudence modifient substantiellement les compétences, le champ d'application et les modalités d'exercice de ce droit.

OBJECTIFS
- Identifier les techniques de préemption et appliquer la procédure.
- Analyser les écueils possibles liés à la déclaration d'intention d'aliéner.
- Gérer les risques d'une préemption illégale et prévoir les évolutions du contentieux.

PRÉREQUIS
Connaître les bases de la maîtrise foncière ou avoir suivi la formation " Les fondamentaux de la maîtrise foncière " (code 72083 p. 91).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de l'urbanisme, de l'aménagement ou d'opérations foncières
- Établissements publics fonciers et aménageurs publics et privés
- Toute personne impliquée dans une procédure de préemption

ANIMATEUR
Olivier SAVIGNAT
Avocat à la Cour
OS.avocat

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Respecter la procédure de préemption d'un bien

Déterminer les champs d'application de la procédure
- L'articulation entre le Droit de Préemption Urbain (DPU), le droit de préemption dans les zones d'aménagement différé (ZAD) et le droit de préemption des espaces naturels sensibles
- Les champs d'application respectifs de chaque droit de préemption

Délimiter le périmètre de préemption
- La définition du périmètre
- La durée de validité des périmètres et leurs conditions de prorogation

Mesurer le degré de liberté accordé pour transférer le droit de préempter
- Les formalités à respecter pour transférer ce droit
- L'organe et les acteurs compétents pour l'exercer : la montée en puissance des EPCI et de l'État

Mettre en œuvre le droit de préemption avec précaution
- Les conséquences d'un silence de plus de deux mois
- La décision de préemption : les écueils à éviter
- Les vices de procédure
- Les possibilités et conséquences d'un renoncement à exercer le droit en cours de procédure

Cerner les conditions d'utilisation des biens préemptés
- L'utilisation et l'aliénation des biens préemptés
- L'usage pour un motif différent de celui préempté
- La rétrocession du bien

Maîtriser le contenu et les difficultés inhérentes à la bonne gestion de la Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)
- Les conditions de suspension du délai d'exercice du droit de préemption

Appliquer le mécanisme du délaissement
- Le délaissement dans le périmètre du DPU
- Les spécificités du délaissement dans les ZAD

Prévenir et gérer les risques contentieux

Prévenir les risques liés au déroulement de la procédure de préemption

Gérer les recours liés à votre procédure
- L'annulation de la préemption
- Le référé suspension
- Le contentieux judiciaire de la préemption

Mesurer les conséquences d'une préemption illégale

Analyser les conditions de l'action en dommages et intérêts devant le juge judiciaire

Respecter la procédure de fixation de l'indemnité
- Les conditions de saisine du juge
- Le déroulement de la procédure devant le juge de l'expropriation
- Les méthodes d'évaluation du bien
- Le paiement du prix et le transfert de propriété

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en œuvre une procédure de préemption.

2 JOURS	14 heures	Code 72034	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	11-12 juin 2018	27-28 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Gérer les risques en matière de droit de préemption urbain

OBJECTIFS
- Identifier le cadre réglementaire relatif au droit de préemption urbain et notamment les décrets d'application de la loi ALUR.
- Analyser et gérer les risques principaux liés à l'exercice du droit de préemption.

PRÉREQUIS
Connaître les règles de base en matière de droit de préemption.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables urbanisme, aménagement ou fonciers
- Toute personne souhaitant renforcer ses compétences en matière d'exercice du droit de préemption urbain

ANIMATEUR
Olivier SAVIGNAT
Avocat à la Cour
OS.avocat

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser les délais d'exercice du droit de préemption
- Identifier les nouvelles possibilités ouvertes par la loi ALUR et ses décrets d'application concernant le droit de visite du bien et la demande de pièces complémentaires
- Expliciter les risques liés à l'exercice de ces nouveaux droits
- Définir les immplications pratiques des nouvelles modalités de transfert de propriété du bien préempté

Sécuriser la procédure d'exercice du droit de préemption
- Les consultations et notifications obligatoires dans le délai d'exercice du droit
- Sécuriser les procédures de délégation de l'exercice du droit
- Motiver correctement une décision de préemption

Exercice d'application : rédaction d'une décision de préemption en veillant tout particulièrement aux motifs

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en œuvre une procédure d'exercice du droit de préemption urbain.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 72355	Tarif HT : 425 €
Paris		Lyon	
20 mars 2018 (9h-13h)	10 octobre 2018 (14h-18h)	20 mars 2018 (9h-13h)	10 octobre 2018 (14h-18h)

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

RESPONSABLE de montage d'opérations immobilières Gérer une opération en sécurisant chaque étape

15 jours
105 heures

CERTIFIANT BLENDED

Le montage, la réalisation et la gestion d'opérations immobilières obéissent à des contraintes de plus en plus complexes dans un contexte de foisonnement des textes et d'imbrication des règles publiques et privées. Le montage d'une opération immobilière requiert plusieurs étapes incontournables faisant appel à des notions très différentes mais indispensables à la bonne réussite du projet : financières, fiscales, techniques, juridiques, environnementales... Cette nécessaire polyvalence vous oblige à posséder l'ensemble des connaissances et compétences pour assurer la cohérence du montage de l'opération, de sa faisabilité à sa réalisation.

OBJECTIFS
- Définir les règles d'urbanisme et foncières applicables au montage d'opérations.
- Mettre en œuvre les méthodologies et bonnes pratiques techniques, juridiques et financières.
- Gérer la prévention des risques liés au montage d'opérations et en garantir la sécurité.

PRÉREQUIS
Connaître les bases du montage d'opérations immobilières.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de la maîtrise d'ouvrage publique ou privée
- Promoteurs et responsables d'opérations immobilières et de programmes immobiliers
- Chefs de projet chargés du montage et/ou du suivi d'opérations immobilières
- Toute personne amenée à travailler sur le montage d'opérations immobilières

ANIMATEURS
Alain JOUHANNEAU, Formateur-Consultant
Cécile PANASSAC, Avocat associé, BTP AVOCATS
Aldo SEVINO, Avocat Associé, Cabinet ASEA
Jean MAUSSION, Architecte, Conducteur de travaux, AMO

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de ce cycle, vous aurez toutes les clés et outils pour réussir votre prise de fonction de responsable des programmes immobiliers.

MODULE 1 Cerner les fondamentaux du droit de l'urbanisme 3 jours

OBJECTIF
- Mesurer l'impact des règles d'urbanisme sur les opérations immobilières.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner le cadre juridique
- Les textes sur la réglementation
- Les documents d'urbanisme : hiérarchie et compatibilité

Déterminer les procédures d'aménagement possibles
- La ZAC, le lotissement et les divisions foncières, le PUP, la concession d'aménagement

Partage d'expériences : échanges sur les difficultés rencontrées dans la détermination de la procédure d'aménagement adaptée et identification des bonnes approches à retenir

Analyser les règles fiscales en matière d'urbanisme et d'aménagement
- La TA et le VSD
- Les participations pour le financement des équipements, le PUP et la ZAC
- Les redevances

Obtenir le permis de construire
- Le dépôt de la demande et les pièces constitutives
- Les points de vigilance à apprécier lors de la demande
- Les règles en cas de modification ou de transfert du permis

Connaître les contentieux liés aux règles d'urbanisme et aux permis

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings
- Quelles conditions pour lancer un projet ?
- Quelles conditions pour lancer un projet ?
- Comment communiquer efficacement en mode projet ?

MODULE 2 Déterminer les étapes préalables au montage immobilier 3 jours

OBJECTIFS
- Gérer la maîtrise foncière.
- Cerner les étapes préalables au montage d'opérations.

PROGRAMME
Réussir la maîtrise foncière de son terrain

Délimiter le périmètre de son assiette foncière
- Les contraintes urbanistiques, environnementales, techniques et financières
- La constructibilité du terrain

Choisir l'outil de maîtrise foncière adapté à son projet

Étude de cas : analyse commentée de cas de maîtrise foncière dans le cadre de projets immobiliers

Mesurer les étapes préalables au montage immobilier

Identifier les différents acteurs à l'acte de construire et les autres partenaires

Réussir les études préalables au montage d'opérations
- L'étude approfondie du terrain du projet et sa constructibilité
- Les équipements existants et ceux à construire
- Les surfaces de plancher et les surfaces habitables
- Le coût de construction des ouvrages immobiliers
- Les intervenants au montage

L'étude de faisabilité du projet immobilier
- Les objectifs du projet
- La faisabilité financière et fiscale du projet
- Le phasage du projet

Exercice d'application : détermination graphique de la constructibilité d'un terrain sur la base d'un exemple réel

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Réussir le montage juridique et financier de l'opération 3 jours

OBJECTIFS
- Valider les points clés du montage financier de l'opération : son coût et sa rentabilité.
- Maîtriser les contrats associés au montage.

PROGRAMME
Mesurer les enjeux du montage financier de l'opération immobilière

Calculer le coût de l'opération
- Les différents postes budgétaires
- Le calcul des ratios
- Les différents coûts
- La détermination du besoin en financement
- Le budget des études préalables
- Le bilan prévisionnel
- La définition d'une matrice des risques
- Le bilan définitif de l'opération

Mesurer la rentabilité du projet
- Les critères pertinents d'analyse financière
- Les endettements
- Les investissements
- Le calcul du prix de revient
- Le calcul de la marge et de la rentabilité des fonds investis

Exercice d'application : élaboration d'un budget, d'un plan de trésorerie et d'un plan de financement à partir de l'étude de constructibilité de l'exercice précédent

Contractualiser le montage
- Les différents types de montages possibles : avantages et inconvénients
- Les clauses essentielles du contrat : indexation, révision, actualisation
- La nature des contrats avec les entreprises intervenant au montage
- Les obligations de chacun vis-à-vis du maître de l'ouvrage
- Le paiement du prix

Exercice d'application : détermination du montage adapté à différents projets immobiliers

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

15 JOURS | 105 heures | **Code 73297**

Paris - Promotion 1
4 au 6 avril, 16 au 18 mai, 12 au 14 juin, **26 juin***, 9 au 11 juillet, 18 au 20 septembre et **13 décembre 2018****

Paris - Promotion 2
9 au 11 octobre, 14 au 16 novembre, 17 au 19 décembre 2018, **10 janvier***, 21 au 23 janvier, 13 au 15 mars et **18 juin 2019****

* **CLASSE VIRTUELLE** pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 7 650 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 6 120 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT
VAE Experts : 5 370 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
RESPONSABLE DE MONTAGE D'OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS RESPONSABLE DE MONTAGE D'OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 500 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 3 670 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 4 Suivre l'exécution et réceptionner les travaux 3 jours

OBJECTIFS
- Assurer l'exécution des marchés et la bonne réalisation des travaux.
- Gérer la réception des travaux.
- Identifier et gérer les litiges.

PROGRAMME
Optimiser l'exécution des marchés de travaux lors de la réalisation de l'opération
Le lancement du marché et la préparation
- Les préparations administrative, technique et comptable
- La phase de préparation du chantier par l'entrepreneur
- La notification et les ordres de services
- Le démarrage des travaux et le compte au prorata

Organiser le dossier financier
- Les avances, garanties, retenues et cautions
- Les nantissements et les cessions de créances

Maîtriser les aspects comptables
- Les prix et les variations
- Les décomptes, acomptes et règlements
- Les circuits de paiement et la sous-traitance

Exercice d'application : examen de décomptes et acomptes mensuels

Optimiser la réalisation des travaux
- Le contrôle de l'exécution des travaux
- La gestion des délais et du planning contractuel
- Les modifications de prestations et les avenants
- Les défaillances et les cas de résiliation

Exercice d'application : examen de projets d'avenants

Gérer les litiges en cours de chantier
- Le cas de l'entreprise défaillante ou en faillite
- Les retards de chantier
- Les malfaçons
- La réception des travaux et les responsabilités

Réceptionner les travaux
Déterminer les opérations préalables à la réception
- La fin des travaux et la préparation de la réception
- L'objet et les conditions des opérations préalables à la réception

Réussir la réception et le traitement des réserves
- Le suivi et la levée des réserves
- Les désordres apparents
- Les réfactions
- La livraison de l'ouvrage et la prise de possession anticipée

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 5 Mesurer les responsabilités propres à chaque acteur du projet 3 jours

OBJECTIFS
- Définir les obligations de chacun et les responsabilités à mettre en œuvre.
- Identifier les cas de recours à l'assurance construction.

PROGRAMME
Définir le champ d'application
- Les textes applicables : la loi Spinetta, ses évolutions et les différents régimes de responsabilité
- Les acteurs de la construction : rôle et responsabilité de chacun
- La passation des marchés : les différents montages et les clauses de responsabilité et d'assurance

Étude de cas : le groupement momentané d'entreprises

- Les obligations administratives du maître d'ouvrage et les responsabilités pénales

Déterminer les responsabilités
- Les responsabilités avant réception
- La réception de l'ouvrage
- Les responsabilités après réception

Exercice d'application : détermination du régime applicable à un désordre

- Les délais de prescription : les différents délais, interruptions et suspensions
- Les pièges de la procédure judiciaire : les personnes habilitées à agir, le référé, l'expertise judiciaire et l'action au fond

Étude de cas : exemple de contentieux

Recourir à l'assurance construction
- Le régime de l'assurance construction
- Le champ de l'obligation d'assurance décennale
- L'assurance des risques avant réception
- L'assurance décennale des constructeurs

Exercice d'application : savoir lire une attestation d'assurance décennale

- L'assurance dommages-ouvrage : la souscription et la vie du contrat, le bénéficiaire du contrat, les garanties facultatives, la prise d'effet et la fin de la garantie
- Les montants de garantie
- L'assurance responsabilité civile du maître d'ouvrage
- La gestion du sinistre amiable : la déclaration du sinistre, la procédure et le délai d'expertise, la CRAC, la prescription biennale

Étude de cas : exemple d'un sinistre dommages ouvrages

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

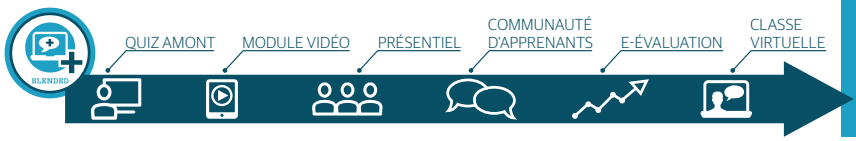

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

Les fondamentaux de la domanialité publique

Intervenir efficacement sur les domaines public et privé

Le CG3P définit les domaines public et privé et les règles en matière de circulation des biens et d'utilisation collective et privative du domaine. Le gestionnaire du domaine ou toute personne souhaitant intervenir sur les biens publics doit donc maîtriser les fondamentaux textuels y compris l'ordonnance du 19/04/17 et jurisprudentiels pour gérer et intervenir efficacement sur ses domaines public et privé.

OBJECTIFS
- Identifier les domaines public et privé et le cadre donné par le CG3P.
- Appliquer les règles fondamentales de circulation des biens publics et de la police.
- Gérer l'occupation et de la protection du domaine public.

PRÉREQUIS
Connaître les règles de base en matière de gestion du domaine public

PUBLIC CONCERNÉ
- Toute personne dont la fonction exige une connaissance des règles applicables à la domanialité publique
- Toute personne souhaitant conforter une première expérience dans la gestion et la valorisation des domaines public et privé

ANIMATEUR
Evangélia KARAMITROU-MAGUERES
Avocat Associé
CABINET LANDOT & ASSOCIÉS

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les règles du CG3P

Délimiter le champ d'application du domaine public
- Les critères d'appartenance au domaine public et celui de l'aménagement
- La portée de la règle de l'accessoire et de la domanialité publique globale
- La règle des quatre " A " : appartenance, affectation, aménagement et accessoire
- L'analyse de domaines publics spécifiques

Distinguer la propriété de la domanialité
- La règle des quatre " I " : inaliénabilité, imprescriptibilité, incessibilité et insaisissabilité
- L'impact de la distinction propriété/domanialité sur la copropriété, la mitoyenneté, les titres d'occupation et les servitudes

Définir le domaine privé
- Les biens reconnus par la jurisprudence : les chemins privés, les forêts domaniales et les logements sociaux
- Les prérogatives attachées aux biens du domaine privé

Exercice d'application : identification du régime domanial des immeubles de bureaux et des différents biens publics

Définir le domaine public mobilier

Cerner le régime de la circulation des biens

Appliquer les règles depuis l'entrée en vigueur du CG3P
- Les règles d'acquisition

Maîtriser les règles du classement, du déclassement anticipé et rétroactif et de l'échange

Respecter les règles de cession et la cession-bail

Maîtriser les procédures de circulation et distinguer les différents outils (convention de gestion/transfert de gestion/superposition d'affectation)

Étude de cas : analyse d'une convention de superposition de gestion, d'une convention de gestion, d'une convention de mise à disposition et d'une convention de transfert de gestion

Cerner la police du domaine public

Gérer efficacement l'occupation du domaine public

Dissocier les contrats d'occupation domaniale des contrats de la commande publique
- La disparition des contrats " aller-retour "
- La dissociation des AOT, BEA et COT des contrats de la commande publique : l'objet du besoin du contrat
- L'adossement automatique des conventions d'occupation domaniale aux marchés publics et concessions

Maîtriser la définition et le régime des AOT-COT (refus d'autorisation et motivation, retrait/résiliation, indemnisation...)

Étude de cas : analyse des clauses sensibles des AOT-COT

Verser des redevances
- Le régime des redevances : estimation de la Direction de l'Immobilier de l'État, évolution, garantie, calcul et indexation
- La simplification de la procédure de fixation de la redevance pour le domaine public de l'État

Passer une AOT-COT

Gérer les droits réels

Jeu pédagogique : constitution d'un tableau en séance pour distinguer les différents types de droits réels

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez concrètement appliquer les principes fondamentaux de gestion et d'intervention sur les domaines public et privé.

2 JOURS | 14 heures | **Code 73149** | Tarif HT : **1 450 €** - repas inclus

Paris		Lyon - Bordeaux - Nantes - Lille
6-7 février 2018	24-25 septembre 2018	30-31 mai 2018
30-31 mai 2018	22-23 novembre 2018	15-16 novembre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Valoriser les domaines publics et privés des personnes publiques

OBJECTIFS
- Identifier les outils de gestion du domaine public.
- Définir les mécanismes de circulation des biens.
- Organiser la valorisation financière des biens.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base sur la réglementation du domaine public.

PUBLIC CONCERNÉ
- Juristes, directions juridiques, ingénieurs d'études et conducteurs d'opération, directions financières et comptables
- Toute personne souhaitant connaître les mécanismes possibles de la valorisation du patrimoine public et privé des personnes publiques

ANIMATEUR
Evangélia KARAMITROU-MAGUERES
Avocat Associé
CABINET LANDOT & ASSOCIÉS

PROGRAMME
Perfectionnement

Définir la gestion la plus efficiente du domaine public
- Identifier les différents montages d'occupation du domaine public
- Organiser le transfert, la superposition de gestion et l'affectation des biens
- Appréhender les règles d'instauration et du calcul de la redevance d'occupation
- Maîtriser le processus d'affectation d'un bien par anticipation au domaine public

Mettre en œuvre les outils efficaces de valorisation du domaine privé des personnes publiques
- Identifier les règles d'occupation et de cession du domaine privé d'une personne publique
- Organiser un appel à projet : les règles et contraintes à respecter
- Maîtriser les cessions domaniales complexes et réaliser une cession avec charges

Étude de cas : analyse commentée du projet d'aménagement du centre historique d'une ville de 10 000 habitants

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous aurez assimilé l'ensemble des processus de circulation des biens des personnes publiques et serez en mesure d'identifier les leviers de valorisation de votre domaine.

½ JOURNÉE | 4 heures | **Code 73356** | Tarif HT : **425 €**

Paris		Lyon	
5 avril 2018 (9h-13h)	6 novembre 2018 (14h-18h)	26 juin 2018 (9h-13h)	20 novembre 2018 (14h-18h)

Les fondamentaux du montage immobilier

Identifier chaque étape pour mener à bien son projet

Tout projet immobilier implique la connaissance de l'environnement d'une opération immobilière : les intervenants, les étapes principales, les contraintes juridiques... Il convient également de maîtriser les principales étapes du montage d'opération avant de commencer un projet.

OBJECTIFS
- Définir les étapes du montage d'opérations immobilières.
- Identifier l'ensemble des contraintes juridiques.
- Examiner la réglementation applicable aux acquisitions foncières.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

PUBLIC CONCERNÉ
- Assistant(e)s et employés d'une société de promotion immobilière, de construction ou d'un cabinet d'architecture
- Promoteurs et architectes
- Toute personne impliquée dans le montage d'un dossier d'opération immobilière

ANIMATEUR
Anaïs FAUGLAS
Avocat urbanisme et construction
FAUGLAS AVOCAT

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings
- Quels droits offerts par le certificat d'urbanisme ?
- Quels travaux nécessitent un permis de construire ?
- Quelles pièces déposer pour réaliser une construction ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Appréhender l'ensemble des points clés d'une opération immobilière

Définir l'opération
Identifier les principaux intervenants
Maîtriser les grandes étapes
- L'identification de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- L'étude de faisabilité
- La maîtrise foncière
- Le financement
- La réalisation et la commercialisation

Prendre en compte les contraintes juridiques

Les contraintes urbanistiques
- Les règles d'urbanisme
- Le certificat d'urbanisme
- Les autorisations de construire
- Le contentieux des autorisations
- Les taxes d'urbanisme

Les autres contraintes
- La réglementation de l'environnement
- Les diagnostics
- L'archéologie préventive

Étude de cas : gestion du calendrier de l'opération en fonction des contraintes juridiques

Déterminer les règles d'acquisition foncière et de construction

Les régles d'acquisition foncière et de construction
- Les avant-contrats
- Les conditions suspensives
- La conclusion de l'acte

La réglementation des marchés de travaux

Cerner les principaux contrats immobiliers
- La vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)
- La vente à terme
- La construction de maison individuelle
- Le secteur libre

Exercice d'application : suivi des travaux et réponses aux exigences des clients

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de participer au montage d'une opération immobilière.

2 JOURS	14 heures	Code 73145	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus

Paris	Lyon - Bordeaux - Nantes - Lille
15-16 mai 2018	19-20 juin 2018
20-21 novembre 2018	5-6 décembre 2018

Montage d'opérations immobilières

Mettre en œuvre le projet de la formalisation à son exécution

Les opérations immobilières impliquent la mise en œuvre de nombreux acteurs juridiques, administratifs et financiers qui relèvent de domaines de compétences particulièrement étendus, allant de la fiscalité immobilière aux missions d'organisation de pilotage et de coordination des chantiers.

OBJECTIFS
- Analyser les caractéristiques d'un terrain pour en valider l'acquisition.
- Définir son intervention juridique, technique, financière et pratique, en cohérence par rapport à ses partenaires.
- Organiser les étapes du montage de projets immobiliers, de la définition du programme à la réception de l'ouvrage et à sa commercialisation.

PRÉREQUIS
Avoir été confronté aux opérations immobilières

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage publics et privés et maîtres d'œuvre
- Promoteurs immobiliers et chargés d'opérations

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings
- À partir de quand détient-on une autorisation d'urbanisme ?
- Comment l'administration contrôle-t-elle la conformité des travaux ?
- Quels risques de contentieux en droit de l'urbanisme ?

ANIMATEURS
François PETIT
Maître d'ouvrage délégué
PASSIFIM

Aldo SEVINO
Avocat spécialisé en droit public et droit immobilier
ASEA AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Se poser les bonnes questions avant d'acheter un terrain
- Introduction au montage d'opérations
- Identifier un terrain et apprécier sa potentialité économique
- Analyser les contraintes juridiques
- Intégrer la faisabilité technique et le préprogramme
- Calculer le prix de revient de l'opération et le bilan de faisabilité
- Concrétiser le projet

Maîtriser les étapes, de l'offre à la promesse de vente
- L'offre et les avant-contrats
- Les conditions suspensives
- Les clauses spécifiques à intégrer en matière d'urbanisme

Mettre en place une maîtrise d'œuvre
Demander les autorisations administratives nécessaires
Faire la levée des conditions suspensives et la conclusion de la vente

Réaliser le projet et sa commercialisation

Choisir le financement du projet, les assurances et les garanties
Traiter les contraintes juridiques non éliminées
- Le financement
- Les assurances de la construction et les garanties

Exercice d'application : analyse commentée et illustrations jurisprudentielles

Articuler le choix des intervenants et des entreprises
- Les divers assistants à la maîtrise d'ouvrage
- Les entreprises

Procéder aux travaux
- La préparation du chantier
- L'exécution, la réception des travaux et la fin de l'opération

Commercialiser le projet
- Les modalités juridiques de commercialisation du projet
- La commercialisation opérationnelle

Test de connaissances : quiz sur les différentes étapes et les aspects du montage d'opérations immobilières

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez mener, étape par étape, chaque phase d'une opération immobilière.

2 JOURS	14 heures	Code 73046	Tarif HT : 1 520 € - repas inclus

Paris		Lyon
7-8 février 2018	2-3 octobre 2018	15-16 mai 2018
4-5 juin 2018	6-7 décembre 2018	22-23 novembre 2018

Monter une opération de logement social

Gérer les problématiques de construction spécifiques liées au secteur social

L'étude des différentes étapes dans la construction des logements sociaux amène à découvrir de nouveaux outils de maîtrise foncière et immobilière. Ces outils sont destinés à aider et à solutionner toutes les problématiques juridiques, sociales et financières rencontrées actuellement, dans la réalisation de nouveaux programmes.

OBJECTIFS
- Identifier les spécificités du secteur social à chaque étape de l'opération de construction.
- Analyser le rôle des différents acteurs publics et privés pour optimiser la conduite de l'opération.
- Développer les objectifs de développement durable dans la réflexion.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances sur le montage d'opération.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de la politique de la ville, de l'habitat et de l'urbanisme
- Bailleurs sociaux, promoteurs et gestionnaires de sociétés immobilières
- Toute personne impliquée dans le montage d'une opération de logement social

ANIMATEUR
Pascal JANZAM
Conseil - Formation
IMOKA

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings
- Comment trouver un foncier ?
- Quelle valorisation du foncier ?
- Comment obtenir les autorisations d'urbanisme ?

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier le contexte économique et réglementaire du logement social
Identifier les étapes clés du montage d'opération et maîtriser le foncier
- Utiliser les instruments de prospection foncière
- Tenir compte des instruments juridiques permettant de construire sans acheter un terrain
- Prendre en compte le rôle spécifique des structures d'intervention foncière
- Mettre à disposition le terrain dans des conditions privilégiées

Organiser la construction
- Définir le rôle des acteurs de la construction sociale
- Cerner les mesures fiscales destinées à encourager la construction sociale
- Déterminer les aides financières à la construction de logements sociaux
- Maîtriser les montages juridiques spécifiques à la construction sociale

Mener à bien l'attribution et l'accession à la propriété d'un logement social
Déterminer les bailleurs sociaux et le parc immobilier locatif
- La structuration et le pouvoir des bailleurs sociaux
- Les rapports entre les bailleurs sociaux et l'État

Cerner les étapes et critères d'attribution des logements sociaux
Procéder à une étude statistique de la personne de " référence " du logement social
Inscrire le logement social dans le développement durable
- Les perspectives de "constructions intelligentes"
- Les économies de fonctionnement de la domotique
- Le recours aux nouvelles technologies
- La place du bois dans le logement social

Exercice d'application : élaboration d'une opération de logement social étape par étape dans un contexte choisi par chaque participant

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mesurer les spécificités du secteur social pour élaborer une opération.

2 JOURS	14 heures	Code 73144	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus

Paris		Lyon	
4-5 avril 2018	15-16 octobre 2018	24-25 mai 2018	3-4 octobre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 21 mai 2018 ou 26 novembre 2018

Le logement social à financement public

Conduire le montage d'une opération et choisir le financement adapté

Le besoin de logements sociaux sur le territoire national reste une préoccupation forte, notamment du fait des attentes dans les zones les plus tendues. Il est important de se repérer dans les différents types de logements sociaux à financement public afin d'avoir une vision claire et synthétique du montage d'opération de ces logements et de leurs attributions.

OBJECTIFS
- Définir le champ d'application de la notion de logement social.
- Choisir le financement adapté.
- Déterminer l'équilibre des opérations.

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance des problématiques du logement social ou avoir suivi " Monter une opération de logement social " (code 73144 p. 125).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de l'urbanisme, de l'aménagement ou d'un service foncier
- Bailleurs sociaux : directeurs financiers et monteurs d'opérations
- Toute personne associée à une opération de construction ou de réhabilitation de logements sociaux d'initiative publique

ANIMATEUR
Christine MÉROT
Architecte DPLG - Monteur d'opération
CEBAI

PROGRAMME
Perfectionnement

Définir la notion de logement social dans toute sa diversité
- Les différents types de logements sociaux à financement public
- La population visée : actifs, personnes âgées, handicapés, jeunes travailleurs...
- Les plafonds de ressources
- Les financements différents : PLAI, PLUS, PLS et PLI
- Le dépassement du COS
- La VEFA

Déterminer la possibilité de disposer au sein de sa population du quota de logements sociaux
- L'article 55 de la loi SRU et les 20% de logements sociaux
- L'obligation du logement social - l'inventaire
- L'APL
- Le constat de carence
- La sanction

Mesurer l'évolution et l'image du logement social
- Le constat, l'étude d'opportunité, de faisabilité et le programme

Optimiser la gestion financière de son opération
Définir le programme en surfaces
- Les surfaces habitables et utiles
- L'attribution des logements
- La proportion de PLAI et PLUS

Élaborer des bilans financiers

Exercice d'application : simulation d'un bilan financier selon différents taux de TVA

Déterminer les coefficients de majoration pour les subventions
Maîtriser et s'exercer sur le calcul des subventions
- Les subventions d'État
- La surcharge foncière
- Le total des subventions
- Le calcul des prêts dont celui du terrain à 50 ans

Identifier les coefficients de majoration pour les loyers
- Le calcul de loyers conventionnés avec le loyer d'équilibre

Étude de cas : étude de la gestion financière d'une opération

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'analyser les différents financements possibles et de choisir le plus adapté à l'opération.

2 JOURS	14 heures	Code 73047	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus

Paris		
	27-28 juin 2018	29-30 novembre 2018

Montage financier d'une opération immobilière

Évaluer les risques financiers liés à son projet d'opération

Le lancement d'une opération immobilière entraîne impérativement l'établissement d'un budget prévisionnel. Il implique la connaissance des spécificités liées au statut de chaque acteur, la détermination des concours financiers et leur gestion.

OBJECTIFS

- Identifier la méthodologie et élaborer de façon pertinente un budget, un plan de trésorerie et un plan de financement d'une opération immobilière.
- Estimer et hiérarchiser les risques et leurs conséquences financières.
- Concevoir une demande de crédit bancaire efficace.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales en droit immobilier et en droit de l'urbanisme et de la construction ou avoir suivi " Montage d'opérations immobilières " (code 73046 p. 117).

PUBLIC CONCERNÉ

- Promoteurs immobiliers
- Marchands de biens
- Lotisseurs et aménageurs privés
- Toute personne chargée du financement de la promotion immobilière

ANIMATEUR

Alain JOUHANNEAU
Formateur-Consultant

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings

- Quel mode de financement de l'opération retenir ?
- Comment recourir au CPI, un des modes de commercialisation ?
- Identifier les éléments phares du contrat de promotion immobilière

2 JOURS | 14 heures | **Code 73086**

Tarif HT : **1 450 €** - repas inclus

Paris
30-31 mai 2018
13-14 novembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn
Dates : 28 juin 2018 ou 14 décembre 2018

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir les structures juridiques des opérations immobilières

Appréhender les budgets, évaluer et hiérarchiser les risques

Définir la notion de budgets glissants
- Les budgets de faisabilité
- Les budgets d'engagement
- Les budgets de contrôle et de clôture

Définir les outils budgétaires
- Le budget prévisionnel
- Le plan de trésorerie et de financement

Maîtriser les principales définitions financières
- La marge, la rentabilité des fonds propres
- Le cash flow, l'impasse, le point mort,
- Le risque à terminaison

Évaluer et hiérarchiser les risques
- Identifier les risques techniques, commerciaux et administratifs
- Mesurer l'impact financier des risques

Exercice d'application : calcul du prix de revient et du chiffre d'affaires, définition du plan de trésorerie, élaboration du plan de financement

Formaliser et sécuriser la demande de financement

Maîtriser les critères d'appréciation du banquier
- Les notations bancaires
- Le support juridique de la société maître d'ouvrage (SCI, SNC, SARL...)
- Les encours clients
- La quotité de fonds propres
- La précommercialisation
- La pertinence du projet

Identifier les caractéristiques d'un crédit
- Le principe du compte centralisateur
- Les commissions d'engagement
- Le taux des agios
- La garantie financière d'achèvement
- Les sûretés, hypothèques, cautions
- Les crédits par caisse et enagements par signatures

Appréhender les nouveaux modes alternatifs de financement : crowdfunfing

Exercice d'application : montage du plan de financement d'une opération de construction

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation,vous serez capable d'élaborer le financement d'une opération immobilière.

L'évaluation d'un bien immobilier

Estimer la valeur vénale d'un bien immobilier

La connaissance de la valeur immobilière génère beaucoup d'incompréhension, d'attente ou de contentieux. Le principe de " juste valeur " ou " fair value " est au centre de beaucoup de réformes de nos institutions. Ainsi, il est nécessaire d'établir précisément la valeur vénale d'un bien et de cerner les bonnes pratiques de l'expertise.

OBJECTIFS
- Définir la différence entre estimation et expertise.
- Déterminer les différentes valeurs et méthodes d'expertise aux regard des différents types d'immeubles à évaluer.
- Choisir et mettre en œuvre la méthode adaptée.

PRÉREQUIS
Etre confronté au secteur immobilier dans sa pratique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables ou collaborateurs d'un service foncier dans une collectivité territoriale
- Aménageurs, promoteurs et établissements publics fonciers
- Toute personne devant évaluer un bien immobilier

ANIMATEUR
Caroline THEUIL-CHEMAIN
Chargée acquisitions, gestion, cession

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 5 juillet 2018 ou 19 novembre 2018

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier les principes de l'évaluation immobilière

Comprendre la pratique de l'expertise
- Découvrir la Charte de l'expertise immobilière
- Obligations et responsabilités de l'expert
- Découvrir les nouvelles contraintes juridiques et environnementales

Mesurer les enjeux pour les collectivités territoriales
- Dans la gestion de leur parc immobilier
- Dans leur stratégie d'acquisition, d'expropriation ou de préemption
- Dans la relation avec leurs partenaires

Déterminer la définition de la valeur vénale

Situer les définitions de la valeur vénale
- L'importance croissante de la notion de valeur
- Définition de la Direction Générale des Impôts
- Définition de la Charte de l'expertise en estimations immobilières
- Définition de la Cour de cassation

Cerner les différents types d'immeubles à évaluer
- Les terrains
- Le foncier à usage futur
- Les immeubles à démolir ou à réhabiliter
- Les lots de copropriété
- Les immeubles de bureau
- Les immeubles atypiques
- Les valeurs locatives
- Les indemnités d'éviction

Étude de cas : analyse commentée de deux rapports d'expertise adaptés à l'activité des participants, telle que la vente aux enchères d'un bien immobilier public

Choisir et mettre en œuvre la méthode adaptée à chaque catégorie de biens
- La méthode par capitalisation des revenus
- La méthode par comparaison
- La méthode par la SHON potentielle constructible
- La méthode par récupération foncière
- La méthode par la revalorisation
- La méthode du cash flow

Intégrer les différentes formes d'expertises
- L'expertise judiciaire
- L'expertise amiable
- L'expertise réglementée
- L'expertise domaniale (France Domaine)

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez parfaitement déterminer la valeur d'un bien immobilier et adapter votre méthode d'évaluation à votre type de bien.

2 JOURS	14 heures	Code 73243	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus	
Paris	27-28 mars 2018	7-8 juin 2018	17-18 octobre 2018	

Les contrats et montages immobiliers

Évaluer les règles spécifiques à chaque type de contrat et montage

Le domaine de l'immobilier, et plus spécifiquement celui de la construction, implique de préparer au mieux les futures relations contractuelles. En effet, la construction d'un immeuble implique bien souvent plusieurs intervenants devant exécuter un travail pour un client final. Dans ces circonstances, le recours au bon contrat est indispensable pour toutes les parties, ainsi qu'une rédaction claire et précise afin de gérer au mieux les éventuels désaccords ou contenieux.

OBJECTIFS
- Identifier les règles applicables à chaque montage immobilier.
- Choisir le contrat à utiliser selon son projet immobilier.
- Gérer les risques attachés à chaque contrat.

PRÉREQUIS
Connaître les bases du montage d'une opération immobilière ou avoir suivi "Les fondamentaux du montage immobilier" (Code 73145 p. 116).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables immobiliers
- Responsables de promotion
- Toute personne amenée à intervenir dans le cadre de contrats et montages immobiliers

ANIMATEUR
Anaïs FAUGLAS
Avocat urbanisme et construction
FAUGLAS AVOCAT

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Décrypter les avantages et inconvénients de la VEFA

Définir son champ d'application
- Les alternatives : la vente à terme et la vente en l'état
- La définition retenue par le juge
- Le régime juridique
- La destination contractuelle de l'ouvrage
- Les étapes clés : contrat de réservation, acte authentique...
- Le contrat préliminaire et ses caractéristiques
- Le contrat de VEFA : paiement du prix, réception du bien, livraison du bien, garanties financières d'achèvement, responsabilités...

Déterminer le champ d'application de la VIR
- Les étapes clés
- La livraison du bien et ses conséquences

Étude de cas : analyse commentée de montages en VEFA et identification des erreurs à ne pas commettre

Recourir au contrat de promotion immobilière
- Les clauses importantes
- Les critères de recours au contrat et le rôle du promoteur
- Les risques
- La fin des travaux, la réception de l'ouvrage et les garanties

Exercice d'application : rédactions des clauses clés d'un CPI

Utiliser le contrat de construction de maison individuelle
- Le champ d'application et les différents intervenants
- Le contrat de construction d'une maison individuelle avec fourniture de plan
- Le contrat de construction d'une maison individuelle sans fourniture de plan

Faire le point sur les montages spécifiques : définition, risques et avantages
- Le BEFA
- Le crédit-bail
- Le crédit vendeur

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de définir le montage et le contrat immobilier adapté à une opération.

2 JOURS	14 heures	Code 73331	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	6-7 juin 2018	13-14 décembre 2018	

Vente en l'état futur d'achèvement

Concevoir ses montages en toute sécurité

La Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA) implique la connaissance des différentes étapes qui s'échelonnent dans le temps. Les acteurs doivent identifier les risques pouvant survenir tout au long de l'opération et déterminer les clauses les mieux adaptées à ce type de montage.

OBJECTIFS

- Identifier les règles de ce montage complexe qui s'échelonne dans le temps.
- Déterminer les clauses contractuelles les mieux adaptées à l'opération.
- Gérer les risques liés à la mise en œuvre de l'opération.

PRÉREQUIS

Connaître les principales étapes du montage de projet immobilier ou avoir suivi " Les fondamentaux du montage immobilier " (code 73145 p. 116).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables des services juridiques et fonciers
- Opérateurs privés et publics
- Entreprises de construction principales et sous-traitantes
- Toute personne impliquée dans le montage d'une opération en VEFA

ANIMATEUR

Marie-Alexandra VANKEMMELBEKE
Avocat en droit immobilier & construction
MAV AVOCAT

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner l'intérêt de recourir à ce montage complexe

Distinguer secteur libre et secteur protégé

- Les avantages et les inconvénients de la VEFA
- La définition retenue par les juges administratifs et judiciaires
- Identifier les opérations sur lesquelles utiliser ce montage, extension du marché de travaux

La place de la VEFA publique aujourd'hui

- Identifier les évolutions récentes de la VEFA
- Maîtriser le nouveau champ d'application des marchés de travaux

Appréhender la réglementation de l'avant-contrat

Identifier l'intérêt pour le vendeur de la signature d'un avant-contrat

- Les différentes formes d'avant-contrats
- Le contrat préliminaire dans le secteur protégé
- Les avant-contrats plus contraignants dans le secteur libre

Le contenu de l'avant-contrat

Mesurer les droits de l'acheteur à ce stade de l'opération

Mettre en œuvre le contrat définitif

- Le contenu du contrat définitif
- Intégrer les mentions obligatoires
- Les obligations du vendeur
- Les obligations de l'acquéreur
- L'achèvement de l'immeuble et ses conséquences

Identifier les risques spécifiques

Le paiement des travaux

- L'exécution des travaux
- Prévenir les risques dans le contrat

Le défaut de conformité

- Éviter les défauts de conformité
- Les sanctions

La mise en jeu des garanties

La garantie financière d'achèvement

- Mise en œuvre de la garantie
- La cessation de la garantie

La garantie de remboursement

- L'articulation avec les autres garanties obligatoires
- Les limites de ces garanties

Étude de cas : analyse commentée de la jurisprudence

Articuler les différents recours

- Les précautions à prendre lors de la réception de l'opération
- Les délais d'action

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mener à bien le montage d'une VEFA.

1 JOUR	7 heures	Code 73078	Tarif HT : 890 € - repas inclus
Paris	15 mai 2018	20 novembre 2018	

Le bail à construction

Analyser ses règles spécifiques

Le bail à construction est un contrat qui se caractérise essentiellement par le fait que le preneur s'engage, à titre principal, à édifier des constructions sur le terrain du bailleur et à les conserver en bon état d'entretien pendant toute la durée du bail. Il confère dès lors un droit réel immobilier en faveur du preneur.

OBJECTIFS

- Identifier les avantages et caractéristiques du bail à construction.
- Analyser le régime juridique du bail à construction.
- Gérer la fin du bail

PRÉREQUIS

Connaître les bases des contrats et montages immobiliers.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables immobiliers
- Responsables de promotion
- Toute personne amenée à intervenir dans le cadre de contrats et montages de construction

ANIMATEUR

Ludovic CUZZI
Avocat associé
PARME AVOCATS

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Décrypter les avantages et inconvénients du bail à construction

Définir son champ d'application

- Les cas où il peut être utilisé : la destination du bail
- La nature de l'opération et les distinctions avec le bail emphytéotique
- Les parties prenantes
- Les obligations du preneur : construction, réparation, démolition...
- La durée du bail

Définir le prix du bail

- Le cas de la remise d'immeuble
- Le versement de loyers périodiques

La fiscalité applicable au bail à construction

- Les assouplissements liés à la durée du contrat

Définir le régime juridique du bail à construction

- Les droits réels conférés au preneur
- La cession des droits réels
- La constitution de servitudes
- Le formalisme à respecter lors de la conclusion du bail
- La définition par contrat des caractéristiques des constructions à édifier : plans, notices descriptives...

Gérer la fin du bail

Les cas de résiliation

La vente du bien construit

Les conséquences

- Le bénéfice des constructions réalisées pour le bailleur
- Le versement ou non d'une indemnité au preneur

Exercice d'application : gestion de la fin d'un bail à construction et distinction avec les autres baux

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous saurez utilisez le bail à construction.

1 JOUR	7 heures	Code 73327	Tarif HT : 890 € - repas inclus
Paris	26 juin 2018	12 décembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 13 septembre 2018 ou 28 janvier 2019

Les marchés de conception-réalisation

Gérer les règles spécifiques de cette procédure

Dérogatoire à la maîtrise d'œuvre classique, le marché de conception-réalisation est une modalité particulière d'appel d'offres sur performance qui n'est applicable qu'aux marchés portant à la fois sur l'établissement d'études et sur l'exécution des travaux pour la réalisation d'ouvrages.

OBJECTIFS

- Identifier les conditions de recours à cette procédure.
- Analyser et rédiger les documents constitutifs.
- Organiser et assurer le suivi de la procédure.

PRÉREQUIS

Connaître les règles des marchés publics ou de la maîtrise d'ouvrage ou avoir suivi " Réglementation et pratique des marchés publics " (code 71090 p. 29) ou " La loi MOP et les marchés de maîtrise d'œuvre " (code 71016 p. 46).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables et chargés de la fonction achat et marchés
- Responsables et chargés des marchés publics de travaux et maîtrise d'œuvre
- Toute personne souhaitant se familiariser avec les marchés de conception-réalisation

ANIMATEUR

Jean-Louis ZIGLIARA
Service architecture
VILLE DE PARIS

2 JOURS	14 heures	Code 71226
Tarif HT : 1 450 € - repas inclus		

Paris
28-29 mai 2018
29-30 novembre 2018

PROGRAMME

Perfectionnement

Analyser les motifs de recours à cette procédure

Cerner les cas de recours au processus de conception-réalisation pour les pouvoirs adjudicateurs soumis à la loi MOP

Appliquer les textes réglementaires

- La loi MOP
- Les dispositions de l'ordonnance et du décret marchés publics
- Les textes spécifiques

Organiser la maîtrise d'ouvrage

Identifier les procédures applicables

Délimiter les étapes de la procédure

Déterminer le déroulement de la procédure

- La programmation
- La constitution d'un jury
- La constitution des équipes en infrastructure ou en bâtiment
- Les procédures de choix du groupement : appel d'offres, dialogue compétitif, procédure concurrentielle avec négociation, procédure adaptée...

Définir les rôles et attributions des principaux acteurs de la procédure

- Le maître d'ouvrage et ses assistants
- Le groupement concepteur-réalisateur
- Le mandataire

Sélectionner les équipes

Remettre les prestations

Choisir le titulaire et indemniser les concurrents

Recourir à la procédure adaptée

Analyser la jurisprudence

Exercice d'application : rédaction des documents constitutifs administratifs

Maîtriser le fonctionnement du groupement

Exécuter le contrat

- Les études et le déroulement du chantier
- La réception des travaux

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous connaîtrez les possibilités de recourir à la procédure de conception-réalisation et ses particularités par rapport à la loi MOP.

Marchés privés de travaux

Gérer en toute sécurité ses opérations de travaux

La diversité et la complexité des opérations de travaux nécessitent une bonne connaissance de la réglementation applicable afin de sécuriser au mieux le marché et d'éviter tout risque contentieux.

OBJECTIFS
- Identifier les obligations et les responsabilités des intervenants d'un marché privé.
- Appliquer les différentes étapes dans la conclusion d'un marché pour en minimiser les risques.
- Concevoir une rédaction adaptée des contrats en adoptant les bons réflexes.

PRÉREQUIS
Connaître les règles de base encadrant les opérations de travaux.

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre privés
- Mandataires, conducteurs d'opérations ou chargés d'opérations
- Toute personne associée à la conduite d'une opération

ANIMATEUR
Marie-Alexandra VANKEMMELBEKE
Avocat en droit immobilier & construction
MAV AVOCAT

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Appréhender le contexte général des marchés privés de travaux

Cerner le rôle des différents intervenants

Le marché de travaux : un contrat de louage d'ouvrage
- Le contrat de louage d'ouvrage
- Le principe de la liberté contractuelle
- Le principe de l'intangibilité du contrat
- La liberté contractuelle contrainte par les dispositions d'ordre public
- Les différents " types " de marchés de travaux

Maîtriser les différentes étapes du marché

Les pièces constitutives du DCE et du marché de travaux

Appréhender la gestion contractuelle d'un marché de travaux
- Les travaux supplémentaires
- Les pénalités de retard
- L'actualisation et la révision du prix
- Les intérêts moratoires
- La rupture du contrat

Analyser la réception des travaux
- Le transfert des risques au maître d'ouvrage
- Les documents remis au maître d'ouvrage

Faire le point sur le règlement des comptes
- La procédure d'établissement du DGD selon la norme NFP 03-001
- La réclamation de l'entreprise

Exercice d'application : identification des clauses sensibles d'un marché de travaux

Maîtriser la mise en jeu des responsabilités, des garanties et des assurances

Identifier les conditions de la mise en jeu des garanties et des assurances
- La nécessité d'un vice caché
- Un désordre de nature décennale

Cerner les responsabilités et les garanties
- La responsabilité civile contractuelle, quasi-délictuelle, pour troubles anormaux de voisinage, pénale
- La garantie de parfait achèvement et la garantie décennale

Le réglement des différends

Étude de cas : dans le cadre d'un marché privé , analyse de la responsabilité du maître d'ouvrage en cas de manquement aux dispositions de la loi relative à la sous-traitance

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de conclure un marché privé de travaux en toute sécurité.

2 JOURS	14 heures	Code 74114	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	4-5 juin 2018	20-21 novembre 2018	

Réussir dans sa fonction de maître d'ouvrage

Gérer le rôles et les responsabilités du maître d'ouvrage face à ses partenaires

Les opérations immobilières sont de plus en plus complexes par leurs aspects juridiques, techniques et financiers. Choisir judicieusement les partenaires de la maîtrise d'ouvrage et savoir les piloter efficacement sont des compétences incontournables pour faire avancer ses projets.

OBJECTIFS
- Définir les rôles et les responsabilités de la maîtrise d'ouvrage.
- Exprimer ses besoins en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).
- Gérer efficacement les AMO dans les projets immobiliers.

PRÉREQUIS
Connaître les règles applicables ou avoir suivi la formation " Acquérir les bases du montage d'opération de travaux " (code 74112 p. 133).

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Chargés d'opérations et promoteurs immobiliers
- Toute personne impliquée dans le montage ou la conduite d'une opération immobilière

ANIMATEUR
Maxime NEMETHY
Project manager
BATYOM

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 29 juin 2018 ou 14 janvier 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les principaux acteurs d'une opération immobilière

Déterminer les fondamentaux de la maîtrise d'ouvrage : rôles et responsabilités
- Les obligations du maître d'ouvrage
- Les prérogatives du maître d'ouvrage

Définir la notion de commande
- Les notions de programme et de projet
- Connaître ses besoins et ses contraintes
- Hiérarchiser ses demandes
- Les spécificités de la commande publique

Idendifier les différents types de missions d'AMO
- Les missions de conduite de projet : AMO généraliste
- Les missions spécialisées : AMO spécialiste
- Le contenu des missions selon l'avancement du projet : des études à l'exploitation

Définir les points clés de la mission et du contrat d'AMO
- Rédiger le cahier des charges de consultation
- Organiser sa consultation pour faire le bon choix

Exercice d'application : analyse de cahiers des charges de consultation pour une mission de programmation

Déléguer la maîtrise d'ouvrage
- Définition des termes et limites des missions
- AMO, MOD, mandat, CPI, contrat de conception-réalisation et PPP

Étude de cas : analyse d'un contrat d'AMO en conduite de projet

Organiser la maîtrise d'ouvrage
- Définir l'organisation du projet et veiller à son respect
- L'articulation des contrats de différentes AMO

Suivre et évaluer la prestation d'AMO
- Entretenir une démarche itérative
- Les risques de dispersion
- Piloter les AMO avec une maîtrise d'ouvrage multiple
- Les outils de suivi et de reporting

Plan d'action personnel : formalisation d'une synthèse des points clés pour la réussite des missions d'AMO

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de réaliser une synthèse des points clés pour la réussite de vos missions AMO.

2 JOURS	14 heures	Code 74213	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	29-30 mai 2018	29-30 novembre 2018	

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

Formation éligible au CPF, identifiant à l'Inventaire 2837

MAÎTRE d'ouvrage

Conduire une opération de travaux de A à Z

14 jours
98 heures

CERTIFIANT BLENDED

L'enjeu de la qualité de l'ouvrage, la complexité de sa réalisation, la multiplication des acteurs, le poids des investissements constituent les difficultés essentielles de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage. Le maître d'ouvrage se doit donc d'être très professionnel. Ce cycle certifiant permet de faire le lien entre les aspects juridiques, administratifs, réglementaires et la pratique opérationnelle du chantier afin de créer des réflexes d'anticipation et de viser l'efficacité et la qualité.

OBJECTIFS
- Monter, conduire et gérer une opération de travaux depuis le recensement du besoin jusqu'à la fin des garanties.
- Planifier les étapes et gérer les interfaces entre tous les acteurs.
- Établir des méthodes de gestion de la maîtrise d'ouvrage à travers les aspects administratifs, techniques, financiers et juridiques.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base sur les opérations de travaux.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables bâtiments
- Responsables d'opérations, aménageurs publics et privés, promoteurs immobiliers
- Toute personne associée à des opérations de construction

ANIMATEURS
Pierre DOYARD
Consultant-formateur
Architecte DPLG

Alain JOUHANNEAU
Formateur-Consultant

Pascal JANZAM
Conseil - Formation
IMOKA

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de ce cycle, vous serez apte à monter, conduire et gérer une opération de travaux et à exercer pleinement le métier de maître d'ouvrage.

MODULE 1 La conduite du projet 3 jours

OBJECTIFS
- Identifier les enjeux de la maîtrise d'œuvre.
- Savoir anticiper les procédures.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Choisir la maîtrise d'œuvre et les autres acteurs de l'ingénierie

AMO, architecte, BET, contrôles techniques, SPS, SSI, OPC, assurances
- La loi MOP
- L'organisation des acteurs, rôles et responsabilités
- Organisation spécifique de la maîtrise d'œuvre pour le projet
- Procédures de consultation et critères de choix
- Les missions de la maîtrise d'œuvre
- Les relations contractuelles

Étude de cas : analyse critique d'un contrat de maîtrise d'œuvre, identification des éléments de mission à ne pas oublier

Les autorisations de construire

Anticiper pour ne pas retarder, voire bloquer l'obtention de l'autorisation d'urbanisme
- L'influence des élus
- L'instruction du dossier
- Les écueils (ABF, archéologie, sismologie, commission sécurité...)
- La fiscalité locale
- La purge des recours et les droits des tiers
- Les recours abusifs

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Stratégie patrimoniale, immobilière et foncière 3 jours

OBJECTIFS
- Définir une stratégie patrimoniale et immobilière.
- Connaître les enjeux et les outils de la maîtrise foncière.

PROGRAMME
Stratégie patrimoniale et immobilière

Lire, définir ou comprendre la stratégie de son entreprise
- Identifier les objectifs des structures immobilières
- Identifier les capacités financières et structurelles de développement
- Comprendre les modes de constitution d'un patrimoine : la notion d'actifs immobiliers
- La rédaction d'un cahier des charges de recherche foncière ou immobilière

Recherche foncière

Identifier les axes de recherche, leurs spécificités et " les règles du jeu "
- Définir le rôle des collectivités territoriales et les politiques d'aménagement
- Maîtriser les outils d'intervention, les documents d'urbanisme et les réseaux
- Les " apporteurs d'affaires "

Maîtrise foncière

Réaliser une première faisabilité en évaluant les difficultés et en évacuant les éléments bloquants
- Effectuer une faisabilité sur une construction neuve : estimation de capacité, analyse de la prise de risque
- Acquisition d'immeubles construits : diagnostic du bâti
- Maîtriser l'environnement urbain
- Identifier les contraintes techniques, état du sol, loi sur l'eau, parcelles voisines, VRD, fluides,...
- Occupation des lieux, servitudes, pollution des sols, ouvrages enterrés
- Préparer les actes : compromis, promesses d'achat ou de vente, bail à construction, conditions suspensives

Exercice d'application : étude de faisabilité et analyse des risques liés au foncier d'une opération immobilière

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quelles conditions pour lancer un projet ?
- Comment concevoir son planning projet ?
- Qui sont les parties prenantes au projet ?

MODULE 3 Le programme et le montage financier 3 jours

OBJECTIFS
- Établir un programme répondant aux exigences du projet.
- Choisir le montage financier le plus adapté à son opération.

PROGRAMME
Définir un programme

Définir le rôle du maître de l'ouvrage et formaliser ses exigences et les critères d'évaluation de la réponse architecturale
- Les enjeux d'un programme, le rôle du maître d'ouvrage
- Étude de marché, concertation avec les services de gestion et utilisateurs finaux, organisation des espaces, typologies
- Les performances techniques et architecturales
- Le développement durable et la conception écologique
- Les coûts d'objectif

Maîtriser le financement et les simulations financières
- Établir des bilans de promotion et bilans d'exploitation prévisionnelle
- Connaître les solutions et principes de financement
- Identifier les partenaires financiers et leurs modes d'intervention
- Établir le montage financier des opérations de promotion
- Effectuer un montage financier pour des opérations d'investissement

Applications

Méthodes de simulation d'exploitation applicables aux opérations locatives
- Les effets des paramètres de charges et de ressources et de leur variation dans le temps
- Respecter les échelles de grandeur et la cohérence des paramètres utilisés

Simulation de rentabilité (long terme)
- La notion de revenus d'équilibre
- Les caractéristiques des financements et leurs effets
- Les calculs de rentabilité : VAN, TRI
- La notion de fonds propres et leur reconstitution

Simulation de trésorerie (court terme)
- La répartition des charges et ressources, besoins de trésorerie
- Les moyens d'action

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

14 JOURS | 98 heures | **Code 74251**

Paris - Promotion 1
21 au 23 mars, 14 au 16 mai, 11 au 13 juin, **26 juin***, 2-3 juillet, 19 au 21 septembre 2018 et **18 décembre**** 2018
Paris - Promotion 2
2 au 4 octobre, 7 au 9 novembre, 5 au 7 décembre, **17 décembre*** 2018, 14-15 janvier, 6 au 8 février 2019 et **23 mai**** 2019

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 7 140 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 5 710 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 4 760 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
MAÎTRE D'OUVRAGE
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS
MAÎTRE D'OUVRAGE
Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 140 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 3 420 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 4 La consultation des entreprises et la gestion des contrats de travaux 2 jours

OBJECTIFS
- Connaître les clauses d'exécution et gérer les marchés de travaux.
- Sécuriser ses procédures.

PROGRAMME
Identifier les moyens de consultation des entreprises
Adapter les choix en matière de travaux aux moyens de l'organisme et aux conditions de marché
- Entreprises générales, groupement d'entreprises, corps d'état séparés, sous-traitance

Comprendre le fonctionnement des entreprises face à un appel d'offres pour en optimiser les résultats
Marché public
- Le Code des marchés publics, le CCAG/Travaux
- Évocation du PPP

Marché privé
- Réglementation et domaine d'application

Respecter la procédure de passation des marchés
- Analyse des candidatures, des offres et capacités des entreprises

Maîtriser la gestion des contrats de travaux
Préparer le chantier
- La notification, la préparation du chantier, les installations, le compte prorata
- Les autorisations administratives, le démarrage des travaux

Maîtriser les aspects comptables et financiers
Sécuriser la réalisation du chantier
- Le contrôle de l'exécution des travaux, les réunions de chantier et les procès-verbaux
- La gestion des délais et du planning contractuel
- Les modifications de prestations
- Les litiges et les résiliations

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante
Classe virtuelle* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULE 5 Les phases de chantier et de réception 3 jours

OBJECTIFS
- Identifier les responsabilités et les rôles du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.
- Anticiper la réception des travaux.

PROGRAMME
Le chantier
Assumer les responsabilités de maître d'ouvrage
- Responsabilités et obligations du maître d'ouvrage
- Évaluer, contrôler, arbitrer, décider
- Formalités d'ouverture
- Gestion de la sous-traitance, travail dissimulé
- La gouvernance du chantier
- Constitution d'un dossier chantier
- Le suivi opérationnel et financier du chantier
- La gestion de la qualité
- Les réunions de chantier
- Le traitement des litiges courants et défaillances d'entreprises
- Chantier et développement durable ; chantiers propres

La réception et la livraison
Préparer et gérer la phase de réception
- Programmation de la livraison, check-list, coordination avec les équipes de gestion
- Les OPR, la réception, les levées de réserves
- Les formalités de clôture
- Constitution du dossier d'archives
- L'année de parfait achèvement, l'assurance DO, les garanties
- Le traitement des litiges courants
- Bilan opérationnel, clôture financière de l'opération, débriefing

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression
Classe virtuelle Retour d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

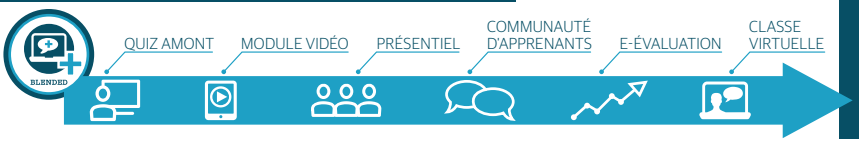

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

Responsabilités du maître d'ouvrage

Gérer les différents risques juridiques

Le maître d'ouvrage est l'acteur principal de l'opération de construction qui peut être la source de dommages variés et importants engageant sa responsabilité. Il doit donc, pour se prémunir contre des conséquences techniques et financières, contracter certaines garanties.

OBJECTIFS
- Identifier les responsabilités pesant sur le maître d'ouvrage.
- Examiner les différents risques pesant sur la maître d'ouvrage.
- Organiser la prévention des risques grâce à l'assurance.

PRÉREQUIS
Avoir une bonne connaissance du droit de la construction.

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Assistants à maîtrise d'ouvrage

ANIMATEUR
Benoît VARENNE
Avocat au Barreau de Paris
CHEYSSON MARCHADIER & ASSOCIÉS

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quel montage mettre en place pour la phase de travaux ?
- Quels points clés lors de la réception des travaux ?
- Quelles garanties lever à l'issue de la construction ?

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Gérer les risques contractuels et leurs enjeux

La gestion contractuelle des risques par le maître d'ouvrage
- La gestion des risques par le maître d'ouvrage dans la définition du programme et dans la préparation des marchés : la définition du programme et l'économie excessive réalisée par le maître d'ouvrage
- La responsabilité du maître d'ouvrage en cas de modifications du marché

Étude de cas : analyse commentée d'exemples jurisprudentiels et identification des conditions du bouleversement économique du marché
- L'immixtion du maître d'ouvrage dans les travaux

La gestion des risques du maître d'ouvrage par rapport aux obligations légales
- La garantie de paiement de l'entrepreneur
- Le travail illégal

Prévenir et gérer les risques associés à la sous-traitance

Les risques liés à la présence d'un sous-traitant irrégulier

Les risques liés au sous-traitant impayé
- La responsabilité du maître d'ouvrage : délégation/garantie
- Défaillance de l'entreprise principale : le risque du double paiement

Étude de cas : dans le cadre d'un marché privé, identification des obligations/responsabilités du maître d'ouvrage confronté à la réclamation d'un sous-traitant

Prévenir les risques et responsabilités associés au trouble anormal de voisinage
- La préparation du chantier
- La stipulation de clauses de garantie contractuelle et de clauses de transfert de responsabilité
- La responsabilité du maître d'ouvrage sur le fondement des troubles anormaux de voisinage et les recours possibles

Maîtriser le rôle de l'assurance dans la prévention des risques
- L'assurance dommages-ouvrage
- L'assurance Tous Risques Chantier
- L'assurance Constructeur Non Réalisateur

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez mettre en œuvre les bonnes pratiques vous permettant de prévenir et de gérer toute mise en cause de votre responsabilité lors de la réalisation d'une opération de construction ou de travaux.

1 JOUR	7 heures	Code 74298	Tarif HT : 890 € - repas inclus	
Paris	7 juin 2018	25 septembre 2018	7 décembre 2018	

Acquérir les bases du montage d'opération de travaux

Organiser de façon opérationnelle un projet de construction d'ouvrage

Pour mener à bien un projet ou une opération de travaux de petite ou grande envergure, il faut à la fois connaître le déroulement chronologique d'une opération de travaux mais aussi cerner les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes au projet. Cela permet d'instaurer un dialogue efficace avec les acteurs professionnels de l'opération et d'anticiper les possibles dérives.

OBJECTIFS
- Identifier le contexte règlementaire de la maîtrise d'ouvrage.
- Décrire les rôles et responsabilités de tous les intervenants d'une opération.
- Analyser le déroulement chronologique d'une opération en intégrant toutes les contraintes internes et externes.

PRÉREQUIS
Connaître les enjeux techniques et organisationnnels d'une opération de travaux.

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage occasionnels publics et privés
- Personnels techniques chargés d'opérations de travaux neufs et/ou administratifs
- Toute personne récemment chargée de conduire une opération de construction dans une équipe de maîtrise d'ouvrage publique ou privée

ANIMATEUR
Pierre DOYARD
Consultant-formateur
Architecte DPLG

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir les spécificités de l'opération

Identifier la complexité de l'organisation des acteurs de la maîtrise d'ouvrage

La maîtrise d'ouvrage et ses acteurs
- L'organisation et la qualification des partenaires
- Le maître d'ouvrage : définition, rôles et responsabilités
- Le mandataire, le conducteur d'opération, l'AMO...
- Le contrôle technique, le CSPS, le CSSI...
- Le montage en phase de programmation : programme, enveloppe financière...

Les étapes de la phase programmation
- Les études préalables : préfaisabilité, faisabilité
- Les étapes décisionnelles du montage
- Les différentes formes de montages possibles
- Le programme, contenu, rédaction, évolution
- L'enveloppe financière, contenu, évolution

La maîtrise d'œuvre
- La définition, les rôles et les responsabilités
- L'organisation
- Le phasage
- Le suivi des études

Les entrepreneurs et les marchés de travaux
- La définition, les rôles et les responsabilités
- Le contrat de louage d'ouvrage : bases juridiques et conséquences
- L'organisation : cotraitance, sous-traitance...
- Le marché de travaux : formation, contenu, pièces...

Maîtriser et gérer les phases de consultation et de réalisation du chantier
- La consultation : seuils, procédures courantes, publicités, candidatures, offres...
- La préparation et le démarrage du chantier
- La vie du marché et le chantier
- Gérer la phase de fin de chantier, la réception et les garanties

Étude de cas : récapitulatif d'un tableau de bord de maîtrise d'ouvrage et conduite d'opérations

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'initier l'organisation du montage d'opérations de travaux.

1 JOUR	7 heures	Code 74112	Tarif HT : 890 € - repas inclus	
Paris	23 mars 2018	17 septembre 2018	11 décembre 2018	

Déterminer le coût d'une opération de construction

Outils et méthodes pour optimiser et suivre les coûts

Les opérations de construction sont de plus en plus complexes par leurs aspects juridiques, techniques et financiers. La recherche permanente d'économies et d'optimisation demande une professionnalisation de plus en plus importante des acteurs d'une opération de construction.

OBJECTIFS

- Identifier l'ensemble des postes de coûts d'une opération de construction.
- Estimer et contrôler les coûts aux étapes clés du projet, de la faisabilité à la mise en service.
- Appliquer les outils et méthodes de calcul des coûts des études et des travaux.

PRÉREQUIS

Bien connaître les règles liées à la construction.

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Chargés d'opérations et promoteurs immobiliers
- Toute personne impliquée dans le montage ou la conduite d'une opération immobilière

ANIMATEUR

Pierre RASOLO
Associé
GREEN BUILDING

2 JOURS | 14 heures | **Code 74218**

Tarif HT : **1 450 €** - repas inclus

Paris
5-6 juin 2018
15-16 novembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 5 juillet 2018 ou 17 décembre 2019

PROGRAMME

Perfectionnement

Identifier les coûts et les suivre à chaque étape de l'opération

Identifier les postes de coûts d'une opération

- Les coûts de la construction
- Les coûts des études
- Les coûts de la maîtrise d'ouvrage
- Les coûts d'une opération, toutes dépenses confondues

Étude de cas : analyse commentée de différents postes de coûts

Mettre en œuvre les outils et méthodes d'estimation et de suivi des coûts à chaque étape

- En phase de faisabilité et de programmation
- Études d'avant projet (ESQ, APS, APD)
- Études de projet
- Marchés de travaux

Exercice d'application : estimer les coûts à différentes étapes d'une opération en utilisant la méthode adaptée

Gérer l'optimisation économique de votre opération

Identifier les facteurs d'influence des coûts

- Les acteurs du projet : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, autres études, entreprise de travaux, exploitant...
- Déterminer leurs rôles, responsabilités et influence sur les coûts
- Intégrer l'environnement, le développement durable

Étude de cas : analyse d'actions conduites par des acteurs d'une opération ayant conduit à des écarts de coûts

Utiliser les outils et méthodes adaptés pour maîtriser les coûts

- Définir les points de vigilance en phase amont : faisabilité à programmation
- Développer une stratégie de projet et d'achat des prestations d'études et de travaux
- Définir l'engagement de résultat pour une opération de construction
- Préparer l'avenir : appréhender le coût global

Exercice d'application : utilisation d'outils et de méthodes à des cas concrets rencontrés par les participants

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous saurez maîtriser vos coûts de construction grâce à la méthode de coût global et répondre aux besoins de développement durable des bâtiments.

Piloter une opération de travaux, phase 1

Conduire les étapes en amont du démarrage du chantier

Une opération de travaux est une succession d'étapes, de missions, de responsabilités qu'il est impératif de maîtriser pour la mener à bien. De la définition du besoin à sa formalisation sous forme de programme puis de conception de l'opération, différentes méthodologies peuvent être mises en œuvre pour réussir la phase préalable au lancement du chantier.

OBJECTIFS
- Identifier les éléments techniques et organisationnels de la conception d'une opération.
- Cerner les composantes clés du coût et du financement d'une opération.
- Rédiger le cahier des charges et lancer la consultation de la maîtrise d'œuvre.

PRÉREQUIS
Connaître les enjeux techniques et organisationnnels d'une opération de travaux.

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage publics ou privés
- Responsables techniques et chargés d'opérations de travaux
- Toute personne amenée à suivre une opération de travaux

ANIMATEUR
Maxime NEMETHY
Project manager
BATYOM

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Concevoir l'opération

Mener la phase de conception du programme
- Définir le besoin
- Monter le projet : les études de préfaisabilité et de faisabilité
- Identifier les étapes chronologiques de l'opération
- Définir les acteurs de l'opération, leurs rôles et responsabilités

Étude de cas : analyse commentée d'études de préfaisabilité ou faisabilité et identification des écueils

Organiser le financement de l'opération de travaux
- Identifier les méthodologies d'estimation des coûts
- Recenser et pointer l'ensemble des besoins et les coûts associés
- Préparer le dossier financier : avances, garanties...

Lancer l'opération

Faire appel à la maîtrise d'œuvre
- Définir les missions à confier à la maîtrise d'œuvre
- Élaborer le cahier des charges
- Prendre en compte et formaliser le développement durable
- Identifier les contrôles et points de vigilance pour prévenir les risques

Exercice d'application : rédaction de points clés d'un dossier de consultation

Lancer la consultation de la maîtrise d'œuvre
- Définir la procédure adaptée selon qu'il s'agisse d'une opération publique ou privée
- Appliquer les procédures et le cadre réglementaires en marché public
- Analyser les offres des entreprises selon différentes méthodes et déterminer l'offre la plus adaptée

Étude de cas : analyse commentée d'offres remises par la maîtrise d'œuvre et identification des écarts par rapport au cahier des charges

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en œuvre les étapes de préparation d'un chantier afin de sécuriser la bonne réalisation de l'opération.

1 JOUR	7 heures	Code 74343	Tarif HT : 890 € - repas inclus
Paris	12 juin 2018	1er octobre 2018	12 décembre 2018

Piloter une opération de travaux, phase 2

Conduire le chantier jusqu'à la réception de l'ouvrage

Une opération de travaux est une succession d'étapes, de missions, de responsabilités qu'il est impératif de maîtriser pour la mener à bien. Du lancement des travaux à la réception de l'ouvrage, un certain nombre de règles et de bonnes pratiques doivent être mises en œuvre pour prévenir tout risque technique, financier et humain dans la conduite de l'opération.

OBJECTIFS
- Organiser le chantier et définir les points clés de son suivi technique.
- Mettre en œuvre une bonne gestion comptable et financière en cours de chantier.
- Gérer la phase de fin de travaux, les démarches et pièces administratives en vue de la livraison.

PRÉREQUIS
Connaître les étapes préalable ou démarrage d'un chantier ou avoir suivi la formation " Piloter une opération de travaux, phase 1 " (code 74343 p. 132).

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage publics ou privés
- Responsables techniques et chargés d'opérations de travaux
- Toute personne amenée à suivre une opération de travaux

ANIMATEUR
Maxime NEMETHY
Project manager
BATYOM

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Préparer et suivre le chantier

Organiser le chantier
- Définir les différents intervenants et appréhender les missions de maîtrise d'œuvre d'exécution et d'OPC
- Présenter les moyens et objectifs
- Organiser la réunion préparatoire : les acteurs concernées, l'ordre du jour et le compte rendu
- Définir les délais et le planning de chantier
- Le démarrage des travaux

Exercice d'application : élaboration d'un planning et identification des outils de suivi et mise à jours du planning selon différents aléas

Gérer le suivi technique du chantier
- Assurer l'échange de données, animer les réunions...
- Contrôler la bonne exécution des travaux et suivre les délais
- Respecter les règles en matière d'hygiène sécurité environnement : maîtriser le cadre réglementaire et les enjeux du plan de prévention

Exercice d'application : préparation d'une réunion de chantier

Effectuer le suivi comptable et financier
- Appréhender les prix et leurs variations
- Gérer les décomptes, acomptes et réglements
- Sécuriser les modifications et rédiger les avenants

Étude de cas : analyse commentée de décomptes et acomptes

Gérer l'achèvement des travaux et préparer la réception

Identifier les démarches lors de l'achèvement des travaux
- Les visites à effectuer, les contrôles et essais
- Élaborer la liste des réserves
- Identifier les documents à remettre par les entreprises

Préparer la livraison
- Les démarches et pièces administratives
- Appréhender les enjeux des dossiers DOE et DIUO
- Prévoir la levée des réserves

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de conduire la phase de conduite d'un chantier afin de mener à bien l'opération de construction.

1 JOUR	7 heures	Code 74344	Tarif HT : 890 € - repas inclus
Paris	13 juin 2018	2 octobre 2018	13 décembre 2018

Suivi, réalisation et réception des travaux

Gérer efficacement l'exécution de l'opération

La maîtrise d'une opération et la réussite de sa gestion reposent essentiellement sur l'anticipation de tous les événements. Il faut, dès lors, acquérir des réflexes de prévention et faire respecter les rôles et les responsabilités de chaque acteur lors de l'exécution des travaux.

OBJECTIFS
- Identifier le cadre législatif et règlementaire des marchés de travaux.
- Examiner les responsabilités et les rôles respectifs du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, des prestataires d'études et leurs relations avec les entreprises.
- Gérer les clauses d'exécution et les marchés de travaux.

PRÉREQUIS
Connaître les bases du montage de projets de construction.

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Les entreprises de construction principales et sous-traitantes

ANIMATEUR
Pierre DOYARD
Consultant-formateur
Architecte DPLG

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quel montage mettre en place pour la phase de travaux ?
- Quels points clés lors de la réception des travaux ?
- Quelles garanties lever à l'issue de la construction ?

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir l'environnement de l'opération et le marché de travaux

Maîtriser le cadre général des marchés de travaux
- Les caractéristiques juridiques des marchés de travaux
- Les obligations de l'entrepreneur

Étude de cas : analyse comparative des textes de référence, le CCAG des marchés publics de travaux et la norme NFP 03-001

Optimiser l'exécution des marchés de travaux lors de la réalisation de l'opération
- Le lancement du marché et la préparation
- Organiser le dossier financier

Maîtriser les aspects comptables

Exercice d'application : examen de décomptes et acomptes mensuels
- Optimiser la réalisation des travaux

Exercice d'application : examen de projets d'avenants

Bien gérer le suivi du chantier

Mener à bien la phase de réception et la fin de l'opération
- Identifier les responsabilités et obligations de garanties
- Les opérations préalables à la réception
- La réception et le traitement des réserves
- Le parfait achèvement et les garanties

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mettre en place des actions permettant d'optimiser l'exécution de l'opération de travaux.

3 JOURS	21 heures	Code 74079	Tarif HT : 1 790 € - repas inclus

Paris		Lyon
24 au 26 janvier 2018	4 au 6 juillet 2018	25 au 27 avril 2018
16 au 18 mai 2018	18 au 20 septembre 2018	14 au 16 novembre 2018
	12 au 14 décembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 18 juin 2018 ou 19 octobre 2018

Gestion technique et opérationnelle d'un chantier

Organiser, piloter et coordonner un chantier

La réussite d'une opération de travaux résulte de la bonne planification et de la bonne organisation des différentes étapes et des intervenants. En tant que maître d'ouvrage, il est indispensable de maîtriser l'approche opérationnelle d'un chantier au travers des étapes et méthodes de la préparation et la réalisation du chantier.

OBJECTIFS
- Identifier le contenu et rédiger le contenu d'une mission OPC.
- Planifier et assurer le suivi technique du chantier en termes de délais, de planning, d'enchaînement des tâches d'une opération.
- Développer les moyens adaptés pour suivre la bonne réalisation d'un chantier et le planning.

PRÉREQUIS
Connaître les enjeux techniques et organisationnels d'une opération de travaux.

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage et assistants à maîtrise d'ouvrage
- Mandataires de maîtrise d'ouvrage
- Conducteurs d'opérations et maîtres d'œuvre
- Toute personne amenée à préparer et à suivre la réalisation de travaux

ANIMATEUR
Jean MAUSSION
Architecte, Conducteur de travaux, AMO

PROGRAMME

Initiation

Définir la mission de maîtrise d'œuvre d'exécution, d'OPC et le contrat associé

Planifier et assurer le suivi technique du chantier
- La préparation administrative
- Notifier le marché, les ordres de service
- Obtenir les autorisations administratives
- Libération d'emprise
- La réunion préparatoire
- Les acteurs concernés
- L'ordre du jour et la méthodologie d'animation
- Le compte rendu et sa diffusion
- Délais et planning de chantier
- Élaborer le planning enveloppe et le planning d'exécution
- Définir le délai contractuel
- Maîtriser l'enchaînement des tâches et les interfaces

Exercice d'application : élaboration d'un planning et recalage d'un planning selon les aléas rencontrés
- Gérer les retards et les aléas de délais
- Prévenir et gérer les pénalités de retard

Exercice d'application : gestion d'un retard de délai contractuel

Assurer le suivi technique du chantier
- Définir les limites des prestations
- Les réservations
- Les plans d'exécution
- Assurer les échanges de données en cours de chantier
- Animer des réunions de chantier
- Rédiger le contenu des comptes-rendus de chantier

Le suivi comptable et financier du chantier
- Les avenants en cours de travaux
- Les situations mensuelles
- Les actualisations, les révisions
- Le décompte général définitif

Exercice d'application : vérification d'un décompte général définitif

Réceptionner les travaux
- Le processus et le rôle des acteurs
- Les documents et leur circuit
- Le suivi des réserves
- Méthodologie de réception

Appréhender les aspects comportementaux

Le comportement des acteurs
- Le rôle "d'animateur" du maître d'ouvrage
- La gestion des conflits

La gestion des litiges
- Le suivi des travaux et ses litiges
- La réception et ses litiges
- La clôture des comptes et ses litiges

Exercices d'application : contrôle des connaissances

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de suivre toutes les missions d'organisation, de planification et de gestion d'un chantier afin d'en assurer la réussite.

2 JOURS	14 heures	Code 74299	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus

Paris	28-29 mai 2018	15-16 novembre 2018

Réussir l'achèvement d'un chantier et la réception de l'ouvrage

Organiser la clôture d'une opération

La réception est une période charnière et fondamentale dans le déroulement d'une opération, qui correspond à la fin des travaux. Néanmoins, elle prolonge l'obligation de l'entrepreneur par la période de parfait achèvement.

OBJECTIFS
- Identifier les moments clés de la clôture d'une affaire et leurs enjeux.
- Analyser le rôle des acteurs durant les différentes phases.
- Gérer la transmission du bâtiment au gestionnaire.

PRÉREQUIS
Connaître les bases du montage de projets de construction ou avoir suivi la formation " Suivi, réalisation et réception des travaux " (code 74079 p. 134) ou " Acquérir les bases du montage d'opération de travaux " (code 74112 p. 133).

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Les entreprises de construction principale et sous-traitantes
- Toute personne concernée par la clôture d'une opération de travaux

ANIMATEUR
Jean MAUSSION
Architecte, Conducteur de travaux, AMO

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Gérer les étapes en amont de la livraison de l'ouvrage

Organiser les opérations préalables à la réception
- Mener les visites préalables à la réception
- La liste des réserves, l'inéxécution, la malfaçon
- Les essais et contrôles techniques
- Les documents dus par les entreprises

Gérer la réception des concessionnaires
Identifier les démarches et autorisations administratives liées à la réception
- La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux DAACT
- L'ouverture au public
- La commission de sécurité et d'accessibilité

Cerner les effets de la réception
- Le transfert de garde
- L'exonération de l'entrepreneur
- La mise en place de la maintenance

Déterminer le contenu du dossier des ouvrages exécutés (DOE)
Conduire le Dossier des Interventions Ultérieures sur Ouvrage (DIUO)
Établir le dossier de SSI
La levée des réserves

Maîtriser les étapes à compter de la réception

Gérer la livraison
- La livraison du maître d'ouvrage à l'acquéreur ou à l'exploitant
- Le dossier de transfert

Le contenu du dossier de transfert
Le dossier d'utilisation d'entretien et de maintenance (DUEM)
Organiser la clôture des comptes
- L'achèvement financier
- La clôture des comptes entre l'entreprise, le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage
- Les observations et les corrections, le mémoire de réclamation

Maîtriser la mise en place des garanties
- L'année de parfait achèvement
- La garantie de bon fonctionnement
- La garantie décénnale

Exercices d'application : contrôle des connaissances

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de conduire et d'organiser l'achèvement d'un chantier et l'exploitation de l'ouvrage.

1 JOUR	7 heures	Code 74214	Tarif HT : 890 € - repas inclus
Paris	14 juin 2018	14 décembre 2018	

Assurer la sécurité sur un chantier

Gérer les obligations en matière de prévention et de coordination SPS

Le déroulement d'un chantier nécessite l'intervention de nombreuses entreprises pour la réalisation de l'ensemble des opérations de travaux. Ces différentes activités peuvent interférer les unes avec les autres et générer un risque tant sur la sécurité des personnes que sur celle des installations et des matériels. Prévenir ces risques est une obligation pour le maître d'ouvrage.

OBJECTIFS
- Identifier la réglementation applicable et les obligations du maître d'ouvrage en matière de santé et de sécurité.
- Choisir entre plan de prévention et coordination Sécurité Protection de la Santé (SPS) et déterminer dans quel cas associer les deux démarches.
- Organiser les missions du coordonnateur SPS pour définir le contrat et veiller à la bonne réalisation de chaque mission.

PRÉREQUIS
Connaître les règles de base encadrant la sécurité sur un chantier.

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage et assistants à maîtrise d'ouvrage
- Responsables de programmes, conducteurs d'opérations, responsables entretien maintenance, responsables techniques
- Chefs de projet en charge du suivi d'une opération et des contrats associés

ANIMATEUR
Jean-Yves DUMAS
Consultant Santé Sécurité au Travail
AYLA

PROGRAMME
Initiation

Identifier les enjeux en matière de santé sécurité sur un chantier et la réglementation applicable
- Appréhender les risques d'accidents dans le BTP
- Évaluer les enjeux économiques
- Définir la responsabilité civile et pénale de la maîtrise d'ouvrage et de ses partenaires

Maîtriser le cadre réglementaire
- La réglementation encadrant les interventions d'entreprises extérieures : le plan de prévention
- La réglementation encadrant les chantiers clos et indépendants : la coordination SPS

Mettre en œuvre le plan de prévention
- Les applications conjointes de la procédure par les entreprises
- Les rôles possibles du maître d'ouvrage s'il n'est pas l'exploitant
- Les outils à mobiliser : modèle de plan de prévention, analyses de risques, document unique...
- La méthodologie d'analyse des risques de co-activité

Exercice d'application : rédaction d'un tableau d'analyse des risques

Piloter les missions de coordination SPS

Maîtriser la réglementation et les obligations du maître d'ouvrage
- Déterminer la catégorie de l'opération
- Désigner le coordonnateur SPS dès la phase de conception et l'intégrer aux réunions
- Maîtriser le contrat de mission SPS et son contenu
- Analyser la mission du coordonnateur SPS conception
- Gérer la phase d'appels d'offres travaux
- Rédiger la déclaration préalable
- Analyser le déroulement de la mission du coordonnateur SPS réalisation
- Suivre le registre journal

Étude de cas : analyse commentée de différents contrats de mission SPS apportés par les participants

Maîtriser les missions spécifiques du coordonnateur SPS
- Établir le PGCSPS par le coordonnateur en conception
- Constituer le CISSCT par le coordonnateur réalisation
- Réaliser les visites d'inspection communes

Étude de cas : analyse commentée d'un PGCSPS et identification des améliorations à apporter

Établir, finaliser et remettre le Dossier des Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage (DIUO)

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'assurer la sécurité sur un chantier au travers de la mise en œuvre des différents dispositifs réglementaires s'appliquant à la maîtrise d'ouvrage.

2 JOURS	14 heures	Code 74300	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	25-26 juin 2018	6-7 décembre 2018	

Concevoir et piloter une opération en BIM

Intégrer la démarche pour la maîtrise d'ouvrage

Le lancement du Plan Transition Numérique dans le bâtiment place le BIM et l'ensemble des acteurs du bâtiment et de l'immobilier au cœur de cette transition numérique. La maîtrise d'ouvrage, et notamment la maîtrise d'ouvrage publique, est particulièrement concernée si l'obligation de prise en compte du BIM dans les marchés publics se confirme à horizon 2018. Dès lors, il est indispensable de connaître les enjeux techniques, opérationnels et organisationnels du BIM afin de réussir le pilotage de son opération, de la conception à l'exploitation du bâtiment.

OBJECTIFS

- Appréhender le BIM dans toutes ses dimensions et en intégrer les enjeux techniques, organisationnels et de gestion.
- S'initier aux outils logiciels du BIM pour en comprendre le fonctionnement.
- Maîtriser les spécificités du processus BIM pour la maîtrise d'ouvrage.

PRÉREQUIS

Connaître le process d'un projet de construction.

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage
- Directeurs immobiliers
- Directeurs des services techniques et chargés d'opérations au sein de la maîtrise d'ouvrage ou de la promotion immobilière

ANIMATEUR

Michel PERRET
Architecte DPLG, BIM Manager
OGER INTERNATIONAL

PROGRAMME

Initiation

Identifier et intégrer les applications du BIM

Comprendre le BIM et ses évolutions

- Faire le point sur le BIM et ses enjeux réglementaires, techniques, économiques, organisationnels...
- Maîtriser les différents niveaux d'usage du BIM
- BIM et cycle de vie du bâtiment
- Appréhender les outils logiciels et leurs évolutions
- Identifier les caractéristiques collaboratives

Étude de cas : identification des propriétés d'un objet selon les phases et les acteurs, à partir de l'exemple d'un projet de bâtiment

Appliquer le BIM aux différentes étapes de la vie d'un bâtiment

Exercice d'application : définition du schéma d'organisation des principaux acteurs tout au long d'un projet de bâtiment BIM

Intégrer le BIM à son métier et à son organisation

- Définir les ressources humaines et l'organisation
- Élaborer le planning d'intégration
- Accompagner le changement

Plan d'action personnel : construction du plan d'action " passer au BIM " et analyse des points critiques pour une bonne mise en œuvre dès son retour en entreprise

Appréhender la conception d'un bâtiment avec les logiciels BIM

- S'initier à la modélisation avec REVIT
- Créer les composants de base d'un modèle

Exercice d'application

Maîtriser le BIM pour la maîtrise d'ouvrage

Le rôle de la maîtrise d'ouvrage dans les différentes phases d'un projet BIM

- Montage et programmation de l'opération de construction
- Conception, réalisation et exploitation

Gérer le bâtiment en BIM

- Intégrer les apports du BIM pour la gestion technique et la gestion patrimoniale
- Disposer d'informations en temps réel et les exploiter

Passer les marchés en BIM

- Identifier la procédure la plus adaptée
- Sélectionner les offres des prestataires
- Organiser les prestataires et mettre en œuvre les prestations

Étude de cas : intégration du BIM dans un appel d'offres, en définissant le besoin et les critères de sélection d'un prestataire

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de piloter l'intégration du BIM dans le cadre de vos nouvelles opérations de construction.

2 JOURS	14 heures	Code 74328	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus	
Paris	20-21 mars 2018	28-29 juin 2018	5-6 novembre 2018	

Les enjeux juridiques du BIM

NEW NOUVEAU — BLENDED

Recourir à la maquette numérique en toute sécurité juridique

La conduite d'une opération immobilière ou de travaux en BIM constitue une évolution majeure dans la manière de concevoir, de réaliser puis d'exploiter les ouvrages. Il est essentiel d'appréhender les rôles et les interactions entre les différents acteurs.

OBJECTIFS

- Identifier le cadre réglementaire du BIM.
- Analyser les enjeux contractuels et réglementaires du BIM à chaque phase d'une opération pour en prévenir les risques.
- Analyser les responsabilités et les limites juridiques liées au BIM.

PRÉREQUIS

Être confronté à des opérations de construction dans sa pratique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage
- Chargés d'opérations
- Responsables des services juridiques et techniques

ANIMATEURS

Aldo SEVINO
Avocat Associé
Cabinet ASEA

& Camille MORCRETTE
Directeur associé
AMOau

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Analyser les aspects juridiques du BIM à chaque phase d'une opération

Identifier le cadre réglementaire

- La directive européenne du 26 février 2014
- La transposition de la directive dans le droit français

Pratiquer le BIM en phase de préparation

- Valider les conditions de passation des marchés
- Le BIM au stade de la programmation
- Le BIM et le relevé des caractéristiques matérielles de l'opération
- Le BIM au stade de la mise en concurrence
- Assurer la compatibilité de l'opération au cadre juridique des marchés publics

Exercice d'application

Pratiquer le BIM en phase de conception et d'exécution

- Identifier les impacts sur les missions traditionnelles
- Analyser les missions nouvelles générées par l'utilisation du BIM

Pratiquer le BIM en phase d'exploitation

- Répondre aux attentes en matière d'exploitation-maintenance
- Le DOE numérique pour la phase exploitation-maintenance
- Identifier les difficultés juridiques inhérentes à l'utilisation de la maquette numérique en phase d'exploitation-maintenance

Examiner les responsabilités et les principes de la propriété intellectuelle liée au BIM

Maîtriser les responsabilités liées au BIM

- Lister les responsabilités des intervenants en BIM
- Les assurances
- La responsabilité spécifique des prestataires informatiques
- Formaliser les responsabilités au sein des contrats

Exercice d'application

Examiner quelques principes de propriété intellectuelle en BIM

- Les règles de protection de la propriété intellectuelle : brevet, droit moral et droit patrimonal...
- Comment en assurer la transférabilité

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de recourir au BIM en toute sécurité juridique et contractuelle afin de mener à bien votre opération.

1 JOUR	7 heures	Code 74372	Tarif HT : 890 € - repas inclus	
Paris	22 mars 2018	8 juin 2018	27 novembre 2018	

Approche des technologies du bâtiment

Intégrer les bases techniques et le vocabulaire de la construction

Pour gérer un grand projet ou des petits travaux, il faut acquérir des connaissances techniques de conception et de réalisation dans le domaine de la construction. Ces bases de terminologie sont essentielles pour analyser et comprendre les étapes de la construction, puis instaurer le dialogue avec les entrepreneurs et les autres acteurs de terrain.

OBJECTIFS

- Acquérir les bases de la terminologie, les techniques de conception et de réalisation du bâtiment.
- Développer ses connaissances pour mieux comprendre et gérer les devis et les travaux.
- Comprendre les liens entre les techniques mises en œuvre et les pathologies les plus courantes.

PRÉREQUIS

Être confronté à des opérations de construction dans sa pratique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Chargés d'opérations
- Responsables techniques et maîtres d'œuvre
- Toute personne participant à des opérations de travaux

ANIMATEUR

Pierre DOYARD
Consultant-formateur
Architecte DPLG

2 JOURS | 14 heures | **Code 74113**

Tarif HT : **1 450 €** - repas inclus

Paris
19-20 mars 2018
21-22 juin 2018
4-5 octobre 2018
29-30 novembre 2018

Lyon
4-5 juin 2018
12-13 novembre 2018

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner les bases terminologiques de l'organisation du secteur du bâtiment

Maîtriser les différents cadres d'approche de la technologie

- L'approche graphique : savoir lire des plans, les types et conventions de représentations, les symboles techniques...
- La décomposition d'un ouvrage par fonction ou par élément de construction
- Les ouvrages et la partition des corps d'état

Étude de cas : analyse et lecture d'un plan d'exécution

Analyser et comprendre les étapes de la construction, de la structure des fondations au toit

Des fondations à la terrasse, la structure de l'ouvrage

- Les terrassements : en pleine masse, en tranchées, les soutènements
- Les fondations : linéaires, superficielles, profondes
- Les structures verticales : murs, poteaux, poutres
- Les structures horizontales : dallages, dalles, planchers
- Les liaisons : escaliers, trémies, gaines
- Les enduits et les façades

Le clos et le couvert

- Les charpentes : structures bois et métalliques
- Les couvertures : tuiles, ardoises, bacs
- Les différentes techniques d'étanchéité
- La zinguerie : les évacuations d'eaux pluviales
- Les menuiseries extérieures : double vitrage
- Les fermetures et occultations

Lister les techniques et matériaux de finition

La partition et les finitions

- Les cloisons et les peintures
- Les enduits, revêtements, murs et sols

Acquérir les bases des lots techniques

Les lots techniques

- La plomberie : alimentations et évacuations
- Le sanitaire : les appareils et l'eau chaude
- Le chauffage : production, distribution, énergie
- Les courants : forts et faibles
- Les équipements techniques divers : les ascenseurs

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de déchiffrer un devis et de conduire des travaux.

Prévenir les pathologies des bâtiments

Gérer les principaux sinistres, anomalies et dysfonctionnements

Les pathologies du bâtiment peuvent être des pathologies du gros œuvre de la construction, un affaissement, de l'humidité ou des fissures en tout genre. Les types de pathologies sont donc nombreux et l'inflation des sinistres qui y sont liés et leur coût non négligeable nécessitent de connaître l'origine des désordres afin d'y remédier, de manière préventive et curative.

OBJECTIFS
- Analyser les désordres pathologiques du bâtiment.
- Déterminer les remèdes appropriés.
- Adopter une posture préventive de la pathologie des bâtiments.

PRÉREQUIS
Connaître le vocabulaire et les bases en matière de techniques de construction d'un bâtiment ou avoir suivi " Approche des technologies du bâtiment " (code 74113 p. 143).

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage
- Techniciens et ingénieurs des maîtres d'ouvrage
- Bureaux d'études techniques
- Toute personne d'une entreprise chargée de travaux

ANIMATEUR
Michel MOYSE
Expert sécurité incendie et pathologie
Cabinet C2M

PROGRAMME
Perfectionnement

Définir la composition du bâtiment et les pathologies associées
- La constitution du bâtiment : la structure et son enveloppe
- La résistance du bâtiment
- Les différentes fonctions du bâtiment
- La classification des bâtiments
- La datation des bâtiments

Prévenir et gérer les pathologies

Déterminer les pathologies des structures et fondations
- La qualité des sols et sous-sols
- Les infrastructures et fondations profondes et superficielles
- Les superstructures porteuses
- Les murs de soutènement
- Les altérations des charpentes en bois, métal ou béton

Cerner les origines des pathologies
Identifier les causes, les manifestations et les remèdes possibles
- La couverture du bâtiment
- Le second œuvre
- La pathologie des équipements
- La plomberie et les canalisations

Étude de cas : analyse de désordres relatifs aux fondations et aux infrastructures
- Les problèmes d'humidité dans le bâtiment
- L'isolation thermique
- L'acoustique

Exercice d'application : à partir de désordres nommés, détermination des remèdes possibles et préconisation d'une méthode de prévention
- Les espaces extérieurs et la voirie
- Les matériaux et techniques de construction
- Les catastrophes naturelles et la pollution : séismes, sécheresse, inondation...

Analyser le diagnostic
Gérer les éventuels sinistres
Prioriser les interventions en hiérarchisant les dommages

Étude de cas : à partir d'un diagnostic, définition du plan d'intervention et de la graduation des priorités

Mesurer les aspects techniques et règlementaires
- La question de la non-conformité en matière d'accessibilité ou de sécurité
- L'amiante, le plomb, le gaz
- Les assurances à souscrire
- Les types de responsabilités pouvant être mises en œuvre
- Les normes, règles et DTU
- Le devoir de conseil et ses conséquences en cas de non-respect
- Les limites de la compétence

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez détecter les pathologie d'un bâtiment et définir les solutions pour y remédier.

2 JOURS	14 heures	Code 74301	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	16-17 mai 2018	4-5 octobre 2018	

Gérer la maintenance des bâtiments

Sécuriser les clauses des contrats de maintenance

Les dysfonctionnements, pannes matérielles ou difficultés d'utilisation sont fréquents et peuvent coûter cher aux entreprises. Il est donc nécessaire d'anticiper ces difficultés de maintenance, en sécurisant au maximum les contrats de maintenance et la qualité des prestations exécutées par les fournisseurs.

OBJECTIFS
- Faire le point sur les pratiques actuelles de la maintenance des bâtiments.
- Approcher les différents modes de maintenance, les aspects administratifs et techniques.
- Rédiger, gérer et suivre les contrats de maintenance

PRÉREQUIS
Avoir un minimum de connaissance dans la technique du bâtiment, en particulier en entretien et gestion.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables techniques
- Responsables construction et du patrimoine immobilier
- Gestionnaires de biens immobiliers
- Toute personne impliquée dans l'exploitation, la maintenance ou la gestion technique de biens immobiliers

ANIMATEUR
Jimmy CHAUVIN
Directeur technique, sécurité & environnement
EMERGENCE CONSEIL

PROGRAMME
Perfectionnement

Mesurer les enjeux actuels de la maintenance

Définir la maintenance et les services de maintenance
Cerner les types de maintenance
- Évaluer les besoins au regard de l'organisation et des moyens du maître d'ouvrage
- Mettre en place un tableau de bord de suivi

Déterminer le meilleur prestataire de maintenance
Déterminer les intervenants : rôles, assurances, qualifications...
- Comparer et sélectionner des prestataires
- L'évaluation des prestations de maintenance
- Les sanctions en cas de manquements du prestataire

Identifier les règles des phases techniques et administratives

Maîtriser le contenu des carnets d'entretien
Cerner les types de marchés de travaux à adapter
Maîtriser les principaux cas particuliers
- L'entretien, GE-GR, gros travaux, remplacement
- La maintenance et la mise aux normes
- La maintenance technique et/ou commerciale
- Le cas de la maintenance en site occupé

Mesurer les aspects techniques
- Selon le type et l'usage du bâtiment
- Selon les parties du bâtiment
- Humidité, infiltrations, le fil rouge de l'entretien

Exercice d'application : réalisation d'un diagnostic complet et d'un plan d'entretien quinquennal d'un local prédéterminé

Rédiger un contrat de maintenance du bâtiment

Déterminer les éléments essentiels du contrat
- La nature de l'intervention
- Les obligations de résultats à atteindre

Sécuriser les clauses essentielles à inclure dans le contrat
- Les clauses générales et commerciales
- Les clauses juridiques et de résiliation du contrat
- Les clauses techniques et d'organisation
- Les clauses de responsabilité
- Les clauses abusives

Gérer la vie du contrat
- Le contrôle des performances
- Les indicateurs de suivi
- Les évolutions à prévoir
- La question des coûts
- La mise en place d'actions préventives et correctives

Exercice d'application : rédaction d'un contrat de maintenance

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de la formation, vous saurez maîtriser le cadre juridique de vos contrats de maintenance des bâtiments.

2 JOURS	14 heures	Code 74302	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	4-5 juin 2018	13-14 novembre 2018	

Accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées

Respecter ses obligations et réaliser un diagnostic

Tous les Établissements Recevant du Public (ERP) doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. De même, les acteurs publics et privés de la construction de logements doivent se conformer à la réglementation issue de la loi Handicap, tout en choisissant des solutions techniques et fonctionnelles adaptées et économiques.

OBJECTIFS
- Définir une situation de handicap.
- Délimiter le contexte réglementaire et les principales exigences techniques pour les ERP.
- Mener un diagnostic de l'accessibilité d'un ERP et de proposer des solutions.

PRÉREQUIS
Connaître les bases de la réglementation de la construction.

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Sociétés de construction et maîtres d'œuvre
- Gestionnaires d'établissements
- Toute personne amenée à jouer un rôle dans une opération de construction, de rénovation ou de réhabilitation

ANIMATEUR
Christine MÉROT
Architecte DPLG - Monteur d'opération
CEBAI

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir la situation de handicap

Mise en situation : intégrer les contraintes liées à chaque situation de handicap

Analyser les enjeux de l'accessibilité

Intégrer le contexte et le cadre réglementaire
- L'évolution de la réglementation
- Prendre en compte l'accessibilité numérique

Les domaines couverts par la réglementation sur l'accessibilité
- Le cadre bâti
- Les espaces publics et la voirie
- Les transports collectifs

Les obligations et délais pour les ERP et les Installations Ouvertes au Public (IOP)

Les acteurs de l'accessibilité
- Commune et commission communale ou intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
- Les commissions départementales consultatives de la protection civile, de la sécurité et de l'accessibilité
- Les usagers, riverains, associations, professionnels du handicap, transports publics...

Rendre accessibles les ERP
- La prise en compte des différents handicaps
- La logique de chaîne de déplacement
- Les règles d'accessibilité
- La prise en compte de l'accessibilité à la construction et dans l'existant
- Les caractéristiques générales, techniques et les caractéristiques relatives au repérage et à la sécurité
- La recherche de solutions et les contraintes
- Mettre en place des Agendas d'Accessibilité Programmés (Ad'AP)

Exercice d'application : analyse de situations de non-conformité et identification des actions correctives à prévoir

Mettre en place une démarche

Les facteurs de réussite
- La manière de présenter la démarche
- La prise en compte des parties prenantes
- Le niveau de détail
- Les actions réalisables à court ou moyen terme

Méthodologie pour établir un diagnostic accessibilité
- La méthodologie d'évaluation de l'accessibilité
- Le relevé de terrain

Exercice d'application : élaboration d'une démarche de mise en accessibilité d'un bâtiment
- Comparer les différents types de contrats

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'intégrer dans votre projet la thématique du handicap.

2 JOURS	14 heures	Code 74151	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	15-16 mars 2018	18-19 juin 2018	7-8 novembre 2018

Mettre en œuvre et suivre l'Ad'AP

Prévenir les sanctions en cas de non-suivi de l'exécution de l'Agenda d'Accessibilité Programmée

Tout ERP non conforme à la réglementation relative à l'accessibilité aux personne handicapée doit faire l'objet d'un Agenda d'Accessibilité Programmée. Dès lors, il est indispensable de maîtriser les échéances et les procédures à respecter et notamment les obligations d'information de suivi de l'exécution de l'Ad'AP auprès de la préfecture.

OBJECTIFS
- Maîtriser la réglementation et les échéances liées aux Ad 'AP.
- Réaliser son Agenda d'Accessibilité Programmée et suivre son exécution.
- Mettre en œuvre les méthodologies et solutions de mise en accessibilité.

PRÉREQUIS
Connaître la réglementation relative à l'accessibilité des ERP aux personnes handicapées ou avoir suivi "Accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées" (code 74151 p. 145).

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage publics ou privés.
- Responsables techniques, travaux, exploitation, maintenance.
- Toute personne chargée d'assurer la conformité réglementaire d'un établissement recevant du public.

ANIMATEUR
Christine MÉROT
Architecte DPLG - Monteur d'opération
CEBAI

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser la réglementation relative aux Ad'AP

L'obligation de réalisation d'un Agenda d'Accessibilité programmée pour les ERP non conformes
- Définir la date limite de dépôt imposée par le code de la construction et les délais de prorogation
- Identifier les conditions permettant de bénéficier des prorogations : difficultés techniques et financières
- Analyser le contenu du dossier de demande de prorogation

Respecter le contenu de l'Ad'AP
- S'engager sur des études et travaux de mise en accessibilité
- Programmer ces actions et s'engager financièrement
- Distinguer le cas d'un Ad'AP portant sur un seul ERP de celui portant sur plusieurs ERP
- Maîtriser le niveau d'accessibilité attendu en fin d'Ad'AP

Étude de cas : analyse commentée de différentes rubriques d'un Ad'AP et identification des erreurs à ne pas commettre

Identifier les possibilités de modification d'un Ad'AP ou de demande de délai supplémentaire

Mettre en œuvre et suivre un Ad'AP

Réaliser les démarches d'autorisation de travaux
- Les délais et modalités d'instruction
- L'approbation et le cas des refus
- Identifier et définir les solutions techniques adaptées à l'établissement
- Réaliser l'estimation des travaux

Étude de cas : analyse commentée d'estimations budgétaires de travaux et identification des actions à mettre en œuvre

Suivre la réalisation de l'Ad'AP
- L'obligation de suivi de l'exécution définie dans le code de la construction et de l'habitation : le calendrier, la personne responsable, les documents de suivi à transmettre à la préfecture et à la commission communale pour l'accessibilité
- Identifier les sanctions définies par le décret du 11 mai 2016
- Mettre en œuvre les méthodologies et outils de suivi de l'Ad'AP
- Comparer les différents types de contrats

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en œuvre et de sécuriser le suivi des dossiers d'Ad'AP et leurs travaux.

1 JOUR	7 heures	Code 74345	Tarif HT : 890 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018	11 octobre 2018	11 décembre 2018

Les responsabilités des constructeurs

Organiser votre pratique pour limiter les risques

Le régime spécifique de responsabilités et d'assurances construction est en constante évolution depuis son instauration. Il est donc indispensable d'identifier l'ensemble des responsabilités pesant sur les intervenants à l'acte de construire puis de savoir mettre en œuvre les solutions assurantielles proposées tant obligatoires que facultatives.

OBJECTIFS
- Identifier les différentes responsabilités dans le cadre d'une opération de construction.
- Analyser les apports de la jurisprudence.
- Gérer les risques contentieux et organiser ses recours

PRÉREQUIS
Être confronté aux opérations de construction dans sa pratique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et juristes
- Assureurs et avocats
- Responsables de programmes immobiliers

ANIMATEUR
Isabelle ULDARIC
Juriste assurance construction

2 JOURS | 14 heures | **Code 74329**

Tarif HT : **1 450 €** - repas inclus

Paris
28-29 mai 2018
9-10 octobre 2018
13-14 décembre 2018

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les différents types de risques et de responsabilités
- Identifier les risques et les responsabilités avant et après réception
- Les acteurs à l'acte de construire : rôles et responsabilités
- Le mécanisme assurantiel : assurances obligatoires et garanties facultatives
- Préciser les risques avant réception

Exercice d'application : détermination du régime applicable à différents types de désordres

La réception de l'ouvrage et les garanties

Prononcer la réception
- Les différentes formes
- Les conséquences de la réception

Les garanties à mettre en œuvre après la réception

Analyser la garantie de parfait achèvement

Exercice d'application : traitement des réserves non levées

Comprendre les caractéristiques des garanties biennales et décennales

Définir leur contenu et leur domaine de mise en œuvre

Exercice d'application : qualification juridique d'un ouvrage ou d'un équipement afin de déterminer la garantie applicable

Désordres couverts et articulation avec les autres responsabilités
- Solidité de l'ouvrage
- La notion d'impropriété à la destination
- La responsabilité de droit commun, actions menées par les tiers...

L'assurance
- Les ouvrages soumis à l'assurance obligatoire
- Les garanties facultatives

Étude de cas : analyse commentée d'une attestation d'assurance

Mettre en œuvre les assurances et réparer le dommage
- Le point de départ du déclenchement des garanties et les prescriptions
- Les modalités de mise en œuvre
- Le règlement de sinistre dommages-ouvrage

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez déterminer les différents types de responsabilités des intervenants à l'acte de construire ainsi que les garanties obligatoires et facultatives pour chaque catégorie de désordres

LES JOURNÉES DE LA CONSTRUCTION

ÉDITO

La mise en œuvre des responsabilités diverses, l'articulation des contrats d'assurance sont la preuve que le droit de la construction est en perpétuelle évolution. Notamment grâce à une jurisprudence très abondante en la matière.

À ce titre, EFE organise ses 15es journées annuelles de la Construction, vous permettant de prendre connaissance des dernière évolutions en matière d'actualité du droit de la construction, de responsabilité et d'assurance construction.

Cette conférence réunit chaque année les plus éminents spécialistes du domaine, avocats spécialisés, assureurs, membres de la Fédération Fraçaise du Bâtiment qui nous livrent leur analyse et partagent leur expertise.

Conférence d'actualité
15e rencontres annuelles

CONTACT

Pour vous inscrire :
01 44 09 25 08
infoclient@efe.fr

ÉDITO

Allons-nous passer de la " transition " à la " révolution " énergétique ? La fin des voitures à essence et diesel, la fermeture d'un certain nombre de réacteurs nucléaires, constitueraient bien une profonde mutation de notre paysage quotidien ! Au-delà de ces deux domaines emblématiques de notre société, bien d'autres thématiques et activités seront impactées pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050... et mettre en œuvre la " transition écologique et solidaire " portée par le nouveau ministère. Les dispositions et outils concrets qui permettront de mettre en œuvre ces objectifs ne sont pas encore connus, mais le " cap " est fixé, et compte tenu des actions et investissements engagés ces dernières années par les acteurs économiques, nul doute qu'il sera maintenu.

Forts de ce constat, la première étape consiste à assurer la reconversion des secteurs, privés et publics, et donc, bien évidemment des salariés et agents. Car dans ce contexte au-delà des pratiques professionnelles, ce sont bel et bien les métiers qui évoluent, rapidement et de nouveaux qui se créent. Pour répondre à ces défis, le budget annoncé pour les 5 prochaines années est parlant : 15 milliards pour la transition écologique et 15 milliards pour la formation !

Conscient de notre rôle face aux enjeux de cette mutation, nos formations vous accompagnent en 2018, en prenant en compte tous les paramètres vous permettant d'acquérir les compétences en adéquation avec votre besoin : contenu, animateurs experts, format, durée, modalités pédagogiques.

Cécile ORDOVAS
Responsable du secteur Environnement - Sécurité Énergie
@CORDOVAS

3 QUESTIONS À L'EXPERT

" Le droit de l'environnement doit permettre de soutenir l'activité économique dans des conditions respectueuses du long terme "

Corinne LEPAGE
Ancienne Ministre de l'Environnement
Avocate, Associée fondatrice HUGLO LEPAGE & ASSOCIÉS

1 Taxe carbone, véhicules propres, nucléaire : quel regard portez-vous sur les objectifs du nouveau Plan climat ?

Le nouveau Plan climat reprend le programme environnement du candidat Emmanuel Macron sans apporter d'innovation particulière. Il est cohérent et ambitieux, voire très ambitieux en particulier sur le mix énergétique. En effet, s'agissant des véhicules propres, les changements technologiques feront leur œuvre et d'autres pays ont fixé à 2030 la disparition des véhicules à essence et diesel. La taxe carbone va progresser dans la mesure où le prix du carbone est devenu incontournable. En revanche, passer à 50 % de nucléaire dans un pays où la consommation électrique a plutôt tendance à baisser conduit à un changement complet de modèle.

2 Différentes réformes du droit de l'environnement ont été menées récemment : contribuent-elles à soutenir l'activité économique ?

La simplification du droit en général et du droit de l'environnement en particulier est indispensable. Reste évidemment à savoir dans quel objectif. Il est clair que les réformes récentes facilitent les projets en réduisant considérablement le champ des études d'impact et en concentrant sur une seule autorisation diverses législations. Mais il ne faut pas oublier que le droit de l'environnement n'est pas fait pour soutenir l'activité économique mais pour la permettre dans des conditions respectueuses du long terme, de la préservation des ressources et de la santé humaine.

3 La transition énergétique est en marche : quel rôle jouent ou doivent jouer les acteurs et opérateurs territoriaux ?

Dans la transition énergétique, les acteurs et opérateurs territoriaux jouent un rôle central qui ne va que s'accélérer. Les objectifs très ambitieux qui ont été donnés dans le développement des énergies renouvelables et dans l'efficacité énergétique ne sont tenables que pour autant que les citoyens, les entreprises et les collectivités territoriales soient les acteurs intéressés et actifs de cette transformation. Cela signifie en particulier que l'autoconsommation et les projets d'énergie citoyenne et locale puissent être favorisés et facilités.

ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ ÉNERGIE

92 FORMATIONS

TÉMOIGNAGE

Thierry D, Fonction RESPONSABLE DE PARC
SAINT GOBAIN EUROCOUSTIC

Participant à la formation " Gérer les déchets industriels " p. 505

" La formation m'a beaucoup apporté en matière de maîtrise de la réglementation et de compréhension de la nomenclature des déchets, me permettant de mieux suivre la conformité de notre site. Elle me permet aussi de renforcer le suivi des BSD, et du registre. Un autre point important est la pédagogie de la formatrice qui met les participants dans des conditions idéales pour tirer le meilleur profit opérationnel de la formation en laissant place aux questions spécifiques et en donnant des réponses pratiques. "

SOMMAIRE
ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ - ÉNERGIE

PICTOTHÈQUE

NOUVEAU Vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !

BLENDED Formation mixant présentiel et modalités distancielles*

BEST-OF Formation plébiscitée par nos clients

CERTIFIANTE Formation validée par un titre ou un certificat

CLASSE VIRTUELLE Formation courte 100 % à distance (1h30 à 2h max)

HOMOLOGATION PAR LE CNB Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efe.fr

SUPPORT ÉCRIT DÉMATÉRIALISÉ
Pour toutes les formations, un support pédagogique dématérialisé est accessible en ligne pendant 6 mois

* Quiz amont/aval, module e-learning, module vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession, classe virtuelle

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
DIGITAL LEARNING				
Classes virtuelles : 120 mn chrono pour...				
40109	Acquérir les bases des obligations légales en environnement	2 heures	190 €	491
40108	Réussir son dossier d'étude d'impact	2 heures	190 €	491
40119	Acquérir les bases de la gestion des déchets en entreprise	2 heures	190 €	491
10171	Promouvoir la santé et la sécurité au travail	2 heures	190 €	493
40110	Être performant au poste de responsable HSE	2 heures	190 €	492
40106	Passer à la norme ISO 14001 version 2015	2 heures	190 €	492
40107	Organiser efficacement son audit énergétique	2 heures	190 €	492
FORMATIONS CERTIFIANTES				
40079	Responsable Hygiène Santé Sécurité Environnement	15 jours	7 695 €	494
40083	Responsable énergie en entreprise	15 jours	7 695 €	526
LES MÉTIERS				
40079	**Cycle certifiant** - Responsable Hygiène Santé Sécurité Environnement	15 jours	7 695 €	494
40042	Responsable HSE	3 jours	1 865 €	511
40085	Animateur santé sécurité	3 jours	1 865 €	512
40013	Fonction sécurité	3 jours	1 975 €	512
40018	Responsable environnement	3 jours	1 865 €	516
40083	**Cycle certifiant** - Responsable énergie en entreprise	15 jours	7 695 €	526
40045	Chargé de mission développement durable	3 jours	1 865 €	533
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT				
40001	Découvrir le droit de l'environnement industriel - Niveau 1	2 jours	1 370 €	496
40109	120 mn pour acquérir les bases des obligations légales en environnement	2 heures	190 €	491
40011	Se perfectionner au droit de l'environnement industriel	2 jours	1 395 €	497
40114	Gérer et prévenir la reponsabilité pénale du chef d'entreprise en environnement	4 heures	425 €	497
40002	**Cycle long** - Maîtriser le droit de l'environnement industriel	4 jours	2 360 €	498
40005	Gérer le passif environnemental	1 jour	895 €	504
40068	Le cadre réglementaire des énergies renouvelables	2 jours	1 370 €	532
INSTALLATIONS CLASÉES (ICPE)				
40024	Gérer une ICPE	2 jours	1 370 €	499
40112	Prévenir le contentieux administratif des ICPE	4 heures	425 €	499
40089	Gestion d'une installation classée	2 jours	1 395 €	500
40012	Fermer, céder une ICPE	1 jour	885 €	500
40015	Réaliser son plan de prévention	1 jour	895 €	515
40010	Dossier de réexamen d'une ICPE soumise à la directive IED	2 jours	1 395 €	501
40031	Réussir l'étude d'impact d'une ICPE	2 jours	1 395 €	501
40108	120 mn pour réussir son dossier d'étude d'impact	2 heures	190 €	491
40032	Réussir une étude de dangers et son POI	3 jours	1 975 €	514
40098	Gérer les effluents industriels	2 jours	1 395 €	508
92256	Assurance et risques environnementaux	2 jours	1 595 €	409

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
SITES ET SOLS POLLUÉS				
40016	Gérer les sites et sols pollués	2 jours	1 370 €	**502**
40116	Mettre en œuvre la procédure du tiers demandeur	4 heures	425 €	**502**
40034	Les techniques de dépollution des sols	2 jours	1 395 €	**503**
40025	Sols pollués, friches, changements d'usage	1 jour	895 €	**503**
40005	Gérer le passif environnemental	1 jour	895 €	**504**
40054	Analyse des risques résiduels	1 jour	945 €	**504**
DÉCHETS				
40008	Gérer les déchets industriels	2 jours	1 370 €	**505**
40119	120 mn pour acquérir les bases de la gestion des déchets en entreprise	2 heures	190 €	**491**
40117	Mettre en œuvre la procédure de sortie de statut de déchets	4 heures	425 €	**505**
40035	Gérer les déchets industriels dangereux	2 jours	1 395 €	**506**
40098	Gérer les effluents industriels	2 jours	1 395 €	**508**
40089	Gestion d'une installation classée	2 jours	1 395 €	**500**
40038	Exploiter une unité d'incinération d'ordures ménagères	2 jours	1 460€	**506**
01003	Valorisation des déchets - Formation INSAVALOR	2 jours	1 088 €	**536**
EAU				
40019	Assainissement	2 jours	1 370 €	**507**
40113	Choisir un mode de gestion du service d'assainissement adapté	4 heures	425 €	**507**
40020	Gestion environnementale des eaux de pluie	1 jour	885 €	**508**
40098	Gérer les effluents industriels	2 jours	1 395 €	**508**
40044	Maîtriser le risque légionelles	1 jour	895 €	**524**
SANTÉ ET SÉCURITÉ : RÉGLEMENTATION ET MÉTIERS				
40079	**Cycle certifiant** - Responsable Hygiène Santé Sécurité Environnement	15 jours	7 695 €	**494**
40039	Réglementation santé et sécurité - Niveau 1	2 jours	1 370 €	**509**
40111	Responsabilité des managers en santé sécurité	4 heures	395 €	**509**
40040	Réglementation santé et sécurité - Niveau 2	2 jours	1 395 €	**510**
10171	120 mn pour promouvoir la santé et sécurité au travail	2 heures	190 €	**493**
40042	Responsable HSE	3 jours	1 865 €	**511**
40110	120 mn pour être performant au poste de responsable HSE	2 heures	190 €	**492**
40085	Animateur santé sécurité	3 jours	1 865 €	**512**
40013	Fonction sécurité	3 jours	1 975 €	**512**
74300	Assurer la sécurité sur un chantier	2 jours	1 450 €	**476**
40029	Méthode de l'arbre des causes	2 jours	1 370 €	**515**
40015	Réaliser son plan de prévention	1 jour	895 €	**515**
10026	CHSCT : ses missions et ses moyens	1 jour	865 €	**88**
01004	Santé et environnement - Formation INSAVALOR	1 jour	554 €	**536**
01005	Sécurité des équipements de travail - Formation INSAVALOR	2 jours	1 078 €	**537**

SOMMAIRE
ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ - ÉNERGIE

PICTOTHÈQUE

NOUVEAU Vos métiers évoluent, notre offre de formation aussi !

BLENDED Formation mixant présentiel et modalités distancielles*

BEST-OF Formation plébiscitée par nos clients

CERTIFIANTE Formation validée par un titre ou un certificat

CLASSE VIRTUELLE Formation courte 100 % à distance (1h30 à 2h max)

HOMOLOGATION PAR LE CNB Liste des formations homologuées par le CNB à consulter sur www.efe.fr

SUPPORT ÉCRIT DÉMATÉRIALISÉ
Pour toutes les formations, un support pédagogique dématérialisé est accessible en ligne pendant 6 mois

* Quiz amont/aval, module e-learning, module vidéo, communautés d'apprenants, exercices d'intersession, classe virtuelle

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
ÉVALUATION, ANALYSE ET GESTION DES RISQUES				
40006	Méthodes d'analyse des risques industriels	2 jours	1 370 €	513
40118	Mettre en œuvre la méthode AMDEC	4 heures	425 €	513
40043	Incendie, explosion, dispersion toxique	3 jours	1 995 €	514
40032	Réussir une étude de dangers et son POI	3 jours	1 975 €	514
40015	Réaliser son plan de prévention	1 jour	895 €	515
40029	Méthode de l'arbre des causes	2 jours	1 370 €	515
40014	Sécurité industrielle : intégrer les facteurs humains	2 jours	1 395 €	516
01006	A.P.R. : analyse préliminaire des risques - Formation INSAVALOR	2 jours	1 078 €	537
01007	Fonctionnement des systèmes industriels - Formation INSAVALOR	3 jours	1 551 €	539
MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ				
40018	Responsable environnement	3 jours	1 865 €	516
40093	Management intégré QSE	3 jours	1 865 €	517
40003	Mettre en œuvre la norme ISO 14001 version 2015	2 jours	1 370 €	517
40106	120 mn pour passer à la norme ISO 14001 version 2015	2 heures	190 €	492
40045	Chargé de mission développement durable	3 jours	1 865 €	533
40042	Responsable HSE	3 jours	1 865 €	511
40085	Animateur santé sécurité	3 jours	1 865 €	512
40079	**Cycle certifiant** - Responsable Hygiène Santé Sécurité Environnement	15 jours	7 695 €	494
BÂTIMENTS				
Bâtiments et environnement énergie				
40078	HQE®, BREEAM®, LEED	2 jours	1 370 €	518
40103	LEED construction et rénovation V4	2 jours	1 395 €	518
40120	Améliorer la performance énergétique dans le tertiaire	1 jour	885 €	519
40056	De la RT 2012... à la RT 2020	1 jour	885 €	519
40027	Maîtriser l'énergie dans les bâtiments	3 jours	1 865 €	520
40100	Audit énergétique du bâtiment	2 jours	1 395 €	520
40107	120 mn pour organiser efficacement son audit énergétique	2 heures	190 €	492
40055	Bâtiment Énergie carbone et commissionnement	2 jours	1 370 €	521
40092	Monter un projet de rénovation énergétique dans l'habitat	2 jours	1 370 €	521
40033	Bâtiments basse consommation et énergie positive	3 jours	1 975 €	522
01001	Thermique du bâtiment - Formation INSAVALOR	4.5 jours	2 171 €	538
01002	Simulation thermique en régime dynamique des bâtiments - Formation INSAVALOR	3 jours	1 512 €	538
Bâtiments et santé sécurité				
40053	Maîtriser la qualité de l'air intérieur	2 jours	1 395 €	522
40086	Prévenir et gérer les impacts sanitaires des bâtiments	2 jours	1 395 €	523
40090	Amiante : prévenir le risque et respecter ses obligations	1 jour	895 €	523
40044	Maîtriser le risque légionelles	1 jour	895 €	524
40069	Initiation à la sécurité incendie	1 jour	830 €	524
40070	Sécurité incendie dans les ERP	2 jours	1 330 €	525
40071	Désenfumage des bâtiments	1 jour	875 €	525

CODE		DURÉE	PRIX HT	PAGE
ÉNERGIE				
40083	**Cycle certifiant** - Responsable énergie en entreprise	15 jours	7 695 €	**526**
Marchés et achats d'énergie				
40065	Gérer ses contrats d'électricité et de gaz	2 jours	1 370 €	**528**
40091	Prendre position sur les marchés d'électricité et de gaz	1 jour	895 €	**528**
71065	L'achat d'énergie par les personnes publiques	2 jours	1 450 €	**529**
40064	Les marchés du carbone et des GES	1 jour	885 €	**529**
92138	Les marchés de l'énergie et des dérivés énergétiques	2 jours	1 495 €	**381**
Consommation et efficacité énergétique				
40088	Norme ISO 50001	2 jours	1 370 €	**530**
40102	Audit énergétique des entreprises	2 jours	1 395 €	**530**
40101	Efficacité énergétique d'un site industriel	2 jours	1 395 €	**531**
40027	Maîtriser l'énergie dans les bâtiments	3 jours	1 865 €	**520**
Énergies renouvelables				
40080	Produire de l'énergie à partir de biogaz	2 jours	1 460 €	**531**
40068	Le cadre réglementaire des énergies renouvelables	2 jours	1 370 €	**532**
40115	Obtenir les autorisations nécessaires à une installation d'EnR	4 heures	425 €	**532**
DÉVELOPPEMENT DURABLE				
40045	Chargé de mission développement durable	3 jours	1 865 €	**533**
71108	Achats et marchés publics responsables	2 jours	1 450 €	**533**
10074	Risques psychosociaux et bien-être au travail	2 jours	1 340 €	**534**
51093	Management intergénérationnel	2 jours	1 325 €	**534**
51068	Manager en incarnant des valeurs et une vision	2 jours	1 350 €	**534**
PARTENARIAT EFE-INSAVALOR				
01003	Valorisation des déchets	2 jours	1 088 €	**536**
01004	Santé et environnement	1 jour	554 €	**536**
01005	Sécurité des équipements de travail	2 jours	1 078 €	**537**
01006	A.P.R. : analyse préliminaire des risques	2 jours	1 078 €	**537**
01001	Thermique du bâtiment	4,5 jours	2 171 €	**538**
01002	Simulation thermique en régime dynamique des bâtiments	3 jours	1 512 €	**538**
01007	Fonctionnement des systèmes industriels	3 jours	1 551 €	**539**
01009	AMDEC maintenance	2 jours	1 108 €	**539**

SOMMAIRE PAR NIVEAU

Droit de l'environnement sites et sols pollués	Installations classées (ICPE)	Déchets - Eau	Santé et sécurité : réglementation et métiers

01 INITIATION

Droit de l'environnement sites et sols pollués

- Découvrir le droit de l'environnement industriel **Niveau 1** p. 496
- Acquérir les bases des obligations légales en environnement **Classe virtuelle** p. 491
- Maîtriser le droit de l'environnement industriel **Cycle long** p. 498
- Le cadre réglementaire des énergies renouvelables p. 532
- Gérer les sites et sols pollués p. 502

Installations classées (ICPE)

- Gérer une ICPE p. 499

Déchets - Eau

- Gérer les déchets industriels p. 505
- Acquérir les bases de la gestion des déchets en entreprise **Classe virtuelle** **Nouveau** p. 491
- Assainissement p. 507
- Gestion environnementale des eaux de pluie p. 508

Santé et sécurité : réglementation et métiers

- Réglementation santé et sécurité **Niveau 1** p. 509
- Responsabilité des managers en santé sécurité p. 509
- Promouvoir la santé et sécurité au travail **Classe virtuelle** p. 493
- Responsable HSE p. 511
- Animateur santé sécurité p. 512
- Assurer la sécurité sur un chantier p. 476
- Méthode de l'arbre des causes p. 515
- CHSCT : ses missions et ses moyens p. 88

02 PERFECTIONNEMENT

Droit de l'environnement sites et sols pollués

- Se perfectionner au droit de l'environnement industriel **Niveau 2** p. 497
- Gérer et prévenir la responsabilité pénale du chef d'entreprise en environnement p. 497
- Mettre en œuvre la procédure du tiers demandeur p. 502
- Les techniques de dépollution des sols p. 503
- Sols pollués, friches, changements d'usage p. 503
- Gérer le passif environnemental p. 504

Installations classées (ICPE)

- Prévenir le contentieux administratif des ICPE p. 499
- Gestion d'une installation classée p. 500
- Fermer, céder une ICPE p. 500
- Réaliser son plan de prévention p. 515
- Dossier de réexamen d'une ICPE soumise à la directivre IED p. 501
- Réussir l'étude d'impact d'une ICPE p. 501
- Réussir son dossier d'étude d'impact **Classe virtuelle** p. 491
- Réussir une étude de dangers et son POI p. 514
- Gérer les effluents industriels p. 508

Déchets - Eau

- Mettre en œuvre la procédure de sortie de statut de déchets p. 505
- Gérer les déchets industriels dangereux p. 506
- Gérer les effluents industriels p. 508
- Gestion d'une installation classée p. 500
- Choisir un mode de gestion du service d'assainissement adapté p. 507
- Maîtriser le risque légionelles p. 524

Santé et sécurité : réglementation et métiers

- Responsable Hygiène Santé Sécurité Environnement **Cycle certifiant** p. 494
- Réglementation santé et sécurité - **Niveau 2** p. 510
- Être performant au poste de responsable HSE **Classe virtuelle** p.492
- Réaliser son plan de prévention p. 515
- Fonction sécurité p. 512

03 EXPERTISE

Droit de l'environnement sites et sols pollués

- Analyse des risques résiduels p. 504

Installations classées (ICPE)

- Assurance et risques environnementaux p. 409

Déchets - Eau

- Exploiter une unité d'incinération d'ordures ménagères p. 506

Évaluation et gestion des risques Management de l'environnement et de la sécurité

Méthodes d'analyse des risques industriels p. 513
Mettre en œuvre la norme ISO 14001 version 2015 p. 517
Méthode de l'arbre des causes p. 515
Chargé de mission développement durable p. 533
Responsable environnement p. 516
Responsable HSE p. 511
Management intégré QSE p. 517
Animateur santé sécurité p. 512

Bâtiments

HQE®, BREEAM®, LEED p. 518
Bâtiment Énérgie Carbone et commissionnement **Nouveau** p. 521
Améliorer la performance énergétique dans le tertiaire **Nouveau** p. 519
Monter un projet de rénovation énergétique dans l'habitat p. 521
De la RT 2012... à la RT 2020 p. 519
Initiation à la sécurité incendie p. 524
Maîtriser l'énergie dans les bâtiments p. 520

Énergie

Gérer ses contrats d'électricité et de gaz p. 528
Maîtriser l'énergie dans les bâtiments p. 520
Les marchés du carbone et des GES p. 529
Le cadre réglementaire des énergies renouvelables p. 532
Norme ISO 50001 p. 530

Mettre en œuvre la méthode AMDEC **Nouveau** p. 513
Sécurité industrielle : intégrer les facteurs humains p. 516
Réussir une étude de dangers et son POI p. 514
Passer à la norme ISO 14001 version 2015 **Classe virtuelle** p. 492
Réaliser son plan de prévention p. 515
Responsable Hygiène Santé Sécurité Environnement **Cycle certifiant** p. 494

LEED construction et rénovation V4 p. 518
Prévenir et gérer les impacts sanitaires des bâtiments p. 523
Audit énergétique du bâtiment p. 520
Amiante : prévenir le risque et respecter ses obligations p. 523
Organiser efficacement son audit énergétique **Classe virtuelle** p.492
Maîtriser le risque légionelles p. 524
Bâtiments basse consommation et énergie positive p. 522
Sécurité incendie dans les ERP p. 525
Maîtriser la qualité de l'air intérieur p. 522
Désenfumage des bâtiments p. 525

Responsable énergie en entreprise **Cycle certifiant** p. 526
Audit énergétique des entreprises p. 530
Prendre position sur les marchés d'électricité et de gaz p. 528
Efficacité énergétique d'un site industriel p. 531
L'achat d'énergie par les personnes publiques p. 529
Obtenir les autorisations nécessaires à une installation d'EnR p. 532
Les marchés de l'énergie et des dérivés énergétiques p. 381

Incendie, explosion, dispersion toxique p. 514
Produire de l'énergie à partir de biogaz p. 531

DIGITAL LEARNING BY EFE

Construisez vous-même votre parcours personnalisé

01 LES CLASSES VIRTUELLES POUR INTERAGIR

- Vous former n'importe où, en gardant de l'interaction avec votre formateur
- 90 ou 120 minutes chrono

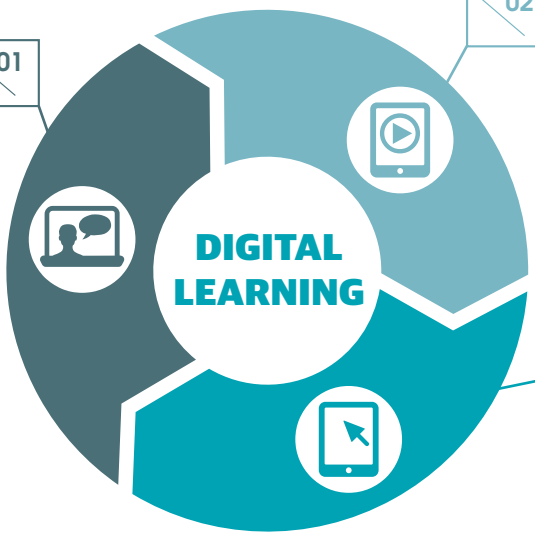

02 LA VOD POUR MUSCLER VOS COMPÉTENCES

- Pour apprendre à votre rythme, partout et tout le temps
- Des contenus courts, concrets et opérationnels avec les meilleurs experts

03 LES MODULES E-LEARNING POUR PROGRESSER ATAWADAC*

- Pour vous préparer au présentiel
- Pour renforcer l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences

** AnyTime, AnyWhere, AnyDevice, AnyContent*

01 LES CLASSES VIRTUELLES POUR INTERAGIR

Vous former **N'IMPORTE OÙ,** en gardant de **L'INTERACTION** avec votre **FORMATEUR,** c'est possible !

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

D'UNE DURÉE D'1H30 OU 2H, LES CLASSES VIRTUELLES EFE VOUS PERMETTENT D'ABORDER UN SUJET D'UNE TOUTE NOUVELLE FAÇON EN 3 ÉTAPES.

ÉTAPE 1
- Définition des enjeux liés à la thématique
- Contenus théoriques expliqués par le formateur

ÉTAPE 2
- Mise en pratique individuelle
- Accompagnement des apprenants par tchat

ÉTAPE 3
- Temps collectif : partage d'expériences
- Conclusion du formateur sur les bonnes pratiques

Acquérir les bases des obligations légales en environnement

Valider sa conformité réglementaire

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Identifier les principaux textes du droit de l'environnement.
- Comprendre les principes de la conformité réglementaire.
- Déterminer les réglementations applicables à son installation.

PRÉREQUIS
Connaître l'activité de son entreprise ou organisation et le type de substances utilisées le cas échéant.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables administratifs, financiers, RH...
- Juristes généralistes
- Toute personne souhaitant identifier les règles environnementales et leurs enjeux

ANIMATEUR
Marie-Pierre MAÎTRE
Avocat Associé
HUGLO LEPAGE & ASSOCIÉS

PROGRAMME *Initiation*

60 minutes pour identifier les principes et les règles encadrant les obligations légales en environnement
- Identifier les principaux textes européens et nationaux
- Définir les principaux domaines du droit de l'environnement : eau, air, déchets, sites et sols pollués
- Comprendre les principes de la réglementation et de la nomenclature ICPE

15 minutes pour s'exercer sur la réglementation applicables à son entité
Les participants mettent en pratique les explications apportées durant les 60 premières minutes et s'exercent à la compréhension des textes réglementaires applicables à leur propre activité
Exercices d'application : identification de la rubrique ICPE à laquelle l'activité de son entreprise est rattachée et des textes associés

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces
Partage d'expériences : les enjeux et risques en cas de non-conformité environnementale
- La démarche à mettre en œuvre pour s'assurer de la conformité de son entreprise
- Les sanctions et responsabilités encourues

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous saurez identifier les principales réglementations auxquelles votre activité doit se conformer.

DE 11H À 13H	Code 40109	Tarif HT : 190 €
23 mai 2018	13 novembre 2018	

Réussir son dossier d'étude d'impact

Mettre en œuvre les bonnes pratiques pour assurer la conformité de son étude

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- Définir le contenu de l'étude d'impact
- Identifier les points critiques de l'étude d'impact selon la nature du site.
- Traduire dans l'étude d'impact les spécificités du projet.

PRÉREQUIS
Connaître les enjeux réglementaires et techniques des impacts d'une activité sur l'environnement.

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne impliquée dans un projet industriel souhaitant connaître les points clés et écueils à éviter dans le contenu d'une étude d'impact.

ANIMATEUR
Véronique ALLPORT
Directrice de projet, Département industrie
BURGEAP

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 minutes pour définir le contenu de l'étude d'impact
- Les exigences définies par la réglementation
- La notion de cas par cas
- Les incidences des zones Natura 2000

15 minutes pour s'exercer à l'identification des parties critiques de l'étude d'impact
Les participants mettent en pratique les conseils vus durant les 60 premières minutes et identifient les enjeux majeurs de sites donnés
Exercices d'application : identification des enjeux majeurs pour des sites donnés et des études spécifiques à réaliser

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces
Partage d'expériences : le contenu de l'étude d'impact et le niveau de détail attendu par thématique
- Identifier les enjeux environnementaux d'un projet
- Appréhender au mieux ces enjeux dans l'étude d'impact

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation vous serez en mesure d'assurer un contenu de dossier d'étude d'impact environnementale conforme à la réglementation en vigueur.

DE 11H À 13H	Code 40108	Tarif HT : 190 €
25 mai 2018	6 décembre 2018	

Acquérir les bases de la gestion des déchets en entreprise

Respecter la réglementation et les bonnes pratiques

NEW NOUVEAU

120 minutes chrono

OBJECTIFS
- DIdentifier la réglementation applicable aux différentes catégories de déchets.
- Décrire les obligations et actions majeures définies dans la réglementation.
- Définir les actions clés à mettre en œuvre dans son entreprise pour assurer sa conformité réglementaire.

PRÉREQUIS
Connaître l'activité de son entreprise ou organisation et pouvoir déterminer les types de déchets produits.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables administratifs et des services généraux
- Ingénieurs et techniciens
- Toute personne impliquée dans la gestion des déchets de son service ou de son entreprise

ANIMATEUR
Laura VERDIER
Consultante environnement
LVR CONSULTING

PROGRAMME *Initiation*

60 minutes pour identifier les obligations réglementaitres en matière de gestion des déchets
- Définir les déchets et les différencier selon la nomenclature européenne
- Identifier les principales responsabilités (civiles, pénales et administratives)
- Mettre en pratique les obligations réglementaires à travers le registre, le BSD (Bordereau de Suivi des Déchets) et la déclaration annuelle

15 minutes pour s'exercer sur le registre des déchets
- Les participants mettent en pratique les explications apportées durant les 60 premières minutes et s'exercent à l'utilisation du registre déchets

Exercice d'application : identification des thématiques à inclure dans le registre déchets

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces
Partage d'expériences : remplir correctement un BSD, les pièges à éviter
- Complèter le bordereau de suivi de déchets : qui, quand, comment
- Trouver la bonne organisation interne pour suivre ses déchets

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'avoir les bons réflexes pour gérer les déchets de votre entreprise, tant d'un point de vue réglementaire que méthodologique.

DE 11H À 13H	Code 40119	Tarif HT : 190 €
18 mai 2018	18 octobre 2018	

Être performant au poste de responsable HSE

120 minutes chrono

Challenger sa pratique au travers d'échanges de bonnes pratiques

OBJECTIFS
- Définir les enjeux et conséquences de l'environnement légal, technique et économique dans lequel s'exerce la fonction de responsable HSE.
- Confronter sa pratique avec les démarches disponibles et éprouvées.
- Renforcer ses résultats au travers des pistes d'améliorations identifiées et du partage de retours d'expériences.

PRÉREQUIS
Connaître l'activité de son entreprise et les enjeux en matière de HSE.

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne impliquée dans la politique HSE de son entreprise et souhaitant renforcer ses pratiques

ANIMATEUR
Laura VERDIER
Consultante environnement
LVR CONSULTING

PROGRAMME
Perfectionnement

60 minutes pour définir le rôle d'un responsable HSE
- Intégrer le cadre dans lequel s'inscrit le responsable HSE
- Cerner les missions du responsable HSE et les compétences techniques et humaines à développer
- Déterminer les différents acteurs, leurs rôles et leurs responsabilités

15 minutes pour s'exercer sur son poste
- Les participants confrontent leur manière de travailler aujourd'hui avec le profil type du responsable HSE détaillé durant les 60 premières minutes

Exercice d'application : identification des méthodologies et démarches mises en œuvre dans l'exercice actuel de sa fonction, des points forts et axes d'amélioration

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces

Partage d'expériences : définition des outils et des bons réflexes à adopter sur la base des cas concrets rencontrés par les participants
- Enrichir ses compétences juridiques et techniques
- Les bonnes pratiques en termes de communication HSE
- Gérer les différentes relations interpersonnelles

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous disposerez de réflexes pratiques vous permettant de renforcer vos actions dans l'exercice de votre fonction.

DE 11H À 13H	Code 40110	Tarif HT : 190 €
14 juin 2018	22 novembre 2018	

Passer à la norme ISO 14001 version 2015

120 minutes chrono

Assurer efficacement sa transition

OBJECTIFS
- Définir les enjeux de la nouvelle version de la norme
- Identifier les modifications de la version 2015 par rapport à la version 2014
- Organiser la transiton vers la certification 2015.

PRÉREQUIS
Connaître les principales exigences de la norme ISO 14001 version 2004 et avoir un système ISO 14001 version 2004 déjà établi.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables HSE, responsables de site
- Toute personne certifiée ISO 14001 version 2004 et souhaitant faire évoluer son système selon la norme HLS ISO 14001 version 2015

ANIMATEUR
Stéphanie LE BOZEC
Consultante en environnement, DG
COSTRATEGIC

PROGRAMME
Perfectionnement

60 minutes pour comprendre et assimiler les grandes étapes à mettre en place pour assurer sa transition vers la certification version 2015
- Identifier les enjeux de la nouvelle norme et les principales modifications par rapport à la version 2004
- Adapter les analyses environnementales
- Intégrer ces modifications au système existant

15 minutes pour s'exercer sur son analyse environnementale
- Les participants mettent en pratique les conseils vus durant les 60 premières minutes et s'exercent sur leur propre analyse environnementale.

Exercices d'application : modification des analyses environnementales pour y intégrer les principales modifications et notamment celles des systèmes de cotations

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces

Partage d'expériences : l'analyse environnementale
- La démarche pour analyser les risques et opportunités et les intégrer dans ses plans d'action
- Modifier son système de cotation
- Identifier les impacts sur ses plans d'action

COMPÉTENCES ACQUISES
À l'issue de cette formation, vous disposerez des clés pour modifier votre système et obtenir la certification ISO 14001 version 2015.

DE 11H À 13H	Code 40106	Tarif HT : 190 €
8 juin 2018	1er octobre 2018	

Organiser efficacement son audit énergétique

120 minutes chrono

Identifier et mettre en œuvre les actions correctives prioritaires

OBJECTIFS
- Mettre en place une méthode efficace d'audit énergétique.
- Distinguer efficacité énergétique passive et active.
- Traiter efficacement les postes représentant 80 % des déperditions.

PRÉREQUIS
Connaître le cadre réglementaire et un des logiciels de simulation thermique des bâtiments et avoir une première expérience en matière de rénovation énergétique des bâtiments existants.

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne devant faire-faire ou réaliser un audit énergétique de son (ses) bâtiment(s), dans le cadre réglementaire ou dans une stratégie de valorisation patrimoniale.

ANIMATEUR
Vincent VANEL
Direction éco-innovation
GREENATION

PROGRAMME
Perfectionnement

60 minutes pour acquérir les bases de la méthodologie d'audit énergétique
- Gagner du temps dans la préparation de son audit énergétique
- Connaître et utiliser les outils de simulation thermique pour gagner du temps
- Faciliter l'accès et rechercher les informations importantes

15 minutes pour s'exercer sur son poste
- Les participants mettent en pratique les conseils vus durant les 45 premières minutes et s'exercent sur leur bâtiment.

Exercice d'application : visite virtuelle d'une chaufferie et définition de la méthodologie de mesure et des zones thermiques

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces

Partage d'expériences : la méthodologie d'audit énergétique et la restitution des scénarios permettant de faciliter le choix d'un programme de travaux réalisables
- Faire face à la masse d'informations reçues, au contexte des bâtiments existants
- Définir un processus d'intervention pertinent et efficace

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez mettre en place et conduire l'audit énergétique de votre patrimoine bâti permettant d'identifier les actions correctives prioritaires.

DE 11H À 13H	Code 40107	Tarif HT : 190 €
18 juin 2018	11 décembre 2018	

Promouvoir la santé et la sécurité au travail

120 minutes chrono

Intégrer les obligations de l'employeur

OBJECTIFS
- Cerner les obligations de l'employeur.
- Identifier les règles de prévention.
- Recenser les droits et les obligations des salariés.

PRÉREQUIS
Connaître les problématiques rencontrées par les entreprises en matière de santé et sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs d'établissements, directeurs et responsables des ressources humaines
- Membres de CHSCT
- Responsables juridiques et juristes

ANIMATEUR
Céline DUBAIL
Avocat à la Cour
DUBAIL AVOCATS

PROGRAMME *Perfectionnement*

60 minutes pour cerner les enjeux majeurs en matière de santé et sécurité au travail
- Cerner les obligations de l'employeur
- Découvrir les principes généraux de prévention : analyser les neufs principes de l'article L4121-2 du Code du travail

30 minutes pour réaliser un exercice pratique
- Les participants mettent en pratique les points abordés pendant la première heure au travers d'une étude de cas
Étude de cas : analyse commentée d'une grille d'évaluation et d'un plan d'action de prévention des risques

30 minutes pour échanger sur les droits et obligations des salariés
- Les droits d'alerte et de retrait
- Les obligations du salarié
- L'information et la formation des salariés
- Les règles de protection applicables à certaines catégories de salariés

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de cerner les fondements de la responsabilité de l'employeur en matière de santé et de sécurité des salariés au travail.

DE 11H À 13H	Code 10171	Tarif HT : 190 €
7 juin 2018	10 octobre 2018	

BLOG ET NEWSLETTERS

2 OUTILS POUR RESTER À LA POINTE DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE SECTEUR !

http://environnement.efe.fr

VOUS SOUHAITEZ PROFITER DE L'EXPERTISE DE NOS PROFESSIONNELS AU TRAVERS D'INTERVIEWS ET D'ANALYSES DE SUJETS D'ACTUALITÉ ?

Abonnez-vous gratuitement à notre newsletter **Analyses Experts - L'actualité en environnement** et partagez vos meilleures pratiques sur le blog en environnement.

LES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES ABORDÉES

Droit de l'environnement
Les ICPE
les déchets
La santé et la sécurité
L'énergie
Les sites et les sols pollués

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

RESPONSABLE Hygiène Santé Sécurité Environnement

Piloter la politique HSSE de l'entreprise

15 jours
105 heures

CERTIFIANT BLENDED

Une entreprise industrielle doit faire face à différents types de risques, susceptibles d'affecter les personnes, les installations et tout son environnement. Le responsable Hygiène Santé Sécurité Environnement est le garant de la prévention de ces risques au travers de la mise en œuvre et de l'animation de la politique HSSE de l'entreprise.

OBJECTIFS
- Disposer des pratiques professionnelles permettant d'identifier et de faire vivre la politique HSSE de l'entreprise.
- Acquérir une vision structurante des missions à conduire, des méthodes utilisables, des systèmes de management préconisés et des obligations de communication interne et externe.
- Disposer des guides et outils de formation et de communication permettant d'impliquer au mieux l'ensemble des acteurs de l'entreprise.

PRÉREQUIS
Avoir les connaissances de base de l'encadrement ou une expérience technique dans des domaines relevant de la sécurité et/ou de l'environnement.

PUBLIC CONCERNÉ
- Cadres souhaitant évoluer sur la fonction de directeur HSSE ou responsables HSSE de site
- Techniciens disposant d'expériences en matière de HSSE et souhaitant prendre des responsabilités de management
- Responsables qualité ou QSE souhaitant élargir leurs compétences

ANIMATEUR
Gérard BIBES
Responsable Hygiène Sécurité Environnement Sûreté
SANOFI WINTHROP INDUSTRIE

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier et d'animer la politique SSE de l'entreprise, tant au travers de la mise en œuvre opérationnelle des outils, que de celle des bonnes pratiques managériales.

MODULE 1 Les fondamentaux du management HSSE 4 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser les actions clés en matière de HSSE.
- Manager pour maîtriser les risques et améliorer les performances.
- Coordonner les procédures transversales aux trois domaines de la SSE.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Définir et conduire la politique HSSE adaptée à son entreprise
- Hiérarchiser les risques et les enjeux HSSE de l'entreprise
- Valider les plans de progrès avec la direction générale
- Maîtriser la structuration des systèmes de management et des normes organisationnelles
- Définir les rôles et les responsabilités en matière de HSSE
- Animer des revues de direction efficaces
- Identifier les formations à conduire auprès du personnel
- Réaliser des audits et la revue des projets d'investissement
- Émettre la documentation HSSE

Exercice d'application : préparation d'une revue de direction

Impliquer tout le personnel dans la politique HSSE
- Identifier les évolutions de la réglementation et les responsabilités de chacun dans ce domaine
- Communiquer sur les indicateurs HSSE et les plans de progrès
- Décliner les plans de progrès en plans annuels par services
- Intégrer la réalisation des ERPT et éditer le Document Unique
- Adopter un langage commun en particulier en matière d'analyse de risques et de maîtrise opérationnelle
- Conduire un programme ambitieux d'analyse d'incidents-accidents pour tirer parti les retours d'expérience internes et externes

Exercice d'application : élaboration d'un arbre des causes suite à incident/accident
- Identifier et coordonner les procédures clés
- Valider et gérer les modifications de procédés et d'appareils
- Définir les autorisations de travail
- Communiquer en interne auprès du personnel et des intervenants
- Communiquer en externe auprès des autorités et des auditeurs
- Préparer aux situations d'urgence et de gestion de crise
- Déterminer les exigences HSSE pour les façonniers et les fournisseurs

Mise en situation : préparation et présentation d'une communication interne à l'occasion d'un plan de progrès ou d'un plan de crise

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Le management de l'environnement 3 jours

OBJECTIFS
- Identifier les enjeux environnementaux et mettre en œuvre les actions adaptées à l'entreprise.
- Assurer la prévention et la gestion des pollutions et des déchets.
- Favoriser le développement durable dans les pratiques de l'entreprise.

PROGRAMME
Définir et conduire la politique environnementale
- Évaluer les risques et les impacts environnementaux
- Installer les barrières assurant l'acceptabilité de ces risques
- Assurer la conformité réglementaire et administrative
- Effectuer le reporting environnemental
- Communiquer avec l'administration et les collectivités locales
- Prévenir les risques lors d'acquisitions ou de cessions d'activités et/ou de sites industriels
- Assurer la constitution des provisions environnementales

Étude de cas : réalisation d'une analyse environnementale d'une activité

Assurer la maîtrise opérationnelle des rejets et déchets
- Gérer les flux de matières premières, eaux, effluents, déchets
- Maîtriser les émissions de polluants atmosphériques
- Assurer la protection des sols et eaux souterraines
- Identifier et prévenir l'utilisation des substances interdites
- Appliquer les MTD (Meilleures Technologies Disponibles)
- Développer des procédés durables

Étude de cas : identification de plans d'action prioritaires

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soutenance

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Qu'est-ce qui différencie communication performante et persuasion ?
- Comment obtenir une validation positive ?
- Quelles sont les astuces essentielles pour faire preuve de tact ?

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

BLENDED

QUIZ AMONT → MODULE VIDÉO → PRÉSENTIEL → COMMUNAUTÉ D'APPRENANTS → E-ÉVALUATION → CLASSE VIRTUELLE

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

15 JOURS | 105 heures | **Code 40079**

Paris - Promotion 1
27-28 mars, 15-16 mai, 13 au 15 juin, **26 juin***, 9 au 11 juillet, 12 au 14 septembre, 15-16 octobre 2018, **28 janvier 2019****
9-10 octobre, 13-14 novembre, 12 au 14 décembre, **18 décembre*** 2018, 14 au 16 janvier, 6 au 8 février, 13-14 mars, **6 juin 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 7 695 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 6 150 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 5 370 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
RESPONSABLE HYGIÈNE, SANTÉ, SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS
RESPONSABLE HYGIÈNE, SANTÉ, SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 500 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 3 670 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Manager l'hygiène et la sécurité au travail 6 jours

OBJECTIFS
- Identifier les dangers potentiels de l'activité de l'entreprise pour la santé du personnel et les intervenants.
- Mettre en œuvre les actions de prévention et de protection.
- Veiller à la bonne application et à la conformité de ces actions.

PROGRAMME
L'hygiène industrielle et la santé au travail
- Intégrer les points clés des nouvelles réglementations Reach, GHS/CLP
- Définir le risque chimique et identifier les modes de prévention
- Assurer une surveillance particulière en présence d'amiante et de composés CMR (Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique)
- Définir et prévenir les risques liés à l'éclairage, au bruit, à l'ergonomie
  Exercice d'application : interprétation des résultats de mesures de poussières à un poste de travail
- Identifier et respecter les obligations en matière de surveillance médicale
- Gérer des dossiers médicaux
- Favoriser la gestion du handicap

Définir et conduire la politique sécurité
- Identifier et évaluer les risques au travers des différentes méthodes d'analyse à priori et a posteriori : AMDEC, HAZOP...
- Gérer les accidents et effectuer le reporting sécurité
- Prendre en compte la sécurité " comportementale "
  Exercice d'application : conduite d'une analyse détaillée d'un risque et identification des moyens de prévention à mettre en œuvre
- Coordonner le plan de formation sécurité du personnel
- Déterminer les équipements de protection collectifs et individuels
- S'assurer de la conformité technique des équipements
- Prévenir et mettre en œuvre les protections en matière de risque incendie et intégrer la définition des zones de danger ATEX
- Identifier les risques liés aux stockages et magasins, aux transports

Maîtriser les obligations et prévenir les risques en matière de responsabilité civile et pénale
- Cerner les juridictions compétentes
- Maîtriser les responsabilités de l'entreprise, du dirigeant et du manager
- Identifier les faits constitutifs de la responsabilité civile
- Définir les infractions contitutives de la responsabilité pénale
- Appréhender le processus de réparation des accidents et d'indeminisation
- Organiser sa défence en cas de poursuite
  Étude de cas : analyse commentée d'une procédure en cas d'accident du travail et détermination de l'indemnisation

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 4 Construire et faire vivre son système de management santé sécurité environnement 2 jours

OBJECTIFS
- Maîtriser les enjeux d'une gestion intégrée des trois postes qualité/sécurité/environnement.
- Définir le niveau d'intégration des référentiels de son organisme et construire son système de management.
- Intégrer la méthodologie pour mettre en œuvre son SMI

PROGRAMME
- Maîtriser les référentiels qualité, sécurité, environnement
- Appliquer les points clés et les exigences des normes ISO 9001, 14001, OHSAS 18001
- Relever les points communs et constituer la synthèse des trois référentiels
- Définir le niveau d'intégration en fonction des particularités de l'entreprise
  Exercice d'application : réalisation de la cartographie des processus d'un établissement

Mettre en place et faire vivre le système
- Évaluer ou réunir les évaluations des risques en santé-sécurité, environnement et qualité
- Construire la cartographie des risques
  Exercice d'application : construction d'une cartographie des risques d'un établissement industriel
- Construire un manuel de management QSE
- Compléter ou créer les documents de référence : procédures, recueils d'évènements...
- Impliquer les acteurs de l'entreprise, communiquer
- Analyser les causes de dysfonctionnement
- Définir et mettre en place les actions correctives
- Mettre en place les indicateurs et tableux de bord pertinents
- Concevoir la revue de direction et la revue de processus
  Étude de cas : analyse commentée de revues de direction et identification des améliorations à apporter

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

Découvrir le droit de l'environnement industriel

Niveau 1 - Évaluer ses contraintes réglementaires en matière d'obligations environnementales

De nos jours, la quasi totalité des activités industrielles est soumise à des contraintes réglementaires visant à maîtriser leurs impacts négatifs sur l'eau, l'air, les sols... Afin de maîtriser les règles de base du droit de l'environnement, il est indispensable de se familiariser avec ses outils et ses mécanismes fondamentaux.

OBJECTIFS

- Identifier les principaux textes applicables en droit de l'environnement industriel.
- Situer le rôle et les compétences des interlocuteurs publics et privés.
- Analyser les risques encourus en cas de non-conformité réglementaire.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques des impacts environnementaux du secteur industriel.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables environnement
- Responsables HSE
- Responsables techniques Juristes

ANIMATEURS

Jessica HAUSTANT
& Laurence ANDRÉ
Avocates
DS AVOCATS

2 JOURS	14 heures	Code 40001

Tarif HT : **1 370 €** - repas inclus

Paris
6-7 février 2018
29-30 mai 2018
11-12 octobre 2018

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Intégrer l'essentiel de la règlementation et ses enjeux pratiques

Connaître les sources internationales du droit de l'environnement

- Définir le développement durable
- Comprendre la portée des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies (2015-2030)
- Définir les enjeux des COP climat, biodiversité
- Analyser la portée du projet de Pacte Mondial de l'environnement
- Portée des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies (2015-2030)

Comprendre les liens entre le droit européen et le droit national de l'environnementt

- Définir la hiérarchie des textes (internationaux, européens et nationaux)
- Identifier les enjeux de la Charte de l'environnement
- Maîtriser les grands principes du droit de l'environnement
- Cerner la portée de la jurisprudence

Identifier les acteurs du droit de l'environnement

- L'État négociateur
- Les administrations publiques centralisées : les ministères
- Les services déconcentrés : Préfet, DREAL, CODERST
- Les administrations décentralisées : collectivités locales
- Les établissements publics : Agence française de la biodiversité, ADEME, BRGM, Agence de l'eau, Conservatoire national de la biodiversité, Agence régionale de santé...
- Entreprises, associations, société civile

Analyser les textes applicables

- L'autorisation unique obligatoire depuis le 1er juillet 2017
- Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Sites et sols pollués,
- Déchets
- Eau
- Air
- Bruit
- Biodiversité
- Énergie

Mise en situation : détermination du cadre règlementaire s'appliquant à son entreprise

Évaluer les fondements et enjeux de la responsabilité de l'entreprise et de son dirigeant

Comprendre l'organisation juridictionnelle

- Les juridictions compétentes (ordre judiciaire et administratif)
- Modalités, sanctions et voies de recours

Analyser les enjeux de la responsabilité civile, pénale, administrative et environnementale

- Comprendre le principe de responsabilité
- Mise en œuvre de la responsabilité
- Identifier les sanctions applicables
- Décrire les mesures de prévention
- Analyses d'exemples de jurisprudence

Exercice d'application : constat lors d'une visite de l'inspection de l'environnement d'une non-conformité à la règlementation environnementale et détermination des conséquences et de la conduite à adopter

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier vos contraintes réglementaires en matière d'environnement, vos responsabilités et les risques encourus en cas d'infraction.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 1794, l'explosion de la fabrique de poudre de Grenelle à proximité immédiate de Paris, entraînant la mort de 1000 personnes, initie la prise de conscience sur les risques et les nuisances pouvant être générés par l'activité humaine.

Dès 1806, l'ordonnance du préfet de Police de Paris oblige les exploitants des installations dangereuses ou insalubres à déclarer leur activité. Elle est complétée et étendue à l'ensemble du territoire par le décret impérial du 15 octobre 1810 sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes, à l'origine de la réglementation française sur les installations classées. Les établissements industriels, divisés en trois classes selon l'importance de leur danger, sont alors plus ou moins éloignés des habitations.

La loi du 19 décembre 1917 améliore le dispositif en soumettant les établissements les moins nuisants à un régime de simple déclaration.

Vers la fin des années 60, l'inspection des établissements classés, auparavant assurée par l'inspection du travail, est confiée au service des mines et transférée au ministère de l'environnement à sa création en 1971.

Source : http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/Historique.html

Se perfectionner au droit de l'environnement industriel

Niveau 2 - Gérer sa responsabilité environnementale

Face à un durcissement des sanctions en matière d'infraction environnementale, il est impératif de détecter les situations pouvant conduire à la mise en cause de la responsabilité de l'entreprise et du chef d'établissement. Maîtriser les enjeux et les mécanismes associés à la responsabilité civile, pénale et administrative permet de prévenir ce risque et de le gérer au mieux.

OBJECTIFS

- Identifier les principaux textes encadrant les responsabilités en matière d'environnement.
- Décrire les différents aspects et niveaux de la responsabilité environnementale.
- Analyser les modalités de mise en cause de la responsabilité en matière de dommages environnementaux.
- Développer des actions permettant de prévenir le risque de mise en cause de la responsabilité de l'entreprise.

PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit de l'environnement industriel ou avoir suivi " Découvrir le droit de l'environnement industriel - Niveau 1 " (code 40001 p.496).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables d'établissements ou de sites industriels
- Responsables techniques
- Responsables juridiques et juristes

ANIMATEURS

Gwladys BEAUCHET
Avocate Associée
& Gregory GUTIERREZ
Avocat pré-associé
DS AVOCATS

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Gérer et prévenir sa responsabilité civile et pénale en matière d'environnement

Rappel : Définir les principaux textes et acteurs environnementaux ayant des incidences en matière de responsabilité

- Comprendre l'organisation juridictionnelle
- Le droit communautaire et son articulation avec le droit national
- Les Codes et les textes d'application
- Les circulaires et guides méthodologiques
- Les acteurs du droit de l'environnement et leurs prérogatives

La responsabilité civile de l'entreprise

- Comprendre les fondements de la responsabilité civile : objectifs, faits constitutifs, domaines d'application en environnement
- Les différents types de responsabilités civiles
- Mettre en œuvre la responsabilité
- Identifier les préjudices environnementaux
- Les incidences d'une introduction dans le Code civil de la réparation du préjudice écologique
- Intérêt d'une éco-nomenclature

Étude de cas : étude d'un exemple de responsabilité contractuelle suite à l'acquisition d'un terrain pollué

Responsabilité pénale du chef d'entreprise de la personne morale

- Maîtriser les sources de la responsabilité pénale : le Code de l'environnement et le Code pénal et les textes d'application
- Mesurer la responsabilité du chef d'entreprise et le risque personnel qu'il encourt
- Cerner le déroulement de la procédure pénale
- Identifier les enjeux et spécificités de la délégation de pouvoirs en matière environnementale
- Les types d'infractions pénales et les peines applicables

Étude de cas : analyse commentée de poursuites pénales consécutives à un déversement de polluants dans un cours d'eau

Gérer et prévenir sa responsabilité administrative et environnementale

La responsabilité administrative

- Comprendre les principes de la responsabilité de la puissance publique
- Définir la responsabilité administrative de l'exploitant
- Identifier les sanctions administratives
- Cerner les voies de recours possibles

Étude de cas : étude d'un exemple de recours gracieux et contentieux contre un arrêté préfectoral de mise en demeure

Identifier la portée de la Loi sur la responsabilité environnementale, loi dite LRE portant prévention et réparation des dommages environnementaux

- Les fondements de la directive et sa transposition dans le Code de l'environnement
- Le champ d'application : les entreprises et les préjudices
- Les sanctions possibles
- Les pouvoirs du préfet, les réparations

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de définir précisément les infractions et les risques liés à la mise en cause de votre responsabilité environnementale afin de les prévenir.

2 JOURS	14 heures	Code 40011	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	15-16 mai 2018	27-28 septembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Gérer et prévenir la responsabilité pénale du chef d'entreprise en environnement

OBJECTIFS

- Intégrer les fondements et les mécanismes de la responsabilité pénale en environnement.
- Prévenir la responsabilité du chef d'entreprise.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en droit de l'environnement.

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs de sites et chefs d'entreprises
- Responsables juridiques et juristes

ANIMATEURS

Patricia SAVIN
& Yvon MARTINET
Avocats Associés
DS AVOCATS

PROGRAMME

Perfectionnement

Intégrer les fondements de la responsabilité pénale environnementale au stade de l'enquête et de l'instruction

- Identifier le rôle et les pouvoirs des autorités de contrôle, les infractions pénales environnementales et les sanctions encourues
- Comprendre le déroulement des procédures pénales
- Identifier les alternatives aux poursuites en lien avec la décision du Conseil constitutionnel en matière de transaction pénale et avec la circulaire Taubira du 21 avril 2015

Étude de cas : étude d'un exemple de déclenchement de poursuites pénales à la suite du non-respect de prescriptions de fonctionnement d'une installation classée

Gérer et prévenir la responsabilité pénale environnementale au stade de l'audience

- Identifier les conséquences de la responsabilité pénale du chef d'entreprise
- Définir le rôle et les conditions d'une délégation de pouvoir efficace
- Expliquer la notion de preuve de l'élément intentionnel
- Définir les axes de plaidoirie : relaxe, dispense de peine...

Étude de cas : analyse commentée de poursuites pénales consécutives à un déversement de polluants dans un cours d'eau

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous saurez définir les mécanismes liés à la mise en cause de votre responsabilité environnementale afin de prévenir les risques.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 40114	Tarif HT : 425 €
Paris	27 mars 2018 (9h-13h)	6 novembre 2018 (14h-18h)	

Maîtriser le droit de l'environnement industriel

Cycle long - Assurer la conformité environnementale de son entreprise

Gérer une activité industrielle implique d'avoir conscience des risques juridiques encourus en cas d'infraction. Afin de s'en préserver, il convient d'avoir une connaissance globale des principales réglementations en vigueur et des actions à mettre en œuvre pour maîtriser son impact environnemental.

OBJECTIFS

- Évaluer les exigences réglementaires auxquelles l'entreprise doit répondre.
- Les mettre en pratique.
- Mesurer les risques de fautes ou d'infractions au droit de l'environnement et leurs conséquences en matière de responsabilité.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques des impacts environnementaux du secteur industriel.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables environnement et sécurité
- Responsables techniques
- Responsables juridiques et juristes
- Toute personne chargée de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement dans l'entreprise

ANIMATEURS

Gwladys BEAUCHET
Avocate Associée
& Annaick SEIFOLLAHI
Avocate
DS AVOCATS

4 JOURS | 28 heures | **Code 40002**

Tarif HT : **2 360 €** - repas inclus

Paris
19-20 décembre 2017, 16-17 janvier et **20 mars 2018***
13-14 mars, 10-11 avril et **12 juin 2018***
3-4 octobre, 7-8 novembre 2018 et **10 janvier 2019***
17-18 décembre 2018, 21-22 janvier et **21 mars 2019***

***CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

MODULE 1 Assurer la conformité environnementale de l'entreprise

Maîtriser les fondements du droit de l'environnement et les enjeux de responsabilité associée
- Identifier les acteurs du droit de l'environnement et leurs prérogatives
- Comprendre l'organisation juridictionnelle
- Mesurer les enjeux de la responsabilité civile, pénale, administrative et environnementale

Intégrer la réglementation applicable aux déchets
- Assimiler les objectifs de la règlementation des déchets
- Comprendre les statuts de produits, déchets et sous-produits
- Identifier les déchets présents dans son entreprise, leurs codification et modalités d'élimination

Étude de cas : détermination des responsabilités encourues suite à un rejet polluant dans un cours d'eau

MODULE 2 Appliquer la réglementation des installations classées et des risques technologiques

Maîtriser le cadre réglementaire des installations classées

Ouvrir un site ICPE
- Obtenir les déclarations, autorisations ou enregistrements d'exploitation
- Les précautions à prendre

Exploiter un site ICPE
- Changement des conditions d'exploitation
- Évolution de la nomenclature
- Défaut d'exploitation, accidents/incidents et sanctions associées

Fermer un site ICPE
- Mise en sécurité d'un site ICPE
- Réhabilitation d'un site ICPE

Exercice d'application : détermination du cadre réglementaire s'appliquant à son entreprise

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 3 Intégrer la réglementation applicable aux sites et sols pollués

Maîtriser les principes de la politique nationale des sites et sols pollués
- Les notions de sources, cibles, voies de transfert
- Réhabiliter un site par rapport à un usage déterminé
- Distinguer les sites pollués par une ICPE de ceux pollués hors cadre ICPE

Cerner les enjeux de l'article 173 de la loi ALUR
- Ouvrir les friches à l'urbanisation
- Reconvertir les secteurs industriels

Définir les enjeux des secteurs d'information sur les sols (SIS)
- Intérêt des SIS et modalités de constitution
- Conséquences liées à la présence d'un bien en SIS

Maîtriser les obligations d'informations renforcées
- Les obligations d'information générale et au titre du Code de l'environnement : Article L.514-20 et L.125-7
- Identifier les sanctions pour défaut d'information

Définir la hiérarchie des responsables
- La responsable de la réhabilitation d'un site pollué
- La jurisprudence en matière de responsabilité

Cerner la portée et intérêt de la procédure du tiers intéressé
- La genèse de cette procédure et son intérêt
- Les modalités de constitution des garanties financières

Obligations et responsabilités des maîtres d'ouvrage

Analyser la portée et les modalités de levée des servitudes

Exercice d'application : rédaction de clauses de garanties de passif environnemental

MODULE 4 Maîtriser les impacts environnementaux de l'activité

Cerner les enjeux environnementaux et de développement durable applicables à l'immobilier
- L'interdiction de destruction des espèces protégées : dossier de dérogation
- Les enjeux de performance énergétique des bâtiments
- Le diagnostic technique : focus amiante
- Exploitation durable des bâtiments : le verdissement des baux

Maîtriser la réglementation applicable à la publication d'informations extra-financières des entreprises

Cerner les enjeux de la " compliance " au sein de l'entreprise
- Le devoir de vigilance
- Le dispositif d'alerte issu de la Loi Sapin II du 9 décembre 2016

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience* : pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'assurer la conformité de votre entreprise et de prévenir tout risque de contentieux.

Gérer une ICPE

Organiser la gestion de son ICPE dans le respect de la réglementation

BEST OF BLENDED RÉGION

Une installation classée pour la protection de l'environnement relève d'un régime juridique spécifique. Ainsi, sa gestion dans le respect des exigences administratives sera facilitée par la maîtrise des bonnes pratiques à adopter, de sa création à sa fermeture ou cession, et bien entendu tout au long de son exploitation.

OBJECTIFS
- Identifier le cadre juridique applicable aux installations classées.
- Décrire les démarches à mettre en œuvre aux différentes étapes de la vie d'un site et les précautions à prendre
- Analyser les risques de mise en jeu de la responsabilité et les sanctions.

PRÉREQUIS
Cette formation ne nécessite pas de connaissances générales en droit mais la participation à la formation " Découvrir le droit de l'environnement industriel - Niveau 1 " (code 40001 p. 496) permet de s'y préparer utilement.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs de site
- Responsables techniques et environnement
- Responsables juridiques et juristes

ANIMATEURS
Dominique EBERENTZ
Consultant expert ICPE
CABINET EBERENTZ CONSULTANTS

Bertrand BURG
Avocat Spécialiste droit environnement
URBALEGIS

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 22 mars 2018 ou 11 septembre 2018
ou 10 janvier 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Analyser les textes applicables
- La législation des installations classées, la nomenclature ICPE, les régimes de la déclaration, de l'enregistrement et de l'autorisation
  Exercice d'application : identification des rubriques récurrentes sur un site classé ICPE
- L'étude d'impact et l'enquête publique
- L'incidence des directives IED et SEVESO III et de leurs textes d'application
- Les simplifications des procédures administratives

Maîtriser la procédure administrative pour l'ouverture de l'installation

Identifier les précautions à prendre selon le régime applicable
- La déclaration
- Le régime d'enregistrement et les procédures associées
- L'autorisation : présenter et rédiger le dossier de demande, la réforme de l'étude d'impact
- La nouvelle procédure d'autorisation environnementale unique
  Exercice d'application : identification des points clés de la réforme de l'étude d'impact sur la base de retours d'expériences
- Les exigences liées à la transposition de la directive Seveso III
- Les MTD (Meilleures Techniques Disponibles) : obligations ou recommandations
  Étude de cas : analyse d'un schéma récapitulatif d'une demande d'autorisation d'exploiter

La constitution des garanties financières
- Les installations assujetties
- Les modalités de constitution
- Les organismes pouvant se porter garants

Cerner les enjeux juridiques et financiers en cours d'exploitation

Développer des relations avec la DREAL
- Ses missions et l'étendue de son contrôle
- Les acteurs de l'administration impliqués dans les ICPE et le CODERST
- Prévenir les sanctions encourues

Faire face à un contentieux administratif des ICPE
- Engager un recours et respecter les délais
- Les pouvoirs du juge et les sanctions prononcées
  Étude de cas : présentation d'un retour d'expérience en matière de contentieux de demande d'autorisation d'exploitation

Identifier les responsabilités civile et pénale du fait des dommages causés par l'installation
- Les risques et les sanctions encourues
- Les précautions à prendre au regard de la jurisprudence

Intégrer les contraintes lors de la cession ou de la fermeture de l'installation
- Changer d'exploitant
- Audits techniques et évaluation du passif environnemental
- Procédure de fermeture du site : portée pratique de l'obligation de remise en état

Partage d'expériences : échange sur les difficultés rencontrées dans la pratique et les actions prioritaires à mettre en œuvre dès son retour en situation professionnelle

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de vous conformer aux obligations administratives afin de gérer votre installation classée en toute sécurité juridique.

2 JOURS	14 heures	Code 40024	Tarif HT : 1 370 € - repas inclus

Paris		Lyon
23-24 janvier 2018	10-11 octobre 2018	28-29 mai 2018
28-29 mai 2018	13-14 décembre 2018	10-11 octobre 2018

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Prévenir le contentieux administratif des ICPE

OBJECTIFS
- Identifier les requérants et les délais de recours associés au contentieux des ICPE.
- Analyser les sanctions administratives et les procédures pour prévenir et gérer le contentieux.

PRÉREQUIS
Connaître les bases de la réglementation applicable aux ICPE.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs de site
- Directeurs juridiques et juristes
- Directeurs environnement

ANIMATEUR
Bertrand BURG
Avocat Spécialiste droit environnement
URBALEGIS

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier les fondements du risque contentieux en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement
- Déterminer les requérants : exploitants, particuliers (voisins), association de défense de l'environnement
- Définir l'intérêt pour agir des requérants
- Le délai de recours selon le requérant et la nature de l'autorisation : délais spéciaux pour certaines ICPE, délais de recours des exploitants et des tiers pour les autorisations uniques, prolongation selon la date de mise en service de l'installation
  Étude de cas : analyse commentée de recours de tiers devant les juridictions

Gérer le contentieux des installations classées
- Identifier les pouvoirs du juge administratif en plein contentieux : modification des prescriptions techniques, suspension du fonctionnement, annulation de l'autorisation et poursuite de l'exploitation, injonction au préfet
- Mettre en œuvre un référé-suspension de droit commun et des référés spéciaux
- Gérer le contentieux administratif des sanctions administratives : mise en demeure, arrêté de consignation, amendes et astreintes
  Étude de cas : analyse commentée d'un dossier de référé

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de prévenir le risque contentieux pouvant survenir en phase projet et d'exploitation de votre installation classée.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 40112	Tarif HT : 425 €

Paris	5 avril 2018 (9h-13h)	25 septembre 2018 (14h-18h)

Gestion d'une installation classée

Respecter les prescriptions réglementaires et exploiter les données sur sites

La gestion d'une installation classée dans le respect des exigences administratives sera facilitée par la bonne compréhension de son arrêté préfectoral d'exploitation, la mise en œuvre et l'analyse de mesures d'émissions effectuées sur site. Ainsi, le suivi des écarts permettra de les gérer au quotidien.

OBJECTIFS

- Décomposer les contenus d'arrêtés préfectoraux pour identifier les obligations environnementales du site
- Mettre en œuvre les analyses d'air, d'eau et de bruit sur site
- Analyser les résultats de ces analyses afin de face face aux contraintes quotidiennes d'exploitation.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques des impacts environnementaux du secteur industriel.

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs de site
- Responsables techniques et environnement
- Responsables qualité, sécurité

ANIMATEUR

Laura VERDIER
Consultante environnement
LVR CONSULTING

PROGRAMME

Perfectionnement

À partir de cas concrets : les participants décomposent les contenus d'arrêtés préfectoraux et les résultats d'analyses d'air, d'eau et de bruit. Ils sont ainsi confrontés aux problématiques et obligations quotidiennes des exploitants d'ICPE pour mieux les gérer.

Assurer la conformité réglementaire de son site

S'exercer sur les bases de données utiles en matière d'ICPE

- AIDA : retrouver son site industriel sur la base de données ICPE et vérifier si les informations publiques sont à jour
- Base de données des installations classées : trouver les seuils de déclaration, d'enregistrement, d'autorisation et identifier les textes qui s'appliquent à son site

Analyser les contenus d'arrêtés préfectoraux pour identifier les obligations portant sur l'exploitant

- Définir la portée de l'autorisation d'exploiter
- Gérer l'établissement
- Organiser la gestion des déchets
- Prévenir les risques technologiques
- Respecter les conditions particulières applicables à certaines installations de l'établissement

Mettre en œuvre et exploiter les analyses de polluants et d'émisions

Exploiter des résultats d'analyses d'air, d'eau et de bruit

- Prévenir la pollution atmosphérique
- Protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques
- Prévenir les nuisances sonores et les vibrations
- Surveiller les émissions et leurs effets

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de respecter les obligations réglementaires et administratives, et d'exploiter les données d'analyses sur sites pour assurer la conformité de votre installation.

2 JOURS	14 heures	Code 40089	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	11-12 juin 2018	22-23 novembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation.
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 9 juillet 2018 ou 20 décembre 2018

Fermer, céder une ICPE

Mettre en œuvre les procédures en toute sécurité juridique

La cessation d'une activité ou la cession d'une installation ou d'un site hebergeant une installation classée pour la protection de l'environnement fait l'objet d'une procédure spécifique. Acquéreur, ancien exploitant, propriétaire, il est impératif de maîtriser les obligations réglementaires et les démarches administratives correspondantes, afin de se prémunir contre tout risque juridique.

OBJECTIFS

- Différencier les opérations pouvant être opérées sur des installations : fermeture, cessation partielle, cession...
- Choisir et mettre en application la procédure adaptée à l'opération.
- Analyser les responsabilités des différentes parties prenantes et prévenir les risques contentieux.

PRÉREQUIS

Avoir des notions relatives à la réglementation des ICPE ou avoir suivi " Gérer une ICPE " (code 40024 p. 499).

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs de site
- Responsables et ingénieurs environnement et sécurité
- Responsables juridiques et juristes

ANIMATEUR

Marie-Pierre MAÎTRE
Avocat Associé
HUGLO LEPAGE & ASSOCIÉS

PROGRAMME

Initiation

Mettre en œuvre les procédures d'arrêt d'exploitation ou de cession de site

Définir précisément les différents cas de figure

- L'arrêt définitif d'une exploitation ICPE
- La cessation partielle d'activité
- La cession d'une installation ICPE
- La cession d'un terrain comprenant une installation ICPE
- Les différents acteurs : exploitant, propriétaire, acquéreur...

Mettre en œuvre les procédures spécifiques à chaque situation

- La procédure de mise à l'arrêt définitif
- Identifier les informations à donner à l'administration : le mémoire de réhabilitation
- Mesurer la portée en pratique de l'obligation de remise en état
- Identifier les risques de mise en cause du propriétaire

Étude de cas : à partir d'exemples d'opérations, détermination de la bonne procédure à mettre en œuvre

Analyser les obligations et responsabilités des différents acteurs

Identifier les obligations en cas de changement d'exploitant

- Les obligations de l'acheteur et du vendeur
- Savoir sur qui pèse l'obligation de remise en état

Exercice d'application : rédaction d'une clause environnementale en cas de cession et identification des écueils à éviter

Analyser le cas de la reprise du site dans une optique de réaffectation

- Appréhender la portée de la loi ALUR et les opportunités de transfert à un tiers intéressé
- Identifier le niveau de remise en état à exiger de l'ancien propriétaire

Gérer le contentieux et prévenir le risque de mise en cause de la responsabilité

- Identifier les risques contentieux dans le cadre des contrats de cession
- Identifier les recours possibles

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'assurer la conformité réglementaire et juridique de vos opérations de cession ou de fermeture de votre installation.

1 JOUR	7 heures	Code 40012	Tarif HT : 885 € - repas inclus
Paris	7 juin 2018	4 décembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation.
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 10 juillet 2018 ou 15 janvier 2019

Dossier de réexamen d'une ICPE soumise à la directive IED

Décrire et analyser les impacts sur l'environnement

Une entreprise qui exploite une installation classée soumise à autorisation et visée par la directive IED, doit remettre régulièrement un dossier de réexamen. Successeur du bilan de fonctionnement décennal de la directive IPPC, ce dossier est à réaliser selon une périodicité plus courte, en fonction de l'évolution des documents de référence sur les Meilleures Techniques Disponibles ou de la modification notable des installations. Le décret du 9 mai 2017 est venu recadrer et simplifier les exigences en la matière nécessitant d'identifier les adaptations pour les installations IED.

OBJECTIFS
- Maîtriser le contenu et la démarche d'élaboration du dossier de réexamen.
- Positionner le site par rapport aux Meilleures Techniques Disponibles (MTD).
- Assurer la cohérence avec l'étude d'impact.

PRÉREQUIS
Connaître le cadre réglementaire des ICPE ou avoir suivi " Gérer une ICPE " (code 40024 p. 499).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables HSE
- Responsables environnement
- Responsables QSE

ANIMATEUR
Luc PAKULA
Chef de projet Dossiers Règlementaires, Audit et Conseil
ANTEA

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser les obligations règlementaires
- Caractériser les installations soumises à la rédaction d'un dossier de réexamen
- Distinguer les installations nouvelles et existantes
- Identifier les autorités impliquées et leurs obligations : DREAL, DRIEE...
- Connaître les sanctions prévues en cas de non-présentation du dossier

Préparer l'élaboration du dossier de réexamen
- Effectuer le bilan des installations : activité, production, process...
- Prévoir les prises de mesures et les recueils des données

Exercice d'application : Identification des personnes, ressources et données à collecter dans le cadre de l'analyse préparatoire

Définir le contenu et la structure du dossier de réexamen

Assurer la cohérence du dossier avec l'étude d'impact du site
- Valider la conformité de l'installation
- Intégrer la synthèse de la surveillance des émissions de l'installation
- Inventorier l'évolution des flux des principaux polluants
- Insérer un résumé des accidents et des incidents
- Récapituler les investissements

Positionner ses choix techniques par rapport aux MTD
- Connaître les différentes BREF (Best REFérences) existantes et leurs domaines d'application
- Identifier les MTD correspondant à ses activités
- Les mesures correctives à envisager sur la base des MTD

Exercice d'application : choix des BREF applicables, examen de l'applicabilité et analyse des écarts à quelques MTD

Rédiger correctement la conclusion du dossier de réexamen
- Identifier les attentes de l'inspection des installations classées vis-à-vis de la conclusion du dossier
- Les éléments clés à présenter

Étude de cas : analyse critique et commentée de la conclusion du rapport de réexamen

Évaluer les possibilités d'harmonisation des dossiers de réexamen entre différents sites
- Connaître les suites possibles à la remise du dossier de réexamen

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les ressources humaines et techniques nécessaires à la réalisation de votre dossier de réexamen et de réaliser en interne l'analyse de l'évolution des impacts du site ainsi que le choix des MTD applicables.

2 JOURS	14 heures	Code 40010	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus

Paris	5-6 avril 2018	19-20 septembre 2018	27-28 novembre 2018

Réussir l'étude d'impact d'une ICPE

BEST OF BLENDED

Mettre en œuvre les outils techniques et méthodologiques appropriés

Concevoir un projet respectueux de l'environnement afin d'obtenir l'autorisation de l'administration nécessite d'effectuer différentes évaluations de ses conséquences sur le milieu naturel et sur le voisinage, de justifier le choix du projet et de définir les mesures correctives et de conmpensation en cas d'atteinte à l'environnement.

OBJECTIFS
- Expliquer les principes et la méthodologie de l'étude d'impact d'une ICPE.
- Appliquer les bonnes pratiques en matière d'évaluation et de formalisation.
- Formuler les mesures de réduction des impacts ou de compensation.

PRÉREQUIS
Connaître le cadre réglementaire des ICPE ou avoir suivi " Gérer une ICPE " (code 40024 p. 499).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables environnement
- Responsables d'études d'impact ou de projets soumis à étude d'impact
- Ingénieurs et techniciens

ANIMATEUR
Dominique EBERENTZ
Consultant expert ICPE
CABINET EBERENTZ CONSULTANTS

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Valider le cadre règlementaire
- Les apports de l'ordonnance du 3 août 2016
- Les deux types d'études d'impact : ICPE et protection de la nature
- La transposition de la directive IED
- Les simplifications des procédures administratives

Maîtriser le contenu et les nouveautés introduites par la réforme des études d'impact

Étude de cas : analyse du plan détaillé d'une étude d'impact d'après un exemple concret
- Présenter l'état initial du site et de son environnement

Étude de cas : identifier les mesures et analyses envisageables pour qualifier l'état de référence
- Analyser les impacts sur l'environnement

Étude de cas : analyse critique et commentée d'une étude d'impact environnemental sur la base de cas pratiques rencontrés par les participants
- Analyser l'origine, la nature et la gravité des impacts
- Justifier le choix du projet et présenter les mesures de maîtrise des impacts ou de compensation
- Les MTD (Meilleures Techniques Disponibles) : obligations ou recommandations ?

Étude de cas : identification des MTD récurrentes et transverses
- Décrire les conditions de remise en état après exploitation

Étude de cas : analyse critique et commentée d'une étude d'impact environnemental sur la base de cas pratiques rencontrés par les participants

Mettre en œuvre les mesures compensatoires selon la loi " Biodiversité " du 8 août 2016

Évaluer les risques pour la santé des populations

Partage d'expériences : les différents types de scénarios d'exposition des riverains

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous disposerez des éléments techniques et pratiques clés pour mettre en place l'étude d'impact de votre installation.

2 JOURS	14 heures	Code 40031	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus

Paris	24-25 mai 2018	26-27 septembre 2018	20-21 novembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation.
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 26 juin 2018 ou 18 décembre 2018

Gérer les sites et sols pollués

Organiser la gestion administrative, juridique et technique d'un site pollué

La loi ALUR a créé un cadre législatif dédié et de nouvelles opportunités et obligations pour les différents acteurs publics et privés concernés par des sites pollués. C'est pourquoi, afin de sécuriser vos opérations immobilières et foncières, il est fondamental de maîtriser les différents niveaux de responsabilités et les obligations qui s'y rattachent, puis d'étudier les solutions de gestion visant à réhabiliter le site concerné.

OBJECTIFS
- Identifier le cadre juridique et l'étendue des responsabilités en matière de sols pollués.
- Décrire les différentes méthodes d'évaluation des risques
- Appliquer les bonnes pratiques de prévention des risques en cas de cession ou d'acquisition de sites pollués
- Comparer les solutions techniques de réhabilitation des sites

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base sur la prévention des impacts environnementaux des sites industriels.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de site
- Responsables de service foncier
- Ingénieurs environnement, sécurité et qualité
- Responsables juridiques et juristes
- Toute personne en charge de la gestion de sites pollués

ANIMATEURS
Laura VERDIER
Consultante environnement
LVR CONSULTING

Isabelle GUITTON
Avocat à la Cour
ECOLEX

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Assimiler le cadre juridique de la gestion des sites pollués

Présentation de la règlementation française et des textes applicables en matière de pollution

Maîtriser la procédure administrative de fermeture d'un site industriel
- Identifier le responsable de la remise en état
- Recenser les solutions en cas de liquidation, de pollueur insolvable, de site orphelin...
- Déterminer l'usage futur du site et les servitudes à mettre en place
- Maîtriser la procédure de remise en état

Étude de cas : mise en œuvre de la procédure de remise en état en fin d'activité

Les responsabilités administrative, civile et pénale du pollueur

Sécuriser les opérations d'acquisition ou de cession de sites pollués

Identifier les obligations d'information

Réussir un audit d'acquisition ou de cession : objet, contenu et étapes
- Réussir la rédaction des contrats de cession et des garanties de passif environnemental
- Exemples de clauses clés

Étude de cas : analyse commentée de décisions de justice suite à un recours des acquéreurs

Évaluer la pollution et préparer la réhabilitation d'un site

Cerner la politique nationale en matière de sols pollués
- La méthodologie de gestion actualisée le 19 avril 2017
- Les relations avec l'administration

Évaluer les risques de pollution
- Identifier les sources d'information (BASOL, BASIAS), les rôles et responsabilités des acteurs
- Analyser les outils existants en matière d'évaluation des risques
- Connaître l'outil d'Interprétation de l'Etat des Milieux (IEM)
- Mettre en œuvre un plan de gestion

Exercice d'application : choix d'une démarche de gestion (IEM ou plan de gestion)

Procéder à la réhabilitation d'un site
- Définir la stratégie de réhabilitation
- Déterminer des critères pertinents : aspects techniques, économiques, environnementaux, sécurité, acceptabilité, sensibilité médiatique...
- Mettre en place un projet de réhabilitation
- Analyser les différentes techniques de traitement, leurs avantages et leurs coûts : désorption thermique, traitement biologique, venting, bioventing, confinement...

Exercice d'application : choix de la technique de dépollution à adopter en fonction de différents contextes : urbain, rural...

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de gérer les aspects techniques et juridiques en cas de pollution des sols et notamment à l'occasion d'opérations de cession et d'acquisition de sites.

2 JOURS | 14 heures | **Code 40016** | Tarif HT : 1 370 € - repas inclus

Paris	4-5 juin 2018		**Lyon**
7-8 février 2018	30-31 août 2018	17-18 décembre 2018	4-5 juin 2018
27-28 mars 2018	10-11 octobre 2018	5-6 février 2019	17-18 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation.
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 15 mai 2018 ou 27 septembre 2018 ou 24 janvier 2019

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Mettre en œuvre la procédure du tiers demandeur

OBJECTIFS
- Identifier le cadre réglementaire et les modalités applicables à la démarche de tiers demandeur.
- Mettre en œuvre la démarche

PRÉREQUIS
Connaître les principaux enjeux juridiques de la gestion de sites et sols pollués.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de sites industriels ou exploitants
- Responsables de services fonciers ou d'aménagement au sein des collectivités locales ou de sociétés d'aménagement privées
- Responsables juridiques et juristes

ANIMATEUR
Marie-Pierre MAÎTRE
Avocat Associé
HUGLO LEPAGE & ASSOCIÉS

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier le cadre juridique applicable au transfert de réhabilitation à un tiers substitué
- Maîtriser l'article L 512-21 en application de la loi ALUR
- Identifier les différents cas ouvrant la possibilité de transfert de la réhabilitation et les caractéristiques du demandeur
- Identifier la portée de la définition de l'usage futur du site par le préfet et la procédure applicable

Étude de cas : analyse d'un arrêté préfectoral de transfert de réhabilitation

Respecter la procédure et le contenu de l'obligation transférée
- Définir le contenu et adresser la demande d'accord préalable au préfet
- Maîtriser le contenu de l'obligation transférée
- Déterminer les garanties financières
- Rédiger la convention de substitution

Exercice d'application : rédaction d'une convention de substitution

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation vous serez en mesure de piloter la mise en œuvre d'une démarche de tiers demandeur en toute sécurité juridique.

½ JOURNÉE | 4 heures | **Code 40116** | Tarif HT : 425 €

Paris	29 mars 2018 (14h-18h)	6 novembre 2018 (9h-13h)

Les techniques de dépollution des sols

Choisir la technique de dépollution adaptée à la réhabilitation d'un site pollué

La dépollution d'un site dépend de différents critères relevant des caractéristiques des sols, des polluants présents, des objectifs de valorisation du terrain... Ainsi, afin de choisir la technique adaptée, il convient de croiser et de hiérarchiser ces différentes données technico-économiques.

OBJECTIFS
- Identifier les pollutions et le comportement des polluants dans les nappes et les sols.
- Appliquer les différentes méthodes de réhabilitation des sols et de dépollution des eaux souterraines
- Construire un projet de dépollution.

PRÉREQUIS
Connaître les bases réglementaires et méthodologiques de la gestion des sites et sols pollués ou avoir suivi " Gérer les sites et sols pollués " (code 40016 p. 499).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables environnement, sécurité et qualitélngénieurs et techniciens
- Membres de bureaux d'études

ANIMATEUR
Claude MICHELOT
Directeur Ville et territoires
GINGER BURGEAP

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 20 septembre 2018 ou 5 février 2019

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les principales caractéristiques des pollutions

Analyser les techniques de réhabilitation

Connaître les différents types de traitements
- Les techniques de mise en sécurité simple
- Les techniques de confinement et d'immobilisation par stabilisation
- Inventorier les techniques de confinement hydraulique pour les eaux souterraines
- Étudier les techniques de dépollution pour les sols et les eaux souterraines

Comparer les avantages et les inconvénients de ces techniques ainsi que leurs coûts
- Mettre en place un traitement rapide
- Déterminer un traitement économique

Exercice d'application : calcul des coûts d'une opération

Identifier les évolutions futures à travers l'état des lieux des dernières technologies innovantes

Choisir la technique de dépollution la mieux adaptée à chaque contexte
- Hiérarchiser les priorités de la réhabilitation
- Prendre en compte les résultats du plan de gestion et de l'EQRS pour une réhabilitation optimale
- Cerner la notion de bilan coûts-avantages
- Apprécier les apports de la norme NF X 31-620 et la démarche de certification
- Prendre en compte les aspects sanitaires et environnementaux
- Les aspects techniques et économiques de faisabilité
- Évaluer la pérennité et la durabilité
- Intégrer les aspects de sociabilité et d'acceptabilité
- Respecter les aspects juridiques et administratifs

Exercice d'application : choix de la technique de dépollution à adopter en fonction de différents contextes : milieu urbain, rural, pollution par des hydrocarbures, des solvants, des métaux...

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de caractériser et d'identifier les techniques de traitement des sols en fonction de la nature des polluants présents.

2 JOURS	14 heures	Code 40034	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus

Paris		Lyon
29-30 mars 2018	18-19 septembre 2018	14-15 mars 2018
20-21 juin 2018	6-7 décembre 2018	22-23 novembre 2018

Sols pollués, friches, changements d'usage

Gérer la valorisation d'un site en toute sécurité juridique et méthodologique

Les anciens sites industriels sont une opportunité pour la lutte contre l'étalement urbain et la raréfaction du foncier en agglomération. La loi ALUR du précise les responsabilités des différents acteurs d'un projet face au risque de pollution, sécurisant sa mise en œuvre. Il reste néanmoins indispensable, face aux enjeux financiers, de respecter les contraintes méthodologiques et d'urbanisme lors de la cession et de la "dépollution" du site.

OBJECTIFS
- Décrire les enjeux de l'achat, la cession et le devenir des friches industrielles.
- Mettre en œuvre les possibilités de réaménagement et comparer les critères déterminants du choix
- Analyser les contraintes juridiques et financières liées à la réhabilitation d'une friche industrielle.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en droit de l'environnement ou avoir suivi la formation " Découvrir le droit de l'environnement industriel - Niveau 1 " (code 40001 p. 496).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs des services juridiques
- Responsables environnement et techniques
- Responsables aménagement, urbanisme
- Toute personne souhaitant maîtriser les aspects juridiques du réaménagement et de la valorisation des friches industrielles

ANIMATEURS
Gwladys BEAUCHET
Avocat Associé
& Grégory GUTIERREZ
Avocat pré-associé
DS AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Intégrer les enjeux du réaménagement des sites pollués

Analyser les contraintes juridiques et financières liées à la réhabilitation d'une friche industrielle

Gérer la sortie d'activité
- Maîtriser la démarche et les obligations administratives
- Comprendre la hiérarchie des responsables et identifier les nouveaux acteurs
- Caractériser l'état du terrain et analyser la situation d'urbanisme
- Envisager la substitution de l'exploitant par un tiers intéressé
- Prendre en compte l'usage futur envisagé du site
- Connaître les solutions en cas de site orphelin

Étude de cas : analyse commentée d'un arrêté préfectoral de remise en état

Réussir la dépollution
- Choisir l'auditeur et les partenaires techniques
- Définir le protocole d'étude
- Adapter les plans de gestion à l'évolution du projet immobilier
- Obtenir la " validation " administrative des opérations de dépollution

Étude de cas : analyse commentée d'un rapport d'audit technique

Sécuriser la cession d'un site
- Identifier les obligations du vendeur
- Cerner les diligences minimales de l'acquéreur
- Les sanctions du défaut d'information
- Les principales décisions de jurisprudence
- Estimer la valeur du terrain
- Maîtriser les mécanismes de cessions amiable ou forcée

Exercice d'application : rédaction de garanties de passif: cas acheteur et cas vendeur

Maîtriser le devenir du site
- Cerner les prérogatives respectives de l'État et des municipalités
- Appliquer les règles relatives à l'instruction des autorisation d'urbanisme
- Assimiler l'articulation des responsabilités du dernier exploitant, du bailleur, du preneur...
- Examiner la procédure d'institution de servitudes d'utilité publique

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de piloter une opération de cession ou d'acquisition de sites pollués en vue d'un projet de reconversion d'activité en toute sécurité juridique et méthodologique.

1 JOUR	7 heures	Code 40025	Tarif HT : 895 € - repas inclus

Paris	20 mars 2018	1er juin 2018	15 novembre 2018

Gérer le passif environnemental

Identifier les clauses contractuelles dans les cessions/acquisitions

Dans un contexte économique propice aux cessations ou transferts d'activités d'entreprises, les opérations de cessions/acquisition ou locations de terrains pollués se multiplient. Malgré le renforcement de la législation en matière d'obligation de remise en état des sites, le risque de contentieux s'est développé entre personnes privées. Il est donc impératif d'identifier et de mettre en œuvre les solutions contractuelles visant à gérer le passif environnemental.

OBJECTIFS

- Identifier les situations à l'origine d'un passif environnemental
- Définir les risques de responsabilité associés
- Appliquer les solutions contractuelles permettant de sécuriser les opérations de cession/acquisition de sites ou d'entreprises.
- Gérer le contentieux du passif environnemental.

PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit de l'environnement ou avoir suivi " Découvrir le droit de l'environnement industriel - Niveau 1" (code 40001 p. 496).

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs de site
- Juristes
- Directeurs environnement

ANIMATEUR

Laurence LANOY
Avocat spécialiste en droit de l'environnement
LAURENCE LANOY AVOCATS

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier et contractualiser le passif environnemental

Connaître le cadre juridique d'un passif environnemental
- Identifier les responsabilités issues des polices administratives
- Mesurer les impacts de la nouvelle responsabilité environnementale
- Estimer les risques de responsabilité civile

Identifier les acteurs et responsables du passif environnemental
- Analyser les apports de la loi ALUR
- Le rôle des propriétaires, bailleurs, preneurs, sociétés-mères, personnes publiques

Les éléments clés d'évaluation d'un passif environnemental
- Les audits, due diligences et diagnostics
- Les outils méthodologiques

Sécuriser en contractualisant les risques
- Maîtriser les obligations d'information liées à la transaction et les sanctions encourues
- Rédiger une convention de garantie de passif et les clauses environnementales
- Prévoir des conditions suspensives et les conséquences des servitudes
- La portée et les limites de ces clauses contractuelles : le transfert des responsabilités

Exercice d'application : rédaction d'une clause environnementale adaptée à une ou deux opérations particulières

Gérer le contentieux du passif environnemental

Le contentieux des conventions de garantie de passif
- Faire jouer une convention de garantie
- Appréhender le pouvoir d'interprétation du juge
- Recours en cascade entre contractants : les opposabilités des clauses limitatives de responsabilité

Le contentieux du passif environnemental hors contrat
- Identifier les recours envisageables
- Le contentieux administratif
- Les procédures de référé : l'utilité de l'expertise
- Les contentieux civil et pénal : règles et principes

Exercice d'application : définition des recours envisageables dans différents cas de contentieux

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de définir les clauses contractuelles et les recours contentieux vous permettant de gérer le passif environnemental d'un site ou d'une entreprise.

1 JOUR	7 heures	Code 40005	Tarif HT : 895 € - repas inclus
Paris	17 mai 2018	20 novembre 2018	

Analyse des risques résiduels

Concevoir les solutions de réhabilitation limitant l'exposition aux pollutions

La gestion d'une pollution sur un site consiste soit à éliminer les sources de pollution, soit à supprimer durablement tout contact de ces pollutions avec les populations. Si cela s'avère impossible, il est impératif d'effectuer une évaluation quantitative des risques sanitaires potentiels résultant d'éventuelles expositions.

OBJECTIFS

- Expliquer la démarche de l'Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) à la base des ARR.
- Évaluer et quantifier des expositions pour interpréter les risques.
- Choisir les solutions de réhabilitation garantissant des expositions résiduelles acceptables grâce à l'ARR.

PRÉREQUIS

Connaître les enjeux de la gestion des sites et sols pollués ou avoir suivi " Gérer les sites et sols pollués " (code 40016 p. 502).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables environnement, sécurité et qualité
- Responsables des services techniques
- Ingénieurs et techniciens des services environnement et bureaux d'études

ANIMATEUR

Frank KARG
Directeur scientifique du Groupe HPC
HPC ENVIROTEC

PROGRAMME

Expertise

Valider le cadre règlementaire et méthodologique

La méthodologie de gestion des sites et sols pollués actualisée du 19 avril 2017

Intégrer les différentes étapes méthodologiques et les outils de gestion
- Maîtriser le schéma global : le diagnostic, l'Interprétation de l'État des Milieux (IEM) et le plan de gestion, les différentes démarches qui en découlent
- Intégrer les enjeux de l'Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) et de l'Analyse des Risques Résiduels (ARR) dans le cadre du plan de gestion

Exercice d'application : schématisation du positionnement de l'ARR dans le plan de gestion

Maîtriser les points clés de l'ARR

Cerner la démarche de l'ARR
- L'ARR préventive ou terminale
- Identifier les mesures de gestion
- Définir les paramètres des scénarios d'exposition et d'usage des terrains

Assimiler les enjeux et la méthodologie de l'EQRS
- Les objectifs de l'évaluation
- Élaborer le schéma conceptuel de l'exposition

Maîtriser les quatre étapes de l'EQRS
- Définir les polluants
- Les caractéristiques et comportements des polluants toxiques prioritaires
- Déterminer les concentrations en polluants toxiques dans les milieux à considérer

Étude de cas : démonstration de recherche sur internet et choix des valeurs toxicologiques adaptées
- Évaluer et quantifier les expositions :

Exercice d'application : calcul des expositions des populations en fonction de scénarios
- Analyser les calculs des expositions aux risques et interpréter les risques
- Quantifier le risque sanitaire
- Étudier les incertitudes et interpréter les risques
- Définir les Concentrations Maximales Admissibles (CMA) et leur importance dans la planification des réhabilitations et les aménagements des terrains

Restituer les résultats de la démarche de l'ARR
- Le contenu du document
- Les contrôles en cours de chantier

Étude de cas : analyse des risques résiduels d'une réhabilitation de friche industrielle pour un projet immobilier selon les méthodes présentées au cours de la formation

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'évaluer et d'analyser les risques sanitaires résiduels et de définir les solutions permettant de les maîtriser au mieux.

1 JOUR	7 heures	Code 40054	Tarif HT : 945 € - repas inclus
Paris	22 mars 2018	13 novembre 2018	

Gérer les déchets industriels

Mettre en œuvre le traitement des déchets selon la réglementation en vigueur

BEST OF BLENDED RÉGION

Toute activité industrielle génère une production de déchets pour lesquels l'exploitant est tenu de mettre en place une politique de gestion au travers des choix de collecte, de traitement et de valorisation conformément à la réglementation. Celle-ci doit donc être maîtrisée afin d'adapter l'organisation et la sélection des solutions techniques aux différentes catégories de déchets.

OBJECTIFS
- Identifier et maîtriser les différents déchets produits par l'entreprise.
- Appliquer les obligations réglementaires liées à la production et à la gestion des déchets.
- Choisir les filières de traitement et d'élimination de ces déchets.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base sur la prévention des impacts environnementaux des sites industriels.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables environnement, sécurité et qualité
- Responsables production et maintenanceIngénieurs et techniciens

ANIMATEUR
Laura VERDIER
Consultante environnement
LVR CONSULTING

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quelles conditions pour lancer un projet ?
- Comment concevoir son planning projet ?
- Comment communiquer efficacement en mode projet ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Évaluer et améliorer la gestion des déchets

Définir et classer les déchets
- Les définitions du déchet
- La nomenclature européenne des déchets
- Les différentes catégories de déchets et les propriétés qui les rendent dangereux
- Les déchets particuliers

Exercice d'application : recherche des Codes européens associés à différents déchets produits dans l'entreprise

Cerner la règlementation qui s'applique
- Connaître la hiérarchie des textes et les grands principes
- La synthèse des principaux textes
- Traduire de manière opérationnelle les exigences légales
- Les responsabilités civile et pénale
- La nécessité d'une veille règlementaire

Maîtriser la gestion opérationnelle des déchets

Trier, stocker, transporter et valoriser les déchets industriels
- Connaître le cycle de vie d'un déchet : vers une économie circulaire
- Mettre en œuvre le tri et la réduction à la source
- Appliquer les règles de stockage et d'étiquetage

Exercice d'application : analyse d'une Fiche de Données Sécurité (FDS)

Intégrer les opérations de transport, courtage et négoce de déchets
- Les différents modes de traitement des déchets

Étude de cas : analyse commentée du cycle de vie de plusieurs types de déchets industriels

Améliorer la gestion des déchets
- Les obligations de tri à la source : papier, bio-déchets, métal, plastique, verre, bois
- Les obligations et méthodes de gestion d'un registre déchets

Exercice d'application : prise en mains d'un registre déchets
- La déclaration annuelle des déchets pour les ICPE
- Remplir correctement un Bordereau de Suivi de Déchets (BSD)

Étude de cas : analyse détaillée d'un BSD et mise en situation

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les étapes de traitement de vos déchets conformément à la réglementation en vigueur.

2 JOURS	14 heures	Code 40008	Tarif HT : 1 370 € - repas inclus
Paris	5-6 juillet 2018 19-20 mars 2018 11-12 décembre 2018	Lyon	19-20 mars 2018 11-12 décembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation.
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 24 mai 2018 ou 6 septembre 2018 ou 8 février 2019

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Mettre en œuvre la procédure de sortie de statut de déchets

OBJECTIFS
- Identifier le cadre réglementaire de sortie de statut de déchets.
- Constituer le dossier de demande.
- Gérer la procédure jusqu'à la publication de l'arrêté ministériel.

PRÉREQUIS
Connaître le cadre réglementaire de la gestion des déchets industriels.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables environnement
- Chargés de mission déchets
- Responsables production

ANIMATEUR
Carl ENCKELL
Avocat Associé
SELARL ENCKELL AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier le cadre réglementaire de la sortie de statut de déchets
- La directive cadre sur les déchets et l'article et l'article L. 541-4-3 du code de l'environnement
- Décrire les enjeux et la portée des arrêtés ministériels fixant les critères de sortie de statut de déchets
- Identifier les différents acteurs intervenant dans le processus

Étude de cas : analyse commentée d'arrêtés de sortie de statut de déchets pour des filières déjà autorisées

Gérer la procédure de sortie de statut de déchet
- Respecter les étapes, les modalités techniques et administratives de la procédure
- Appliquer les bonnes pratiques pour constituer le dossier de demande de sortie de statut de déchet auprès de l'administration
- Respecter les critères qualité prévus dans l'arrêté ministériel

Exercice d'application : rédaction des propositions de critères de sortie de statut de déchets à fournir dans le dossier de demande

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mener à bien la procédure permettant de valoriser vos déchets en produits.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 40117	Tarif HT : 425 €
Paris	5 avril 2018 (14h-18h)	25 septembre 2018 (9h-13h)	

Gérer les déchets industriels dangereux

Organiser la collecte, le transport et l'élimination

Parmi les différents types de déchets produits par une activité industrielle, certains représentent un risque pour la santé ou l'environnement. Relevant d'une classification et d'une réglementation spécifiques, ils nécessitent le recours à des démarches administratives ainsi qu'à la mise en œuvre de solutions particulières lors de leur manipulation et de leur élimination.

OBJECTIFS
- Définir les obligations en matière de traitement, de transport et d'élimination.
- Mettre en œuvre un système et des outils de gestion des déchets industriels dangereux.
- Choisir les filières d'élimination optimales.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base dans la gestion des déchets industriels ou avoir suivi " Gérer les déchets industriels " (code 40008 p. 505).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables environnement, sécurité, qualité
- Responsables production et maintenance
- Ingénieurs et techniciens

ANIMATEUR
Laura VERDIER
Consultante environnement
LVR CONSULTING

PROGRAMME

Perfectionnement

Définir et classer les déchets dangereux

Connaître les propriétés qui rendent un déchet " dangereux "
- Distinguer déchets dangereux et spéciaux
- Définir un déchet toxique en quantités dispersées
- Classifier les déchets dangereux

Cerner les obligations du producteur

Respecter les dispositions règlementaires applicables

Évaluer l'étendue de l'obligation d'information
- Le bordereau de suivi des déchets
- La tenue d'un registre déchets
- La déclaration annuelle

Exercice d'application : application des exigences règlementaires sur les déchets dangereux de son entreprise

Manipuler des déchets dangereux

Connaître les équipements de protection individuelle utilisés pour la manipulation des déchets dangereux

Intégrer les règles de stockage pour ces déchets
- Le dimensionnement des volumes de rétention
- L'étiquetage des déchets
- Le contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement

Sécuriser la filière d'élimination des déchets dangereux : collecte, transport et traitement

Mettre en place le suivi des déchets
- Définir le BSDD et son utilisation
- Trouver le BSDD, le renseigner et le conserver

Étude de cas : analyse d'un BSDD et d'un registre déchets

Analyser les contraintes spécifiques au mode de transport
- Réaliser une déclaration de transport de déchets et connaître l'articulation avec l'ADR

Mouvements transfrontaliers de déchets : connaître les règles en matière d'échanges intra et extracommunautaires

Déterminer les filières d'élimination des déchets dangereux
- Analyser les techniques de stabilisation
- Traitement avec des liants minéraux, organiques et par vitrification
- Identifier les modes de traitement des déchets dangereux
- Installations de stockage de déchets, unités d'incinération, traitements physico-chimiques...
- Huiles usagées, PCB, PCT, piles accumulateurs, amiante...

Exercice d'application : recherche de filières sécurisées d'élimination des déchets industriels dangereux

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de respecter vos obligations en matière de déchets dangereux, de leur manipulation à leur élimination.

2 JOURS	14 heures	Code 40035	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	17-18 mai 2018	2-3 octobre 2018	

Exploiter une unité d'incinération d'ordures ménagères

ORDINATEUR

Gérer les différents paramètres assurant le bon fonctionnement d'une UIOM

Face aux enjeux environnementaux, énergétiques et financiers, l'exploitation d'une UIOM nécessite des compétences et qualifications pointues des opérateurs. Ils doivent notamment limiter les écarts de conduite, garantir des démarrages et des reprises de service rapides et sûrs, minimiser la fatigue des matériels.

OBJECTIFS
- Décrire les équipements d'une usine et leur fonctionnement.
- Appliquer la logique de contrôle/commande de l'unité
- Élaborer les bilans matières, énergie et économique du traitement des déchets.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience dans le traitement des déchets ménagers

PUBLIC CONCERNÉ
- Ingénieurs et responsables des services déchets des collectivités territoriales
- Cadres des sociétés prestataires de services en traitement des déchets ménagers

ANIMATEUR
Christophe BELOT
Chargé d'affaires
BERTIN TECHNOLOGIES

PROGRAMME

Expertise

Un simulateur de conduite UIOM en temps réel permet de découvrir le fonctionnement d'une unité en explorant librement les postes de conduite et d'acquérir la logique de contrôle par la mise en situation et l'expérimentation libre des actionneurs

Intégrer les exigences de la règlementation

Test de connaissances : le point sur ses connaissances de l'arrêté du 20/09/02

Définir les technologies de l'incinération

Comprendre les mécanismes de combustion et d'émission des polluants à partir des déchets ménagers

Exercice d'application : analyse fonctionnelle du poste de conduite d'un four à grille (simulateur pédagogique)

Maîtriser les bilans de l'incinération

Caractériser les déchets
- Paramètres de composition
- Pouvoirs calorifiques et comburivores

Définir des conditions opératoires
- Diagramme de combustion
- Facteur d'air

Établir les bilans de l'incinération
- Débits de fumées et de solides
- Composition et température des fumées
- Analyse des composantes du coût de traitement des déchets

Exercice d'application : détermination du point de fonctionnement moyen four-chaudière d'une UIOM à partir des données d'exploitation

Cerner les technologies de traitement des fumées
- Dépoussiérage
- Traitement des gaz acides (SOx, HCl)
- Traitement des oxydes d'azote
- Traitement des dioxines-furanes

Exercice d'application : analyse fonctionnelle d'un poste de conduite d'épuration par voie humide (simulateur pédagogique)

Acquérir la logique générale de conduite d'une unité
- Diagramme de fonctionnement du four
- Objectif de conduite et contraintes
- Principes de contrôle commande

Exercice d'application : diagnostic et réaction face aux alarmes (simulateur pédagogique)

Élaborer les bilans
- Les bilans matière
- Le bilan énergétique et économique : la performance énergétique de l'installation et les enjeux en terme de réduction de la TGAP

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de veiller au bon fonctionnement d'une UIOM grâce au suivi des différents paramètres physiques, techniques et réglementaires de l'incinération des ordures ménagères.

2 JOURS	14 heures	Code 40038	Tarif HT : 1 460 € - repas inclus
Paris	19-20 juin 2018	5-6 décembre 2018	

Assainissement

Gérer un système d'assainissement

Responsables de la création, de l'entretien et de la surveillance des réseaux collectant et traitant les eaux usées, les communes situées en zones urbaines doivent apporter un soin particulier à la gestion de ce service. En effet, les solutions techniques ou juridiques retenues pour mener à bien cette mission ne sont pas neutres, tant d'un point de vue environnemental, qu'économique et financier.

OBJECTIFS
- Identifier les obligations des collectivités territoriales en matière d'assainissement.
- Définir un mode de gestion du service public d'assainissement adapté.
- Mettre en œuvre les filières de traitement.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur la gestion des eaux usées.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables des services de l'eau et de l'assainissement
- Responsables environnement et sécurité
- Responsables des services techniques
- Responsables de bureau d'études assainissement

ANIMATEUR
Dominique SALIN
Ingénieur Conseil
ICARE

PROGRAMME
Initiation

Intégrer le cadre juridique de l'assainissement

Connaître le vocabulaire de base sur l'assainissement

Identifier le contexte législatif et règlementaire
- Directive européenne sur le traitement des eaux résiduaires, loi sur l'eau, directive cadre sur l'eau, codes et textes réglementaires...
- Acteurs principaux en la matière

Test de connaissances : quiz sur le cadre juridique

Identifier les obligations en matière d'assainissement
- Élaborer un zonage d'assainissement
- Obligations de contrôle des installations d'assainissement non collectif
- Obligations en assainissement collectif : obligation de raccordement, convention de déversement...
- Service des eaux pluviales

Étude de cas : analyse commentée d'un exemple de zonage

Choisir le mode de gestion approprié et identifier les risques juridiques de la gestion du service

Les composants principaux d'un service d'assainissement collectif : réseau, station de traitement, pompage...
- Définitions et exemple
- Enjeux sur la gestion du service

Identifier les principaux modes de gestion d'un service public

Étude de cas : analyse commentée d'un contrat de gestion déléguée

Intégrer les risques juridiques liés à la gestion d'un service d'assainissement
- Responsabilité civile
- Responsabilité pénale
- Responsabilité administrative

Partage d'expériences : échange sur les risques juridiques rencontrés et les solutions à envisager

Maîtriser les filières de traitement des eaux usées

Analyser les techniques d'assainissement non collectif des eaux usées
- Étudier les étapes du traitement par assainissement non collectif

Analyser les techniques d'assainissement collectif des eaux usées
- Assimiler le fonctionnement de l'assainissement collectif : principes des traitements, les prétraitements, les filières de traitement
- Comparer les avantages et les inconvénients de ces techniques ainsi que leurs coûts : les critères de choix d'une filière

Étude de cas : exercice de définition d'une filière de traitement

Éliminer les sous-produits : identifier les débouchés

Comprendre la formation des sous-produits
- Les matières de vidange de l'assainissement non collectif
- Les sous-produits de station d'épuration : refus de dégrillage, matière de dessablage, matières grasses de dégraissage-déshuilage, boues, gaz...

Traiter et valoriser les boues de station d'épuration

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les aspects essentiels tant juridiques que techniques de votre système d'assainissement.

2 JOURS	14 heures	Code 40019	Tarif HT : 1 370 € - repas inclus
Paris	22-23 mars 2018	17-18 octobre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Choisir un mode de gestion du service d'assainissement adapté

OBJECTIFS
- Identifier les avantages et inconvénients des différents modes de gestion d'un service public d'assainissement afin de choisir le plus approprié à son organisme.
- Analyser les objectifs, les contraintes, les enjeux et les raisons du choix d'un mode de gestion.
- Mettre en œuvre les clauses essentielles des contrats de gestion d'un service d'assainissement.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base sur le fonctionnement technique et financier d'un service d'assainissement.

PUBLIC CONCERNÉ
- Élus responsables d'un service d'assainissement,
- Directeurs d'un service technique d'assainissement, AMO
- Toute personne souhaitant connaître les caractéristiques et spécificités des contrats de gestion d'un service d'assainissement

ANIMATEUR
Dominique SALIN
Ingénieur Conseil
ICARE

PROGRAMME
Perfectionnement

Choisir un mode de gestion d'un service d'assainissement
- Identifier les avantages et inconvénients des modes de gestion par régie, régie intéressée, délégation ou concession
- Comparer leurs implications techniques, financières, en matière de partage des risques et les critères de choix (contraintes techniques, volonté politique, prix de l'eau)
- Faire le point sur la procédure de passation des marchés de concession dont la délégation du service public (DSP) notamment depuis l'ordonnance de janvier 2016 sur la Loi Sapin

Étude de cas : analyse d'un rapport du choix de mode de gestion

Mettre en œuvre les points importants de la gestion d'un service d'assainissement
- Décrire les points techniques : l'entretien et les réparations, le renouvellement, la filière boues, le respect des conditions de traitement, le service aux usagers
- Identifier les points financiers : la facturation, les impayés, les reversements, la TVA, la sous-délégation
- Gérer le contrôle du service : les rapports d'activité, les pénalités

Étude de cas : analyse d'un marché de délégation d'assainissement et des clauses les plus caractéristiques

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de définir le mode de gestion du service d'assainissement le plus approprié à votre organisme.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 40113	Tarif HT : 425 €
Paris	31 mai 2018 (14h-18h)	20 novembre 2018 (9h-13h)	

Gestion environnementale des eaux de pluie

Concevoir et mettre en œuvre une solution d'assainissement pluvial.

De la maîtrise des polluants à la prévention des risques d'inondation, la gestion des eaux de pluie est encadrée par la réglementation. Dès lors, il est indispensable à toute personne impliquée dans un projet d'aménagement collectif ou individuel de comprendre les enjeux d'une gestion environnementale de l'eau de pluie en vue du choix et du dimensionnement des solutions à mettre en œuvre.

OBJECTIFS
- Identifier la réglementation européenne et nationale
- Mettre en œuvre les solutions techniques et leurs modalités de mise en œuvre.
- Appréhender le dimensionnement d'une solution compensatoire d'eau pluviale à l'échelle d'une parcelle ou d'un projet urbain.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur les enjeux de la gestion des eaux de pluie au regard de l'aménagement et de l'environnement.

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage, ingénieurs et techniciens de services d'assainissement
- Maîtres d'œuvre et architectes
- Responsables d'exploitation
- Toute personne chargée de la conception d'un projet d'aménagement ou d'un bâtiment

ANIMATEUR
Dominique SALIN
Ingénieur Conseil
ICARE

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Appliquer le cadre réglementaire

Intégrer la réglementation européenne et la Directive cadre sur l'eau

Maîtriser la réglementation nationale

Maîtriser les connaissances de base sur les eaux pluviales

Appréhender les paramètres hydrologiques
- Intégrer les données pluviométriques et définir la "période de retour"
- Évaluer la relation pluie-débit
- Réaliser et interpréter un hydrogramme de ruissellement
- Évaluer les volumes de rétention nécessaires selon différentes méthodes

Caractériser la pollution issue des eaux de pluie
- Identifier les types et les origines des polluants
- Analyser les impacts à court et long termes sur le milieu récepteur
- Appréhender les méthodes de traitement avant et après entrée dans les réseaux

Exercice d'application : calcul des débits et dimensionnement des volumes de rétention nécessaires

Identifier et dimensionner les solutions techniques de gestion des eaux pluviales

Définir les critères de choix entre les solutions de rétention et d'infiltration
- Le contexte local
- Les modalités de construction et d'entretien
- Les coûts associés

Comparer les solutions de gestion à la parcelle
- Les toits stockants ou végétalisés
- Les puits d'infiltration
- Les tranchées d'infiltration
- La réutilisation des eaux de pluie

Étude de cas : analyse commentée de différentes réalisations et identification des bonnes pratiques à retenir

Comparer les solutions de gestion en grand
- Les noues
- Les bassins de stockage et d'infiltration
- Les bassins enterrés
- Le stockage en canalisation

Exercice d'application : dimensionnement de différentes solutions selon les données de projets réels

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de définir la solution technique d'assainissement pluvial conforme aux contraintes réglementaires et techniques d'un projet.

1 JOUR	7 heures	Code 40020	Tarif HT : 885 € - repas inclus
Paris	1er juin 2018	19 novembre 2018	

Gérer les effluents industriels

Choisir la solution de gestion adaptée à son site industriel

Nombre de procédés industriels génèrent des effluents liquides ou eaux usées qu'il est impératif de traiter afin de prévenir les impacts sur l'environnement et d'exploiter l'installation conformément à la réglementation. Aussi, compte tenu des coûts de ces traitements et de leurs enjeux sur les procédés de production, il est fondamental d'identifier la solution technique adaptée à l'installation et d'en assurer la bonne mise en œuvre.

OBJECTIFS
- Identifier le cadre réglementaire en matière de rejets industriels afin d'assurer l'exploitation d'un site en toute conformité.
- Adapter le procédé de traitement des effluents à l'activité du site industriel.
- Rechercher les opportunités de réduction des effluents.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en matière de gestion de l'eau dans l'industrie ou avoir suivi la formation "Gestion d'une ICPE" (code 40089 p. 500).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs d'exploitation
- Directeurs environnement et qualité
- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études

ANIMATEUR
Rym FILALI
Chef de projet
GINGER BURGEAP

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser le cadre réglementaire en matière de rejets industriels
- Appliquer la législation sur l'eau et sur l'environnement
- Respecter les obligations administratives : nomenclature ICPE et nomenclature eau

Choisir le procédé de traitement des effluents adapté

Caractériser les polluants
- Identifier les polluants présents dans les effluents industriels : métaux lourds, toxines, huiles et graisses...
- Définir leurs impacts sur la santé et l'environnement

Exercice d'application : caractérisation d'effluents sur la base de données de prélèvements

Comparer les procédés de traitement des effluents liquides
- Les différentes technologies : traitements physiques, physicochimiques, chimiques, biologiques, électrolytiques, aérobiques, anaérobiques...
- Identifier leurs domaines d'application
- Analyser les avantages et inconvénients de chaque procédé : coûts, efficacité, mise en œuvre

Exercice d'application : identification du traitement adapté à différents types d'effluents

Identifier les procédés de traitement des boues
- Appréhender les différents types de boues et leur principales caractéristiques
- Définir les techniques de traitement selon la nature des boues : oxydation, déshydratation, séchage...
- Identifier les solutions de valorisation des boues : énergétiques, fertilisants

Appréhender les opportunités de réduction des effluents : concentration et récupération, régénération
- Intégrer les objectifs et principes de ces solutions : réduction des volumes et des flux
- Analyser les conditions de faisabilité en fonction du site

Exercice d'application : validation de la faisabilité de mise en eouvre d'un procédé de réduction des effluents à partir de données d'un site

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en place la solution de gestion des effluents adaptée à votre site industriel assurant sa conformité réglementaire.

2 JOURS	14 heures	Code 40098	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	6-7 juin 2018	3-4 décembre 2018	

Réglementation santé et sécurité - Niveau 1

Rechercher ses obligations et ses responsabilités

La réglementation encadrant la sécurité des salariés se renforce régulièrement. Parallèlement, la question de la responsabilité de l'entreprise ou de son dirigeant occupe une place croissante dans la gestion des maladies ou des accidents. C'est pourquoi, il est indispensable de maîtriser les fondements de la réglementation, son application pratique et ses enjeux juridiques.

OBJECTIFS
- Expliquer les principes généraux de la réglementation santé et sécurité au travail.
- Identifier le rôle et les compétences des interlocuteurs publics et privés.
- Analyser les sanctions encourues en cas de non-conformité réglementaire.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en droit du travail ou responsabilité de l'employeur.

PUBLIC CONCERNÉ
- Collaborateurs des services environnement, hygiène, sécurité et qualité
- Membres du CHSCT
- Responsables juridiques et juristes

ANIMATEURS
Marie-Pierre MAÎTRE
Avocat Associé
& Élise MERLANT
Avocat à la Cour
SELARL HUGLO LEPAGE & ASSOCIÉS

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Intégrer l'essentiel de la règlementation et ses enjeux pratiques

Cerner les sources du droit de la santé et de la sécurité au travail
- La hiérarchie des textes, l'articulation droit communautaire / droit national (règlements, directives, lois, décrets...), la jurisprudence
- Les principes généraux de prévention

Identifier les acteurs du droit de la santé et de la sécurité au travail
- Présentation des différents intervenants
- Rôles et compétences de chacun

Recenser les obligations légales auxquelles l'entreprise doit se conformer
- Les principales obligations en matière de prévention, protection collective, protection individuelle, sous-traitance, travail temporaire, accidents du travail, maladies professionnelles, protection des populations riveraines...
- Connaître les outils pour suivre ces exigences et s'y conformer

Assimiler les obligations administratives de l'entreprise : déclarations obligatoires, mise en place de registres, vérification...

Exercice d'application : détermination du cadre règlementaire s'appliquant à son entreprise

Évaluer les fondements et enjeux de la responsabilité en cas d'accident

Comprendre l'organisation juridictionnelle
- Les juridictions compétentes : ordres judiciaire et administratif
- Définir comment se déroule un contentieux santé sécurité
- Modalités, sanctions et voies de recours

Apprécier les risques en matière de santé et de sécurité au travail
- Responsabilités civile et pénale de l'entreprise et du dirigeant : l'étendue des risques et l'obligation de résultat
- Responsabilités civile et pénale du manager : le mécanisme de la délégation de pouvoirs
- La coresponsabilité : spécificités de la sous-traitance
- La réparation des accidents

Mettre en place des mesures de prévention juridique
- Procéder à l'audit des risques
- Prévenir le risque de mise en jeu de la responsabilité
- Organiser sa défense en cas de poursuite

Autodiagnostic : évaluation de la conduite adoptée dans son entreprise face à un problème de responsabilité

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier vos obligations réglementaires ainsi que vos risques juridiques en cas d'infraction.

2 JOURS	14 heures	Code 40039	Tarif HT : 1 370 € - repas inclus
Paris	4-5 avril 2018	8-9 novembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation.
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 31 mai 2018 ou 13 décembre 2018

BESOIN DE COMPRENDRE LES BASIQUES ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Responsabilité des managers en santé sécurité

OBJECTIFS
- Intégrer les fondements et les mécanismes de la responsabilité civile en matière de santé et sécurité au travail
- Prévenir la responsabilité pénale de l'employeur

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en droit du travail.

PUBLIC CONCERNÉ
- Managers et responsables de services HSE
- Responsables juridiques et juristes

ANIMATEUR
Marie-Pierre MAÎTRE
Avocat Associé
HUGLO LEPAGE & ASSOCIÉS

PROGRAMME
Initiation

Gérer la responsabilité civile
- Maîtriser les principes et régimes de la responsabilité civile
- Apprécier les évolutions relatives au régime de la faute inexcusable
- Maîtriser le processus d'indemnisation du salarié

Étude de cas : analyse commentée d'une procédure en cas d'accident du travail

Prévenir la responsabilité pénale
- Identifier les infractions constitutives de la responsabilité pénale et les textes associés
- Maîtriser les règles de procédure pénale en santé sécurité
- Définir les personnes responsables et l'évolution de la responsabilité pénale du chef d'entreprise

Étude de cas : analyse commentée d'un accident et identification des actions à mettre en œuvre

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez définir les mécanismes liés à la mise en cause de votre responsabilité afin de prévenir les risques et de gérer au mieux les procédures.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 40111	Tarif HT : 395 €
Paris	31 mai 2018 (9h-13h)	20 novembre 2018 (14h-18h)	

Réglementation santé et sécurité - Niveau 2

Organiser sa conformité réglementaire

Le manager d'un établissement dont l'activité peut comporter des risques pour ses salariés, doit s'assurer du respect des obligations réglementaires auxquelles l'entreprise est soumise. Dans ce domaine, il s'agit aussi bien de sécuriser les aspects techniques et pratiques du travail, que de conduire les études de prévention des risques ou encore de gérer les démarches administratives.

OBJECTIFS

- Résumer les exigences réglementaires auxquelles l'entreprise doit répondre.
- Appliquer les règles de la santé et de la sécurité au travail en toute sécurité.
- Évaluer les risques de fautes ou d'infractions au droit de la santé et de la sécurité et leurs conséquences en matière de responsabilité.

PRÉREQUIS

Connaître les problèmes rencontrés par les entreprises en matière de santé/sécurité ou avoir suivi " Réglementation santé et sécurité - Niveau 1 " (code 40039 p. 509).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables environnement, hygiène, sécurité et qualité
- Membres du CHSCT
- Responsables juridiques et juristes

ANIMATEURS

Marie-Pierre MAÎTRE
Avocat Associé
& Élise MERLANT
Avocat à la Cour
HUGLO LEPAGE & ASSOCIÉS

2 JOURS	14 heures	Code 40040

Tarif HT : 1 395 € - repas inclus

Paris
28-29 juin 2018
11-12 décembre 2018

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les obligations réglementaires et administratives

Respecter les dispositions générales
- Faire le point sur les textes de référence
- Analyser la jurisprudence
- Mettre en place les registres obligatoires
- Utiliser au mieux le document unique : le faire vivre
- Réussir les déclarations
- Élaborer un règlement intérieur : les consignes à adopter

Étude de cas : analyse commentée d'un document unique

Définir la règlementation applicable en matière de sous-traitance et de travail intérimaire
- Maîtriser les obligations du donneur d'ordres et du prestataire avant et pendant les travaux
- Analyser la répartition des responsabilités
- Le pouvoir d'action du CHSCT de l'entreprise d'accueil

Plan d'action personnel : définition des actions à entreprendre dès le retour en entreprise

Maîtriser les risques liés aux agents chimiques dangereux
- FDS, étiquetage...

Maîtriser les risques psychosociaux
- Les obligations de l'employeur
- Les outils au service de la démarche de prévention des risques

Prévenir les risques au travers du référentiel réglementaire

Mettre en place son référentiel réglementaire
- Appréhender les normes OHSAS 18001 et ILO OSH 2001
- Mener son audit de conformité réglementaire
- Assurer sa conformité réglementaire

Faire vivre son référentiel
- Définir ses outils de veille
- Mettre en œuvre la veille réglementaire

Mise en situation : à partir des données d'un site, construction du référentiel réglementaire et identification des derniers textes applicables

Maîtriser les enjeux de la responsabilité des managers

Cerner les mécanismes de mise en cause de la responsabilité
- Analyser les critères de mise en jeu de la responsabilité
- Maîtriser les obligations de l'entreprise
- Intégrer le mécanisme de la réparation en cas d'accident
- Organiser sa défense en cas de poursuite

Mise en situation : détermination de la conduite à adopter à partir d'un accident sur site

Définir l'encadrement règlementaire des maladies et accidents du travail
- Assimiler les principes du système d'indemnisation
- Identifier les obligations et responsabilités de l'employeur
- Analyser la jurisprudence en matière de faute inexcusable de l'employeur
- Gérer un accident ou une maladie professionnels

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en œuvre les dispositions organisationnelles et administratives afin d'être conforme à la réglementation santé-sécurité.

TESTEZ-VOUS !

1. Quelle que soit la taille de l'entreprise, les consignes de sécurité doivent contenir :
a. Des consignes incendie
b. Le poste de police le plus proche
c. L'identification de l'entreprise et de la convention collective
d. Le nom du président de l'entreprise

2. Le non-respect des règles de sécurité par un salarié engage la responsabilité pénale :
a. Du salarié
b. De l'employeur

3. En cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle, l'indemnisation :
a. Est limitée au préjudice professionnel
b. Peut se révéler supérieure au préjudice professionnel

Solution : 1 : a ; 2 : b ; 3 : a

Responsable HSE

Gérer les risques hygiène, sécurité et environnement

Dans une entreprise, différents types de risques professionnels coexistent pouvant porter atteinte aux conditions de travail, à la sécurité du matériel ou des personnes et à l'environnement. Pour réussir sa mission de maîtrise des risques, le responsable Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) doit mener à bien, en collaboration avec les différents acteurs concernés, les actions appropriées d'évaluation et de prévention.

OBJECTIFS

- Identifier la réglementation et les responsabilités en matière d'hygiène, sécurité, environnement
- Définir l'articulation entre les différents outils de management de HSE.
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques pour mener à bien la mission de maîtrise des risques.
- Organiser la mise en place d'un système de management HSE

PRÉREQUIS

Connaître les problèmes rencontrés par les entreprises en matière de santé/sécurité ou avoir suivi " Réglementation santé et sécurité - Niveau 1 " (code 40039 p. 509).

PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres nouvellement nommés responsables HSE
- Ingénieurs et techniciens se destinant à la fonction de responsable HSE

ANIMATEUR

Marie BEYER
Consultant-formateur
Prévention des risques sécurité/environnement
AQSE CONSEIL FORMATION

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :

- Qu'est-ce qui différencie communication performante et persuasion ?
- Comment obtenir une validation positive ?
- Quelles sont les astuces essentielles pour faire preuve de tact ?

3 JOURS | 21 heures | **Code 40042**

Tarif HT : **1 865 €** - repas inclus

Paris
21 au 23 mars 2018
4 au 6 juillet 2018
27 au 29 novembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE**

RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION

Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30

Dates : 16 mai 2018 ou 18 septembre 2018 ou 8 janvier 2019

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner le cadre règlementaire et les responsabilités en matière de HSE

- Intégrer la règlementation environnementale et l'articulation entre les différents textes : Code de l'environnement, règlementation ICPE...
- Définir le champ de compétences et les missions du responsable HSE
- Cerner les différents acteurs internes et externes à l'entreprise, leurs rôles et leurs responsabilités

Autodiagnostic : évaluation rapide de sa pratique en entreprise, des points forts et des améliorations à apporter

Identifier les méthodes et outils de maîtrise des risques HSE

Identifier et analyser les risques

- Les risques associés aux produits et leurs impacts sur la santé
- Les maladies professionnelles
- La pénibilité au travail et la notion de " bien-être " au travail
- Appréhender les méthodes d'analyse des risques accidentels, sanitaires et professionnels
- Intégrer les outils de management
- Connaître les principaux référentiels : ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001...
- Identifier les référentiels existants et déjà utilisés dans l'entreprise
- Comparer les différents systèmes de management : management environnemental, management HSE, système qualité, santé, environnement....
- Préparer la certification de l'entreprise : savoir quand et comment procéder

Prévenir les risques

- Élaborer un plan de prévention
- Conduire des audits

Piloter la conformité règlementaire

- Connaître les principales exigences
- Organiser la veille règlementaire et évaluer la conformité

Étude de cas : identification et analyse des risques de différents cas d'entreprises et organisation de la prévention

Préparer la mise en place d'un système de management santé, sécurité et environnement

Définir les objectifs et les enjeux pour l'entreprise

- Connaître les principaux indicateurs santé sécurité

Mettre en place l'organisation

Évaluer le système de management

Renforcer la " culture " sécurité dans l'entreprise

- Identifier sur quels points communiquer et avec quels outils

Plan d'action personnel : identification des actions prioritaires à mettre en œuvre dès le retour en situation professionnelle

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de conduire la politique hygiène sécurité environnement de votre entreprise grâce à la mise en œuvre efficace des outils de management et de prévention des risques.

TESTEZ-VOUS !

Que signifie :

1. ADR
2. APR
3. AMDEC
4. HAZOP

Solution : 1 - Analyse Détaillée des Risques, 2- Analyse Préliminaire des risques, 3 - Analyse des Modes de Défaillances, de leurs Effets et de leur Criticité, 4 - Hazard and Operability study

Animateur santé sécurité

Organiser la prévention des risques d'accidents et de maladies professionnelles

Face aux enjeux humains, techniques et financiers, il est fondamental pour l'entreprise de veiller quotidiennement sur le terrain à ce que les règles de sécurité soient correctement appliquées. Pour cela, l'animateur santé sécurité facilite la mise en œuvre des actions et des méthodes nécessaires à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

OBJECTIFS
- Définir les principaux enjeux de la santé sécurité au travail et la réglementation applicable.
- Déterminer les risques professionnels et analyser les incidents et accidents.
- Organiser les outils de la sécurité en respectant les bonnes pratiques.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur la réglementation et les obligations en matière de prévention de la santé et de la sécurité en entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables qualité
- Chargés de mission qualité sécurité environnement
- Techniciens
- Toute personne amenée à assurer les missions d'animation et de prévention de la santé sécurité

ANIMATEUR
Marie BEYER
Consultant-formateur
Prévention des risques sécurité/environnement
AQSE CONSEIL FORMATION

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les enjeux et l'organisation de la santé et de la sécurité
- Identifier les enjeux humains
- Définir les axes clés
- Appréhender les enjeux financiers
- Maîtriser les enjeux réglementaires
  Étude de cas : analyse commentée de différents cas d'accidents et d'incidents et identification des dysfonctionnements
- Appréhender les différents niveaux de responsabilité : civile, faute inexcusable, pénale
- Maîtriser l'organisation de la sécurité et les missions de l'animateur santé sécurité

Construire la démarche de prévention

Maîtriser les enjeux et les points clés d'un système de management
- Les exigences clés de l'OHSAS 18001
- Les écueils à éviter lors de la mise en place du système de management

Évaluer les risques et suivre la méthode du document unique
- Approfondir les principaux risques rencontrés en entreprise
- Identifier les équipements de protection individuelle
  Exercice d'application : évaluation des risques de situations de travail sur la base de photos ou de vidéos

Élaborer le catalogue des risques : causes, conséquences, solutions, références réglementaires

Mettre en œuvre les actions d'amélioration et les suivre
- Définir et suivre les indicateurs et les objectifs de sécurité, construire les tableaux de bord
- Mettre en œuvre les plans d'action
- Rédiger et mettre à jour les documentations de sécurité : procédures...

Analyser les accidents et les incidents : la méthode de l'arbre des causes

Gérer les entreprises extérieures
- Maîtriser le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise
- Organiser la prévention des interventions
  Exercice d'application : à partir d'un plan de prévention, identification et analyse des risques d'interférences

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en œuvre les outils et méthodes vous permettant de réussir vos missions de prévention des risques en santé et sécurité.

3 JOURS	21 heures	Code 40085	Tarif HT : 1 865 € - repas inclus
Paris	28 au 30 mai 2018	5 au 7 décembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation.
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 28 juin 2018 ou 16 janvier 2018

Fonction sécurité

Gérer, renforcer et faire vivre la sécurité dans l'entreprise

L'activité d'une entreprise génère différents types de risques, notamment sur les personnes et sur l'environnement, pouvant engager la responsabilité de son dirigeant. Il est donc impératif d'assurer la conformité de l'établissement et de ses activités avec les différentes réglementations en vigueur, en adoptant et en renforçant régulièrement les dispositifs de prévention adéquats.

OBJECTIFS
- Identifier les obligations en matière d'hygiène et de sécurité et les responsabilités qui en résultent.
- Appliquer les outils d'analyse des risques pour les prévenir et les gérer.
- Organiser et faire vivre la sécurité dans l'entreprise.

PRÉREQUIS
Connaître les problèmes recontrés par les entreprises en matière de santé/sécurité ou avoir suivi " Réglementation santé et sécurité - Niveau 1 " (code 40039 p. 509).

PUBLIC CONCERNÉ
- Chefs d'établissement
- Responsables du personnel
- Responsables et ingénieurs sécurité

ANIMATEUR
Kamel MOKRANE
Ingénieur conseil sécurité et sûreté
IGENKA

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner le cadre légal de la fonction sécurité
- Identifier les obligations légales en matière de sécurité
- Situer la fonction dans la chaîne des responsabilités

Gérer la prévention dans l'entreprise

Gérer les risques inhérents à l'entreprise
- Identifier et évaluer les risques
- Analyser les mécanismes de l'accident et rechercher les facteurs potentiels
- Mettre en place des actions correctives
- Situations de danger grave et imminent : droit d'alerte et de retrait

Document unique : contenu, rédaction et présentation
Étude de cas : analyse d'un document unique

Gérer les intervenants extérieurs
Étude de cas : analyse de la structure d'un plan de prévention

Connaître la terminologie accidents du travail et maladies professionnelles
- Définitions, taux de fréquence, taux de gravité, indemnisation...
- Intégrer la procédure administrative

- **Renforcer les performances sécurité**

Veiller à la mise en œuvre des mesures retenues

Évaluer leur efficacité

Conduire des audits sécurité
- Les préparer et mener les enquêtes
  Exercice d'application : à partir d'un cas concret spécifique au secteur d'activité des participants, élaboration d'un plan d'audit

Faire vivre la sécurité dans l'entreprise

Mener des actions de sensibilisation en interne
- Adopter une communication sécurité adaptée
- Organiser des formations à la gestion des risques et à la sécurité
- Intégrer la sécurité dans le fonctionnement de l'entreprise : CHSCT, CE...
- Développer le management de la sécurité : OHSAS 18001 et systèmes de management intégrés

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en place et d'améliorer en continu les outils nécessaires au management de la sécurité dans votre entreprise.

3 JOURS	21 heures	Code 40013	Tarif HT : 1 975 € - repas inclus
Paris	26 au 28 mars 2018	26 au 28 septembre 2018	21 au 23 novembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation.
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 28 mai 2018 ou 7 novembre 2018 ou 9 janvier 2019

Méthodes d'analyse des risques industriels

Choisir la méthode pertinente parmi AMDEC, HAZOP, MADS/MOSAR

Différents types de risques peuvent porter atteinte à la qualité, à la sécurité, à l'hygiène ou à l'environnement d'une activité industrielle. Afin de s'en préserver, il convient de mener à bien une analyse selon la méthode la plus pertinente, afin de définir les risques et les actions à engager pour s'en prémunir.

OBJECTIFS
- Définir ses besoins en matière d'analyse des risques et le niveau de précision nécessaire
- Sélectionner la méthode d'analyse des risques adaptée et l'appliquer.
- Construire l'analyse et retranscrire les résultats de l'analyse.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base sur les différents risques potentiels d'une activité industrielle.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables risques, hygiène, sécurité et environnement
- Responsables des services techniques
- Concepteurs d'installations, d'infrastructures, de bâtiments et de process

ANIMATEUR
Pierre GUERIN
Ingénieur conseil
Cabinet GUERIN RISQUES INDUSTRIELS

OPTION CLASSE VIRTUELLE
RETOURS D'EXPÉRIENCE POST-FORMATION
Pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises
Tarif HT : 120 € / **Durée :** 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 18 septembre 2018 ou 8 janvier 2019

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Faire le point sur les enjeux de l'analyse des risques
- Analyser les enseignements des grands accidents industriels : AZF, Seveso, Bhopal...
- Décrire l'enchaînement des événements conduisant à un accident
- Intégrer le cadre règlementaire de l'analyse des risques
- Maîtriser la mise en œuvre de l'étude de danger et du document unique
- Intégrer les exigences de l'administration en matière de contrôle

Autodiagnostic : analyse des modes de réponse actuels (avantages, inconvénients et contraintes) mis en œuvre au sein de sa structure

Appliquer les méthodes d'analyse des risques

Identifier les besoins en matière d'analyse des risques
- Organiser une évaluation des risques : objectifs, moyens et acteurs
- Définir le bon niveau d'analyse : macroscopique ou microscopique
- Maîtriser le vocabulaire et les différentes notions de risques, de défaillances, de dérives...
- Définir les facteurs aggravants générateurs d'effet domino
- Inventorier les outils AMDEC, HAZOP, MADS/MOSAR, What if, arbres de défaillance...
- Comparer les caractéristiques de chaque méthode : le périmètre d'application, le niveau de détail (méthodes générales ou détaillées), la durée...

Étude de cas : présentation commentée de deux exemples d'analyse des risques

Mettre en œuvre les méthodes d'analyse
- Constituer le groupe de travail
- Recenser les documents internes et externes utiles
- Maîtriser le contenu des différentes méthodologies : le déroulement de l'étude, le fonctionnement et la structure, la modélisation, l'évaluation, l'identification, la hiérarchisation des risques...
- Formaliser et interpréter les résultats
- Avoir un regard critique sur la pertinence des résultats
- Consigner les résultats d'analyse des risques dans le document unique et l'étude de danger

Exercice d'application : réalisation d'une analyse des risques professionnels sur un poste de travail et intégration dans un Document Unique

Exercice d'application : réalisation d'une analyse des risques associés à un procédé industriel et utilisation des résultats dans une étude de dangers

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez concrètement choisir et mettre en œuvre la méthode d'analyse des risques adaptée à votre installation ou process, afin d'en prévenir les défaillances.

2 JOURS	14 heures	Code 40006	Tarif HT : 1 370 € - repas inclus	
Paris	24-25 mai 2018	24-25 septembre 2018	11-12 décembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Mettre en œuvre la méthode AMDEC

NEW NOUVEAU

OBJECTIFS
- Comprendre la méthode et ses différentes étapes pour suivre sa mise en œuvre effective en respectant les bonnes pratiques.
- Exploiter les résultats d'une AMDEC : plan de surveillance, plan d'action....

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base sur les différents risques potentiels d'une installation industrielle.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables risques, hygiène, sécurité et environnement
- Responsables des services techniques
- Concepteurs d'installations, d'infrastructures, de bâtiments et de procédés

ANIMATEUR
Pierre GUERIN
Ingénieur conseil
Cabinet GUERIN RISQUES INDUSTRIELS

PROGRAMME
Perfectionnement

Étude de cas fil rouge : dans le cadre d'une installation industrielle simple, les participants s'exercent à la mise en œuvre des étapes clés d'une analyse AMDEC

Préparer l'étude et procéder à l'analyse fonctionnelle
- Déterminer le périmètre de l'étude et ses objectifs
- Définir le groupe d'évaluation
- Rédiger l'analyse fonctionnelle
- Définir les critères de criticité : grilles de cotation

Étude de cas fil rouge : rédaction de l'analyse fonctionnelle de l'installation

Réaliser et exploiter l'AMDEC
- Identifier les scénarii de défaillances, leurs causes et conséquences
- Coter la défaillance
- Déterminer les actions de réduction ou de maîtrise du risque
- Mettre en place le plan de surveillance
- Nœuds papillon

Étude de cas fil rouge : réalisation de l'AMDEC

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez concrètement mettre en œuvre la méthode AMDEC pour prévenir les défaillances d'une installation ou à minima, apporter un jugement critique sur une AMDEC réalisée par une tierce partie.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 40118	Tarif HT : 425 €
Paris	15 mai 2018 (14h-18h)	3 décembre 2018 (14h-18h)	

Incendie, explosion, dispersion toxique

Maîtriser la modélisation des phénomènes dangereux et le logiciel PHAST

Face aux enjeux humains, environnementaux et financiers, la prévention des risques est essentielle et ne peut s'effectuer parfois sans modélisation. Ainsi, savoir estimer les risques et les conséquences d'un accident et quantifier un scénario donné sont des compétences indispensables aux professionnels de la sécurité.

OBJECTIFS

- Caractériser le risque incendie / explosion / dispersion toxique au plan déterministe (termes sources potentiels) et estimer les conséquences d'un incendie, d'une explosion ou d'une dispersion de toxiques.
- Classifier les risques du point de vue de leur gravité
- Favoriser le dialogue avec les instances réglementaires.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en matière de risques industriels et notamment incendie, explosion, dispersion toxique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables HSE, QHSE...
- Responsables prévention
- Responsables d'exploitation
- Toute personne concernée par la prévention et l'expertise de sites industriels et de locaux à usage collectif

ANIMATEUR

Marc VACHON
Chargé d'affaires
BERTIN TECHNOLOGIES

PROGRAMME

Expertise

Intégrer les différents phénomènes dangereux

- Les étapes de la modélisation
- La caractérisation des conditions atmosphériques
- Les valeurs seuils à considérer dans les études de dangers
- Rappels concernant les sources d'inflammation
- Aborder en pratique la recherche d'initiateurs dans une configuration donnée

Maîtriser les méthodes simplifiées d'évaluation du risque et de ses conséquences

Quantifier un feu en atmosphère libre

- La nappe : vitesse de régression, diamètre
- La flamme : hauteur, angle...
- Le flux thermique rayonné
- Les effets sur la peau humaine

Exercice d'application : calcul des ordres de grandeur d'un incendie en atmosphère libre afin d'évaluer le risque et les conséquences

Quantifier un boil-over

- Relation produit - propension au boil-over
- Méthodes de quantification

Quantifier une explosion

- Les modes de propagation d'un front de flammes
- Quantifier les effets de souffle et les effets missiles
- La notion d'équivalent TNT
- L'explosion de mélanges gazeux
- L'explosion de solides pulvérulents : nuages explosibles, inflammations, propagation, explosions de poussières
- Les éclatements d'appareils sous pression
- Le BLEVE (boiling liquid expanding vapour explosion)

Exercice d'application : calcul d'ordres de grandeur du risque et des conséquences d'éclatement d'un appareil sous pression et d'explosions accidentelles

Intégrer les notions de dispersion de gaz ou de vapeurs toxiques

Identifier les potentiels de dangers selon les caractéristiques des matériaux

- Sensibilité à l'inflammation : solide, liquide, gaz
- Toxicité des fumées

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'appréhender les phénomènes d'incendie, d'explosion et de dispersion dès leur origine, afin de mieux recourir aux outils d'évaluation et de maîtrise des risques.

3 JOURS	21 heures	Code 40043	Tarif HT : 1 995 € - repas inclus
Paris	14 au 16 mars 2018	2 au 4 octobre 2018	

Réussir une étude de dangers et son POI

Analyser et modéliser les risques

Le dossier de demande d'autorisation d'exploiter une ICPE inclut une étude dont l'objectif est de démontrer que le projet est conçu de sorte à limiter le plus possible, sous certaines conditions économiques, les risques sur l'environnement. Il s'agit alors de faire bon usage des méthodes et modèles nécessaires à cette évaluation, d'en présenter correctement les résultats, afin de pouvoir les exploiter pour la réalisation d'un Plan d'Opération Interne.

OBJECTIFS

- Identifier le contenu de l'étude de dangers et les méthodes de l'analyse des risques
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques pour la présentation et la rédaction de l'étude
- Concevoir le Plan d'Opération Interne (POI) en ayant recours aux bonnes méthodologies

PRÉREQUIS

Connaître les bases de la réglementation des ICPE ou avoir suivi " Gérer une ICPE " (code 40024 p. 499).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables de site Seveso ou de site contenant des ICPE
- Responsables et ingénieurs environnement, hygiène et sécurité
- Responsables des services techniques

ANIMATEUR

Cyril PUJOL
Directeur environnement risques industriels
ANTEA

PROGRAMME

Perfectionnement

Maîtriser les objectifs et le contenu de l'étude de dangers

Faire le point sur la règlementation

L'étude de dangers du dossier de demande d'autorisation d'exploiter

- Présenter l'établissement et son environnement
- Identifier et analyser les risques
- Définir les mesures de prévention et de protection, s'assurer de leur pérennité et robustesse
- S'approprier les bonnes pratiques rédactionnelles et de présentation

Analyser et modéliser les risques

- Définir les méthodes probabilistes et déterministes d'analyse des risques
- Choisir la méthode adaptée aux risques identifiés
- Modéliser les conséquences d'un accident, choisir le modèle adapté aux caractéristiques de l'entreprise, le degré de précision à retenir...
- Prendre en compte les particularités du voisinage, les accidents antérieurs

Exercice d'application : à partir des situations professionnelles des participants, choix de la méthode d'analyse des risques

- Mettre à jour l'étude de dangers

Maîtriser la méthodologie du Plan d'Opération Interne

Préparer le POI et réaliser les fiches réflexes

- Le lien entre l'étude de dangers et le POI
- Choisir les scénarios d'accidents à retenir
- Identifier les enjeux de la concertation entre exploitant/DREAL/SDIS/force publique
- Identifier les informations à faire figurer sur les fiches réflexes et celles à éviter
- Rédiger et présenter les différents types de fiches

Valider et mettre à jour le POI

- Présenter et expliciter le plan aux interlocuteurs concernés au sein de l'établissement
- Présenter le plan aux secours externes et en déduire les adaptations propres à l'établissement ou à la zone géographique
- Identifier les modifications nécessaires suite à un exercice, à un changement de process...

Organiser les exercices d'entraînement

- Les procédures d'information, la formation du personnel au POI
- Identifier les partenaires, mettre en œuvre les exercices
- Améliorer la gestion de crise : savoir quand et comment communiquer selon les cibles

Étude de cas : identification des mesures d'urgence et d'alerte du public adaptées à différents cas de sinistres

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les points clés de l'analyse des risques afin de mener à bien l'étude de dangers de votre installation et de mettre en œuvre votre POI.

3 JOURS	21 heures	Code 40032	Tarif HT : 1 975 € - repas inclus
Paris	6 au 8 juin 2018	6 au 8 novembre 2018	

Réaliser son plan de prévention

Gérer l'intervention d'entreprises extérieures

En amont de l'intervention d'entreprises sur un site, il est obligatoire d'organiser une visite d'inspection réunissant les différentes parties. Il en résulte l'identification et l'analyse des risques pouvant avoir des conséquences sur les activités, les installations et les matériels, ainsi que la définition des mesures de prévention qui devront être prises d'un commun accord par chaque entreprise.

OBJECTIFS
- Identifier les obligations légales organisant l'intervention d'entreprises extérieures sur un site.
- Analyser les éléments à vérifier lors de la visite préalable.
- Recenser les risques et définir des mesures de prévention.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales en matière de santé et sécurité au travail.

PUBLIC CONCERNÉ
- Chargés de mission hygiène et sécurité
- Responsables travaux
- Responsables des services généraux
- Toute personne chargée d'établir un plan de prévention dans le cadre des interventions d'entreprises extérieures sur les installations ou les bâtiments

ANIMATEUR
Jean-Yves DUMAS
Consultant Santé Sécurité au Travail
AYLA

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Autodiagnostic : évaluation des obligations propres à son entreprise

Identifier ses obligations
- Cerner le cadre règlementaire des interventions réalisées par les entreprises extérieures
- Organiser le partage de responsabilités avec les sous-traitants

Mise en situation : identification des types de travaux et d'interventions qui nécessitent l'application du plan de prévention

Rédiger son plan de prévention

Définir les étapes clés d'un plan de prévention

Identifier les chapitres essentiels à intégrer dans un plan de prévention

Préparer son analyse des risques et son inspection préalable
- Mener son inspection préalable sur le terrain : les éléments essentiels à vérifier
- Identifier les documents à joindre au plan de prévention

Jeu de rôles : détermination des questions clés à se poser lors d'une analyse des risques commune

Élaborer, mettre en place et suivre son plan de prévention

Réaliser son inspection préalable
- Faire la synthèse des risques
- Élaborer les mesures de prévention

Organiser le contrôle de l'application pendant l'intervention de l'entreprise extérieure

Étude de cas : examen de la structure d'un plan de prévention type afin de l'améliorer et d'intégrer les éléments essentiels de la règlementation et ceux issus de l'analyse des risques

Faire vivre son plan de prévention
- La consultation interne/externe
- Cerner le rôle du CHSCT

Cas particuliers
- Opérations de chargement/déchargement : préparer le protocole de sécurité
- Les travaux par points chauds et le permis de feu : identifier les spécificités à intégrer dans les permis
- Les chantiers clos et indépendants

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en pratique des connaissances réglementaires et des outils méthodologiques pour piloter intégralement la réalisation de vos plans de prévention.

1 JOUR	7 heures	Code 40015	Tarif HT : 895 € - repas inclus
Paris	17 mai 2018		4 octobre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation.
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 19 juin 2018 ou 15 novembre 2018

Méthode de l'arbre des causes

Organiser la prévention des accidents du travail

Un accident sur un lieu de travail est le résultat d'une succession d'événements et de situations à risque. Une représentation graphique de ces enchaînements permet d'analyser de façon précise et objective les causes de l'accident. Elle facilite ainsi la mise en œuvre des actions de prévention et la formalisation du dossier d'accident.

OBJECTIFS
- Identifier les points clé de l'analyse des accidents
- Mettre en œuvre la méthode de l'arbre des causes
- Élaborer les mesures correctives en exploitant les résultats d'analyse de l'arbre des causes

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en matière de réglementation santé/sécurité ou avoir suivi " Réglementation santé et sécurité - Niveau 1 " (code 40039 p. 509).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables sécurité
- Responsables prévention
- Membres du CHSCT

ANIMATEUR
Véronique PINET
Consultante HSE
VPL CONSULTING

PROGRAMME
Initiation

Intégrer les enjeux et le processus de l'analyse des accidents

Maîtriser les enjeux de l'analyse des accidents
- Les domaines d'application
- Le rôle et la nécessité de l'analyse d'accident

Initier le processus d'analyse des accidents
- L'inscription sur les registres d'accidents bénins
- Distinguer accident, incident et presque-accident
- Constituer l'équipe d'enquête

Maîtriser la méthode de l'arbre des causes

Bien recueillir les faits : étape essentielle pour une analyse objective
- Réaliser les entretiens : les bonnes pratiques
- Distinguer fait / opinion / jugement
- Les éléments composant la situation de travail
- Formaliser les faits

Mise en situation : entraînement à la formulation et au recueil des faits afin de mieux en identifier les pièges et bonnes pratiques

Analyser les faits par l'application de la méthode de l'arbre des causes
- Constituer un groupe de travail
- Construire l'arbre des causes
- Les liens logiques, les questionnements et la vérification de l'articulation des faits

Étude de cas : réalisation de mini-arbres des causes dans différents cas de figure : accident, maladie, incendie, impact environnemental, arrêt de la production, presqu'accident, impact sur le public

Étude de cas : réalisation d'un arbre des causes complet

Exploiter les résultats de l'analyse : choisir les actions de prévention appropriées
- Déterminer les systèmes à revoir et renforcer
- Choisir les mesures de prévention
- Mettre en place des solutions proposées
- Suivre et évaluer les mesures prises

Exercice d'application : définition des actions de prévention appropriées à partir de l'analyse d'accident réalisée précédemment

Utiliser la méthode de l'arbre des causes
- Améliorer par anticipation : la notion de FPA facteurs potentiels d'accidents
- La méthode I.TA.Ma.Mi

Exercice d'application : application de l'une des méthode sur un cas proposé par les participants.

Exercice d'application : rédaction d'un flash d'information

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez capable de mener une analyse d'accident objective et approfondie pour aboutir à la définition d'actions correctives concrètes.

2 JOURS	14 heures	Code 40029	Tarif HT : 1 370 € - repas inclus
Paris	14-15 mai 2018		13-14 décembre 2018

Sécurité industrielle : intégrer les facteurs humains

Renforcer la prévention des risques

La maîtrise des risques s'appuie communément sur des mesures visant à renforcer la fiabilité des installations et des systèmes de management de la sécurité. Toutefois, afin d'améliorer les résultats de l'entreprise dans ce domaine, il est indispensable de renforcer la prise en compte de l'humain au travers de nouvelles sciences faisant appel à l'ergonomie, la sociologie, la psychologie...

OBJECTIFS
- Identifier les fondements du comportement humain en situation de travail
- Établir les critères de renforcement de la culture sécurité de son personnel
- Élaborer les projets de conception en intégrant les facteurs humains

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en matière de risques industriels et d'analyse des accidents du travail.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs d'usine
- Responsables sécurité et prévention des risques
- Ingénieurs QHSE

ANIMATEUR
Véronique PINET
Consultante HSE
VPL CONSULTING

PROGRAMME
Perfectionnement

Décoder le comportement humain en situation de travail

Agir sur les comportements au travail
- Définir les notions de comportement volontaire, comportement involontaire, savoir-faire de prudence, attitude, compétence sécurité...
- Du comportement à l'accident du travail : un enchaînement probabiliste
- Mise en perspective de la place de l'Homme dans la réalisation d'un accident du travail

Mesurer la prise de risque
- Les facteurs déterminants du comportement au travail
- Les priorités de l'Homme au travail
- Les typologies de comportements face aux risques

Exercice d'application : mise en place d'une consigne, identification des freins comportementaux possibles et pistes d'actions à mettre en place pour limiter le risque de rejet

Mettre en œuvre le plan d'action pour renforcer la culture sécurité du personnel
- Favoriser l'engagement sécurité de tous
- Les moyens d'influence concrets des comportements au travail
- Les 4C pour un management performant de la sécurité au quotidien
- L'encadrement de proximité

S'engager dans la prévention des risques

Intégrer l'Homme dans les projets de conception-modification

Évaluer les facteurs humains dans les accidents du travail
- Des symptômes aux causes profondes
- Typologie des défaillances humaines
- Les techniques actuelles d'évaluation des risques d'erreurs humaines

Tirer le meilleur parti du retour d'expérience
- Les enjeux du retour d'expérience appliqué aux facteurs humains
- Pratiquer le retour d'expérience efficacement
- Exploiter utilement les données

Étude de cas : à partir de vidéos, analyse d'un projet de conception

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mieux appréhender les déterminants des comportements au travail et d'identifier des leviers d'amélioration.

2 JOURS	14 heures	Code 40014	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	4-5 juin 2018	6-7 décembre 2018	

Responsable environnement

Gérer les risques environnementaux

BLENDED

L'environnement est une composante majeure de la stratégie des entreprises et le responsable environnement est le principal acteur dans la structuration de la démarche : identification, conduite de la politique environnementale, définition des plans de progrès... Ainsi, l'appropriation des bonnes pratiques en matière de management et de communication est indispensable à l'exercice de cette fonction au quotidien.

OBJECTIFS
- Définir l'ensemble des missions et des responsabilités du responsable environnement
- Intégrer la dimension transversale des projets et les enjeux de la communication
- Mettre en œuvre le système de management
- Planifier et organiser les outils permettant un bon pilotage de la politique environnementale

PUBLIC CONCERNÉ
- Cadres nouvellement nommés responsables environnement
- Ingénieurs se destinant à la fonction de responsable environnement
- Toute personne souhaitant renforcer ses compétences managériales dans l'exercice de ses missions de responsable environnement

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en matière de prévention des impacts environnementaux des sites industriels.

ANIMATEUR
Stéphanie LE BOZEC
Consultant en environnement, DG
COSTRATEGIC

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Autodiagnostic : évaluation de ses activités au sein de son entreprise, identification des difficultés rencontrées et des points à améliorer

Assurer la conformité réglementaire de l'établissement

Gérer ses Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Exercice d'application : détermination du classement ICPE de diverses activités et des procédures associées

Intégrer l'importance d'une veille réglementaire efficace et pertinente

Relayer les informations réglementaires à l'ensemble des personnes concernées

Suivre l'arrêté préfectoral
- Mettre en place les outils de suivi
- Identifier et suivre les déclarations spécifiques

Exercice d'application : mise en place d'un suivi de son arrêté préfectoral

Piloter la politique environnementale de l'entreprise et améliorer le mangement de la performance

Piloter la mise en place d'un système de management environnemental (SME) au sein de l'entreprise

Exercice pratique : élaboration d'un tableau d'analyse environnementale et du plan d'action
- Indicateurs de suivi et audits internes

Exercice pratique : conduite d'un audit interne
- Gérer les flux en eau, énergie, déchets et matières premières
- Piloter une politique " déchets " efficace

Exercice pratique : réalisation d'un diagnostic déchet sur son site
- Manager la communication environnementale interne et externe
- Rédiger les rapports et bilans annuels

Exercice pratique : définition des actions de sensibilisations environnementales
- Assurer l'interface avec les organismes officiels : préfecture, Dreal, Agences de l'eau...
- Préparer les visites d'inspection

Mise en situation : préparation d'une visite d'inspection

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez concrètement mener à bien vos missions de prévention des risques environnementaux, en intégrant les bonnes pratiques de management, tant au niveau des systèmes que des ressources humaines.

3 JOURS	21 heures	Code 40018	Tarif HT : 1 865 € - repas inclus
Paris	4 au 6 juin 2018	14 au 16 novembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation.
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 6 juillet 2018 ou 17 décembre 2018

Management intégré QSE

Construire et faire vivre le système qualité sécurité environnement

Face aux enjeux humains, environnementaux et matériels, la prévention des risques est indispensable. Elle est possible au travers de la mise en place d'un système de management intégrant les objectifs de qualité, de préservation de l'environnement et de sécurité. Pour cela il convient de s'approprier une méthodologie permettant de piloter conjointement les trois systèmes en place dans l'entreprise.

OBJECTIFS
- Définir les enjeux d'une gestion intégrée des trois postes qualité/sécurité/environnement
- Établir le niveau d'intégration des référentiels de son organisme
- Construire son système de management et le faire vivre efficacement en utilisant la bonne méthodologie

PRÉREQUIS
Connaître les enjeux de la gestion de la qualité, de la sécurité et de l'environnement en entreprise ou avoir été confronté à l'un des référentiels.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables qualité, sécurité, environnement
- Responsables production, exploitation
- Toute personne amenée à prendre la fonction d'animateur ou responsable QSE

ANIMATEUR
Marie BEYER
Consultant-formateur
Prévention des risques sécurité/environnement
AQSE CONSEIL FORMATION

PROGRAMME

Initiation

Maîtriser les enjeux et principes d'un système de management intégré
- Les obligations réglementaires en matière de santé, sécurité et environnement
- Définir le rôle du responsable QSE et des acteurs clés internes et externes
- Fixer les objectifs de la démarche

Autodiagnostic : identification des dispositifs déjà en place dans son entreprise et des améliorations à y apporter

Maîtriser les référentiels qualité, sécurité, environnement

Appliquer les points clés et les exigences des normes ISO 9001, 14001, OHSAS 18001

Identifier et exploiter les convergences des trois référeniels
- Relever les points communs et constituer la synthèse
- Appliquer une méthode systémique
- Définir le niveau d'intégration en fonction des particularités de l'entreprise

Exercice d'application : réalisation de la cartographie des processus d'un établissement

Mettre en place et faire vivre le système

Analyser les risques
- Évaluer ou réunir les évaluation des risques en santé-sécurité, environnement et qualité
- Construire la cartographie des risques

Exercice d'application : construction d'une cartographie des risques d'un établissement industriel

Piloter l'amélioration continue du système
- Maîtriser les missions du responsable QSE
- Construire un manuel de management QSE
- Compléter ou créer les documents de référence : procédures, recueils d'évènements...

Exercice d'application : réalisation de documents opératoires

Améliorer le système en continu
- Impliquer les acteurs de l'entreprise
- Analyser les causes de dysfonctionnement
- Définir et mettre en place les actions correctives
- Mettre en place les indicateurs et tableaux de bord pertinents
- Concevoir la revue de direction et la revue de processus

Étude de cas : analyse commentée de revues de direction et identification des améliorations à apporter

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de décloisonner le management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement, afin de renforcer l'efficacité des processus de votre activité.

3 JOURS	21 heures	Code 40093	Tarif HT : 1 865 € - repas inclus
Paris	14 au 16 mars 2018		8 au 10 octobre 2018

Mettre en œuvre la norme ISO 14001 version 2015

Concevoir un management environnemental efficace

La maîtrise des impacts environnementaux d'une installation ou d'une activité est facilitée par la mise en œuvre d'un système de management environnemental efficace. Le suivi d'un cadre normatif permet alors de respecter les étapes clés de la conduite du projet, en adéquation avec les objectifs et les enjeux propres à l'entreprise et d'en assurer la reconnaissance par l'obtention de la certification. La modification de la norme ISO 14001 version 2015 est une étape majeure des systèmes de management et des entreprises.

OBJECTIFS
- Identifier les étapes à suivre pour construire et faire vivre un système de management de l'environnement en fonction du "profil" de son entreprise.
- Traduire les principes de l'ISO 14001.Mettre en œuvre le SME conduisant à la certification.
- Organiser l'amélioration du système notamment au travers des audits de suivi..

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en matière de prévention des impacts environnementaux des sites industriels.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables d'établissement
- Responsables environnement, sécurité et qualité

ANIMATEUR
Stéphanie LE BOZEC
Consultant en environnement, DG
COSTRATEGIC

PROGRAMME

Initiation

Étude de cas fil rouge : à partir de la construction d'un site type sur la base de données communiquées par les participants en lien avec leurs entreprises, construction d'un système de management ISO 14001 pas à pas

Maîtriser le contenu de la norme ISO 14001 version 2015
- Analyser les enjeux du management de l'environnement
- Définir les objectifs de la norme ISO 14001
- Maîtriser les principes de l'ISO 14001 nouvelle version

Étude de cas fil rouge : pour chaque chapitre, rapprochement des exigences de la norme aux actions concrètes à mener par l'entreprise
- Appréhender la responsabilité de la direction
- Planifier les actions

Étude de cas fil rouge : construction du programme environnemental au travers des différentes étapes
- Mettre en œuvre le système au travers des différents supports
- Réaliser des activités opérationnelles, préparer et répondre aux situations d'urgence

Évaluer et améliorer le système
- Évaluer les performances
- Préparer l'audit

Exercice d'application : diagnostic de la gestion de l'environnement sur un site, relevé des écarts par rapport à la norme ISO 14001 et définition des actions à mettre en place pour y remédier
- S'approprier les bonnes pratiques lors de l'audit
- Clôturer et valoriser l'audit comme source d'améliorations internes
- Améliorer le système
- Gérer la période de transition
- Intégrer le délai de transition entre les 2 versions.
- Définir le plan d'action pour gérer la transition

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de piloter ou de mettre en place une démarche de management environnemental et de sécurité sur votre site.

2 JOURS	14 heures	Code 40003	Tarif HT : 1 370 € - repas inclus
Paris	21-22 mars 2018		15-16 octobre 2018

HQE®, BREEAM®, LEED

Choisir la certification environnementale adaptée à un projet

Les nouvelles contraintes environnementales du bâtiment peuvent être techniquement difficiles à traduire. L'utilisation de certifications pour la construction, la rénovation ou l'exploitation, permet la transparence des mesures prises, ainsi que la certitude d'atteindre les objectifs visés par le projet. C'est pourquoi, il est indispensable d'avoir une vision précise et exhaustive des certifications disponibles afin d'identifier celles répondant aux qualités souhaitées.

OBJECTIFS
- Identifier les enjeux et impacts économiques des différentes certifications
- Décrire les cibles des certifications environnementales et énergétiques
- Choisir la certification et organiser les différents niveaux de certification pour valoriser au mieux le bâtiment

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur les enjeux environnementaux des bâtiments.

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Maîtres d'œuvre
- Architectes et bureaux d'études

ANIMATEUR
Pascale SINNAEVE
Consultante en environnement et gestion énergétique des bâtiments
EETQ

PROGRAMME
Initiation

Intégrer les enjeux des certifications énergétiques et environnementales
- Recenser les différents niveaux de certification
- Identifier les objectifs, les caractéristiques, les avantages et inconvénients des certifications

Identifier les certifications des métiers du bâtiment
- Identifier les référentiels portant sur la certification de la maîtrise d'œuvre
- Appréhender les certifications par type de bâtiments

HQE®, BREEAM®, LEED, BePas, BePos : comparer les certifications environnementales et énergétiques du bâtiment

Certifications environnementales spécifiques du bâtiment
- Identifier les domaines couverts par chacune des certifications et les cibles
- Comparer les critères d'évaluation et les niveaux de performance
- Les référentiels et les certifications associées

Certifications relatives aux consommations énergétiques
- Maîtriser les certifications et labels de performances énergétiques : BBC+, BePas, BePos et Label E+C
- Normaliser les mesures quantitatives

Certifications environnementales spécifiées
- Maîtriser les domaines couverts et leurs spécificités : biodiversité, eau, qualité de l'air...
- Normaliser les mesures quantitatives

Étude de cas : identification des certifications adaptées aux objectifs de qualité du projet

Certifications environnementales des équipements et matériaux
- Certifications des équipements et des matériaux à connotation environnementale du type Ange Bleu ou Ecolabel

Exercice d'application : définition des critères environnementaux à respecter et recherche sur internet des produits disponibles
- Certifications environnementales des équipements et matériaux conventionnels

Étude de cas : vérification de la bonne application des prescriptions du CCTP

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez à même de définir une stratégie de certification pour valider la qualité du chantier et des travaux de construction ou de rénovation d'un bâtiment.

2 JOURS	14 heures	Code 40078	Tarif HT : 1 370 € - repas inclus
Paris	4-5 avril 2018	29-30 novembre 2018	

LEED construction et rénovation V4

Développer la qualité environnementale des bâtiments par la certification LEED

Le LEED® (Leadership in Energy and Environmental Design) est le système d'évaluation des bâtiments durables le plus largement utilisé dans le monde et retenu pour la majorité des opérations en cours en Europe. Le point clé de ce référentiel est son approche pragmatique et il convient d'en maîtriser les modalités pratiques et organisationnelles pour en tirer le meilleur parti dans la mise en œuvre de son projet.

OBJECTIFS
- Identifier le vocabulaire, les principes et la méthodologie du référentiel LEED®.
- Mettre en œuvre la certification.
- Analyser les modalités de la qualification des acteurs.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base sur les enjeux environnementaux des bâtiments ou avoir suivi la formation "HQE®, BREEAM®, LEED®" (code 40078 p. 518).

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage et assistants à maîtrise d'ouvrage
- Maîtres d'œuvre
- Architectes

ANIMATEUR
Jean-Baptiste YAGUIYAN
Responsable de projets QEB, LEED AP

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser les principes, les composantes et le vocabulaire du système d'évaluation LEED

Les domaines concernés par les performances à atteindre
- Identifier le champ d'application de la certification LEED
- Les domaines visés

Exercice d'application : utilisation de la checklist pour sélectionner des crédits à viser pour un objectif de niveau de certification donné
- Intégrer les critères d'évaluation et les niveaux de performance
- Maîtriser les 4 niveaux de certification

Appréhender le processus de certification
- Respecter les étapes et les délais
- Identifier les acteurs, les budgets
- Mettre en œuvre le reporting LEED Online et monter le dossier d'audit
- Appliquer le LEED® en France
- Comparer le LEED® V4 avec le LEED® V3

Mettre en œuvre les exigences organisationnelles et techniques

Identifier les exigences de chacune des familles de crédits : LT, SS, WE et EA, IEQ, MR, RP, IN
- Définir l'objectif de performance à atteindre
- Déterminer le critère qualitatif/quantitatif spécifique associé

Exercice d'application : prise en main du référentielau travers du rangement des crédits dans leur famille puis association des critères qualitatifs ou quantitatifs correspondant à ces crédits

Focus sur un crédit par famille
- Mettre en œuvre concrètement les exigences : les études à réaliser, les calculs à effectuer, les données à collecter

Exercice d'application : prise en main du référentiel au travers de l'identification et de la présentation des exigences associées à un crédit
- Réaliser le reporting auprès du GBCI

Devenir un acteur reconnu : les qualifications Green Associate et Accredited Professionnal
- Identifier les enjeux de la qualification des compétences
- Identifier le niveau de qualification adapté à son implication dans les projets

Appliquer le processus de qualification
- Maîtriser le rôle et le fonctionnement du GBCI
- Maintenir sa qualification

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation vous serez en mesure d'initier les démarches et de participer concrètement à un projet de certification LEED®.

2 JOURS	14 heures	Code 40103	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	13-14 juin 2018	18-19 décembre 2018	

Améliorer la performance énergétique dans le tertiaire

NEW NOUVEAU

Engager des travaux conformément à la réglementation

Le cadre réglementaire relatif à la performance énergétique des bâtiments existants est en constante évolution notamment sur les bâtiments à usage tertiaire (public ou privé). L'objectif du cadre réglementaire actuel et futur est de réaliser des travaux pour l'amélioration de la performance énergétique. Il est indispensable de bien identifier ces obligations, connaître leurs modalités de mise en œuvre et prévoir les futures obligations annoncées.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire de la performance énergétique des bâtiments existants et se préparer au futur décret encadrant l'obligation d'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments tertiaires.
- Identifier les modalités organisationnelles, méthodologiques et financières à respecter.
- Mettre en œuvre les niveaux de performance à atteindre au travers des travaux adaptés aux objectifs de diminution de la consommation énergétique.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur la gestion technique des bâtiments et notamment thermique et énergétique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Chefs de projets, AMO en charge de l'exploitation de bâtiments tertiaires
- Ingénieurs des bureaux d'études et de contrôle

ANIMATEUR

Jérôme DAUNAS
Ingénieur en efficacité énergétique
l'ÉNERGIE

PROGRAMME

Initiation

Maîtriser le cadre règlementaire applicable aux bâtiments tertiaires

Mettre en perspective la performance énergétique

- Identifier les enjeux environnementaux dans les bâtiments tertiaires
- Décrire les enjeux socio-économiques de l'énergie dans les bâtiments tertiaires

Maîtriser les dispositions règlementaires actuelles et se préparer aux futures obligations relatives à l'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments tertiaires existants

- Intégrer les évolutions règlementaires portant sur les niveaux de performance attendus, les moyens et les cibles
- Identifier la typologie des bâtiments concernés
- Diminuer la consommation énergétique totale du bâtiment : vers un objectif de diminution de 25% des consommations d'ici 2025
- Sensibiliser les occupants à la bonne utilisation des équipements : le rôle de la maintenance, des bonnes pratiques...
- Réaliser une étude énergétique portant sur tous les postes de consommation d'énergie du bâtiment

Exercice d'application : détermination des niveaux de consommation à atteindre pour différents types de bâtiments tertiaires et de surfaces

Assurer les niveaux de performance énergétique attendus

Mettre en œuvre une étude et/ou un audit énergétique

- Identifier les objectifs clés de la norme NF EN 16247-1 et 2 : méthodologie, moyens...
- Intégrer la méthodologie et le déroulement de l'audit énergétique : compétences, obligations...
- Analyser les objectifs de l'audit : définir les scénarios de travaux
- Prévoir les délais de réalisation de l'audit

Définir les leviers permettant d'atteindre les niveaux de performance énergétique des bâtiments

- Agir sur le bâti
- Identifier les leviers portant sur les installations techniques
- Renforcer la performance au travers de la maintenance du bâtiment
- Définir d'autres possibilités d'économies d'énergie

Exercice d'application : à partir de données complètes sur un bâtiment tertiaire, identification des leviers d'amélioration de la performance énergétique

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre conformément aux obligations de performance énergétique des bâtiments tertiaires.

1 JOUR	7 heures	Code 40120	Tarif HT : 885 € - repas inclus	
Paris	5 avril 2018	3 juillet 2018	4 décembre 2018	

De la RT 2012... à la RT 2020

Concevoir des bâtiments neufs selon les obligations de performance énergétique

La RT 2012 impose une consommation de 50kWhEP/(m².an). Le respect de ces exigences doit être justifié à la fois lors du dépôt du permis de construire mais également à la livraison du bâtiment. Le maître d'ouvrage doit donc maîtriser l'ensemble de ces principes afin de définir la solution pertinente conforme à ces nouvelles obligations.

OBJECTIFS

- Identifier les exigences de la réglementation thermique RT 2012 des bâtiments neufs et les textes associés
- Établir les opportunités d'obtention d'un label de performance énergétique
- Concevoir le bâtiment au travers des calculs et des choix techniques à réaliser

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur la gestion technique des bâtiments et notamment énergétique.

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Ingénieurs de la maîtrise d'œuvre, des bureaux d'études et de contrôles
- Architectes

ANIMATEUR

Jérôme DAUNAS
Ingénieur en efficacité énergétique
l'ÉNERGIE

PROGRAMME

Initiation

Faire le point sur les grands principes de la règlementation thermique

Autodiagnostic : évaluation rapide de ses connaissances de la règlementation thermique et de ses évolutions

- Les premières règlementations thermiques en France et les apports de la directive européenne
- L'élaboration de la RT 2012, ses objectifs et principes

Appliquer les textes règlementaires et les outils de la performance énergétique

Les textes de référence et les obligations associées

- Maîtriser les caractéristiques thermiques et les niveaux de performances à atteindre
- Les exigences globales : Bbio, C, Tic
- Les exigences de moyens : recours aux ENR en maison, ponts thermiques, perméabilité à l'air, surfaces vitrées, comptage
- Définition de la SHONRT
- Les évolutions de la méthode de calcul THBCE
- Les évolutions des règles THBAT

Exercice d'application : détermination des niveaux de performance à atteindre et des solutions techniques à retenir pour un bâtiment d'habitation et un bâtiment tertiaire

Intégrer les spécificités du label HPE et les enjeux du bonus de COS

- Identifier les caractéristiques des différents niveaux de performance
- Intégrer les possibilités de dépassement du Coefficient d'Occupation du Sol (COS)
- Recourir aux aides et aux financements

Les attestations d'étude thermique au dépôt du permis de construire et à la livraison du bâtiment

- Maîtriser le contenu du décret et de l'arrêté
- Les professionnels habilités

Intégrer la démarche d'étanchéité à l'air

- Identifier les enjeux
- Mettre en place une démarche d'étanchéité à l'air
- Définir les solutions caractéristiques

Étude de cas : analyse d'une étude de faisabilité d'énergies renouvelables pour un bâtiment tertiaire

Anticiper la RT 2020

- Identifier les enjeux et évolutions attendues de la future réglementation
- Intégrer le calendrier prévisionnel

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'assurer la conformité réglementaire d'un projet de bâtiment neuf au regard des prescriptions de performance énergétique.

1 JOUR	7 heures	Code 40056	Tarif HT : 885 € - repas inclus
Paris	4 avril 2018	3 décembre 2018	

Maîtriser l'énergie dans les bâtiments

Choisir les solutions adaptées aux caractéristiques d'un bâtiment

L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments répond à un double objectif de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie. Cela implique donc de se conformer aux prescriptions réglementaires tout en définissant les solutions techniques adaptées à la situation donnée d'un bâtiment.

OBJECTIFS
- Maîtriser le cadre réglementaire des énergies renouvelables et les opportunités associées
- Établir la faisabilité technique et économique des solutions disponibles
- Choisir le type d'installation adapté au bâtiment

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de bases sur la gestion des installations techniques des bâtiments.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables environnement, exploitation et maintenance
- Responsables de services généraux
- Toute personne en charge de la gestion énergétique et thermique des bâtiments neufs et existants

ANIMATEUR
Pascale SINNAEVE
Consultante en environnement et gestion énergétique des bâtiments
EETQ

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Faire le point sur les enjeux énergétiques et environnementaux

Maîtriser le cadre réglementaire et ses évolutions

Cerner la règlementation thermique actuelle
- Les évolutions : RT 2020, rénovation thermique des bâtiments tertiaires...
- Champ d'application, principes et objectifs

Appliquer la règlementation dans les bâtiments existants
- Les obligations lors d'opérations de rénovation lourdes, de remplacement d'éléments de l'enveloppe, d'équipements énergétiques...
- Apprécier la portée du diagnostic de performance énergétique dans les bâtiments publics

Étude de cas : à partir de deux projets concrets (construction et rénovation), identification des écarts par rapport à la règlementation
- Maîtriser les modalités et incidences pratiques du Diagnostic de Performance énergétique (DPE)
- Collecter les informations disponibles dans le neuf et l'existant : consommation énergétique, classe de performance énergétique...

Engager des démarches de maîtrise des consommations

Intégrer les principes fondamentaux de la thermique des bâtiments

Mettre en œuvre une gestion de l'énergie
- Effectuer un audit des consommations et identifier les pistes d'économies
- Connaître les outils de gestion de la consommation énergétique
- Élaborer un tableau de bord de gestion et de suivi des consommations

Identifier les solutions techniques dans le neuf ou l'existant
- Les systèmes énergétiques les plus performants
- Les nouvelles approches dans la conception des bâtiments neufs
- Identifier les matériaux performants,

Exercice d'application : à partir de données chiffrées et des caractéristiques d'un bâtiment, élaboration d'un plan d'action visant à réduire sa consommation

Mesurer les enjeux des certifications de performances énergétiques

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de concevoir les solutions techniques et de gestion de l'énergie dans vos bâtiments neufs et existants.

3 JOURS	21 heures	Code 40027	Tarif HT : 1 865 € - repas inclus
Paris	16 au 18 mai 2018	6 au 8 novembre 2018	

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation.
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 12 juillet 2018 ou 14 janvier 2019

Audit énergétique du bâtiment

Construire l'analyse de l'usage et des consommations énergétiques du bâtiment

Suite à l'adoption de la directive européenne relative à l'efficacité énergétique, différentes normes ont été établies afin de faciliter et d'encadrer la mise en œuvre de méthodologies efficaces en matière d'audit. Ainsi, dans le domaine du bâtiment, il convient de maîtriser les exigences, la méthodologie et les livrables d'un audit énergétique définis par la norme NF EN 16247-2 afin d'assurer la conformité de sa démarche.

OBJECTIFS
- Maîtriser le cadre réglementaire et normatif en matière de performance énergétique des bâtiments.
- Appliquer les outils et étapes clés pour conduire un audit énergétique de qualité.
- Extraire les résultats de l'audit pour réaliser un diagnostic de performance énergétique et définir les actions prioritaires à mettre en œuvre.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances et une première expérience en matière de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments.

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage
- Responsables environnement, énergie et fluides
- Responsables techniques, exploitation, maintenance

ANIMATEUR
Eric CAVERNE
Directeur, Expert conseil en énergie
AGGEE

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser le cadre réglementaire et normatif

Faire le point sur la réglementation en matière d'audit énergétique
- La RT 2012 et ses décrets d'application pour les bâtiments neufs
- La réglementation thermique applicable aux bâtiments existants
- Intégrer les spécificités du diagnostic de performance énergétique (DPE)
- La loi DDADUE et ses décrets instaurant l'obligation d'audit énergétique des entreprises

Intégrer la norme NF EN 16247 pour l'audit énergétique des bâtiments
- Maîtriser les exigences de la norme NF EN 16247-1 communes aux audits énergétiques
- Appliquer les modalités de la norme NF EN 16247-2 dédiée à l'audit énergétique du bâtiment
- Respecter les obligations portant sur les auditeurs internes et externes

Maîtriser la méthodologie de l'audit

Préparer l'audit
- Identifier les démarches selon qu'il s'agisse d'un bâtiment ou d'un parc de bâtiments
- Collecter les données nécessaires : consommation d'énergie, caractéristiques du bâtiment, de ses équipements
- Préparer les visites sur sites et identifier les interlocuteurs concernés

Exercice d'application : définition du périmètre d'un audit et des données utiles à collecter, à partir d'un exemple de bâtiment

Conduire l'audit
- Effectuer les contrôles visuels et les mesures
- Appliquer les différentes méthodes de calcul : déperdition, simulation thermique dynamique...
- Recourir aux indicateurs de performance, de mesure et de comptage

Exercice d'application : calcul des déperditions à partir des données collectées et constatées d'un bâtiment

Exploiter les données de l'audit et rédiger le rapport
- Analyser les résultats de l'audit et définir les sources d'amélioration de la performance énergétique
- Hiérarchiser les solutions possibles selon les critères technico-économiques, stratégiques, financiers...
- Rédiger le rapport d'audit

Étude de cas : analyse commentée d'un rapport d'audit

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez à même de piloter l'audit énergétique de votre bâtiment (ou parc de bâtiments) selon une méthodologie conforme aux dispositions réglementaires.

2 JOURS	14 heures	Code 40100	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	12-13 juin 2018	26-27 novembre 2018	

Bâtiment Énergie Carbone et commissionnement

NEW NOUVEAU BLENDED

Associer énergie, qualité d'usage et maîtrise des investissements

Le seul respect de la réglementation ne garantit pas la maîtrise des performances réelles du bâtiment ni son confort. Par ailleurs, il est possible de réaliser un bâtiment à fortes performances et qualité d'usage au même budget d'investissement que les autres. Tout repose sur un cadrage et une méthodologie de projet conciliant qualité d'usage, performances énergétiques et environnementales réelles et maîtrise des investissements.

OBJECTIFS
- Construire le programme et le cahier des charges d'un bâtiment à fortes performances énergie-environnement, confort et qualité d'usage.
- Évaluer rapidement la pertinence et les performances réelles sur la base d'une offre et d'une esquisse architecturale.
- Piloter l'appel d'offres et la réalisation du bâtiment pour assurer l'atteinte effective des performances prescrites au meilleur coût.

PRÉREQUIS
Connaître les enjeux de la performance énergétique des bâtiments ou avoir suivi " Maîtriser l'énergie dans les bâtiments " (code 40027 p. 520).

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage publics et privés, asset managers
- Architectes, ingénieurs de la maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études

ANIMATEUR
Richard FRANCK, Gérant, BPRIM

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Quelles conditions pour lancer un projet ?
- Comment concevoir son planning projet ?
- Qui sont les parties prenantes au projet ?

PROGRAMME
Initiation

Identifier les bâtiments réellement performants

Maîtriser les critères de base
- Le point sur les évolutions réglementaires et les labels énergétiques et environnementaux du bâtiment
- Ordres de grandeur " réels " et " théoriques " de performances énergétiques, d'énergie grise et CO2 liés à la construction
- Confort et qualité d'usage
- Santé et " productivité " des occupants
- Rentabilité et valeur des bâtiments

Reconnaître un bâtiment réellement performant
- Concevoir "réglementaire" et/ou concevoir "performant"
- Comprendre les principaux pièges et leviers de conception
- Identifier les avantages et inconvénients des différents systèmes énergétiques
- Solutions pour un bâtiment flexible et évolutif
  Étude de cas : à partir de plusieurs exemples, évaluation des performances et du confort

Identifier les caractéristiques d'un bâtiment éco-construit
- Systèmes constructifs : béton, métal, bois, mixte...
- Préfabrication, industrialisation
- Pertinence et bénéfices des choix constructifs

Prescrire et piloter un projet de bâtiment réellement performant

Maîtriser les impacts en investissement
- Identifier les leviers de la maîtrise des coûts et de rentabilité
- Évaluer la rentabilité, valeur verte et valeur financière
- Examiner le cas du propriétaire occupant ou bailleur
  Étude de cas : analyse des coûts et de la rentabilité en bâtiments neufs ou rénovations lourdes

Préparer le concours ou l'appel d'offres
- Arbitrer sur les objectifs de performance
- Élaborer le programme et le CCTP de l'opération
- Gérer la rémunération du maître d'œuvre
  Étude de cas : préparation d'un programme

Piloter la réalisation du projet : commissionnement et engagements de performance
- Gérer les interactions entre acteurs et orienter vers la conception pluridisciplinaire
- Identifier les tests et contrôles minimums à réaliser
- Définir le périmètre et le niveau d'une démarche de commissionnement adaptée au projet
- Déterminer les rôles et responsabilités et le CCTP de commissionnement
- Choisir et définir les clauses d'engagement de performance " GPEI " et " GRE "
- Assurer un suivi d'exploitation pendant 2 ans

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'assurer la conduite d'une opération tertiaire très basse consommation, à forte qualité d'usage et avec des coûts maîtrisés.

2 JOURS	14 heures	Code 40055	Tarif HT : 1 370 € - repas inclus
Paris	21-22 juin 2018	19-20 novembre 2018	

Monter un projet de rénovation énergétique dans l'habitat

Organiser la démarche technico-économique

Au-delà des objectifs politiques en matière de performance des logements, la rénovation énergétique devient cruciale dans un contexte de hausse des prix de l'énergie. Pour y parvenir, il est indispensable de maîtriser les différentes étapes et composantes d'un projet en se préservant notamment des écueils techniques et financiers.

OBJECTIFS
- Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la rénovation énergétique dans le logement
- Mettre en œuvre les diagnostics et audits énergétiques
- Décomposer les différentes phases d'études technico-économiques d'une opération de rénovation jusqu'à la préconisation des solutions correctives
- Élaborer les solutions de financement adaptées au montage du projet de rénovation

PRÉREQUIS
Avoir des connaissance de base sur la gestion des bâtiments.

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage publics ou privés
- Ingénieurs et chargés de projets au sein des bureaux d'études, des AMO, des entreprises générales
- Promoteurs immobiliers

ANIMATEUR
Vincent VANEL
Direction éco-innovation
GREENATION

PROGRAMME
Initiation

Maîtriser le cadre réglementaire, ses contraintes et opportunités

Mener les diagnostics et audits énergétiques

Identifier les postes de consommation d'énergie
- Choisir le type d'étude adaptée à la nature et à l'activité du bâtiment
- Les outils de diagnostic et d'audit énergétique
- Les données de consommation par poste

Analyser et exploiter les données
- Préconiser et hiérarchiser les scénarios de solutions d'amélioration
- Réaliser l'étude de faisabilité : approche en coût global

Identifier les solutions techniques adaptées
- Agir sur l'enveloppe du bâtiment, les matériaux et les équipements
- Agir sur le choix des énergies
- Les critères technico-économiques
- Agir sur l'acceptabilité sociale des travaux
  Exercice d'application : analyse des grandes étapes d'un audit énergétique de copropriété et identification des solutions à préconiser

Respecter les étapes d'un projet de rénovation énergétique
- Intégrer les exigences énergétiques aux différentes phases du projet
- Organiser la maîtrise d'ouvrage (MOA) et choisir les assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) spécialisés
- Sélectionner les maîtres d'œuvre selon les critères de qualification, certification, RGE...
- Valider les choix techniques
- Exprimer des exigences de performances dans le DCE
- Contrôler/évaluer la performance énergétique
- Suivre la performance en exploitation
  Exercice d'application : réalisation d'une grille d'évaluation des priorités

Financer le projet

Identifier les solutions de montage financier du projet
- Financer et réaliser le projet au moyen du Contrat de Performance Énergétique (CPE)
- Identifier le potentiel des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)
- Recourir aux autres dispositifs de soutien
- Le mécanisme innovant de tiers payant

Comparer les différentes solutions et retenir le montage adapté à son projet

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de piloter le montage d'une opération de rénovation énergétique dans l'habitat en tenant compte des différents paramètres réglementaires, techniques et économiques.

2 JOURS	14 heures	Code 40092	Tarif HT : 1 370 € - repas inclus
Paris	26-27 juin 2018	3-4 décembre 2018	

Bâtiments basse consommation et énergie positive

Concevoir un projet de rénovation ou de construction de bâtiments BePas ou BePos

Un bâtiment à usage d'habitation ou tertiaire conçu au-delà des niveaux de performance exigés par la réglementation offre de multiples avantages en termes de coûts d'usage, de confort... La réussite du projet réside alors dans la combinaison judicieuse de solutions techniques tant au niveau de la conception du bâtiment, que du choix des équipements.

OBJECTIFS
- Maîtriser les objectifs et les niveaux de haute performance énergétique dans le neuf et l'existant
- Appliquer les procédés de calculs actuels et futurs
- Organiser les solutions opérationnelles afin d'atteindre le niveau de performance énergétique choisi

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur la physique des bâtiments.

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Ingénieurs de la maîtrise d'œuvre et de bureaux d'études
- Architectes

ANIMATEUR
Pascale SINNAEVE
Consultante en environnement et gestion énergétique des bâtiments
EETQ

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Faire le point sur les objectifs des niveaux de performance
- Définir les performances des bâtiments basse consommation, passifs BePas ou à énergie positive BePos
- Intégrer les enjeux des bâtiments à très basse consommation
- Maîtriser le cadre règlementaire

Étude de cas : identification des solutions d'isolation d'un bâtiment de logements permettant d'assurer un haut niveau de performance énergétique

Choisir et atteindre son niveau de performance énergétique

Agir sur l'isolation
- Travailler sur les parois intérieures et extérieures
- Gérer les ponts thermiques et décrochements
- Privilégier la compacité
- Intégrer le confort d'été
- Identifier et utiliser correctement les outils de mesure
- Comparer les différents systèmes constructifs
- Choisir les matériaux selon les bons critères et les bons vecteurs d'information

Construire selon les principes bioclimatiques

Maîtriser les enjeux de la ventilation des locaux

Étude de cas : retour d'expériences sur plusieurs types de bâtiments

Appréhender le dimensionnement des équipements de chauffage
- Recenser les solutions existantes : techniques et rendements du solaire thermique et photovoltaïque, éolien, géothermie, PACs, biomasse, réseaux de chaleur...
- Privilégier les énergies renouvelables et la récupération d'énergie
- Identifier les améliorations possibles dans la conception
- Intégrer les différents critères de choix de ces solutions : technico-économiques, environnementaux, locaux...

Étude de cas : dimensionnement des solutions énergétiques lors de la construction d'un bâtiment tertiaire neuf à haute performance énergétique

Faire le point sur les outils de financement
- Évaluer le coût initial, le retour sur investissement et le bénéfice qualitatif
- Identifier les incitations, aides, crédits d'impôts...
- Obtenir ces financements : les acteurs, les délais et les modalités pratiques

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mener à bien un projet de construction ou de rénovation en très basse consommation (Passif ou BePos), grâce au choix des bonnes méthodologies et technologies.

3 JOURS	21 heures	Code 40033	Tarif HT : 1 975 € - repas inclus
Paris	18 au 20 juin 2018	17 au 19 octobre 2018	

Maîtriser la qualité de l'air intérieur

Organiser le contrôle dans les bâtiments d'habitation et recevant du public

Les polluants présents dans les locaux privés ou publics constituent depuis peu une préoccupation majeure de santé publique. La réalisation d'un audit permet d'identifier les sources responsables des pathologies affectant les occupants et d'effectuer les mesures nécessaires afin de définir les solutions correctives.

OBJECTIFS
- Identifier les principaux polluants, les normes et les valeurs réglementaires de la qualité de l'air intérieur
- Établir le diagnostic et mesurer les polluants
- Gérer la maîtrise de la qualité de la qualité de l'air

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base sur la gestion technique des bâtiments et en particulier les impacts sanitaires.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables hygiène et sécurité, exploitation, maintenance
- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études
- Toute personne impliquée dans la conception, l'exploitation ou la gestion de locaux tertiaires et d'habitation

ANIMATEURS
Fabien SQUINAZI
Directeur
NST SCIENTIFIC CONSULTING

Gilbert RHEIN
Chef de Projet

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Faire le point sur les polluants et les enjeux de la QAI

Identifier les principaux polluants et leurs conséquences
- Les caractéristiques des principaux polluants
- Identifier les risques sanitaires associés
- Connaître les normes et valeurs guides à respecter pour chacun des polluants
- Faire le point sur le plan national santé environnement

Les différentes sources d'information et le rôle de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI)

Réaliser le diagnostic et mesurer les polluants

Reconnaître une mauvaise QAI : les symptômes directs et indirects

Audit et mesure des polluants
- Rechercher les sources éventuelles de pollution selon les normes AFNOR (XP X43-401, XP X43-407, XP X43-403)
- Mesurer en temps réel les paramètres indicatifs de la qualité de l'air
- Effectuer des mesures complémentaires sur les principaux polluants classés prioritaires par l'OQAI
- Comparer les résultats aux différentes Valeurs Toxicologiques de Référence (VTR) disponibles, ou à tout autre référentiel disponible

Étude de cas : enquête sur la qualité de l'air dans les écoles, les gymnases, les piscines et les patinoires

Maîtriser la QAI

Recenser les sources de contamination
- Matériaux et produits de construction
- Les produits de consommation courante

Assurer une bonne ventilation des locaux
- Le rôle de la ventilation et les principales anomalies sur les installations
- Identifier les paramètres clés pour garantir une ventilation de qualité et optimiser le taux de renouvellement de l'air
- Combiner un bon renouvellement de l'air intérieur et la maîtrise de l'énergie
- Comparer les différents systèmes disponibles et les solutions en devenir

Étude de cas : analyse effectuée à partir des problématiques apportées par les participants

Recourir aux systèmes d'épuration d'air
- Les polluants visés par cette solution
- Les principales solutions techniques disponibles et émergentes et leurs performances

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en œuvre les bonnes actions de contrôle de la qualité de l'air intérieur et les solutions correctives en cas de pollution.

2 JOURS	14 heures	Code 40053	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	20-21 mars 2018	26-27 juin 2018	26-27 novembre 2018

Prévenir et gérer les impacts sanitaires des bâtiments

Gérer la prévention des risques sur la santé des occupants

Suite au dossier de l'amiante, les questions de santé et de sécurité dans les bâtiments sont devenues une préoccupation majeure des pouvoirs publics et une demande forte des occupants et utilisateurs. Prévenir le risque sanitaire implique notamment de veiller au caractère sain des bâtiments au travers des matériaux et produits utilisés, mais aussi lors de la conception et de la construction.

OBJECTIFS

- Identifier les principales sources d'impact des bâtiments sur la santé
- Établir les relations entre confort thermique, RT 2012 et santé
- Choisir les solutions techniques et constructives pour assurer la qualité sanitaire des bâtiments

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur les technologies des bâtiments ou avoir suivi " Approche des technologies du bâtiment " (code 74113 p. 478).

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage et assistants à maîtrise d'ouvrage
- Responsables techniques, d'exploitation et de maintenance
- Toute personne associée à la fabrication, à la distribution, à l'utilisation de produits et matériaux de construction

ANIMATEUR

Vincent VANEL
Direction éco-innovation
GREENATION

PROGRAMME

Perfectionnement

Déterminer les principales sources d'impact des bâtiments sur la santé et les enjeux associés

Définir les attentes et les caractéristiques en matière de confort des occupants

Recenser les désordres liés au bâti et leurs incidences sur la santé

- Humidité
- Acoustique
- Canalisations et plomberie
- Qualité de l'air due à la conception du bâtiment (ventilation) ou aux matériaux
- Définir les conséquences sur la santé : allergie, gêne respiratoire...

Étude de cas : analyse commentée d'un audit sanitaire d'un bâtiment

- Appréhender les conséquences économiques
- Identifier les enjeux juridiques pour le maître d'ouvrage en cas de non-respect des réglementations liées à la qualité de l'air intérieur

Faire le point sur les relations entre confort thermique, RT 2012 et santé

- Identifier les liens entre économies d'énergie et santé
- Appréhender les enjeux de la précarité énergétique
- Analyser les exigences en matière de confort thermique

Mettre en œuvre les solutions pour assurer la qualité sanitaire des bâtiments

Choisir les produits et matériaux de construction

- Appréhender les caractéristiques sanitaires des produits : les méthodes d'évaluation, les normes, les sources d'information
- Se référer aux exigences réglementaires en matière d'étiquetage des produits
- Comprendre les valeurs de référence
- Recourir aux FDS et FDES

Exercice d'application : définition des éléments clés d'un cahier des charges pour la fourniture d'éco-matériaux

Concevoir et construire les bâtiments selon les référentiels et certifications

- HQE®
- BREEAM®
- LEED

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous disposerez des outils et méthodes vous permettant de prévenir tout risque sanitaire d'un bâtiment en mettant en œuvre les solutions adaptées.

2 JOURS	14 heures	Code 40086	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	14-15 juin 2018		12-13 novembre 2018

Amiante : prévenir le risque et respecter ses obligations

BLENDED

Les enjeux et responsabilités du maître d'ouvrage

Face aux risques encourus par les salariés, tous les travaux en cours d'exploitation, et a fortiori de démolition d'un bâtiment, doivent faire l'objet au préalable d'un repérage exhaustif d'amiante. Pour se prémunir du risque d'infraction, il est essentiel pour le maître d'ouvrage de maîtriser le cadre réglementaire afin de respecter ses obligations et responsabilités vis-à-vis des occupants du bâtiment et des différents intervenants de la maîtrise d'œuvre.

OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation applicable en matière d'amiante lors d'opérations de maintenance, d'exploitation ou de désamiantage.
- Respecter les obligations et responsabilités du maître d'ouvrage.
- Mettre en œuvre les étapes et bonnes pratiques de prévention des risques sanitaires et environnementaux.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur les technologies des bâtiments et la sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ

- Chefs d'établissement et maîtres d'ouvrage
- Responsables maintenance, exploitation, travaux
- Gestionnaires de patrimoines immobiliers

ANIMATEUR

Jimmy CHAUVIN
Directeur technique, sécurité & environnement
EMERGENCE CONSEIL

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Étude de cas fil rouge : les participants appliquent les connaissances acquises à la résolution d'un problème reconstitué. Les données sont les suivantes : un bâtiment datant des années 60 est situé à Paris et s'étend sur 8 niveaux (R-1/R+6). Il est à usage de bureau, de parc de stationnement et d'habitation. Il est détenu en copropriété gérée par un syndic. Des travaux de démolition et de curage sur le plateau de bureaux doivent être réalisés.

Maîtriser le cadre réglementaire et les obligations des différents intervenants

- Faire le point sur les caractéristiques de l'amiante et ses impacts pour la santé
- Maîtriser la législation applicable

Étude de cas fil rouge : identification des obligations réglementaires du syndic de copropriété, du propriétaire du plateau de bureaux et des propriétaires des logements, au regard de l'amiante et en utilisation normale et classique des locaux

- Identifier les différents axes et acteurs de la prévention

Respecter les obligations en matière de diagnostics amiante

- Identifier les différentes catégories de bâtiments et les réglementations associées
- Maîtriser les différents diagnostics et dossiers techniques
- Analyser le contenu du rapport final de mission
- Mettre à jour le dossier technique amiante
- Définir les mesures de prévention
- Se conformer aux modalités d'obligation de travaux

Gérer les opérations de maintenance, d'entretien et de retrait d'amiante

Maîtriser les obligations lors de travaux de maintenance ou d'entretien

- Communiquer le DTA
- L'évaluation initiale des risques
- Organiser les opérations et former les intervenants

Étude de cas fil rouge : détermination des contraintes à prendre en compte dans le cadre de la programmation des travaux de démolition et de curage d'amiante sur un plateau de bureaux

Les travaux de confinement et de retrait d'amiante

- Établir le cahier des charges du maître d'ouvrage
- Analyser le plan de retrait et informer les travailleurs

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'assurer la prévention des risques liés à l'amiante lors de toute opération d'exploitation, d'entretien ou de maintenance de vos bâtiments ou établissements.

1 JOUR	7 heures	Code 40090	Tarif HT : 895 € - repas inclus
Paris	18 juin 2018		10 décembre 2018

Maîtriser le risque légionelles

Dans les réseaux d'eau chaude sanitaire

Les bactéries responsables de l'infection respiratoire appelée légionellose se développent notamment dans les circuits d'eau. Afin d'éviter leur prolifération, il est indispensable de maîtriser les bonnes pratiques en matière de conception, de gestion et de maintenance des installations d'eau chaude sanitaire.

OBJECTIFS

- Intégrer le risque légionelles dans la conception et la maintenance des réseaux d'eau chaude sanitaire
- Cerner les impacts des solutions de désinfection ou des chocs thermiques sur la contamination des réseaux d'ECS.
- Mettre en œuvre les obligations de l'arrêté relatif à la surveillance des légionelles et de la température.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur la gestion des installations techniques des bâtiments et en particulier les réseaux d'eau chaude sanitaire.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables maintenance et exploitation de réseaux d'eau
- Installateurs de réseaux d'eau
- Hygiénistes

ANIMATEURS

Laurent KIENE
Consultant Senior, Co-gérant
& Philippe HARMANT
Consultant Senior, Co-gérant
AQUAFLUENCE

PROGRAMME

Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Risque légionelles

Légionelle et légionellose : cas et types de pathologies existants

- Maîtriser les conditions d'apparition et les facteurs favorables à sa prolifération
  Test de connaissances : facteurs de risque dans une installation de production et de distribution d'eau chaude sanitaire
- Intégrer le risque légionelles dans la conception des réseaux d'eau chaude sanitaire
  Étude de cas : impact d'un mauvais équilibre hydraulique du réseau
- Identifier les points à risque et auditer rapidement une installation d'eau chaude sanitaire
  Étude de cas : audit d'une installation d'eau
- Pertinence et conséquences des chocs thermiques et chlorés
- Étude comparative des méthodes de remise à niveau des installations
  Exercice d'application : mise en œuvre d'une méthode de calcul du dimensionnement
- Surveillance de la qualité de l'eau (température et légionelles)
  Exercice d'application : interprétation de résultats de suivi de température et de légionelles
- Travaux neufs et réhabilitation : une bonne conception pour la maîtrise du risque
  Étude de cas : construction d'un réseau de distribution d'eau chaude sanitaire

Risque pseudomonas

- Les différents types de pseudomonas : repérer dans quelles conditions s'effectue l'installation du biofilm
- Comprendre les causes et les mécanismes de la contamination
- Identifier les causes de l'introduction de l'eau chaude dans l'eau froide
- Connaître la procédure de décontamination
- Rechercher l'origine des mélanges d'eau chaude et froide

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de corriger les principaux défauts de vos équipements en assurant une surveillance et une maintenance conformes aux obligations réglementaires.

1 JOUR	7 heures	Code 40044	Tarif HT : 895 € - repas inclus

Paris		Lyon	
29 mai 2018	29 novembre 2018	15 mai 2018	15 novembre 2018

Initiation à la sécurité incendie

Organiser les mesures de prévention et de protection

Le feu est à l'origine d'un nombre important de décès chaque année mais aussi de dégâts matériels conséquents. Il est donc impératif de maîtriser les exigences auxquelles doit répondre tout bâtiment, tout chef d'établissement, tout propriétaire en cas d'incendie.

OBJECTIFS

- Expliquer la mécanique de l'incendie : éclosion, propagation, extinction
- Établir les obligations réglementaires au regard des catégories de bâtiments et identifier les obligations du chef d'établissement et du propriétaire
- Mettre en œuvre les règles de sécurité propres à chaque typologie de bâtiments.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur la gestion technique des bâtiments et en particulier la prévention des risques.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables d'établissements, propriétaires non occupants
- Responsables sécurité, responsables environnement
- Responsables techniques, bâtiments et maintenance
- Toute personne souhaitant maîtriser les bases de la sécurité incendie

ANIMATEUR

Jimmy CHAUVIN
Directeur technique, sécurité & environnement
EMERGENCE CONSEIL

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Connaître la mécanique de l'incendie

- Identifier les paramètres de l'incendie et les phases de développement
- Appréhender les modes de propagation de l'incendie
- Maîtriser les conséquences de l'incendie

Appliquer la réglementation

Se repérer dans la réglementation

- Distinguer la protection des personnes, de la protection des biens et de la protection de l'environnement
- Recenser les textes réglementaires : le CCH, le CU, le Code du travail, les ICPE, les règlements de sécurité, les IT...
- Identifier les principes généraux de la réglementation
- Faire la différence entre les textes réglementaires & les normes

Adapter la réglementation selon la nature du bâti

- Maîtriser les critères de classification : activités, effectif du public reçu, caractéristiques de construction...
- Identifier les catégories de bâtiments : habitation, ERP (de la 1ère à la 5ème cat.), IGH, locaux de travail, PS...
  Étude de cas : identification des textes réglementaires applicables à différentes catégories de bâtiments

Organiser les mesures de prévention et de protection sous la responsabilité du chef d'établissement

- Identifier les acteurs internes et externes
- Connaître les dispositions constructives, maîtriser les principaux moyens de secours (extincteurs, RIA, SSI, DF...)
- Définir et appliquer les consignes de sécurité
- Maîtriser les obligations du chef d'établissement (organisation, contrôle, exercice, formation...)
- Connaître les risques encourus en cas de non-conformité à la réglementation
  Étude de cas : analyse des causes et identifications des éléments de prévention ou de protection défaillants à partir d'études de sinistres récents

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous saurez concrètement identifier les éléments fondamentaux de la sécurité incendie d'un point de vue réglementaire, technique et organisationnel.

1 JOUR	7 heures	Code 40069	Tarif HT : 830 € - repas inclus

Paris		
	26 mars 2018	2 octobre 2018

Sécurité incendie dans les ERP

Gérer la sécurité selon la réglementation applicable aux bâtiments et systèmes

Les édifices recevant du public sont soumis à différentes contraintes de construction, d'exploitation et d'équipement visant à limiter au mieux la propagation d'un feu et à rendre possible l'évacuation des occupants. Il est donc impératif d'identifier précisément la réglementation et les dispositifs pratiques et managériaux permettant de la respecter.

OBJECTIFS
- Identifier la réglementation incendie applicable aux Établissements Recevant du Public (ERP), les modalités et enjeux des contrôles administratifs
- Appliquer les règles de sécurité incendie appropriées aux différentes catégories d'ERP
- Organiser et gérer la sécurité incendie au travers des outils de prévention et de contrôle

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances en sécurité incendie ou avoir suivi " Initiation à la sécurité incendie " (code 40069 p. 524).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables d'établissements
- Responsables sécurité, incendie et hygiène nouvellement nommés
- Responsables techniques, bâtiments et maintenance

ANIMATEUR
Jimmy CHAUVIN
Directeur technique, sécurité & environnement
EMERGENCE CONSEIL

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser la réglementation incendie applicable aux ERP

Identifier les différentes sources réglementaires selon l'activité d'un ERP
- Maîtriser les catégories d'établissements : bâtiments isolés ou en groupement
- Identifier les différentes réglementations impactant les ERP

Maîtriser les dispositions communes à l'ensemble des ERP
- Les contraintes pesant sur le constructeur
- Les contraintes relatives à la conception et à l'aménagement des bâtiments

Identifier les spécificités propres à certaines catégories d'ERP
- Les ERP du 1er groupe
- Les ERP de catégorie 5
- Les spécificités des bâtiments comportant des zones ERP

Étude de cas : identification des textes réglementaires applicables à différentes catégories d'ERP

Organiser et gérer la sécurité incendie

Maîtriser les outils de prévention et de contrôle
- Définir les plans d'intervention et de sécurité
- Rédiger les notices de sécurité
- Tenir à jour le registre de sécurité
- Assurer la formation et l'entraînement du personnel
- Gérer les relations avec les tiers
- Réaliser l'entretien, la maintenance et les vérifications des dispositifs

Identifier les actions propres aux bâtiments existants
- Réaliser le diagnostic et l'audit
- Définir les solutions d'adaptation
- Réaliser le schéma directeur de mise en sécurité

Réussir les contrôles et prévenir la mise en cause des responsabilités
- Les commissions de sécurité : rôle et composition
- La fréquence des contrôles, la durée et les points clés
- Identifier les risques encourus en cas de non-conformité des installations et équipements

Exercice d'application : mise en place d'un plan d'action permettant de lever un avis défavorable de commission de sécurité sur un groupement d'établissements

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez concrètement évaluer la conformité d'un bâtiment à la réglementation sécurité incendie et définir les solutions rectificatives en cas d'écart.

2 JOURS	14 heures	Code 40070	Tarif HT : 1330 € - repas inclus
Paris	27-28 mars 2018	3-4 octobre 2018	

Désenfumage des bâtiments

Gérer la problématique des fumées lors de la construction et de l'exploitation

Lors d'un incendie, la propagation des fumées constitue un risque majeur d'intoxication tout en réduisant la visibilité et la bonne intervention des secours. Ainsi, selon les différents types de bâtiments et réglementations correspondantes, le désenfumage via des dispositifs techniques adaptés doit permettre d'assurer la bonne évacuation du public et de limiter la propagation de l'incendie.

OBJECTIFS
- Identifier la réglementation applicable en matière de prévention incendie
- Établir les facteurs favorisant la propagation des fumées dans les bâtiments
- Mettre en œuvre et gérer les systèmes de désenfumage

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en matière de sécurité incendie ou avoir suivi " Initiation à la sécurité incendie " (code 40069 p. 524).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables d'établissement
- Responsables sécurité, environnement et préventionnistes
- Responsables techniques, bâtiments et maintenance

ANIMATEUR
Jimmy CHAUVIN
Directeur technique, sécurité & environnement
Emergence Conseil

PROGRAMME
Perfectionnement

Appréhender les conditions de production et de propagation des fumées
- Connaître les phénomènes associés à la fumée : composition, nature, mouvements, tirages thermiques, dangerosité (opacité, toxicité)
- Identifier les phénomènes favorisant la propagation de la fumée selon la conception des bâtiments, leur usage, la nature des équipements...

Mettre en œuvre le désenfumage

Maîtriser les principes du désenfumage
- Connaître les différents types de désenfumage : objectifs, principes, contraintes...
- Identifier les points clés portant sur les systèmes de désenfumage : fabrication, caractéristiques de fonctionnement, répartition dans le bâtiment...
- Distinguer le désenfumage naturel et mécanique

Adapter les systèmes de désenfumage selon les types de bâtiments
- Identifier les typologies de bâtiments : habitation, IGH, ERP, locaux de travail, atrium, parcs de stationnement, bâtiments industriels...
- Recenser les principaux textes : Code du travail, Code de la construction (règlement de sécurité), instruction technique 246, R17 de l'APSAD, arrêté du 24/07/06 modifiant le règlement de sécurité dans les ERP...
- Connaître les principes réglementaires selon la nature du bâtiment (critère de hauteur, surface, conception...) et le type d'activité

Étude de cas : identification des textes réglementaires applicables à différentes catégories de bâtiments

Réussir la mise en œuvre pratique du désenfumage
- Identifier les différents types de matériels
- Savoir concevoir et exploiter un système de désenfumage en fonction du bâti
- Connaître les obligations de vérification & de maintenance des installations (entretien, contrôles...)

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous saurez concrètement définir les modalités d'installation et d'exploitation d'un système de désenfumage efficace et conforme à la réglementation.

1 JOUR	7 heures	Code 40071	Tarif HT : 875 € - repas inclus
Paris	29 mars 2018	5 octobre 2018	

CYCLE CERTIFIANT - *Perfectionnement*

RESPONSABLE énergie en entreprise

Gérer l'énergie et piloter les projets de A à Z

15 jours
105 heures

CERTIFIANT BLENDED

Face à la pression du coût des énergies et des contraintes environnementales, la maîtrise des consommations et des modes d'approvisionnement énergétiques devient cruciale pour la compétitivité des entreprises. Dès lors, le responsable énergie peut agir à différents niveaux : meilleure adaptation des consommations aux besoins de l'activité, suivi et amélioration des performances des équipements, introduction de nouvelles pratiques d'achats... autant de leviers permettant de maîtriser la facture énergétique et les impacts environnementaux.

OBJECTIFS
- Monter, conduire et gérer un projet énergie depuis le recensement des besoins jusqu'à l'obtention des résultats.
- Planifier les étapes du projet et gérer les interfaces entre tous les acteurs.
- Gérer la maîtrise d'ouvrage au travers des aspects administratifs, techniques, financiers et juridiques.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur les enjeux énergétiques et les technologies associées.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables techniques ou maintenance souhaitant devenir responsables énergie
- Responsables environnement souhaitant élargir leurs compétences en matière d'économies d'énergies
- Toute personne associée à la gestion et à l'administration d'une entreprise impliquée dans un projet d'efficacité énergétique

ANIMATEUR
Xavier DELAPORTE
Consultant en efficience énergétique
EFFIGREEN CONSULTING

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de gérer l'énergie pour votre entreprise, tant sur les aspects techniques, qu'économiques et contractuels, afin d'assurer la compétitivité de son activité.

MODULE 1 Maîtriser les fondamentaux en matière d'énergie 4 jours

OBJECTIFS
- Comprendre l'énergie dans toutes ses composantes.
- Intégrer le contexte économique et réglementaire en matière d'énergies.
- Faire le point sur les enjeux environnementaux.

PROGRAMME
Communauté d'apprenants : un espace collaboratif pour partager savoirs et pratiques pendant et après sa formation
Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser les notions de base physiques et thermiques

Définir les énergies
- Différencier les énergies de réseau et les énergie de stockage
- Maîtriser la notion de puissance (W) et d'énergie (J et kWh)
  Exercice d'application : calcul de puissances et de production réelle d'installations de production d'énergie

Caractériser les énergies
- Différencier les énergies primaires et secondaires
- Définir le pouvoir calorifique des énergies
  Exercice d'application : calcul de consommation énergétique d'équipements courants

Intégrer les réglementations environnementales et énergétiques

Faire le point sur les enjeux énergétiques
- Définir les sources d'énergie et leurs modes de production, valorisation, consommation
- Identifier les enjeux de la future loi sur la transition énergétique

Faire le point sur les enjeux énergétiques
- Définir les sources d'énergies : fossiles, fissiles et renouvelables
- Faire le point sur leurs modes de production, valorisation, consommation et les enjeux environnementaux associés

Faire le point sur les enjeux climatiques mondiaux et les textes associés

Prendre en compte le rôle des collectivités locales
- Les obligations en matière de Plan Climat Énergie Territorial (PCAET)
- Les collaborations efficaces entre collectivités et entreprises

Appréhender les énergies renouvelables

Inventorier les énergies renouvelables et leurs caractéristiques : hydraulique, éolienne, biomasse, géothermie, solaire

Identifier les opportunités d'une stratégie EnR pour une entreprise
- Valider les solutions de production sur site, raccordement à un réseau...
- S'assurer de la faisabilité technique et économique
  Exercice d'application : étude et mise en œuvre d'un projet photovoltaïque

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 2 Définir le rôle et les missions du responsable énergie 2 jours

OBJECTIFS
- Positionner la fonction de responsable énergie dans l'entreprise.
- Contribuer à la définition et porter la stratégie énergétique de l'entreprise.
- Mettre en œuvre les actions nécessaires et définir des obligations de résultat pour en assurer la performance.

PROGRAMME
Définir une nouvelle fonction
- Partage d'expériences : l'approche de la fonction et de ses missions par les différents participants selon leurs propres expériences
- Identifier les acteurs internes et externes et gérer les relations multiparties en management d'énergie
- Définir le positionnement dans l'entreprise et les responsabilités
- Déterminer les compétences requises

Mettre en place une stratégie de succès

Définir et construire son plan d'action
- Évaluer et prioriser les projets énergie selon la stratégie de l'entreprise
- Définir des indicateurs de performance

Organiser, manager et communiquer
- Acquérir les outils et méthodes pour mettre en œuvre un projet
- Mettre en place le pilotage stratégique et opérationnel
- Expliquer la stratégie de l'entreprise et communiquer sur les projets
- Établir des critères d'évaluation du responsable énergie
  Mise en situation : présentation et défense d'un projet d'efficacité énergétique sur la base d'un plan d'action détaillé

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

Classe virtuelle Mémoire* : pour aider à formaliser son mémoire et préparer sa soute

EFE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE APPRENTISSAGE !

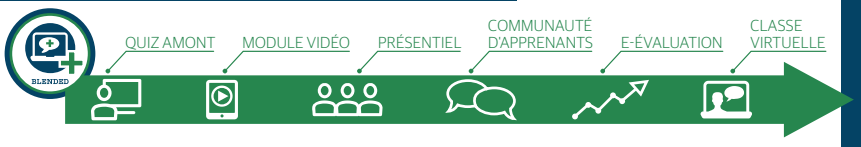

Parce que la formation est un processus qui s'inscrit dans le temps, EFE vous propose d'allier présentiel et distanciel sur ses cycles certifiants BLENDED+.
Un **temps amont pour évaluer vos connaissances**, un **temps aval pour mesurer votre évolution**, **entre les deux, des moments de rencontre**, d'échanges, de travail collaboratif sur une plateforme apprenante !

15 JOURS | 105 heures | **Code 40083**

Paris - Promotion 1
28-29 mars, 16-17 mai, 12-13 juin, **25 juin***, 9 au 11 juillet, 11-13 septembre, 15 au 17 octobre 2018, **25 janvier 2019****
Paris - Promotion 2
9-10 octobre, 14-15 novembre, 11-12 décembre, **17 décembre 2018***, 14 au 16 janvier, 6 au 8 février, 13 au 15 mars, **18 juin 2019****

* CLASSE VIRTUELLE pour le mémoire d'1h de 14h30 à 15h30 (convocation à 14h)

** CLASSE VIRTUELLE pour les retours d'expérience d'1h30 de 11h à 12h30 (convocation à 10h30)

TARIFS
Tarif HT : 7 695 € - repas inclus
Tarif TTC pour les particuliers : 6 150 € - repas inclus

OPTIONS
CP FFP : 990 € HT - Soutenance devant un jury spécialisé
VAE Experts : 5 370 € HT

BESOIN D'AIDE POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS ! 01 44 09 25 08 • infoclient@efe.fr

OPTION CPFFP
RESPONSABLE ÉNERGIE EN ENTREPRISE
Soutenance devant un jury professionnel d'un mémoire à l'issue du cycle. Cycle validé par l'ISQ-OPQF

OPTION VAE EXPERTS
RESPONSABLE ÉNERGIE EN ENTREPRISE
Savez-vous que votre expérience vaut un certificat ?
Faites reconnaître vos compétences grâce à la VAE EXPERTS

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES
1- Étude de recevabilité de la candidature
Inscription : 200 € HT
2- Constitution du dossier de validation et accompagnement personnalisé sur demande
Accompagnement : 1 500 € HT
3- Jury de certification validant tout ou partie des compétences clés
Jury de VAE EXPERTS : 3 670 € HT

La certification obtenue par la VAE EXPERTS est la même que celle obtenue par la formation continue

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre service clients au **01 44 09 25 08**

MODULE 3 Maîtriser ou réduire les consommations d'énergie 5 jours

OBJECTIFS
- Établir le contexte énergétique de l'entreprise, diagnostiquer et anticiper les besoins.
- Mettre en place un Système de Management de l'Énergie (SMEn), et ou un projet de réduction des consommations énergétiques.
- Recourir aux dispositifs d'aides et aux outils de financement des investissements.

PROGRAMME
Piloter un projet d'efficacité énergétique : le schéma directeur énergie
Mettre en place un SMEn
- Identifier les apports et le contenu de l'ISO 50001
- Intégrer les enjeux d'un système de management
- Appliquer la méthodologie et mettre en œuvre le SMEn

Mettre en place un projet de réduction des consommations
- Évaluer les moyens nécessaires à sa réalisation
- Définir les phases clés du projet et les parties prenantes
- Calculer les écarts entre les besoins et les consommations réelles
- Proposer les améliorations par usage et catégories de métiers
- Analyser un rapport d'audit et élaborer un tableau de bord
- Valoriser sa courbe de charge et la faire évoluer
- Mettre en œuvre un plan de mesures et de vérifications (IPMVP)
- Réaliser une évaluation économique de la performance énergétique : calcul des indicateurs économiques
  Exercice d'application : détermination de scénarios efficients dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment tertiaire et calcul des améliorations possibles

Maîtriser les consommations d'énergie à l'échelle du bâtiment
Identifier les enjeux et maîtriser le cadre réglementaire
- Appréhender la consommation énergétique d'un bâtiment
- Identifier les impacts environnementaux de cette consommation
- Maîtriser les réglementations : Réglementation Thermique dans l'Existant (RT Existant), dans le neuf (RT 2012)...

Mener les études énergies bâtiments
- Différencier les catégories de diagnostics pour choisir le plus adapté
- Connaître les fondamentaux d'un audit énergétique
- Les différentes postes de consommation d'énergie
  Étude de cas : analyse commentée du diagnostic énergétique d'un bâtiment afin de déterminer les solutions correctives à apporter

Recourir aux dispositifs de soutien aux économies d'énergie
- Les aides à la réalisation du projet, les dispositifs d'aides au financement, les CEE, les CPE

Exercice d'intersession : pour valider les acquis et préparer la session suivante

MODULE 4 Gérer ses consommations et ses approvisionnements en énergie 4 jours

OBJECTIFS
- Comprendre le fonctionnement des marchés énergétiques.
- Gérer de manière active ses consommations.
- Négocier et suivre ses contrats d'approvisionnement.

PROGRAMME
Comprendre les marchés de l'énergie
Maîtriser les enjeux de la libéralisation des marchés électriques et gaziers
- Le marché de détail : régulation et offres de marché
- La loi NOME et ses impacts

Intégrer les paramètres économiques de fonctionnement du marché
- La formation et la fluctuation des prix en amont du consommateur et la construction du prix final
- Différencier les marchés de gros, de gré à gré, organisés
- Les nouveaux dispositifs du marché de l'énergie : l'effacement et les marchés de capacité
  Étude de cas : analyse commentée des prix sur différents marchés

Acheter l'énergie et négocier ses contrats de gaz et d'électricité
Optimiser un contrat selon différents paramètres
- Analyser les différents tarifs et leurs options
- Comprendre la répartition des coûts entre acheminement et fourniture
- Maîtriser le sens des différentes rubriques : version, tranche horo-tarifaire, puissance, dépassement...
  Exercice d'application : lecture d'une grille tarifaire et exploitation de fichiers
- Identifier les rubriques clés du contrat : règles relatives aux diminutions de puissance, d'écarts entre puissance souscrite et consommée, date d'échéance...

Piloter sa consommation et son contrat
- Analyser un feuillet de gestion récapitulatif du contrat : puissances souscrites sur tous les postes, puissances atteintes, montant annuel des dépassements, puissance réactive facturée
- Suivre ses consommations et sa facturation au travers des équipements disponibles : transformateurs et compteurs
  Exercice d'application : mise en œuvre d'un projet d'achat d'énergie et choix du fournisseur au travers de l'analyse technico économique d'une unité de production d'énergie, type de cogénération

Appréhender les solutions émergentes et leurs apports attendus
- Les réseaux intelligents (smart grids)

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

Classe virtuelle Retours d'expérience :** pour échanger avec l'animateur et vos pairs sur la mise en pratique des nouvelles compétences acquises

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Qu'est-ce qui différencie communication performante et persuasion ?
- Comment obtenir une validation positive ?
- Quelle démarche suivre pour lever les résistances de ses interlocuteurs ?

Gérer ses contrats d'électricité et de gaz

Préparer sa négociation dans une approche technique, économique et contractuelle

La fin des tarifs réglementés de vente d'électricité et de gaz implique pour le consommateur d'énergie de prendre la main sur l'analyse de ses consommations et de ses besoins afin d'optimiser ses contrats d'achats. Cela implique la mise en œuvre de nouvelles méthodologies et pratiques avec les fournisseurs.

OBJECTIFS

- Identifier le contexte et les enjeux de la fin des tarifs réglementés de vente de gaz naturel et d'électricité : réglementation, acteurs, marchés de l'énergie.
- Définir son besoin pour établir un appel d'offres pertinent
- Analyser le contenu des offres pour une négociation efficace et choisir des leviers d'optimisation des coûts complets d'achat d'énergie.

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et économiques des marchés de l'énergie.

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables et techniciens en charge de l'énergie
- Responsables achats et des services généraux
- Responsables juridiques
- Toute personne ayant à gérer des contrats d'énergie dans une entreprise

ANIMATEUR

Fabienne ANSELIN
Ingénieur conseil performance énergétique, CAP 50

MODULES VIDÉO

Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :

- Qui peut signer un contrat ?
- Quelle durée pour mon contrat ?
- Qu'est-ce qu'une clause abusive ?

PROGRAMME

Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier le nouveau contexte et les enjeux des marchés de l'électricité et du gaz

Autodiagnostic : évaluation de ses connaissances sur les marchés de l'énergie

- Faire le point sur le cadre réglementaire
- Identifier les acteurs, les modes d'approvisionnements et les flux
- Décrire les composantes des prix
- Identifier les particularités du marché de l'électricité

Étude de cas : à partir de factures, répartition des coûts pour différents profils de consommateurs de gaz et d'électricité et détection des leviers d'optimisation

Négocier son contrat de fourniture : les étapes et points clés

Identifier ses besoins de consommation et de puissance

- Contrat de gaz : recueil des données historiques de consommation, types de tarifications selon la saisonnalité...
- Contrat d'électricité : recueil des données historiques de consommation, analyse de la courbe de charge, effacement...

Identifier les leviers d'optimisation tarifaire : plafonnement, exonération de taxes spécifiques à l'énergie

Préparer la consultation : définir les critères de consultation et rédiger les principales clauses contractuelles

- La durée d'engagement, les modalités de renégociation du contrat...
- Les services complémentaires
- Les informations à communiquer au fournisseur

Exercice d'application : détermination des éléments de cahier des charges et de clauses contractuelles clés d'un contrat de fourniture d'énergie

Analyser les offres selon des périmètres identiques et choisir l'offre en fonction de ses propres critères

- Identifier le coût total prévisionnel
- Évaluer l'évolution des coûts énergétiques selon les clauses contractuelles

Exercice d'application : à partir d'offres de fournisseurs, établissement d'un tableau comparatif en coût total

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en œuvre une méthodologie afin de négocier vos contrats d'électricité et de gaz en adéquation avec vos besoins mono-site ou multi-sites.

2 JOURS	14 heures	Code 40065	Tarif HT : 1 370 € - repas inclus

Paris	20-21 septembre 2018	**Lyon**	
30-31 mai 2018	4-5 décembre 2018	16-17 mai 2018	20-21 novembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation.
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 2 juillet 2018 ou 9 novembre 2018 ou 31 janvier 2019

Prendre position sur les marchés d'électricité et de gaz

Développer une gestion dynamique de ses approvisionnements

Face à la fin des tarifs régulés d'électricité et de gaz, les consommateurs doivent appréhender plus finement leur approvisionnement en énergie et savoir agir en temps réel afin de ne pas subir de surcoût. Pour cela, il est indispensable de mettre en place un suivi des marchés, de maîtriser les méthodes d'arbitrage et les mécanismes financiers des marchés dérégulés, afin de devenir acteurs de leur fourniture énergétique.

OBJECTIFS

- Maîtriser le fonctionnement physique des marchés et des prix de l'électricité et du gaz
- Appliquer les mécanismes propres aux marchés financiers de l'énergie
- Construire une méthodologie et les outils d'analyse nécessaires à la gestion des approvisionnements

PRÉREQUIS

Connaître le fonctionnement des marchés dérégulés de l'énergie et avoir négocié des approvisionnements en électricité et en gaz ou avoir suivi " Gérer ses contrats d'électricité et de gaz " (code 40065 p.528).

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables énergie
- Directeurs achats
- Responsables des services financiers
- Toute personne impliquée dans la négociation et l'approvirionnement en électricité et en gaz de son entreprise et souhaitant approfondir ses connaissances et sa pratique.

ANIMATEUR

Serge LESCOAT
Associé, Consultant en énergie
INDAR ENERGY

PROGRAMME

Perfectionnement

Faire le point sur les fondamentaux des marchés de l'électricité et du gaz naturel

Analyser les évolutions des marchés

- État des lieux du marché du gaz : gisements, producteurs, modes d'approvisionnement, place du GNL...
- Analyser les évolutions des prix du gaz et les possibilités d'anticipation pour le consommateur
- L'évolution des prix de l'électricité et la structure des marchés européens, les prix régulés et les prix de marché, le cas particulier de la loi Nome

Disposer des outils et méthodes d'analyse pour gérer ses approvisionnements

- Décrypter les composantes des prix aux consommateurs et identifier les leviers de négociation
- Identifier les sources et outils d'analyse des prix et de leur volatilité

Maîtriser les mécanismes de fonctionnement des marchés pour prendre position

- Comparer les bourses actives en Europe et les produits disponibles spot et à terme : EPEX SPOT, APX, OMEL...
- Identifier les principales places de marchés qui servent de référence au marché français
- Utiliser les analyses chartistes
- Analyser les prix et leur volatilité
- Effectuer les arbitrages
- Appréhender les marchés financiers de l'énergie : produits spot/forward, produits dérivés, couverture

Exercice d'application : à partir d'un exemple de consommation et de l'utilisation d'un tableur, gestion active de l'approvisionnement en électricité et analyse des conséquences des décisions prises sur le coût de cet approvisionnement.

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mettre en place une gestion " au jour le jour" de vos contrats et approvisionnements en électricité et en gaz afin de bénéficier des meilleures conditions de marchés.

1 JOUR	7 heures	Code 40091	Tarif HT : 895 € - repas inclus

Paris	21 juin 2018	13 novembre 2018

L'achat d'énergie par les personnes publiques

Organiser ses marchés publics de fourniture d'électricité et de gaz

Les personnes publiques doivent prendre en compte la fin des tarifs réglementés de vente de gaz et d'électricité. Cela implique de s'approvisionner aux prix de marchés et de couvrir au mieux les besoins énergétiques dans un environnement nouveau et concurrentiel.

OBJECTIFS
- Identifier les différentes étapes de la passation des marchés.
- Établir l'estimation de ses besoins et rédiger un cahier des charges.
- Organiser la mise en concurrence des fournisseurs de gaz et d'électricité.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en marchés publics ou avoir suivi " Réglementation et pratique des marchés publics " (code 71090 sur www.efe.fr).

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables juridiques et des achats publics
- Responsables des services techniques et de l'éclairage public
- Toute personne impliquée dans la passation et l'exécution des marchés publics d'achat d'énergie

ANIMATEUR
Patrick LABAYLE-PABET
Avocat à la Cour
RAVETTO ASSOCIÉS

PROGRAMME
Perfectionnement

Mesurer l'impact de la réorganisation du marché de l'énergie
Cerner les fonctions et les acteurs
Identifier les tarifs réglementés et l'ARENH dans le contexte libéralisé
Maîtriser le cadre juridique de l'achat d'énergie
Décrypter les différents textes
Appliquer le droit de la concurrence
- Les risques d'entente et d'abus de position dominante

Déclarer son éligibilité
Structurer son marché
Prendre en compte les spécificités de la fourniture d'énergie
- La variation des prix et de la consommation
- La non-stockabilité de l'électricité

Identifier et recenser ses points de livraison
Créer ou adhérer à un groupement de commandes
Maîtriser les différents contrats
- Pour l'électricité : le contrat d'accès au réseau et le contrat de fourniture / le contrat unique
- Pour le gaz : le contrat des conditions de livraison, le contrat d'accès et le contrat de fourniture / le contrat unique

Intégrer la maîtrise de la demande énergétique et les sources d'énergies renouvelables
Choisir la procédure de commande adéquate
- Accords-cadres / marchés non fractionnés
- Procédure adaptée, négociée ou appel d'offres

Rédiger un cahier des charges pour l'achat d'électricité et de gaz
Étude de cas : analyse commentée de cahiers des charges pour la fourniture d'électricité et pour la fourniture de gaz
Exécuter et suivre le contrat
Prendre en compte l'évolution de sa consommation
Renégocier un contrat avec l'opérateur historique ou un autre fournisseur

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous connaîtrez la règlementation applicable aux marchés d'énergie.

1 JOUR	7 heures	Code 71065	Tarif HT : 890 € - repas inclus
Paris	20 mars 2018		8 novembre 2018

Les marchés du carbone et des GES

BLENDED

Gérer vos obligations vis-à-vis du système d'échange européen

La politique européenne en matière de lutte contre le changement climatique repose notamment sur des mécanismes relevant à la fois d'une logique réglementaire et d'une logique de marché. Dès lors, afin de définir une stratégie pertinente pour son entreprise, il est impératif de maîtriser le dispositif relatif aux quotas d'émission de CO2, ainsi que les mécanismes d'échanges de quotas européens et de crédits d'émission internationaux.

OBJECTIFS
- Maîtriser le contexte réglementaire international, européen et national
- Mettre en œuvre les mécanismes de marchés
- Organiser le recours aux mécanismes de projets MDP et MOC

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et financiers des gaz à effet de serre.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables environnement
- Responsables développement durable
- Responsables financiers et juridiques

ANIMATEUR
Consultant, expert en finance carbone

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Maîtriser le système européen d'échange de quotas d'émission : les règles de fonctionnement actuelles et futures
- Le champ d'application : intégrer les principes définissant les installations visées
- Maîtriser les modalités d'allocation des quotas
- Surveiller et déclarer les émissions
- Vérifier la déclaration : les modalités et les critères de choix des vérificateurs
- Le transfert et la restitution des quotas
- Enregistrer les opérations sur le registre européen et national

Test de connaissances : synthèse des évolutions majeures sur le fonctionnement du système européen

S'approprier les mécanismes de marchés
- Intégrer les possibilités de mise en commun des quotas : cadre réglementaire et juridique
- Échanger les quotas sur un marché de gré à gré
- Échanger les quotas sur les marchés organisés
- Analyser les stratégies et positions possibles sur les marchés
- Les contrats associés aux opérations de vente/achat de quotas EFET, ISDA...

Exercice d'application : définition d'une stratégie de couverture du risque carbone et réalisation des opérations correspondantes à partir d'un exemple concret de détention de quotas

Recourir aux mécanismes de projets MDP et MOC
Intégrer le cadre réglementaire
- Mécanismes de Développement Propre (MDP) et Mise en Œuvre Conjointe (MOC)
- La directive " Linking " permettant l'utilisation des crédits MDP et MOC au titre de la directive quotas

Cerner les principes de fonctionnement
- Identifier les typologies de projets et leurs principales localisations
- Certifier les projets et obtenir les Unités de Réduction Certifiée des Émissions (URCE/CER)
- Les stratégies possibles d'acquisition des CER et les marchés associé

Étude de cas : présentation d'exemples d'investissements dans des projets MDP

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de respecter vos obligations vis-à-vis du système européen d'échange de quotas CO_2 et de tirer parti des mécanismes associés.

1 JOUR	7 heures	Code 40064	Tarif HT : 885 € - repas inclus
Paris	24 mai 2018		21 novembre 2018

Norme ISO 50001

Gérer efficacement sa consommation d'énergie

L'efficacité énergétique permet de diminuer les coûts et de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à toute activité. Destinée à tout organisme, quelle que soit sa taille, la norme ISO 50001 (ou EN 16001) permet de développer une gestion méthodique de l'énergie selon des recommandations de mise en œuvre, et d'améliorer ainsi l'efficacité énergétique.

OBJECTIFS
- Identifier les enjeux d'une démarche de suivi et de réduction des consommations d'énergie
- Mettre en œuvre les outils nécessaires à un système de management de l'énergie
- Piloter un système de management de l'énergie au travers des actions d'amélioration et d'un reporting efficace

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur les enjeux technico-économiques de l'efficacité énergétique pour un organisme.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables énergie, environnement, qualité
- Ingénieur et responsables techniques, exploitation, maintenance
- Toute personne associée à la gestion et à l'administration d'une organisation impliquée dans un projet d'efficacité énergétique

ANIMATEUR
Vincent VANEL
Direction éco-innovation
GREENATION

PROGRAMME
Initiation

Définir les enjeux d'une démarche de réduction et de suivi des consommations d'énergie

Maîtriser le contexte réglementaire énergie/climat
- Les directives européennes, la loi POPE, les lois Grenelle 1 et 2

Intégrer les notions techniques
- Recenser les énergies selon leurs types d'utilisation et leurs coûts
- Définir l'efficacité énergétique et appréhender les smart grids

Manager l'énergie à travers le référentiel ISO 50001

Maîtriser les enjeux et objectifs du système de management
- Définir et respecter les exigences de la politique "énergie" de l'organisme
- Identifier les outils de l'analyse énergétique
- Réaliser le diagnostic et l'analyse énergétique des installations et des équipements : les postes d'usages
- Définir et mettre en place les indicateurs de suivi des performance

Identifier les actions prioritaires et les axes d'amélioration
- Construire les plans d'action
- Définir les investissements nécessaires et possibles pour réduire les coûts

Étude de cas : présentation commentée d'actions d'économies d'énergie mises en œuvre

Mettre en œuvre un système de management
- Définir et impliquer les acteurs internes à associer à la démarche
- Diffuser et exploiter les informations nécessaires à l'évaluation et au contrôle
- Définir des actions prioritaires sur les installations, les équipements, les pratiques...
- Mettre en œuvre et faire vivre les plans d'action
- Élaborer la revue de direction

Mesure et reporting des actions mises en œuvre
- Suivre le protocole IPMVP - GTB/ GTC
- Valider l'atteinte des objectifs fixés
- Intégrer des données énergie/climat au Global Reporting Initiative (GRI)

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous disposerez de la méthodologie et des outils nécessaires à la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie.

2 JOURS	14 heures	Code 40088	Tarif HT : 1 370 € - repas inclus
Paris	4-5 avril 2018	25-26 septembre 2018	

Audit énergétique des entreprises

Piloter les différentes phases de l'audit pour assurer votre conformité réglementaire

Prévu par la directive européenne relative à l'efficacité énergétique et transposé dans le cadre la loi DDADUE, l'audit énergétique réglementaire a pour vocation d'identifier les gisements d'économie pouvant permettre de réduire de 30 à 50% la consommation d'énergie d'une activité tertiaire ou industrielle. Le respect des modalités définies par les décrets et arrêtés est impératif afin d'assurer la conformité réglementaire de l'audit mais aussi sa réussite.

OBJECTIFS
- Maîtriser le cadre réglementaire de l'audit énergétique
- Mettre en œuvre les points clés de l'audit : périmètre et méthodologie
- Concevoir le rapport d'audit et organiser les actions à mettre en œuvre

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en matière de gestion technique d'un site tertiaire et/ou industriel.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs techniques, énergie et fluides
- Responsables exploitation, maintenance
- Responsables environnement, QSE

ANIMATEUR
Xavier DELAPORTE
Consultant en efficience énergétique
EFFIGREEN CONSULTING

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser le dispositif réglementaire de l'audit énergétique

Intégrer le cadre réglementaire et les enjeux sur la consommation d'énergie
- Faire le point sur la directive relative à l'efficacité énergétique, la loi DDADUE et ses textes d'application
- Connaître les sanctions applicables en cas de non-respect de la réglementation

Respecter les modalités de réalisation de l'audit
- Intégrer le périmètre de l'audit
- Identifier les modalités d'exemptions et les documents à transmettre
- Respecter les modalités relatives à l'auditeur interne ou externe

Maîtriser les points clés des normes NF EN 16247 pour la réalisation de l'audit
- Intégrer les principes et articulations des normes NF EN 16247-1, NF EN 16247-2 et NF EN 16247-3
- Définir les informations nécessaires à collecter et les interlocuteurs
- Intégrer les objectifs des visites de terrain et les outils
- Réaliser les analyses préalables et détaillées
- Maîtriser l'enjeu de la communication interne dans la bonne réussite de l'audit

Exercice d'application : définition du plan d'un dossier d'audit et identification des pièges à éviter

Transmettre le rapport de l'audit à l'administration
- Identifier l'administration concernée et les documents à fournir
- Rédiger le rapport d'audit
- Communiquer la synthèse du rapport d'audit

Exercice d'application : analyse commentée d'un rapport d'audit et exemple d'utilisation d'un outil logiciel

Exploiter les données de l'audit
- Identifier les actions prioritaires sur la base des gisements d'économie d'énergie identifiés
- Préconiser les investissements à réaliser

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation vous serez en mesure d'assurer la conformité réglementaire de votre organisme en matière d'audit énergétique en pilotant les différentes phases de sa réalisation à la transmission du rapport final à l'administration.

2 JOURS	14 heures	Code 40102	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	25-26 juin 2018	26-27 novembre 2018	

Efficacité énergétique d'un site industriel

Identifier et mettre en œuvre les solutions adaptées

Obligations réglementaires, tension sur les prix des énergies, nouvelle donne imposée par la fin des tarifs réglementés d'électricité et de gaz : la maîtrise des consommations d'énergie constitue, plus que jamais, un enjeu compétitif fort. Toutefois la mise en œuvre de solutions d'efficacité énergétique n'est pas neutre d'un point de vue technologique et devra se faire dans le respect des caractéristiques du site et de son processus industriel.

OBJECTIFS
- Maîtriser les enjeux et le cadre réglementaire en matière d'efficacité énergétique dans l'industrie
- Établir l'état de la consommation énergétique du site pour l'ensemble de ses postes
- Identifier les sources d'économie d'énergie et définir les solutions d'efficacité énergétique à mettre en place.

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances de base en matière de gestion technique d'un site industriel.

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs techniques, énergie et fluides
- Responsables exploitation, maintenance
- Responsables QSE, environnement

ANIMATEUR
Éric CAVERNE
Directeur, Expert conseil en énergie
AGGEE

PROGRAMME
Perfectionnement

Maîtriser le cadre réglementaire en matière d'efficacité énergétique
- Le cadre réglementaire national : l'audit énergétique obligatoire, les réglementations thermiques RT 2012, RT existant...
- Faire le point sur les référentiels, les normes et les opportunités de mise en place d'un système de management énergétique SMé : ISO 50001...

Piloter l'efficacité énergétique d'un site industriel

Auditer la consommation d'énergie au regard de l'activité du site
- Recenser les postes de consommation associés au bâtiment
- Identifier les consommations liées aux équipements de process
- Analyser la facture et le(s) contrat(s) d'approvisionnement

Exercice d'application : à partir de données d'un site industriel, identification des surconsommations d'énergie à partir de données d'un site industriel

Exploiter les données collectées et identifier les solutions performantes
- Identifier les solutions d'amélioration des consommations liées au bâtiment
- Recenser les technologies de process performants
- Agir sur la mesure, le contrôle et le pilotage des consommations
- Identifier et hiérarchiser les solutions à mettre en œuvre selon les critères technico-économiques et la stratégie de l'entreprise
- Appréhender les opportunités et conditions de mise en œuvre d'une solution de production d'énergie renouvelable

Exercice d'application : détermination des solutions d'amélioration de l'efficacité énergétique adaptées après l'analyse des données d'un site industriel

Financer les investissements d'efficacité énergétique
- Chiffrer le coût des solution performantes identifiées
- Calculer les retours sur investissement
- Trouver les financements et les montages les plus adaptés : des contrats de performances énergétiques (CPE) aux certificats d'économie d'énergie (CEE)

Exercice d'application : détermination du montage financier adapté à un investissement d'efficacité énergétique

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation vous serez à même de mettre en place une démarche d'efficacité énergétique sur un site, de l'audit des consommations à la préconisation des solutions visant à améliorer la performance énergétique du site.

2 JOURS	14 heures	Code 40101	Tarif HT : 1 395 € - repas inclus
Paris	27-28 juin 2018	10-11 décembre 2018	

Produire de l'énergie à partir de biogaz

BLENDED

Concevoir son installation de méthanisation et de valorisation de biogaz

Les nouvelles orientations de la politique nationale en matière de déchets favorisant recyclage et valorisation d'une part, et les objectifs de consommation d'énergie d'origine renouvelable d'autre part, tendent à soutenir le développement de cette filière. Toutefois, la réussite des projets de méthanisation et de valorisation du biogaz nécessite autant la bonne coordination des différents acteurs impliqués, que le respect des paramètres techniques et économiques clés.

OBJECTIFS
- Identifier les caractéristiques du montage et du pilotage de projets de méthanisation
- Appliquer les critères technico-économiques d'une installation de méthanisation
- Développer et dimensionner la solution de valorisation du biogaz produit

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur les enjeux technico-économiques de la production de biogaz.

PUBLIC CONCERNÉ
- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Ingénieurs et techniciens porteurs de projets
- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études

ANIMATEURS
Vincent VANEL
Direction éco-innovation
GREENATION

Cyril LEJEUNE
Responsable international gaz / biogaz
ENERIA

PROGRAMME
Expertise

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Intégrer les enjeux et les principes de la méthanisation

Le principe de la digestion anaérobie
- Les différentes catégories de déchets et le processus biologique de la méthanisation
- Identifier les différents types de procédés de méthanisation et leurs caractéristiques
- La production de digestats et de biométhane

Concevoir une installation de méthanisation
- Identifier les différents acteurs et leurs modes d'intervention
- Maîtriser les étapes clés de montage d'un projet
- Appliquer la procédure administrative et communiquer localement
- Assurer la conformité règlementaire de l'installation
- Définir l'équilibre économique et financier de l'installation
- Identifier les principaux paramètres d'exploitation à surveiller pour assurer les performances attendues

Étude de cas : analyse commentée d'une proposition technique et identification des points faibles à corriger

Produire de l'énergie à partir du biogaz

Définir et dimensionner l'installation
- Comparer les solutions disponibles et leurs principes de fonctionnement
- Produire de la chaleur, de l'électricité ou cogénération
- Dimensionner l'installation : les paramètres techniques
- Intégrer le tarif d'achat de l'électricité produite et ses incidences techniques sur la production de chaleur

Exercice d'application : dimensionnement d'une installation de cogénération

Sécuriser les étapes administratives et règlementaires
- Maîtriser les étapes clés et les délais : autorisation, déclaration, enregistrement de l'installation, raccordement au réseau électrique...
- Vendre l'électricité produite

Identifier les autres solutions de valorisation du biogaz
- Injecter le biogaz sur le réseau de gaz naturel
- Valoriser le biogaz en carburant

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de suivre la bonne réalisation d'une installation de méthanisation et de valider la solution de valorisation énergétique du biogaz.

2 JOURS	14 heures	Code 40080	Tarif HT : 1 460 € - repas inclus
Paris	19-20 mars 2018	11-12 octobre 2018	

Le cadre réglementaire des énergies renouvelables

Préparer le montage de son projet en toute sécurité juridique

Les objectifs nationaux de renforcement de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique visés par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, et les objectifs européens à l'horizon 2020 et 2030, créent de nombreuses opportunités d'investissements dans ces filières. Mais pour s'assurer de l'aboutissement d'un projet, il est impératif de se préserver de tout risque administratif et juridique en maîtrisant le cadre réglementaire.

OBJECTIFS
- Maîtriser le cadre réglementaire des filières renouvelables
- Appliquer les différentes étapes et les délais administratifs
- Développer les bonnes pratiques afin de prévenir les risques juridiques

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques du montage de projets de production d'énergie renouvelable.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables énergie
- Responsables de projets et chargés de missions énergies renouvelables
- Acteurs du financement des projets portant sur les énergies renouvelables

ANIMATEURS
Carl ENCKELL
Avocat Associé
SELARL ENCKELL AVOCATS

Mounir MEDDEB
Avocat à la Cour
ENERGIE-LEGAL

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner le cadre européen et national de développement des filières énergies renouvelables

Le cadre européen
- Les objectifs de développement des principales filières
- La directive relative à la promotion de l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables et paquet énergie-climat 2030

Le cadre national
- Les dispositifs actuels de soutien et leur devenir
- Les dispositifs fiscaux et financiers de soutien
- La nouvelle donne de la loi de transition énergétique pour la croissance verte

Maîtriser le cadre réglementaire et administratif

Réviser les documents de planification

Obtenir l'autorisation environnementale
- Obtenir l'autorisation d'exploiter ou de déclarer l'installation
- Bâtir l'étude d'impact
- Conduire l'enquête publique

Exercice d'application : identification des pièces pertinentes à fournir selon la typologie des installations de production d'énergie renouvelable

Obtenir les titres électriques
- Effectuer la demande de raccordement aux réseaux électriques
- Comprendre les mécanismes et les étapes du raccordement
- L'autorisation d'exploitation et les installations réputées autorisées
- Le bénéfice de l'obligation d'achat et la signature du contrat d'achat
- Participer à un appel d'offres
- Le dispositif de complément de rémunération
- Vente sur le marché : modalités, risques, rôle des agrégateurs
- L'autoconsommation : conditions et structuration d'un projet
- Financement des projets d'énergies renouvelables

Examiner les modalités et les tarifs d'achat

Exercice d'application : audit des documents fournis et identification des compléments et rectifications nécessaires dans le cadre d'une installation bénéficiant du complément de rémunération

Cerner les enjeux juridiques

Identifier les différentes formes juridiques pour l'exploitation de l'installation

Prévenir les risques contentieux
- Sur l'étude d'impact
- Sur les règles d'urbanisme
- Sur le raccordement aux réseaux électriques

Étude de cas : analyse de différents cas de jurisprudence ayant conduit à un refus (permis de construire, autorisation ICPE, autorisation environnementale)

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser le cadre juridique et réglementaire du développement d'un projet de production d'énergie à partir de sources renouvelables.

2 JOURS	14 heures	Code 40068	Tarif HT : 1 370 € - repas inclus
Paris	26-27 juin 2018	22-23 novembre 2018	

ENVIE D'UN FOCUS EXPERT ? CHOISISSEZ LA ½ JOURNÉE ! 4 H

Obtenir les autorisations nécessaires à une installation d'EnR

OBJECTIFS
- Définir le régime d'autorisation nécessaire à la construction de l'installation selon la nature de l'énergie renouvelable.
- Respecter le contenu et les étapes clés des différentes autorisations.
- Analyser les spécificités de la réglementation électrique et les contraintes de raccordement au réseau.

PRÉREQUIS
Connaître les enjeux techniques et réglementaires du développement de projet de production d'énergie renouvelable.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables de projet et chargés de mission énergies renouvelables
- Responsables juridiques et juristes

ANIMATEUR
Carl ENCKELL
Avocat Associé
SELARL ENCKELL AVOCATS

PROGRAMME
Perfectionnement

Identifier les autorisations préalables à la construction et à la mise en service
- Définir les autorisations nécessaires selon la nature de l'installation : parc éolien, centrale photovoltaïque, biomasse, hydroélectrique
- Identifier les procédures et contenus des différentes autorisations : le permis de construire, l'autorisation ICPE et loi sur l'eau, l'autorisation unique
- Intégrer les enjeux de l'étude d'impact et de l'enquête publique

Exercice d'application : détermination des autorisations nécessaires et des points de vigilance à avoir pour différents types de projets de production d'énergie renouvelable

Définir les procédures relevant de la réglementation électrique
- Obtenir l'autorisation d'exploiter
- Effectuer la demande de raccordement au réseau : les types de raccordements, les étapes de la demande, les délais et les coûts
- Identifier les autres documents relatifs à l'accès au réseau

Étude de cas : analyse commentée de contentieux de raccordement au réseau et identification des recours possibles

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de mener à bien les démarches administratives afin de pouvoir construire et exploiter votre installation de production d'énergie renouvelable.

½ JOURNÉE	4 heures	Code 40115	Tarif HT : 425 €
Paris	24 mai 2018 (9h-13h)	8 octobre 2018 (14h-18h)	

Chargé de mission développement durable

Construire et piloter sa démarche

Face à la pression réglementaire, médiatique ou commerciale, les entreprises inscrivent de plus en plus leur développement dans une logique de durabilité sociale et environnementale et plus seulement financière. Pour y parvenir, le responsable de cette démarche doit impérativement identifier et mettre en œuvre les méthodologies et les outils adaptés à son organisation et à son activité.

OBJECTIFS
- Identifier les enjeux et les opportunités du développement durable pour son entreprise
- Mettre en œuvre les étapes et les outils de la démarche
- Gérer la communication en interne et en externe sur les actions engagées

PRÉREQUIS
Avoir des connaissances générales sur les enjeux du développement durable pour une organisation.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables développement durable
- Responsables environnement et sécurité
- Responsables qualité et ressources humaines

ANIMATEUR
Katiuscia BELLOTTI
Experte en performance environnementale et sociétale
HORIZON 2025

MODULES VIDÉO
Pour aller plus loin, suivez ces micro-learnings :
- Qu'est-ce qui différencie communication performante et persuasion ?
- Comment obtenir une validation positive ?
- Comment communiquer efficacement en mode projet ?

PROGRAMME
Initiation

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Cerner les enjeux et les opportunités du développement durable pour l'entreprise

Autodiagnostic : positionnement de son organisation sur la mise en œuvre des principes du développement durable et comparaison avec une base de données

Analyser le rôle du chargé de mission développement durable
- Comprendre les challenges de la mission et clarifier les responsabilités
- Construire et animer un réseau
- Favoriser et accompagner les changements

Identifier les étapes et les outils de mise en œuvre de la démarche

Initier la démarche
- Cerner la réglementation et les textes internationaux : loi NRE, principes OCDE...
- Découvrir les référentiels du développement durable : SD 21000, GRI
- Analyser les attentes des parties prenantes
- Faire le lien entre les actions et la performance économique de l'organisation
- Définir les objectifs de développement durable

Étude de cas : présentation de diagnostics développement durable et analyse des priorités d'action qui ont été proposées

Mettre en œuvre la conduite de la démarche
- Identifier les acteurs internes concernés
- Intégrer les moyens et ressources nécessaires
- Mettre en place des indicateurs

Partage d'expériences : échange sur les conditions de mise en œuvre du développement durable

Communiquer sur les indicateurs et sur les actions engagées

Identifier les objectifs d'une communication interne et externe

Concevoir le rapport de développement durable

Étude de cas : présentation et analyse commentée de documents issus de démarches conduites par des entreprises

Plan d'action personnel : identification des actions prioritaires à mettre en œuvre dès le retour en situation professionnelle

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de définir, de mettre en œuvre et de suivre les actions clés permettant à votre entreprise de poursuivre son activité selon les fondements du développement durable.

3 JOURS	21 heures	Code 40045	Tarif HT : 1 865 € - repas inclus
Paris	11 au 13 juin 2018		7 au 9 novembre 2018

OPTION **CLASSE VIRTUELLE** pour les retours d'expérience post-formation.
Tarif HT : 120 € / Durée : 90 mn, de 11h00 à 12h30
Dates : 21 septembre 2018 ou 11 janvier 2019

Achats et marchés publics responsables

Intégrer le développement durable dans ses marchés

L'ordonnance marchés publics de 2015 et le décret du 25 mars 2016 consacrent les achats socioresponsables : cycle de vie du produit, label... Ces dispositions permettent de traduire ces préoccupations et de réaliser ainsi des achats respectueux de l'environnement, éthiques et économiques.

OBJECTIFS
- Définir le cadre et les acteurs du développement durable. Identifier les notions et les enjeux du développement durable.
- Insérer les objectifs de développement durable dans ses marchés publics à tous les stades de la procédure.

PRÉREQUIS
Connaître les règles des marchés publics ou avoir suivi " L'indispensable des marchés publics " (code 71168 sur www.efe.fr).

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeurs des cellules achats/marchés
- Acheteurs publics
- Toute personne impliquée dans le processus d'achat public

ANIMATEUR
Samuel RETHORÉ
Expert en qualité des achats et développement durable

PROGRAMME
Perfectionnement

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Identifier les objectifs du developement durable dans les marchés publics

Définir la notion

Maîtriser le cadre national du développement durable

Identifier les sources disponibles
- Les textes à connaître
- Le plan national d'action
- Les différents guides

Définir les acteurs du développement durable
- L'administration : un secteur éthique et eco-responsable
- Le rôle des entreprises
- Le groupement permanent d'études des marchés " développement durable, environnement " (GPEM/DDEN)
- L'ADEME

Exercice d'application : trouver les bons outils et savoir utiliser les instruments de manière pertinente afin de maîtriser les enjeux du développement durable

Réussir l'insertion des notions d'éco et socio-responsabilité dans les marchés publics

Définir ses besoins

Maîtriser la rédaction du cahier des charges
- Les obligations contractuelles
- Les écolabels
- La position du juge administratif

Rédiger un appel d'offres en tenant compte du développement durable
- L'ouverture aux partenaires
- Les moyens de favoriser les PME
- Le contrôle des capacités de l'entreprise
- La réservation des marchés à certaines entreprises

Sélectionner les candidats en fonction des considérants du développement durable
- Le critère de performance
- Le droit de préférence à équivalence d'offres
- La sélection d'offres anormalement basses
- Les variantes écologiques
- Les offres inacceptables
- Les risques de discrimination

Exercice d'application : rédaction d'un cahier des charges tenant compte des objectifs de développement durable

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER
À l'issue de cette formation, vous connaîtrez toutes les astuces pour rédiger votre cahier des charges, en tenant compte des objectifs de développement durable.

2 JOURS	14 heures	Code 71108	Tarif HT : 1 450 € - repas inclus
Paris	7-8 juin 2018		12-13 novembre 2018

Risques psychosociaux et bien-être au travail

Diagnostic, suivi des RPS et promotion de la qualité de vie au travail

L'amélioration des conditions de travail des collaborateurs doit être une préoccupation constante de l'entreprise, car des salariés bien dans leur peau contribuent à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité. Pour cela, il convient de mettre en place des mécanismes qui permettent de détecter les signes de souffrance au travail et d'impliquer l'ensemble des acteurs dans une démarche de prévention des risques psychosociaux et de promotion de la qualité de vie au travail.

OBJECTIFS

- Mesurer les enjeux de la prévention des risques psychosociaux au travail.
- Construire des indicateurs d'alerte et mettre en place des actions de prévention.
- Développer des actions favorables à la qualité de vie au travail.

Retrouvez le programme complet p. 86

PROGRAMME *Perfectionnement*

Quiz amont : pour tester son niveau de connaissances

Comprendre les risques psychosociaux

Cerner les enjeux de la prévention des risques psychosociaux

Mise en situation : analyse des mécanismes du stress au travail

Mise en situation : vidéo d'une situation sous contrainte et travail individuel puis débriefing collectif

Repérer les facteurs de risques liés au travail : modèle ANACT

Les tensions du côté des contraintes de travail, des changements de travail, des valeurs et des exigences du salarié et des relations et des comportements

Prévenir les risques psychosociaux

Partage d'expériences : synthèse avec les participants en fonction de leur environnement

Quiz aval : pour valider les acquis de la formation et formaliser sa progression

COMPÉTENCES MÉTIER

À l'issue de cette formation, vous serez capable de participer à des actions de prévention du stress, de mettre en place des actions en lien avec la qualité de vie au travail et de prévenir les risques psychosociaux.

2 JOURS	14 heures	Code 10074	Tarif HT : 1 340 € - repas inclus
Paris	22-23 mai 2018	6-7 décembre 2018	

Management intergénérationnel

Donner du sens et fédérer les générations autour de buts communs

Dans 10 ans, les digital natives représenteront 75% de la population active. La génération Y révolutionne d'ores et déjà la vie en entreprise en remettant en cause tant les pratiques managériales que la place du travail dans leurs priorités. Face à eux, des salariés en milieu ou fin de carrière, attachés à des valeurs fortes et à des pratiques éprouvées. Réussir à manager des équipes intergénérationnelles, trouver les leviers pour la mise en place d'un effort commun, sont des enjeux clés pour tout manager.

OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques des différentes générations présentes dans son équipe.
- Favoriser la collaboration et les synergies intergénérationnelles.
- Adapter son management aux générations présentes dans son équipe.

Retrouvez le programme complet sur www.efe.fr

PROGRAMME *Initiation*

Découvrir les générations en entreprise : baby boomers, X, Yers & digital natives

Jeu pédagogique : les représentations d'une génération à propos d'une autre génération

Intégrer une dimension intergénérationnelle dans son management

Exercice d'application : cartographie générationnelle de son équipe

Adapter son management à la culture numérique des Yers et des Digital natives

Exercice d'application : les impacts de la culture numérique sur le management

Manager au quotidien une équipe intergénérationnelle

Jeu de rôles : gestion d'un conflit intergénérationnel

Développer les synergies au sein d'une équipe intergénérationnelle

Étude de cas : analyse d'un projet de mentoring inversé, les avantages et les freins à sa mise en place

Jeu de rôles : résolution d'un problème individuellement puis en équipe

COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue de cette formation, vous saurez comment fédérer votre équipe en valorisant les points forts de chacun et en adaptant votre management à vos collaborateurs.

2 JOURS	14 heures	Code 51093	Tarif HT : 1 325 € - repas inclus	
Paris	22-23 mars 2018	27-28 juin 2018	8-9 octobre 2018	

Manager en incarnant des valeurs et une vision

Développer un management porteur de sens

Tout manager expérimenté a déjà eu l'occasion de se former et d'asseoir ses compétences. Pourtant, prendre le temps de faire le point, de clarifier ses fonctions et de développer sa vision lui permet de revaloriser ses responsabilités. Être porteur de sens, favoriser l'autonomie de ses collaborateurs et connaître ses points forts permettent d'aller vers plus de performance.

OBJECTIFS

- Découvrir les compétences du méta-leader.
- Acquérir des outils pour prendre du recul, diriger en incarnant une vision et donner du sens.
- Éprouver ses pratiques managériales.

Retrouvez le programme complet sur www.efe.fr

PROGRAMME *Perfectionnement*

Développer une vision en dépassant le syndrome " surcharge - manque de contrôle "

Partage d'expériences : les situations vécues

Exercice d'application : initiation aux techniques de mindfulness appliquées à la conduite des affaires et des hommes

Exercice d'application : création d'une vision stratégique

Incarner sens, vision et valeurs pour donner une direction à ses équipes

Exercice d'application : traduction de la vision stratégique en comportements et actions concrètes

Exercice d'application : mindmapping de synthèse de l'identité, des attitudes, des comportements du méta-leader ; identification, appropriation, ajustements et intégration du modèle

Plan d'action personnel : détermination de ses axes de perfectionnement et construction de son plan d'action

COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue de cette formation, vous serez capable de vous appuyer sur vos points d'excellence et votre leadership pour être porteur de sens dans vos pratiques managériales

2 JOURS	14 heures	Code 51068	Tarif HT : 1 350 € - repas inclus	
Paris	17-18 mai 2018	20-21 septembre 2018	22-23 novembre 2018	

PARTENARIAT

EFE INSAVALOR

Fortes de leurs expériences respectives pour apporter aux entreprises le savoir-faire opérationnel dont elles ont besoin, **INSAVALOR** et **EFE** s'associent en 2018 pour compléter leurs offres.

L'INSA de Lyon, situé sur le Campus LyonTech la Doua à Villeurbanne, est l'une des plus grandes écoles d'ingénieurs françaises en 5 ans. Chaque année, elle délivre près de 1 400 diplômes dont plus de 1 000 ingénieurs, 140 thèses, 250 masters, 85 mastères spécialisés. L'INSA Lyon, c'est plus de 1 000 collaborateurs dont **730** enseignants-chercheurs. Avec ses 23 laboratoires de recherche, l'école possède une envergure scientifique internationalement reconnue et constitue l'un des plus puissants complexes français de recherche positionné en réponse à des enjeux sociaux-économiques.

Créée en 1988, **INSAVALOR est la filiale de Recherche & Développement, Valorisation et de Formation Continue de l'INSA Lyon**. Promoteur actif de la recherche de l'INSA Lyon, INSAVALOR favorise les relations entre les laboratoires et les entreprises en quête de solutions technologiques, de compétences et de formation pour leurs projets innovants.

INSAVALOR, c'est une offre globale aux entreprises qui répond à cinq enjeux sociétaux : énergie pour un Développement Durable - environnement : milieux naturels, industriels et urbains - transport : structures, infrastructures et mobilités - information et société numérique - santé globale et bioingénierie. **L'offre de formation continue est fortement basée sur la recherche et l'innovation** et s'appuie sur l'expertise et les savoir-faire de l'INSA Lyon et d'un réseau de partenaires.

INSAVALOR est certifiée ISO 9001 pour son activité de formation continue

INSAVALOR propose :

- 400 formations inter-entreprises de courte durée ciblées,
- des formations intra-entreprises,
- des actions sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques de l'entreprise,
- des actions diplômantes et certifiantes : Manager de Projet Industriel (Titre RNCP Niveau II), 6 certificats professionnels FFP,
- des formations " Advanced R&D Training "
- des préparations aux certifications professionnelles : COFREND, CAMARI, ACQPA, CEFRACOR/CFPC, ASNT…
- de l'ingénierie pédagogique et du transfert de compétences à l'international
- des formations réalisables dans le cadre de VAE/CPF/CPI
- des modules de formation à distance,
- un dispositif d'accueil individualisé,
- une méthodologie d'ingénierie et d'appui pédagogique,
- la possibilité d'intervention sur mesure ou intra-entreprise sur l'ensemble de l'offre.

INSAVALOR, la passerelle entre la recherche et les entreprises

INSAVALOR est certifié ISO 9001 pour son activité formation

www.insavalor.fr

L'offre de formation continue est fortement basée sur la recherche et l'innovation : les champs d'intervention d'INSAVALOR s'appuient sur l'expertise et les savoir-faire de l'INSA de Lyon et d'un réseau de partenaires afin de développer une offre large d'actions de formation dans tous les domaines des sciences de l'ingénieur.

Valorisation des déchets

Matières premières et énergie

OBJECTIFS
- Concevoir et évaluer un projet d'utilisation de déchets comme combustible ou matière première secondaire

PRÉREQUIS
Connaissances équivalentes au niveau 1er cycle de l'enseignement supérieur scientifique et technique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsable environnement dans l'industrie, un syndicat professionnel ou un centre technique supérieur scientifique et technique
- Cadres du BTP
- Exploitant d'installation de valorisation de déchets

ANIMATEUR
Jacques MEHU
Expert de POLDEN-INSAVALOR, du CSTB
et de l'INSA de Lyon (URGC)

PROGRAMME *Perfectionnement*

- Échéances règlementaires et perspectives dans le domaine des déchets et des produits de construction
- La 3ème exigence de la Directive Produits de Construction : hygiène, santé et environnement
- Classification et typologie des grands gisements de déchets
- État des besoins en matériaux dans le BTP
- Identification de MPS potentielles
- Retour d'expérience de l'élaboration de matériaux innovants à base de MPS
- Les outils d'évaluation environnementale et sanitaire
- Le bilan de l'évaluation au moyen de l'analyse multicritère au sens

2 JOURS	14 heures	Code 01003	Tarif HT : 1 088 € - repas inclus
Villeurbanne	Dates : nous consulter		

Santé et environnement

Évaluation des filières de traitement de déchets

OBJECTIFS
- Améliorer sa compréhension des données d'écotoxicologie.
- Valoriser ses données environnementales.
- Valider l'efficacité des procédés de traitement de sols de façon innovante.
- Découvrir les méthodes d'évaluation de l'écocompatibilité de valorisation de déchets en scénario.
- Faire le point sur l'évaluation des risques sanitaires liés aux déchets.

PRÉREQUIS
Connaissances équivalentes au niveau 1er cycle de l'enseignement supérieur scientifique et technique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Consultants en environnement
- Professionnels du déchet

ANIMATEUR
Christine BAZIN
Expert de POLDEN-INSAVALOR

PROGRAMME *Perfectionnement*

Point règlementaire sur l'évaluation des risques liés aux déchets pour la santé et l'environnement
- Écotoxicologie
- Présentation des principes fondamentaux
- Les données écotoxicologiques : outils de gestion environnementale

Exemples d'application

Écocompatibilité des déchets en scénario
- Présentation du concept

Étude de cas concrets

Évaluation sanitaire
- Rappel des mécanismes d'action des toxiques
- Évaluation des risques sanitaires des ICPE : cas des usines d'incinération
- Évaluation des risques sanitaires des sites et sols pollués

1 JOUR	7 heures	Code 01004	Tarif HT : 554 € - repas inclus
Villeurbanne	20 novembre 2018		

Sécurité des équipements de travail

Matières premières et énergie

OBJECTIFS
- Mettre en œuvre la directive machine : équipements et installations neuves ou d'occasion, analyses de risques et audits.
- Étudier toutes les possibilités techniques et/ou opérationnelles.

PRÉREQUIS
Avoir une expérience professionnelle.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et techniciens des services études, méthodes, maintenance, SAV, qualité, fabrication
- Chefs de projet

ANIMATEUR
Gilles MARTIGNONI
Consultant Ingénierie et méthodes de maintenance

PROGRAMME *Perfectionnement*

Les obligations réglementaires
- Les directives et décrets
- Les prescriptions techniques

Les normes
- Conception
- Évaluation et estimation du risque
- Composants de SÉCURITÉ

Les EPI
Principes d'analyse de risques
- Les directives et décrets
- Méthode AMDEC
- Méthode IDAR

Les inspections périodiques obligatoires
- Conception et mise en œuvre des modifications

2 JOURS	14 heures	Code 01005	Tarif HT : 1 078 € - repas inclus
Villeurbanne	20-21 novembre 2018		

A.P.R. : analyse préliminaire des risques

Évaluation des filières de traitement de déchets

OBJECTIFS
- Maîtriser une méthodologie et des outils performants d'analyse de risques préliminaires.
- Identifier tous les risques aux postes de travail, les hiérarchiser et proposer des actions correctives ou préventives.
- Être capable de faire évoluer un cahier des charges clients comportant des risques en intervention.
- Rédiger le Document Unique.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables en hygiène sécurité, cadres et ingénieurs, techniciens chargés de rédiger ou de participer à la rédaction de plan de prévention

ANIMATEUR
Jean-Marc PILLOT
Consultant Qualité - Sécurité - Environnement

PROGRAMME *Initiation*

Présentation de la méthodologie A.P.R.
- Pourquoi une méthode et quels intérêts
- Domaines concernés
- Les sept étapes de la méthode

Exposé de chaque étape en détail avec les outils correspondants
- Constitution du groupe de travail
- Formulation du constat et des objectifs
- Identification des risques
- Hiérarchisation des risques
- Analyse détaillée des risques
- Actions préventives et correctives
- Négociation client et prise de décision sur les risques

Réglementation
- Directive européenne (89/391/CEE)
- Code du travail (articles L. 230-2 et R. 230-1)
- Décret d'application (2001-1016 du 5/11/01)

A.P.R., document unique, plan d'action
Étude de cas : travail en sous-groupes sur des cas réels d'entreprise apportés par les participants et/ou l'animateur
Exercice d'application : rédaction des analyses de risques aux postes de travail - Document unique
Débriefing avec les participants

2 JOURS	14 heures	Code 01006	Tarif HT : 1 078 € - repas inclus
Villeurbanne	13-14 juin 2018		

L'offre de formation continue est fortement basée sur la recherche et l'innovation : les champs d'intervention d'INSAVALOR s'appuient sur l'expertise et les savoir-faire de l'INSA de Lyon et d'un réseau de partenaires afin de développer une offre large d'actions de formation dans tous les domaines des sciences de l'ingénieur.

Thermique du bâtiment

OBJECTIFS
- Acquérir ou actualiser vos connaissances sur la théorie, les technologies et les outils relatifs aux calculs des consommations énergétiques des bâtiments et les technologies permettant de réaliser des économies et d'améliorer le confort thermique.

PRÉREQUIS
Niveau BAC scientifique ou technique.

PUBLIC CONCERNÉ
- Techniciens ou ingénieurs de bureaux d'études
- Maîtres d'ouvrage

ANIMATEUR
Joseph VIRGONE
Enseignant des GCU/INSA
Enseignant de l'IUT de Génie civil
UNIVERSITÉ LYON 1
Architecte et professionnel de bureau d'étude

PROGRAMME *Perfectionnement*

Bases théoriques de transfert de chaleur et de masse
- Conduction, rayonnement, convection
- Définition des grandeurs : coefficients de transmission surfacique, résistances thermiques, ponts thermiques, échanges superficiels
- Apports gratuits
- Bilan thermique d'un local
- Échanges aérauliques
- Condensations
- La règlementation thermique RT 2012

Bases technologiques
- Les isolants
- Les vitrages
- L'inertie thermique
- La ventilation
- Les système de chauffage et de conditionnement d'air
- La régulation
- Bâtiment à Haute Qualité Environnementale
- DPE (Diagnostic de Performance Énergétique)
- Réhabilitation des bâtiments

Les outils d'aide au calcul et à la compréhension des phénomènes physiques
- CODYMUR : transferts de chaleur
- dans un mur
- KALIBAT : calcul des coefficients de transmission linéiques des ponts thermiques
- PLEIADE-COMFIE : simulation du comportement thermique dynamique des bâtiments
- Logiciel climawin de calcul règlementaire

4,5 JOURS	32 heures	Code 01001	Tarif HT : 2 171 € - repas inclus
Villeurbanne	18 au 22 juin 2018		

Simulation thermique en régime dynamique des bâtiments

Utilisation du logiciel TRNSYS V17

OBJECTIFS
- Acquérir, à travers l'utilisation du logiciel TRNSYS, les connaissances nécessaires à une bonne pratique de la simulation thermique dynamique (fonctionnalités, limites d'utilisation, possibilités).

PRÉREQUIS
Avoir suivi une formation d'initiation en énergétique du bâtiment, comme par exemple " Thermique du bâtiment " (code 01001 p. 542) ou posséder une expérience équivalente dans le domaine.

PUBLIC CONCERNÉ
- Techniciens ou ingénieurs de bureaux d'études
- Maîtres d'ouvrage
- Assistants à maître d'ouvrage

ANIMATEUR
Frédéric KUZNIK
Enseignant du centre de Thermique de LYON
Unité inter-établissement INSA / UCB / CNRS
(UMR 5008)

PROGRAMME *Expertise*

Éléments de modélisation thermique des bâtiments en régime dynamique
- Rappels et principes de base
- Modélisation par schéma bloc
- Panorama des outils de simulation thermique dans le domaine du bâtiment

Prise en main de l'interface de TRNSYS V17
- Interface studio
- Un exemple simple pour commencer
- Utilisation du type 56 (modèle de bâtiment)
- L'aide à la création d'un modèle bâtiment
- La saisie des données : parois opaques, vitrages, apports internes, chauffage et climatisation
- Les sorties du type 56
- Connexion avec des types de la bibliothèque

Utilisation des modèles de systèmes
- Les principaux modèles de la bibliothèque
- Couplage bâtiment système

Mini projet TRNSYS
- Sur un projet simple, montrer l'intérêt d'utiliser un logiciel

3 JOURS	21 heures	Code 01002	Tarif HT : 1 512 € - repas inclus
Villeurbanne	18-20 septembre 2018		

Fonctionnement des systèmes industriels

Fiabilité et sûreté

OBJECTIFS
- Connaître les notions de base, les méthodes et les outils permettant d'évaluer la fiabilité et la sûreté de fonctionnement des systèmes industriels, des plus simples aux plus complexes.
- Vous informer sur les domaines d'application.
- Comprendre ou introduire des clauses de fiabilité / sûreté de fonctionnement dans des contrats.

PRÉREQUIS
Notions de statistiques souhaitées.

PUBLIC CONCERNÉ
- Concepteurs ou exploitants d'installations ou de moyens de production
- Ingénieurs ou techniciens des services méthodes production maintenance

ANIMATEUR
Jean FAUCHER
Consultant et expert en fiabilité et sûreté de fonctionnement

PROGRAMME *Perfectionnement*

- Les concepts
- Sûreté de fonctionnement
- Fiabilité, défiabilité, taux de défaillance, lois de mortalité
- La fiabilité des composants mécaniques et électroniques
- De la fiabilité à la disponibilité dans le cas des systèmes réparables (maintenabilité, disponibilité)
- Relations entre les différents paramètres (MTBF, MTTR, disponibilité)
- Les systèmes industriels
- Évaluation de la fiabilité et de la disponibilité des systèmes série et parallèles
- Les redondances et leur dimensionnement
- Évaluation de la fiabilité et de la disponibilité des systèmes complexes
- Les méthodes et outils d'analyse de la sûreté de fonctionnement
- Analyse préliminaire des risques
- Analyse des modes de défaillance et de leurs effets (AMDE/AMDEC)
- Les combinaisons pannes et arbres de défaillance
- Les diagrammes de fiabilité
- Les graphes d'états (graphes de Markov)
- Les aspects économiques
- Incidence sur la conception des équipements
- Les coûts de maintenance, coût de cycle de vie, durabilité
- Les clauses contractuelles de sûreté de fonctionnement dans les cahiers des charges
- Le remplacement des matériels
- Les stocks de pièces de rechange

3 JOURS	21 heures	Code 01007	Tarif HT : 1 551 € - repas inclus
Villeurbanne	20-22 mars 2018		

AMDEC maintenance

Évaluation des filières de traitement de déchets

OBJECTIFS
- Identifier les objectifs et principes de l'AMDEC Maintenance.
- Maîtriser les étapes et les outils de l'AMDEC Maintenance.
- En tirer tous les enseignements possibles.

PRÉREQUIS
Expérience industrielle, formation technique

PUBLIC CONCERNÉ
- Responsables et techniciens des services études, méthodes, maintenance, SAV, qualité, fabrication
- Chefs de projet

ANIMATEUR
Gilles MARTIGNONI
Consultant Ingénierie et méthodes de maintenance

PROGRAMME *Perfectionnement*

- Objectifs et p rincipes de l'AMDEC
- Spécificités de l'AMDEC Maintenance
- Positionnement de l'AMDEC Maintenance et de la MBF dans la démarche maintenance
- Préparation de l'étude (dossier machine et constitution du groupe de travail)
- Rappels de fiabilité : MTBF, MTTR, disponibilité et TRS
- Élaboration d'une grille de cotation adaptée au contexte des entreprises et définition du seuil de criticité (méthodes DOS, 3-5-15 et des taux de défaillances)
- Analyse fonctionnelle
- Identifier les défaillances réelles ou potentielles de l'équipement
- Analyse d'historique
- Banques de données
- Déterminer les causes
- Définir la gravité des conséquences des défaillances par une analyse qualitative
- Quantifier les risques (prévisionnel/réel)
- Plan d'actions correctives et/ou préventives : évaluer l'efficacité prévisionnelle des actions, validation de ces actions
- La démarche MBF

2 JOURS	14 heures	Code 01009	Tarif HT : 1 108 € - repas inclus
Villeurbanne	4-5 septembre 2018		

MY EFE

01 JE M'INSCRIS

- en ligne sur **www.efe.fr**
- par e-mail : **inscriptions@efe.fr**
- par téléphone : **01 44 09 25 08**
- par fax : **01 44 09 22 22**
- par courrier : **EFE - 35 rue du Louvre - 75002 PARIS**

02 JE SUIS MON INSCRIPTION

- Un **accusé de réception** dans les 24h pour confirmer votre inscription
- **Votre convocation** 15 jours avant la formation précisant les lieux, horaires et plan d'accès
- Un formulaire de recueil des besoins envoyé en amont pour exprimer vos attentes
- **Un imprévu ?**
  Faites-vous remplacer ou reportez sans frais votre inscription jusqu'à 15 jours avant votre formation

03 JE RÉSERVE MA CHAMBRE D'HÔTEL

Rendez-vous sur notre centrale de réservation BBA : **formation.netbba.com**, remplissez le formulaire en ligne et indiquez dans le formulaire « Participant EFE » Réponse dans la journée. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter directement la centrale :
Par téléphone au **01 49 21 55 90**
Par e-mail : **solution@netbba.com**

Accessibilité et régimes spéciaux :
prévenez-nous lors de votre inscription.

UN AUTRE BESOIN DE FORMATION ? UN COLLÈGUE À PARRAINER ?

Contactez notre service relations client :
01 44 09 25 08 – infoclient@efe.fr

04 LE JOUR J... ALL INCLUSIVE

- **L'accueil** - À Paris et en région, nos hôtesses vous accueillent et vous guident vers votre salle de formation
- **Les horaires** - Nos formations débutent à 9h et se terminent à 17h30. Les horaires du dernier jour sont adaptables en fonction des impératifs de transport de chacun. Nous vous garantissons une durée de formation de 7 heures par jour.
- **Pauses-café et déjeuners inclus**
  Petit-déjeuner d'accueil et 2 pauses dans la journée avec café, thé, jus de fruits et mignardises
  Profitez d'un déjeuner dans un restaurant du quartier pour échanger avec l'animateur et les autres participants.

05 MON ESPACE FORMATION AMÉNAGÉ POUR FAVORISER L'APPRENTISSAGE ACTIF

- **Salles à la lumière du jour** dont la disposition favorise l'apprentissage et les échanges entre participants
- **N'oubliez pas votre ordinateur portable ou tablette pour accéder à la documentation pédagogique** disponible sur notre plateforme dès la veille de la formation
- **Des aménagements spécifiques en fonction du thème de la formation** : ordinateurs individuels, écrans TV et espaces dédiés à la ludopédagogie
- **Un imprévu de dernière minute vous empêche de vous déplacer ? ABILWAYS LIVE** vous permet de suivre l'intégralité de la formation à distance en simultané

ABILWAYS LIVE

06 ET + ENCORE !

- **Pour les formations Blended Learning** : quiz aval, module e-learning, classe virtuelle, parcours vidéo, communauté d'apprenants... poursuivez votre formation à distance
- **À J+3, remplissez votre bilan qualité en ligne**
- **Un responsable de secteur vous contacte** immédiatement si la formation n'a pas répondu à vos attentes pour trouver des solutions alternatives
- **Partagez votre expérience formation** en donnant votre avis !

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à photocopier et à retourner au service inscriptions

EFE - 35 rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : 01 44 09 25 08 - Fax : 01 44 09 22 22
E-mail : inscriptions@efe.fr

FORMATION

Titre : _____

Code : _____
Date(s) : _____
❑ Paris ❑ Lyon
Prix HT : _____

L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise : _____
N° SIRET : _____
Code APE/NAF : _____
Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____
Pays : _____

Personne chargée de l'inscription

Mme ❑ M. ❑
Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____
Tél. : _____ Fax : _____
E-mail[1] : _____
Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

FACTURATION / FINANCEMENT

Adresse de facturation **(indispensable)** :

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur votre facture ?
Oui ❑ Non ❑
Si oui, numéro : _____

EFE se réserve le droit d'exclure le participant à la formation si le client n'a pas transmis son bon de commande à EFE avant le début de la formation.

Le financement de votre formation passera-t-il par un OPCA ?
Oui ❑ Non ❑
Numéro de prise en charge : _____
Adresse de votre OPCA : _____

Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à EFE au premier jour de la formation, EFE se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au client.

Qualification des Services Intellectuels IsQ OPQF

ffp Fédération de la Formation Professionnelle — Membre de la Fédération de Formation Professionnelle habilité à délivrer une attestation descriptive de formation

PARTICIPANT 1

Mme ❑ M. ❑
Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____
Tél. : _____ Fax : _____
E-mail[1] : _____
Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____
Nom et prénom du responsable hiérarchique :

E-mail du responsable hiérarchique[2] :

(1) Indispensable pour vous adresser la convocation à la formation
(2) Indispensable pour l'envoi du bilan qualité à froid

PARTICIPANT 2

Mme ❑ M. ❑
Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____
Tél. : _____ Fax : _____
E-mail[1] : _____
Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____
Nom et prénom du responsable hiérarchique :

E-mail du responsable hiérarchique[2] :

(1) Indispensable pour vous adresser la convocation à la formation
(2) Indispensable pour l'envoi du bilan qualité à froid

RÈGLEMENT

❑ ci-joint un chèque de _____ € TTC à l'ordre d'EFE Cursus
❑ par virement à notre banque : BNP PARIBAS ELYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou, 75008 Paris, Compte n° 30004 00819 00011882412 61, libellé au nom d'EFE Cursus

Le soussigné accepte les conditions générales de vente au verso.
Nom : _____ Prénom : _____
Date _____
Signature et cachet de l'entreprise

CUCG18 WEB

Toute facture tient lieu de convention de formation simplifiée.
Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 06/08/04, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services d'EFE. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification. Nos adresses peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange à d'autres sociétés. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de leurs documents, merci de nous le signaler.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. OBJET

- Le présent document, ci-après « Conditions Générales de Ventes » (« CGV »), s'applique à toutes les offres de formation proposées par la Société, filiale du groupe ABILWAYS et faisant l'objet d'une commande de la part du Client, à savoir les formations présentielles et les formations e-learning, correspondant à des modules de formation dans un espace électronique sécurisé, en mode e-learning (ou Formations Ouvertes et À Distance - FOAD), accessibles depuis sa plate-forme.
- L'offre de services développée est conforme à la circulaire n° 2001/22 du 20 juillet 2001 de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle relative aux formations ouvertes et à distance « FOAD » (e-learning).
- La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie, par tout moyen, le bulletin d'inscription signé (fax, transmission électronique, courrier). Pour chaque action de formation, le Client reçoit deux exemplaires de la convention de formation dont un exemplaire nous est impérativement retourné signé et revêtu du cachet commercial du Client.
- Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV et à leur annexe, le Client se portant fort de leur respect par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.
- Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du bon de commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par la Société, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.
- La Société se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre la Société et le Client.

2. TARIF

- Le prix par participant est indiqué sur chaque fiche de formation. Les tarifs sont également consultables sur le site internet de la Société et sur le catalogue de formations de l'année en cours.
- L'inscription est effectuée au nom de la personne physique (participant) mais le Client de la Société est l'entreprise ou l'institution (contractant) figurant sur le bulletin d'inscription et payant le montant de la formation.
- Tous les prix sont indiqués en euros, hors taxes et sont donc à majorer du taux de TVA en vigueur au jour de l'inscription.
- Toute formation ou tout cycle commencé est dû en totalité à titre d'indemnité, même si le participant ne s'est pas présenté.
- Nos tarifs sont forfaitaires. Dans le cas d'une formation présentielle, ou comportant une partie présentielle, ils comprennent la documentation pédagogique remise pendant la formation.

3. RÈGLEMENT

- Le règlement de l'intégralité du prix de la formation est à effectuer à l'inscription*, ou à réception de la facture, comptant, sans escompte, par virement ou par chèque à l'ordre de la Société EFE Cursus, sauf autres dispositions particulières.
  ** Excepté pour les collectivités territoriales qui, conformément aux règles établies par la comptabilité publique, règlent " après service fait ".*
- Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de la Société donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire de 40 € conformément à l'article D441-5 du Code de commerce. Elles sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.
- En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la part non prise en charge sera directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à la Société au premier jour de la formation, la Société se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.
- La Société se réserve le droit :
  - d'exclure le participant à la formation si le Client n'a pas transmis son bon de commande à la Société avant le début de la formation ;
  - d'exclure de toute formation présentielle, et ce à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV ;
  - de suspendre l'accès à un module de formation e-learning, tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité ;
  - de refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

4. ANNULATIONS / REMPLACEMENTS / REPORTS

Formulées par écrit :

- l'annulation de formations présentielles donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50% si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation.
- les annulations de formation e-learning, même comprenant un présentiel, font l'objet d'une indemnité correspondant au coût de l'inscription à ladite formation. -le dédit ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.
  - Pour les formations présentielles, les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.
  - Pour les formations de e-learning, des remplacements de participants sont admis à condition d'en informer la Société sept jours à l'avance, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants. À défaut, une indemnité correspondant au coût de l'inscription à ladite formation sera due à la Société.
  Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques, la Société se réserve le droit d'annuler cette formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à votre convenance, un avoir sera émis.
- La Société se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les animateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique du stage initial si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

5. E-LEARNING

- En cas de commande d'un produit « e-learning », les conditions spécifiques d'accès aux modules, ainsi que leurs caractéristiques sont détaillées aux « CONDITIONS PARTICULIÈRES E-LEARNING », qui font l'objet d'un document séparé à consulter sur www.efe.fr
- L'adhésion aux Conditions Particulières emporte adhésion aux présentes CGV.

6. RESPONSABILITÉ - INDÉMNITÉS

- L'employeur - ou selon le cas le participant - s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'êtres causés par ses agissements au préjudice de la Société.
  Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré la Société pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le participant et contenant une clause de renonciation à recours de telle sorte que la Société ne puisse être recherchée ou inquiétée.
- La responsabilité de la Société envers le Client est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client et est en tout état de cause limitée au montant payé par le Client au titre de la prestation fournie.
- En aucun cas, la responsabilité de la Société ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que pertes de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation.
- Dans tous les cas, la responsabilité de la Société est exclue en cas de force majeure.

7. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Le Client ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils de la Société que pour les fins stipulées à la commande.
- La Société détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense ; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisés dans le cadre de la commande, demeure sa propriété exclusive.
- Le Client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de la Société ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de la Société ou de ses ayants droit.
- Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

8. - COMMUNICATION

- Le Client accepte d'être cité par la Société comme Client de l'offre de services dans le cadre de son activité commerciale, aux frais de la Société.
- À cet effet et sous réserve du respect des dispositions de l'article 7 ci-dessus, la Société peut mentionner le nom du Client, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans les listes de ses références dans le but d'une communication externe comme interne.

9.- INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

- Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, la Société met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion des inscriptions. Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de la Société. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification auprès de la Société, via une demande en ligne (correctionbdd@efe.fr) ou par courrier à : EFE CURSUS - 35 Rue du Louvre - 75002 Paris - France en indiquant vos nom, prénom et adresse.
- Nos adresses peuvent faire l'objet d'un échange, d'une cession ou d'une location à d'autres Sociétés à des fins de prospection commerciale. Vous pouvez vous opposer à la transmission de ces données, selon les modalités ci-dessus.

10. - CONTESTATION ET LITIGES

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi française et portée devant le Tribunal de Commerce de Paris.

EFE CURSUS - 35 rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : 01 44 09 25 08 / Fax : 01 44 09 22 22 / E-mail : efe@efe.fr
Site : http//www.efe.fr
**Vous acceptez les conditions particulières qui figurent sur le site http//www.efe.fr*

POUR LES PARTICULIERS

1. OBJET

- Le présent document, ci-après « Conditions Générales de Ventes » (« CGV »), s'applique à toutes les offres de formation proposées par la Société, filiale du groupe ABILWAYS et faisant l'objet d'une commande de la part du Client, à savoir les formations présentielles et les formations e-learning, correspondant à des modules de formation dans un espace électronique sécurisé, en mode e-learning (ou Formations Ouvertes et À Distance - FOAD), accessibles depuis sa plate-forme.
- L'offre de services développée est conforme à la circulaire n° 2001/22 du 20 juillet 2001 de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle relative aux formations ouvertes et à distance « FOAD » (e-learning).
- La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie, par tout moyen, le bulletin d'inscription signé (fax, transmission électronique, courrier). Pour chaque action de formation, le Client reçoit la convention de formation dont un exemplaire est impérativement à retourner à la Société.
- Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV et à leur annexe. Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du bon de commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par la Société, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.
- La Société se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre la Société et le Client.

2. TARIF

- Le prix par Client est indiqué sur chaque fiche de formation. Les tarifs sont également consultables sur le site internet de la Société et sur le catalogue de formations de l'année en cours.
- Tous les prix sont indiqués Toutes Taxes Comprises.
- Tout cycle commencé est dû en totalité à titre d'indemnité, même si le Client ne s'est pas présenté.
- Nos tarifs sont forfaitaires. Dans le cas d'une formation présentielle, ou comportant une partie présentielle, ils comprennent la documentation pédagogique remise pendant la formation.

3. RÈGLEMENT

- Le règlement de l'intégralité du prix de la formation est à effectuer à l'inscription, ou à réception de la facture, comptant, sans escompte, par virement ou par chèque à l'ordre de la Société EFE Cursus, sauf autres dispositions particulières.
- Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de la Société donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire de 40 €. Elles sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.
- En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné.
  En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la part non prise en charge sera directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à la Société au premier jour de la formation, la Société se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.
- La Société se réserve le droit :
  - d'exclure le Client à la formation si le Client n'a pas transmis son bon de commande à la Société avant le début de la formation ;
  - d'exclure de toute formation présentielle, et ce à tout moment, tout Client dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV ;
  - de suspendre l'accès à un module de formation e-learning, tout Client qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité ;
  - de refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

4. ANNULATIONS / REMPLACEMENTS / REPORTS

Formulées par écrit : dans le délai de dix jours à compter de la signature du bulletin d'inscription, le Client peut se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception. Passé ce délai, le Client devra payer à la Société 30% du prix convenu.

- Pour les formations présentielles, les remplacements de Clients sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.
- Pour les formations de e-learning, des remplacements de Clients sont admis à condition d'en informer la Société sept jours à l'avance, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.
  Si le nombre de Clients à une formation est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques, la Société se réserve le droit d'annuler cette formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à votre convenance, un avoir sera émis.
- La Société se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les animateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique du stage initial si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

5. E-LEARNING

- En cas de commande d'un produit « e-learning », les conditions spécifiques d'accès aux modules, ainsi que leurs caractéristiques sont détaillées aux « CONDITIONS PARTICULIÈRES E-LEARNING », qui font l'objet d'un document séparé à consulter sur www.efe.fr
- L'adhésion aux Conditions Particulières emporte adhésion aux présentes CGV.

6. RESPONSABILITÉ - INDÉMNITÉS

- Le Client s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'êtres causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de la Société. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré la Société pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le Client et contenant une clause de renonciation à recours de telle sorte que la Société ne puisse être recherchée ou inquiétée.
- En cas de responsabilité engagée de la Société envers le client, la Société devra rembourser au Client le montant payé par le Client au titre de la prestation fournie.
- En aucun cas, la responsabilité de la Société ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que pertes de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation.
- Dans tous les cas, la responsabilité de la Société est exclue en cas de force majeure.

7. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Le Client ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils de la Société que pour les fins stipulées à la commande.
- La Société détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense ; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisés dans le cadre de la commande, demeure sa propriété exclusive.
- Le Client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non Clients aux formations de la Société ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de la Société ou de ses ayants droit.
- Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

8.- INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

- Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, la Société met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion des inscriptions. Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de la Société. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification auprès de la Société, via une demande en ligne (correctionbdd@efe.fr) ou par courrier à : EFE CURSUS - 35 Rue du Louvre - 75002 Paris - France en indiquant vos nom, prénom et adresse.
- Nos adresses peuvent faire l'objet d'un échange, d'une cession ou d'une location à d'autres Sociétés à des fins de prospection commerciale. Vous pouvez vous opposer à la transmission de ces données, selon les modalités ci-dessus.

EFE CURSUS - 35 rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : 01 44 09 25 08 / Fax : 01 44 09 22 22 / E-mail : efe@efe.fr
Site : http//www.efe.fr
**Vous acceptez les conditions particulières qui figurent sur le site http//www.efe.fr*

EFE CURSUS - 35 rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : 01 44 09 25 08 - Fax : 01 44 09 22 22
E-mail : efe@efe.fr - Site : www.efe.fr
**Vous acceptez les conditions particulières qui figurent sur le site www.efe.fr*

papiers Agissez pour le recyclage des papiers avec EFE et Ecofolio.
IMPRIM'VERT
Certifié PEFC

FORMEZ VOS ÉQUIPES 100 % À DISTANCE ?

C'EST POSSIBLE AVEC ABILWAYS

DÉCOUVREZ NOTRE OFFRE DE MOBILE LEARNING

UNE SOLUTION DIGITALE ALLIANT NOS CONTENUS EXPERTS À UNE PÉDAGOGIE LUDIQUE ET INTERACTIVE

- Des contenus digitaux : **30 parcours** qui répondent à tous vos besoins, **plus de 500 vidéos professionnelles de 3 mn** et des **activités ludiques** pour s'amuser, ancrer et s'évaluer.
- Un **apprentissage à votre rythme**, partout et tout le temps sur notre application mobile gratuite ou sur notre Web App.
- Des savoirs agiles directement opérationnels avec **les meilleurs experts ABILWAYS.**
- Des parcours **en accès illimité et immédiat** sur étagère ou **sur mesure**.
- **Des prix attractifs** : dès 45 € HT la licence par personne pour une année.

Testez dès maintenant nos parcours FLEXIBLES, INNOVANTS et MOBILES sur notre shop : shop.abilways.com

ou via notre application mobile gratuite ABILWAYS téléchargeable sur Apple Store et Google Play

ou contactez-nous : 01 42 21 02 02
info@abilways.com

EFE

Osez l'avenir

Retrouvez toutes nos formations sur notre site

www.efe.fr

Pour suivre nos actualités, nos événements et nos avis d'experts,
rendez-vous sur nos blogs et nos réseaux sociaux

www.efe.fr/fr/article/blogs

35 rue du Louvre - 75002 Paris
01 44 09 25 08

EFE EST UNE MARQUE DU GROUPE
ABILWAYS